HISTOIRE GÉNÉRALE DE PARIS

LE CABINET DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

ÉTUDE SUR LA FORMATION DE CE DÉPÔT
COMPRENANT LES ÉLÉMENTS D'UNE HISTOIRE DE LA CALLIGRAPHIE
DE LA MINIATURE, DE LA RELIURE, ET DU COMMERCE DES LIVRES À PARIS
AVANT L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE

PAR

LÉOPOLD DELISLE

MEMBRE DE L'INSTITUT
CONSERVATEUR DU DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

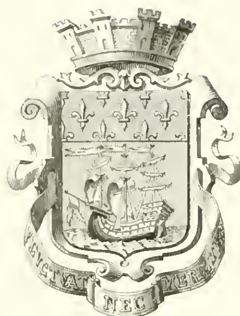
TOME II



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXIV



HISTOIRE GÉNÉRALE DE PARIS

COLLECTION DE DOCUMENTS

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE L'ÉDILITÉ PARISIENNE

LE

CABINET DES MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE PARIS



LE CABINET

DES

MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

ÉTUDE SUR LA FORMATION DE CE DÉPÔT
COMPRENANT LES ÉLÉMENTS D'UNE HISTOIRE DE LA CALLIGRAPHIE
DE LA MINIATURE, DE LA RELIURE, ET DU COMMERCE DES LIVRES À PARIS
AVANT L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE

PAR

LÉOPOLD DELISLE

MEMBRE DE L'INSTITUT
CONSERVATEUR DU DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

TOME II



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE



M DCCC LXXIV

SOMMAIRES.

LE
CABINET DES MANUSCRITS
DE
LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

CHAPITRE X.

RÉGIME RÉVOLUTIONNAIRE. — 1790 À 1804.

Les faits qui constituent l'histoire du département des manuscrits pendant la période révolutionnaire (1790 à 1804) peuvent se classer sous les titres suivants : 1. Manuscrits tirés de diverses bibliothèques de Paris. — 2. Manuscrits tirés des bibliothèques des départements. — 3. Manuscrits tirés des cabinets généalogiques. — 4. Manuscrits tirés des archives de Paris. — 5. Manuscrits tirés des archives des départements. — 6. Manuscrits tirés des pays étrangers. — 7. Acquisitions diverses.

I.

MANUSCRITS TIRÉS DE DIVERSES BIBLIOTHÈQUES DE PARIS.

Suppression des établissements religieux

L'un des premiers actes de l'Assemblée nationale fut la suppression des établissements religieux, dont les biens furent déclarés propriétés nationales. Pour en prévenir la dilapidation, un décret du 13 novembre 1789 imposa aux titulaires des bénéfices et aux supérieurs des maisons ecclésiastiques l'obligation de déclarer les biens, meubles et immeubles dépendant desdits bénéfices ou desdites maisons. Les collections de livres que possédaient la plupart des maisons religieuses furent l'objet d'une mesure particulière. Un décret du 14 novembre 1789 est ainsi conçu :

Dans tous les monastères et chapitres où il existe des bibliothèques... les dits monastères et chapitres seront tenus de déposer, aux greffes des siéges royaux ou des municipalités les plus

voisines, des états et catalogues des livres qui se trouveront dans les dites bibliothèques... d'y désigner particulièrement les manuscrits, d'affirmer les dits états véritables, de se constituer gardiens des livres et manuscrits compris aux dits états, enfin d'affirmer qu'ils n'ont point soustrait et n'ont point connoissance qu'il ait été soustrait aucun des livres et manuscrits qui étoient dans les dites bibliothèques et archives.

Le 13 octobre 1790, l'Assemblée constituante chargea la municipalité de Paris et les directoires des départements de veiller à la conservation des églises et des maisons qui étaient devenues domaines nationaux. Pour mieux s'acquitter de cette tâche, la municipalité de Paris nomma une Commission de huit membres, au moment où le Comité d'aliénation des domaines nationaux instituait, de son côté, une Commission de savants chargés de rechercher les monuments relatifs aux sciences, aux lettres et aux arts. Cette dernière Commission commença ses opérations le 8 novembre; le 6 décembre elle se fondit avec la Commission municipale et prit le nom de Commission des monuments. Dès le 15 décembre, elle publiait, au nom des Comités d'administration des affaires ecclésiastiques et d'aliénation des domaines nationaux, une « Instruction concernant la conservation des « manuscrits, chartes, sceaux, livres imprimés, monuments de l'antiquité et du « moyen âge, etc. provenant du mobilier des maisons ecclésiastiques et faisant « partie des biens nationaux [1]. » En même temps, Mercier de Saint-Léger faisait imprimer un mémoire dans lequel il plaidait la cause des bibliothèques des communautés séculières et régulières de Paris.

Commission des monuments.

Le 15 mai 1791, la Commission des monuments publia, au nom des Comités réunis d'administration ecclésiastique et d'aliénation des biens nationaux, une seconde « Instruction pour procéder à la confection du catalogue de chacune des « bibliothèques sur lesquelles les directoires avaient dû ou devaient incessamment « apposer les scellés [2]. »

Les membres de la Commission ne se bornèrent pas à indiquer les meilleurs moyens d'éviter le désordre que devait entraîner la brusque fermeture de tant de bibliothèques et de cabinets. Ils se mirent eux-mêmes à l'œuvre et eurent la consolation de voir leurs efforts couronnés de succès. Sur leur recommandation, on mit en réserve pour la Bibliothèque du roi plusieurs manuscrits destinés à la Monnaie parce qu'il y avait des métaux précieux dans les reliures. Tels sont les trois volumes dont l'administration de la Monnaie consentit à se dessaisir le 13 mai 1791 :

1. Épitres et évangiles, du couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques, ms. du XVIIe siècle (Nouv. acq. lat. 2077).
2. Épitres et évangiles de l'église Saint-Barthélemi de Paris (lat. 9642).
3. Évangiles de l'église Sainte-Croix de Paris (lat. 9460).

[1] Imp. nat. in-8° de 12 pages. — [2] Imp. nat. 1791, in-8° de 16 pages.

Tels sont encore cinq magnifiques volumes tirés du trésor de la Sainte-Chapelle, le 9 mai 1791[1].

Tels sont aussi, selon toute apparence, un évangéliaire du IXe siècle (lat. 9387) et un missel du XIe siècle (lat. 9436), qui viennent du trésor de l'abbaye de Saint-Denis.

En 1792, la Commission des monuments fut réorganisée sur une plus large base. On y fit entrer, le 16 septembre, les commissaires que l'Assemblée législative avait chargés, le 11 août, de procéder à l'inventaire du mobilier de la couronne. Les difficultés auxquelles elle devait faire face augmentaient de jour en jour. Elle avait à combattre en même temps et l'ignorance de la foule, et le mauvais vouloir des administrations, et l'avidité des spéculateurs. Cependant elle ne perdit pas courage, même dans les plus mauvais jours. Elle ne se lassait pas de réclamer contre les actes de vandalisme qui se commettaient au cœur même de Paris. Plus d'une fois ses démarches ne restèrent pas sans résultat : c'est ainsi que fut rendu le décret du 10 octobre 1792, qui défendait aux municipalités de vendre les livres au poids[2].

En 1793, la Commission des monuments tomba sous les coups des ennemis que sans doute elle s'était faits en défendant de son mieux les intérêts des lettres, des sciences et des arts. Pour justifier la suppression de la Commission des monuments, le Comité d'instruction publique terminait ainsi son rapport à la Convention : « L'aristocratie naît de la permanence des commissions : celle des monuments « était déjà ancienne. » Il n'y avait rien à répliquer ; la dissolution de la Commission des monuments fut prononcée le 18 décembre 1793[3]. Par bonheur, il n'y eut guère là qu'un changement dans les mots : tous les pouvoirs de l'ancienne Commission furent immédiatement transférés à une nouvelle, la Commission temporaire des arts. Celle-ci, comme la première, était instituée : « 1° pour veiller à « l'exécution de tous les décrets qui concernent la conservation des monuments et « des objets de sciences et d'arts, leur transport et leur réunion dans les dépôts « convenables ; 2° pour en faire une courte description et les classer, afin qu'on « les connût et qu'on pût les trouver au besoin. »

Commission temporaire des arts.

[1] Voy. plus loin, chap. XIV, p. 264.

[2] Grégoire, *Rapport sur la bibliographie*, 9 avril 1794, p. 5. Ce rapport a été réimprimé en 1867, dans le livret que M. Charles Renard a publié à Caen sous ce titre : *Rapports de Henri Grégoire, ancien évêque de Blois, sur la bibliographie, la destruction des patois et les excès du vandalisme.* Une première réimpression du même rapport avait paru quelques années auparavant dans le *Bulletin du bibliophile.*

[3] La Commission des monuments avait d'abord été supprimée par un décret du 10 juin 1793, qui fut rapporté le 27 août. L'injustice des reproches qu'on avait adressés à la Commission est surabondamment démontrée dans la brochure qui a pour titre : *Compte rendu à la Convention nationale par la Commission supprimée des monuments, en servant de réponse au Rapport du Comité d'instruction publique ;* in-8° de 60 pages. — Sur les travaux et la suppression de la Commission des monuments, voyez le très-intéressant mémoire de M. Edgard Boutaric, intitulé : *Le vandalisme révolutionnaire;* il a paru dans la *Revue des questions historiques,* livraison du 1er octobre 1872.

La Commission temporaire des arts continua les travaux qu'avait commencés la Commission des monuments. Elle publia avec de nouveaux développements les instructions qui avaient été rédigées en 1790 [1]. Elle y joignit un très-remarquable rapport de D. Poirier, dans lequel étaient surtout passées en revue les richesses bibliographiques de nos anciennes maisons religieuses [2].

Un projet dont la Commission temporaire des arts poursuivit activement la réalisation consistait à rédiger le catalogue complet des livres imprimés ou manuscrits qui existaient dans tous les dépôts de la nation. On avait calculé qu'il s'y trouvait près de dix millions de volumes. Chaque administration de district devait relever les titres des ouvrages conservés dans les dépôts de sa circonscription, et envoyer à Paris les cartes de dépouillement. La Commission des arts se proposait de fondre dans une seule série les cartes qu'elle attendait de tous les districts et dont elle espérait former une bibliographie générale. Au mois d'avril 1794, elle en avait déjà reçu douze cent mille, mais elle ne pouvait tarder à reconnaître qu'elle était engagée dans une voie sans issue [3]. Elle tourna son activité vers une tâche moins gigantesque, mais plus urgente et plus féconde en résultats.

Dépôts de livres formés à Paris.

On avait ouvert, sur différents points de Paris, de vastes magasins dans lesquels étaient venus s'entasser les livres acquis à la nation. En 1794 il y en avait au moins neuf :

Trois, pour les livres imprimés des bibliothèques ecclésiastiques : à la Culture, rue Saint-Antoine ; — aux Capucins de la rue Saint-Honoré ; — et aux Élèves de la Patrie, ci-devant la Pitié.

(1) *Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver dans toute l'étendue de la République tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement, proposée par la Commission temporaire des arts et adoptée par le Comité d'instruction publique de la Convention nationale.* Paris, Imp. nat. an II, in-4° de 88 pages. C'est à la page 47 que commencent les instructions sur la rédaction des catalogues de bibliothèques. Cette pièce a été reproduite dans le livret publié par M. Renard en 1867.

(2) Le rapport de D. Poirier occupe les pages 71-85 de l'*Instruction*. La minute en est conservée à la Bibl. nat. ms. français 20843, fol. 9. Il n'est pas compris dans la réimpression de M. Renard.

(3) Voyez Grégoire, *Rapport sur la bibliographie*, 9 avril 1794. — L'*Instruction pour la formation des bibliothèques dans les départements*, qui fut rédigée au nom du ministre Benezech (Paris, Impr. nat. s. d. in-8° de 12 pages), évalue par aperçu à huit millions le nombre des volumes renfermés dans les dépôts littéraires ; «mais, ajoutaient les auteurs «de cette Instruction, il en est à peine un tiers qui «soit digne d'être conservé.» — Les minutes des lettres que la Commission des arts fit écrire au sujet de la conservation des livres se trouvent dans un registre de la biblioth. de l'Arsenal (H. fr. 872 *ter*), intitulé : «Correspondance de la bibliographie, «du 26 prairial an II au 12 thermidor an III.» C'est aussi à l'Arsenal qu'auraient dû se trouver les cartes fournies par la plupart des districts ; mais cette collection de cartes fut bien vite mise en désordre. Le 15 mars 1797, D. Poirier écrivait à Levrier : «J'ai demandé à la direction d'instruction publique «à voir les cartes de vos manuscrits, mais les dé«ménagements révolutionnaires qu'elle a été obli«gée de faire ont tellement bouleversé l'immensité «de cartes des différents départements, que pour le «présent il est impossible de s'y reconnaître.» (Collection Levrier, vol. LXXI, fol. 89.)

Cinq pour les imprimés de la liste civile et des émigrés ou condamnés : aux Cordeliers; — dans la rue de Thorigny; — dans la rue Saint-Marc; — dans la rue de Lille; — et à l'Arsenal.

Un enfin pour les manuscrits, dans la maison Anisson, rue des Orties [1].

A ces neuf dépôts il convient d'ajouter l'abbaye de Saint-Germain, celle de Sainte-Geneviève et le collége des Quatre-Nations, d'où n'étaient pas sorties les bibliothèques fondées depuis longtemps dans chacune de ces maisons. La bibliothèque de Saint-Germain ayant été brûlée le 19 août 1794, ce qu'on en put sauver fut immédiatement porté dans un hôtel de la rue Taranne.

Envoi de manuscrits à la Bibliothèque nationale.

La Commission des arts attachait beaucoup d'importance à placer dans un même local tous les manuscrits qu'elle avait à garder [2]; mais elle s'aperçut bientôt qu'au lieu de les centraliser dans un dépôt provisoire, il valait mieux les envoyer directement à la Bibliothèque nationale.

Conformément à ce principe, le Comité d'instruction publique arrêta, le 24 février 1795, que la Commission des arts remettrait à la Bibliothèque nationale plusieurs livres trouvés à Versailles, «dans la bibliothèque de Capet.» Parmi ces livres il n'y avait que deux manuscrits : les Batailles de Louis XIV, et le livre d'heures «du dernier despote [3].» Mais les commissaires chargés de faire exécuter cet arrêté devaient examiner en même temps «s'il n'y avoit pas dans «la bibliothèque de Capet d'autres volumes bons à porter à la Bibliothèque «nationale.» En vertu de ce pouvoir, ils adjugèrent à la Bibliothèque un assez grand nombre de manuscrits, qui, réunis à d'autres manuscrits venus plus anciennement de Versailles et du Louvre [4], ont formé pendant quelques années le fonds de Versailles, et sont aujourd'hui compris dans la première série du fonds français et dans la deuxième série du fonds latin [5].

Le 23 avril 1795, le Comité d'instruction publique décida que les manuscrits de Saint-Germain seraient portés à la Bibliothèque nationale, par les soins de Sil-

[1] Sur les dépôts littéraires de Paris on peut consulter les pièces suivantes : Rapport de D. Poirier à la Commission des arts sur les travaux de la section des dépôts littéraires, le 2 août 1794; la minute de ce rapport est dans le ms. français 20843, fol. 25. — Rapport sur l'état des dépôts établis dans le département de la Seine et à Versailles, etc.; ce rapport, rédigé par Langlés, adopté par l'Institut le 24 avril 1797, fut imprimé par ordre du Conseil des Cinq cents (Paris, Imp. nat. floréal an v, in-8° de 20 pages). — Rapport fait par Marmontel, au Conseil des Anciens, le 12 mai 1797 (Paris, Imp. nat. prairial an v, in-8° de 15 pages). Voyez aussi les détails consignés dans l'ouvrage de M. Franklin, III, 127.

[2] Voyez un règlement en neuf articles, intitulé : «Articles additionnels au réglement de la Commission temporaire des arts concernant les manuscrits;» il est imprimé à la suite du *Réglement de la Commission temporaire des arts, adjointe au Comité d'instruction publique.* Impr. nat. sans date, in-8° de 14 pages.

[3] J'ignore quel ms. peut être considéré comme le livre d'heures de Louis XVI.

[4] Voyez t. I, p. 373.

[5] D'après une note de Mouchet, la Bibliothèque nationale reçut, en mars 1795, du cabinet de Louis XVI, deux livres d'heures de Louis XIV, les Heures d'Anne de Bretagne, les Campagnes et les Mémoires de Louis XIV.

vestre de Sacy et de Germain Poirier. Cette opération s'exécuta du 6 décembre 1795 au 14 mars 1796[1].

Le 15 mai, le même Comité autorisa la translation à la Bibliothèque nationale d'un manuscrit éthiopien provenant du prince d'Abyssinie Abezaga.

Sur la fin de l'année 1795, le ministre de l'intérieur réorganisa la Commission temporaire des arts, qui ne tarda pas à s'appeler Conseil de conservation des objets de sciences et d'arts. Ce fut alors que la Bibliothèque nationale prit possession d'un grand nombre des manuscrits des dépôts littéraires de Paris. Le 31 janvier et le 25 mars 1796, elle fut autorisée à enlever les manuscrits des dépôts de la rue Saint-Marc et de la rue de Lille. Le 5 mars, le ministre lui accorda les livres chinois du dépôt de Nesle. Le 31 juillet 1796, les manuscrits des dépôts de la rue de Lille, de Saint-Louis-la-Culture, de Saint-Magloire, de Saint-Victor et de la Sorbonne furent mis à sa disposition. Le 26 août, pareille mesure fut prise pour les manuscrits du dépôt de la rue de Thorigny. En juillet 1797 furent transportés les manuscrits du dépôt de Nesle. Vers la même époque, les gardes du dépôt des Jésuites et du dépôt des Capucins de la rue Saint-Honoré firent des versements considérables.

La majeure partie des manuscrits qui furent ainsi tirés des dépôts littéraires avaient appartenu aux établissements suivants :

Les Grands-Augustins,
Les Barnabites,
Le prieuré des Blancs-Manteaux,
Les Capucins de la rue Saint-Honoré,
Les Carmes de la rue de Vaugirard,
Les Carmes de la place Maubert,
Les Célestins,
Les Cordeliers,
Les Feuillants,
Les Jacobins de la rue Saint-Honoré,
Les Jacobins de la rue Saint-Jacques,
Les Pères de la Merci,
Les Minimes,
Le séminaire des Missions étrangères,
Le collége de Navarre,
L'Oratoire,
Les Petits-Pères de la place des Victoires,
Les Récollets,
Le séminaire de Saint-Magloire,

[1] L'histoire des collections de Saint-Germain sera traitée dans le chapitre suivant, p. 40

Le prieuré de Saint-Martin-des-Champs,
L'abbaye de Saint-Victor,
La Sainte-Chapelle,
La Sorbonne.

Voilà donc, en y comprenant l'abbaye de Saint-Germain, vingt-quatre établissements religieux de Paris dont les manuscrits durent être portés à la Bibliothèque nationale. Malheureusement un grand désordre s'était introduit dans les dépôts littéraires[1]; il avait été impossible d'y trier exactement les manuscrits, qui étaient confondus avec les imprimés. Aussi la Bibliothèque nationale ne recueillit-elle pas, à beaucoup près, tous les manuscrits qui, avant la Révolution, appartenaient à chacun des établissements qui viennent d'être énumérés, et dont j'aurai à m'occuper dans les quatre chapitres suivants.

Une note de La Porte du Theil rend un compte exact des difficultés que présenta l'opération, à laquelle il avait pris une part très-active. «En brumaire «an v, dit-il, il a été apporté à la Bibliothèque nationale et remis au département des manuscrits les manuscrits provenant des dépôts littéraires provisoires. La remise de ces manuscrits et leur transport à la Bibliothèque nationale a dû forcément être une affaire de confiance, tant de la part des «conservateurs de la Bibliothèque nationale que de celle des conservateurs des «dépôts provisoires. Les conservateurs des dépôts provisoires ne pouvoient justifier l'exactitude de leurs catalogues, attendu que les différentes bibliothèques «ou fonds dont les manuscrits avoient été tirés étoient la plupart confondus. Les «conservateurs de la Bibliothèque nationale ne pouvoient s'assurer complétement «de la remise effective, du nombre et de l'espèce des volumes qui leur étoient «envoyés et apportés, attendu que, d'une part, les jours, les heures, le moment «où les volumes se chargeoient aux dépôts provisoires n'étoient nullement fixes, «parce que tout cela dépendoit du service des voitures du gouvernement, qui le «plus souvent ne venoient pas au jour promis, et venoient ensuite au jour non «convenu, mais toujours à des heures point fixes, et faisoient un nombre de «voyages arbitraire. De l'autre part, tout manquoit pour reconnoître et assembler «des paquets; les ficelles même n'existoient pas, et on ne pouvoit s'en procurer. «On avoit peu de bras. Le gouvernement ne payoit rien. On étoit donc trop

[1] Ce désordre est attesté par une lettre que Barbier écrivait, le 12 avril 1799, à Villiers du Terrage, au sujet d'un manuscrit des capitulaires autrefois conservé chez les Jacobins de la rue Saint-Honoré : «Il me serait bien difficile, disait-il, de «satisfaire votre curiosité relativement au manus«crit précieux des capitulaires qui a dû se trouver «dans la bibliothèque des Jacobins de la rue Saint-«Honoré. Cet article peut avoir été choisi et enlevé «par une des cinquante personnes qui ont été auto«risées à former ou à compléter des bibliothèques.» — Marmontel disait déjà, en 1797, que les dépôts littéraires avaient été «arbitrairement dévastés.» (*Rapport au Conseil des anciens*, du 12 mai 1797, p. 6.) — Les renseignements fournis par le ministre de l'intérieur prouvent également qu'il existait de la confusion dans plusieurs dépôts et qu'il s'y était commis des dilapidations. (Même rapport, p. 15.)

« content d'entasser les livres dans les voitures qu'on avoit; il en arrivoit le « nombre qu'il se pouvoit, et comme, d'un autre côté, les choses n'étoient point « encore préparées à la Bibliothèque nationale pour placer les volumes à fur et « à mesure, il a dû nécessairement s'introduire bien de la confusion dans les diffé- « rens fonds. »

Mss. des émigrés et des condamnés

Les dépôts littéraires de Paris ne renfermaient pas seulement les manuscrits des maisons religieuses. Il s'y trouvait aussi beaucoup de manuscrits saisis au domicile des émigrés et des condamnés; mais la plupart étaient modernes et sans valeur. On apporta, d'ailleurs, certains ménagements à puiser à cette source, et dès l'année 1797, peut-être même 1796, le droit de la nation sur les livres des émigrés et des condamnés était sérieusement mis en question. Le 12 mai 1797, quand le Conseil des Anciens délibérait sur la destination à donner aux volumes entassés dans les dépôts littéraires, Marmontel ne craignait pas de faire entendre ces touchantes paroles :

Eh quoi ! dans un naufrage où tant de malheureux ont péri, où tant d'autres luttent encore contre les flots qui les repoussent du rivage; tandis qu'il en aborde tous les jours quelques-uns, et que nous avons l'espérance d'en voir sauver un plus grand nombre : y auroit-il de l'humanité à ériger en loi la dispersion de leurs débris?

Parmi les manuscrits qui furent ainsi rendus à leurs légitimes propriétaires, on peut distinguer ceux de la famille Rosambo et ceux de la famille Salignac de la Mothe Fénelon. Les manuscrits de la famille Rosambo étaient en général fort anciens[1]; ils venaient de la fameuse bibliothèque des Pithou; une partie en a été vendue en 1837 avec les livres de la duchesse de Berry[2]. Ceux de la famille Salignac étaient modernes; mais on comprendra quelle en était la valeur, quand on saura que la collection renfermait les papiers du célèbre archevêque de Cambrai.

[1] Voy. les notes de D. Poirier, ms. français 20844, fol. 85 et suiv.

[2] Il est bon de résumer ici en deux mots l'histoire des manuscrits des Pithou, ces bibliophiles dont Scaliger disait : « Les Pithoux sentoient les « bons livres d'aussi loin que les chiens un os, ou le « chat une souris. » (*Scaligeriana*, ms. français 2388, p. 310.)

Le membre le plus illustre de cette famille, Pierre Pithou, né en 1539, mort en 1596, recueillit beaucoup d'excellents manuscrits, dont les uns furent acquis par Jacques Auguste de Thou, et sont arrivés à la Bibliothèque du roi par l'intermédiaire de Colbert; les autres échurent à François, frère de Pierre, qui les légua, en 1617, au collége de Troyes, d'où ils sont passés la plupart dans la bibliothèque de Troyes, quelques-uns à la Bibliothèque nationale, plusieurs à la Faculté de médecine de Montpellier.

Un certain nombre de manuscrits restèrent dans la famille Pithou après la mort de Pierre et de François. Le ministre Le Peletier en acheta beaucoup de Pierre Pithou, mort en 1687, et de l'avocat Desmares (le même sans doute que François Desmares, président au Parlement). — Au XVIIIe siècle, nous en trouvons une collection assez considérable dans le cabinet de Desmarets de Pasly (ms. latin 10395, fol. 135). — Ceux du ministre Le Peletier sont ceux qui ont été séquestrés pendant la Révolution, et dont plusieurs ont été vendus en 1837 avec la bibliothèque de la duchesse de Berry.

Sur la bibliothèque des Pithou, voy. Boivin, *P. Pithœi vita*, Paris, 1715, in-4°; et Grosley, *Vie de P. Pithou*, Paris, 1756, in-12.

Ces papiers remplissaient plusieurs boîtes et deux grandes caisses, lorsque D. Poirier en prit connaissance. Le classement n'en était pas encore terminé quand ils furent restitués à la famille. La mesure était trop juste pour n'être pas approuvée par D. Poirier; il crut cependant que l'importance de ces manuscrits devait être signalée à ses collègues du Conseil de conservation, et il leur proposa d'exprimer le vœu que la Nation fît l'acquisition en bloc des manuscrits qu'il avait examinés. Il croyait qu'on pourrait les avoir pour 6,000 francs : «dans des temps plus favorables, ajoutait-il, la République recueillerait aisément le fruit de ses avances par une édition soignée des œuvres choisies de Fénelon[1].»

Les confiscations prononcées contre les émigrés et les condamnés ne firent donc pas entrer à la Bibliothèque nationale beaucoup de manuscrits précieux; les seules collections dont elle ait profité et qui méritent d'être citées se réduisent à sept ou huit :

1° *La collection de Bertin.* — Elle se faisait remarquer par des livres et des dessins chinois, que le département des manuscrits reçut en mars 1796.

2° *La collection de Castries.* — En 1794, Grégoire dénonçait comme accapareur l'émigré Castries, qui avait dû dépenser plusieurs millions pour réunir plus de vingt mille pièces dans son cabinet[2]. Ce que la Bibliothèque en a retiré se réduit à des papiers modernes, relatifs en grande partie à l'administration de Montpellier pendant le XVIIIe siècle (mss. franç. 7507-7514).

3° *La collection de Colbert.* — Elle renfermait, entre autres manuscrits, les volumes dans lesquels on avait relié, en 1747[3], la plupart des lettres reçues par le grand Colbert depuis 1656 jusqu'en 1677.

4° *La collection de Gilbert de Voisins.* — Là étaient beaucoup de manuscrits qui, pour une notable partie, avaient été donnés à Gilbert de Voisins par la marquise de Vielbourg[4]. La Bibliothèque n'en a recueilli qu'un petit nombre.

5° *La collection de Kerbœuf.* — Elle a fourni quelques manuscrits de Huet, et notamment deux volumes de lettres latines (fonds latin, n°s 11432 et 11433).

6° *La collection de Maubec.* — Les vicissitudes en ont été soigneusement retra-

[1] Ms. français 20843, fol. 130-132. — Ces manuscrits de Fénelon paraissent être passés dans la bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice.

[2] *Rapport sur la bibliographie*, p. 4.

[3] «Le 7 mars 1747, payé à Pasquin, à compte «des volumes des lettres de M. Colbert, qu'il relie «en velin vert à 2 l. le volume, 60 livres.» (Journal de la dépense de M. de Seignelay, 1732-1747. Nouv. acq. franç. 3112.)

[4] Ms. franç. 20843, fol. 132 *quater* et suiv.

cées par M. Auguste Bernard [1], dont je résumerai brièvement le travail. Laurent Planelli de La Valette, né en 1644, mort en 1718, avait recueilli dans son cabinet [2], à Lyon, beaucoup de manuscrits relatifs à l'histoire du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais, de la Dombes et de la Bresse; il s'était procuré les ouvrages inédits ou les papiers de Pierre Bullioud, de Guichenon, de De la Mure et de Louvet. Laurent Planelli de Maubec, né en 1707, mort en 1792, augmenta la collection fondée par son grand-père. Il la transféra, vers 1766, dans son château de Thorigny près Sens; peu de temps après, il en fit porter une notable partie dans son hôtel de Paris. Le tout fut confisqué en 1794. La plupart des manuscrits trouvés à Paris arrivèrent à la Bibliothèque nationale; les manuscrits laissés au château de Thorigny furent portés à Sens et de là à Auxerre; ils sont aujourd'hui dispersés : les uns à Auxerre, les autres à Montpellier, plusieurs à Lyon, à Montbrison et à Turin.

7° *La collection de Turgot.* — On y remarquait des documents assez abondants sur l'administration des colonies.

Une mention spéciale doit être réservée au fonds de Condé, qui, après un séjour de plus de quinze ans à la Bibliothèque, fut rendu au prince de Condé en 1815 [3], et qui appartient aujourd'hui à M. le duc d'Aumale. Ce fonds pouvait être comparé aux plus belles collections de manuscrits que la Révolution fit entrer à la Bibliothèque nationale. D'après le catalogue que nous en possédons [4], il se composait de 731 ouvrages, formant environ 1,260 volumes, la plupart reliés avec luxe. Les uns étaient d'anciens manuscrits français, qui avaient brillé dans les meilleures librairies princières ou seigneuriales du XIVe, du XVe et du XVIe siècle; les autres étaient remplis des documents les plus curieux pour l'histoire moderne, puisqu'ils renfermaient la correspondance des maisons de Montmorency et de Condé. Voici ce que Le Gallois [5] disait en 1680 de la bibliothèque du prince de Condé : « Cette bibliothèque est nombreuse, et contient grande quantité de manuscrits rares, grecs et latins. Elle fut dressée par feu Monseigneur le Prince, son père, qui étoit un des plus sçavans hommes de son temps. Et parce que Monseigneur le Prince a hérité d'une si noble qualité, il continue avec la même passion et les mêmes soins l'agrandissement de cette bibliothèque. »

[1] *Notice histor. sur la biblioth. La Valette*, Lyon, 1854, in-8° de 56 pages. Cette notice est complétée par plusieurs articles qui ont paru dans le *Cabinet histor.* année 1856, I, 113, 161, 241 et 275; année 1857, I, 216.

[2] Il est question de ce cabinet dans le *Voy. litt.* de D. Martène, I, 1, 233.

[3] Les manuscrits de Condé furent rendus une première fois au prince en 1814, et reportés à la Bibliothèque impériale le 28 avril 1815.

[4] Ce catalogue, qui forme deux volumes in-4°, est coté Catalogues 54, 1 et 54, 2.

[5] *Traitté des plus belles biblioth. de l'Europe*, p. 125.

II

MANUSCRITS TIRÉS DES BIBLIOTHÈQUES DES DÉPARTEMENTS

L'idée de faire venir à Paris, pour la Bibliothèque nationale, une partie des manuscrits confisqués dans les églises et dans les châteaux des départements, se produisit naturellement dès les premiers jours de la Révolution. Les décrets portant suppression des anciens établissements ecclésiastiques étaient à peine rendus que la Bibliothèque du roi recevait d'Auxerre une note sur divers morceaux qu'on trouvait utile de conserver pour l'histoire des siècles passés : « Dans la bibliothèque « du chapitre d'Auxerre, disait l'auteur de cette note, il y a un manuscrit intitulé « *Gesta pontificum Autissiodorensium*, lequel forme un volume in-folio; *ibidem*, « quelques manuscrits relatifs à la ville d'Auxerre et au comté d'Auxerre; à Notre- « Dame-la-Dor, la chronique manuscrite de Robert Aboland, autrement dit Saint- « Marien, in-folio; aux Bénédictins, les manuscrits de dom Viole, six volumes in- « folio. Peut-être ces choses seroient-elles précieuses à réunir à la Bibliothèque « du roi. » Aucune suite ne paraît avoir été donnée à cette ouverture. Mss. d'Auxerre.

Le 25 août 1790, le garde des manuscrits reçut trois beaux volumes tirés de la bibliothèque de Saint-Médard de Soissons : un évangéliaire en lettres d'or, attribué à Louis le Débonnaire (latin 8850), l'exemplaire de la Politique d'Aristote traduite par Nicole Oresme, qui avait appartenu à Jean, duc de Berry (franç. 9106), et une Histoire ecclésiastique d'Eusèbe (lat. 8961). Mss. de Soissons.

Nous avons vu que la Commission des monuments et les autres commissions qui la remplacèrent veillèrent sur les collections des départements pour en assurer la conservation. A plusieurs reprises, on y discuta des projets tendant à réunir à Paris les principaux manuscrits qui étaient tombés dans le domaine national sur les différents points de la République. Quelques-uns de ces projets reçurent un commencement d'exécution.

A la fin de l'année 1793, D. Poirier, au nom de la Commission des monuments, se rendit à Chartres pour y examiner les dépôts littéraires [1]. Il y choisit treize manuscrits d'une grande valeur, qui furent aussitôt remis à la Bibliothèque nationale. Mss. de Chartres.

1. Oribase en lettres onciales (lat. 10233).
2. Saint Hilaire en lettres onciales (lat. 8907).
3. Priscien du IXᵉ s. (lat. 10289).
4. Oribase en écriture lombardique du IXᵉ s. (lat. 9332).
5. Copie du Livre d'argent de Saint-Père.

[1] Les notes que D. Poirier rapporta de cette mission sont dans le ms. français 20842.

6. Évangéliaire du xe s. avec peintures (lat. 9386).
7. Leçons des épîtres, IXe s. (lat. 9452).
8. Euclide, XII s. (lat. 10257).
9, 10. Cartulaires du chapitre de Chartres cotés S1 et M (lat. 10095 et 10094).
11. Polyptyque du chapitre de Chartres coté Q (lat. 10097).
12. Formulaire du serment des affranchis, etc. (lat. 10099).
13. Évangile de saint Jean, en lettres onciales, du VIII s., très-petit format (lat. 10439).

En 1794, l'administration de Ville-Affranchie (Lyon) expédia à la Bibliothèque nationale une trentaine de manuscrits qui avaient appartenu au chapitre de Lyon, au collége de la même ville, au couvent des Cordeliers et à celui des Augustins. Le choix paraît avoir principalement porté sur des manuscrits à peintures[1]. En voici un état sommaire :

1. Office de Notre-Dame, in-8°, figures en camaïeu (lat. 10563).
2. Pèlerinage de la vie humaine (franç. 12466).
3. Histoire sacrée et profane, ms. du XVe s. copié à Marseille (franç. 9681).
4. La Bible en français (franç. 9685).
5. Roman de Philippe de Madien (franç. 12578).
6. Bible latine (lat. 10430).
7. Bible latine (lat. 10429?).
8. Apocalypse avec peintures (lat. 10474).
9. Homélies de S. Jean Chrysostome (lat. 8909).
10. Collection de canons (lat. 10740).
11. Lettres de Cicéron (lat. 10339).
12. Le «Platearius» en français (franç. 9137).
13. Traités faits entre les rois de France et les rois des Romains, d'Espagne, d'Angleterre, et les comtes de Flandre et du Hainaut (franç. 10433).
14. Le Séjour d'honneur, ms. du temps de Charles VIII (franç. 12783).
15. Tome II des Triomphes de Pétrarque (franç. 12424).
16. Office de la Vierge, XVe s. (lat. 10543).
17. Bible latine (lat. 10421?).
18. Livre de prières, XVIe s.
19. Heures.
20. Heures attribuées à Anne de Bretagne.
21. «Nova Apocalypsis» (lat. 9587).
22. Lettres de Sénèque (franç. 12235).
23. «Vision delectable por el Bachiller Alfonso de la Torre» (esp. 39).
24. Songe du Verger (franç. 12442?).
25. Concordance de la chronologie chinoise avec l'histoire des Occidentaux.
26, 27. Recueils historiques sur la Chine.
28. Livre de prières en turc et en arabe.

[1] La Commission temporaire des arts s'occupa de l'envoi de Lyon dans ses séances du 20 mars, du 24 avril et du 4 mai 1794 (Ms. français 20843, fol. 17 et suiv.).

29. Liturgies grecques (supplément grec, n. 177).
30. Évangiles (supplément grec, n. 175).

Ms. de S. Lupicin.

La Commission temporaire des arts, dans sa séance du 3 juillet 1794, demanda la réunion au dépôt national d'un manuscrit des Évangiles qui était appelé dans le Jura l'Apocalyse de Saint-Lupicin. Le 21 août, le conseil municipal de Laucone décida que le manuscrit serait envoyé à Paris[1].

Projet de centralisation des mss. à Paris.

Aucun des faits qui viennent d'être signalés ne paraît se rattacher à un principe général. Ce fut peut-être le 26 octobre 1794 que l'idée de faire venir en masse à Paris les manuscrits des départements se fit jour pour la première fois. La Commission des arts délibérait sur la disposition du local provisoire qui devait recevoir à Paris les manuscrits des établissements religieux, ainsi que ceux des émigrés et des condamnés. Dans le cours de la discussion, un membre fit observer qu'il ne suffisait pas d'avoir un emplacement propre à contenir les manuscrits qui existaient à Paris : « Les départements, disait-il, possèdent, sans profit pour eux, « quantité de richesses de ce genre, qui devront être transportées dans le dépôt « central[2]. » C'était sans doute en vue de la centralisation projetée que, le 31 octobre 1794, la Commission des arts fit écrire à Grasse au sujet des manuscrits des troubadours de Lérins, et à Carpentras au sujet des manuscrits de Peiresc[3]. Le 24 janvier 1795, elle délibéra sur les manuscrits de Séguier de Nîmes[4]. Le 3 février 1795, elle invita le Comité d'instruction publique à s'occuper de la création à Paris d'une collection de chartes anciennes, dans laquelle devait trouver place une bulle de Benoît III, écrite sur papyrus et conservée à Amiens[5]. Le 20 août 1795, l'administration de Tours, sur la demande du Comité d'instruction publique, envoya à Paris un commentaire de Jean « de Segarellis, » qui venait de la bibliothèque de Saint-Gatien[6]. Le 10 avril 1797, le ministre de l'intérieur transmit le diptyque de l'église de Bourges (ms. latin 9861).

Le ministre de l'intérieur accueillit les idées de centralisation qui avaient fini par prévaloir dans le sein de la Commission temporaire des arts. Je citerai dans un instant la circulaire qu'il écrivit, le 11 décembre 1798, pour demander tous les cartulaires des établissements religieux. Le 22 janvier 1797, il annonça aux conservateurs de la Bibliothèque nationale qu'il avait remis à Barras quatre volumes des Mémoires du cardinal de Retz. Ces manuscrits, qui venaient de l'abbaye de Moyen-Moutier et qui avaient été envoyés par l'administration du département

[1] Sur ce ms. aujourd'hui n° 9384 du fonds latin, voy. Martène, *Voyage litt.* I, 1, 175.

[2] Ms. français 20843, fol. 38.

[3] *Ibid.* fol. 20.

[4] *Ibid.* fol. 21.

[5] *Ibid.* fol. 16 et 21. — Cette bulle, n° 2008 des *Regesta* de Jaffé, forme aujourd'hui le n° 526 des mss. de la bibliothèque d'Amiens. Le *fac-simile* en a été publié par M. Champollion.

[6] C'est aujourd'hui notre ms. latin 10313 : j'ignore à quelle époque il est entré à la Bibliothèque.

des Vosges, étaient destinés à la Bibliothèque nationale[1] ; mais ils devaient d'abord être employés pour l'édition que préparaient les citoyens Réal et Bolot.

Le 24 avril 1799, le même ministre transmit le plus important des journaux de Pierre de Lestoile, le registre-journal du règne de Henri III (ms. franç. 6678), qui avait été trouvé dans l'abbaye de Saint-Acheul. Six autres volumes de Pierre de Lestoile, enlevés de la même abbaye, furent rachetés en 1824 par la Bibliothèque du roi (fonds franç. nos 10299-10304).

En novembre 1802, le bibliothécaire de Metz, conformément aux instructions spéciales qu'il avait reçues du ministère de l'intérieur, envoya seize manuscrits, remarquables par leur antiquité et surtout par le luxe de leurs couvertures[2].

1. Évangiles du IXe s. (lat. 8849).
2. Évangiles du VIIIe ou IXe s. (lat. 9383).
3. Évangiles du Xe s. (lat. 9388).
4. Évangiles du Xe s. (lat. 9390).
5. Évangiles du XIe s. (lat. 9393).
6. Évangiles du XIe s. (lat. 9394).
7. Évangiles du XIIe s. (lat. 9395).
8. Sacramentaire du IXe s. (lat. 9428).
9. Évangéliaire du XIe s. (lat. 10515).
10. Missel du XVIe s. (lat. 9446).
11. Bible du XIIIe s. (lat. 10431).
12. Heures du XVe s. (lat. 10533).
13. Saint Augustin, du XVe s. (lat. 9545).
14. Évangéliaire du XIIIe s. (lat. 9456).
15. Évangiles du XIe s. (lat. 10438).
16. Évangiles du XIe s. (lat. 9391).

Vers le mois de juin 1803, le ministre communiqua aux conservateurs de la Bibliothèque nationale un catalogue des manuscrits de Corbie, qui avaient été mis en ordre à Amiens par Levrier; il les invitait à faire un choix d'après ce catalogue. L'administration nota une soixantaine d'articles, qui lui furent expédiés au mois d'août suivant[3].

A la même époque se place l'arrivée d'environ 214 volumes manuscrits qui avaient appartenu à l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne[4].

[1] Ce sont aujourd'hui les nos 10325-10328 du fonds français. Voyez la notice de M. Feillet, en tête de son édition des *Œuvres du cardinal de Retz*, I. 33 et suiv.

[2] Voy. le ms. lat. 17173, fol. 269. Conf. Clercx, *Catal. des mss. relatifs à l'hist. de Metz*, p. 3-7. Sur d'autres manuscrits de Metz conservés à la Bibl. nat. voy. t. I, p. 448. — Le ms. latin 1223 est un pontifical de l'église de Metz.

[3] Voyez ci-après, p. 104, le chap. XII. — Les mss. de Corbie, envoyés d'Amiens en 1803, sont compris dans la sixième série du fonds latin et dans la quatrième série du fonds français.

[4] Ces mss. font aujourd'hui partie de la sixième série du fonds latin et de la quatrième série du fonds français. (Voy. ci-après, p. 264).

Mss. de Sens.

Le 28 avril 1804, furent remis à la Bibliothèque cinq manuscrits qui étaient envoyés de Sens :

1. «Petri Rigæ Aurora» (lat. 10322).
2. Gilles de Rome (lat. 10207).
3. Saint Grégoire, etc. (lat. 9562).
4. Interprétation des noms hébraïques (lat. 10442).
5. «Liber Boetii : in communi dividendo judicio. Commentaria in verba : Egredimini filiæ «Syon.» Parch. in-quarto.

Un très-ancien manuscrit des ouvrages de saint Eucher, tiré de la bibliothèque de Saint-Claude, avait été porté au Corps législatif. Il fut transféré à la Bibliothèque nationale, le 22 novembre 1804 (lat. 9550).

Mission de Chardon de la Rochette et de Prunelle.

A côté de ces faits isolés, je dois mentionner une mesure générale, qui, pour n'avoir été appliquée que sur une petite échelle, n'en produisit pas moins des résultats considérables. Dans une séance du Conseil de conservation des objets de sciences et d'arts, Chardon de la Rochette, ayant à faire un rapport sur les manuscrits de Bouhier et de La Monnoye, demanda formellement la translation à Paris des manuscrits importants qui étaient dans les bibliothèques des départements et la nomination de commissaires chargés de déterminer les volumes dignes de cet honneur :

Il s'agit, disait-il, de statuer promptement sur l'immensité des richesses littéraires répandues dans les divers départements. Troyes recèle, outre la bibliothèque de Bouhier, les manuscrits, les livres apostillés de la main des Pithou; Orléans, la bibliothèque de Prousteau, dans laquelle avoit été versée celle de Henry de Valois, dont tous les livres sont couverts de notes de ce savant laborieux. Carpentras possède la bibliothèque la plus riche en manuscrits qui existe dans nos anciens départements; Rheims, les nombreux manuscrits de la ci-devant abbaye de Saint-Remi. Les départements réunis offrent une collection abondante de manuscrits, de premières impressions, de livres de critique et de philologie, dont nos bibliothèques, sans en excepter la Nationale, sont si pauvres. Si chaque département veut retenir celles de ses richesses qui ne sont pour lui qu'un luxe vain et ambitieux, elles resteront vouées à l'obscurité, à l'inutilité; elles n'auront fait qu'échanger leur tombeau. Si, au contraire, ces richesses sont réunies dans la commune, que j'ai déjà appelée la commune centrale des sciences et des arts, parce qu'elle sera toujours le foyer des lumières, le point unique où les savants pourront se réunir, en nombre, de toutes les parties de la république, se communiquer leurs idées, leurs projets, et, par conséquent, les rectifier et surtout les améliorer, elles seront rendues à leur destination première, à l'utilité publique.....

Il reste au Conseil à examiner une question non moins importante que la première. Si le ministre se détermine à réunir à Paris les trésors scientifiques et littéraires ensevelis dans les départements, se fiera-t-on aux catalogues envoyés par les conservateurs? Enverra-t-on des commissaires? Le premier parti seroit sans doute le plus expéditif; mais le Conseil ne peut ignorer que la plus grande partie des conservateurs des dépôts littéraires dans les départements n'a point mesuré ses forces à l'énormité du fardeau qu'on lui a ou plutôt qu'il s'est imposé. Il

est vrai que les connaissances indispensables pour un travail aussi important sont devenues tous les jours plus rares, et qu'il faut tenir compte à ces conservateurs de la bonne volonté qu'ils ont manifestée et surtout prouvée; mais le Conseil doit prévenir les abus nés et à naître d'un ordre de choses aussi vicieux. J'exhorte donc le Conseil à examiner dans sa sagesse s'il ne conviendroit pas d'inviter le ministre à envoyer dans les départements des commissaires qui réunissent à un patriotisme sûr la connoissance du matériel des manuscrits et celle de la langue dans laquelle ils sont écrits.

J'invite encore le Conseil à examiner s'il ne faudroit point donner à ces commissaires, dans la supposition où le ministre les croiroit nécessaires, une mission spéciale pour acheter les manuscrits enlevés des monastères, des bibliothèques publiques et particulières, dont une partie sans doute appartient originairement à la Nation, mais dont les traces de propriété sont perdues. J'appuye d'autant plus sur cette dernière proposition que, depuis le commencement de la Révolution, et surtout depuis la suppression des ordres religieux, j'ai vu s'écouler une infinité de manuscrits précieux, que je n'ai pu retenir, parce que je n'avois point de mission pour cela; ni acheter, parce que mes facultés ne me le permettent pas[1].

La proposition de Chardon de la Rochette avait été prise en considération, et, le 2 août 1801, il était lui-même chargé d'examiner les dépôts littéraires des départements, d'y faire un relevé des manuscrits, des incunables, des livres rares ou précieux, et de recueillir tous les renseignements à l'aide desquels les richesses bibliographiques amoncelées dans les dépôts provisoires pourraient être réparties entre les divers établissements de la république[2].

Troyes.

En vertu de ce mandat, Chardon de la Rochette, accompagné de Prunelle, vint à Troyes au commencement de l'année 1804. Les deux commissaires choisirent pour la Bibliothèque nationale : le premier, 147 volumes manuscrits, plus 25 cartons et une liasse; le second, 328 manuscrits. Ce dernier lot fut détourné de la destination qui lui avait été primitivement assignée : il fut envoyé à l'école de médecine de Montpellier[3]. Le ministre n'attribua à la Bibliothèque nationale que les articles choisis par Chardon de la Rochette[4]; mais un détournement considérable fut commis entre le jour où la remise des manuscrits fut faite par le bibliothécaire du département de l'Aube (sans doute le 23 mai 1804) et le jour où ils furent reçus à la Bibliothèque nationale, le 7 juillet 1804. La Bibliothèque

[1] Une copie de ce rapport est reliée en tête du ms. latin 17012.

[2] La circulaire par laquelle le ministre accrédita Chardon de la Rochette près des préfets et des sous-préfets, avec les instructions indiquant le but de sa mission, a été publiée par M. Paris, dans le *Cabinet historique*, II, 1, 106 et 107. (Voyez le tome II du *Catal. général des mss. des bibl. des départ.*) Il y a aussi des détails intéressants sur la mission de Chardon de la Rochette dans l'opuscule de M. Charles Anglada intitulé : *Notice sur la bibliothèque de la faculté de médecine de Montpellier*; Montpellier, 1859, in-8°.

[3] Le catalogue des manuscrits de l'école de médecine de Montpellier est compris dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements*, I, 281-477.

[4] Les mss. choisis par Chardon de la Rochette, après avoir formé à la Bibl. nat. ce qu'on appelait le fonds de Bouhier, sont maintenant dans la sixième série du fonds latin et dans la quatrième série du fonds français.

a successivement recouvré quelques-uns des volumes dont elle avait été frustrée : le 29 juin 1815, le département des manuscrits reçut vingt volumes provenus de la bibliothèque de Troyes, «lesquels avaient été trouvés dans la bibliothèque de «Chardon de la Rochette;» il se fit livrer, en septembre 1831, la correspondance de Bouhier, que Prunelle avait jusqu'alors gardée par devers lui; enfin il se fit restituer plusieurs pièces importantes, en 1856, lors de la vente du cabinet de Parison. Mais il est loin d'avoir recouvré tout ce qui lui appartenait légitimement. Sans parler des pièces extraites de portefeuilles dont le contenu ne peut être qu'imparfaitement déterminé, on remarque, sur l'inventaire des manuscrits choisis à Troyes par Chardon de la Rochette, une quarantaine de volumes, la plupart précieux, dont la Bibliothèque n'est jamais entrée en possession.

De Troyes, Chardon de la Rochette paraît s'être rendu à Dijon. Il n'y mit en réserve qu'une quinzaine de manuscrits; la Bibliothèque nationale les reçut le 31 octobre 1804 : Mss. de Dijon

1. Essai sur la fortification.
2. Commentaire sur la Consolation de Boèce (lat. 9323).
3. Étymologies d'Isidore (lat. 10292).
4. Notes sur Nonius (lat. 11272).
5. «Petri Rigæ Aurora» (lat. 10321).
6. Traités d'arithmétique et de médecine (lat. 10251).
7. Traités de médecine (lat. 11218).
8. Lettres à Jean, cardinal du Bellay.
9. Correspondance de Nicaise (franç. 9359-9363).
10. Traité des poisons (lat. 11230).
11. «Tacuinus» (lat. 9333).

En 1805, Chardon de la Rochette se rendit à Nîmes, où il était attiré par la réputation des manuscrits épigraphiques de Séguier[1]. La ville de Nîmes semblait attacher une certaine importance aux collections qu'elle devait à la libéralité d'un de ses plus illustres enfants, et elle avait fait la sourde oreille la première fois qu'on lui avait parlé de faire venir à Paris les Tables d'inscriptions que Séguier avait préparées avec tant de zèle et d'érudition. Mais, quand Chardon de la Rochette eut vu dans quel état d'abandon les Nîmois laissaient leurs manuscrits, il ne désespéra pas d'enlever le trésor qu'il convoitait. Il était depuis un mois à Nîmes qu'il n'avait encore vu personne à la bibliothèque les jours d'ouverture[2]. L'in- Mss. de Nîmes.

[1] Sur Jean-François Séguier, né en 1703 et mort en 1784, voyez le *Discours prononcé à la distribution des prix du lycée de Nîmes, le 10 août 1857*, par M. Gaston Boissier; Nîmes, 1857, in-8° de 66 pages. — Plusieurs lettres de Chardon de la Rochette, adressées à Barbier en 1805, nous ont révélé les particularités relatives à la mission de Chardon de la Rochette à Nîmes; elles ont été publiées par M. Louis Paris dans *le Cabinet historique*, II, 1, 164-172. Voyez encore une lettre de Chardon de la Rochette, en date du 30 vendémiaire an XIV, conservée dans le ms. français 501 des Nouvelles acquisitions, fol. 84.

[2] *Cabinet histor.* II, 1, 166.

souciance littéraire des populations du Midi lui parut telle, que le 5 septembre 1805 il écrivait de Nîmes à son ami Barbier : « Tout le monde y mange, « y digère, y dort bien, et voilà tout ce qu'il faut à ces bonnes gens[1]. » En effet, les bonnes gens de Nîmes ne résistèrent pas aux réclamations du ministre de l'intérieur, et le 20 septembre 1805 ils livrèrent huit volumes de Séguier, qui sont aujourd'hui classés au département des manuscrits sous les nos 16929-16935 du fonds latin[2].

Mss. de Carpentr.

C'est peut-être aussi à la mission de Chardon de la Rochette que nous sommes redevables d'une notable partie de la correspondance de Peiresc[3]. Ce qui est certain, c'est que Chardon de la Rochette voulait demander une autorisation ministérielle « pour faire enlever de la bibliothèque de Carpentras les manuscrits de « Peiresc (114 volumes grand in-folio) et ceux de Cotelier (42 volumes de « tout format). » Il trouvait ridicule « de voir la plus belle et la plus riche biblio- « thèque du Midi enfouie dans un méchant trou, où elle est parfaitement inu- « tile[4]. » Celui qui portait un jugement aussi sévère dut en reconnaître l'injustice quand il vit avec quelle vivacité les habitants de Carpentras combattirent les mesures spoliatrices dont ils étaient menacés. Aussi renonça-t-on au projet d'enlever en bloc les manuscrits de Peiresc : ils sont restés à Carpentras, et l'on doit s'en applaudir, puisqu'ils y sont conservés avec soin et qu'ils ont été fort exactement décrits dans le catalogue composé par M. Lambert et publié aux frais de la ville en 1862[5].

III.

MANUSCRITS TIRÉS DES CABINETS GÉNÉALOGIQUES. — COLLECTION DES CLAIRAMBAULT.

Je n'ai parlé jusqu'à présent que des bibliothèques proprement dites. On n'en peut pas séparer les cabinets généalogiques. La nature des documents renfermés dans ces collections, et surtout l'usage qu'on en avait fait, devaient attirer les foudres révolutionnaires. On le comprit si bien à la Bibliothèque nationale que, pour éloigner le péril, on ferma rigoureusement le Cabinet des titres. Les pièces qui y donnaient accès furent remplies de volumes et de cartons entassés les uns

[1] *Le Cabinet hist.* II, I, 169.

[2] Sur ces mss. voyez une lettre de Chardon de la Rochette, publiée dans le *Magasin encyclopédique,* an. 1805, VI, 349, et reproduite dans le *Cabinet histor.* II, I, 172.

[3] Fonds français 9535-9544. Il existe un catalogue détaillé des six premiers volumes de cette collection. — Ce qui porterait à croire que la correspondance de Peiresc est de plus ancien temps à la Bibliothèque, c'est que Leprince y fait peut-être allusion quand il parle, p. 223 et 224, d'un « recueil de plus de 80 vol. in-folio et in-quarto de « lettres originales de plusieurs hommes illustres « dans les lettres. »

[4] Lettre de Chardon de la Rochette à Barbier, du 23 mars 1805, dans *le Cabinet histor.* II, I, 166.

[5] *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras.* Carpentras, 1862, 3 vol. in-8°.

sur les autres, de manière à former de vraies barricades. Ces précautions firent oublier le Cabinet des titres, qu'on retrouva parfaitement intact quand des temps meilleurs permirent de le rouvrir sans danger.

Un autre cabinet généalogique, celui des ordres du roi, fut moins heureux. C'était l'œuvre des deux Clairambault, qui pendant près d'un siècle n'avaient rien épargné pour y réunir une admirable collection de pièces, aussi utiles pour l'histoire générale de France que pour l'histoire particulière des familles. Cabinet de Clairambault.

Pierre Clairambault, né en 1651, travailla longtemps dans les bureaux de Colbert, de Seignelay, de Pontchartrain et de Maurepas. Il sut faire marcher de front les occupations administratives et les travaux historiques.

Les maîtres à qui Louis XIV avait confié l'éducation de son fils et de ses petits-fils eurent toujours à se louer du concours que leur prêta Clairambault, et les compilations qu'il a entreprises pour l'instruction des princes témoignent hautement de son zèle à remplir l'honorable mission dont il était chargé[1].

Deux arrêts du Conseil, en date du 10 avril et du 12 juin 1683, lui prescrivirent de rassembler tous les jugements de confirmation et de condamnation de noblesse, avec les inventaires de productions, armes, généalogies et autres papiers concernant le même fait, pour dresser le catalogue général de la noblesse du royaume ordonné par la déclaration du roi du 8 février 1661 et par plusieurs arrêts du Conseil, notamment par celui du 22 mars 1666, lequel catalogue devait être déposé à la Bibliothèque du roi[2]. On mit alors entre les mains de Pierre Clairambault une énorme quantité de documents généalogiques[3], dont il ne se dessaisit jamais, malgré les réclamations que Pierre Louis d'Hozier, en sa qualité de juge d'armes, éleva en 1733, et qui furent renouvelées à plusieurs reprises[4].

Les recherches généalogiques de Pierre Clairambault et les recueils qu'il avait exécutés pour l'instruction des princes le désignèrent, en 1698, au choix de Louis XIV pour occuper la place de généalogiste des ordres du roi, vacante par

[1] Voy. ci-après, p. 20. — En 1693, Louis XIV chargea Pierre Clairambault d'instruire le duc de Bourgogne de la naissance des personnes qui approchaient de la cour; Mélanges de Clairambault, 679, fol. 65.

[2] Cabinet des titres, 1re série des originaux, au mot *Clairambault*. Le texte de la déclaration du 8 février 1661 et celui de l'arrêt du 22 mars 1666 ont été insérés dans l'*Abrégé chronologique d'édits, déclarations, réglements, arrêts et lettres patentes concernant le fait de noblesse*, par Chérin.

[3] Dès l'année 1682 Clairambault travaillait sur les recherches de noblesse. On lit dans un mémoire de Baluze pour l'année 1682 : «Pour le port de deux balles de papiers concernant la noblesse envoyez par M. de Ris, 56 l. 15 s. 6 d..... «Pour cent six portefeuilles employez aux mémoires de la recherche de la noblesse, remboursé à M. Clairambault le jeune la somme de 159 livres.» (Collection Baluze, 100, fol. 159 v°.) — Baluze ayant annoncé à Colbert, le 7 juillet 1682, l'arrivée d'un ballot de titres envoyés par l'intendant de Guyenne, le ministre répondit d'abord par cette note : «Il faut que ce soit des pièces concernant la recherche de la noblesse; en cas que cela soit, il faut les donner à Clerambaud.» (Collection Baluze, 362, fol. 265.)

[4] Mélanges de Clairambault, 679, fol. 53.

la démission de Joseph-Antoine Cotignon, sieur de Chauvry. Voici un passage des lettres de provision, qui sont datées du 26 août 1698 :

Nous avons jetté les yeux, dit le roi, sur nostre cher et bien-amé Pierre Clairambault, escuier, tant en considération de l'entière connoissance qu'il a de l'histoire des grandes familles du royaume, des amples et curieux recueils qu'il en a rassemblez, ainsy que de tout ce qui s'est passé à l'occasion des dits ordres depuis leur institution, que pour les recherches qu'il a cy-devant faites sur l'histoire de France pour servir aux études de nostre très-cher et amé fils le Dauphin, et de ce qu'actuellement il travaille pour le mesme sujet pour nos très-chers et très-amez petits-fils les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry[1].

Plus tard, Pierre Clairambault fut chargé de classer et d'inventorier les collections de Gaignières et de d'Hozier qui venaient d'être acquises pour la Bibliothèque du roi[2].

Il n'est pas une de ces commissions qui n'ait été pour Clairambault l'occasion d'enrichir son propre cabinet. Que de pièces originales il a tirées des bureaux des ministres auprès desquels il avait un poste de confiance! Quelle dîme il a prélevée sur les collections de Gaignières[3]! De tous côtés il se faisait vendre ou donner des parchemins et des papiers qui passaient pour inutiles et dont il savait tirer un merveilleux parti. Il hérita des papiers de Jean Le Laboureur, mort en 1675, et de ceux de l'abbé Joachim Le Grand, mort en 1733[4].

Il excellait à ranger les documents dont il était le maître. Tous ses recueils se faisaient remarquer par l'abondance des matériaux, par la méthode qui en avait dirigé le classement et par les tables qui abrégeaient les recherches.

Un de ses premiers essais porta sur les documents authentiques relatifs à l'histoire de France pendant le XVIe et le XVIIe siècle. Il entreprit cette compilation en vue des études du dauphin. Dans le principe elle devait se borner à des extraits pris dans les manuscrits de la Bibliothèque du roi; elle finit par se composer de cent quarante et un volumes in-folio[5], dans lesquels les copies et les extraits sont accompagnés de pièces imprimées et de beaucoup de documents originaux, dont les uns venaient de la famille de Guise, les autres de la maison de Brienne; le compilateur en avait puisé un grand nombre dans le cabinet de Pontchartrain, et à cette occasion il a pris le soin de nous avertir[6] que les papiers du ministère de Paul Phelipeaux, seigneur de Pontchartrain (1610-1621), trouvés chez M. Phelipeaux, son petit-fils, intendant de Paris, furent remis au chancelier, puis rangés par ordre chronologique en cent cinquante volumes ou portefeuilles in-folio, et donnés plus tard au marquis de La Vrillière.

(1) Collection Clairambault, volume coté Ordre du S. Esprit, 1. fol. 6.

(2) Voy. t. I, p. 354 et 358.

(3) Voy. t. I, p. 355.

(4) Des papiers de ces deux savants sont dispersés dans divers recueils de Clairambault.

(5) Nos 24 à 165 des Mélanges de Clairambault.

(6) Note placée en tête du vol. 88 des Mélanges.

En 1689, Clairambault achevait pour les ducs et pairs un recueil qui est passé aux Archives nationales[1], et soumettait à Seignelay le projet d'une collection de traités et de négociations, dont la table remplit deux volumes in-folio[2].

Le travail auquel il s'adonna avec le plus d'ardeur eut pour objet l'histoire de l'ordre du Saint-Esprit. Le plan qu'il s'était tracé mérite d'être mis en lumière[3] :

PROJET DE MON RECUEIL DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT.

Rassembler tout ce qui a esté projetté et escrit sur l'établissement de l'ordre du Saint-Esprit avant la datte des statuts du mois de décembre 1578.

Les premiers statuts imprimez, et tous les autres aussy imprimez depuis, à mesure que l'on y a fait des changemens et additions, et les placer dans l'année qu'ils auront esté imprimez pour l'Ordre. Éviter ceux qui ont esté imprimez sans l'authorité de l'Ordre, et qui ne peuvent pas faire foy.

Essayer de trouver les délibérations et assemblées faites en 1578 et jusqu'au 29 décembre 1579, que commence le registre tenu par M. de l'Aubespine-Verderonne, premier greffier, et qui ne fut pourveu de sa charge que dans ce temps-là, c'est-à-dire un an après l'establissement de l'Ordre.

Les privilèges, délibérations, promotions et autres expéditions, et à la fin de chaque année le compte ou l'extrait du compte rendu par le grand trésorier.

Les desseins des sceaux, argenterie et ornemens apartenans à l'Ordre; les habits des chevaliers et officiers, et les cérémonies.

Les portraits des souverains grans maistres; en mettre un au commencement de chaque année ou promotion; faire en sorte qu'il soit de l'âge et du temps de la promotion.

Raporter, pour chacun des cardinaux, prélats, chevaliers et officiers, son portrait, ses armes, sa preuve, ses seize quartiers, et les armes des seize familles qui les composent; un abrégé de sa vie ou de ses emplois, autant qu'on pourra les avoir, son tombeau s'il en a, la généalogie de sa maison en table, dans laquelle on joindra quelques portraits de la famille, quand on pourra en trouver de gravez ou de dessinez. La généalogie ne sera conforme à la preuve qu'autant que la preuve sera certaine.

Le tout sera distribué par ordre d'années et de promotions.

Il faudra faire un inventaire général du contenu dans ce recueil, avec des tables des matières et des noms, et joindre à cette dernière l'explication de toutes les armes des maisons qui entreront dans ce recueil.

Je crois qu'il conviendroit de mettre à la teste un traitté de la qualité de chevalier, pour venir ensuitte à l'origine et à l'establissement des ordres de chevalerie.

On croirait volontiers qu'un plan aussi vaste devait toujours rester à l'état de projet; mais Clairambault, non content de remplir tous les articles de son programme, ajouta à la plupart des chapitres les documents les plus curieux et les plus variés sur les familles des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit.

[1] KK. 592-601. Voyez *Inventaire sommaire des fonds conservés aux Archives nationales*, col. 90.

[2] Mélanges de Clairambault, vol. 361 et 362. Voyez la lettre du 8 octobre 1689, qui est en tête du volume 361.

[3] Collection Clairambault, volume coté Ordre du S. Esprit, 1, fol. 8.

Dans sa vieillesse, il donna ses soins à la composition de «son testament :» il appelait ainsi une table alphabétique, d'une prodigieuse étendue, qui résumait, pour ainsi dire, les travaux de sa vie entière. Il y renvoyait aux pièces de son cabinet, et à beaucoup de recueils imprimés ou manuscrits, dont il s'était procuré le dépouillement. C'était une véritable encyclopédie de l'histoire de France. La perte ne saurait en être assez regrettée.

A l'âge de quatre-vingt-quatre ans, Pierre Clairambault conservait assez d'activité et de mémoire pour diriger un travail considérable que le comte de Maurepas lui avait demandé[1]. Il fit choisir, classer et copier des milliers de chansons qui, reliées en quarante-quatre volumes, ont formé ce Chansonnier de Maurepas, si cher aux amis du scandale, mais que les plus graves historiens ne dédaignent pas de consulter, comme un écho de l'opinion publique au XVIIe et au XVIIIe siècle[2].

Pierre Clairambault s'était attaché un neveu, Nicolas-Paschal Clairambault, né en 1678, qu'il avait fait pourvoir en survivance de la charge de généalogiste des ordres du roi. Il fit rendre, le 11 mai 1728, un arrêt du Conseil qui autorisait le jeune Clairambault à travailler officiellement au catalogue général de la noblesse prescrit depuis 1661; l'arrêt rappelle que Nicolas-Paschal Clairambault était pourvu en survivance depuis douze ans de la charge de généalogiste des Ordres, et qu'il avait été formé de longue main à ces travaux par son oncle[3]. Pierre Clairambault pouvait donc espérer que son neveu marcherait sur ses traces; il n'en crut pas moins nécessaire de prendre des mesures pour assurer la conservation d'un cabinet qu'il était si fier d'avoir créé de toutes pièces. Par un testament, en date du 13 avril 1739, il ordonna que son cabinet fût conservé sans aucune distraction : il espérait que, dans le cas où la charge de généalogiste des Ordres du roi viendrait à sortir de sa famille, l'ordre du Saint-Esprit accorderait à ses héritiers une récompense proportionnée à la valeur des collections; autrement, tous les manuscrits devaient être portés à la Bibliothèque du roi, moyennant le payement d'une indemnité dont le chiffre était laissé à l'appréciation de Sa Majesté.

Pierre Clairambault mourut le 14 janvier 1740, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Nicolas-Paschal Clairambault, qui lui succéda, n'était point animé d'un bien grand zèle : il offrit, en 1753, de céder son cabinet à la Bibliothèque du roi. L'abbé Sallier, La Curne de Sainte-Palaye, Melot et l'abbé Lebeuf furent chargés d'en estimer la valeur. Le travail de ces experts ne fut pas tout à fait inutile : il put servir de base au marché, qui fut conclu deux ans après, en février 1755, entre Nicolas-Paschal Clairambault et l'ordre du Saint-Esprit. Clairambault céda tout le cabi-

[1] Mélanges de Clairambault, 679, fol. 160.

[2] Le Chansonnier de Maurepas, qui a figuré en 1803 sous le n° 3719 du *Catalogue des livres de M. Méon*, forme aujourd'hui les n°s 12616-12659 du fonds français. — Les matériaux qui ont servi à le composer, et dont beaucoup viennent de Gaignières, sont reliés dans les mss. 12676-12743 du même fonds.

[3] Cabinet des titres, 1re série des originaux, dossier *Clairambault*.

net pour une somme de 240,000 livres et une pension viagère de 3.000 livres[1]. Il quitta ses fonctions de généalogiste des Ordres le 19 décembre 1758, et fut remplacé par M. de Beaujon, qui se démit à son tour, le 2 avril 1772, en faveur de Bernard Chérin. Celui-ci mourut le 21 mai 1785. Edme-Joseph Berthier fut alors chargé d'exercer par intérim la charge de généalogiste des Ordres du roi; mais, dès le mois d'avril 1787, Louis-Nicolas-Hyacinthe Chérin était pourvu de la charge qu'avait occupée son père et qui devait bientôt s'éteindre en ses mains.

Suivant la vérification qui se fit le 11 juin 1755, le cabinet cédé par Clairambault renfermait : — 10 volumes concernant les ordres de chevalerie en général et celui de Saint-Michel en particulier; — 266 volumes concernant l'ordre du Saint-Esprit, avec deux volumes de tables; — 1,299 boîtes remplies de généalogies et de mémoires généalogiques, le tout rangé par ordre alphabétique; — 10 volumes marqués chacun par une pièce de blason et contenant des extraits de titres et des documents originaux de différentes espèces; — 55 volumes de généalogies; — 18 volumes marqués par des lettres de l'alphabet, renfermant principalement des règlements pour l'hôtel du roi, des testaments, des contrats de mariage, des traités, des comptes, etc.; — 12 volumes sur les anoblissements, les légitimations et les naturalisations; — 280 volumes de titres originaux; — 769 volumes de Mélanges; — 91 volumes sur la maison royale et les grands officiers de la couronne; — 300 volumes contenant des recherches de noblesse; — 26 volumes d'épitaphes; — 1 volume de généalogies italiennes; — 29 volumes de comptes des trésoriers du marc d'or, de 1603 à 1636; — 60 volumes de chansons, vaudevilles, etc.; — 11 portefeuilles et 3 boîtes remplies de pièces à classer[2]; — 1,955 jetons d'argent; — 162 portraits peints; — environ 3,700 livres imprimés. — Total : 3,250 volumes ou boîtes de documents, non compris les jetons, les tableaux et les imprimés, ni même la table générale qui remplissait un grand nombre de boîtes.

Les successeurs des Clairambault eurent le bon esprit de ne rien changer au classement du cabinet dont ils avaient l'administration. Ils se bornèrent à faire des additions dans plusieurs séries[3].

Au moment de la Révolution, le Cabinet des Ordres se trouvait donc à peu près tel que Pierre Clairambault l'avait constitué à la fin du XVIIe et dans la première moitié du XVIIIe siècle. Déposé depuis 1772 au couvent des Grands-Augustins, il

[1] Collection Clairambault, volume coté Ordre du S. Esprit, 114, Mélanges, fol. 269.

[2] Dans la suite, le contenu de ces onze portefeuilles fut ajouté aux Mélanges. Les bulletins qui remplissaient les trois boîtes furent collés sur de grandes feuilles et formèrent 73 volumes ou cartons.

[3] Au recueil sur l'ordre de Saint-Esprit Beaujon ajouta vingt-neuf preuves, ce qui équivalait à quatre volumes. Il porta à 1,328 le nombre des boîtes de généalogies. Il fit entrer dans le Cabinet deux volumes des preuves des chevaliers de Saint-Lazare; huit volumes des preuves des élèves de l'École militaire; un volume des preuves des chanoinesses de Saint-Louis de Metz; trois boîtes de registres des diverses paroisses de Paris.

était libéralement ouvert aux savants, qui venaient avec confiance y chercher la solution d'une foule de problèmes historiques. La place de ce Cabinet était à la Bibliothèque nationale : il y fut porté le 9 mai 1792[1]; mais il n'y fut pas à l'abri des orages révolutionnaires. Un décret du 12 mai 1792 condamna au feu tous les papiers généalogiques du Cabinet des Ordres[2].

Dès le premier juin, une Commission, formée par la municipalité de Paris et par le comité de savants qui siégeait au collége des Quatre Nations, se présentait à la Bibliothèque, en exhibant un mandat qui la chargeait d'examiner le Cabinet des Ordres, pour y trier tout ce qui, aux termes du décret du 12 mai, devait être anéanti. Le plan du travail fut donné par Camus, et les commissaires se mirent si activement à l'œuvre, qu'au bout d'une quinzaine de jours ils pouvaient mettre à la disposition des délégués du Conseil du département la charge de plusieurs voitures. Le 18 juin, l'avis suivant fut publié dans Paris[3] :

En exécution du décret du 12 mai dernier, sanctionné le 16, qui ordonne le brûlement des archives de l'ordre du Saint-Esprit et des titres de noblesse dans les salles du couvent des Grands-Augustins, le Directoire fera brûler demain à deux heures, sur la place Vendôme, environ 600 volumes, provenant de la partie des papiers et titres généalogiques du Cabinet des Ordres qui a pu être examinée jusqu'à ce jour, savoir : 1° la recherche de la noblesse dans

[1] Chérin paraît avoir livré sans réserve tous les papiers du Cabinet des Ordres. Le 15 juin 1792, il écrivit une lettre au rédacteur du *Moniteur* pour se justifier du reproche qu'un journaliste lui avait fait d'avoir, «de concert avec M. Dormesson, garde «de la Bibliothèque nationale, sauvé des titres de «noblesse et papiers généalogiques condamnés au «feu par l'Assemblée nationale.» Chérin quitta Paris le 17 mai, pour se rendre à l'armée du Nord, en qualité d'adjoint aux adjudants généraux. (Voy. le *Moniteur* du 21 juin 1792, p. 717, col. 3.)

[2] Voici le texte du décret du 12 mai 1792, converti en loi le 16 du même mois :

«L'Assemblée nationale, considérant qu'il s'agit «de déterminer un local où seront déposés les titres «qui l'ont été jusqu'à présent dans les bâtiments «du couvent des ci-devant Grands-Augustins, et «qu'il importe de réduire le dépôt de ces titres à «ce qu'il doit être de nos jours et à l'espace qu'un «tel dépôt doit occuper, décrète qu'il y a urgence.

«L'Assemblée nationale, après avoir décrété l'urgence, décrète ce qui suit :

«Les papiers déposés aux Augustins, appartenant aux ci-devant ordres de chevalerie et à la «noblesse, seront brûlés sous les ordres du département de Paris, après qu'il aura été distrait, sous «sa surveillance, par la municipalité et la Commission des savants, les titres de propriétés, tant «nationales que particulières, et les pièces qui «pourroient intéresser les sciences et les arts.»

Un autre décret du 19 juin 1792, converti en loi le 24 juin, porte :

«L'Assemblée nationale, considérant qu'il existe «dans plusieurs dépôts publics, comme la Bibliothèque nationale, dans les greffes des Chambres «des comptes, dans les archives des chapitres à «preuves, etc., des titres généalogiques qu'il seroit «dispendieux de conserver et qu'il est utile d'anéantir, décrète qu'il y a urgence.

«L'Assemblée nationale, après avoir décrété «l'urgence, décrète ce qui suit :

«1. Tous les titres généalogiques qui se trouveront dans un dépôt public, quel qu'il soit, seront «brûlés.

«2. Les directoires de chaque département seront chargés de l'exécution du présent décret et «chargeront des commissaires de séparer ces papiers inutiles des titres de propriété qui pourroient être confondus avec eux dans quelques-uns «de ces dépôts.»

[3] Une copie de cet avis est dans la Collection Clairambault, volume coté Ordre du Saint-Esprit, 114, fol. 271. (Voy. le *Moniteur* du 19 juin, p. 709, col. 3.)

les ci-devant généralités et provinces d'Auvergne, Bourges, Bourgogne, Bretagne, Caen, Champagne, Dauphiné, Guyenne, Languedoc, Limosin, Lyonnois, Normandie, Orléanois, Paris, Picardie, Poitiers, Provence, Touraine, en 1463, 1666 et années suivantes; ces articles forment 292 volumes; 2° les mémoires et preuves de noblesse, 300 volumes.

Le Directoire a chargé des commissaires de la municipalité et des membres de la Commission des sçavans de continuer l'examen des papiers qui doivent être brûlés conformément au décret. Ce travail sera fort long, attendu l'immensité des pièces à trier. Quand il y en aura une certaine quantité de reconnues, elles seront pareillement brûlées en présence du public, les jours qui seront annoncés de la part du département.

On tint fidèlement les promesses de ce programme, et tel fut le zèle de Camus et de ses auxiliaires, que bientôt les collections de Clairambault furent réduites à environ 1,500 volumes ou boîtes : on en comptait au moins 3,500 quand elles furent saisies au nom de la Nation.

Cabinet de Lacroix.

Un autre cabinet, celui de Bertrand de Lacroix, généalogiste de l'ordre de Malte, fut porté à la Bibliothèque le 19 septembre 1792. Il se composait d'environ 300 cartons, boîtes ou portefeuilles, dont la Commission administrative de Paris se proposait bien de faire «faire le triage, conformément aux lois du 16 mai «et du 24 juin 1792.» D'autres soucis firent perdre de vue cette utile opération, et le Cabinet de Bertrand de Lacroix put être rendu sans mutilation à son ancien propriétaire le 21 mai 1808. Il devint plus tard la propriété de M. de Saint-Allais.

Divers documents généalogiques.

Une troisième collection généalogique fut remise à la Bibliothèque nationale par le Bureau du triage des titres, conformément à un ordre du ministre des finances en date du 22 avril 1798. Elle comprenait : 1° les preuves des élèves de l'École militaire, en 27 volumes et 3 cartons; 2° l'armorial général des ordres de Notre-Dame du mont Carmel et de Saint-Lazare, en 2 volumes et un portefeuille.

La Bibliothèque nationale recueillit encore divers documents généalogiques ou héraldiques, qui avaient été saisis chez les émigrés et les condamnés. Je n'en citerai qu'un seul; c'est un volume intitulé : «Recueil de quantité d'annoblissements, «confirmations, réhabilitations, sentences de noblesse, de plusieurs extractions «et illustrations de maisons et familles establies dans le pays d'Artois, Flandres «et ailleurs, avec autres pièces touchant l'art héraldique[1].» Ce volume, trouvé au domicile de Robespierre, fut envoyé à la Bibliothèque nationale, le 27 mai 1795, par le Comité d'instruction publique.

[1] Fonds français, n° 14354.

IV.

MANUSCRITS TIRÉS DES ARCHIVES DE PARIS.

Sous la République, le sort des chartriers, comme celui des cabinets généalogiques, fut trop étroitement lié au sort des bibliothèques pour que je me dispense d'en dire ici quelques mots[1]. Rien n'est plus simple que les principes d'où découlèrent tous les actes relatifs aux anciennes archives pendant la période révolutionnaire. On peut ainsi les résumer : destruction des actes inutiles ou contraires au nouveau régime; — classement des titres actifs ou usuels dans deux sections, l'une appelée domaniale, l'autre judiciaire; — conservation pour les bibliothèques des pièces relatives à l'histoire, aux sciences et aux arts.

Destruction de titres

Les révolutionnaires les plus exaltés auraient voulu anéantir tout ce qui rappelait les institutions du passé. L'expression fidèle de leurs désirs est consignée dans une lettre de Garat, ministre de l'intérieur par intérim, en date du 27 février 1793. « Tous les papiers anciens et d'écriture gothique, disait Garat, ne doivent « être que des titres de féodalité, d'assujettissement du faible au fort, et des règle- « ments politiques heurtant presque toujours la raison, l'humanité et la justice. « Je pense qu'il vaut mieux substituer à ces ridicules paperasses la Déclaration des « droits de l'homme : c'est le meilleur titre que l'on puisse avoir[2]. »

Les hommes plus modérés firent admettre des exceptions, qui sauvèrent une partie des victimes. L'utilité de ces exceptions fut proclamée par la Commission qui prépara la loi du 7 messidor an II (25 juin 1794) :

« Lorsque les statues des tyrans ont été précipitées, disait le rapporteur de « cette Commission, lorsque la lime et le ciseau n'épargnent aucun des emblèmes « de la monarchie et de la féodalité, des républicains ne peuvent voir qu'avec indi- « gnation dans les collections de manuscrits les traces de tant d'outrages faits à la « dignité de l'homme; le premier mouvement dont on se sent animé est de livrer « tous les titres aux flammes et de faire disparaître jusqu'aux moindres vestiges « des monumens d'un régime abhorré. L'intérêt public peut et doit seul mettre « des bornes à ce zèle estimable, que votre Commission partage, loin de songer à « le refroidir. »

Malgré ces réserves, il faut bien reconnaître que la Révolution porta le plus grand préjudice à nos archives. Laissant de côté les actes de violence dont la responsabilité peut être rejetée à peu près tout entière sur les passions populaires, je rappellerai seulement que la loi du 7 messidor an II (25 juin 1794) avait pres-

(1) Ce sujet a été traité, d'après les documents originaux, par M. Boutaric, dans la *Revue des questions historiques*, 1er octobre 1872, p. 325-396.

(2) Champollion, *Documents historiques*, I, 64.

crit d'anéantir immédiatement «les titres purement féodaux,» et que le commentaire joint à la loi était encore plus menaçant. En effet, les instructions du Comité des archives, en date du 12 juin 1795, portaient que le triage des titres avait pour but essentiel «l'anéantissement de tout vestige monarchique ou féodal, justement proscrit sous le règne de la liberté et de l'égalité.» Ce fut pour exécuter la loi que les préposés au triage des titres se mirent à l'œuvre dans la plupart des départements, et que de sang-froid ils condamnèrent à la destruction tant de chartes et de registres que la fureur populaire avait épargnés dans les temps les plus orageux de la Révolution.

Pie[...] archives rés[...] pour la Bibliothèque nationa[...]

Mais détournons les yeux de ce triste spectacle, et cherchons ce qui fut sauvé, non ce qui fut anéanti. Dès l'année 1790, la Commission des monuments avait pris des mesures pour conserver les titres qui pouvaient servir à l'histoire. La Convention elle-même lui vint en aide, pour réprimer les actes de vandalisme qui se commettaient à Paris comme dans les départements. En 1792, la Commission fit de vains efforts pour arracher à la destruction le principal dépôt de la Chambre des comptes, qui avait été établi dans le couvent des Cordeliers; mais l'année suivante elle réussit à préserver environ quatre cents registres de comptes dans le dépôt du Palais, dont les plus anciens remontaient au XIVe siècle [1].

La Commission temporaire des arts suivit les mêmes errements que la Commission des monuments. Le 10 mars 1794, elle décida formellement que «les pièces des archives relatives aux sciences et aux arts» seraient gardées pour les bibliothèques. Ce principe ne tarda pas à être consacré de la façon la plus solennelle : la loi du 7 messidor an II (25 juin 1794) chargea le Comité des archives de faire «trier dans tous les dépôts de titres, soit domaniaux, soit judiciaires, soit d'administration, comme aussi dans les collections et cabinets de tous ceux dont les biens ont été ou seront confisqués, les chartes et manuscrits qui appartiennent à l'histoire, aux sciences et aux arts, ou qui peuvent servir à l'instruction, pour être réunis et déposés, savoir : à Paris, à la Bibliothèque nationale, et dans les départements, à celle de chaque district [2].» Pour opérer ce triage [3], on institua à Paris l'Agence temporaire des titres (28 brumaire an III, 18 novembre 1794). Un arrêté du 5 floréal an IV (24 avril 1796) la remplaça par le Bureau

[1] Ms. français 20843, fol. 104 v°. L'inventaire des registres conservés est dans le même volume, fol. 68. — Cette collection de registres est aujourd'hui dans la série K des Archives nationales. — Voyez le travail de M. Boutaric, *Revue des questions historiques*, 1er octobre 1872, p. 381, et la *Notice* de M. de Boislisle *sur la Chambre des comptes de Paris*, en tête des *Pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidents*, p. CXXXVI.

[2] Outre le texte de la loi, il faut consulter la pièce intitulée : *Instruction préliminaire arrêtée par le Comité des décrets, procès-verbaux et archives, pour régler les premières opérations auxquelles les préposés au triage établis dans les départements en exécution de la loi du 7 messidor de l'an II devront se livrer dans les dépôts publics*, 24 prairial an III (12 juin 1795), in-8°.

[3] Voyez Bordier, *les Archives de la France ou Histoire des Archives de l'Empire*.... p. 9-12.

du triage des titres, qui fut lui-même supprimé le 1er pluviôse an IX (21 janvier 1801). Les monuments historiques qui avaient été réservés par les membres de l'Agence temporaire ou du Bureau du triage ne furent pas attribués à la Bibliothèque, malgré les termes formels de la loi du 7 messidor an II. Camus fit décider qu'ils seraient déposés dans le même établissement que les pièces judiciaires et domaniales : ils ont été le noyau de la section historique des Archives. Néanmoins la Bibliothèque profita, au moins pour un temps, du travail qui se fit sur les chartriers de Paris.

Le 9 mai 1791, elle reçut le dépôt des États du Languedoc, qui était confié à D. Pacotte, et dont elle n'a gardé que l'inventaire[1].

Ce fut sans doute vers la même époque qu'on y apporta les archives du Clergé. Cette volumineuse collection était placée au couvent des Augustins; l'inventaire, dressé conformément à une délibération de l'Assemblée générale du 18 juillet 1695 et tenu à jour jusqu'en 1785, formait cinq gros volumes in-folio. On y remarquait les registres originaux des Assemblées générales du Clergé, et une suite de 160 volumes intitulés : *Aliénations du bien de l'Église;* c'était un recueil fort important pour l'histoire des propriétés ecclésiastiques et l'état des divisions diocésaines au XVIe siècle. Le fonds du Clergé a été cédé en 1862 aux Archives de l'Empire.

Le 22 avril 1796, Langlès, conservateur des manuscrits orientaux, reçut un fragment en langue malabare, écrit sur six feuilles de palmier, qui avait été trouvé par D. Poirier dans le chartrier de Saint-Denis[2].

Le 22 février 1798, le Bureau du triage des titres remit à la Bibliothèque 40 volumes, liasses ou portefeuilles, parmi lesquels se rencontrèrent des manuscrits de l'abbé Boileau et des lettres originales d'Arnauld d'Andilly.

La même année, au mois de mars, le même Bureau fit déposer à la Bibliothèque une partie des archives de l'Université, et, au mois d'août, différentes pièces tirées des archives de l'hôtel de ville de Paris.

Le 4 juin 1799, le ministre de la justice envoya aux conservateurs de la Bibliothèque un registre du Parlement se rapportant aux années 1418-1421. Camus, garde des Archives, ne tarda pas à le faire rentrer dans le dépôt d'où il n'aurait pas dû sortir.

Ce dernier fonctionnaire jugea que la véritable place des archives de la Chambre syndicale de la librairie était à la Bibliothèque nationale, près des livres à la publication desquels se rapportent ces mêmes archives. Il les y fit placer le 2 avril 1801.

Le contingent que les chartriers de Paris ont fourni à la Bibliothèque natio-

[1] «Inventaire des papiers et titres contenus «dans le dépôt de la province de Languedoc, à «Paris, 1785.» 1 vol. in-fol. n° 2742 du fonds français des Nouvelles acquisitions. — Pour divers papiers de D. Pacotte, voy. ci-après, p. 39.

[2] Ms. français 20843, fol. 61.

nale s'est donc à peu près réduit aux archives de la Chambre syndicale de la librairie, à quelques registres de l'Université, et à plusieurs pièces de l'hôtel de ville de Paris. La moisson qu'elle fit dans les chartriers des départements fut un peu moins insignifiante.

V.

MANUSCRITS TIRÉS DES ARCHIVES DES DÉPARTEMENTS.

Projet de centraliser à Paris les cartulaires.

Le Conseil de conservation des objets de sciences et d'arts, dans sa séance du 23 septembre 1798, avait adopté les conclusions d'un rapport de Barbier et de Chardon de la Rochette tendant à réunir dans un seul dépôt les cartulaires disséminés dans tous les départements de la République française[1]. La proposition avait été bien imparfaitement étudiée, puisque, dans l'esprit de ceux qui la soumirent au ministre, elle devait s'appliquer à peu près sans exception à toutes les archives ecclésiastiques. Le Conseil réclamait « l'envoi de tous les registres, « archives, chartes, etc., autres que les registres qui servent à constater les nais- « sances, mariages et décès, qu'on aurait trouvés dans les chapitres, collégiales, « confréries, prieurés, abbayes, communautés, églises, paroisses, etc.[2] » La mesure fut approuvée par le ministre; mais la circulaire qu'il adressa aux administrations centrales le 11 décembre 1798 ne parla que des cartulaires; on avait sans doute reconnu que la centralisation de toutes les archives ecclésiastiques de la France était impossible à réaliser. Voici le texte de la circulaire ministérielle :

> Citoyens, Tous les cartulaires des ci-devant instituts religieux qui se trouvent disséminés dans les divers dépôts littéraires, bibliothèques et archives de la République, doivent être réunis à Paris. Ces titres, fruits des siècles barbares, se lient trop essentiellement à leur histoire pour pouvoir en être distraits. Il faut qu'ils attestent à la postérité ce que l'ambition et l'artifice des corporations privilégiées ont obtenu de la crédule ignorance de nos pères, et qu'ils lui fassent apprécier l'heureuse révolution qui s'est faite dans l'esprit humain.
>
> Vous voudrez donc bien faire rechercher tout ce que les dépôts de votre département possèdent en ce genre, et l'adresser à Paris, aux conservateurs de la Bibliothèque nationale, rue de la Loi. Je m'en repose sur votre zèle pour l'exécution de cette mesure, et je suis persuadé que la confiance qu'il m'inspire ne sera pas déçue[3].

Envoi de cartulaires à la Bibliothèque nationale.

Quoique les envois provoqués par cette circulaire n'aient pas été fort consi-

[1] Un ancien constituant, nommé Lebreton, parait avoir conçu la première idée d'un dépôt général des cartulaires à établir à Paris. — Voyez les pièces des Archives nationales qui ont été publiées par M. Edgard Boutaric, dans la *Revue des questions historiques*, livraison du 1er octobre 1872, p. 358.

[2] Le rapport de Barbier et de Chardon de la Rochette a été publié par Louis Paris dans *le Cabinet historique*, VI, 1, 171-174.

[3] *Catalogue général des mss. des bibliothèques des départements*, II, xxv. — *Cabinet historique*, II, 1, 129. — Il y a aux Archives nationales (F^{17} 1205) des pièces relatives aux envois de cartulaires que firent les administrations de plusieurs départements.

dérables, il est nécessaire de les énumérer en détail, ne fût-ce que pour faire justice d'une opinion accréditée dans plusieurs provinces : il n'est pas rare d'y entendre répéter que des cartulaires et des corps d'archives furent expédiés en bloc à Paris pendant la Révolution. Le relevé suivant, dont l'exactitude ne saurait être contestée, montrera à quoi se réduisit la part faite dans les archives des départements pour la Bibliothèque nationale. Chaque article sera suivi de la cote sous laquelle il est aujourd'hui classé.

Ariége. — Le 4 juillet 1799, l'administration de l'Ariége transmet le cartulaire de l'abbaye de Lezat (lat. 9189), qui lui avait été envoyé par la municipalité de Mirepoix. Les autres municipalités du département n'avaient fourni aucun cartulaire et avaient donné pour excuse «que cette espèce de titres avait «été brûlée dans les premières années de la Révolution.»

Aube. — Le 10 janvier 1799, l'administration centrale du département de l'Aube envoya 25 volumes[1], qui presque tous renfermaient des transcriptions de cartulaires faites par Jean Bouhier.

Cartulaire de Saint-Benigne de Dijon (latin 17081).
Cartulaire de l'évêché de Langres (latin 17099).
Cartulaire de Cluni (latin 17087).
Cartulaire de Saint-Vincent de Chalon (latin 17090).
Cartulaire de l'évêché de Chalon (latin 17089).
Cartulaire de Bussière (latin 17722).
Cartulaire de l'église de Langres (latin 17100).
Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon (latin 17086).
Cartulaire de Saint-Benigne de Dijon (latin 17080).
Cartulaire de Saint-Seine (latin 17085).
Cartulaire de Saint-Marcel de Chalon (latin 17091).
Cartulaire de Saint-Étienne de Dijon (latin 17082).
Cartulaire de Saint-Denis (latin 17110).
Cartulaire de la Sainte-Chapelle de Dijon (latin 17083).
Extraits de divers cartulaires, en 2 volumes (latin 17709 et 17710).
Cartulaire de Saint-Symphorien d'Autun (latin 18354).
Cartulaire de Flavigny (latin 17720).
Registre de l'hôpital du Saint-Esprit de Dijon (latin 17084).
Cartulaire de Bèze (latin 17101).
Extraits de divers manuscrits, et notamment du cartulaire de Saint-Vanne de Verdun (latin 17639).
Cartulaire de Perrecy (latin 17721).
Registre de l'abbaye des Chasteliers (franç. 22477).
État des biens de l'abbaye de Clairvaux (latin 17726).
Cartulaire de Saint-Étienne de Troyes (latin 17098).

[1] *Catalogue général des mss. des bibliothèques des départements*, II, xxv.

Charente-Inférieure. — Le 21 février 1799, le bibliothécaire de Saintes envoie le cartulaire de Saint-Étienne des Vaux (latin 10124), dont le port coûta la somme de 61 fr. 60 cent.[1]

Dordogne. — L'administration de la Dordogne répondit qu'elle n'avait pas de cartulaires. «Ces cartulaires, disait-elle, auraient dû sans doute être conservés «comme monument de l'esprit public de ces siècles barbares, de la supertition (*sic*) «et de la crédule ignorance de nos pères; mais ils ont tous été brûlés, avec les «papiers terriers, registres des églises et autres contrats féodaux. Il n'en existe «aucuns.»

Eure-et-Loir. — Le 24 décembre 1799, l'administration départementale envoya dix volumes et deux lots de chartes, savoir :

Livre noir de l'évêché de Chartres (latin 10096).
Polyptyque de l'église de Chartres (latin 10098).
Petit livre blanc de l'évêché de Chartres (latin 11062).
Lot de chartes de Saint-Père (latin 9221, 9222).
Livre d'argent de Saint-Père (latin 10101).
Cartulaire de Saint-Jean en Vallée (latin 11063).
Deux cartulaires de Josaphat (latin 10102, 10103).
Deux obituaires de Josaphat (latin 9224, 10104).
Lot de chartes de Josaphat (latin 9223).
Cartulaire de Saint-Étienne de Dreux (latin 10106).

Finistère. — Le 4 juin 1799, envoi de trois Cartulaires du chapitre de Quimper (latin 9890-9892), et de trente-deux chartes ou pièces diverses (partie dans les nos 9093 et 9094 du fonds latin, partie dans le no 31 de la Collection de Touraine).

Loiret. — Le 22 mars 1800, le bibliothécaire de l'École centrale du Loiret envoie 34 volumes, dont aucun n'offrait beaucoup d'intérêt; mais, ajoutait-il, «le «fanatisme, l'ignorance et le vandalisme ont soustrait et détruit les titres les plus «précieux.» Suit le détail des volumes, dont beaucoup sont décorés sans raison du titre de cartulaires[2] :

Cartulaires des Célestins d'Ambert, 2 vol. (franç. 8782, 11987).
Cartulaire des Ursulines d'Orléans (franç. 11997).
Cartulaires de Saint-Euverte, 5 vol. (latin 10089; franç. 8783, 11998, 11999, 12000).
Cartulaire de Saint-Paul d'Orléans (franç. 12001).
Cartulaires des Grands-Carmes d'Orléans, 4 vol. (latin 9219, 11031; franç. 11992, 11993).

[1] Voy. la lettre publiée dans la *Revue des questions historiques*, 1er octobre 1872, p. 363.

[2] Voyez les documents publiés dans le *Bulletin de la Soc. archéol. de l'Orléanais*, V, 324.

Cartulaires du prieuré de Bonne-Nouvelle (latin 9218; franç. 8784, 8785).
Inventaire des titres de l'évêché d'Orléans (franç. 11991).
Inventaire des titres de Saint-Aignan, 4 vol. (franç. 8781, 11994-11996).
Inventaire des titres des Feuillants de Saint-Mesmin, 4 vol. (franç. 8778).
Inventaire des biens de Saint-Pierre-Empont (franç. 8786).
Inventaire des titres de la Madeleine d'Orléans, 9 vol. (franç. 11977-11986, et peut-être 14581).

Meurthe. — Le 1er janvier 1799, les administrateurs de la Meurthe envoient douze volumes : un cartulaire de Senone (lat. 9202, 9203), un cartulaire de Belchamp (lat. 10013, 10014), cinq registres des Prémontrés de Pont-à-Mousson (franç. 11830-11834), et trois registres des Minimes de Serres (lat. 11022; franç. 11851 et 14532).

Nord. — Le 21 avril 1800, le préfet du Nord envoie «un panier contenant «les cartulaires des ci-devant instituts religieux qu'il a été possible de ramasser «dans le département;» le tout avait été recueilli par la municipalité de Bergues, et se composait de cent vingt-sept chartes ou pièces diverses et de quatorze registres. Comme il n'existe pas un état détaillé de ces chartes ni de ces registres, je ne puis pas en indiquer rigoureusement les cotes. Toutefois on peut affirmer que dans l'envoi du 21 avril 1800 étaient compris : 1° onze cartulaires ou registres de l'abbaye de Bourbourg (lat. 9126, 9920 à 9927; franç. 11599 et 11600); 2° un registre de l'abbaye de Bergues (lat. 9919); 3° le cartulaire de l'abbaye de Ravensberghe (lat. 10970); 4° les chartes des abbayes de Bergues, Ravensberghe et Bourbourg, qui remplissent les volumes 184-186 et 192-194 de la Collection de Flandre.

Pyrénées-Orientales. — De ce département vint un inventaire des titres de l'abbaye de Fontfroide (franç. 8661).

Rhône. — Le 26 février 1799, l'administration du département du Rhône envoya huit chartes de l'abbaye de Saint-Pierre-les-Nonnains. La plus ancienne est un diplôme de Lothaire, du 18 mai 864 (Collection de Bourgogne, vol. 75, pièce 21); les sept autres appartiennent au XIIIe siècle (même volume, pièce 23, et Cabinet des titres, 3e série des originaux, dossier *Savoie*).

Yonne. — Le ministre transmet, le 29 mai 1799, quatre cartulaires qui lui avaient été adressés par le bibliothécaire du département de l'Yonne : c'étaient les cartulaires des abbayes de Mont-Saint-Martin (lat. 9128), de Pontigny (lat. 9887), de Vauluisant (lat. 9901) et de Crisenon (lat. 9885). — En 1804, le maire de Sens offrit une charte originale de l'archevêque Guenilon (lat. 9120, Sens, n° 1).

— Ce fut aussi de Sens que vint un portefeuille qui avait fait partie du cabinet de Planelli de Maubec, et qui renfermait un diplôme de Louis le Débonnaire (lat. 8837, n° 2) et plusieurs pièces relatives à l'histoire de Lyon (Collection de Bourgogne, vol. 75 [1]).

En résumé, onze départements se conformèrent avec plus ou moins d'exactitude aux prescriptions contenues dans la circulaire ministérielle du 21 brumaire an VII, et l'ensemble de leurs envois n'atteignit pas le chiffre de cent vingt volumes.

VI.

MANUSCRITS TIRÉS DES PAYS ÉTRANGERS.

Les hommes qui gouvernaient la république étaient persuadés que la France devait choisir dans les dépouilles des vaincus les objets dont elle voulait s'enrichir. Ils ne voyaient pas que c'était là un criant abus de la force, et, affectant de mettre un grand prix aux trésors d'art et de littérature, ils les considéraient comme un des plus beaux fruits de la victoire [2]. Nos armées mirent donc à contribution les bibliothèques de tous les pays qui étaient le théâtre de leurs succès.

Ce fut la Belgique qui paya le premier tribut. Après la campagne de 1792, les agents français choisirent dans les principaux dépôts de cette riche province environ quinze cents manuscrits, qui ne furent portés à la Bibliothèque nationale qu'au mois d'avril 1796 [3]. Mss. de Belgique

Les victoires de Bonaparte mirent à la disposition de la France les morceaux d'élite qu'on admirait depuis des siècles dans les bibliothèques d'Italie. Mss. d'Italie

En 1796, nos commissaires enlèvent de l'Ambrosienne de Milan le Josèphe écrit sur papyrus, le Virgile de Pétrarque et différents manuscrits autographes de Galilée et de Léonard de Vinci. — Vers la même époque, le duc de Modène nous livre soixante-huit manuscrits. — Le traité d'armistice conclu avec le pape au mois de juin 1796 nous autorise à prendre cinq cents manuscrits dans les bibliothèques de Bologne.

En 1797, une collection d'environ cent quinze manuscrits est tirée du monastère de Monza. Mantoue et le Mantouan s'acquittent par une contribution d'une quinzaine de manuscrits. Vérone nous en cède une trentaine, et Venise est contrainte de nous en abandonner plus de deux cents [4].

(1) *Cabinet historique*, II, 1, 117. — Voyez p. 9.

(2) Camus, *Voyage fait dans les départements nouvellement réunis*, I, 167.

(3) Un assez grand nombre de mss. de Belgique, pendant leur séjour à Paris, ont reçu de bonnes reliures au chiffre de Napoléon. A l'occasion de ces reliures, on a mis en circulation une fable ridicule : les Français auraient dépouillé les manuscrits «de parures byzantines dont la valeur matérielle aurait été bien supérieure à celles qu'on leur a substituées.» (Voy. une lettre de M. J. Paul Faber, dans le *Bibliophile français*, février 1867, p. 58 et 59.)

(4) L'indication des mss. de Venise qui furent

Par le traité de Tolentino, conclu le 19 février 1797, le pape s'était engagé à remettre cinq cents manuscrits choisis par les commissaires français dans les différents fonds du Vatican. Cette stipulation fut ponctuellement exécutée. Les cinq cents manuscrits, livrés en juillet 1797, furent expédiés à Paris, où ils furent solennellement reçus le 27 et le 28 juillet 1798 [1]. C'est ainsi que la France rentra pour quelques années en possession d'une partie des trésors qu'elle avait perdus au XVIIe siècle, quand la reine de Suède emporta à l'étranger tant de manuscrits qui renfermaient les plus précieux monuments de notre histoire et de notre littérature [2].

En 1798, Daunou, l'un des membres de la Commission chargée d'organiser à Rome le gouvernement républicain, mit opposition à la vente de la bibliothèque particulière de Pie VI. Il en retira différents articles, qu'il jugea utiles à la Bibliothèque nationale, à la bibliothèque du Panthéon et à l'École polytechnique [3]. Les caisses renfermant ces articles arrivèrent à Paris au commencement de l'année 1801; on en tira quarante-quatre manuscrits destinés à la Bibliothèque nationale [4].

En 1799, le fameux Virgile de la Laurentienne est déposé au département des manuscrits. La même année, une quarantaine de volumes sont choisis dans les dépôts du Piémont. Un peu plus tard, en 1802, quinze autres manuscrits sont envoyés de Turin.

En réunissant les chiffres qui viennent d'être énoncés, on trouvera que la Bibliothèque nationale reçut d'Italie, depuis 1796 jusqu'en 1802, environ quinze cents manuscrits.

Mss d'Égypte. La campagne d'Égypte augmenta notre fonds oriental d'environ trois cent vingt manuscrits arabes, turcs et persans. C'étaient : 1° trois volumes que Monge fit parvenir à la Bibliothèque de la part de Bonaparte [5]; 2° trente volumes déposés par Menou; 3° environ deux cent cinquante volumes de l'Institut du Caire; 4° vingt-quatre volumes cédés par Delaporte, bibliothécaire du même Institut; 5° dix volumes que Raige vendit au mois d'août 1802.

Mss d'Allemagne. Vers le commencement de l'année 1801, la Bibliothèque nationale reçut cent dix-neuf manuscrits que nous avaient procurés les troupes commandées en Alle-

envoyés à Paris se trouve dans l'histoire de la bibliothèque de Saint-Marc, que l'abbé Joseph Valentinelli a mise en tête de son Catalogue, *Bibliotheca manuscripta ad S. Marci Venetiarum, Codices mss. latini*, I, 109.

[1] Un inventaire en a été publié sous le titre suivant : *Recensio mss. codicum qui ex universa bibliotheca Vaticana selecti jussu domini nostri Pii VI pont. m. pridie idus Jul. a. 1797 procuratoribus Gallorum jure belli seu pactarum induciarum ergo et initæ pacis traditi fuere*. Lipsiæ, 1803, in-8° de 151 pages.

[2] Le fonds principal des mss. de la reine de Suède venait d'Alex. Petau; voy. notre tome I, 288.

[3] Taillandier, *Documents biographiques sur Daunou*, 2e édition, p. 124 et suiv.

[4] De ce nombre paraissent être les mss. latins 8880, 9320, 9693, 9694 et 10280.

[5] Langlès a publié une notice sur ces trois manuscrits dans le *Magasin encyclopédique*.

magne par le général Moreau. Seize avaient été pris à Munich, et cent trois à Saltzbourg.

Quand le traité de Lunéville (9 février 1801) eut assuré à la France la possession de la rive gauche du Rhin, une mission fut donnée à un ancien bénédictin, Jean-Baptiste Maugérard, pour rechercher des chartes et des manuscrits dans les départements nouvellement constitués. On attendait beaucoup du zèle et de l'habileté d'un savant qui connaissait depuis longtemps le pays dont l'exploration lui était confiée[1]; mais sa mission, qui se prolongea jusqu'en 1806, fut loin de répondre aux espérances qu'on avait conçues.

L'empereur Napoléon ne s'écarta pas d'un système qui, sous le régime républicain, avait fait entrer à la Bibliothèque nationale près de trois mille cinq cents manuscrits, dont beaucoup étaient fort célèbres et fort importants. A chacune de ses grandes conquêtes il voulait faire correspondre un accroissement des collections du département des manuscrits. C'est ainsi qu'en 1806 ou 1807 il fit prendre au palais de Potsdam trois volumes de Voltaire annotés de la main de l'auteur; au gymnase d'Elbing, neuf manuscrits; à la bibliothèque de Wolfenbuttel, environ deux cent cinquante manuscrits. En 1809, il dépouilla l'Autriche de quatre cent trente manuscrits précieux, choisis dans la bibliothèque de Vienne.

Restitution des mss. étrangers

Quand l'heure des revers sonna pour la France, en 1814, le département des manuscrits possédait près de quatre mille volumes que nos armées avaient rapportés de leurs campagnes. Les traités de 1814 et ceux de 1815 ne renfermaient aucune stipulation qui fût expressément applicable à ces trophées; mais les alliés usèrent de leur droit en reprenant les manuscrits que nos soldats avaient rapportés, dans les vingt dernières années, de Belgique, d'Italie et d'Allemagne[2].

En 1814, nous ne perdîmes que les manuscrits de Vienne, rendus le 21 septembre à l'empereur d'Autriche, et les volumes annotés de Voltaire, que le roi de Prusse se fit remettre le 29 décembre pour la bibliothèque du palais de Potsdam. Mais, en 1815, nous dûmes livrer tout ce que voulurent réclamer les commissaires des puissances coalisées.

Ce fut alors la Prusse qui donna le signal. On lui rendit : le 22 août, le cartulaire ou Livre d'or de l'abbaye de Prum; le 4 septembre, treize manuscrits, onze cartons et huit liasses provenant de divers établissements de Trèves; le 9 octobre, neuf manuscrits du gymnase d'Elbing, et enfin, le 14 octobre, une centaine de manuscrits et quatre cartons provenant de divers établissements de Clèves, de Trèves et de Cologne.

Le 2 septembre, les manuscrits de Wolfenbuttel furent remis au duc de Brunswick.

[1] Sur D. Maugérard, voy. Jacobs, *Beiträge zur ältern Literatur*, I, 48 et suiv.

[2] Van Praet, *Recherches sur Louis de Bruges*, p. 91. — Racinet, *Le Breviarium Romanum, sur vélin, de Nicolas Jenson, appartenant à la bibliothèque Sainte-Geneviève*, Paris, 1858, in-8°.

Le 29 du même mois, le roi de Bavière rentra en possession des manuscrits de Munich et de Saltzbourg.

Le 5 octobre, l'Autriche reprit les manuscrits de Milan, de Monza, de Mantoue, de Vérone et de Venise. De plus, elle se fit livrer le Virgile de Florence pour le grand-duc de Toscane (5 octobre), et soixante-huit manuscrits de Modène pour le grand-duc de Modène (21 octobre).

Le 6 et le 28 octobre, le roi de Sardaigne recouvra quarante-huit manuscrits de Gênes et de Turin.

Le 20 octobre, le roi des Pays-Bas reçut les manuscrits de Belgique, au nombre de quinze cent cinquante-cinq [1].

Les manuscrits de Bologne et ceux du Vatican furent restitués au Souverain Pontife le 23 octobre [2].

VII.

ACQUISITIONS DIVERSES.

Dangers courus par les collections de la Bibliothèque nationale.

On a vu quel profit la Bibliothèque tira de la suppression des bibliothèques et archives ecclésiastiques, nobiliaires et administratives de Paris et des départements, ainsi que des contributions imposées aux pays étrangers. Les mesures prises par le gouvernement permettaient d'espérer des accroissements plus considérables. Mais, quelles que fussent les lacunes des nouvelles collections qui vinrent s'ajouter aux anciens fonds, les conservateurs n'osaient guère élever de réclamations. Ils eurent longtemps présents à la mémoire les jours où, loin de songer à s'enrichir de la dépouille des établissements supprimés et des victimes de la Révolution, ils craignaient pour les trésors que la Bibliothèque possédait de temps immémorial. Les portefeuilles de Duchesne, de D'Hozier, de Gaignières et de Baluze étaient sous le coup des lois que la municipalité de Paris avait fait si rigoureusement appliquer aux portefeuilles de Clairambault. Les plus magnifiques manuscrits se faisaient remarquer par des peintures suspectes et séditieuses, puisqu'on y voyait à chaque page les signes abhorrés du blason. Des cris de mort

[1] Dans ce nombre étaient compris trente-deux manuscrits de la Hollande, qui furent renvoyés à la Haye; voy. Marchal, *Notice sur l'hist. et le catalogue de la biblioth. royale des ducs de Bourgogne*, p. CCXV. Il dut encore s'y trouver un ms. des poésies d'Adhelmus et de Sedulius, qui fut rendu à la bibliothèque de Gand: J.-A. Walwein de Tervliet, *Catal. des mss. de Gand* (Gand, 1816, in-8°), p. 34.

[2] Les manuscrits du fonds palatin restitués par le gouvernement français ne furent par rendus par les commissaires à la bibliothèque du Vatican, mais envoyés à Heidelberg, où ils étaient conservés avant que l'électeur de Bavière en fit présent au pape Grégoire XV. — Il paraît aussi que le baron d'Ottenfels fit déposer à Vienne des livres qui appartenaient à la bibliothèque de Saint-Marc de Venise. (Joseph Valentinelli, *Bibliotheca manuscripta ad Sancti Marci Venetiarum, Codices manuscripti latini*, I, 133.)

étaient proférés de tous côtés contre des milliers de reliures sur lesquelles brillaient les chiffres et les armes des rois et des plus célèbres bibliophiles. Les volumes mêmes que Grégoire appelait les Sans-Culottes des bibliothèques n'étaient pas en sûreté sous leurs modestes couvertures de carton ou de parchemin : ne fallait-il pas faire disparaître la flétrissure que l'estampille aux fleurs de lys avait imprimée sur chacun d'eux? L'opinion publique se préoccupait à un haut degré de ces questions. Elles furent sérieusement discutées dans une brochure intitulée : *Conversation familière entre un homme de lettres et un ancien libraire sur le projet de supprimer les armoiries et autres marques de propriété féodales empreintes sur la reliure de tous les livres de la Bibliothèque nationale*[1]. On ne s'étonnera pas que l'auteur de cette brochure ait appuyé un projet aussi barbare. Ce que l'on comprend moins facilement, c'est que la Commission des monuments elle-même se soit livrée «à la recherche des moyens d'enlever à la reliure de tant de volumes précieux le sceau de la féodalité et le cachet de la tyrannie.» Elle se vanta, en décembre 1793, «d'avoir obtenu sur cet article des résultats flatteurs pour les «républicains[2].» Mais faut-il blâmer ces concessions à l'esprit du temps? N'était-ce pas le moyen de calmer un peu les fanatiques, qui applaudissaient à la motion de Henriot, quand il proposait de brûler la Bibliothèque nationale[3]?

Hâtons-nous d'ajouter qu'à la Bibliothèque nationale aucun de ces sinistres projets ne reçut un commencement d'exécution[4]. Le zèle des commissaires municipaux se calma après les mutilations qu'ils avaient fait subir au cabinet de Clairambault; les vandales n'entamèrent pas les autres collections et ne touchèrent ni aux peintures ni aux reliures de nos manuscrits. Sachons-leur gré du sacrifice qu'ils se sont imposé en respectant les pages peintes pour Charles V, pour le duc de Berry, pour les ducs de Bourgogne, pour le duc de Nemours, pour les sires de Bourbon, pour Louis de Bruges et pour le cardinal d'Amboise. Remercions-les d'avoir épargné les reliures de François Ier, de Henri IV et de Louis XIV, celles des De Thou, des Loménie, des Richelieu, des Mazarin et des Colbert. On appliqua à ces précieux monuments le bénéfice du décret du 4 brumaire an II, qui défendait de détruire, de mutiler ou d'altérer les objets d'art et d'histoire, «sous «prétexte de faire disparaître les signes de féodalité et de royauté dans les biblio-«thèques, dans les collections, cabinets, musées, ou chez les artistes.»

Réorganisation de la Bibliothèque nationale en 1795.

La loi du 25 vendémiaire an IV (17 octobre 1795) mit un terme aux craintes qu'on avait pu légitimement concevoir sur l'avenir de la Bibliothèque nationale. L'administration de cet établissement fut alors confiée à un conservatoire, composé

(1) In-octavo de 48 pages. — Sur le projet de faire disparaître les armoiries, voy. Edwards, *Memoirs of libraries*, II, 272.

(2) *Compte rendu à la Convention Nationale par la Commission supprimée des monuments*, p. 22.

(3) Grégoire, *Rapport sur les destructions opérées par le vandalisme*, 31 août 1795; *Bulletin du bibliophile*, 6e série, p. 409 (sept. 1843).

(4) La mutilation du cabinet de Clairambault est la seule que la Bibliothèque nationale ait eu à subir.

de huit membres, dont trois pour les manuscrits. Conformément à la loi du 25 vendémiaire an IV, la Convention, sur la présentation du Comité d'instruction publique, nomma conservateurs des manuscrits MM. Langlès [1], La Porte du Theil et Le Grand d'Aussy, le premier pour les langues orientales, le deuxième pour les langues grecque et latine, le troisième pour le français et les langues modernes (3 brumaire an IV). Le Grand d'Aussy, étant mort le 5 décembre 1800, fut remplacé par Dacier.

Acquisitions diverses 1794-1803.

On conçoit qu'au milieu des embarras de la Révolution, les ministres n'aient guère songé à acheter des manuscrits, ni les particuliers à en offrir. Cependant plusieurs acquisitions que fit alors la Bibliothèque nationale ne doivent pas être passées sous silence.

Vers 1794, on se procura, j'ignore à quelles conditions, un manuscrit de la bibliothèque de Lamoignon [2], qui renfermait la Notice des dignités de l'Empire et différents morceaux de géographie (lat. 9661).

Le 30 octobre 1797, Clément de Blavette déposa la collection formée par son père, Clément de Boissy, maître en la chambre des comptes, sur la juridiction et la jurisprudence de ladite chambre (fonds franç. 10991-11079, et nouv. acq. franç. 1565-1660 [3]).

Au commencement de l'année 1798, on acheta un manuscrit des épigrammes de saint Prosper (lat. 11327).

Le 21 juin de cette année, le résident de la République française à Saint-Maurice envoie deux manuscrits des coutumes du Valais, et exprime le désir de les voir placer à la Bibliothèque nationale, « sur le rayon destiné à porter les « cendres de l'olygarchie, du fanatisme et de la stupidité. »

Le 7 août 1798, le ministre de l'intérieur autorisa l'acquisition de « cinquante « manuscrits arabes, persans, maures, bengales et indostans. » Le vendeur reçut en échange des livres théologiques pris dans les dépôts littéraires.

Ce fut par ce moyen qu'on acquit, vers la même époque, de la famille Menou, les papiers d'Eusèbe Renaudot [4], et de dom Brial, la Vie de saint Louis par Le Nain de Tillemont (franç. 13746-13752).

Le 2 mars 1799, l'imprimeur Plassan remit à la Bibliothèque le manuscrit autographe de la traduction des Métamorphoses d'Ovide par Malfilâtre (franç. 14905).

[1] Langlès était déjà à la Bibliothèque nationale depuis l'année 1792.

[2] Ce ms. figure, sous le n° 188 des manuscrits, dans le Catal. de la bibl. de Lamoignon, publié en 1791.

[3] Voy. la *Notice* de M. de Boislisle *sur la Chambre des comptes*, en tête des *Pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidents*, p. XVIII et XIX.

[4] Eusèbe Renaudot, né en 1646, mort en 1720. La liste des papiers qu'il avait laissés est dans le *Mercure* de janvier 1731. Ils appartenaient en 1732 à M. de Verneuil. En 1770, il était question de les échanger contre une *Encyclopédie*.

Le 15 mai suivant, on acquit un manuscrit de marine, fait au Havre en 1584 par le pilote Jacques de Vaulx (franç. 9175).

Vers 1801, on traita avec le libraire Maginel d'une collection d'extraits des registres du parlement qui avait appartenu à Lamoignon et avait figuré, au mois de décembre 1801, sur le catalogue des livres provenant du fonds d'ancienne librairie de Mérigot. A la vente de ce fonds, la Bibliothèque avait déjà acheté deux manuscrits, l'un contenant les discours de Lamoignon avec quelques lettres originales de Louis XIV, en deux volumes (franç. 14051 et 14052); l'autre, un panégyrique de Lamoignon, en grec, avec diverses poésies (suppl. grec, n° 584).

Le 7 février 1801, l'administration du bureau central des arts envoie à la Bibliothèque les manuscrits de Winckelmann (n°s 56 à 76 du fonds allemand).

En 1802, D. Pacotte[1] céda ses papiers, qui se composaient à peu près exclusivement de copies faites dans les archives de Languedoc (lat. 9173-9183).

Sur la fin de l'année 1800, le citoyen Rivière proposa le manuscrit autographe de la Nouvelle Héloïse; il en demandait 12,000 francs. Le manuscrit ne fut pas acquis[2].

En février 1803, le ministre de l'intérieur acheta les papiers de l'astronome Lemonnier et les fit porter à la Bibliothèque nationale; mais, au mois de septembre suivant, il donna des ordres pour que ces manuscrits fussent déposés à l'Observatoire.

En 1803, le libraire Delalain vend à la Bibliothèque les originaux de quatre-vingt-neuf lettres de Voltaire au roi de Prusse.

Le 21 avril 1803, la sœur de D. Germain Poirier fit hommage à la Bibliothèque des papiers de son frère, mort le 2 février 1803[3]. On y trouva le complément de plusieurs des collections de Saint-Germain-des-Prés, avec beaucoup de pièces se rattachant aux missions littéraires dont Germain Poirier avait été chargé sous le règne de Louis XVI et au commencement de la Révolution. C'est dans les papiers de D. Poirier que M. Damiens a rencontré, en 1849, la copie d'après laquelle M. Guérard a publié le Polyptyque de Saint-Remi de Reims[4].

[1] Sur la vie de ce bénédictin, voy. l'Introduction historique de M. Dulaurier placée en tête de la nouvelle édition de l'*Histoire générale du Languedoc*, p. 83*.

[2] Voy. une lettre de Capperonnier, du 11 décembre 1802, citée dans le *Catalogue d'une belle collection de lettres autographes provenant de plusieurs cabinets dont la vente aura lieu le 21 janvier 1856 et jours suivants*. Paris, Laverdet, 1856.

[3] Voyez la notice de Dacier sur Poirier dans les *Mémoires de l'Institut*, classe d'histoire, I, 285.

[4] *Polyptyque de l'abb. de Saint-Remi de Reims*; Paris, 1853, in-4°. — La copie forme aujourd'hui le n° 9903 du fonds latin.

CHAPITRE XI.

SUITE DU RÉGIME RÉVOLUTIONNAIRE. — LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

I.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS PROPREMENT DITE.

La bibliothèque de Saint-Germain au moyen âge.

La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, telle qu'elle existait en 1789, était l'œuvre des religieux de la congrégation de Saint-Maur; mais le noyau en existait longtemps avant l'introduction de la réforme; beaucoup des manuscrits de Saint-Germain étaient conservés dans cette maison depuis huit ou neuf siècles, au moins, quand la Révolution les fit passer à la Bibliothèque nationale. Plusieurs portent des noms de copistes ou de bienfaiteurs, dont la réunion constitue la partie la plus importante de l'histoire de la bibliothèque de Saint-Germain pendant le moyen âge. Les voici rangés, autant que possible, suivant l'ordre chronologique :

Gundoinus, xe siècle? — Gondouin offrit à l'abbaye de Saint-Germain trois manuscrits, en tête desquels il traça ou fit tracer ce vers :

Hunc ego Gundoinus, Germane, tibi offero librum [1].

Heldricus, x^e ou xie siècle. — Heldric a « peint » un exemplaire de l'Exposition d'Haimon sur Ezéchiel [2], au commencement duquel il est représenté à genoux devant saint Germain, avec une légende explicative en neuf vers :

Hoc pater Heldricus quod pinxerat ipse volumen
Summo pontificum Germano rite dicavit,
Optans quo meritis ejus foveatur opimis,
Splendida cujus amore tulit precordia semper:
Implorans precibus, tanto auxiliante patrono,
Omnigenas trino Domino semperque colendo
Sidereos inter coetus dependere laudes.
Ergo sub hoc reserata legens epygrammate verba

[1] Ms. lat. 5324, fol. 13. — Ms. lat. 11683, fol. 1. — Ms. lat. 12405, fol. 4.

[2] Ms. lat. 12302. — Un *fac-simile* de ce ms. a été donné par M. de Bastard.

Mystica Hiezechiel sancto que flamine promsit,
Ob requiem patris Heldrici deposce Tonantem,
Necnon quo valeat barathri superare chelidros,
Angelicis nectens gratas concentibus odas.

Signwinus et *Ingelardus*. Vers 1050. — Le soin que le prieur Siguin prit de la bibliothèque du monastère de Saint-Germain, sous l'administration de l'abbé Adraud[1], est attesté par les six vers qu'on lit dans un recueil de vies de saints, copié par le moine Ingelard :

Abbatis domni nutu, probitate decori,
Adraldi, monachus quidam, prior, arte modestus,
Libris intentus, horum reparator amenus,
Siguwinus, librum scribi preceperat istum.
Quem si quis tulerit, maledictus fine peribit.
Hunc Ingelardus decoravit, scriptor honestus[2].

Letardus. XIe siècle. — Au fol. 87 du ms. lat. 13397, j'ai relevé la note : « Letardus, levita Christi, scripsit. »

C'est au XIe ou au XIIe siècle qu'il faut attribuer l'inscription des deux vers qui sont en tête du ms. latin 12195 :

Presulis iste liber Germani stat fore perpes;
Si quis furetur, sanctis excommunicetur.

Gislemarus. Vers 1100? — A la fin d'un manuscrit de saint Augustin (no 12225), le copiste a inséré ces quatre vers :

Hic Augustinus sua dicta retractat honestus,
Quæ, Germane, tuus quidam conscripsit alumpnus,
Gislemarus in hoc vocitatus nomine libro.
Quem si quis furto tulerit, tradatur Averno.

Edmundus. XIIe siècle. — Le manuscrit latin 11615, qui renferme les homélies d'Origène, est orné d'un frontispice remarquable; on y voit sous deux arcades saint Vincent et saint Germain; celui-ci tient une banderole sur laquelle sont ces mots : « Fratres, legite diligenter et intelligite verba hujus libri. Pro Edmundo, « qui librum scripsit, orate. » Saint Vincent porte une banderole sur laquelle est tracée cette inscription : « Quicumque librum istum defraudaverit, vel litteras de-

(1) Depuis 1030 jusqu'en 1060.

(2) Ms. lat. 11751, fol. 145 v°. — Au fol. 81 v° du même manuscrit sont quatre autres vers relatifs à la décoration du manuscrit :

Scemate preliquido Martini floscula gestans,
Emicat iste sui comptus honore liber,
Quem recolit totus dimenso climate cosmus,
Cœtus et astra tenens concrepat angelicus.

«leverit per malitiam suam, deleatur nomen ejus de libro viventium. Amen. Fiat. «Fiat. Fiat.»

Nicolaus. Fin du XIIe siècle. — Guérin, abbé de Saint-Victor, qui mourut en 1192, fit don à l'abbaye de Saint-Germain d'un grand psautier qui avait appartenu à un clerc nommé Nicolas. C'est ce qu'on apprend de la notice suivante, qui est placée à la fin du manuscrit latin 11565 :

Noverint universi, presentes pariter et futuri, quendam Deo devotum, nomine Nicholaum, apud Sanctum Victorem de hoc seculo migrasse, qui commisit res suas jam dicte ecclesie abbati, videlicet donno Garino, viro religio[si]ssimo, ut eas vicinis ecclesiis post obitum suum ut sapiens dispensator prudenter erogaret. Et quoniam abbas ipse nostram ecclesiam quadam familiaritate plus ceteris tenebatur diligere, ex rebus sibi commissis presens psalterium, pro remedio anime jam dicti clerici, huic ecclesie proposuit erogare. Quod qui furatus fuerit vel vendere aut invadiare presumpserit, excommunicetur et in gehenne ignibus jugi pena crucietur.

Aspiciens dicat : Dator hujus pace quiescat [1].

Magister Petrus Pictavensis. Commencement du XIIIe siècle. — Maître Pierre de Poitiers donna plusieurs volumes à l'abbaye de Saint-Germain des Prés; son nom se trouve sur les manuscrits latins 11945 [2], 11953, 11954, 13175 et 13176. Ce Pierre de Poitiers est sans doute le chancelier de l'église de Paris qui mourut en 1205 [3].

Guillermus Episcopi. — Guillaume l'Évêque, maître en théologie, prévôt de Saint-Germain-des-Prés, acheta, en 1386, une table de la Glose [4]. Vers la même époque, il acquit un exemplaire de la Somme des confesseurs, traduite en français par maître Geoffroi des Nefs [5]. Devenu abbé, il fit copier, en 1399, un diurnal, dont il confia l'exécution à un clerc du diocèse de Cambrai, étranger, selon toute apparence, à l'abbaye de Saint-Germain [6].

La bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés ne servait pas seulement aux religieux du monastère. Dès le XIIIe siècle, elle était accessible aux savants du dehors. Les écoliers de Sorbonne possédaient le catalogue des ouvrages qu'on y trouvait [7].

[1] Conf. Mabillon, *De re diplom.* 371, et *Gallia christ.* VII, 671.

[2] A la fin du ms. 11945, on lit cette note : «Willelmus Comin anglicus habet libros Senece.»

[3] *Hist. litt.* XVI, 484.

[4] Ms. lat. 11971.

[5] Du Cange, *Glossaire*, au mot *Summa*, VI, 443. — Sur Geoffroi des Nefs, voy. *Recueil des historiens*, XXII, 87 et 166.

[6] Voici la note qu'on lit dans le ms. lat. 12043 : «Guillermus abbas fecit scribi hunc librum anno «Domini M° CCC° nonagesimo nono per Symonem de «Quercheto, clericum Cameracensis diocesis.»

[7] Voy. plus loin, chap. XIII, p. 196. — Un auteur qui écrivait au commencement du règne de Charles VIII dit avoir consulté un livre de chroniques, «qui est à Sainct-Germain des Prés de «Paris.» (Ms. franç. 5704.)

et le prêt y était pratiqué avec les précautions ordinaires, c'est-à-dire qu'on exigeait de l'emprunteur le dépôt d'un gage. Cette pratique est formellement attestée par les notes du XIIIe siècle que j'ai relevées dans plusieurs manuscrits de Saint-Germain.

Memoriale Paganelli pro psalterio glosato parvo. (Ms. lat. 11558, à la fin.)

Memoriale prioris de Septulia pro quodam libro nostro qui vocatur Distinctiones magistri Petri. (Ms. lat. 11944, fol. 89 v°.)

Magister Nicolaus habet partem epistolarum Pauli. (*Ibid.* fol. 90.)

Iste liber est magistri R. de Domo Gonteri, pignus pro XIIII solidis pro domino G. de Curbec. (Ms. lat. 12158, fol. 145 v°.)

Memoriale fratris Balduini Premonstratensis, cui scribit Adam de Sancto Michaele quartum super Sententias. F. e. (factum est?) in die Mercurii ante festum Philippi et Jacobi LXXXIIII[1]. (Ms. lat. 12950, fol. 125 v°.)

Iste liber est de Sancto Germano de Pratis, pro quo prior habet librum de Appochalipsi pro memoriali. (Au commencement du ms. latin 13366.)

On voit par ces notes que les moines de Saint-Germain durent garder plusieurs des manuscrits qui leur étaient remis à titre de gage. Mais ils perdirent sans aucun doute quelques-uns des volumes qu'ils prêtaient et à l'aide desquels ils cherchaient à se procurer de l'argent dans les moments de détresse[2]. De là, à une date ancienne, la dispersion d'un certain nombre de manuscrits de Saint-Germain[3].

La bibliothèque de Saint-Germain au XVIe siècle.

Au XVIe siècle, la bibliothèque de Saint-Germain prit une vie nouvelle. Vers 1557, elle fut installée dans un bâtiment spécial, qui venait d'être construit sous la direction de maître Antoine d'Arthois, architecte[4]. Philippe de Lautier, général des monnaies, l'enrichit d'un manuscrit de la Chronique de Guillaume de Nangis[5]. En 1584, Nicolas Georges Pavillon y déposa un bel exemplaire des Sentences de Pierre Lombard[6]. Vers la même époque, Pierre Pithou se dépouilla en sa faveur d'un très-vieux manuscrit du poëme d'Abbon sur le siége de Paris[7] et de deux feuillets d'un ancien martyrologe d'Usuard, que le P. du Breul ajouta en tête de l'exemplaire qui passait alors pour l'original de l'auteur[8].

[1] Sans doute le 26 avril 1284.

[2] On lit cet acte du 18 avril 1488 à la fin du ms. lat. 12471 : «Ego frater Robertus Grandini, «tresorarius Sancti Germani de Pratis, confiteor me «legitime teneri titulo comodati domino Jacobo «Maringon, curato Sancti Stephani in Monte Sancte «Genovefe Parisius, in tribus francis auri boni et «legitimi ponderis, super secundum et quartum «presens volumen, et promitto fide media sibi red«dere infra festum Ascensionis Domini. Sin autem, «volo quod faciat proficuum suum de libris seu «duobus voluminibus. Scriptum manu mea propria, «die XVIII mensis Aprilis, anno LXXXVIII°.»

[3] Comme exemple, on peut citer les mss. lat. 5324, 16353 et peut-être aussi le ms. lat. 7960.

[4] Ms. lat. 12838, fol. 178 et 226.

[5] Ms. lat. 11729. — Voy. d'Achery, *Spicil.* in-fol. III, préface précédant la Chronique de Guillaume de Nangis.

[6] Ms. lat. 11690.

[7] Ms. lat. 13833.

[8] Ms. lat. 13745.

C'était, au commencement du XVIIe siècle, l'un des dépôts les plus considérables et les mieux rangés de la ville de Paris[1]. L'ordre qu'on y admirait était dû aux soins persévérants de Jacques du Breul[2], dont l'œuvre fut complétée, vers 1635, par dom Grégoire Tarisse[3].

La bibliothèque de Saint-Germain au XVIIe et au XVIIIe siècle

L'abbaye de Saint-Germain commençait dès lors à être le centre des grands travaux d'érudition qui ont illustré la congrégation de Saint-Maur, et dont il sera particulièrement question dans l'article suivant. A ce titre, elle reçut en dépôt, vers 1638, près de quatre cents manuscrits tirés du monastère de Corbie[4]. Plusieurs maisons de la Congrégation consentirent à se dessaisir de manuscrits qui étaient particulièrement utiles aux religieux chargés des éditions des Pères et des grands recueils historiques. Je nommerai, comme exemple, l'abbaye du Bec, qui, en échange de manuscrits anciens, accepta des ouvrages imprimés, tirés de la bibliothèque de Saint-Germain[5]. C'est aussi, selon toute apparence, par voie d'échange que les religieux de Saint-Germain acquirent plusieurs manuscrits du collége de Cluni[6], du couvent des Blancs-Manteaux[7] et du prieuré de Saint-Martin-des-Champs[8].

Les membres les plus influents de la communauté applaudissaient avec enthousiasme aux mesures qui étaient prises dans l'intérêt de la bibliothèque. Ils sollicitaient des améliorations que le chapitre votait toutes les fois que les ressources ne lui faisaient pas défaut. « Je suis ravy, écrit Michel Germain, le 5 février 1646, « je suis ravy de ce que la bibliothèque s'augmente. C'estoit une honte de la voir « si peu augmentée depuis plusieurs années. Il faudroit un autre vaisseau que celuy « qui est à présent : l'air en est mal sain pour les gens et pour les livres[9]. » Ce fut seulement en 1713 qu'on entreprit la construction d'un vaste bâtiment destiné aux ouvrages imprimés, et que les manuscrits furent mis à part sur une des galeries du cloître[10]. Mais, quelle que fût l'insuffisance de l'ancien local, les moines veillaient avec soin sur leurs livres et s'en servaient de manière à se concilier les sympathies des amateurs les plus éclairés. Parmi les bienfaiteurs qui leur donnèrent des manuscrits, on peut citer Eustache d'Achery, de Saint-Quentin, mort

[1] Voyez, dans le ms. lat. 17917, p. 213, des notes que je suis porté à attribuer à Peiresc.

[2] Dan. Maichelii *Introductio ad hist. litt. de præcipuis bibliothecis Paris.* éd. de Leips. p. 62. — La vie et les travaux de Jacques du Breul, mort en 1614, ont fourni à MM. Le Roux de Lincy et Bruel la matière d'une intéressante notice insérée en 1868 dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 6e série, IV, 56 et 479.

[3] Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de S. Maur*, p. IX.

[4] Voyez le chapitre suivant, p. 137 et 138.

[5] J'ai vu, dans la bibliothèque de la ville de Bernay, quelques-uns de ces livres portant des notes qui en attestent l'origine.

[6] Mss. lat. 12008 et 12638. Le premier de ces deux volumes avait été donné au collége de Cluni, dans le cours du XIVe siècle, par Philippe, chanoine et écolâtre d'Arras.

[7] Mss. lat. 12321 et 13574.

[8] Mss. lat. 13427 et 13909.

[9] Lettre à Placide Porcheron; ms. franç. 19645, fol. 43 v°.

[10] Tassin, p. XI.

en 1648 [1]; — Jean Dartis, mort en 1651 [2]; — Charles Le Breton, en 1652 [3]; — Nicolas Camusat, mort en 1655 [4]; — le président de Machaut, en 1655 [5]; — le libraire Louis Bilaine, en 1662 [6]; — François Piquet et Hugues Jannon, en 1668 [7]; — Joli, en 1680 [8]; — le duc de Noailles, en 1681 [9]; — le docteur Vallant, de 1684 à 1686 [10]; — le docteur Philippe Despont, en 1687 et 1688 [11]; — le sieur de Bragelongne [12].

Antoine Vyon, sieur d'Hérouval, mort le 29 avril 1689, qui avait communiqué tant de pièces importantes à d'Achery et à Mabillon, donna à l'abbaye de Saint-Germain plusieurs manuscrits anciens [13], comme souvenir des relations qu'il avait entretenues avec les religieux de cette maison. Je ne pense pas que ces manuscrits doivent être confondus avec ceux que M. Petit, chanoine et aumônier de la cathédrale de la Rochelle, laissa, en 1709, par son testament, à Saint-Germain-des-Prés, et qu'il appelle «le trésor de feu monsieur d'Hérouval, maître des «comptes [14].»

En 1700, la bibliothèque de Saint-Germain s'accrut des livres de Michel-Antoine Baudrand [15]. — Une acquisition plus considérable signala l'année 1716 : les chanoines établis dans l'ancienne abbaye de Saint-Maur abandonnèrent, pour un soleil d'or et pour une somme d'argent, une collection de cent quarante-six manuscrits anciens [16]. — Il y avait un assez grand nombre de manuscrits, la plupart modernes, dans la bibliothèque dont l'abbé d'Estrées enrichit l'abbaye de Saint-Germain, en 1718 [17]. — En 1720, Eusèbe Renaudot lui laissa plus de trois cents

[1] Ms. lat. 13416.

[2] Par un testament, en date du 14 mars 1641, dont il y a un exemplaire imprimé dans le volume LXIX de la Collection de D. Grenier, Jean Dartis, natif de Cahors, doyen de la faculté de droit en l'université de Paris, institua pour son héritier universel la congrégation de Saint-Maur. Entre autres manuscrits venus de Jean Dartis, je citerai les n[os] 11715, 12452, 12485, 12486, 12513, 13775 (2[e] partie) et 14070 du fonds latin. La Rymaille sur les plus célèbres bibliotières de Paris consacre un vers à la bibliothèque de Jean Dartis :

Et chez Dartis le droit canon.

[3] Ms. lat. 13597.

[4] Mss. lat. 13355, 13404, 13435 et 14193, fol. 155-164.

[5] Mss. lat. 11534, 11636 (1[re] partie), 12002, 12229, 13576 et 13775 (en partie). Plusieurs de ces manuscrits venaient de l'abbaye de Préaux.

[6] Ms. lat. 13148.

[7] Piquet et Jannon déposèrent dans la bibliothèque de Saint-Germain les attestations de plusieurs églises orientales sur le dogme eucharistique. Ms. lat. 16887.

[8] Ms. lat. 11529. Voy. *Nouveau traité de diplomatique*, II, 84, note.

[9] Ms. lat. 12201.

[10] Mss. lat. 14038, 14041, 14051-14063; mss. franç. 17044-17058. Conf. le ms. franç. 16857, p. 205 et 206.

[11] Mss. lat. 12430 et 14135.

[12] Ms. lat. 12609.

[13] Mss. lat. 11757, 11758, 11759 et 12600.

[14] Tassin, p. xi. Ms. franç. 16857, p. 442. Voyez le ms. lat. 13657.

[15] Tassin, p. x. — Les armes de Baudrand se voient gravées sur le plat intérieur du ms. lat. 13744. Il y en a un dessin dans Franklin, I, 113.

[16] Tassin, p. xii. — Le catal. des mss. de Saint-Maur est dans Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1141, et dans le *Diction. des mss.* I, 1020. V. ci-après, p. 74.

[17] Ms. français 16857, p. 518. — Le catalogue des mss. de l'abbé d'Estrées est dans Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1116, et dans le *Dictionn. des mss.* I, 981. M. Franklin (I, 116) a reproduit les armes

manuscrits, dont les plus importants contenaient des textes orientaux[1]. Renaudot avait déjà témoigné sa générosité aux bénédictins de Saint-Germain : en 1715, il avait affecté une rente de 500 livres à l'entretien de leur bibliothèque[2].

Dom Jean Guerrier, curé et prieur de Saint-Jean-d'Angely, ayant acquis de mademoiselle Perier la bibliothèque de Pascal, en envoya les manuscrits au général de la congrégation de Saint-Maur[3]. — Mademoiselle Joncoux, qui possédait soixante volumes de copies et de pièces originales sur les affaires de Port-Royal, les légua, au moins en partie, à l'abbaye de Saint-Germain.

Le 12 mars 1734, les religieux prennent une décision pour autoriser le maréchal duc d'Estrées à mettre «sa bibliothèque en dépôt dans celle de l'abbaye «pour autant de temps qu'il plaira à Son Excellence, sans en prétendre aucun «loyer ni indemnité, par quelqu'événement qu'il puisse arriver.» Le maréchal reste «le maître de la retirer pour la faire transporter ailleurs toutes fois et quantes «il jugera à propos.» Les moines ne voyaient-là qu'une «occasion de mériter, d'un «côté, la continuation de l'honneur de la protection de monseigneur le maréchal, «et de satisfaire, de l'autre, aux devoirs de la reconnoissance tant à l'égard de feu «monseigneur le cardinal d'Estrées, leur éminentissime abbé, qu'à l'égard de feu «monsieur l'abbé d'Estrées, archevèque de Cambray, qui les a faits héritiers de «sa bibliothèque[4].»

Ce n'était pas la première fois qu'un dépôt de ce genre était confié aux moines de Saint-Germain. Antérieurement à l'année 1721, Henri-Charles du Cambout de Coislin, évêque de Metz, avait remis entre leurs mains les manuscrits qu'avait amassés le chancelier Séguier. Par testament, en date du 1er mai 1731, il leur légua cette riche collection, dont ils prirent définitivement possession en 1735[5].

Pour profiter des manuscrits orientaux que le fonds de Séguier, comme celui de Renaudot, renfermait en si grand nombre, les supérieurs instituèrent à Saint-Germain «une étude réglée des langues orientales.» Cette circonstance nous est attestée par une lettre de dom Le Fournier, de Marseille, dans laquelle il annonce à Montfaucon l'envoi de deux rouleaux arabes[6]. Il existe aussi un mémoire de l'abbé de Villefroi sur l'Académie des langues orientales qu'il fut question d'établir dans la congrégation de Saint-Maur.

Le 9 décembre 1745, des procureurs furent chargés de prendre livraison de la bibliothèque que Louis Potier, cardinal de Gesvres, avait léguée à Saint-Germain le 7 novembre 1736. Voici la clause du testament relative à ce legs :

Je jouis depuis si long temps d'abbayes si considérables de l'ordre de Saint-Benoît, que je

de l'abbé d'Estrées telles que celles-ci les avait fait coller à l'intérieur de ses livres.

[1] Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, p. XII.

[2] Ms. français 16857, p. 496.

[3] Tassin, p. XIII et 788. — Jean Guerrier mourut en 1731.

[4] Ms. français 16857, fol. 154.

[5] Voy. ci-après, p. 99.

[6] Ms. français 17709, fol. 159 v°.

crois devoir lui en marquer ma reconnoissance, en donnant à la maison principale de l'une des plus illustres congrégations et réformes de cet ordre ma bibliothèque. Je la donne donc à la communauté de Saint-Germain des Prez... toute entière, avec toutes les tablettes sur lesquelles les livres sont posez, et telle qu'elle se trouvera à l'heure de ma mort, mais à condition de l'ouvrir une fois la semaine, le matin et l'après dinée, de la manière usitée dans le collége des Quatre Nations, fondé par le cardinal de Mazarin. Je suis même persuadé que cette savante communauté, qui aime fort le public et les gens de lettres, exécutera volontiers cette condition [1].

En 1755, le couvent fut mis en jouissance des manuscrits qu'Achille de Harlay lui avait légués sous certaines conditions le 11 août 1716. Le garde des sceaux Chauvelin, qui avait l'usufruit de cette collection, ne se contenta pas de laisser les religieux jouir par anticipation du legs d'Achille de Harlay; il y ajouta des manuscrits qui lui appartenaient en toute propriété [2].

Le 9 mai 1756, les moines de Saint-Germain acceptèrent la donation que feu François-Bernard Boulin, chevalier, conseiller du roi à la Cour des aides, leur avait faite, par testament en date du 21 juin 1754, «d'une collection considérable de jetons de familles, de rois, princes, princesses, tant de France que des autres états de l'Europe, et autres jetons en grand nombre de différentes compagnies, tant en argent qu'en cuivre, qu'il avoit pris soin de rassembler depuis plus de trente-cinq ans.» Le testateur avait recommandé aux Bénédictins de mettre ces monuments précieux dans leur bibliothèque, pour y être conservés avec soin [3].

A la dispersion des bibliothèques formées par les Jésuites, les moines de Saint-Germain acquirent un certain nombre de manuscrits modernes, et une grande Bible, en trois volumes, que le P. La Chaise avait offerte à la maison professe de Paris [4].

En 1767, M. de Fremont d'Auneuil donna 21 volumes, attribués à Le Nain de Tillemont et qui forment les n°s 19502-19522 du fonds français.

J'ignore par quelle voie la bibliothèque de Saint-Germain s'enrichit, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, de nombreux volumes copiés pour Foucquet [5] et que l'évêque de Blois, Lefèvre de Caumartin, avait recueillis dans son cabinet [6].

Après avoir indiqué les principaux accroissements de la bibliothèque de Saint-Germain au XVIIe et au XVIIIe siècle [7], je dois nommer quelques-uns des bibliothé- Bibliothécaires de Saint-Germain.

[1] Ms. français 16859, p. 36. — Beaucoup de manuscrits de la bibliothèque de Gesvres avaient appartenu à B.-H. de Fourcy : quelques-uns venaient de Caumartin.

[2] Voyez ci-après, p. 103.

[3] Ms. français 16859, p. 112.

[4] Mss. latins 11511-11513. Voy. *Catalogus mss. codicum bibliothecæ domus professæ Parisiensis*, p. 19, n° XLVI.

[5] N°s 523 à 608, 610, 611, 688, 689, 691 et 693 de la Collection sur le Parlement; n°s 9045 à 9069 du fonds latin.

[6] Les n°s 11956 et 12427 du fonds latin, jadis 663.2 et 733.2 de Saint-Germain, viennent aussi de Caumartin.

[7] A la liste des donateurs que j'ai donnée plus haut, il faut ajouter l'abbé de Courtenay (ms. latin 13261) et M. de Veyrac (ms. latin 13660).

caires dont le zèle ne fut pas étranger à ces accroissements. Tels sont : Jacques du Breul, dont l'écriture se voit sur un grand nombre de volumes[1]; le P. Grival, en 1638[2]; Luc d'Achery, qui se procura des copies exactes de beaucoup de pièces et d'ouvrages dont les exemplaires étaient rares et quelquefois uniques; — en 1685, Placide Porcheron, mort le 14 février 1694[3]; — vers 1720, Antoine La Prade, mort en 1742, et Martin Bouquet, mort en 1754[4]; — de 1735 à 1756, Louis Lemerault : «il possédoit la bibliothèque parfaitement, n'y ayant «aucun livre dont il n'eust une connoissance assez étendue pour satisfaire les cu-«rieux et les étrangers, qui s'en alloient toujours très-satisfaits[5];» — en 1767, D. Jean Sanson Patert[6], qui était encore en fonctions en 1789, et qui en 1782 avait D. Lièble pour auxiliaire[7].

Vol de 1791. Après la suppression des couvents, la bibliothèque de Saint-Germain fut remise à la garde de D. Poirier, qui eut la douleur de la voir exposée à toute espèce de périls pendant plusieurs années. En 1791[8], des voleurs enlevèrent un nombre considérable de manuscrits, la plupart remarquables par leur antiquité ou par les peintures dont ils étaient ornés. Des dangers plus redoutables attendaient encore les livres sur lesquels D. Poirier veillait avec un courage qui ne faillit pas un seul instant.

Son zèle conservateur, dit Dacier[9], eut souvent besoin d'être soutenu par un grand cou-

[1] Voy. notamment ce qu'il a écrit en tête du psautier de Saint-Germain, ms. latin 11947. Le *fac-simile* de la signature de Jacques du Breul a été donné par Franklin, I, 109. J'ai indiqué plus haut (p. 44, note 2) la notice de MM. Le Roux de Lincy et Bruel.

[2] Lettre d'Ans. Le Michel à Duchesne, Collection Duchesne, 56, fol. 350.

[3] Ms. français 16857, p. 205 et 206.

[4] Maichelius, p. 66.

[5] *Nécrologe de Saint-Germain*, p. 175 (ms. français 16861).

[6] Ms. français 16859, p. 170. Voyez des lettres adressées à D. Anselme Costadoni (1765 à 1774) et citées dans le *Catalogue des lettres autographes du cabinet de M. Renouard* (1855, in-8°), n° 545.

[7] Le Prince, *Essai*, p. 345.

[8] Dans une note autographe de D. Poirier, nous lisons que les manuscrits en déficit ont été perdus «soit par le vol de 1791, soit dans le premier «transport à la rue de Taranne.» En parlant du ms. latin 460, D. Poirier dit qu'il a été volé en 1790. — Le Prince, dans une note manuscrite (Nouv. acq. franç. 479, p. 340), parle en ces termes du vol commis à Saint-Germain : «On rap-«porte que, quelque temps avant que cet incendie «ait eu lieu, on avoit déjà distrait une partie des «manuscrits anciens les plus précieux de la biblio-«thèque de cette abbaye, dont se saisit un certain «Browiski, Polonais, qui, dit-on, les fit passer à «Petersbourg, où il les vendit, ainsi qu'il l'a publié «dans un journal allemand. Nous rapporterons, «sans en garantir l'authenticité, au sujet du vol de «ces manuscrits, qu'on les avoit détachés et enlevés «de leurs reliures, et que, pour ne point laisser de «trace apparente et momentanée de ce larcin, on y «en avoit substitué d'autres dedans, et qu'on les «avoit ainsi remis en place dans les tablettes; on ne «s'apperçut de la supercherie qu'en les retirant; au «lieu du manuscrit qu'on devait s'attendre de re-«voir, on n'en retrouva que l'écorce énonciative du «titre de l'ouvrage qu'on en avoit enlevé.» — Plusieurs substitutions frauduleuses sont formellement indiquées dans les notes de D. Poirier; je cite seulement la note du ms. 205 de Saint-Germain. Sous ce numéro on trouva un recueil de sermons, tandis que le véritable ms. 205 était un saint Ambroise du VIIe siècle. D. Poirier fait cette observation : «Ce «ms. a été substitué au véritable 205; le véritable «ms. 205 a été volé.»

[9] *Hist. et mém. de l'Institut, classe d'Histoire*, I, 294.

rage, pour arracher au fanatisme de l'ignorance et de la barbarie des monuments des lettres, des sciences et des arts, dont il avoit fait sa proie, et qu'il avoit condamnés à la destruction. Combien ne lui en fallut-il pas, lorsqu'il vit les préparatifs de l'affreuse journée du 2 septembre 1792, pour rester à l'abbaye de Saint-Germain, au milieu des massacres dont il couroit risque d'être la victime, dans le seul espoir qu'étant préposé par la loi à la conservation du dépôt littéraire que renfermoit cette maison, il pourroit le préserver de la dévastation dans le cas où la fureur populaire tenteroit de le violer! N'eut-il pas encore besoin d'une autre espèce de courage, et peut-être plus rare, après le terrible incendie qui dévora la bibliothèque le 20 août 1794, et qui, en détruisant le logement et les effets des bibliothécaires, les contraignit d'aller chercher ailleurs un asile, pour se charger de la garde des manuscrits que la flamme avoit épargnés[1], pour rester seul, comme Cassandre sur les ruines d'Ilium, dans une maison déserte et presque en ruine, et passer l'hiver rigoureux qui suivit cette catastrophe, sans feu, presque sans meubles, mal vêtu, dénué de tout, exposé à toutes les intempéries de la saison, dans une chambre dont les planches étoient à moitié consumées, et à laquelle il ne pouvoit arriver qu'à travers des décombres, par un escalier dont la couverture avoit été brûlée et où les eaux des toits voisins se réunissant formoient, dans les temps pluvieux, un torrent difficile à franchir, et, pendant la gelée, un vaste glacier qu'il ne pouvoit gravir qu'à genoux et s'appuyant sur ses mains? Il ne quitta ce repaire, plus propre à loger un animal abject qu'un homme, qu'au milieu de l'année suivante, lorsqu'il eut fait transporter à la Bibliothèque nationale le dépôt dont la garde lui avoit coûté tant de peines, accompagné d'un nouveau catalogue qu'il avoit fait pour en faciliter l'usage et pour adoucir par le travail le sentiment pénible de ses besoins, de ses privations et de sa détresse.

Incendie de 1794.

Manuscrits de Saint-Germain portés à la Bibliothèque nationale.

D. Poirier se trouva bien payé de ses peines quand, après plusieurs mois d'un travail opiniâtre, il put constater que l'incendie, qui avait dévoré jusqu'au dernier des livres imprimés, avait épargné presque tous les manuscrits de Saint-Germain. Lorsqu'il eut achevé de les mettre en ordre, il les fit transporter à la Bibliothèque nationale en décembre 1795 et en janvier et février 1796.

Les collections qui entrèrent alors au département des manuscrits représentaient plus de 9,000 volumes, savoir :

1° Environ 880 manuscrits orientaux, dont 45 hébraïques, 29 syriaques,

[1] La lettre suivante, écrite le 29 novembre 1794 par D. Poirier aux citoyens composant le Bureau des domaines nationaux, et qui m'a été communiquée par M. Paul Meyer, contient quelques détails sur l'état des manuscrits de Saint-Germain après l'incendie :

« Citoyens,

« Lors de l'incendie de la bibliothèque Germain, « on en a retiré un nombre d'imprimés dont une « grande partie a été attaquée par le feu ou par « l'eau. La Commission temporaire des arts adjointe « au Comité d'instruction publique a fait le triage « de ce qui pouvait servir à l'instruction; le reste a « été destiné à d'autres genres d'utilité. Une partie « incommode le local de la maison Viennet, rue Taranne, et gêne le travail des manuscrits qui ont « échappé à l'incendie et qui ont été déposés dans « cette maison; une autre est dans les greniers du « dépôt littéraire national aux Cordeliers, et il est « instant de les en retirer, à cause des réparations « qui s'y font. Le Comité civil de la section de l'Unité « s'est déjà adressé à vous pour vous inviter à accélérer la vente de ces objets. L'intérêt de la littérature de la république exige que l'on ne diffère « pas plus longtemps à en débarrasser les dépôts « provisoires de la maison Viennet et des Cordeliers.

« La Commission temporaire des arts espère que « votre zèle s'empressera de seconder ses vœux. »

380 arabes, 161 persans, 162 turcs, 41 éthiopiens et 20 coptes; presque tous venaient de Séguier et de Renaudot;

2° Environ 400 manuscrits grecs, venant à peu près sans exception de Séguier, et dont les notices ont été données par Montfaucon dans sa *Bibliotheca Coisliniana olim Segueriana* (Paris, 1715, in-fol.);

3° Environ 1,800 manuscrits latins, provenant principalement de l'ancien fonds de Saint-Germain (dans lequel étaient compris les manuscrits de Corbie et ceux de Saint-Maur) et de la bibliothèque de Séguier;

4° Environ 2,800 manuscrits français, italiens et espagnols, provenant presque tous de la bibliothèque de Séguier;

5° Un fonds particulier d'environ 260 manuscrits latins, français, italiens, etc., provenant de la bibliothèque du cardinal de Gesvres;

6° Un fonds particulier d'environ 1,440 manuscrits latins, français, italiens, etc., provenant de la bibliothèque de Harlay;

7° Une masse considérable de volumes et de portefeuilles non classés, contenant principalement les matériaux des ouvrages dont s'occupaient les Bénédictins.

Classement et catalogues des mss. de Saint-Germain.

Ces différents manuscrits avaient reçu avant 1789 et ont reçu depuis 1796 plusieurs classements qu'il est indispensable d'indiquer.

Ce fut probablement vers le commencement du XVIIe siècle que les manuscrits de Saint-Germain furent classés pour la première fois d'une façon régulière. L'inventaire qui dut en être alors rédigé n'est plus connu.

Un nouveau catalogue fut composé en 1677[1]. C'est un excellent travail, qui remplit un volume in-folio de 464 pages; il s'arrête au n° 999, y compris quelques additions, inscrites après coup par différentes mains. Un abrégé en a été donné par Montfaucon[2] et dans le *Dictionnaire des manuscrits*[3]. Le manuscrit 28 de l'École de médecine de Montpellier[4] paraît être une copie du catalogue de 1677, faite par dom Martène en 1712.

A la collection décrite dans le catalogue de 1677 furent successivement ajoutés différents manuscrits, et notamment ceux de Saint-Maur-des-Fossés, qui reçurent les n°s 1025 à 1169[5].

La bibliothèque du chancelier Séguier, léguée à Saint-Germain-des-Prés en 1731 par l'évêque de Metz Henri-Charles du Cambout de Coislin, comprenait, outre des manuscrits orientaux et grecs, un grand nombre de manuscrits latins, français, italiens, etc., divisés en deux séries fort irrégulièrement numérotées. Le

(1) Les cotes du catalogue de l'année 1677 dataient d'une époque plus ancienne; elles étaient déjà en usage en 1653 quand le P. Labbe publia sa *Nova bibliotheca*; voy. aux p. 34, 45 et 46 de cet ouvrage.

(2) *Bibl. bibl.* II, 1124.

(3) I, 989.

(4) *Catal. des manuscrits des départements*, I, 295.

(5) Montfaucon, *Bibl. bibliothecarum*, II, 1141. *Dictionnaire des manuscrits*, I, 1021. Voy. plus loin, p. 74, la notice sur les mss. de S. Maur.

catalogue sommaire de ces deux séries se trouve dans Montfaucon[1] et dans le *Dictionnaire des manuscrits*[2].

Quelque temps après la donation de l'évêque de Metz, entre les années 1735 et 1744, le bibliothécaire de Saint-Germain reconnut la nécessité de soumettre à un nouveau classement les manuscrits confiés à sa garde. Il réunit les volumes de l'ancien fonds aux volumes des deux séries de Coislin, et avec ces éléments il constitua d'une part un fonds latin[3], d'autre part un fonds français[4], en comprenant dans ce dernier les textes italiens, espagnols, portugais, etc.

Le classement des manuscrits latins de Saint-Germain n'a subi aucune modification depuis le moment où il fut établi, vers 1740, jusqu'à l'année 1865; les volumes de ce fonds ont alors été incorporés dans le fonds des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, dans la série comprise entre les n°s 11504 et 14231.

Le fonds des manuscrits français de Saint-Germain, constitué vers 1740, a subsisté sans changement jusqu'en 1795. Au commencement du XIXe siècle, de nouvelles cotes furent assignées à ces manuscrits, cotes qui ont été annulées en 1865, quand les volumes auxquels elles appartenaient sont venus prendre place dans les fonds généraux de nos manuscrits français[5], italiens, espagnols, etc.

Les manuscrits de Gesvres et ceux de Harlay ont toujours formé deux fonds particuliers à l'abbaye de Saint-Germain; ils sont également restés à part, mais avec des cotes nouvelles, depuis leur entrée à la Bibliothèque nationale jusqu'à l'année 1865, époque à laquelle on leur a appliqué le même système de classement qu'aux autres manuscrits de Saint-Germain-des-Prés.

La partie non classée des manuscrits de Saint-Germain renfermait : 1° des volumes modernes tirés du cabinet de Caumartin (ils sont aujourd'hui les uns dans le fonds latin, les autres dans la Collection sur le parlement); — 2° les matériaux de l'histoire de Picardie et de l'histoire de Champagne (aujourd'hui Collection de Picardie et Collection de Champagne); — 3° une masse énorme de papiers de tout genre, et notamment de documents qui servaient aux travaux des Bénédictins, tels que correspondances, recueils de notes et copies de pièces; c'est ce qu'on appela le Résidu Saint-Germain, qui se composait de 170 paquets, dont chacun était divisé en plusieurs numéros, subdivisés eux-mêmes en un certain nombre d'articles. Les papiers du Résidu ont été successivement reliés en 1,480 volumes, ou environ, qui reçurent en 1855 les cotes 1 à 1474, et qui ont été insérés en 1865 dans les fonds auxquels ils devaient être rattachés.

Sauf un petit nombre d'exceptions, des concordances permettent de trouver les numéros actuels des manuscrits de Saint-Germain portés : 1° dans le catalogue de l'année 1677; 2° dans les deux catalogues de Séguier ou de Coislin; 3° dans les

[1] *Bibl. bibl.* II, 1067.

[2] I, 909.

[3] Les mss. de ce fonds étaient cotés de 1 à 1646.

[4] Les mss. de ce fonds étaient cotés de 1 à 2799.

[5] Les mss. français venus de Saint-Germain forment les n°s 15370 à 20064 du fonds français.

catalogues du fonds latin et du fonds français composés vers 1740; 4° dans les anciens catalogues de Harlay; 5° dans les catalogues rédigés depuis la Révolution.

Mss de Saint-Germain passés en Russie.

On voit quel a été le sort des manuscrits de Saint-Germain qui furent portés à la Bibliothèque nationale en 1795 et 1796. Il reste à dire quelques mots de ceux qui avaient été volés en 1791. La plupart devinrent la propriété d'un secrétaire de l'ambassade russe à Paris, nommé Pierre Dubrowski, à la vie duquel M. Gille a consacré la notice suivante[1] :

Pierre Dubrowsky, d'une famille noble, né à Kiev en 1754, fut attaché en 1780 à l'ambassade russe à Paris, d'abord avec le titre d'employé ecclésiastique, plus tard avec celui de secrétaire. Dubrowsky, possédé de la douce passion des collectionneurs, parvint à soustraire à la dispersion des monuments en France, surtout après 1790, des manuscrits de la plus grande beauté. Beaucoup de ces manuscrits avaient appartenu à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Outre une collection unique de dépêches et d'autographes des rois et des ambassadeurs depuis Louis XII, il se trouvait dans les acquisitions de Dubrowsky beaucoup de manuscrits du moyen âge, extrêmement précieux sous le rapport paléographique ou par la beauté de leurs miniatures.

S'identifiant avec son trésor, Dubrowsky a écrit sur les volumes précieux qui le composaient : *ex musco Petri Dubrowsky*, montrant par là combien il avait la persuasion que son souvenir vivrait à jamais attaché à ces précieux monuments des temps passés. Il ne s'est pas trompé.

En 1800, Dubrowsky revint à Saint-Pétersbourg avec sa collection. Elle avait été estimée en Angleterre 7,000 l. st. que le duc de Beaufort offrait de lui payer pour en devenir possesseur. Dubrowsky préféra en doter son pays. Il céda au gouvernement la plupart de ses manuscrits[2], au nombre de 1,065 numéros, et reçut en 1805, avec le titre de conseiller de cour, une place de conservateur à la bibliothèque publique, 1,200 roubles de traitement et un logement, l'ordre de Sainte-Anne de la seconde classe et une pension viagère de 3,000 roubles, pension qui fut augmentée de 1,000 roubles argent en 1812, lorsqu'il fut admis à la retraite avec le rang de conseiller du collége et la croix de Sainte-Anne en brillants. Cette pension fut déclarée réversible à ses sœurs, car il était veuf et sans enfants. Outre ces émoluments et pensions, il reçut la somme de 23,800 roubles, et à sa mort, en 1816, l'État accorda 2,800 roubles pour ses funérailles.

Privé de renseignements sur la manière dont Pierre Dubrowski devint possesseur des livres volés à Saint-Germain, je m'abstiens d'apprécier le caractère d'un homme à qui la Russie doit tant de précieux monuments dont la place est restée vide dans nos collections. Ces monuments ont été partagés en deux classes.

La première, qui est la plus considérable, renferme les manuscrits qu'on a jugés les plus utiles aux travaux journaliers des savants. Tels sont principalement

[1] *Musée de l'Ermitage impérial. Notice sur la formation de ce musée et description des diverses collections qu'il renferme, avec une introduction historique sur l'ermitage de Catherine II.* Saint-Pétersbourg, imprimerie de l'Académie impériale des sciences. 1860. in-12 de XXXII-383 pages.

[2] Quelques-uns de ces manuscrits, grecs principalement, avaient été vendus à un Anglais, M. Edwards, et à un M. Dreyer, diplomate danois à Paris. — C'est sans doute par suite de cette circonstance que plusieurs manuscrits de Saint-Germain sont aujourd'hui en Angleterre.

les recueils de correspondances originales; ils sont à la bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg.

La seconde se compose des volumes remarquables pour l'histoire de la peinture et de la calligraphie. On y a rangé les plus beaux manuscrits du moyen âge et de la Renaissance. Cette seconde partie a été réunie au musée de l'Ermitage, dont la bibliothèque renferme 1,030 volumes manuscrits. M. Gille, bibliothécaire de l'empereur de Russie, a décrit exactement 140 manuscrits de cette collection, dans le livret publié en 1860[1].

Les catalogues de la bibliothèque de Saint-Germain ne permettent pas d'apprécier exactement ce que les malheurs de la Révolution ont fait passer à l'étranger de correspondances et de papiers utiles à l'histoire des derniers siècles[2].

[1] Sur les manuscrits de Saint-Pétersbourg, il faut consulter, outre le livret de M. Gille : 1° Clossius in Seebode's *Neuem Archiv fur Philologie*, Jahrgang 3 (1828), Heft 2, s. 21 ff.; — 2° *Allg. Litt. Zeitung, Intelligenzblatt*, 1804, N. 69, 77, 78, 80, 82, 83; — 3° le catalogue des mss. grecs publié en 1840 (*Catalogus codicum bibliothecæ imp. publicæ græcorum;* scripsit Ed. de Muralto; Petropoli, 1840, in-fol.); — 4° quelques notes de M. Bessot de Lamothe (dans la *Bibl. de l'Éc. des chartes*, 5e série, V, 162); — 5° deux rapports de M. le comte de La Ferrière (*Revue des Soc. sav.* 3e série, I, 245, et IV, 133), et le volume du même auteur intitulé: *Deux années de missions à Saint-Pétersbourg; manuscrits, lettres et documents historiques sortis de France en 1789;* Paris, Impr. imp. 1868, in-8°.

[2] Je crois devoir insérer ici une lettre que M. Alphonse de Ruble a bien voulu m'adresser le 23 novembre 1869, et qui jette quelque lumière sur les mutilations commises dans plusieurs des recueils de correspondances de Saint-Germain :

« Monsieur,

« Je vous ai affirmé, il y a quelque temps, que « M. Dubrowski, le fondateur de la collection russe, « avait puisé à pleines mains dans la collection de « Saint-Germain. Voici les preuves de cette affirmation.

« Plusieurs lettres de Monluc conservées à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, et dont la copie m'a « été communiquée par M. le comte de La Ferrière, « sont citées dans l'*Histoire du Languedoc* comme « appartenant à la bibliothèque de Saint-Germain, « notamment :

« La lettre du 22 mai 1562 (au roi). — Elle est « imprimée aux Preuves du tome V de l'*Hist. du Languedoc*, col. 129, où elle est indiquée comme « appartenant au registre 6 de Coislin.

« La lettre du 22 mai 1562 (à la reine). — Même « observation que ci-dessus, sous la réserve suivante: « L'*Hist. du Languedoc* (t. V, p. 225) met ces mots « entre guillemets : « . . . d'Escars qui n'avait donné « aucune preuve de son savoir-faire. » Ces guillemets « donnent à penser que ces mots se trouvent dans « la lettre, or ils ne se trouvent pas dans la copie « de Saint-Pétersbourg. Malgré cette cause de doute, « nous croyons à l'identité des deux lettres, parce « qu'elles portent la même date et la même suscription, parce qu'elles traitent le même sujet, parce « que les mots placés entre parenthèses dans l'*Hist. du Languedoc* sont l'exact résumé du sujet traité « par Monluc.

« La lettre du 8 octobre 1563 (au roi). — Citée « dans l'*Hist. du Languedoc* (t. V, p. 257) comme « appartenant au registre 8 de Coislin.

« La lettre du 5 mars 1564 (à la reine). — Citée « dans l'*Hist. du Languedoc* (t. V, p. 262) comme « appartenant au registre 9 de Coislin.

« Il est à remarquer que toutes les lettres de Saint-Pétersbourg sont des originaux, certifiés tels par « M. le comte de La Ferrière.

« Voici maintenant une liste de lettres copiées à « Saint-Pétersbourg sur les originaux, et dont les « souches appartiennent encore aux volumes de « Harlay. Ce relevé ne commence malheureusement « qu'en 1568; je suis presque sûr que les années « précédentes, depuis 1562, seraient aussi bien « fournies.

« Monluc au roi, 9 octobre 1568. — La souche « est dans le ms. français 15548, fol. 104.

« Au roi, 9 novembre 1568. — *Ibid.* fol. 131.

mais on peut dresser une liste à peu près complète des anciens manuscrits sur parchemin que nous avons alors perdus et qui presque tous se retrouvent en Russie. Voici comment j'ai cru devoir l'établir :

Manuscrits grecs. — Le catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, publié en 1840 par M. de Muralt[1], mentionne sous les cotes suivantes neuf articles qui paraissent venir de Saint-Germain.

Ms. 1. Fragment du livre des Juges, que Desmaretz avait donné à Montfaucon.
3. Lettres de S. Paul en grec et en latin.
9. Psautier avec la chaîne des Pères. — N° 188 de Coislin.
11. Évangiles. — N° 196 de Coislin.
15. Constitutions apostoliques. — N° 212 de Coislin.
22. Saint Jean Damascène. — N° 91 de Coislin.
24. Opuscule de frère (Raimond?) de Medullion. — N° 379 de Coislin.
25. Dialogue de Jean prêtre et de Michel Choniate. — N° 300 de Coislin.
V. 6. Erotemata Emanuelis Moschopuli Cretensis. — N° 350 de Coislin.

Manuscrits latins. — La liste suivante des manuscrits latins de Saint-Germain qui ont disparu au commencement de la Révolution a été dressée d'après les notes inscrites par D. Poirier sur un inventaire de cette époque :

100. Psalterium triplicis versionis. VII vel VIII sæculi. Uncialibus litteris.
106. Quatuor evangelia. IX s. Optime scriptus.
108. Quatuor evangelia, saxonicis litteris optime descriptus. Codex omnibus numeris absolutus. VIII vel IX s. — Sur ce volume, qu'on dit d'origine irlandaise, voy. le *Nouveau traité de diplomatique*, aux pages indiquées dans le tome VI, p. 638, et surtout Westwood, *Fac-similes of the miniatures and ornaments of anglo-saxon and irish manuscripts*, p. 52, pl. XXV.

«Au roi, 3 février 1569. — Ms. français 15549, «fol. 49.
«Au roi, 4 septembre 1569. — Ms. français, «15550, fol. 38.
«Au roi, 18 octobre 1569. — *Ibid.* fol. 127.
«Au roi, 7 juin 1570. — Ms. français 15552, «fol. 11.
«Au duc d'Anjou, 17 juin 1570. — *Ibid.* «fol. 40.
«Au roi, 22 juin 1570. — *Ibid.* fol. 64.
«Au roi, 9 juillet 1570. — *Ibid.* fol. 138.
«Au duc d'Anjou, 17 janvier 1573. — Ms. «français 15556, fol. 88.
«Il y a dans la collection Harlay plusieurs souches «de lettres de Monluc dont la copie ne m'est pas «arrivée de Saint-Pétersbourg, ce qui prouverait «qu'elles sont passées en des mains autres que celles «de M. Dubrowski.

«J'ai le regret de n'avoir fait ce relevé que dans «la collection Harlay, et encore incomplétement; «mais je me souviens d'avoir trouvé dans la col«lection de Saint-Germain un grand nombre de «souches dépouillées, notamment dans les volumes «689 et suivants (aujourd'hui ms. français 15871 «et suiv.)
«J'ajoute une observation générale. La collection «russe contient un grand nombre de lettres de rois, «reines, princes, capitaines, etc., du XVIe siècle. Or «les collections de Saint-Germain et de Harlay con«tiennent un très-grand nombre de souches isolées, «veuves de lettres des mêmes personnages. Il est «plus que probable qu'un double relevé fait à Saint«Pétersbourg et à Paris donnerait le mot de l'ori«gine de la collection russe.»

[1] En un fascicule in-folio. — M. de Muralt indique bien l'origine des mss.

114. Evangelia per annum. xv vel xvi s. Picturæ pulcherrimæ [1].

197. Origenes de Balaam et Balac. Chrysostomus de reparatione hominis lapsi. vi vel vii s. — Au musée britannique, fonds Burney, n° 340.

200. Lactantii Firmiani opera. Recens.

205. Sancti Ambrosii expositio in Lucam. Tempore Leodegarii, abbatis Corbeiensis.

211. Anonymi commentaria in Job. Hieronymus in Isaiam. Codex litteris uncialibus et saxonicis scriptus.

241 *bis*. Johannis Cassiani collationes ex correctione Lanfranci.

254. Augustini libri II ad interrogata Simpliciani contra epistolam fundamenti, de agone christiano, de doctrina christiana. Capitale, onciale et cursive romaine, gallicane et mélangée.

400. 2. Regulæ sancti Basilii ex translatione Rufini. Écriture mérovingienne du vii° siècle.

432. Pauli Orosii historia. ix° s.

447. Josephi antiquitatum libri IX. xii° s.

460. Historia tripartita. Écrit à Noirmoutier vers l'an 820, par ordre de saint Adalard, en lettres lombardiques. A la fin, vie de saint Loup, en demi-onciale mérovingienne.

613. Sancti Paulini versus de sancto Felice. Isagoge Porphyrii, Priscianus, etc. viii ou ix° s.

686. Ordo scrutinii. Theodulfi quædam. Rabani quædam, etc. ix° s.

717. Liber Philastri de hæresibus. ix° s.

718. Origenis homiliæ. Optati Milevitani quædam. v ou vi° s. Onciale romaine.

719. Cyrillus Alexandrinus in Leviticum. ix° s.

725. Gregorii Nazianzeni Apologeticus, etc. ix° s.

737. Augustini retractationum libri duo. viii° s. Écriture lombardique.

775. Dialogus Basilii et Joannis, sive libri vi Joannis Chrysostomi de sacerdotio. ix° s.

783. Anonymi de virtutibus et vitiis. Fortunati carmina de beata Maria et alia. Aldehelmi carmen de virginitate. Damasi papæ versus. Symphosii vel Lucani ænigmata. viii ou ix° s.

789. Duodecim homiliæ priores Gregorii papæ in Ezechielem. viii° s. Lettres mérovingiennes.

840. Pelagiani Ruffini liber. Fulgentii, Hieronymi quædam. vii ou viii° s.

842. Liber Comitis, Hieronymo attributus. Ejusdem pseudo-epistola ad Constantium. Oratio in tribulatione. Excommunicationis formula. ix° ou x° s.

858. Pauli diaconi ad Adelaidem epistola. Gregorii Magni quædam epistolæ, a Paulo diacono emendatæ. viii° s.

861. Gennadii dogmata ecclesiastica. Hieronymi epistolæ, etc. Petite onciale du vii ou viii° s.

937. Collectio canonum ampla. ix° s.

1038. Vita S. Fulgentii. Ferrandi ad Fulgentium epistola, etc. Tractatus medicus de morbis mulierum amplissimus. Dialecticæ et grammaticæ fragmenta, ubi alphabetum græco latinum notatu dignum, etc. Diversæ manus et ætatis, scilicet sæculorum vii-x.

1096. Marciani Minei Felicis Capellæ de nuptiis philologiæ. ix° ou x° s.

1128. Columellæ de re rustica libri XII. Codex pulcherrimus. ix° s.

1129. 2. Petri de Crescentiis liber commodorum ruralium, jussu Caroli V regis Francorum descriptus.

1131. Anonymi de morali et mystica avium significatione. xiv° s.

1132. Animantium omnium, volatilium et serpentium descriptio cum figuris. xiii° s.

[1] Un autre évangéliaire manque depuis longtemps dans le fonds de Saint-Germain : c'est celui qui porte les armes du chancelier Antoine du Prat et qui a figuré à l'Exposition universelle de 1867. Il est porté sous le n° 778 dans le catalogue des mss. de Saint-Germain, daté de 1677; mais il ne paraît pas avoir été compris dans le nouveau classement de l'année 1740 ou environ.

1133. De diversi generis quadrupedibus, animantibus, volucribus, reptilibus, etc. cum figuris eximiis.

1155. Ciceronis ad Herennium liber de rhetorica. IXe s.

1165. Virgilii opera, figuris eximiis ornata, minio auroque depictis. Codex optime scriptus.

1194. Davidis psalterium. Codex pulcherrimus. XIIIe s.

1200. Quatuor evangelia. Écriture mérovingienne à deux colonnes.

1266. Liber precum et horarum. Elegantissimæ figuræ veteris Testamenti. XVe s.

1294. Cassiani collationes. Écriture mérovingienne. VIIe ou VIIIe s.

1384. Leges salicæ. In-8. IXe s. Les 17 premiers titres manquent.

1386. Règles et instructions de Léonard Donato, doge de Venise, à François Nadal.

1387. De regimine reipublicæ Venetæ.

1456. Sedulii liber de actibus prophetarum et toto Salvatoris cursu. XVe s.

1476. Biblia sacra, minutissimo caractere. In-12.

1481, 3. Prologi omnium librorum Bibliæ metrice redditi. Versus notabiles seu compendium in quatuor libros Sententiarum. XIVe s.

1508. Horæ diurnæ cum figuris et dialogis spiritualibus. In-12. XVe s.

1531. Horæ diurnæ antiquæ, cum picturis in margine et plurimis figuris. In-8. XVe s.

1587. Regula s. Benedicti. XIVe s.

1601. Leonardi Aretini de temporibus suis historia.

1604. Vita s. Margaritæ antiqua, etc. Folio. XIIe ou XIVe s.

1606 *bis.* Visiones Giroti et Rotcharii monachorum. IXe ou Xe s.

1615. Vegetii de re militari epitome. XIIIe ou XIVe s.

Les voleurs ne prirent pas seulement des volumes entiers, ils enlevèrent un certain nombre de cahiers ou de feuillets dans différents volumes que, pour un motif ou pour un autre, ils ne pouvaient pas emporter. Comme exemples des manuscrits qui ont été ainsi mutilés, je citerai :

Le ms. latin 11947, connu sous le titre de Psautier de saint Germain. On en a arraché le fol. 67, qui, d'après une note dont je dois la communication à M. de Muralt, est aujourd'hui à Saint-Pétersbourg.

Le ms. latin 12634, jadis 960 de Saint-Germain. On en a enlevé les fol. 166 et suiv. qui contenaient l'exposition de saint Augustin sur le larron, et les vies de saint Jean et saint Paul.

Le ms. latin 13354, jadis 1276 de Saint-Germain. Ont été enlevés les fol. 102 et suiv. qui contenaient l'exposition du symbole par Rufin, écrite par l'ordre d'Adalhard, moine de Corbie.

Le ms. latin 13387, jadis 846 de Saint-Germain. On en a enlevé la dernière partie, à partir du fol. 57, qui contenait deux homélies de saint Laurent.

Le ms. latin 14088, jadis 1464 de Saint-Germain. Ont disparu les fol. 99-136, renfermant un poëme sur saint Wilfride.

Le ms. latin 14144, jadis 784 de Saint-Germain. En ont été enlevés les fol. 62-73, contenant des fragments de saint Jérôme et la chronique d'Isidore.

Manuscrits français. — Les principaux manuscrits français de Saint-Germain, dont les notes de dom Poirier nous ont signalé la disparition, se trouvent mentionnés dans le livret du musée de l'Ermitage publié en 1860. En voici l'indica-

tion, suivant l'ordre des numéros que les volumes portaient à Saint-Germain-des-Prés avant la Révolution :

9. Psaumes ou cantiques sur les attributs de Dieu, dédiés au chancelier Séguier, par La Serre. — A l'Ermitage.

84. Histoires tirées des livres sacrés et profanes. Vélin. Grand in-folio. xvᵉ siècle.

85. Chronologie sacrée et profane, depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ. Grand in-folio. Miniatures. xvᵉ siècle. — A l'Ermitage.

171. Triomphe de la force et de la prudence, dédié à Louise de Savoie, mère de François Iᵉʳ. Belles miniatures. In-folio. — A l'Ermitage.

172. Le jardin des nobles, par Pierre des Gros. In-folio. — A l'Ermitage.

177. Roman de la guerre de Troye, en vers. In-folio. — A l'Ermitage.

201. Quelques lettres de S. Jérôme, traduites en français et présentées à Anne de Bretagne, par Ant. de la Tour. In-folio. Très belles miniatures. — A l'Ermitage.

209. Le bréviaire d'amour. xvᵉ siècle. — A l'Ermitage.

1431. Quelques vies de Plutarque en français, par Simon Bourgoyn, et une vie de Cicéron, traduite du latin d'Arétin. — A l'Ermitage.

1466. Recueil des rois de France, par Du Tillet. — A l'Ermitage.

1467. Histoire des guerres et des conquêtes de la Terre Sainte, depuis 1096 à 1261. Folio. xiiiᵉ ou xivᵉ siècle. — Probablement à l'Ermitage.

1480. Mémoires de Commynes. Ms. magnifique, rempli de très-belles miniatures et bien écrit. xviᵉ siècle.

1792. L'art de la chevalerie. In-folio. Vers le xivᵉ siècle. — A l'Ermitage.

1794. Description en vers français d'un tournoi, en 1446. Figures intéressantes à chaque page.

1804 *bis.* Trésor de toutes choses. — Passé à l'Ermitage.

1805. Triomphes de Pétrarque, en français. In-folio. Belles miniatures. Fin du xivᵉ siècle. — A l'Ermitage.

1807. Extraits de Philippe de Commynes, adressés à Angelo Cattho, archevêque de Vienne. Reliure en bois.

1809. L'information des princes. — A l'Ermitage.

1813. Le trésor de toutes choses. xvᵉ siècle. — A l'Ermitage.

1817. Traité des plantes, des arbres, mines, pierres, bêtes, etc. Belles enluminures. — A l'Ermitage.

1828. Roman spirituel en vers, intitulé *le Jardin des plantes.* — A l'Ermitage.

1831 *bis.* Trois romans, dont le premier est le roman de la Violette ou de Gérard de Nevers. — A l'Ermitage.

1833. Roman de la Rose. Très-belles miniatures. In-folio.

1906. Missel en français. In-folio. — A l'Ermitage.

2021 *bis.* Chroniques martiniennes, en français.

2027. La fondation de Rome.

2046. Statuts de l'ordre de Saint-Michel. In-quarto. — A l'Ermitage.

2188. Chronologie des rois de France, d'Angleterre, des papes, des empereurs romains jusqu'en 1464. In-quarto, large.

2193. Vie de Robert de Clermont. — A l'Ermitage.

2201. Recueil de pièces concernant Louis XII, fait pour Anne de Bretagne lorsque Louis XII faisait la guerre en Italie. Miniatures à chaque pièce. — A l'Ermitage.

2202. Pompe funèbre d'Anne de Bretagne. — A l'Ermitage.

2223. Premier livre de la chronique d'Amboise, depuis César jusqu'à Clovis. — A l'Ermitage.

2271. Devises et emblèmes sur la paix et le mariage de Louis XIV en 1660, sur le chancelier Séguier, le cardinal Mazarin, etc. On ne peut rien voir de plus beau, soit pour l'écriture, soit pour la finesse et la délicatesse des figures, qui sont dessinées avec l'encre de la Chine, par M. Cartays, en 1660. — A l'Ermitage.

2276. Le livre de la chasse, par Gaston Phœbus. Miniatures.

2284. Le débat ou l'estrif de fortune. — A l'Ermitage.

2286. Les dits moraux des philosophes. Fort belles miniatures. — A l'Ermitage.

2295. Le jeu d'aventure d'amour. xive siècle. — A l'Ermitage.

2325 *bis*. L'origine des Romains, description des officiers de la république, quelques oraisons de Cicéron. Vélin. Très-bien écrit. Miniature représentant le baron de Montmorency, pour lequel le volume a été écrit. — A l'Ermitage.

2337. Les amours de René, roi de Naples, et de Jeanne, fille de Guy, comte de Laval. In-folio. Figures à chaque page.

2338. L'altercation des trois dames, la volupté, la stabilité et l'élégance, en vers. In-folio. — A l'Ermitage.

2339. Chants royaux, rondeaux, ballades et autres pièces de vers en l'honneur de la Vierge. In-quarto. — A l'Ermitage.

2341. Roman du cheval Fauvel contre les gens d'église. Petit in-quarto. — A l'Ermitage.

2353. Jeu d'échecs, traduit du latin en vers allemands. Grand nombre de figures et de miniatures. xiv[e] siècle.

2354. Roman historique de saint Joseph et de l'incarnation. In-folio. xiv[e] siècle. — A l'Ermitage.

2370. Le livre des quinze joyes du mariage représentées en miniatures, écrit en 1485.

2372. Il Philocolo di Giovanni Bocchacci. xiv[e] siècle. — A l'Ermitage.

2373. Sonetti e canzoni di Petrarcha. xv[e] siècle. — A l'Ermitage.

2397. Psalterium beatæ Mariæ Virginis. — Le livre du Trésor de Sapience. In-18. xv[e] siècle.

2418. Livre de morale sur la fortune, figures et emblèmes en miniatures. xv[e] siècle.

2559. Louanges de saint Jean l'évangéliste, par un frère prêcheur. xiv[e] siècle. — A l'Ermitage.

2671. Discours de Plutarque sur le mariage de Pollion et Euridice, traduit à l'occasion du mariage d'Anne de Bretagne avec Louis XII. — A l'Ermitage.

2723. Le Trésor de maître Jean de Meun. xv[e] siècle.

2725. Traité de la Charité en vers. In-octavo. xiii[e] ou xiv[e] siècle. — A l'Ermitage.

2726. Avis et enseignemens de piété d'une mère à sa fille. Histoire de la défense du château de Brest, assiégé par le prince de Galles. Enrichi de miniatures. Paraît du temps d'Anne de Bretagne. In-octavo. — A l'Ermitage.

II.

COLLECTIONS FORMÉES PAR LES BÉNÉDICTINS EN VUE DES GRANDS OUVRAGES D'ÉRUDITION QU'ILS AVAIENT ENTREPRIS.

Les matériaux recueillis par les Bénédictins pour les grands travaux d'érudition dont ils étaient chargés tenaient dans la bibliothèque de Saint-Germain une place assez considérable pour qu'il soit à propos d'indiquer, dans un article spécial, la nature de ces matériaux, les ouvrages auxquels ils étaient destinés et les religieux qui ont travaillé avec le plus de succès à les rassembler.

Les réformes que la congrégation de Saint-Maur introduisit au XVIIe siècle dans un grand nombre de monastères bénédictins avaient surtout un caractère religieux, mais elles devaient, en même temps, exercer la plus salutaire influence sur les études littéraires, et produire dans le domaine de l'érudition des résultats qui commanderont toujours une respectueuse admiration. Projets de travaux formés par la congrégation de Saint Maur.

Les chefs de la Congrégation songèrent d'abord aux travaux qui intéressaient l'histoire de la grande famille de saint Benoît. Une circulaire de dom Grégoire Tarisse, en date du 13 novembre 1647 [1], provoqua, dans chaque maison de la Congrégation, la recherche, la transcription ou l'analyse des pièces de tout genre relatives à l'histoire de l'Ordre. En même temps, les religieux étaient invités à noter « les anciens livres manuscrits dont on n'auroit point évidente cognoissance « qu'ils fussent imprimez, » à ne pas négliger les seeaux et à « remarquer dans les « anciens tiltres les coustumes et la manière de parler propre des temps et pays, « qui peut servir à orner l'histoire. »

Des instructions plus détaillées, qui furent envoyées le 8 mars de l'année suivante, laissent voir avec plus de netteté le but principal qu'on se proposait, c'est-à-dire une histoire générale de l'ordre de Saint-Benoît, des histoires particulières de tous les grands monastères, un recueil des vies de saints bénédictins. Voici le texte de ces instructions : Instructions générales données aux religieux.

Advis à celuy qui escrira quelque pièce pour l'histoire ou quelque vie de saint.

Celuy qui escrira prendra la peine d'observer ce qui s'ensuit.

I. Il n'espargnera point le papier, escrivant au large, laissant de bonnes marges, ayant bonne ancre et bon papier.

II. Il ne mettra aucune abbréviation.

III. Il ne fera point de grandes lettres, qu'aux noms propres et appellatifs, comme Deus, Angelus, Episcopus, Dominus (quand on parle de Dieu), Abbas, etc.

[1] Un exemplaire imprimé de cette circulaire est dans le ms. français 22313, fol. 245.

IV. Il chiffrera les pages.

V. Il escrira par fueilles séparées, c'est-à-dire qu'il remplira premièrement toute une fueille sans faire de cahiers.

VI. Après avoir transcrit une pièce, il sera bon de la collationner; et, s'il arrive qu'on ne puisse lire quelque mot, on le mettra comme il est, ou, si quelque mot barbare ou solécisme se rencontre, il le faut escrire aussi, et mettre en marge celuy qu'on croit estre le vray, par exemple : *quantinus*, au lieu de *quatenus*; *inluster*, au lieu d'*illustris*, et ainsi des autres; par ce qu'il y a des mots qui montrent l'antiquité. Il faut faire la mesme chose pour le reste qui regarde l'histoire; car le principal dessein de la Congrégation est, comme vous avez veu par la lettre circulaire qui a esté envoyée par tous les monastères, qu'on transcrive tous les priviléges, bulles, immunitez et pièces semblables, lesquelles il est nécessaire d'écrire en fueilles ou demies-fueilles séparées, afin qu'on les puisse insérer dans la suite de l'histoire suivant les années ou occurrences.

Ceux qui composent l'histoire de quelque monastère peuvent imiter M. Duchesne, dans les histoires qu'il a faites des maisons particulières, lequel ordonne premièrement l'histoire de suite selon l'ordre de la chronologie, et suivant les pièces qu'on luy avoit donné et les divers tesmoignages qu'il avoit colligé, et puis il insère lesdites pièces et tesmoignages tous entiers par année à la fin de chaque histoire.

Il faut selon la capacité d'un chacun composer en latin; il n'importe point que le latin soit grossier.

Il est bon d'escrire les années au long et non point par chiffres, comme aussi de remarquer et escrire les mesmes noms propres diversement ortographiez dans les chartes, priviléges, etc.

Nous ramassons toutes les vies des saints de nostre ordre, tirées des manuscripts, pour les faire imprimer dans le mesme style que les autheurs les ont composez, et puis on choisira les plus belles pour les mettre en françois, lesquelles seront leues au réfectoire. Nous en avons desjà grand nombre, qu'on nous envoye des monastères; nous attendons la mesme chose du vostre, s'il y en a que nous n'ayons point, et, pour le sçavoir, il est bon de nous envoyer le commencement de celles qui sont chez vous, et que pourrez avoir d'ailleurs.

On peut addresser ce qu'on envoyera à quelqu'un des RR. PP. assistants, ou à D. Luc d'Achery, et leur escrire pour s'éclaircir des difficultez qui se rencontreront.

De Saint-Germain-des-Prez, ce huictième mars 1648 [1].

Vers la même époque, sous le titre de *Méthode pour la recherche des manuscriptz*, furent rédigées d'autres instructions à l'usage des religieux qui examinaient les anciens manuscrits des monastères. Elles méritent d'être mises en lumière :

La méthode qu'il fault tenir en la recherche des vieux manuscripts, c'est d'apporter une extrême diligence à les bien feuilleter tous, sans en négliger pas un, non pas mesme ceux qui servent au chœur des églises, d'aultant que dans ceux-là il s'y trouve quelque chose de bon, principalement dans les martyrologes manuscrits, et souvent là se rencontrent des points considérables pour l'histoire.

Quand donc vous prenez un manuscript, commencez à l'endosse du livre s'il y en a, voyez

[1] Ms. latin 12667, fol. 307; cf. le ms. français 22313, fol. 247.

la couverture au dedans, souvent il y a l'index de ce qui est dans le livre, auquel pourtant il ne se faut point fier, ou quelque épigramme, etc. En après, quand vous voyez le commencement d'un traitté, par exemple le premier livre de saint Augustin *de Ordine*, et ensuitte d'autres traittez du mesme saint, il ne fault pas s'en contenter, mais il fault voir le commencement et la fin de tout, autant qu'il y a de matières diverses, parce que souventefois on trouve de petites pièces très-précieuses entre deux traittez d'un mesme autheur, lesquelles pourtant seront d'un autre. Aucune fois vous trouveriez une grande quantité de petits opuscules exquis d'un mesme ou de divers autheurs et sujets dans un mesme volume, et souvent tout d'une suitte, sans estre distinguez par leurs tiltres, qui sont obmis pour l'ordinaire.

Que si vous qui recherchez ces vieux monuments n'avez pas la science de discrétion acquise, pour ne faire faute à vostre dessein, il fault que vous donniez à chaque volume quelque marque, il sera bon la luy mettre sur le dos et la faire assez visible, et faisant le catalogue de ce volume, vous marquerez au commencement ou à la fin d'iceluy la mesme lettre ou note, et, ayant mis en teste de la ligne le nom de l'autheur du premier traitté et le tiltre d'iceluy, vous escrirez ensuitte au moins une demie ligne de son prologue, avec le nom de celuy à qui il s'addresse, et puis autant du premier chapitre du traitté, et ainsy conséquemment de tous les autres traittez, combien que petits, en sorte qu'en lisant vostre catalogue on puisse veoir qu'ils sont contenus soubs la marque du volume qui les contient. Il faut là mesme marquer s'ils sont courts ou longs, en parchemin ou papier, en vieilles lettres ou récentes.

Il y a de particulier, pour les pièces d'histoire, qu'outre ce que dessus il fault marquer à quel temps la pièce commence et à quel elle finist. Et pour les vies de saints, si confesseurs, évesques ou abbez, etc., ou martyrs, de quel pays et de quel temps, ou bien sous quel prince ou évesque ils vivoient. Le tout en un mot.

Quand il arrive, et trop souvent, que le commencement est perdu d'un traitté, il fault alors extraire une ou deux lignes, toutes les dernières.

Voylà tout ce qu'il y a à faire, pourveu qu'il se face exactement, et que vous envoyez après vostre catalogue ainsy faict à l'examen de gens versez dans le maniment de toutes sortes de livres, encores après tout y prendront-ils des *qui pro quo*, tant s'en fault que debviez vous laisser aller à donner sentence de ces vieilles reliques, si vous n'en avez une bien claire science. Surtout, sans cela ne rejettez ou méprisez rien, quand ce ne seroit qu'un épigramme d'un distique. Et ne sommeillez pas quand vous serez dans le travail, car, si vous n'estes extrêmement vigilant et sur vos gardes, vous passerez asseurément beaucoup de petites pièces sans vous en appercevoir.

Cependant donnez-vous garde de ceux qui ne feront pas de scrupule d'enlever vos manuscriptz, appellant cela *pia furta*[1].

Le dernier article des instructions du 8 mars 1648 montre que la direction de l'entreprise était entre les mains de dom Luc d'Achery, l'un des hommes dont la science et la piété ont fait le plus d'honneur à la congrégation de Saint-Maur. C'est avec beaucoup de justice qu'on lui a donné le titre de restaurateur des lettres dans l'ordre de Saint-Benoît[2]. Programme de Luc d'Achery

Dom Luc d'Achery adressa, le 20 mai 1648, au chapitre général réuni dans l'abbaye de Vendôme, un programme où il proposait la publication de quatre grands ouvrages relatifs à l'ordre de Saint-Benoît : une histoire générale de l'Ordre, une

[1] Ms. latin 13072, fol. 62. — [2] Collection de dom Grenier, 164, fol. 205 v°.

histoire des origines et des développements de la congrégation de Saint-Maur, un recueil des vies des saints de l'ordre de Saint-Benoît, de nouvelles éditions des auteurs qui avaient illustré le même ordre au moyen âge.

Je crois, disait-il, que, pour le lustre et l'honneur de l'Ordre et de la Congrégation, il seroit à propos de faire travailler à l'histoire generalle, dont nous avons quantité de mémoires, et en particulier à celle de la Congrégation, pendant que plusieurs sont encore vivants, par les mains desquels les affaires se sont passées; un religieux seul seroit suffisant pour la dernière.

[Il seroit encore à propos] d'employer quelques religieux pour transcrire et mettre en lumière les vies de nos saints, en mesme stile qu'elles se trouvent dans les manuscripts; nous en avons desja bien deux volumes in-folio. Les séculiers mesme de grande condition et érudition nous encouragent à ce travail, duquel ils espèrent apprendre l'histoire dans sa source, et nous apprendrons la pratique de notre sainte règle, et recevrons par la lecture de ces vies un esprit monastique et solitaire.

Je représente aussy à Vos Révérences qu'il seroit très-utile de faire imprimer les autheurs bénédictins qui ne se trouvent plus, pour les rendre familiers à nos confrères, comme, entre les Pères, V. Bède, Rabanus Maurus, Isidorus Hispalensis, Trithemius, etc.; entre les historiens, les autheurs qui sont en la bibliothèque de Fleury, Florentius Vigornensis, Guillelmus Malmesburiensis, Guillelmus Gemeticensis, Ordericus Vitalis, etc. On pourroit tous les ans en donner un pour le moins à la diette et au chapitre, sans parler des aultres tirés des manuscripts, et il ne cousteroit rien aux monastères, c'est à dire que, pour l'argent que chaque monastère donneroit, on luy fourniroit pour aultant de livres imprimés, et pour cet effect il seroit nécessaire qu'on s'obligeast d'en prendre un exemplaire dans chaque monastère; et quand les Révérends Pères visiteurs viendroient à la diette, ils apporteroient l'argent qu'ils auroient amassé pendant l'année de leur visite, et on payeroit avant (qui seroit le meilleur) ou après l'impression.

Ceux de nos confrères que je connois pouvoir travailler tant à l'histoire générale de l'Ordre qu'aux manuscrits et vies des saints sont dom Philippe de Romagny, dom Placide Berteau, dom Jean d'Huine[1], dom Claude Chanteleu, dom Noel Mars, dom François, qui est à présent, comme je croys, au Mont-Saint-Michel; dom Philbert Jamet pour les matières de théologie. Le temps qu'on pourroit leur donner est celuy des estudians, ou pour le moins le temps du travail, et aultre que le supérieur jugera pouvoir donner[2].

Ce qui prouve la justesse des vues de dom Luc d'Achery, c'est que le plan qu'il proposait a été exécuté avec un rare bonheur dans toutes ses parties essentielles. Il a servi de point de départ aux *Annales ordinis sancti Benedicti*, à l'Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur et à ces belles éditions des Pères qui sont à bon droit considérées comme un des plus solides monuments de l'érudition française.

Dom Luc d'Achery n'eut d'abord à sa disposition que des ressources bien exiguës: pour payer son copiste, il était réduit à supplier un supérieur de lui « moyenner quelque petite somme des monastères de sa province, quand ce ne « seroit que de vingt sols chacun[3]. » Mais peu à peu les difficultés s'aplanirent, et

[1] L'historien du Mont S. Michel et de S. Florent.

[2] Collection de D. Grenier, 164, fol. 204 v°.

[3] Billet autographe de Luc d'Achery, dans le ms. latin 11777, fol. 21.

bientôt le succès fut assuré, grâce au zèle et à l'abnégation des moines qui offrirent leur concours. On connaît à peine le nom des modestes religieux qui acceptèrent la direction de Luc d'Achery et lui communiquèrent toutes ces notes, ces copies et ces mémoires qui, de nos jours encore, font des manuscrits modernes de Saint-Germain une mine inépuisable de renseignements sur l'histoire ecclésiastique du moyen âge. Cependant on peut découvrir les auteurs de la plupart de ces compilations : d'une part, d'Achery a souvent noté en marge le nom du correspondant qui avait envoyé la pièce, et, d'autre part, la lecture des lettres autographes des Bénédictins apprend à distinguer l'écriture des principaux collaborateurs. Je puis citer Hugues Ménard, Anselme Le Michel, Jean Huynes, Claude Chantelou, François Le Sueur, Georges Viole, Victor Cotron, Pommeraye, Bonnefons, Jean-Noël Mars, Guillemot, Gillesson et Du Laura.

Le plus illustre des disciples de Luc d'Achery, dom Jean Mabillon, augmenta singulièrement les collections de son maître; il s'appliqua, avant tout, à dissiper les ténèbres qui enveloppaient les documents de l'histoire du moyen âge, et dans son immortel traité *De re diplomatica* il posa des règles qui ont résisté aux plus vives attaques et dont la vérité a été confirmée par les travaux plus modernes. Entre les collaborateurs de Mabillon, qui ne furent ni moins nombreux ni moins zélés que ceux de Luc d'Achery, il faut distinguer dom Thierri Ruinart, dom Michel Germain et dom Claude Estiennot. Mabillon

Après Mabillon, les deux religieux qui exercèrent la plus grande influence sur le développement des travaux de la congrégation de Saint-Maur sont Bernard de Montfaucon et Jean-Maur Audren de Kerdrel. Le premier comprit à merveille l'utilité des études archéologiques, et réussit à fixer l'attention publique sur les édifices et les monuments figurés de l'antiquité et du moyen âge. Dom Maur Audren se contenta d'élargir le programme qui avait été tracé par ses devanciers; il a le mérite d'avoir nettement entrevu tout ce qui manquait encore à notre histoire nationale, et d'avoir provoqué des travaux qui ont reçu l'approbation unanime des savants. Les idées de dom Maur Audren sont bien résumées dans une lettre qu'il écrivit, le 11 septembre 1711, à Guillaume Aubrée. B. de Montfaucon et J. M. Audren

Votre ocupation sur l'histoire de Bourgogne me fait plaisir et me donne lieu de croire que vous nous pourrez être d'un grand secours dans les différens projets qu'on se propose ici pour l'illustration et la gloire de l'histoire gallicane. Je vais vous les proposer, affin que vous voïez tout ce qui peut servir à ces différens desseins, et que vous ayez soin de ramasser exactement tout ce qui peut y entrer ou ce qui peut y servir. On voudroit :

1° Réformer la Notice des Gaules de M. de Valois : il faut pour cela s'attacher à la géographie ancienne et nouvelle de Bourgogne;

2° Refondre la compilation des historiens de France de M. du Chesne, et voir les anciennes pièces qui peuvent y entrer;

3° Donner les actes originaux des saints de France;

4° Un martyrologe;

5° Un nécrologe général, avec les sépulcres, épitaphes et les inscriptions anciennes et nouvelles;
6° Les conciles de France;
7° La bibliothèque des auteurs de France;
8° Le Monasticon gallicanum;
9° Gallia christiana (on y travaille);
10° La discipline des églises de France;
11° Les histoires particulières des provinces et des villes;
12° L'histoire des terres titrées du royaume;
13° Tout ce qui peut servir au nobiliaire général de France;
14° Tout ce qu'on peut trouver dans les anciens titres pour augmenter le Glossaire de M. Du Cange;
15° Pour faire un dictionnaire des anciens mots gaulois;
Enfin, tout ce qui peut servir à l'illustration et à la gloire de la France[1].

Ouvrages des Bénédictins.

Les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés et des Blancs-Manteaux travaillèrent pendant tout le XVIIIe siècle sur le plan contenu dans la lettre qu'on vient de lire. Avec une activité que le chapitre général de l'année 1766 régla par de sages institutions[2], activité qui se soutint jusqu'à la dernière heure et qui fut même à la veille de modifier l'essence de la Congrégation, ils préparèrent les principales collections indiquées par dom Maur Audren, le *Gallia christiana*, le Recueil des historiens, celui des conciles, la nouvelle édition du Glossaire de Du Cange et les histoires des provinces. Ajoutons à ces grandes entreprises trois ouvrages qui, pour employer les expressions de dom Maur Audren, devaient servir à l'illustration et à la gloire de la France : l'Histoire littéraire, le Nouveau traité de diplomatique et l'Art de vérifier les dates.

Caractère des travaux des Bénédictins.

Les sentiments qui animaient les auteurs de tous ces travaux ont été retracés avec une exquise délicatesse par un homme qui était digne de les apprécier. « Les « Bénédictins, dit M. Guérard[3], alliaient le savoir à la piété, et se partageaient « entre la culture des lettres et les devoirs de la vie monastique. Les rivalités et « les jalousies, si communes parmi les écrivains, furent rares au milieu d'eux. « Lorsqu'ils parlent de leurs devanciers, c'est toujours dans les termes du respect « et de la piété filiale; s'il s'agit de leurs collaborateurs, de leurs émules, ils font « abnégation d'eux-mêmes et s'empressent de rapporter à ceux-ci le mérite de « leur propre travail. Dom Tassin nous fournit un bel exemple de cette conduite « toute fraternelle. Dès la fin du premier volume de son Traité de diplomatique, « ayant à pleurer la mort de dom Toustain, son compagnon littéraire, il lui consacre, à la tête du second volume, un pieux éloge, dans lequel il lui laisse tout « l'honneur de l'ouvrage; et, quoiqu'il soit resté seul pour la tâche qu'ils avaient

[1] Collection de Bourgogne, vol. 92, fol. 3.
[2] Champollion, *Lettres de rois*, I, XLIV et suiv.
[3] *Polyptyque de l'abbé Irminon, Prolégomènes* (Paris, 1844), I, 7.

«entreprise ensemble, il n'en continue pas moins de mettre dans le titre des vo-«lumes suivants cette inscription touchante : *Par deux religieux bénédictins.*

«La science de ces hommes illustres était encore relevée par la modestie. Leurs «noms sont omis dans beaucoup de leurs œuvres; ils étaient omis de même dans «les courtes inscriptions qui couvraient leurs humbles tombeaux. Dans la cha-«pelle de la Vierge, sur une petite pierre carrée, on lisait seulement X DECEM-«BRIS 1741 ; et c'était la tombe de Bernard de Montfaucon. Sur une autre : «X APRILIS 1756; c'était celle de Joseph Vaissète. Sur une troisième : XXVII DE-«CEMBRIS 1707; c'était celle de Mabillon; c'était cette tombe que le légat de la «cour de Rome, à son arrivée en France, venait visiter de la part du souverain «pontife, et c'était sur cette pierre sans nom, mais célèbre dans toute la chré-«tienté, qu'il s'inclinait avec respect, et qu'il déposait l'hommage et les prières «du chef de l'Église. Ces grands hommes avaient été enterrés tous les trois à côté «les uns des autres dans cette chapelle de la Vierge, bâtie au Nord et près de «l'église du monastère. Lorsqu'on détruisit la chapelle pour percer la rue de l'Ab-«baye, les restes de Mabillon et ceux de Bernard de Montfaucon furent déposés «au musée des monuments français, d'où on les transporta, en 1819, dans «l'église de Saint-Germain-des-Prés. Quant aux cendres de Vaissète, elles ne pa-«raissent pas avoir été recueillies. Et pourquoi les avoir séparées de celles de ses «frères? Pourquoi les avoir abandonnées? L'illustre historien du Languedoc n'a-«vait-il pas mérité de sa patrie un tombeau? Et n'est-on pas en droit de de-«mander, avec l'Apôtre, en quel lieu il a été mis, *ubi posuistis eum?*

«L'amour que les religieux de Saint-Germain-des-Prés portaient à leur Congré-«gation ne les rendait ni aveugles ni injustes à l'égard du mérite des auteurs «étrangers; au contraire, ils étaient empressés de payer aux écrits de ceux-ci le «tribut d'estime qui leur était dû. On connaît les liens d'amitié qui les unissaient «au P. Sirmond, à Du Cange, à Baluze, à tous les savants les plus célèbres. Ils «entretenaient avec eux un commerce continuel, fondé sur la conformité de leurs «goûts et de leurs travaux, et dont les témoignages subsistent dans leur riche «correspondance que nous possédons[1]. Les pertes que faisaient la littérature et «la science leur devenaient, pour ainsi dire, personnelles, et jetaient le deuil «dans la communauté; ils s'empressaient de célébrer dans leur église un service «funèbre en l'honneur du savant, leur émule, qu'ils avaient perdu. Parmi les «noms des personnages qui reçurent de leur part une pareille preuve d'attache-

[1] A l'appui du jugement porté par M. Guérard sur les rapports des Bénédictins avec les savants qui n'étaient pas de leur ordre, je dois indiquer une lettre adressée à Ruinart par D. Bessin le 2 juin 1709. D. Bessin favorisait le projet que Basnage avait formé de donner une nouvelle édition des Anciennes leçons de Canisius, du Spicilége et des autres recueils de ce genre. Bessin voulait assurer à Basnage le concours de Ruinart, et il priait celui-ci «de ne pas faire attention à la qualité «d'étranger et de protestant de ce savant, mainte-«nant hollandois.» (Ms. français 19665, fol. 129.)

« ment et de regrets, on aime à trouver ceux de Du Cange, de J.-B. Cotelier et « de Clément, garde de la Bibliothèque royale.

« Livrés à leurs paisibles travaux, ils vivaient dans la retraite, loin des in« trigues de la cour, et sans jamais troubler l'État par leurs écrits. Ils continuaient « leur tâche sans découragement, mais non sans douleur, au milieu des guerres « qui épuisaient le royaume, au milieu de la misère publique et de la détresse de « leur propre monastère. Ils montrèrent la même constance dans des temps encore « plus difficiles pour eux à traverser, lorsque l'église de France étant en proie aux « dissensions religieuses, la persécution s'étendit jusque sur leur abbaye. Dans « ces années de crise, et dans ces dures épreuves qui mettaient leur existence en « péril, ils ne manquèrent ni de fermeté ni de résignation, et n'interrompirent « pas un seul instant la composition ou la publication de leurs ouvrages. Ils n'en « furent pas moins exposés, de même que les autres religieux, aux attaques des « philosophes du XVIIIe siècle : on fermait les yeux sur leurs services, et l'on « demandait en quoi ils étaient bons à l'État. Mais, lorsque l'on considère l'im« portance et l'utilité de leurs écrits, la gloire qu'ils ont procurée à l'Église et à « la nation, et, d'un autre côté, les profits immenses qu'ils ont assurés à notre « librairie, on éprouve un sentiment pénible de voir l'un de ces savants reli« gieux[1], vers la fin d'une carrière consacrée à l'étude comme à la pratique de « toutes les vertus chrétiennes, réduit à demander, au nom de ses frères, que, « pour prix de leurs travaux, on voulût bien les admettre au nombre des citoyens « utiles. »

Personne ne songe plus à contester à nos Bénédictins le titre de citoyens utiles. Aujourd'hui on apprécie généralement à leur valeur les travaux qu'ils ont accomplis, commencés ou simplement projetés. Je dois cependant en dire quelques mots, pour donner une idée des principales collections manuscrites qu'ils nous ont laissées.

Édition des Pères et des lettres des papes.

Un des plus grands services que la congrégation de Saint-Maur ait rendus à l'Église et à la littérature, c'est d'avoir entrepris de donner les meilleurs textes que nous ayons des Pères grecs, des Pères latins et des principaux écrivains ecclésiastiques du moyen âge. Cependant la Révolution survint avant que la tâche eût été complétement remplie, et l'on trouve dans les papiers des Bénédictins[2] beaucoup de notes, de copies et de collations qui auraient servi à publier correctement des ouvrages dont nous n'avons pas encore des textes satisfaisants. Telles sont les lettres des papes des douze premiers siècles, que dom Pierre Coustant[3] voulait

[1] Voy. *Nouveau traité de dipl.* VI, 234.

[2] Dans le Supplément grec et dans la troisième partie du fonds latin.

[3] Sur ce bénédictin, voy. le ms. français 20941, fol. 127 et s. Une partie des papiers de dom Coustant relatifs aux lettres des papes est au Vatican et a servi aux éditeurs du Bullaire romain de Turin, pour leur premier volume de supplément publié en 1867. — Dom Tassin (p. 417-428) a consacré un long article à la vie et aux travaux de D. Coustant.

réunir suivant l'ordre des temps, avec des observations sur l'authenticité et la date de chaque pièce, travail immense, dont il ne put faire imprimer qu'un seul tome, et en vue duquel dom Simon Maupinot, puis dom Ursin Durand ramassèrent et mirent en ordre de nombreux documents, aujourd'hui reliés en quatorze volumes (n°s 16983-16996 du fonds latin).

Pour asseoir leurs éditions sur des bases solides, les Bénédictins s'étaient procuré les catalogues des manuscrits relatifs à leurs projets, qui se trouvaient dans les principales bibliothèques de l'Europe, et notamment en France et en Italie. Dom Anselme Le Michel avait le premier exploré avec soin beaucoup de dépôts français[1]; ses dépouillements furent continués par d'Achery, par Mabillon, par Estiennot, par Martène et par d'autres religieux. C'est ainsi que la bibliothèque de Saint-Germain s'enrichit d'une très-précieuse collection de catalogues manuscrits, dont la *Bibliotheca bibliothecarum* de Montfaucon n'offre qu'un résumé fort incomplet et souvent fort défectueux. Catalogues de manuscrits.

La congrégation de Saint-Maur se préoccupait avant tout des documents qui touchaient à l'ordre de Saint-Benoît. Le premier grand ouvrage qu'elle ait fait paraître se rattache à cet ordre d'études. Il est intitulé: *Acta sanctorum ordinis Sancti Benedicti.* Les neuf volumes que d'Achery et Mabillon en ont publiés, de 1668 à 1701, embrassent la période comprise entre la vie de saint Benoît et la fin du XIe siècle. Les pièces qui devaient entrer dans la continuation sont en partie rassemblées dans nos manuscrits latins 11780-11786. Les Bénédictins, en recherchant les actes des saints de leur ordre, rencontrèrent beaucoup de vies de saints étrangères à leur programme. Ils se firent un devoir de les recueillir, encore bien que l'entreprise des Bollandistes semblât devoir les dispenser de cette peine. Leurs copies remplissent les manuscrits 11760-11779 du fonds latin. Histoire de l'ordre de Saint-Benoît.

A côté des *Acta sanctorum ordinis Sancti Benedicti* se placent les *Annales ordinis Sancti Benedicti*, l'un des chefs-d'œuvre de l'érudition française, qui aurait suffi pour immortaliser le nom de Mabillon. Six volumes en ont été publiés; le dernier, qui parut en 1739, s'arrête à l'année 1157. Les matériaux qui pouvaient servir à continuer les Annales sont épars dans un très-grand nombre de manuscrits, parmi lesquels je dois indiquer les 47 volumes, n°s 12658-12704 du fonds latin, qu'on a intitulés *Monasticon benedictinum.*

Ces mêmes matériaux ont été employés pour la nouvelle édition du *Gallia christiana*, dont le premier volume sortit de l'imprimerie royale en 1716, et dont le XIVe allait être mis sous presse quand éclata la Révolution. Le *Gallia christiana* ne contenait, après l'histoire des évêques de chaque diocèse, que des notices assez abrégées sur les abbayes. Les Bénédictins auraient voulu que chaque monastère important fût l'objet d'un travail approfondi, comme ceux de Pommeraye *Gallia christiana.*

[1] Les notes de dom Anselme Le Michel sont disséminées dans beaucoup de mss. de Saint-Germain; il y en a une collection assez considérable dans le n° 11777 du fonds latin.

sur Saint-Ouen, de Martène sur Marmoutier, de Bouillard sur Saint-Germain-des-Prés et de Félibien sur Saint-Denys. A défaut de ces histoires particulières, pour lesquelles un plan uniforme avait été arrêté[1], un des plus fidèles amis de Mabillon, Michel Germain, avait résolu de faire connaître par des notices particulières, accompagnées de planches, toutes les maisons qui avaient accepté la réforme de la congrégation de Saint-Maur. Il avait donné le titre de *Monasticon gallicanum* à son ouvrage[2], dont le manuscrit nous a été en grande partie conservé dans les mss. latins 11818 et 11819, et dont les planches viennent d'être reproduites avec grand soin dans le beau volume que M. Peigné-Delacourt a publié sous ce titre : « *Monasticon gallicanum*, collection de 168 planches de vues topographiques représentant les monastères de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, avec deux cartes des établissements bénédictins en France[3]. »

Dom Maur Audren avait recommandé à ses confrères de mettre en lumière tout ce qui intéressait la gloire de la France. Les Bénédictins ne pouvaient donc se dispenser de passer en revue les auteurs qui ont brillé à tous les siècles de notre histoire et nous ont laissé des écrits dans lesquels on suit pas à pas la marche de la civilisation depuis la conquête de la Gaule par les Romains jusqu'aux temps modernes. Ce fut là l'objet de l'Histoire littéraire de la France, dont le premier volume fut publié par dom Rivet en 1733[4]. L'ouvrage avait atteint le milieu du XIIe siècle, et se composait déjà de douze volumes, quand il fut interrompu en 1763, pour être repris un demi-siècle plus tard par l'Académie des inscriptions.

Tel fut aussi le sort du Recueil des historiens des Gaules et de la France, dont le premier volume, préparé par dom Bouquet, porte la date de 1738[5]. Comme annexes de ce grand recueil, les Bénédictins promettaient une nouvelle Notice de la Gaule par dom Lièble[6], une collection des conciles de la Gaule, dont le premier volume fut publié par dom Labat en 1789, et une collection des historiens

(1) « Avis pour ceux qui travaillent aux histoires « des monastères ; » dans les *Ouvrages posthumes* de D. Jean Mabillon, II, 91.

(2) D'après le privilége que dom Michel Germain se fit expédier par le roi, le 6 mars 1687 (ms. français 17674, pièce 5), le titre complet de l'ouvrage était ainsi conçu : « Monasticon gallicanum, seu historiæ monasteriorum ordinis Sancti « Benedicti, congregationis Sancti Mauri, cum tabulis geographicis eorumdem centum et octoginta. »

(3) Un volume grand in-folio, ou deux volumes in-4°, publiés à Paris en 1869 et 1870. La préface de cette publication contient des détails très-étendus sur le plan de l'ouvrage et sur le degré d'avancement auquel il avait été conduit par l'auteur. Tout ce qui touche à la vie de dom Michel Germain et à l'exécution des planches du *Monasticon gallicanum* est exposé avec beaucoup de science et d'exactitude dans le travail de M. Courajod intitulé : *Études iconographiques sur la topographie ecclésiastique de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles : le Monasticon gallicanum*, par Louis Courajod ; Paris, mai 1869. In-folio.

(4) On a relié dans le ms. français 16859 le marché que dom Rivet avait conclu avec les libraires pour l'impression de l'*Histoire littéraire*.

(5) Pour l'histoire de la publication du *Recueil des historiens*, voy. un article publié dans *le Correspondant* du 25 juillet 1855.

(6) Les recueils formés par dom Lièble furent détruits dans l'incendie de Saint-Germain au mois d'août 1794.

des croisades, pour laquelle dom Berthereau amassa des matériaux fort considérables [1].

On voit ce que les membres de la congrégation de Saint-Maur ont fait pour l'histoire générale de la France; ils ont encore déployé plus de zèle pour éclairer l'histoire de chacune de nos grandes provinces, et leurs compilations manuscrites sur certains pays sont au nombre des volumes le plus fréquemment consultés à la Bibliothèque nationale. Entrons donc dans quelques détails sur les travaux qu'ils ont consacrés à la plupart de nos provinces.

Berry. — L'histoire du Berry fut confiée à dom Turpin, qui avait à peu près terminé ses dépouillements en 1788 [2], et dont les papiers ont été détruits ou égarés.

Bourgogne. — L'histoire de Bourgogne, en quatre volumes in-folio, publiés depuis 1739 jusqu'en 1781, est principalement l'œuvre de dom Urbain Plancher, mort en 1750. Les papiers de ce bénédictin et de ses collaborateurs remplissent 74 volumes que la Bibliothèque a acquis en 1811. On y a joint 21 volumes contenant les recueils d'un autre bénédictin, dom Guillaume Aubrée, qui, de son côté, s'était occupé de l'histoire de Bourgogne, et dont les recherches, quoique très-méritoires, sont moins connues que celles de dom Plancher.

Dom Guillaume Aubrée, qu'il ne faut pas confondre avec un autre bénédictin du même nom, dom Joseph Aubrée [3], avait soumis son plan de travail à Mabillon, qui l'approuva par une lettre du 15 juillet 1707 [4]. De 1711 à 1713 il reçut les conseils et les encouragements de dom Maur Audren [5]. En 1716, Bignon parla de ses projets au duc d'Orléans et lui fit ouvrir les archives de la chambre des comptes de Dijon [6]. Dom Aubrée travailla longtemps dans ce dépôt et en tira une très-volumineuse collection d'extraits, se rapportant pour la plupart à l'organisation féodale et à l'histoire du XIVe et du XVe siècle. Il compulsa aussi les portefeuilles de Pérard [7], et plusieurs manuscrits de la bibliothèque de Bouhier. Enfin, il travailla dans plusieurs archives ecclésiastiques. J'ignore les circonstances

[1] Les papiers de dom Berthereau remplissent les mss. français 9050-9080. La valeur en a été mise en relief par M. de Slane, dans la préface du tome I des Historiens arabes des croisades. Un curieux mémoire de dom Berthereau est à la bibliothèque de Tours, dans la Collection Salmon.

[2] Collection Moreau, 307, fol. 119.

[3] Voyez une lettre de celui-ci à dom Martène, dans le ms. français 25537, fol. 19. Comme exemple authentique de l'écriture de Guillaume Aubrée, on peut examiner une lettre autographe reliée dans le ms. français 17702, fol. 62.

[4] Collection de Bourgogne, vol. 92, fol. 1.

[5] Voyez les lettres écrites par dom Maur Audren à dom Guillaume Aubrée, même volume, fol. 3-23.

[6] Lettre de Bignon du 8 avril 1716. — *Ibid.* fol. 28.

[7] Voyez la table des quatorze portefeuilles de Pérard dans le volume 93 de la Collection de Bourgogne. Les portefeuilles de Pérard, à l'exception du quatrième, consacré exclusivement aux titres de Saint-Benigne, renfermaient principalement des pièces tirées de la Chambre des comptes.

qui empêchèrent Guillaume Aubrée de donner au public le fruit de son travail. Ce ne fut même pas la congrégation de Saint-Maur qui en recueillit le bénéfice. Dom Plancher ne paraît pas avoir connu les matériaux si péniblement amassés par son confrère. Il est probable que les papiers de Guillaume Aubrée furent saisis, peut-être comme ayant rapport au domaine du roi[1]. Ils étaient sous les scellés en 1743, quand le roi les fit remettre à la Bibliothèque par Le Dran, premier commis du dépôt des affaires étrangères. Ils consistaient en 9 volumes reliés et en dix liasses; ils forment aujourd'hui 21 volumes, n°s 91-110 de la Collection de Bourgogne.

Bretagne. — Ce fut vers 1687 que dom Maur Audren conçut le dessein de faire écrire l'histoire de Bretagne par plusieurs religieux de la congrégation de Saint-Maur. Il y fit surtout travailler Antoine Le Gallois, Denis Brient, Joseph Rougier et Alexis Lobineau. Les recherches de ces savants ont produit le remarquable ouvrage que dom Lobineau fit paraître en 1707, en 2 volumes in-folio. Les mémoires qui avaient été recueillis pour l'histoire de Bretagne, et dont beaucoup n'avaient pas été employés dans l'ouvrage imprimé, se trouvaient à l'abbaye de Saint-Jagut, lors de la mort de Lobineau, arrivée le 3 juin 1727. Ils consistaient en 26 volumes et douze liasses, plus deux grands portefeuilles renfermant quarante-trois cuivres gravés. Le tout fut envoyé à l'abbaye de Saint-Melaine, le 29 août suivant. Le 12 septembre, le parlement de Bretagne fit mettre le scellé sur ces papiers, pour en empêcher le transport à Saint-Germain-des-Prés, et, le 29 octobre 1728, les États de la province décidèrent que le prieur de Saint-Melaine en resterait chargé et s'obligerait à les représenter quand il en serait requis[2]. Environ dix ans plus tard, ces mêmes papiers furent envoyés à Paris, dans le prieuré des Blancs-Manteaux, pour servir à la nouvelle histoire de Bretagne, dont le plan, proposé par dom Morice, fut agréé, en 1741, par les États de la province. Ils y restèrent jusqu'à la Révolution. La Bibliothèque nationale possède environ 50 volumes contenant les papiers de dom Lobineau et de ses collaborateurs, auxquels dom Morice a ajouté plusieurs recueils d'une moindre importance. Ils sont aujourd'hui classés sous les n°s 22308-22359 du fonds français.

Champagne. — Les Bénédictins commencèrent vers 1737 à préparer une histoire de Champagne et de Brie. Dom de Launay, dom Beaussonnet, dom Taillandier et un quatrième religieux furent chargés de fouiller les archives de la province. Dom Rousseau était employé au même travail en 1757[3]. Les recueils des Bénédictins sur l'histoire de Champagne forment à la Bibliothèque nationale une

[1] Sur ce caractère des recherches de dom Guillaume Aubrée, voyez une note placée en tête du vol. 101 de la Collection de Bourgogne.

[2] Ms. français 12804, fol. 101 et suiv.

[3] Voy. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, I, VIII et suiv.

série de 149 volumes, dans lesquels sont conservés beaucoup de papiers de Levesque de la Ravalière et de Morel de Thoisy.

Guyenne. — J'ignore ce que sont devenues les pièces relatives à la Guyenne, que plusieurs membres de la congrégation de Saint-Maur avaient copiées dans différentes archives. On sait qu'en 1755 parut un prospectus d'une histoire générale de cette province, et que dom Carrière en publia un second en 1782. De plus, à la date de 1765, nous possédons un catalogue chronologique des chartes recueillies par dom Baubens pour l'histoire de la Guyenne [1].

Languedoc. — De 1730 à 1745 parurent les 5 volumes de l'Histoire générale du Languedoc, par dom Vaissète et dom de Vic, ouvrage de premier ordre, auquel va donner un nouveau lustre l'édition préparée avec tant de zèle et de science par M. Dulaurier, M. Mabille et d'autres collaborateurs. Quel que fût le mérite de cet ouvrage, ni les religieux de la congrégation de Saint-Maur, ni les membres des États de Languedoc, ne considérèrent la tâche comme définitivement accomplie. De là ces longs travaux, dont M. Thomas, il y a peu d'années, a raconté l'histoire en détail [2]. De là aussi ces recueils formés par dom Bourotte, dom Soulaire et dom Malherbe, qui, réunis aux papiers de dom Vaissète et de dom de Vic, remplissent 191 volumes conservés à la Bibliothèque nationale sous le titre de Collection de Languedoc. Ils y sont entrés par suite d'une acquisition faite en 1823.

Limousin. — Dom Col avait réuni sur l'histoire et la topographie du Limousin une collection de pièces qui ne nous est pas arrivée complète. La Bibliothèque nationale (fonds lat. nos 9193-9199) n'en possède que les tomes I, III-V, VII-IX.

Normandie. — Dom Le Noir consacra près de trente années d'un travail opiniâtre à recueillir les éléments d'une portion de l'histoire de Normandie. Il copia à la Chambre des comptes la plupart des pièces qui devaient constituer un ouvrage en 25 volumes in-folio, dont le prospectus seul a paru [3]. L'historiographe de Normandie est un des bénédictins qui ont donné les plus frappants exemples de l'assiduité au travail et de la patience dans les recherches. Il s'est peint avec une admirable sincérité dans la lettre qu'il écrivit, le 25 janvier 1780, pour dé-

[1] Collection Moreau, 322, fol. 31.

[2] *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, III, 371-522. — Les recherches de M. Thomas ont été complétées sur bien des points par M. Dulaurier, dans l'Introduction historique qu'il a mise en tête du premier volume (p. 17*-255*) de la nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc*.

[3] *Collection chronologique des actes et des titres de Normandie.* Paris, 1788, in-8° de 16 pages.

cliner l'honneur de figurer dans le Comité de savants établi près de la chancelcellerie. Je copie textuellement cette lettre [1] :

Je vous demande mille pardons, Monsieur, de la liberté que je prend de vous renvoier les chartes que vous m'avez adressées, et de vous les renvoier sans rien prononcer sur leur authenticité et leur utilité. Pour en juger sainement, il faudroit avoir fait quelqu'étude de l'histoire de France en général, en connoitre un peu les pays et les personnes dont elles font mention, et sur tout cela je suis le plus ignorant des hommes. Je ne pourrois donc faire qu'une très-mauvaise besongne en ce genre. D'ailleurs, vous savez, Monsieur, que depuis plus de quinze ans je me suis livré tout entier à la recherche des titres de la province de Normandie, déposés en la Chambre des comptes de Paris, travail qui n'est nullement étranger au projet de M. Bertin, et qui sera d'une utilité infinie pour cette province. Je ne l'assûre si positivement que parceque j'en ai des preuves journalières. Quoique je n'aie encore fait qu'une très petite partie des tables de mon immense collection, composée de plus de cent mille titres, j'ai cependant déja rendu les services les plus importants à un grand nombre de personnes, et j'en rend tous les jours. Que seroit-ce donc si ces tables étoient faites, et que j'eusse épuisé les riches dépôts de la Chambre des comptes? J'ose dire qu'alors je serois en état de satisfaire tous ceux qui s'adresseroient à moi. Cette collection seroit l'inventaire le plus exact et le plus détaillé qu'on puisse imaginer de tous les titres de cette grande province. Ce ne seroit pas un simple catalogue, comme les Rolles françois, gascons et normands, qui n'apprennent rien; il contiendroit toute la substance de ces titres, et pourroit en quelque sorte en tenir lieu, si dans la suite ils venoient malheureusement à périr par quelqu'incendie ou autre accident. L'historiographe, le généalogiste, le propriétaire de fiefs, terres, seigneuries et autres héritages, le magistrat et tous les officiers de justice dans les affaires contentieuses, les officiers de l'appanage de Monsieur, le roi lui-même ou les officiers de son domaine, tout le monde y trouveroit presque toujours les renseignements dont il auroit besoin et qu'il chercheroit inutilement ailleurs, même à la Chambre des comptes, qui n'en a aucun inventaire. Il est facheux qu'une entreprise aussi utile n'ait pas été et ne soit pas plus protégée qu'elle ne l'est. Si la Normandie étoit pays d'Etats comme le Languedoc et la Bretagne, elle prendroit, comme ont fait ces provinces, des moyens efficaces pour en accélérer la fin, et elle ne négligeroit pas une occasion aussi favorable et qui ne se présentera jamais de se procurer la connoissance d'une infinité de ses titres les plus importants, qui ne sont point en sa possession, et qui pour la plupart sont inconnus à ceux mêmes qui en ont la garde. L'on m'a conseillé plusieurs fois de solliciter à cet égard les bons offices de M. Bertin auprès de MM. les intendants de la province. Mais je n'ai point osé le faire, et j'ai toujours espéré que sans aucun secours je pourrois venir à bout de mon entreprise. Je l'espère même encore, et tout ce que je demande, c'est qu'on ne me détourne pas un seul instant de mon travail. Si Dieu me donne encore une quinzaine d'années et de la santé, je le conduirai seul à sa perfection. Mais il faut pour cela que je continue, comme j'ai fait jusqu'à présent, à me séquestrer totalement de la société, et à ne pas me donner une seule après midi pour aller respirer l'air à la campagne; il faut que je continue de travailler pendant toute l'année, au moins neuf heures par jour, à la Chambre des comptes, sans y manquer, et que, de retour à la maison, quoiqu'épuisé de travail et incapable de rien faire qui demande quelqu'application, j'emploie le peu de temps qui me reste à faire, sous tous les rapports possibles, les tables d'une collection déjà parvenue à soixante volumes grand in-quarto, de plus de quatre cent pages chacun, tous écrits de ma main et d'une écriture

[1] L'original est à la Bibliothèque nationale, Moreau, 291, fol. 202.

très fine. Il y auroit de la cruauté à en exiger de moi davantage. Il ne faut donc pas que je sois appellé aux conférences de la Collection des chartes, ni que je sois chargé d'en examiner aucune. Cela ne pourroit que retarder beaucoup la fin du travail vraiment utile dont je m'occupe depuis si long temps, qui m'a couté tant de peines et tant de sacrillices, et que je ne finirai jamais assez tôt. C'est ainsi, Monsieur, que je m'en suis expliqué avec le Ministre la dernière fois que j'ai eu l'honneur de le voir, et, loin de le trouver mauvais, il a bien voulu m'accorder ma demande. J'attend de vous la même grace, et je vous prie d'être bien persuadé de toute l'obligation que je vous en aurai.

Dom Le Noir mourut le 18 mars 1792, sans avoir pu réaliser ses espérances. Ses papiers appartiennent aujourd'hui à la famille de Mathan. L'abbé de La Rue est le seul savant qui en ait eu communication.

Picardie. — La collection de dom Grenier sur la Picardie est l'un des plus remarquables recueils que nous possédions sur l'histoire d'une province. Elle consiste en 279 volumes, écrits, en grande partie, par le religieux dont elle porte le nom. Pierre-Nicolas Grenier naquit à Corbie, le 10 novembre 1725. En 1763, il fut nommé historiographe de Picardie, et, à ce titre, il continua les recherches commencées par dom Mongé et par dom Caffiaux. Il travailla sans interruption jusqu'à la date de sa mort, 2 mai 1789 [1]. Parmi les savants dont les recueils ont contribué à enrichir la collection de dom Grenier, il faut citer Caron de l'Éperon, dom Caffiaux, dom Mongé, dom Varoqueaux, dom Bugniâtre, dom Queinsert et dom Muley.

Poitou. — Les matériaux de l'histoire du Poitou et des provinces voisines furent réunis, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, par dom Fonteneau, dont les papiers passèrent, vers 1781, dans les mains de son confrère, dom Mazet. A la mort de celui-ci, en 1817, la ville de Poitiers acheta la collection qu'il possédait et qui fait aujourd'hui la richesse de la bibliothèque municipale. Cette collection est ainsi composée : 27 volumes de copies de chartes, classées par fonds, plus 2 volumes de supplément et 1 volume de tables; 59 volumes de mémoires, notices généalogiques et documents divers [2].

Un catalogue chronologique des chartes comprises dans les 29 premiers volumes de la Collection a été rédigé par M. Redet et publié par la Société des antiquaires de l'Ouest [3]. M. Paul de Fleury, archiviste-paléographe, a été chargé

[1] Sur la vie de D. Grenier, voyez un rapport de M. Garnier, dans les *Mém. de la Soc. des antiq. de Picardie*, IX, 399-408. — La date de la mort de D. Grenier m'a été fournie par le nécrologe de Saint-Germain, ms. français 16861, p. 204; voyez aussi une lettre faisant partie de la Collection Moreau, 319, fol. 119.

[2] *Bulletin de la Soc. des antiq. de l'Ouest*, du 15 novembre 1836 au 1er février 1837, p. 35. — *Mémoires* de la même Société, II, 81. — *Inventaire des manuscrits de la biblioth. de Poitiers*, par Paul de Fleury, p. 43 et suiv.

[3] *Tables des manuscrits de D. Fonteneau*, Poitiers, 1839, in-8°. — Un supplément, consacré aux volumes 27 *bis* et 27 *ter*, a paru en 1855, in-8° de 47 pages.

dans ces dernières années de transcrire, pour la Bibliothèque nationale, les 29 premiers volumes de la Collection de dom Fonteneau. Nous possédons déjà 25 volumes de cette copie; ils ont trouvé place dans le fonds latin, sous les nos 18376 et suiv.

Touraine, Anjou et Maine. — L'histoire de ces provinces fut préparée, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, par dom Léger des Champs, dom Pierre-Vincent Jarneau, dom Maurice Arnauld, dom Augustin Cassard, dom Morice Poncet, dom Jean Colomb et dom Étienne Housseau. Ce dernier a donné son nom à la collection de matériaux que les Bénédictins avaient formée sur l'histoire de la Touraine, de l'Anjou et du Maine, collection qui est entrée en 1811 au département des manuscrits. Les actes de cette collection qui se rapportent spécialement à la Touraine ont été analysés par M. Émile Mabille, dans le volume intitulé : *Catalogue analytique des diplômes, chartes et actes relatifs à l'histoire de Touraine contenus dans la collection de dom Housseau*, Tours, 1863, in-8° (t. XIV des publications de la Société archéologique de Touraine).

III.

MANUSCRITS DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS.

Origine des mss. de Saint-Maur.

Les manuscrits de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, que les religieux de Saint-Germain acquirent en 1716[1], appartenaient presque tous à la période comprise entre le IXe et le XIIIe siècle. L'origine première de plusieurs d'entre eux nous est révélée par des souscriptions, qui montrent avec quel succès les lettres étaient cultivées au moyen âge dans le monastère de Saint-Maur. J'en citerai sept ou huit, qui m'ont paru dignes d'être recueillies.

La première se rapporte à un manuscrit de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, qui dut être fait vers l'année 840[2]. Le copiste a terminé sa tâche par une pieuse recommandation adressée au lecteur : « Lege in Christo fideliter, mementoque « scriptoris in bonum. Vivas Christo feliciter in aevum. Amen. » Vient ensuite une note du moine Dodon, qui avait été chargé par l'abbé Ingilbert de revoir le manuscrit : « Ego Dodo, famulorum Christi famulus, jussu venerabilis Ingelberti « abbatis, hunc codicem ut potui emendavi. Omnes qui legitis, pro multimodis « peccatis meis intercedite. Vivatis in Christo. Amen. »

Au commencement du XIe siècle, sous l'administration de l'abbé Eudes, un moine, nommé Lambert, consacra les trois derniers mois d'une année à copier un volume de saint Augustin[3] :

Pro merito vite Lantbertus ipse beate,

[1] Voy. plus haut, p. 45. — [2] Ms. latin 11738. — [3] Ms. latin 12219.

Jubente Oddone abbate, scripsi libellum devotus amore.
Arripuique Petri Pauli Mauri tantum quoque
Prumptus opus ternis quod mensibus ymmo peregi,
Decimi scilicet, undecimi, duodecimi quoque,
Quo etiam tempore certavi multum in frigore.
Hunc ego descripsi Lanthertus atque patravi
Catholicum librum pro Christi nomine totum,
Atque dedi Petro Paulo necnon quoque Mauro.
Quisquis tu fueris librum qui legeris istum,
Obsecro te, precibus Christum pro me rogitato,
Quatinus ipse mihi mercedes reddat abunde,
Ac faciat regnum vere penetrare supernum:
In quo cum sanctis valeam laudare benigne. Fiat. Amen.

Le ms. latin 3786 est un recueil d'homélies, qui fut restauré et complété en 1058 pour l'usage de l'église de Saint-Maur-des-Fossés. Le travail fut accompli par un certain Eudes, qui dit avoir été élevé dans le monastère de Saint-Maur-sur-Loire. Voici ce qu'on lit au fol. 256 v° du manuscrit :

In nomine Dei omnipotentis, expliciunt omeliæ sive tractatus beatorum Gregorii papæ, Leonis papæ, Agustini episcopi, Ambrosii episcopi, Maximi episcopi, Hieronimi presbiteri, Bedæ presbiteri, et aliorum catholicorum et venerabilium patrum, legendi a Dominica ante adventum Domini usque ad sanctum Pascha, tam in singulis dominicis diebus quamque et in reliquis festivitatibus, id est nativitate Domini necnon Epiphania sive Quadragesima, quorum omnium ordine suo adnotatio interius continetur. Quicquid sane ex anni circulo in hoc volumine minus habetur, in alio codice lectoris sollercia requirere studeat. — Finis namque istius libri, dum a cunctis neglegenter multis contempneretur annorum curriculis, ab Odone, nutrito in coenobio Sancti Mauri super Ligerim sito, curiose quæsita est ac recollecta, et quæ deperierant rescripta, quæ vero deerant ob amorem sanctæ Mariæ sanctique Petri Fossatensis devote sunt perscripta anno incarnati Verbi millesimo LVIII. Amen.

Le moine Ernaud fit écrire un Orose au commencement du XIIe siècle : « Ernaldus monachus fecit conscribi hoc opus pro merito patriæ cœlestis atque beatæ. Tu qui ades, lector, coram Deo, sis ei memor. Pater noster [1]. »

Cette formule se retrouve textuellement à la fin de la souscription d'un Missel [2] que le prieur Richard fit écrire par un jeune diacre, frère Robert le Gallois, du temps de l'abbé Ascelin (de 1134 à 1150 ou environ) :

Hic est liber sancte Marie sanctique Petri cenobii Fossatensis. Quem si quis furatus fuerit aut vendiderit, aut aliquo modo a loco distraxerit, sive qui emerit, socius Judæ, Pilati et Caiphæ efficiatur sine fine. Amen. Amen. Fiat. Fiat.

Frater Robertus Gualensis, dum esset juvenis et levita, devote scripsit pro salute animæ sue, tempore Ludovici, Francorum regis, et Ascelini, abbatis jam dicti loci.

[1] Ms. latin 12495. — [2] Ms. latin 12072.

Richardus, prior et monacus, fecit conscribi hoc opus pro merito patrie cœlestis atque beate. Tu qui ades, sacerdos, coram Deo, sis ei memor. Pater noster.

Il faut rapporter à l'administration du même abbé Ascelin[1] deux volumes renfermant l'exposition d'Ambroise Autbert sur l'Apocalypse. Le premier[2] avait été copié par le chantre Girard :

Cantor Girardus, probus ac probitatis amicus,
Recta gerens, perversa cavens, male gesta perhorrens,
Vox cujus clara, vultus faciesque serena
Numquam turbentur nec amari quid patiantur:
Nam velut haut segnis, florens juvenilibus annis,
Scilicet hoc, lumen prestans, insigne volumen
Gratis descripsit, nec quid pro munere sumpsit
Presenti, dextrum ne cogeret esse sinistrum.
Nam marcens fructus merces est temporis hujus,
Unde Dei donum quam nunc magis obtat in evum.
Qui dum scribebat, dicendum quid faciebat :
Ut bene compleret, citius opus acceleraret,
Sole ruente cibum, potum capiebat, et artum
Frigus et arta fames annos pressit juveniles.
Merces magna nimis sit ei pro talibus actis. Amen.
Asceline pater, sumptus tribuendo libenter,
Totum fecisti, juvenem tu commonuisti.
Sit tibi paxque decus, vivas per secla beatus. Amen.

La seconde partie de l'Exposition d'Ambroise Autbert[3] fut écrite aux frais et probablement en partie par la main d'un personnage de distinction nommé Gui :

Libri subtilis qui dicitur Apocalipsis
Hæc est obscuris pars ultima plena figuris.
Quarum vir simplex Ambrosius extitit index,
Dictus et Aupertus, fidei pietate refertus.
Sic probus exemplo censetur nomine duplo,
Qui declarat eas, mundo facit et manifestas.
Ac studet ex illis lumen prestare pusillis,
Ne sint umbrosi neque permaneant tenebrosi.
Sed lux effecti valeant virtute potenti
Errorum larvas vel falsos quosque prophetas
Perdere, mactare, confundere vel vilicare,
Quos antichristus super omnes ille scelestus
In mundum mittet, per eos ut pessima dictet.

(1) Années 1134-1150 ou environ.
(2) Ms. latin 11577.
(3) Ms. latin 11578. La souscription se lit au fol. 121 v°.

Ergo sciant cuncti sacro baptismate loti
Hæc quod doctrina sit splendida lux et amena,
Illustrans parvos, detestans quosque protervos,
Quam pius et prudens morum probitate refulgens,
Guido, vir illustris, cui lux donetur in astris.
Vel per se scripsit, vel sumptus dando peregit,
Necnon et plura quæ non sunt inferiora,
Rem publicam nostram quæ monstrant candidiorem.

Suit une petite pièce de vers, écrite d'une autre main, à la louange d'un certain «Oacer,» qui était également habile à chanter, à lire, à écrire et à noter la musique :

Talia scribo tibi, vocalis cantor, Oacri.
Paucula verba tibi repetendo fabor, Oacri.
Et reor, ingenio polleres Pytagoreo,
Si quis te tenero docuisset doctus ab ævo.
Nempe, nisi fallor, mens est tibi corpore major.
Corpus habes modicum, sed cordis acumen acutum.
Parvus et astutus, melior quam longus ineptus.
Est ysopo malva procerior atque cicuta,
Quæ tamen est malva preciosior atque cicuta.
Mirmica vel ape, minimis animantibus, esse
Invenies quicquam nil ingeniosius unquam.
   Sed cor iners asini nil habet ingenii,
Mirmica vel ape cum sit sat grandior ipse.
Vox tua, vox alacris, facilis patiensque laboris.
   Tu nosti modulos musicus organicos.
In te prorsus habes has quatuor utilitates :
Cantor es et lector, scriptor simul atque notator.
Tu nil vulpis habes; tranquilli sunt tibi mores.

Pierre de Chevry, abbé de Saint-Maur dans la seconde moitié du XIIIe siècle, fit copier quatre recueils de sermons, nos 3295, 12422, 12423 et 12424 du fonds latin. On lui doit aussi la transcription d'un registre des actes du monastère, qui fut exécuté par le prévôt, nommé Guillaume[1]. Vers 1263, il acheta, au prix de 200 livres tournois, une bible qui avait appartenu à Jacques de Boulogne, clerc, bible que le couvent s'engagea, par une délibération solennelle, à ne jamais aliéner[2].

[1] *Gallia christ.* VII, 299.

[2] «Universis presentes litteras inspecturis, frater Stephanus, humilis prior Fossatensis, totusque conventus ejusdem loci, salutem in Domino. «Noverit universitas vestra quod, [cum] religiosus «vir P. abbas noster, pensata utilitate ecclesie nostre, «quandam bibliam postillatam sive glosatam ab «executoribus quondam Jacobi de Bolonia, clerici, «ad opus nostrum et ecclesie nostre, emerit, pro «cc libris turonensium, nos, faventes pie affectioni «ejusdem abbatis erga nos et ecclesiam nostram, «de voluntate dicti abbatis, tactis sacrosanctis evan-

Au commencement du xve siècle, un volume de la bibliothèque de Saint-Maur fut prêté à Nicolas de Baye[1].

En 1426, Guillaume de Corbigny, prieur de Saint-Éloi de Paris, donna aux religieux de Saint-Maur un exemplaire des Prophètes avec la glose, ms. latin 11556. — Louis Juvenel des Ursins leur offrit, en 1518, un autre exemplaire du même ouvrage, ms. latin 11557.

La collection des manuscrits de Saint-Maur était loin d'être intacte quand elle fut acquise, en 1716, par l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. On en avait distrait différents volumes, dont cinq se retrouvent dans l'ancien fonds latin de la Bibliothèque nationale (n°s 3, 1451, 3295, 3778 et 3786), et un à la bibliothèque de Troyes (n° 2273).

Ces pertes avaient été compensées par l'adjonction de plusieurs mss. de l'abbaye de Saint-Cyran, au diocèse de Bourges. En effet, sur six des manuscrits de Saint-Maur (n°s 11626, 11628, 11629, 11630, 11633 et 12160 du fonds latin), on lit les mots : « Sancti Cygiranni », ou « Sancte Marie de Longoreto. » Il y a dans le n° 11626 la souscription du copiste : « Johannes scripsit. »

IV.

MANUSCRITS DE SÉGUIER.

Goût de Séguier pour les livres.

On a souvent répété que le chancelier Séguier disait parfois avec enjouement : « Si l'on veut me séduire, on n'a qu'à m'offrir des livres[2]. » Vrai ou faux, ce mot peint bien la passion dominante du chancelier, passion qu'il tenait de son aïeul, et qu'il conserva jusqu'aux dernières années de sa longue carrière, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, au faîte des honneurs comme dans la retraite à laquelle il fut condamné pendant les troubles de la Fronde.

En 1639 et 1640, quand Séguier parcourait la Normandie avec les pouvoirs les plus étendus et qu'il y rétablissait l'autorité royale, ouvertement attaquée par les mécontents, il ne manqua pas une occasion de visiter les bibliothèques, d'y examiner les ouvrages les plus curieux et de recueillir ce qui pouvait augmenter ses collections.

« geliis, statuimus et communi assensu ordinamus « quod dictam bibliam quoquo modo non distrahemus nec obligabimus, nec faciemus quominus « dicta biblia remaneat in ecclesia nostra Fossatensi in « futurum. Quod ut firmum et stabile permaneat, « sigillum nostrum presentibus duximus apponendum. Actum et datum apud Fossatum, in communi capitulo nostro, anno Domini M CC LXIII, die « Veneris in festo apostolorum Petri et Pauli. » (Collection Clairambault, 7e division, vol. 56, p. 247.)

[1] Sur l'inventaire des livres dudit Nicolas, en 1419, on lit ces mots : « Item les epistres de Secile « et Ciprian... Rendu à Saint Mor des Fossez, « dont il est, ut patet per cedulam michi redditam. » Arch. nat. S. 1822.

[2] *Biographie univ.* XLI, 464. Comparez l'aveu de Richard de Bury, dans *Philobiblion*, c. VIII, éd. Cocheris, p. 237.

Le dimanche 8 janvier 1640, il visita la cathédrale de Rouen et monta à la bibliothèque capitulaire, «où il s'arrêta assez longuement, dit M. de Verthamont, «sans néantmoins en veoir les particularitez[1].» assez cependant pour remarquer qu'il s'y trouvait deux exemplaires des Conciles d'Espagne, dont les chanoines lui offrirent le plus beau[2]. Le 13 janvier, les commissaires chargés d'inventorier les archives de l'hôtel de ville, mettent sous les yeux du chancelier un volume dont l'exécution les avait frappés : c'était «le discours des sources, des aqueducz «et fontaines de la ville de Rouen, avec la description de la dicte ville, en velin, «fort bien enluminé, le tout escrit en l'an 1525[3].» Le 16 du même mois, ils lui présentent «deux vieux registres de chartes anciennes des ducz de Nor-«mandie[4].»

Le chancelier étant venu à Caen passa la soirée du dimanche gras, 19 février 1640, à parcourir le catalogue de la bibliothèque d'un conseiller des aides. «Il y «a marqué, dit son secrétaire, environ deux douzaines de livres qu'il désiroit, ne «les ayant pas en sa bibliothèque; toute celle-cy estant composée de quinze à «seize cents volumes, il a envoyé ce catalogue à Blaize, libraire, pour luy mar-«quer plus parfaictement les livres d'iceluy, lesquels ne sont pas dans sa biblio-«thèque, et le prix d'iceux, pour en recevoir response à la huictaine[5].»

Correspondance de Séguier avec son bibliothécaire.

En 1650, les agitations de la Fronde obligèrent le chancelier à se tenir éloigné de Paris. Dans sa retraite de Rosny, il pensait sans cesse aux livres dont il était séparé : il écrivait lettres sur lettres à son bibliothécaire. Un jour, il le remercie de sa vigilance; un autre, il lui recommande un redoublement de précautions : tantôt c'est un nouveau catalogue qu'il faut entreprendre, tantôt c'est un envoi de livres à faire, souvent des marchés à conclure avec les libraires. Voici quelques extraits de cette curieuse correspondance.

Vous me ferés grand plaisir de me mander quelquefoys des nouvelles de ma bibliotèque, de l'estat auquel [elle] est et du soing que vous en prenés. En vérité, c'est le seul soucy qui me reste de ce que j'ay laissé à Paris[6].

. . . . . Vous aurés eu advis par M. Pepin de m'envoyer le surplus des manuscriptz qui sont en ma bibliotèque et en mes cabinetz. Je vous prie d'en prendre le soing. J'ay mandé audit sieur Pepin qu'il fournisse ce qu'il fault pour l'emballage et la voicture[7].

[1] *Diaire*, édit. Floquet, p. 126, 127.

[2] Langlois, *Recherches sur les biblioth. des archev. et du chapitre de Rouen*, p. 33.

[3] *Diaire*, p. 171 et 172.

[4] *Ibid.* p. 178.

[5] *Ibid.* p. 269. — Nous avons (Collection Duchesne, 57, fol. 542) une lettre de Séguier, datée de Caen, le 27 septembre, dans laquelle il dit à Blaise : «Je vous ay envoyé ung inventaire d'une biblio-«tèque qui est en ceste ville, aveq ordre de me «faire sçavoir s'il y avoit des livres qui ne fussent «en ma bibliotèque.» — Pendant son séjour à Caen, le chancelier accorda une faveur au couvent des Jésuites (*Diaire*, p. 268). M. Berger de Xivrey a conjecturé que ce fut alors que les Jésuites donnèrent à Séguier un précieux manuscrit grec du Nouveau Testament. (Voy. *Biblioth. de l'École des chartes*, 5ᵉ série, IV, 106.)

[6] Collection Duchesne, 57, fol. 530.

[7] *Ibid.* fol. 527.

. . . Vous souviendrés de m'envoyer mes manuscriptz, et d'enfermer les autres, que personne ne les touche que vous. . . . — Ayés soing, s'il y a des livres nouveaux, de les achepter, et, si l'on vend quelque bibliotèque, de la visiter et de passer souvent chez les libraires. C'est une consolation en mon esloignement de sçavoir que vous ayés soing et amour pour mes livres[1].

. . . . . Je ne doubte pas que vous ne preniez soing de rechercher les livres qui peuvent augmenter ma bibliotèque. Il ne faut pas s'arrester seullement aux anciens livres; il y en a de nouveaux qui méritent bien d'estre acheptés[2].

. . . . . Quand aux manuscriptz, lorsqu'ils seront emballés, l'on peult les envoyer par la voye ou du messager de Mante, ou d'ung batteau qui descende à Rouen. Que si l'on les envoye par eau, il fault faire mettre le porteur d'eau dans le batteau pour les conserver et venir avecq les ballotz. — Mandés moy des nouvelles de l'estat de ma bibliotèque, quel ordre vous avez donné, et en quel estat elle est[3].

. . . . . Je vous remercie du soing que vous prenez de ma bibliotèque, et vous prie de continuer. Je vous advoue que j'ay beaucoup d'atachement pour ce trésor. Vos soings l'ont mise en l'estat où elle est. J'espère que vous la conserverés. En vérité, vous debvés prendre pour marque assurée de l'assurance que j'ay de vostre vertu la confiance que j'ay en la garde de ce que j'ayme le mieux. L'on m'a dit qu'il estoit à propos de changer les gardes de la serrure de la bibliotèque. Je ne sçay quelle raison l'on en a. Vous le ferés si vous le jugés à propos. Je croy qu'il sera plus seur de le faire[4].

Je vous prie de travailler à faire l'inventaire de ma bibliotèque. Il vous sera plus facile si vous vous servés du dernier qui a esté faict, auquel vous pourrés adjouster ce qui manque. Ce me sera une consolation, estant privé de la pouvoir voir, d'en avoir ung inventaire exact pour m'entretenir et faire venir quelquefoys les livres dont j'auray besoing[5].

M. Blaise, je ne doubte point du soing que vous avés de ma bibliotèque; mais un amoureux a tousjours de l'inquiétude pour ce qu'il chérit. Je ne suis pas mortifié jusques à ce point que de quitter l'affection de mes livres. Elle s'augmente par l'absence. . . . — Je n'ay point trouvé dans mes manuscripts celuy de l'histoire de M. de Suilly, qui estoit dans mon cabinet du bas. Voiés s'il est demeuré en quelque lieu[6].

. . . . . Je sçay bien que le manuscript de M. de Sully n'est pas rellié. L'on avoit destaché les cahiers pour le coppier. . . . . — Il fault qu'il y ayt encor bien des manuscriptz : tous les mémoires de la Chambre des comptes, qui sont escripts en grand papier. Ung petit voyage en ces quartiers ne seroit pas inutile; ce sera à vostre commodité. L'on m'a dict que le psautier de la Bible royale se pourroit rellier à part. Si cela est, je vous prie de dire à Monsieur Cramoisy qu'il m'en fassse rellier ung, et que je le payeré. . . . . — Je vous recommande ma maistresse[7].

. . . . . Je vous recommande ma mestresse, et de la bien courtiser en mon absence[8].

. . . . . Cependant, je vous recommande d'avoir soing de ma bien aymée, je veux dire de ma bibliotèque. C'est ma passion[9].

Copies [faites] pour Séguier

Séguier avait enrichi sa bibliothèque d'un grand nombre de manuscrits qu'il avait fait copier avec soin, d'après les meilleurs exemplaires, et sous la direction

[1] Lettre du 12 mai 1650, dans le vol. 57 de Duchesne, fol. 533.

[2] *Ibid.* fol. 539.

[3] *Ibid.* fol. 537.

[4] Lettre du 30 mai 1650; *ibid.* fol. 532.

[5] Lettre du 18 août 1650; *ibid.* fol. 531.

[6] Lettre du 28 oct. 1650; *ibid.* fol. 529.

[7] Lettre du 10 nov. 1650; *ibid.* fol. 528 v°.

[8] *Ibid.* fol. 525.

[9] *Ibid.* fol. 541.

des hommes les plus habiles dans ce genre de travaux. En 1633, un de ses secrétaires, Royer, lui faisait transcrire différents registres du cabinet de Villeroy[1]. A la même époque, Pierre Dupuy surveillait la rédaction d'amples recueils sur diverses questions de droit public et international. «J'ai receu, écrivait-il au garde «des sceaux le 20 mai 1633, la lettre dont il vous a pleu m'honorer. Je ferai «travailler à tout ce que vous m'ordonnerez. Les trois autres volumes des ducs «et pairs contiennent un grand nombre d'actes concernans les personnes des «pairs, leurs priviléges et leurs drois. Je vous envoie présentement, Monseigneur, «le volume des traictez faicts par les Hollandois avec ceste couronne et les autres «princes. Je l'ay faict escrire en plus petit charactère suivant vostre intention. «L'on travaille à d'autres, et de temps en temps Mons. Godefroi me promet que «ses gens m'en fourniront pour l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie et «autres pais[2].» Godefroy tint ses promesses : entre autres mémoires, il donna quarante et un volumes de copies faites au trésor des chartes de Lorraine[3]. En 1646, M. de Lessongère fit copier à Nantes l'inventaire des chartes de Bretagne[4].

Le chancelier recueillit des manuscrits nombreux et importants dans les bibliothèques qui furent dispersées pendant la première moitié du XVIIe siècle, comme celle de Laurent Bochel[5] et celle de Philippe Desportes[6]. Il acquit la plupart des manuscrits de Galland, qu'on avait mis en vente en 1655 et que Jean Bouhier avait fait marchander par son fils Bénigne et par M. de Chevanes[7]. Un membre de la famille Brulard laissa plusieurs manuscrits à Séguier[8]. L'académicien Balesdens, qui travaillait dans le cabinet du chancelier[9], se dépouilla de quelques volumes précieux pour les offrir à son maître[10]. Anciens manuscrits recueillis par Séguier

Séguier entretenait en province et à l'étranger des relations qui tournèrent plus d'une fois au profit de sa bibliothèque. Il était en correspondance avec Peiresc[11]. — L'intendant de Guyenne, Louis Laîné, seigneur de la Marguerie[12], trouvait Correspondants de Séguier dans les provinces

(1) Lettre du 21 mai 1633; ms. français 17367, p. 398.

(2) Ms. français 17367, p. 390.

(3) Mss. français 18843-18883.

(4) Ms. français 17385, n° 89.

(5) Mss. latins 12164, 13145, 13150, 13329, 13439, 13936, 14083 et 14147.

(6) Mss. latins 13207, 13947, 14096, etc.

(7) Voy. les lettres contenues dans le ms. français 22238, fol. 140, 144, 145 et 174. Il paraît par ces lettres que la collection de Galland renfermait plus de 360 manuscrits, dont on publia un catalogue.

(8) On lit dans le ms. latin 12103 : «Ce volume «est un de ceux laissez à monseigneur par M. de «Léon Bruslard.»

(9) Séguier écrivait à Blaise, le 12 mai 1650 : «Mandez moy si mons. Balesdan a donné au rel-«lieur les cahiers manuscriptz pour rellier.» (Collection Duchesne, 57, fol. 533.)

(10) Mss. latins 11861, 12080 et 12216. — Au commencement du ms. latin 11727, qui est un bel exemplaire du traité de Baldus sur les fiefs, on lit ces mots : «Illustrissimo viro Petro Seguierio, «Franciæ cancellario integerrimo, hunc librum «ineuntis anni 1646 votivum D. D.»

(11) Lettre de Peiresc du 17 juin 1636; ms. français 17373, p. 52.

(12) Le nom et le titre de cet intendant me sont fournis par la liste des intendants de la généralité de Montauban, publiée par M. Krœber dans le *Courrier de Tarn-et-Garonne*, le 11 février 1860.

souvent l'occasion de glisser dans ses lettres d'affaires des nouvelles propres à piquer la curiosité d'un bibliophile. Il écrivait à la date du 27 mars 1646 : « En « faisant les impositions des tailles en Rouergue et Quercy, qui sont à « présent « achevées. . . ., j'ay trouvé un manuscrit dont j'ay mis l'inscription à part. Si « vous le jugés digne de vostre bibliotèque, je le feray à l'instant transcrire et vous « l'envoyeray au plus tost. Le dit livre n'est pas fort gros, et celuy qui l'a ne s'en « veut désaisir, mais il m'a promis qu'il me le feroit copier. L'on m'en a fait espé- « rer d'autres. Je veilleray continuellement pour en descouvrir [1]. » Un avis semblable se retrouve dans deux autres lettres de la même année : « Je travaille in- « cessamment, disait Louis Lainé le 1er mai, à vous chercher des manuscrits et « faire transcrire celuy qui est espagnol et dont je vous ay fait tenir l'intitulation. « L'on m'en a promis un autre qui est à Tolose [2]. » Le 31 octobre suivant, il renouvelait ainsi ses offres de service : « Je suis tousjours à la recherche de manus- « crits, et l'on m'en a promis depuis peu un qui méritera rang parmy ceux de « votre bibliotèque [3]. »

Louis Machon de Toul.

En Lorraine, Séguier trouva un correspondant très-actif et très-dévoué dans un chanoine de Toul, Louis Machon, qui se concilia les bonnes grâces du chancelier [4] en lui offrant des livres rares et des manuscrits. « Je croiois, écrivait le « chanoine le 28 février 1643, je croiois que vostre bibliotécaire me donneroit « quelque commission en ces quartiers, pour chercher parmy nos ruines de quoy « augmenter le grand nombre de vos beaux livres; mais, voiant qu'il nous croit si « malheureux et si peu curieux que nous ne puissions en fournir pas un, et que « parmy trois mille volumes assés rares que je possède je ne puis discerner ceux « qui ne sont point parmy les vostres, etc. [5] . . . »

Louis Machon annonça au chancelier, le 18 juillet de la même année, qu'il se proposait d'aller à Paris lui présenter ses hommages et lui offrir quelques manuscrits. La visite et le cadeau n'étaient peut-être pas complétement désintéressés. « Pendant le dernier règne, disait Louis Machon, j'ay receu tant d'effects de vostre « bonté, que je m'en promets encore quelques uns pendant celuy cy, en me con- « servant les charges qu'il vous a plu me donner au bailliage de Metz, où les « particuliers officiers taschent de me troubler, quoyqu'en possession paisible, « que mon édit soit vérifié et que personne ne s'y soit opposé, comme s'ils n'avoient « aversion que pour vos créatures. Sans nos ruines et nos traverses continuelles, « je m'acquitterois très volontiers du debvoir que je suis contraint d'emprunter de

(1) Ms. français 17386, n° 103.

(2) Ms. français 17385, n° 12.

(3) *Ibid.* n° 87. — Il doit y avoir dans le vol. 273 de la Collection Godefroy une lettre du 7 nov. 1646, dans laquelle Lainé annonce à Séguier un envoi de manuscrits (Voy. l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'hist. de France*, année 1865, III, 2e partie, p. 209, n° 237.)

(4) Voy. le vol. 57 de la Collection Duchesne, fol. 528-535.

(5) Ms. français 17374, p. 74. — Le P. Lelong (V, 608) indique plusieurs ouvrages de Louis Machon.

«ceste lettre. Neantmoins, Monseigneur, j'ay tant de passion d'avoir l'honneur de «vous faire la révérence et de vous présenter quattre livres de ma façon, accom«pagnés de trois excellens historiens manuscripts de ces pais, que je surmonteray «mon propre malheur, pour vous aller assurer cest hyver qu'il n'y a rien que «j'ambitionne au monde que la qualité de votre très-humble, très-obéissant et «très-obligé serviteur[1].»

Parmi les manuscrits de Séguier, j'ai remarqué une dizaine de volumes qui ont appartenu à Louis Machon[2].

En 1650, le chancelier paraît avoir reçu des manuscrits envoyés de Metz et d'Uzès[3]. Deux ans auparavant, un de ses amis, M. de la Barde, lui en cherchait en Suisse. «Je croyois, écrivait-il le 15 février 1648, que je pourrois trouver «quelque chose à Basle, qui fust digne de vostre bibliothèque. Mais le deffunt «M. Stella, qui y a fait un long séjour, n'y a rien laissé qui ne soit fort commun. «Ce me seroit un très grand contentement de rencontrer quelque chose qui vous «peust estre agréable, ce que je chercheray avec tout le soing qui me sera «possible[4].»

Les manuscrits grecs avaient pour le chancelier un charme tout particulier. Il s'en fit copier un certain nombre par Tinerel de Bellerophon, avec lequel il entretenait une correspondance suivie[5]. Dans une lettre du 17 octobre 1645, Tinerel parle ainsi d'un manuscrit qu'il avait emprunté à l'abbaye de Thiers : «J'ay «receu de vostre bibliothécaire un mémoire des livres manuscripts que l'on a en«voyé à Vostre Grandeur, dans lequel je n'ay trouvé celuy qui est icy dans l'abbaye «de Saint-Symphorien, et que l'on m'a presté pour transcrire, ne l'ayant peu «avoir ny par eschange d'autres livres ny par argent. Le dit manuscript est un «très docte commentaire sur le premier Alcibiade de Platon, contenant la décla«ration des principaux points de sa doctrine. Il mérite bien que je travaille à sa «coppie[6].» Vingt ans après, Tinerel de Bellerophon travaillait encore pour le chancelier. Témoin la lettre suivante, qu'il lui écrivait de Thiers le 30 juin 1664 : Mss. grecs recueillis pour Séguier.

Ne pouvant en aucune façon m'acquitter des obligations que j'ay à Vostre Grandeur pour tant

[1] Ms. français 17377, n° 14.

[2] Mss. latins 11592, 11854, 11960, 11966, 11997, 12003, 12010, 12056, 12460 et 12591. — Le ms. 23 du fonds de Saint-Victor, aujourd'hui ms. latin 14407, est venu de Louis Machon.

[3] Collection Duchesne, 57, fol. 541. — Ceberet écrivait à Blaise le 4 septembre 1646 : «M. le chan«celier veult aussy que vous voyez les livres de «M. d'Usez, et que vous les recoliez avecq le mé«moire qui en a esté envoyé, et que vous luy faciez «sçavoir vostre sentiment de la bonté tant des livres «que vous aurez retirez de M. de la Haye que de «ceux de M. d'Usez.» (*Ibid.* fol. 543.)

[4] Ms. français 17395, n° 1.

[5] Ms. français 17368, n° 17 et 34; ms. 17380, n° 25; ms. 17381, n° 87; ms. 17386, n° 7 et 25; ms. 17390, n° 115 et 141; ms. 17391, n° 94; ms. 17392, n° 15; ms. 17393, n° 20; ms. 17394, n° 82; ms. 17396, n° 6 et 107; ms. 17398, n° 201; ms. 17404, n° 100. — Conf. Montfaucon, *Bibliotheca Coisliniana*, p. 178, 406, 416, 561, 599 et 603. Voir aussi le ms. 602 du Supplément grec. — Plusieurs mss. grecs furent copiés pour Séguier par un prêtre nommé Honoré; voy. Montfaucon, *Bibliotheca Coisliniana*, p. 446.

[6] Ms. français 17386, n° 7.

de bienfaits que moy et les miens ont receu d'elle, et sçachant bien qu'elle reçoit de bonne part tout ce qui est des belles lettres, comme autrefois les manuscriptz que j'ay eu l'honneur de luy présenter, je me suis persuadé qu'elle agréeroit aussy celuy-ci sur les Proverbes de Salomon, qui m'a samblé mériter quelque place parmy les bons livres, comme tiré des plus anciens Pères de l'Église, quoyque je sçache bien que Olympiodore, Théophile et Eustachius et autres ayent travaillé sur le mesme livre. Je supplie donc très humblement Votre Grandeur luy faire le mesme accueil qu'aux précédens, l'asseurant que, si j'avois quelque chose de plus considérable, je le luy offrirois d'aussy bon cœur comme je suis, etc. [1]

Séguier comprit que, pour avoir des manuscrits grecs vraiment précieux et dont l'équivalent ne fût pas déjà en France, en Italie et en Espagne, il fallait pénétrer dans les monastères grecs dont les bibliothèques n'avaient pas encore été explorées par les voyageurs. Les agents auxquels il s'adressa furent assez heureux pour puiser à pleines mains dans les trésors du mont Athos, dont les richesses étaient à peine soupçonnées en France. La moitié des manuscrits grecs que Séguier se procura fut tirée des monastères du mont Athos. Montfaucon, avant d'entrer dans la bibliothèque de Coislin, n'avait jamais vu de volume qui eût cette origine [2].

Séguier dut cette bonne fortune à un prêtre grec, le P. Athanase Rhetor, qui était venu en France, et qui, en 1642, quand il retourna en Turquie, promit au chancelier de lui acheter des manuscrits grecs. L'ambassadeur de France à Constantinople, M. de la Haye, devait surveiller les acquisitions et fournir l'argent, comme nous l'apprenons de la lettre qu'il écrivit à Séguier, le 8 août 1643, pour lui annoncer l'arrivée du P. Athanase en Turquie.

Monseigneur,

Ce bon religieux grec, qui s'est offert à vous de rechercher ici des manuscrits, arriva, il y a huit jours, et m'a rendu la lettre qu'il vous a pleu m'écrire de Lion le 6 octobre. Une autre que j'eus l'honneur de recevoir de vostre part il y a un mois, datée de Paris du 27 avril, m'a fait voir que vous estiez en peine de la personne de ce bon religieux, parti de France il y a prez d'un an. C'est pourquoy je n'ay pas voulu tarder davantage à vous donner adviz de son arrivée. Je ne manqueray pas, Monseigneur, de l'assister en tout ce que je pourray, particulièrement de la somme de mille escuz portée par vostre lettre, et tascheray de voir les livres et les manuscritz avant que de luy fournir de l'argent: ce que je pourray bien faire à l'esgard des achats qu'il fera à Constantinople; mais, s'il veut aller visiter les bibliotèques du Mont Athos, je ne voiz pas qu'il soit possible de me faire montrer les livres desdites bibliotèques avant que de luy fournir quelque somme pour les acheter; tout ce que je puis faire en ce caz est de prendre parolle de luy qu'il apportera ici tout ce qu'il aura acheté et me le fera voir. Je croiz que c'est toute la précaution que je puis apporter dans cette affaire, en laquelle je m'estime bien heureux que cette ambassade me donne l'occasion de vous servir et de vous pouvoir témoigner que je suis entièrement, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur: De la Haye [3].

[1] Ms. français 17404, n° 101.

[2] *Palæographia græca*, p. 111.

[3] Vol. 273 de la Collection Godefroy, à la bibliothèque de l'Institut.

La première mention que j'aie rencontrée de manuscrits envoyés de Constantinople au chancelier se trouve dans une lettre écrite par un secrétaire, Ceberet, à Pierre Blaise, le 4 septembre 1646 :

Monseigneur me vient de commander de vous escrire de sa part sur le sujet de deux lettres qu'il a receues présentement de Constantinople, cy-jointes, l'une de M. des Hayes, et l'autre du père Athanase, duquel il a esté fort ayse de sçavoir des nouvelles. Vous verrez par la lettre dud. père comme il dict avoir envoyé deux balles de livres, l'une de Chipre de 46 volumes, l'autre de Constantinople de dix. Et comme Monseigneur croit que les premiers 46 volumes sont sans doubte ceux qu'il receust il y a quelque temps, il désire que vous vérilliez sy ce sont ceux là, et s'ilz sont cottez et paraphez comme le père le marque par sa lettre. Quant aux dix autres volumes, dont le vaisseau s'est perdu, vous verrez par la lettre de M. de la Haye comme il s'en est sauvé huit, qui ont esté remis entre les mains de madame sa femme à Paris. C'est pourquoy, comme elle n'a point receu d'ordre de M. son mary à qui les bailler, à cause que toutes les lettres ont esté perdues, vous prendrez la peyne de veoir Mme de la Haye au plus tost, pour les prendre d'elle, luy faisant veoir la lettre que Monsieur son mary escrit sur ce sujet à Monseigneur, qui désire aveq chaleur que vous voyez cela au plus tost, crainte qu'ils ne s'esvanouissent [1].

En 1650, le chancelier reçut l'annonce d'un envoi considérable que M. de la Haye avait préparé et dont le prix devait être remboursé à Paris à la femme de ce dernier. Il est souvent question de cette affaire dans les correspondances de l'année 1650 :

J'oubliois, écrit-il à Blaise, j'oubliois à vous mander que j'ay receu lettres du Levant. Vous pourrés asseurer Madame de la Haye que je ne manqueré à la satisfaire de tout ce que Monsieur son mary a desboursé pour moy, et que je la prie de mander que l'on envoye les manuscriptz par la première commodité assurée [2].

Prenés la peine de voir Madame de la Haye, et l'assurez que je suis prest de luy payer ce qui luy est deub du prix des livres qui m'ont esté envoyés, et qu'elle me fasse ceste grace d'escripre à Monsieur son mary qu'il m'envoye les autres manuscriptz qui sont à Constantinople, l'occasion s'en présentant, et que le changement de ma condition ne change rien en l'affection que j'ay receue de luy par le passé, que j'essairé de recognoistre par mes services [3].

Le 28 octobre, Séguier envoie des instructions pour payer Mme de la Haye; il paraît que son mari avait déboursé 4,500 livres [4], dont 2,000 restaient à payer le 10 novembre. A cette date, le chancelier écrivait à son bibliothécaire :

Pour vous parler de Madame de la Haye, elle a receu quinze cents livres. L'on doibt luy bailler encore deux mil livres, après que l'on aura arresté ce qu'elle a receu la première foys, afin de faire un compte net. Je voudrois bien que les livres fussent en la bibliotèque. J'ay bien

[1] Vol. 57 de la Collection Duchesne, fol. 543.
[2] *Ibid.* fol. 525.
[3] Vol. 57 de la Collection Duchesne, fol. 527.
[4] *Ibid.* fol. 529 et 530.

peur qu'ils n'ayent quelque mauvaise rencontre, à présent que la mer est si peu asseurée. Il fault courre la fortune et attendre ce qu'elle ordonnera [1].

C'était bien par l'intermédiaire du P. Athanase que les manuscrits grecs dont il vient d'être question avaient été acquis. Deux lettres du chancelier sont formelles à cet égard : «J'ay vu, dit-il le 28 octobre 1650, la lettre du P. Athanase. «Il promet d'envoier un catalogue des livres qu'il a acheptés. Il luy eût esté facile «de le faire par la voye qu'il a escrit. Il fault avoir patience [2].» Quelque temps après, il charge Blaise d'écrire au P. Athanase : «Assurés-le, dit-il, de la conti-«nuation de mon amitié, et que je le prie de prendre le soing de me faire venir «les manuscriptz, et que, s'il vient de deça ou s'il demeure, j'auray considération «des bons offices qu'il m'a rendus, et les recognoistré en sorte qu'il en sera con-«tent [3].»

Le P. Athanase vint, en effet, s'établir en France [4], mais il n'y trouva pas l'accueil sur lequel il avait compté. Le 10 juillet 1662, il adressa cette requête au chancelier :

Monseigneur,

Je suis bien fasché de vous importuner si souvent de mes lettres, mais je n'y sens forcé, puisque pas un de ceux qui ont l'honneur d'estre de vostre maison ne veut entreprendre de vous parler en ma faveur. Je vous supplie donc très humblement de vous souvenir de mes livres et manuscrits, qui sont depuis sept ans en vostre bibliothèque, et de me les faire rendre ou de m'en faire payer ce qu'ils vallent. C'est ce que j'espère de vostre bonté [5].

Le pauvre Athanase mourut peu de temps après [6], sans avoir obtenu satisfaction. Le chancelier se fit attribuer, par un brevet en date du 30 mars 1663, tout ce qui, par droit d'aubaine, déshérence ou autrement, pouvait revenir au roi de la succession du P. Athanase. Le chancelier crut, sans doute, agir avec grandeur, en déclarant, le 10 avril suivant, qu'il se contenterait de prendre les manuscrits grecs dudit religieux, «lesquels, dit-il, estoient tant en nostre hostel que en la «maison du sieur Bluet, advocat en parlement, et en celle ou le dit Recto est «décédé [7].»

On savait généralement le plaisir que le chancelier éprouvait à acquérir des

[1] Vol. 57 la Collect. Duchesne, fol. 528 v°.

[2] *Ibid.* fol. 529.

[3] *Ibid.* fol. 527.

[4] Il dut quitter Constantinople vers le mois de juin 1653 : voy. une lettre de M. de la Haye, du 14 juin 1653, dans le vol. 274 de la Collection Godefroy.

[5] Ms. français 17399, n° 190.

[6] C'est à tort qu'on a fixé à l'année 1678 la mort du P. Athanase, que la bibliothèque de Sainte-Geneviève compte au nombre de ses bienfaiteurs. Dan. Maichelii *Introductio ad Hist. liter. de præcipuis bibliothecis Parisiensibus*, éd. de Leipsic, p. 85. — Voyez aussi Montfaucon, *Bibliotheca Coisliniana*, p. 392 et 599.

[7] Collection Duchesne, 57, fol. 524. — Document publié par M. Berger de Xivrey dans la *Biblioth. de l'Éc. des chartes*, 5e série, IV, 105, note.

manuscrits orientaux. Aussi était-il exactement informé de toutes les occasions qui se présentaient. L'intendant de Marseille, M. de Champigny, lui écrivait le 8 août 1645 : «Monseigneur, Ce courrier vous porteroit le mémoire par inventaire «des manuscrits de Levant qui sont à Marseille, avec le prix qu'on en demande, «si, ce mesme jour que j'ay receu vostre depesche du 28 du passé, je n'avois esté «arresté au lict par une fluction, etc.[1]»

Le même jour que M. de Champigny envoyait ses excuses, Viguier, consul de Syrie, faisait partir de Marseille deux caisses de livres destinées au chancelier, et promettait d'expédier la lettre que celui-ci l'avait chargé de diriger sur l'île de Chypre[2].

Les négociants qui trafiquaient avec le Levant avaient un grand intérêt à se concilier la faveur du chancelier[3]. Nous avons un exemple de l'empressement qu'ils mettaient à servir ses goûts, dans une lettre de Jean Magy, datée de Marseille le 30 octobre 1646 :

Mes consortz les marchandz d'Egipte qui sont à Paris m'ont adverti que Vostre Grandeur a désir d'avoir les œuvres de saint Ufrene, et estat des manuscriptz du convant de Saint Macaire et d'autres qui ce trouveront en Egipte. D'abord j'ay esté ravy d'aise d'avoir occasion pour vous tesmoigner les ressentimentz des obligations que je vous ay avec le reste des pauvres négotiantz, et escript par voye de Ligorne à mon facteur qui est au dit Egipte, affin que par tous moyens il recouvrent les dictes œuvres, le dit roolle des manuscriptz, et les nous envoy pour les vous faire tenir[4].

Séguier se mit directement en rapport avec les marchands français établis en Égypte. Le 10 septembre 1648, François Daniel lui écrit du Caire pour l'informer qu'on lui a promis «des livres grecz et autres qui pourront contenter sa «curiosité;» en attendant, il le prie d'agréer «un petit présant de six potz de «sourbet, tel qu'on le faict issy pour le grand seigneur, d'un pot cassy confide et «d'un flacon baume fin de la Mèque[5].»

Le chancelier répandait ses faveurs sur les agents qu'il employait pour faire venir des manuscrits du Levant. En 1650, il fait l'aveu suivant à son bibliothécaire : «Je croy que l'officier de Marseille qui se charge du soing de faire venir «des manuscriptz est retourné fort content. Du moing il en a subject, puisque il «a esté bien receu et qu'il a obtenu l'évocation qu'il désiroit. Je ne doubte point

[1] L'original de cette lettre fait partie du ms. français 17384, n° 106.

[2] Lettre de Viguier en date du 8 août 1645, dans le vol. 273 de la Collection Godefroy. Il y a dans le même volume une lettre du 11 août 1645, dans laquelle Du Lieu promet à Séguier de lui transmettre sans retard les deux caisses de livres envoyées par Viguier à Lyon pour être réexpédiées à Paris.

[3] Voyez des lettres du 13 mars, du 17 avril et du 26 août 1646; du 6 août et du 10 décembre 1647, dans le vol. 273 de Godefroy.

[4] Ms. français 17385, n° 85.

[5] Ms. français 17389, n° 82.

«qu'il ne vous ayt veu à son retour à Paris et qu'il ne vous en ayt tesmoigné ses «sentiments. Nous attendrons les effects de ses promesses[1].»

Galerie pour la bibliothèque de Seguier.

Séguier avait fait préparer dans son hôtel une splendide galerie pour y placer sa bibliothèque. Voici la description qu'en a donnée Henri Sauval : «Entre les deux «jardins sont placées les deux galeries de ce palais; elles sont établies l'une au «dessus de l'autre : celle qui règne au dessus est pleine de livres et couverte d'une «voûte que Vouët a enrichie d'un grand fond d'or à la mosaïque et de plusieurs «fables si ingénieusement inventées, et si propres à une magnifique bibliothèque, «que Dorigny les a gravées et données au public[2], et qu'Isaac Habert, évesque «de Vabres, l'un des bons poëtes de notre temps, les a expliquées en excellans «vers latins. Bien que cette galerie soit fort grande, elle ne renferme pas néant«moins la moitié des livres de ce palais. L'histoire sainte et profane y est si com«plète, qu'elle l'occupe entièrement; les autres sciences, les extraits des registres «du Parlement, de la Chambre des comptes, du Chastellet et de l'Hostel de ville, «sont rangez dans trois grandes chambres qui y sont attachées. Les ambassades, «les manuscrits grecs achetés des caloyers du Mont Athos, les arabes, syriaques, «chaldaïques et hébreux, venus d'Alexandrie, remplissent une grande salle de la «maison du marquis de Beaune. Et tous ces volumes sont bien choisis, bien reliés «et bien conditionnez. Le nombre même en est proportionné à la grandeur d'un «chancelier de France. C'est avec peine que je m'arreste si peu dans un lieu qui «passe en son genre pour le plus achevé du royaume[3].»

La construction et la décoration de la galerie dont parle Sauval, et que Germain Brice cite également avec éloges[4], dataient, au moins en partie, de l'année 1636. Deux lettres de Pepin, intendant de Séguier, nous apprennent que Simon Vouët travaillait alors, avec plusieurs autres peintres[5], à l'embellissement de l'hôtel du chancelier. «...M. Vouët, disait-il le 3 octobre 1636, a travaillé à «la voûte de vostre chappelle. A présent il travaille au tableau de l'autel, qu'il «m'a promis me rendre faict dans peu de jours. Il a ébauché quelques tableaux «du tour de la chappelle, et faict quelque changement à cellui de vostre cabinet.

(1) Collection Duchesne, 57, fol. 541.

(2) Dorigny était le gendre de Simon Vouët. L'ouvrage dont parle Sauval fait partie de l'œuvre complet de Simon Vouët; voici le titre de cet ouvrage, qui contient sept planches in-folio, y compris le titre gravé : *Porticus bibliothecæ illustriss. Seguierii, Galliæ cancellarii, a Simone Vouet, pictore regio, depicta, anno M DC IL.* (Note de M. Le Roux de Lincy.)

(3) Sauval, Mémoire inédit sur les hôtels de Paris, cité par Le Roux de Lincy. *Recherches sur Jean Grolier*, p. 123.

(4) Brice donne un détail intéressant, que Sauval a négligé: «Ce qu'il y avoit de remarquable dans «cette galerie, pendant la vie de Monsieur le Chan«celier, étoit un grand nombre de porcelaines qui «régnoient tout autour sur la corniche et qui fai«soient le plus bel effet du monde. Il auroit été «difficile d'en trouver danz un endroit une plus «grande quantité et de mieux choisies. Il y avoit «aussi des cabinets qui étoient entre la croisée d'un «côté et d'autre...»

(5) Un peu plus tard, en 1644, Le Brun travaillait à Rome pour la galerie du chancelier; voy. une lettre du 17 octobre 1644, dans le ms. français 17382, n° 1.

«Il ne manquera point d'argent, non plus que les aultres ouvriers, à condition «néantmoins de leur estre tousjours redevable. M. Nicolas le peintre travaille avec «grand soing et affection. Il travaille à présent dans le petit passage et dans vostre «garde robe. Le peintre qui travaille dans vostre cabinet n'advance pas beaucoup. «Je le presseray aultant que je pouray, comme le surplus de tous les aultres ou«vrages[1].»

Une autre lettre du 6 novembre 1636 contient de nouveaux détails à ce sujet : «. . . Tous vos bastiments s'avanceut fort. Vostre jardin est tantost en estat de «planter. L'on travaille à vos peintures dans vostre garde robe, dans le petit «passage, dans vostre petit appartement. La gallerie est en estat de poser les «vittres. Pour vostre grand appartement, M. Denet (?) a faict les tableaux que vous «lui avez commandé, et n'aten à les poser que le plancher soit netoyé. M. Vouet «faict travailler aux petis tableaux de la chapelle, qui seront achevez cette sep«maine. Mais pour les grands tableaux, particullièrement cellui de l'autel, je «vous supplie, Monseigneur, luy en faire escrire, pour les faire ung peu ad«vancer. . .[2]»

Séguier, que l'Académie française avait choisi pour protecteur, tenait à aider et à encourager les gens de lettres. Il leur fit ouvrir sa bibliothèque et mit ses livres à leur disposition. L'auteur de la Rimaille sur les plus célèbres bibliotières de Paris rend hommage aux habitudes libérales du chancelier :

A celle Seguier chancelier
Pauvre et riche y vont estudier.

Les manuscrits, qui faisaient le principal ornement de la bibliothèque de Séguier, étaient généralement reliés avec goût, mais avec simplicité. La plupart étaient couverts en veau et portaient les armoiries du propriétaire : un chevron accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un mouton.

Catalogue de la bibliothèque de Séguier

Nous avons les catalogues que Séguier avait fait dresser de ses livres imprimés et de plusieurs séries de ses manuscrits[3]. L'exactitude avec laquelle y sont dépouillés les principaux recueils de pièces qu'on avait copiées pour le chancelier

[1] Ms. français 17371, p. 80.

[2] Ms. français 17370, p. 46.

[3] Sous les nos 11873-11882 du fonds latin sont conservés différents catalogues de la bibliothèque de Séguier. Dans l'un de ces catalogues (ms. latin 11878, fol. 46 v°) sont mentionnés plusieurs bibliographes qui avaient travaillé pour cette bibliothèque : «Catalogus librorum, fol. parchemin, par «M. Blaize, 1 vol. — Inventaire des mss. françois, «par M. Boutet, fol. parchemin, 1 vol. — Bibliotecæ interioris et exterioris Seguerianæ tipus, fol. «veau marbré, par M. Lignage, 2 vol.» Il y a dans le fonds de Coislin, n° 357, un catalogue des mss. grecs de Séguier, et dans le fonds des Catalogues, n° 66 A, un catalogue des mss. arabes de Séguier, qui est précédé de cette note : «Pauper «Dei altissimi servus f. Elzearius Sanxiensis, reli«giosus ordinis Capucinorum et missionarius apo«stolicus in Oriente, revolvit omnes libros, quorum «infra fiet mentio, intellexit et substanciam quasi «extractam hoc in cathalogo litteris expressit, anno «ab incarnatione Christi 1657.»

mérite d'être remarquée; mais on regrette de n'y pas trouver un état général des manuscrits anciens, orientaux, grecs, latins et français, qui en définitive formaient la partie la plus importante de la collection. Cette lacune est comblée, jusqu'à un certain point, par le procès-verbal de la prisée qui fut faite en 1672, peu de mois après la mort du chancelier.

Prisée des livres de Séguier.

Ce procès-verbal remplit deux volumes in-folio. Le premier (n° 11877 du fonds latin) contient le détail des livres imprimés que Pierre le Petit et Sébastien Mabre Cramoisy, imprimeurs ordinaires du roi, estimèrent 21,855 livres 11 sous. Le second (n° 11878 du fonds latin[1]) est relatif aux manuscrits, dont l'estimation fut confiée à Thevenot et à Hardy.

La première partie de la collection de manuscrits que laissait le chancelier Séguier consistait en manuscrits modernes, papiers d'État, correspondances originales, relations d'ambassadeurs, recueils de pièces copiées pour le chancelier, etc. La deuxième renfermait principalement des manuscrits relatifs à l'histoire et à la littérature, en latin, en français, en italien ou en espagnol. Beaucoup étaient sur parchemin; un grand nombre se faisaient remarquer par les miniatures dont ils étaient ornés. On y avait réuni des dessins, des estampes et des cartes géographiques. Ces deux premières parties furent estimées 27,783 livres par Hardy et Thevenot. La troisième partie comprenait les manuscrits grecs, auxquels étaient joints quelques manuscrits slaves; les experts les estimèrent 12,851 livres. La quatrième partie était réservée aux livres orientaux, qu'on évalua à 15,923 livres. Ce qui, pour les quatre parties, donne un total de 56,557 livres.

Le procès-verbal de prisée auquel j'emprunte ces chiffres est fort curieux à étudier. Nul autre document ne fournit autant de renseignements sur le prix des manuscrits à Paris dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

Le prix des manuscrits modernes, auxquels une large place était affectée dans les cabinets de presque tous les ministres, magistrats et jurisconsultes du temps de Louis XIV, était relativement assez élevé. La plupart des recueils formés ou acquis par le chancelier Séguier furent prisés sur le pied de 10, 15 ou 20 livres le volume in-folio, et quelquefois davantage. En voici quelques exemples :

Instructions et autres dépèches d'estat pour des ambassadeurs sous Henri III, Henri IV et Louis XIII. — 20 l.

Instructions et autres dépèches d'estat durant la minorité de Louis XIII. Folio. Maroquin de Levant. — 23 l.

Ambassade de M. de Luxembourg à Rome en 1597 et 1598. Folio. Veau marbré. — 23 l.

Ambassade de M. de S. Chaumont à Rome. 1644. Folio. Veau marbré. — 32 l.

Ambassade de M. des Hameaux à Venise. 1643-1645. Folio. Veau marbré. — 30 l.

Ambassade de M. de la Barde en Suisse. 1645-1654. Folio. Carton. Deux volumes. — 69 l.

[1] Un extrait de ce volume se trouve dans le ms. 13018 du fonds français.

Journal de l'ambassadeur Pisaurus, résident en France pour MM. les estats de Hollande. 1614-1625. Folio. Parchemin. Treize volumes. — 130 livres.

Lettres, négociations ou dépêches touchant l'ambassade des plénipotentiaires à Munster. 1644-1648. Folio. Veau marbré. Dix volumes. — 150 l.

Négociations de M. Chanut, résident pour le roi en Suède (1645-1649), et depuis plénipotentiaire à Lubeck (1650-1653). Folio. Veau marbré. — 40 l.

Relations italiennes, manuscrites et diverses, de plusieurs royaumes et estats de l'Europe. Folio. Veau marbré. Six volumes. — 62 l.

Registres de lettres de divers endroits, depuis l'an 1558 jusqu'en l'an 1566. Folio. Parchemin. Originaux. Douze volumes. — 210 l.

Séditions en Normandie ès années 1639 et 1640. Folio. Veau marbré. Deux volumes. — 40 l.

Extraict des registres du parlement depuis 1400 jusqu'en 1627. Folio. Veau marbré. Seize volumes. — 220 l.

Registres du conseil du parlement depuis 1364 jusqu'en 1525. Folio. Veau marbré. Grand papier. Sept volumes. — 250 l.

Inventaire du Trésor des chartes de la sainte chapelle de Paris. Folio. Veau marbré. Sept volumes. — 130 livres.

Registres de la Chambre des comptes commençans en l'année 1137 et finissant en 1595. Folio. Veau marbré. Grand papier. Seize volumes. — 800 l.

Registres du Conseil d'estat et des finances depuis 1563 jusqu'en 1626. Folio. Parchemin. Veau et cuir avec fleurs de lis. Soixante-deux volumes. — 1200 l.

Dénombrement des archeveschez, éveschez et aultres bénéfices de France. Folio. Veau marbré. Trois volumes. — 65 l.

Tiltres et autres pièces touchant les éveschez de Metz, Toul et Verdun, et l'abbaïe de Remiremont en Lorraine. Folio. Veau marbré et parchemin. Vingt-deux volumes. — 200 l.

Tiltres du comté de Forestz. Folio. Grand papier. Maroquin de Levant. — 35 l.

Tiltres du Lyonnois et Beaujeu. Folio. Maroquin de Levant. Grand papier. — 25 l.

Les manuscrits anciens, latins ou français, étaient généralement cotés à des prix beaucoup plus bas que ceux dont il vient d'être question. On pourra s'en convaincre en jetant les yeux sur la liste suivante, dans laquelle j'ai essayé de mettre en ordre quelques-uns des principaux articles de la deuxième partie de l'inventaire de la bibliothèque de Séguier.

Grande bible latine avec vignettes. Folio. Veau marbré. Deux volumes. — 80 l.

Bible latine avec vignettes. Quarto. Cuir. — 3 l.

Bible, ex dono capituli Utinensis, a. 1286. Folio. Parchemin. — 8 l.

Pontificale ecclesiæ Tullensis. Folio. Maroquin doré. Avec vignettes. — Missale antiquissimum ecclesiæ Tullensis. Folio. Bois. — 15 l.

Grand missel, avec plusieurs belles miniatures. Folio. Écrit sur parchemin et couvert de maroquin de Levant. — 260 l.

Livre de prières, couvert de veau fauve doré aux petits fers, écrit sur parchemin, contenant quatorze grandes miniatures et quarante-six petites. Quarto. — 40 l. — (On voit figurer sur l'inventaire 75 autres livres d'heures, dont la prisée monte à 401 l. 10 s., soit en moyenne 5 l. 7 s. le volume.)

Ambrosii liber de officiis. Quarto. Bois. Avec vignettes. — 1 l.

Épistres de saint Hierôme, ancienne traduction d'Anthoine du Four, évesque de Marseille. Folio. Veloux rouge. Avec miniatures. — 50 l.

Les dix premiers livres de saint Augustin, de la Cité de Dieu. Folio. Veloux cramoisy. Grand papier [1]. Avec miniatures. — 50 l.

Milleloquium sancti Augustini. Folio. Veau marbré. — 50 l.

Rabanus Maurus in Matheum. Folio. Parchemin. — 3 l.

Collectio canonum et conciliorum. Folio. Veau marbré. Trois volumes. — 65 l.

Bohic super Decretum, avec vignettes. Folio. Veau marbré. — 20 l.

Quinte Curce. Folio. Bois. — 2 l.

Boissard. In-folio. A la main. — 16 l.

Boccace, des nobles hommes et femmes, ancienne traduction françaisé de l'an 1419, qui appartenoit au comte de Montpensier. Folio. Bois. Avec miniature. — 35 l.

Willelmus, de gestis Suggerii, etc. Stephani comitis epistola ad Adelam conjugem. N. Moguntini episcopi epistolæ. Adalberon ad Robertum regem. Quarto. Parchemin. — 2 l.

Historia ecclesiastica fratris Odorici Vitalis. Folio. Veau. — 8 l.

Historia Andegavorum consulum. Folio. Carton. — 2 l.

Chroniques de Normandie. Folio. Veau noir. Avec vignettes. — 14 l.

Histoire de Nangis, avec miniatures et vignettes. Folio. Bois. — 15 l.

Livre sans tiltre, dans lequel on veut montrer que le roy Dagobert fut retiré de l'enfer par les prières de saint Denis, de saint Maurice, etc. Folio. Bois. — 3 l.

Libellus Blondelli. Exhortaciones ad Anglicos penitus a regno extirpandos. Quarto. Veau fauve. — 2 l.

La complainte des bons François, vers écrits en lettres gottiques, contre les Anglois et les Bourguignons. Quarto. Parchemin. — 1 l.

Faits de Jacques de Lalain. Folio. — 8 l.

Épitres en vers au roy Louis XII lorsqu'il estoit en Italie. Folio. Bois. Avec miniature. — 70 l.

Histoire en vers de la victoire obtenue l'an 1507 par le roy Louis XII[e] contre les Gennois. Folio. Jaune. Avec miniatures. — 100 l.

Pompe funèbre d'Anne de Bretagne. Avec miniatures. Folio. Satin verd. Trois volumes. — 70 l.

Cartulaire des terres du prieuré de Nouefort près Meaux. Quarto. Veau marbré. — 1 l.

Armes des principaux seigneurs d'Allemagne. Livre donné par le marquis de Baden. Folio. Bois. — 4 l.

Bessario cardinalis pro Platone. Folio. Carton bouilli. Avec vignettes. — 18 l.

Contrarii præfatio in librum Bessarionis. Folio. Bois. Avec miniatures. — 12 l.

Discours de Plutarque sur le mariage de Polion et d'Euridice, avec quelques similitudes. Folio. Veau fauve. Miniatures. — 15 l.

L'image du monde. Folio. Bazane. — 2 l.

L'image du monde. Octavo. Bois. — 15 s.

Le thésor ki parole de la naissance de toutes choses. Folio. Veau fauve. Avec miniatures. — 6 l.

Breviarium amoris, écrit en lettre gottique, espagnol. Folio. Avec miniatures. Bois. — 16 l.

L'arbre d'amour, ancien livre espagnol. Folio. Veau noir. Avec miniatures. — 12 l.

Le livre des ruraux profits. Folio. Bois. — 1 l.

Livre d'oyseaux, par Jacques Dalechamps. Folio. Parchemin. Miniatures. — 270 l. — (Ms.

[1] C'est-à-dire grand format.

français 11859; au commencement de ce volume, on lit : «Achepté à Lyon des héritiers de «Rouille, ... cinq livres, l'an 1626, revenant d'Italie. DE SAINT BASILE.)»

Avicenna. Folio. Veau marbré. Grand papier. — 20 l.

Avicenne. Quarto. Bois. — 7 l.

Aulus Gelius de noctibus atticis. Folio. Veau et parchemin. — 25 l.

Virgile avec figures. Folio. Maroquin de Levant. — 40 l.

Virgile écrit sur parchemin. Octavo. Maroquin de Levant. — Livre en vers écrit sur parchemin, intitulé les Folles entreprises. Octavo. Veau noir. — 2 l.

Stace avec figures. Folio. Veloux cramoisy. Sur parchemin. — 33 l.

Bible en vers latins, par Pierre de Riga. Quarto. Parchemin. — 4 l.

Histoire des quatre fils Aymond. Folio. Bois. — 3 l.

Le roman des Loherans. Folio. Bois. — 2 l.

Lancelot du Lac. Folio. Bois. Avec miniature. Fort ancien. — 14 l.

Histoire du roi Artus. Folio. Bois. — 15 l.

Giron le Courtois. Folio. Bois. Avec miniatures. — 30 l.

Roman Mélibée. Quarto. Veau marbré. — 1 l.

L'histoire ou roman de Pellée. Folio. Bois. Avec miniatures. Fort ancien. — 60 l.

Les vœux du paon, de Desportes. Quarto. Bois. — 10 s. — (Ms. français 20045, qui a appartenu à Desportes, et précédemment à Louis de Bruges.)

Roman de la Rose. Avec miniatures. Folio. Damas jaune. — 31 l.

Roman de la Rose. Folio. Veau noir. Avec miniatures. — 20 l.

Roman de la Rose. Folio. Avec miniatures. Bois. — 15 l.

Roman de la Rose. Folio. Maroquin de Levant, aux petits fers. — 6 l.

L'étrif de fortune. Folio. Veloux cramoisy. Avec miniatures. — 10 l.

Le livre des bonnes mœurs. Quarto. Bois. Miniature. — 1 l.

Le bréviaire des nobles, par Alain Chartier. — Folio. Parchemin. — 5 s.

Quadriloge d'Alain Chartier. Folio. Veau fauve. Avec miniatures. — 8 l.

Les manuscrits grecs jouissaient d'une grande vogue au XVIIe siècle. Ceux que possédait le chancelier Séguier, au nombre d'environ quatre cents, furent estimés 12,851 livres, c'est-à-dire environ 33 livres pièce.

Il m'a semblé curieux d'indiquer à quel prix sont cotés sur l'inventaire de 1672 plusieurs des beaux manuscrits grecs dont Montfaucon a donné la description dans la *Bibliotheca Coisliniana*.

1 [1]. Tome de la bible des Septante, en lettres onciales. — 250 l.

2. Tome de la bible des Septante. — 80 l.

34. Collectio canonum. — 45 l.

45. Athanasii opera. — 30 l.

57. Gregorius Nyssenus. — 46 l.

79. Excerpta ex diversis orationibus sancti Chrysostomi, ad usum imperatoris Nicephori Botaniatæ. — 60 l.

[1] Je donne les numéros du Catalogue de Montfaucon. Le procès-verbal de prisée, comme aussi le petit Catalogue imprimé en 1686, suit l'ordre des anciens numéros, que Montfaucon a eu soin de mettre en regard des nouveaux, dans la *Bibliotheca Coisliniana*.

131. Josephus de bello judaico. — 45 l.
136. Historia Joannis Curopalatæ. — 58 l.
137. Zonaræ chronicum, etc. — 36 l.
145. Vitæ Sanctorum. — 50 l.
149. Bibliotheca Diodori Siculi. — 50 l.
150. Dionysius Halicarnasseus. — 90 l.
151. Basilicorum tomus. — 130 l.
152. Basilicorum tomus. — 130 l.
153. Theodori Hermopolitæ libri XII de jurisprudentia. — 100 l.
155. Platonis dialogi. — 36 l.
161. Aristotelis magna moralia. — 39 l.
168. Pauli Æginetæ opera medica. — 34 l.
172. Claudii Ptolomæi harmonica. — 100 l.
173. Synesii de insomniis. — 100 l.
177. Dictionarium græcum. — 60 l.
185 et 186. Sancti Cypriani opera, et psalmi græce et latine. — 130 l.
195. Evangelia. — 39 l.
200. Novum Testamentum sancto Ludovico datum a Michaele Palæologo. — 35 l.
205. Acta apostolorum. — 45 l.
209. Collectio canonum. — 50 l.
224. Acta apostolorum. — 30 l.
227. Cathecheses sancti Cyrilli. — 36 l.
228. Varia. Fragmentum Stephani de urbibus, etc. — 36 l.
269. Theodori Studitæ epistolæ. — 64 l.
311. Annæ Comnenæ Alexias. — 30 l.
312. Michaelis Glycæ chronologia. — 24 l.
313. Annales Georgii Cedreni. — 24 l.
317. Pars operum Thucydidis. — 24 l.
318. Polybii historiarum libri V. — 60 l.
319. Plutarchi vitæ. — 18 l.
345. Dictionarium. — 55 l.

Les manuscrits orientaux étaient encore plus recherchés que les manuscrits grecs. Le chancelier en avait réuni environ 350, qui furent prisés en moyenne 44 livres pièce [1]. On verra par les extraits suivants de l'inventaire quels prix élevés atteignirent plusieurs volumes arabes, turcs, persans, coptes, syriaques et hébreux.

Kitabo ttourat, sive liber legis vel quinque libri Mosis. Arabice. In-folio. — 72 l.
Kitabo leubia, sive libri prophetarum. Arabice. — 80 l.
Ketabo lkonanin, sive liber canonum, authore Ebn Assuli. In-folio. — 200 l.
Alius liber similis precedenti. In parvo folio. — 200 l.

[1] Pour obtenir cette moyenne, j'ai déduit de la somme totale de la prisée des manuscrits orientaux une somme de 437 livres, valeur de cinquante volumes imprimés qui étaient mêlés aux manuscrits, et j'y ai ajouté une somme de 192 livres, valeur d'articles qui avaient été retrouvés après coup.

Kitabo Sseneksar, sive Martirologium quod legitur in ecclesiis Coptorum. In-folio. — 200 l.

Magmah Alkouanin, sive collectio canonum, etc. — 300 l.

Schepha Aleskami, sive sanatio ægritudinum, en petit folio, par Eben Hali. — 80 l.

Tadbir ma Jarod ala Alaldan, sive regimen eorum quæ conveniunt corporibus, autore Abislasan. In-folio. — 80 l.

Elouachi Alnomanie, in-quarto, hoc est postillæ nomanicæ, authore Nomano, propria manu authoris, antiquissima scriptura. — 100 l.

Elmuktaslar Elhaia, in-quarto, de theorica planetarum. — 120 l.

Almansorius de medicina, etc. — 80 l.

Opus divisum in 19 capita, sive fontes originales de medicina Ahmedis ben al Kasercii, etc. — 100 l.

Interpretatio somniorum per Ismaelem Aballatum. In-folio. — 120 l.

Kitabo Kalilet Veddameh, in-folio, id est liber Kalilet et Dammeh, sive duarum vulpium, lingua indica primum scriptus, deinde persice, turcice et arabice conversus, prout in hoc volumine reperitur, continens varia præcepta et consilia. Avec figures. — 100 l.

Liber splendidus, de proprietatibus gemmarum et lapidum, auctore Mercurio filio Mahometis. — 100 l.

Noshato Lensani, sive recreatio hominis, continens historiam Arabum qui in Ægypto regnarunt. Octavo. — 80 l.

Tari kolarabi, sive historia Arabum. En parchemin. Folio. — 100 l.

Kazzolhokama, in parvo folio, sive narratio sapientium... Confessio Coptorum. Tractatus Severi quadripartitus. — 100 l.

Hesno-Imohadera, in-folio, sive pulchritudo præsentium, sive historia Ægypti et Cairi per Gelaleddinum. — 100 l.

Ekbar Mezri, sive Historia Ægypti, liber optimus et curiosus, continens ejus descriptionem, etc. — 150 l.

Magmah elechbab, sive collectio dilectionis, compendium operis immensi cujus titulus Kitabo sselik Muhammedis Ebn Elhassan de rebus gestis asseclarum Mahometis, etc. In-folio. — 150 l.

Nogoum ozzacherati el-Molouk il mezri, id est astra resplendentia regibus Ægypti, autore Gemaleddino, etc. — In minori folio. — 130 l.

Almo ktasar li ekbar albachar, sive Breviarium historiæ hominis. In-folio. Autore Ismaele ben Ali. — 150 l.

Ansal galil, in folio minori, sive Gens illustris aut historia civitatis sanctæ... liber scriptus anno 1578. — 100 l.

Magmouh almobarek per Georgium filium patris Eliæ, sive collectio benedicta, etc. — 100 l.

Tonarik-elmesri, oualkahera, a tempore Giakmachi sive anno hegiræ 400 ad annum 589. — 130 l.

Hasno Elnochazera li ekbar Mafri. Decor præsentium. Historia Ægypti et Cahiræ. In-quarto. 120 l.

Quatre volumes en petit folio, reliez en maroquin fauve, escripts en lettre d'argent et charactère africain, sur papier violet, et paroist ce qui est escript contenir quelques sourates de l'alcoran, encore qu'il y ait une notable différence, et les titres commencent par le mot de Gemlah qui vault après celluy de sommaire. — 100 l.

Chansons persiennes en forme longuette et estroicte, très bien escriptes, avec représentations de figures d'anges, couvert de maroquin. — 10 l.

Autres chansons persiennes, très bien escriptes et très bien reliées, en forme longuette et estroicte. — 10 l.

Livre d'histoire en turck, dont les titres des chapitres sont en persan, et y est parlé de Bajazeth... En petit folio. — 18 l.

Historia ottomanica a principio usque ad annum hegyræ 911. In-folio. Turcice. — 140 l.

Tercia pars alcoranicæ expositionis. Turcice. — 100 l.

Historia compendiosa regum Persiæ. Turcice. — 90 l.

Liber Gulistan, cum interpretatione turcica. Deux exemplaires. — 80 l.

Dictionnaire de la langue arabique de Achmed ben Phares ben Zachariah. En deux volumes. — 250 l.

Un volume de l'Histoire d'Égypte composée par Makrisi. In-folio. — 120 l.

Livre persan intitulé : Diouano Giami, contenant plusieurs relations et histoires amoureuses, remply de miniatures considérables. — 100 l.

Trois volumes, in magno folio, contenant chacun quelques chapitres de l'alcoran en charactère africain, très gros, autresfois de la bibliothecque du cardinal de Granvelle. — 100 l.

Pacquet de six volumes, quelques-uns en caractères arabes, les autres en figures semblables à celles que l'on voit dans les livres de talismans, les uns sur des peaux, d'autres sur des écorces d'arbres, tous aportés, à ce que l'on m'a dit, par le sieur de Flacourt à son retour de Madagascar. — 4 l.

Liber, in parvo folio, continens ritum consecrationis patriarchæ Alexandrini apud Coptos, lingua et charactere coptitico, cum explicatione arabica. — 100 l.

Quatuor evangelia, in-folio, coptitice. — 400 l.

Apocalypsis, coptitice et arabice, per colomnas. — 100 l.

Un pseaultier, in-quarto, en langue éthiopienne. — 50 l.

Quatuor evangelia, æthiopice, in-folio. — 200 l.

Codex sanctorum evangeliorum. — 100 l.

Quatuor evangelia, syriace, charactere estrangelo vel chaldaico. In-folio. Relié en maroquin de Levant. — 130 l.

Pontificale Maronitarum, livre duquel semble avoir parlé le sieur Abraham Echellensis, en quelques lettres addressées au R. P. Morin, imprimées depuis peu. — 60 l.

Volume de la Bible hébraïcque, en vélin, très grand, qui comprend les cinq livres de Moyse, à trois colonnes, avec la masore à la marge. — 100 l.

Le vieil testament, en langue syriacque, escript en charactère hébreu, par Arnold Boot [1], sur l'exemplaire de Jacques Usserius, archevêque d'Armach, en deux tomes in-folio. — 50 l.

La bibliothèque de Séguier à la fin du XVIIe siècle

La veuve du chancelier Séguier conserva pendant plusieurs années la bibliothèque que son mari avait formée avec tant d'amour [2]. Ce précieux dépôt ne tarda cependant pas à être entamé. Les livres imprimés en furent vendus, au moins en grande partie [3], et la famille ne tenait guère à garder les manuscrits. Elle en fit imprimer, en 1686, un catalogue, qui est la reproduction servile du procès-verbal de la prisée de 1672, moins les prix d'estimation [4]. Il fut question d'acquérir l'ensemble de la collection pour la bibliothèque du roi [5]; mais le projet fut abandonné, quoique les prétentions des héritiers de Séguier fussent très-

[1] Séguier avait plusieurs autres manuscrits hébreux d'Arnold Boot.

[2] Le Gallois, *Traité des biblioth.* p. 126.

[3] Voy. le ms. latin 17172, fol. 268.

[4] *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque du défunt monseigneur le chancelier Séguier.* Paris, 1686. In-12 de 119, 48, 36 et 45 pages.

[5] Voy. le ms. latin 17172, fol. 264 et suiv.

modérées : ils ne demandaient que 40.000 livres[1], c'est-à-dire 15.000 livres de moins que l'estimation des experts dont je parlais il y a quelques instants.

Ces manuscrits devinrent la propriété d'un petit-fils de Séguier, Henri-Charles du Cambout de Coislin, évêque de Metz de 1697 à 1732. Ce prélat voulut mettre à la portée de tous les érudits les trésors qu'il possédait dans sa bibliothèque. Il chargea Montfaucon de rédiger la description détaillée de ses manuscrits grecs. Le plan du travail est très-complétement indiqué dans la lettre suivante que Montfaucon adressa à Henri-Charles du Cambout de Coislin, peu de de temps après s'être mis à l'œuvre :

Catalogue des mss. grecs de Séguier et Coislin.

Monseigneur,

J'étois dans le dessein de rendre compte à Votre Grandeur de notre travail sur sa bibliothèque au commencement de l'année prochaine. Je n'aurois pas écrit plus tost, pour avoir un plus grand détail à luy faire tout à la fois. Mais, puisque vous souhaités, Monseigneur, de sçavoir ce que nous avons fait jusques à présent, j'en ferai un récit le plus exact qu'il me sera possible. Depuis que j'eux reçu la lettre où Votre Grandeur me témoignoit de souhaiter que je travaillasse à dresser un catalogue ample, pour le faire imprimer, suivant le plan que je luy avois marqué, je mis la main à l'œuvre, et avec le concours d'un de nos confrères, nommé D. Guillaume Le Clerc, et du jeune homme que j'ay pris pour nous aider, je rangeai ces manuscrits en trois classes : la première des grands in-folio, la deuxième des petits in-folio et des in-quarto, la troisième des in-octavo et duodecimo. Chacune de ces classes est rangée suivant les matières en dix autres, conformément à ce que j'eux l'honneur d'écrire à Votre Grandeur, dans ma dernière lettre. Ensuite, je fis numéroter tous les manuscrits rangez suivant les matières, en commençant par les plus grands et finissant par les plus petits. J'ay fait coller tous les numéros sur le dos des livres, en laissant pourtant les anciens numéros, afin que, si on les trouve citez, on puisse les reconnoitre. Nous avons trouvé plus de trente manuscrits plus que n'en portoit le catalogue imprimé. Je crois qu'on auroit peine de trouver une bibliothèque aussi bien rangée que le sont ces manuscrits grecs.

Nous nous mismes ensuite à faire le catalogue et les extraits en la manière que je m'étois proposée. Il y en a soixante de faits. Nous y découvrons bien des choses dont nous ne nous étions point apperçus dans la première révision que nous avions faite en peu de tems : car, comme nous voions tout page à page et avec attention, j'espère qu'il n'échappera à notre diligence rien de considérable. L'ouvrage sera bien meilleur que nous ne croyions d'abord. Ce sera un livre fort utile et fort recherché, si je ne me trompe. Parmi les choses les plus considérables que nous avons trouvées depuis que nous travaillons sur ce projet, on peut compter un très ample catalogue des ouvrages de Sevère d'Antioche, fameux prélat du ve siècle, dont les fragmens se trouvent dans plusieurs de vos manuscrits. La vingtième partie de ces ouvrages n'étoit point encore connue : cela fera grand plaisir aux savants de notre tems. De plus, deux grands fragmens de saint Athanase : l'un, d'un livre de ce saint docteur contre les aeriens, qui étoient des hérétiques de son tems; personne ne savoit encore qu'il eût écrit contre ces hérétiques; l'autre, de son traité « de fide, » qui n'étoit pas encore imprimé. Nous avons aussi trouvé des conciles et des canons postérieurs à ceux qui sont imprimez, qui n'ont jamais vu le jour. Je passe plusieurs autres choses qu'il seroit trop long de rapporter. Ces découvertes font grand plaisir aux ouvriers et encouragent à continuer les recherches.

[1] Notes de Lancelot, dans le ms. latin 9365, fol. 109.

Je le dis encore : cet ouvrage immortalisera votre nom, celuy du chancelier Séguier et de votre illustre famille. Ce sera le second catalogue détaillé en cette sorte qu'on ait encore fait. Le premier, qui est celuy de l'Empereur, a été fait par Lambec, en plusieurs assez petits volumes. Il n'y a point aujourd'huy de livre plus recherché et plus cher que celui là. J'ose espérer que le vôtre le sera un jour pour le moins autant; car, quoyque le nombre des manuscrits grecs de l'Empereur monte à plus de sept cens, votre catalogue, qui n'en contiendra que quatre cens cinq ou six, aura bien plus de choses rares et singulières que n'en a celuy là. Vous serez le premier en France qui ait exécuté ce dessein. Il y a long tems qu'on y pense pour la bibliothèque du roy. Mais je ne crois pas que cela soit fini dans cinquante ans d'icy. Comme nous travaillons avec non moins de diligence que d'exactitude, nous pourrons commencer d'imprimer à la Toussaint prochain pour le plus tard.

Je ne me suis pas contenté de faire numéroter tous les manuscrits. Je fais encore chiffrer les feuillets de chacun, et à la teste de nos extraits nous mettons toujours que le manuscrit dont nous faisons l'extrait et la description a tant de feuillets. Par ce moyen, on ne pourra jamais rien ôter d'aucun manuscrit qu'on ne s'en aperçoive. Etant aussi occupé d'ailleurs que je le suis, je n'aurois pu finir ce catalogue de long tems; et comme j'avois besoin d'un homme habile et d'un puissant secours, pour engager D. Guillaume Le Clerc, religieux de cette maison, fort entendu dans le grec, à m'aider avec assiduité, j'ay pris son frère pour travailler à ce qu'il y a de moins important, mais qui ne laisse pas que d'être nécessaire pour la perfection de l'ouvrage. Et avec le secours de D. Guillaume, qui y travaille avec beaucoup d'affection, nous finirons dans un an ce que j'aurois eu peine à faire en deux[1], étant indispensablement obligé à continuer mon impression des Hexaples, ouvrage le plus difficile qu'on ait encore vu.

J'ay toujours cru qu'il ne falloit jamais prêter des manuscrits d'une bibliothèque sans demander un récépissé, de peur qu'il ne s'en égare quelqu'un. Mais cela ne me paroissoit pas nécessaire, lorsqu'on en apporte des charges de crocheteurs pour en faire le catalogue et les rapporter d'abord à la bibliothèque. C'est ainsi qu'on en usoit à la bibliothèque du roy, lorsqu'on travailloit en cette abbaye au catalogue des manuscrits latins. Toutefois, dès que M. Blanchard m'a témoigné le souhaiter, avant même que de recevoir votre lettre, j'ai donné mon billet, et continueray avec plaisir de le donner jusqu'à la fin[2].

Le Catalogue des manuscrits grecs de Coislin parut dans le cours de l'année 1715. Il forme un gros volume in-folio, intitulé : «Bibliotheca Coisliniana, olim «Segueriana; sive manuscriptorum omnium græcorum, quæ in ea continentur, «accurata descriptio, ubi operum singulorum notitia datur, ætas cujuslibet ma«nuscripti indicatur, vetustiorum specimina exhibentur, aliaque multa anno«tantur quæ ad palæographiam græcam pertinent. Accedunt anecdota bene multa «ex eadem bibliotheca desumta, cum interpretatione latina, studio et opera «D. Bernardi de Montfaucon, presbyteri et monachi benedictini ex congrega«tione Sancti Mauri.»

Don des mss. de Séguier à Saint-Germain.

L'évêque de Metz fut si content de la publication de Montfaucon, qu'il se décida bientôt à déposer tous ses manuscrits dans la bibliothèque de Saint-Germain. Ce

[1] Montfaucon fut encore aidé dans l'accomplissement de sa tâche par un de ses confrères, Jean Firmin, qui se chargea de rédiger la table alphabétique. — Voyez dom Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, p. 600.

[2] Ms. français 17701, fol. 150.

dépôt est déjà mentionné en 1720 dans le livre de Maichelius sur les bibliothèques de Paris[1]. Il paraît qu'en 1728 Henri-Charles du Cambout regretta un moment la résolution qu'il avait prise de confier ses manuscrits aux Bénédictins : plusieurs académiciens, et entre autres M. de Boze, l'engagèrent alors à disposer de ses collections en faveur de la bibliothèque du roi. L'évêque de Metz n'écouta pas ces conseils : le 1er mai 1731, il légua tous ses manuscrits aux religieux de Saint-Germain-des-Prés, « estant, dit-il, persuadé, qu'ils en feront un bon usage « pour l'Église et pour l'État, et qu'ils prieront Dieu pour moi[2]. »

Henri-Charles du Cambout de Coislin mourut l'année suivante. En 1735, les Bénédictins se firent mettre en possession définitive du legs qui leur avait été fait, et bientôt ils incorporèrent dans leurs collections les manuscrits de Séguier, ou, comme on disait plus communément, les manuscrits de Coislin. Toutefois, on avait déjà distrait plusieurs recueils qui avaient fait partie du cabinet du chancelier. Ainsi, les ouvrages suivants se trouvaient au commencement du XVIIIe siècle dans la bibliothèque de Parayre : Dispersion de quelques manuscrits de Séguier.

Lettres du roy et de M. le cardinal Mazarin à M. le chancelier Séguier. Un vol. parchemin, cotté 2.

Déclarations, harangues, discours, ordres, mémoires, arrêts, lettres et autres pièces composées par M. le chancelier Séguier et écrites de sa propre main. Un vol. parchemin, cotté 3.

Lettres missives écrites à M. le chancelier Séguier par MM. les secrétaires d'État et autres, années 1655, 1656 et 1657. Un vol. parchemin, cotté 4.

Lettres de la reine et d'autres écrites à M. le chancelier Séguier, années 1656 et 1657. Un vol. parchemin[3].

J'ai encore remarqué sur un catalogue postérieur à la vente du cabinet de Caumartin[4] un « Recueil de pièces originales concernant les principautés de « Bouillon et Sedan, venu de la bibliothèque du chancelier Séguier, in-folio. »

La bibliothèque de la Sorbonne, au XVIIIe siècle, renfermait un ms. relié aux armes de Séguier, aujourd'hui n° 15435 du fonds latin.

Plusieurs portefeuilles de la Collection Godefroy, à la bibliothèque de l'Institut, sont remplis de lettres adressées au chancelier. Mais la plus regrettable lacune que la Bibliothèque nationale ait à regretter dans les collections de Séguier, qui lui sont venues de Saint-Germain-des-Prés, porte sur des manuscrits du plus grand prix qui ont été dérobés au commencement de la Révolution et portés en Russie, comme on l'a vu dans un paragraphe précédent[5].

[1] *Introductio ad hist. liter. de præcipuis biblioth. Paris.* éd. de Leipsic, p. 64.

[2] Ms. français 16858, p. 165.

[3] Voy. le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de M. Parayre, commencé en l'année 1706. Ms. latin 10395, fol. 97.

[4] Ms. latin 10395, fol. 129.

[5] Plus haut, p. 52 et suiv.

V.

MANUSCRITS DE HARLAY.

Origine des mss. Harlay.

La bibliothèque d'Achille III de Harlay[1], premier président du parlement de Paris (1689-1707), renfermait une collection très-considérable de correspondances originales et de manuscrits divers relatifs à l'histoire et surtout au droit public de la France. C'était un héritage de famille, qui avait été transmis à Achille III par son bisaïeul, le célèbre premier président Achille de Harlay, premier du nom, par son aïeul, Christophe II, ambassadeur en Angleterre, et par son père, Achille II, procureur général au parlement[2]. Dans cette vaste collection étaient venus se fondre les recueils de la famille de Bellièvre, dont une héritière, Jeanne-Marie de Bellièvre, fut la mère d'Achille III de Harlay, et les papiers de l'avocat général Servin, qui furent donnés à Achille II par le conseiller Servin[3]. Dans ces derniers papiers se trouvait un exemplaire original du procès des Templiers[4], qui avait été primitivement déposé dans le trésor de Notre-Dame de Paris[5] et que le président Brisson s'appropria au XVI[e] siècle[6]. Achille II avait choisi pour bibliothécaire le fameux Denys Godefroy[7], qui devint garde des archives de la Chambre des comptes de Lille en 1668.

Achille III de Harlay.

De tous les membres de la famille de Harlay, Achille III fut celui qui travailla avec le plus de suite à l'accroissement et à la mise en ordre de la collection. Il acheta quelques manuscrits anciens d'Alexandre Petau[8], et fit relier beaucoup de volumes composés de pièces originales, de copies ou de mémoires imprimés. Il

[1] Le catalogue des livres imprimés de cette bibliothèque est à la Bibliothèque nationale, n[os] 17010 et 17011 du fonds français.

[2] Je ne sais quel est le membre de la famille de Harlay dont la bibliothèque servit de noyau à la bibliothèque de Foucquet; voyez notre t. I, p. 270.

[3] Note placée en tête du ms. latin 11796; l'auteur de cette note renvoie à *Chevraeana*, art. XII, à la suite du tome II des *Mémoires historiques, critiques et littéraires*, de Bruys. — Ce dut être Achille II de Harlay qui reçut de Colbert un recueil ms. de harangues (ms. lat. 9364, fol. 11), en remplacement duquel il envoya à Baluze, le 22 décembre 1680, un manuscrit précieux (Collection Baluze, 361, fol. 67).

[4] Aujourd'hui ms. latin 11796.

[5] «Dictum processum, per unum ex dictis tabellionibus in formam publicam redactum, deposuimus in thesauraria Beate Marie Parisiensis.» (Ms. latin 11796, fol. 219.)

[6] Coll. Dupuy, 448, fol. 4.

[7] Lettre de l'évêque de Luçon à Colbert, du 21 juin 1662; Coll. Baluze, 362, fol. 22. — Voici un extrait de cette lettre : «M. Godefroy m'a escrit «il y a près d'un mois; comme il a besoin de vous, «il fait quelques propositions de manuscrits. C'est «un bon homme, peu intelligent, qui m'a tousjours «promis beaucoup plus qu'il n'a tenu. Je ne crois «pas pourtant qu'il osast en user de mesme avecque «vous. Il est chargé d'une grande famille et n'a «guères de bien. Il s'applique beaucoup à ramasser «les manuscrits de feu son père, et à en amasser «de nouveaux. Il est à mons. le procureur général, «qui luy a donné le soin de sa bibliothèque, et m'a «témoigné, aussi bien que M. de Harlay, son fils, «qu'il en est satisfait.»

[8] Mss. latins 11745 et 12906.

profita de ses fonctions de garde du Trésor des chartes [1] pour faire transcrire dans ce dépôt un grand nombre de documents historiques. Il fut secondé par un bibliographe habile, le père Jacob, du couvent des Billettes, auquel il avait donné un logement dans son hôtel [2], et par les pères Mabillon et Ruinart, qui dressèrent l'inventaire d'une partie de sa bibliothèque [3].

Chauvelin possesseur des mss de Harlay.

Après Achille III, mort le 23 juillet 1712, la collection passa à son fils, Achille IV, conseiller d'État, qui mourut le 23 juillet 1717. Le 11 août de l'année précédente, il avait donné «à Louis-Germain de Chauvelin, avocat général «au parlement, tous ses manuscrits, mémoires, recueils et portefeuilles, sous la «condition que, dans le cas où le dit sieur de Chauvelin mourroit sans enfans et «descendans mâles revêtus de charge de judicature, ou que ses enfans mâles et «descendans mâles demeureroient ensuite sans enfans ou descendans mâles revê-«tus pareillement d'offices de judicature, les dits manuscrits, mémoires, recueils «et portefeuilles appartiendroient aux religieux bénédictins de l'abbaye de Saint-«Germain-des-Prez, pour les mettre dans leur bibliothèque, d'où ils ne pour-«roient estre ostez pour quelque cause que ce soit, à la charge seulement de faire «célébrer un seul service pour le repos des âmes des dits seigneurs de Harlay et «de Chauvelin [4].»

A l'acte de donation [5] était joint un catalogue, que je regrette de n'avoir pas retrouvé, car il nous aurait donné le moyen de distinguer les modifications que Chauvelin fit à la collection. Il y ajouta un certain nombre de volumes; mais il s'attacha surtout à faciliter les recherches dans l'immense trésor qui lui avait été laissé par le dernier des Harlay, et dont il sut, au témoignage de Saint-Simon, faire un échelon à sa fortune. Le marquis d'Argenson donne à ce sujet des détails assez piquants :

«M. Chauvelin, dit-il, avait un avantage dont on tira en cette occasion un «parti extrême. Feu M. de Harlay lui avait légué ses nombreux et précieux ma-«nuscrits sur le droit public; le Chauvelin en fit des tables en les mettant en «ordre; cela s'arrangeait sur de petites cartes, de la plus jolie façon du monde; il «y employait tous ses amis; l'abbé de Laubrière y travailla beaucoup et en a eu «l'évêché de Soissons..... Il résulta de toutes ces cartes écrites au dos un gros

(1) En 1688, il fit replacer dans ce dépôt les registres B et C de Philippe-Auguste qu'il avait trouvés parmi ses propres mss. Ces deux registres, après avoir été conservés pendant plusieurs années au Cabinet des manuscrits, sous le n° 172 du fonds des Cartulaires, ont été remis aux Archives nationales.

(2) *Menagiana*, édit. de 1694, p. 182.

(3) Je ne connais cet inventaire que par la mention qui s'en trouve dans un catalogue intitulé : *Catalogue des mss. qui ont esté envoyez de Grosbois*, p. 27. Ce catalogue est à la Bibl. nat. sous la cote Cartulaires, 237 A.

(4) Analyse du contrat de donation, dans le registre des actes capitulaires de Saint-Germain, p. 97 et 98. Ms. français 16859.

(5) Cet acte de donation avait été reçu le 11 août 1716 par de Savegny et son confrère, notaires à Paris. Le catalogue se retrouverait peut-être dans les minutes de ce notaire.

« livre, table universelle du droit public. On publiait que le président Chauvelin « ne travaillait qu'au droit public..... On fit accroire au vieux cardinal que « M. Chauvelin avait tout appris dans ces cartes, et, en effet, il avait appris dans « ce bureau typographique *summa rerum capita*, et assez pour ne paraître pas neuf « à un ignorant, cachant avec adresse ce qu'il ne savait pas[1]. »

Dans un autre passage, d'Argenson revient sur les manuscrits de Harlay et sur la manière dont le cardinal de Fleury s'en servait pendant la disgrâce et l'éloignement de Chauvelin. Voici les paroles mêmes de d'Argenson : « M. Courchetet[2], « agent des villes anséatiques, était la créature de M. le garde des sceaux Chau« velin : il est de Besançon, il était son homme de confiance pour faire des re« cherches dans les manuscrits qui viennent de M. de Harlay, qui sont si nombreux, « si curieux et en si bel ordre, avec les tables immenses qu'il y a faites..... Il a « des conférences avec Son Éminence, et voilà ce qui surprend encore davantage : « on le croit traître à M. Chauvelin; il n'en est rien. Son Éminence le charge tou« jours dans les occasions, et les occasions viennent souvent, de faire des re« cherches sur le droit public dans les dits manuscrits de M. Chauvelin. Il a la « clef de la bibliothèque du disgrâcié; il lui en a auparavant demandé permission. « M. Chauvelin a répondu qu'il était trop heureux que sa bibliothèque servît au « roi pendant que sa personne n'y sert plus[3]. »

On se rend aisément compte de la manière dont fut préparé le grand répertoire auquel d'Argenson fait allusion. Chauvelin fit copier sur des cartes les tables très-détaillées qui accompagnaient la plupart des volumes de Harlay[4], et les analyses consignées sur ces cartes furent rangées suivant l'ordre alphabétique, puis transcrites sur des feuilles qu'on fit relier en vingt gros volumes in-folio, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale[5].

Outre ce répertoire, nous avons un catalogue sommaire des manuscrits de Chauvelin, portant la date de 1752. Il comprend d'abord la série principale (nos 1-1310), puis un supplément (nos 1311-1713)[6].

Les [illegible] Harlay passent à Saint-Germain

En 1755, Chauvelin, qui ne se servait plus guère des manuscrits de Harlay et qui avait dû renoncer à l'espoir de les transmettre à un fils revêtu de charge de judicature, accueillit de fort bonne grâce l'idée que dom Jacques-Nicolas Chrétien, prieur de Saint-Denis, lui avait suggérée de laisser les Bénédictins jouir par

(1) *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, I, 76 et 77 (édition publiée par M. Rathery, pour la Société de l'histoire de France).

(2) Sur François Courchetet d'Esnans, voy. plus haut, t. I, p. 569.

(3) *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, I, 274 et 275.

(4) Ces tables, que Chauvelin avait fait détacher des volumes auxquels elles se rapportent, sont aujourd'hui reliées en douze volumes in-folio, nos 17012-17023 du fonds français.

(5) Mss. français 17024-17043.

(6) Ce catalogue est conservé à la Bibliothèque nationale sous la cote Catalogues 236. Il y en a, sous la cote Catalogues 237, un double copié en 1762. Le volume Catal. 236-2 contient le catalogue du supplément (nos 1311-1713) et de quelques articles ajoutés après coup (nos 1714-1718).

anticipation de la libéralité d'Achille de Harlay. Non content d'abandonner les volumes dont il avait l'usufruit, il y joignit nombre de manuscrits qui lui appartenaient en toute propriété. Le 19 mars 1755, les religieux de Saint-Germain chargèrent dom René Gillot, prieur de la maison, et dom Louis Lemerault, bibliothécaire, de recevoir tous les volumes dont Chauvelin voudrait bien les mettre en possession[1]. Ces volumes étaient alors, au moins pour la plupart, dans le château de Grosbois[2].

Des notes inscrites sur les marges du catalogue de 1752[3] nous apprennent quels furent les volumes livrés aux Bénédictins. L'auteur de ces notes, peut-être Chauvelin lui-même, a marqué d'un D ou d'un B les articles qui furent portés à Saint-Germain. De ce nombre furent, à peu près sans exception, tous les manuscrits anciens et toutes les correspondances originales du XVIe et du XVIIe siècle[4].

Cette précieuse collection arriva à la Bibliothèque nationale avec les autres manuscrits de Saint-Germain. Quelques volumes seulement avaient disparu. Les uns furent sans doute perdus lors du déménagement précipité que nécessita l'incendie du mois d'août 1794; les autres avaient été probablement compris dans le vol de 1791[5]. A ce vol paraît se rattacher la mutilation de plusieurs volumes, dont on a enlevé beaucoup de lettres autographes, qui sont la plupart conservées à Saint-Pétersbourg[6].

[1] Ms. français 16859, p. 98. — Suivant dom Tassin (*Hist. litt. de la congr. de Saint-Maur*, p. XIII), ce serait en 1762 que Chauvelin aurait donné ses manuscrits à Saint-Germain.

[2] Bibl. nat. Catalogues, 237 A.

[3] Catalogues, 236 et 236. 2.

[4] Je dois copier ici la note qui est attachée au commencement du Catalogue 236. Elle donnera l'intelligence des lettres qui, dans les Catalogues 236 et 236.2, ont été mises en regard de la plupart des articles : «Tout ce qui est marqué D et B «est chez les Bénédictins. — Ce qui est marqué L. «chez M. Lacourée (?). — L et B ensemble marque «une distinction de pièces remises partie aux Béné«dictins, partie à M. Lacourée (?). — C marque «M. Chauvelin, intendant des finances. — S in«dique M. de Sechelles; M. Hurault, lieutenant de «police, les ayant donné à M. Chauvelin, qui les «a jugé devoir être remis à la famille de M. Hu«rault. — P marque M. de Pongerville (?), à qui je «les ay remis, ne faisant point partie de la dona«tion de M. Harlay, ainsy que tous les volumes mar«qués C, L, S, P.»

[5] J'ai remarqué l'absence des deux mss. suivants, qui, sur le catalogue de 1752, portent les nos 1311 et 1314 : «Vetus ms. evangeliorum litte«ris aureis exaratum. In-fol. — Sacramentalis liber «ecclesiae Senonensis. In-fol.» Ce dernier ms. est peut être le Sacramentaire que George Stephens a décrit dans *Förteckning öfver de förnämsta brittiska och fransyska handskrifterna uti Kongl. bibliotheket i Stockholm*, p. 51.

[6] Voy. Lalanne et Bordier, *Dictionn. des pièces autographes volées*, p. 156, et plus haut, p. 53.

CHAPITRE XII.

SUITE DU RÉGIME RÉVOLUTIONNAIRE. — LA BIBLIOTHÈQUE DE CORBIE.

Fondé au milieu du VIIe siècle par la reine Bathilde, le monastère de Corbie fut peuplé d'une colonie venue de Luxeuil [1]. C'est assez dire que dès l'origine il servit de retraite à des moines qui partageaient leur temps entre la prière, le travail des mains et l'étude. En peu d'années il devint une école célèbre, d'où sortirent plusieurs des hommes qui figurèrent avec le plus d'éclat dans l'histoire politique, religieuse et littéraire du VIIIe et du IXe siècle. Tels furent, pour ne citer que les noms les plus connus : l'abbé Grimon, que Charles Martel députa en 741 vers le pape Grégoire III [2]; — saint Adalard, le conseiller de Charlemagne [3]; — Adalard le jeune, qui fonda l'abbaye de Corvey, foyer de la civilisation saxonne au IXe siècle [4]; — Wala, dont le souvenir est si intimement lié à celui de Louis le Débonnaire [5]; — saint Anscaire, l'apôtre des nations du Nord [6]; — Eudes, évêque de Beauvais, à qui Charles le Chauve confia les missions les plus délicates [7], et qui composa pour l'archevêque Hincmar un traité contre les erreurs des Grecs [8]; — Harbert, abbé de Lobbes, qui possédait à un degré remarquable la science de l'ingénieur [9]; — Paschase Radbert, l'un des oracles de l'église de France au IXe siècle [10]; — Ratramne, le disciple et l'émule de Paschase Radbert [11]; — Druthmar le Grammairien, qui professa avec succès dans les écoles monastiques de Stavelo et de Malmédy [12]; — enfin, selon toute apparence, le moine Jean, qu'Alfred le Grand appela en Angleterre pour y renouveler l'enseignement des lettres [13].

…ands hommes de Corbie au … des carlovingiens.

(1) *Vita S. Balthildis*, Bouquet, III, 573.

(2) Fredeg. contin. III, CX; Bouquet, II, 458.

(3) Voy. les vies de saint Adalard, par Paschase et par saint Géraud; Mabillon, *Acta*, IV, I, 308-358.

(4) Voy. la vie de saint Adalard, par Paschase, c. LXV; Mabillon, *Acta*, IV, I, 331.

(5) Voy. la vie de Wala, par Paschase; Mabillon, *Acta*, IV, I, 455-522.

(6) Voy. la vie de S. Anscaire, par Rimbert, c. IV et V; Pertz, *Scriptores*, II, 692 et 693.

(7) Voy. les textes indiqués dans les tables des tomes VII et VIII de D. Bouquet, aux mots *Odo Bellovacensis episcopus* et *Odo Corbeiensis abbas*.

(8) Flodoard, *Hist. eccl. Remensis*, III, XXIII.

(9) Folcuini *Gesta abb. Lob.* Pertz, *Scriptores*, IV, 60.

(10) *Hist. litt. de la France*, V, 287-314.

(11) *Hist. litt. de la France*, V, 332-351.

(12) Voy. dans *Bibliotheca patrum* (XVI, 277-380; Paris, 1644) les ouvrages de Chrétien, précédés de la notice que Jean Trithème a consacrée à cet écrivain.

(13) Asseri *Vita Ælfredi*; Bouquet, VIII, 99. Asser ne dit pas que le moine Jean soit venu de Corbie; mais Mabillon l'a conjecturé avec beaucoup de vraisemblance. Un fait vient à l'appui de la conjecture de Mabillon : ce fut du monastère de Corbie (ex Corbiensi cœnobio, quod in Francia situm est, ecclesiastica ea tempestate disciplina famosum) que

Au moyen âge, la prospérité d'une école ne tenait pas seulement à l'habileté des maîtres : elle reposait encore sur la possession d'une de ces riches bibliothèques dans lesquelles les chefs-d'œuvre de l'antiquité latine se conservaient avec les monuments de la littérature ecclésiastique. De bonne heure, Corbie eut donc sa bibliothèque, dont l'importance est attestée par les débris qui nous en sont parvenus.

Quelle était la composition de cette bibliothèque? Comment s'est-elle formée? Quels religieux en ont copié ou acheté les volumes? Comment était-elle administrée? Quand a-t-elle été dispersée? Quels dépôts en ont recueilli les débris? Voilà tout autant de questions qui seront successivement examinées dans ce chapitre, dont la place était marquée à la suite de l'histoire de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, puisque les moines de Saint-Germain ont hérité des principaux manuscrits de Corbie.

I.

COMPOSITION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE CORBIE, PRINCIPALEMENT D'APRÈS LES ANCIENS CATALOGUES.

Anciens catalogues de Corbie.

Le plus vieux document qui donne une idée de l'ensemble de la bibliothèque de Corbie au moyen âge est un fragment de catalogue paraissant dater du XIe siècle. Ce fragment, conservé au Vatican dans le ms. 520 du fonds de la reine de Suède [1], est intitulé : *Hi libri reperti sunt in armario Sancti Petri.* Le cardinal Maï, qui a publié ce fragment en 1841 [2], n'a pas hésité à l'attribuer à l'abbaye de Corbie, dont saint Pierre était le patron. Il serait inutile d'entrer dans de longs détails pour justifier cette attribution, que personne n'a songé à contester et qui s'appuie sur les plus solides raisons.

Un second catalogue de la bibliothèque de Corbie, antérieur, selon toute apparence, à la fin du XIIe siècle, après avoir été longtemps gardé à Paris au collége de Clermont [3], passa, en 1765, dans la bibliothèque de Meerman [4], et de là, en 1824, dans la collection de sir Thomas Phillipps [5]. C'est une sorte de répertoire alphabétique, qui a été publié plusieurs fois [6]. Tous les savants conviennent que ce catalogue, comme le précédent, s'applique à l'abbaye de Corbie.

furent tirés au Xe siècle les maîtres chargés de former les moines d'Abingdon à la lecture et au chant. (*Hist. cœnobii Abend.* dans *Monast. anglic.* édit. de 1817, I, 506, not. col. 1.)

[1] Ce manuscrit, autrefois coté 184, est décrit sommairement par Montfaucon (*Bibl. bibl* I, 18) et par La Porte du Theil (Coll. Moreau, 1266, fol. 46).

[2] *Spicil. Romanum*, V, 202 et 203.

[3] *Catalogus mss. codicum collegii Clarom.* p. 285, n. 738.

[4] Voy. le catalogue des mss. de Meerman, p. 132, n. 762.

[5] N. 1865. Voy. *Catalogus librorum mss. in bibliotheca D. Thomæ Phillipps*, p. 21.

[6] *Nouveau traité de diplom.* VI, 230. Edwards,

Il n'en est pas ainsi d'un troisième catalogue, remontant au commencement du XIIIe siècle, qui remplit quatre feuillets du ms. 520 du fonds de la reine de Suède. Un des anciens possesseurs de ce catalogue, qui en savait probablement l'origine, l'a intitulé : *Catalogus librorum Corbeiensis monasterii*[1]. Personne ne s'est inscrit en faux contre ce titre; mais l'interprétation qu'on en a donnée ne me semble pas acceptable. Le cardinal Maï, qui a publié ce catalogue en 1841, a cru qu'il s'agissait, non pas de notre Corbie, mais de l'abbaye de Corvey, en Saxe[2]. J'essayerai de démontrer que cette hypothèse n'est pas admissible, et que le catalogue dont il s'agit ne peut se rapporter qu'à la bibliothèque de Corbie.

Je pourrais faire observer que le catalogue ne mentionne aucun ouvrage de Tacite, et que la bibliothèque de Corvey a dû sa célébrité à un manuscrit de cet auteur, sans lequel les cinq premiers livres des Annales ne nous seraient pas parvenus[3]; mais, comme on a élevé des doutes sur la provenance du fameux manuscrit de Tacite, je ne m'arrête pas à cet argument.

Une preuve plus décisive se tire de la comparaison du troisième catalogue avec le deuxième, c'est-à-dire avec celui que possédait sir Thomas Phillipps[4]. Dans celui-ci, pour ne tenir compte que des volumes les plus rares, on peut noter les articles suivants :

Gregorii Turonensis historia. Gai Cesaris historia. Joseph explanatio in Isaiam. Martialis poeta. Pauli epistole grece et latine. Pollio in XII libris Eneidorum. Titius Lucretius poeta. Tiberii Cesaris pragmaticum. Victoris chronica.

Chacun de ces articles se retrouve sur le catalogue du Vatican. C'est déjà une forte raison de penser que les catalogues de sir Thomas Phillipps et du Vatican se rapportent tous les deux à une seule et même bibliothèque, celle de Corbie.

On arrive au même résultat en rapprochant du troisième catalogue les nombreux manuscrits antérieurs au XIIIe siècle qui sont authentiquement provenus de Corbie. Le catalogue mentionne environ 330 volumes. Parmi les débris de la bibliothèque de Corbie, j'ai reconnu environ 140 manuscrits dont le contenu répond exactement aux descriptions du catalogue du Vatican. Pour montrer avec quelle exactitude les descriptions s'appliquent aux volumes, je prends au hasard

Memoirs of libraries, I, 239. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 5e série, I, 512. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, XXIV, 339.

[1] Selon toute apparence, ce catalogue est celui qu'André Duchesne passait pour avoir enlevé à la fin d'un manuscrit de Zacharie le Chrysopolitain. Voy. une note publiée par M. Garnier (*Catalogue des mss. d'Amiens*, p. 67), d'après le ms. 94 d'Amiens. Conf. l'Hist. ms. de Corbie, par Bonnefons (I, 84, v°), qui semble dire que le catalogue enlevé par Duchesne faisait partie d'un ms. de Névelon, dont il sera question ci-après, p. 118.

[2] *Spicilegium Romanum*, V, 204-212. M. de Mas-Latrie paraît disposer à accepter l'opinion du cardinal Maï; voy. *Biblioth. de l'École des chartes*, 5e série, I, 65, note.

[3] Voy. Bandini, *Catalogus cod. lat. bibliothecæ Mediceæ Laurentianæ*, II, 831-834.

[4] Les éditions de ce catalogue sont indiquées à la page précédente, note 6.

les manuscrits latins 12208 et 12210 (jadis 250.2 et 768 du fonds latin de Saint-Germain), qui tous deux sont venus de Corbie. En tête du ms. 12208, le copiste a mis cette inscription :

In hoc volumine continentur hi libri Augustini : de natura et origine animæ ad Renatum liber I. Ad Petrum liber I. De conjugiis adulterinis ad Pollentium libri II. De jejunio sabbati ad Casulanum liber I. Contra adversarium legis et prophetarum libri II.

Dans le catalogue du Vatican, nous lisons :

De natura et origine anime liber unus. Ad Petrum liber unus. De adulterinis conjugiis libri duo. De observatione jejunii liber unus. Contra adversarium legis et prophetarum libri duo.

On voit que le rédacteur du catalogue a, pour ainsi dire, littéralement copié l'inscription mise en tête du ms. 12208. On peut faire la même observation sur le n° 12210. En regard de la table inscrite par le copiste au commencement de ce volume, je mettrai les premières lignes du catalogue du Vatican.

Table mise en tête du ms. 12210.	*Description consignée au catalogue.*
In hoc corpore continentur hæc :	
B. Augustini de pastoribus liber I.	Augustinus de pastoribus liber I.
De mendacio liber I.	De mendacio liber I.
Ad Cœlestinum epistola una.	Ad Cœlestinum epistola una.
Ad Antoninum epistola una.	Ad Antoninum epistola una.
Ad Gaium epistola una.	Ad Gaium epistola una.
Ad Hermogenianum epistola una.	Ad Hermogenianum epistola una.
Ad Romanianum epistola una.	Ad Romanianum epistola una.
Ad Zenobium epistola una.	Ad Zenobium epistola una.
Ad Nebridium invicem missæ epistolæ VIIII.	Ad Nebridium epistole VIIII.
De avaritia et luxuria sermo I.	De avaritia et luxuria sermo unus.
Ad quem spectat Prosperi Galli epistola I.	Prosperi Galli epistola una.
Item ad quem spectat Hilari Galli epistola I.	Hylarii, Arelatensis episcopi, epistola una.
De prædestinatione sanctorum ad quos spectat liber I.	Augustinus de prædestinatione sanctorum liber unus.
De dono perseverantiæ ad quos spectat liber I.	De dono perseverantiæ libri duo.
Ejusdem ad Paulum et Eutropium de perfectione justitiæ liber I.	De perfectione justitiæ liber unus.
Item ejusdem ad Timasium et Jacobum liber I.	Ad Timasium et Jacobum liber unus.
Epistolæ ejusdem ad Valentinum.	Ad Valentinum epistola una.

Comme on peut répéter cette expérience sur plus de cent manuscrits, il n'est pas douteux que le catalogue dont il s'agit ne doive être attribué à l'abbaye de Corbie. Quiconque l'examinera attentivement ne pourra s'empêcher de le consi-

dérer comme l'inventaire général et à peu près[1] complet des livres conservés à Corbie du temps de Philippe-Auguste.

Imperfection de l'édition du catalogue de Corbie donnée par le cardinal Maï.

Mais, pour bien mettre à profit les renseignements fournis par ce document, il importe d'en bien comprendre l'économie. Le but ne serait pas atteint si l'on s'en tenait à l'édition du cardinal Maï. Le texte qu'il a publié est, en effet, loin de représenter le manuscrit original, comme je m'en suis assuré à l'aide d'une copie qui m'a été communiquée par feu M. Eugène de Certain. L'illustre éditeur voulait surtout donner des titres d'ouvrages; il ne s'est pas inquiété des ressources que l'incorrection et le désordre apparent des anciens catalogues fournissent souvent pour révéler l'origine de différents volumes conservés dans nos bibliothèques; sans tenir compte des paragraphes indiqués par le manuscrit, il a, de sa propre autorité, divisé le catalogue de Corbie en vingt-cinq sections, et chaque section en un certain nombre d'articles. Par suite de ces divisions arbitraires, il est impossible, avec le texte du cardinal, de voir si un ouvrage formait à lui seul un manuscrit, ou bien s'il était réuni à d'autres traités pour composer un volume.

L'abus des coupures a été poussé si loin que plus d'une fois la description d'un même volume se trouve scindée en deux parties, dont l'une termine une section et dont l'autre commence la section suivante. Ainsi, le chapitre XIII se termine de cette manière : « 16. Fortunati de diversis rebus. 17. In laudem sanctæ Mariæ « liber unus, bis scriptus. 18. De vita sancti Martini libri IIII. 19. Multa de diver- « sis. 20. De virginitate laudanda in sanctis veteris et novi Testamenti. » Le chapitre XIV commence ainsi : « 1. Ænigmata Anthelmi episcopi et Symphosii scholastici. « 2. Versus Probæ. » Il est cependant certain que tous ces articles se rapportent à un seul manuscrit, celui qui portait jadis le n° 783 dans le fonds latin de Saint-Germain[2], et dont les différentes matières sont exactement indiquées dans une pièce de vers inscrite, au XIe siècle, sur le dernier feuillet du volume :

Jure sibi librum Corbeia vindicat istum,
Qui, vix prosaïcum quid habens, sed metrice factum,
Primo virtutum quarumdam vel vitiorum
Continet officia, concursus, mutua bella.
Hic Fortunatus de diversis metra rebus
Edit, et in sanctæ bis habetur laude Mariæ,
Bis binisque libris Martini vita celebris.
Succedunt alia necnon epitaphia multa;
Passio sanctorum celeberrima Machabeorum.
Quæ fuit in sanctis sequitur laus virginitatis.

[1] Je dis *à peu près;* car on y cherche en vain l'indication de plusieurs manuscrits qui appartenaient à l'abbaye de Corbie dès le XIIe siècle, comme le prouvent non-seulement les anciennes notes tracées sur les gardes de ces volumes, mais encore les désignations formelles que nous rencontrons dans les deux autres vieux catalogues.

[2] Ce manuscrit a été volé en 1791. Mabillon en a publié un fac-simile dans le *De re diplom.* p. 353.

Pone viri subeunt enigmata qui sua cedunt :
E[s]t prior Aldelmus. Simphosius estque secundus.
Ultima Virgilium cecinisse docet Proba Christum [1].

S'il fallait un second exemple pour montrer combien est défectueux le système suivi pour l'impression du catalogue, je citerais les articles 18 et 19 du chapitre IX, où l'on voit le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage former deux articles séparés : « 18. Robertus. 19. Super lamentationes Hieremiæ. »

Non content d'introduire dans son édition des coupures arbitraires, le cardinal Maï a transposé différents articles, et ces transpositions sont d'autant plus propres à induire en erreur que le lecteur n'en est jamais averti. On en jugera par un exemple. Le catalogue ms. porte : « Vigilii episcopi pro defensione fidei catholicæ. « Epistola Petri Ravennatis ad Eutichiten presbiterum libri V. Augustini ad Pau- « linum episcopum de cura gerenda pro mortuis liber unus. De octo questionibus. » Ces quatre articles, qui se suivent immédiatement dans le manuscrit, ont été séparés par l'éditeur : il donne les deux premiers sous les n°s 8 et 9 de la cinquième section, et les deux derniers sous les n°s 10 et 11 de la troisième. Ces articles, comme ils sont disposés dans le manuscrit du Vatican, forment la description exacte du manuscrit qui portait jadis le n° 847 dans la bibliothèque de Saint-Germain [2]. Si l'on s'en rapportait au texte imprimé, il serait à peu près impossible de reconnaître que ce volume figure sur l'ancien catalogue du monastère de Corbie.

J'ai donc cru nécessaire de donner une nouvelle édition de ce catalogue. J'en ai revu le texte sur la copie que M. de Certain a rapportée de Rome; puis je l'ai confronté avec les deux autres catalogues anciens et avec plusieurs catalogues de la bibliothèque de Corbie rédigés au XVIIe et au XVIIIe siècle; enfin, autant que c'était possible, j'ai vérifié sur les volumes eux-mêmes les descriptions fournies par les inventaires anciens et modernes. En suivant cette méthode, j'ai obtenu un texte qui, sans s'écarter des leçons du manuscrit, concorde parfaitement avec la composition matérielle des volumes qui nous sont restés de la bibliothèque de Corbie [3].

Quand on lit ce précieux catalogue, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration pour le zèle et l'intelligence qui avaient présidé à la formation de la bibliothèque. Rien n'avait été épargné pour réunir les plus curieux monuments non-seulement de la science ecclésiastique, mais encore de l'antiquité latine. La littérature grecque même n'avait pas été tout à fait négligée.

Sur le catalogue figurent deux ouvrages qui attestent que les moines de Corbie Mss. grecs de Corbie.
ne méconnaissaient pas l'importance de l'étude du grec. Le premier est ainsi dé-

[1] Je donne ces vers d'après une copie de D. Grenier, ms. lat. 9368, fol. 110.

[2] Ce manuscrit a été volé.

[3] J'ai publié le texte de ce catalogue dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 5e série, t. I, 499, et dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.* XXIV, 325. Des descriptions du catalogue j'ai pu rapprocher beaucoup de mss. qui subsistent encore.

signe : «Epistole Pauli grece, epistole Pauli latine.» Il est aujourd'hui conservé à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg sous le n° 3 des mss. grecs. Il était autrefois coté 31.2 dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, d'où il fut enlevé au commencement de la Révolution [1]. À côté de ce vénérable exemplaire des Épîtres de saint Paul, l'ancien catalogue mentionne un glossaire grec-latin : «Glossarium grecum et latinum.» Je ne saurais dire ce qu'est devenu ce manuscrit, qui fut pendant quelque temps l'un des plus célèbres morceaux de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. Montfaucon, qui le croyait écrit au VIII[e] ou au IX[e] siècle, nous apprend qu'il avait été dérobé peu d'années avant la publication de la Paléographie grecque [2].

Il serait trop long d'énumérer les ouvrages de droit, d'histoire, de poésie et d'éloquence qui représentaient la littérature latine dans la bibliothèque de Corbie. Ils n'étaient guère moins nombreux que les ouvrages des Pères. Je me borne donc à renvoyer au texte même des catalogues.

M[illegible] de Corbie.

Il est un genre de productions dont il n'y a pas trace sur ces catalogues : les ouvrages en langue française. La bibliothèque de Corbie en possédait cependant plusieurs, mais aucun d'une époque très-ancienne. À peine avons-nous à citer une règle de saint Benoît, écrite au XIV[e] siècle [3], un exemplaire de la Bible historiale de la même époque [4], et une copie du Roman de la Rose [5].

Je n'ose pas inscrire sur cette liste une version française du Psautier, remontant à l'époque de Philippe-Auguste, dont il ne subsiste plus que la seconde partie, depuis qu'on a soigneusement gratté les portions de feuillets qui contenaient la version des soixante et onze premiers psaumes [6]. Baluze et après lui d'autres bibliographes l'ont attribuée à l'abbaye de Corbie [7]. En effet, sur le calendrier placé en tête du volume et dont beaucoup d'articles [8] dénotent une origine anglaise, on

[1] Sur ce manuscrit, voy. Mabillon, *De re diplom.* 346, 347; Montfaucon, *Palæogr.* 218, 219; *Nouv. traité de diplom.* I, 695-697; III, 165-167, et planches 12 et 43; Ed. de Muralto, *Catalogus codicum biblioth. imp. publicæ græcorum*, col. 2.

[2] *Palæogr.* p. XXVII.

[3] Dans le ms. lat. 17770.

[4] Ms. franç. 15391.

[5] Note de D. Anselme Le Michel dans le ms. lat. 13071, fol. 56.

[6] Ms. lat. 768. C'était le n° 3133 des mss. de Colbert, et probablement le n° 71 des mss. de De Thou.

[7] Baluze, dans son catalogue des mss. de Colbert, décrit ainsi le n° 3133 : «Psalterium latino-«francicum vetus, quod videtur fuisse monasterii «Corbeiensis.» — Le catalogue des mss. du roi (III, 63), à l'article du ms. lat. 768, porte : «Psal-«terium ad usum, ni fallor, monasterii Corbeiensis.» — M. Cocheris (*Documents relatifs à l'hist. de Picardie*, I, 661) a transcrit sans aucune réserve le titre imprimé au dos du volume : PSALTERIUM MONASTERII CORBEIENSIS. — Voici comment s'exprime l'abbé Lebeuf (*Mém. de l'Acad. des inscr.* XVII, 704), dont l'opinion semble avoir été adoptée par M. Le Roux de Lincy (*Livres des Rois*, p. XI) : «Il «y a beaucoup d'apparence que ce volume avoit été «écrit d'abord à l'usage d'une église où saint Ouen «et sainte Foy étoient honorés avec distinction; ces «noms sont les seuls qui soient écrits en rouge dans «le calendrier (cette observation de l'abbé Lebeuf «n'est pas exacte). Ce ms. a été ensuite porté au «diocèse d'Amiens, et l'on y a ajouté, vers l'an «1300, un grand nombre de saints de ce diocèse, «surtout du monastère de Corbie.»

[8] Presque tous ces articles ont été grattés.

trouve la mention, écrite au XIVe siècle, de plusieurs saints particulièrement honorés à Corbie : saint Adalard, sainte Bathilde, saint Anscaire et saint Géraud[1]. Mais le même écrivain qui a noté ces fêtes a tracé les mots suivants en regard du 29 septembre : «Eodem die, dedicatio hujus ecclesie.» Comme on ne trouve aucune trace d'une dédicace de l'église de Corbie, célébrée le 29 septembre[2], je ne pense pas que le manuscrit dont il est question ait été fait ni même approprié à l'usage du monastère de Corbie; mais, selon toute apparence, il a été employé au XIVe siècle par un établissement qui se rattachait à Corbie par les liens les plus étroits.

II.

REVUE DES COPISTES ET DES BIBLIOTHÉCAIRES DE CORBIE, DEPUIS LE VIIIe SIÈCLE JUSQU'AU XIIIe.

Il faut maintenant rechercher par quels moyens ont été amassés les trésors littéraires dont les anciens inventaires viennent de passer sous nos yeux. La plupart sont sortis d'un atelier de copistes, que le monastère de Corbie entretint depuis Charlemagne jusqu'à saint Louis, atelier dont les travaux furent favorisés d'abord par les rois mérovingiens, qui lui avaient assigné une rente de parchemin à prendre sur un tonlieu[3], ensuite par l'abbé Adalard, qui ordonna, en 822, qu'un parcheminier serait attaché à l'abbaye[4]. Travaux des copistes.

Les religieux qui ont travaillé dans cet atelier, du VIIIe au XIIIe siècle, n'ont guère cherché à se faire connaître. Il en est cependant plusieurs dont les noms nous ont été conservés. C'était un devoir de les arracher à l'oubli. J'ai donc dressé une liste qui comprend non-seulement les copistes, mais encore les bibliothécaires (*armarii*) et les religieux qui dirigeaient les travaux de transcription. Ceux-ci sont souvent confondus avec les copistes dans les souscriptions et les dédicaces. Pour montrer combien cette association était dans les habitudes monastiques, j'appellerai l'attention sur une miniature du XIIe siècle[5], représentant un moine de Corbie qui offre à saint Pierre un livre avec cette inscription : «Hoc munus oblatum «monstrat amorem duorum.» Près de la tête du moine est écrit ce vers :

Da michi sub pedibus posse jacere tuis.

Il reste une place en blanc; elle était destinée, selon toute apparence, à recevoir l'image du moine qui avait copié le manuscrit et qui se joignait à son frère

[1] Conf. le calendrier placé en tête du Cérémonial d'Étienne de Conty, ms. latin 12892.

[2] Voy. les martyrologes de Corbie, publiés par D. Martène, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, 1571 et 1593.

[3] «Carta tomi quinquaginta.» (Diplôme de Chilpéric II, en 716. Pardessus, *Dipl.* II, 309.)

[4] «Pargaminarius unus.» (Statuta Adal. dans Guérard, *Polypt. d'Irminon*, II, 30.)

[5] Ms. latin 12033.

pour l'offrir au patron de l'abbaye. — Dans des vers tracés à la fin d'un évangéliaire du XIe siècle [1], le copiste est encore associé au moine qui avait fait entreprendre la copie :

> Nauta rudis pelagi ut sævis ereptus ab undis,
> In portum veniens, pectora læta tenet :
> Sic scriptor fessus, calamum sub calce laboris
> Deponens, habeat pectora læta quidem.
> Ille Deo dicat grates pro sospite vita,
> Proque laboris agat iste sui requie.
> Mercedes habeat, Christo donante, per ævum
> Ille qui hunc librum scribere jussit. Amen [2].

Les religieux qui ont corrigé les manuscrits ne peuvent pas être séparés de ceux qui les ont copiés. Ils ont parfois signé leurs travaux de révision; mais le plus souvent ils ne se sont pas fait connaître, soit qu'ils aient gardé un silence absolu, soit qu'ils aient simplement noté que le manuscrit avait été relu. Comme exemple de ces notes, j'ai relevé celle qu'on lit à la fin d'un volume écrit en lettres onciales et chargé de corrections [3] : « Relegi, Agustini episcopi de concordia evangelistarum finit liber [4] IIII per gratia Christi. »

Liste des copistes et des bibliothécaires.

J'ai dressé suivant l'ordre alphabétique la liste des bibliothécaires de Corbie et des moines qui ont copié ou révisé des manuscrits pour cette abbaye, depuis le VIIIe siècle jusqu'au XIIIe.

ADALARDUS ABBAS. — L'abbé Adalard, pendant qu'il était exilé dans l'île de Noirmoutier (814-821 [5]), y fit copier, en caractères lombardiques, un exemplaire de l'Histoire tripartite [6]. Mabillon [7] a fait graver les premières lignes du manuscrit et la note qui en constate l'origine : « Hic codex Hero insula scriptus fuit, jubente sancto patre Adalhardo, dum exularet ibi. »

ADALARDUS MONACHUS. — Le ms. lat. 13354 a été fait au IXe siècle par l'ordre d'un moine nommé Adalard. C'est ce qu'a fait observer Mabillon dans une note placée en tête du volume [8]. De plus, D. Grenier [9] a relevé à la fin du manuscrit cette singulière souscription :

ΑΔΑΛΧΑΡΔΟΙC ΜΟΝΑΧΟΙC ΙΟCCΗΤ ΦΗΕΡΗ ΥΟΛΟΙΜΕΝ ΗCΤΟΙΤ · Τω Θω ΗΚΑΡΗCΤΗΑC · ΑΜΗΝ.

(1) Ms. latin 11960. Ce volume n'est pas venu de Corbie, mais il vient probablement de Toul.

(2) Le ms. porte : « Ille qui hunc scribere jussit librum. Amen. »

(3) Ms. latin 12190.

(4) On avait d'abord mis *libri*.

(5) *Gallia christiana*, X, 1266.

(6) Jadis ms. latin 460 de Saint-Germain. Ce volume a été dérobé.

(7) *De re diplom.* 352.

(8) « Hæc scripta jussu Adalhardi, monachi Corbeiensis. »

(9) Collection Grenier, 50, p. 97, et ms. latin 9368, fol. 153.

Aujourd'hui, on chercherait vainement cette note; elle a disparu dans le siècle dernier, quand une main barbare enleva les trente-quatre derniers feuillets du volume [1]. La note que D. Grenier nous a conservée ne fait pas seulement connaître le nom du moine Adalard; elle est aussi un témoignage de la prétention que ce religieux avait de connaître le grec, et, à cette occasion, il est bon de remarquer que le ms. 13354 contient un assez grand nombre de mots plus ou moins correctement écrits en caractères grecs.

Alardus armarius. — Le bibliothécaire Alard est cité comme témoin dans un acte de l'année 1167 [2].

Andreas prior. — Le frontispice d'un commentaire sur le Lévitique [3] représente le prieur André qui offre son livre à saint Pierre. André était prieur de Corbie en 1174 et en 1178, comme on le voit par le tableau suivant, dans lequel j'ai essayé de donner la chronologie des prieurs de Corbie pendant le XIIe siècle :

Johannes prior. 1127 : Cartul. blanc de Corbie, fol. 137.

Ingravo prior. 1136 : *ib.* fol. 119.

Arnulfus prior. 1144 : *ib.* fol. 111 v°. — 1153 : Cartul. de S. Jean d'Amiens, fol. 68. — 1154 : Cartul. noir, fol. 218. — 1158 : Cartul. blanc, fol. 113 v°.

Riecrus ou *Richerus prior* [4]. 1158 : *ib.* fol. 59. — 1160 : *ib.* fol. 97.

Alcerus ou *Alcherus prior.* 1160 : Cartul. blanc, fol. 107 v°. — 1161 : Cartul. noir, fol. 159 v°, et Moreau, 71, fol. 21. — Les prieurs Aucher et Richer figurent tous les deux, en 1160, dans une charte de Jean, abbé de Corbie : Moreau, 70, fol. 52, et ms. lat. 5441, t. I, p. 297.

Hugo prior. 1162 : Cartul. blanc, fol. 135. — 1164 : *ib.* fol. 129. — 1166 : *ib.* fol. 114, et Cartul. de S. Jean d'Amiens, fol. 94. — 1167 : Cartul. blanc, fol. 106, et Moreau, 75, fol. 17 v°. — 1168 : Charte orig. de Robert, évêque d'Amiens, pour le prieuré de Saint-Laurent [5].

Arnulfus prior. Vers 1170 (1169-1172) : Cartul. blanc, fol. 134 v°.

Andreas prior. 1174 : *ib.* fol. 96 et 146. — *Andreas prior et elemosinarius.* 1178 : *ib.* fol. 100 v°.

Erchenbaldus ou *Erkenbaldus prior.* 1183 : *ib.* fol. 131 v°; Cartul. noir, fol. 159 v°.

Richerus prior. 1185 : Cartul. blanc, fol. 131; Cartul. noir, fol. 160. C'est sans doute lui qui est cité comme sous-prieur en 1160, en 1164 et en 1167 : Cartul. blanc, fol. 107 v°, 129, 64 et 106; Moreau, 75, fol. 17 v°.

Johannes prior. 1203 : Cartul. blanc, fol. 174.

[1] Ce ms. jadis n° 1276 de Saint-Germain (n° 144 du catalogue rédigé au XVIIe siècle), suivant une note très-ancienne, écrite sur le premier feuillet, renfermait : « Codex Hieronimi contra Jovinianum « libri II, et Expositio symboli a Rufino edita li- « ber I. » Il ne reste plus que les deux livres de saint Jérôme.

[2] Cartul. blanc de Corbie, fol. 106. — Moreau, 75, fol. 17 v°.

[3] Ms. latin 11564.

[4] *Richerus supprior,* en 1153 : Cartul. de S. Jean d'Amiens, fol. 68.

[5] Cette charte faisait partie de la collection de M. Bigant, à Douai.

ANGILBERTUS ABBAS. — Vers l'année 880, Angilbert, abbé de Corbie, fit copier un ouvrage de saint Augustin, et dédia la copie au roi Louis, frère de Carloman. Le manuscrit est à la Bibliothèque nationale, n° 13359 du fonds latin. Au commencement et à la fin sont deux pièces de vers dont Mabillon a publié le texte[1] et dont il a fait graver quatre lignes[2].

AUDOINUS. — A la fin d'un manuscrit du Xe siècle (lat. 13351), j'ai relevé cette note : « Ego Audoinus scripsi. »

FELIX. — Un moine nommé Félix paraît avoir travaillé avec Jean le Borgne, vers l'année 1164, à l'exécution du manuscrit de Florus, dont il sera bientôt question[3].

GONDACER. Voyez plus bas, p. 115, au mot HILDEBRANDUS.

HELYAS. — Un volume dont les caractères semblent indiquer la fin du XIIe siècle (ms. lat. 17768) a été écrit par un moine nommé Hélie.

HERBERTUS. — En tête du ms. lat. 11580 est une grande peinture du XIIe siècle, divisée en six compartiments : les trois compartiments supérieurs contiennent les images de saint Pierre, de saint André et de saint Léonard. Dans les trois compartiments du bas, on voit : d'abord un évêque, avec la légende AMALARIUS; ensuite un moine offrant un livre, avec la légende HERBERTUS; enfin un second moine écrivant un livre, avec la légende ROBERTUS. Il me paraît certain que le peintre a voulu représenter l'évêque Amalarius, dont le traité *De divinis officiis* est contenu dans le volume, le moine Herbert, qui a fait exécuter le manuscrit, et le moine Robert, qui l'a copié.

Le moine Herbert est sans doute celui qui figure, à la date de 1178, dans le Cartulaire blanc de Corbie[4]. Probablement, il ne diffère pas de Herbert Dursens, à qui nous devons trois autres manuscrits :

1° Volume contenant des ouvrages de Julien de Tolède, de saint Cyprien, de saint Augustin et d'autres auteurs (ms. lat. 12270). Sur le frontispice, on voit un moine offrant un livre à saint Pierre et à saint Paul; l'image du moine est accompagnée de cette inscription : FRATER HERBERTUS DURUS SENSUS.

2° Ouvrage de Jonas, évêque d'Orléans (ms. lat. 12291). La copie se termine par ces mots : « Obsecro te, lector, memento Herberti Dursens, qui pro amore Dei « et utilitate legentium librum istum renovari fecit. »

[1] *Analecta*, in-folio, p. 425. L'éditeur a omis les six derniers vers, qui d'ailleurs sont dépourvus d'importance.

[2] *De re diplom.* 365.

[3] Plus loin, p. 117, l'article JOHANNES MONOCULUS.

[4] Fol. 96.

3° Gloses de Gilbert de la Porrée sur les Psaumes (ms. lat. 12004). L'acrostiche suivant se lit sur le premier feuillet du volume :

Hoc in psalterio quicumque legens meditaris,
Es velut in stadio ridendus si pigritaris.
Ruminet ergo pio cor amore quod ore profaris;
Instet ad hoc ratio cognoscere quod modularis.
Brutus es obsequio, si psallens mente vagaris.
Exue te vicio, sistendo chorove vel aris.
Rectus in hoc studio recte psalmista vocaris.
Tuncque procul dubio pure Domino famularis,
Vocis in officio si mente sonos imitaris.
Sic jam de bravio certus spe glorificaris.
Disce super psalmis quod habundant viribus almis:
Virtus illorum penetrat secreta polorum;
Reddit jocundum quemvis animo gemebundum;
Vincula peccati levat, obsistit levitati,
Solatur mestos, reprimit motus inhonestos;
Submonet et mentem, sibi placet ut omnipotentem;
Excitat ignavos, revocans a crimine pravos.
Non tacet inferna, spondet quoque regna superna.
Signat et omne bonum sine fine Dei fore donum.
Verrit iter morum, medicinam fert viciorum;
Subditur et dignus finis, quia laude benignus.

His aliisque bonis variis psalmi decorati,
Simpliciter per cordis iter vocisque rotati,
Fructificant, quia gratificant summe bonitati.
Nunc gravibus quia criminibus miser ha! male nector,
Te precibus quam supplicibus pulso, tibi flector,
Ut memorem non immemorem nostri fore, lector,
Dulcorem non indecorem summus tibi rector,
Quando sacre libro scripture pandet in isto,
Quem fieri feci, qui versibus his quoque lusi,
In quibus est nomen, quod in ethere fulgeat. Amen.

Hildebrandus. — Le fragment qui sert de garde à la fin du ms. latin 18311 (jadis 237 de Notre-Dame) me porte à croire que ce volume vient de l'abbaye de Corbie. Il contient la vie, la translation et les miracles de saint Sébastien. Il a été copié par deux scribes différents, qui devaient vivre, l'un au IXe siècle, l'autre au Xe. Le premier a tracé une souscription que je crois pouvoir lire ainsi : « Ego Hildebrandus scripsi. Ora pro me. » — Le second a mis les vers suivants à la fin du volume :

Gondacri monachi, martir memorande, memento,
Codice qui parvo virtutum stemmata scripsi,

Laude tua possim quo regnum scandere cœli,
Adjutus sanctis precibus, quarum juvamine multi
Corporis ac animæ captarunt munera læta.

Hugo de Castris. — Le ms. latin 12295, qui remonte au xiie siècle, se compose d'une vingtaine de cahiers de parchemin. Au haut du verso du dernier feuillet de chaque cahier, on remarque une ou deux lettres tracées en vermillon. La réunion de ces lettres forme la phrase HUGO DE CASTRIS ARMARIUS ME FECIT.

Ingelrannus. — Quatre vers placés à la fin d'un manuscrit de saint Augustin (ms. lat. 11636) nous apprennent que le volume a été copié par Enguerran, sous la direction de Robert :

Excepit facto sibi præmonitore Roberto
Ingelrannus opus monachus quo scriberet istud.
Quod pro posse suo describens et sine lucro
Pro se suppliciter petit exorare legentes.

Isaac. — Une copie des Épîtres de saint Paul (ms. lat. 17243) a été faite au xe siècle par l'ordre d'un moine nommé Isaac : « Isaac, indignus monachus, propter « Dei amorem et propter compendium legentium hoc volumen fieri jussit. Qui- « cumque hunc librum legerit, Domini misericordiam pro eo exoret. Amen. »

Ivo. — Le frontispice d'un manuscrit du xiie siècle (ms. lat. 13350), renfermant des ouvrages de saint Jérôme et d'Origène, représente un moine prosterné aux pieds de saint Jérôme. Quatre vers montrent qu'il s'appelait Ives et qu'il avait fait exécuter le volume :

Doctor amore tui celebris Hieronime librum
Fecit frater Ivo fieri, servus tuus, istum.
Sub pedibus doctoris iners ego presbiter Ivo
Decubo, qui meritis clarus conjungitur astris.

C'est sans raison que D. Grenier[1] fait remonter ce manuscrit au milieu du ixe siècle, pour l'attribuer à Ives, moine de Corbie, dont il est question dans les lettres de Loup de Ferrières.

Johannes Ambianensis. — Dans la seconde moitié du xiie siècle, Richer fit copier un ouvrage de saint Augustin (ms. latin 12199) par Jean d'Amiens. Richer était sans doute prieur ou sous-prieur de Corbie[2].

Johannes de Flissiceria. — Frère Jean de Flixécourt a composé en 1275 un

[1] Coll. Grenier. 50, p. 216. — [2] Voy. plus haut, p. 113.

recueil liturgique (ms. latin 13222), qui se termine par cette souscription : « Ad « honorem tocius Trinitatis et perpetue ac gloriose virginis Marie et beatorum « apostolorum Petri et Pauli et omnium sanctorum quorum corpora et reliquie in « hac Corbeiensi ecclesia continentur, compositus est liber iste a fratre Johanne de « Flissicuria, anno ab incarnatione Domini MCCLXXV. Quem qui furatus fuerit seu « maliciose abstulerit, anathema sit, et cum Juda traditore Domini et cum Juliano « apostata, cum hiis etiam qui dixerunt Domino Deo : Recede a nobis, scientiam « viarum tuarum nolumus, in districti judicii die recipiat porcionem. Fiat, fiat. « Amen. » Il est assez curieux de voir cette longue formule de malédiction dans un manuscrit de la seconde moitié du XIIIe siècle.

Jean de Flixécourt a composé sur l'histoire des reliques conservées à Corbie un assez intéressant traité dont la Bibliothèque nationale possède deux exemplaires [1], et qui a été publié par Mabillon [2].

Johannes Monoculus. — Sous les nos 11575 et 11576 du fonds latin sont deux volumes en tête desquels on lit le titre suivant : « Continentur in hoc volumine « expositiones epistolarum beati Pauli apostoli, ex libris sancti Augustini, doctoris « eximii, a quodam Floro collecte. » A la fin se trouve une souscription qui mérite d'être rapportée, quoiqu'elle ait été déjà citée par Mabillon [3] : « Compositus « est liber iste a Richero monacho, subpriore, et Johanne, suo scriptore et mo- « noculo, anno quo restituta est ecclesia Sancti Johannis Corbeiæ, et Turonis est « secunda sedes Romane urbis [4], anno MCLXIII, Ludovico rege Francorum, Theo- « dorico episcopo Ambianensi, Johanne abbate Corbeiensi. Liber Sancti Petri « Corbeiæ; qui furatus fuerit, anathema sit. Amen, amen. Fiat, fiat. » Au commencement du premier volume est une peinture assez remarquable. Entre autres détails on y distingue trois médaillons superposés dans l'ordre suivant : 1° médaillon renfermant l'image de saint Paul; 2° médaillon renfermant l'image d'un moine, avec cette légende RICH' : c'est incontestablement le sous-prieur Richer, qui fit faire le volume en 1164; 3° médaillon renfermant l'image d'un copiste, avec la légende FELIX. Je conjecture que Félix est un copiste qui aura prêté son concours à Jean le Borgne.

Nous devons encore deux autres volumes à Jean le Borgne. L'un est un recueil d'homélies (ms. latin 11700) copié en 1179, comme l'indique cette note mise au bas du fol. 169 v° : « Scriptus est liber iste a Johanne scriptore et monoculo, in illo « anno quo rex Philippus, filius Ludovici regis, inunctus est. » L'autre (ms. latin 16943) est un exemplaire de l'Histoire scolastique de Pierre le Mangeur, qui se

(1) Fonds latin n° 13222, fol. 122, et n° 13780, fol. 128. — Sur Jean de Flixécourt, voyez une notice de M. Hauréau, dans l'*Histoire littéraire de la France*, XXVI, 468.

(2) *Acta*, IV, I, 372.

(3) *Analecta*, in-folio, p. 489. Cf. *De re diplomatica*, 371.

(4) Allusion au séjour du pape à Tours.

termine par cette souscription : « Anno incarnati Verbi MCLXXXIII scriptus est liber « iste a Johanne Monoculo, quo rex Francorum Philippus, filius Hludovici regis, « passus est horribilem guerram a comite Flandrensi Philippo et comite Theobaldo « et cometissa Campaniensi et duce Burgundiensi et Stephano comite Blesensi[1]. »

LETARDUS LEVITA. — Au fol. 87 du ms. latin 13397, on lit : « Letardus levita « Christi scripsit. »

LEUTCHARIUS ABBAS. — Parmi les mss. latins de Saint-Germain-des-Prés on conservait, sous le nº 205 (jadis 122), une Exposition de saint Ambroise sur l'évangile de saint Luc. Ce manuscrit a été volé au commencement de la Révolution. Deux notes, dont Mabillon a publié le fac-simile[2], nous apprennent que l'Exposition sur saint Luc avait été copiée par l'ordre de l'abbé Leutchaire. La première porte : « Leutcharius abba jussit fieri; » la seconde : « Leutcharius jussit hunc « sanctum scribere librum. » Leutchaire gouvernait le monastère de Corbie au milieu du huitième siècle[3].

NEVELO. — En tête d'un martyrologe écrit au XIIe siècle[4] on a figuré un moine à genoux offrant un livre à saint Pierre. La peinture est accompagnée de cette inscription : « In nomine sancte et individue Trinitatis. Ego frater Nevelo, « hujus sancti cenobii Corbeiensis alumnus, in sancto habitu constitutus, sed cons- « cientiæ sarcina utcumque pregravatus, hunc libellum, propriis sumptibus elabo- « ratum et propria manu prout potui descriptum, obtuli Domino et patrono « nostro beatissimo Petro apostolo . . . . » — Le frontispice qui, dans le même manuscrit[5], précède la règle de saint Benoît, représente encore frère Névelon prosterné aux pieds de saint Benoît. Enfin le volume se termine par un martyrologe abrégé, à la fin duquel[6] on lit cet avertissement de Névelon : « Quicumque « lector hic legerit, hoc deesse non ignorantia noverit Nevelonis scriptoris, qui pro « animæ suæ remedio scripsit, sed detruncatione folii exemplaris. Qui vero alio « reppererit hoc quod hic deest, huic pagine caritatis amore inserere procuret. « Quicumque nos tenes sive legis, scito domnum Nevelonem nos ad hoc scripsisse « ut nos adjungamur libro de capitulo ab eodem Nevelone conposito. » Au bas de la page on lit encore cette recommandation : « O lector, memento Nevelonis, qui « prout potuit ad compendium legentium nec [non] caritative scripsit. Amen. »

Quelques lignes de la main de Névelon terminent aussi le ms. lat. 12235. Sur le dernier feuillet il a lui-même tracé cette prière : « Anima fratris Nevelonis et

[1] Cette note a été publiée dans le second *Voyage litteraire* de D. Martène, p. 61. (Conf. d'Arbois de Jubainville, *Hist. des comtes de Champagne*, IV, 6.)

[2] *De re diplom.* 361.

[3] *Gallia christ.* X, 1266.

[4] Ms. latin 17767, fol. 11 v°.

[5] Fol. 132 v°.

[6] Fol. 194 v°.

«omnium fidelium vivorum et defunctorum anime requiescant in pace. Dic, bone «lector : Amen. Fiat. Fiat.»

Dans le ms. latin 13768, plusieurs cahiers sont écrits par Névelon, qui a pris soin d'y inscrire cinq fois son nom [1].

Je lui attribue aussi la première partie du ms. lat. 13377 (1312 de Saint-Germain), dans laquelle on remarque ces notes :

> Ut Corbeia bono caruit Fulchone patrono,
> Cepit destitui nobilitate sui.

Verum est. Requiescat N. in pace. Amen. Fiat. (Fol. 1 v°.)

Quicumque hos sermones legeris, memento in orationibus tuis [fratris Nevelonis], qui eos, in quodam Ambianensi libro inventos, in honore sanctorum apostolorum, prout potuit, in hoc libro pro salute anime sue descripsit. Porro hec utcumque scripta ut melius rescribat qui insumpserit laborem, hæc in exemplar, et a Deo habeat retributionem. (Fol. 15 v°.)

Enfin le dernier feuillet du ms. latin 11635 porte une note qui paraît de la main de Névelon [2].

Ce religieux mourut pendant l'administration de l'abbé Robert (1123-1142), suivant une conjecture de D. Grenier [3], qui paraît très-plausible.

Odolricus. — Dans le ms. latin 12297 se lit cette souscription : «Ego frater «Odolricus, indignus levita, scripsi in honore Apostolorum principis Petri Cor«beiensis. Quapropter rogo te, lector, per adventum Domini, ut in orationibus «tuis memineris mei.»

Ratbertus. — A la fin d'un exemplaire de l'Exposition de saint Ambroise sur l'Évangile de saint Luc (jadis ms. latin 205 de Saint-Germain), le nom de RATBERTUS était écrit en lettres capitales. Mabillon, qui en a fait graver le fac-simile, croyait que c'était la signature de Paschase Ratbert [4]. Dans une note inédite sur un ancien catalogue des abbés de Corbie [5], le savant bénédictin dit positivement que le texte du livre avait été révisé par Ratbert [6].

[1] «Hanc gloriosam translationem amici Dei «Nicholai archiepiscopi frater Nevelo, misericordia «Dei indigens, prout potuit, ad commodum legen«tium scripsit, unde pleno et magno corde exorat «ut quisquis hanc legerit dicat : *Anima fratris Neve«lonis omniumque legentium et omnium fidelium de«functorum requiescant in pace!*» (Fol. 5.) — «De «fratre Nevelone pietatem habeas.» (Fol. 19.) — «Frater Nevelo, monachus nomine solo, prout po«tuit karitative ad conpendium legentium hic scrip«sit.» (Fol. 23.) — «O domine lector, pro pietate «dic : *Anima fratris Nevelonis, qui hec descripsit, «et omnium fidelium anime requiescant in pace. Amen. «Fiat. Amen.*» (Fol. 24.) — «Frater Nevelo manu «sua scripsit, et ideo requiescat in pace. Amen.» (Fol. 24 v°.)

[2] «Ut Corbeia bono caruit Fulcone patrono, «Cepit destitui nobilitate sui. Ideo requiescat in «pace. Similiter Nevelo. Fiat. Fiat.»

[3] Coll. Grenier, 51, p. 426.

[4] *De re diplom.* 360.

[5] Cette note de Mabillon est attachée au commencement du tome II de l'Histoire de Corbie par Bonnefons.

[6] «Quem (librum) postea Ratbertus manu pro«pria emendavit.»

Ratoldus. — Dans le calendrier qui fait partie du ms. latin 12052, au fol. 36, à la date du 15 mars, on lit ce distique :

Abbatis domni stat mentio sancta Ratoldi,
Istum qui fecit scribere quippe librum.

Ratold était abbé en 972; il mourut en 986 [1].

Richerus. — Le sous-prieur Richer fit copier, en 1164, un manuscrit de Florus dont il a été question plus haut [2]. Un manuscrit de saint Augustin, dont j'ai aussi parlé [3], a été transcrit par l'ordre de Richer.

Robertus. — J'ai déjà eu l'occasion de mentionner Robert, qui fit copier un manuscrit de saint Augustin, au xie siècle [4], et un moine du même nom, qui travaillait au xiie sous la direction de Herbert [5].

Robertus de Curcellis. — Au xiiie siècle, Robert de Courcelles, moine de Corbie, fit transcrire un recueil de vies de saints (ms. latin 12607). Il s'est fait connaître par cette inscription : « [Hunc cod]icem ego Robertus de Curcellis, . . . « Sancti Petri Corbeie monachus, feci fieri, [offeren]s illum Deo et beato Petro, « in honore sancti Eligii, Noviomensis episcopi, et aliorum quorum vite vel actus « in eo continentur. »

Rodradus. — Le sacramentaire qui forme le n° 12050 du fonds latin [6] a été écrit par Rodrade, que Hilmerade, évêque d'Amiens, avait ordonné prêtre le 4 mars 853. Cette circonstance nous est révélée par une inscription dans laquelle Rodrade demande les prières des prêtres qui se serviront de son sacramentaire :

Ego Rodradus, misericordia Dei indigens, victus Hilmeradi antistitis jussionibus, vinctusque episcopalis auctoritatis excommunicationibus, iiii nonas Martii, sacerdotalis ministerii trepidus suscepi officium, anno incarnationis Dominicæ dccclii, indictione i, epacta vii, concurrente vii, termino paschali iiii kalendas Aprilis. Quicumque hanc ordinationis meæ adnotatiunculam legeris, et per hunc codicem Dominici corporis consecrationem recitaveris, tuis quæso precibus adjutus, dicatum Christo exhibere sacerdotium et supernæ visionis consequi merear bravium.

Hunc ego Hrodradus, sanctorum indignus alumnus,
Composui librum, Christi sub honore dicandum,
Officiis sacris agni dum victima digni
Relligione pia sacram mactatur ad aram;

[1] *Gallia christ.* X, 1272.
[2] Plus haut, p. 117.
[3] Plus haut, p. 116.
[4] Plus haut, p. 116.
[5] Plus haut, p. 114.
[6] Ce sacramentaire a été employé par Ménard pour son édition du Sacramentaire de saint Grégoire.

Qui licet indignus meritorum dote bonorum
Destituar noxæ nimio sub pondere vilis.
Saltem hujus studui doni pietate placere
Altithrono regi, ferimus quo judice cuncti
Pro merito nostro mercedis præmia dignæ.
Te quoque suppliciter, Christi benedicte sacerdos.
Codicis istius frueris qui forsitan usu,
Inter sacrorum sollemnia sis memor ipse,
Posco, mei, precibusque Deum mihi conciliato.
Obsequio cujus cœlestia munera libas.

Cette inscription, dont Mabillon[1] a fait graver le commencement, est surtout curieuse par la date qu'elle contient. On y voit que Rodrade fut ordonné prêtre le 4 mars 853. Nul doute qu'il ne s'agisse ici de l'année 853 commencée à la Circoncision, ou plus probablement encore à Noël. En effet, le 4 mars 853, selon cette manière de compter, coïncide avec le samedi des quatre-temps de carême, c'est-à-dire avec un jour que l'Église avait dès lors choisi pour faire les ordinations. L'inscription de Rodrade est un excellent exemple à citer pour établir qu'en France au IXe siècle l'année commençait à Noël.

Vuarembertus. — Garembert a copié un traité de Pascase Radbert (ms. latin 12296). Le manuscrit, dont les caractères dénotent l'époque carlovingienne, se termine par une souscription dans laquelle le scribe invite le lecteur à prendre garde d'effacer l'écriture : car, dit-il, l'homme qui ne sait pas écrire ne soupçonne pas les difficultés du travail des copistes. Le port n'est pas plus doux pour le navigateur que la dernière ligne du manuscrit pour l'écrivain. Trois doigts tiennent le roseau, mais tout le corps travaille : « Amice qui legis, retro digitis teneas, ne « subito litteras deleas, quia ille homo qui nescit scribere nullum se putat habere « laborem; quia sicut navigantibus dulcis est portus, ita scriptori novissimus versus. « Calamus tribus digitis continetur, totum corpus laborat. Deo gratias. Ego, in « Dei nomine, Vuarembertus scripsi. Deo gratias. » Un autre manuscrit de Corbie (ms. latin 12234) est orné d'une souscription qui présente beaucoup d'analogie avec la précédente. Les premiers mots ont été grattés; on lit encore : « . . . sed tu, « lector qui legis, ora pro scriptore, si Deum habeas adjutorem et protectorem. « Tres digiti scribunt, sed totum corpus laborat. Sicut naviganti dulcis est portus, « ita scriptori novissimus versus. Deo gratias. Amen, amen. Fiat, fiat[2]. »

[1] *De re diplom.* 363.

[2] Comparez les souscriptions qui sont à la fin des mss. lat. 5566 et 7491 A de la Bibliothèque nationale. — Voy. aussi la souscription d'un ms. de l'abbaye de Saint-Amand (n° 382 de la bibliothèque de Valenciennes), rapportée par M. Mangeart, dans son *Catalogue des manuscrits de Valenciennes*, p. 373.

III.

DIVERSES ACQUISITIONS DE MANUSCRITS DU IXe SIÈCLE AU XIIIe. — DOTATION DE L'OFFICE DE BIBLIOTHÉCAIRE. — RELIURE. — PRÊT ET COMMUNICATION DES LIVRES. — BIBLIOTHÈQUES DES PRIEURÉS.

J'ai fait connaître plusieurs religieux au zèle desquels la bibliothèque de Corbie dut ses principaux accroissements. Pendant la période dont je m'occupe (du IXe au XIIIe siècle), ce dépôt s'enrichit aussi par différentes acquisitions de mss. étrangers.

Mss. d'Italie portés à Corbie.

Ainsi, quoique l'écriture lombardique ait été quelquefois employée en France[1], il n'est pas douteux que la plupart des nombreux manuscrits en caractères lombardiques venus du monastère de Corbie n'aient été exécutés en Italie : tels sont les mss. latins 11627, peut-être 11681, 12134, 12135, 12155, 12168 et 12217.

L'origine italienne de certains manuscrits de Corbie ne repose pas sur de simples conjectures; elle est attestée par des faits positifs. Une lettre publiée par les Bénédictins[2] nous apprend que Paul Diacre, moine du Mont-Cassin, envoya à l'abbé Adalard un manuscrit des lettres de saint Grégoire le Grand, dont il avait lui-même revu le texte[3]. D'autre part, nous savons que Wala rapporta de Rome quatre antiphonaires, que le prêtre Amalarius alla consulter à Corbie pour composer son traité *De ordine antiphonarii*[4].

Mss. d'Allemagne.

Les liens qui unissaient les abbayes de Corbie et de Corvey étaient trop étroits pour que la bibliothèque de Corbie ne se soit pas enrichie, par voie d'échange ou autrement, de quelques volumes exécutés dans les monastères allemands. Il est donc tout naturel de trouver à Corbie plusieurs manuscrits en caractères saxons, et notamment les deux volumes[5] qui ont fourni à Mabillon[6] les types de l'écriture saxonne. Il ne faut pas non plus s'étonner d'y rencontrer des gloses germaniques, peu nombreuses à la vérité, mais remontant à l'époque carlovingienne[7].

Mss. d'Irlande.

L'Irlande même fut mise à contribution. Témoin un volume du XIe siècle (ms.

[1] Témoin le ms. copié à Noirmoutier par l'ordre d'Adalard, dont il a été question plus haut, p. 112. — Cette question a été traitée par les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*, III, 273.

[2] *Acta sanctorum ordinis S. Ben.* I, 397.

[3] Ce ms., qui portait à Saint-Germain-des-Prés le n° 169, et plus anciennement le n° 858, a été volé en 1791. (Voy. Mabillon, *De re diplom.* 360 et 361.)

[4] Voy. le prologue du *Liber de ordine antiphonarii*, dans *Bibliotheca Patrum* (Par. 1644), X, 503.

[5] Ces mss., conservés à Saint-Germain sous les nos 800 et 211 (autrefois 257 et 660), ont été volés en 1791. (Voy. *Nouveau traité de diplom.* aux endroits indiqués dans la table, t. VI, p. 638 et 640.)

[6] *De re diplom.* p. 351.

[7] Ms. latin 12269, fol. 58 v°.

latin 12021), qui contient une collection de canons irlandais [1]. La souscription suivante se lit au dernier feuillet :

> Mihi xraxanti literas
> Missereatur Trinitas.
> Melior est sapientia auro,
> Et consilium pretiosius argento.
> Forme dignitas aut vetustate extinguitur,
> Aut morbo deflorescit, aut utroque dedecoratur.

Pro me, frater, oraveris pictorem parvi codicis Deum, ut mea debita largiatur innumera. Arbedoc clericus ipse has collectiones conscripsit lacinionese conscriptionis, Hael Hucar abbate dispensante, quas de sanctis Scripturis vel ex divinis fontibus hic in hoc codice glomerati sunt, sive ætiam de decreta sanctii patres sinodi qui in diversis gentibus vel linguis construxerunt. Obsecro itaque vos omnes qui in hunc senatum prædicare sive decrevere seu interpretare vel discernere dilectaveritis, scripture me pro Arbedoc herum poli rogare non distolatis, ut mihi humunculo in vita, in morte et post mortem misertum fore dignetur. Pax legendi, sanitas audiendi, vitam perficiendi in futuro. Curio in commone hunc solio tueatur.

Les feuilles d'un ancien manuscrit irlandais servent de gardes au ms. latin 13351, et l'inscription *Sancte Marie dyl Loham*, qui se voit sur le ms. latin 12020, désigne peut-être une église de l'Irlande [2].

Les moines de Corbie ne laissaient pas échapper les occasions d'acheter des manuscrits qui se présentaient en France. Ce fut sans doute par voie d'acquisition qu'ils se procurèrent, du temps de Philippe-Auguste, un ou plusieurs volumes qui avaient appartenu à maître Daniel de Corbie [3]. Ils achetèrent aussi des livres déposés chez les usuriers. Ils enrichirent ainsi leur bibliothèque des commentaires de Pierre Lombard sur le psautier. C'est du moins ce que semblent indiquer les notes que j'ai relevées sur les gardes du ms. 51 de la bibliothèque d'Amiens :

Salomon Brito, clericus, tradidit, de voluntate et absensu Hugichionis Lombardi, fratri Radulpho et preposito abbatie Corbeie istum librum, dicto Hugichioni obligatum pro quatuor libris et dimidia, die Veneris in festo beati Bertholomei apostoli, anno Domini M CC septuagesimo quarto [4], presentibus dicto fratre Radulpho et dicto Hugichione, Matheo de Sancto Dionisio, Johanne de Insula, Hugone Picardo clerico, Jacobo de Carnoto. Isti duo libri, scilicet salterium et evangelia glossata, nisi tantummodo pro quatuor libris et dimidia parisiensium...

[1] Cette collection, qui se retrouve aussi dans le ms. latin 3182, a été publiée en partie par d'Achery (*Spicil.* folio, I, 492) et par Martène (*Thes.* IV, 1).

[2] Il convient peut-être de citer ici un ms. de Corbie, n° 13026 du fonds latin, qui renferme des traités grammaticaux composés par des Irlandais, et un très-ancien ms. de Corbie, dans lequel Mabillon (*Analecta*, in-folio, p. 132) avait remarqué un opuscule intitulé : «Egloga quam scripsit «Lathcen filius Baith, de Moralibus Job, quas Gre«gorius fecit.»

[3] Dans le ms. latin 12409, on lit cette note, écrite vers l'année 1200 : «Liber Sancti Petri Cor«beie. De libris magistri Danielis de Corbeia.»

[4] 24 août 1274.

Hoc psalterium glosatum est memoriale magistri Radulfi Normandi pro xxxiii solidis parisiensium vi denariis, quos sibi acomodavi pro Matheo Lombardo. Item vult habere viii solidos ad minus pro tercia parte vocabulorum biblie quam sibi tradidit ad vendendum.

Matheus tradidit istum librum magistro Johanni de Corbie, die Sabbati post festum beati Petri ad vincula.

Questo ee la saltero de maestro Arri de Chorbia che por s. xxx parigini.

[illegible]at de la bibliothèque.

Pour subvenir aux frais qu'entraînaient la conservation et l'augmentation de la bibliothèque, le garde des livres disposait de certaines rentes qui lui avaient été assignées par le couvent et confirmées par le pape Alexandre III. Il recevait annuellement dix sous de chacun des grands officiers du monastère et cinq sous des officiers d'un ordre inférieur; il touchait encore une rente de trois muids de grain due par les religieux de Clairfai et les revenus de la terre de Branlères[1].

D'après les termes mêmes de la lettre d'Alexandre III, une partie des fonds alloués au bibliothécaire servait à couvrir les frais de reliure; mais ces frais devaient être bien minimes. Rien n'est en effet plus simple que les vieilles reliures des mss. de Corbie. Elles se composent ordinairement de deux planchettes recouvertes d'une peau blanche; comme feuilles de garde on prenait des parchemins de rebut, notamment les rouleaux qu'on avait mis en circulation à la mort des abbés.

Prêt des livres.

Les moines de Corbie administraient leur bibliothèque avec une certaine libéralité; ils ne refusaient pas de prêter leurs livres aux abbayes qui en avaient besoin, soit pour les consulter, soit pour les faire transcrire. Cet usage est attesté par des notes inscrites sur les gardes de quelques volumes. Ainsi, nous lisons à la fin du ms. latin 13354 : «Liber iste de Corbeia; sed prestaverunt nobis eum «usque Pascha.» Vers le commencement du xiiie siècle, les religieux de Corbie prêtèrent un ouvrage de Jean Scot aux moines de Saint-Vincent de Laon. Ceux-

[1] «Alexander, episcopus, servus servorum Dei, «dilectis filiis abbati et capitulo Corbeiensi, salutem «et apostolicam benedictionem. Cum velitis utili«tati vestri monasterii, sicut convenit, providere, «communi dispositione, sicut asseritis, statuistis «ut ad reparationem et emendationem librorum «bibliothece vestre, que nimis senuerat, et ad con«stitutionem novorum librorum, a singulis prepo«sitis majoribus x et a minoribus v solidi custodi «librorum annis singulis persolvantur; tres quoque «modios frumenti et avene, medie distinctos, ad «mensuram Encrensem, quos a canonicis de Claro «Faio recipitis annuatim, et redditus terre de Bran«lers, quam ex dono Galteri de Malli habere nos«cimini, custodi librorum nichilominus deputa«stis. Unde, quia constitutionem vestram a nobis «ratam haberi et redditus quos prediximus ad opus «librorum petitis confirmari, nos, postulationibus «vestris benignius annuentes, constitutionem ipsam «a vobis, sicut diximus, rationabiliter factam, ra«tam habemus, et prescriptos redditus custodi li«brorum vestrorum, sicut ei a vobis sunt circum«specta providentia deputati, auctoritate apostolica «confirmamus et presentis scripti patrocinio com«munimus, statuentes ut nulli omnino hominum «liceat hanc paginam nostre confirmationis infrin«gere, vel ei ausu temerario contraire. Si quis au«tem hoc attemptare presumpserit, indignationem «omnipotentis Dei et beatorum Petri et Pauli, «apostolorum ejus, se noverit incursurum. Data «Laterani, xv kalendas Julii.» — Cette lettre, du 17 juin, d'une année comprise entre 1166 et 1179, se trouve dans trois de nos manuscrits, les numéros 17767, 17768 et 17770 du fonds latin.

et donnèrent en gage un livre incomplet, intitulé *Peri phision*. Par une note placée sur les gardes du volume prêté, le bibliothécaire de Corbie recommandait de ne pas garder le *Peri phision*, ou encore mieux de le brûler, à cause des erreurs qu'il renfermait[1]. Le *Peri phision* est, à n'en pas douter, l'ouvrage de Jean Scot, qui fut solennellement condamné en 1226 par le pape Honorius III[2].

Plus d'une fois, soit par négligence, soit par suite d'un échange, les livres déposés en gage n'étaient pas retirés par les emprunteurs. C'est ainsi sans doute que les moines de Corbie devinrent propriétaires d'un manuscrit du XIe siècle qui appartenait à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand (ms. latin 12285).

Communication des livres de Corbie

Sous le règne de saint Louis, la bibliothèque de Corbie fut mise à contribution par les juges chargés de décider le procès auquel donnait lieu la possession du corps de saint Éloi. Ils se firent communiquer, en 1259, par l'abbé de Corbie deux volumes, dont l'un semble avoir été la chronique de Hugues de Sainte-Marie, et l'autre la chronique d'Eusèbe avec les continuations[3].

Bibliothèque des prieurés

Il paraît que les prieurés dépendant du monastère de Corbie avaient de petites bibliothèques à l'usage des moines qui résidaient dans ces établissements. La Bibliothèque nationale possède au moins cinq volumes de Saint-Laurent de Heilly[4],

[1] «Iste liber est de conventu Corbeie, sed monachi habent unum memoriale pro isto libro, scilicet periphision, sed non totum, quod memoriale vel comburatur vel reddatur monachis Beati Vincentii in Lauduno; melius tamen esset, ut credo, quod combureretur propter hereses dampnatas que sunt in eo.» (Ms. latin 12964.)

[2] Alberic de Trois-Fontaines, à l'an 1225.

[3] Voici, d'après le ms. latin 13777, fol. 193 v° et 252 v°, le texte relatif à la communication de ces deux volumes :

«Reverendo patri ac domino O. Dei gratia Rothomagensi archiepiscopo, J. permissione divina abbas Corbeiensis, salutem cum reverentia debita et honore. Noverit vestra paternitas quod, cum dominus Quintinus, presbyter Sancti Stephani Noviomensis, subdelegatus a vobis, auctoritate vestra nos monuerit ut nos quosdam de libris nostris exhiberemus abbati et conventui Sancti Eligii Noviomensis, quos sibi viderent competere ad probandum intentionem suam in causa quam habent coram vobis auctoritate apostolica contra decanum et capitulum Noviomense; nos autem, mandato vestro humiliter obedientes, duos de libris nostris procuratori dictorum abbatis et conventus exhibuimus, unum qui de regibus Francorum loquitur, qui sic incipit in prologo : *Glorioso, etc.*, in historia : [A]*ssiriorum*, finit vero : «*Phylippus genuit Ludovicum qui nunc agit in corona;* librum etiam qui sic incipit : *Prima etas, etc.*, et finit in anno incarnationis Domini M° C° XL primo. Quos libros nostros esse asserimus et de ecclesia nostra, et a temporibus antiquis eis usi sumus. Super hoc vestra paternitas provideat quid agendum. Datum anno Domini M° CC° L° octavo, in die Purificationis beate Virginis.» (2 février 1259.)

«Reverendo patri ac domino et in Christo karissimo Odoni, Dei gratia Rothomagensi archiepiscopo, J. ejusdem permissione ecclesie Corbeiensis abbas, salutem et paratam ad beneplacita voluntatem, cum reverentia et honore. Paternitati vestre significavimus quod nos, ad mandatum vestrum, abbati et conventui Sancti Eligii Noviomensis librum nostrum cronicarum, qui sic incipit : *Prima etas*, et finit in anno incarnationis Domini M° C° XL° primo, tradidimus; quem librum nostrum esse asserimus et de ecclesia nostra, et a temporibus antiquis eo usi sumus, et super hoc paternitas vestra videat quid agendum. Datum anno Domini M° CC° L° nono, mense Octobri.»

[4] Mss latins 12406, 12407, 12583, 13176 et 13417. — D. Grenier (ms. latin 9368, fol. 96) signale le ms. latin 12082 comme venu de Saint-Laurent; j'ignore sur quel fondement repose cette conjecture. Il y a dans le vol. 202 de D. Grenier

maison dont l'un des prieurs, Hugues de Fouilloy, tient une place honorable dans les annales littéraires du XIIe siècle[1].

IV.

DIVERSES ACQUISITIONS DE MANUSCRITS DE LA FIN DU XIIIe SIÈCLE À LA FIN DU XVe.

Avec le XIIIe siècle s'ouvrit pour la plupart des bibliothèques monastiques une ère de décadence. Le relâchement de la discipline entraîna l'abandon des habitudes studieuses; le cloître cessa d'être l'atelier des copistes.

Plus heureuse que beaucoup de maisons bénédictines, l'abbaye de Corbie ne laissa pas s'éteindre les traditions littéraires qui faisaient sa gloire depuis plus de quatre siècles. Les moines ne se contentèrent pas de conserver la bibliothèque formée par leurs prédécesseurs; ils la dotèrent de livres nouveaux. Mais ces livres n'étaient plus, comme par le passé, l'œuvre des moines eux-mêmes; la plupart étaient exécutés à Paris par des copistes séculiers. Depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVe, l'histoire de la bibliothèque de Corbie se réduit à peu près à l'énumération des religieux qui ont acheté des livres ou qui en ont fait copier. En passant en revue cette seconde catégorie de bienfaiteurs, je suivrai l'ordre chronologique.

Jean du Candas. — Le cérémonial d'Étienne de Conty porte que Jean du Candas, moine de Corbie, fonda son obit en donnant deux missels pour le grand autel, le missel de la chapelle Saint-Lucien et plusieurs autres livres[2]. L'un de ces missels, copié en 1289 par Girard d'Amiens, existe encore à la bibliothèque d'Amiens (ms. 156). On trouve aussi dans le même dépôt (ms. 267) une Somme de Raimond de Pennaforte, que Jean du Candas acheta à Paris le 27 janvier 1297 (nouv. st.). Ce moine est surtout connu pour avoir dirigé, en 1295, la rédaction du Cartulaire noir de Corbie (ms. latin 17758).

Thomas de Pissy. — En 1313, Thomas de Pissy, prieur de Corbie, fit écrire par Jean d'Aboval, clerc, un recueil de vies de saints[3]. Au commencement du

fol. 236 a 242) quelques fragments d'un ms. du XIIe siècle qui a dû appartenir au prieuré de Saint-Laurent. — Heilly est aujourd'hui une commune du canton de Corbie (Somme).

[1] *Hist. litt.* XIII, 492.

[2] «Dompnus Johannes du Candas, monachus «hujus loci, pro obitu suo, dedit nobis duo missa«lia de magno altari et missalia de cappella Sancti «Luciani, cum pluribus aliis libris.» (Ms. latin 12892, fol. 277 v°.)

[3] A la fin du ms. latin 12615, on lit ces mots: «Hic liber fuit scriptus a Johanne dicto d'Aboval, «clerico, anno Domini MCCCXVI, in die Concep«tionis beate Marie virginis, mense Decembris. Et «fecit me fieri Thomas de Pisci, prior istius ec«clesie.»

XV[e] siècle, on célébrait encore à Corbie l'obit de Thomas de Pissy, qui avait donné à l'abbaye, entre autres ouvrages, un *Catholicon*, c'est-à-dire le Dictionnaire de Jean de Gênes [1].

JEAN «DE CRENSIS» OU D'AMIENS. — Pendant qu'il étudiait à Paris, un moine de Corbie, Jean *de Crensis*, quelquefois appelé Jean d'Amiens, à cause du lieu de sa naissance, employait son serviteur, Michel de Bray, comme écrivain [2]; il fit copier plusieurs ouvrages sur l'Écriture sainte et le droit canonique [3]; l'un d'eux (ms. 32 d'Amiens) est daté de l'année 1339.

JEAN PINCHON. — La bibliothèque d'Amiens (mss. 269 et 371) possède deux livres qui viennent de Jean Pinchon, moine et infirmier de Corbie : le premier est une Somme, le second un Apparat sur les Clémentines, qui fut acheté par ledit Jean, en 1378, de maître Nicolas *de Haronis*, Tournaisien.

ÉTIENNE DE CONTY. — Le principal bienfaiteur de la bibliothèque de Corbie, à la fin du XIV[e] siècle, fut Étienne de Conty, dont je dois raconter la vie en quelques mots. Né dans la ville d'Amiens [4] vers le milieu du XIV[e] siècle, Étienne était fils d'Étienne de Conty et de Jeanne de Poix [5]. Il avait un frère nommé Guillaume [6]. De bonne heure, selon toute apparence, il fit profession dans l'abbaye de Corbie, d'où il vint à Paris suivre les cours de l'Université et prendre ses degrés en droit canon. Il portait le titre de bachelier le 28 février et le 3 octobre 1375 [7], et celui de licencié le 9 mars 1376 [8]. Il fut reçu docteur vers la fin du mois de juin 1376 [9]. De retour à Corbie, il fut nommé official de l'abbaye, et gagna la confiance de l'abbé Jean de la Goue, qui, le 25 mars 1390, voulut résigner en sa faveur la charge d'abbé. Sans se dissimuler combien l'exécution d'un pareil projet rencontrerait d'obstacles (car la succession de Jean de la Goue était convoitée par des hommes puissants, notamment par les abbés de Saint-Corneille de Compiègne, de Saint-Lucien de Beauvais et de Saint-Éloi de Noyon), Étienne se soumit à la volonté de son supérieur et se rendit à la cour de Rome, où il fut parfaitement accueilli par le cardinal de Viviers et par Clément VII. Mais le souverain pontife

[1] «Dompnus Thomas de Piscy, prior hujus «loci,... pro obitu suo annuatim dedit nobis librum «Catholicon et librum de apostolis et quatuor doc«toribus universalis ecclesie et librum novum de «confessoribus.» (Cérémonial d'Ét. de Conty, ms. latin 12892, fol. 278 v°.) — Le nom de «Thomas «de Pisci» est inscrit au 14 juin dans un obituaire de Corbie; ms. latin 17770.

[2] Ms. 369 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 286.

[3] Mss. 32, 33, 369 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 26, 27 et 286.

[4] Ms. latin 11730, fol. 30 v°. — Ms. latin 12892, fol. 289.

[5] Ms. latin 12892, fol. 285 v°.

[6] Ms. latin 11730, fol. 89 v°.

[7] Catalogue de M. Garnier, p. 282 et 287, d'après les mss. 365 et 370 d'Amiens.

[8] *Ibid.* p. 278, d'après le ms. 362 d'Amiens.

[9] *Ibid.* p. 300, d'après le ms. 383 d'Amiens.

fut si vivement pressé par Charles VI, qu'il se vit contraint de donner l'abbaye de Corbie à Raoul de Roye[1]. Cet échec n'empêcha pas Étienne de travailler jusqu'à sa mort à l'entretien ou à la restauration des bâtiments de l'abbaye, et d'en enrichir le trésor et surtout la bibliothèque[2]. Il mourut le 5 octobre 1413[3], laissant plusieurs ouvrages, notamment une continuation des Chroniques martiniennes (ms. latin 11730), un Cérémonial (ms. latin 12892), des thèses de droit (ms. latin 12461), et un ouvrage intitulé *Suffragium monachorum seu casus decretorum pertinentes ad monachos*[4]. Étienne aimait les livres, et ses armes se voient encore sur plusieurs mss. de la Bibliothèque nationale[5] et de la bibliothèque d'Amiens[6]. Il fit compléter, puis relier un Miroir de Guillaume Durand[7]. A un exemplaire du Décret de Gratien, il ajouta les histoires et les pailles des décrets avec les brocards du droit canon[8]. Il joignit à une partie de Bible la table des épîtres et des évangiles qui se récitaient à Corbie pendant le cours de l'année ecclésiastique[9]. Un de ses parents du côté maternel, Guillaume de Foix, lui avait laissé un *Rosarium Guidonis de Baysio;* il le donna à l'abbaye[10], ainsi que beaucoup d'ouvrages qu'il achetait à Paris ou qu'il faisait transcrire. Ainsi, il acquit chez le libraire Jean de Beauvais, pour 4 francs, un ouvrage de Thomas de Maalaa, qu'il fit enluminer et relier moyennant la somme de 1 franc et demi[11]. Vers l'année 1374, il acheta du même libraire, pour 34 francs, un exemplaire des Décrétales[12]. Une compilation de Simon Bayret[13] sur les Clémentines lui coûta 16 francs, plus 3 francs d'enluminure et de reliure; ce volume, que je crois perdu, n'est plus connu que par la description qu'en a faite D. Pardessus[14]. Je suis porté à croire

(1) Ms. latin 11730, fol. 89 v° et 90.

(2) Voy. dans le ms. latin 12892, fol. 285 v°, l'indication des services rendus à l'abbaye de Corbie par Étienne de Conty. J'y ai remarqué cette phrase : «Dedit conventui per partes et in tota «summa libros pro servicio divino faciendo in dicta «ecclesia, tam de die quam de nocte, novemdecim «libros totaliter novos.»

(3) Hist. de Corbie, par Jacques Baron, ms. latin 12893, fol. 125.

(4) Je ne sais si cet ouvrage subsiste encore. J'en ai trouvé le titre sur le catalogue des mss. de Corbie, rédigé en 1621. (Ms. latin 13071, fol. 50 v°.) D. Anselme Le Michel (*ibid.* fol. 7) porte sur ce traité d'Étienne de Conty le jugement suivant : «Opus est adeo rude et impolitum, ut non mereatur lucem aspicere.»

(5) Ms. latin 12892, fol. 289.

(6) N°s 21, 116, 353 et 376, cités par M. Garnier, p. 18, 91, 268 et 293.

(7) Ms. 378 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 295.

(8) Ms. 353 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 263.

(9) Ms. 21 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 19.

(10) Ms. 356 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 271. La note qui mentionnait cette circonstance n'existe plus dans le volume; elle nous est connue par la mention que D. Pardessus en a faite; Coll. Grenier, 15, fol. 2 v°.

(11) Ms. 381 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 297.

(12) Ms. 359 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 275.

(13) Un autre ouvrage du même auteur se trouve dans le ms. 383 d'Amiens. Suivant M. Garnier, p. 298, il est intitulé : «Tabula domini Symonis «Bayreti, juris professoris, composita secundum «ordinem alphabeticum ad inveniendas plures con«cordantias ad unam dictionem.»

(14) «N° 121. Compilatio quatuor apparatuum «super Clementinas, scilicet Johannis Andreæ, «Guillermi, Gocellini et Pauli, per Simonem Bay-

qu'une Somme du cardinal d'Ostie, vendue par Jean de Beauvais, fit partie des livres acquis par Étienne de Conty : cette Somme avait été copiée en 1311 par Jean le Maître, du diocèse de Rouen, à son retour des écoles d'Orléans[1]. Les ouvrages qu'Étienne fit transcrire sont encore plus nombreux; en voici la liste, avec les dates de transcription : 1° en 1374 et 1375, les Commentaires de Henri Bohic sur les Décrétales[2]; — 2° en 1375, le traité de Jean André intitulé *Novellæ super regulis juris*[3]; — 3° en 1375, la Table des termes de droit, rédigée par l'Astesan (*frater Astenxis*)[4]; — 4° en 1376, une Table des quatre livres des Sentences[5]; — 5° en 1376 et 1377, le grand ouvrage de Jean André intitulé *Novellæ super scriptura Decretalium*[6]; — 6° en 1381, la Table de la Somme du cardinal d'Ostie, connue sous le nom de *Oculus Copiosæ*[7]; — 7° en 1394, un Bréviaire[8]; — 8° en 1405, un Lectionnaire[9]; — 9° en 1411, un Cérémonial[10]. Nous savons les noms des principaux écrivains employés par Étienne de Conty. Ce sont : 1° Guillaume du Breuil, successivement curé de Saint-Saturnin de Chartres en 1374[11], curé de Villers-le-Vicomte en 1375[12], chanoine de Saint-Jean de Nogent-le-Rotrou en 1375 et 1376[13], vicaire de Sainte-Opportune de Paris en 1377[14] et chapelain de la même église en 1381[15]; — 2° Jean du Vivier, de Gand, demeurant à Paris, rue des Poirées, dans la maison d'Étienne de Conty, dont il était clerc, en 1376[16]; — 3° Jean Galet, d'Amiens, clerc, en 1394[17]; — 4° Amiot Aubri, natif du diocèse d'Auxerre, en 1405[18]; — 5° Pierre de Ravine, curé de Villers-Bretonneux, en 1411[19].

«rety. Coté 121, H, xive siècle. Ce volume a été «acheté par dom Étienne de Conty 16 francs, et «il luy en a coûté 3 pour le relier et le faire enlu«miner.» (Coll. Grenier, 15, fol. 10.)

[1] Ms. 361 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 277.

[2] Ms. 365 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 280.

[3] Ms. 370 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 286.

[4] Ms. 383 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 298 et 300.

[5] Ms. 383 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 298 et 299.

[6] Mss. 362, 363 et 364 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 278 et 279.

[7] Ms. 383 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 298 et 300.

[8] Ms. 116 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 90.

[9] Ms. 153 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 116.

[10] Ms. latin 12892. La souscription qui est au fol. 289 de ce ms. a été publiée par M. Cocheris, *Notices et extraits des documents mss. relatifs à l'hist de la Picardie*, I, 656.

[11] Ms. 365 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 284.

[12] Ms. 365 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 282.

[13] Mss. 362, 364, 365, 370 et 383 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 278, 280, 284, 287 et 301.

[14] Ms. 363 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 279.

[15] Ms. 383 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 300.

[16] Ms. 383 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 299. Suivant M. Garnier, la souscription porterait : «Per manum Johannis de Vivario, de Gandario.» J'ai pensé qu'il fallait lire : *de Gandavo.*

[17] Ms. 116 d'Amiens; Catal. de M. Garnier, p. 91.

[18] Ms. 153 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 117.

[19] Ms. latin 12892. Voy. la souscription indiquée dans la note 10 de cette page.

Pour nous former une idée de la dépense qu'entraînait l'exécution de ces copies, nous n'avons qu'à examiner les Commentaires de Henri Bohic, qu'Étienne de Conty fit transcrire en 1374 et 1375 (ms. 365 de la bibliothèque d'Amiens). Ils forment deux volumes in-folio, l'un de 370 feuillets, l'autre de 388. Une note insérée dans chaque volume [1] nous apprend que l'ouvrage revint à 62 livres 11 sous, monnaie parisis. Cette somme se décomposait de la manière suivante :

	livres.	sous.
Salaire de l'écrivain	31	5
Achat et apprêt du parchemin, y compris la réparation des trous.	18	18
Prix de six grandes initiales dorées.	1	10
Prix des autres enluminures, en rouge et en bleu	3	6
Location d'un exemplaire fourni au copiste par le bedeau des Carmes.	4	—
Réparation des trous des marges, et étirage du livre	2	—
Reliure	1	12

Les sommes qu'Étienne de Conty déboursa pour faire copier les Commentaires de Henri Bohic représentent une valeur intrinsèque d'environ 825 francs de notre monnaie [2].

Eustache Mercadé. — Il n'est pas certain qu'Eustache Mercadé ait travaillé à l'accroissement de la bibliothèque de Corbie. Je me reprocherais cependant de passer ici sous silence le nom d'un religieux qui tient une place remarquable dans les annales littéraires de Corbie au xve siècle.

A la fin du ms. 697 de la bibliothèque d'Arras, qui renferme le mystère de la Passion et celui de la Vengeance de Jésus-Christ, on lit cette note :

C'est la vengence Jhesu Crist,
Laquelle composa et fist

[1] Le texte de la note du premier volume a été publié par M. Garnier, p. 281. Je donne ici la note qui est à la fin du second :

« Item sciendum est quod in isto primo libro « sunt 13 sexterni cum duobus foliis; in secundo « cum tabula 16, cum octo foliis; in tertio et in « quarto 18, cum semiunius; in quinto 14. Et qui- « libet sexternus in scriptura constitit decem solidos, « franco pro 16 solidis. Et totum fecit scribere pre- « dictus frater Stephanus per manum domini Guil- « lelmi de Bruolio. Et sic predicti 62 sexterni cum « semiunius constiterunt juste in scriptura 31 libras « cum 5 solidis, que faciunt 39 francos cum 12 « denariis. Item fuerunt decem bote de pargameno « vitulino cum semiunius posite, una quelibet bota « cum rasura et reparatione foraminum constitit « 36 solidos, et sic constitit predictus liber in per- « gameno 23 francos cum 10 solidis. Item scien- « dum est quod quinque magne littere auree de « principiis VI (*sic*) librorum, cum prima littera « tabule, constiterunt 30 solidos. Item sciendum est « quod tota alia illuminatio de aduro et rubeo « constitit 4 francos cum 2 solidis. Item sciendum « est quod exemplar totius libri constitit in locagio « a Martino, bedello Carmelitarum, quinque fran- « cos. Item pro foraminibus reparatis in margi- « nibus cum tractione libri 40 solidos. Item pro « ligatura 2 francos. Summa totalis de omnibus « expensis factis in predictis duobus voluminibus : « 62 libre cum 11 solidis, que juste faciunt 78 « francos cum tribus solidis. »

[2] Calcul fait d'après les tables de M. de Wailly.

Ung clerc moult bien recomandé :
S'eult damp Ustasse Mercadé
A nom, et docteur en décret,
Moult sage fut et moult discret,
Bachelier en théologie,
Et official de Corbie
En son temps; et sans nez un blasme
Penser, priés Dieu pour son âme[1].

M. Vallet de Viriville, qui a consacré un mémoire à l'analyse du mystère de la Passion[2], a justement fait remarquer qu'Eustache Mercadé est cité dans *le Champion des dames*, d'où il a conclu que cet auteur vivait sous Charles VII. *L'Histoire de Corbie*, composée par Jacques Baron au commencement du XVIe siècle, confirme l'opinion de M. Vallet de Viriville, et fournit sur la vie d'Eustache Mercadé quelques détails dont je dois faire part aux lecteurs.

L'official de Corbie, maître Jean Pinchon, étant mort en 1414, l'abbé lui donna pour successeur Olivier Belle, qui permuta avec Eustache Mercadé, licencié en décret et prévôt de Dampierre[3]. Eustache exerçait les fonctions d'official en 1418[4]. L'abbaye de Corbie ayant été contestée à Jean de Lion par Guillaume de Hotot, abbé de Cormery, Eustache prit parti pour ce dernier vers l'année 1427. Jean de Lion, pour se venger, ne se contenta pas d'enlever à Eustache le titre d'official, il le dénonça aux Anglais comme criminel de lèse-majesté pour avoir communiqué avec les ennemis. Sur cette dénonciation, Eustache fut emprisonné dans le beffroi d'Amiens et condamné en 1427 à une amende de 200 livres parisis[5]. Le 8 septembre 1437, une sentence du Châtelet remit Eustache en possession de l'officialité de Corbie, et cette sentence fut confirmée par le parlement le 2 mai 1439[6].

Pierre de Fontaines. — Au XIVe ou au XVe siècle, les livres de maître Pierre de Fontaines, médecin de l'église de Corbie, furent réunis à la bibliothèque de l'abbaye. La Bibliothèque nationale[7] et la bibliothèque d'Amiens[8] possèdent chacune un volume ayant appartenu à ce médecin.

Gilles Catherine. — Gilles Catherine, religieux de Corbie, acheta en 1460 un

[1] Je cite cette note d'après M. Vallet de Viriville, d'après une description du ms. d'Arras que je dois à M. Guesnon, et d'après le *Catalogue des manuscrits d'Arras*, p. 339.

[2] *Biblioth. de l'École des chartes*, 1re série, V, 37-58.

[3] Ms. latin 12893, fol. 125.

[4] Ms. latin 12893, fol. 127.

[5] *Ibid.* fol. 129 et v^o.

[6] *Ibid.* fol. 132 v°. Un Eustache Mercadé figure sur un rôle de l'abbaye de Marmoutier, comme mort en 1439. (Voy. *Rouleaux des morts*, p. 476.)

[7] Ms. latin 13000.

[8] N° 419; Catalogue de M. Garnier, p. 339.

volume contenant divers traités philosophiques[1]. En 1462, pendant qu'il étudiait le droit à Paris, il acquit deux manuscrits que je n'ai pu retrouver, et qui portaient à Corbie, au XVIIIe siècle, les nos 24 et 46[2]. Il fit copier et copia lui-même en partie un recueil de droit canon[3]. Gilles Catherine était prieur de Saint-Laurent en 1489[4].

Jacques Banson. — En 1451, Jacques Ranson, qui fut depuis abbé de Corbie, fit acheter à Paris par Richard Boulart la Somme de Barthélemi de Pise[5]. Le catalogue des mss. de Corbie rédigé au XVIIIe siècle[6] indique, sous les nos 238 et 246, deux autres volumes ayant appartenu à Jacques Ranson.

Charles Caubbet. — Charles Caubbet, religieux de Corbie, enrichit la bibliothèque de plusieurs volumes. En 1461, il acquit pour elle un exemplaire du Livre de la consolation de la philosophie de Boëce, copié en 1422[7]. La même année, il acheta un ms. des Comédies de Térence, qui avait été exécuté en 1438 par «Blasius Manganellus de Cesana[8].» Charles Caubbet avait le goût de la littératture antique. En 1459, il se fit prêter par le prévôt de la cathédrale d'Amiens un manuscrit de Virgile, qui, après avoir appartenu au collége des Cholets de Paris, est maintenant la propriété de la Bibliothèque nationale[9].

Jacques Lohinel. — Jacques Lohinel, religieux de Corbie, bachelier en décret et prévôt de Vesly et de Monchy près d'Arras[10], fit copier en 1466 les commentaires de Henri Bohic sur les Décrétales. L'ouvrage formait deux volumes, qui portaient au XVIIIe siècle les nos 25 et 54 dans la bibliothèque de Corbie. Jacques Lohinel avait pris pour copiste Jean Luxi, de Corbie. Sur ces volumes, qui sont probablement perdus, on voyait un écu d'azur chargé de trois coquilles ou vanets d'or, 2 et 1[11]. — Un autre manuscrit, que je crois également perdu, avait été

[1] Ms. 405 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 325.

[2] Coll. Grenier, 15, fol. 4 v° et 5 v°.

[3] Ms. 382 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 297.

[4] Hist. de Corbie, par Jacques Baron, ms. latin 12893, fol. 142 v°.

[5] Ms. 271 d'Amiens. M. Garnier (p. 215) a publié les six vers relatifs à l'acquisition du manuscrit. On y voit que Jacques Ranson était alors abbé du Mont-Saint-Quentin. (Conf. *Gallia christiana*, IX, 1112, et X, 1285.)

[6] Coll. Grenier, 15, fol. 20 et v°.

[7] Ms. 407 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 328.

[8] Ms. 441 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 362-364.

[9] Fonds latin, n° 7941. En tête de ce ms. on lit la note suivante : «Anno Domini MCCCCLIX, «ego Karolus Caubbet, religiosus ecclesie Beati «Petri Corbeyensis, recepi istud volumen a vene«rabili domino Nicholao de Coqueris, preposito «Beate Marie Ambianensis, promitens ad ejus «nuntium sibi restituere. Teste meo signo ma«nuali : Ch. Caubbet.»

[10] En 1489, Jacques Lohinel avait le titre de prieur claustral. (Hist. de Corbie, par Jacques Baron, fol. 142 v°.)

[11] Notices conservées dans la Collection de dom Grenier, 15, fol. 3, 4 v°, 6 et 12.

exécuté en 1463 par le même copiste, qui a terminé son travail par ce vers, d'ailleurs bien connu :

Detur propterea scriptori pulchra puella.

C'était au XVIIe siècle le n° 44 des mss. de Corbie[1]. — La bibliothèque d'Amiens possède un quatrième manuscrit copié en 1458 par le même Jean Luxi[2].

Florimond Coulon. — En 1466, frère Florimond Coulon, moine de Corbie, chargea Jean Debin d'écrire un Diurnal[3].

Anonyme. — Un répertoire de droit, coté n° 149 dans la bibliothèque de Corbie, au XVIIe siècle, avait été copié en 1467 par un moine de Corbie à l'université de Louvain[4].

V.

DISPERSION DES MANUSCRITS DE CORBIE DEPUIS LE XVIe SIÈCLE.

Le XVIe siècle et le commencement du XVIIe furent une époque désastreuse pour la bibliothèque de Corbie. Les moines en étaient venus à ce point d'ignorance que, de leur propre aveu, la plupart ne comprenaient pas même les paroles qu'ils récitaient ou qu'ils chantaient aux offices[5]. De là d'impardonnables négligences. On vit des prieurs donner sans discrétion d'anciens volumes à leurs amis, et fermer les yeux sur de coupables détournements[6]. Dilapidation des mss. de Corbie.

Quand la réforme de la congrégation de Saint-Maur eut donné une vie nouvelle au couvent de Corbie, les moines gémirent sur la dilapidation de leurs trésors, et accusèrent plusieurs savants d'avoir puisé des livres à pleines mains dans leur bibliothèque. Ils se plaignirent surtout de Masson, de Pithou, du président Brisson, du P. Sirmond, d'André Duchesne et de Jacques Auguste de Thou[7]. Il paraît certain que le président Brisson avait emprunté plusieurs manuscrits et qu'il ne les avait pas encore rendus quand un odieux supplice interrompit

[1] Coll. Grenier, 15, fol. 5 v°.

[2] Ms. 405 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 324.

[3] Ms. 122 d'Amiens; *ibid.* p. 95.

[4] Coll. Grenier, 15, fol. 13. Le manuscrit est probablement perdu.

[5] «Anno salutis 1529, sollicito revolventes «animo multoque cum tempore indolentes tantam «in libris nostris mentionem facientibus de divinis «officiis, in quibus videlicet continue legimus et «cantamus, tantam invalescere inscitiam, tum vitio «scriptorum, tum incuria predecessorum nostro«rum, tum etiam ignorantia nostra tam crassa, ut «pauci ex nobis inveniantur qui mentem rectam «habeant ad id quod legunt aut canunt.» (Ms. latin 12892, fol. 309 v°.)

[6] Bonnefons, I, 84 v°.

[7] Voyez l'opuscule de Ben. Cocquelin, *Historiæ regalis abbatiæ Corbeiensis compendium*, dans *Mém. de la Soc. des antiq. de Picardie*, VIII, 401.

brusquement le cours de ses travaux[1]. D'importantes communications avaient été faites au P. Sirmond; mais rien n'indique qu'il en ait jamais abusé. Je ferai la même observation pour André Duchesne, que les religieux ont accusé, à tort ou à raison, d'avoir enlevé, au mois de mai 1633, un ancien catalogue[2].

Mss. de Corbie chez le président de Thou.

La question relative au président de Thou est assez délicate à éclaircir. Les moines prétendaient qu'il avait eu recours à une supercherie pour enrichir ses collections aux dépens du couvent. Pendant les troubles de la fin du règne de Henri III, disaient-ils, de Thou vint à Corbie et fit porter dans la bibliothèque du monastère, qui était solidement voûtée, le blé destiné à la nourriture des troupes. Pendant que les portefaix apportaient et déchargeaient les grains, de Thou examinait les manuscrits et mettait à part les plus curieux. Quand il eut terminé son choix, il fit vider cinq ou six tonneaux de blé, dans lesquels il entassa des livres. Ces préparatifs terminés, il ordonne à ses gens de répandre le bruit que l'ennemi approche, et, profitant du tumulte causé par ces rumeurs, il fait sortir ses tonneaux, qu'il dirige sur la ville d'Amiens. Telle était la tradition de l'abbaye, que D. Bonnefons[3] affirme avoir recueillie de la bouche d'un témoin oculaire, D. Adrien de Morœul. Il est assez curieux de mettre en regard le récit du président de Thou. Voici comment les faits sont exposés dans les Mémoires de sa vie[4] : « De Thou se rendit à Corbie pour y voir Pons de Belleforière, qui en « étoit gouverneur, mais qui étoit alors à la campagne : il l'attendit tout un jour, « ce qui lui donna le loisir d'examiner les restes d'une précieuse bibliothèque « qu'on avoit déjà pillée plusieurs fois, mais où l'on voyoit encore de fort bons « livres : il en mit à part plusieurs, qu'il espéroit retrouver après la fin des troubles, et dont il prétendoit enrichir la république des lettres. La cruauté des « guerres civiles ne le permit pas : Corbie fut ruinée quelques années après, et le « respect dû à l'église où l'on conservoit ces excellents restes n'empêcha pas la dissipation de ce trésor. Quand il y retourna depuis pour les chercher, quoique le « gouverneur que le roi y avoit mis fût des parents de sa femme, quoiqu'il l'assistât « de toute son autorité, il ne trouva plus rien dans les coffres où on les avoit enfermés, ni sur les tablettes; il en vit seulement les débris, des planches renversées ou brisées, et les couvertures de ces livres dispersées de tous côtés. »

Laissant à d'autres le soin de tirer une conclusion des deux récits qui viennent d'être rapportés, je me borne à faire observer que parmi les manuscrits du président de Thou, conservés à la Bibliothèque nationale, j'en ai reconnu qui ont fait partie de la bibliothèque de Corbie. Tel est un volume classé sous le n° 6796 du fonds latin[5] et qui contient les livres XIV-XXI de l'Histoire naturelle de Pline : à la fin du volume on lit ces mots : « Liber Sancti Petri Corbeie. »

[1] Bonnefons, I, 84 v°.

[2] Voy. plus haut, p. 106.

[3] I, 84.

[4] Liv. III, an. 1588; éd. de 1714, p. 177.

[5] N° 176 des mss. de De Thou. On peut encore conjecturer, avec M. Detlefsen (*Rhein. Mus.*

Mss. de Corbie chez Cl. Dupuy.

Au reste, la bibliothèque du président de Thou n'était pas seule à renfermer des volumes sortis du monastère de Corbie. Claude Dupuy s'en était procuré un certain nombre, parmi lesquels j'ai distingué trois livres de la plus respectable antiquité :

1° Un Tite-Live en lettres onciales, probablement du VIe siècle (ms. latin 5730). Dans ce manuscrit, à neuf endroits différents[1], on lit la note *Recognobi*, laquelle, aux fol. 22, 176 et 225 v°, est suivie du mot *Abellini*, qui désigne sans doute le lieu dans lequel a été faite la collation. Au commencement du XVIIe siècle, ce volume ne se composait que de 469 feuillets; celui qui forme aujourd'hui le 470e et dernier fut retrouvé plus tard parmi les manuscrits de Corbie. Au haut du feuillet retrouvé, D. Anselme Le Michel a tracé une note qu'on a mutilée à dessein, mais dont il reste encore ces mots : «..... nobili exemplari superesse hic «apud Corbeiense monasterium.» Il me semble démontré que ce manuscrit de Tite-Live appartenait primitivement à la bibliothèque de Corbie, et qu'il en fut enlevé au XVIe siècle par un voleur, qui laissa par mégarde à Corbie le feuillet aujourd'hui marqué 470.

2° Un Stace du IXe siècle (ms. latin 8051), sur le dernier feuillet duquel on déchiffre cette inscription à moitié effacée : «Liber Sancti Petri Corbeie.»

3° Un recueil de notes tironiennes (ms. latin 8777), dont l'origine est constatée par la note tracée à la fin d'un autre exemplaire du même recueil (ms. latin 8779). Cette note, à moitié effacée, est ainsi conçue : «Vet[us] ex[emplar] «Cl. Puteani (?) v. c. ex biblioth[eca] Corb[eiensi], nullam habet præfationem, «sed scribitur ad finem (?) : EXPLICIUNT NOTÆ SENECÆ NUMERO QUINQUE «MILIA; finit vero : PLATEOLA.» L'auteur de cette note (peut-être Pierre Pithou) avait certainement en vue le ms. 8777, qui a appartenu à Cl. Dupuy, qui est dépourvu de préface et se termine par le mot PLATEOLA, suivi du titre EXPLICIUNT NOTÆ SENECÆ NUMERO QUINQUE MILIA. J'en ai conclu que le ms. 8777 vient de Corbie.

Mss. de Corbie au collége de Clermont et dans diverses bibliothèques.

La bibliothèque du collége de Louis-le-Grand à Paris contenait deux volumes évidemment enlevés à Corbie, savoir l'ancien catalogue alphabétique, sur lequel je n'ai pas à revenir[2], et un recueil de lettres pontificales et d'autres pièces[3]. Un

1863, p. 327), que l'abbaye de Corbie a possédé un autre manuscrit de Pline, dont le commencement est au Vatican et la fin à Leyde. De plus, M. Detlefsen a reconnu que les fol. 52 et 53 du ms. 6796 sont les restes du 29e cahier de cet autre manuscrit, cahier qui était primitivement placé après les cahiers qui forment aujourd'hui le ms. du Vatican et avant ceux qui sont échus à la bibliothèque de Leyde.

[1] Fol. 22, 77 v°, 127, 176, 225 v°, 281, 342, 383 et 442. — Aux fol. 77 v° et 127, la note *recognobi* est suivie du mot *robis*. — Sur le ms. latin 5730, voyez l'opuscule intitulé *Note sur le Catal. gén. des mss. des bibl. des dép. suivi du Catal. de 50 mss. de la Bibl. nat.* (janvier 1873, in-8°), p. 34.

[2] Voy. plus haut, p. 105.

[3] Catalogue des mss. du collége de Clermont, p. 204, n° 571; Catalogue des mss. de Meerman, p. 109, n° 627; Catalogue de sir Thomas Phillipps, p. 20, n° 1776.

troisième manuscrit des Jésuites, renfermant un abrégé du bréviaire d'Alaric, paraît aussi venir de Corbie[1].

Dans la collection de manuscrits que l'église de Paris céda à Louis XV en 1756, on remarque deux volumes très-anciens qui ont à coup sûr appartenu aux religieux de Corbie : un Grégoire de Tours, en lettres cursives mérovingiennes[2], et une vie de saint Wandrille, en lettres onciales[3].

Un recueil de chroniques, copié en 1154 à Corbie, est arrivé à la bibliothèque de Leyde[4].

Malgré toutes les dilapidations du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, la bibliothèque de Corbie, restaurée par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, n'en restait pas moins un des plus riches dépôts littéraires du nord de la France, comme le prouve un catalogue rédigé en 1621[5].

Lorsque la ville de Corbie fut tombée au pouvoir des Espagnols (15 août 1636), la bibliothèque de l'abbaye fut fréquemment visitée par des jésuites qui accompagnaient l'armée victorieuse; mais ils respectèrent la propriété des moines et ne détournèrent aucun manuscrit[6].

Projet d'enlever les mss. de Corbie.

Quand l'armée française eut repris Corbie, le 14 novembre suivant, Léonor d'Étampes, évêque de Chartres, conseilla de confisquer les manuscrits, pour punir les religieux du peu de zèle qu'ils avaient mis, suivant lui, à soutenir les intérêts de la France. Il proposait cette mesure soit pour en enrichir la bibliothèque du roi, soit peut-être celle du cardinal de Richelieu. Quoi qu'il en soit, il fit sceller la porte de la bibliothèque, pour qu'aucun volume ne fût distrait. Mais un religieux y pénétra par une fenêtre et fit sortir plusieurs paniers pleins de manuscrits, qu'on cacha avec le plus grand soin[7].

Réclamations des Bénédictins.

Ce n'était pas une solution. Les religieux qui dirigeaient la congrégation de Saint-Maur attachaient le plus grand prix à conserver dans une de leurs maisons une suite de manuscrits qui devaient offrir un inépuisable aliment à la pieuse érudition des membres de la congrégation naissante. Dans une requête adressée au cardinal de Richelieu[8], ils exposèrent les droits des Bénédictins sur une collection de manuscrits composés, recueillis, copiés et conservés par des bénédictins depuis environ dix siècles. Ils demandaient en grâce le maintien de la bibliothèque de

[1] Sur ce ms. n° 1735 de la bibliothèque de sir Thomas Phillipps, voy. Hænel, *Lex Rom. Wisig.* p. LXXXII.

[2] Ms. latin 17655. Mabillon a donné un fac-simile de ce manuscrit dans le *De re diplom.* 349.

[3] Ms. latin 18315. Sur le dernier feuillet on lit cette note remontant à l'époque carlovingienne : «Corbeia monasterio dedicatio basilice sancti Petri «apostoli.»

[4] M. Bethmann (Pertz, *Script.* VI, 291) a signalé ce ms., qui est conservé à la bibliothèque de Leyde sous le n° 30, et au commencement duquel le copiste a mis cette note : «Hic liber Sancti Petri «Corbeiensis cenobii anno MCLIIII scriptus est.»

[5] Ms. latin 13071, fol. 43.

[6] Relation conservée dans la Coll. Grenier, 30, fol. 332.

[7] Même relation, combinée avec le récit de Bonnefons, I, 85.

[8] Coll. Grenier, 16, fol. 163.

Corbie, soit qu'on la laissât à Corbie même, soit que les volumes les plus précieux fussent portés à Paris et déposés dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ou dans le prieuré de Saint-Martin-des-Champs, dont le cardinal était commendataire[1]. Le texte de la requête m'a paru digne d'être conservé :

Monseigneur,

Vos très-humbles religieux et dévots orateurs, les supérieurs et religieux de vostre congrégation de Saint-Benoist, autrement dicte de Cluny et de Saint-Maur, sur les advis qu'ils ont eu que Monsieur l'intendant de la justice en la province de Picardie avoit dessein de faire transporter à Paris les manuscrits qui sont en l'abbaye de Corbye, remonstrent avec toute humilité à Vostre Eminence que c'est le labeur de leurs pères, qui ont esté les autheurs d'une partie d'iceulx et ont transcrit avec beaucoup de soin et de diligence les autres, lesquels ils ont aussi soigneusement conservez, voire les ont rachetez à grand prix de ceux qui les avoient enlevez, et est à craindre que, s'ils sortent de leurs mains, ils seront bientost dissipez et perdus, n'y ayant personne qui soit si jaloux de conserver l'héritage de leurs pères que les propres enfants. Aussi est-on d'accord que le public doit à l'ordre de Saint-Benoist la plupart des bons livres dont il jouit et retire le fruict aujourd'huy, qui ont esté mis en lumière ou par les religieux de l'Ordre, ou autres personnes doctes, qui ont eu beaucoup plus de liberté de les voir et étudier dans les bibliothèques des religieux qu'ils ne sçavoient avoir ailleurs; que, demeurans dans l'Ordre, les religieux qu'on a soin d'y faire advancer aux lettres seront encouragés par l'exemple de leurs devanciers de se rendre plus studieux et diligens de les imiter, non moins en doctrine que en piété; mesme qu'à présent aucuns d'eux s'en servent pour donner au public d'anciens autheurs qui n'ont jamais esté imprimez et sont déjà sur la presse bien advancez, pour estre dédiez à Vostre Eminence; que, s'ils sont privez des dicts manuscrits, leurs travaux seront inutiles, et eux et leurs autheurs perdront tout courage de s'appliquer cy après à l'étude.

Ce considéré, Monseigneur, et que c'est une des premières graces que vos très-humbles religieux et enfants ont demandée à Vostre Eminence depuis l'institution de vostre naissante congrégation de Saint-Benoist, il luy plaise avoir agréable que les dicts manuscrits demeurent en la dicte abbaye de Corbye, ou, si elle aime mieux, pour plus grande seureté, qu'ils soient transportez en l'abbaye de Saint-Germain, où il y en a plusieurs autres anciens, ou bien en son prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Et les supplians continueront leurs vœux et prières à Dieu pour la santé et prospérité [de Vostre Eminence] et pour l'accomplissement de ses pieux et généreux desseins, et laisseront à la postérité la mémoire perpétuelle d'un si insigne bienfait.

Principaux manuscrits de Corbie portés à Saint-Germain en 1638.

Le cardinal de Richelieu fit droit aux réclamations des Bénédictins. Le sort des manuscrits de Corbie fut remis à la décision du procureur général de la Congrégation, qui décida que les meilleurs seraient déposés à Saint-Germain-des-Prés, pour être à l'abri du danger des guerres[2].

Je n'ai pu découvrir la date exacte du transport des manuscrits à Paris[3]. Le 28 octobre 1638, Mathieu Molé écrivait à Dupuy : « Pour les livres de Corbie,

[1] *Gallia christ.* VII, 543.

[2] Relation conservée dans la Collection Grenier, 30, fol. 332; voyez aussi l'*Histoire de Corbie* de D. Bonnefons, I, 85.

[3] La date de 1636, donnée par D. Tassin, dans la préface de son *Hist. littéraire de la congrégation de Saint-Maur* (p. x), n'est évidemment qu'une date approximative.

« j'ai toujours convié les religieux[1] de les faire apporter peu à peu et sans « bruit : ils ne m'ont point encore donné avis de l'avoir fait ; mais c'est assez s'ils « sont en seureté[2]. » D'un autre côté, un catalogue fait en décembre 1638[3] prouve qu'on avait dès lors séparé les manuscrits qui devaient rester à Corbie. Ce fut donc, selon toute apparence, sur la fin de l'année 1638[4] que les plus précieux volumes de Corbie furent transférés à Paris[5].

Le choix des manuscrits fut fait avec un remarquable discernement. Il faut en rapporter l'honneur à un religieux dont le nom n'est guère connu, mais qui n'en doit pas moins être rangé parmi les hommes les plus méritants de la congrégation de Saint-Maur : il s'appelait D. Jérôme Anselme Le Michel[6]. Né à Bernay vers l'année 1601, mort en 1644, ce modeste religieux partagea sa vie tout entière entre l'étude et les exercices de piété. Ses papiers, dispersés dans différents recueils de Saint-Germain-des-Prés, prouvent l'étendue de ses connaissances et l'immensité de ses recherches. A lui seul, il fit une reconnaissance à peu près complète des bibliothèques et des archives de la plupart des monastères qui avaient accepté la réforme, et ses notes, après avoir dirigé les éditeurs des Pères, après avoir servi de base aux travaux de d'Achery, de Mabillon, de Sainte-Marthe et de tant d'autres, sont encore une mine abondante de renseignements sur l'histoire et la littérature du moyen âge.

Anselme Le Michel se rendit lui-même à Corbie pour choisir les manuscrits qui devaient être portés à Paris[7]. Il rechercha les textes les plus anciens, et prit à peu près sans exception tout ce qui pouvait servir aux grands travaux dont Luc d'Achery, à la même époque, soumettait le programme au chapitre général de la congrégation de Saint-Maur[8].

Les manuscrits de Corbie qui furent ainsi placés dans la bibliothèque de Saint-Germain étaient au nombre d'environ 400. Il paraît qu'en principe on les y avait

[1] Et non pas *relieurs*, comme porte l'édition de M. Champollion.

[2] *Mémoires de Mathieu Molé*, II, 430 ; d'après l'original. Coll. Dupuy, 792, lettre 47.

[3] Ms. latin 13071, fol. 58.

[4] Le transport des manuscrits de Corbie à Saint-Germain est fixé à l'année 1638 par le Livre des choses mémorables de Saint-Germain, I, 35 (ms. français 18816). — Nicolas Heinsius en parle dans une lettre du 26 nov. 1645, comme d'un fait accompli depuis peu d'années : « Advectum est « ante annos paucos huc exemplar [Stacii] satis an- « tiquum ex ruinis Corbeiensibus, quod in biblio- « theca Sancti Germani cum aliis multis nunc ser- « vatur. » (P. Burmann, *Syll. epistolarum*, III, 162.)

[5] Je ne parle pas de vingt-neuf volumes, manuscrits ou imprimés, la plupart sans grande importance, que D. Mathieu des Anges, bibliothécaire de Corbie, envoya de Corbie au supérieur de la Congrégation, le 26 mars 1639. (Ms. latin 13071, fol. 51.)

[6] D. Tassin (*Hist. litt. de la congrég. de Saint-Maur*, p. 35) a consacré à D. Anselme Le Michel un article tout à fait insignifiant.

[7] Cela résulte de plusieurs notes de D. Anselme Le Michel, contenues dans le ms. latin 13071. Voy. surtout, fol. 56, la note à moitié déchirée commençant par ces mots : « Vostre Révérence « pourra mander si elle trouve bon qu'on tire encore « d'avec les autres ceux-cy que j'y ay laissés, n'es- « timant pas qu'ils fussent de recherche... »

[8] Voyez plus haut, p. 62.

provisoirement déposés[1] : mais ils ne tardèrent pas à y être incorporés d'une manière définitive. Ils sont compris sans aucune observation dans le catalogue des manuscrits de Saint-Germain qui fut dressé en 1677 et dont Montfaucon a donné l'abrégé[2]. Dès lors la fortune des anciens manuscrits de Corbie fut inséparablement unie à celle des manuscrits de Saint-Germain. Leur histoire ne présente plus rien de remarquable jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Cette collection eut beaucoup à souffrir du vol audacieux qui fut commis à Saint-Germain des Prés en 1791. Ce fut alors que disparurent environ vingt-cinq des plus beaux et des plus anciens manuscrits de Corbie. La plupart entrèrent dans le cabinet de Dubrowski et de là passèrent dans la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, dont ils sont l'un des principaux ornements. L'un d'eux, contenant des homélies d'Origène, en lettres onciales (nº 197 de Saint-Germain), est échu au Musée britannique[3].

Les livres de Corbie que les voleurs avaient épargnés échappèrent à l'incendie qui dévora une partie de la bibliothèque de Saint-Germain au mois d'août 1794. Ils furent transportés à la Bibliothèque nationale, au nombre d'environ trois cent soixante-quinze, en décembre 1795 et en janvier 1796.

Sort des manuscrits restés à Corbie.

Il est temps de revenir aux manuscrits qu'on ne trouva pas à propos d'expédier à Paris en 1638, et qui restèrent à l'abbaye de Corbie. Ils étaient au nombre d'environ trois cents. Au mois de décembre 1638, D. Anselme Le Michel en dressa un état sommaire[4]. Dans un inventaire rédigé en 1662[5], ces manuscrits sont mêlés avec les imprimés. Ils furent décrits avec assez de soin, d'abord dans un catalogue rédigé vers le commencement du XVIIIe siècle[6], dont le prieur D. Joseph Avril communiqua un extrait à Montfaucon[7]; ensuite dans un catalogue qui, selon toute apparence, doit être attribué à D. Pardessus[8]. D. Grenier ne

[1] Ben. Coquelin (*Hist. reg. abb. Corbeiensis compendium*, dans *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, VIII, 401) dit à ce sujet : «Plures codices bibliothecæ Sangermanensi Parisiensi commodati sunt.» Le fait du dépôt est implicitement reconnu par ce passage du Livre des choses mémorables de Saint-Germain (II, 310 : ms. français 18817) : «Le 26 septembre 1718, D. Paul Colinet, procureur de l'abbaye de Corbie, ayant demandé à notre R. P. prieur deux anciens manuscrits qui contiennent chacun la vie de saint Adalard, abbé de Corbie, disant que son monastère en avait besoin au sujet d'un procès que son abbaye a depuis très long temps en Flandres, pour rentrer en possession des biens patrimoniaux du même saint qui sont en ce pays-là, notre R. P. prieur, de luy même, a consenti que le P. bibliothequaire donnât ces deux manuscrits au dit père procureur, qui les a reçu et donné récépissé, promettant de les rendre après la fin de son procès. Ce qu'il ne fera pourtant pas, autant qu'on le peut croire, à cause que ces deux manuscrits viennent de son abbaye, aussy bien que plusieurs autres qui sont ici depuis très long temps.»

[2] *Bibliotheca bibliothecarum*, II, 1124.

[3] Ms. 340 du fonds Burney. Il y en a un fac-simile dans *Catalogus libror. mss. bibliothecæ Burneianæ*; voyez aussi le *Nouveau traité de diplomatique*, III, 171, 224, 414 et 439.

[4] Ms. latin 13071, fol. 58.

[5] Ms latin 17922.

[6] Collection Grenier, 15, fol. 42-51.

[7] *Bibliotheca bibliothecarum*, II, 1406.

[8] Collection Grenier, 15, fol. 1-22.

pouvait oublier la bibliothèque de Corbie dans l'histoire de cette abbaye, qu'il avait résolu de donner au public[1]. A cet effet, il retoucha le catalogue de D. Pardessus[2], et rassembla des notes sur tous les manuscrits de Corbie qui étaient à Saint-Germain-des-Prés[3]. La mort suspendit son travail au moment où la Révolution allait fermer toutes les anciennes bibliothèques monastiques.

Mss de Corbie portés à Amiens

Les manuscrits de Corbie furent portés à Amiens, probablement dans le cours de l'année 1791. Deux ans après, D. Poirier crut devoir les recommander à l'attention de son ami, Levrier, qui remplissait alors les fonctions de juge au tribunal d'Amiens. Il l'invita à vérifier s'il ne s'était point égaré quelques volumes, et, pour faciliter cette vérification, il lui communiqua un catalogue dressé avant la Révolution. Levrier, à qui nous devons des travaux importants sur l'histoire du Vexin, connaissait le prix des anciens manuscrits, et, comme il le disait plus tard, quand il fallut exécuter «la loi de la brûlure des monuments féodaux,» il savait concilier son devoir de bon républicain avec le goût du gothique[4]. Il ne mit aucun retard à vérifier l'état des manuscrits transportés de Corbie dans le dépôt littéraire d'Amiens, et, le 17 mai 1793, il put annoncer à D. Poirier que tous les manuscrits portés sur l'inventaire étaient sauvés[5]; il n'en avait trouvé que sept en déficit[6].

L'année suivante, Levrier fut officiellement chargé de mettre en ordre et de cataloguer les manuscrits réunis dans le dépôt d'Amiens. L'un de ses premiers soins fut de faire enlever, avec un zèle intempestif, les anciennes couvertures des volumes. Prise pour mettre un terme aux ravages des vers, une pareille mesure entraîna de nombreux et graves inconvénients qu'il est inutile d'énumérer ici[7]. Cette opération terminée, Levrier rédigea, en 405 articles, la notice des manuscrits de la ci-devant abbaye de Corbie. Elle comprend d'abord les volumes portés à l'ancien catalogue, puis des recueils modernes, des registres d'archives et des livres de chœur[8]. Au mois de juin 1803, cette notice fut adressée au ministre de

[1] L'exemplaire original de cette histoire, avec pièces justificatives, forme les volumes 50-53 de la Collection Grenier.

[2] Collection Grenier, 15, fol. 32-41.

[3] Ces notes sont aujourd'hui réunies dans le ms. latin 9368.

[4] Lettre du 24 brumaire an II; ms. français 20842, fol. 61. — Cf. la correspondance contenue dans le vol. 71 de la Collection du Vexin, fol. 74 et suiv.

[5] Ms. français 20842, fol. 57.

[6] Voici, d'après une lettre du 17 juin 1793 (*ibid.* fol. 59), le numéro et le titre de ces sept volumes :

«N° 33. Clementinæ et extravagantes.
«N° 62. Nicolai de Lyra postillæ in prophetas.
«N° 97. Copie de quelques chartes des rois de «France qui regardent la ville de Corbie.
«N° 123. Rubricæ totius juris civilis.
«N° 224. Horatii sermones.
«N° 272. Rubricæ juris civilis.
«N° 227. Sermones varii et summa de vitiis.»

[7] Voy. la préface du *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Amiens*, par M. Garnier, p. XI et suiv.

[8] *Ibid.* p. XIX. La notice de Levrier existe aux archives de la Somme et à la bibl. d'Amiens, ms. 561, 2°.

l'intérieur, qui la transmit aux conservateurs de la Bibliothèque nationale, avec invitation de choisir les manuscrits les plus importants. L'administration de la Bibliothèque nota soixante-quinze articles, qui lui furent expédiés le mois d'août suivant[1].

Les manuscrits dont la ville d'Amiens conserva la possession restèrent dans un profond oubli pendant plus de vingt-cinq ans. Ce fut seulement vers l'année 1828 que le zèle désintéressé de M. Le Prince restaura les volumes privés de leurs reliures et mis en liasses depuis 1793[2]. Dans cette période de temps, plusieurs volumes avaient disparu. De pareils abus ne se sont plus reproduits depuis que les manuscrits d'Amiens ont été régulièrement numérotés et qu'un bon catalogue en a été publié par M. Garnier.

En finissant ce chapitre, je résumerai en deux mots les vicissitudes de la collection dont je viens d'esquisser l'histoire. La bibliothèque de Corbie, l'une des plus considérables qui aient existé en France au moyen âge, est uniquement due au zèle des moines, qui, depuis le VIIIe siècle jusqu'au XVe, travaillèrent sans relâche à l'enrichir, soit en copiant, soit en achetant des manuscrits. Les trésors patiemment amassés pendant près de huit cents ans sont dilapidés au XVIe et au commencement du XVIIe siècle. Beaucoup de manuscrits de Corbie passent alors dans différentes collections particulières. Restaurée par les religieux de la congrégation de Saint-Maur, la bibliothèque de Corbie est menacée d'une suppression complète à la suite de la reprise de la ville de Corbie en 1636 par les troupes de Louis XIII. En 1638, quatre cents manuscrits, choisis parmi les plus importants, sont envoyés à Saint-Germain des Prés; de là ils arrivèrent à la Bibliothèque nationale en 1795 et 1796, à l'exception d'environ vingt-cinq volumes, qui avaient été volés en 1791, et qui doivent être pour la plupart à Saint-Pétersbourg. L'abbaye de Corbie conserva jusqu'à la Révolution près de quatre cents manuscrits, qu'on n'avait pas jugé à propos de porter à Paris en 1638. Cette suite de manuscrits, dans laquelle soixante-quinze volumes ont été pris en 1803 pour la Bibliothèque nationale, forme le fonds le plus curieux de la bibliothèque d'Amiens.

[1] Catalogue de M. Garnier, p. XXII et suiv. On trouve dans cet ouvrage (p. XXIII) l'état des mss. envoyés à la Bibl. nat.

[2] Catalogue de M. Garnier, p. XXXI. C'est sans fondement que M. Le Prince a été accusé d'avoir mutilé les manuscrits de Corbie.

CHAPITRE XIII.

SUITE DU RÉGIME RÉVOLUTIONNAIRE. — LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE.

I.

ORIGINE DES MANUSCRITS DE L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE.

Le collége que Robert de Sorbon fonda à Paris, vers le milieu du XIIIe siècle, devint en peu d'années le centre des études théologiques de la France et des principaux pays de l'Europe. Les premiers bienfaiteurs de cet établissement, jaloux de faciliter les travaux des maîtres et des écoliers, mirent autant de zèle à leur procurer des livres que des maisons et des rentes. Une bibliothèque s'y forma comme par enchantement dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Sous le règne de Philippe le Bel, c'était déjà l'un des plus célèbres dépôts de Paris; elle ne cessa pas de s'enrichir jusqu'au jour où les docteurs qui présidaient à ses destinées eurent la gloire de favoriser les débuts de l'imprimerie dans la capitale de la France. La prospérité de cette bibliothèque tint surtout à la générosité des théologiens qui avaient étudié ou professé dans la maison de Sorbonne. Les années qu'ils y avaient passées ne s'effaçaient jamais de leur mémoire, et peu de Sorbonnistes se laissaient surprendre par la mort sans avoir légué à leur ancien collége les livres, qui étaient souvent la meilleure partie de leur fortune. Les noms de ces hommes, auxquels nous devons la plus curieuse des collections scolastiques, ne sont guère connus: il importe cependant de les arracher à l'oubli. J'ai donc essayé de dresser la liste des bienfaiteurs de la bibliothèque de la Sorbonne depuis le milieu du XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVe. Pour ce travail, j'ai surtout mis à contribution les notes tracées sur les gardes de beaucoup de manuscrits[1], les obituaires[2], et l'ancien catalogue de l'année 1338[3], dont je parlerai plus loin[4]. Les noms sont rangés par ordre alphabétique; les chiffres qui suivent la plupart des noms renvoient aux numéros sous lesquels sont aujourd'hui rangés à

Liste des anciens bienfaiteurs de la bibliothèque de la Sorbonne.

[1] Il est regrettable que les anciens bibliothécaires de la Sorbonne n'aient pas joint au nom du donateur la date de la donation, comme un statut de l'année 1290 leur en faisait un devoir : «Et fuit tunc ordinatum per magistros in theologia quod in omnibus libris de cetero in domo recipiendis annus Domini inscribatur.» (Ms. français 855 [Histoire] de la bibliothèque de l'Arsenal, p. 223. Cf. Jourdain, *Index*, p. 60.)

[2] Dans les mss. latins 15615 et 16574.

[3] Ce catalogue remplit la première partie du ms. français 855 [Histoire] de la bibliothèque de l'Arsenal.

[4] Page 182.

Arnoldus (magister) de Vutwiic, magister in theologia et in artibus, socius hujus domus. — Ms. latin 15356. L'obituaire de la Sorbonne, au 12 août, mentionne la Somme et les Quolibets de Henri de Gand, donnés par Arnold de Vutwiic[1]. Cet Arnold alla au concile de Pise en 1409[2].

Baldoinus (magister) de Brinliva. Une Bible qu'il donna et qui valait 8 livres est portée sur le catalogue de l'année 1338[3].

Bernardus (dominus) de Parliaco, curatus Sancti Eustachii. — Mss. latins 15321 et 15548. C'est à l'aide du catalogue de 1338[4] que j'ai reconnu l'origine de ces deux volumes. Le nom de Bernard de Parly manque sur la liste des curés de Saint-Eustache de Paris dressée par l'abbé Lebeuf[5].

Bernardus (magister), decanus Sancti Petri. — Sur le catalogue de l'année 1338[6] est enregistrée une Bible que ce doyen avait donnée à la Sorbonne et qui était affectée « ad usum cujusdam magistri qui victurus est de rebus assignatis domui « de Sorbona a magistro Johanne de Briquino. »

Bernerus (magister) de Nivella, canonicus Sancti Martini Leodiensis. — Mss. latins 15347, 15348, 15400, 15411, 15531, 15540, 15604, 15611, 15665, 15813, 15905 et 16417. Suivant l'obituaire[7], Bernier de Nivelle n'avait pas légué à la Sorbonne moins de vingt-cinq volumes, évalués 50 livres. Les auteurs de l'*Histoire littéraire*[8] ont rapporté ce legs à l'année 1277. Ce que nous savons de la vie de Bernier de Nivelle prouve qu'il doit être plus récent. En 1277, ce maître fut accusé d'hérésie par Simon du Val, inquisiteur général de la foi pour le royaume de France[9]. En 1283, il fut un des exécuteurs testamentaires de « magister B. de Senellia, canonicus ecclesie Beate Marie Tongrensis, Leodiensis dyo- « cesis[10]. » Sur un des feuillets blancs du ms. latin 15696 on a copié au crayon le commencement d'une lettre que Bernier de Nivelle, chanoine de Saint-Martin de Liége, adressait aux deux Siger « de Labial, » père et fils, et sur un autre feuillet, également au crayon, une lettre écrite en 1302 par « Watiers de Pois, canonne et « scolastre del glise de Nivelle, et R. de Granbais, jadis ballius de Nivelle. » Une partie du ms. 15604 a été copiée par les soins de Bernier de Nivelle, qui a tracé

[1] « Summam et Quodlibeta Gandensis. » (Ms. latin 16574, fol. 38 v°, et 15615, fol. 9 v°.)

[2] Du Boulay, V, 868. — La liste des livres prêtés à Arnold se trouve dans le ms. 576 de la Mazarine, fol. 44.

[3] I, 16.

[4] XXII, 45; X, 31.

[5] Éd. Cocheris, I, 120.

[6] I, 33.

[7] Ms. latin 16574, fol. 35.

[8] XXI, 366.

[9] *Scriptores ordinis Prædic.* I, 395. — *Histoire litt.* XXI, 104.

[10] Testament copié en tête du ms. latin 15411.

ou fait tracer, au haut du fol. 181 v°, les notes suivantes : «In die Processi et «Martiniani solvi domino Reinaldo de Nivella L solidos lovaniensium pro epistolis «Pauli, — et in festo Omnium sanctorum misi ei per magistrum de Hex LIII solidos lovaniensium, et tunc totum solveram.»

Clarinus (magister) de Sedeloco Eduensis diocesis. — Mss. latins 15345 et 15785. Il vivait sans doute vers le commencement du XIVe siècle.

Conradus (magister). — Il donna une partie du ms. latin 16170. C'est probablement le même que «dominus Conradus de Romersheim, presbiter Maguntinensis, scolasticus ecclesie Aschaffenburgensis,» qui légua un volume de droit canon (ms. latin 15415), estimé 16 livres parisis, en forte monnaie, et qui est appelé «magister Conradus Alamannus» dans l'obituaire de la Sorbonne[1].

Durandus (dominus). — Durand de Saint-Pourçain, qui mourut évêque de Meaux en 1334[2], légua à la Sorbonne quatre volumes de ses ouvrages (mss. latins 15874-15877). A la fin du dernier on lit cette note : «Iste liber est pauperum magistrorum domus de Sarbona (*sic*) Parisius studentium in theologia, ex «legato reverendi patris domini Durandi bone memorie quondam episcopi Meldensis, doctoris in theologia, ab eodem reverendo patre compilatus, ordinis fratrum Predicatorum. Precii sexaginta solidorum. Incathenetur.»

Egidius (magister) de Aldenarda. — Ms. latin 15499. Gilles d'Oudenarde devait vivre au commencement du XIVe siècle; il légua à la Sorbonne 8 florins à la couronne[3].

Egidius (dominus) Gossuinus de Harmies. — Ms. latin 16198. L'entrée de ce volume dans la bibliothèque de la Sorbonne doit être du milieu du XIVe siècle; en effet, il ne figure pas sur le catalogue de l'année 1338, et il porte une note de classement qui est datée du 10 février 1363[4].

Egidius (dominus) de Mentenai, canonicus Sancti Amati de Duaco. — Mss. latins 15247 et 16292. Gilles de Mentenay[5] devait vivre à la fin du XIIIe siècle.

Egidius (magister) de Salmuro. — Le catalogue de l'année 1338[6] nous apprend

[1] «Obitus magistri Conradi Alamanni sacerdotis, «qui legavit isti domui Catholicon et Inventarium «juris.» (Ms. latin 16574, fol. 45; conf. le ms. latin 15615, fol. 11.)

[2] *Gallia christ.* VIII, 1635.

[3] «Obitus magistri Egidii de Aldenardo, qui «legavit domui octo florenos cum corona.» (Ms. latin 16574, fol. 41 v°; ms. latin 15615, fol. 10.)

[4] «Inter mathematicos ultimus anno 1362, «10 Februarii.»

[5] Aujourd'hui Maintenay (Pas-de-Calais).

[6] V. 11.

que le ms. latin 15498 avait été légué à la Sorbonne par maître Gilles de Saumur. A la fin de ce volume on lit la note suivante, qui semble remonter au XIIIe siècle : «P. Brien, capellano de Salmulrio, vel magistro Egidio.»

Egidius (magister) DE *Tyllia*, *de Gandavo*. — Mss. latins 15216, 15567, 15688, 15710, 15711, 16432. Gilles du Theil, de Gand, dont le nom figure dix-sept fois dans le catalogue de 1338, devait vivre au commencement du XIVe siècle.

Eustacius (magister) DE *Mesnillo*, *Picardus, in sacra theologia professor et decanus facultatis theologie, canonicus Laudunensis.* — Ms. latin 16217. Eustache du Mesnil fut un des députés que l'Université envoya près du roi Henri V, vers l'année 1420 [(1)].

Evrardus (magister) DE *Dijona*, *canonicus Sancti Quintini.* — Mss. latins 15256 et 15518. La donation d'Évrard de Dijon doit se placer vers la fin du XIIIe siècle.

Fabianus (magister) Quadrigarii, *socius domus.* — Il légua un exemplaire de la Vie du Christ, qui fut reçu en Sorbonne au mois d'avril 1477 [(2)].

Firminus (magister) *Deutart*, *de Abbatisvilla.* — Ce maître, qui devait vivre à la fin du XIIIe siècle, est cité dans l'ancien catalogue [(3)] comme ayant légué à la Sorbonne une Bible et un livre des Sentences. Le nom de «Firminus de Abbatis-«villa» se lit à la fin du ms. latin 15915.

Franciscus (magister) Perez, *alias Fernandus Hispanus, Toletanus, socius hujus domus et prior ejusdem, anno* M CCCC XCVI. — Ms. latin 15391.

Galterus (magister) DE *Alneto*, *medicus.* — Ms. latin 15550. Outre ce volume, il avait donné, d'après l'ancien catalogue [(4)], un exemplaire de l'Histoire scolastique. Maître Gautier d'Aunay, au mois de mai 1274, scella de son sceau le testament de Jean de Douai [(5)]. Il vivait encore au mois de juin 1285 [(6)].

Galterus (magister) DE *Biencourt.* — Nous voyons dans l'ancien catalogue [(7)] qu'il avait donné une Bible à l'usage des étudiants du diocèse d'Amiens.

[1] Jourdain, *Index*, p. 245. — L'état des livres empruntés par Eustache du Mesnil, depuis 1414 jusqu'en 1424, se trouve dans le ms. 576 de la Mazarine, fol. 52.

[2] Ms. latin 5494 A, fol. 72. — Fabien le Charretier emprunta des livres à la Sorbonne à partir du 10 mai 1474; ms. 576 de la Mazarine, fol. 125 v°.

[3] I. 59; XXII. 38.

[4] II, 18.

[5] «Magister Galterus de Alneto, phisicus.» (Cartul. de la Sorbonne, fol. 3.)

[6] «Domus magistri Galteri de Alneto, phisici, «clerici.» (*Ibid.* fol. 41.)

[7] I, 36.

Galterus (magister) de Douaco, decanus Tornacensis. — Il légua une Bible, qui est le premier livre enregistré dans l'ancien catalogue de la Sorbonne[1]. A la fin du ms. latin 15430 j'ai remarqué la note : «Magistri Galteri de Duaco, pro c «sol. tur.» La liste des doyens de Tournai, dressée par les Bénédictins[2], est trop imparfaite pour qu'il soit possible de fixer, d'après elle, une date à la mort de Gautier de Douai.

Garnerus (magister) de Moreto. — Le nom de ce maître, écrit en caractères du XIIIe siècle, se lit au commencement du ms. latin 15209; mais il n'est pas certain que ce volume soit arrivé à la Sorbonne par suite d'une donation de Garnier de Moret.

Galfridus (magister) de Limoges, clericus. — Mss. latins 15349 et 15796. Ce dernier volume a été copié pour maître Geoffroi, comme le constate une note ainsi conçue : «Natalis de Restolio, clericus, scripsit librum istum pro magistro «Gaufrido de Limogiis. LV sol.»

Gerardus (magister) de Alvernia, vel de Brolio in Alvernia. — Mss. latins 15343 et 15817. Il y a dans le ms. latin 16166 un ouvrage de ce Gérard du Breuil, chanoine de Clermont, qu'il ne faudrait pas confondre avec un Girard d'Auvergne, cité dans un texte de 1339[3].

Gerardus (magister) de Remis. — Mss. latins 15474, 15557, 15663, 15685, 15737, 15824, 15831, 15832, 16302, 16360 et 16537. Gérard de Reims figure une trentaine de fois dans l'ancien catalogue de la Sorbonne, où il est souvent appelé par erreur maître Guillaume de Reims. Les chanoines de Notre-Dame de Paris célébraient son anniversaire le 1er mars[4]. Une charte du mois de septembre 1281 mentionne la maison dans laquelle demeura maître Gérard de Reims[5]; il est assez probable qu'il était mort à cette date. Les auteurs de l'*Histoire littéraire*[6] lui ont consacré une courte notice.

Gerardus (magister) de Trajecto. — Mss. latins 15254, 15255, 15612, 15879, 15949, 15962, 15966, 16170, 16222, 16244, 16495, 16539. Le nom de ce maître a été tracé à la fin des mss. latins 16355, 16395 et 16496.

[1] I, 1.

[2] *Gallia christ.* III, 248.

[3] Du Boulay, IV, 956. — Le bienfaiteur de la Sorbonne ne doit pas non plus, selon toute apparence, être confondu avec le chroniqueur Girard d'Auvergne; voy. *Hist. litt. de la France*, XXI, 750.

[4] «De domo Sancte Marie obiit magister Girar«dus de Remis, sacerdos.» (*Cartul. de Notre Dame*, IV, 23.)

[5] «Domus in qua mansit magister Gerardus «de Remis.» (Cartul. de la Sorbonne, fol. 9.)

[6] XXI, 311.

C'est pour lui que paraît avoir été faite, en 1319, la copie des sermons de Gui d'Évreux, qui forme la principale partie du ms. latin 15966[1]. Girard de Maestricht, ou peut-être d'Utrecht, est inscrit au 23 mars dans les obituaires de la Sorbonne[2].

Germanus de Narbona. — En 1354, le proviseur de la Sorbonne chargea un procureur de recueillir un legs de livres qui avait été fait à son collége par Germain de Narbonne, docteur en théologie, et par Étienne Séguin, docteur en médecine, tous deux chanoines de Narbonne[3].

Geroldus[4] *(magister) de Abbatisvilla.* — Mss. latins 2612, 8328, 15187, 15188, 15193, 15195, 15196, 15214, 15217, 15236, 15238, 15243, 15266, 15277, 15287, 15302, 15315, 15328, 15359, 15396, 15397, 15402, 15461, 15560, 15569, 15570, 15573, 15574, 15575, 15580, 15581, 15582, 15585, 15590, 15599, 15606, 15630, 15637, 15641, 15642, 15648, 15655, 15658, 15659, 15671, 15674, 15684, 15687, 15693, 15717, 15724, 15731, 15734, 15742, 15750, 15753, 15754, 15773, 15812, 15903, 15914, 15920, 15933, 15961, 15973, 15980, 15984, 15993, 15995, 16035, 16147, 16151, 16155, 16162, 16171, 16203, 16205, 16209, 16294, 16296, 16334, 16341, 16351, 16355, 16366, 13368, 16369, 13373, 16380, 16381, 16382, 16385, 16397 (deuxième partie), 16406, 16413, 16414, 16538, 16544, 16551, 16566, 16579, 16581, 16602, 16603, 16604, 16605, 16611, 16613, 16633, 16644, 16646, 16647, 16648, 16652 (deuxième partie), 16654, 16656, 16657, 16659 et 16662. En résumé, la Bibliothèque nationale possède cent dix-huit manuscrits qui ont été donnés[5] à la Sorbonne par Guéroud d'Abbeville, ce maître fameux du XIIIe siècle, dont les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*[6] se sont occupés à deux reprises. Nous savons par l'obituaire[7] qu'il en avait légué

[1] Voyez la note tracée dans le ms. latin 15966, au bas du fol. 217.

[2] «Obiit magister Gerardus de Trajecto, quondam hujus domus socius, qui legavit domui libros suos ad valorem XL librarum parisiensium, et legavit etiam aliquos libros suos XII beneficiariis domus de Sorbona... qui libri valent sex libras parisiensium...» (Ms. latin 16574, fol. 29; conf. ms. latin 15615, fol. 7.)

[3] Pièce des Archives nationales (M. 75, n° 130) citée par M. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, I, 241.

[4] On trouve indifféremment les formes *Geroldus, Geroudus, Gueroudus, Geraudus, Girodus, Gerardus* et *Gyraudus*. J'ai choisi celle que j'ai rencontrée dans les textes les plus anciens et les plus nombreux. C'est par erreur que dans l'ancien catalogue de la Sorbonne maître Guéroud d'Abbeville est souvent appelé *Guillelmus de Abbatisvilla*.

[5] Presque tous ces manuscrits ont été légués par Guéroud d'Abbeville; l'un d'eux, le n° 16147, a été l'objet d'une donation entre-vifs : «ex donatione inter vivos magistri G. de Abbatisvilla.»

[6] XIX, 215; XXI, 468.

[7] «Obiit magister Geraudus de Abbatisvilla, qui nobis legavit quasi III^c volumina librorum, tam in theologia quam in philosophia, et omnia ornamenta que pertinent ad capellam.» (Ms. latin

près de trois cents. Son testament donne à cet égard des renseignements assez circonstanciés; on y voit que la donation était faite non pas seulement au collége de Robert de Sorbon, mais en général à tous les séculiers qui étudiaient la théologie à Paris. En voici[1] les causes les plus intéressantes :

Inprimis lego scholaribus theologie secularibus, tam in communitate domus magistri Roberti de Sorbona quam aliis litteratis secularibus de quibus spes proficiendi habebitur licet in villa morantibus, unum corpus theologie, in quo studebam et legebam. Item lego omnia originalia[2] mea necnon tabulas originalium. Item lego eis omnes postillas meas theologie. Item omnes summas sermonum quas habeo. Item omnes summas questionum et omnia scripta que compilavi, tam de questionibus quam de sermonibus, et breviter omnes libros theologie quos habeo simplices. Item lego eis omnes libros canonicos et omnes summas quas habeo super decreta et decretales. Volo autem quod de originalibus et summis fiat copia magistris theologie secularibus duntaxat, quia religiosi satis habent. Volo autem quod in dicta domo a procuratore dicte domus magistri Roberti fideliter custodiantur, et supplico magistris theologie secularibus quod diligentia et cautela ab eis adhibeatur in faciendo custodiri libros supradictos, et fiat inventarium, et quolibet anno coram ipsis predictis doctoribus a procuratore dicte domus ratio reddatur, et quod sub idonea cautione scholaribus mutuentur. Item lego tam dictis scholaribus quam artistis actu regentibus omnes libros meos philosophie, in eadem domo custodiendos a dicto procuratore et sub certa cautione mutuandos, et ad custodiendos libros volo quod habeant armarium meum et tres cistas quas habeo meliores. Pro labore vero custodie, lego eis capellam meam .....Volo autem quod omnes libri mei theologie et omnes juris canonici quos habeo depositos in cistis apud dictos scholares, et quos habeo penes me, incatenati penes eos remaneant in perpetuum, secundum formam supradictam; et omnes libri medicine quos habeo depositos apud eos mixtos cum libris philosophie et aliis libris vendantur, et inde debita mea, si necesse fuerit, reddantur.

Il est assez probable que Guéroud d'Abbeville mourut peu de temps après avoir fait ce testament, qui est daté de 1271. Il habitait une maison située sur la Montagne-Sainte-Geneviève[3]. En 1267, il avait le titre d'archidiacre de Pontien[4].

Godefredus[5] *(magister) de Fontibus.* — Mss. latins 15241, 15249, 15278.

16574, fol. 44; conf. le ms. latin 15615, fol. 11.) D'après ces deux mss., l'anniversaire de Guéroud d'Abbeville se célébrait le 8 novembre; il est marqué au 7 novembre dans l'obituaire de Saint-Victor : «Anniversarium magistri Gueroldi de Abbatisvilla, «qui dedit nobis xx libras paris. ad opus conven-«tus.» (Ms. latin 14673, fol. 257 v°.)

[1] D'après l'ouvrage de Claude Héméré (*Sorbonæ origines*, ms. latin 5493, fol. 103). L'analyse donnée par J. Sanson (*Histoire d'Abbeville*, p. 518) est tout à fait insuffisante.

[2] Le mot *originalia* désigne ici les ouvrages des Pères de l'Église.

[3] «Domus quedam sita in Monte Sancte Geno-«vefe, prope domum magistri Geroldi de Abbatis-«villa.» (Testament de Robert de Sorbon, du 29 septembre 1270, dans le Cartul. de la Sorbonne, fol. 25.)

[4] Jourdain, *Index*, p. 32.

[5] Et non pas *Guillelmus*, comme l'a écrit plusieurs fois par erreur le copiste de l'ancien catalogue de la Sorbonne.

15283, 15294, 15297, 15309, 15350, 15355, 15405, 15449, 15477, 15500, 15527, 15537, 15650, 15682, 15698, 15791, 15795, 15811, 15819, 15841, 15842, 15848, 16080, 16096, 16098, 16297, 16470, 16476, 16488, 16507, 16515, 16530, 16563, 16583, 16607. L'un de ces volumes, le n° 15795, se termine par une souscription qui nous apprend que Godefroi avait été chanoine de Liége : «Explicit summa de virtutibus et vitiis, «edita a fratre Thoma de Aquino, scripta sumptibus magistri Godefridi, canonici «Leodiensis, labore Henrici de Bavenchien.» Sur la vie et les ouvrages de ce maître, qui vivait encore en 1303 [1], et dont l'anniversaire se célébrait à la Sorbonne le 29 octobre [2], on peut consulter l'*Histoire littéraire de la France* [3].

Guido (magister) Brito, socius domus. — Mss. latins 15801, 15868, 15950. Gui le Breton dut mourir au commencement du XIVe siècle; son nom est inscrit au 24 août dans l'obituaire de la Sorbonne [4].

Guillelmus (magister) Amicus Dulcis, de natione Normannorum. — Ms. latin 16145. L'ancien catalogue de la Sorbonne [5] mentionne un autre livre donné par maître Guillaume Amidoux. L'article suivant lui est consacré dans l'obituaire, au 8 octobre : «Obitus magistri Guillermi Amidous, Normanni, quondam socii domus, «qui legavit domui medietatem librorum suorum, una cum XL solidis annuatim «reddendis pro anniversario faciendo [6].» Je crois qu'il faut rapporter au commencement du XIVe siècle la mort de Guillaume Amidoux.

Guillelmus (magister) Brito. — L'ancien catalogue [7] mentionne quatre volumes que la Sorbonne s'était fait abandonner comme représentant une somme due par Guillaume le Breton. Deux de ces volumes sont conservés à la Bibliothèque nationale sous les nos 15344 et 15784. Le nom de Guillaume le Breton est si commun au moyen âge, qu'il serait téméraire d'attribuer au même individu les mentions de l'ancien catalogue et une note du XIIIe siècle que j'ai relevée à la fin du ms. latin 15481 : «Dominus Renoudus de Colenz debet super hunc librum «et super librum Regum et Paralipomenon centum solidos parisiensium, et red«dantur Guillelmo Britoni, clerico magistri Ricardi Angeli. Die Sabbati in festo

[1] Ms. latin 16574, fol. 43 v°.

[2] «Obiit magister Godefridus de Fontibus, ma«gister in theologia, qui legavit domui omnes libros «suos scolasticos usque ad valorem...» (Ms. latin 16574, fol. 43 v°; conf. le ms. latin 15615, fol. 10 v°.) Dans ce dernier volume, Godefroi est qualifié de «doctor in theologia.»

[3] XXI, 550-565. Conf. Quétif et Echard, *Scriptores ordinis Prædic.* I, 295.

[4] «Obiit magister Guido dictus Brito, qui lega«vit huic domui x libras pro quadam pittancia «emenda. [Illas x libras custodit magister Petrus «de Alvernia.]» (Ms. latin 16574, fol. 39; conf. le ms. latin 15615, fol. 9 v°.)

[5] LIV, 57.

[6] Ms. latin 16574, fol. 42; conf. le ms. latin 15615, fol. 10 v°.

[7] XXII, 29; XXIV, 50, 51 et 52.

« Processi et Martiniani. » Je suis porté à croire qu'il s'agit ici d'un clerc de Richard l'Ange, élu évêque d'Avranches en 1253, tandis que maître Guillaume le Breton, cité dans l'ancien catalogue, doit appartenir au commencement du XIVe siècle.

Guillelmus (magister) Cherviau. — L'obituaire de la Sorbonne[1] constate que maître Guillaume Cerveau, du consentement de sa femme, donna une maison, plus un exemplaire du traité d'Albert le Grand sur les louanges de la Vierge. Cet exemplaire est à la Bibliothèque nationale, n° 15839 du fonds latin; la note qu'on y a mise pour rappeler la donation est de l'année 1415.

Guillelmus (magister) Epulcre, Normannus. — Mss. latins 15770 et 15835. La place que ces deux volumes occupent dans l'ancien catalogue[2] me fait conjecturer qu'ils entrèrent dans la bibliothèque de la Sorbonne au commencement du XIVe siècle.

Guillelmus (magister) de Feucheriis[3]. — Mss. latins 15221, 15242, 15538, 15596, 15647, 15651, 15689, 16144 (première partie) et 16356 (première partie). L'ancien catalogue décrit sept autres volumes donnés à la Sorbonne par maître Guillaume de Feuquières. Cette donation doit être, comme la précédente, du commencement du XIVe siècle.

Guillelmus (magister) Fichetus. — Mss. latins 15632, 15788, 16011, 16026[4], 16107, 16228, 16233, 16580, 16593, 16623, 16683 et 16685. Le ms. 16107 fut copié en 1455 pour Guillaume Fichet, qui transcrivit lui-même, en 1453, un opuscule de Pétrarque (ms. 16683), en 1456, la première partie de la Somme de saint Thomas (ms. 15788), et en 1466, son traité intitulé : « In consolationem Parisiensis luctus liber primus » (ms. 16685). Guillaume était en relations littéraires avec Jean Choard, chancelier de Calabre : il lui fit copier un exemplaire des Lettres de Platon (ms. latin 16580), au commencement duquel on lit une lettre de Guillaume, suivie de la réponse du chancelier. Au commencement du ms. 16233 se trouvent aussi des vers qui rappellent les goûts bibliographiques des deux amis :

> Suscipe Guillermi tibi missum pignus amoris,
> Arma Choardorum, quod prefert, nobile signum.
> Quem tibi Guillermus reddi jubet accipe librum[5] ;
> Suscipe magnificis librum qui pingitur armis.

(1) Ms. latin 16574, fol. 35.

(2) XXIII, 110 et 111.

(3) On trouve aussi dans les textes contemporains les formes *de Feuqueris*, *de Feuqueriis*, *de Feukeriis*, *de Feugeriis*.

(4) A la fin de ce ms. est une note constatant que Guillaume Fichet naquit en 1433, le mercredi après l'exaltation de la sainte Croix.

(5) Une variante ajoutée au-dessus de la ligne porte : « ipse Fichetus ».

On conserve à la bibliothèque de Gotha un exemplaire manuscrit de la rhétorique de Guillaume Fichet, que l'auteur dédia à Charles, comte du Maine, et que Van Praet a signalé comme un exemplaire de l'édition imprimée en 1471[1]. Sur Guillaume Fichet[2], qui a immortalisé son nom en faisant venir des imprimeurs à Paris vers la fin de l'année 1469, on peut consulter les ouvrages de Du Boulay[3] et d'Auguste Bernard[4].

Guillelmus (magister) Florentii. — On lit dans l'obituaire de la Sorbonne, au 11 mai : «Magister Guillermus Florentii, de natione Normannie, legavit intus «13 francos auri, et dedit in libraria magna Distinctiones Mauricii et quedam ori-«ginalia Augustini[5].» La mention de francs d'or dénote une époque assez avancée du XIVe siècle.

Guillelmus (magister) de Garchiis. — La donation de Guillaume de Garches n'est connue que par un article de l'obituaire, au 16 avril : «Obitus magistri «Guillelmi de Garchiis, quondam curati ecclesie Sancte Genovefe Parve Parisius, «de cujus bonis habemus unum optimum Decretum[6].»

Guillelmus (magister) Graitepanthere. — La Bible qui porte aujourd'hui le n° 15476 du fonds latin est enregistrée dans l'ancien catalogue[7] comme venant «ex legato magistri Guillelmi Graitepanthere.» Mais il convient de faire remarquer que des points ont été ajoutés sous le mot *Guillelmi*, comme si on eût voulu l'annuler.

Guillelmus (magister) Jafort, socius domus. — L'ancien catalogue[8] indique une Bible donnée par ce maître, qui est ainsi mentionné dans l'obituaire, au 18 juin : «Magister Guillelmus Jafort, Anglicus, quondam socius domus, dedit nobis Mani-«pulum florum[9].»

Guillelmus (magister) de Monciaco Novo. — Mss. lat. 15204, 15227, 15240, 15503, 15528, 15532, 15542, 15551. D'après les notes ajoutées sur plusieurs de ces manuscrits[10], il faut rapporter à l'année 1286 le legs de Guillaume de

(1) Fr. Jacobs et F. A. Ukert, *Beiträge zur ältern Litteratur oder Merkwürdigkeiten der Herzogl. öffentlichen Bibliothek zu Gotha*, I, 171.

(2) Guillaume Fichet figure sur le registre de la bibliothèque de la Sorbonne à partir du 29 janvier 1462 (n. st.); ms. 576 de la Mazarine, fol. 114.

(3) V, 878.

(4) *De l'origine et des débuts de l'imprimerie en Europe*, II, 296.

(5) Ms. latin 16574, fol. 32 v°.

(6) Ms. latin 16574, fol. 30 v°. — Sur l'église de Sainte-Geneviève-la-Petite, ou des Ardents, voy. Lebeuf, *Hist. de Paris*, éd. Cocheris, II, 587.

(7) I, 51.

(8) I, 38.

(9) Ms. lat. 16574, fol. 35.

(10) Par exemple, les n°s 15204 et 15503 du fonds latin.

Moussy; ce legs avait été fait sous la condition que maître Adam de Villeron jouirait sa vie durant des livres du testateur [1]. Le titre de chanoine de Paris est donné à Guillaume de Moussy dans une lettre du mois de novembre 1282 [2] et dans l'obituaire de Notre-Dame [3].

Guillelmus (magister) de Monte Morenciaco. — Mss. lat. 15306 et 15429. Ces deux volumes entrèrent à la Sorbonne au mois de janvier 1287 [4], sans doute à la mort de Guillaume de Montmorency, qui avait été nommé proviseur de la Sorbonne en 1275, après la mort du fondateur [5]. L'ancien catalogue [6] mentionne encore une Bible qu'il avait donnée, et l'obituaire nous apprend que les manuscrits légués par ce bienfaiteur étaient estimés 50 livres [7].

Guillelmus (magister) de Mosterolio. — Ms. lat. 16044.

Guillelmus (magister) Patemoysi de Aurelianis. — Son nom fut ajouté, après 1307, à la liste des bienfaiteurs dont l'anniversaire se célébrait le 13 juin. Guillaume Patemoisi avait mérité cette faveur en donnant trois livres, une Somme de Raimond, un Sénèque et une Bible [8].

Guillelmus (magister) Pommier. — Par un acte en date du 26 septembre 1459, Guillaume Pommier, maître en théologie, curé de Saint-Germain-le-Vieux à Paris, donna à la Sorbonne deux volumes des sermons de Jourdain et deux volumes

[1] «Isti minores prophete fuerunt de libris magistri G. de Montiaco, in quibus magister Adam «de Vileron habet usum fructum quamdiu vixerit, «et post ejus decessum revertentur ad domum de «Sorbonia.» (A la fin du ms. lat. 15227.) Des notes analogues se lisent dans les mss. 15240, 15528, 15532, 15542 et 15551. D'après la note du ms. 15503, il semblerait que l'usufruit de ce volume aurait été donné à maître Henri de Villeron; mais, dans cette dernière note, le nom de Henri a été sans doute substitué par erreur au nom d'Adam.

[2] Au fol. 130 v° du ms. lat. 15899.

[3] *Cartul. de Notre-Dame,* IV, 15.

[4] Voici la note du ms. 15306 : «Ex legato magistri Guillelmi de Monte Moranciaco, quondam «succentoris Parisiensis et provisoris secundi do«mus predicte, quem recepimus anno Domini «MCCLXXXVI, die Sabbati post Epiphaniam Domini.» Cette date répond au 11 janvier 1287.

[5] Une charte du mois de décembre 1275 mentionne : «Magister Guillelmus de Monte Moran«ciaco, archipresbiter Sancti Severini et canonicus «Parisiensis, provisor domus pauperum magistro«rum in facultate theologica Parisiensi.» (Cartul. de la Sorbonne, fol. 35, col. 2; conf. Jourdain, *Index,* p. 37.)

[6] I, 6.

[7] «Anniversarium magistri Guillelmi de Monte «Morenciacho, quondam succentoris Parisiensis, «secundi provisoris domus de Sorbona, qui legavit «C libras turonensium, et libros usque ad valorem «L librarum, et XXXVIII solidos parisiensium annua«tim pro pitancia in redditibus.» (Ms. lat. 16574, fol. 28; conf. le ms. lat. 15615, fol. 7.) — L'obit de Guillaume de Montmorency est marqué au 2 mars dans les obituaires de la Sorbonne, et au 25 juillet dans l'obituaire de Notre-Dame; voy. *Cartul. de Notre-Dame,* IV, 120.

[8] «Obitus domini Guillelmi Patemoysi de Au«relianis, quondam socii domus, qui dedit domui «Summam Reymundi, cum libris Senece, item «unam bibliam.» (Ms. lat. 16574, fol. 34 v°.) — Dans l'ancien catalogue (I, 58), le nom de ce maître est écrit *Pantemoysi.*

des sermons de Jacques « de Voragine[1]. » Trois de ces volumes sont à la Bibliothèque nationale sous les n[os] 15382, 15384 et 15938. Guillaume Pommier, qui fut, en 1439, l'un des exécuteurs testamentaires d'Albert de Vorden[2], mourut au plus tard en 1461[3].

Guillelmus (magister) de Salvarvilla, *cantor ecclesie Parisiensis atque canonicus Rothomagensis, et civitatis Rothomagensis civis.* — Mss. lat. 16017 et 16018. Guillaume de Sauvarville figure dans les actes de l'université de Paris, depuis 1364 jusqu'en 1376[4]. Le proviseur de la Sorbonne donna une procuration, le 17 novembre 1385, pour se faire délivrer le legs de Guillaume de Sauvarville[5].

Guillelmus (magister) de *Trecis*, *canonicus Laudunensis.* — Ms. lat. 15487. Maître Guillaume de Troyes devait vivre au XIII[e] siècle.

Hanibaldus. — L'ancien catalogue[6] mentionne les écrits de « Hanibaldus » sur le quatrième livre des Sentences, que cet associé légua à la Sorbonne pour servir aux Flamands de l'évêché de Tournai. Peut-être s'agit-il ici du cardinal Annibaldo degli Annibaldi, mort en 1272, et qui avait professé à Paris de 1257 à 1260[7].

Henricus (magister) de *Ecclesia.* — On lit dans le ms. lat. 16612 : « Ex legato « magistri Henrici de Ecclesia, quondam in ecclesia Beate Marie Curtracensis de« cani, professoris in sacra theologia, quondam socii de Magna Sorbona. Anima « ejus in pace requiescat, nam flos fuit Flamingorum. » Un livre copié en 1320, le ms. lat. 16164, fut acheté avec l'argent que Henri de l'Église avait légué à la Sorbonne[8].

Henricus (magister) *Pistor*, *de Lewis in Brabantia, canonicus Leodiensis, magister in sacra theologia, socius domus de Sorbona.* — Mss. lat. 15413, 15530, 15533,

[1] Ms. lat. 5494 A, fol. 41. — Cet acte a été publié par M. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, I, 251. Il y a à la fin des mss. lat. 15382 et 15938 des notes du 22 septembre 1453, par lesquelles Guillaume Pommier déclare avoir légué ces volumes à la Sorbonne.

[2] Jourdain, *Index*, p. 263.

[3] J'ai relevé la note suivante à la fin du ms. lat. 15382 : « Anno Domini MCCCCLXI, vir digne re« cordacionis magister G. Poumier, sacre theologie « doctor scientissimus, istud sermonum volumen fa« mosissimo collegio de Sorbona legavit. Orate ergo « pro eo. »

[4] Jourdain, *Index chartarum ad historiam univ. Paris. spectantium*, p. 162, 165, 168 et 173. Ms. lat. 16574, fol. 16 v°, 48 et 49.

[5] Franklin, I, 242.

[6] LIV, 52.

[7] Fabricius, *Bibliotheca medie et infime latinitatis*, éd. Mansi, III, 187 et 188. — *Hist. littéraire de la France*, XVI, 24.

[8] « Iste liber de animalibus est pauperum sco« larium artistarum de Parva Sorbona, emptus pro « duobus francis quos legavit magister Enricus de « Ecclesia, condam socius de Sorbona Magna, pro« fessor in sacra theologia. »

15541, 15565, 15843[1], 15994, 16095, 16101, 16115, 16116, 16117, 16118, 16126, 16130, 16131, 16142, 16150, 16156, 16163, 16176, 16193, 16219, 16316, 16599, 16601, 16615. Henri «de Lewis» figure dans le ms. lat. 15748, sur un fragment de registre relatif au prêt des livres; il dut mourir vers le milieu du XIVe siècle, de sorte qu'il ne faut pas le confondre avec «Henricus Pistor,» qui fut recteur de l'université en 1406[2]. C'est aussi sans motif qu'il a été identifié[3] avec Henri Goethalst, doyen de Liége, mort en 1433[4].

Hugo (magister) de *Durso*, *Picardus, socius domus.* — Mss. lat. 15864, 15865 et 15878. La donation de ce maître est probablement du milieu du XIVe siècle. Je suis porté à croire que «Hugo de Durso» est le même que «Hugo de Granvilla» mentionné à la fin du ms. 15864[5].

Hugo (magister) Nicolai. — Ms. lat. 15893.

Hugo (magister) Pisanus. — Ms. lat. 15745. Hugues de Pise, doyen du chapitre de Rouen, en 1247, monta sur le siége archiépiscopal de Nicosie[6]. Le ms. 15745 renferme une note qui se rapporte à l'établissement de Hugues de Pise dans l'île de Chypre : «Iste liber est magistri Hugonis Pisani, quondam decani Rothomagensis, et debet mitti apud Ciprum, in abbatia que vocatur Episcopia.»

Ingerrandus (magister). — L'ancien catalogue[7] mentionne deux volumes légués à la Sorbonne, l'un par «magister Ingerandus,» l'autre par «magister Injorannus, penitenciarius Rothomagensis.» Ce bienfaiteur est ainsi mentionné dans l'obituaire, au 5 juillet : «Obiit magister Ingerrandus, penitenciarius et canonicus Rothomagensis; dedit LX libras cum quibusdam libris[8].»

Jacobus (magister) Caper, de Gaudavo. — Ms. lat. 15870. La note qui constate la donation de ce volume paraît être du XIVe siècle.

Jacobus (magister) de *Marli, cantor ecclesie Cameracensis.* — Il légua à la Sor-

[1] Dans le ms. 15843, «Henricus de Lewis» est qualifié de «canonicus Parisiensis.»

[2] Du Boulay, *Historia univ. Parisiensis*, V, 881. On trouve aussi, en 1416, magister Henricus Pistoris, sacræ theologiæ professor, prior prioratus «Sancti Victoris prope Parisius.» (Jourdain, *Index*, p. 239.)

[3] Franklin, I, 244.

[4] *Gallia christiana*, III, 929.

[5] «Iste est primus Hugonis de Castro Novo, et est magistri Hugonis de Granvilla memoriale pro uno scuto.»

[6] *Gallia christiana*, XI, 117. Le Quien, *Oriens christ.* III, 1204.

[7] LVIII, 9 et 22.

[8] Ms. lat. 15615, fol. 9; conf. le ms. lat. 16574, fol. 36. — Voyez plus loin, p. 175, l'article *Stephanus de Cantiers*.

bonne une Bible et des Évangiles glosés[1]. Ces évangiles forment les n°s 15270 et 15271 du fonds latin.

Jacobus (magister) de Padua, in artium, medicine ac theologie facultatibus professor, socius domus de Sorbona. — Mss. lat. 15636, 15669[2], 15694, 15992, 16019, 16038, 16097, 16110, 16121[3], 16154, 16159, 16182, 16187, 16188, 16191, 16196, 16323, 16475, 16543, 16600, 16682, 16716. Le legs de maître Jacques de Padoue est postérieur à la rédaction du catalogue de 1338, mais probablement d'assez peu d'années. J'ai trouvé en 1343 la mention de Jacques de Padoue, docteur en théologie[4].

Jacobus (magister) Vulpis, socius domus. — Ms. lat. 16490. La note relative à la donation de ce volume paraît être du XIVe siècle, d'une époque où les florins étaient la monnaie courante.

Johannes (magister) de Abbatisvilla, archidiaconus Meldensis. — Mss. lat. 15568 et 15937. Ce Jean d'Abbeville, qui est cité dans l'ancien catalogue[5] avec la fausse date de 1221, peut-être pour 1321, ne doit pas être confondu avec le cardinal Jean d'Abbeville, mort en 1237[6].

Johannes (magister) de Assenede, Flamingus, doctor in theologia. — Ms. lat. 15859. Sur la feuille de garde placée à la fin du volume, à côté de la note relative au legs de Jean de Assenede, j'ai cru lire les mots suivants : « Legatus fuit in morte ejus anno Domini 1347. » Jean de Assenede figure avec le titre de docteur en théologie dans un acte de 1343[7].

Johannes (magister) de Boubier, capellanus in ecclesia Ambianensi. — L'ancien catalogue[8] mentionne une Bible qu'il avait donnée.

Johannes (dominus) Bouhale, scolasticus et canonicus Andegavensis, utriusque juris doctor. — Ms. lat. 16250. Jean Bouhale, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler[9],

[1] « Obitus magistri Jacobi de Marnis (*sic*), cantoris in ecclesia Cameracensi, qui legavit huic domui unam bibliam et ewangelia glosata. » (Ms. lat. 16574, fol. 39 v°; conf. le ms. lat. 15615, fol. 9 v°.)

[2] Une partie du ms. 15669 a été recueillie et copiée par Jacques de Padoue. On lit au fol. 67 v° : « Explicit descriptio sanctuarii Lateranensis ecclesie, quam copiavit Jacobus de Padua de antiquo libro abbacie Sancti Amandi in Picardia. » — Ce vieux livre de Saint-Amand est le n° 2287 ou le n° 5129 du fonds latin.

[3] Le feuillet placé en tête du ms. 16121, sur lequel est mentionné Jacques de Padoue, a primitivement appartenu au ms. 16097; il est donc possible que le ms. 16121 ne vienne pas de ce donateur.

[4] Ms. lat. 15438, fol. 93.

[5] XLIII, 136; conf. XLIX, 7.

[6] *Histoire littéraire de la France*, XVIII, 162.

[7] Ms. lat. 15438, fol. 93.

[8] I, 39.

[9] Plus haut, I, 83. Un troisième volume de la

avait acheté ce volume aux exécuteurs testamentaires de maître Jean d'Aveluys, promoteur de l'évêque d'Angers.

Johannes (magister) Brout. — On célébrait à la Sorbonne, le 7 novembre, l'anniversaire de Jean Brout, maître en théologie, et de Gabriel, son frère, qui avaient fait copier et donné à la Sorbonne un exemplaire des Postilles de Nicolas de Lire [1]. Cet exemplaire forme trois volumes, les nos 15260, 15261 et 15262 du fonds latin. Le second volume contient cette note : « Iste liber est collegii pauperum magistrorum et scolarium de Sorbona in theologia studentium, ex legato bone memorie viri magistri Johannis Brout, oriundi de Bergis in Flandria, magistri in theologia et quondam canonici Herlebecensis in Flandria et socii hujus dicti collegii, simul etiam ex legato aut de consensu magistri Gabrielis, fratris sui. » La donation de maître Jean Brout peut être rapportée au commencement du XVe siècle. Jean Brout figure, en effet, dans le registre de la bibliothèque de la Sorbonne, depuis 1404 jusqu'en 1415 [2].

Johannes (magister) Cappellanus. — Je crois qu'il faut attribuer à un seul et même bienfaiteur, dont le nom ne saurait être fixé avec certitude, la donation d'une Bible et d'un recueil de sermons que l'auteur de l'ancien catalogue [3] indique dans les termes suivants : « Biblia, ex legato magistri Johannis Cappellani, decani Duacensis; — Sermones, ex legato magistri Johannis Cappellani perpetui de Caus. »

Johannes (magister) dictus le Cercelier, curatus Sancti Michaelis Remensis. — Ms. latin 15183. Le legs de Michel le Cercelier doit être de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle.

Johannes (magister) Clarambouli de Gonnessia, socius domus. — Mss. latins 15308, 15587, 15728, 15735, 15736, 16467 et 16506. Dans presque tous ces volumes, la note relative au legs de Jean Clarambout de Gonesse est datée du mois de décembre 1286. C'est probablement l'époque à laquelle la Sorbonne en prit possession. Le donateur, qui est quelquefois appelé maître Jean de Gonesse, et, par erreur, Guillaume de Gonesse dans le catalogue de l'année 1338, pourrait bien être le même que Jean de Gonesse, clerc, qui, en avril 1254,

bibliothèque de Jean Bouhale, copié pour lui à Tours, en 1460, est à la bibliothèque Mazarine, sous le n° 909; voy. Franklin, I, 256. La bibliothèque de Tours possède aussi un manuscrit de Ludolfe le Chartreux, qui fut copié à Angers en 1459 par Jean Guynart, pour Jean Bouhale.

[1] « Obitus magistri Johannis Brout, magistri in theologia et socii hujus domus, qui legavit, sicut frater suus magister Gabriel, postillam de Lira in tribus voluminibus incathenandam in magna libraria. Fiat pro ambobus obitus, quia impensis amborum scripta est. » (Ms. lat. 16574, fol. 44.)

[2] Ms. 576 de la Mazarine, fol. 18.

[3] I, 21; XLIII, 138.

vendit une maison à l'Hôtel-Dieu de Gonesse[1]. A la fin d'un des volumes de Jean de Gonesse, le ms. latin 15736, se trouvent des notes relatives, selon toute apparence, à un exemplaire de l'Histoire scolastique que ce maître faisait copier. En voici le texte : «Magister Johannes de Gonnessia, clericus, solvit xviii denarios. «Et debet ii solidos pro exemplari hystoriarum. Hystor'. Non habet peciam. Debet «rehabere terciam. — Magister Johannes de Gonessia debet pro hystoriis iii solidos «et vi denarios, de quibus solvit xviii denarios, postea xii denarios. Perfecit xii «pecias. Non habet peciam modo. xiii pecias. Debet adhuc vi denarios. Et desunt «ei quatuor pecie, nec habet modo peciam. Habet modo peciam. Solvit xxiii. Et «debet adhuc vi denarios.»

Johannes (magister) de Claro Monte. — Maître Jean de Clermont, médecin de madame d'Artois (sans doute la comtesse Mahaud, morte en 1329), légua à la Sorbonne un beau missel, ou, suivant un autre texte, un beau bréviaire, à l'usage de Rome, qui fut vendu 40 francs[2]. Maître Jean de Clermont figure sur le registre de prêt de livres, dont deux feuillets sont reliés à la fin du ms. latin 15748.

Johannes (magister) de Daventria, socius domus. — Mss. latins 15246, 16189 et 16195. Dans l'avant-dernier de ces manuscrits, le donateur est appelé «magister Johannes de Aventria.» Je crois qu'il vivait dans la seconde moitié du xive siècle, et qu'il figure sur le registre de prêt dont je donnerai des extraits un peu plus loin (p. 188-191).

Johannes (magister) de Essoniis, socius domus. — Mss. latins 15822, 16395, 16496 à 16499, 16516. Maître Jean d'Essonnes, ou peut-être d'Essommes, car on trouve *de Essomiis* aussi bien que *de Essoniis*, figure une quinzaine de fois dans le catalogue de l'année 1338. Il est cité dans un acte de 1278, copié en tête du ms. latin 15958.

Johannes (magister) Fuselier. — Le médecin maître Jean le Fuselier, que j'ai déjà eu l'occasion de nommer à propos de la bibliothèque de Charles, duc d'Orléans[3], légua tous ses livres à la Sorbonne[4]. C'est de lui que viennent les manuscrits latins 15453, 15455 et 15456.

[1] Charte de l'Hôtel-Dieu de Gonesse, citée dans mes *Fragments de l'histoire de Gonesse*, p. 24. (Extr. de la *Bibl. de l'École des chartes*, 4e série, t. V.)

[2] «Obitus magistri Johannis de Claro Monte, «medici quondam domine Arthesiensis, qui legavit «domui pulcrum missale ad usum Romanum, ven«ditum pro 40 francis.» (Ms. latin 15615, fol. 6.) Dans le ms. latin 16574, fol. 24, le mot «breviarium» remplace le mot «missale.»

[3] Plus haut, I, 111.

[4] «Obitus domini Johannis dicti Fuselier, phi«sichi, qui legavit domui omnes libros suos ad «anniversarium pro anima ejus fiendum.» (Ms. latin 16574, fol. 47.)

Johannes (magister) de Gondricuria, canonicus Sancti Johannis in Leodio. — Il légua des livres à la Sorbonne, par un testament de l'année 1262, dont Héméré [1] nous a conservé la substance.

Johannes (magister) Gorre, de Parisius. — Mss. latins 15853, 15885, 15892, 15976, 15977, 16090. Dans le deuxième de ces volumes la note relative au legs de Jean Gorre est accompagnée de la date «anno M° CCC° LX°,» qui désigne sans doute l'année de la mort du donateur.

Johannes l'Huillier, episcopus Meldensis, provisor Sorbone. — Le testament de ce prélat, mort le 21 septembre 1500 [2], nous autorise à le ranger parmi les bienfaiteurs de la bibliothèque de la Sorbonne [3].

Johannes (magister) Ladorée, magister in artibus et bachalarius formatus in theologia, socius domus. — Ms. latin 16108. Jean Ladorée emprunta des livres à la Sorbonne depuis 1404 jusqu'en 1411 [4].

Johannes (magister) de Lausana, curatus Sancti Christofori in civitate Parisiensi. — Mss. latins 15307 et 15519. Jean de Lausanne donna en 1334 une bible aux enfants de chœur de la cathédrale de Paris [5].

Johannes (magister) de Marolio. — Mss. latins 15393, 15473, 15779, 16375 et 16494. Jean de Mareuil a le titre de procureur de la Sorbonne dans un acte de l'année 1299 [6], et celui de curé de Saint-Mathurin de Larchant dans le catalogue de 1338 [7]. On célébrait son obit le 6 août dans la chapelle de la Sorbonne [8].

Johannes Mercier de Camerico. — Il donna à la chapelle de la Sorbonne le recueil des miracles de Notre-Dame, qui forme le n° 16565 du fonds latin. On remarque dans le ms. 15849 du même fonds la note suivante : «Iste liber est

[1] *Sorbonæ origines*, ms. latin 5493, fol. 104. Conf. Franklin, I, 230.

[2] *Gallia christiana*, VIII, 1643.

[3] Ms. latin 5493, fol. 104 v°. — Un «magister «Johannes l'Uilier» figure depuis le 10 août 1445 dans le registre de la bibliothèque de la Sorbonne; ms. 576 de la Mazarine, fol. 100.

[4] Ms. 576 de la Mazarine, fol. 6 v° et 7; conf. le ms. latin 16574, fol. 18 v°.

[5] *Cartul. de Notre-Dame*, IV, 206.

[6] «Magister Johannes de Marolio, clericus, «procurator domus magistrorum et scolarium «de Sorbona Parisius.» (Cartul. de la Sorbonne, fol. 39 v°, col. 2.)

[7] XLIII, 212. Le nom de Jean de Mareuil manque sur la liste des curés de Larchant dressée par M. Bellier de la Chavignerie, dans les *Chroniques de Saint-Mathurin de Larchant* (1864, in-18), p. 96.

[8] «Obiit magister Johannes de Marolio, quon«dam socius domus, qui legavit domui isti plures «libros et XL libras parisiensium in peccunia.» (Ms. latin 16574, fol. 38; conf. le ms. latin 15615, fol. 9 v°.)

«Johannes Mercerii, aliter dicti de Avesnis, quem emit Cameraci anno 1368, «die Junii. . . . precii sex librarum.»

Johannes (magister) de Mesnillo, magister in artibus et bacalarius in theologia, de Rothomago in Normania, socius domus. — Mss. latins 15854 et 15872. Suivant les notes consignées dans ces deux volumes, Jean du Mesnil mourut le 6 septembre 1413. Il figure sur le registre du bibliothécaire depuis 1404 jusqu'en 1413[1].

Johannes (magister) de Mitriacho. — Mss. latins 16289 et 16303. Ce maître, dont le nom revient cinq fois sur le catalogue de l'année 1338, devait vivre à la fin du XIIIe siècle.

Johannes de Monte, de Bressia, diocesis Lugdunensis, canonicus Matisconensis, socius domus. — Mss. latins 15739, 15871, 15890, 15896, 15909. Jean du Mont acheta l'avant-dernier de ces manuscrits en 1482; il fut élu prieur de la Sorbonne en 1483[2] et mourut le 23 mai 1498[3].

Johannes (magister) dictus Persona. — Ms. latin 16428. D'après le catalogue de l'année 1338, il avait au moins donné quatre manuscrits.

Johannes (magister) de Poilliaco. — J'ai relevé cette note dans le ms. latin 15371 : «Iste liber est pauperum magistrorum de Sarbona studentium in theo-«logia, ex legato magistri Johannis de Poilliaco, in quo continentur multe ques-«tiones disputate ab eodem.» On connaît Jean de Pouilly comme auteur de propositions que le pape Jean XXII condamna par une bulle du 25 juillet 1321[4].

Johannes (magister) de Ponte Crucis. — Ce maître, qui figure dans le procès fait en 1364 à Denis Foulechat[5], légua à la Sorbonne une postille de Nicolas de Lire[6], qui se conserve à la Bibliothèque nationale sous les n°s 15257-15259 du fonds latin. C'est apparemment par suite d'une mauvaise lecture que maître Jean du Pont-de-la-Croix a été appelé maître Jean de Potangis[7].

[1] Ms. 576 de la Mazarine, fol. 17.

[2] Ms. latin 5494 A, fol. 88.

[3] Note consignée dans le ms. latin 15909. Sur Jean du Mont, voy. Du Boulay, V, 893, et le ms. 576 de la Mazarine, fol. 128.

[4] Jourdain, *Index*, p. 97. Cf. Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ latinitatis*, IV, 120.

[5] Jourdain, *Index*, p. 162.

[6] «Obitus magistri Johannis de Ponte Crucis, «magistri in theologia et socii hujus domus, cano-«nici Parisiensis, qui legavit huic domui XXX fran-«cos et postillam de Lyra super totam bibliam.» (Ms. latin 15615, fol. 8; conf. le ms. latin 16574, fol. 32 v° et 40.) Jean du Pont-de-la-Croix fonda aussi son anniversaire dans la cathédrale de Paris; on le célébrait le 6 mars; voy. *Cartul. de Notre-Dame*, IV, 26.

[7] *Histoire littéraire de la France*, XXIV, 318.

Johannes (magister) de Resnail, de Aquisgrani, canonicus ibidem. — Ms. latin 16643. La note qui constate la donation de ce volume est datée du 23 avril 1359.

Johannes (magister) Roerii, sacre theologie professor, socius Sorbonicus, Ambianensis ecclesie cancellarius. — Mss. latins 15386, 15387, 15807, 16393, 16593. Plusieurs volumes, et en particulier les mss. latins 15379, 15380, 15925, 15967 et 15968, renferment des notes de Jean Royer, qui sont datées de 1480 ou 1481. Ce maître est inscrit, à partir de l'année 1470, sur le registre du bibliothécaire de la Sorbonne[1].

Johannes (magister) de Rua. — Mss. latins 15502 et 15917. Au mois de mai 1271, on s'occupait de l'exécution du testament de maître Jean de la Rue[2]. Nous lisons dans le ms. latin 15917 : «Ex legato magistri Johannis de Rua per «restitucionem.» Le nom de «Jo. de Rua» se trouve aussi dans le ms. latin 16380. Il ne serait pas étonnant qu'il y eût eu deux maîtres du même nom, l'un au XIIIe siècle, l'autre au XIVe.

Johannes (magister) de Sancto Luciano, diocesis Rothomagensis, bachalarius in theologia, canonicus Baiocensis. — Ms. latin 15578. La note relative au legs de ce volume est datée de 1372. Jean de Saint-Lucien exerçait à Paris les fonctions de notaire apostolique en 1365[3].

Johannes (magister) de Sarisiac. — Mss. latins 15852 et 15887.

Johannes (magister) Tinctor, doctor Coloniensis, socius domus. — Mss. latins 15900 et 15901. Ce docteur mourut en 1469.

Johannes (magister) de Willescoublain. — Il légua un excellent missel, dont la réglure était en encre rose[4]. Je conjecture que Jean de Villecoublain, qui fut doyen de Saint-Thomas du Louvre[5], vivait au XVe siècle.

Joseph (dominus) de Brugis, canonicus Tornacensis. — Ms. latin 15629. Le legs de Joseph de Bruges est sans doute du XIIIe siècle.

[1] Ms. 576 de la Mazarine, fol. 115.

[2] «Frater Gregorius, ordinis Vallis Scolarium «Parisius, coexecutor Johannis de Rua, quondam «canonici Ambianensis.» (Cartul. de la Sorbonne, fol. 55 v°.)

[3] Jourdain, *Index chartarum ad historiam universitatis Paris. spectantium*, p. 162 et 163.

[4] «Missa de beata Virgine Maria, cum collecta «XIm virginum, pro domino Johanne de Villescou«blain, presbitero Parisiensi, qui dedit nobis opti«mum missale rosa regulatum.....» (Ms. latin 16574, fol. 32 v°; voy. encore le ms. latin 15615, fol. 8.)

[5] Ms. latin 16574, fol. 43.

Laurencius (magister) des *Caisneis*[1], *socius domus.* — Mss. latins 15340, 15406, 15428, 15781, 15860, 15952, 16546 et 16466. Maître Laurent vivait à la fin du XIIIe siècle; il est cité douze ou treize fois dans le catalogue de l'année 1338.

Lucas (magister) de *Molendinis*, *natione Normanus, diocesis Rothomagensis, socius domus.* — Mss. latins 15804 et 15926. Luc des Moulins, originaire de Neufchâtel, fut élu prieur de la Sorbonne en 1459[2].

M. de *Barlekin.* — D'après un catalogue du XVIIIe siècle, un exemplaire de l'Histoire scolastique, qui forme le no 16033 du fonds latin, avait été donné par «M. de Barlekin.» N'y aurait-il pas là une altération du nom de «Michael dictus «Herlekin,» dont je vais bientôt parler?

M. de *Orhaneteriis.* — Le catalogue de l'année 1338[3] mentionne une Bible qui venait «ex legato M. de Orhaneter.» Je crains que ce nom ne soit défiguré: mais je n'ai aucun moyen d'en rétablir la véritable forme. Serait-ce une altération de «magister Stephanus de Cantiers?»

Martinus (magister) de *Petra*, *Normanus.* — Ms. latin 16486. Martin de la Pierre dut mourir dans la première moitié du XIVe siècle, avant l'année 1338; il est cité dans un acte de 1326[4].

Martinus (dominus), prepositus Sancte Pharahildis Gandensis. — Ms. latin 16031. Ce ms. paraît être entré à la Sorbonne au XIVe siècle, à une époque où les florins étaient une monnaie courante.

Matheus (magister) *Castelet, de Attrebato.* — Mss. latins 15228, 16270, 16300 et 16383. Les volumes que légua maître Mathieu Castelet étaient estimés 62 livres parisis[5]. La note jointe au ms. 16383 nous apprend que la donation est de l'année 1306.

Matheus (magister) *Helioti, de Sereno Fonte*[6], *magister in artibus, rector ecclesie de Villa supra Secanam, Rothomagensis diocesis.* — Ms. latin 16609.

[1] Le mot *Caisneis* est quelquefois remplacé par *Quesnes.*

[2] Ms. latin 5494 A, fol. 40. Sur Luc des Moulins, voy. aussi la note mise en tête du ms. latin 15967, et le ms. 576 de la Mazarine, fol. 109 et 123.

[3] I. 56.

[4] Ms. latin 16574, fol. 10.

[5] «Obitus magistri Mathei Castellet de Attre«bato, socii hujus domus, qui legavit domui «libros usque ad valorem LXII librarum pari«siensium.» (Ms. latin 16574, fol. 37 vo, et ms. latin 15615, fol. 9.)

[6] Sans doute Sérifontaine (Oise).

Michael (magister) dictus Herlekin. — Ms. latin 15707. Michel Herlequin vivait dans la seconde moitié du xiiie siècle. Il donna à la Sorbonne des manuscrits et des coupes qui valaient 24 livres[1].

Michael (dominus) Warenghien, episcopus Tornacensis. — Les Bénédictins[2] rapportent que ce prélat, mort en 1291, fonda des bourses pour deux maîtres qui étudieraient la théologie au collége de Sorbonne. J'ai cru pouvoir lui rapporter l'article de l'ancien catalogue[3] qui est ainsi conçu : «Sentencie ad usus Flamingorum, ex legato episcopi Tornacensis.» Cet article s'applique au ms. latin 15721, dans lequel on lit la note suivante : «Hec sententie empte sunt per manus magistri Arnulphi de Hasnede, ad usus magistrorum Flamingorum, ex parte episcopatus Tornacensis, in domo de Sorbona.»

Milo (magister) de Corbolio. — Ms. latin 15616. Miles de Corbeil, qui était chanoine de Paris en 1236[4], et dont la maison est plusieurs fois citée dans le Cartulaire de la Sorbonne[5], dut mourir au mois de juin 1271. En effet, son obit se célébrait le 15 juin à Notre-Dame[6] et le 13 du même mois à la Sorbonne[7]; or il vivait encore le 19 février 1271[8], et, au mois d'octobre suivant, nous voyons une vente consentie par les exécuteurs testamentaires de feu Miles de Corbeil, qui étaient l'archidiacre Garnier, Geoffroi de Bar, pénitencier de l'évêque de Paris, et Robert de Sorbon[9].

Nichasius (magister) de Planca, Flamingus. — Mss. latins 16088 et 16672. A la fin de ce dernier volume on lit : «Liber magistri Nichasii de Planca de Menin, clerici.» Maître Nicaise de la Planque se trouve compris dans l'anniversaire collectif du 13 juin qui fut fondé en 1307[10].

Nicholaus (magister) de Barro Ducis, socius domus. — Mss. latins 15351, 15818.

[1] «Anniversarium magistri Michaelis Hellequini, quondam socii domus et magistri fratris sui, qui legavit in libris et ciphis ad valorem xxiiii librarum.» (Ms. latin 16574, fol. 32; conf. le ms. latin 15615, fol. 8.)

[2] «Parisiis domum emit pro se suisque successoribus, eo tamen pacto ut ipsi quotannis solvant 20 l. p. duobus magistris linguæ Vallonicæ, ex civitate vel diœcesi Tornacensi oriundis et theologiæ in domo magistrorum de Serbona operam dantibus.» (*Gallia christiana*, III, 222.)

[3] XXII, 14.

[4] *Cartul. de Notre-Dame*, II, 367.

[5] Fol. 7, col. 2, et fol. 31.

[6] *Cartul. de Notre-Dame*, IV, 84.

[7] «Obiit magister Milo de Corbolio, qui legavit isti congregationi c libras parisiensium.» (Ms. latin 16574, fol. 34 v°.)

[8] *Cartul. de Notre-Dame*, II, 64. — C'est à tort que dans l'édition la charte est rapportée au 18 février.

[9] *Cartul. de Notre-Dame*, II, 431.

[10] «Magister Nichasius de Planca, Flamingus, libros naturales in uno volumine et quosdam morales in alio volumine, qui sunt in catenis.» (Ms. latin 16574, fol. 34 v°.) Les deux volumes mentionnés dans cette note sont les mss. latins 16088 et 16672.

15850, 15985, 16086, 16158 et 16160. L'obituaire de la Sorbonne place sa mort en 1310[1].

Nicholaus (magister) Repus, de Tornaco. — Il donna un exemplaire de Valère Maxime copié en 1404, n° 16028 du fonds latin. Il commença à emprunter des livres à la Sorbonne le 10 août 1445[2].

Nicholaus, archidiaconus Tornacensis. — L'ancien catalogue mentionne quatre volumes qui avaient été donnés par N. archidiacre de Tournai, et dont l'un est conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° 15704 du fonds latin. Ces volumes devaient servir aux écoliers flamands. Le donateur de ces livres est assurément l'archidiacre qui fit en faveur des Flamands la fondation rappelée dans la charte suivante :

Universis presentes litteras inspecturis, universitas magistrorum et scolarium Parisiensium, salutem in Domino. Cum dilectus noster Nicholaus, Tornacensis ecclesie in Flandria archidiaconus, quingentas libras parisiensium[3] magistro Roberto de Sorbona, canonico Parisiensi, provisori congregationis pauperum magistrorum studentium Parisius in theologica facultate, contulerit, ad redditus comparandos pro sustentandis magistris memoratis, ipsius benivolencie grata volentes vicissitudine respondere, concessimus quod idem archidiaconus, quoad vivet, quinque magistros bone fame, vite et conversationis honeste, studentes in theologia, qui plenam noticiam habeant ydiomatis flamingi, quod in suo archidiaconatu proprium esse dignoscitur, possit ponere annis singulis in domo dictorum magistrorum, quibus de bonis dictis magistris assignatis provideatur, sicut ceteris providetur magistris et providebitur in futurum, ut iidem magistri, in divina sciencia eruditi, et ex bonorum convictu moribus informati, docentes verbo pariter et exemplo, in locis ad que ipsos vocari contigerit, fructum facere valeant qui non perit; post ejusdem vero archidiaconi decessum, domino episcopo Tornacensi qui pro tempore fuerit, vel per se, vel per archidiaconum suum Flandrensem, si ad hoc ydoneum viderit, ponendi similiter annis singulis in dicta domo magistros prefati flamingi ydyomatis usque ad numerum pretaxatum liberam concedimus potestatem, ita tamen quod, si provisor predicte domus aliquem vel aliquos de dictis magistris bona fide non esse ydoneum vel ydoneos archidiacono predicto vel episcopo significaverit, poterit idem provisor eosdem eicere, et ipsi archidiaconus vel episcopus poterunt alios pro eisdem subrogare. Debent etiam, quantumcunque fuerint ydonei predicti magistri, in sequenti anno de novo presentari. Datum anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo sexto, mense Octobri[4].

Je n'ose pas appliquer à Nicolas, archidiacre de Tournai, les mots « ex legato « archidyaconi Meulurepia, » que l'auteur de l'ancien catalogue[5] emploie en parlant du manuscrit qui porte le n° 15508 dans le fonds latin.

[1] « Obiit magister Nicolaus de Barro Ducis, socius hujus domus, anno Domini M CCC X, qui nobis « legavit multos libros et multam pecuniam in redditibus. » (Ms. latin 16574, fol. 33; conf. le ms. latin 15615, fol. 8.)

[2] Ms. 576 de la Mazarine, fol. 101.

[3] La valeur intrinsèque de cette somme peut être estimée à 12,650 francs de notre monnaie.

[4] Cartul. de la Sorbonne, fol. 55.

[5] VI, 1.

Nicholaus (magister) de *Wrigni.* — Au mois de décembre 1264, un legs de treize volumes fut fait aux maîtres et aux écoliers de la maison de Robert de Sorbon par maître Nicolas de Vrigni, chanoine et pénitencier de Coutances[1]. Ce testament, qui donne une description détaillée de ces treize volumes, doit trouver sa place ici :

Universis presentes litteras inspecturis, magister Nicholaus de Wrigni, canonicus Constanciensis et penitenciarius, salutem in Domino. Noverit universitas vestra me dedisse, legavisse et in testamento meo assignavisse congregationi pauperum magistrorum et scolarium Parisius in theologica facultate studencium, que nunc temporis per magistrum Robertum de Sorbonne, Parisiensem canonicum, regitur, de scriptis meis, volumina quorum nomina sunt subscripta : Unum missalem portatilem ad usum curie Romane, vel L solidos turonensium loco ejus. Item unum breviarium parvum notatum, qui dicitur porte hors, ad usum Parisiensem, vel C solidos loco ejus. Item Sentencias Lumbardi. Item Summam questionum cancellarii Philippi. Item concordancias. Item collectionem questionum que incipit : «Queritur de dono sapiencie;» pecias plurimas. Item collectionem que incipit : «Prudenti viro,» cum suis consequenciis; pecias L et unam. Item collectionem que incipit per Topica Aristotelis, cum suis consequenciis; pecias LXXIIII. Item collectionem que incipit de opere astrolabii, cum suis consequenciis; pecias LXIII. Item collectionem que incipit ab Augustino, de LXIII questionibus, «Utrum anima sit de se «propria,» cum suis consequenciis, pecias XXIX. Item collectionem que incipit : «Quesitum fuit «primo,» cum suis consequenciis; pecias LIX. Item collectionem que incipit a Viatico medicine, cum suis consequenciis; pecias LXXII. Item collectionem que incipit de correptione biblie : «Cum super omnes,» cum suis consequenciis; pecias LIII. Et forte aliquos alios libellos. Volens et injungens sub anathemate ne quis aliquid de premissis scriptis propria auctoritate distrahat vel exportet a prenominata congregatione, sed ibi resideant ad utilitatem studencium posterorum. Dedi iterum et legavi prefate congregationi C solidos turonensium, super libros meos venales accipiendos. Et ut hoc ratum sit et stabile, presentibus sigilli mei impressionem apponere dignum duxi. Actum anno Domini M° CC° sexagesimo quarto, mense Decembri. Et volo et statuo quod hec omnia requirantur ab executoribus meis[2].

Je n'ai reconnu à la Bibliothèque nationale aucun des livres énumérés dans le testament de Nicolas de Vrigni.

Odo, episcopus Tusculanus. — Au commencement des mss. latins 15947 et 15948, qui renferment les sermons d'Eudes, évêque de Tusculum, on lit la note suivante, qui a peut-être été tracée par Eudes lui-même : «Detur collegio scolarium studentium Parisius in theologia, quos regit magister Robertus de Sorbonio, cano-

[1] Dans l'acte qui va suivre, *Constanciensis* désigne incontestablement Coutances en Normandie, et non pas Constance en Suisse. En effet, le cartulaire de la cathédrale de Coutances, conservé à l'évêché de Coutances, contient, sous les nos 61, 80 et 84, trois actes de l'année 1258, dans lesquels figure «magister Nicholaus de Vrigneio, canonicus «Constanciensis.»

[2] Ce testament a été publié par M. Douet d'Arcq, à la fin de son *Inventaire de la bibliothèque du roi Charles VI*, p. 217, d'après l'original des Archives nationales, M. 75, n. 129.

«nicus Parisiensis, ita tamen quod non alienare non possint, sed remaneant illis «qui succedent eis in eodem collegio.» Sur l'ancien catalogue de la Sorbonne[1], ces deux volumes et un troisième, qui paraît perdu, figurent comme légués par l'auteur. Eudes de Châteauroux, évêque de Tusculum, mourut en 1273[2].

Petrus (magister) de Alberona. — D'après le catalogue de l'année 1338[3], ce maître avait donné une Apocalypse avec glose.

Petrus (magister) de Alvernia. — Suivant l'obituaire, il légua en manuscrits et en argent une valeur de 100 livres tournois[4]. L'ancien catalogue[5] mentionne trois des livres de Pierre d'Auvergne; l'un d'eux forme aujourd'hui le n° 15235 du fonds latin. Pierre d'Auvergne, à qui nous avons vu[6] confier l'argent de Gui le Breton, fut nommé, en 1275, recteur de l'Université[7]; il ne faudrait pas le confondre avec un autre Pierre d'Auvergne qui vivait en 1361[8].

Petrus (magister) de Ausona. — Au XIIIe siècle, maître Pierre d'Auxonne, ou peut-être d'Essonnes (car on trouve dans les textes anciens tantôt *de Ausona*, tantôt *de Essonniis*), légua à la Sorbonne différents livres, et entre autres un bréviaire, qui fut vendu et dont le prix servit à acheter plusieurs volumes[9]. De ce legs viennent les manuscrits latins 15716 et 16040. Un autre Pierre d'Auxonne professait à l'Université de Paris en 1395 et en 1408[10].

Petrus (magister) Biset, de Monte Acuto en Combraille. — Ms. latin 16008. La donation de Pierre Biset doit être du XVe siècle.

Petrus (magister) de Bruxella, magister in artibus et baccalaureus in theologia. — Le manuscrit de la Sorbonne, qui porte aujourd'hui le n° 15965 dans le fonds latin, avait été acheté par Pierre de Bruxelles à Rome, le 6 septembre 1406. Ce maître était allé une première fois à Rome en 1405[11]. Il figure à la date du 17 décembre 1404 sur le registre du bibliothécaire de la Sorbonne[12].

Petrus (magister) Columbi. — La note suivante, écrite en caractères de la fin

(1) XLIII, 71, 85 et 118.

(2) *Histoire littéraire*, XIX, 231.

(3) X, 8.

(4) «Obiit magister Petrus de Arvernia, socius «hujus domus, qui legavit pecuniam domui tam «in pecunia quam in libris usque ad valorem cen«tum librarum turonensium.» (Ms. latin 16574, fol. 29 v°.)

(5) VIII, 18 et 19; X, 19.

(6) Plus haut, p. 150, au mot *Guido Brito*.

(7) Jourdain, *Index chartarum ad historiam univ. Parisiensis spectantium*, p. 36.

(8) *Ibid.* p. 156.

(9) Ancien catalogue, I, 4, 19, 25, 31; II, 2; XXII, 31; XLV, 5.

(10) Jourdain, *Index*, p. 197, 219 et 223.

(11) *Ibid.* p. 214.

(12) Ms. 576 de la Mazarine, fol. 26.

du XIVe siècle, se lit à la fin des mss. latins 15422 et 15423 : «Iste liber detur «collegio Sorbone, pro prima parte sancti Thome, quondam tradita in custodia «magistri Petri Columbi; qui quidem liber repertus est in loco in quo dicta pars «sancti Thome fuerat reposita post obitum dicti Columbi, cum uno alio libro.»

Petrus (magister) DE CRESPIACO, *curatus de Rinna in Tornaco.* — Ms. latin 16376. Ce maître, qui vivait au commencement du XIVe siècle, figure trois fois dans l'ancien catalogue[1], où il est appelé tantôt «Petrus Crespin», tantôt «Petrus de Crispiaco.»

PETRUS *(magister)* DE *Croso, cardinalis Autissiodorensis, provisor domus Sorbone.* — Le 13 mars et le 11 septembre, dans la chapelle de la Sorbonne, on faisait un service pour le cardinal d'Auxerre, maître Pierre de Cros, mort vers 1362; il légua à ce collége, dont il avait été proviseur, 1,000 florins et deux volumes d'ouvrages des Pères[2]. L'un de ces volumes est notre ms. latin 15298.

PETRUS *(magister)* DE CUISSI. — Mss. latins 15703, 16056, 16306. Quatre autres volumes de Pierre de Cuissy sont portés sur l'inventaire de 1338[3]. On célébrait son anniversaire le 3 juin[4]. Pierre de Cuissy a dû mourir au commencement du XIVe siècle.

PETRUS *(magister), curatus de Farbu.* — Mss. latins 15712, 15783, 15915, 16042, 16081, 16103, 16104, 16143, 16153. Ce maître vivait vers le commencement du XIVe siècle; les volumes qu'il légua à la Sorbonne sont évalués 100 livres dans l'obituaire[5]. J'ignore pourquoi ces volumes sont enregistrés dans le catalogue de l'année 1338 sans que le nom du donateur y soit jamais indiqué.

PETRUS *(magister)* DE LEMOVICIS. — Mss. latins 3156, 7434, 15212, 15213, 15279, 15362, 15554, 15559, 15576, 15588, 15598, 15863, 15932, 15934, 15953, 15970, 15971, 15972 (en partie), 16017, 16049, 16055, 16099, 16100, 16112, 16113, 16114, 16119, 16122, 16124 (?), 16157, 16166, 16184, 16192, 16194, 16206, 16210, 16280, 16299, 16356 (deuxième partie), 16390, 16396 (?), 16397 (troisième partie), 16407, 16419, 16435.

[1] I, 53; XXII, 43; XLIII, 205.

[2] «Obitus primus domini nostri provisoris car«dinalis Autissiodorensis, pro quo debemus habere «M florenos et duo volumina originalia.» (Ms. latin 15615, fol. 10; conf. le même ms. fol. 7, et le ms. latin 16574, fol. 28 v° et 40 v°.) — Voy. Lebeuf, *Mém. concernant l'hist. d'Auxerre*, nouv. éd. I, 520.

[3] XXXIII, 7; XLIV, 40; XLVI, 16; LVIII, 62.

[4] Ms. latin 15615, fol. 8 v°, et ms. latin 16574, fol. 34.

[5] «Obiit magister Petrus de Farbu, quondam «socius domus, qui legavit C libratas librorum tu«ronenses, pro quo societas ordinavit fieri anniver«sarium.» (Ms. latin 16574, fol. 27 v°.)

16468, 16481, 16482, 16485, 16492, 16493, 16501, 16503, 16525, 16558, 16586, 16610, 16616, 16617, 16653, 16655, 16658, 16663, 16681, 16701, 16717, et ms. français 24402[1]. Ce dernier volume est une copie du Roman des cinq états, formant un petit in-folio de 101 feuillets, et qui était revenu à 42 sous 4 deniers parisis, comme on le voit par un compte qui a été écrit à la fin : «Pro pergameno, VIII sol. VIII den. par. Pro scriptura, XXIX sol. IIII den. Pro «correctura, II sol. X den. Pro illuminatura, XIII den. Pro ligatura, XVII den. cum «custodia. XLII sol. IIII den. par.»

Maître Pierre de Limoges, l'un des principaux bienfaiteurs de l'ancienne bibliothèque de la Sorbonne, fut un personnage considérable de la seconde moitié du XIIIe siècle. L'obituaire lui a consacré l'article suivant au 3 novembre[2] : «Obiit «magister Petrus de Lemovicis, quondam socius domus, canonicus Ebroicensis. «qui refutavit duos episcopatus et bis prebendam Parisiensem, bacalarius in theo-«logia, magnus astronomus[3], qui legavit domui plus quam VI^xx volumina, ex-«ceptis quibusdam caternis, magne reputationis.» Il y a aussi dans l'obituaire de la cathédrale d'Évreux, conservé à l'évêché d'Évreux, deux notes relatives à Pierre de Limoges, l'une au 14 janvier : «Commemoratio magistri Petri de Le-«movicis, Ebroicensis canonici;» l'autre au 9 novembre : «Obitus magistri Petri «de Lemovicis, diaconi, canonici Ebroicensis, qui dedit quatuor libras et quinque «solidos turonensium.» Les rapports que Pierre de Limoges entretint avec la ville d'Évreux sont attestés par deux des livres qui lui ont appartenu : l'un d'eux, le ms. latin 16049, est un martyrologe précédé d'un calendrier à l'usage du diocèse d'Évreux; l'autre, n° 16717, est un *Ars dictaminis*, de Thomas de Capoue, suivi de la lettre que les évêques de Normandie adressèrent à Boniface VIII en faveur de Simon, abbé de Saint-Taurin d'Évreux.

Pierre de Limoges a composé des ouvrages théologiques, tels que les Distinctions contenues dans le ms. latin 16482, et le traité moral de l'Œil, copié au commencement du ms. latin 16396. Le titre que porte ce traité de l'Œil dans plusieurs anciens exemplaires, et notamment dans celui de la bibliothèque de Gotha[4], nous apprend que l'auteur était aussi connu sous le nom de Pierre Cipière : «Hunc «librum composuit magister Petrus Ciperia, Lemovicensis dyocesis.» Bernard Gui l'appelle «dominus Petrus de Seperia, de parrochia Donzeniaci, Lemovicensis «diœcesis, oriundus[5].»

Dans la collection que Pierre de Limoges légua à la Sorbonne, on remarque

[1] Il doit y avoir dans le fonds arabe un ms. arabe légué à la Sorbonne par Pierre de Limoges, et dont le contenu est ainsi indiqué par un catalogue du dernier siècle : «Tractat de genealogiis quarum «initium sumit ab Alhasan Abibac, etc.»

[2] Ms. latin 16574, fol. 44.

[3] La note nécrologique ajoutée au 4 novembre dans le calendrier du ms. latin 15615, fol. 11, porte : «Magnus magister astrologus.»

[4] Fr. Jacobs et F. A. Ukert, *Beiträge zur ältern Litteratur*, II, 339.

[5] *Recueil des historiens*, XXI, 756.

beaucoup de recueils de sermons, des livres de médecine et d'astronomie, et de nombreux traités de Raimond Lul. Il est évident que les goûts de Pierre de Limoges étaient surtout dirigés du côté des sciences, et nous ne devons pas nous étonner de le trouver, en 1267, doyen des maîtres de médecine de l'Université de Paris [1]. Il mourut en 1304, après avoir refusé les évêchés d'Alby et de Limoges [2].

La signature de Pierre de Limoges se voit sur la garde du ms. latin 16390. — Dans un des volumes qui lui ont appartenu, le ms. latin 16468, j'ai relevé une liste de classiques latins que j'insère ici, sans pouvoir affirmer qu'elle se rapporte à la bibliothèque de Pierre de Limoges :

Bucolica. Epistolas Oratii, scilicet Prima dicte michi, et Qui fit Mecenas. Lucanum. Georgica. Eneida. Persius.

Priscianus major. Esopus. Gramatica Alberti. Logica ejusdem. Ovidius de arte. Ovidius major. Avianus. Geta. Marcialis. Coqus. Ovidius de vetula. Liber ludorum Henrici de Malines. Arismetica Jordani. Ovidius de pulice. Ovidius de sompno. Sed uterque istorum duorum, scilicet Ovidius de pulice et Ovidius de sompno, non tenent nisi unum folium. Maximianus. Stacius. Homerus de bello Danaum qui incipit : Iram pande mihi, et sunt 8 libri.

Petrus Plaoul, episcopus Silvanectensis. — Pierre Plaoul [3], évêque de Senlis, mort le 11 avril 1415, légua une Bible, une Concordance et un commentaire d'Albert le Grand sur les Sentences, le tout estimé 86 livres [4]. La Bible et les Concordances sont à la Bibliothèque nationale sous les nos 16260 et 15253 du fonds latin.

Petrus (magister) de Sancto Audomaro. — Mss. latins 15764, 15774 et 15792. L'ancien catalogue [5] mentionne un quatrième volume légué à la Sorbonne par maître Pierre de Saint-Omer. Les titres suivants sont donnés à Pierre de Saint-Omer dans des actes authentiques : maître en théologie en 1288 [6]; chancelier de Paris en 1296 [7]; archidiacre de Brie en 1302 [8].

Petrus (magister) de Sancto Martino, diaconus, canonicus Meldensis et Beate Marie de Corbolio. — Il donna en 1286 une copie de l'Histoire scolastique, ms. latin 16036.

[1] Jourdain, *Index*, p. 32. — M. Hauréau (*Histoire littéraire*, XXVI, 461 et 462) hésite à croire que le texte de 1267 soit applicable au Pierre de Limoges, bienfaiteur de la Sorbonne.

[2] Bernard Gui, dans *Recueil des historiens*, XXI, 756. — Sur la vie et les travaux de Pierre de Limoges, voy. *Histoire littéraire*, XXVI, 460-467.

[3] Voyez le registre du bibliothécaire de la Sorbonne, à la date du 21 juillet 1405 : ms. 576 de la Mazarine, fol. 30.

[4] «Obitus Petri Plaou, quondam episcopi Silvanectensis et socii hujus domus, qui legavit eidem L libras parisiensium, cum Biblia, Concordanciis et scripto Alberti super Sentencias, valentibus LXXXVI libras.» (Ms. latin 15615, fol. 7; conf. le ms. latin 16574, fol. 28.)

[5] XXIII, 98.

[6] Jourdain, *Index*, p. 57.

[7] Voir notre t. I, p. 427, note 1.

[8] *Cartul. de Notre-Dame*, II, 524, et IV, 129.

Philippus (magister), canonicus Atrebatensis. — Vers la fin du XIIIe siècle, il légua un recueil d'ouvrages de saint Augustin, ms. latin 15300.

Philippus (magister), Dunensis archidiaconus. — L'obituaire de la Sorbonne mentionne un livre d'astronomie qu'il avait donné[1] et qui est conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° 16211 du fonds latin. Un Philippe, archidiacre de Dunois, représente le chapitre de Chartres dans un acte du 29 juin 1215[2]; il ne faudrait pas le confondre avec le bienfaiteur de la Sorbonne, qui ne dut pas mourir avant le commencement du XIVe siècle.

Philippus (magister) Grivellus, doctor in theologia, primarius collegii Cameracensis et socius Sorbonicus. — D'une donation de ce docteur, qui fut recteur de l'Université en 1499[3], viennent les mss. latins 15365-15368, 15374, 15390, 15866, 15882 et 15883.

Philippus (magister) de Turonis. — Ms. latin 15408.

Poncardus (magister) de Sorbonia. — Mss. latins 15211, 15691, 15695, 15733. Maître Ponsard de Sorbon, qui devait être contemporain de Robert de Sorbon, figure quatorze fois sur le catalogue de 1338.

Radulphus (magister) de Castro Radulphi. — Mss. latins 15325 et 16043. Dans le premier de ces volumes, la note relative au legs est accompagnée de la date: «Anno Domini M° CC° LXXX° V°, in Adventu Domini.» Saint Louis et le seigneur d'Ormesnil-en-Brai présentèrent à Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, Raoul de Châteauroux pour la cure d'Ormesnil[4]. Dans l'obituaire de la Sorbonne[5], au 21 avril, il est question de «magister Radulphus de Castro, penitenciarius Belvacensis.» Il s'agit peut-être dans ce texte de Raoul de Châteauroux, qui est semblablement appelé «Radulfus de Castro» dans deux articles du catalogue de 1338[6].

Radulphus (magister) de Piris. — L'ancien catalogue de la Sorbonne[7] mentionne six volumes légués par un bienfaiteur qui est appelé tantôt *Radulphus de Piris*, tantôt *Robertus de Piris*, le plus souvent *R. de Piris*. J'ai préféré la première

[1] «Unum librum bonum de astronomia.» (Ms. latin 16574, fol. 26 v°.)

[2] E. de Lépinois et L. Merlet, *Cartul. de Notre-Dame de Chartres*, II, 76, d'après le ms. latin 10095, fol. 95.

[3] Du Boulay, V, 924. Voyez le ms. 576 de la Mazarine, fol. 75 v°.

[4] «Dominus de Onemesnillo et rex Franciæ præsentaverunt simul Radulphum de Radulphi Castro.» (Ms. latin 11052, fol. 51 v°.)

[5] Ms. latin 16574, fol. 31.

[6] II, 4; XXII, 22.

[7] I, 52; VII, 22, 23; XXXVIII, 22; XLVII, 35; LVIII, 49.

de ces formes, parce que j'ai trouvé dans un acte de l'année 1294 : «Magistri «Radulphus de Piris et Odo Jacobi, procuratores magistrorum scolarium de Serbona[1].» Trois des manuscrits légués à la Sorbonne par Raoul de Périers sont à la Bibliothèque nationale sous les nos 15475, 15510 et 15677 du fonds latin.

Radulphus (magister) DE *Tylia, socius domus.* — Mss. latins 15894 et 16274. Raoul du Theil fut recteur de l'Université en 1401[2].

Raimundus (magister) Lul. — Ms. latin 16111, en tête duquel on lit cette note :

In isto volumine continentur isti libri qui hic nominantur :
Liber apostrophe ad summum pontificem.
Liber reprobationis aliquorum errorum Averroys.
Liber in quo declaratur quod fides est magis probabilis quam improbabilis.

. . . .

Multos alios libros fecit Raymundus, qui sunt in monasterio Cartusiensi Parisius, de quibus quilibet poterit habere exemplar[3], ut puta Ars generalis, etc.

Libros prenominatos ponit magister Raymundus Lul in custodia domus Sorboni Parisius cathenatos[4].

Reginaldus (magister) DE *Grandibus Campis, canonicus Laudunensis.* — Ms. latin 15649. La donation de ce volume doit remonter au commencement du xive siècle.

Reginaldus (magister) DE *Suessione.* — Mss. latins 15338, 15723, 15780, 15822 et 16504. Renaud de Soissons est cité dans une pièce de l'année 1278, en tête du ms. latin 15958. C'est, je crois, par erreur qu'il est appelé «Ricardus «de Suessione» dans la note du ms. latin 15780.

Renoth (magister) DE *Colant.* — Ce maître a possédé, au xiiie siècle, le ms. latin 15516; mais il n'est pas certain qu'il en ait disposé en faveur de la Sorbonne. On retrouve le nom de «Renoudus de Colenz» dans une note que j'ai publiée plus haut[5].

[1] Cartul. de la Sorbonne, fol. 41 v°, col. 2.

[2] Du Boulay, V, 919; conf. le ms. 576 de la Mazarine, fol. 19.

[3] Voyez plus bas, chap. xiv, p. 252.

[4] Il y a à la bibliothèque de Saint-Marc, de Venise, un autre ms. original de Raimond Lul, offert par l'auteur à la république de Venise, comme le montre la lettre suivante (1289-1311) que j'emprunte à l'abbé Valentinelli (*Bibliotheca ms. ad S. Marci Venetiarum, Codices mss. latini*, IV, 139) :

«Vobis illustri domino Petro Gradonico, inclyto «Venetiarum duci, et honorabili vestro concilio et «communi vestro Venetiarum, ego magister Ray«mundus Lul, cathelanus, transmitto et do istum «librum, ad laudem Dei, honorem vestrum et com«munis vestri Venetiarum, et exaltationem fidei «catholice et confusionem omnium infidelium; quia «liber iste precipue ad hec conditus fuit et est, et «de sancta fide catholica certitudinem dat. Sed sup«plico quod nobilis vir dominus Petrus Ceno possit «habere usum de ipso quandiu sibi placuerit.»

[5] P. 150, à l'article *Guillelmus Brito.*

Reygnerus (magister) DE *Colonia, doctor in theologia, socius domus.* — Mss. latins 15668, 15815 et 15844. Renier de Cologne était mort avant l'année 1338, puisque son legs est mentionné dans l'ancien catalogue.

Ricardus (magister) DE *Abbatisvilla, socius domus.* — Ms. latin 15462. Richard d'Abbeville vivait au XIIIe siècle.

Ricardus (magister) Pallefrey, socius domus. — Mss. latins 16394 et 16518. Richard Pallefroi mourut en 1483[1].

Robertus (magister) DE *Balla, consocius collegii.* — Ms. latin 15897. La donation de ce volume n'est sans doute pas antérieure au XVe siècle.

Robertus (magister) Bernardi de Normania. — Mss. latins 15913, 16054, 16262 et 16491. Robert Bernard devait vivre dans la première moitié du XIVe siècle. On célébrait son anniversaire à la Sorbonne le 5 novembre[2].

Robertus (magister) DE *Duaco.* — Ms. latin 15220. Maître Robert de Douai, l'un des fondateurs de la Sorbonne[3], légua aux écoliers de ce collége, par un testament de l'année 1258, tous ses livres de théologie, bibles, gloses et œuvres des Pères[4]. Il mourut avant le 11 décembre 1262, puisqu'à cette date nous voyons agir les exécuteurs testamentaires de feu maître Robert de Douai, médecin[5]. Ces exécuteurs étaient Robert de Sorbon et Jean, curé de Bennes[6]. On a relié au commencement des mss. latins 15954 et 16329 des fragments de compte qui doivent se rapporter à l'exécution du testament de Robert de Douai.

Robertus (magister), frater Johannis, presbiteri Sancti Jacobi Remensis. — Au commencement du ms. latin 15319, qui renferme les quatre livres des Sentences, on lit la lettre suivante, qui a été écrite au XIIIe siècle :

Istas Sentencias mittit magister Garnerus, presbiter Sancti Sinphoriani Remensis, magistris scolaribus in theologia studentibus, commorantibus in domo magistri Roberti de Sorbona. Et fuerunt dicte Sentencie de testamento Roberti, clerici, fratris magistri Johannis, quondam presbiteri Sancti Jacobi Remensis, que successerunt predicto Roberto per mortem dicti magistri

(1) Ms. latin 5494 A, fol. 92 v°; ms. latin 16574, fol. 26.

(2) Ms. latin 15615, fol. 11, et ms. latin 16574, fol. 44.

(3) «Obiit magister Robertus de Duaco, clericus; «dedit ad fundandam domum mille et quingentas «libras.» (Ms. latin 16574, fol. 33; conf. le ms. latin 15615, fol. 8.) — On trouve en juillet 1228 «magister Robertus de Duaco, scolasticus Attreba«tensis.» (Collection Moreau, 140, fol. 108.)

(4) «Item eisdem scholaribus lego omnes libros «meos de theologia, tam biblias, tam originalia, «quam alios libros glosatos.» (Ms. latin 5493, fol. 231 v°.)

(5) Cartul. de la Sorbonne, fol. 126 v°.

(6) *Ibid.* fol. 2 v° et 11 v°.

Johannis quondam. Rogo vos ut oretis pro animabus predictorum magistri Johannis et Roberti. Orate pro me.

Robertus (magister) de *Sorbonio*, *Sarbonio*, *Sirbonia*, *Serbonio* ou *Surbonio*. — Mss. latins 2996, 15191, 15192, 15194, 15205, 15225, 15318, 15320, 15375, 15504, 15509, 15513, 15534, 15545, 15546, 15613, 15678, 15681, 15686, 15756, 15910, 15921 [1], 15940, 15945, 15951, 15954, 15958, 15959, 15964, 15986 (seconde partie), 16079, 16282, 16284, 16350, 16420, 16434, 16471, 16473, 16505. Vingt-huit autres volumes de Robert de Sorbon sont portés sur le catalogue de l'année 1338. Il faut remarquer dans le ms. 15509 des notes analogues à celle que j'ai déjà fait connaître [2], et qui constatent les rapports de Robert de Sorbon avec un libraire : « Magister Robertus de « Serpon pro tertio fratris Allexandri, item pro epistolis glosatis. Et debet v [3] so- « lidos. Et solvit III solidos. Et habet duos quaternos. — Magister Robertus de Sor- « bone pro epistolis glosatis debet II solidos. Et solvit III sol. Item pro libris hys- « torialibus nichil solvit. — Memoriale magistri R. de Cerbona pro Summa domini « episcopi de anima. »

Je n'entrerai pas ici dans le détail de la vie de Robert de Sorbon. Je me bornerai à rappeler qu'il mourut en 1274. Cette date résulte du rapprochement de deux chartes du Cartulaire de la Sorbonne [4] : dans l'une nous voyons figurer, au mois de mai 1274, « magister Robertus de Sorbonio, canonicus Parisiensis; » l'autre, au mois de novembre 1274, mentionne « bone memorie magister Robertus « de Sorbonio, quondam canonicus Parisiensis. » Robert de Sorbon avait fait son testament le 29 septembre 1270 [5]. Son anniversaire se célébrait le 15 août à la Sorbonne [6].

Rogerius (magister) de *Remis*.— L'auteur de l'ancien catalogue [7] a enregistré trois volumes qui étaient arrivés à la Sorbonne par suite d'un legs de maître Roger de Reims. L'un de ces volumes est la Légende dorée, inscrite aujourd'hui sous le n° 16564 du fonds latin.

Sigerus (magister) de *Cortrico*. — En 1341, on remit à la Sorbonne huit volumes des œuvres de saint Thomas, légués par maître Siger de Courtrai, doyen

[1] Au bas de la première page du ms. 15921, la note suivante se lit écrite au crayon, en caractères du XIIIe siècle : « Liber magistri Guillelmi de « Sorbonne. »

[2] Plus haut, p. 158.

[3] Au chiffre V a été substitué après coup le chiffre II.

[4] Fol. 3.

[5] Cartul. de la Sorbonne, fol. 24 v°, col. 2.

[6] Ms. latin 16574, fol. 38 v°; ms. latin 15615 fol. 9 v°.

[7] I, 48; XL, 17; XLIII, 102. Dans deux passages le nom du donateur n'est exprimé que par l'initiale R.

de l'église Notre-Dame de Courtrai[1]. J'ai reconnu trois de ces volumes, sous les nos 15352, 15787 et 15790 du fonds latin. Siger de Courtrai était procureur de la maison de Sorbonne en 1315[2]. Il n'est donc pas probable qu'il ait été, comme le croyaient Quétif et Échard[3], l'un des premiers compagnons de Robert de Sorbon et contemporain de saint Thomas d'Aquin. Son nom se trouve dans plusieurs manuscrits de la Sorbonne, qu'il dut avoir en communication, par exemple dans les mss. latins 7561, 15301, 15303, 15492 et 15536.

Simon (magister) de Furnis. — Mss. latins 15761 et 15772. Ce maître, qui vivait à la fin du XIIIe siècle, figure trois fois dans l'ancien catalogue[4].

Simon (magister) de Melta. — Ms. latin 15719. Le legs de ce volume doit être du commencement du XIVe siècle.

Simon (magister) de Velli. — Ms. latin 15775. Simon de Vesli, qui était sans doute contemporain de Simon «de Melta,» est ainsi mentionné dans l'obituaire, au 20 avril : «Obiit magister Symon de Velli, qui legavit domui x libras et quatuor Summas Thome[5].»

Simon (dominus) Widelin, cantor ecclesie Attrebatensis. — Ms. latin 15730. La donation de Simon Widelin est datée de l'an 1285.

Stephanus (dominus) de Abbatisvilla, canonicus Ambianensis. — Mss. latins 13574, 15200, 15252, 15349, 15469, 15571, 15594, 15608, 15919, 15957, 15960, 16053, 16106, 16329, 16427, 16465, 16472, 16489, 16500, 16531, 16545, 16703. La date exacte de l'entrée des livres d'Étienne d'Abbeville à la Sorbonne est indiquée par la note suivante, qui a été insérée dans le ms. latin 15185 : «Ista biblia est pauperum magistrorum de Sorbona, ex legato domini Stephani de Abbatisvilla, canonici Ambianensis, et fuit asportata ad domum anno Domini M° CC° LXXX° VIII°, circa festum beati Martini hiemalis[6], cum aliis libris nomine ipsius intitulatis[7].» Le nom d'Étienne d'Abbeville revient plus de quarante fois dans l'ancien catalogue de la bibliothèque de la Sorbonne.

(1) «Anno Domini M CCC XLI venerunt ad socios domus de Sorbona octo volumina sancti Thome, ex legato magistri Sigeri de Cortraco, decani ecclesie Beate Marie Cortracensis et condam socii hujus domus. Et ordinatum fuit per deputatos quod pro anima ejus fieret anniversarium.» (Ms. latin 16574, fol. 32 v°.)

(2) Acte inséré dans le Cartulaire de la Sorbonne, fol. 148 v°.

(3) *Scriptores ordinis Prædicatorum*, I, 295. — L'assertion de Quétif et d'Échard, dont je n'ai pu trouver la source, a été répétée dans l'*Histoire littéraire de la France*, XXI, 98.

(4) XXIII, 94, 95 et 97.

(5) Ms. latin 16574, fol. 31.

(6) C'est-à-dire vers le 11 novembre.

(7) Cf. Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, I, 295.

Stephanus (magister) de Alvernii, socius domus. — Ms. latin 15988. Un acte du 7 juillet 1267 [1] donne le titre de chanoine de Gournai à Étienne d'Auvergne, qui figure encore dans une note de l'année 1278, ajoutée au commencement du ms. latin 15958.

Stephanus (magister) de Byssuncio, socius domus. — Mss. latins 15276, 15769, 15777, 15808, 15861. Étienne de Besançon, donateur de ces cinq volumes, vivait dans la seconde moitié du XIIIe siècle; mais il me semble qu'on a eu tort de le confondre avec Étienne de Besançon, général des Dominicains, mort le 22 novembre 1294 [2].

Stephanus (magister) de Calvo Monte, magister in theologia, socius domus. — Ms. latin 15880. La note relative à la donation de ce volume nous apprend qu'Étienne de Chaumont mourut le 28 février 1400 (n. s.). Il est qualifié de sous-proviseur dans l'obituaire de la Sorbonne [3], et de lieutenant du doyen de la faculté de théologie dans un acte du 5 septembre 1386 [4].

Stephanus (magister) de Cantiers, canonicus Rothomagensis. — Ms. latin 15726. Étienne de Chantiers est cité pour le don d'un autre volume dans le catalogue de l'année 1338 [5]. Il est appelé dans ce dernier document [6] « magister Ingerrandus « de Cantiers, » et c'est peut-être la véritable leçon, car l'obituaire de la cathédrale de Rouen, rédigé en 1329 [7], mentionne « magister Inguerrannus de Can-« tiers [8]. »

Stephanus (magister) Galdeti. — Ms. latin 16425. On lit aussi dans le ms. latin 16279 : « Iste liber Stephani Galdeti, canonici Insulensis, emptus Parisius, « pretio V francorum. » Étienne Gaudet dut mourir au commencement du XVe siècle; l'obituaire de la Sorbonne lui a consacré cette mention, au 10 décembre : « Obi-« tus magistri Stephani Gaudet, magistri in theologia et socii hujus domus, qui « legavit domui L francos [9]. »

Stephanus (magister) de Gebennis. — Mss. latins 15185, 15210, 15215, 15251, 15341, 15482, 14486, 15488, 15489, 15490, 15496, 15512, 15515, 15517, 15523, 15526, 15539, 15549, 15556, 15661, 15664,

[1] Jourdain, *Index*, p. 32.
[2] *Hist. littéraire*, XX, 266.
[3] Ms. latin 15615, fol. 11 v°; ms. latin 16574, fol. 47.
[4] Jourdain, *Index*, p. 185.
[5] I, 49.
[6] XXII, 36.
[7] Ms. latin 5196, au 24 mars.
[8] Voyez ce que je dis plus haut, p. 162, de « M. de Orhaneteriis. »
[9] Ms. latin 15615, fol. 11 v°; ms. latin 16574, fol. 46.

15676, 15715, 15727, 15743, 15766, 15827, 15833, 15851, 15918, 15996, 16105, 16123, 16135, 16144 (seconde partie), 16221, 16293, 16307, 16308, 16317, 16386, 16429, 16430, 16474, 16620. A ces quarante-cinq volumes il en faut ajouter quatorze, mentionnés sur le catalogue de 1338, et que je n'ai pas retrouvés à la Bibliothèque nationale. Dans la note du ms. latin 16317, l'épithète *Burgondus* accompagne le nom d'Étienne de Genève; je me suis donc cru autorisé à attribuer à Étienne de Genève la mention de *Stephanus Burgundus* fournie par l'ancien catalogue[1]; mais il n'y a aucun motif de confondre Étienne de Genève avec Étienne de Besançon, comme on l'a fait plusieurs fois. Selon toute apparence, Étienne de Genève mourut au commencement du XIVe siècle[2]. Il devait être originaire de la ville dont il portait le nom; un bréviaire génevois[3] se trouve parmi les livres qui lui ont appartenu. L'obituaire de la Sorbonne, au 10 septembre[4], le qualifie de chanoine de Saint-Quentin.

Stephanus Seguini. — Voyez plus haut (p. 148), au mot *Germanus de Narbona.*

Thomas (magister) de Cracovia, doctor in theologia, socius collegii de Sorbona. — Ms. latin 16409. Thomas de Cracovie devait vivre au XVe siècle.

Thomas (magister) de Hibernia, socius domus. — Mss. latins 15470, 15797, 15862, 15986, 16397 et 16714. Thomas d'Irlande, dont le nom se trouve sept fois dans le catalogue de l'année 1338, vivait au commencement du XIVe siècle; la compilation qu'il a intitulée *Manipulus florum* est de l'année 1306[5]. Voici la mention qui lui est consacrée dans l'obituaire, à la date du 28 juillet : «Obiit «magister Thomas Hybernicus, quondam socius domus, qui compilavit Manipulum «florum et tres parvos tractatus, scilicet de tribus punctis religionis christiane, «de tribus ordinibus angelice ierarchie et ecclesiastice, de tribus sensibus sacre «scripture, quos et misit nobis, et multos alios libros. Legavit etiam XVI libras «pro emendis redditibus[6].» On remarque encore le nom de Thomas d'Irlande dans une note ajoutée au commencement du ms. latin 16374 : «Memoriale ma«gistri Christiani de Rubeo Monte, pro duabus summulis sermonum, altera qua«rum est precii x solidorum, et altera precii xx solidorum; prima erat inscripta «magistro Thome Hybernico, secunda sibimet.»

(1) XXIII, 101.

(2) Au commencement du ms. latin 16317, qui vient de maître Étienne de Genève, se trouve un fragment de compte dans lequel j'ai remarqué l'article suivant : «Anno Domini M° CCC°, in septimana «Magdelene, iste sunt expense quas fecit magister «Stephanus pro camera quam fecit fieri super sta«bulum domus sue ante Sanctum Symphorianum...»

(3) Ms. latin 16307.

(4) «Obiit magister Stephanus de Gebennis, ca«nonicus de Sancto Quintino, et socius domus, «qui legavit domui nonaginta libras et multos li«bros.» (Ms. latin 16574, fol. 40 v°; ms. latin 15615, fol. 10.)

(5) Ms. latin 16533.

(6) Ms. latin 16574, fol. 37 v°.

Thomas Masure de Tornaco. — Ms. latin 16422. La donation de Thomas Masure paraît être du XIVe siècle.

Thomas (magister) le Miesier, canonicus Atrabatensis, in medicina magister. — Ms. latin 15450. La note relative à ce legs est datée du mois de septembre 1336. Le nom de Thomas le Miesier se trouve encore sur les mss. latins 16117 et 16118, qui tous deux sont venus du legs de Remi «de Lewis.»

Thomas (magister) Troussel, sacre theologie professor, penitentiarius ecclesie Parisiensis. L'obituaire[1] annonce dans les termes suivants, au 14 février, l'anniversaire de maître Thomas Troussel : «Obitus magistri Thome Troussel, in theologia magistri, penitenciarii et canonici Parisiensis, ac quondam socii hujus domus : donavit pro fundacione obitus sexaginta scuta, libros autem Summam Astexani, Bertholinam[2], et duo volumina epistolarum de Turre.» J'ai retrouvé ces trois ouvrages sous les nos 15379, 15380, 15925, 15967 et 15968 du fonds latin. Thomas Troussel, originaire de la paroisse de Toussaint près Fécamp, fut nommé prieur de la Sorbonne en 1448[3]. Il était mort avant le 2 mars 1481 (n. st.), jour où fut enchaîné dans la grande librairie un des volumes qu'il avait légués[4]. Thomas Troussel donna plusieurs livres à la cathédrale de Paris[5] et un missel à l'église de Saint-Marcel[6].

Tydemannus (magister) Langhe, magister in artibus, Trajectensis dyocesis. — Ms. latin 15457. Cette donation est probablement de la fin du XIVe siècle.

Ulricus (magister) Keller, de Constantia in Suevia. — Ms. latin 16271. La note qui constate la donation d'Ulric Keller paraît être du milieu du XVe siècle.

Ursinus (magister) Tibout. — Mss. latins 16437 et 16511. Ursin Tibout fit copier le premier de ces volumes, en 1455, par Jean Poisson, du diocèse de Saint-Malo. Dans le second, il a tracé ces mots : «Pro me Ursino emi et solvi fideliter a fratre Angelo, conventus Neapolitani. — Detur iste liber magne librarie collegii Sorbone post decessum meum : URSINUS[7].» Ursin Tibout, originaire de Saint-Lô, au diocèse de Coutances, fut élu prieur de la Sorbonne en 1443[8]. Il est connu pour avoir fondé une librairie publique dans sa ville natale[9] et pour

[1] Ms. latin 15615, fol. 6 v°.

[2] C'est-à-dire «Summa Bartholomei de casibus.»

[3] Ms. latin 5494 A, fol. 34. — L'état des livres empruntés par Thomas Troussel se trouve dans le ms. 576 de la Mazarine, fol. 104.

[4] Note inscrite dans le ms. latin 15379. — Cf. Francklin, I, 253.

[5] Plus haut, I, 430.

[6] Ms. latin 15280.

[7] Sur les donations d'Ursin Tibout à la Sorbonne, voyez une note placée en tête du ms. latin 15967.

[8] Ms. latin 5494 A, fol. 33.

[9] Plus haut, I, 544. — Au fol. 2 de l'obi-

avoir donné au moins deux volumes à la bibliothèque de l'université de Caen[1]. L'état des livres empruntés par Ursin Tibout à la bibliothèque de la Sorbonne remplit quatre pages du registre conservé à la Mazarine sous le n° 576, fol. 98-99 verso.

Réputation de la bibliothèque de la Sorbonne.

Toutes les provinces septentrionales de la France, et surtout la Normandie, la Picardie, la Flandre, la Champagne et la Bourgogne, ont des représentants sur la liste que je viens de dresser. L'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, la Pologne, l'Italie et l'Espagne peuvent y réclamer plusieurs noms. N'est-ce pas là un éclatant témoignage de la réputation dont la Sorbonne jouissait au moyen âge dans l'Europe tout entière? Cette réputation serait d'ailleurs suffisamment attestée par le soin que plusieurs théologiens prirent d'y déposer les manuscrits originaux de leurs ouvrages. C'est ce que firent, comme on vient de le voir, le cardinal Eudes de Châteauroux, Guéroud d'Abbeville, Godefroi de Fontaines, Pierre de Limoges, Thomas l'Irlandais, Raimond Lul et Jean de Pouilly.

Mss. originaux déposés à la Sorbonne.

Achat et copie de manuscrits.

Mais la bibliothèque de la Sorbonne serait restée bien imparfaite si elle n'eût renfermé que les livres donnés par les membres de la maison. Heureusement on put combler les lacunes par un système bien ordonné de copies et d'achats. A cette source je rattacherais volontiers beaucoup de manuscrits qui appartenaient à la Sorbonne dès le XIIIe siècle et sur lesquels on ne lit pas le nom d'un donateur, mais la simple note : «Iste liber est collegii pauperum magistrorum Parisius in «theologica facultate studentium. Quicumque delebit hunc titulum, delebitur de «libro viventium.»

L'origine de plusieurs manuscrits copiés aux frais de la Sorbonne est attestée par des notes qui ne laissent aucun doute à cet égard. L'une porte : «Iste liber «est pauperum magistrorum de Sorbona Parysius, quem fecerunt scribi de pro- «pria pecunia, precii VIII librarum[2].» Une autre est ainsi conçue : «Scriptus «fuit hic liber de pecuniis librarie anno Domini M CCCC XV. Precium ejus est sex «scutorum[3].»

Les achats de manuscrits sont prouvés par des témoignages non moins positifs. J'en citerai seulement trois exemples : «Empte per manus magistri Arnulphi de «Hasnede[4]. — Iste liber est domus magistrorum et scolarium de Sorbona, «emptus Parisius a Henrico Anglico stationario anno M CCC LXXIII[5]. — Iste liber «est pauperum magistrorum de Sorbona, emptus per domum pro XVI francis[6].»

tuaire de l'Hôtel-Dieu de Saint-Lô, conservé aux archives de la Manche, se trouve «l'ordre de la fon- «dation faitte par maistre Ursin Thybout en ceste «Maison-Dieu de Sainct-Lô.»

[1] Mss. latins 1878 et 6777.

[2] Dans le ms. latin 16052.

[3] Dans le ms. latin 15640.

[4] Dans le ms. latin 15721.

[5] Dans le ms. latin 16399.

[6] Dans le ms. latin 15369.

Tantôt l'argent qu'on employait à ces acquisitions venait de legs : ainsi, le volume qui porte aujourd'hui le n° 16164 fut en partie payé avec une petite somme que Henri de l'Église avait laissée au collége de Sorbonne[1]. Tantôt c'était le produit de la vente de livres doubles et inutiles. En 1321, quand on voulut se débarrasser de livres en mauvais état et à peu près dépourvus de valeur, tels que des cahiers d'étudiants et des recueils de sermons, on décida qu'on pourrait en vendre une partie au profit de la bibliothèque[2]. Le manuscrit latin 15840 fut payé avec l'argent qu'on s'était procuré en aliénant des livres inutiles[3]. Vers la fin du XIIIe siècle, un bréviaire légué par Pierre d'Ausonne fut vendu assez cher pour permettre d'acquérir deux bibles estimées chacune seize livres, et un exemplaire de l'Histoire scolastique estimé trois livres[4]. En 1483, le collége employa à l'achat de livres une somme envoyée par un religieux qui dans sa jeunesse avait abusé de son séjour à la Sorbonne pour y dérober quelques manuscrits[5].

La Sorbonne faisait aussi des échanges. Le 15 juillet 1422, les maîtres firent livrer à Jean Soquet et à Jean Cabot une Bible, un Psautier glosé, une Histoire scolastique et trois volumes de saint Thomas, pour les vendre ou pour les échanger contre des livres que ne possédait pas le collége[6]. Au XVe siècle ils donnèrent à Jean du Mont une somme de Guillaume d'Auxerre pour le récompenser de plusieurs livres qu'ils en avaient reçus[7]. Échanges.

Enfin, certains débiteurs abandonnaient des livres à la Sorbonne pour se libérer des dettes qu'ils avaient contractées. C'est de cette manière qu'elle acquit une Bible estimée douze livres[8]. Elle retint encore quatre volumes en payement d'une dette de Guillaume le Breton[9]. On peut supposer, d'après ces exemples et d'après Abandon de manuscrits engagés.

[1] Voyez plus haut, p. 154.

[2] «Item quia multi jacent ibi libri parvi valoris, «non ligati, solum occupantes locum, sicut repor-«taciones et antiqui sermones, fuit ordinatum quod «darentur beneficiariis nostris qui possent esse ad «usum eorum, et alii juxta ordinacionem sociorum «ad hoc deputatorum venderentur sociis de domo «vel aliis, si aliquid offerretur pro eis, et de illa «pecunia emerentur alii libri deficientes nobis.» (Ms. latin 16574, fol. 9 v°).

[3] «Iste liber est pauperum magistrorum de «Sorbona, emptus de pecunia recepta de quibus-«dam libris venditis de parva libraria.»

[4] Plus haut, p. 166.

[5] Ms. latin 5494 A, fol. 91.

[6] «Anno Domini M CCCC XXII, die XV Jullii, ex de-«liberatione magistrorum extracti fuerunt libri qui «secuntur, et traditi magistris Johanni Soquet et «Johanni Cabot, pro vendendo vel commutando «aliquibus libris quos non habemus, presentibus «magistris J. Saluerii et Philippo Molet. . . . » (Ms. 576 de la Mazarine, fol. 72.)

[7] «Istud volumen comparavi michi per commu-«tacionem quorumdam aliorum librorum ex colle-«gio Sorbone. Volo tamen quod redeat ad colle-«gium, et quod expensis meis reddatur colle-«gio, quia ipsum dedi et do ad usum pauperum «scolasticorum famosissimi collegii Sorbone, in quo «ego Johannes de Monte resedi per longa tempora, «et bina vice gessi prioratum in honorem et gloriam «Dei.» (A la fin du ms. latin 15739.)

[8] «Biblia habita a quodam domui obligato.» (Ancien catalogue, I, 62.) Cet article répond aux mss. de la Sorbonne qui portent aujourd'hui dans le fonds latin les n°s 16258 et 16259.

[9] Voyez plus haut, p. 150.

des textes encore plus formels[1], que le collége avançait de l'argent aux étudiants qui avaient des livres à donner en gage, et notamment à ceux qui prenaient ses maisons à loyer[2].

Ainsi se forma la bibliothèque de Sorbonne, qui se composait en 1290 de mille dix-sept volumes[3], et qui en renfermait environ mille sept cent vingt cinquante années plus tard[4].

II.

CLASSEMENT ET ADMINISTRATION DE L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE.

On s'applaudissait à bon droit d'avoir réuni un tel nombre de volumes; mais les maîtres et les écoliers n'en auraient guère profité si la collection n'eût pas été méthodiquement classée et soumise à un régime qui permît non-seulement les communications sur place, mais encore le prêt à l'extérieur.

Premier catalogue des manuscrits de la Sorbonne.

Avant tout, il fallait des catalogues. L'un des premiers qui aient été rédigés est celui dont j'ai retrouvé deux feuillets mutilés dans la reliure du ms. latin 16412. On y avait soigneusement indiqué pour chaque volume : 1° les traités qui s'y trouvaient transcrits; 2° les premiers mots du second ou du troisième feuillet; 3° les premiers mots du dernier feuillet; 4° le nom du donateur; 5° le prix de l'ouvrage. Je transcrirai quatre articles, qui donneront une juste idée du plan suivi par le rédacteur.

Exceptiones ex libris viginti trium auctorum, et tabula et sententię originalium. In uno volu-

[1] On lit dans un manuscrit des Décrétales (ms. latin 15999) : «Iste liber est Bartholomei de Roma, «datus sub vadio procuratoribus domus de Sorbona, quibus debet solidos quinquaginta et unum «et denarios x, facto compoto cum Gronre (?).» — — Je ne saurais dire si la petite lettre que j'ai relevée dans le ms. latin 16647 a été adressée aux membres du collége de Sorbonne : «...Rogo vos «quantum possum quatinus Petro, latori presentis libri, mutuetis amore mei singulis septimanis «xviii denarios. In reditu meo solvam vobis. Retineatis librum istum.»

[2] A la fin d'un Digeste, ms. latin 15421 : «Iste «est liber Johannis de Douglas, militis, dimissum «Parisius cum Willelmo de Lillisclest. — Iste liber «est magistri Guillelmi Scoti, et obligavit eum domui de Sorbona, una cum pluribus commentis «Alberti supra libros naturales, pro octo libris parisiensibus monete currentis, anno xlv° (1345), «pro residuo locagii domus unius site in vico Sorbone, quam inhabitavit anno predicto, et de hoc «habetur mentio specialis in compoto anni xlv, in «parte arreragiorum de debitis domorum de villa.»

A la fin des Décrétales, ms. latin 15998 : «Vadium magistri Thome Anglici, pro xl solidis de «parva domo vici Porretarum, de anno quarto «decimo (1314?).»

Dans le ms. latin 15721 : «Iste liber est magistri «Johannis de Bruges, obligatus pro domo inferiori «ad marinos ecos pro xxiii solidis parisiensium.»

[3] «Anno Domini m° cc° nonagesimo fuit istud «registrum factum per socios de domo de libris in «domo tunc inventis, quorum numerus mille et «decem et septem.» (Ancien catalogue, p. 223; cf. Jourdain, *Index chronologicus chartarum ad historiam universitatis Parisiensis spectantium*, 60.)

[4] Ce chiffre résulte du relevé que j'ai fait sur le catalogue de l'année 1338.

mine. Incipit in secundo folio sic : *Isti me quando*, et in ultimo folio sic : *vita salus homo*. Ex legato magistri G. de Abbatisvilla. Precium octo librarum.

Originalia decem, videlicet Richardus de contemplacione, Hugo de archa Noe, Hugo de institutione novitiorum, Encheridion Augustini, Boetius de Trinitate, Richardus de Trinitate, Augustinus super Genesim ad litteram, Augustinus de Trinitate, Ysidorus de summo bono, de differencia divine theologie atque mundane. In uno volumine. Incipit in tercio folio sic : *dus quam totus*, et in ultimo folio sic : *novitatem*. Ex legato G. de Abbatisvilla. Precium sex librarum [1].

Richardi exposicio supra Apocalipsim. Idem de contemplacione. Item Jeronimus de homine perfecto. In uno volumine. Incipit in tercio folio sic : *vermis ergo*, et in ultimo folio sic : *putamus*. Ex legato G. de Abbatisvilla. Precium quinquaginta solidorum [2].

Damascenus. Item Augustinus de fide ad Petrum. Item liber Augustini de catholica fide, qui liber vocatur Speculum vel Manuale. Item de anima et spiritu. Item Anselmus de concordia liberi arbitrii. Item Anselmus de gracia et libero arbitrio. Item Anselmus de azimo. Item Anselmus de peccato originali. Item ejusdem de libero arbitrio. Item Anselmus de veritate. Item Anselmus de casu dyaboli. Item Cur Deus homo. Item Anselmus de processione spiritus sancti. Item monologion. Item prosologion. Item Anselmus de incarnatione Verbi. Item Augustinus de immortalitate anime [3]. . . . .

. . . .

En 1289, la bibliothèque de la Sorbonne fut organisée sur des bases qu'on n'eut pas besoin de changer avant l'invention de l'imprimerie [4]. Elle fut partagée en deux dépôts bien distincts, qui formaient, pour ainsi dire, deux bibliothèques séparées. L'un de ces dépôts, appelé la grande librairie [5] ou la librairie commune, renfermait les ouvrages qui devaient être le plus fréquemment étudiés. Ces ouvrages, attachés à des chaînes, ne pouvaient sortir de la salle que dans des circonstances tout à fait extraordinaires. Suivant un statut de l'année 1321, on devait enchaîner dans la grande librairie le meilleur livre que la communauté possédait sur chaque matière [6]. Le second dépôt, connu sous le nom de petite librairie [7], renfermait les doubles, les ouvrages rarement consultés, et en général tous les livres dont le prêt était autorisé sous des conditions déterminées par les règlements.

Grande et petite librairie.

[1] Cette description répond au ms. latin 15734, qui est aussi porté au catalogue de 1338 sous la cote XXXVII, 6.

[2] Ce volume, qui est aujourd'hui notre ms. latin 16380, figure au catalogue de l'année 1338 sous la cote XXXVII, 2.

[3] La fin de cet article manque. Il répond à notre ms. latin 16359, porté au catalogue de 1338 sous la cote XXXVII, 11.

[4] «Anno Domini M CC LXXXIX fuit primo institutum librarium in domo ista pro libris cathenatis ad communem sociorum utilitatem.» (Ancien catalogue, p. 223; cf. Jourdain, *Index*, p. 60.)

[5] «Liber iste est de magna libraria Sorbone.» (Dans le ms. latin 15354.) — «De Sorbona est liber iste de magna libraria.» (Dans le ms. latin 15825.)

[6] «De omni sciencia et de libris omnibus in domo existentibus saltem unum volumen quod melius est ponatur ad cathenas in libraria communi, ut omnes possint videre, etiam si unum tantum sit volumen, quia bonum commune divinius est quam bonum unius, et ad hoc astringatur quilibet habens hujus modi librum ponendum in libraria, quod sine contradictione eum tradat.» (Ms. latin 16574, fol. 9; conf. Jourdain, *Index*, p. 97).

[7] «De quibusdam libris venditis de parva libraria.» (Note dans le ms. latin 15840).

Catalogue de 1290.

Un catalogue général des manuscrits de la Sorbonne fut rédigé en 1290[1]; il ne nous est pas parvenu, mais la substance en est passée dans le catalogue de l'année 1338, dont je parlerai tout à l'heure.

Catalogue de 1321.

La composition d'un nouveau catalogue fut ordonnée en 1321[2]. On se borna sans doute à mettre le catalogue de 1290 en harmonie avec le nouvel état de la bibliothèque.

Catalogue de 1338.

Le catalogue de 1290 fut encore révisé en 1338. Le travail qui fut alors exécuté remplit les deux cent vingt-trois premières pages d'un registre conservé à la bibliothèque de l'Arsenal[3]. Les livres de la Sorbonne étaient alors au nombre de mille sept cent vingt-deux, répartis dans cinquante-neuf divisions. Sur ces mille sept cents volumes, trois cents environ étaient perdus, égarés ou prêtés; trois cents trente environ étaient enchaînés dans la grande librairie; mille quatre-vingt-dix environ se trouvaient en place dans la petite librairie. L'auteur du catalogue de l'année 1338 s'est borné à donner la cote des volumes perdus ou prêtés, en y joignant quelquefois le mot *deficit*. A la cote des volumes enchaînés dans la grande librairie, il a simplement ajouté le mot *cathenatus*. C'est seulement pour les volumes de la petite librairie qu'il fournit des descriptions détaillées : il indique les traités contenus dans chaque volume, les premiers mots du second et de l'avant-dernier feuillet, le nom du donateur et le prix auquel l'ouvrage était estimé.

Répertoire de la grande librairie.

Le catalogue de l'année 1338 fait ainsi connaître en détail les mille quatre-vingt-dix volumes, ou environ, qui étaient alors conservés dans la petite librairie de la Sorbonne; mais il ne fournit aucun renseignement sur les trois cent trente volumes, ou environ, qui étaient enchaînés dans la grande librairie. L'état de ce dernier dépôt vers le commencement du XIVe siècle nous est révélé par un document qui complète le catalogue de 1338 : c'est un répertoire des ouvrages contenus dans les différents manuscrits de la grande librairie[4]. L'auteur se nommait Jean et appartenait à la maison de Sorbonne; suivant une conjecture de Claude Héméré[5], ce pourrait bien être Jean de Pouilly, dont il a déjà été question plus haut[6]. Quel qu'il soit, il a clairement exposé, dans une courte préface, le but qu'il se proposait et le plan qu'il a suivi. Il a fait tous ses efforts pour déterminer

(1) Voyez plus haut, p. 180, note 3.

(2) «Item quia multi libri qui aliquando fuerant intus inventi non sunt modo, fuit ordinatum ut fieret novum registrum super libris nunc existentibus, ut diligencius custodiantur in posterum.» (Ms. latin 16574, fol. 9 v°.)

(3) Ms. français, Histoire, 855.

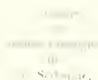
(4) Le répertoire de la grande librairie de la Sorbonne forme la dernière partie du ms. français de l'Arsenal coté Histoire, 855.

(5) Ms. latin 5493, fol. 100.

(6) P. 160.

exactement le nom des auteurs des ouvrages qu'il cataloguait. La note mise à la fin du chapitre relatif aux sermons prouve qu'il apportait une certaine critique à ce travail. Après avoir dressé la table d'un grand nombre de sermons, qu'il attribue à différents docteurs, il mentionne en appendice cinq morceaux dont il n'a pu découvrir les auteurs, et au sujet desquels il fait cette observation : « Sermones quorum nescivi auctorem; si quis invenerit, apponat nomen auctoris. » Il faut aussi remarquer le soin que l'auteur du répertoire a pris de relever presque toujours les premiers mots de chaque pièce. Il s'est parfaitement rendu compte des difficultés qui embarrassent encore aujourd'hui les bibliographes chargés de cataloguer des manuscrits : l'absence des titres et la variété des matières contenues dans un même manuscrit. D'une part, il a suppléé de son mieux à l'absence des titres; d'autre part, reconnaissant l'impossibilité de décrire les volumes dans un ordre méthodique, il a considéré les différents ouvrages contenus dans un même volume comme des articles indépendants les uns des autres, et il a assigné à chacun d'eux la place qui lui appartenait légitimement.

Deux lettres placées en tête de chaque article indiquaient au lecteur la place du volume renfermant l'ouvrage dont il avait besoin. La première lettre désignait le banc sur lequel était enchaîné le volume; la seconde, la cote du volume lui-même. Ainsi, celui qui désirait consulter le Dictionnaire d'Huguccio, se dirigeait vers le dix-huitième banc marqué par la lettre S, sur lequel il n'avait qu'à ouvrir le volume coté x. La grande librairie renfermait vingt-six bancs. Un tableau synoptique des volumes placés sur chacun de ces bancs se trouve en tête du répertoire : ce tableau est, à proprement parler, l'inventaire abrégé de la grande librairie.



On trouvera dans l'Appendice le texte des trois catalogues dont je viens de parler, et qui sont réunis dans le précieux manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal. Pour bien fixer les idées du lecteur sur ces catalogues, dont le caractère avait été jusqu'à présent mal défini [1], je proposerai d'intituler le premier : Catalogue général de l'année 1338, dans lequel sont décrits en détail les volumes de la petite librairie; — le deuxième : Inventaire des volumes enchaînés sur les vingt-six bancs de la grande librairie; — le troisième : Répertoire méthodique des ouvrages contenus dans les volumes de la grande librairie. Un exemple fera comprendre le rapport qui existe entre ces trois documents. Je l'emprunterai au manuscrit latin 15730, au commencement duquel un bibliothécaire de la Sorbonne a tracé la note suivante, en caractères du XIIIe siècle : « In isto volumine, quod est ex « legato domini Symonis, cantoris ecclesie Attrebatensis, continentur isti libri : « Ricardus de Trinitate libri sex, item epistole Senece ad Lucilium, item Seneca de « beneficiis, item idem de verborum copia sive de quatuor virtutibus cardinalibus.

[1] *Hist. litt. de la France*, XXIV, 315-317. Franklin, I, 228 et 240.

«item ludus Senece. Incipiens in secundo folio *nisi unus*, in penultimo *evolat*. Pre«cium III librarum.» Au-dessous de cette note, une main du XIVe siècle a marqué la cote : «Secundus inter Mixta sanctorum et philosophorum.» Nous pouvons en conclure que le manuscrit 15730 était enregistré sur le catalogue général de 1338 sous le n° 2, dans le chapitre XXXVIII affecté aux volumes qui contenaient à la fois des ouvrages des Pères de l'Église et des ouvrages des philosophes de l'antiquité : «Originalia mixta sanctorum et philosophorum.» J'ouvre à cet endroit le catalogue de 1338, et je lis : «XXXVIII. 2. Cathenatus.» Ce dernier mot prouve que le manuscrit dont je m'occupe était enchaîné dans la grande librairie; je recours donc au répertoire méthodique des ouvrages contenus dans les volumes de la grande librairie; j'y vois figurer : 1° parmi les traités moraux des philosophes, les articles suivants : «Epistole Senece ad beatum Paulum et e contrario, Liber Senece de copia verborum seu de quatuor virtutibus, Liber de beneficiis «ejusdem. Liber ejusdem de clemencia, Epistole Senece ad Lucilium,» avec renvoi au volume x du banc X; 2° parmi les ouvrages de Richard de Saint-Victor, les six livres sur la Trinité («Ricardus de Trinitate libri VI»), avec pareil renvoi au volume x du banc X. On peut donc admettre comme démontré que notre manuscrit latin 15730, enregistré au catalogue général de 1338 sous le n° XXXVIII. 2, était enchaîné dans la grande librairie sur le banc X, à la place marquée x. Avec cette donnée, je consulte l'inventaire des volumes enchaînés sur les vingt-six bancs de la grande librairie, et je trouve dans le paragraphe relatif au banc X une note qui convient parfaitement au manuscrit latin 15730 : «Seneca cum quodam «tractatu de Trinitate.»

Il serait superflu d'insister davantage sur les catalogues conservés dans le manuscrit de l'Arsenal[1]. Les autres catalogues qui durent être rédigés au XIVe et au XVe siècle ne nous sont pas parvenus[2]. Mais à l'aide de divers documents on peut se rendre compte de la manière dont les Sorbonistes administraient leur grande et leur petite librairie.

Livres de la chapelle.

On considérait comme appartenant à la grande librairie plusieurs volumes déposés dans la chapelle du collége. Je ne parle pas des livres nécessaires pour la célébration du service divin ou relatifs aux offices de l'église[3], mais de véritables livres d'étude. Le répertoire méthodique de Jean indique dans la chapelle de la Sorbonne un Doctrinal d'Alexandre de Villedieu et un Grécisme d'Évrard de

[1] Une page de ces catalogues est reproduite en fac-simile dans l'ouvrage de M. Franklin, I. 304.

[2] Voici deux notes relatives à des arrangements de la fin du XIVe siècle. Dans le ms. latin 16198 : «Inter mathematicos ultimus, anno 1362, «10 Februarii.» — Dans le ms. latin 16548 : «Iste «liber est magistrorum collegii de Sorbona, incathe«natus anno Domini 1392, die 22a Augusti.»

[3] Les mss. latins 16316 et 16567, qui contiennent le premier un rituel, le second une règle de saint Benoît, portent cette note : «Incathenetur «in capella.»

Béthune. L'encyclopédie de Barthélemi de Glanville devait y être fixée sur un pupitre, puisqu'un exemplaire de cet ouvrage, le manuscrit latin 16099, porte cette annotation : « Incathenetur in capella collegii. »

Livres de la petite Sorbonne.

Plusieurs volumes avaient encore été distraits de la grande ou de la petite librairie pour être portés soit dans la salle des réunions (*aula*), soit dans l'appartement du prieur. Enfin, les écoliers de la faculté des arts logés dans la petite Sorbonne avaient une bibliothèque particulière, qui finit par se fondre dans les collections du grand collége[1].

Usage des livres de la Sorbonne.

Les fondateurs de la bibliothèque de la Sorbonne avaient voulu favoriser les travaux des maîtres et des étudiants de la faculté de théologie. Dans leurs intentions, le collége n'était qu'un dépositaire chargé de veiller à la conservation des livres. Guéroud d'Abbeville le dit expressément dans son testament, et les conditions qu'il mit au legs de sa bibliothèque durent être compensées par le don pur et simple du mobilier et des ornements d'une chapelle[2]. Différents bienfaiteurs demandèrent que leurs livres fussent spécialement affectés au service de certaines catégories d'écoliers. Maître Gautier de Biencourt donna une Bible destinée aux Amiénois[3], et l'ancien catalogue[4] mentionne six volumes dont l'usage était réservé aux Flamands.

Les membres de la communauté de la Sorbonne n'essayèrent pas de se soustraire aux obligations que leur avaient imposées leurs bienfaiteurs. La plupart des membres de l'Université étaient admis dans la grande librairie, où ils trouvaient la collection à peu près complète des ouvrages dans lesquels ils avaient à étudier, et la petite librairie renfermait plus d'un millier de volumes dont le prêt n'était guère difficile à obtenir.

Conditions du prêt des manuscrits.

La durée du prêt était quelquefois illimitée, et certains maîtres gardaient des livres pendant tout le temps qu'ils restaient à l'Université de Paris. On n'en saurait douter en lisant les notes qui sont écrites sur le manuscrit latin 16407, que la Sorbonne devait à la libéralité de Pierre de Limoges : « Iste liber fuit ad « usum magistri Adalberti Rankonis de Ericinio in Bohemia, scolastici ecclesie Pra- « gensis, magistri in artibus et in theologia Parisius, socii hujus domus[5]. — Est

[1] « Iste liber est parvorum scolarium de Parva « Sorbona. » (Ms. latin 16156.)

[2] Plus haut, p. 149.

[3] Ancien catalogue, I, 36. — En 1264, Robert de Sorbon reçut une somme de 300 livres tournois. « a Waltero dicto Carne (Carue?), preposito « de Ludo et ballivo Sancti Wallarici supra mare, « Ambianensis dyocesis, pro sustentandis duobus « magistris Ambianensis dyocesis, bone fame et « vite honeste, in theologica facultate studentibus. » (Cartul. de la Sorbonne, fol. 55, col. 2.)

[4] I, 10, 11, 26 et 34; XXII, 23; LIV, 52. Trois de ces volumes sont à la Biblioth. nationale, n[os] 15470, 15725 et 16263 du fonds latin.

[5] Les mss. latins 15346 et 15608 ont aussi servi à Adalbert Rankon.

«ad usum magistri Alberti de Boemia, socii domus hujus de Sorbona Parisius[1].
«— Et postea ad usum magistri Georgii de Rayn de Sclavonia, ab anno Do-
«mini 1390 usque ad annum 1401.» — Voici encore des notes que j'ai relevées dans les manuscrits latins 15961 et 16476 : «Istum librum habuit magister Hellinus de Ducyaco, theologie doctor, socius domus Sorbone. — Hic liber est de domo Sorbone Parisius, ad usum magistri Hellini de Ducy, sacre theologie professoris.»

Les livres qui, par suite de ces prêts à long terme, restaient presque toujours hors de la bibliothèque, et dont l'usufruit, à vrai dire, était concédé à des membres de la communauté et même à des étrangers[2], étaient sans doute ceux qu'un statut de l'année 1321 qualifiait de *libri vagantes*[3]. Je suis porté à croire que certains noms, peut-être des signatures, qu'on lit sur divers manuscrits de la Sorbonne, désignent les maîtres qui en avaient obtenu la concession, par exemple : BRIQUEBEC, dans les manuscrits latins 15197, 15993, 16041 et 16334; J. DE MURIS, dans le manuscrit latin 16646; JOHANNES ROMANUS, dans le manuscrit latin 15750[4]; NICHOLAUS DE COURCHIELES, dans les manuscrits latins 15191, 15192, 15202 et 15649; P. DE PROVINCIA, dans le manuscrit latin 16467; ROGERUS DE ROSETO, dans le manuscrit latin 15299.

Dans les conditions ordinaires, le prêt à l'extérieur n'était autorisé qu'autant que l'emprunteur déposait un gage. D'après un statut de l'année 1321[5], le gage devait être facile à garder et d'une valeur pour le moins égale à celle des volumes empruntés. Parfois l'emprunteur s'obligeait simplement à payer une somme déterminée s'il manquait à ses engagements[6].

Sur plusieurs manuscrits de la Sorbonne on remarque des listes de livres prê-

[1] On lit pareillement dans le ms. latin 15961 : «Istum librum habuit magister Albertus de Bohemia, socius domus de Sorbona.»

[2] «Supplicavit Johannes Regis, clericus communitatis, habere librum decretalium de parva libraria ad suum usum, quod sibi concessum est, supposito tamen quod pro eo aliquis socius respondeat, sub quo scribatur dictus liber.» (Ms. lat. 5494 A, fol. 45, à la date du 11 avril 1461.) — «Iste liber missus fuit ad domum de Serbonio per magistrum Danielem, socium domus predicte, a magistro Henrico de Gandavo, qui dicebat quod mutuatus sibi fuerat a quodam socio domus, qui sibi dixerat illum esse de libris domus, sed non inveniebatur in inventorio vestro, sed antequam tradatur alicui, registretur.» (Ms. latin 15629.)

[3] «Circa custodiam librorum vagancium per socios fuit ordinatum quod custodes illorum eligerentur per socios, et non quilibet alteri daret clavem ad voluntatem suam, et quod aliquam racionem redderent de libris tempore sue custodie perditis, aliter frustra dicuntur custodes.» (Ms. latin 16574, fol. 9 v°.)

[4] On lit aussi à la fin du ms. latin 15431 : «Johannes Romanus istum librum habet in custodia.»

[5] «Nullus liber prestetur extra domum alicui, nec socio nec extraneo, sub juramento, nisi super vadium amplius valens et in re que servari potest, puta auro, argento vel libro, et hec vadia serventur in cista ad hoc deputata.» (Ms. latin 16574, fol. 9.) — Sur ce statut, rédigé au nom du proviseur maître «Hannibaldus,» voy. Jourdain, *Index chronologicus chartarum*, p. 97.

[6] «Hunc librum accommodavi a collegio Sorbone Parisius, et promisi reddere sibi, vel duo scuta Francie cum dimidio pro ipso.» (Ms. latin 15946.)

tés, listes qui étaient surtout destinées à rappeler aux maîtres le nombre et la nature des ouvrages dont ils étaient responsables. En voici quelques exemples :

I [1]. Libri magistri Johannis Holnoet. — Primo tenet Sentencias, c sol. — Secundo summam de viciis, c sol. — Tercio summam super epistolas et evangelia, vii libr. — Quarto retractationes Augustini, xl sol. — Item Boecium de disciplina scolarium, xii sol. — Librum priorum et posteriorum, xx sol. — Item sermones et quedam exempla[2], xx sol.

II [3]. Magister Michael habet Bellet, himnos, cantica canticorum, auctoritates de viciis et virtutibus, glosas Stacii et Horatii, glosas super Priscianum. — Magister Johannes maritus Gense, unum quaternum, in quo sunt notule super Alexandrum.

III [4]. Anno Domini m ccc xi istos libros tenet magister Guillelmus Larch[er]. Summa Tancreti, precii xx sol. torn. — Biblia, precii xii l. — Item summa Gaufridi, precii vi l. — Tabula originalium, iiii l. — Summa de viciis, precii vi l. — Missale, viii l. — Job cum Actibus apostolorum, xii l. — Unas concordancias, lx s. — Ricardum de Trinitate, x l. — Sermones magistri R. de Sorbonnio, xx l. — Postille supra xxiiii capitula Ecclesiastici, iiii l. — Summam de virtutibus, lx s. — Augustinus super Genesim ad litteram. — Augustinus de civitate Dei, x l. — Decretales, iiii l. — Moralitates supra Genesim et Exodum, xx s. — Sentencie, iiii l. x s. — Libri Salomonis, vi l. — Summa dictaminis, custodit de Trajecto [5]. — Historia scolastica, vii l. — Compotus, xx s. — Sermones, x s.

IV [6]. J. d'Auxi habet :

[*Glose.*]

1. Genesim glosatam. Precium 4 libre. In secundo folio *in possessionem eternam*. In principio penultimi *me ascendam igitur*. Integraliter. (Ms. lat. 16269.)

2. Item Exodum glosatum. Precium lx solidi. In principio secundi folii *poss. mente Deum videre*. Et in principio penultimi *tentoriis et ingressu ejus*. Ex cujus legato nescit. (Catalogue de 1338, III, 8.)

3. Item Leviticum, Numeros, Deuteronomium, glosata, in uno volumine. Precium vi libre. In principio 2 folii *circumcisio*. Et in penultimo *disque senectus*. Ex legato magistri Roberti de Sorbonio.

4. Item Job, Actus apostolorum, Epistolas canonicas, Apocalipsin, glosata, in uno volumine, ex legato magistri Giraudi de Abbatisvilla. Precium 12 libre. Principium secundi folii *Job dampnis*. Penultimum folium : *Lumine solis*. (Ms. latin 15196.)

5. Item libri Salomonis..... (Catalogue de 1338, VI, 6.)

6. Item Apocalipsin glosatam..... ex legato magistri Petri de Alberona. (*Ib.* X, 8.)

(1) Dans le ms. latin 16505.

(2) C'est le volume même sur lequel est écrit la présente note.

(3) Dans le ms. latin 15726.

(4) Dans le ms. latin 16545. — Il y a dans le ms. latin 15411, fol. 107 v°, une autre liste de livres prêtés, intitulée : «Hii sunt libri quos tenet «G. Larch'.»

(5) Sans doute «Gerardus de Trajecto,» dont il a été question plus haut, p. 147 et 148.

(6) Au commencement du ms. latin 15655. — J'ai supprimé quelques détails de cette dernière liste; mais en regard de plusieurs articles j'ai indiqué, entre parenthèses, soit les articles correspondants du catalogue de 1338, soit les numéros des manuscrits eux-mêmes.

7. Item habet Job glosatum. Precium 4 libre. In secundo folio *cutura perstringere*, in penultimo *nox et plena*. Quaterni XI.

Postille.

8. Item postille super epistolas Pauli..... (Ms. latin 15605.)

9. Item postille super Leviticum, super Johannem, super Marchum, ex legato magistri G. de Remis. In secundo folio sic incipit *locio et locorum*. In penultimo *deponentes*. Quaterniones 27.

10. Item postille super Apocalipsin..... (Catalogue de 1338, XVIII, 4.)

11. Item postille super Epistolas canonicas et super Apocalipsin in uno volumine. Precium IIII libre. In secundo folio *ouem Domini*, et in penultimo *se humiliabat*.

12. Item Bernardus super Cantica, ex legato magistri G. de Abbatisvilla. Precium c solidi. In secundo folio *ciam advertitis*, in penultimo *anima quoque que peccaverit*. Quaterni XVIII cum tribus foliis.

13. Item glosule Unum ex quatuor, ex legato magistri G. de Abbatisvilla. Precium x libre. In secundo folio post inicium libri *pariant*, in penultimo *nisi ut sanct*.

14. Item Decretum, ex legato magistri G. de Remis. Precium c solidi. In secundo folio *quadam aviditate*, et in penultimo *quin morem ecclesie*.

15. Item tertia pars et quarta fratris Alexandri. Precium XII libre. In secundo folio, non computando tabulam : *Ipsius quod daretur*. Et in penultimo : *prelatos*. Pechie, quaterni seu sexterni XL.

Originalia [1].

16. Augustinus super Johannem. Precium x libre. In secundo folio *nus procedit*, in penultimo *cur dixerit*. Et sunt ibi sermones CXXII.

17. Item plures libri Augustini in uno volumine..... (Ms. latin 15656.)

18. Item libri quinque responsionum Augustini contra Pelagianos et Celestinos..... (Ms. latin 15303.)

19. Item hoc presens volumen continet CXII epistolas, XV alia opera Augustini, ut infra scriptum est. Pretium XX libre. Ex legato magistri G. de Abbatisvilla. (Ms. latin 15655.)

20. Item sex opuscula magistri Ricardi de Sancto Victore..... ex legato magistri G. de Abbatisvilla.....

Summa : J. de Auxiaco habet XX volumina.

Anciens registres de prêt.

L'exactitude avec laquelle les volumes sont décrits sur cette dernière liste mérite une attention particulière. Nous savons d'ailleurs [2] que le bibliothécaire devait noter non-seulement le titre du livre emprunté, mais encore les premiers mots du second feuillet, pour avoir un moyen de constater matériellement l'identité des exemplaires. C'est d'après ces principes qu'on tint à la Sorbonne, dans le cours du XIVe siècle, un registre des livres prêtés, dont plusieurs feuillets servent de gardes aux manuscrits latins 15748, 15755 et 15959. Je vais en donner quelques extraits :

MAGISTER JOHANNES PAPE HABET.

[1] C'est-à-dire Ouvrages des Pères.

[2] « Non sufficit scribere : *Talis habet talem librum, VI librarum*, vel hujusmodi, nisi scribatur etiam sic in registro : *Incipit secundo folio sic, vel sic*, ne fiat fraus in commutando librum majoris precii in librum ejusdem speciei, minoris tamen precii, vel si perderetur unus melior, restitueretur pejor. » (Ms. latin 16574, fol. 9 v°.)

Primo Bibliam, precii VIII librarum. 2° folio *in quo posuit*, in penultimo *Malachiam*, XL[1].

Item sermones LXXI, precii LX sol. 2° folio *iste achior*, penultimo *fode*. LXXI. (Ms. latin 15947.)

Item Ysayas et Daniel glosati, precii C sol. 2° folio *in captivitatem*, penultimo *et salvatus*. Inter Prophetales [glosatos XX].

8. Item Sentencias, precii VI libr. 2° folio in textu *et incommutabiles*, vel *veritas*, penultimo *quamvis non*. Inter Sentencias VIII. (Ms. latin 15319.)

Reddidit omnes, et jacent sub pedibus supra cistam. H[ic] in libraria.

Rehabuit omnes.

218. Item sermones fratris Jacobi de Begnivento. 2° folio *Dei gratia*, penultimo *femineum*. Precii XXI sol. Inter Sermones 218.

22. Item Bibliam, precii XX librarum. 2° folio *ei Jhesum*, penultimo *indignacionem*. Inter Biblias 22.

155. Item sermones fratris Nicholay Bayart, precii LX sol. 2° folio *primi Regum x*, penultimo *. . .manus*. Inter Sermones 155.

97. Item prima Secunde. 2° folio *habet speciem*, penultimo *quod homo meretur*. Precii C sol. Inter Sentencias questionum 97.

. . . .

Reddidit omnes, et sunt in sacco, preter Bibliam, quam habet magister Philippus Scoti.

. . . .

HENRICUS DE LEVIS.

Item pastorale Gregorii. 2° folio *nam sunt*, penultimo *nostris divina*. Precii XXX sol. Inter Mixta sanctorum 3. (Ms. latin 16351.)

Item Bibliam, precii XXIIII libr. 2° folio *gradum*, penultimo *suberunt*. Prima.

Item Sentencias, precii VII libr. 2° folio *quod ad*. . ., penultimo *quod omnia*. Inter. . . . .

Reddidit omnes, et sunt in sacco Johannis de Consilio.

Item Historie scolastice, precii LX sol. 2° folio *luna*. 2. (Ms. latin 16040.)

Item Augustinum de Trinitate, precii 80 (?) sol. XXII. 2° folio *usa*. (Ms. latin 15649.)

Item Augustinum super Genesim ad litteram, precii XXX sol. 2° folio *ta sunt*, penultimo *absorbetur*. [VIIII.]

Rehabuit ista 6 volumina.

Item quedam originalia Augustini, precii XXX sol. Secundo folio [*sui generis*], penultimo *equalem*. [XXVIII.]

Item sermones Johannis de Abbatisvilla, precii L sol. Secundo folio *eterne*, penultimo folio *rectes*. Inter Sermones CCXIX.

Reddidit omnes simpliciter.

. . . .

MAGISTER JOHANNES DE CLARO MONTE.

Sentencias, etc. [2]

. . . .

MAGISTER JOHANNES MALET.

. . . .

[1] Les chiffres romains ou arabes qu'on lit dans le registre de prêt, tantôt au commencement, tantôt à la fin des articles, se rapportent aux cotes des manuscrits sur le catalogue de l'année 1338. (Voyez plus haut, p. 182.)

[2] Ici s'arrêtent les extraits du ms. latin 15748.

Item sermones, precii LXX solidorum. Secundo folio *dyabolus*. XXIII. De Florencia habet.

. . . .

Reddidit omnes, et sunt in sacco.

Recepit a magistro Johanne Disca politicam Aristotelis, precii IX sol. Secundo folio *hominibus*.

Rehabuit omnes.

. . . .

LAMBERTUS DE OESTBORCH.

Primo Bibliam. . . . .

. . . .

Reddidit omnes, et sunt in sacco.

Rehabuit omnes.

Reddidit omnes, et sunt in sacco.

Rehabuit omnes.

. . . .

Reddidit omnes, et sunt in sacco, preter sermones quosdam, precii 40 solidorum, qui fuerunt sibi concessi in aula usque ad festum sancti Johannis, et dedit pro vadio secundam [1], extracciones originalium, et librum de anima cum Thoma super eodem. Et sunt ibi cum sexternis.

Sermones repositi sunt, et habet eos supra se magister Lanbertus Olferende [2].

. . . .

Bibliam. . . . .

Item Sentencias. . .

Item summam Alexandri [3], primum et secundum, cum quodam tractatu de anima. . .

Item Job glosatum. . .

Item epistolas Pauli. . .

Item Lucam et Johannem glosatos. . .

Item summam de viciis. . .

Item Matheum et Marcum glosatos. . .

Item postillas supra quatuor euvangelistas. . .

Item Bibliam, precii IX librarum. Secundo folio *nova*. Daventria [4] habet.

Item Hystorias scolasticas, precii IIII librarum. Secundo folio *ad ortum*.

Reddidit omnes, et sunt in sacco.

Rehabuit omnes.

Item sermones de dominicis et festis. . . . . Reddidit.

Item Hystorias scolasticas, precii IIII librarum. Secundo folio *ad ortum*. Reddidit.

Item Ysidorum ethymologiarum. . .

Item quedam originalia Augustini, Hugonis et Ricardi. . .

Item Bibliam. . .

Reddidit omnes, et sunt in sacco.

Aperto sacco istius magistri, inventi sunt omnes libri.

. . . .

[1] La lecture du mot *secundam* est douteuse.

[2] Je crains que ce nom ne soit pas bien déchiffré. — Ce qui précède est tiré du ms. latin 15755.

[3] La somme d'Alexandre de Halès; voy. *Hist. littéraire de la France*, XVIII, 318.

[4] Probablement Jean de Daventre, dont il a été question plus haut, p. 158.

Guido de Vellyaco.

Augustinum octuaginta trium questionum . . .

. . . .

Vidimus in camera omnes, excepta geometria Boecii.

. . . .

Multos habet qui debent incathenari.

. . . .

Recepimus xlv libros et iiia instrumenta.

Reddidit omnes, et sunt in sacco.

Rehabuit omnes.

Robertus de. . . . .

Vidimus breviarium.

Item habet Bibliam . . .

Item scriptum supra primum Senteneiarum . . .

Item veteres distinctiones super psalterium . . .

Recepimus, presentibus magistris Johanne Chambarelli et G. de Bailivia, iii libros hic ultimo scriptos, scilicet Bibliam et scriptum supra primum Senteneiarum, distinctiones super psalmos. Item recepimus psalterium glosatum, scriptum superius[1], folio 47. Breviarium non habuimus, quia sibi concessit eum societas. Alios quoscunque supra scriptos folio 47 non tradidit.

Item psalterium glosatum . . .

Item epistolas canonicas glosatas . . .

Item breviarium . . .

Rehabuit.

. . . .

Magister Johannes de Chamberello.

. . . .

Reddidit, et sunt in sacco.

Rehabuit omnes.

Reddidit omnes, et sunt in sacco.

Rehabuit omnes et illos qui secuntur.

. . . .

La Bibliothèque Mazarine possède, sous le n° 576, un registre du même genre, qui a été tenu par les différents bibliothécaires de la Sorbonne depuis 1402 jusqu'en 1530 ou environ. Pour en faire comprendre la disposition, je reproduirai le chapitre relatif aux emprunts de Jourdain Morin dans les premières années du xve siècle (fol. 15 du ms.) :

Jordanus Morini habuit libros sequentes.

Primo quosdam libros Damasceni, precii iiii librarum. 2° folio *est artifex*, penultimo *racionacionem*.

[1] Le feuillet sur lequel sont écrites ces notes est coté 56.

[2] Ce dernier fragment est emprunté au ms. latin 15959.

Item clavem.

Item explanacionem Hugonis de Sancto Victore super Angelicam ierarchiam Dyonisii, in papiro, precii xx sol. 2° folio *sua*, penultimo *sciat*.

Item textum Sententiarum, precii c sol. 2° folio *ex quo sensu*, penultimo *elemosina*.

Item librum Hugonis de quatuor voluntatibus Christi, precii xl sol. 2° folio *haberet*, penultimo *rum*.

Item quandam commendacionem et exposicionem orationis Dominice, precii xx sol. 2° folio *nitate*, penultimo *de omnibus*. Egidius habet.

Item Historiam scolasticam, precii iiii librarum. 2° folio *mundum*, penultimo *et hoc*.

Item commentum Victorini super Porfirium, precii xii sol. 2° folio *nisi*, penultimo *sol*.

Reddidit omnes cum clave, ultima Novembris anno Domini 1403.

Rehabuit omnes cum clave, vii Februarii anno Domini 1403.

Item habuit Bibliam, precii vi librarum. 2° folio *bat*, penultimo *sive*.

Reddidit omnes cum clave, 2ª Aprilis anno Domini 1404.

Rehabuit omnes cum clave, 13 die mensis Aprilis anno Domini 1404.

Item habuit Bibliam, precii vii librarum. 2° folio *effraym*, penultimo *emere*[1].

Reddidit omnes cum clave, 24 die Julii anno Domini 1404.

Et sunt cum libris Johannis de Dulci Mesnillo.

Rehabuit omnes, 24 Octobris ejusdem, cum clave.

Item Genesim et Exodum glosata, precii xii librarum. 2° folio *ipse*, penultimo *nebant*.

Item Leviticum glosatum, precii xl sol. 2° *idem qui*, penultimo *saurus*.

Item Numeri glosati, precii xl sol. 2° folio *eximus*, penultimo *pietis*.

Item questiones Ge. de Abbatisvilla, precii xii sol. 2° folio *cum illo*, penultimo *supra naturam*.

Item Tullium de amicicia, precii septem sol. 2° folio *tabatur*, penultimo *corporum*.

Item custodit Summam Altissiodorensis et Historiam scolasticam pro Luqueti.

Reddidit omnes cum clave, 23 die Februarii anni 1404.

Rehabuit omnes cum clave, anno quo supra 4ta die Aprilis.

Item habuit librum retractationum Augustini cum multis aliis, precii xii librarum. 2° folio *recedunt*, penultimo *mundi*.

Reddidit omnes preter clavem, quam retinuit de consensu aule, anno Domini m cccc v, die 3 Julii.

Par les registres dont on vient de lire des extraits, on voit que, pour chaque personne admise au prêt, le bibliothécaire ouvrait un compte particulier, dans lequel il inscrivait les volumes prêtés et les volumes rendus. Souvent l'emprunteur rendait les livres avec l'intention de les reprendre un peu plus tard; on ne les remettait pas alors en place dans la bibliothèque, mais on les enfermait dans un sac appartenant à la personne qui devait les emprunter de nouveau. C'est ainsi que s'expliquent les expressions *Reddidit omnes, et sunt in sacco; Rehabuit omnes*, qui reviennent si fréquemment sous la plume des bibliothécaires. Ces mêmes sacs

[1] Lisez *eterne*, comme dans le catalogue général de l'année 1338. I. 55.

renfermaient aussi les livres que différents emprunteurs déposaient en gage[1], comme on l'a vu plus haut[2].

Prise des manuscrits.

Pour faciliter le service du prêt, éviter les discussions et sauvegarder les droits du collége, tous les livres étaient estimés au moment de leur entrée dans la bibliothèque : le chiffre auquel montait la prisée était consigné dans le catalogue et sur le volume lui-même[3].

Gage demandé aux emprunteurs.

Les livres que les emprunteurs laissaient en gage constituaient ce qu'on appelait des *mémoriaux*; on y mettait sur les couvertures ou sur les gardes des inscriptions qui empêchaient de les confondre avec les livres de la bibliothèque et dont voici quelques exemples. Dans le ms. latin 15699 : «Memoriale Johannis de «Brugis pro epistolis magistri Petri Blesensis. Iste liber est in custodia[4] magistri «G. de Marmeygnia pro magistro P. dicto de Senebac.» — Dans le ms. latin 15506 : «Memoriale magistri Johannis Pestel pro duobus libris quos habet de «domo, scilicet primam partem Marialis, precii IIIIor librarum, [et] sermones *Abi-«ciamus*[5], precii XL solidorum. Pignus magistri Johannis Pestel, pro una parte Ma-«rialis, que fuit ad cathenas, et sermonibus *Abiciamus*, et obligat cum hoc se et «sua ubicunque existencia. Nota quod reddit *Abiciamus* domui et librariis.» — Dans le ms. latin 16144 : «Memoriale magistri Alani Gunteri, qui studet super «tercium et quartum librum Sentenciarum, Celi et mundi, pro X turonensibus «nigris, die Mercurii ante festum invencionis sancti Stephani XCV (1295).» — Dans le ms. latin 16374 : «Memoriale magistri Christiani de Rubeo Monte, pro

[1] A la fin du ms. latin 15412 : «Summa Gau-«fridi que impignorata est cum methaphysica pro «quibusdam sermonibus pretii LXX solidorum (se-«cundo folio *dyaconus*, penultimo.....). Et est «magister Jacobi de Leinka. Inventus in sacco suo «per deputatos.» — Dans le ms. latin 16083 : «Ista methaphysica est magistri Jacobi de Lenke, «que impignorata est cum summa Gaufridi, etc...»

[2] P. 186.

[3] Voy. le catalogue dont j'ai donné un fragment plus haut, p. 180, le catalogue de l'année 1338 et les anciennes notes qu'on lit dans la plupart des manuscrits de la Sorbonne. Ces notes se terminent d'ordinaire par la formule : *Precii... librarum* ou *solidorum*. Voici d'autres formules dont l'usage n'est pas commun. Dans le ms. latin 15719 : «Precii «secundum taxacionem domus LX solidorum.» — Dans le ms. latin 16605 : «Precium hujus libri non «invenimus, sed appreciati sumus eum XX solidis.» — Dans le ms. latin 16300 : «Iste liber est pretii «XIII sol. et multum alte appreciatus est, ut dice-«bant librarii.» — Dans le ms. latin 15952 : «2 francorum, secundum taxacionem librariorum, «19 die mensis Octobris anno 1375.»

[4] Les mots *in custodia* (voyez plus haut, p. 186, note 4) signifient que le volume laissé en gage par l'emprunteur était confié à la garde d'un tiers, ou bien encore qu'un membre du collége se chargeait d'assurer la conservation des livres prêtés à un étranger. On lit dans le ms. 576 de la Mazarine, au fol. 116 : «Anno Domini M° CCCC° LXX VI°, die «2a Octobris, restituit omnes libros non cancellatos «pro se, cum clavibus. Anno Domini M° CCCC° LXXVI, «die XX Decembris, restituit libros non cancellatos, «quos receperat nomine Johannis Bertini, et hos «libros recepit in sua custodia magister Dyonisius «Burgensis, et de eisdem respondit.» — Ces deux articles sont tirés du compte ouvert par le bibliothécaire de la Sorbonne à Nicolas de la Hermant.

[5] Premier mot d'un recueil de sermons.

«duabus summulis sermonum, altera quarum est precii x solidorum, et altera «precii xx solidorum. Prima erat inscripta magistro Thome Hybernico, secunda «sibimet.»

Les Sorbonnistes allèrent jusqu'à permettre le prêt de quelques-uns des volumes enchaînés dans la grande librairie. Mais c'était là une faveur tout à fait exceptionnelle et que la communauté réunie en chapitre pouvait seule accorder. C'est ainsi que maître Alard Palene[1] obtint, le 5 octobre 1431, la permission d'emprunter deux ouvrages dont il avait besoin pour faire ses leçons sur les Éthiques d'Aristote[2]. En 1435, un médecin, maître Rouland l'Écrivain[3], se fit pareillement prêter pour quatre mois un livre d'astrologie[4]; en 1443, Jean Boucard[5] obtint le prêt d'un volume de saint Thomas[6], et, en 1473, l'évêque de Beauvais adressa une requête tendant à emprunter un exemplaire de la Hiérarchie de saint Denis[7].

Caractères du prêt des manuscrits au moyen âge.

Il y avait certainement dans tous ces usages une pensée libérale, dont le mérite

[1] Sur Alard Palene, mort vers 1433, voyez le ms. latin 5494 A, fol. 16, et le ms. 576 de la Mazarine, fol. 83.

[2] Suplicavit magister Alardus Palene prior quatinus magistri dignarentur sibi concedere duos «libros de magna libraria, quibus posset se juvare «in lectura Ethice quam in die sequenti erat incepturus, videlicet commentum Eustracii et Gherardi «Odonis, allegans majus studium suum fore de «sero et mane, quibus non patebat ad magnam librariam aggressus. Cujus supplicacio fuit concessa «modo et forma consuetis.» (Ms. latin 5494 A, fol. 2.)

[3] Sur lui, voy. notre tome I, p. 429.

[4] Magister Guillermus de Parisius, procurator «magnus collegii, supplicavit in aula ex parte magistri Roulandi Scriptoris, doctoris in medicina, «quod collegium vellet concedere dicto magistro «Roulando quemdam librum astrologie de magna «libraria, intitulatum de Judiciis, qui quidem liber «fuit concessus eidem Textoris (*sic*) ex parte magistrorum collegii, et eciam de consensu domini «subprovisoris, usque ad festum beati Johannis «Baptiste proxime futurum, cum condicionibus «consuetis, videlicet quod dictus Textoris dabit vadium ad dupplum, sive in libris, sive in tasseis «argenteis, et quod dictus liber scribetur supra «aliquem socium collegii, scilicet supra Guillermum «de Parisius, qui respondit pro eo, et fuit eciam «concessa supplicacio cum vino.» (Ms. latin 5494 A, fol. 18 v°.)

[5] Sans doute Jean Boucard, qui fut depuis évêque d'Avranches; voy. tome I, p. 75.

[6] «Anno Domini M° CCCC° XLV°, ex conclusione «collegii concorditer capta, interveniente etiam «consensu domini subprovisoris, habuit concessive «magister Johannes Boucardi scriptum sancti Thome «super quartum librum Sententiarum, precii VII librarum parisiensium, 2° folio *representare*, et penultimo extra tabulam *interiori;* et fuit extractum «a libraria magna; pro quo dedit in vadium primam partem Novelle Johannis Andree, 2° folio «*quasdam glosas*, et penultimo *ad sententiam:* et «fuit positus dictus liber Novelle in archa ubi solet «esse registrum, die XIIII mensis Aprilis anni predicti.» (Ms. 576 de la Mazarine, fol. 98 v°.) — Le même registre contient la mention d'un certain nombre de livres de la grande librairie, dont le prêt fut autorisé par les Sorbonnistes; voyez notamment aux fol. 55 v°, 56, 70 et 70 v°.

[7] «Deliberatum fuit quod episcopo Belvacensi «concederetur liber ecclesiastice ierarcie beati Dionisii, si in magna libraria duplatus reperiretur, «habito primo consensu domini provisoris, tali «pacto quod prefatus episcopus dabit aliquem alium «librum meliorem ad minus in dupplo, qui incathenabitur in dicta libraria loco illius, quousque «prefatum librum reposuerit tempore sibi assignato «per collegium, solutis solvendis in tali casu consuetis. Non prosequtus est prefatus episcopus ad «habendum prefatum librum, et ideo non habuit.» (Ms. latin 5494 A, fol. 65 v°.)

a été justement relevé par M. Le Clerc dans son Discours sur l'état des lettres en France au XIVe siècle[1]. Mais la Sorbonne n'avait pas seule droit aux éloges de l'illustre académicien : beaucoup d'autres établissements mettaient leurs livres, avec non moins de générosité, à la disposition des savants et même des simples écoliers. Nous avons vu[2] que, dès l'année 1271, c'est-à-dire longtemps avant l'organisation définitive de la bibliothèque de la Sorbonne, différents livres de la cathédrale de Paris devaient être prêtés aux pauvres étudiants en théologie, et, quoi qu'on ait dit des restrictions apportées par les moines à la communication de leurs livres, il faut reconnaître que beaucoup de couvents prêtaient leurs manuscrits avec la plus grande libéralité, et suivaient ponctuellement les prescriptions du concile de Paris, qui, en 1212, avait rappelé aux religieux que le prêt est une œuvre de miséricorde et que les moines devaient prêter des livres aux pauvres écoliers[3]. L'histoire de la Sorbonne elle-même fournit à cet égard des arguments sans réplique. Voici, par exemple, les notes qu'on lit à la fin du ms. latin 15713 :

Eustacius capellanus et Henricus, socius ejus, et Petrus, eorum socius, habent psalterium majoris glosature.

Magister Robertus de Senlit juxta Teruanam habet psalterium medie glosature.

Remundus habet in pignore psalterium glosatum, epistolas Pauli cum Apocalipsi, Actus Apostolorum, novas decretales.

Guillelmus de Villa in Tardano habet psalterium medie glosature.

Abbas Pontisarensis habet psalterium nostrum bonum et evangelium Luce glosatum.

Magister Jacobus de Linais habet evangelium Johannis cum Apocalipsi.

Magister Thomas de Monte Martini habet Actus Apostolorum et Juste.

Magister B. de Hesdino habet martyrologium Sancti Victoris.

Judeus habet librum magistri Nicolai super bibliotecam, Apocalipsim, Calcidium, librum phisicorum, librum Prisciani philosophi de naturalibus, [qui] fuit Guillelmi de Hospitali.

Archidiaconus Morinensis habet a Sancto Martino de Campis quatuor volumina, scilicet Judices, historias, epistolas Pauli sine glosa, et omelias Bernardi (?). Archidiaconus Morinensis habet de Sancto Martino duo paria Sententiarum, et epistolas Pauli minime glosature, et Augustinum super Paulum, et Augustinum super Johannem, et Hildefunsum, et Pastoralem Gregorii, et Gregorium super. . . . . A Sancto Victore habet Johannem glosatum, et Matheum et Johannem, quem habet Petrus de Sancto Clodoaldo. A decano Sancti Germani, Ezechielem et Ysayam in uno volumine, et Matheum et Johannem in alio, pro quibus habet pro memoriali Danielem.

Les notes que je viens de transcrire nous donnent l'état des livres qui étaient, à la fin du XIIIe siècle, entre les mains de plusieurs membres de la Sorbonne. Nous y pouvons constater que les théologiens de l'Université de Paris empruntaient les manuscrits de différentes abbayes. Ainsi, les religieux de Saint-Victor[4] avaient

[1] *Hist. litt. de la France*, XXIV, 316.

[2] Tome I, p. 427.

[3] Labbe, *Concilia*, XI, 69 et 70.

[4] Il est bon de faire observer que, dans le courant du XVe siècle, le collége de la Sorbonne prêta plusieurs fois des livres au prieur et à des religieux

confié un martyrologe à maître B. de Hesdin. L'archidiacre de Térouanne avait obtenu douze volumes de Saint-Martin-des-Champs, deux de Saint-Victor et deux de Saint Germain-l'Auxerrois.

Il y a plus : les bibliothèques monastiques de Paris étaient si bien ouvertes aux Sorbonnistes que, dès le XIIIe siècle, ils s'étaient procuré un catalogue général des livres conservés dans les maisons religieuses voisines de leur collége. Ce catalogue leur indiquait le dépôt dans lequel ils pourraient rencontrer les livres qui leur manquaient et dont ils pouvaient avoir besoin. J'ai trouvé un fragment de ce catalogue dans la reliure du ms. latin 16203. Il sera reproduit dans l'Appendice.

Bibliothécaires de la Sorbonne.

A la tête de la grande librairie de la Sorbonne était un bibliothécaire élu annuellement par les membres de la communauté[1]. Il avait sous sa direction de petits bibliothécaires, qui furent chargés, en 1432, d'épousseter les livres, de les fermer et d'examiner ceux dont la reliure avait besoin de restauration[2].

Reglements pour la bibliothèque.

En 1391, la serrure de la grande librairie fut changée; le nombre des clefs fut réduit à vingt, et l'on décida qu'à l'avenir aucun associé ne pourrait quitter Paris sans déposer dans la petite librairie la clef qui lui était confiée et les livres qu'il avait empruntés[3]. Un statut du 12 février 1432 prescrivait à ceux qui entraient

de Saint-Victor; on en trouvera la preuve dans le ms. 576 de la Mazarine, aux fol. 10, 20, 23 v°, 53 v° et 70 v°. Je me borne à citer les deux passages suivants : «Anno XXIme, die septima Marcii, «[Rolandus Berguenel] habuit librum de anima «Hugonis de Sancto Victore, cum aliquibus aliis «tractatibus, in uno volumine, precii XVI librarum, «2° folio *reputantur*, penultimo *res aut signum;* qui «liber ex deliberatione aule traditus est priori Sancti «Victoris, qui prior tradidit in vadio unam bibliam «completam in magno volumine, incipientem in «2° folio *passim omnes*, penultimo in textu *et tercius effudit;* item tercium Thome supra Sententias, «incipientem 2° folio *bonitatem*, penultimo extra «tabulam *indebitum;* isti duo libri positi sunt in «archa parve librarie, et dictus prior debet restituere dictum librum de anima infra festum Ascensionis proxime futurum.» (Fol. 10.) — «Magister «Claudius Felix habuit claves librarie et arche pro «fratre Marcho, religioso Sancti Victoris, pro quo «respondit.» (Fol. 20.) — Il y a dans le même registre, au fol. 47, la mention d'un Rational des divins offices, qui fut prêté en 1427 au collége de Justice.

[1] Ms. latin 5494 A, fol. 7, 11, 16, 20, etc. M. Franklin (I, 248 et suiv.) a donné la liste des bibliothécaires de la Sorbonne.

[2] «Ordinatum fuit, ad tuitionem et custodiam «meliorem fiendam librorum magne librarie, quod «parvi librarii, sub pena unius burse, haberent «infra octo dies mundare et scobare libros et librariam, et omnes libros claudere, et inferre statum «librorum communitati, ut ipsa provideat de aliquibus coopertnris et ligaturis.» (Ms. latin 5494 A, fol. 3 v°.)

[3] «Anno Domini 1391, die 16 Novembris, «Gaufrido Latanchier priore existente de Sorbona, «deliberavit societas dicte domus quod sera et claves «de libraria magna mutarentur propter nimiam «multitudinem clavium in diversis locis dispersarum, et pro remedio in futurum fuit tunc ordinatum quod fierent solum XXti claves, que sociis «presentibus traderentur, sub tali condicione quod «quilibet socius juraret quod, si contingeret ipsum «exire villam Parisiensem, ipse reponeret clavem «in parva libraria cum libris si quos haberet, presentibus librariis, sub eadem pena sicut observatur de libris non restitutis. Item quod exemplar «sere de magna libraria ponatur et remaneat in «parva libraria. Item si contingat quod alicui hos-

dans la grande librairie de ne pas laisser la porte ouverte et de ne pas quitter un livre sans l'avoir exactement refermé; ils devaient veiller à ce qu'aucun étranger ne restât jamais seul dans la bibliothèque. Je transcris textuellement le statut de 1432 :

Ordinatio multum bona pro salute librorum magne librarie. Sit prior sollicitus ad ipsam manutenendam.

Anno Domini millesimo cccc^mo^ xxxi°, die xii^a^ Februarii, magistro Alardo Palene existente priore, pro salute librorum magne librarie fuerunt concorditer ab omnibus magistris de mane in cappella congregatis ordinata que sequuntur.

Primo, quod quilibet intrans magnam librariam statim hostium claudat, et si quem vel quos extraneum vel extraneos in dictam librariam introducat, statim eciam post ipsorum ingressum hostium claudat, et similiter quando exit, eciam si qui alii in dicta libraria remanerent, sub pena sex denariorum.

Secundo, quod quilibet, dum discedit de aliquo libro in quo studuit, claudat eo modo quo claudi potest, quod ideo fuit ordinatum quoniam plures solebant dimittere libros apertos, et tunc tam per pulveres quam eciam alia accidencia eveniencia ex defectu clausure multipliciter dampnificabantur. Et similiter, si quis aliquem extraneum introduxerit in libraria, sit sollicitus quod libri in quibus talis vel tales, si plures fuerint, studuerint, claudantur modo dicto, alias solvat ille penam quam incurrisset si ipsemet dimisisset libros apertos. Est autem dicta pena sex denariorum parisiensium pro quolibet libro; et si plures libri fuerint dimissi aperti, multiplicabitur pena secundum multiplicacionem librorum semper pro quolibet sex denariorum.

Tercio, quod, cum aliquis introducit aliquem extraneum, ille idem cum dicto extraneo in libraria remaneat, nisi aliquis adesset qui de suo consensu posset cum dicto extraneo remanere. Quod si ille qui introduxerit extraneum recederet, et dimitteret illum extraneum in libraria cum aliquo de domo, sine consensu illius qui est de domo, incurret penam sex denariorum.

Per hec ordinata ut prefertur noluerunt magistri infringere ordinaciones alias factas concernentes dictam librariam que sunt hec : videlicet, si quis dimittat hostium apertum et neminem de domo in dicta libraria dimiserit, solvat unam bursam. Item, si quis dimiserit aliquem extraneum solum in libraria sic quod nullus de domo maneat cum eo vel cum eis si plures fuerint, solvat eciam unam bursam. Ymo voluerunt quod dicte ordinaciones inviolabiliter observarentur, et cum hiis voluerunt predictas observari eo quod secundum eventum novorum malorum oportet nova remedia adhibere [1].

Les ouvrages suspects étaient bannis de la grande librairie. En 1474, Louis XI en fit enlever les livres des nominaux, qu'on relégua dans une armoire de la petite librairie, après les avoir *enferrés*, de telle sorte que personne ne pût les ouvrir. Robert Gaguin parle avec un certain enjouement de ces mesures de rigueur, dans une lettre qu'il écrivit à Guillaume Fichet [2], et l'on peut encore lire dans le ms.

«piti vel alteri de gratia clavis concederetur, ipse «tenebitur ad idem, scilicet ad restitutionem clavis «in recessu suo, et quolibet mense ipso existente «Parisius tenebitur semel in aula, hora qua erit «major pars sociorum, dictam clavem ostendere et «presentare.» (Ms. latin 16574, fol. 11.) — Il y avait trente-cinq clefs de la grande librairie en 1415 (Ms. 576 de la Mazarine, fol. 1), et trente en 1475 (*ibid.* fol. 128 v°).

[1] Ms. latin 16574, fol. 20. — Un fac-simile de ce texte a été publié par M. Franklin, I, 246.

[2] «Res autem eo deducta est ut nominalibus ve-

latin 15892 une note qui constate comment les ordres de Louis XI furent mis à exécution :

Iste liber est de magna libraria, et fuit extractus in Aprili anno 1473 ante Pascha, et fuit tunc traditus in manibus domini primi presidentis; quem recuperavimus a dicto primo presidente, cui traditus fuerat, conformiter ad edictum regium; et quando eum recuperavimus, dixit idem presidens quod inferraretur et immobiliter clauderetur, nec aliquis in eo legeret. Fuit ordinatum per collegium quod poneretur in archa thesauri qui est in parva libraria, donec fuerit aliter ordinatum circa libros nominalium. Et erat in magna libraria, in bancca supra vicum, ante fenestras propinquiores camere magistri nostri Johannis Chiennart. Hoc factum fuit 29 Augusti anno 1474.

La petite librairie, spécialement réservée dans le principe aux membres du collége, finit par s'ouvrir aux étrangers. Au xve siècle, les simples hôtes y étaient admis sur la présentation d'un associé[1]. Une proposition qui fut faite le 1er avril 1438[2] nous apprend que la plus grande confusion s'y était introduite. Il était

luti elephancie pruritu pestilentibus edictum sit exilium. Quorum celebriores libros, quos ex bibliothecis pontificum interdicto distrahi nephas erat, ferro et clavis tanquam compedibus, ne introspectetur, vinctos esse jussit rex Ludovicus. Putares misellos codices, arrepticia quadam frenesi et demonio furore ne visentes impetant, esse ligatos. Sic indomitos leones et beluas vinclis cohibemus et carcere.» (*Roberti Gaguini epistolæ*, édition gothique cotée Z 707 à la Bibl. nat. fol. xiii.)

[1] «Eadem die (16 janv. 1434) supplicavit in aula prior de Rony hospes quod haberet clavem et libros librarie parve sub respondente. Concessa fuit supplicacio, et respondit pro eo magister Philippus Molet.» (Ms. latin 5494 A, fol. 14 v°.) Le ms. 576 de la Mazarine est rempli de détails sur les livres et les clefs que le bibliothécaire de la Sorbonne confiait aux étrangers sous la responsabilité d'un membre du collége.

[2] «Propositum fuit per priorem qualiter in parva libraria erant libri in tantum confusi, quod nullus sciverat numerum nec qualitatem nec quidditatem librorum; et quod libri medicinales, grammaticales, theologicales, logicales et de jure erant ita ad invicem mixti, quod nullus scire poterat nec invenire librum quem petebat, et quilibet ignorabat utrum liber quem aliquis habere voluit reperiretur in parva libraria. Propositum eciam fuit qualiter libri de una materia fuerant aliquando nimis multiplicati, et collegium multis indigeat pro reparacionibus neccessariis domorum, neccessariis dico duntaxat ad inhabitandum, et quod apud collegium nulle fuerant pecunie, ymo debebat collegium antiquo procuratori summam xlviii librarum et ultra, et reparaciones neccessarie domorum, capelle et scolarum taxate fuerant ad summam mille francorum et amplius per juratos regis. Unde dictum fuit quod forte erant in parva libraria xxx biblie, xl textus Sentenciarum, etc. Ideo positum fuit in deliberatione utrum expediret vendere aliquos illorum librorum superfluos pro dictis neccessariis reparacionibus faciendis. Et tunc fuit primo concorditer deliberatum per magistros capelle quod omnes libri de parva libraria existentes de una materia ponerentur in una archa et in uno loco distincto ab aliis, cum annotatione tituli quod in tali loco essent tales libri; secundo, quod omnes sic distincti ponerentur in inventario de novo fiendo, quoniam hoc eciam requisiverat dominus provisor; tercio, quod omnes libri magne librarie inventariarentur, quoniam inventarium magne librarie inchoatum fuit, sed imperfectum, quod et factum fuerat per priorem dicti collegii cum magnis laboribus, qui fuit adjutus principaliter ab aliquibus hospitibus et sociis dicti collegii. Et ita omnes libri parve librarie sunt positi in inventario et distincte per materias et loca, exceptis quibusdam libris cum cathenis pendentibus existentibus in quadam archa, qui solebant esse de libraria parve Sorbone artistarum; positi eciam sunt omnes libri magne librarie in inventario, et libri capelle, libri aule et libri prioris. Item delibera-

impossible d'y trouver les volumes dont on avait besoin, et certains ouvrages y étaient tellement multipliés qu'on se demandait s'il n'y aurait pas tout avantage à en vendre plusieurs exemplaires. Le manque de surveillance et le désordre qui en fut la suite engendrèrent les plus graves abus. Des distractions furent commises par des lecteurs infidèles[1]. Le mal s'accrut encore après la découverte de l'imprimerie. Alors on jeta pêle-mêle dans la petite librairie beaucoup de manuscrits qu'on jugeait désormais inutiles[2]. Plusieurs furent recueillis du temps de Louis XII par des Sorbonnistes qui avaient eu la curiosité de fouiller dans un dépôt à peu près oublié. J'ignore le nom du maître qui a écrit cette note au commencement du ms. latin 15596 : «Hoc volumen inveni prostratum humi, situ et pulvere obductum, «in parva bibliotheca domus Sorbonice, una cum permultis aliis; quod quum vidi «posse esse michi usui, transtuli, ea tamen intentione ut aliquando restituerem, «teste illo qui omnia novit. Quare rogo obtestorque exequutores postreme voluntatis «mee hoc ipsum predicte domui restituere.» En 1500, maître Jean Gaisser fit relier un manuscrit qu'il avait retiré des ordures et de la poussière de la petite librairie[3] : c'est le volume qui est aujourd'hui coté latin 16386; la reliure qui lui fut donnée en 1500 est assez bien conservée, et les mots TOUSSAINS DENIS, qui se lisent sur les deux plats, indiquent sans doute le nom du relieur auquel s'adressa Jean Gaisser. En 1501 et en 1502 maître Thomas Faverel, boursier de la Sorbonne, sauva pareillement deux volumes qui étaient abandonnés depuis longtemps sur le pavé de la petite librairie[4]. Ce même Thomas Faverel déposa dans le coffre des livres de la chapelle un beau manuscrit des Épîtres, qu'il avait trouvé dans la chambre de maître Jean Damas[5], et qui précédemment avait été à l'usage

«tum fuit quod expediret aliquos libros parve librarie «vendere superfluos et nimis multiplicatos pro necessariis reparacionibus faciendis, dummodo ad «hoc interveniret assensus domini provisoris, cui «dicta conclusio fuit significata per dominum priorem, qui suum consensum dare distulit super hoc, «sed prius petivit inventarium parve librarie et «magne, que inventaria postea per priorem sibi «fuerant apportata, una cum inventario librorum «capelle, aule et prioris, qui, antequam daret super «hiis suum conssensum, dixit se velle visitare dicta «inventaria, etc. Quoad hoc nichil amplius actum «erat.» (Ms. latin 5494 A, fol. 30.)

[1] «Retulit magister noster Lucas quod quidam «liber esset sibi traditus, qui alias per quendam «medicum, intrantem cum magistro suo parvam «librariam, fuit clandestine asportatus. Quare placuit communitati illi defectui pro posse provideri in «futurum, et deliberavit quod sub pena arbitraria «de cetero medici nunquam intrarent quacumque «occasione eandem parvam librariam, et quod magistri, antequam clericis libros tradant, eos nominatim numerarent.» (Ms. latin 5494 A, fol. 69, à l'an 1477.)

[2] Héméré, *Sorbonæ origines*, ms. latin 5493, fol. 99 v°.

[3] «Hoc opus fecit religari magister Johannes «Gaisser, socius Sorbonicus, anno Christi 1500, «cum prius multo tempore situ et pulvere neglectum jacuisset in parva libraria.»

[4] Dans le ms. latin 16471 : «Hoc volumen ligari «fecit magister Thomas Faverel, bursarius hujus «domus, anno Domini 1501, octava Marcii ... Hoc «autem volumen neglectum in parva libraria, quam «thesaurum vocant, plurimis annis jacuerat. Ligatura michi constitit octo sol. par.» — Dans le ms. latin 15534 : «Anno Domini 1502, ultima «Marcii, ego Thomas Faverel, bursarius Sorbonicus, ligari feci hoc volumen, quod ante diutissime neglectum jacuerat in parva libraria.»

[5] «Ego Thomas Faverel inveni hunc librum in «camera magistri Johannis Damas..... et reposui

des écoliers de la nation d'Angleterre, comme en fait foi l'inscription à moitié effacée : « Liber nacionis Anglicane. »

III.

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE DANS LES TEMPS MODERNES. LES MANUSCRITS DU CARDINAL DE RICHELIEU.

Bibliothèque construite à fin du XVe siècle.

Au moment même où les manuscrits de la petite librairie étaient si négligés, les Sorbonnistes s'imposaient des sacrifices pour construire une petite bibliothèque, principalement destinée aux produits de l'art nouveau dont, les premiers à Paris, ils avaient compris toute l'importance. La construction fut votée en 1481, et Guillaume Vigner, maître maçon, fut chargé de conduire les travaux. Parmi les bienfaiteurs qui contribuèrent à cette grande entreprise, on nomme le cardinal d'Autun, Luc des Moulins et maître Jean de Martigny, principal du collége de Bourgogne; ce dernier fournit les grosses poutres de l'édifice[1]. Cette nouvelle bibliothèque subsista jusqu'au XVIIe siècle. Claude Héméré, qui l'avait vue, nous en a laissé une bonne description[2]. Le bâtiment, isolé de tous côtés, était à l'abri du feu. Il se composait d'une galerie longue de quarante pas, large de douze et éclairée par trente-huit fenêtres. Les livres y étaient enchaînés sur vingt-huit pupitres de cinq pieds de hauteur. Entre chaque pupitre était réservé un espace vide dans lequel on pouvait lire et écrire. La disposition des pupitres permettait aux différents lecteurs de travailler sans être dérangés et distraits les uns par les autres. Les vitraux des fenêtres formaient le principal ornement de la galerie. Les Sorbonnistes y avaient fait représenter les hommes qui avaient des droits particuliers à leur reconnaissance[3].

« in archa librorum sacelli dicti collegii. Disponat « de illo collegium. » (Ms. latin 15617.) — Thomas Faverel était petit bibliothécaire de la Sorbonne en 1505; ms. 576 de la Mazarine, fol. 129.

(1) Ms. latin 5494 A, fol. 81 v° et 82; cf. Franklin, I, 253 et suiv.

(2) « Fuit ædificium antiquæ bibliothecæ monostegum firmum, solidum, longum passus XL, latum XII, et quo tutius esset ab incendii periculo « vicinæ cujusque domus conflagrantis, a quovis « habitaculo sufficienti distantia recessit, patiscens « utroque latere longitudinis triginta octo fenestrellis « æqualibus..... Fuerunt autem pulpita viginti octo, « distincta per alphabeti litteras, alta pedes quinos, « ita ordinata ut intervallum mediocre singula divideret, voluminibus onusta, catenatis quidem omnibus..... Sedens illo intervallo pulpitorum assurgentium pedes quinos, ut diximus, alterum alibi « legentem scribentemve non vidit nec interturbavit « allocutione vel quavis importuna molestia, nisi volentem et aures commodantem suas interroganti. » (Ms. latin 5493, fol. 97 v°.)

(3) Claude Héméré nous a conservé la liste suivante : « Robertus de Sorbona, Guilelmus de Sancto « Amore, Henricus de Gandavo, Godefredus, Thomas Hibernicus, Henricus de Hassia, Johannes « de Poliaco, Petrus Plaoul, Johannes l'Hullier, « Franciscus de Fondenaio, thesaurarius Nivernensis; Martinus de Andosella, archidiaconus Pampilonensis; Joannes Nosereti, cantor Matisconensis; « Franciscus de Segovia, Joannes de Pardo de Burgis, « Joannes de Jassa, diœcesis Pampilonensis; Joannes « Mutini, Noviomensis; Joannes de Rupella, Gilbertus Guerini, Petrus Vilæus, Dominicus Be-

Le règlement de la bibliothèque était ainsi conçu :

Règlement de la bibliothèque

I. Nemo e societate non togatus pileatusque bibliothecam ingreditor.

II. Pueris et vulgo illiterato ne aperitor.

III. Viris honestis et eruditis in eam introducendis unus saltem e societate admissionalis esto. Comitiva si qua est coram pro foribus præstolator.

IV. Claves bibliothecæ socius apud se caute servato. Nulli alii concredito.

V. In bibliothecam quovis tempore non ignis aut lumen inferuntor.

VI. Volumen inconsulta societate nullum bibliotheca exportator.

VII. Si quis librum pulpito in usum eduxerit, pulverem aut deformitatem quamcumque prius abstergito, eodem utitor honeste, eum ordini et loco clausum restituito.

VIII. Nulla litura aut nota nullave complicacione foliorum librum deformato.

IX. Scribens legensve nulla aliorum collocutione aut ambulatione interpellator.

X. Silentio quantum licebit locus sacer et augustus esto.

XI. Damnatæ doctrinæ scripta soli magisterio theologiæ donati evolvunto. Cursores periculosa lectione, nisi premat argumentandi refutandique necessitas, abstinento.

XII. Et magister quidam ita legito ut absit curiositas, ne noceat venenum.

XIII. Si quis faxit secus, merito reprehensione castigator[1].

Dispersion de manuscrits

Ces sages prescriptions ne s'appliquaient guère aux manuscrits, qui étaient abandonnés, comme nous l'avons vu, dans la petite librairie[2]. Aussi n'est-il pas étonnant que plusieurs de ces manuscrits aient été dispersés. La bibliothèque du roi en recueillit un certain nombre, qui portent les cotes suivantes dans le fonds latin : 2612, jadis de J. A. de Thou; 2996, jadis de Colbert; 3156, jadis de Mazarin; 5494 A, jadis de Turgot, évêque de Séez; 6367; 7434, jadis de Colbert; 7561 (les fol. 49-63 seulement); 8328. Les manuscrits de Berne, n°s 72, 181 et 300[3], et la chronique martinienne, qui forme aujourd'hui le n° 1882 de la collection de sir Thomas Phillipps[4], sont aussi des manuscrits anciennement soustraits à la Sorbonne[5].

«guinus, Andreas de Castro Novo, Ægidius Bo«lonus, Joannes Charronus, Gilbertus Furnerius, «Joannes Standoncus.» (Ms. latin 5493, fol. 98 v°.)

[1] *Sorbonæ origines*, ms. latin 5493, fol. 98. C'est sans motif que ce règlement a été indiqué comme étant du XIIIe siècle par les auteurs de l'*Hist. litt. de la France*, XIX, 297, et XXIV, 614, et plus récemment par M. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, I, 238.

[2] Il est question de l'abandon des manuscrits dans le passage suivant du ms. 576 de la Mazarine : «Anno a Virginis partu millesimo vigesimo «nono supra quingentesimum, magister Joannes «Finet et Claudius Guilliaudus, clavigeri, curave«runt chartam marinam pendere in magna libraria, «vitrinas omnium bibliothecarum reparari, astro«labium eneum, in quo sunt tres tabule, cathena «ligari solio magne bibliothece, et libros in antiqua «libraria tineas pascentes instaurari et ordinari, «duasque claves pulpitrorum fieri, et easdem re«poni in scrinium in quo sunt et alie claves; et hoc «ultimum factum ex ordinatione facta ex matura «deliberatione omnium sociorum.» (Fol. 203.)

[3] Sinner, I, 84, 289 et 290.

[4] N° 647 des mss. du collége de Clermont et n° 787 des mss. de Meerman. D'après le catalogue imprimé en 1764, on lit à la fin de ce ms. : «Iste «liber est pauperum magistrorum de Sorbona, «pretii x sol.»

[5] Le ms. latin 16656, qui a appartenu au cardinal de Richelieu, avait primitivement fait partie de la bibliothèque de la Sorbonne.

Bienfaiteurs dans les temps modernes

Ces pertes furent compensées par quelques achats[1], et surtout par les dons que firent à la Sorbonne divers bienfaiteurs, entre lesquels je citerai, suivant l'ordre alphabétique, les noms suivants :

AUBRY (Jean-Thomas), curé de Saint-Louis-en-l'Île, mort en 1784. — Il mettait sur ses livres une étiquette imprimée, en tête de laquelle étaient ces mots : « Ite « ad vendentes et emite vobis. MATTH. 25. » De lui viennent les mss. français 22920, 24883, 24884, 24885, 24887 et 25256.

BLANGER (Pierre DE). — Il donna, en 1667, deux grands volumes de vies de saints, mss. latins 15436 et 15437, qu'il avait achetés du chapitre de Saint-Marcel de Paris.

CAMUS (Denis). — Ms. latin 16557.

CRÉQUI (La marquise douairière DE). — Elle offrit à la Sorbonne, en 1785, un exemplaire des Maximes des saints de Fénelon, annoté par l'auteur, aujourd'hui ms. français 13241.

DANS (L'abbé), chanoine de Beauvais, en 1790. — Mss. latins 15927 et 16418, et ms. français 20109.

DIÉJON (M.), en 1766. — Ms. latin 16576.

FARAMANT (Le docteur DE), en 1750. — Ms. latin 16326.

GAYET DE SANSALE (L'abbé), en 1789 ou environ. — Mss. français 22926, 25075, 25076 et 25084.

GUILLEBON (François), prieur du collége en 1525[2]. — Mss. latins 15454, 16133, 16165, 16199, 16213 et 16649. Trois de ces volumes, les n°s 16133, 16165 et 15454, avaient été achetés en 1475, 1477 et 1496 par Pierre Roussel, médecin.

JUIGNÉ (M.), en 1736. — Ms. latin 15834.

[1] Le ms. latin 15176 fut acheté en 1757 ; les mss. latins 15600 et 16266, en 1787 ; le ms. latin 16267, en 1788 ; le ms. français 23139, en 1774.

[2] Claude Héméré, *Origines Sorbonæ*, ms. latin 5493, fol. 106. Cf. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, I, 260. — François Guillebon, natif de Paris, reçut en 1523 la clef des deux bibliothèques de la Sorbonne ; il fut préposé à la bibliothèque en 1524 et 1526 ; ms. 576 de la Mazarine, fol. 200, 202 et 204.

La Rue (Jean de). — Ms. latin 16526.

Lebeuf (L'abbé). — Ms. latin 16404.

Le Masle (Michel), prieur des Roches, chantre de l'église de Paris et ancien secrétaire du cardinal de Richelieu. — En 1646, il donna sa bibliothèque à la Sorbonne[1]. J'ai reconnu vingt-cinq manuscrits qui en ont fait partie: sur la plupart on remarque les armes du donateur, un écu chargé d'un chevron et de trois rochers; je citerai comme exemple le ms. latin 16315, qui est un joli livre de prières exécuté par Jarry. L'auteur de la Rymaille sur les plus célèbres bibliotières de Paris a consacré ce distique aux livres de Michel Le Masle :

> Les livres des Roches ont belle couverture,
> Mais leur maistre n'en donne science ny lecture.

Le Moyne (Antoine). — Ms. français 24245.

Le Normand, doyen de Saint-Marcel. — Ms. latin 15899.

Martineau (L'abbé), en 1663. — Ms. latin 16660.

Messier (Louis). — Mss. latins 15281, 16312 et 16438.

Mulot, doyen de la faculté de théologie. — Ms. latin 16272.

Orléans (Le duc d'). — Il donna, en 1744, un manuscrit de saint Jean Chrysostome, n° 5 du Supplément grec.

Parent (Jérôme), mort le 12 décembre 1637. — Mss. latins 15181, 15182, 15613 et 15616.

Petitpied (Nicolas), conseiller au Châtelet. — Il laissa à la Sorbonne près de cent manuscrits, presque tous modernes et sans grande valeur, mais entre lesquels il faut distinguer le registre original des requêtes de l'hôtel du roi, de 1393 à 1402 (ms. français 23679), un recueil de minutes du parlement de Châlons (ms. français 21383), et l'acte original de la soumission du parlement de Paris à Henri IV (ms. français 20071).

Precelles (Claude de). — Ms. latin 15758 et 145 des nouvelles acquisitions latines.

[1] Franklin, I, 266 et suiv.

Tabari (Raoul), en 1549. — Ms. latin 16585.

Talon (Charles-François), curé de Saint-Gervais en 1651. — Ms. latin 16314.

Villevielle (De). — Ms. français 24998.

Ysambert (N.). — Ms. latin 15646.

Le cardinal de Richelieu.

Mais le principal accroissement de la bibliothèque de la Sorbonne vint du cardinal de Richelieu. Ce grand homme d'État avait pris des mesures pour qu'après sa mort ses livres pussent servir aux savants. Par son testament, en date du 23 mai 1642, il léguait sa bibliothèque à son petit neveu, Armand de Vignerot. «Je veux, disait-il, qu'elle demeure au lieu où j'ay commencé à la faire bastir «dans l'hostel de Richelieu, joignant le Palais Cardinal.» Une rente de 2,400 livres était affectée à l'entretien de la bibliothèque : 1,000 livres pour des acquisitions; 1,000 livres pour le traitement d'un bibliothécaire, et 400 livres pour les gages d'un balayeur. Le bibliothécaire devait «conserver ladite bibliothèque, la «tenir en bon estat et donner l'entrée à certaines heures de jour aux hommes de «lettres et d'érudition pour voir les livres et en prendre communication dans le «lieu de la dicte bibliothèque, sans transporter les livres ailleurs.» La communauté de Sorbonne était chargée de vérifier les catalogues et de présenter les candidats entre lesquels devait être choisi le bibliothécaire [1]. L'exécution de ce testament donna naissance à des difficultés que le parlement trancha, le 14 février 1660, en ordonnant que la bibliothèque du cardinal serait transportée à la Sorbonne [2].

Catalogue de la bibliothèque de Richelieu.

Un catalogue, dont la Bibliothèque nationale possède deux exemplaires [3], peut donner une idée de la bibliothèque du cardinal de Richelieu, à l'époque où elle était dans toute sa splendeur. On y voit énumérés environ neuf cents manuscrits, savoir : trois cent cinquante hébreux, dix-sept arabes, vingt-huit grecs, deux cent quinze latins, cent quatre-vingt-trois français, et cent neuf italiens ou espagnols.

En 1643 et 1644, le libraire Blaise, assisté de Vitré, parafa les livres du cardinal et en dressa un inventaire avec les prix d'estimation. Au xviiie siècle cet inventaire appartint successivement à D'Aguesseau et à Anisson. La bibliothèque Mazarine en possède un exemplaire [4], et nous en avons à la Bibliothèque natio-

[1] Un exemplaire imprimé du testament du cardinal de Richelieu est dans le ms. français 4332, fol. 208-215.

[2] Voy. l'acte transcrit en tête du ms. latin 15465. Le texte de l'arrêt du 14 février 1660 a été publié dans le *Journal des savants*, mai 1788, p. 299, et dans l'ouvrage de M. Franklin, I, 274.

[3] Mss. latins 10384 et 15466.

[4] Mss. 3216 et 3216 A. Voy. le livre de M. Franklin, I, 273.

tionale, dans le ms. latin 15464, un extrait fait par Gayet de Sansale. En janvier 1648, la duchesse d'Aiguillon, agissant au nom de son neveu, le duc de Richelieu, légataire du cardinal, fit faire un nouvel inventaire de la bibliothèque; c'est aujourd'hui le n° 15464 du fonds latin. Un troisième inventaire fut dressé en 1660, lors du transport des livres à la Sorbonne (n°s 15465 du fonds latin et 1944 A de la bibliothèque Mazarine).

Dispersion de quelques manuscrits.

La négligence avec laquelle furent traités les manuscrits du cardinal de Richelieu, depuis 1644 jusqu'en 1660, amena le détournement de plusieurs volumes. Des manuscrits reliés aux armes de Richelieu passèrent dans les principales bibliothèques formées à Paris sous le règne de Louis XIV; tels sont ceux qui portent aujourd'hui, à la Bibliothèque nationale, dans le fonds hébreu, les n°s 92 et 231; dans le fonds latin, le n° 985 (jadis de Béthune), le n° 6092 (jadis de Mazarin) et le n° 14135 (jadis de Saint-Germain); — dans le fonds français, les n°s 1260, 1788 et 2155 (jadis de Mazarin), le n° 1322 (jadis de Baluze), le n° 2307 (jadis de Cangé), le n° 2878 (jadis de Colbert), les n°s 12461 et 12481 (jadis des Augustins déchaussés), le n° 23927 (jadis de Saint-Victor) et le n° 25293 (jadis de Gaignières).

La bibliothèque de Richelieu a été célébrée par Huygens, dont je ne rapporterai que quatre vers :

> Mille libros et mille libros et mille librorum
> Millia magnifici publica Richelii
> Cura, bono patriæ, capsis ingesta superbis,
> Nominis æterni marmora viva locat [1].

Origine des manuscrits de Richelieu.

La plupart des manuscrits recueillis par le cardinal étaient ornés de belles reliures en maroquin rouge [2]. On voyait dans sa bibliothèque beaucoup d'anciens manuscrits latins sortis des abbayes et des églises les plus célèbres. Jacques Gaffrel et Jean Tileman Stella en avaient ramassé un certain nombre, le premier en Italie, le second en Allemagne [3]. Quelques-uns avaient été donnés au cardinal en 1639 par J.-J. Bouchard [4]. Plusieurs bibliothèques seigneuriales avaient fourni des manuscrits français, aussi remarquables par la pureté des textes que par la magnificence des miniatures. Onze au moins venaient des collections de la famille

[1] Epigr. lib. VI, cité dans J. Lomeier, *De bibliothecis liber singularis* (Ultrajecti, 1680, in-octavo), p. 309.

[2] Sur ces reliures on remarque les armes du cardinal : un écu chargé de trois chevrons, et quelquefois la devise : HIS FVLTA MANEBVNT. M. Franklin (*Les anciennes bibliothèques de Paris*, I, 276 et suiv.) a fait reproduire cinq des marques que les relieurs ont dorées sur la couverture des livres du cardinal de Richelieu.

[3] Jacob, *Traicté des plus belles bibliothèques*, p. 479.

[4] Voy. les mss. latins 16410, 16550, 16669, 16687 et 16696.

de Croy [1]; quatre avaient appartenu à la famille de Lalaing [2], et quatre à un riche seigneur de la seconde moitié du xve siècle, qui portait pour armoiries un écu écartelé : au 1 et 4 d'azur à la fleur de lys d'argent et deux tiercelets affrontés de même, becqués et membrés d'or, au 2 et 3 d'or, au griffon de gueules [3]. Il se trouva peut-être plus d'un manuscrit dans la bibliothèque de la Rochelle, que Louis XIII concéda à son ministre après l'occupation de cette ville [4]. Nous avons vu [5] qu'une mesure du même genre fut sur le point d'être prise quand l'armée française rentra dans la ville de Corbie occupée par les Espagnols.

La partie orientale de la bibliothèque de Richelieu présentait un grand intérêt. Entre autres richesses, elle renfermait cent dix manuscrits que M. de Brèves avait rapportés de Constantinople [6]. Ces manuscrits avaient été acquis en 1632 par Vitré au nom du roi; mais M. de Brèves les avait confiés à Gabriel Sionita, qui en était encore saisi quand il fut emprisonné en janvier 1640. Ce fut alors que les manuscrits furent portés à l'hôtel de Richelieu et reliés aux armes du cardinal. Dans la suite, on les réclama, mais inutilement, pour la bibliothèque du roi [7].

La communauté de la Sorbonne n'oublia pas les généreuses intentions que Richelieu avait exprimées dans son testament. Elle ouvrit sa bibliothèque aux savants et mit à leur disposition près de deux mille manuscrits rangés dans un ordre très-satisfaisant.

Classement et catalogues des manuscrits de la Sorbonne.

Le premier classement que ces manuscrits aient reçu dans les temps modernes date probablement du xviie siècle; c'est celui auquel se rapportent les citations de Quétif et d'Échard. Il fut modifié vers le milieu du xviiie par Guédier de Saint-Aubin, dont le catalogue, continué par Gayet de Sansale, a été en usage jusqu'à la Révolution.

Je ne connais pas le catalogue qui répondait au premier classement, et qui avait

[1] Mss. franç. 20117, 20118, 20358, 20359, 22495, 22987, 23283, 24289, 24305, 24384 et 24385. Sur plusieurs de ces volumes, on remarque la mention «au duc d'Arschot 1584,» ou la signature de «Charles de Croy, prince de Chimay, seigneur d'Avesnes, Wavrin, Lillers, etc.»

[2] Mss. franç. 20129, 20354, 24208, 24274. Les armes de Lalaing sont peintes dans ce dernier volume.

[3] Mss. français 20313, 20314, 22500 et 23084. Voyez ce que je dis de ces mss. dans le chapitre xvi, au mot Foc.

[4] *Traicté des plus belles bibliothèques*, p. 480.

[5] Plus haut, p. 136.

[6] Un extrait du catalogue des mss. orientaux de M. de Brèves a été publié par Labbe, *Nova bibl. mss. librorum*, p. 246.

[7] A ce sujet, voy. 1° *Hist. du procez qu'on renouvelle de temps en temps à Antoine Vitré à cause de l'achapt que le roy l'a obligé de faire des poinçons, des matrices et des manuscrits turcs, arabes et persans que feu Monsieur de Brèves avoit apportez de Levant pendant son ambassade à Constantinople* (in-4° de 28 pages; il y en a un exemplaire à la Bibliothèque nat. dans le ms. lat. 17172, fol. 28 à 36); — 2° De Guignes, *Essai histor. sur l'origine des caractères orientaux de l'Imprim. royale*, dans *Notices et extraits des mss.* I, xxxvii à xliv, xcviii à cii; — 3° lettre de Gayet de Sansale, insérée dans l'*Année littéraire*, 1788, n° 7; — 4° la réponse de De Guignes, dans le *Journal des savants*, mai 1788, p. 293 à 305; — 5° la *Lettre du bibliothécaire de Sorbonne à M. de Guignes sur sa réponse dans le Journal des savants*, broch. in-12.

été rédigé par le bibliothécaire Berthe, avec l'aide de Jacques Échard [1]; mais il y a à la bibliothèque de l'Arsenal [2] une concordance entre les numéros de ce classement et les numéros du classement postérieur. Je m'en suis servi pour mettre, autant que possible, l'ancien classement en rapport avec les cotes actuelles de la Bibliothèque nationale.

La bibliothèque de l'Arsenal possède aussi deux exemplaires du catalogue de Guédier de Saint-Aubin. Le meilleur est coté 856 A, dans la section historique des manuscrits français; il est écrit de la main de Guédier de Saint-Aubin, et renferme beaucoup d'additions dues pour la plupart à Gayet de Sansale. L'autre, coté 856 B, est une copie qu'on n'a pas tenue à jour. Ce catalogue est divisé en deux parties : la première, consacrée à l'ancien fonds de la Sorbonne; la deuxième, au fonds de Richelieu. Il n'y avait d'abord dans la première partie que mille cinq cent vint-neuf manuscrits; les additions de Gayet de Sansale en portèrent le nombre à mille cinq cent soixante-quinze. On avait classé les manuscrits de Richelieu sous cinq cent quatre-vingt-huit cotes, dont deux cent cinquante-six (1-36, 38-257) étaient affectées aux manuscrits hébreux; deux (37 et 258) aux manuscrits syriaques; quinze (259-268, 282-285, 288) aux manuscrits arabes; quatre (278-281) aux manuscrits persans; onze (269-277, 286, 287) aux manuscrits turcs. Aux numéros que les manuscrits de Richelieu portaient sur le catalogue de Guédier de Saint-Aubin, on ajouta des numéros qui répondaient à l'ordre dans lequel les volumes étaient placés sur les tablettes.

Les notices composées par Guédier de Saint-Aubin laissaient beaucoup à désirer. Le dernier bibliothécaire de la Sorbonne [3], Gayet de Sansale n'en a pas moins cru devoir les copier en tête des manuscrits auxquels elles se rapportent.

Quand les manuscrits de la Sorbonne eurent été portés, en 1796, à la Bibliothèque nationale, on fondit dans une seule série l'ancien fonds et le fonds du cardinal de Richelieu. De cette fusion résulta un fonds de la Sorbonne, composé de mille huit cent quarante-huit numéros, qui a subsisté jusqu'en 1868, époque à laquelle ont été définitivement constitués le fonds latin et le fonds français. Les manuscrits français de la Sorbonne ont alors trouvé place dans la quatrième partie du

[1] Voy. la préface des *Scriptores ordinis Prædicatorum*. Les manuscrits de la Sorbonne semblent aussi avoir été exactement passés en revue vers 1684 par J. Hommey, dont on trouve des notes dans les mss. latins 15254, 15672 et 16052.

[2] Dans le ms. français coté Hist. 856 A. — Ce manuscrit contient aussi une concordance entre les numéros du second classement et les cotes que les manuscrits portaient à la Bibliothèque nationale avant l'année 1868.

[3] Il m'a semblé inutile de dresser, après M. Franklin (I, 293 et suiv.), la liste des bibliothécaires de la Sorbonne. Il suffira de nommer les suivants : André Chevillier, de 1665 à 1700; — Berthe, de 1700 à 1713; — François Salmon, de 1713 à 1735; — Guédier de Saint-Aubin, de 1736 à 1742; — J.-B. Ladvocat, de 1742 à 1765; — Charles Adhenet, de 1766 à 1772; — Mercier, de 1772 à 1780; — J.-B. Cotton des Houssayes, de 1780 à 1783; — Gayet de Sansale, de 1783 à 1792. On trouvera des notes de Salmon dans les mss. latins 15882 et 15883; de Ladvocat, dans le ms. français 23247; de Cotton des Houssayes, dans le ms. français 24888.

fonds français; les latins ont à eux seuls formé la cinquième partie du fonds latin: ils y occupent les nos 15176-16718. Cette série représente assez exactement la bibliothèque de la Sorbonne du moyen âge; les manuscrits qui la composent offrent un aspect tout particulier [1], dont le caractère a été peint au naturel par le savant auteur du *Discours sur l'état des lettres en France au XIVe siècle* [2]. J'emprunte ses propres paroles : « A un premier coup d'œil jeté sur ces vénérables « monuments, non de luxe, mais de travail, nous en admirons la simplicité grave, « la pauvreté austère; et si nous ouvrons, si nous étudions ces longues pages, re- « cueillies par une plume rapide à la voix du maître, ou sorties du tumulte des « délibérations, ou méditées en silence, elles font revivre pour nous, comme si « elles étaient écrites de la veille, au milieu de controverses inextricables dont « quelques subtilités nous échappent, des passions qui sont de tous les temps, et « cette inquiète activité des esprits, qui peut changer de caractère avec les révo- « lutions religieuses ou politiques, mais qui, chez une nation telle que la nôtre, « ne doit jamais s'éteindre. »

[1] Je parle de l'intérieur des manuscrits; car la plupart des reliures ont été renouvelées. Au XVIIIe siècle on a couvert un grand nombre de volumes en parchemin vert, et on a ajouté des gardes qui ont été fournies par d'anciens registres de comptabilité. J'ai remarqué dans les mss. latins 15847 et 16170 plusieurs feuillets des comptes de la ville de Paris au XIVe siècle.

[2] Victor Le Clerc, *Histoire littéraire de la France*, XXIV, 318.

CHAPITRE XIV.

SUITE DU RÉGIME RÉVOLUTIONNAIRE. — BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-VICTOR ET DIVERSES COLLECTIONS DE MANUSCRITS.

I.

ABBAYE DE SAINT-VICTOR.

Bienfaiteurs de la bibliothèque de Saint-Victor

L'école de Saint-Victor de Paris jeta trop d'éclat au XIIe siècle et au commencement du XIIIe pour n'avoir pas dès lors possédé une bibliothèque considérable. C'est en effet à cette époque que remontent beaucoup des manuscrits que la Révolution fit passer de l'abbaye de Saint-Victor à la Bibliothèque nationale. Plusieurs portent encore le nom des religieux qui les ont transcrits ou achetés, et des bienfaiteurs qui les ont légués. D'un autre côté, les rédacteurs de l'obituaire[1] ont enregistré avec une extrême ponctualité l'anniversaire de la mort des donateurs de livres. J'ai combiné ces deux sources de renseignements avec les recherches de Jean de Thoulouse[2] pour dresser une liste alphabétique des personnes qui du XIIe au XVe siècle ont contribué, par leur travail, leur activité ou leur munificence, à former la bibliothèque d'une des principales églises de Paris.

Acardus. — Achard, évêque d'Avranches, qui mourut en 1171, avait d'abord été abbé de Saint-Victor[3]. Le Pontifical d'Avranches, ms. latin 14832, que l'abbaye de Saint-Victor possédait de toute ancienneté, vient probablement de ce prélat.

[1] Il y a dans le fonds latin, sous les nos 14673 et 14674, deux exemplaires de l'obituaire de Saint-Victor. Je me suis exclusivement servi du premier, qui a été copié dans la seconde moitié du XIVe siècle, sauf les articles additionnels.

[2] Les deux principaux ouvrages de Jean de Thoulouse sont intitulés : le premier, *Annales abbatialis ecclesiæ S. Victoris* (mss. latins 14679 et 14680-14683); le second, *Antiquitatum regalis abbatiæ S. Victoris Parisiensis libri duodecim* (mss. latins 14375-14376, 14677 et 14678). Je citerai toujours ce dernier ouvrage d'après le ms. 14375-14376. C'est à Jean de Thoulouse que M. Lacroix a emprunté la plupart des renseignements contenus dans la première partie de sa *Notice sur la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor*, p. 3 à 46 du volume intitulé : *Catalogue de la biblioth. de l'abb. de Saint-Victor au XVIe siècle, rédigé par François Rabelais, commenté par le bibliophile Jacob* (Paris, 1862). — Ce sont également les recherches de Jean de Thoulouse qui, pour la partie ancienne, forment le fonds du travail de M. Franklin : *Histoire de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor à Paris* (Paris, 1865), réimprimé en 1867 dans *Les anciennes bibliothèques de Paris*, I, 135-185.

[3] On lit dans la Chronique de Rob. de Torigni (I, 332), à l'an 1161 : «Achardus, abbas S. Victoris Parisiensis, factus est episcopus Abrincensis.»

Adam. — « Obiit magister Adam, qui dedit nobis psalterium glosatum et decreta « Gratiani[1]. »

Adam de Mousteriolo. — « Anniversarium magistri Ade de Mousteriolo, canonici nostri ad succurrendum, qui dedit nobis bibliothecam valentem xiiii libras « et quedam alia[2]. » — Cet Adam de Montreuil, ou de Montereau, est sans doute le chanoine de Notre-Dame qui dota, en 1203, l'office des quatre marguilliers de la cathédrale de Paris[3].

Adam de Ysiaco. — « Anniversarium Ade de Ysiaco, sacerdotis, canonici professi, et omnium parentum ejus, et fratris Reginaldi de Lyricantu, quondam « hujus ecclesie supprioris, pro quibus habuimus xxi libras par. et quosdam « libros[4]. »

Adenulphus de Anagnia. — Adenulphe d'Anagni, neveu de Grégoire IX[5], qui mourut en 1289 ou 1290, peu après avoir été nommé évêque de Paris[6], laissa aux chanoines de Saint-Victor les excellents livres qu'il avait amassés[7], et dont j'ai reconnu dix-huit dans le fonds de Saint-Victor[8]. La plupart portent l'inscription suivante[9] : « Istum librum dedit monasterio Sancti Victoris Parisiensis bone « memorie magister Adenulphus de Anagnia, quondam prepositus Sancti Audomari, et canonicus atque electus ecclesie Parisiensis, sub tali conditione quod « abbas et conventus ejusdem monasterii non possint illum alienare vel vendere. » Dans les manuscrits latins 14260 et 14265, la donation d'Adenulphe est rapportée à l'année 1289, et, dans le manuscrit 14259, à l'année 1290. Nous avons vu, dans le chapitre précédent (p. 143), qu'Adenulphe d'Anagni avait légué à la communauté de la Sorbonne au moins dix-sept volumes, dont trois se retrouvent aujourd'hui à la Bibliothèque nationale.

[1] Obit. au 19 sept. fol. 242.

[2] Obit. au 13 janv. fol. 169 v°.

[3] *Cartul. de Notre-Dame*, I, 88 et 98.

[4] Obit. au 14 avr. fol. 195.

[5] *Cartul. de Notre-Dame*, IV, 36.

[6] *Memoriale histor.* Bouquet, XXI, 633. Conf. *Hist. litt.* XXI, 298.

[7] « Anniversarium sollempne pie memorie venerabilis magistri Adenulphi, quondam prepositi « Sancti Audomari, canonici et electi ecclesie Parisiensis, qui, ecclesiam nostram super omnes alias « speciali amore diligens, dum adhuc viveret, dedit « nobis in bursa sua c solidos par. annuatim percipiendos in emendatione potagii conventus, ac in « fine nostre societatis frater effectus, dedit etiam « nobis libros optimos quos sibi summo studio paraverat fere super totum vetus et novum Testamentum, et crucem parvam de auro purissimo, « continentem porciunculam ligni sancte crucis, et « quedam ornamenta in cultu altaris. » (Obit. au 2 avril, fol. 191.) — Un autre article de l'obituaire, au 8 nov. fol. 258, se rapporte à Mathias d'Anagni, frère d'Adenulphe.

[8] Mss. latins 14251, 14252, 14254-14256, 14259-14261, 14263-14265, 14268, 14269, 14307, 14308, 14312 (2e partie), 14379 (1re partie), 14416 (1re partie) et 14331 (1re partie). M. Franklin (I, 142) a reconnu dans le ms. 129 de la Mazarine une concordance donnée à l'abbaye de Saint-Victor par Adenulphe.

[9] Voyez le fac-simile publié par M. Franklin, I, 147.

Anselmus. — «Anniversarium magistri Anselmi, qui dedit nobis decreta Gratiani[1].»

Andreas de Veliaco. — Frère André de Véli, chanoine de Saint-Victor, copia, en 1394 et 1395, le commentaire de saint Thomas sur les évangiles de saint Luc et de saint Jean, aujourd'hui n° 14537 du fonds latin.

Arnulphus. — Arnoul, évêque de Lisieux, qui vint mourir à Saint-Victor en 1184[2], laissa au couvent différents livres, et entre autres six volumes de droit[3].

Arnulphus le Bescoché. — «Anniversarium magistri Arnulphi le Bescoché, «canonici Silvanectensis, doctoris in theologia, quondam magistri nostri, qui dedit «psalterium Lumbardi valens decem libras[4].» Ce psautier est le ms. latin 14242; on lit encore sur le dernier feuillet les mots : «Pro anima mea conferretur,» qui ont sans doute été tracés par Arnoul le Bescoché.

Assceldus. — «Obiit Assceldus, clericus, de cujus beneficio habuimus quatuor «marcas argenti et decreta Gratiani[5].»

Bavière (Madame de). — A la fin du ms. franç. 25213, qui renferme l'histoire de la bienheureuse Ermine, en français, j'ai remarqué une note du xve siècle ainsi conçue : «Ce livre cy est pour madame de Bavière, — lequel livre la dicte «dame a donné à l'église de Sainct-Victor.» Il s'agit probablement ici de Catherine d'Alençon, qui épousa en secondes noces Louis de Bavière, et mourut à Paris le 25 juin 1462[6].

Benedictus de Moreto. — «Anniversarium magistri Benedicti de Moreto, ca- «nonici Nivernensis et Sancti Exuperii de Corbolio....; dedit etiam nobis idem «magister, dum adhuc viveret, bibliothecam bonam, ad opus conventus[7].»

Bertoldus. — «Obiit magister Bertoldus, de cujus beneficio habuimus biblio- «tecam et hystorias scolasticas[8].»

Bertoldus, archidiaconus Herbipolensis. — «Anniversarium domni Bertoldi, ar-

[1] Obit. au 22 sept. fol. 243.

[2] *Gallia christ.* XI, 778.

[3] «Meliorum quorumdam librorum legalium «sex volumina et alios diversi generis libros ad «retinendum in armario nobis dedit.» (Obit. au 31 août, fol. 235 v°.)

[4] Obit. au 10 mai, fol. 203.

[5] Obit. au 19 nov. fol. 261 v°.

[6] P. Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France,* I, 286.

[7] Obit. au 1er mars, fol. 183. — M. Franklin (I, 141) rapporte la mort de Benoît de Moret au 1er mars 1293.

[8] Obit. au 13 avril, fol. 194 v°.

«chidiaconi Herbipolensis, de cujus beneficio habuimus xx volumina librorum, «quos omnes dedit ad usum scolarium[1].» Cinq de ces volumes font encore partie du fonds de Saint-Victor[2]; chacun d'eux porte cette inscription : «Iste liber, de «libris domni Bertoldi Herbipolensis, ecclesie Sancti Victoris collatus, caritative «clericis pauperibus in theologia studentibus est accomodandus, secundum formam «expressam in autentico testamenti ejusdem Bertoldi, quod scilicet autenticum «servat armarius.»

Blancha regina. — La reine Blanche de Castille donna à Saint-Victor la bible qui forme aujourd'hui le n° 14397 du fonds latin; l'origine de ce volume est rappelée par une inscription que Mabillon[3] a citée comme exemple de l'écriture du xiiie siècle : «Hanc bibliothecam dedit ecclesie Sancti Victoris Parisiensis Blancha, «illustris regina Francie, mater regis Ludowici.»

Bonifacius. — «Anniversarium domini Bonifacii, legum professoris, qui dedit «bibliothecam bonam, ad usum conventus, et quedam alia[4].»

Brocardus. — «Obiit magister Brocardus, canonicus de Augusta, de quo ha«buimus Ysaiam glosatum[5].»

Ernaldus. — «Magister Ernaldus, canonicus Sancti Hylarii Pictavensis, de cu«jus beneficio habuimus libros valentes xx libras[6].»

Franciscus de Ast. — «Anniversarium sollempne fratris Francisci de Ast, ca«nonici nostri, a quo habuimus. . . . libros juris canonici et civilis[7].»

Garinus. — «Anniversarium magistri Garini, quondam canonici de Nigella, «nepotis fratris Gerardi[8], quondam decani Belvacensis, qui dedit nobis libros va«lentes xl libras parisiensium[9].» Deux des volumes donnés par ce Guérin sont classés sous les n°s 14241 et 14306 du fonds latin.

Garnerius Teutonicus. — «Obiit magister Garnerius Teutonicus, de cujus be«neficio habuimus quinque libros optimos glosatos[10].»

(1) Obit. au 3 mai, fol. 201. — *Herbipolis* est le nom latin de Wirtzbourg en Franconie.

(2) Mss. lat. 14414, 14417, 14435, 14443 (2ᵉ partie) et 14526.

(3) *De re diplom.* 371. Un fac-simile de cette inscription se trouve dans l'ouvrage de M. Franklin. I. 140.

(4) Obit. au 24 déc. fol. 272 v°.

(5) Obit. au 3 févr. fol. 176.

(6) Obit. au 1ᵉʳ juin, fol. 209.

(7) Obit. au 6 mars, fol. 183 v°.

(8) Voy. plus bas, p. 213, au mot *Girardus*.

(9) Obit. au 6 oct. fol. 247 v°.

(10) Obit. au 19 sept. fol. 242.

Gaufridus Compere. — «Anniversarium domini Gaufridi dicti Compere, qui de-«dit nobis unum breviarium ad usum hospitum [1].»

Gervasius Anglicus. — «Anniversarium magistri Gervasii Anglici, qui dedit «nobis omnes libros veteris et novi Testamenti glosatos, excepto libro Paralipo-«menon; dedit etiam nobis Sentencias magistri Petri et Hystorias scolasticas. Hos «omnes libros dedit ad usum claustralium et pauperum scolarium [2].» Ce passage de l'obituaire est parfaitement d'accord avec une note que j'ai relevée dans le ms. lat. 14777 : «Liber iste fuit magistri Gervasii de Sancto Augustino Cantuariensi, «collatus ab eo in extremis ecclesie Sancti Victoris Parisiensis, ea lege ut, quamdiu «durabit, pauperibus clericis in theologia studentibus caritative commodetur; et «qui hunc titulum deleverit vel hunc librum distraxerit, anathema sit. Nota pau-«peribus.»

Gillebertus de Cluneio. — «Obiit Gillebertus clericus de Cluneio, qui dedit «nobis xii prophetas [3].»

Girardus de Grandivilla. — «Anniversarium sollempne bone memorie magistri «Girardi de Grandivilla, quondam decani Belvacensis... [4]; dedit etiam nobis «idem magister plures libros [5].» Girard de Granville, doyen de Beauvais, paraît être mort en 1284 [6].

Girardus Martelli. — Au bas du premier feuillet du ms. lat. 14709, on lit cette note : «Ista est methaphysica venerabilis Alberti Magni, ordinis Predicato-«rum, quam scripsit Girardus Martelli, magister in artibus, continens quatuor-«decim codices [7], et in quolibet codice decem folia, vel plus, quam scripsit pres-«criptus magister ante ingressum religionis, tunc socius pauperum magistrorum «de Sorbona. Ea utentes vel in ea proficientes, ipsum Girardum, parentes ac be-«nefactores suos recipiant in eorum precibus ac piis operibus.» Ce manuscrit paraît dater du commencement du xve siècle. Des inscriptions analogues se voient dans le ms. lat. 14710 [8].

Guido. — Le ms. lat. 14860, qui est de la première moitié du xiiie siècle, se

[1] Obit. au 3 oct. fol. 246 v°.

[2] Obit. au 19 sept. fol. 242.

[3] Obit. au 15 déc. fol. 270.

[4] Voy. plus haut, p. 212, au mot *Garinus*.

[5] Obit. au 22 févr. fol. 181 v°.

[6] *Gallia christ.* IX, 771. — On lit dans le ms. lat. 14241 : «...Quem dedit nobis magister Gue-«rinus, nepos fratris Girardi, quondam decani Bel-«vacensis, canonici nostri :» — et d'une main plus moderne : «qui obiit anno Christi 1281, sepultus «in claustro Sancti Victoris ante capitulum.»

[7] Dans cette note *codex* a le sens de *cahier*, acception qui n'est point indiquée par Du Cange.

[8] Fol. 236 v° et 239.

termine par cette souscription : «Guido scriptor hanc summam Sancto Victori «Parisiensi scripsit.»

Guillelmus, presbyter de Ermonte? — Les mots : «Iste liber est domini Guillelmi, «presbiteri de Ermonte,» qui ont été tracés, au xiiie siècle, dans le ms. lat. 14468, jadis 75 de Saint-Victor, ne permettent pas d'insérer sans un signe de doute le nom du curé d'Ermont sur la liste des anciens bienfaiteurs de la bibliothèque de Saint-Victor.

Helyas. — «Anniversarium magistri Helye, canonici Parisiensis, de cujus be«neficio habuimus libros valentes centum libras parisiensium[1].»

Herricus. — On lit cette note au fol. 333 du ms. latin 14564 : «Ego Johan«nes Yonis confiteor me vendidisse hunc librum domino Herrico, prebendario «Sancti Victoris, bacalario formato in theologia, et bene solutum esse ab eo, tes«tante mea littera manuali, anno Domini 1405, xxii Octobris. Jo. Yonis.» Il est appelé «dominus Herricus Pistoris» dans une note qui est au fol. 202 v° du même volume.

Hugo. — «Magister Hugo, canonicus ad succurrendum, qui dedit nobis Sen«tentias magistri Petri[2].»

Hugo, Apprensis episcopus. — D'après un passage de l'obituaire, rapporté par Jean de Thoulouse[3], ce prélat aurait donné 25 livres parisis pour acheter des rentes et des livres : «Idibus Octobris, anniversarium domini Hugonis, quondam «Apprensis episcopi, qui longo tempore mansit apud Parisius in domo regis, cu«jus corpus hic apud nos humatum est, qui dedit nobis xxv libras parisiensium «ad emendos libros et redditus.» Dans le manuscrit original de l'obituaire[4], on lit simplement : «ad emendos redditus;» mais les mots qui suivaient ont été grattés, et l'on peut supposer qu'il y avait primitivement : «ad emendos redditus «et libros.» Ce prélat, qui figure à Paris dans des actes de 1263 et de 1264[5], appartenait sans doute à une église d'Orient : c'est à tort qu'on l'a pris tantôt pour un évêque d'Avranches[6], tantôt pour un évêque d'Apt[7].

(1) Obit. au 27 nov. fol. 264.

(2) Obit. au 12 sept. fol. 240.

(3) *Antiq. Sancti Victoris*, I, 102.

(4) Fol. 250 v°. — Le même évêque figure également, au 15 octobre, dans l'obituaire de la Sorbonne : «Hugo, Apprensis episcopus, quondam ca«nonicus capelle regis.» (Ms. lat. 16574, fol. 42 v°.)

(5) *Cartul. normand*, p. 147 et 152, nos 694 et 702, dans le tome XVI des *Mém. de la Soc. des antiq. de Normandie.*

(6) Desroches, *Hist. du Mont-Saint-Michel*, I, 413 et 414; Douët d'Arcq, *Inventaire des sceaux*, I, 73, col. 2; cf. *Gall. christ.* XI, 486, 487 et 562.

(7) Le Nain, *Vie de saint Louis*, V, 322.

Hugo Picardus. — « Anniversarium magistri Hugonis Picardi, de cujus beneficio habuimus . . . libros Augustini et Richardi valentes viii libras parisiensium[1]. »

Hylarius. — « Hylarius clericus, canonicus ad succurrendum, de cujus beneficio habuimus psalterium glosatum et quedam alia[2]. »

Jacobus. — « Obiit magister Jacobus dyaconus, noster canonicus, de cujus beneficio habuimus quatuor evangelistas bene glosatos et quosdam alios libros[3]. »

Jacobus Castanea. — « Anniversarium sollempne venerabilis viri domini Jacobi dicti Castanea de Tornaco, professoris legum et archidyaconi Leodyensis, de cujus beneficio habuimus totum corpus librorum legalium, cum summa Azonis, quorum pretium erat estimatio lx librarum parisiensium[4]. »

Johannes de Abbatisvilla. — « Anniversarium patris et matris fratris Johannis de Abbatisvilla, canonici nostri, et avunculi sui, fratris Egidii, quondam abbatis Sancti Valarici supra mare, qui dedit nobis, pro animabus eorum et pro anima sua, libros valentes lxx libras parisiensium, ad usum fratrum et pauperum scolarium[5]. » Gilles, oncle de Jean d'Abbeville, paraît avoir gouverné l'abbaye de Saint-Valeri depuis 1256 jusqu'en 1273[6].

Johannes Aucher. — « Anniversarium sollempne magistri Johannis Aucher, quondam procuratoris regis in suo parlamento . . .; in fine suo unam bonam bibliam, valentem xxxii francos, nobis legavit[7]. » Cette bible forme aujourd'hui le n° 14238 du fonds latin.

Johannes Aurelianensis. — « Anniversarium magistri Johannis Aurelianensis, dicti de Porterello, de cujus beneficio habuimus x libras parisiensium et unam bibliothecam valentem xii libras parisiensium ad usum conventus[8]. »

Johannes Beauce. — « Anniversarium sollempne bone memorie magistri Johannis Beauce, quondam socii domni episcopi Parisiensis, et domni Guillelmi, ejusdem magistri nepotis, quorum corpora in ecclesia nostra ante cappellam Sancte

(1) Obit. au 22 janv. fol. 172 v°.

(2) Obit. au 25 déc. fol. 273.

(3) Obit. au 22 mars, fol. 188.

(4) Obit. au 14 févr. fol. 179 v°.

(5) Obit. au 12 juillet, fol. 221. — M. Franklin (I, 140) a confondu Jean d'Abbeville, chanoine de Saint-Victor, avec le cardinal Jean d'Abbeville.

(6) *Gall. christ.* X, 1237 et 1238.

(7) Obit. au 18 févr. fol. 180 v°. — M. Franklin (I, 142) place la mort de Jean Aucher au 18 février 1389. — Jean Auchier, avocat au parlement, figure dans un acte du mois d'octobre 1370; voy. Douët d'Arcq, *Inv. des sceaux des Arch. de l'Emp.* II, 177.

(8) Obit. au 2 févr. fol. 175 v°.

«Crucis sunt tumulata; ipse siquidem magister Johannes.... in libris, pecunia, «mappis, lineis et aliis rebus quam plurimis usque ad valorem trecentarum libra«rum et amplius nobis legavit[1].» Jean Beauce paraît avoir été un contemporain du roi Charles V[2].

JOHANNES DE CATEU. — «Anniversarium magistri Johannis de Cateu, canonici «Morinensis, de cujus beneficio habuimus libros valentes XIIII libras parisien«sium[3].»

JOHANNES DE CREPONE. — Le Barthélemi de Glanville, qui forme le n° 14702 du fonds latin, fut donné par maître Jean de Crépon, du temps de l'abbé Geoffroi, c'est-à-dire entre les années 1400 et 1432[4]. Jean de Crépon était un des docteurs régents de la faculté de droit canon de Paris, en janvier 1394[5]. Différents titres conservés à la Bibliothèque nationale[6] nous apprennent qu'il était fils de Gérard de Crépon, vicomte de Valognes, mort en 1370, et qu'il fut chapelain de la chapelle Saint-Louis au château de Gavrai, depuis 1391 jusqu'en 1415. Son anniversaire se célébrait à Saint-Victor, le 25 novembre, avec celui de Jean, évêque d'Ostie[7]. La bibliothèque Mazarine possède, sous la cote J 18, un volume donné par les exécuteurs testamentaires de Jean de Crépon[8].

JOHANNES DANUS. — «Anniversarium solemne magistri Johannis Dani, hujus ec«clesie specialis amici, et nostri canonici ad succurrendum...; dedit nobis bi«bliotecam bonam et bene paratam, valentem XX libras[9].»

JOHANNES LUMBARDUS. — «Anniversarium magistri Johannis Lumbardi, nostri «canonici, de cujus beneficio habuimus.... Pentatheucum bene glosatum, et «glosas super vetus et novum Testamentum, et quosdam alios libros[10].»

JOHANNES MARINE. — «Commemoratio sollempnis domini Johannis Marine.... «de cujus beneficio habuimus in peccunia, libris, etc., usque ad valorem quadrin«gentarum librarum et amplius[11].» — Nous possédons encore, sous le n° 14322 du fonds latin, un exemplaire des Décrétales, qui fut légué à Saint-Victor par Jean Marine, chevecier de Sainte-Opportune de Paris.

[1] Obit. au 22 déc. fol. 272.

[2] *Antiq. Sancti Victoris*, I, 120.

[3] Obit. au 25 janv. fol. 173 v°.

[4] *Gallia christ.* VII, 685.

[5] Jourdain, *Index chronol. chartarum pertinentium ad hist. univ. Paris.* p. 191, note 2.

[6] Cabinet des titres, 1re série des originaux, dossier *Crépon*.

[7] Obit. au 25 nov. fol. 263 v°.

[8] Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, I, 146, note 1. Cet auteur donne, à la p. 147, le fac-similé de l'inscription qu'il a relevée dans le volume de la Mazarine.

[9] Obit. au 22 janv. fol. 172 v°.

[10] Obit. au 31 janv. fol. 175.

[11] Obit. au 13 févr. fol. 179.

Johannes la Masse. — On compte dans le fonds de Saint-Victor[1] plus de cent manuscrits copiés ou acquis par les soins de Jean la Masse, prieur de la maison, qui devint abbé en 1448 et mourut le 31 mai 1458[2]. En 1417, ce religieux acheta huit volumes[3] de H. d'Oigny et de J. Vacheret, exécuteurs testamentaires de maître Germain de Rungis, maître en théologie. En 1422 et 1423, il s'en fit céder onze par Pierre de Vérone[4]. Il acquit du bedeau des Carmes le premier et le troisième livre de la Somme d'Alexandre de Halès[5], du dominicain frère Martin Billorin un volume de la Somme contre les Gentils[6], et de Jean Aubin, prêtre, maître ès arts, procureur du collége de Justice, un ouvrage de Guillaume de Paris[7].

Johannes Pastorelli. — En 1392, Jean Pastoureau, conseiller du roi et président à la chambre des comptes, donna à l'abbaye de Saint-Victor un Répertoire moral de Pierre Bersuire, qui est aujourd'hui relié en six volumes[8]. La même année, il fit copier un bréviaire pour les religieux de cette maison[9]. Il est pro-

[1] Mss. lat. 14276, 14286, 14297 (3e partie), 14310, 14311, 14312 (1re partie), 14314, 14356, 14381-14387, 14412, 14439, 14440, 14458, 14484-14486, 14489 (1re partie), 14503, 14504 (2e partie), 14507, 14513 (2e partie), 14514 (2e partie), 14526 (2e partie), 14529, 14530 (1re partie), 14531, 14533, 14534, 14543, 14544, 14548-14551, 14556-14558, 14560, 14565-14567, 14569, 14571, 14572, 14574, 14576, 14577, 14578 (1re partie), 14580, 14601, 14603, 14621, 14623, 14627, 14635, 14695, 14700, 14704 (1re partie), 14705, 14706-14708, 14711, 14712, 14721, 14722, 14724, 14727, 14728, 14739, 14765, 14766 (1re partie), 14849, 14863, 14887, 14892, 14894, 14898, 14903, 14906, 14907, 14908, 14920, 14928, 14942, 14945, 14972, 14981, 15000, 15007, 15031, 15092, 15103 (1re partie), 15117, 15145, 15168 (1re partie). Ms. franç. 24840. Ajoutez à cette liste les mss. T 1061 et P 483 de la Mazarine, cités par M. Franklin (I, 146), qui donne le fac-simile d'une note relative à une acquisition de Jean la Masse.

[2] *Gallia christ.* VII, 685 et 686.

[3] Mss. lat. 14514, 14533, 14549 (2e partie), 14557 (1re partie), 14576 (1re partie), 14577, 14892 et 14928.

[4] Mss. lat. 14384, 14387, 14558, 14623, 14635, 14711, 14712, 14724, 14739, 14765 et 14863. La vente de ces volumes est attestée par des certificats dans plusieurs desquels le vendeur s'appelle «Petrus de Saco de Verona, rector Montis «Giscardi, Parisius commorans.» Un de ces certificats a été publié très-incorrectement par M. Franklin (I, 169), d'après les *Additions à l'histoire de Louis XI* de Gabriel Naudé. Voici la copie de l'acte qui se trouve au fol. 117 v° du ms. lat. 14863 : «Ego «Petrus de Verona confiteor vendidisse presentem «librum abbati et conventui Sancti Victoris prope «Parisius, precio trium francorum monete currentis, «unde promitto ipsis guarentizare coram quocun«que, et recepi dictam summam per manum fratris «Johannis la Masse, prioris dicti conventus, hac die «XXVII Junii. Teste signeto meo manuali hic appo«sito, anno Domini millesimo IIIIc XXIII. P. Vero«nensis.»

[5] Mss. lat. 14513 et 14529.

[6] Ms. lat. 14544.

[7] Ms. lat. 14310.

[8] Mss. lat. 14270-14275. Voyez la note écrite au fol. 34 du n° 14270.

[9] «Explicit istud breviarium ad usum ecclesie «seu ordinis Sancti Victoris prope Parisius positum «in duobus voluminibus, et fuit scriptum per ma«num Yvonis Hominis, ad mandatum et expensas «reverendissimi domini mei et magistri Johannis «Pastorelli, domini nostri regis Francie consiliarii «et presidentis in camera compotorum, et fuit com«pletum die Sabbati 19 die mensis Octobris anno «Domini 1392.» (Ms. lat. 14279.) Les armes qui

bable que, dès lors, Jean Pastoureau était retiré à Saint-Victor, où il mourut en novembre 1395 [1], comme l'attestait l'épitaphe suivante :

Ci gist par dessoubz cette lame
Missire Jan, dont Dieu ait l'ame,
Qui Pastourel fut surnommé,
De Saint-Denis tant renommé;
De sens et science, au vray dire,
Conseiller du roy notre sire,
Et de ses comptes président.
A Saint-Victor fut résident,
En habit de religieux,
Où il passa ses ans vieux.
L'an mil quatre cens, cinq mains,
En novembre, est avec les sains [2].

Johannes de Ravigniaco. — «Anniversarium sollempne magistri Johannis de Ra-«vigniaco, quondam domini nostri regis consiliarii in suo parlamento, et in plu-«ribus ecclesiis beneficiati...; in fine suo unum optimum librum Decretorum... «nobis legavit [3].»

Johannes Rousse. — «Anniversarium magistri Johannis Rousse, doctoris in «theologia.... de cujus beneficio in libris... et aliis bonis habuimus usque ad «valorem xx librarum et amplius [4].»

Nicolaus. — «Anniversarium magistri Nicolai, ecclesie Meldensis canonici, de «cujus beneficio habuimus quinquaginta libras et decreta Graciani [5].»

Nicolaus de Estonia. — On lit cette note dans le ms. lat. 14962, jadis 920 de Saint-Victor : «Hanc summam scribi fecit frater Nicholaus de Estonia, condam «prior hujus ecclesie, dum esset scolaris.»

Obizo medicus. — «Anniversarium sollempne Obizonis medici, nostri canonici, «qui, ob perhennem sui in oratione memoriam, dedit nobis libros novi et veteri[s] «Testamenti glosatos et bene paratos [6].» Obizon, médecin de Louis le Gros et

sont peintes dans ce manuscrit (d'azur à un chef d'argent et à six étoiles ou molettes d'or) sont sans doute celles de Jean Pastoureau. — Voyez la description que M. Douët d'Arcq, dans son *Inventaire de la collection de sceaux des Archives de l'Empire* (II, 177, n° 4413), a donnée du sceau de «Jehan «Pastourel, advocat en parlement,» d'après un acte du 11 février 1355.

[1] Le nom de Jean Pastoureau figure dans l'obituaire de l'abbaye de Saint-Victor, au 18 novembre, fol. 261.

[2] *Antiq. Sancti Victoris*, I, 131.

[3] Obit. au 23 février, fol. 181 *bis*.

[4] Obit. au 8 mars, fol. 184.

[5] Obit. au 14 déc. fol. 269 v°.

[6] Obit. au 19 févr. fol. 180 v°.

chanoine de Paris, termina ses jours dans l'abbaye de Saint-Victor; il y fut inhumé, et son épitaphe a subsisté dans le cloître jusqu'aux temps modernes :

Respice qui transis, et quid sis disce vel unde :
 Quod fuimus nunc es; quod sumus illud eris.
Pauper canonicus de divite factus Obizo
 Huic dedit ecclesiæ plurima, seque Deo.
Summus erat medicus; mors sola triumphat in illo,
 Cujus adhuc legem nemo cavere potest.
Non potuit medicus sibimet conferre salutem :
 Huic igitur medico sit medicina Deus [1].

Odo. — La note suivante, qui peut dater de la fin du XIIIe siècle, se lit dans le ms. lat. 15147 : «Istum librum tradidit nobis abbati Sancti Evurcii Odo, capi-«cerius Sancti Petri virorum Aurelianensis, ut eum tradi faciamus domino abbati «Sancti Victoris.»

Onulfus. — «Anniversarium Onulfi dyaconi, canonici nostri ad succurrendum, «qui dedit nobis Sentencias et psalterium et epistolas Pauli de glosatura magistri «Petri Lumbardi [2].»

Petrus de Brena. — Les mss. lat. 14240, 14244, 14257, 14350, 14424 et 14622 [3] viennent d'un legs de Pierre de Brenne, docteur en décrets. La façon dont il s'était procuré l'avant-dernier de ces volumes est ainsi indiquée au fol. 160 v° : «Ce livre, contenant postilles sur le psaulthier, sur Genesis et sur l'euvangile «saint Mathieu, est à M. Pierre de Brenne, pour quarante cinq soulz neux de-«niers, que doit maistre Jehan de Saint-Belin, demeurant à Langres, desquelx a «respondu le dit de Brenne, et ne les vuet pas paier pour cause. — Ego Johan-«nes Hemonis, nationis Andegavensis, librarius Parisius, vendedi (*sic*) hunc librum «venerabili viro magistro Petro de Brena, cantori Lingonensi, die XIX Marcii, anno «M° CCCC^mo XXV^to, quem promitto garentizare, teste signeto meo manuali hic appo-«sito, anno et die predictis. J. Hemonis.» — En 1425, Pierre de Brenne était chantre de Langres et de Beauvais [4]. En 1442, il fut un des députés que l'université de Paris envoya au roi Charles VII [5].

[1] *Antiq. Sancti Victoris*, I, 118.

[2] Obit. au 4 oct. fol. 247.

[3] A ces ouvrages, ajoutez les mss. T 110 et J 459 de la Mazarine, qui ont été signalés par M. Franklin, I, 146, note 3.

[4] On lit à la fin du ms. latin 14257 : «Istum «librum ego Petrus de Brena, decretorum doctor, «cantor ecclesiarum Lingonensis et Belvacensis, «emi a Johanne Hemonis, nationis Andegavensis, «librario publico, die XIX mensis Marcii, anno «Domini M° CCCC° XXV°, et promisit garantizare, «prout in fine hujus pagine sub signo suo ma-«nuali et propria manu scripta littera subscri-«bitur.» Suit un certificat de Jean Hemon, à peu près identique à celui que j'ai cité d'après le ms. latin 14424.

[5] Jourdain, *Index chronologicus*, p. 268, numéro 1273.

Petrus de Castro Radulfi (?). — Suivant M. Franklin[1], on lirait sur un grand nombre d'anciens manuscrits provenant de Saint-Victor : «Istum librum dedit «nobis frater Petrus de Castro Radulfi.» Cette note n'a point passé sous mes yeux, et je regrette que M. Franklin n'ait point indiqué les volumes dans lesquels il l'a remarquée.

Petrus de Condeto. — Le Rational de Guillaume Durand, classé sous le n° 14278 du fonds latin[2], est un souvenir laissé par Pierre de Condé, clerc du roi et maître de la chambre des comptes, qui, sur la fin de sa vie, prit l'habit de chanoine dans l'abbaye de Saint-Victor[3]. Ce Pierre de Condé, qu'il ne faut sans doute pas confondre avec le compagnon de saint Louis, auteur de curieuses lettres sur la croisade de 1270[4], tenait les comptes de la maison du roi à la fin du règne de Philippe le Hardi et au commencement du règne de Philippe le Bel[5]; il fut archidiacre de Soissons[6], archidiacre de Laon[7] et chanoine de Notre-Dame de Paris[8]; il mourut le 28 octobre 1329, comme nous l'apprenons de l'épitaphe qu'on lisait autrefois à Saint-Victor sur une table de bronze[9] :

Petri de Conde pia pectore fata reconde,
　　Sicque tue pariter disce salutis iter.
Da deca bis, tria ter, super M trecentaque, frater
　　Ordine, subsidio, munere, corde pio,
Sancti Mauritii festo simul ac sociorum,
　　Hujusce nobis cepit habere chorum;
Dumque celebratur Judas cum Simone, humatur,
　　Cum quibus in celis hunc, Deus, esse velis.
Vivens namque tibi voluit magis hic famulari,

[1] I, 146.

[2] Au commencement de ce volume on lit la note suivante : «Istum librum dedit huic ecclesie «magister Petrus de Condeto, quondam clericus «regis Francie et magister camere compotorum, «et postmodum istius ecclesie frater et canonicus «professus.»

[3] «Anniversarium sollemne bone memorie ve«nerabilis magistri Petri de Condeto, archidyaconi «Laudunensis, canonici Parisiensis, ac in pluribus «aliis ecclesiis prebendati, necnon illustris domini «regis Francie clerici specialis, atque in seculo «potentis ac plurimum honorati, qui ecclesiam «nostram inter omnes alias speciali amore com«plectens, omnibus relictis, ordinem nostrum in«gressus est, et habitum nostrum suscipiens, nostre «congregacionis frater et canonicus noster pro«fessus effectus, dignum nobis et perpetuum me«moriale sui amoris et nominis dereliquit : siquidem «ob remedium anime sue, parentum et amicorum «suorum dedit nobis centum libras turon. annui. «et perpetui redditus in Normannia amortizatas...» (Obit. au 27 oct. fol. 254.)

[4] Ces lettres sont publiées dans le *Spicil.* in-fol. III, 664 et suiv.; une autre lettre de Pierre de Condé se trouve dans le *Cartul. normand*, p. 212, n° 896 (*Antiq. de Normandie*, t. XVI). — Le compagnon de saint Louis est probablement le Pierre de Condé qui avait, en 1271, le titre de doyen de Saint-Marceau; *Cartul. de Notre-Dame*, I, 192.

[5] Bouquet, XXII, 430 à 501.

[6] Actes de 1294 et de 1298 dans le *Spicil.* in-fol. III, 664, note.

[7] Voy. plus haut, note 3.

[8] Acte de 1320, dans *Cartul. de Notre-Dame*, IV, 113; actes de 1327, dans Jourdain, *Index chronol.* 102 et 103.

[9] *Antiq. Sancti Victoris*, I, 124.

Quam mundana sibi gaudia vana dari;
Sed famulo propere mors affuit. Huic miserere,
Et vite tribue gaudia perpetue. Amen.

Petrus Ducis. — Pierre le Duc, de Roissy en France, qui gouverna l'abbaye de Saint-Victor de 1383 à 1400, fit écrire, quand il était simple écolier, un commentaire sur le premier livre des Sentences, aujourd'hui n° 14570 du fonds latin, à la fin duquel sont consignées les notes suivantes : «Explicit liber quem Petrus «de Riceyo scripsit. Amen. Iste liber est ecclesie Sancti Victoris juxta Parisius, «quem fecit scribi, dum esset scolaris, reverendus pater magister Petrus Ducis, «doctor in theologia, abbas prefate Sancti Victoris ecclesie.»

Petrus du Duit. — Le manuscrit français 24866 a été copié en 1465 par le sous-prieur Pierre du Duit, auquel nous devons également le ms. français 24760.

Petrus Lugdunensis. — «Anniversarium Petri clerici Lugdunensis et Benedicti, «fratris ejus, de quorum beneficio habuimus bibliothecam bonam[1].»

Petrus de Mondavilla. — Le ms. latin 15002 a été copié vers la fin du xiii[e] siècle par un chanoine de la maison, nommé frère Pierre de Mondeville.

Petrus, Parisiensis episcopus. — «Anniversarium sollempne pie memorie vene«rabilis patris nostri domni Petri, Parisiensis episcopi, de cujus beneficio habuimus «xl libras ad emendos redditus, et bibliothecam xviii librarum[2].» Cet article doit s'appliquer à Pierre de Nemours, qui, par son testament en date du mois de juin 1218, légua une grande bible à l'abbaye de Saint-Victor[3].

Petrus Pictavensis. — «Commemoratio parentum et benefactorum fratris Petri Pictavensis, de cujus beneficio habuimus viginti volumina librorum[4].» Il s'agit ici de Pierre de Poitiers, chanoine de Saint-Victor, qui a composé un pénitentiel au commencement du xiii[e] siècle[5], et qui probablement ne doit pas être confondu avec maître Pierre de Poitiers, qui donna, vers la même époque, plusieurs livres à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés[6].

Petrus Scofer. — Vers 1471, Pierre Schoiffer et Conrad Henlif, son beau-

(1) Obit. au 15 nov. fol. 260.
(2) Obit. au 13 déc. fol. 269.
(3) «Ecclesiæ Sancti Victoris..... bibliothecam «magnam.» (*Gallia christ.* VII, instr. 90.)
(4) Obit. au 3 oct. fol. 246 v°.
(5) Ce traité se trouve au commencement du ms. latin 14525; il y est intitulé: «Penitentialis «fratris Petri Pictaviensis, canonici Sancti Victoris.» (Cf. *Hist. litt.* XVI, 484.)
(6) Mss. latins 11945, 11953 et 11954.

père, donnèrent à prix réduit à l'abbaye de Saint-Victor un exemplaire sur vélin de leur édition des lettres de saint Jérôme[1]. J'ai cru devoir indiquer ce fait, qui nous montre l'introduction des livres imprimés dans la bibliothèque de Saint-Victor, mais je me dispense de citer l'article de l'obituaire qui nous en a conservé le souvenir et dont un bon fac-simile a été publié par M. Auguste Bernard[2].

Petrus de Valencia. — «Anniversarium magistri Petri de Valencia, qui dedit «nobis libros valentes xxx libras ad emendos redditus[3].»

Petrus de Villenay. — «Anniversarium sollempne Petri de Villenay et Marie, «uxoris ejus, de quorum beneficio habuimus unam optimam bibliam in gallico, «precii sex viginti francorum[4].»

Philippus de Bosco Communi. — «Obiit magister Philippus de Bosco Communi, «canonicus Laudunensis et noster, qui dedit nobis bibliothecam optimam ad «opus conventus[5].»

Prepositus Normanie. — Le dignitaire du chapitre de Chartres qui avait, en 1461, le titre de prévôt de Normandie, donna au couvent de Saint-Victor le volume qui porte aujourd'hui le n° 14851 dans le fonds latin[6].

Radulfus. — «Magister Radulfus, de cujus beneficio habuimus decreta Gra«ciani[7].»

Reginaldus de Lyricantu. — On trouvera plus haut[8], au mot Adam de Ysiaco, la mention de livres donnés pour Renaud de Larchant, sous-prieur de Saint-Victor.

Reginaldus de Monte Beligardo. — «Anniversarium sollempne magistri Regi«naldi de Monte Beligardo[9], fratris nostri, ac parentum suorum, de cujus beneficio «habuimus libros utriusque juris canonici et civilis et in rebus aliis, usque ad va«lorem centum et decem librarum parisiensium[10].»

[1] Obit. au 30 oct. fol. 255.

[2] *De l'origine et des débuts de l'imprimerie en Europe*, I, pl. I, n° 3.

[3] Obit. au 1er août, fol. 227.

[4] Obit. au 7 nov. fol. 257 v°. C'est par erreur que M. Franklin (I, 142) confond «Petrus de «Villenay» avec «Petrus de Villanis,» cité comme archidiacre de Paris dans un acte du 20 décembre 1336 (*Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, I, 238).

[5] Obit. au 16 oct. fol. 250 v°.

[6] «Ex dono venerabilis domini prepositi Nor«manie in ecclesia Carnotensi nobis facto anno Do«mini 1461, ut oremus pro eo.» (Ms. latin 14851, fol. 155 v°.) — Sur la prévôté de Normandie, voy. le *Cartul. de N.-D. de Chartres*, I, LXXXV.

[7] Obit. au 4 nov. fol. 256 v°.

[8] Page 210.

[9] Renaud de Montbéliard.

[10] Obit. au 7 juill. fol. 219 v°.

Reimbaldus. — «Obiit Reimbaldus clericus, qui dedit nobis bibliothecam va-«lentem VII libras[1].»

Ricardus. — «Magister Ricardus, qui dedit nobis epistolas Pauli glosatas[2].»

Robertus de Diogilo. — «Anniversarium sollempne magistri Roberti de Dio-«gilo, fratris nostris, quondam decani Silvanectensis, de cujus beneficio habuimus, «tam in denariis quam in aliis, cum bibliotheca ad opus conventus, circiter «centum libras parisiensium[3].» Robert de Deuil fut doyen de Senlis de 1237 à 1244[4].

Rogerus Carnotensis. — «Obiit magister Rogerus Carnotensis, noster cano-«nicus, de cujus beneficio habuimus XV libras et Hystorias scolasticas[5].»

Stephanus de Aula. — Étienne de la Haule, sous-prieur de Saint-Victor, copia, en 1432, la vie de Jésus-Christ composée par Ludolfe le Chartreux[6].

Stephanus, Parisiensis episcopus. — L'obituaire de Saint-Victor[7] et une ancienne épitaphe[8] mentionnent les livres qu'Étienne, évêque de Paris, mort en 1142, laissa à l'abbaye de Saint-Victor.

Stephanus de Sancto Petro subtus Virziliacum. — «Anniversarium sollempne «bone memorie magistri Stephani de Sancto Petro subtus Virziliacum, fratris «nostri, canonici professi, et parentum suorum omniumque benefactorum suorum, «ac nobilis domine sue Johanne, comitisse de Alenconio, de cujus beneficio ha-«buimus tam in vinis, libris, pecunia et aliis bonis, que in estimatione quater «centum libras et eo amplius censuimus estimanda[9].» La comtesse d'Alençon dont il est question dans ce texte est, selon toute apparence, Jeanne de Châtillon, femme de Pierre, fils de saint Louis. Étienne de Saint-Pierre sous Vézelay devait donc vivre dans la seconde moitié du XIIIe siècle; il a possédé les volumes qui forment aujourd'hui les n°s 14561, 14877, 14990 et 15131 du fonds latin[10].

Symon de Plumetot. — Nous avons encore[11] quatre volumes que les religieux

[1] Obit. au 24 juill. fol. 224 v°.
[2] Obit. au 6 oct. fol. 247 v°.
[3] Obit. au 19 juin, fol. 214 v°.
[4] *Gallia christ.* X, 1458.
[5] Obit. au 13 juin, fol. 212 v°.
[6] Mss. latins 14913-14918.
[7] Au 29 juill. fol. 226.
[8] *Gallia christ.* VII, 63. — Une ancienne copie de cette épitaphe se lit au commencement du ms. latin 14272.
[9] Obit. au 25 févr. fol. 181 *bis* v°.
[10] Sur chacun de ces volumes on lit une note ainsi conçue : «Et fuit hic liber fratris Stephani de «Sancto Petro subtus Viziliacum.»
[11] Mss. latins 14619 et 14737, et mss. français 24281 et 24282.

de Saint-Victor devaient à la générosité de Simon de Plumetot, conseiller au parlement. Deux de ces volumes passaient pour être l'exemplaire autographe du travail de maître Évrard de Conti sur les problèmes d'Aristote[1]. Maître Simon de Plumetot figure à la date du 30 octobre 1436 sur le registre du bibliothécaire de la Sorbonne[2]. Un Simon de Plumetot était chanoine de Senlis en 1413[3].

Symon de Vincellis. — «Anniversarium magistri Symonis de Vincellis, de cujus «beneficio habuimus quasdam decretales, valentes ix libras parisiensium[4].»

Theobaldus de Corbolio. — «Anniversarium magistri Theobaldi de Corbolio, «quondam succentoris ecclesie Beate Marie Parisiensis, de cujus beneficio ha«buimus xii libras parisiensium et libros valentes xv libras parisiensium[5].» — Thibaud de Corbeil vivait à la fin du xiiie siècle[6].

Theobaldus, archidiaconus Parisiensis. — «Anniversarium sollempne Theo«baldi, archidyaconi Parisiensis ecclesie et nostri canonici, qui bibliothecam, «quam sibi magna diligencia paraverat, libros scilicet veteris ac novi Testamenti, «nobis reliquit[7].» Thibaud, archidiacre de Paris, figure dans différentes chartes du Cartulaire de Notre-Dame, depuis 1123 jusqu'en 1134[8].

Thomas. — «Anniversarium magistri Thome, sacerdotis, canonici nostri pro«fessi, de cujus beneficio habuimus xx libras et xvi volumina librorum[9].»

Thomas de Bosco. — «Obiit Thomas de Bosco, qui dedit nobis iiii libras et «libros naturales[10].»

Wolmarus. — «Anniversarium Wolmari clerici, qui dedit nobis psalterium «Lombardi et epistolas Pauli[11].»

Devoirs du bibliothécaire

La multiplicité de ces donations et le soin qu'on prenait d'en conserver le souvenir à la postérité montrent bien que les livres étaient en grand honneur à Saint-

(1) «Venerabilis vir ac dominus magister Simon «de Plumetost, qui hunc librum cum altero volu«mine ejusdem materie contulit huic ecclesie Sancti «Victoris prope Parisius, asserebat ipsos esse «scriptos manu propria magistri Evrardi de Conti, «venerandi doctoris in medicina, qui primus trans«tulit problemata Aristotelis in gallicum, utiliter «profecto et splendide.» (Mss. français 24281 et 24282.)

(2) Ms. 576 de la Mazarine, fol. 24.

(3) Bulle copiée en tête du ms. latin 15379.

(4) Obit. au 21 avril, fol. 197.

(5) Obit. au 16 mai, fol. 204 v°.

(6) *Cartul. de Notre-Dame*, IV, 106.

(7) Obit. au 22 sept. fol. 243.

(8) *Cartul. de Notre-Dame*, I, 28, 330, 334, 337, 385; II, 68; III, 282.

(9) Obit. au 19 sept. fol. 242.

(10) Obit. au 8 juin, fol. 211.

(11) Obit. au 5 sept. fol. 237 v°.

Victor[1]. Ce qui le prouve encore mieux, ce sont les prescriptions qui remplissent un des chapitres des constitutions de l'ordre auquel appartenait cette abbaye[2]. J'en traduis quelques articles en les abrégeant. Le bibliothécaire garde tous les livres de l'abbaye; il doit en avoir un inventaire détaillé; chaque année, il en fait le récolement, au moins deux ou trois fois; il veille à ce qu'ils ne soient point dévorés par la vermine ou la pourriture. Les murs de la bibliothèque doivent être revêtus de bois pour éloigner l'humidité. Il faut ranger les volumes de manière à rendre les recherches promptes et faciles. Aucun ouvrage ne peut être prêté sans que l'emprunteur laisse un gage; quand on traite avec un inconnu, on lui demande un gage d'une valeur au moins égale à celle de l'ouvrage emprunté; dans tous les cas, il faut prendre par écrit le nom de l'emprunteur, le titre du livre prêté et la nature du gage. Les ouvrages les plus considérables et les plus précieux ne peuvent être prêtés sans la permission de l'abbé. Toutes les écritures de l'église se font sous la direction du bibliothécaire : c'est lui qui distribue le parchemin aux écrivains et qui loue les hommes dont l'industrie consiste à copier moyennant salaire. Il distribue les tâches, et aucun religieux ne peut rien écrire sans avoir reçu ses ordres et ses instructions. La salle dans laquelle travaillent les écrivains doit être éloignée du bruit, le silence le plus rigoureux y est observé; l'entrée n'en est permise qu'à l'abbé, au sous-prieur et au bibliothécaire; s'il est nécessaire de parler à un copiste, on a soin de le faire sortir. Le bibliothécaire peut mettre en réquisition tous les religieux dont il a besoin pour couper ou polir le parchemin, pour réparer ou relier des volumes. Les livres d'un usage journalier sont placés à part : on les laisse à la portée des chanoines qui en ont besoin; le bibliothécaire les maintient en bon état; il doit les connaître assez bien pour y trouver instantanément les passages qui sont à chanter ou à réciter. Lui seul peut y faire des retranchements, des additions ou des changements. Il faut mettre à la disposition des frères non-seulement les livres nécessaires à la célébration de l'office, mais encore ceux qui sont les plus propres à les instruire ou à les édifier, tels que les bibles, les principales gloses, les vies des saints et les homélies. Si un religieux veut consulter à loisir un des volumes de la bibliothèque proprement dite, il l'emportera, mais non sans que le bibliothécaire en ait pris note[3].

Les constitutions que je viens d'analyser autorisaient les chanoines à prêter *Prêt des livres.*

[1] Il y avait dans l'abbaye de Saint-Victor des livres affectés à l'usage de l'infirmerie. La dernière partie du ms. latin 14245 est un recueil de traités de piété, dans lequel j'ai remarqué cette note : «Et «pour ce que plusieurs religieux ou auttres sont «et seront pour diverses causes en la fermerie de «l'église de monseigneur Saint-Victor, qui atten-«dent mieux françois que latin, est ordonné que «ce present livre ne soit point osté de la ditte en-«fermerie seur painne de excommuniment.»

[2] Ce chapitre a été publié par Martène. *De ritibus*, éd. d'Anvers, III, 733. La Bibl. nat. en possède plusieurs textes manuscrits, fonds latin nos 4384, 14673, 14810 et 15059. (Cf. Franklin, I, 150.)

[3] Les précautions que le bibliothécaire devait

leurs livres. Cet usage était si bien observé au XIIIe siècle par le couvent de Saint-Victor, que plusieurs bienfaiteurs lui léguèrent des manuscrits à charge de les mettre gratuitement à la disposition des pauvres écoliers[1]. Plus d'une fois, et malgré les mesures sévères prescrites par les statuts de l'année 1392[2], on abusa d'une coutume aussi libérale[3]. Vers le commencement du XVe siècle, un écolier emprunta un volume qu'il ne craignit pas de vendre pour deux écus, et à la fin duquel il traça quelques lignes pour attester et garantir la vente. L'abbé de Saint-Victor, après avoir recouvré le volume, s'empressa de faire gratter le faux certificat

prendre pour empêcher la perte des manuscrits sont l'objet d'un statut particulier, promulgué le 18 juin 1392 par l'abbé Pierre le Duc; l'original en est aux Archives nationales, dans le carton L 1484; le texte en a été publié par M. Cocheris dans la nouvelle édition de l'*Histoire de Paris* de l'abbé Lebeuf, III, 600. Je crois utile de l'insérer ici :

«Frater Petrus, humilis abbas monasterii Sancti «Victoris juxta Parisius, ordinis Sancti Augustini, «universis fratribus concanonicis nostris, sub obe«diencia nostra ordinem regularem professis, sa«lutem et sinceram in Domino caritatem. Cum, se«cundum statuta et consuetudines approbatas dicti «monasterii nostri et ordinis, custodia omnium «librorum dicti monasterii spectet ad armarium «nostrum, quem nunc cantorem communiter «vocamus, sic quod nullum librum accomodare de«bet extraneo sine licentia abbatis, nec aliquos «cuiquam fratrum nostrorum tradere, quin sta«tim annotet in brevi quos et quot unicuique «tradiderit, que quidem quia a longis tempo«ribus non fuerunt bene observata, multos libros «perdidimus et plures perdemus, nisi super hoc «provideatur de remedio condecenti, hinc est quod «nos, quantum cum Deo possumus, ut tene«mur, super hoc providere cupientes, districte «precipimus dicto armario nostro in virtute sancte «obediencie quod de cetero omnes libros hujus «monasterii diligentius custodiat et fratribus dis«tribuat secundum ordinis statuta, et sicut in ca«pitulo de officio armarii cavetur, prohibendo eis«dem sub pena excommunicationis ne de cetero «cuiquam extraneo aliquem librum accommodet sine «nostra licentia speciali, et ne cuiquam fratrum «nostrorum aliquem tradat quin statim annotet in «brevi quem librum et cui fratri tradiderit. Ceteris «autem fratribus nostris districte precipiendo in «virtute sancte obedientie mandamus, ac ipsos «omnes et singulos per presentes monemus, sub «pena excommunicationis, quam in ipsos feremus, «nisi fecerint quod mandamus, quod infra quin«decim dies a data presentium seu noticia ipsarum, «quorum quinque pro primo, quinque pro secundo «et quinque pro tercio, et peremptorio tercio eis«dem assignamus, tradent in scriptis dicto ar«mario quot et quos libros habent penes se, et si «aliquos accommodaverint cuiquam, seu perdide«rint, aut qualitercumque alienaverint, infra dic«tum tempus sub penis predictis nobis revelent, «tradendo in scriptis quos et quot libros et quibus «personis accommodaverint, seu perdiderint aut «qualitercumque alienaverint, inhibentes similiter «omnibus et singulis sub penis predictis ne de «cetero aliquos libros, sine scitu et consensu «nostro, vel saltem prioris abbatie nostre, extra «monasterium nostrum portare presumant, nec «eciam cuiquam extraneo accommodare seu tradere «sine nostra speciali licentia petita et optenta; alio«quin contra ipsos alios procedemus prout juris «fuerit et rationis. — Datum et actum in capitulo «nostro annuali, anno Domini M°CCC^mo nonagesimo «secundo, decima octava mensis Junii, videlicet in «crastino susceptionis reliquiarum sancti Victoris, «causa racionabili pro tunc celebrato. — In cujus «rei testimonium, huic presenti nostre monicioni «sigillum nostrum una cum sigillis prioris et sub«prioris dicti nostri monasterii in dicto capitulo et «publicatione dicte monicionis personaliter assis«tentium, in testimonium premissorum, die dicti «capituli duximus apponenda.»

(1) Voy plus haut, p. 212, 213 et 215, les articles *Bertoldus*, *Gervasius* et *Johannes de Abbatisvilla*. — Comparez ce qui a été dit, p. 185, des livres de la Sorbonne.

(2) Voyez la col. 1 des notes de cette page.

(3) J'ai rencontré la note suivante au fol. 192 du ms. latin 14508 : «Nota quod liber Hugonis de st. «sap^e ablatus furtim fuerat quando librariam recepi «in anno Domini M.CCC°.XLIX, tempore magne mor«talitatis.»

de l'écolier, pour y substituer la note suivante, dans laquelle étaient expliqués les droits de l'abbaye :

Quicumque viderit hanc rasuram, sciat quod quidam scolaris, cui reverendus in Christo pater et dominus dominus abbas monasterii Beati Victoris, cujus est hic liber, eum concesserat, uti benigne consuevit multis facere, minus secundum rectam conscienciam agens, eum vendiderat, et, ut contra veritatem id se posse facere ostenderet, inscripsit hic inferius nomen suum, et ementis, et pretium, promittendo garantisare, quod facere impossibile fuit, cum contra Deum justiciamve eum vendidisset. Idcirco non miretur eam rasuram videns, sed, si librum hunc aliquatenus alienatum invenerit, eidem patri aut alteri suorum religiosorum, intuitu et favore Dei et ecclesie ejusdemque domini, restituere procuret, quod justum fuerit ab eodem patre recepturus [1].

Précautions pour la conservation des manuscrits.

Pour prévenir les aliénations, les vols et les détournements de toute espèce, on avait inscrit sur les livres de Saint-Victor des menaces d'anathème ainsi conçues : « Iste liber est Sancti Victoris Parisiensis; quicumque eum furatus fuerit, vel « alienaverit, vel titulum istum deleverit, anathema sit, amen; » ou bien : « Iste « liber est Sancti Victoris Parisiensis; quicumque eum furatus fuerit, vel cela- « verit, vel titulum istum deleverit, anathema sit, amen; et hoc auctoritate do- « mini pape et episcopi Parisiensis [2]; » ou bien encore : « Iste liber est Sancti « Victoris Parisiensis; quicumque eum furatus fuerit, vel celaverit, auctoritate om- « nipotentis Dei et domini pape Innocentii IIII, anathematis se noverit mucrone per- « celli [3]. » Un statut du commencement du XIIIe siècle recommandait aux nouveaux chanoines d'ajouter cette formule dans tous les volumes qu'ils auraient fait écrire depuis leur entrée en religion [4].

Sur le manuscrit latin 14744, jadis 17 de Saint-Victor, j'ai remarqué un avertissement dans lequel se trahit toute la sollicitude d'un bibliothécaire pour un livre dont les feuillets étaient fort délicats : « Tu quicumque studebis in hoc libro, « prospice et leniter atque dulciter tractes folia, ut cavere possis rupturam prop- « ter ipsorum tenuitatem, et imitare doctrinam Jesu Christi, qui, cum modeste « aperuisset librum Ysaie et attente legisset, tandem reverenter complicuit ac mi- « nistro reddidit. » Cette note a été tracée au XVe siècle. C'est à la même époque qu'un écrivain terminait par le distique suivant la copie d'un magnifique exemplaire des Postilles de Nicolas de Lire :

Qui servare libris preciosis nescit honorem,
Illius a manibus sit procul iste liber [5].

[1] Cette note est à la fin du ms. latin 14553.
[2] Ms. latin 14462.
[3] Ms. latin 14625.
[4] « Districte precipitur omnibus ut in libris « quos scribi fecerunt, ex quo venerunt ad conver- « sionem, titulum communem apponant, hunc sci- « licet : *Iste est liber Sancti Victoris, etc.*, et eos de « cetero nullatenus alienare presumant. » (Ms. latin 14673, fol. 277 v°.)
[5] Ms. latin 11978.

Bâtiments pour la bibliothèque.

On a vu plus haut[1] que l'abbaye de Saint-Victor s'était procuré l'un des premiers ouvrages imprimés que Pierre Schoiffer eût apportés à Paris. Il est donc permis de supposer qu'à partir de la fin du xve siècle les livres imprimés tinrent une place assez notable dans la bibliothèque de Saint-Victor; toutefois les nouveaux venus ne firent pas oublier les anciens livres, et ce fut principalement pour abriter ceux-ci que Guillaume Tupin entreprit, dès les premières années du xvie siècle, la construction d'une bibliothèque, qui servit jusqu'en 1651. La salle plus vaste qui fut alors disposée pour recevoir les livres devint elle-même insuffisante dans le cours du xviiie siècle : on la remplaça par de nouveaux bâtiments, qui étaient achevés quand survinrent les événements de 1789[2].

Catalogue dressé par Cl. de Grandrue.

L'abbé Nicaise de Lorme[3], qui avait choisi Guillame Tupin pour diriger la construction de la bibliothèque de Saint-Victor, confia à un autre religieux, à Claude de Grandrue, prieur de Puteaux[4], le classement des manuscrits et la rédaction des catalogues. Le travail de ce bibliothécaire est un véritable chef-d'œuvre, dont je me reprocherais de ne pas mettre les mérites en relief. Il est resté en usage pendant trois siècles, et, si je ne me trompe, il est destiné à rendre encore de très-grands services.

Claude de Grandrue trouva à Saint-Victor 990 manuscrits, qu'il plaça sur trois rangs de pupitres. Les dix-neuf pupitres du premier rang étaient distingués

[1] P. 222.

[2] *Antiq. S. Vict.* I, 319; II, 180 et 185. Silvestre, Notice sur l'ancienne biblioth. de S. Victor, dans *Revue archéol.* 1re série, VIII, 359. Lacroix, *Catal. de la bibl. de S. Victor,* p. 27 et 44. Franklin, I, 148, 158 et 165. — Le passage suivant des mémoires du P. Gourreau (ms. français 24082, p. 33) fait bien connaître l'état de l'ancienne bibliothèque de Saint-Victor : «J'estois encore bibliothécaire, et je ne fus pas mary de joindre la bourse aux livres, ayant plus de facilité d'en achepter qu'auparavant, et persuadé au P. Toulouse de faire paindre les hommes illustres de la maison en dignité, science et pietté, ce qu'il embrassa aisément, estant fort porté pour l'antiquité, dont il sçavoit l'histoire. Un peintre, nommé Toutain, nous fit tous les portraits que l'on void encore au-dessus des tablettes de la bibliothèque, le P. Toulouse fournissant les noms, les dignités et la façon des habits. — Alors ils estoient dans la bibliothèque des manuscripts, considérable par les estrangers. Les livres estoient couchez et enchaisnez sur de longs pupitres, et une allée entre deux. Il y avoit quantité de petites fenestres, entre chacune desquelles il y avoit un de ces tableaux avec des ornemens autour en camaieux gris; mais on a relevé ce bastiment du temps du priorat du P. Derieux, en sorte qu'on a fait place à la bibliothèque que M. du Bouchet Bournonville, conseiller de la grand chambre, nous a donnée. Il n'y a plus vestige de l'ancienne bibliothèque, qu'un tableau d'un religieux qui fait mine de monstrer à un ecclésiastique la bibliothèque dans le noviciat, au dessus de celle qui est maintenant, avec quelques grisailles.»

[3] A Nicaise de Lorme sont dus, entre autres volumes, les trois mss. latins 14665, 15016 et 15064. Le 5 mai 1501, Nicaise de Lorme emprunta au chapitre de Notre-Dame de Paris le procès de Jeanne d'Arc. (Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, I, 57.)

[4] Le prieuré de Puteaux a possédé une petite bibliothèque, dont quelques manuscrits sont aujourd'hui dans le fonds de Saint-Victor; voy. les mss. latins 14432 et 15152. — Un autre prieuré, celui de Saint-Denis-d'Athis-sur-Orge, a possédé un volume dont la feuille de garde se trouve à la fin du ms. latin 14845.

par des lettres simples, de A jusqu'à T; les dix-neuf pupitres du deuxième rang, par des lettres doubles, de AA jusqu'à TT; les douze pupitres du troisième rang, par des lettres triples, de AAA jusqu'à MMM[1]. Chaque volume reçut en gros caractères l'indication du pupitre auquel il appartenait et de la place qu'il occupait sur le pupitre. Ainsi, un psautier renfermant le texte hébraïque en regard du texte latin était coté B 16[2] : cela signifiait qu'il était le seizième volume du second pupitre du premier rang.

Claude de Grandrue numérota les feuillets de tous les manuscrits, et plaça soit au commencement, soit à la fin de chaque volume, la table détaillée des traités qui s'y trouvaient contenus. Il ne négligea rien pour faire connaître au lecteur non-seulement le titre du livre et le nom de l'auteur, mais encore le plan et les principales divisions de l'ouvrage; pour abréger les recherches, il nota le feuillet auquel commençait chaque opuscule, et même chaque division d'opuscule. Afin de bien établir l'identité des exemplaires et d'en assurer l'intégrité, il releva les premiers mots du second ou du troisième feuillet, et les derniers du pénultième ou de l'antépénultième; il appelait ces deux notes A et B; dans une troisième, qu'il nommait C, il comptait les derniers feuillets du volume, y compris les gardes. Deux ou trois exemples feront bien comprendre ce mode de dépouillement.

Le volume qui porte aujourd'hui le n° 14433 dans le fonds latin fut placé par Claude de Grandrue à la dix-septième et dernière place du sixième pupitre du second rang; il reçut pour cote les lettres FF et le nombre 17. A cette cote fut jointe la notice suivante :

Que secuntur hic habentur, scilicet :

Brunus episcopus, super quatuor euvangelistas, cujus Matheus a 1 usque 78, Marcus 80, Lucas 84, Johannes 120.

A scilicet 3 *transmigrationem Babilonis.*

B scilicet 164 *in crucis namque patibulo.*

C 165 et usque 168.

Le lecteur qui jetait les yeux sur cette notice apprenait aussitôt qu'il avait en main les commentaires de Brunus sur les évangélistes; qu'il trouverait aux feuillets 1, 80, 84 et 120, le travail dont chaque évangéliste était l'objet; que le troisième feuillet commençait par *transmigrationem Babilonis;* que le cent soixante-quatrième se terminait par *in crucis namque patibulo;* enfin, qu'après ce cent soixante-quatrième feuillet, il y en avait encore quatre, numérotés de 165 à 168.

[1] C'est plus tard qu'on ajouta deux pupitres supplémentaires cotés NNN et OOO.

[2] Fol. 4 v° du ms. latin 14767. Ce psautier en hébreu et en latin n'existe pas à la Bibl. nat. — Le catalogue de Claude de Grandrue, sous les cotes B 18 et B 20, indique un texte grec du psautier écrit en lettres latines, et des évangiles en grec. Ces deux manuscrits, qui étaient conservés depuis fort longtemps à l'abbaye de Saint-Victor, forment aujourd'hui les n[os] 188 et 185 du Supplément grec.

Voici trois autres notices, auxquelles je ne joindrai aucune explication :

TT 6 [1]. — Que secuntur hic habentur, scilicet :

Plura edita acta in gallico, primo liber de arra anime magistri Hugonis de Sancto Victore in gallicum translatus per magistrum Petrum de Hanguest, quondam cantorem ecclesie Ambianensis, a folio 1 usque 40 [2].

De tribus viis ad sapienciam, incipiens : Vie Syon lugent, etc., a folio 41 usque 124.

Item de vitis et miraculis quorumdam sanctorum, scilicet Andree (125), Thome (128), Johannis (133), Marci (137), Philipi (138), Jacobi minoris (139), Barnabe (141), Petri (143), Marcialis (155), Pauli (158), Jacobi majoris (166), Petri ad vincula (170), Bartholomei (172), Mathei (179), Luce (186), Simonis et Jude (187), Pauli primi heremite (197), Anthonius (198).

De paciencia Grisilidis marquisie de Salutiis (203).

Revelationes quas Dei genitrix revelavit sancte Elizabeth, filie regis Hungarie (220).

De die judicii, scilicet de septem fiolis ire Dei (235).

A *puis trouver chose.*

B *purté amour et.*

C 247 et usque 249.

TT 20 [3]. — Que secuntur hic habentur, scilicet :

Vite quorumdam patrum in gallico malo rithmice composite [4], in cujus libri foliis sequentibus hec habentur :

De judeo qui cum christianis communicavit (4).

De rege qui ivit ultra mare postquam obierat (49).

De quatuor heremitis quorum duo juvenes et duo senes (99).

De sacrista importante thesaurum sui monasterii (153).

A *tant qu'une fame y esgarda.*

B *se tu me voloyes.*

C 156 et 157.

FFF 5 [5]. — Que continentur hic habentur, scilicet : Liber dictus Almagesti quem Ptholomeus Pheludensis de sciencia stellarum et motuum qui sunt in celo conscripsit, cujus sunt tredecim distinctiones seu partes principales : prima 1, secunda 17, tercia 41, quarta 55, quinta 75, sexta 93, septima 112, octava 127, nona 140, decima 157, undecima 165, duodecima 184, tercia decima 197.

A *doctrina tamen.*

B *occultationibus earum.*

C 211 et 212.

Claude de Grandrue réunit dans un volume toutes les notices qu'il avait faites sur les manuscrits de Saint-Victor, et composa de la sorte un catalogue qu'on peut citer comme un modèle, et qui l'emporte à plus d'un égard sur d'excellents travaux du même genre exécutés dans les temps plus modernes. Il y joignit une

[1] Aujourd'hui ms. français 24868.

[2] Ces feuillets 1 à 40 sont en déficit. — Voyez Hauréau, *Hugues de Saint-Victor,* p. 80.

[3] C'est aujourd'hui le ms. français 24759.

[4] C'est en réalité un recueil de fabliaux.

[5] Aujourd'hui ms. latin 14738.

table alphabétique, aussi considérable que le catalogue lui-même[1]. Le catalogue forme aujourd'hui le n° 14767 du fonds latin; la table, qui fut achevée au mois de juin 1513, est à la bibliothèque Mazarine, sous le n° 1358; la Bibliothèque nationale en possède une ancienne copie, n° 14768 du fonds latin. Le catalogue et la table seront consultés avec grand profit quand on aura une concordance entre les cotes que les manuscrits reçurent au xvie siècle et les numéros qu'ils portent aujourd'hui.

En préparant ce travail, j'ai reconnu que la Bibliothèque nationale ne possède pas à beaucoup près tous les manuscrits catalogués par Claude de Grandrue. De nombreux déficits furent déjà constatés dans les récolements que firent le P. Jean Picard en 1604, le P. Jacques Bouet de la Noue en 1654, le P. Le Tonnellier en 1669, et de nouveau le P. Bouet en 1684. Les chanoines de Saint-Victor avaient ouvert leur bibliothèque à différents savants, et de regrettables abus avaient été commis par des personnes peu scrupuleuses. Jean de Thoulouse s'en plaignait amèrement[2], et justifiait par là les précautions un peu rigoureuses avec lesquelles ses confrères veillaient sur leurs manuscrits[3]. La légitimité de ces plaintes est attestée par les manuscrits de Saint-Victor qui se sont retrouvés çà et là dans diverses collections du xviie siècle. Ainsi, c'est de Saint-Victor que viennent les numéros suivants du fonds latin[4] : 2701, jadis de Philibert de la Mare; — 5096, 5717, 7823 et 14768, jadis de Claude Dupuy; — 6628, jadis de Colbert; — 6634, jadis de De Mesmes; — 6739, jadis de Mentell; — 7100; — 8302, jadis de Pierre Daniel; — 8471; — 16461, jadis de Richelieu; — 18238, jadis de Notre-Dame. Dispersion des manuscrits.

Le plus souvent on enlevait des manuscrits tout entiers; mais quelquefois des amateurs délicats se bornaient à arracher dans un volume les cahiers qui renfermaient les meilleurs morceaux. Ainsi, les feuillets 128 à 198 du volume que Claude de Grandrue avait coté IIIII 27 ont été mis à part, et forment notre manuscrit latin 6739. Le volume IIIII 22 a été dépecé en trois parties au moins : les quatre-vingt-quatre premiers feuillets, contenant un Apulée, passèrent chez

[1] Des extraits de la table ont été publiés par Montfaucon (*Bibl. bibl.* II, 1369) et par M. Franklin, I, 174.

[2] «Libros integros, tractatus, opuscula et cætera ejus modi sibi grata visa exsciderunt, transtulerunt et rapuerunt.» (*Antiq. S. Vict.* II, 194 v°.) — Henri Lindenbrog passait pour avoir dérobé des manuscrits dans la bibliothèque de Saint-Victor; voy. Paul Colomiès, *Opera* (Hambourg, 1709, in-4°), p. 325.

[3] Ces précautions n'empêchèrent pas des marchés qui furent peu avantageux pour la bibliothèque de l'abbaye, par exemple un échange qui fut conclu avec le duc de La Vallière. — Voy. Le Roux de Lincy, *Recherches sur Jean Grolier*, p. 149.

[4] Il y a aussi à Berne un manuscrit de Bède (Vie et miracles de saint Cuthbert), qui vient de l'abbaye de Saint-Victor. — Voy. Sinner, *Catalogus codicum manuscriptorum biblioth. Bernensis*, I, 12, n° 392. — Notre manuscrit latin 796 est un remarquable bréviaire du xiie siècle, qui paraît avoir été fait soit pour l'abbaye de Saint-Victor de Paris, soit pour une église dépendant de cette abbaye.

De Mesmes et sont devenus notre manuscrit latin 6634; le sort des feuillets 85 à 132 ne nous est pas connu; les Questions naturelles de Sénèque, qui occupaient les feuillets 133 à 246, furent recueillies chez Colbert et sont aujourd'hui classées sous le n° 6628 du fonds latin.

Il est à remarquer que les détournements et les mutilations dont je viens de citer quelques exemples profitèrent surtout à Claude Dupuy : ce célèbre bibliophile a possédé non-seulement trois manuscrits enlevés à l'abbaye de Saint-Victor, mais encore un ancien exemplaire de la table alphabétique dressée par Claude de Grandrue[1].

Réputation de la bibliothèque de Saint-Victor.

La bibliothèque de Saint-Victor conserva sa réputation depuis le moyen âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Ce fut elle que Rabelais mit en scène quand il voulut tourner en ridicule les ouvrages qui avaient la plus grande vogue dans les couvents du temps de François Ier[2]. Elle est citée avec éloges par tous les auteurs français et étrangers qui ont passé en revue les bibliothèques de Paris au XVIIe et au XVIIIe siècle[3].

Bibliothécaires.

Parmi les chanoines qui la dirigèrent à cette époque[4], je nommerai Jean Picard, mort le 15 juin 1615[5]; — Étienne Regnard, qui dressa, en 1623, un catalogue des livres imprimés[6]; — Jean de Thoulouse, qui fit placer, en 1639, au milieu des livres, les portraits des hommes illustres de Saint-Victor[7]; — Phi-

[1] Celui qui est aujourd'hui coté 14768 dans le fonds latin.

[2] Il est bien évident que les plaisanteries de Rabelais ne s'adressent pas en particulier à la bibliothèque de Saint-Victor; il paraît même fort douteux que ce dépôt ait renfermé sous François Ier beaucoup des ouvrages dont les titres ont été si comiquement travestis dans Pantagruel, et l'auteur du *Catalogue de la biblioth. de l'abbaye de S. Victor au XVIe siècle* aurait pu, suivant nous, se dispenser de comparer le chapitre VII du second livre de Rabelais avec le catalogue de Claude de Grandrue; il se serait épargné des rapprochements dont la justesse pourra être parfois contestée. Ainsi, je ne vois pas pourquoi le *Couillage des promoteurs* rappellerait le *Communiloquium* de Jean de Galles; pour être équitable, il faut toutefois ajouter qu'au lieu de *Communiloquium* M. Lacroix a cru devoir lire *Collagium*, et voir dans ce mot imaginaire «une équivoque que Rabelais a pu vouloir faire saillir dans le *Couillage des promoteurs*.» — Voy. l'ouvrage de M. Lacroix, p. 131, et le Catalogue de Claude de Grandrue, fol. 120.

[3] Voy. les passages rapportés par M. Lacroix, dans son *Catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor au XVIe siècle*, p. 21 et suiv.

[4] M. Silvestre a relevé les noms de la plupart des bibliothécaires de Saint-Victor au XVIIIe siècle, dons la *Revue archéol.* 1re série, VIII, 360; conf. Franklin, I, 166.

[5] J. de Thoulouse, *Antiquitates Sancti Victoris*, I, 334. En 1611, Camuzat, chanoine de Troyes, donna au P. Picard une Histoire de la croisade, par le moine Robert, n° 15074 du fonds latin. Une note autographe du P. Picard se trouve dans le ms. français 24434, fol. 232, et les mss. latins 14366 et 14685 contiennent des mémoires de ce religieux sur l'histoire des chanoines réguliers de Saint-Augustin et sur celle de l'abbaye de Saint-Victor de Paris.

[6] Ms. latin 15169. La préface du Catalogue de Regnard a été publiée par Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, I, 179.

[7] Franklin, I, 158. La liste de ces portraits se trouve dans la *Revue archéol.* 1re série, VIII, 361. — Voy. plus haut, p. 228.

lippe Gourreau, en 1638 [1]; — Eustache de Blémur, de 1658 à 1663, au moins [2]; — Charles le Tonnellier [3], qui substitua aux cotes de Claude de Grandrue des cotes composées de deux lettres et d'un chiffre, pour indiquer l'armoire, la tablette et le rang du volume sur la tablette [4]: ces cotes furent bientôt remplacées par une seule série de numéros allant de 1 à 1,000 et au delà, numéros qui furent changés au moins une fois dans le cours du XVIIe siècle; — Bourdon, en 1683 [5]; — Bonet de la Noue, en 1684 [6]; — Paul Vyon d'Hérouval, mort en 1719 [7] : il était fils du célèbre Antoine Vyon d'Hérouval [8].

Bienfaiteurs des deux dernier [illegible]

L'abbaye de Saint-Victor reçut plusieurs donations qui augmentèrent singulièrement l'importance de sa bibliothèque. Il faut mettre en première ligne celle de Henri du Bouchet, seigneur de Bournonville. Par son testament, en date du 27 mars 1652, il légua tous ses livres à l'abbaye de Saint-Victor, en y mettant cette condition, «que les gens d'estude auront, disait-il, la liberté d'aller estudier «en la bibliothèque de la dite abbaye, où les dits livres seront transportez, mis et «tenus au meilleur ordre qu'il se pourra, trois jours de la semaine, trois heures le «matin et quatre heures l'après dinée, lesquels jours seront lundy, mercredy et «samedy [9].» La collection de Du Bouchet renfermait un assez grand nombre de manuscrits; au dos de la plupart on remarque une pièce, assez mal ajustée, sur laquelle sont dorées les armes de ce magistrat : d'argent à la merlette de sable, au chef d'azur chargé de trois besans d'or. Voici l'indication de la plupart des manuscrits que Du Bouchet légua à Saint-Victor : Mss. latins 14339, 14341-14343, 14358, 14360, 14447, 14573, 14583, 14668, 14671, 14688, 14691, 14731, 14740, 14808, 15123. Mss. français 20869, 21152-21188, 23019, 23023, 23024, 23138, 23230, 23231, 23233, 23240, 23241, 23327, 23337, 23488,

[1] Voici l'indication de quelques volumes acquis sous l'administration de Gourreau : mss. latins 14300, 14317, 14324, 14420, 14464, 14467, 14490, 14524, 14605, 14764; mss. français 22890, 24232, 24233. — Le P. Gourreau, dans les mémoires dont j'ai cité un passage plus haut, p. 228, note 2, dit : «J'acheptai beaucoup de li«vres, tant imprimez que manuscripts, ou que j'es«changeai contre d'autres que nous avions doubles.»

[2] Le nom d'Eustache de Blémur se trouve dans les mss. latins 14446, 14829, 14998, 15070 et 15093, et dans les mss. français 20330 et 24294. Le ms. français 25204 fut donné en 1659 par «dominus Robertus Bouette, dominus de Blemur.»

[3] A ce savant nous devons un recueil de catalogues de manuscrits analogue à ceux de Labbe et de Montfaucon : c'est un volume in-quarto sur papier, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal (Hist. 839 E) et intitulé : «Catalogus catalogorum sive «elenchus mss. codicum qui hactenus reperiuntur «in plurimis Europæ bibliothecis, desumptus et in «unum volumen congestus magna cura, diligen«cia ac summo opere Caroli le Tonnellier, anno «M DC LXXV.»

[4] Franklin, I, 182. Un catalogue achevé par Charles le Tonnellier, en 1677, forme le ms. 3265 de la bibliothèque Mazarine.

[5] Voy. les mss. français 23896 et 24440.

[6] Franklin, I, 160.

[7] Obituaire, au 23 janv. fol. 172 v°.

[8] Collection Levrier, 3, fol. 217.

[9] Une copie du testament de Henri du Bouchet se trouve dans la collection de Nicolas Delamare, vol. 198, fol. 104. — Conf. Lacroix, *Catalogue de la biblioth. de l'abbaye de Saint-Victor*, p. 28, et Franklin, I, 154.

23556, 23557, 23559, 23594, 23595, 23618-23620, 23682, 23683, 23825-23828, 23831, 23835, 23869-23873, 24006-24008, 24070, 24292, 24389, 24398, 24726, 24916, 24928, 24945, 25154, 25177, 25186, 25254, 25380, 25525. Mss. italiens 1420, 1429, 1488, 1532, 1534. Ms. espagnol 387. Sur beaucoup de ses manuscrits Du Bouchet a marqué son nom, une date qui varie entre 1629 et 1653, le prix d'acquisition, et parfois le nom du donateur : «Ex «dono viri clar. J. Durand, regis secretarii,» dans le ms. français 24928; — «Ex dono Berthier, bibliopolæ Parisiensis,» dans le ms. espagnol 387.

En 1661 et 1662, Antoine Noeau, seigneur de Nully, donna un César et un exemplaire de la Relation des funérailles d'Anne de Bretagne[1]. — En 1677, le président de Bayeul donna un autre exemplaire de cette relation, relié en maroquin rouge, aux armes d'Hector Le Breton, sieur de la Doinneterie, roi d'armes de France[2].

Les religieux durent à la générosité de Vyon d'Hérouval une copie de l'appel interjeté par Bonagria de Pergame contre le pape Jean XXII[3]. Un Quinte-Curce du xve siècle leur fut offert par le président Le Clerc[4]. Ils recueillirent, en 1698, le cabinet de Jean Nicolas de Tralage, principalement riche en cartes et en documents géographiques[5]. Le président Louis Cousin, qui mourut en 1707, leur légua tous ses livres[6]; l'abbé Lebeuf leur offrit, en 1755, un manuscrit des lettres d'Arnoul et d'Hildebert[7]; Dinouart, chanoine de Saint-Benoît, leur donna, en 1762, sept manuscrits[8]. J'ignore s'il se trouva des manuscrits dans les six cents volumes qu'ils durent, vers 1768, à la générosité de Marc-Antoine-Léonard de Malpeines[9]. En 1763, ils rachetèrent six manuscrits dont Jean de Thoulouse avait disposé, le 10 septembre 1636, en faveur du noviciat des jésuites[10].

La Révolution ferma la bibliothèque de Saint-Victor en 1791 et en fit passer, en 1796, presque tous les manuscrits à la Bibliothèque nationale[11]. Plusieurs ont

(1) Ms. latin 14631, et ms. français 23936.

(2) Ms. français 25158.

(3) Ms. latin 14646.

(4) Ms. latin 14629.

(5) Franklin, I, 161. Le ms. espagnol 382 a appartenu à J. Nicolas de Tralage. — Sur le legs fait par J. Nicolas de Tralage à l'abbaye de Saint-Victor, voyez trois mémoires imprimés, in-folio, relatifs aux procès dont l'exécution du testament fut le sujet; il y en a un exemplaire au Cabinet des titres, dossier *Nicolas*.

(6) Franklin, I, 162.

(7) Ms. latin 15166.

(8) Mss. latins 14637, 14983, 15019, 15022 et 15048. Mss. français 24778 et 25268.

(9) Franklin, I, 184.

(10) Franklin, I, 153. J'ai relevé cette note dans le ms. latin 14241 : «Hic liber est domus proba-«tionis Parisiensis, dono datus a R. P. priore et «ceteris canonicis Sancti Victoris Parisiensis anno «Domini 1636, die 10 Septembris.»

(11) La Bibliothèque nationale reçut de Saint-Victor environ 1,265 manuscrits, parmi lesquels 944 étaient latins. Ceux-ci sont aujourd'hui cotés 14232-15175 et forment la quatrième série du fonds latin. Les autres sont classés dans la quatrième série du fonds français, dans le fonds italien, le fonds espagnol, etc. Outre ces 1,265 manuscrits, l'abbaye de Saint-Victor nous a fourni quelques volumes orientaux et grecs, et de plus les nos 9023, 10482, 10734, 10874 et 11412 du fonds latin. J'ai indiqué plus haut, p. 231, plusieurs manuscrits qui étaient sortis de la bibliothèque de Saint-Victor plus ou moins longtemps avant la Révolution.

été portés à l'Arsenal et à la Mazarine. Le docteur Le Glay en a signalé un qui est allé s'égarer dans la bibliothèque de la ville de Lille[1]. Ce qui est surtout à regretter dans ces distractions, c'est que la Bibliothèque nationale est privée de l'exemplaire original de la table des manuscrits dressée en 1513 et du catalogue qui était en usage au XVIIIe siècle. Cette table et ce catalogue sont déposés à la bibliothèque Mazarine, sous les n°s 1358 et 1945.

II.

PRIEURÉ DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS.

L'état de la bibliothèque de Saint-Martin-des-Champs vers le commencement du XIIIe siècle nous est révélé par un catalogue inséré dans le cartulaire de cette maison[2] et dont le texte doit trouver ici sa place :

Catalogue des manuscrits de Saint-Martin au moyen âge.

NUMERUS LIBRORUM SANCTI MARTINI.

Duo volumina bibliotece.
In ecclesia magna duo breviaria, in duobus voluminibus.
In capella duo.
In infirmaria unum.
Tres homeliarii, in tribus voluminibus.
Quadraginta omelie.
Beda super Lucam.
Tres passionarii, in tribus voluminibus.
Hieronimus super Ysayam.
Augustinus super tres partes psalterii, in tribus voluminibus.
Augustinus super Johannem.
Augustinus de tractationibus (*sic*) librorum.
Augustinus de origine anime.
Sententie excepte de libro sancti Augustini super Johannem.
Augustinus de doctrina christiana.
Augustinus de sermone Domini de monte.
Augustinus de confessionibus.
Augustinus de Trinitate.
Augustinus de locutionibus.
Augustinus super Genesym ad literam.
Augustinus de vera religione.
Augustinus de penitencia.
Augustinus de LXXXIII questionibus.
Augustinus de mendatio.

[1] *Catalogue des manuscrits de Lille*, p. 38, n° 71. — Ce volume, avant la Révolution, appartenait au chapitre de Saint-Pierre de Lille.

[2] Arch. nat. LL 1351, fol. 124 v°. — Une copie défectueuse de ce document est à la Bibl. nat. ms. français 15504, fol. 73 v°.

Augustinus de civitate Dei.

Sententie de libro retractationum beati Augustini episcopi, in duobus voluminibus, hoc est de consensu evangelistarum.

Augustinus de verbis Domini.

Omelie Augustini de caritate.

Augustinus de baptismo contra Donatistas.

Augustinus de libero arbitrio.

Epistola super August.[1], in uno volumine.

Augustinus super Encheridion.

Augustinus super epistolas Pauli, in duobus voluminibus.

Epistole Ambrosii et Augustini, in uno volumine.

Canticum graduum.

Augustinus contra quinque hereses.

Augustinus de difinitionibus ecclesiasticorum dogmatum.

Cassiodorus de natura et origine anime, et Augustinus de agone christiano et de multis aliis, in uno volumine.

Augustinus contra Faustum manicheum.

Tractatus sancti Augustini qui est in cummuni armario.

Josepfus.

Ambrosius super Beati Immaculati.

Ambrosius super Lucam.

Ambrosius de Ysaac et anima.

Ambrosius de patriarchis.

Ambrosius de oficiis.

Ambrosius super Apocalypsim.

Ambrosius de misteriis et de sacramentis, in uno volumine.

Epistole Jeronimi.

Questiones Jeronimi, et vita sancti Justi, in uno volumine.

Jeronimus super Ecclesiasten.

Jeronimus in Daniele.

Jeronimus super Jeremiam.

Liber Eusebii Jeronimi contra Jovinianum, in duobus voluminibus.

Quadraginta omelie Gregorii, in uno volumine.

Gregorius super Ezechielem.

Vita sancti Gregorii.

Moralia Job, in tribus voluminibus.

Item Moralia Job, in duobus voluminibus, que fuerunt domni Mathei.

Pastoralis Gregorii pape.

Dialogi Gregorii pape, in duobus voluminibus.

Registrum.

Paterius.

Duo prophete, in duobus voluminibus.

Isydorus super ethimologiis.

Cassyodorus, in tribus voluminibus.

[1] Ce passage est sans doute altéré. Il devrait y avoir «Epistola Augustini super... in uno volumine,» ou bien «Augustinus super epistola... in uno volumine.»

Hylarius de Trinitate.
Egesyppus et Jeronimus super Matheum, in uno volumine.
Dialogus Basilii.
Exameron Basilii.
Origenes super Josue.
Origenes de periarchon.
Origenes super Jenesym, in duobus voluminibus.
Parabole Salomonis et Cantica canticorum, in uno volumine.
Epistole magistri Petri, quas Hildefredus fecit.
Item epistole Pauli, in tribus voluminibus.
Decreta Gratiani, [que] fuerunt Philippi arch[idiaconi] Rotomagensis.
Canones magistri Ivonis, Carnotensis episcopi, qui fuerunt magistri Rainerii.
Psalterium magistri Petri, quod fuit Angodi.
Cantica canticorum.
Ecclesiastes et parabole Salomonis, glosati, in uno volumine, quod fuit Angodi.
Exodus glosatus.
Quatuor evangeliste glosati, scilicet Johannes, Lucas, Matheus. Lucas autem est in duobus voluminibus.
Genesym glosatum.
Psalterium glosatum magistri Gisleberti, in duobus voluminibus.
Sententie magistri Petri, que fuerunt Fulconis.
Historie magistri Petri Comestoris, quas Symon fecit armarius.
Jeronimus in Osee propheta glosatus.
Exceptiones parve Ysidori.
Liber Hugonis Rotomagensis ad Albericum Hostiensem.
Glosule psalterii.
Decreta.
Ecclesiastica historia.
Rabanus super Matheum, in duobus voluminibus.
Tripartita hystoria.
Historia Clementis.
Rabanus super Regum.
Amala[r]ius.
Petrus Ravennas.
Beda de temporibus.
Epistole Leonis pape.
Liber magistri Hugonis de sacramentis.
Marcianus Capella.
Hyldefunsus.
Beda super Actus apostolorum.
Liber Johannis helemosinarii.
Vita sancti Theobaldi.
Haymo super Canticum canticorum.
Collationes patrum, in duobus voluminibus.
Vita beati Martini, in duobus voluminibus.
Vita sancti Nicholai et aliorum plurimorum.
Tractatus Johannis Crisostomi in epistola ad Hebreos.

Vita sancti Odonis et aliorum plurimorum.
Quatuor evangelia, in duobus voluminibus.
Vita sancti Hugonis abbatis, in duobus voluminibus.
Vita sancti Juliani et vita sancte Gemme, in uno volumine.
Vita sancti Quintini.
Regula sancti Augustini.
Miracula sancti Andree.
Vitas patrum.
Beda super Lucam.
Sententie sive decreta sanctorum patrum.
Expositio super Genesym.
Exceptiones libri Didimi de Spiritu sancto.
Liber Effrem.
Cur Deus homo.
Pri[s]cianus.
Jeremias glosatus.
Donatus.
Vita Mathei, Albanensis episcopi.
Beda de metrica arte.
Ysayas glosatus.
Secunda pars Sententiarum magistri Petri, que fuerunt Stephani.
Duodecim prophete glosati, qui fuerunt Theobaldi, Parisiensis episcopi.
Secunda pars Paterii.
Liber Pronosticorum.
Collationes Odonis.
Glosule super Matheum.
Origenes super librum Numeri.
Epistole Pauli, que [fuerunt] domni Theobaldi episcopi.
Glosule Cassiodori super psalterium.
Hugo, Rothomagensis archiepiscopus, super Genesim.
Liber de statu interioris hominis.
Judicum.
Bernardus super Cantica canticorum.
Sententie Origenis super Genesym, et de divinis oficiis, in uno volumine.
Quatuor evangeliste, in duobus voluminibus, qui fuerunt magistri Johannis Langobardi.
Liber Pascasii de sacramentis.
De libris magistri Prepositini :
Matheus glosatus.
Genesis glosata.
Glosule super Decreta.
Solinus de mirabilibus mundi.

Copistes et bienfaiteurs.

Ce catalogue, en même temps qu'il nous fait connaître les ouvrages que possédaient les religieux de Saint-Martin-des-Champs, nous indique l'origine d'un certain nombre de manuscrits. On y voit cités comme copistes, comme donateurs ou comme anciens propriétaires de différents volumes : «Domnus Matheus, —

«Hildefredus, — Philippus, archidiaconus Rothomagensis, — magister Rainerius, «— Angodus, — Fulco, — Simon armarius, — Stephanus, — Theobaldus, «Parisiensis episcopus, — magister Johannes Langobardus, — magister Prepo-«sitinus.»

A cette liste nous pouvons ajouter quelques noms fournis par l'obituaire de Saint-Martin-des-Champs : Moyse, qui donna un évangile glosé et un Décret[1] ; — Pierre, qui donna un antiphonaire, un collectaire, un graduel et un psautier[2] ; — Martel, docteur en théologie[3] ; — Jean de Fécamp, qui écrivit un martyrologe[4].

Cinq des anciens prieurs méritent d'être cités parmi les bienfaiteurs de la bibliothèque de Saint-Martin. Évrard, qui vivait au XIIe siècle, laissa au couvent une bible en trois volumes, deux histoires scolastiques et un missel[5]. — En novembre 1261, Milon assigna au bibliothécaire une rente de vingt sous[6]. — Ives fit construire une bibliothèque vers 1280[7]. — En 1380, Guillaume chargea le moine Étienne de lui copier le Polycratique de Jean de Salisbury[8]. — Au commencement du XVe siècle, Jean l'Auvergnat enrichit son convent d'une nombreuse collection de livres liturgiques[9].

Les noms de plusieurs bibliothécaires de Saint-Martin nous ont été transmis par des textes du XIIe et du XIIIe siècle. «Ricardus armarius» figure vers l'année 1140 dans le cartulaire blanc de Corbie[10]. — «Symon armarius» est témoin dans une charte de 1181[11] ; on lui devait un exemplaire de l'histoire de Pierre le Mangeur[12]. — «Adefredus[13], quondam armarius Sancti Martini,» et «Robertus «armarius» sont portés, le premier au 4, le second au 6 janvier, dans l'obituaire de Saint-Léonor de Beaumont, copié au XIIIe siècle[14]. — Philippe était bibliothécaire de Saint-Martin-des-Champs au mois de novembre 1261, quand le prieur Milon, non content de doter la bibliothèque d'un revenu annuel de vingt sous, augmenta le chiffre des redevances que les baillis et les prieurs payaient chaque

Bibliothécaires.

(1) «Moyses, qui dedit nobis evangelium glosa-«tum, quedam decreta et unum calicem.» (Ms. latin 17743, fol. 173 v°.)

(2) «Petrus, qui dedit nobis unum antiphonarium, «collectarium, graduale et psalterium.» (*Ibid.* fol. 174 v°.)

(3) «Obiit Martellus, doctor in sacra pagina, qui «dedit nobis suos libros.» (*Ibid.* fol. 175.)

(4) «Johannes de Fiscampno, qui scripsit vetus «martyrologium.» (*Ibid.* fol. 180.)

(5) Marrier, *Historia monasterii Sancti Martini*, p. 210.

(6) *Ibid.* p. 212.

(7) *Ibid.* p. 216.

(8) Au fol. 155 du ms. latin 6416 on lit : «Ex-«plicit Policraticus, ob honorem et reverenciam «domini Guillelmi, prioris Sancti Martini de Cam-«pis, in sacra pagina doctoris, per suum mona-«chum Stephanum, anno Domini M° CCC° octua-«gesimo.»

(9) Marrier, *Hist. mon. S. Mart.* p. 240.

(10) Fol. 105.

(11) Ms. latin 9976, fol. 22.

(12) «Historie magistri Petri Comestoris, quas Sy-«mon fecit armarius.» (Plus haut, p. 237.)

(13) C'est peut-être lui qui est appelé «Hildefre-«dus» dans l'ancien catalogue.

(14) Ms. latin 18362.

année au bibliothécaire[1], pour l'aider à faire relier et réparer les principaux livres de la maison[2].

Les manuscrits de Saint-Martin dans les temps modernes.

La collection de manuscrits qui avait été anciennement formée par les moines de Saint-Martin-des-Champs tomba dans l'oubli et fut en grande partie dispersée au XVIe siècle[3]. Ce malheur fut réparé au siècle suivant, et selon toute apparence par les soins de D. Marrier[4]. La nouvelle collection fut surtout formée à l'aide des débris des bibliothèques de Chaalis et de Saint-Arnoul de Crespy. Parmi les manuscrits de Saint-Martin que la Révolution fit passer à la Bibliothèque nationale, j'ai reconnu douze ouvrages qui viennent incontestablement de Chaalis[5], et neuf de Saint-Arnoul de Crespy[6]. Une note inscrite en tête du ms. latin 18299 nous apprend que les religieux de Saint-Martin avaient acquis par voie d'échange quarante manuscrits de Saint-Arnoul[7].

Dans le courant du XVIIIe siècle, D. Pierre François Pernot, bibliothécaire de Saint-Martin-des-Champs[8], se procura et mit en ordre une très-grande quantité de titres historiques, dont les principaux venaient des archives de la Chambre des comptes[9]. A D. Pernot, mort en 1758[10], succéda D. Chamoux, qui travailla longtemps sur ces titres et qui voulait en rédiger un inventaire analytique[11], dont nous possédons deux volumes[12]. D. Chamoux estimait à environ 8,000 le nombre des pièces qui composaient le cabinet de Saint-Martin[13]. En 1784, la garde de cette collection était confiée à D. Étienne Heuriot[14].

[1] Marrier, *Hist. mon. S. Mart.* p. 212.

[2] «Sciant presentes et futuri Christi fideles «quod cantor ecclesie Beati Martini de Campis Pari«siensis tenetur religare et reparare omnia gradа«lia, psal[teria] et antiphonaria tantummodo. Sa«crista ejusdem ecclesie tenetur [religare et] repa«rare omnia missalia et textos argenteos que sunt «in ecclesia (?). [Armarius] ejusdem loci tenetur «religare et reparare biblias, evangelia, [homeli]«aria, passionalia et omnes alios libros qui sunt [in «armario.]» (Note du XIIIe siècle, dans le ms. 17742 du fonds latin, fol. 334.)

[3] Les nos 2359, 2431, 6416 et peut-être le n° 5355 du fonds latin viennent de Saint-Martin-des-Champs. C'est aussi de Saint-Martin qu'est sorti le bestiaire de Philippe de Thaon, qui est à la bibliothèque de Copenhague, n° 3466 de l'ancien fonds royal; voy. Abrahams, *Mss. français de Copenhague*, p. 44 à 47.

[4] Voy. une note en tête du ms. latin 17510.

[5] Mss. latins 16732-16737, 16838, 16865, 16866, 16870-16872, 17291, 17387, 17440, 17442, 17454, 17642 et 18201 en partie.

[6] Mss. latins 17001, 17344, 17373, 17391, 17428, 18064, 18171, 18303 et 18304. — Les mss. latins 4952, 5017, 10851, 10868, 13090 (fol. 146-160), 13763 (deuxième partie) et 13909 viennent aussi de Saint-Arnoul de Crespy. — Voyez le ms. latin 13070, fol. 115, et le ms. latin 13071, fol. 87 et 207.

[7] «Ex libris monasterii Sancti Martini a Campis «per permutacionem aliorum librorum cum XL li«bris manuscriptis cum monasterio Sancti Arnulphi «de Crespeio.»

[8] Un des prédécesseurs de Pernot fut Sébastien Prieur, dont nous trouvons le nom dans un billet de l'année 1673, relié en tête du ms. latin 10585.

[9] Voy. le volume 343 de Moreau, fol. 152.

[10] Voy. l'éloge de D. Pernot, dans le *Journal de Verdun*, juillet 1758, p. 54.

[11] Collection Moreau, vol. 343, fol. 152. Cf. le vol. 291, fol. 89.

[12] Nos 1430 et 1431 de la Collection Moreau.

[13] Journal de Lidén, en 1770, dans *Archives des missions*, 1re série, V, 406.

[14] Certificat du 22 mars 1784, à la Bibl. nat.

Il est à craindre que la plupart des titres conservés dans le cabinet de Saint-Martin n'aient péri pendant la Révolution [1]. Du moins ils ne sont point arrivés à la Bibliothèque nationale, qui a seulement recueilli cent douze manuscrits du prieuré de Saint-Martin-des-Champs.

III.

PRIEURÉS DES BLANCS-MANTEAUX, DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-COUTURE ET DE SAINTE-CROIX-DE-LA-BRETONNERIE.

Les Blancs-Manteaux.

Le couvent des Blancs-Manteaux, fondé au XIIIe siècle, tirait son nom de l'habit des Servites qui l'avaient primitivement occupé. Il fut donné en 1298 aux Guillelmites, en 1618 aux bénédictins de Cluny, et plus tard à ceux de la congrégation de Saint-Maur. La Bibliothèque nationale reçut du prieuré des Blancs-Manteaux quatre-vingt-huit manuscrits [2], dont quelques-uns [3] remontent aux temps des Guillelmites, mais dont la plupart ont été réunis par les soins des Bénédictins. On y remarque différents recueils de D. Martène, les papiers de D. Coustant [4] et les matériaux de l'histoire de Bretagne dont il a été parlé dans un chapitre précédent. Des manuscrits peu importants furent donnés à la bibliothèque des Blancs-Manteaux, par Gentil en 1713 et par Des Gouges en 1716 [5].

Titres orig. de D. Villevieille, tome IX, au mot *Daiz*.

[1] M. Boutaric (*Revue des questions historiques*, XII, 390) cite cet aveu de Camus : « Le Cabinet « de Saint-Martin avait présenté beaucoup de pièces « généalogiques qui devaient être supprimées et qui « l'ont été. » J'ai constaté qu'un certain nombre des mandements royaux compris dans les deux volumes de l'inventaire de D. Chamoux se trouvent aux Archives nationales, dans la série des monuments historiques publiés ou analysés par M. Jules Tardif (Paris, 1866, in-quarto).

[2] Au moment de la Révolution, il y avait au couvent des Blancs-Manteaux 121 mss., non compris les portefeuilles contenant les travaux des Bénédictins. (Voy. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, II, 362.)

[3] Par exemple le manuscrit latin 17631. — Le ms. latin 834 et le ms. latin 13574 (jadis 1550 de Saint-Germain) avaient d'abord appartenu au couvent des Blancs-Manteaux. — M. Franklin (II, 359 et 360) signale trois mss. des Guillelmites qui sont passés à la bibliothèque Mazarine.

[4] Voyez plus haut, p. 66 et 67.

[5] Sur la donation de Des Gouges, voy. le *Catalogue des livres de la biblioth. de M. H. de Lassize*, p. 131, n° 1004. — Une partie des mss. des Blancs-Manteaux ont été dispersés. J'ai vu en 1865, entre les mains de M. An. de Barthélemy, des recueils sur l'histoire de Bretagne qui ont assurément la même origine que les recueils conservés à la Bibl. nat., et M. l'abbé Bourret a publié, en 1861, une note sur divers manuscrits des Blancs-Manteaux qui lui ont été donnés par M. l'abbé Nogret, lequel les avait achetés en 1834 à la vente de M. Allard. (Voy. *Mémoires de la Société archéol. de Touraine*, t. XIII, p. 35-38.) M. l'abbé Bourret a déposé ces mss. à la Bibl. nat., où ils sont classés sous le n° 405 du fonds français des Nouvelles acquisitions. — Une notable partie des papiers de Dom Morice, relatifs surtout à la maison de Rohan, ont été recueillis par M. Courajod; voyez à ce sujet des articles publiés en 1872 dans la *Revue de Bretagne* par D. François Plaine. Un exemplaire original de l'Histoire de la maison de Rohan, par D. Morice, a été acquis en 1872 par la Bibl. nat.; c'est aujourd'hui le n° 3065 du fonds français des Nouvelles acquisitions.

Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers.

Assez près du couvent des Blancs-Manteaux se trouvait le prieuré de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers, dont la bibliothèque a disparu, mais non sans laisser quelques traces de son existence. Voici ce qu'en dit frère Nicolas, chanoine régulier de la congrégation de France, dans les *Antiquités du prieuré de Sainte-Catherine-de-la-Couture de Paris*[1].

Le grand nombre des livres exquis est une marque que les religieux étoient en ce temps-là adonnés à l'étude. Il en fut fait un inventaire[2] l'an 1288, auquel assistèrent quelques religieux de la maison, et nous en trouvons encore aujourd'hui le catalogue qu'il seroit ennuyeux de décrire. Il commence ainsi : « Anno Domini 1288, in die Jovis ante nativitatem beate Marie « Virginis, habebamus in nostro armariolo Parisiensi libros inferius nominatos et compilatos, « presentibus fratribus Laurentio de Pollengio, J. de Brugis, Johanne de Castellione, G. de « Trecis, Jacobo de Vertuto, J. de Braio. » Il se trouva alors environ trois cens volumes manuscrits, tant de la sainte Écriture que des commentaires sur icelle, une partie des Pères de l'Église, qu'il appelle *Originalia*, des théologiens scolastiques et des philosophes, des livres de droit et autres, entre lesquels se trouve un livre intitulé *Liber Sancti Rufi*, qui étoit peut être un volume des anciennes constitutions de la congrégation de Saint-Rufe. Cette bibliothèque s'est dissipée petit à petit, et le prieur de Bourmont en vendit une partie dans le temps des guerres. . . . C'est ce qui est rapporté par le prieur Maupoint, et ce qui se trouve écrit de sa plume à la fin dudit catalogue : « Firmissime teneatis quod, temporibus fratris Johannis de Bourmont, « prioris hujus ecclesie, sublata et amota fuerunt octoginta quinque volumina authenticorum et « utilium librorum, et vendita vili precio 90 librarum et 6 solidorum parisiensium. » Le dit Maupoint en parle en un autre endroit, mais il ne spécifie que 79 livres 6 sous pour le prix de ces livres, et 70 écus d'or à 22 s. 8 d. p. l'écu. Il fait mention particulièrement de deux bibles précieuses, l'une desquelles, qui étoit en quatre volumes, fut vendue au nommé Jean Chaumont, chanoine de la Sainte-Chapelle et abbé séculier de Saint-Spire de Corbeil, pour le prix de cent livres, laquelle il dit qu'il retira. L'autre, qui étoit seulement en deux volumes, et qui avoit autrefois appartenu, selon ces termes, au Bon Val Nostre-Dame, et engagée à cette maison pour argent prêté au prieur et couvent du dit lieu, fut vendue 56 l. p. Il fait encore mention d'une troisième bible, comprise en treize volumes, avec les gloses, laquelle fut pareillement aliénée. Elle fut retirée de la ville de Lille en Flandre par le prieur Jean Maupoint. Les religieux qui se trouvent avoir écrit quelques livres sont Jean de Compiègne, bachelier en théologie, Philippe Lopin, sous-prieur, Michel Mignon, sous-prieur, et Nicole Foulon.

L'article suivant était consacré au premier de ces religieux dans l'obituaire de la maison : « Anniversarium fratris Johannis dicti de Compendio, oriundi Parisius, licenciati in artibus et bachalaurei in theologia, et parentum suorum. « Fecit enim nobis ac ecclesie nostre multa bona, libros servando, dando, legendo[3]. »

Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

Le prieuré de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie paraît avoir aliéné ses derniers

[1] Ms. français 4612, p. 192-194. — Sur la bibliothèque de Sainte-Catherine, voyez Franklin, I, 198.

[2] Voy. Quétif et Échard, *Script. ordinis Prædic.* I, 298.

[3] Ms. français 4612, p. 191.

manuscrits sous le règne de Louis XV. J'ai reconnu dans l'ancien fonds latin sept volumes qui ont appartenu aux chanoines de Sainte-Croix [1].

IV.

COUVENTS DES ORDRES MENDIANTS. — CORDELIERS. — CAPUCINS. — RÉCOLLETS. — PÈRES DE NAZARETH. — JACOBINS. — CARMES. — GRANDS-AUGUSTINS. — PETITS-PÈRES. — MINIMES.

La ville de Paris renfermait un grand nombre de maisons appartenant aux ordres mendiants : de ces maisons, dix figurent sur la liste des établissements religieux dont les dépouilles ont enrichi le département des manuscrits. Le contingent qu'elles ont fourni est tout à fait indigne de leur ancienne réputation, et, quand on les passe en revue, on se demande avec surprise si c'est bien là les restes de ces bibliothèques de frères Prêcheurs et de frères Mineurs dont les richesses excitaient, au XIVe siècle, l'admiration de Richard de Bury [2]. L'étonnement diminue quand on réfléchit qu'au XVIe siècle les religieux mendiants trouvaient dans leurs vieux manuscrits peu de ressources pour les controverses auxquelles ils se mêlaient avec tant d'ardeur; c'est surtout aux livres imprimés qu'ils allaient demander des arguments. De là l'abandon auquel furent longtemps condamnés les manuscrits des frères Prêcheurs et des frères Mineurs. Le mal était accompli quand on en comprit l'étendue; il ne put être réparé, malgré les efforts qui furent tentés depuis le milieu du XVIIe siècle. Toutefois il ne faut pas simplement tenir compte des collections de manuscrits recueillis à la Bibliothèque nationale. Ce grand dépôt est bien loin d'avoir hérité de tous les manuscrits qui existaient en 1790 dans les couvents de Paris. C'est là une remarque que nous avons déjà faite et dont nous aurons encore plus d'une fois l'occasion de vérifier la justesse.

Le fonds des Cordeliers, composé de cent cinquante et un manuscrits, aujourd'hui répartis dans le fonds latin et dans le fonds français, conservait à peine la trace de la riche collection de manuscrits qui dut exister dans cette maison du XIIIe au XVe siècle et dont le roi saint Louis fut un des fondateurs [3]. De misérables

[1] N°s 2870, 2921, 3266, 3310, 3632, 3922 B et 8862. — Voy. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, I, 329.

[2] *Philobiblion*, c. VIII, trad. de M. Cocheris, p. 90.

[3] Voyez notre tome I, p. 8. A la fin des mss. latins 17255 et 17259, jadis 13 et 17 du fonds des Cordeliers, on a mis cette note, qui date du XVe siècle : «De legato magistri nostri Petri le «Decoupeur, theologici doctoris et canonici Belva«censis.» — J'ai encore relevé cette note dans le ms. latin 2987 : «Iste liber, post mortem fratris «P. de Somons, debet reddi Parisiensi conventui «fratrum Minorum, ratione legati domini J. Cho«let cardinalis.» — Sur la bibliothèque des Cordeliers, voy. Franklin, I, 203.

cahiers d'écoliers y sont en majorité. Au moment de la Révolution, il y avait cependant chez les Cordeliers des manuscrits fort importants : il suffit de citer l'ancienne version du livre des Rois, qui est passée à la bibliothèque Mazarine et dont M. Le Roux de Lincy a publié le texte en 1841. La bibliothèque des Cordeliers avait d'ailleurs été ravagée par un incendie dont parle le P. Louis Jacob[1]. — Plusieurs auteurs modernes[2] ont vanté des manuscrits grecs que Catherine de Médicis aurait donnés aux Cordeliers de Paris : je ne sais ce qu'il y a de fondé dans leur assertion.

Du couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré[3] nous vint un fonds de dix-sept manuscrits, auxquels il faut joindre plusieurs volumes qui en ont été séparés, soit dans les dépôts provisoires, soit dans le désordre qui a parfois accompagné les versements faits à la Bibliothèque nationale.

C'est à cette dernière cause qu'il faut imputer la pauvreté de notre fonds des Récollets : il n'était composé que de neuf numéros; mais on en avait détaché une collection très-importante : les travaux du P. Arthur Du Moustier sur l'histoire de la Normandie[4].

J'ignore ce que sont devenus les manuscrits des Pères de Nazareth, dont nous possédons un catalogue[5].

Les Dominicains avaient deux maisons à Paris : la première, située dans la rue Saint-Jacques, remontait au temps de saint Dominique; la seconde, située dans la rue Saint-Honoré, ne datait que du XVIIe siècle. A la première appartenaient les cinquante-quatre numéros qui ont formé le fonds des Jacobins Saint-Jacques; à la seconde, les quatre-vingt-trois numéros du fonds des Jacobins Saint-Honoré.

Jacques Échard a indiqué en quelques mots les causes auxquelles il attribuait la décadence de l'ancienne bibliothèque des Dominicains de la rue Saint-Jacques[6].

[1] *Traicté des biblioth.* p. 584.

[2] Le Gallois, *Traitté des biblioth.* p. 136. Le Prince, *Essai sur la biblioth. du roi*, p. 364.

[3] Voy. Franklin, II, 235.

[4] Aujourd'hui nos 10048 à 10052 du fonds latin. — Voy. Franklin, II, 297.

[5] Ms. latin 10395, fol. 117. — Voy. Franklin, III, 1.

[6] «Sanjacobea nostra alias ex donis regiis sancti «Ludovici et successorum, vel etiam sodalium qui in «eo gymnasio vixerunt, scripta sua confecerunt et «morientes reliquerunt, inter opulentas numeranda, «nunc vero seu vicissitudine temporum, seu venditione quam cogunt aliquando annonæ penuria et «caritas certis annis et non raris contingens, seu «direptione quam seculo XVI ubique in hoc potis«simum genere furentes exercuerunt Lutherani, «seu custodum incuria præsertim initio nascentis «typographiæ, quo codices mss. ignaris viles esse «cœperunt, et ipsi bibliopolæ bibliothecas invase«runt et audacter depeculati sunt, ut suis libris «chartaceis compingendis hæc pergamena mss. de«servirent, quacunque tandem ex causa, ad pau«periem fere redacta est.» (*Scriptores ord. Prædic.* préface.) — Voy. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, I, 191.

Cette bibliothèque, que la libéralité de saint Louis et le zèle de différents religieux avaient portée à un si haut degré de splendeur, se trouva ruinée par un concours de fâcheuses circonstances : la nécessité de se procurer de l'argent dans les années de disette[1], les excès des Luthériens au XVIe siècle, la négligence des gardiens dans les premiers temps de l'imprimerie et jusqu'à l'avidité des libraires à se jeter sur le parchemin dont ils couvraient leurs livres de papier. Aussi, dans les manuscrits qui formaient le fonds des Jacobins Saint-Jacques n'y avait-il que cinq volumes dont l'origine fût attestée par d'anciennes notes. Le n° 13 (aujourd'hui ms. latin 16840) a appartenu, au XIIIe siècle, à maître Salomon, écolâtre de Cologne[2]. Le n° 34 (aujourd'hui ms. latin 17237) fut donné vers la même époque aux Dominicains de Paris par Adam de Monceaux, chanoine de Troyes[3]. Sur le n° 41 (aujourd'hui ms. latin 18125), on lit deux notes qui sont l'une et l'autre du XVe siècle : «Ista tabula est fratris Boniti Litelli, ordinis «fratrum Predicatorum, et emit eam Parisius, quando inibi magister studencium. «— Pertinet ad conventum Parisiensem : G. MERITI.» Le n° 54 (aujourd'hui ms. latin 18126) a primitivement fait partie de la bibliothèque des Dominicains de Rouen, comme l'atteste cette inscription : «Iste liber est fratris Roberti de «Sarcellis, de conventu Rothomagensi, ordinis fratrum Predicatorum.» Le n° 11 (aujourd'hui ms. latin 16899) est un Décret de Gratien, copié au XIIIe siècle par Martin Olivier, pour Gérard de la Porte[4].

Jacobins de la rue Saint-Honoré

La maison des Jacobins de la rue Saint-Honoré n'avait été fondée qu'au XVIIe siècle[5]; mais elle eut bientôt une bibliothèque plus précieuse que celle des Jacobins de la rue Saint-Jacques. Le P. Jacques Goar, mort en 1653, y déposa de nombreux manuscrits qu'il avait rapportés de ses voyages en Orient[6]. Les travaux du P. Combefis, un échange conclu avec les Dominicains de Rouen[7], le legs de Louis Picquet, docteur en Sorbonne, mort le 9 mai 1699[8]; la donation de Fran-

[1] Un exemple d'aliénation de livre faite par un jacobin de Paris nous est fournie par le ms. 428 de Troyes, qui fut vendu en 1453 à un moine de l'abbaye de Trois-Fontaines.

[2] «Liber magistri Salomonis, scolastici Colo-«niensis.»

[3] «Iste Lucas est fratrum Predicatorum Pari-«siensium, datus a magistro Adam de Moncellis, «canonico Trecensi.»

[4] Hic, scriptor, siste. Tenuit labor iste satis te.

MARTINUS OLIVIER.

Hic liber est scriptus. Cui scripsi sit benedictus,
Sub quo conflictus non est, sed copia victus.
Hunc volo laudare. Consors dicam tibi quare :
Debita prestare quia vult cito, nec garulare;
Sensus sensati sic mores morigerati.
Hunc laudant grati, sed eum reprobant fatuati.
Nam bona pax sibi fit; nunquam sic jurgia pandit;
Lubrica contempnit, nec male degenerat.
Nomine mellituque vocatur namque Gerardus.
Qui non est, scito, reddendo debita tardus;
Sit sibi de Porta cognomen rectificatum.
Sit sibi laus orta per eum de Virgine natum.

[5] Voy. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, II, 315.

[6] Danielis Maichelii *Introductio ad hist. litt.* édit. de 1721, p. 99.

[7] Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Prædic.* I, 395.

[8] Danielis Maichelii *Introductio ad hist. litt.* édit. de 1721, p. 99 et 100. Baudelot, *De l'utilité des voyages*, édit. de 1727, II, 419.

çois Bosquet, en 1671[1]; celle d'Antoine le Waitte, abbé de Cambron, en 1672, et les acquisitions de Jacques Quétif, augmentèrent singulièrement l'importance de cette collection, qui fut longtemps confiée aux soins du P. Le Quien[2]. Les manuscrits grecs qu'elle renfermait méritèrent de fixer l'attention de Boivin, en 1694[3]. On y porta, dans le cours du XVIIIe siècle, beaucoup de lettres originales qui avaient été adressées au cardinal de Noailles et à son frère l'évêque de Châlons. J'ai remarqué parmi les manuscrits du couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré un certain nombre de volumes de l'abbaye de Cambron. Ils avaient sans doute été cédés en 1672 par l'abbé Antoine le Waitte[4].

Carmes.

Il y avait peu de manuscrits dans les couvents de l'ordre des Carmes qui existaient à Paris au moment de la Révolution. La Bibliothèque nationale reçut seize volumes de la maison de la rue de Vaugirard, et quinze de la maison de la place Maubert. Le premier de ces couvents était de fondation moderne; l'autre remontait au XIIIe siècle, mais il s'était laissé dépouiller de ses anciens manuscrits sous le règne de Louis XIV[5].

Grands-Augustins.

Le couvent des Grands-Augustins, établi sur le quai, près du Pont-Neuf, possédait une assez belle collection de manuscrits. Au commencement du XVIIIe siècle, Jacques Échard en portait le nombre à plus de trois cents[6]. Quatre-vingt-cinq seulement arrivèrent à la Bibliothèque nationale. Je signalerai les notes qu'on lit sur trois de ces manuscrits. La première rappelle un don fait aux ermites de Saint-Augustin de Paris par les exécuteurs testamentaires du cardinal Geoffroi de Bar, mort en 1287[7]. La seconde constate que le manuscrit latin 16791 a

[1] F. Bosquet donna les Questions de Jacques de Tonnerre sur les Décrétales, qui forment le n° 17531 du fonds latin.

[2] Voy. dans le ms. français 22573, fol. 5, une note sur «les manuscrits de l'abbé de Longuerue, «qu'a le P. Le Quien, jacobin à la rue Saint-Ho-«noré.»

[3] Voy. les notes de Boivin, à la fin du ms. latin 9357.

[4] Mss. latins 18174, 18180, 18181 et 18239. Un ms. de l'abbaye de Cambron, du XIe siècle, figure dans le *Catalogue of the extraordinary collection of splendid mss. formed by M. Guglielmo Libri* (Lond. 1859), p. 114, n° 523; il y en a plusieurs dans la bibliothèque de Gand (n°s 293, 452, 541, 553, 560, 596, 606 et 662) et chez sir Thomas Phillipps (n°s 333 à 362). — Un ms. de lord Ashburnham (Appendix, n° 95) a été copié en 1277 par un moine de Cambron, et le ms. 300 du fonds Barrois, dans la même bibliothèque, porte la note: «Liber Sancte Marie de Camberone.» — Sur les mss. de Cambron, voy. Sander, *Bibliotheca belgica manuscripta*, I, 345, et Martène, *Voyage littéraire*, I, II, 208, et II, 106. Conf. le ms. latin 4391, fol. 56.

[5] Voyez notre tome I, p. 286. — Il y a des détails sur les bibliothèques des Carmes de la place Maubert et des Carmes déchaussés de la rue de Vaugirard dans l'ouvrage de M. Franklin (II, 1 et 311).

[6] *Scriptores ordinis Prædicat.* préface. — Voy. Franklin, I, 379.

[7] «Iste liber fuit domini Gaufredi cardinalis, «quondam Parisiensis decani, datus conventui Pa-«risiensi, ordinis Heremitarum Sancti Augustini, ab «executoribus suis dominis Bernado Portuensi et «Benedicto cardinalibus, ut nunquam alienetur a «dicto conventu.» (Ms. latin 16779, fol. 1 v°.)

appartenu à Jean d'Épinal, religieux du couvent des ermites de Metz [1]. La dernière, qui se lit dans les manuscrits latins 16863 et 16864, est ainsi conçue : « Ista « prima pars Milleloquii Augustini data est fratribus conventus Parisiensis ordi- « nis fratrum Heremitarum Sancti Augustini per nos Johannem Chomeri, secreta- « rium ducis Aurelianensis, et Matheum Savary, clericum domini comitis Virtutum, « ut teneantur dicti fratres orare pro nobis et intentione nostra et nobis recommen- « datis, die III Augusti anno Domini M° CCCC° XV°. » — L'un des plus illustres bienfaiteurs de la bibliothèque des Grands-Augustins fut Gilles de Rome, qui avait passé dans cette maison les plus belles années de sa jeunesse [2], et qui lui donna tous ses livres, par l'acte suivant [3], passé à Avignon le 23 décembre 1316. Gilles de Rome.

In nomine Domini, amen. Per presens instrumentum publicum pateat universis quod, anno M° CCC° XVI°, indictione XV^a, pontificatus sanctissimi patris et domini domini Johannis divina providentia pape XXII anno primo, mense Decembri, die Jovis ante festum nativitatis Domini, hora ante primam, in mei notarii publici infrascripti et testium subscriptorum presencia, reverendus in Christo pater dominus frater Egidius, Dei gratia Bituricensis archiepiscopus, voluit et consensit quod religiosus vir frater Alexander, prior generalis ordinis fratrum Heremitarum Sancti Augustini, loco, nomine et ad opus conventus fratrum Parisiensium ordinis supradicti, petat et exigat, habeat et recipiat ex nunc omnes libros philosophicos, theologicos et juridicos, ac omnes alios cujuscumque facultatis existant, quos habebat, ut dicebat, in domo archiepiscopali Bituricensi seu in domo fratrum Bituricensium predicti ordinis repositos, aut eciam penes quemcumque personam, quoquo modo, et possessionem dictorum librorum dicto fratri Alexandro, licet absenti, nomine et ad opus dicti conventus Parisiensis penitus liberavit, eumdemque fratrem Alexandrum nomine predicto procuratorem constituit ad predicta. Actum in domo fratrum Heremitarum Sancti Augustini Avenionis, anno, indictione, pontificatu, mense, die et hora predictis, presentibus religiosis viris fratribus Johanne de Verduno, Philippo et Dominico, sociis et capellanis predicti domini archiepiscopi, fratre Antonio de Urbe Veteri, ordinis supradicti, Egidio de Rofredis Sancti Petri Puellarum, et domino Galtero de Palayno, presbitero, capellano ejusdem domini, Beate Marie de Salis Bituricensium ecclesiarum vicariis perpetuis, Guillelmo Chevillon, dicti domini camerario, et Hugueto de Oblinquo domicello, testibus ad hoc vocatis specialiter et rogatis.

✠ Et ego Herveus Guidomari, de Villa Crucis, clericus Leonensis diocesis, publicus sacri Romani imperii auctoritate notarius, premissis presens una cum prescriptis testibus interfui, et exinde presens instrumentum, de mandato predicti domini archiepiscopi, confeci et scripsi, signoque meo solito signavi rogatus.

Le couvent des Petits-Pères, voisin de la place des Victoires, appartenait aussi Petits-Pères.

[1] « Iste liber est fratris Johannis de Spinallo, « ordinis fratrum Heremitarum Sancti Augustini, « conventus Metensis. »

[2] « Ad ordinem nostrum fratrum Heremitarum « Sancti Augustini, et specialiter ad conventum « Parisiensem dicti nostri ordinis, de cujus uberibus « a pueritia nutriti fuimus, in quo, disponente Do- « mino, adeo profecimus quod inter fratres nostri « ordinis magisterium in sacra theologia primi Pa- « risius meruimus obtinere, affectionem habentes « pre cunctis aliis non immerito specialem. » (Lettre de Gilles, archev. de Bourges, du 29 mars 1315 ; orig. aux Arch. nat. S. 3634, n° 3.)

[3] Arch. nat. S. 3634, n° 4.

à l'ordre des Augustins. Le P. Bonaventure de Sainte-Claire y fonda, vers 1650, une bibliothèque qui fut augmentée par les soins du P. Germain de Sainte-Geneviève et du P. Eustache[1]; mais ce dépôt ne devait pas être riche en manuscrits : Nous n'en avons reçu que trente-huit manuscrits, consistant, à peu près sans exception, en recueils modernes, dont les principaux sont l'œuvre du P. Léonard de Sainte-Catherine.

Minimes.

Le P. Louis Jacob[2], D. Anselme Le Michel[3], Le Gallois[4], Daniel Maichel[5], Baudelot de Dairval[6] et Le Prince[7] s'accordent pour vanter la richesse des collections du couvent des Minimes de la Place-Royale. C'est à cet établissement que Jean de Launoy légua au moins une partie de sa bibliothèque[8]; le célestin Matthieu de Goussencourt lui donna ses travaux généalogiques. La plupart des quatre-vingt-trois manuscrits qui nous sont venus des Minimes sont fort modernes, à l'exception toutefois du ms. latin 18356, qui est un cartulaire de l'évêché de Die, rédigé en 1230, et du ms. latin 18334, qui contient la chronique de Pierre de Vaux de Sernai. On cherche en vain dans ce fonds les papiers du P. Mersenne, qui auraient dû en faire partie et qui ont été perdus depuis la Révolution[9].

V.

COUVENT DES CÉLESTINS.

Mss. des Célestins de Paris.

Au XVe siècle, la plupart des maisons de l'ordre des Célestins possédaient des bibliothèques assez considérables; les volumes en étaient soigneusement classés, s'il faut s'en rapporter aux anciennes cotes que portent beaucoup de volumes[10]. Presque toutes ces bibliothèques subirent des pertes regrettables au XVIe et au XVIIe siècle. Celle de la maison de Paris fut peut-être une des moins maltraitées[11] :

[1] Danielis Maichelii *Introductio ad. hist. litt. de præcipuis bibliothecis Paris.* édit. 1721, p. 100 et 101. — *Hist. d'un voyage litt. fait en 1733*, édit. de la Haye, 1736, p. 63. — Le Prince, *Essai hist.* p. 353. — Franklin, II, 301.

[2] *Traicté des bibl.* p. 544 et 545. — Sur la bibliothèque des Minimes, voy. Franklin, II, 323.

[3] Ms. latin 11777, fol. 305.

[4] *Traitté des bibl.* p. 136.

[5] *Introductio ad hist. litt.* édit. de 1721, p. 102.

[6] *De l'utilité des voyages.* édit. de 1727, II, 419.

[7] *Essai hist.* p. 362.

[8] Lettre du 5 octobre 1689, dans le ms. français 25537, fol. 248. — Dans le legs de Jean de Launoy se trouvait un pontifical carlovingien; voy. le ms. latin 11902, fol. 317.

[9] Voy. Le Prince, *Essai hist.* p. 362, et le travail de M. Libri sur les manuscrits inédits de Fermat (*Journal des Savants*, sept. 1839), p. 9 du tirage à part.

[10] Je regrette de ne pas connaître le traité «de arte libraria et methodo signandi volumina,» qui était autrefois dans la bibliothèque des Célestins de Paris, volume coté S 2; voy. Daire, *Mss. des Célestins* (ms. français 15290), p. 332.

[11] Parmi les manuscrits sortis du couvent des Célestins de Paris avant la Révolution, je citerai les mss. latins 2725, 3754, 5027, 5703 et 9578, et le ms. français 1790. — Pour bien connaître la

elle fut administrée au XVIIIe siècle par deux bibliographes très-habiles, le P. Antoine Becquet, mort le 20 janvier 1730, et le P. Daire, mort le 18 mars 1792. Elle avait conservé une grande importance au moment de la suppression des établissements ecclésiastiques; mais les plus précieux manuscrits qu'elle renfermait ne furent point alors portés à la Bibliothèque nationale, et c'est à peine si nous avons reçu du couvent des Célestins quatre-vingt-deux volumes, dont beaucoup sont à peu près dénués de tout intérêt. La bibliothèque de l'Arsenal et la Mazarine[1] en ont recueilli quelques-uns, et plusieurs sont passés dans des collections particulières[2].

Comme bienfaiteurs de la bibliothèque des Célestins de Paris, on peut nommer :

Louis, duc d'Orléans[3] ;

Philippe de Maizières[4] ;

Frère Durand Dieudonné[5] ;

Frère Eudes Tibert, qui a transcrit le volume 1790 du fonds français, et qui vivait en 1427[6] :

Guillaume Romain, provincial de l'ordre : il fit copier, en 1474, le volume 9611 du fonds français; plus anciennement, en 1467, il s'était procuré un exemplaire du Compendium historial, ouvrage de son frère Henri Romain[7] ;

Maître Jean Ysembert, d'Auxerre[8] ;

Maître Pierre le Boucher, fils d'un docteur en médecine[9] ;

Maître Clément de Fauquembergue, greffier civil du parlement[10] ;

Artur de Montauban, archevêque de Bordeaux : il donna, en 1474, un commentaire sur l'Apocalypse[11] ;

composition de l'ancienne bibliothèque des Célestins de Paris, il faudrait pouvoir consulter les catalogues qui y étaient conservés sous les cotes B 41, H 5, M 9, X 27 (ms. français 15290, p. 332).

[1] Voy. Franklin, II, 92 et 93.

[2] Au sujet des distractions commises dans la bibliothèque des Célestins, voy. Mulot, *Mémoire sur l'état actuel de nos biblioth.* 1797, p. 15, note 11.

[3] Voy. ce que le P. Daire (ms. français 15290, p. 1 et 3) dit de deux bibles, l'une en cinq volumes, l'autre en un volume, au commencement duquel étaient des notes du duc d'Orléans et de Charles V. (Conf. notre tome I, p. 99, et Franklin, II, 90.) Une des bibles données aux Célestins par le duc d'Orléans doit être maintenant à Saint-Pétersbourg. — Des emprunts de livres faits par Charles, duc d'Orléans, aux Célestins de Paris, sont mentionnés dans un document publié par M. le comte de Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, III, 326.

[4] Ms. latin 17330. — Conf. Daire, ms. français 15290, p. 1, 24 et *passim*.

[5] Ms. latin 5027.

[6] Daire, ms. français 15290, p. 155.

[7] *Ibid.* p. 237.

[8] Ms. latin 18572.

[9] Ms. latin 17513.

[10] Ms. latin 5703. — Clément de Fauquembergue occupa le greffe du parlement de 1417 à 1435; voy. *Actes du parlement*, I, CLIII.

[11] Daire, ms. français 15290, p. 49. — Le même auteur, p. 130, cite un bréviaire enluminé, qui avait été donné aux Célestins de Paris en 1455 par «Artus de Montauban, archevêque de Valence.» — En 1822, le libraire Royez possédait «une sorte de chronique, en deux rouleaux, de plus de vingt-cinq pieds de long; don fait aux Célestins de Paris par Artus, archevêque de Bordeaux, en 1464.»

Jean Cœur, archevêque de Bourges, fils de Jacques Cœur. Les exécuteurs testamentaires de ce prélat, mort en 1483, remirent aux Célestins de Paris plusieurs volumes, et notamment un ancien exemplaire du livre des Sentences[1], à la fin duquel Jean Cœur a tracé ces deux notes : «De libris Jo. Cordis, archiepiscopi «Bituricensis: — Legit et perfecit Johannes, Bituricensis archiepiscopus, anno «1479. Orate pro eo.» Le volume qui forme aujourd'hui le nº 3754 du fonds latin fut également donné aux Célestins par les exécuteurs testamentaires de Jean Cœur; le frontispice de ce manuscrit est orné des armes de l'archevêque, avec cette devise : QUITQUID AGAS, MEMORI MENTE TENETE MORI. — Le P. Daire[2] indique encore un manuscrit intitulé : «De consideratione novissimorum,» qui passa de la bibliothèque de Jean Cœur au couvent des Célestins de Paris[3].

Tristan de Salazar, archevêque de Sens. Les Célestins de Paris possédaient un magnifique exemplaire du Décret de Gratien, qui avait été exécuté aux frais de ce prélat, en 1479 et 1480, par le Florentin Francesco Florio[4], l'auteur de la Description de la ville de Tours, publiée par André Salmon[5].

Charles de Henault, conseiller au grand Conseil. Au commencement du XVIIIe siècle, il légua les compilations que son beau-frère, le sieur Menant, auditeur et doyen de la Chambre des comptes, mort le 8 avril 1699, avait tirées des archives de cette cour, et qui remplissaient au moins dix-huit volumes[6].

Mss. de divers couvents de Célestins.

Je crois devoir indiquer ici plusieurs manuscrits qui nous sont arrivés de différentes maisons de l'ordre des Célestins[7] :

Du couvent d'Ambert, au diocèse d'Orléans, les mss. latins 4096 (jadis de Faure), 8888, 9945, 10611, 10872, 10885, 10899, 11061, et les mss. français 9587 et 13204[8].

[1] Ms. latin 18120.

[2] Ms. français 15290, p. 212.

[3] Le nom de maître Jean Cœur se lit à la fin du ms. français 673. — La bibliothèque de Bourges possède trois mss. (nºs 55, 62 et 63) qui ont appartenu à l'archevêque Jean Cœur, et deux (nºs 169 et 170) qui viennent de Nicolas Cœur, évêque de Luçon, oncle de l'archevêque Jean. — Les armes d'un membre de la famille Cœur se voient sur le ms. latin 699 de la Bibl. nat. — Il faut probablement rapporter à Jean Cœur la note «de libris «Johannis, archiepiscopi Bituricensis,» qu'on lit sur le ms. latin 11690. — Voyez aussi Franklin, II, 92.

[4] Ms. français 15290, p. 309.

[5] *Description de la ville de Tours sous le règne de Louis XI, par F. Florio;* publiée et annotée par A. Salmon. In-8°, de 27 pages.

[6] Ms. français 15290, p. 245. — Les recueils de Menant ont été employés par Fontanieu et sont, au moins en partie, à la bibliothèque de l'Arsenal. Il en existe aussi à la bibliothèque de Rouen; voyez *Catalogue de la bibliothèque de M. Leber,* t. III, p. 175, nº 5870.

[7] Si l'on voulait faire l'histoire de toutes les bibliothèques de l'ordre des Célestins, il y aurait beaucoup de renseignements à prendre dans le travail du P. Daire, intitulé : *Catalogue raisonné des manuscrits déposez dans les bibliothèques de la congrégation des Célestins de France;* ce catalogue forme le nº 15290 du fonds français. — Je doute que la mission donnée au P. Daire pour faire entrer à la bibliothèque du roi les objets intéressants que pouvaient posséder les maisons de sa congrégation (voy. *Biographie univ.* X, 438, art. *Daire*) ait eu quelque résultat.

[8] Voyez encore le ms. latin 10399, fol. 32.

Du couvent d'Amiens, les mss. latins 10358 et 12427. — Beaucoup des manuscrits des Célestins d'Amiens sont passés au XVIIe siècle dans l'abbaye de Saint-Vast et font aujourd'hui partie de la bibliothèque d'Arras. Deux forment les nos 300 et 301 du fonds Burney au Musée britannique. Deux autres sont chez lord Ashburnham, nos 86 et 176 du fonds Barrois.

Du couvent d'Avignon, les mss. latins 3608 (jadis de Colbert) et 8552 (jadis de Colbert et auparavant du président de Thou). — En 1428, Gerson légua ses livres aux Célestins d'Avignon, en défendant de les aliéner et recommandant de les communiquer[1]. Notre ms. latin 2768 a appartenu à Gerson.

Du couvent de Gentilly, près de Sorgues, au comtat Venaissin, le ms. latin 3633.

Du couvent de Mantes, au diocèse de Rouen, le ms. français 5734.

Du couvent de Marcoussis, près de Montlhéry, les mss. latins 1776 (jadis de Mazarin), 2020 (jadis de Colbert et auparavant du président de Thou, ainsi que les six nos suivants), 2044, 2050, 2557, 2566, 2572, 3313, 5665 (jadis de Baluze), 10602, 10709 et 11325[2].

Du couvent de Metz. — La deuxième partie d'un ms. français, dont je ne retrouve pas la cote, a été copiée au XVe siècle par un célestin de Metz[3].

Du couvent de Sainte-Croix sous Offémont, au diocèse de Soissons, le ms. latin 10898. C'est, je crois, au même couvent que se rapportent les mots *Celestinorum de Castris* inscrits sur le Sénèque no 6630 du fonds latin.

Du couvent de Ternes, dans la Marche, au diocèse de Limoges, les mss. latins 280 et 3307, tous deux de Colbert.

VI.

MONASTÈRES DES FEUILLANTS ET DES CHARTREUX.

La congrégation de Notre-Dame de Feuillants était représentée à Paris par le monastère de Saint-Bernard, auquel Louis XIII unit, en 1611 et en 1617, l'abbaye de Notre-Dame du Val, près de Pontoise. Les manuscrits qui restaient encore à Notre-Dame du Val[4] durent alors passer chez les Feuillants de Paris[5]. Feuillants

[1] J. de Launoy, *Regii Navarræ gymnasii historia*, p. 492 et 493.

[2] Le ms. 247 du fonds Burney, copié en 1464, vient des Célestins de Marcoussis.

[3] Sur les mss. du couvent de Metz, voy. Charles le Tonnellier, *Catalogus catalogorum* (ms. de l'Arsenal, Hist. 839 E), p. 186 à 193. — Un ms. de cette maison, renfermant les Méditations de Simon Bonhomme, prieur des Célestins de Metz en 1392, a été mis en vente à Paris en 1862 : *Description raisonnée d'une collection choisie d'anciens mss.* (Paris, Techener, 1862), p. 22. — Beaucoup de mss. du couvent des Célestins de Metz sont à la bibliothèque de Berne; voy. Sinner, *Catalogus cod. mss. biblioth. Bernensis*, passim.

[4] Les mss. latins 2003 et 12169 étaient anciennement sortis de l'abbaye de Notre-Dame du Val.

[5] Il est certain que le ms. latin 17224, jadis no 52 du fonds des Feuillants, vient de Notre-Dame du Val.

La bibliothèque de ces religieux nous a fourni soixante-trois manuscrits, dont le plus précieux est incomparablement l'ancienne traduction des sermons de saint Bernard, aujourd'hui n° 24768 du fonds français; ce volume avait été donné au P. Goulu par Nicolas le Fèvre, précepteur de Louis XIII[1].

Chartreux.

Les chartreux de Vauvert, dont la bibliothèque avait eu quelque réputation au moyen âge, devaient avoir perdu tous leurs manuscrits avant la Révolution[2]. Rien ne rappelle le souvenir de cette maison dans les collections que la Bibliothèque nationale tira des dépôts littéraires; mais nos anciens fonds renferment au moins quatre volumes qui ont appartenu aux Chartreux de Paris : le manuscrit latin 3348 A (jadis de Noailles); le manuscrit latin 3597, copié en 1461 par frère Aubert; le manuscrit latin 4219, copié en 1484, et le manuscrit français 1029 (jadis de Colbert et auparavant du président de Thou). Le premier de ces quatre volumes porte des inscriptions qui sont ainsi conçues : «Ego Raymundus Lul do «librum istum conventui fratrum de Cartusia Parysius. Hoc est primum volumen «meditationum magistri Raymundi, quod ipse dedit fratribus et domui Vallis Vi«ridis prope Parisius, cum duobus aliis sequentibus voluminibus istius tractatus, «anno gratie MCCXCVIII.» Ce texte est doublement précieux : il nous offre d'abord un autographe de Raimond Lul, et fixe ainsi de la manière la plus authentique l'orthographe du nom de ce savant docteur[3]; nous y voyons ensuite que Raimond Lul avait donné aux chartreux de Vauvert plusieurs volumes de ses œuvres : c'est ce que nous avait déjà appris une note tracée sur le manuscrit latin 16111, jadis n° 760 de la Sorbonne, et rapportée plus haut[4], d'où il résulte que les livres de Raimond étaient à la disposition du public dans la bibliothèque des Chartreux de Paris.

Plusieurs manuscrits de la chartreuse de Vauvert sont passés à l'étranger : il y en a un à Berne[5], et pour le moins trois à Saint-Pétersbourg[6].

VII.

COLLÉGE DE NAVARRE ET DIVERS COLLÉGES DE PARIS.

Mss du collége de Navarre.

Nous n'avons guère reçu que la huitième partie des manuscrits que le collége de Navarre possédait au moment de la Révolution. C'est trop peu pour essayer de

[1] Le Roux de Lincy, *Les quatre livres des Rois*, p. CXXXI. — Sur la bibliothèque des Feuillants, voy. Franklin, II, 281.

[2] Voy. Franklin, I, 323.

[3] La lettre d'envoi qu'on lit sur un ms. de la bibliothèque de Saint-Marc de Venise donne aussi la même orthographe. (Voyez plus haut, p. 171, note 4.)

[4] Page 171.

[5] Sinner, I, 548, n° 399.

[6] Deux manuscrits des évangiles, dont l'un avait été donné aux chartreux par feu André «de Ta«rento;» un manuscrit français, renfermant le Traité de charité et le Miserere du reclus; voy. le livret du musée de l'Ermitage, p. 36.

faire l'histoire d'une collection de livres qui jouit longtemps d'une certaine célébrité dans l'université de Paris[1]. On peut cependant relever dans les volumes qui nous sont parvenus le nom de quelques anciens professeurs qu'il n'est pas sans intérêt de faire connaître.

Pierre d'Ailly, qui fut avec Gerson l'un des plus fameux théologiens du collége de Navarre, a laissé à cet établissement un beau volume du XIIIe siècle, renfermant plusieurs ouvrages de Guibert de Nogent, d'Adam, abbé de Perseigne, et de saint Bernard[2].

Le ms. latin 18075 (jadis 31 du fonds de Navarre) vient de Gilles Sansonnet, maître ès arts, ancien membre du collége de Navarre, chanoine de Troyes, curé de Saint-Benoît de Paris, mort à Compiègne au service de maître Pierre d'Ailly, jadis maître dudit collége, alors chancelier de Paris et aumônier du roi.

Maître Henri de Béthisy légua une bible, à la fin de laquelle Jean de Béthisy, son père, mort le 16 juin 1395, a soigneusement noté la date de la naissance de ses enfants[3].

Michel de Creney, évêque d'Auxerre, mort le 13 octobre 1409, légua un ancien exemplaire des lettres de saint Jérôme[4].

Gui Auverjat, de Bourbonnais, chapelain du collége de Navarre, donna un volume qu'il avait acheté 2 francs aux exécuteurs testamentaires de Gilles Carlier, doyen de Cambrai, comme l'atteste une note du 18 mai 1476[5].

Jean Hue. — A la fin d'une traduction de Valère Maxime, en deux volumes[6], on lit ces mots : « Ex dono magistri Johannis Hue, in sacra pagina professoris eximii ac etiam penitenciarii et canonici ecclesie Parisiensis, qui obiit in hac Parisiensi urbe anno Domini M CCCC LXXXIX, post Pasca. »

Pierre de la Paroisse donna deux volumes, la première partie du ms. latin 16944 et le ms. latin 17975. Le premier renferme, au fol. 68 v°, cette annotation : « Liber de imperio Constantini, ex dono Petri de Parrochia, quondam magistri gramaticorum, deputatus ad usum theologorum collegii Campanie, precii octo solidorum. »

Maître Jacques « de Arcus » légua un Papias[7].

Pierre de Dierrey laissa un Lactance au collége dont il avait été maître[8].

Jean le Filiastre donna 2 francs à un religieux de Saint-Crespin pour un ancien manuscrit de saint Ambroise[9]. Le vendeur a mis cette attestation à la fin du volume : « Ego Simon, religiosus de Sancto Crispino, assero bona fide et per

[1] Il y a une notice sur la bibliothèque du collége de Navarre dans l'ouvrage de M. Franklin, I, 393.

[2] Ms. latin 17282. — Pierre d'Ailly, archevêque de Cambrai, mourut le 9 août 1425.

[3] Ms. latin 16747.

[4] On lit à la fin du ms. latin 16841 : « Ex legato domini Michaelis, quondam episcopi Autissiodorensis et socii hujus collegii. »

[5] Ms. latin 18199.

[6] Mss. français 23090 et 23091.

[7] Ms. latin 17878.

[8] Ms. latin 18062.

[9] Ms. latin 17356.

«juramentum meum me vendidisse istum librum pro precio duorum francorum, «quod recepi a magistro Johanne Filiastri, et promitto garandizare dictum librum «de evictione ubicumque. Scriptum manu mea, die Decembris..... SIMON DE «MORKOURT.»

Nicolas de la Mare, maître ès arts et bachelier en théologie, originaire et curé de Criquetot-l'Esneval, acheta, le 3 juillet 1453, pour 22 sous 8 deniers, un évangéliaire du XIe siècle [1]. Un volume à peu près aussi ancien, renfermant l'Apocalypse et d'autres livres du Nouveau Testament, lui avait été vendu en 1445 par Jean de Mouson [2].

Maître Pierre des Genettes (*de Genestis*) acquit de Gautier des Champs un manuscrit renfermant des homélies d'Origène, des sermons de saint Grégoire de Naziance et le Manuel de saint Augustin [3].

Tous les noms qui précèdent m'ont semblé appartenir au XIVe ou au XVe siècle [4]. En voici trois du XVIe :

Jacques Merlin, docteur en théologie, chanoine et pénitencier de Paris, mort le 2 octobre 1541, a donné les manuscrits latins 16905 et 16914 : celui-là avait d'abord appartenu à Étienne de Poncher;

En 1553, Josse Clichthove ordonne d'attacher les livres qu'il laissait à la maison de Navarre [5] ;

De maître Alexandre, portier du collége, viennent les mss. latins 17359, 17552 et 18263.

Le XIVe et le XVe siècle furent la plus belle époque de la bibliothèque du collége de Navarre. Sous le règne de Charles VIII, Jean Raulin l'installa dans un bâtiment qui a subsisté jusqu'à nos jours et à la construction duquel le roi contribua pour 2,400 livres tournois [6]. Au XVIe siècle commença la ruine de cette bibliothèque. Ce fut alors que beaucoup de manuscrits furent à jamais perdus pour le collége de Navarre. En 1619, le proviseur Mathieu Fournier en fit rentrer un qui manquait depuis trente ans [7]. Beaucoup furent recueillis dans des collections particulières, de sorte qu'il s'en trouve au moins douze dans l'ancien fonds latin de la

[1] On lit à la fin du ms. latin 17229 : «Ego Nicolaus de Mara, magister in artibus et bachalarius «formatus in theologia, natus et curatus de Criquetot l'Esneval, in decanatu Sancti Romani, Rothomagensis dyocesis, emi hunc librum Parisius ab «uno librario manente supra pontem Sancti Michaelis, precio XXII solidorum VIII denariorum, in «presentia magistri Ade des Hayes, anno Domini «MCCCCLIII, tercia die Julii. N. DE MARA.»

[2] A la fin du ms. latin 17250 : «Liber iste «pertinet magistro Nicolao de Mara, quem emit a «Johanne de Mouson. 1445.»

[3] On lit à la fin du ms. latin 16835 : «Ego «Galterus de Campis vendidi istud volumen magis«tro Petro de Genestis, teste signo meo : G. DES «CAMPS.»

[4] Au XVe siècle appartient également le nom de Jean de Joudengne, qui copia en 1455 un Virgile dans le collége de Navarre; voy. le ms. français 15290, p. 280. Ce Virgile était autrefois conservé chez les Célestins de Metz.

[5] *Hist. litt.* XXIV, 331.

[6] Le Prince, *Essai sur la bibliothèque du roi*, p. 353. — *Revue archéologique*, 1re série, I, 195 (article de M. Troche).

[7] Ms. latin 16729.

Bibliothèque nationale : les n°s 1507, 1514 et 1548, jadis de Drouyn ; le n° 2132, jadis de Dupuy ; le n° 2692, jadis de Colbert et auparavant de De Thou ; les n°s 3122, 3260, 3655 et 4363, jadis de Drouyn ; le n° 6492, jadis de Colbert ; le n° 8089, jadis de Dupuy, et le n° 8432, jadis de Drouyn.

Cependant la bibliothèque de Navarre est citée avec éloges, au XVIIe siècle, par le P. Louis Jacob [1], par l'auteur de la Rimaille publiée en 1649, par Le Gallois [2] et par Échard [3]. Un catalogue en fut rédigé en 1741 par le bibliothécaire Masson [4] : il renferme l'indication sommaire de huit cent trente-huit manuscrits. Le maître du collége était alors l'abbé Le Grand, qui proposa, en 1742, de céder tous les manuscrits du collége de Navarre contre des livres doubles de la bibliothèque du roi. En vue de l'échange, Sallier, Melot et Falconnet estimèrent les manuscrits sur le pied de 5 livres le volume ; cette évaluation fut sans doute jugée trop faible et le projet abandonné. Au moment de la Révolution, la Bibliothèque nationale ne recueillit que cent douze manuscrits du collége de Navarre.

Aucun des manuscrits des autres colléges de Paris, sauf peut-être une exception, ne lui fut attribué ; je pourrais donc les passer sous silence, mais on me permettra de consigner ici de courtes notes sur les anciens colléges de Paris [5] dont le hasard a fait entrer quelques manuscrits dans nos collections. Je suis l'ordre alphabétique. Mss des divers colléges de Paris.

Collége de Beauvais. — J'ai relevé cette note à la fin du ms. latin 16698 : « Iste « glose Juvenalis sunt de libraria scolarium de Dormans, alias de Belvaco. »

Collége des Bernardins [6]. — L'un des bienfaiteurs de la bibliothèque de ce collége fut Guillaume le Court, plus connu sous le nom du cardinal Blanc. Dans l'église du collége Saint-Bernard, au-dessous des armes de ce cardinal, on lisait cette inscription : « Arma hæc sunt venerandæ memoriæ Guillermi Curti, quondam « cardinalis Albi, qui etiam intus sacræ theologiæ doctor, Tholosanus natione, Cis- « terciensis religione, de Bolbona professione, ecclesiam præsentem ad perfectionem « qualem obtinet perduxit, et redditus ipsius emit, aulam multis jocalibus libris- « que bibliothecam insignivit, sexdecim scolares intus in theologia studentes ex « proprio perpetuo fundavit ; cujus solemne anniversarium intus XII Julii celebra- « tur, tuncque præsens conventus recreatur. Orate pro eo [7]. » Le ms. qui forme aujourd'hui le n° 9593 du fonds latin vient du collége des Bernardins ; il est

[1] *Traicté des biblioth.* p. 548.

[2] *Traitté des biblioth.* p. 133.

[3] *Scriptores ordinis Prædicatorum*, préface.

[4] Ce catalogue est conservé à la Bibliothèque nationale, ms. latin 9371.

[5] M. Franklin a consacré des notices plus ou moins étendues à l'histoire des bibliothèques de chacun de ces colléges.

[6] Sur cet établissement, voy. le livre de M. d'Arbois de Jubainville, *Études sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes*, p. 65.

[7] Baluze, *Vitæ paparum Avinion.* I, 819.

entré à la Bibliothèque nationale le 18 mai 1800. — L'Horace du XIIe siècle, n° 16690 du fonds latin, appartenait, au XVe siècle, au collége de Saint-Bernard.

Collége de Cambrai. — En est venu le manuscrit latin n° 5625.

Collége des Cholets. — Jacques Échard[1] parle des manuscrits du collége des Cholets, qui sont catalogués dans le ms. latin 13068, fol. 224, et dans le recueil des catalogues de C. Le Tonnellier, p. 280-286. Le ms. latin 15468 est une bible que Nicolas de Cocquerel avait donnée au collége des Cholets[2]. Il y a à la bibliothèque de Vienne deux manuscrits de Sénèque et de Suétone qui proviennent du même établissement[3]. Le testament de Jean Fouquerelle, évêque de Senlis, en 1428, renferme un legs de livres au profit du collége des Cholets[4].

Collége de Cluni. — Nous avons vu, dans un chapitre précédent[5], que les religieux de Saint-Germain acquirent par voie d'échange plusieurs manuscrits du collége de Cluni. Le n° 15899 du fonds latin vient aussi de la même maison.

Collége de Fortet. — En viennent les manuscrits latins 4302, 8869 et 8923. Les statuts du collége, qui dataient de la fin du XIVe siècle, contenaient des prescriptions sévères pour la conservation des livres de la maison[6]. Le noyau de la bibliothèque du collége de Fortet avait été formé d'une partie des manuscrits laissés par le fondateur, maître Pierre Fortet[7].

Collége des Lombards. — Le ms. latin 17840, jadis n° 37 du fonds des Jacobins Saint-Jacques, a appartenu au collége des Lombards.

Collége Maître-Gervais. — J'ai déjà parlé[8] des dons de livres que Charles V avait faits à cette maison et des mesures qui avaient été prises pour en assurer la conservation. — Notre manuscrit latin 4423 fut donné en 1589 par Pierre Pithou

[1] *Scriptores ordinis Prædicatorum*, préface.

[2] «De execucione magistri Nicolai de Cocquerel, qui omnia bona sua dedit huic collegio Choletorum.»

[3] Endlicher, *Catal. codicum philol. lat. biblioth. Vindob.* p. 95 et 152, n^os CXCVIII et CCLXIV.

[4] Voyez une brochure de M. l'abbé Müller, intitulée : *Trois évêques de Senlis. Obsèques d'un évêque au XVe siècle* (Beauvais, 1867, in-8°), p. 51.

[5] Tome II, p. 44.

[6] «Libri teneantur in libraria nec extra ponantur, nec alicui extraneo tradatur clavis librarie, et nullus portet ibi candelam sub pena quattuor denariorum vel alia graviori.» (Arch. nat. S. 113, n° 24.)

[7] Voyez le ms. français 8630, fol. 4 v°. — Aux Arch. nat. S. 113, n° 24, est un testament de Pierre Fortet, chanoine de Paris en 1391, dans lequel j'ai remarqué ces deux clauses : «Item lego magistro Petro Forteti, nepoti meo, quinque libros legales de meis meliores, videlicet Digestum vetus, Inforciatum, Digestum novum, parvum volumen, Codicem. Item lego magistro Geraldo Forteti, nepoti meo, meas Decretales, Sextum et Clementinas et Johannes.»

[8] Tome I, p. 44 et 197, note.

au collége de maître Gervais. — Jacques Échard[1] consulta avec fruit les manuscrits de cette maison; ils sont en partie catalogués dans le n° 10395 du fonds latin, fol. 213.

Collége du Plessis. — Le manuscrit latin 6833 avait été légué au collége du Plessis par maître Jean Gareau, du diocèse d'Évreux, aumônier du roi Louis.

VIII.

L'ORATOIRE. — SÉMINAIRES DE SAINT-MAGLOIRE ET DES MISSIONS ÉTRANGÈRES. COUVENTS DES BARNABITES ET DES PÈRES DE LA MERCI.

Les Oratoriens de la rue Saint-Honoré[2] possédaient une belle collection de manuscrits orientaux, qui venaient, pour la plupart, d'Achille de Harlay, baron de Sancy, mort évêque de Saint-Malo le 20 novembre 1646[3]. Ils avaient recueilli au moins une dizaine d'anciens manuscrits latins de l'abbaye de Saint-Cyran[4] et plusieurs volumes que Louis Fouquet, évêque d'Agde, avait donnés aux Oratoriens de la ville d'Agde[5]. Oratoire

Le fonds oriental de l'Oratoire est arrivé en entier à la Bibliothèque nationale. Mais le fonds des manuscrits latins et français de cette maison paraît avoir subi des distractions considérables : nous n'en avons recueilli que trois cent quatre-vingt-douze volumes, y compris les douze volumes cédés en 1862 par les Archives de l'Empire. Des papiers modernes, à peu près dénués d'intérêt, y tiennent une large place. On y cherche en vain les grands recueils historiques et bibliographiques qu'avaient dû former des savants tels que les PP. Le Cointe, Dubois, Lelong et Desmolets[6]. On y trouve même fort peu de documents sur l'histoire de la congrégation de l'Oratoire et sur les travaux des Oratoriens. Toutefois cette dernière lacune a été en partie comblée depuis qu'un échange conclu avec les Archives de l'Empire nous a procuré les Vies de quelques prêtres de l'Oratoire en trois volumes in-folio (français 20942-20944), l'Histoire littéraire de l'Oratoire par le P. Adry,

[1] *Scriptores ordinis Prædicatorum*, préface.

[2] Montfaucon (*Bibl. bibl.* II, 1403) a publié sur les mss. de l'Oratoire des notes fort sommaires qui lui avaient été fournies par le P. Des Molets. — Voy. Franklin, II, 337.

[3] P. Colomiès, *Opera* (Hambourg, 1709, in-quarto), p. 322. — Louis Jacob, *Traicté des bibliothèques*, p. 551. — Le Long, *Bibliotheca sacra*, I, 84. — Le Prince, *Essai historique sur la bibliothèque du roi*, p. 355. — *Biographie universelle*, XIX, 429.

[4] Mss. latins 16726, 16842, 16850, 16854, 16857, 16859, 16861, 17350, 17389, 17397 et 17399.

[5] Mss. latins 17323 et 17636.

[6] La Bibl. nat. possède bien quelques papiers du P. Le Cointe et du P. Dubois, mais ils sont peu importants. — Je ne saurais affirmer si, comme on l'a dit, plusieurs des anciens manuscrits qui ont péri dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre, au mois de mai 1871, venaient de la maison de l'Oratoire.

en six volumes in-quarto (français 25681-25686), et la Vie de Malebranche par le même, en deux volumes in-quarto (français 25687-25688).

Saint-Magloire.

Les Pères de l'Oratoire dirigeaient le séminaire qui avait été établi, au commencement du XVIIe siècle, dans l'abbaye de Saint-Magloire. Quand cette maison leur fut confiée, il ne s'y trouvait probablement plus d'anciens manuscrits[1]; mais la bibliothèque du séminaire ne tarda pas à s'enrichir de collections précieuses; elle reçut : 1° les papiers de la famille Sainte-Marthe, comprenant des travaux généalogiques et les matériaux de l'*Orbis christianus;* 2° les pièces réunies par Auguste Galland sur les églises réformées de France; 3° les recueils liturgiques du P. Le Brun.

Les collections manuscrites du séminaire de Saint-Magloire, telles qu'elles sont arrivées à la Bibliothèque nationale, forment trois cent vingt-six volumes, parmi lesquels ne se retrouvent pas à beaucoup près tous les documents cités dans la *Bibliothèque historique de la France,* sous la rubrique : « Manuscrits de Messieurs de « Sainte Marthe, conservés à la bibliothèque de Saint-Magloire. »

Missions étrangères.

Dans la collection de quatre cent vingt-cinq volumes qu'a fournis à la Bibliothèque nationale le séminaire des Missions étrangères de la rue du Bac, on remarque des extraits des registres du parlement, des négociations du XVIIe siècle, des papiers d'ambassadeurs, une copie du recueil de Galland sur les matières féodales, et quelques correspondances originales du règne de Henri IV. Presque tous ces manuscrits viennent du cabinet de Christophe Duplessis, seigneur et baron de Montbard, conseiller du roi en ses conseils, qui, par un testament en date du 1er novembre 1671, légua tous ses livres au séminaire des Missions étrangères[2].

La Merci.

C'est pour mémoire que j'enregistre ici la bibliothèque des Pères de la Merci[3]; nous n'en avons tiré que trois manuscrits.

Barnabites.

La part qui revient à la bibliothèque des Barnabites dans la formation de nos collections est un peu plus considérable : elle nous a enrichis de quatre-vingt-quatorze volumes; mais presque tous sont à peu près dépourvus d'importance,

[1] Nous avons recueilli deux importants manuscrits de la bibliothèque qui existait au moyen âge dans l'abbaye de Saint-Magloire : l'un est le ms. de Hugues de Fleury, n° 13701 du fonds latin; l'autre est le Nithard, ms. latin 9768. C'est en effet à ce dernier ms. que s'applique une note du XVe siècle qu'on lit, comme il suit, dans le ms. latin 14663, fol. 289 : « Non plus reperi de ista cronica, quam « habui de monasterio Sancti Maglorii Parisiensis, « que ibidem reperitur scripta de littera vetustis- « sima. » — Sur la nouvelle bibliothèque du séminaire de Saint-Magloire, voy. Franklin, II, 365.

[2] Voy. le catalogue de la bibliothèque de Duplessis, ms. latin 17924; conf. le P. Jacob, *Traicté des bibliothèques*, p. 557, le Journal de Lidén, en 1770, dans les *Archives des missions,* 1re série, V, 393, et l'ouvrage de M. Franklin, III, 163.

[3] Voy. Franklin, II, 351.

et, dans le nombre, je me borne à signaler plusieurs recueils du P. Niceron. Les Barnabites s'étaient établis, en 1631, dans l'ancien prieuré de Saint-Éloi[1] : ils y avaient trouvé le psautier que la tradition attribuait à sainte Aure, et qui a dû subsister jusqu'à la suppression des maisons ecclésiastiques.

IX.

LA SAINTE-CHAPELLE.

Anciens [illegible] de la Sainte-Chapelle.

Le trésor de la Sainte-Chapelle renfermait au moyen âge deux espèces de manuscrits : des livres ornés de riches reliures, qu'on rangeait parmi les joyaux, et des livres ordinaires, qui servaient à la célébration de l'office divin ou à l'instruction des chanoines et des clercs. Les uns et les autres sont énumérés dans les anciens inventaires qui nous sont parvenus, et dont les principaux sont au nombre de huit :

1° Inventaire dressé en 1335 et 1336, copié au Trésor des chartes, dans le registre J des *Transcripta.*

2° Inventaire dressé en 1341, après la mort du trésorier Guillaume de Mello et lors de l'installation de son successeur Simon de Braelle[2] ; il est en original au Trésor des chartes, sous la cote J 155, n° 14.

3° Inventaire dressé en 1363, lors de l'entrée en fonctions du trésorier Arnoul de Grandpont; il est à la Bibliothèque nationale, fonds latin n° 17107, fol. 66 à 72.

4° Inventaire comprenant les acquisitions faites sous l'administration d'Arnoul de Grandpont; il est dans le même volume, fol. 12 à 18.

5° Inventaire dressé en 1377, à l'entrée en fonctions de Hugues Boileaue, successeur d'Arnoul de Grandpont; même volume, fol. 21 à 28.

6° Inventaire rédigé en français, vers la même époque que le précédent; même volume, fol. 57 à 65.

7° Inventaire dressé au mois de juillet 1480; ms. latin 9941.

8° Inventaire de l'année 1573, conservé aux Archives nationales (L 844) et publié par M. Douët d'Arcq en 1848[3].

Le premier de ces inventaires, celui des années 1335-1336, fait assez bien

[1] Un ms. de la bibliothèque de ce prieuré fut communiqué, en 1259, aux commissaires chargés d'examiner la question des reliques de saint Éloi. (Ms. latin 13777, fol. 254 v°.) — Sur la bibliothèque des Barnabites, voy. Franklin, III, 5.

[2] Douët d'Arcq, *Inventaire des reliques de la Sainte-Chapelle*, p. 5. Ces détails peuvent servir à corriger la chronologie des trésoriers de la Sainte-Chapelle contenue dans le *Gallia christiana*, VII, 242.

[3] *Revue archéologique*, 1re série, V, 165 à 208. La publication de M. Douët d'Arcq a été tirée à part, avec ce titre : *Inventaire des reliques de la Sainte-Chapelle*; Paris, 1848, in-8° de quarante-huit pages.

connaître les livres ordinaires qui étaient affectés au service de la Sainte-Chapelle. En voici le dénombrement :

Quedam antique decretales.
Sermones fratris Goberti.
Quidam liber de officio episcopali.
Evangelia.
Unus liber sequenciarum.
Unum psalterium.
Aliud pulcrum psalterium.
Auctoritates biblie.
Quidam alter liber de officio episcopali.
Unus liber plurium festorum novorum.
Evangelium beati Mathei.
Unus liber de sancta corona et de aliis sanctis.
Quatuor quaterni de officio novorum festorum.
Epistole et euvangelia.
Unus alius liber officii episcopalis.
Quidam libellus de officio festivitatis beati Thome martiris.
Pulcrum breviarium parvum portativum, ad arma Francie et Constantinopolitana, cum suo repositorio de corio.
Unus parvus liber ad visitandum infirmos in extrema unccione.
Unus liber euvangeliorum glosatorum, ad coopertura rubeas.
Unum missale missarum solempnium.
Unus liber antiquus ad legendas [1].
Unus liber antiquus de legenda sancti Fursei.
Unus liber de vita sancti Nicasii.
Unus alius antiquus liber de legenda plurium sanctorum.
Septem libri parvi de sacramento altaris.
Unus alius liber de sancto Ludovico.
Una magna biblia.
Unum missale notatum sine epistolis et euvangeliis.
Unum aliud missale vetus sine epistolis et euvangeliis.
Unus liber euvangeliorum.
Unum graduale cum epistolis.
Unum ordinarium.
Unum aliud ordinarium.
Unus liber sequenciarum.
Duo alii libri sequenciarum.
Unum passionarium.
Unum matrologium [2].
Duo collectaria.
Unus liber de festis novis.

[1] C'est sans doute à ce volume que se rapporte l'article suivant de l'inventaire de 1377 : « Unus liber legendarum antiquus, quasi nullius valoris, quia vix potest ab aliquo legi in eodem. » (Ms. latin 17107, fol. 27.)

[2] Pour « martyrologium. »

Quatuor magna gradalia.
Tria minora.
Unum breviarium in duobus voluminibus.
Duo libri in quibus sunt legende.
Sex antiphonarii, in duodecim voluminibus.
Alii quinque antiphonarii in gracili nota.
Octo psalteria.
Quatuordecim processionaria.
Unum prosarium notatum.

J'emprunterai à l'inventaire de 1480 la description des évangéliaires, qui n'étaient point confondus avec les livres proprement dits, mais conservés parmi les plus précieux joyaux du trésor. On ne saurait se plaindre de la longueur de ces descriptions, puisqu'on peut encore en comparer plusieurs avec les monuments auxquels elles se rapportent.

Évangéliaires précieux de la Sainte-Chapelle.

I (ms. latin 8892). — Unus textus euvangeliorum, in quo non sunt omnia euvangelia, incipiens in secundo folio scripture *mo et familia*, et in ultimo folio *tur beati*, in uno latere cujus est representacio resurrectionis, et de alio latere sunt unus crucifixus, beata Maria et sanctus Johannes et duo angeli in parte superiori crucis, et est dictus liber munitus in circuitu pluribus esmailliis de neeslura, sine firmatoriis [1].

II (ms. latin 17326). — Unus pulcherrimus euvangeliorum textus, asseribus auri coopertus, munitus xxxi smaragdis, in quo deffiiciunt duo firmalia auri, et est eciam munitus xiii grossis saphiris et xiii balleiis, ii camaheys et iiii^{xx}ix perlis de compoto, suis cathonibus munitis, et ultra predicta sunt tres parvi smaragdi cum suis cathonibus sub capite crucifixi, in dyademate scilicet, et preterea solebant ibidem esse multi alii lapides et etiam perle que deffiiciunt [2].

III (ms. latin 9455). — Unus textus euvangeliorum, incipiens in secundo folio scripture *fructum bonum*, et in ultimo folio *dacione*, argento deaurato munitus, in uno latere cujus est unus crucifixus, beata Maria et sanctus Johannes, et de alio latere Deus in suo judicio et quatuor euvangeliste in circuitu ejus, et sub pede crucifixi predicti est una amatista gravata in factione capitis hominis, et est dictus liber munitus in toto circuitu de quolibet latere pluribus grenatis et luppis de saphiris, de quibus deffiiciunt plures cum suis cathonibus et sine cathonibus; et sub eciam pedibus ymaginis Dei in judicio sedentis est unus grossus lapis viridis de vittro; et eciam defficit de uno latere in circuitu bordature una parva rouella in factione triffollii; et est dictus textus sine firmatoriis [3].

IV. — Unus textus euvangeliorum, de duobus lateribus argento deaurato coopertus, qui de

[1] Ms. lat. 9941, fol. 21 v°. — Conf. l'inventaire de 1573, éd. de M. Doüet d'Arcq, p. 18, n° 36.

[2] Ms. lat. 9941, fol. 19. — Cette description peut être complétée à l'aide de l'inventaire de 1573 : «... En l'ung des costez de la dicte couverture y «a ung crucifix de bosse, ung image de Notre Dame, «ung sainct Jean l'evangeliste et deux angelz de «demie bosse, et commance le second feuillet d'i«celluy livre *Johannes ad turbas*, et le dernier feuillet «*Jordanem*.» (Édition de M. Doüet d'Arcq, p. 13, n° 10.)

[3] Ms. lat. 9941, fol. 21 v°. — Conf. l'inventaire de 1573, éd. de M. Doüet d'Arcq, p. 18, n° 35.

uno latere habet unum crucifixum, beatam Mariam et sanctum Johannem elevatos eciam argenti deaurati, et de alio latere Deum patrem eciam argenti deaurati elevatum; et in quatuor cugnis de supra in quolibet cugno unus clavus argenti deaurati; et in eodem libro sunt duo firmatoria argenti deaurati in factione pedis buttoris; incipiens in secundo folio *lompniam faciatis*, et incipiens in ultimo folio *u illo tempore*[1].

V. — Unus alius epistolarum textus, sub et supra argento deaurato coopertus, qui de uno latere habet sanctum Petrum et de alio latere sanctum Paulum elevatos de argento deaurato, munitus in quatuor cugnis lateris sancti Petri quatuor clavis argenti deaurati, et de alio latere, scilicet sancti Pauli, duobus clavis solum, et habet duo firmatoria similia firmatoriis precedentibus, scilicet textus euvangeliorum. Incipiens dictus epistolarum textus in secundo folio *dixit letamini*, et in ultimo folio *te armaturam*[2].

VI (ms. latin 8851). — Unus textus euvangeliorum, communiter nuncupatus l'Apocalice, totaliter litteris de auro scriptus, in quo sunt plures hystorie litterarum auri, qui reponitur in quodam parvo repositorio de corio, incipiens in ultimo folio *Petro Jhesus*, et finiens in eodem folio *nova et vetera*, et est dictus textus euvangeliorum auro coopertus de duobus lateribus. Et in latere anteriori est in medio unus crucifixus, beata Maria et sanctus Johannes, totaliter de auro elevati; et est crux supra quam est dictus crucifixus munita pluribus parvis folliagiis auri, supra que folliagia sunt viginti tres smaragdi mediocres et parvi, decem baleii tam mediocres quam parvi, et unus alter parvus baleyus, qui non potest nisi parum vid[er]i, talis qualis, sub manu dicti crucifixi; et in bordatura dicti libri de latere dicti crucifixi sunt septem grossi saphiri, et septem luppe saphirorum, et octo rubizi baleii, tam grossi quam parvi, quinque smaragdi et una grossa presma smaragdi, LI perle mediocres, cum suis cathonibus, tam orientales quam de Scocia; et in bordatura tabule supra quam stant dicti crucifixus, beata Maria et sanctus Johannes, sunt novem saphiri, tam scilicet saphiri quam luppe saphirorum, tales quales, cum suis cathonibus, tres baleii, tres smaragdi, tales quales, et XL perle tales quales sunt precedentes, cum suis cathonibus; et supra fundum dicte tabule sunt X satis grossi saphiri, mediocriter boni, et V tam saphiri quam luppe saphirorum, parvi valloris, et VII tam baleii quam rubizi Alexandrie, parvi eciam valloris, et XXXII perle, cum suis cathonibus, similes precedentibus. Et de alio latere dicti textus euvangeliorum est similitudo quatuor euvangelistarum, et sanctus Johannes in medio, scribens in uno libro; et in superiori parte dictorum euvangeliorum est unus angelus tenens unum rotulum, in quo scribitur Verbum caro factum est; que quidem ymagines supradicte sunt omnes nigellate. Et dedit dictum librum Karolus quintus, sicut apparet per litteram scriptam supra dictum latus. Et est dictus liber bordatus in toto circuitu platanis auri. Et est in dicto libro unum firmatorium auri ad duas platenas intertenentes ad unam copulariam, supra quod firmatorium sunt duo esmaillia de nigellatura, et IIII parve turquesie, cum tribus parvis grenatis; et pendet in dicto firmatorio una huppa in buttuno, munita parvis parletis, quarum plures deficiunt. Et solebat esse unum aliud firmatorium simile, quod de presenti non est repertum; ymmo repertum est et tradditum dicto cappicerio presenti; in eo tamen defficit una parva patena auri, supra quam rivatur supra librum[3].

Évangéliaire [donné] par Charles V

Le dernier de ces évangéliaires avait été donné à la Sainte-Chapelle par le

[1] Ms. lat. 9941, fol. 31 v°. — Conf. l'inventaire de 1573, éd. de M. Doüet d'Arcq, p. 41.

[2] *Ibid.*

[3] Ms. latin 9941, fol. 28. — Conf. l'inventaire de l'année 1573, dans l'édition de M. Doüet d'Arcq, p. 40

roi Charles V, comme l'attestent ces mots gravés sur un des plats de la couverture : «Ce livre bailla à la sainte chappele du palais Charles le Ve de ce nom, «roi de France, qui fu filz du roi Jehan, l'an mil troiz cens lxxix.»

Ouvrages non donnés par saint Louis.

Les trois premiers datent certainement du XIIIe siècle et doivent venir de saint Louis. Toutefois cette origine n'est indiquée dans aucun des inventaires. Le seul livre auquel les chanoines de la Sainte-Chapelle paraissent avoir attaché le souvenir de leur saint fondateur est un psautier, dont la provenance n'était cependant pas parfaitement établie. Il est ainsi désigné dans l'inventaire de 1377 : «Unum «pulcherrimum psalterium, quod fuit quondam, ut dicitur, beati Ludovici[1].» Au passage correspondant de l'inventaire français rédigé vers 1377, le rédacteur avait d'abord mis : «Un très bel psaultier qui fu à mons. saint Loys[2];» mais le clerc qui a revisé l'inventaire a ajouté en interligne quatre mots qui modifient singulièrement le sens du dernier membre de phrase, et qui nous obligent à lire : «Un «très bel psaultier qui fu à [madame Blanche, mère de] mons. saint Loys.» Suit une autre addition, qui est sans doute du règne de Charles VI : «Lequel le roy «qui est à present a fait revestir d'un drap d'or à fleurs de liz et à fermaux d'or «à fleurs de liz.» Ce détail nous permet de retrouver sur les inventaires de 1480 et de 1573 le psautier qui passait au XIVe siècle pour avoir appartenu à saint Louis ou à la reine Blanche. On lit dans le premier : «Unum pulchrum psalterium cum «litteris aureis et azureis, incipiens post kalendarium in secundo folio *in consilio*, «et in penultimo *que digne;* habetque dictum psalterium duo firmalia aurea es«mailliata floribus de lilio, et habet unum signatorium pro foliis ad tres parvos «flores lilii; quod habet quasdam camisias de serico indo, taphetas nuncupato «galice, floribus lilii seminato, et de taphetaso rubeo dupplicatas[3].» — L'inventaire de 1573 mentionne l'attribution du psautier à saint Louis : «Item le psaul«tier de monseigneur saint Loys, couvert d'une chemise de taffetas pers, semée «de fleurs de lys, doublé de sandal rouge, avec les deux [fermoers] d'or semez d'un «costé de fleurs de lys[4].»

Psautier attribué à saint Louis.

Ce psautier, qui n'a sans doute jamais appartenu à saint Louis[5], a été déposé

(1) Ms. latin 17107, fol. 27.

(2) *Ibid.* fol. 65.

(3) Ms. latin 9941, fol. 3.

(4) Doüet d'Arcq, p. 41.

(5) Ce psautier, qui est plus ancien que le règne de saint Louis, a été fait pour une femme, puisqu'on lit au fol. 190 une prière ainsi conçue : «Domine Jhesu Christe, creator et redemptor mundi, «qui me miserrimam peccatricem permittis huic «consecrationi corporis et sanguinis tui preter me«rita mea interesse, presta ut hec consecratio sit mi«chi ad remissionem peccatorum meorum. Amen.» La composition du calendrier semble indiquer que le volume était destiné soit à une dame anglaise établie dans l'Île-de-France ou la Picardie, soit à une dame de l'Île-de-France ou de la Picardie établie en Angleterre. Sur le fol. 191, on lit cette note tracée en caractères du XIVe siècle : «C'est le psaul«tier monseigneur saint Loys. . . . . . lequel fu à sa «mère.» Je crois qu'on avait d'abord écrit : «Saint «Loys et sa mère.» (Voyez la *Notice des antiquités, objets du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes, composant le musée des souverains,* par Henry Barbet de Jouy, p. 39, n° 30.)

à la bibliothèque de l'Arsenal et a fait partie du Musée des souverains. J'ignore pourquoi il n'a pas été compris dans le petit nombre de volumes que nous avons reçus de la Sainte-Chapelle en deux livraisons. La première est du 9 mai 1791 : elle se fit en vertu des ordres de Louis XVI, qui, le 25 février 1791, avait chargé le sieur de la Chapelle, commissaire général de sa maison, de déposer à la bibliothèque «quelques beaux livres de prières manuscrits,» qui étaient au trésor de la Sainte-Chapelle[1]. Cette livraison porta sur cinq volumes de grand prix : les quatre évangéliaires dont il a été question plus haut[2], et le missel qui est ainsi décrit dans l'inventaire de 1573 : «Ung messel qui sert pour les prelatz aux festes «sollennelles... noté et enluminé, au commencement duquel sont painctes les «armoieries de France[3].» Ce missel, écrit du temps de Louis XII, est aujourd'hui classé sous le n° 8890 du fonds latin. Il est surtout remarquable par la représentation des principaux reliquaires de la Sainte-Chapelle qu'on y voit aux feuillets 35 et 65 v°.

La seconde livraison que le département des manuscrits reçut de la Sainte-Chapelle ne se composait que de trois volumes, assez peu importants, aujourd'hui n°s 17741 et 18013 du fonds latin, et 22392 du fonds français.

X.

ABBAYE DE SAINT-CORNEILLE DE COMPIÈGNE.

Mss. de Saint-Corneille de Compiègne.

En novembre 1802, le Ministre de l'intérieur ordonna au directeur du collége de Compiègne de mettre à la disposition de la Bibliothèque nationale les manuscrits qui venaient de l'abbaye de Saint-Corneille. Cette collection, dont l'origine remontait au IXe siècle[4], se composait d'environ deux cents manuscrits, presque tous anciens; mais les remarques auxquelles ils peuvent donner lieu sont fort peu nombreuses. J'ai déjà eu l'occasion d'en signaler un[5] qui a appartenu à saint Louis: j'en mentionnerai ici deux autres, qui portent aujourd'hui les n°s 16770 et 17416 dans le fonds latin.

En tête du premier, on a copié la sentence d'excommunication qui fut lancée au XIIIe siècle contre les voleurs et les recéleurs des livres de Saint-Corneille : «Hic est liber beate Marie et beatorum martyrum Cornelii et Cypriani de Com«pendio. Noverint universi quod in capitulo Compendiensis ecclesie statutum est «de consensu omnium et decretum in presentia omnium reliquiarum illius ecclesie

[1] *Hist. de Paris*, par l'abbé Lebeuf, annotée par Cocheris, II, 543 et 544.

[2] Mss. latins 8851, 8892, 9455 et 17326.

[3] Doüet d'Arcq, p. 41.

[4] Nous avons vu dans le tome I, p. 6, que l'église de Compiègne dut hériter d'une partie des livres de Charles le Chauve.

[5] Ms. latin 17439, jadis 65 du fonds de Compiègne, et non pas 59, comme je l'ai imprimé, par erreur, dans le tome I, p. 9.

«illos videlicet anathematizari et vinculo excommunicationis innodari qui libros «vel volumina predicte ecclesie furtim detinuerint aut quoquo modo indebito «concelarint.»

Le n° 17416 est un saint Fulgence, écrit au commencement du IXe siècle et dont le dernier feuillet se termine par une note ainsi conçue : «Hunc codicem «venerabilis Elisachar abbas, per manus Aldrici, filii sui in Christo, sancto Ste«phano dedit; et qui legerit animæ amborum meminerit.» Le mot *Stephano* a été gratté avec soin; mais la lecture n'en est pas douteuse, et c'était sans fondement que Mabillon ou un de ses collaborateurs avait soupçonné que le mot effacé était *Medardo*[1]. Je n'essayerai pas de déterminer quelle est l'église Saint-Étienne à laquelle le volume fut présenté, mais je crois pouvoir affirmer que le donateur est Hélisachar, chancelier de Louis le Débonnaire, qui mourut vers 837[2].

Nous manquons de renseignements bien complets sur l'état de la bibliothèque de Saint-Corneille avant la Révolution[3]. Ce que nous en savons suffit pour montrer que nous sommes loin de posséder la collection complète des manuscrits de cette abbaye[4]. La Bibliothèque n'a point reçu plusieurs volumes précieux qui ont longtemps fait partie du trésor de Saint-Corneille. Dom Michel Germain[5] les a signalés en ces termes : «Sacramentorum et evangeliorum codices duo, gemmatis «et aureis tum argenteis operculis muniti; pari metallo vestiebatur Caroli Calvi «liber precum aureus, quem ornatibus spoliatum vidi ac perlegi...; eburneæ «quas Sirmondus edidit tabellæ[6].» Un autre mémoire[7] donne quelques détails sur un manuscrit qui passait pour avoir appartenu à Charles le Chauve, et sur un petit évangéliaire couvert de vermeil et portant l'inscription suivante : «Anno incarna«tionis Dominice MCCLII, Johannes de Merincurte, abbas Compendiensis, fecit «textum reparari, quem Carolus pius rex feceral fieri[8].» L'auteur du mémoire signale encore parmi les ornements de ce petit évangéliaire une agate sur fonds d'émail vert, avec les mots : CAROLVS PIVS REX.

[1] «Ubi scriptum videtur fuisse sancti Medardi «nomen quod nonnemo erasit.» (*Annales bened.* II, 515.)

[2] Mabillon, *Annales bened.* II, 599. — Le nom d'Elisachar se lit encore dans un manuscrit carlovingien (n° 2164 du fonds latin), à la fin du commentaire de Chalcidius sur le Timée de Platon :

Elisachar primum studiis animatur honestis.

[3] Montfaucon (*Bibl. bibl.* II, 1197) a donné une liste informe de quelques manuscrits de Saint-Corneille; conf. le ms. latin 13068, fol. 304, et le ms. latin 13071, fol. 63 et 153. — Voyez aussi le volume 21 de la Collection de D. Grenier.

[4] Outre les manuscrits qui ont formé le fonds de Compiègne, nous possédons quelques volumes ou fragments de volumes qui ont appartenu à l'abbaye de Saint-Corneille. — Voyez le ms. lat. 10401, fol. 241, et le ms. lat. 11793.

[5] Volume 21 de D. Grenier.

[6] Ce diptyque est au Cabinet des médailles.

[7] Ce mémoire, qui se trouve dans le volume 21 de D. Grenier, est intitulé : «Diverses inscriptions «qui sont dessus quelques reliques, reliquaires, «croix, livres, parement et contretable du grand «autel de cette église.»

[8] Cette restauration est mentionnée dans *Gallia christ.* IX, 438.

XI.

CABINET DE LA FAMILLE BOUHIER.

Bibliothèque des Bouhier à Dijon.

La famille Bouhier, de Dijon, s'est rendue célèbre par une bibliothèque à la formation de laquelle travaillèrent neuf générations de magistrats. L'histoire de cette collection, qui fut une des gloires de Dijon pendant plus de deux siècles, a été écrite vers 1725 par le plus illustre des Bouhier, par celui qui eut Voltaire pour successeur à l'Académie française. Je ne puis mieux faire que de reproduire le mémoire qu'il nous a laissé[1].

Histoire de cette bibliothèque par le Pr. Bouhier.

Après avoir achevé un ouvrage aussi long et aussi ennuyeux que celui du catalogue de tous mes livres, imprimez et manuscrits, il me paroit à propos de dire un mot des raisons qui m'y ont engagé, et de la méthode que j'y ai suivie, et même de l'histoire de ma bibliothèque.

Ayant toute ma vie eu du goût pour la littérature, je trouve quelque plaisir à penser que depuis plus de deux siècles, il n'y a eu aucun de mes ancêtres qui n'ait aimé les sciences et les livres.

L'inventaire de ceux qu'avoit ramassez Jean Bouhier, mon sixième aïeul, est encore entre mes mains. Il justifie que ce magistrat, qui par son mérite parvint à être honoré gratuitement par le roi Louis XII de l'une des douze charges de conseillers qui composoient alors avec deux présidens le parlement de Dijon, n'avoit rien épargné pour remplir son cabinet des meilleurs livres de son tems.

Bénigne Bouhier, son fils, hérita de son attachement pour les lettres, et fut comme lui conseiller au parlement, dans un siècle où ces sortes d'emplois étoient encore la récompense du savoir et de la vertu. Philibert Colin, doyen du même parlement, en ses poësies manuscrites, dont M. Le Gouz, président à mortier en cette cour, conserve l'original, fait un bel éloge de ce Bénigne, son contemporain, et dit, entr'autres choses, qu'il étoit

Consilio summi dignus adesse Jovis.

Il étoit ami du docte Cujas, comme il paroit par une lettre que ce fameux jurisconsulte lui écrivit en 1569 pour lui rendre compte des études de Jean Bouhier, son fils aîné, lequel venoit d'apprendre la jurisprudence sous un si grand maître. Cette lettre, dont l'original est entre mes mains, fait seule l'éloge du père et du fils.

Ce dernier succéda à la charge de son père et s'y distingua par son habileté. J'ai beaucoup de livres dont les marges, chargées de ses savantes remarques, justifient que l'objet de ses lectures ne fut point un vain et stérile amusement, comme il l'est de la plupart des hommes.

Son fils unique, Étienne Bouhier, répondit parfaitement aux soins que son père avoit pris de son éducation. Après avoir fait à Dijon ses premières études, et commencé à Valence celles du droit, il désira d'aller s'y perfectionner en l'université de Padoue, qui étoit alors très célèbre. Il parcourut ensuite toute l'Italie et y fit un assez long séjour. Outre les langues savantes qu'il possédoit déjà très bien, il y acquit une connoissance parfaite de l'italienne, et un goût exquis pour

[1] Ce mémoire est imprimé à la fin du *Commentarius de vita et scriptis Joannis Buherii, scribente Francisco Odino*, Dijon, 1746, in-4°. Publié à la suite des *Recherches et dissertations sur Hérodote*.

l'architecture. On en peut juger par le grand hôpital de Dijon, lequel fut bâti en 1630 sur ses desseins, que j'ai vu tracez de sa propre main. Il rapporta aussi d'Italie un grand nombre d'excellens livres, qui servirent de fondement à la bibliothèque qu'il forma dans la suite. Par le catalogue que j'en ai conservé, l'on voit qu'elle étoit très nombreuse et très bien choisie. Je crois même qu'il y avoit alors peu de particuliers qui en eussent de semblables. L'usage qu'il en faisoit et ses autres talens lui donnèrent une grande réputation dans le parlement, où il fut d'abord conseiller aux requêtes du palais et ensuite à la cour. Lorsqu'il fut reçu en cette dernière charge, le 1er mars 1611, M. le premier président fit de lui un grand éloge et voulut même qu'il fût inséré sur les registres de la compagnie : distinction d'autant plus grande qu'il ne s'en trouve aucun autre exemple. L'on peut voir aussi les louanges que lui a données Pierre Palliot en son Histoire du parlement de Dijon.

Sa bibliothèque, qui n'auroit pas dû être démembrée après sa mort, fut malheureusement dispersée entre ses enfans, dont le nombre étoit assez grand. Jean Bouhier, son fils aîné et mon grand-père, qui fut comme lui conseiller au parlement, tâcha de réparer cette perte par de nouvelles acquisitions, et sa passion extrême pour les livres lui fit faire des dépenses immenses pour recouvrer les meilleurs qui eussent paru jusqu'alors en toutes sortes de sciences.

Il commença par acheter, en 1642, ceux qui restoient de la bibliothèque du savant Ponthus de Thiard et de Cyrus, son neveu, tous deux successivement évêques de Chalon. Ensuite il entretint des commerces en divers endroits de l'Europe, pour en tirer tous les bons livres, anciens et modernes. Non content des imprimés, il rechercha partout les plus excellens manuscrits, et en ramassa une grande quantité. Ceux qu'il ne put avoir en original, il les fit copier à grands frais et en transcrivit lui-même de sa main plus de cinquante gros volumes, sans que ni l'ennui d'un tel travail ni ses infirmitez pussent ralentir sur ce point son ardeur infatigable.

Il entreprit aussi de composer un cabinet d'antiquitez de toutes espèces. Médailles romaines, grecques, hébraïques, monnoyes anciennes et modernes, or, argent, grand, moyen et petit bronze, pierres gravées, statues antiques et jusqu'à des jettons, il voulut tout avoir et n'épargna rien pour en amasser des suites complettes. Sa curiosité ne se borna pas encore là, et il remplit son cabinet d'une infinité de raretez, soit des Indes, soit des autres pays.

Quoiqu'il fît presque son unique occupation de l'étude, il n'a laissé néantmoins qu'un seul ouvrage de sa façon. C'est une histoire du divorce fameux du roi Philippe-Auguste et de la reine Isemburge de Dannemarc, son épouse, que je conserve écrite de sa main, avec un recueil de toutes les pièces sur lesquelles elle a été composée. Mais il ne paroît pas qu'il ait jamais eu dessein de la rendre publique. Les grandes incommoditez que la goute lui causa sur la fin de sa vie, et qui l'obligèrent à en passer les dix ou douze dernières années dans un fauteuil, l'empêchèrent sans doute de former aucun projet pour se faire connoître à la postérité autant qu'il le méritoit. Heureusement beaucoup d'autres personnes en ont pris soin, par les éloges qu'ils en ont laissez.

Après sa mort, arrivée au mois de décembre 1671, sa bibliothèque passa entre les mains de Bénigne Bouhier, président à mortier au même parlement, son fils aîné et mon père, avec charge de substitution au profit de l'aîné de ses fils[1]. Il ne me convient point de m'étendre sur les louanges d'une personne si proche; la vénération où son nom est encore dans sa compagnie me dispense d'ailleurs de ce soin. Je dirai seulement qu'encore qu'il donnât sa principale application à son métier, il ne laissa pas de cultiver toute sa vie les belles-lettres, autant que

[1] Le 6 mai 1675, Bénigne Bouhier reconnaît avoir reçu les manuscrits qui avaient fait partie de la bibliothèque de son père et dont le chiffre s'élevait à 391; le catalogue en est conservé à la bibliothèque de Troyes, dans le ms. 902. (Voyez le *Catalogue général*, II, 374.)

ses grandes occupations le lui permirent. A la vérité, la situation de ses affaires et d'autres dépenses où il se trouva engagé modérèrent l'envie qu'il auroit eu d'augmenter sa bibliothèque à proportion de son père. Il l'enrichit néanmoins de beaucoup de nouveautez, et n'y mit rien que d'excellent.

A peine eus-je atteint l'âge de quinze ans, que, charmé d'entrevoir en moi quelque inclination pour les livres, il tâcha de l'augmenter en me donnant le soin d'une bibliothèque qui devoit un jour me revenir, en vertu de la substitution dont je viens de parler. Il ne se trompa point dans l'espérance qu'il avoit conçue, que je voudrois du moins savoir le prix des trésors qu'il m'avoit confiez. Bientôt il y eut peu de livres dans son cabinet qui ne me passassent par les mains, et peu d'auteurs que je ne connusse.

Un voyage que je fis peu après à Paris et le commerce que j'y liai avec les savans du premier ordre m'enflammèrent de plus en plus du désir de me perfectionner dans les lettres. J'achetai beaucoup de bons livres qui nous manquoient, et, quand je vins prendre possession d'une charge de conseiller au parlement, dont mon père m'avoit fait pourvoir, j'apportai de quoi augmenter considérablement sa bibliothèque.

Nous n'en avions alors qu'un ancien catalogue dressé par mon grand-père. Il y avoit suivi la méthode de Jean des Cordes, savant chanoine de Limoges, dont la bibliothèque passoit de son tems pour une des meilleures et des mieux disposées. Comme mon père avoit formé le dessein d'en faire un autre, il avoit négligé d'ajouter à l'ancien ses nouvelles acquisitions. Mais ce dessein, plusieurs fois commencé, avoit toujours été interrompu par des occupations plus importantes. Voyant enfin que ce travail étoit devenu indispensable par la grande quantité de livres nouveaux que nous avions achetez et que nous achetions tous les jours, il jugea à propos de m'en charger. Je fus d'abord effrayé de la longueur et des difficultez d'une pareille entreprise. Mais enfin l'impossibilité de trouver à Dijon quelqu'un à qui on en pût confier le soin et le désir de plaire à mon père me firent passer par dessus toutes les considérations qui auroient pu me rebuter.

Je commençai donc, en suivant le plan de l'ancien catalogue, comme mon père le souhaitoit; mais je ne tardai pas à reconnoitre l'imperfection d'une méthode qui oblige d'aller chercher les différentes éditions d'un même ouvrage en différents endroits suivant la taille des livres. D'ailleurs, ayant lu le plan de l'arrangement de la bibliothèque du collége des Jésuites de Paris, que le P. Garnier fit imprimer en 1678, et le catalogue de celle de M. le président de Thou, dressé par le savant Ismael Bouillaud, et imprimé en 1679, je reconnus l'utilité évidente de leurs systèmes, et je me déterminai enfin à abandonner celui que j'avois suivi jusqu'alors.

Correspondance bibliographique de Jean Bouhier avec son fils.

Des documents authentiques confirment ce que le président Bouhier rapporte de la passion de son grand-père pour les livres. Les lettres écrites par ce magistrat à son fils, qu'il avait envoyé étudier le droit à Paris en 1654 et 1655, forment une des plus curieuses correspondances bibliographiques qui aient passé sous mes yeux. Je ne saurais résister au désir d'en citer quelques traits caractéristiques.

Vous debvés, écrivait Jean Bouhier à son fils, le 6 mai 1654 [1], pendant vostre séjour de Paris, vous applicquer, autant que vos estudes le pourront permettre, à la recherche de divers mss., soient anciens, soient nouveaux. Ceux qui se pourront achepter à prix raisonnable, on le

[1] Ms. français 22238, fol. 129.

fera, et les autres qui le vaudront, nous les ferons coppier. Mon estude a plus de réputation qu'elle ne debvroit avoir. C'est pourquoy il fault tâcher de l'augmenter de quelques pièces qui ne soient pas ordinaires, affin de l'entretenir dans l'opinion que l'on en a conceu, de laquelle quelque jour vous en aurez tout l'honneur, qui ne vous servira pas peu dans les rencontres.

Le jeune étudiant s'occupa d'abord des copies de manuscrits modernes. Il avait reçu à ce sujet des instructions fort détaillées dans une lettre du 11 avril 1654[1]. Copies des mss. modernes.

Afin de commencer, lui disait son père, par les copies que je crois les plus faciles et de moindre suitte, je vous envoie avec la présente une lettre pour M. Maridat, conseiller au grand conseil, que M. le conseiller de La Mare luy escrit, par laquelle il le prie de vous vouloir mettre en main l'histoire du maréchal de Fleuranges et celle de la vie d'Anne de Montmorency, affin de les luy faire transcrire à Paris. Comme il les luy demande en son nom, vous n'aurez que faire de luy parler de moy, sinon, s'il vous en parloit par hazard, de l'asseurer de mes très humbles respects et obéissances. Vous avés l'honneur d'appartenir à madame sa femme au quatriesme degré, et j'ay toujours fait grand estat de l'amitié de M. de Gugy, son beau-père.

Vous prendrés vos précautions auprès des copistes qui y travailleront, affin qu'ils n'i gastent rien et que vous les puissiés rendre aussi nets et entiers qu'ils vous auront esté confiés. Vous me manderés à peu près ce qu'il fauldra pour les faire transcrire, affin que je vous en envoie l'argent. Il fauldra prendre deux copistes, affin que, chacun travaillant à son livre, ils soient plus tost expédiés. Mais surtout prenés garde de ne les confier qu'à des personnes qui vous en rendent bon compte. Vous leur ferés ployer leur papier de la mesme façon que vous sçavés que je le ploye, affin que, laissants des marges de touts costés, les livres en soient plus beaulx estants reliés. Prenés garde qu'ils transcrivent les deux livres en papier de même grandeur : car il importe à ceux qui amassent des manuscrits de les avoir, autant que l'on peust, de pareils volumes. Le plus grand papier sera le meilleur.

Le 29 du même mois, Jean Bouhier approuvait les dispositions qu'avait prises son fils pour faire copier les manuscrits de Maridat. Il l'encourageait en même temps à chercher dans d'autres collections les documents les plus utiles à recueillir.

Mon fils, disait-il[2], vous avés bien faict de marchander en gros la coppie de l'histoire du mareschal de Fleuranges. Vous en serés mieux servy, et suis d'advis que vous en faciés de mesme pour toutes les autres copies que vous ferés faire cy après. Le papier aussi de la mesure que vous m'avés envoiée est bien, et je ne suis pas d'advis que vous le changiés, si tant est que l'escrivain le treuve bon et qu'il soit blanc.

Il fauldra aussi faire travailler à la copie de la vie d'Anne de Montmorancy, affin qu'en mesme temps vous puissiés rendre les deux manuscrits à M. de Maridat. Je seray bien aise de sçavoir la façon avec laquelle il vous a confié ses manuscripts, et si vous jugés qu'il soit nécessaire de luy faire escrire à chaque fois que nous emprunterons quelques-uns de ses manuscripts. Il en a encore quelques uns que je seray bien aise de faire coppier.

Cependant, de vostre costé, vous pourrés descouvrir quelqu'autre endroict où il y en aura

[1] Ms. français 22238, fol. 127. — [2] *Ibid.* fol. 128.

possible quelques uns que M. Maridat n'aura pas. Vous m'avés mandé que M. du Plessis en avoit : si vous en aviés un catalogue et me l'envoiés, je verrois bien par le tiltre ce qui seroit de nostre usage. Cependant, affin que vous sachiés ceux qui sont chés M. Maridat, j'en ay joinct le catalogue à la présente[1].

Le 23 mai, Bouhier appelait l'attention de son fils sur une troisième collection, celle de Perrault.

Vous aurés à choisir, lui disait-il[2], ou des manuscrits de M. Maridat ou de ceux de M. Perrault, lesquels, comme je crois, passent l'année 1600, qui est l'année où finissent ceux de M. Maridat. Je me remets au prix que vous en ferés. Si vous marchandés par volume, s'ils ne sont pas d'esgalle grosseur, il en fauldra faire prix volume à volume.

Achat de mss. anciens.

Bénigne Bouhier n'était guère embarrassé de surveiller et de diriger les copistes qui travaillaient pour son père; mais il manquait encore des connaissances nécessaires pour apprécier les manuscrits qui se trouvaient à vendre et pour profiter des bonnes occasions qui étaient alors si fréquentes à Paris. Il pria son père de lui venir en aide. Rien ne pouvait être plus agréable à Jean Bouhier; la lettre qu'il écrivit à son fils, le 12 août 1654[3] est un cours abrégé de bibliographie à l'usage des amateurs de manuscrits. En voici le texte :

Quant à la perplexité en laquelle vous me mandés que vous vous treuvés lorsqu'il se présente quelques manuscripts à achepter, craignant d'achepter cher ce qui ne le vauldroit pas, je vous diray qu'il est assez difficile d'en donner des règles générales, cette cognoissance deppendant plus tost d'une grande habitude à force d'en avoir manié et du jugement des matières que non pas d'aucune règle certaine. Je vous diray neanmoins qu'il y a des manuscripts de deux sortes : les uns anciens et quasi contemporains à leurs autheurs; les autres qui ne sont proprement que coppies de coppies et recueils faits par des curieux des derniers temps, comme sont la pluspart des coppies que vous me faittes faire. Pour les premiers manuscripts anciens, on n'y peust jamais faillir à les achepter, quand mesmes ils auroient esté imprimés et réimprimés, d'autant que leur antiquité est toujours vénérable, et aux passages doubteux, que l'on craint n'avoir esté corrompus dans les imprimés, ils servent de matrice. Leur antiquité se recognoist à la lettre et à la forme du livre, lesquels pour l'ordinaire sont quarrés et la lettre quarrée, et ceux qui sont en capitalle romaine sont les plus anciens. Ceux qui sont escrits en lettre plus menue se recognoissent principallement aux ſ faictes de cette sorte et non pas s. Il n'i a jamais abbréviation aux bien anciens. Ceux qui sont escripts en lettres gothiques sont les plus récens, et ne passent pas de trois à quatre cent ans. Voilà quant aux anciens. Pour les nouveaux, il n'i a qu'à considérer la matière qu'ils traittent, si elle n'est pas ordinaire, si les traittés qu'ils contiennent ont esté composés par d'habiles gens, si ce sont des matières qui ne soient pas dans l'opinion commune, les opinions bigeares bien soutenues estants estimées à cause de leur rareté, si ce sont petits traittés, lesquels pour l'ordinaire ne s'impriment guères, et quant bien ils auroient esté imprimés se perdent s'ils ne sont pas ramassés : ainsi l'on peust dire en général que touts recueils sont

[1] Ce catalogue forme les pages 2 et 3 de la lettre du 29 avril.

[2] Ms. français 22238, fol. 130.

[3] *Ibid.* fol. 132.

bons. Les Italiens sont les premiers qui nous ont enseigné à ne les pas négliger, et depuis une cinquantaine d'années seulement on en a pris curiosité en France, qui s'est accreue par l'amas qu'en a faict M. de la Ville au Clers[1]. Or, comme ces manuscripts ne sont que coppies, qui se tirent facilement les unes des autres, aussi ne les faut-il pas achepter plus qu'ils cousteroient à coppier, et, comme la plus part du temps ceux qui les vendent ou s'en ennuient ou en ont des doubles, ils se doibvent achepter moins d'une moitié qu'ils ne cousteroient à transcrire. Et si vous debvés encore considérer, si vous en achettiés, qu'ils fussent bien escrits, avec belle marge pour pouvoir estre reliés; car j'aimerois mieux les faire transcrire, quoyqu'il en coustast davantage, que de les avoir de mauvaise sorte. Pour les anciens manuscripts, il les fault prendre comme on les trouve quelques fois, quoyque fort négligés : cela faict que l'on en a fort bon compte, et je vous peuz dire que ceux que j'ay acheplé jusques à present ne m'ont pas fort cousté. Aussi y a-t-il peu de personnes qui ramassent ces manuscripts, lesquels pour l'ordinaire font peine à lire et ne sont pas d'usage aux affaires, comme les recueils, desquels tout le monde veult avoir. Voilà ce que je vous peux mander en gros touchant la cognoissance des manuscripts.

Le jeune Bouhier avait dès lors une excellente occasion d'appliquer les règles que son père énonçait avec tant d'assurance et d'autorité. La bibliothèque de feu Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, était à vendre, et l'on disait, au mois de juillet 1654, que les héritiers en demandaient 20,000 francs[2]; mais on ignorait quand et comment cette bibliothèque devait être vendue.

Projet d'achat des manuscrits de Ch. de Montchal

Je me suis informé, écrivait le jeune Bouhier, à la date du 11 août[3], de la bibliothèque de M. de Montchal. Je ne sçai si les libraires appréhendent que je courre sur leur marchef. Mais tous ceux à qui je m'en suis informé m'ont tous assuré qu'elle ne seroit pas à vendre de plus de trois mois, que le catalogue n'estoit pas encor achevé et qu'elle n'estoit pas encor visible, que tous les intéressés à la vente n'estoient pas à Paris, et qu'il n'y avoit que M. Petau[4] qui se mêloit de cette affaire, laquelle ne seroit pas si tost en estat.

Jean Bouhier avait bien calculé qu'il devait en être ainsi; il se résigna à laisser dormir cette affaire pendant les vacances, que son fils allait employer à visiter la Touraine, l'Anjou, la Bretagne et la Normandie.

Je vois bien, disait-il le 12 août[5], qu'il fauldra attendre le retour de vostre voiage devant que de penser aux livres de la bibliothèque de M. de Montchal, cela ne se pouvant pas négotier en si peu de temps. Possible la trouverons nous vendue ou dissipée en ce temps là; mais il faudra prendre patience, puisque M. Le Belin, empêché d'aillieurs à ses affaires, ne vous a pu donner les cognoissances nécessaires pour y avoir l'entrée.

La bibliothèque de l'archevêque de Toulouse ne fut pas vendue aussi vite qu'on l'avait supposé. Ce fut seulement le 5 janvier 1655 que Bénigne Bouhier annonça à son père qu'on lui avait montré les manuscrits. A cette nouvelle, Jean Bouhier

[1] Loménie de Brienne; voyez notre tome I, 215.

[2] Lettre du 24 juillet 1654; ms. franç. 22238, fol. 165.

[3] Ms. français 22238, fol. 166.

[4] La lettre porte «Petaut.»

[5] Ms. français 22238, fol. 132.

s'empressa d'écrire, le 10 janvier[1], une longue lettre, pour se persuader, à lui autant qu'à son fils, que les manuscrits de l'archevêque de Toulouse n'étaient pas de première importance, que les meilleurs avaient déjà servi, et qu'ils valaient au plus dix livres pièce, soit pour l'ensemble une somme de trois mille livres.

Mon fils, j'ay appris par la vostre du 5 du courant comme vous aviés veu enfin les manuscripts de feu Monsr de Thoulouse. Je sçavois bien que la plus part estoient grecs, et mesmes qu'ils n'estoient pas pour la pluspart d'ancienne main, lesquels sont rappelés fort exactement dans un catalogue que j'ay veu autrefois, et lequel je trouverois bien encores, au nombre de 300 ou environ. Les manuscripts grecs les meilleurs ne sont pas bien communément en parchemin, mais en gros papier lissé, duquel ils se servent encore en Asie. Le grec en est fort bien formé, un petit gros. Ceux qui ont le plus de lettres capitales sont les meilleurs, aussi bien que les latins Les accents n'i sont pas marqués que rarement. Et comme la plus part des manuscrits que nous avons en France ont esté transcripts par les moines, ils nous ont laissé peu de manuscripts grecs, se contentants mesmes, dans les manuscripts latins, où il y avoit du grec inséré, en la place d'y transcrire (ce qui deppuis a tourné en proverbe) : *Græcum est non legitur*. C'est la cause pourquoy les bons manuscripts grecs sont en papier grec, duquel les moines du mont Athos et par la Grèce se servoient. Il est fort espais et lisse, comme je vous ai dit, et ceux qui ne le regardent pas exactement le peuvent prendre pour du parchemin. Voilà quant aux manuscripts grecs.

Pour les latins, je vous en ay autrefois mandé ce que j'en avois recogneu, que vous pourrés applicquer au sujet de quelques uns qui se rencontrent en cette bibliothèque, comme le Varron de re rustica, le Columella, le Tite-Live, la Chronique d'Eusèbe, l'Ammian Marcellin, les poésies de Sedulius, l'Art poétique d'Horace, le Lucain, le Servius, le Palladius Rutilius, le Suétone, le Martianus Capella, le Saluste, le Claudian, la rhétorique de Cicéron, qui sont les plus vieux manuscripts latins que j'ay autrefois remarqué dans la ditte bibliothèque.

Pour le procès-verbal du schisme d'Avignon, duquel vous m'escrivés que M. Petau faict tant d'estime, il fauldroit voir le livre de près pour estre de son advis. Le subject a esté traitté par tant d'autheurs contemporains, que j'ay bien de la peine à croire que le livre contienne quelque particularité qui n'ayt desjà esté remarquée; et puis, le tout s'estant passé par devant le roy de Castille, il ne peust estre que partial. Le livre s'intitule *Processus factus, etc.*

Ce qui est de meilleur dans les manuscrits de cette bibliothèque est imprimé, ayant passé par les mains du P. Sirmond, lequel en a tiré quantité de bonnes pièces, et principallement pour ses Conciles. Le Catena in Job, lequel vous m'escrivés estre fort gasté d'humidité et de vieillesse, a esté imprimé à Londres en l'année 1637 sur un autre très ancien manuscript de la bibliothèque royalle. Et de la mesme bibliothèque de Mons. de Thoulouse le père Possin, jésuite, fist imprimer une autre Chesne sur saint Mathieu en 1646.

Ce que je vous remarque, pour preuve que tout le meilleur et plus curieux de cette bibliothèque est imprimé, et que ainsi, hors la curiosité d'amasser de vieux livres, il n'i a pas icy grand acquest à faire. Nous verrons, par le catalogue que M. Petau vous a promis, plus précisement ce que ce sera. Cependant je vous diray par advance que, s'ils revestent le catalogue que j'en ay, qui est de 302, j'en donneray bien jusques à la somme de 3,000 livres, que je crois estre plus que raisonnable, et ne crois pas qu'aucun particulier autre que ceux à qui l'argent ne couste rien en veuille donner davantage. Vous y ferés la guerre à l'œil, et m'advertirés de ce qui s'y passera.

[1] Ms. français 22238, fol. 134.

Jean Bouhier savait bien lui-même que le prix dont il parlait dans sa lettre du 10 janvier n'avait rien d'excessif. Aussi se ravisa-t-il, et dès le 24 il annonça à son fils[1] qu'il ne faudrait peut-être pas s'en tenir au chiffre de 3,000 livres.

..... Pour ce qui est des livres, tans manuscripts qu'imprimés, de la bibliothèque de feu M. de Montchal, vous y ferés la guerre à l'œil, et quoyque ils demandent des manuscripts beaucoup plus que je n'en offre, si ne crois-je pas qu'il s'y trouve grand presse. Nous en attendrons le catalogue qui s'imprime, lequel ne sera pas différend de celuy que j'ay, qui vient d'une coppie du P. Jacob, et sur laquelle le P. Labbe en a imprimé ce qui est dans sa Bibliotèque des manuscripts[2]. Je ne suis pas si fort déterminé aux 3,000 livres que je vous ay mandé, que, s'il ne falloit que quatre ou cinq cent livres, je n'aimasse mieux les perdre que de manquer ces livres, que j'estime tant par leur quantité que par leur qualité; mais ce n'est pas une denrée où beaucoup de personnes veuillent mettre leur argent, et les manuscripts en papier sont pour l'ordinaire fort négligés.

Jean Bouhier craignait cependant de rencontrer des concurrents, et le 28 janvier il adressa à son fils de nouvelles recommandations[3].

Mon fils, M. Petau n'a pas faict imprimer le catalogue des manuscripts de M. Thoulouse que pour treuver des marchands, et, comme il ne s'en rencontre pas toujours à point nommé de cette sorte de denrée, je ne doubte pas qu'entre le si et le non il ne se passe bien du temps devant que de se résouldre. Ainsi, il fauldra faire la guerre à l'œil, et je ne doubte pas que, quelque chose que vous luy en offriés présentement, qu'il ne conclura pas affaire auparavant qu'il ayt vu le cours du marchef. Ainsi, si vous n'avés point encores faict d'offres, je treuverois à propos, auparavant que de vous ouvrir d'aucune chose, que vous sceussiés de luy quelle formalité ils veullent garder à cette vente, s'ils feront marchef avec ceux qui mettront à prix les livres sur le champ, ou bien s'il y aura des remises pour escoutter les enchères. Car en ce cas il suffiroit de voir à quel prix les livres seront portés devant que de se déclarer, et nous aurons toujours, comme je crois, assés de temps pour prendre une dernière résolution pour le prix, que je pourray bien augmenter de quelque chose de plus que je ne vous ay mandé.

Le jeune Bouhier comprit à merveille les instructions de son père. On peut s'en convaincre en lisant la lettre du 2 février[4], dans laquelle il rend compte d'un entretien qu'il venait d'avoir avec Petau.

Pour ce que vous me mandés des livres de M. de Toulouse, je vis l'autre jour M. Petau, auquel je demandai des nouvelles de son catalogue, auquel on ne travaillera, à ce qu'il m'a dit, que ce caresme, l'imprimeur qui le doit faire estant occupé à autre chose jusqu'à ce temps là. Quant au prix, après m'avoir bien tourné, il me dit qu'il me falloit adresser à Madame de Montchal et luy faire mes offres, après quoi on assembleroit les parens pour aviser; que Madame de Montchal n'estoit pas résolue de demander moins de dix mil francs, que neantmoins je verrois; et puis, faisant semblant de me faire confidence, il me dit qu'il avoit conseillé à Madame de

[1] Ms. français 22238, fol. 135.
[2] *Nova bibliotheca*, 191.
[3] Ms. français 22238, fol. 136.
[4] *Ibid.* fol. 173.

Montchal de les laisser à six mil francs, mais qu'il ne croioit pas qu'on les laissast à moins, et que si on n'en trouvoit cet argent on les garderoit. Pour moi, je ne m'ouvris pas entièremnt à luy, mais seulement, m'estonnant du prix, je luy dis que je n'avois pas encor de vous ordre positif pour en offrir aucune somme, vostre dessein n'ayant esté premièrement que de sçavoir combien on les estimoit, mais bien que je me souvenois de vous les avoir ouy estimer environ deux mil cinq cent livres, qui est une somme bien esloignée de celle qu'ils demandent; il me respondit que si on les laissoit à ce prix il les prendroit, qu'enfin je visse madame de Montchal, que ce seroit elle qui recevroit les offres, comme intéressée pour un tiers en qualité d'héritière d'un de ses enfans, et qu'en assemblant les parens on verroit à combien on les laisseroit. Je ne le voulus pas presser davantage. . . Je ne verrai pas Madame de Montchal que vous ne m'aiés mandé de quelle façon je me gouverneray pour les offres, et si vous jugés à propos d'offrir d'abord les trois mil francs, ou de n'en offrir au commencement que deux mil cinq cent, et puis augmenter de cinq cent livres. . . . .

La déclaration de Petau ne permettait plus guère d'espérer qu'on aurait les manuscrits de l'archevêque de Toulouse à très-bon marché, et le 7 février[1] Jean Bouhier autorisa son fils à entamer les négociations par une offre de 3,000 livres, à laquelle il comptait bien ne pas s'arrêter.

Mon fils, j'ay bien préveu, comme je vous ay mandé par mes [lettres], que les livres de Mons. de Thoulouse ne se délivreroient pas qu'avec quelques formalités de justice, lesquelles je sçay bien estre longues, et entre dix mil livres et 2,500 il y a bien de la disproportion; je crois bien que, quand vous parlerés à madame de Montchal, vous ne luy pouvés pas moins offrir que de trois mil livres, mais que vous debvés attendre que leur catalogue soit imprimé, affin que vous voiés certainement si tout y est, ce que vous pourrés vérifier avec M. de Chevanes, lequel a emporté une coppie semblable à celle que j'ay et sur laquelle je vous ay mandé d'offrir les trois mil livres. Nous serons encores plus hardis après que Mons. de Chevanes aura veu les livres et nous en aura dit son sentiment. Car on ne peust bonnement juger de la bonté de ces livres que par la veue, quoyque le catalogue soit assés exactement faict et exprime ceux qui sont anciens ou coppiés de main récente.

Sur ces entrefaites se produisit un incident qui redoubla les craintes de Jean Bouhier. Des manuscrits assez curieux s'étaient trouvés à vendre chez le libraire Piget, et, pendant que Bouhier en débattait les prix, un marchand anglais en avait offert une somme qui avait décidé le libraire à les lui livrer. Jean Bouhier fut très-contrarié de cette mésaventure; il regretta la réserve de son fils, auquel il recommanda un redoublement de vigilance, pour ne pas se laisser ainsi souffler les manuscrits de l'archevêque de Toulouse.

Mon fils, lui écrivait-il, le 17 février[2], j'ay bien du desplaisir que vous aiés laissé enlever les manuscrits de Piget avant que de sçavoir mes responses. Il avoit mandé à M. de La Mare par le dernier ordinaire qu'il ne s'en defferoit auparavant que d'avoir ses responses. Mais cela s'ap-

[1] Ms. français 22238, fol. 137. — [2] Ms. français 22238, fol. 138.

pelle foy de marchand. Voiés si vous pourrés ravoir l'Ippiatrique grec et l'Alcoran arabe, car pour touts les autres je vois bien qu'il n'i fault plus penser. Si vous n'y prenés garde, il en arrivera autant de ceux de Mons. de Montchal, encores que je crois bien qu'estant bien de moindres, ils y voudront observer quelques formalités, qui nous empescheront d'y estre surpris.

Dès le 21 février, Bouhier savait qu'il lui fallait faire son deuil de l'Hippiatrique, aussi bien que de l'Alcoran.

J'attendois, disait-il à son fils[1], que vous me manderiés quelque nouvelle de l'Ippiatrique manuscript, et que vous l'auriés rachepté du marchand anglais, mais je vois bien qu'il ne s'i fault plus attendre. Je ne crois pas que Piget ayt tant tiré de ses manuscripts que ce que je vous avois mandé de luy offrir, mais c'est une affaire faicte et il n'y fault plus penser.

Pour oublier ce contre-temps, Bouhier reporta ses pensées sur les manuscrits de l'archevèque de Toulouse, que son ami l'avocat de Chevanes venait de passer en revue. C'était un connaisseur dont le jugement lui inspirait la plus entière confiance. Il annonça, dans la lettre du 21 février[2], qu'il élèverait ses offres autant que M. de Chevanes le trouverait à propos.

. . . J'ay esté bien aise d'apprendre par les vostres comme Mons. de Chavanes[3] avoit pris la peine de voir les manuscripts de Mons. de Monchal. J'en passeray par tout ce qu'il me conseillera; et, comme je crois bien que l'on ne vous prendra pas au mot des offres que vous me mandés que vous ferés, aussi ne suis-je pas si fort arresté à ce prix que je ne l'augmente encore de quelque chose, si vous me mandés que je le doibve faire.

Impatienté de la lenteur des négociations, Jean Bouhier songea à un expédient qu'à la rigueur on excuserait chez un bibliophile, mais qui est assez peu en harmonie avec l'austérité d'un magistrat. Il se demanda si madame de Montchal, qui avait un tiers dans la succession de l'archevèque de Toulouse, et qui était chargée de traiter au nom de tous les héritiers, n'accepterait pas l'offre de trois mille livres quand on lui aurait fait entendre qu'elle toucherait en outre un pot de vin de trente pistoles. Il communiqua cette idée à son fils le 28 février[4].

Je vous ay faict responce, lui dit-il, dès le dernier ordinaire, touchant les manuscripts de Mons. de Monchal; vous vous gouvernerés pour en mesnager le prix suivant que vous le jugerés à propos, en faisant la guerre à l'œil. Je ne crois pas que vous treuviés beaucoup de personnes qui y veuillent mettre leur argent, et hors M. Petau je ne crois pas qu'aucun de la famille y pense. Je ne sçay pas quel est l'humeur de madame de Montchal, qui y a interest, comme on nous a dit, pour un tiers : si elle se gouverne par son interest particulier, comme la pluspart des Parisiennes, je croirois que vous ne devriés faire vostre enchère que de trois mil livres, et luy dire en particulier qu'il y auroit une trentaine de pistolles pour la chaisne. S'il fault augmenter

[1] Ms. français 22238, fol. 139.

[2] *Ibid.* fol. 139.

[3] Il est appelé «Chevanes» dans la lettre du 7 février. — L'avocat Jac. Aug. de Chevanes composa une histoire de la Sainte-Chapelle de Dijon.

[4] Ms. français 22238, fol. 140.

vostre enchère, vous vous y conduirés par le conseil de M. d'Escutigny et de M. de Chevanes, qui ne vous le refuseront.

Je ne sais quelle était l'humeur de madame de Montchal, et je ne puis pas même dire si Bénigne Bouhier essaya sur elle l'efficacité du moyen imaginé par son père. Ce qui est certain, c'est que les manuscrits de l'archevêque de Toulouse ne prirent pas le chemin de Dijon; ils furent achetés par le surintendant Foucquet. Bouhier put du moins se consoler en répétant ce qu'il avait dit dès le premier jour : que l'offre de trois mille livres était plus que raisonnable, et qu'elle aurait été acceptée, s'il ne s'était pas rencontré « un de ces particuliers à qui l'argent ne « coûte rien. »

Une négociation qui fut entamée vers la même époque pour l'achat d'une partie des manuscrits d'Auguste Galland ne paraît pas avoir eu un meilleur succès[1].

Bibliothèque des Tyard.

Jean Bouhier avait été plus heureux en 1642, quand il acheta les débris des bibliothèques qu'avaient successivement possédées deux évêques de Châlon, Pontus de Tyard, l'un des membres de la pléiade, et Cyrus de Tyard, neveu et successeur de Pontus. Par son testament, en date du 20 mars 1601, Pontus avait laissé sa librairie à ses deux petits neveux Pontus et Louis de Tyard. Ceux-ci cédèrent les livres de théologie à leur oncle Cyrus, évêque de Châlon; les autres livres, dans le partage de la succession, furent attribués à Louis de Tyard, seigneur de Bragny. A la mort de Cyrus, arrivée en 1624, les livres de ce prélat furent divisés entre Pontus, seigneur de Bissy, et Louis de Tyard. La collection de ce dernier seigneur périt, en 1636, dans l'incendie du village et du château de Bragny. Des bibliothèques formées par les évêques de Châlon, Pontus et Cyrus de Tyard, il ne restait donc plus que la part échue à Pontus, seigneur de Bissy. C'est cette part qui fut acquise en 1642 par Jean Bouhier[2].

Manuscrit grec donné par N. de Chevanes.

Vers la même époque, ce magistrat reçut de l'avocat Nicolas de Chevanes[3] un Nouveau Testament en grec, que Philippe de Villers de l'Isle-Adam, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, avait autrefois offert à Jean Guijon en souvenir de la conduite de celui-ci au siége de Rhodes[4].

Copies faites par Jean Bouhier.

Nous avons vu que Jean Bouhier avait pour principe de faire copier les bons

[1] Voy. le ms. français 22238, fol. 140, 144, 145 et 174, et plus haut, p. 81.

[2] *Pontus de Tyard,* par J. P. Abel Jeandet (Paris, 1860, in-8°), p. 107.

[3] « M. N. de Chevanes, natif d'Autun, advocat « en parlement, est homme docte et curieux des « bons livres, desquels il a une grande cognois« sance, ce qui a fait que sa bibliothèque est digne « de considération. » (Le P. Jacob, *Traicté des biblioth.* p. 630.) — Sur l'avocat J. A. de Chevanes, voyez une lettre de Jean Bouhier, du 24 janvier 1655, dans le ms. français 22238, fol. 135 v°. Il en a été question à la page précédente, note 3.

[4] Ms. français 1037, p. 3.

manuscrits qu'il lui était impossible d'acheter; mais le plus souvent il ne s'en rapportait pas à des mains mercenaires, et il craignait si peu sa peine que nous avons une cinquantaine de grands volumes qu'il a lui-même copiés en entier : il a notamment transcrit les principaux et les plus anciens cartulaires de la Bourgogne[1].

Élo... donnés à la bi... des Bou...

Un tel zèle fut récompensé par l'admiration du monde savant. A cet égard, les témoignages sont unanimes. Voici ce que le P. Louis Jacob[2] écrivait en 1644 : « M. Boyer, conseiller au parlement de Dijon, fait une grande despence à dresser « la plus somptueuse bibliothèque du duché de Bourgongne, qu'il a commencé par « l'achapt de tous les livres de théologie de la bibliothèque de ce grand et docte « évesque de Chalon, Pontus de Thyard, qui en avoit fait une des plus belles de « son temps..... Ce curieux conseiller recherche avec de grands soings tous les « meilleurs livres qu'il peut trouver pour enrichir sa bibliothèque. »

En 1662, les PP. Henschen et Papebroke visitent la bibliothèque de Bouhier, et, comme signe du prix que le propriétaire attachait à ses manuscrits, ils notent les couvertures de velours noir dont il les faisait uniformément revêtir[3].

Mabillon[4] nous a laissé une courte description de la bibliothèque de Bouhier, dans laquelle il avait travaillé en 1682, en compagnie de Michel Germain; il nous apprend que cette bibliothèque se composait de trois pièces : un vestibule orné de portraits et de globes, une grande galerie garnie d'armoires de noyer et un cabinet spécialement consacré aux manuscrits.

Dom Martène et dom Durand, lors de leur passage à Dijon en 1709, n'oublièrent pas la bibliothèque de Bouhier. Voici dans quels termes ils en ont parlé[5] : « La bibliothèque de M. Boyer est considérable par le nombre des livres, tant imprimez que manuscrits, qui sont tous bien choisis et parfaitement bien condi« tionnez. Parmi les manuscrits nous trouvâmes plusieurs cartulaires d'églises « cathédrales et d'abbayes, qui nous furent d'un grand secours. Monsieur le Prési« dent nous permit non seulement de les voir, mais aussi de les emporter et d'en « faire tous les extraits que nous voulumes. On ne peut rien ajouter à toutes les « honnêtetez que nous fit ce savant et intègre magistrat. Outre les cartulaires, nous « vimes encore parmi ses manuscrits, plusieurs ouvrages des Pères, beaucoup de « mémoires pour servir à l'histoire de Bourgogne, un psautier écrit en notes de « Tyron, un Virgile de près de huit cents ans chargé de notes, un Térence, un « Plaute, un Lucain, un Perse, un Alcoran en arabe, un livre de caractères chi« nois, un ancien ménologe des Grecs et plusieurs autres bons livres. »

En 1735, les éditeurs du *Corpus juris canonici* imprimé à Genève vantaient la

(1) Voy. plus haut, p. 30.

(2) *Traicté des biblioth.* p. 628.

(3) « In qua holoserica unius formæ atque coloris « opercula intuenti ostendunt quo in pretio vir iste « amplissimus habeat antiqua manuscripta. » (*Acta Sanctorum*, mart. I, xxxv.)

(4) *Œuvres posthumes*, II, 8 à 10.

(5) *Voy. litt.* I, 1, 145.

bibliothèque du président Bouhier, moins remarquable, disaient-ils, par la beauté et le nombre des volumes que par la valeur des livres, le choix des éditions, l'importance des manuscrits et l'usage que pouvaient en faire non-seulement les savants de Dijon, mais encore les étrangers qui étaient en correspondance avec l'illustre magistrat[1].

atalogue
manuscrits
Bouhier

Vers 1723, il se répandit une nouvelle bien propre à réjouir la république des lettres. Le président Bouhier devait, disait-on, faire imprimer au premier jour le catalogue de ses manuscrits[2]. C'était un projet qui malheureusement ne se réalisa pas.

èque de Bouhier
chez
marquis
Bourbonne.

La bibliothèque des Bouhier avait à peu près atteint son plus haut degré de splendeur à la mort du président, arrivée en 1746. Elle échut alors au marquis de Bourbonne, gendre du président Bouhier, et plus tard à un autre marquis de Bourbonne, fils du premier. Après la mort du second marquis de Bourbonne, elle fut mise en vente. L'abbé de Clairvaux en offrit 135,000 livres, et à ce prix il en devint propriétaire dans le cours de l'année 1781. La bibliothèque des Bouhier venait donc d'être incorporée à la bibliothèque de Clairvaux quand celle-ci fut déclarée propriété nationale et portée d'abord à Bar-sur-Aube[3], puis dans la ville de Troyes.

à Clairvaux

Bouhier
depuis
Révolution.

Telle était la richesse de la collection des Bouhier, qu'elle a suffi pour donner à la bibliothèque de Troyes un des premiers rangs parmi les bibliothèques de nos départements. Cette collection est cependant bien loin d'avoir conservé son intégrité. Le 21 nivôse an VII, l'administration du département de l'Aube envoya à la Bibliothèque nationale vingt-cinq volumes, parmi lesquels se trouvaient les cartulaires transcrits au XVIIe siècle par Jean Bouhier. En 1804, Chardon de la Rochette et Prunelle, attirés à Troyes par la réputation de la bibliothèque des Bouhier, y choisirent plus de cinq cents manuscrits, dont quelques-uns ne furent

[1] «Tua librorum ornatu atque numero, in primis autem merito ac delectu locuples, tanta tamen præstantissimorum codicum in multitudine, vix te uno doctior bibliotheca, studiosis ad usum fructumque exposita patet omnibus, seu quos tua complectitur doctrinarum pridem cultrix Divio, seu quos tibi peregre virtutis et doctrinæ fama copulavit.» (Épître dédicatoire, citée dans *Commentarius de vita et scriptis Johannis Buherii, scribente Franc. Odino*, p. 48.)

[2] Lettre de l'abbé Lebeuf du 21 février 1723, publiée par MM. Quantin et Cherest, dans leur édition des *Lettres de l'abbé Lebeuf*, I, 341. — Le catalogue que Bouhier avait rédigé de sa bibliothèque est en partie à la bibliothèque de Troyes (ms. 17), en partie à l'école de médecine de Montpellier (ms. 19). Voy. le *Catal. des mss. des bibliothèques des départements*, I, 291, et II, 21. La partie relative aux manuscrits est à Montpellier.

[3] Voy. la réponse que la Commission des arts fit, le 4 messidor an II, à une pétition du département de l'Aube, qui avait demandé à la Convention le transport à Troyes de la bibliothèque de Clairvaux, provisoirement déposée à Bar-sur-Aube. (*Correspondance de la bibliographie*, ms. H. fr. 872 *ter* de l'Arsenal, p. 5.)

jamais remis dans des dépôts publics. La Bibliothèque nationale en a recueilli à différentes reprises environ cent quatre-vingts, et plus de trois cent vingt ont été attribués à l'école de médecine de Montpellier.

Les cent quatre-vingts manuscrits que la mission de Chardon de la Rochette fit entrer à la Bibliothèque nationale furent réunis aux vingt-cinq volumes envoyés en 1799 par l'administration du département de l'Aube[1]. Ils ont formé jusqu'en 1867 le fonds Bouhier, qui, malgré cette dénomination, se composait de volumes choisis dans les diverses collections que les événements avaient rassemblés à la bibliothèque de Troyes. C'est ainsi qu'il renfermait trois manuscrits de l'Oratoire de Troyes[2], quatre manuscrits du fonds primitif de l'abbaye de Clairvaux[3] et le cartulaire de Saint-Étienne de Troyes, écrit au XIIIe et au XIVe siècle[4].

[1] Voyez plus haut, p. 30.

[2] Mss. latins 18336, 18353 et 18408.

[3] Mss. latins 16879, 18094, 18223 et 18522.

[4] Ms. latin 17098.

CHAPITRE XV.

LE XIX[e] SIÈCLE.

Le moment n'est pas venu de faire l'histoire du département des manuscrits pendant les soixante et dix dernières années. Il y a là une foule de questions délicates, qu'il m'est permis moins qu'à personne de discuter. Je me bornerai donc à présenter, sous forme de notes chronologiques, les faits de cette période qui se rapportent à l'histoire du Cabinet : les acquisitions et les dons qui l'ont enrichi, les pertes qu'il a subies, les travaux qu'on y a entrepris, et l'état actuel des collections; je m'abstiendrai du blâme aussi bien que de l'éloge, et, sans blesser la susceptibilité d'aucun des hommes qui, de près ou de loin, ont de nos jours pris part à l'administration du département des manuscrits, j'essayerai d'indiquer dans ce chapitre tout ce que les savants ont un réel intérêt à connaître.

I.

NOTES POUR SERVIR À L'HISTOIRE DU DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS DEPUIS 1804 JUSQU'EN 1873.

1804.

7 janvier. Acquisition du recueil de chansons fait pour le comte de Maurepas (mss. français 12616-12659).

23 août. Acquisition des manuscrits de Brunck, qui font partie du Supplément grec, n[os] 212, 348-351, 353-379, 383, 389-392, 594.

Novembre. Madame de Rochechouart cède pour une somme de 500 francs un recueil de lettres de Cicéron daté de l'année 1458 (latin 10337), et un bel exemplaire du livre de P. Salmon, secrétaire du roi Charles VI.

1805.

2 mai. Acquisition des manuscrits orientaux d'Anquetil du Perron, mort le 17 janvier précédent[1] ; ils étaient au nombre de cent cinquante-six.

26 septembre. Entrée de M. Hase à la Bibliothèque. La Porte du Theil, dans une note confidentielle, rend ainsi compte des motifs qui le déterminèrent à porter

[1] Voy. la notice de Dacier sur la vie et les ouvrages d'Anquetil du Perron, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, III, *Hist.* 146.

son choix sur un jeune savant, qui devait, pendant plus d'un demi-siècle, faire honneur au département des manuscrits :

M. Parquoy étant habituellement occupé de tout autre objet que du travail méchanique nécessaire pour avancer la confection du catalogue, j'ai pris, durant ces vacances, de la fin de l'année XIII au commencement de l'année XIV, le parti de m'adresser à M. Hase, jeune homme très-versé dans la littérature grecque et latine, pour l'engager à me sacrifier ses matinées. Mon projet est de le dédommager, à mes propres frais, de la peine qu'il prendra et de la perte de son temps. Je commence par lui faire faire le dépouillement des manuscrits tirés du dépôt littéraire provisoire des Capucins.

M. Parquoy étant venu à mourir presque inopinément [1], j'ai présenté aux conservateurs, pour le remplacer, le jeune M. Hase. Je n'ignorois point que sa qualité d'étranger pouvoit paroître un obstacle. Je ne me dissimulois point non plus à moi-même qu'il pourroit, un jour, résulter quelque inconvénient, pour mes intérêts personnels, d'un choix qui plaçoit dans la Bibliothèque impériale un jeune homme déjà fort avancé dans la connoissance et la pratique des langues anciennes, très-connu et bien recherché des amateurs, tant nationaux qu'étrangers, de la littérature grecque et latine, un jeune homme, enfin, qui doit naturellement m'éclipser bientôt, et me rendre presque absolument inutile dans la place que j'occupe.

Je me sentois surtout une peine extrême, une véritable douleur, à me refuser aux instances que M. Quatremère, autre jeune homme très-digne d'intérêt sous plus d'un point de vue, et fort estimable par sa conduite jusques à cette heure, me faisoit pour obtenir de succéder à M. Parquoy.

Malgré toutes ces considérations, malgré le penchant de mon cœur, je me suis inébranlablement décidé pour M. Hase. J'étois intimement persuadé que M. Quatremère, plein de mérite d'ailleurs, n'avoit en aucune manière ce qu'il falloit pour devenir utile à la Bibliothèque impériale comme employé. Je pouvois, au contraire, espérer que, du moins durant un certain temps, je conserverois assez de droits et d'autorité sur M. Hase pour lui faire faire de son temps et de son savoir l'usage nécessaire pour utiliser la Bibliothèque nationale, la maintenir dans l'ordre qui convient, et me mettre, moi-même ainsi que mes futurs successeurs, en état de prévenir la disperdition de ce dépôt précieux. L'amour le plus pur de mes devoirs personnels, du bien public, du service du gouvernement et des lettres, m'a fait oublier tout ce qui pouvoit m'être avantageux ou nuisible. Si je dois jamais avoir à me plaindre de M. Hase, je m'en consolerai par le témoignage de ma conscience.

1806.

Acquisition d'un Térence du XIe siècle: ms. latin 10304.

Le cardinal de Bausset remet à la Bibliothèque les papiers de l'ambassade du marquis de Villeneuve, n°s 7177 à 7198 du fonds français.

Acquisition de huit manuscrits arabes provenant de la vente de M. Scheidius.

Acquisition des papiers de D'Ansse de Villoison, mort le 26 avril 1805 [2].

[1] La mort de Parquoy fut annoncée au conservatoire le 20 septembre 1805.

[2] Voy. la notice de Dacier sur D'Ansse de Villoison, dans *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, I, *Hist.* 354. — Le ms. 506 du fonds français des Nouv. acq. est une notice des mss. de Villoison par M. Hase. Les manuscrits de Villoison font aujourd'hui partie du supplément grec.

1807.

Au mois de juillet, Ripault, bibliothécaire de l'Empereur, fait porter à la Bibliothèque impériale trois cent neuf manuscrits provenant d'un résidu de la bibliothèque particulière de Sa Majesté. Beaucoup de papiers de la famille de Noailles se trouvèrent dans cette collection, que parfois on a appelée fonds Ripault, et qui a été incorporée dans le fonds français.

Châteaubriand offre un manuscrit arabe rapporté de Tunis.

Mort de Georges-Jean Mouchet[1], qui, avant la Révolution, avait été l'auxiliaire très-actif et très-habile de La Curne de Sainte-Palaye et de Bréquigny. Il fut depuis employé au département des manuscrits; il y a rendu de vrais services, et son inventaire de la Collection Baluze est encore utilement consulté. Mouchet avait dans son cabinet beaucoup de papiers qui lui avaient été remis pour servir à l'achèvement du Glossaire français de Sainte-Palaye. Ces papiers furent acquis en 1807 par la Bibliothèque impériale; on les a réunis aux papiers de Sainte-Palaye, dont ils étaient l'indispensable complément; ce sont aujourd'hui les n°s 1677-1734 de la Collection Moreau.

A la date où nous sommes arrivés (1807), on avait à peine reconnu les manuscrits qui étaient entrés à la Bibliothèque depuis une quinzaine d'années. Pour accélérer la rédaction des catalogues, les conservateurs attachèrent au département des manuscrits quatre auxiliaires : Le Gaigneur de Lalande, Gueneau de Montbéliard, Goubaut et Quatremère. Les deux derniers se retirèrent dans le courant de l'année 1808. Je ne sais point jusqu'à quelle époque travailla Lalande. Quant à Gueneau, il fut remplacé dès le 1er août 1807 par Méon[2], dont le zèle infatigable a doté la Bibliothèque d'un grand nombre de catalogues; Méon ne fut nommé employé ordinaire que le 8 mars 1826.

1808.

Acquisition d'un recueil de lois barbares (ms. latin 9653) et d'un registre du chancelier Pierre Doriolle (ms. français 10187).

Acquisition de vingt manuscrits de procès criminels, parmi lesquels était un rouleau relatif à Jacques Cœur (ms. français 2497 des Nouv. acq.).

1809.

25 août. Entrée de soixante et un cartons remplis de preuves généalogiques;

[1] Voyez une notice de Barbier intitulée : *Particularités sur feu M. Mouchet, premier employé au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, Paris, 1807, in-8°. (Extrait du *Magasin encyclopédique*.) — La mort de Mouchet fut annoncée au conservatoire le 9 février 1807.

[2] Dans une lettre de l'année 1817, Méon demande au ministre de lui faire reprendre le travail dont il avait été chargé en 1807 et qui avait été interrompu en 1815. (*Catalogue des lettres autographes composant le cabinet de M. le docteur Schmitt*, vendues le 14 décembre 1868, p. 15, n° 103.)

c'est la série du Cabinet des titres qu'on appelle Série de l'Ordre du Saint-Esprit.

19 octobre. Remise de la Déclaration écrite par Voltaire, le 28 février 1778 (ms. français 11460).

9 décembre. Envoi par l'Empereur de la Généalogie de Sandoval (ms. espagnol 31)[1].

1810.

21 décembre. Acquisition d'un manuscrit des capitulaires et des lois barbares (ms. latin 9654).

1811.

Acquisition d'une partie des manuscrits de Brotier[2].

Le 17 avril, D. Villevieille dépose à la Bibliothèque cent soixante et dix volumes, liasses ou portefeuilles. Tous les documents de cette collection se rattachaient aux travaux des bénédictins sur l'Histoire des provinces et les généalogies. On y remarquait : cinquante-cinq portefeuilles ou liasses sur la Bourgogne; — trente volumes sur la Touraine; — trente cartons de titres originaux; — quarante-huit volumes d'extraits de titres originaux.

La bibliothèque de la ville de Boulogne-sur-Mer cède par échange un manuscrit arabe venu de l'abbaye de Saint-Vast d'Arras et contenant les séances de Hariri avec peintures (n° 1618 du Supplément arabe).

1812.

Acquisition des manuscrits de Prunis relatifs à l'histoire du Périgord.

Vers 1812, acquisition des manuscrits de D. Caffiaux, consistant : 1° en cinq portefeuilles de titres originaux; 2° en vingt et une liasses d'extraits de titres destinés à entrer dans l'ouvrage généalogique dont le premier volume a été imprimé en 1777 sous le titre de *Trésor généalogique*.

1813.

Entrée des manuscrits de dom Berthereau, relatifs à l'histoire des croisades (nos 9050 à 9080 du fonds français).

1814.

Don du manuscrit autographe des Lois civiles de Domat (mss. français 6342-6345).

1815.

M. Desjobert, ancien grand maître des eaux et forêts, vend la collection de

[1] C'est à tort qu'Eugenio de Ochoa (*Catalogo de los manuscritos españoles*, p. 252) dit que la Généalogie de Sandoval fut rapportée d'Espagne en 1824 par le duc d'Angoulême.

[2] Voy. notre t. I, p. 437. — Sur ces mêmes manuscrits, voyez une lettre de Chardon de la Rochette, du 13 floréal an IX. Nouv. acq. franç. 501, fol. 82.

pièces sur l'histoire de France que l'abbé de Camps avait formée vers la fin du XVIIe siècle.

18 juillet. Remise au département des manuscrits de cinquante-deux cahiers ou liasses ayant fait partie du cabinet de M. Cotte, architecte des bâtiments du roi.

28 mai. — Mort de François-Jean-Gabriel de La Porte du Theil, né à Paris le 13 juillet 1742, conservateur des manuscrits grecs et latins depuis 1795 [1]. Tous ses papiers scientifiques furent réunis aux collections de la Bibliothèque. — J'ai déjà eu l'occasion de mentionner une partie des travaux de La Porte du Theil [2]; il me reste à dire un mot d'une opération importante qu'il exécuta lui-même au département des manuscrits.

La Porte du Theil avait été frappé du nombre considérable de volumes, cartons ou portefeuilles, qui, entrés depuis le milieu du XVIIIe siècle en dehors des fonds régulièrement constitués, n'avaient reçu aucun classement et n'étaient inscrits sur aucun inventaire. Pour mettre un peu d'ordre dans cet arriéré, il passa une revue générale de tous les articles qui n'appartenaient point aux fonds régulièrement constitués; il leur assigna des cotes et en rédigea un inventaire qui est aujourd'hui relié en cinq petits volumes [3]. Ainsi fut formé le fonds qu'on appelle *Ancien supplément*, réunion confuse de manuscrits grecs, latins, français, italiens et espagnols, les uns reliés en volumes, les autres à l'état de feuilles volantes, plus ou moins en désordre. Cet arrangement, tout imparfait qu'il était, réalisait un véritable progrès, et nous devons savoir gré à La Porte du Theil d'en avoir conçu l'idée et d'y avoir travaillé avec une persévérance que ses successeurs auraient dû imiter.

Le Supplément formé par La Porte du Theil renfermait des éléments trop hétérogènes pour avoir une bien longue existence. On résolut, vers 1820, de le remplacer par trois nouvelles séries, auxquelles furent affectés les noms de Supplément grec, Supplément latin et Supplément français. Le noyau de chacun de ces suppléments fut formé par les manuscrits grecs, les manuscrits latins et les manuscrits français ou en langues modernes portés sur l'inventaire de La Porte du Theil. On y ajouta successivement les manuscrits que la Bibliothèque acquérait et ceux qu'on retirait de cartons non classés. De notables accroissements furent encore fournis au Supplément latin et au Supplément français par des fonds provisoires qu'on n'avait aucun motif de maintenir isolés. C'est ainsi qu'on ne tarda pas à y verser les manuscrits du fonds Ripaut [4] et ceux de Mangérard : on donnait ce dernier nom aux manuscrits de diverses provenances qui étaient rangés dans le cabinet

[1] Voy. la notice de Dacier sur La Porte du Theil, dans *Mém. de l'Acad. des inscr.* V, *Hist.* 198.

[2] Voir notre t. I, p. 567.

[3] Les tables alphabétiques de cet inventaire furent rédigées par M. Hase, dont le travail remplit un volume in-folio, relié en maroquin vert et souvent appelé le «Catalogue vert.»

[4] Voyez plus haut, p. 282.

de Maugérard, c'est-à-dire dans une pièce où les manuscrits et les chartes recueillis par D. Maugérard en Belgique et dans les provinces rhénanes avaient été déposés, jusqu'au jour où la remise en fut faite aux commissaires de la Belgique et de la Prusse.

M. Gail fut nommé conservateur des manuscrits grecs et latins en remplacement de La Porte du Theil; il conserva ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 5 février 1829[1].

1816.

Acquisition du cartulaire de l'abbaye de Clairvaux (ms. latin 10947).

1817.

Dépôt des papiers de Larcher[2], comprenant la correspondance de ce savant et une partie de ses notes sur l'*Etymologicum magnum.*

1818.

Louis XVIII fait déposer à la Bibliothèque le psautier de saint Louis, qui lui avait été offert par le prince Michel Galitzin (ms. latin 10525).

Le président Levrier offre à la Bibliothèque la collection qu'il avait formée sur l'histoire du Vexin.

A la vente des livres du marquis de Saint-Morys, acquisition de l'Histoire de Beauvais par Hermant (nos 8579-8583 du fonds français), et d'une très-riche collection de chartes originales des abbayes de Chaalis, de la Victoire et de Saint-Vincent de Senlis (aujourd'hui dans le supplément à la Collection de D. Grenier).

1819.

Le comte Wlgrin de Taillefer offre neuf portefeuilles de titres originaux (nos 9137 à 9145 du fonds latin), et un manuscrit de chroniques limousines (no 11019 du même fonds).

Acquisition d'un Horace du xe siècle (ms. latin 10310).

Acquisition du Pontifical d'Egbert (ms. latin 10575).

A la vente de l'abbé de Tersan, acquisition d'environ cent trente volumes, liasses ou portefeuilles; il y avait beaucoup de manuscrits de l'abbaye de Rebdorff[3].

Don par Pouqueville d'un manuscrit albanais, dont une partie avait été écrite en 1809 par Botzaris.

A la vente des livres de M. Lair, ancien greffier du Châtelet, achat d'une

[1] Voy. la notice de Dacier sur Gail, dans *Mém. de l'Acad. des inscr.* IX, *Hist.* 222.

[2] Voy. la notice de Dacier sur Larcher, dans *Mém. de l'Acad. des inscr.* V, *Hist.* 243.

[3] Voy. *Catalogue des objets d'antiquité et de curiosité qui composaient le cabinet de M. l'abbé Campion de Tersan, ancien archidiacre de Lectoure.* — Paris, 1819, in-8°.

nombreuse et importante collection de documents relatifs à l'histoire de France. La Bibliothèque a pu acquérir presque tous les comptes et les inventaires indiqués à la fin du *Catalogue des livres du cabinet de feu M. Lair* (Paris, 1819, in-8°), p. 51 et suiv.

Le duc Casimir de Mortemart céda à la Bibliothèque une collection de 227 volumes ou environ. Ce sont tous manuscrits du XVIIe et du XVIIIe siècle, la plupart relatifs aux négociations diplomatiques, à l'administration du royaume, à l'état de la maison du roi et aux grands procès criminels. Un certain nombre de ces volumes ne sont que des copies ou des extraits des recueils de Brienne. — Une notable partie de la collection doit venir de la famille Phélypeaux. En effet, beaucoup de volumes sont reliés en maroquin rouge aux armes de cette maison : d'azur semé de quinte-feuilles d'or, au franc quartier d'hermines, écartelé d'argent, à trois lézards de sinople. De plus, on y remarque[1] un vaste recueil, en trente-deux tomes, des minutes de lettres écrites par Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain, garde des sceaux depuis 1700 jusqu'en 1714.

1820.

Achat d'une collection de chartes de l'abbaye du Bec (n° 9211 du fonds latin).

Achat de travaux manuscrits des missionnaires de la Chine au XVIIIe siècle.

1821.

Acquisition de la collection de Jean-Antoine Llorente sur l'histoire de l'Inquisition (n°s 74 à 91 du fonds espagnol).

Acquisition des papiers archéologiques de Millin, renfermés dans cent un portefeuilles. — La correspondance de ce savant entra au département des manuscrits en 1826.

Acquisition d'un recueil de canons en écriture wisigothique (ms. latin 8921).

Acquisition du Sacramentaire de Besançon (ms. latin 10500).

M. Hennin dépose au département des manuscrits les recherches bibliographiques de son père. Ce don ne mériterait guère d'être signalé, si M. Hennin ne s'était créé des titres particuliers à notre reconnaissance en léguant plus tard à la Bibliothèque son admirable collection d'estampes historiques.

1822.

Dépôt à la bibliothèque des manuscrits de Visconti, dont un inventaire, dressé par M. Hase, forme le ms. français 505 des Nouv. acquisitions.

Acquisition du Cartulaire de Vierzon (ms. latin 9865) et d'un Josèphe (ms. latin 8959).

(1) N°s 21111-21117, 21119-21142 du fonds français.

Acquisition de deux recueils de lettres autographes, décrits sous les nos 1182 et 1183 du catalogue de la bibliothèque du marquis Germain Garnier, et formant aujourd'hui les nos 12767 et 12768 du fonds français.

Acquisition pour le Cabinet des antiques de plusieurs papyrus que Casati avait rapportés d'Égypte, et qui, depuis, ont été remis au département des manuscrits (nos 715 et 716 du Supplément grec et no 16915 du fonds latin). Voyez une notice de Saint-Martin dans le *Journal des Savants*, année 1822, p. 555.

L'abbé Lespine donne une lettre autographe de Madame de Sévigné, qu'il devait à la générosité de M. de Villeneuve.

Nous avons vu que la Révolution avait interrompu le triage et le classement des innombrables parchemins vendus par Beaumarchais en 1784[1]. Ce travail, repris vers l'année 1822, produisit les résultats les plus satisfaisants : il fit connaître l'existence de beaucoup de documents précieux, dont l'ensemble ne tardera pas à être livré sans réserve à la curiosité du public; il donna en même temps le moyen d'écarter des parchemins inutiles, dont l'aliénation fut autorisée le 20 janvier 1823 par le ministre de l'intérieur[2]. Pendant plusieurs années, le produit de la vente de ces parchemins augmenta d'une somme assez notable le modeste budget de la Bibliothèque. On s'en servit principalement pour traiter avec des libraires, des épiciers et des brocanteurs, dans les magasins desquels venaient s'empiler des manuscrits de tout genre, mis au rebut par des familles insouciantes et par des administrateurs ignorants. A cette époque, où beaucoup de départements laissaient piller leurs bibliothèques ou leurs archives, le commerce des vieux parchemins et des vieux papiers s'organisa à Paris sur une grande échelle. Le libraire Royez, un épicier de la rue de la Harpe nommé Henry, et Renard, artiste de la Savonnerie[3], s'en procurèrent des quantités que l'imagination a peine à se figurer. La Bibliothèque royale était en relations journalières avec ces trois commerçants, qui, pendant quelque temps, permirent à l'abbé Lespine et à M. Guérard de choisir dans leurs magasins les pièces les plus intéressantes. Ils se contentaient alors d'un léger bénéfice, et souvent ils acceptaient en payement des parchemins mis au rebut. C'est ainsi que la Bibliothèque royale acquit plusieurs milliers de chartes et des registres infiniment précieux; c'est ainsi qu'elle sauva de la destruction une partie considérable des archives de la Picardie et de la Lorraine[4]. Je pourrais citer plus de vingt cartulaires qui sont entrés de cette façon

[1] Voir notre t. I, p. 551 et 556.

[2] *Lettre à M. Libri au sujet de quelques passages de sa lettre à M. de Falloux relatifs à la Bibliothèque nationale,* par J. Naudet. — Paris, 1849, in-8°, p. 23.

[3] A ces trois noms il faut ajouter celui de M. Danquin, qui, à partir de 1828, vendit à la Bibliothèque royale beaucoup de parchemins et de papiers.

[4] C'est à ces deux provinces qu'appartiennent la plupart des chartes et des registres que la Bibliothèque royale acquit sous la Restauration. Elle ne put se procurer des débris considérables des archives de Tours, qui sont ainsi indiqués dans une

au département des manuscrits : l'un d'eux, le Cartulaire de Saint-Cyprien de Poitiers (ms. latin 10122), document de premier ordre, fut payé 100 francs en 1823; un autre, celui de l'abbaye de Beaupré en Beauvoisis (ms. latin 9973), fut acheté en 1820 à raison de 5 francs la livre : il pesait deux livres treize onces. Malheureusement la Bibliothèque rencontra bientôt des concurrents contre lesquels la lutte était à peu près impossible. Les Anglais accoururent sur le marché, et semèrent l'or avec une telle profusion qu'en peu d'années le prix des cartulaires et des chartes fut décuplé. Ainsi, sur un catalogue publié en 1826[1], un fragment du cartulaire de Vendôme est porté à 800 francs; un cartulaire de la commanderie de Sommereux au même prix, et un cartulaire de la commanderie d'Esterpigni à 700 francs[2].

1823.

D. Malherbe cède à la Bibliothèque les papiers des Bénédictins relatifs à l'histoire du Languedoc.

Acquisition de presque tous les manuscrits importants contenus dans le cabinet de Morel de Vindé.

Ce fut vers 1823 que la Bibliothèque dut acquérir deux cartons remplis de papiers de l'abbé Fleury, qui ont servi à former les nos 9511 à 9523 du fonds français[3].

1824.

28 janvier. Mort de Langlès, conservateur des manuscrits orientaux[4]; il a pour successeur Abel Rémusat.

Acquisition d'une collection de lettres originales de Gui Patin (nº 9357 du fonds français), et du manuscrit autographe des Mémoires de Pierre de l'Estoile, en six volumes, qui était dans la bibliothèque de Mongie (nos 10299-10304 du fonds français).

lettre écrite vers 1823 au ministre de l'intérieur : «J'ai l'honneur de proposer à Votre Excellence l'acquisition de huit cents chartes, formant une collection très-précieuse. Elles consistent en feuilles, en rouleaux et en cahiers de parchemin provenant des archives de Tours, dont la date est du XVe et du XVIe siècle, temps où cette ville a été la résidence des rois. On y trouve un fort grand nombre de détails sur l'histoire privée de Louis XI, qui pourraient servir de commentaire à plusieurs chapitres des Mémoires de Commines.»

[1] *Premier catalogue des mss. historiques ou autres qui se trouvent chez Madame veuve Royez, libraire.* — 1826, in-8° de vingt-neuf pages.

[2] Ces trois manuscrits sont aujourd'hui dans la bibliothèque de feu sir Thomas Phillipps, nos 2970, 2972 et 2973. — M. Marchegay, dans sa notice sur les *Cartulaires français en Angleterre*, p. 43, dit que sir Thomas Phillipps a acheté le Cartulaire de Vendôme «vers 1825, de Royer, libraire à Paris, pour la somme de 2,500 francs.»

[3] Ces cartons, et d'autres papiers de l'abbé Fleury, ont figuré, sous les nos 2008, 2009 et 2010, dans le *Catalogue des livres imprimés et manuscrits composant la bibliothèque de feu M. Desjobert, ancien grand maître des eaux et forêts.* — Paris, 1823, in-8°.

[4] Voy. la notice de M. Dacier sur la vie et les ouvrages de Langlès, dans *Mém. de l'Acad. des inscr.* IX, *Hist.* 100.

1826.

Le comte de Toucheboeuf de Clermont donne une lettre autographe de saint François de Sales, du 17 mai 1611.

Acquisition de vingt liasses ou portefeuilles du cabinet de Meinières (n°s 7557-7576 du fonds français).

1827.

Le cahier du *Journal asiatique*[1] publié en février 1827 contient la note suivante : « Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du roi vient d'acquérir la « précieuse collection de manuscrits pâlis et singalais rassemblés à Ceylan par feu « M. Tolfrey, un des traducteurs du Nouveau Testament en pâli. Elle se compose « de vingt-huit ouvrages pâlis et singalais, dont quelques-uns sont très-volumi« neux. » — Quelque temps auparavant, la Bibliothèque avait acquis une partie des manuscrits indiens de Pollier.

1828.

30 mars. M. Champollion-Figeac est nommé conservateur du dépôt des chartes et diplômes, et adjoint à M. Dacier pour ce qui concerne les manuscrits modernes.

2 novembre. Une ordonnance royale fixe à cinq le nombre des départements de la Bibliothèque royale; le second est appelé : « Département des manuscrits, « chartes et diplômes. » — A l'avenir, porte l'ordonnance (art. 1), chacun de ces départements sera confié à un seul conservateur administrateur. Elle ajoute (art. 5) qu'il pourra être attaché à chaque département, selon la nature ou l'étendue du travail, un ou plusieurs conservateurs adjoints.

Le comte du Pac de Bellegarde donne l'Histoire du monastère de Prouille (ms. français 8671).

Don par M. Riocreux d'une jolie collection de chartes de l'abbaye d'Aunay, au diocèse de Bayeux (n° 9215 du fonds latin).

Acquisition, chez un bouquiniste de la rue des Grès, du Cartulaire de l'église d'Arras (ms. latin 9930).

Acquisition de cinq livres d'heures, parmi lesquels doit être mentionné celui qui a appartenu à Joseph Bonaparte et qui est vulgairement appelé Heures d'Aragon (ms. latin 10532).

Acquisition des principaux manuscrits portés sur le catalogue de la bibliothèque de D. Brial; le plus précieux est le Cartulaire de l'abbaye de la Roche (ms. latin 10996).

[1] 1re série, X, 126.

1829.

Le 31 mai, mort de Dominique-Martin Méon, employé au département des manuscrits, à qui la Bibliothèque a de grandes obligations.

Mort du chevalier Armynot du Châtelet, qui avait travaillé utilement sur plusieurs séries du Cabinet des titres et composé un bon catalogue de la Collection de Champagne.

Achat de deux cent quatre-vingts chartes de l'abbaye de Cluni : ce fut le premier noyau d'une collection que plusieurs acquisitions subséquentes ont rendue fort considérable.

Acquisition d'un manuscrit de la ville de Laon renfermant des lettres d'Éginhard (n° 11379 du fonds latin).

Acquisition de quelques manuscrits d'Oberlin. — En 1833, la Bibliothèque acheta environ quatre cents chartes, des sceaux et des tablettes du XIVe siècle qu'Oberlin avait recueillis dans son cabinet [1], — et, en 1835, la correspondance littéraire de ce savant (n°s 192 à 204 du fonds allemand).

1830.

Le 11 décembre, la Bibliothèque est mise en possession des papiers que M. Bénigne Chérin-Barbimont lui avait légués par un testament daté du 15 avril de la même année. Ils étaient renfermés dans vingt-quatre cartons et se composaient principalement des travaux faits sous l'ancien régime par Bernard Chérin, par Berthier et par Louis-Nicolas-Hyacinthe Chérin, pour l'admission aux honneurs de la cour et aux places de sous-lieutenant dans divers régiments privilégiés et d'aspirant-garde de la marine.

Acquisition de chartes relatives au Pontieu, ayant fait partie de la collection de M. Traullé, d'Abbeville, aujourd'hui reliées dans les volumes 298-301 du supplément à la Collection de D. Grenier.

Achat d'environ quatre-vingts manuscrits tirés du cabinet de Monteil. Dans la suite, ce savant fit plusieurs autres ventes de manuscrits à la Bibliothèque royale : il lui céda notamment cinquante-deux volumes en 1836, et soixante-six en 1837. Sous le titre de *Traité de matériaux manuscrits de divers genres d'histoire* (Paris, 1836, deux volumes in-8°), il a publié un catalogue des manuscrits qu'il possédait en 1836, et dont beaucoup nous sont arrivés.

Acquisition des papiers de Colbert classés sous les n°s 8025-8030 du fonds français.

Acquisition de manuscrits relatifs à la littérature chinoise, provenant de la collection de l'abbé Dufayel.

[1] Les chartes d'Oberlin forment les n°s 9075 à 9083 du fonds latin, et les n°s 214 à 218 du fonds allemand. Les tablettes sont classées sous le n° 10154 du fonds latin.

Acquisition de deux bulles écrites sur papyrus et relatives à l'abbaye de Tournus (nº 8840 et 8841 du fonds latin).

Don par le comte de Montléart de deux volumes in-folio et de six volumes in-quarto, écrits de sa main et renfermant notamment des extraits pris à la Bibliothèque et aux Archives d'Orléans[1].

1831.

Le 11 mars, mort de l'abbé Pierre Lespine. Ce respectable et modeste savant était né le 7 septembre 1757. Le goût des recherches historiques s'était manifesté chez lui dès la jeunesse. A l'âge de vingt ans, il fit imprimer la généalogie de sa famille[2]. Les fonctions qu'il remplit successivement lui permirent de cultiver ce goût et de rassembler beaucoup de documents relatifs au Périgord, son pays natal. Il était chanoine de Périgueux au moment de la Révolution; quand le calme se rétablit, il fut appelé aux archives de la Dordogne; de ce poste il passa, en février 1807, au département des manuscrits. De son vivant il donna à la Bibliothèque du roi différents travaux généalogiques et des titres originaux. Avant de mourir, il lui légua la collection qu'il avait formée sur l'histoire du Périgord, et qui remplissait trente-deux cartons.

Acquisition du Diurnal du roi René (ms. latin 10491).

Achat de vingt et un manuscrits birmans que M. Bellanger avait recueillis dans l'Inde[3].

1832.

Le 2 juin, mort de M. Abel Rémusat, conservateur des manuscrits orientaux depuis l'année 1824. Dès l'année 1816, il avait été chargé par le ministre de l'intérieur de dresser un catalogue des livres chinois de la Bibliothèque royale[4].

Le 14 novembre, ordonnance royale portant réorganisation de la Bibliothèque. Le deuxième département y est dénommé «département des manuscrits, chartes «et diplômes.» Conformément aux dispositions de cette ordonnance, l'état du personnel du département des manuscrits, chartes et diplômes est ainsi fixé :

Conservateurs : MM. Dacier, Champollion-Figeac et Hase.

Conservateurs adjoints : MM. Reinaud et Fauriel.

Employés : MM. Guérard, Paulin Paris, Léon Lacabane, Aimé Champollion et Audiffret.

[1] Les travaux du comte de Montléart ont été déposés au Cabinet des titres.

[2] *Généalogie des Lespines de Leyfourcerie et de Linseul, recherchée et mise au jour par Pierre Lespine des Colombies, l'an 1777.* — In-8° de huit pages.

[3] Voyez *Nouveau journal asiatique*, 1829, IV, 452.

[4] *Mémoire sur les livres chinois de la bibliothèque du roi et sur le plan du nouveau catalogue dont la composition a été ordonnée par le ministre de l'intérieur*, par M. Abel Rémusat; Paris, 1818, in-8° de 60 pages. (Extrait des *Annales encyclopédiques*, année 1817.) — Voyez la notice de M. Silvestre de Sacy sur la vie et les ouvrages de Rémusat, dans *Mém. de l'Acad. des inscr.* XII, 1, 375.

Surnuméraires : MM. Edme Dacier, Loiseleur-Deslongchamps et Miller.

Acquisition d'un manuscrit mexicain orné de peintures.

Acquisition de sept volumes de dom Col relatifs à l'histoire du Limousin (nos 9193 à 9199 du fonds latin).

Achat de comptes de divers établissements religieux de la ville de Troyes (mss. latins 9095-9119).

Achat de quarante-deux liasses de papiers provenant du chancelier d'Aguesseau.

Acquisition du Cartulaire de Chaalis (ms. latin 11003).

Le roi fait déposer à la Bibliothèque une trentaine de manuscrits turcs et arabes qui venaient d'Alger.

1833.

Le 24 avril, une loi prescrit l'acquisition des papiers de Champollion jeune. Cette collection, si précieuse pour les études égyptiennes, présentait des lacunes, qui furent en partie comblées, d'abord en 1840, quand la Bibliothèque royale recouvra les papiers de Champollion trouvés dans la succession de Salvolini[1], puis en 1849, quand le tribunal de la Seine déclara que certains articles litigieux étaient formellement compris dans la vente opérée le 10 décembre 1833 en vertu de la loi du 24 avril précédent[2]. — A côté des collections de Champollion ont été placés les papiers de Nestor Lhôte, son compagnon de voyage[3].

Acquisition de la volumineuse collection de manuscrits orientaux qu'avait formée Jean-Louis Asselin de Cherville, vice-consul de France et premier drogman de la cour d'Alexandrie, décédé au Caire en 1822[4]. Cette collection renfermait environ 1,500 volumes arabes, persans, turcs, coptes, etc.

M. Reydellet, officier de marine en retraite, au Havre, donne vingt-huit manuscrits tamouls.

M. Ph. Duclerc, administrateur de Karikal, vend quarante et un manuscrits tamouls et trois cent quatre-vingt-quatorze gouaches représentant des sujets indiens.

Acquisition de six manuscrits géorgiens et de sept manuscrits turcs.

Acquisition de papiers de Henri Suarès, la plupart relatifs à l'histoire ecclésiastique (nos 8963 à 8987 du fonds latin).

Achat du pouillé du diocèse de Rouen attribué à Eudes Rigaud (ms. latin 11052). Ce manuscrit, l'un des plus précieux documents statistiques que nous

[1] *Notice sur les manuscrits autographes de Champollion le jeune, perdus en l'année 1832 et retrouvés en 1840*, par M. Champollion-Figeac; Paris, Didot, 1842, in-8° de quarante-sept pages.

[2] Le jugement de 1849 est publié dans la *Biblioth. de l'École des chartes*, 2e série, V, 322.

[3] Sur la valeur de ces documents, voyez un rapport de M. de Rougé, analysé dans les *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions* (13 juillet 1860), IV, 101.

[4] Sur M. Asselin de Cherville, voyez une notice de M. Le Sens qui a été insérée dans l'*Annuaire de la Manche*, année 1845, et dont il existe un tirage à part.

ait légués le moyen âge, était sorti depuis longtemps des archives de l'archevêché de Rouen. Vers 1775, il était à Rouen dans la bibliothèque de l'avocat Du Val, qui le tenait d'un autre avocat nommé De Jors.

Acquisition du Cartulaire de l'abbaye de Lagny (ms. latin 9902).

1834.

Acquisition de neuf manuscrits arméniens provenant de la bibliothèque de M. Saint-Martin.

Acquisition de douze manuscrits de la bibliothèque de M. Boulard.

A la vente de M. Gay, de Lyon, acquisition de trois anciens manuscrits de la cathédrale de Beauvais (nos 9517, 9652 et 10861 du fonds latin), et d'un recueil de lettres autographes de Gui Patin (ms. français 9358).

1835.

Acquisition de trente-huit manuscrits orientaux cédés par les héritiers de M. Schultz.

Acquisition du grand Coran de la mosquée El-Azar du Kaire.

Acquisition des cartulaires de l'abbaye de Grandselve (nos 9994 et 11008 à 11011 du fonds latin).

Acquisition d'un fragment de papyrus (probablement le no 8842 du fonds latin).

Achat au poids des papiers de Lebret, intendant de Provence au XVIIIe siècle (nos 8820 à 8952 du fonds français). Ces papiers pesaient 455 livres; le vendeur en avait préalablement distrait beaucoup de pièces susceptibles d'être vendues en détail aux amateurs d'autographes.

Remise au département des manuscrits, par le département des médailles, des procès-verbaux de l'Académie des inscriptions pour la période comprise entre les années 1704 et 1742 (nos 9411 à 9429 du fonds français).

1836.

Acquisition de vingt-sept manuscrits provenant de la vente de M. Caussin de Perceval.

Acquisition des chartes du prieuré de Ségur (à la fin du volume 193 de la collection de Languedoc).

A la vente de la bibliothèque de Richard Heber, acquisition du Cancionero de Juan Alfonso de Baena (ms. espagnol 37).

Acquisition de la Collection Joly de Fleury, composée de plusieurs manuscrits anciens et d'une énorme quantité de papiers relatifs à l'histoire du XVIIIe siècle. — Parmi les collections qui sont venues se fondre en tout ou en partie dans le cabinet

de la famille Joly de Fleury, on peut citer celle de Bignon, premier président au grand conseil[1], et celle de La Reynie.

1837.

Silvestre de Sacy donne trois papyrus arabes.

Acquisition de vingt-huit manuscrits éthiopiens.

Achat de onze volumes relatifs aux idiomes de l'Amérique centrale.

Vente des livres de la duchesse de Berri, conservés dans la bibliothèque du château de Rosny. — On porta sur le catalogue rédigé pour la vente[2] quatre-vingt-six manuscrits, tirés des derniers restes de la bibliothèque des Pithou, qui appartenaient à M. Le Peletier de Rosambo, et qui, confisqués au commencement de la Révolution, étaient restés pendant plusieurs années dans un des dépôts littéraires de Paris[3]. La Bibliothèque royale put acquérir une quinzaine de ces manuscrits[4]; elle se fit adjuger, pour une somme de 4,580 francs, le fameux Code théodosien, en lettres onciales, qui a été employé par Cujas (nº 9643 du fonds latin). Beaucoup des autres manuscrits de M. Le Peletier de Rosambo sont passés à l'étranger. — Les manuscrits qui appartenaient à la duchesse de Berri ne furent point compris dans la vente de 1837; c'étaient pour la plupart des livres d'heures, qui furent vendus en 1864[5] et dont les plus précieux sont entrés au musée du Louvre.

Acquisition du cartulaire de l'abbaye de Silly (ms. latin 11059).

Acquisition des deux cartulaires d'Enguerrand de Marigny (nos 9785 et 9786 du fonds latin).

La ville d'Alençon vend à la Bibliothèque un graduel, suivi des traités musicaux de Gui d'Arezzo (ms. latin 10508); il venait de l'abbaye de Saint-Evroul, de même que le troisième volume du manuscrit original de l'Histoire d'Orderic Vital, que la ville d'Alençon nous céda pareillement en 1847 (ms. latin 10913).

1838.

Le 21 février, mort du baron Silvestre de Sacy, conservateur des manuscrits orientaux depuis le 9 février 1833. Par son testament de l'année 1835, il avait ordonné que les travaux manuscrits qu'il laisserait seraient remis à la Biblio-

[1] Une liste des manuscrits de Bignon se trouve à la fin du ms. latin 18608.

[2] *Catalogue de la riche bibliothèque de Rosny, dont la vente aura lieu le lundi 20 février [1837]*; Paris, Bossange et Techener, in-8°.

[3] Voy. plus haut, p. 8.

[4] Nous possédons les manuscrits qui répondent aux numéros suivants du catalogue de la bibliothèque de Rosny : 2358, 2371, 2375, 2383, 2392, 2397, 2400, 2402 *bis*, 2404, 2410, 2412, 2417, 2418, 2428 et 2434.

[5] *Catalogue de manuscrits très-précieux du XIIIe au XVIIIe siècle . . . . . composant la collection de Madame la duchesse de B . . . dont la vente aura lieu le mardi 22 mars 1864.* In-8°. — Conf. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 5e série, V, 389.

thèque royale, ainsi que les livres imprimés qui lui servaient pour ses cours publics et qu'il avait chargés de notes manuscrites.

Don de cinq manuscrits turcs et arabes par le duc de Nemours.

Acquisition de onze manuscrits siamois.

Acquisition des papiers de Chardon de la Rochette, relatifs à l'Anthologie grecque (nº 448 du Supplément grec).

Vente de la collection Joursanvault. — Cette collection avait été formée par le baron de Joursanvault, né à Beaune en 1751, mort à Châlon vers 1793[1]. D'un prix inestimable pour l'histoire de France au XIVe et au XVe siècle, elle renfermait une très-importante portion des archives de la Chambre des comptes de Blois. Vers 1838, le fils du baron de Joursanvault, dont la fortune avait été compromise dans des spéculations malheureuses, se trouva obligé de vendre les magnifiques collections de son père[2]. Par une fatalité difficile à expliquer, la Bibliothèque du roi ne put pas profiter d'une occasion qui ne devait plus se représenter : à la suite de la vente publique qui eut lieu en 1838, elle dut se borner à recueillir une quarantaine de lots, tous d'un intérêt secondaire.

La destruction du cabinet de Joursanvault a été racontée par M. le comte de Laborde avec des accents de douleur auxquels se sont associés tous les amis de notre histoire. Je copie les principaux traits de l'émouvant récit qu'il en a composé en 1852[3].

« Les héritiers[4] proposèrent de céder la collection à l'État pour la somme de « cinquante mille francs en dix ans, et, en pleine prospérité du pays, on rejeta ces « offres. Après ce refus, les archives Joursanvault furent jetées aux enchères, et, « pour la seconde fois[5], la France fut spoliée de ce dépôt historique par le seul « fait de l'insouciance de ceux qui s'étaient chargés de veiller à sa gloire. Cette « vente a été un désastre littéraire, une sorte de retraite de Moscou, laissant derrière « elle une longue traînée de débris. L'érudition, si souvent éprouvée depuis soixante « ans, doit inscrire au nombre de ses plus mauvais jours cette fatale journée.

« Un catalogue en deux volumes fut rédigé pour faciliter cette vente impor- « tante. M. de Gaulle se chargea de ce travail, et s'en acquitta avec un soin qu'on « est d'autant plus heureux de reconnaître qu'il est plus rare de le mettre au

[1] J'emprunte ces indications à une lettre de M. Jules Pautet, insérée dans le *Cabinet historique*, IV, I, 193 à 201. L'auteur de cette lettre, qui était en position d'être bien informé, écrit JOURSANVAUX; mais je n'ai pas cru devoir m'écarter de l'usage, qui semble avoir consacré la forme JOURSANVAULT.

[2] Le Musée britannique paraît avoir acheté dès l'année 1831 un certain nombre de parchemins du baron de Joursanvault. — Voy. le comte de Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, III, XXXI, note.

[3] *Les ducs de Bourgogne*, III, XIX à XXVI.

[4] Cette expression doit s'entendre du baron de Joursanvault, qui mourut en 1840, deux ans après avoir fait vendre le cabinet de son père.

[5] Allusion à la dispersion des archives de la Chambre des comptes de Blois, qui fut consommée vers 1775.

service de ce genre de publication. Ce catalogue de vente est devenu un livre de bibliothèque[1]. On suivit, dans la vente, l'ordre des numéros du catalogue[2]. Un petit nombre d'amateurs et quelques bibliothécaires de province soutinrent les enchères. En général, tout se vendit très-bon marché, et un quart des articles, ne trouvant pas d'acquéreurs, fut retiré par le libraire chargé de la vente. Nous dirons le sort de ce résidu, après avoir indiqué les principaux acquéreurs. La Bibliothèque royale acheta quelques bribes. La Bibliothèque du Louvre recueillit ce qui avait rapport à l'ancienne librairie des ducs d'Orléans. La Bibliothèque de la ville de Paris fit quelques acquisitions sans importance. M. le chevalier de Magny s'était fait adjuger les anciennes chartes de Belgique; il les céda au général Van der Meer, qui lui-même les vendit plus tard à la ville de Tournay; mais il avait acquis en outre tous les chapitres intitulés *Guerres*, *Dépenses de cour* et *Finances;* toutes ces pièces composent aujourd'hui les archives du Collége héraldique, propriété de M. Givaudan, qui en conserve la direction. M. le comte de Laubespin se rendit acquéreur de toute la province de *Bourgogne* et du chapitre des *Généalogies;* M. de La Saussaye, du *Blésois*, pour la bibliothèque de Blois; M. Briquet, du *Poitou*, pour la ville de Poitiers. M. Pina acquit le *Dauphiné;* M. Farenc, la *Provence;* M. de Conny, le *Bourbonnais;* M. Grangier de la Marinière, le *Nivernais;* M. de La Villegille, le *Berri;* M. Noël, de Nancy, la *Lorraine;* M. Duchalais, *Beaugency;* M. Garnier, *Chartres;* M. Petit-Semonville, *Orléans;* M. le comte de Gastaldy, l'*Allemagne;* M. Bolduc, la *Suisse;* M. Labot, l'*Italie* et la *Savoie*. M. Pichon eut la *Chasse* et la *Pêche;* M. Le Doyen, la *Marine;* M. Barrois, les *Jeux* et les *Tournois;* M. Aimé André, les *Usages singuliers* et l'*Histoire littéraire;* M. Farenc, les *Beaux-Arts*[3]. Enfin, M. Moore, agent du Musée britannique, conquit sur nous les chapitres *Costumes*, *Armes et équipements*, *Meubles* et *Chartes anglo-françaises*. Après plusieurs jours de criée, après une recette de quarante-cinq mille francs, nette de tous les frais de vente et d'impression de catalogue, le silence se fit, et le courant des affaires effaça si bien la trace de cette vente, que je n'ai obtenu qu'à grand'peine les renseignements qui précèdent sur les acquéreurs. Mais ces fatales entreprises ont toutes une mauvaise queue. La vente des archives Joursanvault laissait dans les mains de M. Techener près d'un quart de ces richesses non vendues et retirées faute d'acquéreurs. Il fallut se défaire de ces milliers de pièces de toute nature, arrachées violemment de toutes les divisions du catalogue, et alors commença une misérable vente, de la main à la main, dont M. Techener n'a pas enregistré la comptabilité, dont je

[1] *Catalogue analytique des archives de M. le baron de Joursanvault;* Paris, J. Techener, 1838, deux volumes in-8°.

[2] M. de Laborde donne en note le nom des acquéreurs de la plupart des lots.

[3] M. Farenc s'en est défait dans une vente dont M. Techener rédigea le catalogue. Elle eut lieu le 10 mars 1845, sous le nom de M. J. H. F. Müller. M. Farenc conserva les pièces concernant la *Musique;* M. Salmon de Tours acheta la *Peinture*, etc.

« n'ai pu qu'imparfaitement suivre la trace. Ce qui restait encore à la fin de 1839, « et c'était la majeure partie, passa dans l'une des ventes du bibliophile Jacob[1], « après avoir subi comme classement un remaniement devenu nécessaire. Cette « masse de documents fut acquise par M. Pollain, libraire à Louvain, qui en a fait « le débit lentement et en détail[2]. »

1839.

Le 22 février, une ordonnance royale divise la Bibliothèque du roi en six départements, dont le troisième est celui des « manuscrits, chartes et diplômes. » — Par la même ordonnance, le département des manuscrits est divisé en six sections : « 1° chartes et diplômes; 2° manuscrits chinois et haute Asie; 3° manuscrits sanscrits et Asie orientale; 4° manuscrits arabes et Asie antérieure; « 5° manuscrits grecs et latins; 6° manuscrits français et langues modernes. » Cette ordonnance ne put être mise en exécution[3]; elle fut remplacée le 2 juillet 1839 par une autre ordonnance, qui ramena à quatre le nombre des départements de la Bibliothèque. Le deuxième département conserve sa dénomination de « département des manuscrits, chartes et diplômes. »

1840.

M. Naudet est nommé directeur de la Bibliothèque royale. Une ordonnance du 2 septembre 1847 lui conféra le titre d'administrateur général.

Le 10 janvier, mort de M. Loiseleur-Deslongchamps, employé au département des manuscrits[4]. Son successeur fut M. Munk, qui, entré d'abord en qualité de surnuméraire, fut nommé employé le 9 octobre 1844; la perte de la vue l'obligea à quitter la Bibliothèque en 1852; il mourut le 6 février 1867.

Acquisition d'une riche collection de livres chinois, qui s'est encore accrue notablement pendant les vingt années suivantes. Le vendeur, M. Stanislas Julien, fut nommé conservateur adjoint et chargé du catalogue et de la conservation des livres chinois. Il garda cette fonction jusqu'à sa mort arrivée en 1873.

(1) *Catalogue des livres et des manuscrits, la plupart relatifs à l'histoire de France, composant la bibliothèque du bibliophile Jacob;* Paris, Techener, 1839, in-8°.

(2) Une vente publique de ce qui restait de ces documents a été faite à Bruxelles au mois de mai 1855. — Voyez *Catalogue d'une riche et précieuse collection de manuscrits sur vélin et sur papier, de chartes et d'autres documents originaux concernant l'histoire générale de la France et de la Belgique;* Bruxelles, F. Heussner, 1855, in-8° de quatre-vingt-douze pages.

(3) Voy. *Lettres des conservateurs de la Bibliothèque royale sur l'ordonnance du 22 février 1839 relative à cet établissement;* Paris, 1839, in-8°; trois brochures, l'une de vingt-sept pages, l'autre de cinquante-deux pages, la troisième de soixante-trois pages. — Conf. une brochure de M. Ch. Dunoyer, administrateur général démissionnaire de la Bibliothèque du roi, datée du 29 juin 1839 et intitulée *La Bibliothèque du roi;* in-8° de vingt-sept pages. Une seconde édition de cet écrit a paru en avril 1847; in-8° de quarante-sept pages.

(4) Voy. *Notices nécrologiques sur A. L. A. Loiseleur-Deslongchamps;* Paris, 1845, in-8° de vingt pages.

A la vente des livres de Klaproth, acquisition de différents articles, dont plusieurs avaient dû faire partie des anciennes collections du département des manuscrits.

M. Munk achète en Égypte une copie de l'Histoire des médecins d'Ibn-Abi-Osaibaa, un volume de la Chronique d'Ibn-al-Athir et un certain nombre de volumes appartenant à la secte des Caraïtes.

La Société asiatique cède à la Bibliothèque royale plusieurs manuscrits qui avaient été copiés en 1836 par les soins de M. Brian Hodgson, résidant à Kathmandou.

Le Roi fait déposer à la Bibliothèque les manuscrits scientifiques provenant du cabinet de Jérôme de Lalande; mais la meilleure partie de cette collection fut aussitôt portée à l'Observatoire.

Acquisition de la correspondance de Picot, gouverneur des possessions françaises dans les Indes. La seconde partie de cette correspondance ne fut achetée qu'en 1841.

1841.

Acquisition de papiers et de dessins se rapportant au voyage de Huyot, en Grèce et en Égypte.

1842.

Acquisition de quarante-huit manuscrits birmans.

Entrée de dix manuscrits grecs, premier fruit des voyages de Minoïde Minas.

M. Auguste Le Prévost donne le Cartulaire de l'abbaye de Troarn (ms. latin 10086).

1843.

Acquisition de livres japonais provenant du docteur Phil. de Siébold et comprenant quatre-vingt-neuf cahiers ou volumes.

Acquisition des manuscrits malais de M. Roarda Van Eysinga, professeur à l'Académie de Bréda.

A la vente des manuscrits du marquis Gianfilippi[1], la Bibliothèque royale achète un exemplaire de la Bibliothèque de Photius et un ancien texte des Lois des Lombards.

1844.

Entrée de trente-quatre manuscrits grecs recueillis par Minoïde Minas.

La ville de Mirecourt cède l'Évangéliaire de l'abbaye de Poussey (ms. latin 10514).

Acquisition de presque toute la partie manuscrite de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne : elle a été reliée en cent volumes in-folio (nos 9242 à 9341 du fonds français.)

[1] Ces manuscrits venaient en partie de la collection Saibante; beaucoup furent achetés par M. Libri.

1846.

La veuve de M. Geoffroy-Saint-Hilaire donne quinze volumes de documents portugais que son mari avait rapportés de Lisbonne.

Acquisition d'une partie des papiers de sir Hudson Lowe (mss. 3-24 du fonds anglais).

Un arrêt de la Cour royale de Paris, en date du 3 janvier 1846, déclare la Bibliothèque royale seule et véritable propriétaire d'une quittance de Molière, que le libraire Charon avait mise en vente au mois d'avril 1844. Il était certain que cette pièce avait appartenu à la Bibliothèque royale, puisque M. Taschereau, dans son *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, l'avait citée en 1825 comme conservée au département des manuscrits. L'arrêt du 3 janvier 1846 a consacré ce principe, que «les ouvrages, manuscrits, plans, autographes et autres objets «précieux, faisant partie de la Bibliothèque royale, sont inaliénables et impres«criptibles comme appartenant au domaine public[1].»

1847.

Le Ministre de l'instruction publique fait déposer à la Bibliothèque les manuscrits que feu M. Ochoa avait recueillis dans l'Inde.

Entrée au département des manuscrits d'une copie du Cartulaire de l'abbaye de Tiron faite par M. Lejeune, de Chartres, et offerte par lui au Comité des travaux historiques (ms. latin 10107).

A la vente de la bibliothèque du marquis de Coislin, le département des manuscrits achète un exemplaire des Coutumes de Philippe de Beaumanoir (ms. français 11652) et un exemplaire de la Chronique de Guillaume de Nangis (ms. français 10134). Le cabinet de M. de Coislin renfermait plusieurs autres manuscrits importants qui furent vendus trop cher pour que la Bibliothèque royale pût les acquérir[2].

1848.

Le 1er mars, arrêté du Ministre provisoire de l'instruction publique, par lequel M. Hauréau est nommé conservateur des manuscrits français et en langues modernes, en remplacement de M. Champollion-Figeac.

Le 9 mars, rentrée au département des manuscrits d'un exemplaire de Gaston Phœbus, qui était en déficit depuis l'année 1719 et qui fut trouvé dans les débris de la bibliothèque du château de Neuilly[3].

[1] Sur le procès auquel a donné lieu la quittance de Molière, on peut lire la préface du *Catalogue d'une belle collection de lettres autographes*, publié par Charon, pour la vente qui se fit du 16 au 21 avril 1846; cette préface a été reproduite par M. Libri, dans sa *Lettre à M. de Falloux*, p. 254 à 266. Il faut y joindre les observations consignées par M. Naudet dans sa *Lettre à M. Libri*, p. 23 et suiv.

[2] Voy. la *Biblioth. de l'École des chartes*, 2e série, IV, 191.

[3] En tête du manuscrit on lit un certificat du

L'administration de la Bibliothèque nationale fait procéder à un récolement du département des manuscrits. L'imperfection des catalogues, l'inexactitude et la complication des cotes, et enfin l'irrégularité du placement des volumes dans les armoires, ne permettent pas d'exécuter cette délicate opération avec beaucoup de rigueur. On arrive cependant à constater l'enlèvement d'une multitude de pièces originales, et la disparition d'un nombre assez considérable de volumes, presque tous précieux, et dont plusieurs étaient d'un format tel que le voleur, quel qu'il fût, n'a pu les faire sortir clandestinement de la Bibliothèque. Depuis, en 1866, il a été établi que beaucoup de ces volumes avaient été dérobés vers 1840, et acquis à cette époque par le bibliophile Barrois, qui les vendit en 1849 à lord Ashburnham [1]. Un des manuscrits volés, renfermant les Chroniques de Saint-Denis, était un grand et gros volume in-folio, relié en maroquin rouge, aux armes de Colbert, que M. Paulin Paris a décrit en 1838 et qui a été acheté en 1855 par le Musée britannique [2].

1849.

A partir de l'année 1849, le département des manuscrits s'enrichit d'un assez grand nombre de volumes et de papiers qui, bien que manuscrits, avaient été jusqu'alors conservés dans les collections du département des imprimés.

1850.

Acquisition des manuscrits éthiopiens de M. Rocher d'Héricourt.

Acquisition de manuscrits arabes de M. Delaporte.

Acquisition du Cartulaire de l'abbaye de Barbeaux (ms. latin 10943).

Acquisition des documents qui avaient été mis en vente en 1847 et décrits dans la brochure intitulée *Catalogue de documents historiques et de lettres autographes relatifs au règne de Louis XIII; portefeuilles de la correspondance du cardinal Quirini, appartenant à la Société des bibliophiles françois* (Paris, 1847, in-8° de 27 pages). Les principales pièces de cette collection sont reliées dans les manuscrits français 9354 et 10215 et dans les manuscrits italiens 511 à 514.

Le 22 juin, une condamnation à dix ans de reclusion est prononcée par contumace contre Libri, accusé d'avoir soustrait des livres imprimés, des manuscrits et des documents autographes dans plusieurs dépôts publics de Paris et des dé-

15 février 1769, d'où il résulterait que Louis XIV aurait donné ce beau volume au comte de Toulouse. Ce qui est établi par des documents authentiques, c'est que le manuscrit de Gaston Phœbus était frauduleusement sorti de la Bibliothèque, et qu'il n'avait été demandé en aucune façon par le roi ou par un ministre.

[1] *Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits de la collection de M. Barrois*, par Léopold Delisle. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 6e série, t. II.) — *Note sur le manuscrit latin 5027*, par le même. (Extrait du même recueil 6e série, t. V.) — Aux volumes dont j'ai parlé, il faut probablement ajouter le n° 4364 du fonds latin, qui, si je ne me trompe, doit être identifié avec le n° 306 de la collection Barrois.

[2] *Revue critique d'histoire et de littérature*, t. I, p. 166, n° du 10 mars 1866.

partements. L'instruction de cette déplorable affaire a eu pour principal résultat de mettre en lumière l'impudence avec laquelle on a, pendant plusieurs années, pillé les plus importantes collections de la Bibliothèque pour alimenter le commerce des autographes en France et à l'étranger. Le mal a été signalé sans exagération dans le savant et consciencieux ouvrage qui a pour titre *Dictionnaire des pièces autographes volées aux bibliothèques publiques de France, précédé d'observations sur le commerce des autographes*, par Lud. Lalanne et H. Bordier[1] (Paris, 1851, in-8°). A différentes reprises, la Bibliothèque a revendiqué et s'est fait restituer quelques-unes des pièces qui lui avaient été soustraites et qui étaient portées sur des catalogues de ventes publiques.

1851.

Don par M. Edme Dacier de l'Histoire métallique de Napoléon Ier (mss. français 6194-6196).

Le Ministre de l'instruction publique ordonne le dépôt à la Bibliothèque du *fac-simile* que M. Théodore Nisard avait exécuté d'un antiphonaire de la Bibliothèque de Montpellier[2]. On sait que ce manuscrit est la principale base des travaux entrepris depuis une vingtaine d'années sur le déchiffrement des neumes.

Le Ministre de l'agriculture et du commerce envoie au département des manuscrits une collection de livres chinois.

Acquisition d'un recueil de traités de médecine du IXe siècle, provenu de l'abbaye d'Epternach (n° 11219 du fonds latin).

Acquisition du cabinet d'Ambroise-Louis-Marie d'Hozier, qui, avant la Révolution, avait été juge d'armes de France et président en la Cour des comptes, aides et finances de Normandie, et qui fut, sous la Restauration, vérificateur des armoiries près la Commission du sceau. En 1819, il fut question d'acquérir pour cette Commission le cabinet du président d'Hozier, qui renfermait alors[3] : 1° un exem-

[1] Pour composer cet ouvrage, les auteurs avaient dressé un Dictionnaire général des lettres autographes vendues publiquement pendant la première moitié du XIXe siècle. Ils en ont fait hommage à la Bibliothèque, où il est conservé sous les n°s 3081-3100 du fonds français des Nouvelles acquisitions.

[2] La copie de M. Nisard forme le n° 8881 du fonds latin.

[3] Ces renseignements sont tirés de l'état qui fut dressé lors du projet de vente en 1819. A la même époque, le président d'Hozier faisait imprimer une circulaire dans laquelle il indiquait ainsi la composition de son cabinet : — «Ce cabinet, «formé depuis deux cents ans, se compose : 1° de «plus de mille productions de titres originaux en «état d'être rendues aux familles à qui elles appar«tiennent; 2° de procès-verbaux de preuves pour «réception aux pages, à Saint-Cyr, aux écoles royales «militaires et dans les chapitres nobles; 3° de lettres «de noblesse, de secrétaire du roi, de trésorier de «France, de chevalier d'honneur, de maintenues de «noblesse, d'érections de terres ou brevets de titres «concédés par le souverain; 4° de brevets de règle«ments d'armoiries délivrés par les juges d'armes, «avant 1696 et depuis 1701; 5° des armoriaux ma«nuscrits des anciennes généralités de France, où «furent enregistrées, par ordre des commissaires «généraux, les armoiries des villes et des personnes «d'après l'édit du roi de 1696.»

plaire de l'Armorial général de 1696, en quarante-huit volumes; 2° environ trois mille minutes de brevets de règlements d'armoiries depuis 1701 jusqu'en 1789; 3° environ cinq mille quatre cents minutes de procès-verbaux des preuves de noblesse faites pour la réception des pages à la grande et à la petite écurie du roi et pour l'admission des demoiselles nobles à Saint-Cyr; 4° environ seize cents minutes de procès-verbaux des preuves de noblesse faites pour la réception aux écoles royales militaires; 5° environ mille huit cents minutes de preuves particulières. La collection, achetée par la Bibliothèque nationale en 1851, consistait en cent trente-six volumes, cent soixante-cinq cartons de preuves, et deux cents paquets d'extraits de titres connus sous le nom de *Carrés de d'Hozier*.

Le 17 août 1851, un arrêt de la Cour d'appel ordonne la restitution à la Bibliothèque d'une lettre de Montaigne, qui avait été enlevée du volume 712 de la Collection Dupuy et qui était depuis plusieurs années dans le cabinet de M. Feuillet de Conches[1].

1852.

Par décret en date du 24 janvier, M. Jules Taschereau est nommé administrateur adjoint de la Bibliothèque nationale, et spécialement chargé de surveiller et de diriger les travaux de catalogue. Sous sa direction sont activement poursuivis, au département des manuscrits, des travaux de classement, d'inventaire et de catalogue, qui ont un double résultat : des collections considérables, à peu près ignorées jusqu'alors, sont rangées, reliées et communiquées au public. Les anciennes et les nouvelles collections sont l'objet d'inventaires et de catalogues, dont l'impression garantit l'ordre et l'intégrité de nos dépôts, en même temps qu'elle aide les savants à donner une bonne direction à leurs recherches.

Une dizaine des plus précieux manuscrits de la Bibliothèque sont enlevés des collections auxquelles ils appartenaient naturellement, pour être portés au Louvre et mêlés aux objets de toute espèce dont se compose le Musée des souverains, créé par un décret du 15 février[2]. Ils ne sont rentrés au département des manuscrits qu'en 1872.

Le 1er juillet, mort de M. de Trémont, qui a légué à la Bibliothèque une collection d'autographes reliés en six volumes in-4° (mss. français 12756-12761).

1853.

Acquisition du Cartulaire de l'abbaye de la Trappe (ms. latin 11060).

[1] *Réponse à une incroyable attaque de la Bibliothèque nationale touchant une lettre de Michel de Montaigne*, par F. Feuillet de Conches; Paris, 1851, in-8°. — *Réponse de la Bibliothèque nationale à M. Feuillet de Conches*, par M. Naudet; Paris, 1851, in-8°.

[2] Voy. *Notice des antiquités, objets du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes composant le Musée des souverains*, par Henry Barbet de Jouy, Paris, 1866, in-12. — Les manuscrits de la Bibliothèque figurent dans cette notice aux pages 15, 21, 41, 61, 75, 85, 108, 127, 133, 154 et 166.

Mort de M. J. J. de Bure, ancien libraire de la Bibliothèque du roi. Il a légué au département des manuscrits un magnifique volume exécuté pour François Ier, et dont j'ai déjà eu l'occasion de parler (t. I, p. 165).

1854.

Le 10 mars, mort de M. Benjamin Guérard, conservateur au département des manuscrits. Ce savant connaissait à fond les collections au milieu desquelles il vivait depuis 1821, et à la tête desquelles il fut placé en 1852[1]. Son successeur, M. Natalis de Wailly[2], a retracé avec une éloquente simplicité les services de tout genre qu'il a rendus au cabinet des manuscrits et dont le souvenir vivra longtemps en France et à l'étranger[3].

Le 31 août, M. Reinaud est nommé conservateur au département des manuscrits.

Acquisition des manuscrits et des textes imprimés dans l'Inde que M. Eugène Burnouf avait réunis dans son cabinet, et dont un état sommaire est publié à la fin du *Catalogue des livres imprimés et manuscrits composant la Bibliothèque de feu M. Eugène Burnouf* (Paris, B. Duprat, 1854, in-8°).

Acquisition de trente-huit ouvrages malais et javanais.

Nouvelle acquisition de manuscrits arabes de M. Delaporte.

Le Ministre de l'instruction publique fait déposer à la Bibliothèque impériale quatre volumes des papiers de Catinat (mss. français 7886-7889).

1855.

M. Louis Passy offre au département des manuscrits plusieurs chartes de l'abbaye de Saint-Germer et une histoire fort détaillée de cette maison, écrite en latin (ms. latin 13890). L'histoire de Saint-Germer était un des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés qui n'étaient point entrés à la Bibliothèque nationale au moment de la Révolution.

M. Reinaud dépose au département des manuscrits un ouvrage de l'émir Abd-el-Kader.

A la vente de M. Hurez, ancien imprimeur de Cambrai, acquisition de plusieurs manuscrits importants pour l'histoire et la littérature du Nord de la France : deux cartulaires de l'église de Cambrai (nos 10968 et 10969 du fonds latin), et le Mystère de la Passion, orné des peintures de Hubert Cailleau, de Valenciennes (ms. français 12536).

[1] M. Guérard fut nommé surnuméraire en avril 1821 ; auxiliaire en octobre 1823, en remplacement de M. Crosnier-Delatouche ; employé le 8 mars 1826 ; conservateur adjoint le 8 mai 1833 ; conservateur le 30 octobre 1852.

[2] Nommé par décret du 11 mars.

[3] *Notice sur M. Guérard*, à la suite de la *Notice sur M. Daunou*, par M. Guérard ; Paris, 1855, in-8°. — Voyez aussi la notice de M. Naudé, dans *Mém. de l'Acad. des inscr.* XXIII, I, 185.

Les héritiers de Lambert de Barive cèdent à la Bibliothèque impériale un lot de papiers qui ont servi à combler plusieurs lacunes des collections du Cabinet des chartes. C'est ainsi, par exemple, que nous avons obtenu une copie complète des priviléges de l'église de Rome (ms. latin 8990), tels qu'ils étaient consignés sur les rouleaux de l'abbaye de Cluni.

Acquisition du Dictionnaire des ouvrages dramatiques depuis Jodelle jusqu'à nos jours, par Henri Duval (n°s 15048-15061 du fonds français).

Acquisition d'un manuscrit italien du XIVe siècle, orné de dessins fort remarquables (n° 115 du fonds italien).

1856.

A la vente du cabinet de M. Parison, acquisition de papiers du P. Sirmond, principalement relatifs à l'épigraphie romaine (n°s 9695, 9696, 11807-11809 et 11478 du fonds latin).

A la vente de M. Barrois, achat d'un petit registre contenant les actes des enquêteurs envoyés par saint Louis dans la sénéchaussée de Carcassonne, n° 11013 du fonds latin. Ce volume n'avait pas été compris dans la vente générale que M. Barrois avait faite de ses manuscrits à lord Ashburnham, en 1849, et à laquelle j'ai fait allusion un peu plus haut (p. 300).

1857.

M. Achille Deville donne à la Bibliothèque impériale trois chartes originales, deux de la reine Aliénor et une de Jean sans Terre.

Acquisition d'un manuscrit grec sur papyrus, contenant un traité d'astrologie (n° 574 du Supplément grec).

Acquisition d'un recueil d'inscriptions composé par Visconti (ms. latin 9697).

Acquisition de plusieurs manuscrits de l'abbaye de Luxeuil, et notamment du Lectionnaire (ms. latin 9427) dont Mabillon s'est servi pour son livre sur la liturgie gallicane.

Acquisition d'une collection de lettres autographes de Nicolas Poussin (ms. français 12347).

1858.

M. Taschereau est nommé administrateur général de la Bibliothèque impériale, en remplacement de M. Naudet, démissionnaire.

Le 14 juillet, décret portant réorganisation de la Bibliothèque impériale. Le deuxième département conserve son titre de «Département des manuscrits, «chartes et diplômes.» L'article 7 de ce décret est ainsi conçu : «Il y a pour le «service de la Bibliothèque impériale un conservateur sous-directeur et un con«servateur sous-directeur adjoint par département... Le personnel se compose

«en outre : de bibliothécaires, d'employés de première, deuxième et troisième «classe, de surnuméraires et d'auxiliaires, d'ouvriers et gagistes. . . »

La Bibliothèque impériale est mise en possession du manuscrit original des Mémoires de Mme Roland, légué à cet établissement par Mme Champagneux (ms. français 13736).

Les papyrus du département des médailles sont transportés au département des manuscrits.

Le Ministre de l'instruction publique fait déposer à la Bibliothèque impériale le Dictionnaire géographique de Jacout, en six volumes in-folio, que M. Schefer avait fait copier pendant son séjour en Orient.

Achat d'une collection de manuscrits siamois.

Restitution d'environ cinq cents lettres autographes qui s'étaient trouvées dans la succession de M. Chavin de Malan. Toutes ces lettres appartenaient à nos recueils de correspondances bénédictines, comme on le trouve établi dans un mémoire intitulé *De la revendication des livres, estampes et autographes appartenant à la Bibliothèque impériale et à la bibliothèque Sainte-Geneviève* (Paris, août 1858, in-8°).

1859.

Don par M. Charles Giraud d'un précieux recueil de poésies des troubadours (ms. français 12472), dont M. Paul Meyer a publié l'analyse dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, en 1869 et 1870.

Acquisition de la correspondance administrative de Leblanc, intendant de Rouen sous Louis XIV (nos 8751 à 8761 du fonds français).

Acquisition de cent soixante et dix volumes ou portefeuilles choisis dans le cabinet de M. Léchaudé d'Anisy. Presque tous les manuscrits que la Bibliothèque impériale a achetés des héritiers de M. Léchaudé se rapportent à l'histoire de la basse Normandie; beaucoup sont des copies faites par M. Léchaudé dans les archives du Calvados, de la Manche et de l'Orne[1]. On y remarque un grand nombre de documents relatifs à Huet, et entre autres la copie d'une partie des lettres reçues par le savant évêque d'Avranches. M. Léchaudé avait préparé une édition de cette curieuse correspondance, et les copies qu'il avait faites (mss. français 15188-15190) sont d'autant plus précieuses que les originaux, acquis en 1842 par M. Libri[2], sont aujourd'hui dispersés ou perdus pour la France, puisque la plupart sont passés chez lord Ashburnham. Tous les manuscrits de quelque valeur[3]

[1] Voyez notamment les nos 10063-10084 du fonds latin.

[2] M. Libri (*Lettre à M. de Falloux*, p. 301) rapporte que la correspondance de Huet lui fut vendue 4.000 francs. Il ajoute : «Par des échanges «et des ventes successives d'une partie des pièces «doubles, j'ai tiré de cette collection plus de «10,000 francs, sans que le nombre des pièces qui «la composaient fût diminué de plus d'un sixième.»

[3] A la vente publique de la bibliothèque de M. Léchaudé d'Anisy, faite au mois de mai 1861, il n'a point figuré de manuscrits importants.

que renfermait le cabinet de M. Léchaudé, en 1859, sont entrés à la Bibliothèque impériale; mais, anciennement, il y avait eu dans ce cabinet une masse considérable de chartes, de registres et de correspondances administratives, dont beaucoup sont aujourd'hui à leur véritable place, dans les archives du Calvados, de la Manche et de l'Orne [1], et dont plusieurs sont passés, du vivant de M. Léchaudé, dans diverses collections particulières. De ce nombre étaient trois volumes de dépêches du XVIe et du XVIIe siècle, dont la Bibliothèque impériale a pu s'enrichir, en 1865, à la vente des livres de M. d'Auffay, et qui portent aujourd'hui, dans le fonds français des Nouvelles acquisitions, les n°s 238-240.

1860.

Le 31 mai, une commission est instituée pour donner son avis sur les règles à suivre dans les échanges projetés entre la Bibliothèque impériale et les bibliothèques Mazarine, de l'Arsenal, de Sainte-Geneviève et de la Sorbonne. Conformément à l'avis donné par cette commission, la Bibliothèque impériale a recueilli les manuscrits orientaux déposés dans les autres bibliothèques de Paris.

L'Empereur donne à la Bibliothèque un bel exemplaire du Livre de la Toison d'or, composé par Salomon Trismosin, et d'un Traité d'alchimie attribué à l'empereur Rodolphe (n° 113 du fonds allemand).

Don par M. Friry d'une charte originale de l'année 1255, munie du sceau [2] de Jean, sire de Joinville (n° 11023 du fonds latin).

Acquisition d'un Psautier orné de peintures, exécuté en Angleterre au XIIe siècle (ms. latin 10433).

A la vente de M. Bigant, de Douai, acquisition du Cartulaire de Marquette (ms. latin 10967).

Achat du Cartulaire de Sainte-Glossinde de Metz (ms. latin 10024).

Acquisition des principales lettres de Catherine de Médicis, de Charles IX et de Henri III, qui avaient fait partie du cabinet de M. Lucas de Montigny (n°s 231-237 du fonds français des Nouvelles acquisitions).

Acquisition de la collection qu'avait formée M. de Cayrol sur les correspondances de Voltaire (n° 12895 à 12982 du fonds français).

1861.

Entrée à la Bibliothèque d'une nomenclature des lieux habités de chacune des communes de la France (n° 9787-10129 du fonds français). Cette statistique,

[1] En 1853, pour couper court à toute réclamation, M. Léchaudé d'Anisy se dessaisit non-seulement de toutes les pièces de son cabinet qui, au jugement d'experts désignés par l'Administration, avaient dû appartenir aux archives du Calvados, de l'Orne et de la Manche, mais encore de toutes celles qui avaient pu faire partie de ces mêmes dépôts.

[2] Un dessin de ce sceau est dans l'édition de Joinville donnée par M. de Wailly en 1874.

due à l'Administration des postes, date de l'année 1847, et renferme environ 640,000 noms de lieu.

Acquisition des manuscrits sanscrits de l'abbé Guérin.

Acquisition d'un papyrus égyptien et de deux papyrus grecs du cabinet de M. l'abbé Greppo.

Acquisition d'un fragment d'un recueil de conciles, en écriture onciale (n° 8901 du fonds latin).

A la vente des livres de M. Solar, acquisition du recueil de chansons normandes [1] fait pour le connétable de Bourbon, qui avait été longtemps conservé dans le cabinet de M. Lambert, de Bayeux (ms. français 9346).

Acquisition des Mémoires du marquis de Torcy, pour les années 1715 à 1718 (mss. français 10670 à 10672).

1862.

Le 19 avril, un arrêté du Ministre d'État règle les conditions d'un échange à faire entre la Bibliothèque impériale et les Archives de l'Empire. La Bibliothèque cède aux Archives les registres B, C, D et E de Philippe-Auguste; plusieurs anciens inventaires du Trésor des chartes; une table alphabétique des noms contenus dans l'inventaire sommaire des registres du Trésor des chartes; plusieurs chartes provenues des archives de l'Université et de quelques établissements religieux du département de la Seine; cinq registres du Châtelet [2]; les papiers du Clergé de France; les papiers du Contrôle des finances. — De leur côté, les Archives remettent à la Bibliothèque les volumes hébraïques déposés au Trésor des chartes depuis qu'ils avaient été confisqués sur les Juifs; plusieurs manuscrits dépourvus du caractère de pièces d'archives et rentrant naturellement dans les collections de la Bibliothèque; environ deux cent vingt volumes remplis d'extraits des registres du Trésor des chartes; une collection fort considérable de pièces relatives aux canonisations [3].

Par suite de l'échange, le département des manuscrits a perdu plusieurs volumes d'une importance capitale, que les savants étaient habitués à y venir consulter; mais il s'est encore estimé heureux d'écarter par ce sacrifice les dangers dont il était menacé, quand la Direction des archives réclamait le Cabinet des titres et tout ce qui pouvait être compris sous la vague dénomination de pièces d'archives. Le système invoqué à l'appui de ces prétentions est exposé dans le volume qui a pour titre : *Rapport adressé à Son Exc. le Ministre d'État au nom de la*

[1] Ce manuscrit a servi de base à l'édition des *Chansons normandes du xve siècle* que M. A. Gasté a publiée à Caen en 1866. Il avait appartenu, au xviiie siècle, à Antoine Moriau.

[2] Sur l'origine de plusieurs de ces registres, voyez une lettre de l'évêque d'Agde, sans date, reliée dans le volume 360 de la Collection Moreau.

[3] Cette collection, qui ne renferme guère que des documents imprimés, a été attribuée au département des imprimés.

Commission instituée le 22 avril 1861, par M. Félix Ravaisson, membre de l'Institut (Paris, 1862, in-8° de 373 pages). Les raisons qui ont fait écarter un système aussi désastreux pour le département des manuscrits ont été résumées dans la brochure intitulée : *La Bibliothèque impériale et les Archives de l'Empire. Réponse au Rapport de M. Ravaisson*, par M. Natalis de Wailly, membre de l'Institut (Paris, 1863, in-8° de 40 pages). Les meilleures de ces raisons avaient été données dès l'année 1849 par le savant auteur des *Ducs de Bourgogne*, qui s'exprimait ainsi sur les documents historiques conservés au cabinet des manuscrits : « Un classement « rigoureux aurait pu les renvoyer aux Archives nationales; mais la connaissance « de la formation de ces collections et de la provenance de ces fonds apprend « qu'on doit laisser au département des manuscrits ces sources précieuses d'in« formations, qui ont pris, par leur entourage et par les citations auxquelles on se « réfère, un caractère exclusivement scientifique [1]. »

Don par M. de Caumont du Cartulaire de Saint-Pierre de Caen (ms. latin 17136).

Plusieurs portefeuilles de Merlin de Thionville sont donnés au département des manuscrits par la famille de ce jurisconsulte (n°s 244 à 251 du fonds français des Nouvelles acquisitions).

Acquisition du Cartulaire de l'abbaye de Montebourg (ms. latin 10087).

Acquisition d'une notable partie des chartes du cabinet de M. Ern. Clerc de Landresse (ms. latin 17130).

1863.

Mort de M. Berger de Xivrey, conservateur adjoint au département des manuscrits depuis 1852.

Entrée d'un manuscrit des Cents ballades légué à la Bibliothèque impériale par M. Magnin (n° 1664 du fonds français des Nouvelles acquisitions).

Les papiers de M. Adrien Delafage, relatifs à l'histoire de la musique, sont remis au département des manuscrits : une partie avait été léguée par l'auteur à la Bibliothèque impériale; le reste fut donné par Mme Jeanne Bondois. Voyez le fonds français des Nouvelles acquisitions, n°s 257 et suivants.

En échange d'un exemplaire du Mémoire de Foucault sur la généralité de Caen, les archives du département de la Manche cèdent à la Bibliothèque une ancienne copie du Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte (ms. latin 17137).

La Bibliothèque commence à faire copier les chartes recueillies par D. Fonteneau sur l'histoire du Poitou (mss. latins 18376 et suiv.). En mettant à la disposition des savants à Paris un double de manuscrits uniques et importants con-

[1] *Les Ducs de Bourgogne*, Preuves, I, CXXXVIII.

servés dans différents dépôts des départements, la Bibliothèque croit rester fidèle à ses plus anciennes traditions. L'utilité de l'entreprise a d'ailleurs été unanimement reconnue; les archivistes et les bibliothécaires auxquels l'Administration s'est adressée se sont tous empressés, avec l'agrément des préfets et des maires, de communiquer les volumes qui paraissaient mériter les honneurs d'une transcription. Les documents reproduits jusqu'à présent appartiennent aux bibliothèques de Poitiers, de Clermont et de Tours, aux archives de l'Aube, du Nord et d'Indre-et-Loire. Avec le temps, cette collection de copies deviendra infiniment précieuse, et pourra, jusqu'à un certain point, tenir lieu des manuscrits originaux que la prudence humaine est quelquefois impuissante à préserver de la destruction.

1864.

Mort de M. Hase, qui était entré, en 1805, au département des manuscrits, et qui avait été nommé conservateur le 14 novembre 1832. — A la vente de ses livres, le département des manuscrits fit acheter une collection de diplômes grecs, d'une date assez récente.

M. le Ministre de l'instruction publique fait déposer à la Bibliothèque impériale les mystères bretons que M. Luzel avait recueillis dans le département des Côtes-du-Nord[1]. Cette collection, y compris la suite qui est entrée à la Bibliothèque le 27 novembre 1865, se compose de cinquante-trois volumes (nos 12-41, 43-65 du fonds celte).

Acquisition de quatre-vingts manuscrits grecs provenant de la succession de Minoïde Minas. La Bibliothèque possédait déjà depuis une vingtaine d'années plusieurs manuscrits que Minas avait rapportés de ses voyages en Orient[2]; mais elle a été frustrée d'un certain nombre de volumes précieux qui, payés avec l'argent de la France, sont allés enrichir des collections étrangères.

Acquisition des lettres de Mme Roland à Buzot (Nouv. acq. franç. no 1730); — de la Cour d'amour, ms. du XIIIe siècle (Nouv. acq. franç. no 1731); — de la Somme de Ponce le Provençal (ms. latin 18595), — et du Cartulaire des Clairets (ms. latin 17140).

En échange de livres imprimés, M. Guibert cède à la Bibliothèque sept pièces originales et beaucoup de copies relatives à des emprunts contractés par les croisés. Deux actes appartenant à la même série avaient été donnés au département des manuscrits, l'un, en 1842, par M. le comte Alfred de Chabannes; l'autre, en 1862, par Mme la comtesse de Chastenay. Aux pièces cédées par M. Guibert sont jointes de nombreuses copies que MM. Guessard et Teulet ont généreusement abandonnées à la Bibliothèque[3]. Ces copies peuvent, jusqu'à un certain point,

[1] *Archives des Missions*, 2e série, I, 513.

[2] Voy. *le Moniteur* du 5 janvier 1844 et un rapport de l'Académie des inscriptions, inséré dans les *Archives des Missions*, 1re série, I, 292 et 303.

[3] Ces copies sont réunies aux pièces originales

tenir lieu d'une collection de documents originaux, dont la dispersion ne saurait être assez regrettée, malgré les doutes qu'ils ont inspirés à d'habiles critiques.

A la vente de la bibliothèque de M. Arthur Dinaux, faite en 1864 et 1865, acquisition de divers manuscrits, et notamment de ceux qui portent dans le fonds latin les n°s 17511, 17736, 18073, 18132, 18134, 18177, 18357 et 18600, et le n° 1789 dans le fonds français des Nouvelles acquisitions.

1865.

Un des hommes de service attachés au département des manuscrits, Émile Dambreville[1], trouve un feuillet de papyrus qui était oublié depuis plus de deux siècles dans un volume de l'Ornithologie de Daleschamps (ms. latin 11859). Ce fragment appartient au célèbre manuscrit de saint Avit (n°s 8913 et 8914 du fonds latin), qui était primitivement conservé dans l'église Saint-Jean de Lyon, et dont quatorze feuillets, recueillis par le président de Thou, entrèrent à la Bibliothèque du roi avant la fin du XVIIe siècle[2].

Acquisition d'un pontifical de l'église de Nevers, écrit dans la première moitié du XIe siècle, par l'ordre de l'évêque Hugues le Grand (ms. latin 17333).

Don par M. de Saulcy de six feuillets d'un Pentateuque hébreu-samaritain.

L'Académie des inscriptions fait déposer à la Bibliothèque impériale six manuscrits en caractères cambodgiens.

Achat de quarante-huit chartes fort anciennes de l'abbaye de Cluny, auxquelles sont venues s'ajouter, en 1869, quatorze pièces du même genre (ms. latin 17715).

Achat du Cartulaire et de deux registres de l'abbaye de Solignac (mss. latins 18363-18365).

Achat d'un registre censier du Rouergue (ms. latin 17734).

1866.

Don par l'Empereur du manuscrit original du Cosmos d'Alexandre de Humboldt[3] (mss. allemands 232-236).

Don par l'Impératrice d'une Bible hébraïque, remarquable monument de calligraphie.

Don de quelques manuscrits arabes par le docteur Clot-Bey.

dans le manuscrit latin 17803. — Une autre pièce, de même nature, donnée en 1873 par M. le baron de Sartiges d'Angles, a été ajoutée à la fin du manuscrit 17803.

[1] Il est mort à la fin de l'année 1869, emportant les regrets des fonctionnaires du département des manuscrits, dont il avait été l'actif et intelligent auxiliaire pendant plus de quinze ans.

[2] Voyez la dissertation que j'ai insérée dans le volume intitulé : *Études paléographiques et historiques sur des papyrus du VIe siècle, en partie inédits, renfermant des homélies de saint Avit et de saint Augustin.* Genève et Bâle, 1866, in-4°.

[3] Ce manuscrit avait été offert à l'Empereur par le docteur Buschmann. (Bordier, *L'Allemagne aux Tuileries*, p. 56.)

Don par M. de Saulcy de trois feuillets d'un manuscrit du Talmud de Babylone.

La Société asiatique fait déposer à la Bibliothèque une collection considérable de livres orientaux, et entre autres trois cent vingt-quatre manuscrits tamouls.

Achat d'une collection de trente volumes in-folio, comprenant des documents sur l'histoire militaire de la France, recueillis ou rédigés par le marquis de Langeron (Nouv. acq. franç. nos 368-386, 1491 et 1492).

Achat de la correspondance administrative de M. de Harlay, relative à l'Alsace (Nouv. acq. franç. 2599-2608[1]).

Achat d'une soixantaine de chartes picardes, ayant fait partie des archives du Collége héraldique[2] (ms. latin 17141).

Achat des manuscrits pâli de M. Grimblot, dont M. Zotenberg a rendu compte dans les termes suivants :

«M. Grimblot, ancien agent français à Colombo, a profité de son séjour dans «l'île de Ceylan, l'un des foyers les plus anciens de la civilisation et de la religion «bouddhiques, pour former une collection considérable d'ouvrages pâli, qu'il «vient de céder à la Bibliothèque impériale.

«On sait que, des trois branches de la littérature bouddhique (celles du Népal, «du Tibet et de Ceylan), c'est la branche méridionale, celle de Ceylan, qui est «la plus importante, parce que c'est dans cette contrée que le bouddhisme s'est «conservé plus pur que partout ailleurs. Pour l'histoire du bouddhisme en géné«ral, il faut donc assigner aux livres écrits en pâli la première place parmi tous «les documents bouddhiques, et il va sans dire que, pour l'histoire de cette doc«trine dans l'île même de Ceylan, ils sont indispensables. Il y a encore le côté «linguistique par lequel les livres pâli se recommandent tout particulièrement à «notre attention. La langue pâli, peu connue encore en Europe, est une branche «importante de la famille âriennne et doit occuper un jour dans nos études une «place considérable. Il est donc à désirer que les livres pâli soient recueillis avec «soin, et que nos bibliothèques saisissent toutes les occasions d'en acquérir le plus «grand nombre possible.

«Il n'y a jusqu'à présent en Europe que deux bibliothèques qui possèdent des «collections de livres bouddhiques de la branche méridionale, savoir : la Biblio«thèque royale de Copenhague et la Bibliothèque impériale de Paris. Quelques

[1] Un complément de cette correspondance, acquis plus tard, est inscrit sous les nos 2722-2733 du même fonds.

[2] Ces archives, qui provenaient en partie du cabinet de Joursanvault (voyez plus haut, p. 296), ont été mises en vente en 1866 par la librairie Techener, et analysées en partie dans cinq catalogues qu'il est important de recueillir : *Catalogue analytique des chartes, documents historiques, titres nobiliaires, etc., composant les archives du Collége héraldique et historique de France.* 1re partie : Picardie, 90 pages; 2e partie : Normandie, 215 pages; 3e partie : Artois, Flandre, Hainaut, 47 pages; 4e partie : Lorraine, Alsace, 64 pages; 5e partie : Orléanais, Gâtinais, pays Chartrain, Dunois, Vendômois, Blaisois, Sologne, 200 pages.

«rares manuscrits pâli se trouvent à la Bibliothèque de l'Université de Copenhague, quelques autres au Musée britannique et probablement aussi à Oxford. «La collection de Copenhague, à en juger d'après l'excellent catalogue qui en a «été publié, est loin d'être complète. — La collection de manuscrits pâli de la Bibliothèque impériale se composait jusqu'à ce jour, en premier lieu, de l'ancien «fonds, enrichi à différentes époques par des acquisitions partielles (du fonds «Tolfray et autres); en second lieu, du fonds Burnouf, auxquels vient maintenant s'ajouter la nouvelle acquisition. Les deux premiers de ces fonds n'offrent «le plus souvent que des volumes dépareillés de certaines séries déterminées, que «le nouveau fonds viendra heureusement compléter, notamment en ce qui concerne la partie religieuse de cette littérature.

«La collection Grimblot se compose de quatre-vingt-sept ouvrages en langue «pâli, dont soixante-sept écrits en caractère singhalais, huit en caractères birmans et douze en singhalais et en birman. Il y en a, en outre, trente-trois «doubles. En tout cent vingt manuscrits.

«Malgré quelques lacunes dans son ensemble, cette collection de manuscrits «est fort importante. Les trois séries du canon bouddhique sont presque complètes. Dans le Vinaya-Pitaka, il ne manque que le Parivara et une partie du «Kammavaca; dans le Sutta-Pitaka, on regrette l'absence du Sanyutta-nikâya, «d'une partie du Khudaka-nikâya, du Dhammapada, du Patisambhidan, du «Djâtaka-sa-Athavannana. L'Abidhamma-Pitaka est représenté dans toutes ses «parties. La plupart de ces livres religieux sont accompagnés de leur commentaire (Digha) et de leur commentaire développé (Athâkatha). Nous remarquons, «en outre, un bel exemplaire du Dipa-Vañsa et le Visuddhi-magga (attribué à «Bouddha-Gosa, et renfermant toute la métaphysique du bouddhisme). L'un et «l'autre de ces deux ouvrages semblent assez rares, même à Ceylan. Signalons «enfin, dans cette belle collection, les nombreux traités philologiques, notamment «les grammaires de l'école de Kaccâyana et de Moggalâyana, un ouvrage de «l'école de Saddaniti, etc.[1] »

1867.

Entrée des papiers de Bossuet (mss. latins 17680-17687), que Parent-Duchâtelet avait légués à la Bibliothèque le 2 avril 1862.

Don par le ministère de la marine de trois cent cinquante volumes et rouleaux chinois venant de Corée.

Don par M. Eugène Poujade de dix-sept manuscrits arabes relatifs à la religion des Druses.

Don par M. Fontanier des *fac-simile* de cinquante et une inscriptions chinoises rapportées de Pékin.

[1] *Revue critique d'histoire et de littérature*, année 1866, II, 211.

Don par A. Lebrethon, archiviste-paléographe, d'un manuscrit géorgien (n° 23 du fonds géorgien) : lettres historiques pour servir de modèles.

Don par M. Peigné-Delacourt du Cartulaire de Foigny (ms. latin 18373), et d'une copie de l'ancienne vie de saint Éloi en vers français (ms. français 404 des Nouvelles acquisitions).

Acquisition de neuf manuscrits persans cédés par M. Barbier de Meynard.

Acquisition d'un manuscrit syriaque du vie siècle contenant les quatre évangiles, — d'un manuscrit syriaque du viiie siècle, contenant un commentaire sur la Bible, — et d'un manuscrit grec d'Isaac de Syrie, du ixe siècle.

Acquisition d'une copie figurée du Cartulaire de Domène (ms. latin 17729), et d'une mappemonde du xie siècle, qui a été réintégrée à sa place dans le ms. latin 8878.

A la vente de la bibliothèque du marquis Le Ver, acquisition d'une table géographique des Historiens de France (mss. latins 17067-17074), — du Cartulaire de Saint-Wandrille (ms. latin 17132), — de différentes chartes de la même abbaye (mss. latins 16738 et 17133), — du Cartulaire des chapelles de la cathédrale d'Arras (ms. latin 17737), — d'une grammaire latine de l'année 1467 (ms. latin 18524), — d'un fragment d'un ancien manuscrit de Pierre des Fontaines (ms. français 397 des Nouvelles acquisitions), — et de divers actes relatifs à la Normandie et à la Picardie (mss. français 2619 et 2620 des Nouvelles acquisitions).

A la vente de M. Yéméniz, achat d'un manuscrit de Jacques le Lyeur (Nouv. acq. fr. 1816) et de deux recueils de chansons notées du xvie siècle (Nouv. acq. franç. 1817 et 1818).

Acquisition d'une partie considérable des collections manuscrites de M. Costa de Beauregard, et notamment des papiers classés sous le titre de *Archivio Sforzesco* (mss. italiens 1583-1615).

Achat d'un exemplaire de la Chronique de Pierre Le Baud (Nouv. acq. fr. 2615).

Achat de trente-trois liasses de pièces de théâtre et de documents divers relatifs à l'Opéra, au Théâtre-Français, à l'Odéon, etc. (Nouv. acq. fr. 2842-3060), et de vingt-quatre liasses des papiers du club Le Peletier (Nouv. acq. fr. 2633-2720).

1868.

L'Empereur fait déposer à la Bibliothèque la *Triple couronne* (Tripitaka), collection de vingt-neuf manuscrits pâli, renfermant les livres sacrés des bouddhistes, qui lui avait été envoyée par Mgr Bigandet, évêque de Rangoun en Barmanie.

Dépôt d'un manuscrit du xve siècle sur le cours des monnaies (Nouv. acq. fr. 471), légué par M. Vallet de Viriville. La veuve de ce savant remet au Cabinet

des manuscrits les recueils que son mari avait formés sur l'histoire de Charles VII (Nouv. acq. franç. 1482-1488).

Le colonel Phayre donne quinze manuscrits pâli, en échange de cinq autres manuscrits pâli acquis, en 1866, d'une personne qui n'avait pas le droit d'en disposer.

Vente par le directeur du Séminaire des Missions étrangères de soixante manuscrits pâli, relatifs à la religion et à la philosophie bouddhiques, à la grammaire, à l'histoire, etc.

Acquisition d'un Traité d'Isocrate traduit en 1548 par L. Le Roy (Nouv. acq. fr. 1843), — de trois volumes des papiers de l'intendance de Le Blanc (français 8757 *bis*, 8757 *ter*, 8761 *bis*), — et de deux volumes de la correspondance du marquis de Tresnel, en 161-16145 (Nouv. acq. fr. 460 et 461).

1869.

L'Académie des inscriptions offre à la Bibliothèque treize feuillets d'un manuscrit sur feuilles de palmier, trouvés dans les ruines d'Ongtor-Vat (Kambodge), et contenant un fragment de commentaire sur un ouvrage pâli.

Madame Eugène Burnouf donne une partie des travaux manuscrits de son mari, savoir : dictionnaire pâli, — dictionnaire birman, — éléments d'un dictionnaire pehlevi-français, — copie d'un vocabulaire pehlevi-zend-persan, rapporté et publié par Anquetil du Perron, — matériaux pour un dictionnaire siamois.

Le duc d'Aumale fait hommage à la Bibliothèque d'une lettre de Malherbe, du 25 mai 1608, qui avait été enlevée dans la Correspondance de Peiresc.

Le Ministre de l'instruction publique, sur la proposition du Comité des travaux historiques, dépose à la Bibliothèque une copie du Cartulaire de Lérins faite par M. l'abbé Tisserand (Nouv. acq. lat. 1155).

Don par M. Guerre des manuscrits de Galin sur la musique (Nouv. acq. fr. 1859-1864).

Vente par le directeur du Séminaire des Missions étrangères de treize manuscrits pâli-siamois.

Acquisition du Dictionnaire bouddhique tétraglotte, sanscrit, tibétain, chinois et mongol, ms. en deux volumes exécuté par MM. Foucaux et Julien.

Acquisition de quelques travaux manuscrits d'Abel Rémusat.

Acquisition de trois manuscrits samaritains, dont un du XIe siècle et un autre du XIIIe.

Acquisition d'un manuscrit grec des lettres de saint Basile, du Xe siècle.

Achat d'une reproduction photographique du manuscrit de Clermont-Ferrand, contenant des actes de l'inquisition de Carcassonne (Nouv. acq. lat. 139).

A la vente de la bibliothèque de H. de Silva, achat de treize manuscrits, qui portent les numéros suivants, savoir : dans le fonds latin des Nouvelles acquisi-

tions les nos 133-135, 1149-1154; dans le fonds français des Nouvelles acquisitions le no 1858, et dans le fonds italien les nos 1542-1544. — A fait partie de la même bibliothèque un manuscrit de Pomponius Méla et du *De Moribus Germanorum* de Tacite, entré au département des manuscrits en 1872 (Nouv. acq. lat. 1180).

À la vente de la bibliothèque de M. Pichon, achat du manuscrit unique de l'*Ierapigra* de Gilles de Corbeil (Nouv. acq. lat. 138), et des six volumes qui ont reçu les nos 480-482, 1869-1871 dans le fonds français des Nouvelles acquisitions.

Achat d'environ cinq cent quatre-vingts pièces de la correspondance de Thoynard, laquelle avait fait partie du cabinet de M. Brunet.

Achat d'un volumineux recueil de lettres originales de Louis XIV, de Louis XV, des princes Louis-Henri et Charles de Bourbon, de différents maréchaux et ministres du XVIIe et du XVIIIe siècle (Nouv. acq. franç. 486-498).

1870.

Acquisition de 50 volumes des Comptes de l'extraordinaire des guerres au XVIIIe siècle (Nouv. acq. franç. 508-557).

Acquisition du Coutumier du prieuré de Talloyres (Nouv. acq. lat. 143), et d'un manuscrit de Marco Polo aux armes de la famille d'Urfé (Nouv. acq. franç. 1880).

Acquisition, à la vente du libraire Potier, d'un manuscrit original des œuvres historiques de Bernard Gui (Nouv. acq. lat. 1171).

Acquisition d'un rouleau mortuaire du XVe siècle (Nouv. acq. lat. 150).

Acquisition d'une charte originale de Baudouin II, empereur de Constantinople, avec date en cinabre (Nouv. acq. lat. 2080).

Le légataire universel de Sainte-Beuve donne six volumes manuscrits que le célèbre académicien avait recueillis dans sa bibliothèque et qui ont une grande importance pour l'histoire littéraire du XVIIe siècle, savoir : 1o cinq volumes in-quarto, écrits de la main de Chapelain et contenant la copie des lettres que cet auteur a adressées a divers correspondants depuis 1632 jusqu'en 1640, et depuis 1659 jusqu'en 1673 (Nouv. acq. fr. 1885-1889); — 2o un volume in-quarto, contenant les pièces fugitives de Chapelain; ce recueil, formé par l'auteur lui-même, comprend les pièces qui ont été imprimées et un choix de celles qui étaient restées inédites (Nouv. acq. franç. 1890).

M. le marquis de Belleval offre une copie des tables du Cartulaire du Pontieu qu'il avait rédigées pour ses études personnelles (ms. latin 10112 *bis*).

Au mois de novembre, M. de Wailly résigne ses fonctions de conservateur sous-directeur du département des manuscrits; il en est nommé conservateur honoraire. Le disciple qui, depuis vingt-six ans, a reçu de lui tant de témoignages

d'une affection vraiment paternelle et qui est aujourd'hui son successeur, ne craint pas d'être démenti par les événements en annonçant que la postérité ratifiera les hommages déjà rendus à l'esprit d'ordre, de prudence et de pénétration dont tous ses actes de bibliothécaire portent l'empreinte au même degré que ses œuvres de paléographe, d'historien et de philologue.

1871.

Au mois de juin, réouverture de la Bibliothèque nationale, fermée depuis le 15 septembre 1870. Nos manuscrits, qui avaient été, autant que possible, mis à l'abri des obus des Prussiens et des dévastations de la Commune, sont replacés sur les rayons. Il est constaté qu'aucun d'eux n'a subi de dommages appréciables. La seule perte que le département des manuscrits ait à déplorer dans les catastrophes de l'année 1870-1871 se réduit à la destruction de trois volumes de pièces relatives à la police (nos 8073, 21553 et 21708 du fonds français), qui avaient été confiés au bureau des travaux historiques de la ville de Paris et qui furent consumés dans l'incendie de l'Hôtel de Ville, le 24 mai.

Sont admis à la retraite M. Paulin Paris et M. Lacabane, conservateurs adjoints du département des manuscrits. Tous les deux étaient entrés à la Bibliothèque au mois de mai 1829. Le premier a donné la notice de plus d'un millier de manuscrits, dans l'ouvrage intitulé : *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi, leur histoire et celle des textes allemands, anglois, hollandois, italiens, espagnols de la même collection* (sept volumes in-8°). Le second, qui a compulsé à fond le Cabinet des titres, a plusieurs fois montré, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, quelles ressources on peut tirer de cette collection pour l'étude de l'histoire de France au XIVe siècle.

Acquisition, à la vente de Merlin, de quelques manuscrits et fragments orientaux (suppl. arm. 107-110; coptes 102-107; éthiopien 143), et du registre de la correspondance du marquis de Bombelles, 1775-1782 (Nouv. acq. fr. 2837 et 2838).

Acquisition de quarante-sept manuscrits arabes du cabinet de Caussin de Perceval (suppl. arabe 2288-2334).

1872.

En échange du ms. n° 8 du fonds scandinave, dont nous avons gardé une reproduction photographique partielle, la Bibliothèque royale de Stockholm nous livre trois manuscrits français, le Roman de Rou, le Roman de Palamon et Arcita et le Roman d'Eledus et de Serene (Nouv. acq. franç. 718, 719 et 1943). Ces trois volumes figurent sous les nos XLVII, L et LIV du Catalogue des manuscrits français de Stockholm publié par Stephens.

A la vente Lambilly, achat de plusieurs manuscrits relatifs à la Bretagne, no-

tamment d'un manuscrit autographe de l'Histoire de la maison de Rohan par D. Morice (Nouv. acq. franç. 3065), et de cinq volumes des Expéditions du grand prieuré d'Aquitaine, du XVIᵉ au XVIIIᵉ siècle (Nouv. acq. franç. 3067-3071).

Acquisition de chartes et de lettres originales à la vente d'Hervilly (Nouv. acq. lat. 2095 et 2096; Nouv. acq. franç. 750, 1979, 1981, 3102-3105). Ces pièces venaient en partie des cabinets de Courcelles, de Monmerqué et de Joursanvault.

Acquisition d'un tropaire du commencement du XIIᵉ siècle, qui paraît venir d'une église de Toulouse (Nouv. acq. lat. 1177).

Acquisition du Cartulaire du prieuré de Friardel (Nouv. acq. lat. 164) et d'une copie moderne des chartes du prieuré de Saint-Ymer (Nouv. acq. lat. 2097).

A la vente du cabinet de M. Delignières de Bommy, d'Abbeville, achat de plusieurs manuscrits, et notamment d'une collection de chartes du Pontieu, du XIIᵉ et du XIIIᵉ siècle (Nouv. acq. lat. 2119), et d'un exemplaire d'une traduction de la Consolation de Boèce, copié par Raoulet d'Orléans (Nouv. acq. fr. 1982), exemplaire qui a servi à prouver que cette traduction a été faussement attribuée à Charles, duc d'Orléans[1].

Acquisition de beaucoup de papiers qui avaient été recueillis par M. Durand de Lançon. Les principaux venaient de Grosley, de Mercier de Saint-Léger et de Chardon de la Rochette. Il s'y est trouvé une copie, malheureusement incomplète, des Vies des poëtes français, ouvrage de Colletet, qui a péri dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre[2].

Nous devons à M. Barbier la copie d'un autre manuscrit brûlé dans le même incendie : «Les croniques et gestes de François Iᵉʳ, par André de la Vigne» (Nouv. acq. fr. 794).

Le Ministre de l'instruction publique attribue à la Bibliothèque nationale deux importants manuscrits qui firent longtemps l'ornement de la bibliothèque du Louvre, et qui, distraits de ce dépôt en 1852, pour être portés au Musée des souverains, échappèrent ainsi au déplorable incendie qui anéantit la bibliothèque du Louvre dans la nuit du 23 au 24 mai 1871. Le premier de ces manuscrits est le célèbre évangéliaire de Charlemagne (Nouv. acq. lat. 1203). Le second est le registre sur lequel les membres de l'Ordre du Saint-Esprit ont apposé leurs signatures depuis 1578 jusqu'en 1789 (Nouv. acq. fr. 1993). — C'est ainsi que nous avons recueilli les derniers débris d'une bibliothèque formée à grands frais et avec un goût exquis pendant les soixante et dix premières années de ce siècle, et dont la destruction sera toujours déplorée par les amis des lettres et de l'histoire[3].

[1] Voyez *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1873.

[2] Voyez une notice de M. Pannier dans la *Revue critique*, X, 324-338. La copie de l'ouvrage de Colletet forme le manuscrit français 3073 des Nouvelles acquisitions.

[3] Pour l'histoire de cette bibliothèque, voyez la notice de M. Rathery, indiquée plus haut (I, 217).

Don par M. Duviquet d'une centaine de lettres autographes de Mme de Maintenon (Nouv. acq. fr. 1992).

Don par M. Mohl des calques d'inscriptions cunéiformes de feu M. Botta.

Mme Cornu donne un exemplaire des Évangiles en éthiopien, orné de peintures, que Guillaume Lejean, mort en février 1871, avait rapporté d'Abyssinie en 1864. — Sept autres manuscrits éthiopiens sont vendus à la Bibliothèque par les héritiers de ce voyageur.

Les exécuteurs testamentaires de M. Chandon déposent au département des manuscrits les cahiers sur lesquels MM. Chandon père et fils ont consigné des observations météorologiques faites sans interruption, à Montdidier, depuis 1784 jusqu'en 1869.

1873.

Acquisition d'un recueil de pièces de théâtre en persan (Supplément persan, 993): — du Divan de Selman, en persan, et d'un traité d'astronomie en arabe, faisant partie de la bibliothèque de M. de la Ferté-Senectère; — de plusieurs manuscrits syriaques copiés à Rome par M. l'abbé Martin; — des articles qui portaient les numéros suivants sur le catalogue des livres chinois de M. Pauthier : 39, 40, 44, 62, 77, 78, 98, 105, 124, 126, 128, 130, 134, 137, 152, 159, 163, 170, 179, 217, 254, 303 et 305.

Acquisition de la Chronique d'Espagne de Jean Giles (Nouv. acq. lat. 175): — d'un ancien exemplaire des lettres de Hildebert et autres (Nouv. acq. lat. 181), qui porte le cachet de la bibliothèque d'Antoine Morian, comme le manuscrit de chansons normandes, mentionné plus haut à l'année 1861; — du Cartulaire de Sordes (Nouv. acq. lat. 182).

A la vente du cabinet Pecard, achat de deux lettres originales de Malherbe, rétablies à leur place dans la Collection Baluze (vol. 133, fol. 74 et 76), des lettres de Bréval et de Chanvallon au duc de Lorraine, depuis 1610 jusqu'en 1630 (Nouv. acq. fr. 3145 et 3146), et des lettres de Phelypeaux au marquis de Rambouillet (Nouv. acq. fr. 884).

A la vente de M. Burgaud des Marais, achat du Dictionnaire français-breton du diocèse de Vannes, par M. de Chalons, recteur de Sarzeau (nos 67-70 du fonds celte).

Don, par M. Al. Chodzko, de plusieurs manuscrits persans; — par le docteur Leclerc, de plusieurs manuscrits arabes: — par M. Guillaume Guizot, d'un beau manuscrit éthiopien du XVIe siècle, contenant les prières pour les sept heures canoniques; — par M. Foucaux, au nom de Rajendra-Lâla Mittra, à Calcutta, d'un traité de musique en sanscrit.

Le Ministre de l'instruction publique attribue à la Bibliothèque différents ma-

et un volume de M. Louis Paris intitulé : *Les Manuscrits de la bibliothèque du Louvre brûlés dans la nuit du 23 au 24 mai sous le règne de la Commune* (Paris, 1872, in-8°).

nuscrits, les uns en original, les autres en copie, qui provenaient de missions littéraires, ou qui avaient été adressés depuis un certain nombre d'années au Comité des travaux historiques. Dans le nombre se trouve un fragment d'un très-ancien exemplaire de la Grammaire anglo-saxonne d'Ælfric (ms. anglais 67).

Un anonyme fait déposer au Cabinet des manuscrits un beau livre d'heures du XVe siècle (Nouv. acq. lat. 183), qui était indûment sorti d'une bibliothèque de l'État.

M. Marchegay, archiviste honoraire du département de Maine-et-Loire, offre la copie qu'il avait faite, en 1848, du Cartulaire de l'abbaye de la Roë. Ce volume (Nouv. acq. lat. 1227) vient grossir la collection de copies de cartulaires que nous avons entreprise depuis quelques années, et qui, grâce aux communications des archivistes du Nord, de l'Aube et d'Indre-et-Loire, du bibliothécaire de Tours et de M. le duc de la Trémoille, contient déjà les cartulaires des établissements suivants : abbayes de Marchiennes, de Saint-Amand, de Vaucelles, prieuré de Saint-Georges à Hesdin, abbayes de Clairvaux et de Larivour, église et archevêché de Tours, baronnie de Vitré.

II.

ÉTAT DU DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS AU 31 DÉCEMBRE 1873.

Les annales contemporaines du département des manuscrits, dont je viens de tracer l'esquisse, ne seraient pas complètes, si, en les terminant, je n'exposais pas brièvement les changements opérés depuis 1859 dans le système de classification de quelques fonds de manuscrits, et l'état général du dépôt à la fin de l'année 1873. Pour bien faire comprendre et justifier les opérations dont il va être question, il faut commencer par rappeler en deux mots l'état des collections que la Bibliothèque tenait, en 1859, à la disposition des savants :

I. Fonds orientaux.

II. Fonds grecs.

III. Fonds latins, savoir :
1° Ancien fonds.
2° Supplément.
3° Fonds des cartulaires.

IV. Fonds français et en diverses langues modernes, savoir :
1° Ancien fonds, composé de manuscrits dont les cotes ne formaient point une série particulière, mais appartenaient à la série générale instituée

en 1682, série dont les nos 1-6700 avaient été annulés vers 1740 lors de l'établissement des fonds orientaux, du fonds grec et du fonds latin, et dont les nos 6701-10557, principalement affectés à des manuscrits français et en langues modernes, ont subsisté après 1740, parce que des circonstances imprévues empêchèrent de classer et de cataloguer les manuscrits français et en langues modernes d'après le plan qui avait été si heureusement suivi pour les manuscrits orientaux, les manuscrits grecs et les manuscrits latins.

2° Supplément.

V. Fonds divers, au nombre de plus de trente, dans chacun desquels étaient confondus, sans dictinction de langues, les manuscrits d'une des anciennes bibliothèques dont les collections manuscrites ont été versées, en tout ou en partie, à la Bibliothèque. Tels étaient les fonds de Saint-Germain, de Saint-Victor, de la Sorbonne, de Notre-Dame, de Bouhier, etc.

VI. Collections diverses, dont chacune formait un tout complet et indivisible, soit qu'elle représentât le travail d'un individu ou d'une association, soit qu'elle consistât en documents plus ou moins systématiquement réunis sur une matière déterminée : collections de Baluze, de Dupuy, de Fontanieu, etc.

VII. Cabinet des titres.

Ces cadres présentaient de telles anomalies et de telles irrégularités qu'il était indispensable de les réformer, en suivant l'exemple donné par nos prédécesseurs quand ils ont constitué les fonds orientaux, le fonds grec et le fonds latin, et publié ces quatre gros volumes de catalogues qui, malgré de graves imperfections, rendent tant de services au monde savant depuis plus de cent trente ans.

Avant tout, les manuscrits de l'ancien fonds français réclamaient l'application des mesures qui avaient si bien réussi pour les manuscrits latins : il fallait en former une série particulière, non-seulement parce qu'il était bizarre de faire commencer au n° 6701 les cotes d'un tel fonds, et de conserver la dernière partie (nos 6701-10557) d'un inventaire dont les autres cotes (nos 1-6700) étaient annulées depuis 1740, mais encore et surtout parce que les cotes de l'ancien inventaire étaient tellement compliquées et même fautives, qu'un récolement présentait d'inextricables difficultés, que souvent les volumes n'étaient point replacés sur les rayons à leur place véritable, et que plus souvent encore les savants, même les plus soigneux, étaient exposés à commettre les plus graves erreurs dans leurs citations. Pour n'être pas accusé d'exagération, je donnerai quelques exemples de l'extravagance des cotes de l'ancien inventaire.

A la suite du n° 9350 avaient été intercalés environ cent quarante volumes,

provenant les uns du château de Versailles, les autres du cabinet de Louvois. Ils avaient reçu des cotes hérissées de lettres et de chiffres qui se succédaient dans un ordre très-irrégulier et très-arbitraire. Ainsi, le volume 9350. AA venait après 9350. AB, dont il était séparé par plus de vingt numéros. Entre les volumes 7350. A. 42, 9350. A. 43, et les volumes 9350. A. 44, 9350. A. 45, se plaçaient les volumes 9350. B. 42, 9350. C. 42, 9350. D. 42.

Après le n° 8027, on avait, à diverses reprises, inséré quatre manuscrits, et, comme on n'avait pas vérifié les cotes déjà employées, on avait par mégarde assigné des cotes identiques à des volumes différents : deux manuscrits d'Alain Chartier (aujourd'hui n°s 2264 et 2265 du fonds français), provenus l'un de Colbert, l'autre de Lancelot, portaient l'un et l'autre le n° 8027.3.

L'abbé de Targny avait inscrit la cote 7498.3 sur un manuscrit de Colbert (aujourd'hui français 1374), qui renferme le roman de Parise la Duchesse, et sur un manuscrit de Cangé (aujourd'hui français 1375), qui contient le Roman d'Alexandre.

La cote 7937.2 était commune à deux manuscrits : l'un, provenu de la famille de Mesmes (aujourd'hui français 2051), contenait un traité de métaphysique; l'autre, provenu de la bibliothèque de Philibert de la Mare (aujourd'hui français 2053), était un manuel de déchiffrement par Gilbert Anfert.

Aussi est-il arrivé plus d'une fois que le lecteur, qui avait étudié un manuscrit et qui en avait exactement noté la cote, obtenait communication d'un tout autre manuscrit quand il avait besoin de revoir le texte qu'il avait précédemment consulté.

On comprend qu'avec de pareilles cotes il était à peu près impossible de maintenir sur les rayons de la Bibliothèque l'ordre rigoureux qui seul assure l'exactitude et la rapidité des communications. Il n'était guère plus facile d'éviter des erreurs en copiant et en faisant imprimer ces cotes, et je pourrais relever, même dans les ouvrages des auteurs qui ont protesté contre le changement des anciennes cotes, beaucoup de faux renvois qui tiennent à l'omission ou à l'altération des lettres et des sous-chiffres dont les anciennes cotes étaient presque toujours accompagnées.

L'irrégularité et la complication des cotes était une première raison pour ne plus conserver la dernière section de l'inventaire de 1682. Mais elle n'était pas la seule. Avec les manuscrits français, au nombre de 6,170, qui formaient la majorité dans cette section, se trouvaient mêlés, d'une part, 108 manuscrits latins, qui étaient tout à fait déplacés dans le fonds français, et, d'autre part, 735 manuscrits italiens, 179 espagnols, 34 portugais, 20 allemands, 14 néerlandais, 6 scandinaves, 15 anglais et 4 celtes ou basques, qu'on ne pouvait guère laisser confondus avec les manuscrits français, du moment où la distinction par langues était adoptée comme premier principe de classement. De là, nécessité de

rattacher au fonds latin les cent huit manuscrits latins de la dernière section de l'inventaire de 1682, et d'établir des séries spéciales pour les manuscrits italiens et en différentes langues modernes. Mais cette double opération, si bien justifiée, ouvrait dans la dernière section de l'inventaire de 1682 des vides nombreux qui auraient rendu encore plus graves les irrégularités signalées plus haut.

C'est donc sans aucune hésitation qu'on a soumis à un nouveau numérotage les manuscrits de l'ancien fonds français et qu'on leur a appliqué, en 1860, le bénéfice de la mesure adoptée, vers 1740, pour les manuscrits orientaux, les manuscrits grecs et les manuscrits latins. Seulement, pour ménager de vieilles habitudes et par un excès de scrupule, on a, sauf de rares exceptions, conservé l'ordre dans lequel les manuscrits français avaient été inscrits sur l'inventaire de 1682.

Ainsi a été constituée, en 1860, la première série du fonds français, qui embrasse les manuscrits de l'ancien fonds, sous les n°s 1 à 6170.

Après la réforme de l'ancien fonds français, il fallait s'occuper du supplément français et du supplément latin. Dans l'un et dans l'autre, la complication et l'irrégularité des cotes occasionnaient journellement des méprises et des lenteurs préjudiciables à la science. De plus, le supplément français renfermait beaucoup de manuscrits italiens et en diverses langues modernes, qui avaient leur place marquée à côté des manuscrits pareils, fournis par la dernière section de l'inventaire général de 1682. Enfin, le fonds des cartulaires, appendice du supplément latin, n'avait aucune raison d'exister et de se développer à part; autrement, on aurait dû ouvrir des séries analogues pour les coutumes, pour les chroniques, pour les livres d'heures, pour les romans, etc. Par là se justifient les remaniements qu'ont subis le supplément français, le supplément latin et le fonds des cartulaires.

Le principe général de classement adopté depuis 1740 ne permettait guère de maintenir les fonds divers dans lesquels la distinction par langues n'était pas observée. D'ailleurs, la question était tranchée d'avance. Puisque nos prédécesseurs du XVIIIe siècle n'avaient pas trouvé à propos de laisser à part les manuscrits de Colbert, de Bigot, de Baluze, de Saint-Martial, etc. il eût été difficile de ne pas appliquer le même système aux manuscrits de Notre-Dame, à ceux du duc de La Vallière, à ceux de l'abbaye de Saint-Germain, etc. De plus, ces fonds n'étaient pas intacts : dans la première moitié du XIXe siècle, on en avait distrait les manuscrits orientaux et les manuscrits grecs pour les insérer aux fonds orientaux et au fonds grec. Il s'y trouvait beaucoup de cotes irrégulières, la composition en était souvent très-défectueuse, et plusieurs des dénominations par lesquelles on les désignait étaient de nature à induire en erreur sur l'origine de beaucoup de manuscrits. Ici encore je dois citer des exemples à l'appui de mes assertions.

Aux fonds spéciaux formés avec les manuscrits de différentes communautés de Paris, auraient dû appartenir beaucoup de volumes qui avaient été insérés par mé-

garde dans le supplément latin et dans le supplément français. Ainsi, les principaux manuscrits de la Sainte-Chapelle occupaient les nos 466, 663, 665 et 667 du supplément latin, alors qu'il existait un fonds de la Sainte-Chapelle, composé de trois volumes à peu près insignifiants. On aurait vainement cherché dans le fonds des Récollets les papiers du P. Arthur du Monstier, qui étaient les plus précieux manuscrits du couvent des Récollets de Paris : ils avaient été insérés au supplément latin sous le no 966. Un bel exemplaire de Valère-Maxime (aujourd'hui ms. français 6445), venu du couvent des Récollets, portait le no 1550 du supplément français. On avait ainsi mis au supplément français, no 5149, un exemplaire des Maximes des saints (aujourd'hui ms. français 13241), corrigé de la main de Fénelon, que la marquise de Créqui avait donné à la Sorbonne, en 1785, et qui, par ce motif, aurait dû se trouver dans le fonds de la Sorbonne. Le fonds des Jacobins Saint-Honoré aurait dû comprendre un exemplaire des Grandes chroniques, aujourd'hui nos 6468 et 6469 du fonds français, qui formait le no 1541 du supplément français.

Les fonds spéciaux ne comprenaient donc pas tous les manuscrits qui auraient dû en faire partie. En revanche, on y avait englobé des volumes qui s'y trouvaient tout à fait déplacés. Le no 266 *bis* du fonds de Saint-Victor (aujourd'hui ms. latin 17326) n'avait jamais appartenu à l'abbaye de Saint-Victor : c'était un évangéliaire de la Sainte-Chapelle. Le no 28 du fonds des Feuillants (aujourd'hui ms. latin 17988) venait non du couvent des Feuillants, mais du couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré. Le no 26 *bis* du fonds de Navarre (aujourd'hui ms. latin 17636) avait appartenu non pas au collége de Navarre, mais à la maison de l'Oratoire. Le no 75 du fonds des Minimes (aujourd'hui ms. latin 17955) était autrefois chez les Cordeliers et non chez les Minimes.

Sous le titre de fonds Bouhier étaient conservés environ deux cent neuf manuscrits, dont la plupart avaient appartenu à la famille Bouhier, de Dijon, mais dont un certain nombre avaient une origine toute différente : plusieurs venaient de l'abbaye de Clairvaux, d'autres du collége fondé à Troyes par François Pithou, un du chapitre de Saint-Étienne de Troyes, etc.

Il existait un fonds de Mortemart, et un autre appelé Suite de Mortemart. Le premier avait été formé de manuscrits cédés à la Bibliothèque, en 1819, par le duc Casimir de Mortemart; mais le second n'avait aucun rapport avec la famille de ce nom : il consistait en volumes de diverses provenances, et dont le plus grand nombre était un dernier reste de la bibliothèque et du cabinet de Colbert: le hasard avait voulu qu'à un certain moment ils fussent placés dans les armoires de la galerie Mazarine, à la suite des manuscrits de Mortemart, d'où la dénomination de Suite de Mortemart.

En voilà assez pour prouver que les fonds spéciaux étaient mal constitués, et qu'il y avait grand avantage à les supprimer pour mettre ensemble tous les

manuscrits d'une même langue et pour leur assigner des cotes régulières qui simplifient le service et permettent de faire de fréquents et rapides récolements. La suppression des fonds spéciaux n'a d'ailleurs jamais été accomplie sans qu'on ait préalablement dressé des tableaux de concordance, à l'aide desquels on obtient sans aucun tâtonnement la cote nouvelle qui répond à chacune des anciennes cotes.

Par suite de ces réformes, les collections que les savants ont à consulter au département des manuscrits sont aujourd'hui divisées de la manière suivante :

I. Fonds orientaux, composés comme il suit :

1. *Hébreu*, 1,320 manuscrits, y compris ceux du nouveau fonds. — Le catalogue des manuscrits hébreux et samaritains, rédigé par M. Zotenberg, a été publié en 1866; in-4° de VIII et 263 pages.

2. *Samaritain*, 16 manuscrits, y compris ceux du nouveau fonds.

3. *Syriaque*, 288 manuscrits. Le catalogue des manuscrits syriaques et des manuscrits sabéens, composé par M. Zotenberg, a été publié en 1874; in-4° de VIII et 248 pages.

4. *Sabéen*, 19 manuscrits.

5. *Éthiopien* et *amharic*, 167 manuscrits.

6. *Copte*, 112 manuscrits.

7. *Arménien*, 260 manuscrits, savoir : 145 dans l'ancien fonds et 115 dans le supplément.

8. *Géorgien*, 24 manuscrits.

9. *Arabe*, 4,600 manuscrits, savoir : 1,691 dans l'ancien fonds et 2,909 dans le supplément.

10. *Persan*, 1,447 manuscrits, savoir : 393 dans l'ancien fonds et 1,054 dans le supplément.

11. *Turc*, 1,171 manuscrits, savoir : 470 dans l'ancien fonds et 701 dans le supplément.

12. *Hindostani*, 37 manuscrits.

13. *Berbère*, 12 manuscrits.

14. *Sanscrit*, 565 manuscrits, dont 316 en caractères dévânagari et 249 en caractères bengali.

14 *bis*. *Manuscrits sanscrits* et autres, rassemblés par Eug. Burnouf, au nombre de 271, plus 57 volumes imprimés ou lithographiés en Orient.

15. *Indien*, 120 manuscrits.

16. *Tamoul*, 507 manuscrits [1].

17. *Télinga*, *canara*, etc. 59 manuscrits.

18. *Pâli*, 598 manuscrits.

19. *Cambodgien*, 35 manuscrits.

20. *Siamois*, 68 manuscrits.

21. *Birman*, 59 manuscrits.

22. *Singhalais*, 30 manuscrits.

23. *Thibétain*, 125 manuscrits.

24. *Malais* et *javanais*, 139 manuscrits.

[1] Dans le dénombrement de ce fonds et de quelques-uns des fonds suivants, on a compris plusieurs volumes qui viennent du cabinet de E. Burnouf et qui ont déjà été comptés plus haut sous le n° 14 *bis*. — Le chiffre de 18,642 volumes, donné plus bas (p. 334), est donc un peu trop élevé.

25. *Chinois*, 5,748 volumes, savoir : 807 dans l'ancien fonds décrit par Fourmont et 4,941 dans le nouveau fonds.

26. *Madécasse*, 11 manuscrits.

27. *Batta*, 3 manuscrits.

28. *Papyrus égyptiens*, au nombre de 185.

29. *Mélanges*, comprenant :

a. Papiers de divers orientalistes :

Anquetil du Perron, 24 volumes.

Ariel, 50 volumes.

Burnouf, 8 volumes.

Champollion et autres égyptologues, 118 volumes ou portefeuilles.

Fourmont, 45 volumes.

Silvestre de Sacy, 14 volumes.

b. Traductions de divers ouvrages orientaux, 234 volumes.

c. Livres imprimés en Orient, 96 volumes.

II. Fonds grec, environ quatre mille cinq cent quarante volumes, savoir :

1. Ancien fonds, composé d'environ 3,200 volumes, cotés 1-3117 et décrits dans le tome II du *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecæ regiæ* ;

2. Fonds de Coislin, composé de 416 volumes décrits par Montfaucon dans *Bibliotheca Coisliniana olim Segueriana* ;

3. Supplément, composé de 924 volumes.

III. Fonds latin, dix-neuf mille cinq cent quatre-vingts volumes, formant six séries.

Première série (ou *ancien fonds*), constituée vers 1740 avec tous les manuscrits latins qui existaient alors à la Bibliothèque. Elle comprend neuf mille huit cent vingt-six[1] volumes, cotés 1-8822. Le catalogue en a été publié en 1744 et remplit deux volumes in-folio.

Deuxième série, constituée en 1862 et comprenant deux mille six cent quarante-quatre volumes, cotés 8823-11503[2]. L'inventaire en a été publié dans la *Biblio-*

[1] Dans ce chiffre de 9,826 volumes sont comptés 40 volumes qui ont été perdus ou volés à une époque plus ou moins ancienne, mais antérieure à l'année 1848, et dont 22 ou 23 se trouvent aujourd'hui dans la collection Barrois, chez le comte d'Ashburnham; voyez plus haut, p. 300.

[2] Dans cette série, comme dans toutes celles qui ont été établies depuis 1860 au département des manuscrits, les cotes se succèdent régulièrement, sans qu'on ait sauté aucun numéro et sans qu'on ait jamais répété des cotes en y ajoutant des sous-chiffres, des lettres ou les notes *bis*, *ter*, etc. Cette règle n'a subi que fort peu d'exceptions, justifiées par des circonstances extraordinaires. L'écart qui, dans la deuxième série du fonds latin, existe entre le nombre des cotes (2681) et le nombre des volumes (2644) tient aux causes suivantes :

1° La cote 10537 a été indûment donnée à un livre d'heures qui portait le n° 679 du Supplément, et qui en réalité était le n° 1171 de l'ancien fonds; il vient d'être rétabli sous ce n° 1171.

2° La cote 10112 *bis* a été donnée à une table du Cartulaire de Pontieu, que nous a donnée M. le marquis de Belleval, et qu'on ne pourrait

thèque de l'École des chartes (5e série, tomes III et IV) et dans un fascicule à part (Paris, 1863, in-8° de 127 pages).

Les manuscrits latins qui entrèrent à la Bibliothèque depuis 1740 jusqu'en 1862, soit par volumes isolés, soit par petits groupes, étaient presque tous rassemblés dans le fonds appelé supplément latin. Ce fonds, qui avait été commencé vers 1820, avait, par des accroissements successifs, atteint le n° 1901, quand on prit le parti, en 1862, de le réunir à l'ancien fonds.

A côté du supplément latin existait le fonds des cartulaires, dans lequel étaient classés les cartulaires anciens et divers recueils de chartes qui étaient arrivés à la Bibliothèque depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'en 1862. Ce fonds comprenait les cotes 1-290.

Pour former la deuxième série du fonds latin (nos 8823-11503), on a joint aux manuscrits du supplément latin et à ceux du fonds des cartulaires plusieurs manuscrits qui n'étaient point régulièrement cotés, et un certain nombre de manuscrits latins qui avaient été par mégarde confondus avec les manuscrits français, les uns dans la dernière partie de l'inventaire de 1682 (nos 6701-10557), les autres dans le supplément français, c'est-à-dire dans le fonds où étaient enregistrés les manuscrits français entrés à la Bibliothèque isolément ou par petits groupes depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'en 1862.

Ainsi, la deuxième série du fonds latin a été constituée avec les éléments suivants : 2,149 manuscrits du supplément latin; 305 manuscrits du fonds des cartulaires; 20 manuscrits qui n'avaient point été régulièrement cotés; 108 manuscrits compris dans la dernière partie de l'inventaire de 1682; 107 manuscrits du supplément français.

Troisième série, constituée en 1865, avec des manuscrits venus de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. — Elle comprend deux mille sept cent vingt-huit volumes, cotés 11504-14231. L'inventaire en a été publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (6e série, tomes I, III et IV) et dans un fascicule à part (Paris, 1868, in 8° de 132 pages). Les deux mille sept cent vingt-huit manuscrits de cette série venaient de plusieurs fonds, dont j'ai parlé plus haut (p. 51), savoir :

1,713 du fonds latin de Saint-Germain, qui, avant le vol de 1791, consistait en 1,800 manuscrits ou environ;

147 du fonds français de Saint-Germain;

118 du fonds de Harlay (fonds d'environ 1,440 volumes, cotés 1-519);

guère séparer du Cartulaire lui-même, n° 10112.

3° On avait compris dans le numérotage trente-deux volumes (registres du Trésor des chartes et autres) qui ont été remis, en 1862, aux Archives de l'Empire, et cinq volumes qui étaient mentionnés sur les anciens inventaires du supplément ou du fonds des cartulaires, mais qui étaient en déficit bien avant l'année 1862.

56 du fonds de Gesvres (fonds d'environ 256 volumes, cotés 1-200);
694 du Résidu (fonds d'environ 1,506 volumes, cotés 1-1478).

Quatrième série, constituée en 1867, avec neuf cent quarante-quatre manuscrits venus de l'abbaye de Saint-Victor. — Elle répond aux cotes 14232-15175. L'inventaire en a été publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (6e série, tome V) et dans un fascicule à part (Paris, 1869, in-8° de 79 pages). L'abbaye de Saint-Victor avait fourni à la Bibliothèque nationale un fonds d'environ douze cent soixante-huit manuscrits, cotés 1-1123.

Cinquième série, constituée en 1868, avec quinze cent quarante-deux manuscrits venus de la Sorbonne et qui ont reçu les cotes 15176-16718. L'inventaire en a été publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (tome XXXI) et dans un fascicule à part (Paris, 1870, in-8° de 77 pages). Le fonds que la Bibliothèque avait tiré de la Sorbonne se composait d'environ dix-huit cent quatre-vingt-six volumes, cotés 1-1848.

Sixième série, constituée en 1868 et comprenant dix-huit cent quatre-vingt-seize volumes, cotés 16719-18613[1]. — L'inventaire en a été publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (tome XXXI) et dans un fascicule à part (Paris, 1871, in-8° de 105 et XLIII pages). Les éléments de cette sixième série ont été principalement fournis par plusieurs petits fonds, entrés à la Bibliothèque dans le courant du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe. En voici la nomenclature, avec le nombre des manuscrits latins qui s'y sont trouvés, et le nombre total des volumes dont se composait chaque fonds :

Augustins (Couvent des *Grands-*) : 76 manuscrits latins. — Fonds de 115 volumes.

Blancs-Manteaux (Couvent des) : 55 manuscrits latins. — Fonds de 136 volumes.

Bouhier (Famille), de Dijon, abbaye de Clairvaux, collége de l'Oratoire de Troyes, etc. : 81 manuscrits latins. — Fonds de 209 volumes.

Capucins (Couvent des) de la rue Saint-Honoré : 13 manuscrits latins. — Fonds de 35 volumes.

Carmes (Couvent des) de la rue de Vaugirard : 1 manuscrit latin. — Fonds de 17 volumes.

Carmes de la place Maubert (Couvent des) : 15 manuscrits latins. — Fonds de 15 volumes.

Célestins (Couvent des) : 44 manuscrits latins. — Fonds de 82 volumes.

Compiègne (Abbaye de Saint-Corneille de) : 132 manuscrits latins. — Fonds de 212 volumes.

Corbie (Abbaye de) : 38 manuscrits latins. — Fonds de 77 volumes.

Cordeliers (Couvent des) : 114 manuscrits latins. — Fonds de 163 volumes.

Feuillants (Couvent des) : 62 manuscrits latins. — Fonds de 70 volumes.

[1] Le recueil inscrit sous le n° 17803 ayant été dédoublé, la sixième série contient 1,896 volumes, répondant à 1,895 cotes.

Gaignières (Roger de) : 92 manuscrits latins, sans compter, bien entendu, les manuscrits latins que le même cabinet a fournis à la première série du fonds latin. Le fonds de Gaignières, après les démembrements qu'il avait subis au XVIIIe siècle, restait composé de 1,194 volumes.

Jacobins de la rue Saint-Honoré (Couvent des) : 54 manuscrits latins. — Fonds de 117 volumes.

Jacobins de la rue Saint-Jacques (Couvent des) : 53 manuscrits latins. — Fonds de 59 volumes.

La Vallière (Le duc de) : 21 manuscrits latins. — Fonds composé de 247 volumes.

Merci (Couvent de la) : 1 manuscrit latin. — Fonds de 3 volumes.

Minimes (Couvent des) : 24 manuscrits latins. — Fonds de 111 volumes.

Missions étrangères (Séminaire des) : 26 manuscrits latins. — Fonds de 425 volumes.

Navarre (Collége de) : 112 manuscrits latins. — Fonds de 124 volumes.

Notre-Dame de Paris (Chapitre de) : 205 manuscrits latins. — Fonds de 306 volumes.

Oratoire (Maison de l') : 103 manuscrits latins. — Fonds de 392 volumes.

Petits-Pères (Couvent des) : 16 manuscrits latins. — Fonds de 52 volumes.

Récollets (Couvent des) : 12 manuscrits latins. — Fonds de 16 volumes.

Saint-Magloire (Séminaire de) : 92 manuscrits latins. — Fonds de 326 volumes.

Saint-Martin-des-Champs (Prieuré de) : 113 manuscrits latins. — Fonds de 141 volumes.

Sainte-Chapelle (Chapitre de la) : 2 manuscrits latins. — Fonds de 3 volumes.

Outre les manuscrits latins compris dans les vingt-six fonds qui viennent d'être énumérés, on a fait entrer dans la sixième série du fonds latin : sept volumes qui avaient été indûment attribués au supplément grec, et trois cent vingt-six volumes acquis ou constitués depuis 1862 jusqu'en 1867, et qui avaient été provisoirement enregistrés dans le fonds latin des Nouvelles acquisitions, sous les nos 1-110, 1001-1142, 2001-2073 et 2501.

Dans chacune de ces six séries, les manuscrits ont d'abord été partagés d'après la différence des formats. On est convenu de considérer comme appartenant au petit format les volumes ayant moins de 27 centimètres de hauteur; au moyen format les volumes qui ont de 27 à 37 centimètres; au grand format les volumes qui ont de 37 à 50 centimètres; au très-grand format les volumes qui ont plus de 50 centimètres. Toutes ces mesures ont été prises sur les plats des volumes.

Les manuscrits de chaque format, mis à part dans chaque série, ont été classés méthodiquement, autant toutefois qu'un classement méthodique est applicable à des volumes qui souvent sont composés de matières fort peu homogènes.

III *bis*. Fonds latin des Nouvelles acquisitions : deux cent dix-huit volumes.

Pour enregistrer les manuscrits latins qui doivent être ajoutés aux anciennes collections de la Bibliothèque, on ouvrit, en 1862, une nouvelle série, appelée fonds latin des Nouvelles acquisitions, dans laquelle les cotes 1-1000 furent réservées aux volumes de petit format; les cotes 1001-2000 aux volumes de moyen format; les cotes 2001-2500 aux volumes de grand format; les cotes 2501 et suivantes aux volumes de très-grand format.

Nous avons vu que les manuscrits qui avaient été insérés, depuis 1862 jusqu'en 1867, dans le fonds latin des Nouvelles acquisitions, sous les nos 1-110, 1001-1142, 2001-2073 et 2501, ont été versés, en 1868, dans la sixième série du fonds latin, de manière que le fonds latin des Nouvelles acquisitions ne renferme plus que deux cent dix-huit volumes, qu'on y a insérés depuis 1868, sous les cotes 111-184, 1143-1229, 2074-2126, 2502-2505. L'inventaire de ces deux cent dix-huit manuscrits a été donné dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, partie en 1871, partie en 1874.

IV. Fonds français.

Environ vingt-cinq mille sept cents volumes, formant quatre séries.

Première série (ou *ancien fonds*). — Elle comprend six mille cent soixante et dix volumes, cotés 1-6170. Ce sont, en général, les manuscrits français qui étaient entrés à la Bibliothèque du roi avant le milieu du XVIIIe siècle. Ces manuscrits ont été maintenus, jusqu'en 1860, dans l'ordre fixé par l'inventaire de 1682, sous les cotes 6701-10557. Le dépouillement détaillé des manuscrits français 1 à 3766, remplit les deux premiers volumes du *Catalogue des manuscrits français*, publiés en 1868 et en 1874[1].

Deuxième série. — Elle comprend neuf mille cent quatre-vingt-dix-neuf volumes, cotés 6171 à 15369. Ce sont différents manuscrits, entrés à la Bibliothèque depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'en 1862. La plupart étaient rassemblés dans le fonds qu'on appelait *Supplément français*, et dont il a été question plus haut[2].

Troisième série. — Elle comprend quatre mille six cent quatre-vingt-quinze volumes, cotés 15370 à 20064. Elle a été formée, en 1865, par la réunion de tous les manuscrits français venus de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Quatrième série. — Elle comprend cinq mille six cent trente-deux volumes, cotés 20065 à 25696. Elle a été constituée, en 1868, par la fusion des manuscrits français qui faisaient partie des petits fonds ou des collections, dont voici la

[1] Deux volumes in-4°, le premier de IX et 783 pages; le second de 810 pages. Ces deux volumes ont été rédigés sous la direction de M. Henri Michelant, conservateur sous-directeur adjoint du département des manuscrits. — M. Paulin Paris avait, de son côté, depuis 1836 jusqu'en 1848, fait imprimer sept volumes in-8°, intitulés : *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi, leur histoire et celle des textes allemands, anglois, hollandois, italiens, espagnols de la même collection.* On trouve dans ce dernier ouvrage la notice des manuscrits qui étaient jadis cotés 6701-7310, et qui (les volumes italiens, espagnols, etc. laissés de côté) forment aujourd'hui les nos 1-993 du fonds français.

[2] Page 322.

liste, avec le nombre des volumes que chacun de ces petits fonds ou de ces collections a fournis à la quatrième partie du fonds français :

Anisson-Duperron (Collection d'), formée de documents relatifs à la librairie : 133 volumes, aujourd'hui nos 22061-22193 du fonds français.

Augustins (Fonds du couvent des *Grands-*) : 39 volumes.

Barnabites (Fonds du couvent des) : 93 volumes.

Bignon (Collection de l'abbé) : 12 volumes, nos 22225-22236 du fonds français.

Blancs-Manteaux (Fonds du couvent des) : 98 volumes.

Bouhier (Fonds du président), etc. : 117 volumes.

Brottier (Collection des papiers du *Père*) : 11 volumes.

Capucins (Fonds du couvent des) : 20 volumes.

Carmes de la rue de Vaugirard (Fonds du couvent des) : 16 volumes.

Célestins (Fonds du couvent des) : 38 volumes.

Champion de Cicé, évêque d'Auxerre (Collection des papiers de *J.-B.-M.*) : 7 volumes, nos 20700-20706 du fonds français.

Compiègne (Fonds de l'abbaye de Saint-Corneille de) : 69 volumes.

Corbie (Fonds de l'abbaye de) : 37 volumes.

Cordeliers (Fonds du couvent des) : 45 volumes.

Dangeau (Collection de l'abbé) : 230 volumes, nos 22593-22822 du fonds français.

Delamare (Collection des papiers de *Nicolas*), sur la police : 264 volumes, nos 21545-21808 du fonds français.

Drouyn (Collection de l'abbé) : 47 volumes, nos 22823-22869 du fonds français.

Fanière (Collection de) : 39 volumes, nos 24489-24527 du fonds français.

Feuillants (Fonds du couvent des) : 5 volumes.

Fauvel (Collection des papiers de) : 9 volumes, nos 22870-22878 du fonds français.

Fourier (Collection des papiers de) : 29 volumes, nos 22501-22529 du fonds français.

Gaignières (Fonds de) : 1,010 volumes.

Jacobins de la rue Saint-Honoré (Fonds du couvent des) : 61 volumes.

Jacobins de la rue Saint-Jacques (Fonds du couvent des) : 6 volumes.

La Vallière (Fonds du duc *de*) : 217 volumes.

Le Prince (Collection des papiers de) : 16 volumes, nos 25352-25367 du fonds français.

Le Tellier (Collection des papiers de) : 64 volumes, nos 20707-20770 du fonds français. (C'est le complément d'une collection plus anciennement classée sous les nos 6877-6907 du même fonds.)

Librairie (Collection des archives de la Chambre syndicale de la) : 248 volumes, nos 21813-22060 du fonds français.

Merci (Fonds du couvent des Pères de la) : 2 volumes.

Mezeray (Collection des papiers de l'historiographe) : 29 volumes, nos 20771-20799 du fonds français.

Millin (Collection des papiers de) : 185 volumes, nos 24528-24712 du fonds français.

Minimes (Fonds du couvent des) : 86 volumes.

Missions étrangères (Fonds du séminaire des) : 378 volumes.

Mortemart (Fonds de) : 227 volumes.

Navarre (Fonds du collége de) : 11 volumes.

Notre-Dame de Paris (Fonds du chapitre de) : 80 volumes.

Oratoire (Fonds de la maison de l'): 272 volumes.
Petits-Pères (Fonds du couvent des): 34 volumes.
Poirier (Collection des papiers de dom): 53 volumes, n°s 20800-20852 du fonds français.
Récollets (Fonds du couvent des): 4 volumes.
Sainte-Chapelle (Fonds du chapitre de la): 1 volume.
Saint-Magloire (Fonds du séminaire de): 224 volumes.
Saint-Martin-des-Champs (Fonds du prieuré de): 26 volumes.
Saint-Victor (Fonds de l'abbaye de): 313 volumes.
Sérilly (Fonds de): 353 volumes.
Sorbonne (Fonds de): 324 volumes.

IV *bis*. Fonds français des Nouvelles acquisitions. Environ deux mille cinq cent quatre-vingts volumes.

Depuis l'année 1862, les manuscrits français qui sont acquis pour la Bibliothèque et ceux qui y sont constitués avec des parchemins ou des papiers non encore classés, prennent place, suivant leur format et la date de leur entrée ou de leur formation, dans un nouveau fonds, le fonds français des Nouvelles acquisitions. Les n°s 1-1450 y sont affectés aux volumes de moyen format; les n°s 1451-1500, aux volumes de très-grand format; les n°s 1501-2000 et 4001-5000, aux volumes de petit format; les n°s 2001-4000, aux volumes de grand format.

Au 31 décembre 1873, environ deux mille cinq cent quatre-vingts volumes étaient inscrits dans le fonds français des Nouvelles acquisitions, sous les cotes 1-885, 1475-3147 et 4001-4019.

V. Fonds en diverses langues modernes.

Les manuscrits en diverses langues modernes, telles que l'italien, l'espagnol, le portugais, l'allemand, etc. ont été longtemps mêlés avec les manuscrits français. En 1860, on a pris le parti d'en former des fonds particuliers, dont le noyau s'est trouvé constitué par les volumes italiens, espagnols, etc. qui avaient fait partie de l'ancien fonds français et du supplément français; on y a successivement ajouté les manuscrits que la Bibliothèque a eu l'occasion d'acquérir, comme aussi ceux qui se trouvaient dans les fonds entrés à l'époque de la Révolution.

Voici l'état de ces fonds au 31 décembre 1873 :

1. *Fonds italien* : 1.647 manuscrits, dont la plupart sont compris dans l'ouvrage du docteur Marsand : *I manoscritti italiani della regia biblioteca Parigina* (Paris, 1835 et 1838), 2 volumes in-4°.

2. *Fonds espagnol* : 408 manuscrits, dont la plupart ont une notice dans le livre de D. Eugenio de Ochoa : *Catalogo razonado de los manuscritos españoles esistentes en la bibliotheca real de Paris* (Paris, 1844), 1 volume in-4°.

3. *Fonds portugais* : 68 manuscrits, dont un certain nombre sont passés en revue dans un opuscule du vicomte de Santarem, intitulé : *Noticia dos manuscriptos pertencentes ao direito publico externo diplomatico de Portugal, e a historia e litteratura do mesmo paiz que existem na bibliotheca R. de Paris* (Lisbonne, 1827), petit volume in-4°.

4. *Fonds allemand :* 244 manuscrits.

5. *Fonds néerlandais :* 95 manuscrits.

6. *Fonds anglais :* 67 manuscrits.

7. *Fonds scandinave :* 27 manuscrits.

8. *Fonds celte et basque :* 70 manuscrits.

9. *Fonds slave :* 45 manuscrits, sur lesquels on peut consulter le travail du P. Martinof, intitulé : *Les Manuscrits slaves de la Bibliothèque impériale de Paris* (Paris, 1858), 1 volume in-8°.

10. *Fonds valaque :* 2 manuscrits.

11. *Fonds albanais :* 1 manuscrit.

12. *Fonds de divers dialectes africains :* 5 manuscrits.

13. *Fonds de divers dialectes américains :* 23 manuscrits.

14. *Fonds mexicain :* 11 manuscrits.

15. *Fonds de divers dialectes polynésiens :* 1 manuscrit.

VI. Collections renfermant des manuscrits en différentes langues.

La Bibliothèque nationale possède beaucoup de collections manuscrites, dont chacune forme un tout complet et indivisible, soit qu'elle représente le travail d'un individu ou d'une association, soit qu'elle consiste en documents plus ou moins systématiquement réunis sur une matière déterminée. Comme ces collections se composent de documents écrits en différentes langues, on n'aurait pu les rattacher au fonds latin ou au fonds français sans tomber dans l'inconvénient d'incorporer au fonds latin beaucoup de volumes français, ou bien au fonds français beaucoup de volumes latins. Voilà pourquoi elles sont restées en dehors des deux grands fonds du département des manuscrits. Ces collections peuvent se diviser en deux classes.

Première classe : Collections sur l'histoire de diverses provinces [1] :

1. *Bourgogne :* papiers des bénédictins et actes originaux, 111 volumes.

2. *Champagne :* papiers des bénédictins et actes originaux, 154 volumes.

3. *Flandre :* documents envoyés à Colbert par Godefroy et divers actes originaux, 195 volumes.

4. *Languedoc.*

 a. Documents copiés sous la direction de Doat, par l'ordre de Colbert, 258 volumes.

 b. Papiers des bénédictins et divers actes originaux, 207 volumes.

5. *Lorraine :* documents originaux, 1,036 volumes.

6. *Périgord :* papiers de Prunis, de Leydet et de l'abbé Lespine, 114 volumes.

7. *Picardie :* papiers de D. Grenier et de divers bénédictins, auxquels ont été ajoutés beaucoup de documents originaux, 336 volumes.

8. *Touraine*, Maine et Anjou : papiers de D. Housseau et de quelques bénédictins, auxquels ont été ajoutées des chartes originales, 40 volumes.

9. *Vexin :* recueil formé par le président Lévrier, 79 volumes.

[1] Un aperçu du contenu de ces collections a été donné dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, XXXII, 237-290.

Seconde classe : Collections diverses.

1. *Baluze :* travaux de ce savant et documents recueillis par lui, 399 volumes.

2. *Boileau* (Papiers de l'abbé), 21 volumes.

3. *Bréquigny* (Papiers de), 169 volumes. (Cette collection se compose de papiers relatifs aux différents travaux de Bréquigny; elle ne comprend pas les copies de documents anglais, lesquelles forment une des sections de la collection Moreau.)

4. *Brienne :* collection de copies faites sous la direction de Dupuy, pour Loménie de Brienne, 362 volumes.

5. *Chambre des comptes :* collection de documents historiques, principalement du XIVe au XVIIe siècle, au nombre de plus de cent mille. Le classement, commencé depuis longtemps, est à la veille d'être terminé. Les séries comprenant les chartes royales (55 volumes), les comptes de bouche (12 volumes) et les montres militaires (138 volumes), sont, dès à présent, reliées et susceptibles d'être communiquées aux lecteurs. Restent à monter en volumes les rôles de fouages, au nombre de 9,068, et les quittances et pièces diverses, dont le nombre ne peut pas encore être rigoureusement fixé; les pièces de cette série relatives au règne de Charles VII sont les seules qui soient encore revenues de l'atelier de reliure; elles remplissent 29 volumes.

6. *Clairambault :* titres scellés, mélanges et divers recueils formés par Clairambault, et ayant formé le cabinet des ordres du roi, cabinet dont les débris conservés à la Bibliothèque remplissent 1,348 volumes.

7. *Colbert :* collection connue sous la dénomination de *Les cinq cents de Colbert*, 466 volumes.

8. *Colbert :* collection connue sous la dénomination de *Mélanges de Colbert*, 457 volumes ou boîtes.

9. *De Camps* (Papiers de l'abbé) sur l'histoire de France, 127 volumes.

10. *Duchesne :* papiers d'André et de François Duchesne, auxquels sont joints les recueils d'Oihenart, 119 volumes.

11. *Dupuy* (Collection des frères), 941 volumes.

12. *Fontanieu* (Portefeuilles de), 398 volumes.

13. *Joly de Fleury :* collection de documents historiques et administratifs, la plupart du XVIIIe siècle; le classement n'en est pas encore terminé; environ 1,690 volumes sont reliés.

14. *Lancelot :* papiers divers, la plupart relatifs à l'histoire et aux généalogies, 189 volumes.

15. *Moreau :* divers recueils sur l'histoire et l'administration de la France, rassemblés à la chancellerie par les soins de l'historiographe Moreau, 1,834 volumes. — Entre autres suites, la collection Moreau renferme un recueil chronologique de chartes transcrites dans diverses archives de France, les copies rapportées d'Angleterre par Bréquigny, les copies rapportées de Rome par La Porte du Theil, les documents envoyés de la Franche-Comté par Droz, les matériaux amassés par La Curne de Sainte-Palaye en vue de son *Dictionnaire*, etc. Voyez notre tome I, p. 557-575.

16. *Parlement :* extraits des archives du Parlement faits au XVIIe et au XVIIIe siècle, 696 volumes.

17. *Picot :* documents sur l'administration de l'Inde française au XVIIIe siècle, 123 volumes.

18. *Renaudot* (Papiers d'Eusèbe), 44 volumes.

19. *Sérilly :* copie d'une partie de la collection de Brienne, 243 volumes. D'autres volumes, venus de Sérilly, au nombre de 353, ont été incorporés dans la quatrième série du fonds français.

20. *Visconti* (Papiers de), 35 volumes.

VII. Cabinet des titres. Environ trois mille sept cent dix cartons ou volumes.

On peut résumer, comme il suit, les résultats de l'exposition sommaire qui vient d'être donnée de l'état du département des manuscrits, au 31 décembre 1873 :

Fonds orientaux	18.642 volumes.
Fonds grec	4.540
Fonds latin	19.798
Fonds français	28.280
Fonds en diverses langues modernes	2,714
Collections sur l'histoire de diverses provinces	2.530
Collections diverses	9.895
Cabinet des titres	3.710
Total général	90,109

CHAPITRE XVI.

NOTES SUR DIVERSES BIBLIOTHÈQUES DONT QUELQUES DÉBRIS SONT ARRIVÉS AU DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS.

Les collections du département des manuscrits renferment beaucoup de volumes ayant fait partie de bibliothèques dont je n'ai pas eu l'occasion de parler dans les chapitres précédents. Je vais en énumérer quelques-unes et indiquer plusieurs de nos manuscrits qui en proviennent. Je n'ai pas la prétention d'offrir un travail complet; mais les notes que j'ai réunies ne seront peut-être pas inutiles aux érudits qui s'intéressent à l'histoire des manucsrits pendant le moyen âge et pendant les temps modernes.

Je suivrai l'ordre alphabétique et je confondrai dans une seule série les noms d'établissements religieux et d'établissements civils, ceux de princes, de grands seigneurs, de prélats, d'amateurs et de savants.

Abbeville (Couvent des Cordeliers d'). — Ms. latin 3758.

Abingdon, en Angleterre (Abbaye d'). — Ms. latin 1792.

Albret (Famille d'). — Les signatures de Marie et d'Isabeau d'Albret sont à la fin du ms. français 19121; le ms. français 17229 renferme aussi la signature d'Isabeau d'Albret. — Charles d'Albret, connétable de France, qui périt à la journée d'Azincourt, possédait une douzaine de livres, dont plusieurs lui avaient été apportés par sa femme, Marie de Sully, veuve de Gui de la Tremoille[1]. — Une bible historiale en deux volumes, qui a appartenu à la maison d'Albret, se voit au musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg[2].

Alby (Le cardinal d'), Jean Jofroy, mort en 1473, a possédé les mss. latins 4797 et 5713; le premier renferme cette note : « Vespasianus librarius fecit fieri « Florentie. »

Alègre (Yves d'), mort en 1512. — Ms. latin 834.

Alençon (Maison d'). — Le ms. français 444 a appartenu à Catherine d'Alençon, fille de Pierre, comte d'Alençon, femme de Pierre de Navarre, comte de

[1] Voy. un inventaire du 19 décembre 1409, dans le ms. français 2903, fol. 34.

[2] Voy. le livret publié en 1860, p. 35, et la *Bibl. de l'École des chartes*, 5e série, V, 164.

Mortain, puis de Louis le Barbu, duc de Bavière. — Le ms. français 697 est revêtu de la signature de Françoise d'Alençon, fille du duc René, femme de François d'Orléans, duc de Longueville, puis de Charles de Bourbon, duc de Vendôme. — Le ms. français 24956, qui est intitulé «La vie Madame saincte «Marguerite, pour Madame d'Alençon,» peut avoir été fait pour Marguerite de Lorraine, femme de René, duc d'Alençon, morte en 1521.

Aliermont (Un curé de Sainte-Agathe d'), au xive siècle. — A la fin du ms. latin 13751 : «Iste liber est magistri Ricardi ad Bladum, rectoris ecclesie Beate «Agathe de Alacri Monte, Rothomagensis dyocesis.»

Amboise (Louis d'). — Le ms. latin 1170 est un fragment d'un livre d'heures, dont un autre fragment se trouve à la bibliothèque de Tours. Ce volume, suivant une annotation du bibliothécaire de Béthune (voyez notre tome I, p. 267, note 3), répétée dans le Catalogue des manuscrits latins (III, 92), aurait appartenu à la reine Anne de Bretagne. En réalité, le livre d'heures que le bibliothécaire de Béthune a si maladroitement coupé en deux tomes a été fait pour Louis, sire d'Amboise et vicomte de Thouars, mort en 1469. Les armes de ce seigneur (écartelé[1] : au 1 et 4, pallé d'or et de gueules; au 2 et 3, d'or semé de fleurs de lis d'azur, au franc quartier de gueules) sont peintes aux fol. 2 v°, 11 v° et 15 du ms. 1170. Dans l'encadrement du fol. 1, un semé de besans d'or sur fond d'azur alterne avec un vairé d'or et d'azur. Ces armoiries sont celles de Marie de Rieux, femme de Louis d'Amboise[2] : en effet, la famille de Rieux portait d'azur à 10 besans d'or et était alliée à la famille de Rochefort-d'Acerac, dont les armes devaient être vairées d'or et d'azur[3]. Sur deux des miniatures du manuscrit de Tours, on remarque les chiffres L-M et M-L, qui sont les initiales des noms de Louis d'Amboise et de Marie de Rieux.

Amiens. — Le ms. latin 970 vient sans doute d'un évêque d'Amiens.

Angers (Cathédrale d'). — Ms. latin 3837?

Angers (Université d'). — La Bible n° 201 du fonds latin fut vendue, le 3 janvier 1438, par Simon du Pommier, garde de la librairie de l'Université d'Angers. — Sur un manuscrit copié, en 1456, pour Jean Bouhale, chancelier de l'Université d'Angers, voy. plus haut, p. 156. — Au fol. 277 v° du ms. latin 14344 : «Istud Digestum vetus est Hugoni Cumbarelli, clerico, capellano Beate Marie de

[1] P. Anselme, VII, 122.
[2] P. Anselme, VI, 766.
[3] Voy. le sceau de Gui de Rochefort, sire d'Acerac, gravé sous le n° ccLxxxII à la fin de l'*Histoire de Bretagne* de D. Lobineau, d'après un exemplaire de l'année 1387.

«Malo Leone, studenti in venerabili Andegavensi studio, anno Domini millesimo «ccc° nonagesimo primo.»

Angoulême (Église d'). — Ms. latin 816.

Aniane, diocèse de Montpellier (Abbaye d'). — Ms. latin 5941?

«Aquileriis (Ecclesia parrochialis de),» au diocèse d'Avignon. — Ms. latin 1541.

Arbaleste, vicomtes de Melun (Famille des). — Je crois qu'il faut attribuer à un membre de cette famille le ms. français 2598, sur lequel est peint l'écu suivant : d'or au sautoir engreslé de sable, accompagné de 4 arbalètes de gueules, à la bordure d'azur chargée de 6 besans d'or.

Argentré (Cl. d'). — Ms. latin 16553.

«Arlatan (Jehan), seigneur de Castel Neuf.» — Ms. français 1113.

Arles (Cathédrale et archevêques d'). — Ms. latin 410 : «Psalterium glosa«tum domini G. archiepiscopi Arelatensis, quod fuit domini P. quondam archie«piscopi.» — Mss. latins 779, 780 et 2812. — Ms. latin 5295 : «Iste liber est «de cappella domini archiepiscopi Arelatensis.»

Armagnac (Comtes d'). — Le ms. latin 8295 fut donné, en 1454, par Jean, comte d'Armagnac, à «Petrus de Recurto.»

Arras. — Ms. latin 15513 : «Hic liber fuit domini Hugonis de Ableng. capel«lani Attrebatensis.»

Aubais (Charles de Bachi, marquis d'). — Mss. latins 8904-8906. — Sur la bibliothèque du marquis d'Aubais, qui renfermait des manuscrits de M. de Rignac et dont une partie passa chez Joubert, voy. Vaissete, I, xvi, et Collection de Languedoc, 170, fol. 2 v°, 159 et 178.

Aubepierre, diocèse de Limoges (Abbaye d'). — Ms. latin 1801.

Auch. — Arnaud Aubert, archevêque d'Auch, mort en 1371, a possédé les mss. latins 77 et 669.

Austin (Massiot). — Au fol. 146 v° du ms. français 2195, qui renferme le

Roman de la Rose et plusieurs autres poëmes : «Cest livre est à Massiot Austin, «de Rouen, qui l'acheta le mois de juing l'an mil IIII^c LXX, de ung libratier de «Rouen nommé Gautier Neron. Qui le trouvera, si le raporte, et on luy donera «ung bon pot de vin.»

AUTUN. — A la fin du pontifical n° 951 du fonds latin, note du XVe siècle : «Iste liber fuit bone memorie R. episcopi Eduensis : PETRUS.»

AUVERGNE. — Ms. français 2600 : «Ce livre fist faire le conte daulphin, frère «au conte Camus.» Le comte Camus est Beraud II, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, de 1356 à 1400.

AVAUGOUR (Famille d'). — Ms. latin 11690 : «Iste liber est Henrici d'Avaugour, «quem emit pretio decem librarum. — Orate pro eo et pro Johanne, filio et «successore suo.» Ces notes peuvent être du XIVe siècle.

BAILLEUX (Famille de), de Lyon. — Ms. français 557.

BAR (Denis DE), de Bourges. — Note du XVe siècle dans le ms. latin 16691, qui renferme l'Art poétique d'Horace : «Iste liber pertinet michi Dyonisio de Bar, «quem ego emi a magistro Philiberto de Best, precio duorum scutorum auri «novi.» Vers le milieu du volume est la signature de «Dyonisius de Bar de Bi-«turis.»

BARBEAUX, diocèse de Sens (Abbaye de). — Mss. latins 6087 et 17801. — Ce dernier volume avait été donné à l'abbaye de Barbeaux, par Anseau, évêque de Meaux, mort en 1207 : «Librum istum dedit ecclesie Sancti Portus pie memorie «dominus Ansellus, Meldensis episcopus.»

BAUME (Guillaume DE LA). — Les mss. français 287, 9736 et 25344, ainsi qu'une Bible historiale de la bibliothèque de Sainte-Geneviève [1], viennent de «messire Guillaume de la Baume, seigneur d'Illems, chevalier d'honneur de ma-«dame la duchesse de Bourgongne.»

BAYEUX (Évêques de). — Le ms. latin 8537 (Lettres de Cicéron, copiées en 1415 par «Redolfus Johannis de Misotis de Feraria,») fut donné par Zanon de Castiglione, évêque de Bayeux, à Homfroi, duc de Gloucester. — Charles de

[1] Hennin, *Mon. de l'histoire de France*, IV, 14 et 15.

Neufchâtel, évêque de Bayeux, a écrit la note suivante à la fin du ms. latin 7945 (Virgile du xve siècle) : « Aujourd'ui IIIe jour de juillet mil IIII^c IIII^xx, mess. « Charles de Neufchastel, arcevesque de Besançon, evesque de Bayeux, au lieu « de Saint-Mathelin de Larchant, donna se present libvre à maistre Lyenard des « Potos, conssillier et maistre des requestes ordinaire de l'ostel du roy nostre sire. « regale de Besançon, pour son jeusne filz Estienne des Potos; et vouldroit [que] « feust miglleur. CHARLES, manu propria. »

Beaubec, diocèse de Rouen (Abbaye de). — Ms. latin 2061.

Beaucousin. — De l'avocat Beaucousin, dont les livres et les papiers furent vendus au commencement de l'année 1799, nous avons recueilli de nombreux matériaux pour une histoire de Noyon, ms. latin 11068 et mss. français 8802-8811.

Beaumont (Louis de), évêque de Paris, de 1473 à 1492. — Son pontifical, en trois volumes, forme le n° 961 du fonds latin. Ses armes y sont peintes, telles qu'on les voyait jadis sur son tombeau (ms. latin 17040, fol. 259).

Beaune (Hôpital de). — Plusieurs manuscrits que possédait l'hôpital de Beaune passèrent, au xviie siècle, dans la bibliothèque de Colbert. Ce sont les n°s 158, 2519, 3104, 3134, 3287, 3339, 3480, 3587 A, 6954, 7632 et 10736 du fonds latin; — 919, 945, 1000, 1030, 1171, 1535 et 1895 du fonds français. — Le n° 7632 est un exemplaire du Catholicon, en trois volumes, donné à l'hôpital de Beaune par Pierre de Thunery, maître ès arts et en médecine, qui fut enterré dans cette maison. — Le n° 1171 contient le Livre des échecs moralisés, avec la note suivante : « Martin Besançon, de Beaune, et Jaquette Gingeon, sa « femme, ont donné à Dieu, à la glorieuse virge Marie, sa doulce mère, et à « monseigneur saint Jehan Baptiste, patron du grant hospital, naguères foudé au « dit Beaune par feu [de] bonne memoire messire Nicolas Rolin, à son vivant che-« valier, seigneur d'Authuine et d'Aymmeries et chancelier de Bourgoingne, et « dame Gingoyne de Salins, dame d'Oigny, sa compaigne, ce livre, à l'intencion « que jamais il ne soit dedié que à l'usaige et passe-temps des seurs et membres, « sans le mectre hors du dit hospital. Tesmoing le seing du dit Martin cy mis, le « premier jour de may mil CCCC soixante et dix. Plaise aux lisans prier Dieu pour « eulx. BESANÇON. »

Beauvais (Cathédrale de). — Mss. latins 1456, 2769 (en partie), 8087, 9429, 9517, 9601, 9652, 10861, 16832, 17339, 17545 et 17654. — Sur l'ancienne et célèbre bibliothèque de la cathédrale de Beauvais, dont parle déjà

Chrétien de Troyes[1], voy. Martène, *Voyage litt.* I, II, 156; Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1290; Le Tonnellier, *Catalogus catalogorum*, fol. 216 à 223; le ms. français 15504, fol. 45; une lettre de D. Verninac, dans le ms. français 20941, fol. 179; le ms. latin 12089, fol. 387. M. Miller a bien voulu me communiquer un recueil de catalogues, copié par Ém. Bigot, dans lequel se trouve le «Catalogue «des manuscrits de l'église de Saint-Pierre de Beauvais, veus le 28 mars, 4, «7 et 16 avril 1664, et remis dans l'ordre suivant par M. Joly, chanoine de Nostre «Dame de Paris et de la dite église de Beauvais.» (Voy. notre tome I, p. 431.)

Beauvais (Couvent des Dominicains de). — Mss. latins 2539 et 6700.

Beauvau (Famille de). — Le ms. français 541, copié en 1441, fut acheté à Paris, en 1447, par Bertran de Beauvau, chambellan du roi. Ce seigneur, par un testament, daté de 1469, laissa aux Augustins d'Angers, un Antiphonaire en six volumes et un Graduel en quatre volumes, qu'il avait fait faire «par Pierre Pom-«fille, escrivain, demeurant à Paris, sur le Pont Nostre Dame[2].»

Beauvoir (Robert de). — La Vie de Du Guesclin, ms. français 23982, a appartenu, au XVIe siècle, à «Robert de Beauvoir, escuyer, seigneur des Loges, de «la paroisse de Haulteripve près Alençon.

Bec, diocèse de Rouen (Abbaye du). — Mss. latins 1105, 1208, 2342, 12211, 12230, 12605, 13092 (fol. 114-128), 13217, 13593, 13774, 14146 et peut-être 16713. — Parmi les nombreux documents qui sont à consulter sur l'histoire de la bibliothèque du Bec, je me borne à indiquer le catalogue du XIIe siècle, publié[3] par M. Ravaisson, *Rapports*, p. 375, et le catalogue moderne inséré dans la *Bibl. bibl.* de Montfaucon, II, 1250.

Bec (Philippe du), archevêque de Reims. — Le ms. hébreu 89 est orné d'une belle reliure aux armes de ce prélat.

Bègue (Jean Le). — Ms. français 23083 : «De libris Johannis le Bègue.» — Ms. latin 6416 : «De libris Johannis le Bègue; A bele viegne;» sur le frontispice on a répété plusieurs fois la devise : «Paix et joye à bele viegne.» — La signature de Le Bègue est à la fin du ms. français 13569.

[1] Cheste ystore trouvons escriple,
Raconter vous vueil et retraire,
En un des livres de l'aumaire
Monsieur Saint Pierre à Biauvais.
De là est li conte estrais,
Dont ce roumanch fist Crestyens:
Li livre est moult anchyens.

(Roman de Gligès, cité par Pasini, II, 470, d'après le ms. français 32 de Turin.)

[2] P. Paris, *Les Manuscrits françois*, IV, 331.

[3] D'après un ms. d'Avranches.

Bellay (Louis du). — Graduel fait pour lui en 1531 : ms. latin 920.

Bellièvre (Cl.), de Lyon. — Ms. latin 14195. (Voy. plus haut, p. 100.)

Bérengier (Guillaume). — Ms. français 2174 : «Ce livre apartient à Guillaume Berengier, demeurant à Saint-Lo, contre l'eglise Nostre Dame, et l'a acheté à l'inventoyre des biens de Phlipot le Rebours, en la presence de Collin Bigot, Jacques Guillot, Christofle Hanap et plusieurs aultres.»

Besançon (Cathédrale de). — Ms. latin 10500; c'est le missel qui, du temps de Dunod[1], «était orné, d'un côté, de feuilles d'argent ciselé et garni de cristaux et d'agates.» Il a été fait sous le pontificat de Hugues de Salins, de 1031 à 1070.

Bèse, diocèse de Langres (Abbaye de). — Mss. latins 4997 et 5009.

Béziers. — Le ms. latin 638 a appartenu à «Guillelmus de Monte Gaudio, episcopus Biterrensis.»

Blois. — Le ms. latin 7195 fut prêté, en 1419, par les Frères de Saint-Lazare de Blois.

Blosset (Jean). — A la fin du ms. français 434, on remarque les armes suivantes : pallé d'or et d'azur de 6 pièces, au chef de gueules chargé d'une guivre d'argent, et à l'écusson de gueules chargé de 6 petits écussons d'or; au-dessus la devise *Plus que toutes;* au-dessous le nom *Jehan Blosset.* Sauf de légères différences, les mêmes armes se voient sur le sceau d'une quittance délivrée le 28 janvier 1479 (n. st.) par «Jehan Blosset, chevalier, seigneur de Saint-Pierre et de Carouges, conseiller chambellan du roy, grant seneschal de Normandie[2].» — A la fin du ms. français 1488, j'ai relevé cette note : «Ce livre est à mons. de Saint Pierre et de Carouges, grant seneschal de Normendie.»

Bobbio (Abbaye de), au duché de Milan. — Mss. latins 13246 et 13598.

Bochel (Laurent). — Mss. latins 3599, 6772, 12164, 13439, 13936, etc. (Voyez plus haut, p. 81.)

«Bodelo (Dominus Johannes de).» — Pour lui fut copiée une partie du ms.

[1] *Hist. des Sequanois, Hist. de l'égl. de Besançon, Avertissement,* p. III.

[2] Copie au Cabinet des titres, 1re série des originaux, au mot *Blosset.*

latin 14721, contenant des traités de logique. (Voy. les souscriptions des fol. 37 v° et 63.)

Boissay (Louis de). — Ms. français 2860 : «Cest livre est à Loys de Boissay, «seigneur du lieu et baron de Mainyères.»

Bongars. — Ms. latin 13686.

Bonlieu (Abbaye de). — Mss. latins 1933 et 2225.

Bonne-Espérance, diocèse de Cambrai (Abbaye de). — Ms. latin 8924 : «Iste «liber est[1] Willelmi, canonici Bone Spei, et debet ecclesie Bone Spei restitui eo «mortuo: — qui nunc est fratris Johannis dicti Montibus, quoad vixerit, canonici «ecclesie memorate.»

Bonne-Nouvelle, à Rouen (Prieuré de). — Mss. latins 1208 et 16699.

Bonneval, diocèse de Chartres (Abbaye de). — Mss. latins 5354 et 6638. — Les manuscrits sortis de la bibliothèque de cette maison se reconnaissent à l'inscription : «Hic liber est sanctorum martyrum Marcellini et Petri, Florentini et Hy«larii[2].» ou quelque autre analogue. — Il faut attribuer à une abbaye cistercienne, probablement celle de Bonneval au diocèse de Rodez, le ms. latin 1741, à la fin duquel on lit en lettres rouges : «Liber Sancte Marie Bone Vallis.»

Bonneval-sous-Talent, diocèse de Langres (Église Notre-Dame de). — Ms. latin 2096.

«Bossis (Dominicus de).» — Ms. latin 18249.

«Bougrenet (Jehan de), escuier.» — Pour lui a été relié le livre d'heures n° 1188 du fonds latin.

Boulecart (Guillaume). — En 1454, il reçut un Boèce (ms. français 12240) de Guillaume de Canteleu, docteur en décret, régent à Paris.

Boulliau (Ismaël), mort en 1694. — Nous avons non-seulement ses papiers, renfermant de très-précieuses correspondances (n°s 13019 à 13059 du fonds français), mais encore quelques-uns des manuscrits anciens que ce savant avait

[1] On a effacé le mot *est* pour le remplacer par le mot *fuit*.

[2] Voy. Sinner, *Catal. cod. mss. bibliothecæ Bernensis*, I, 379, n° 649.

recueillis, par exemple le ms. latin 9335. Une liste des manuscrits d'Ismaël Boulliau, dressée en 1650, est insérée dans le *Catalogus catalogorum* de C. Le Tonnelier[1], fol. 132. — Boulliau ne paraît guère avoir rapporté de manuscrits du voyage qu'il fit dans le Levant vers 1647[2].

Bourdelot. — Ms. français 276.

Bourg-Fontaine ou de Fontaine-Notre-Dame, diocèse de Soissons (Chartreuse de). — Mss. latins 1779, 2042, 2549, 3309, 3359 (en partie) et 5592 (en partie). — Note de la fin du xve siècle dans le ms. latin 16521 : «Ce livre a envoyé maistre Guillaume Courtin à damp Anthoine à Bourfontaine de Noyon. Servetur; si petat, reddatur ei, etc. Anthonius de Fonte.»

Bournet, diocèse d'Angoulême (Abbaye de). — Ms. latin 2578.

Bourré (Jean), trésorier de France sous le règne de Louis XI. — Le nom de Jehan Bourré se lit sur une des gardes du ms. français 823. Ce même seigneur a possédé le manuscrit qui est aujourd'hui classé sous le n° 815 dans la bibliothèque d'Angers. — La pièce suivante[3] nous fait connaître deux volumes que Jean Bourré acquit en 1488 : «Nous Loys de Maumont et Pierre Assailly certiffions qu'il a esté «ce jour d'uy payé, baillé et livré contant par mons. m^e Jehan Prevost, nottaire et «secretaire du roy, à mons. m^e Jehan de Rueil, auditteur et conseiller du roy nostre «sire ou chastellet de Paris, pour et en acquits de monseigneur de Gaucourt, la «somme de deux cens cinquante livres tournois, venuz et yssuz de la vente de deux «livres, l'ung nommé la Cité de Dieu en deux voulumes, et l'autre Boesses de Con«solacion, qui estoient engaigé avecques ung chanffrain d'argent à la façon de la «Genette, qui ont esté par nous venduz et livrez à mons. du Plessis Bourré le pris «et somme de troys cens livres tournois, lesquelles sommes nous avons receues «tant en une quittance du dit de Rueil de la dicte somme de II^c L l. t. que en cin«quante livres tournois qu'il nous a baillée contans. Et au regard du chanffrain, «il est encores demouré es mains du dit de Rueil. De laquelle somme de III^c l. t. «dessus dicte nous promettons acquitter mon dit s^r du Plessis et la dicte prevosté «envers mon dit s^r de Gaucourt et tous autres. Tesmoing noz seingz manuelz cy «mis le premier jour de fevrier mil IIII^c IIII^{xx} et sept. LOYS DE MAUMONT. — «ASSAILLY.»

Boyre (G.). — A la fin du ms. latin 6886, on lit cette note, qui peut dater du commencement du xve siècle : «Ego G. Boyre habui a domino magistro G. de Ma-

[1] Voyez plus haut, p. 233, note 3.
[2] Ms. français 3934, fol. 126.
[3] Orig. Collection de Clairambault, vol. 1052, p. 252.

«seto LXX solidos mutuo, pro quibus obligavi sibi presentem Constantinum, continentem Theoricam et Practicam.»

Braine, diocèse de Soissons (Abbaye de). — Ms. français 10130. — Sur les manuscrits de Braine, voy. Martène, *Voyage litt.* II, 25.

«Brembium.» — Anciennes notes relevées dans les mss. latins 791 et 792 : «Iste liber est ecclesie Sancti Johannis de Brembio, Laud.[1] dioc. — Iste liber est «plebis Sancti Petri de Brembio.»

Breseillac (Famille de), en Bretagne. — Ms. français 22554. (Voy. *Catal. de la bibl. du duc de La Vallière*, 1re partie, III, 118.)

Bretagne. — Sous le n° 958 du fonds français est un exemplaire de la Somme le Roi, qui a été copié, en 1464, pour Isabeau d'Écosse, duchesse de Bretagne. Les heures de cette princesse ont été mises en vente, en 1862, par le libraire Techener[2]. — A la fin d'un recueil de vies de saints (ms. français 17229) se trouve la signature de «Françoyse de Bretaigne.» — Le ms. latin 1159 est le livre d'heures de Pierre II, duc de Bretagne (1450-1457). On lit au fol. 177 v°: «Cestes heures sont au duc; qui les trouvera, si les renge, et il aura bonnes trouvailles.» Les notes qui ont été écrites sur les fol. 172 et 173 prouvent qu'il s'agit de Pierre II, qui est représenté à genoux, au fol. 27 v°. Les armes de Bretagne sont peintes sur beaucoup de feuillets. Le volume renferme de très-gracieuses petites peintures, parmi lesquelles on remarque plusieurs scènes bretonnes et une vue du Mont-Saint-Michel[3].

Breuil-Benoît, diocèse d'Évreux (Abbaye du). — Mss. latins 3833 et 8562.

Brezé (Famille de). — Les armes d'un membre de la famille de Brezé (sans doute Jacques de Brezé, grand sénéchal de Normandie, mort en 1494) sont peintes au bas du frontispice du ms. français 6362.

Briçonnet (Famille). — Sur plusieurs feuillets d'un manuscrit de Guillaume de Tyr, copié à la fin du XVe siècle, n° 17153 du fonds latin, sont peintes les armes de la famille Briçonnet : d'azur à la bande componée d'or et de gueules de 5 pièces, chargée sur le 1 compon de gueules d'une étoile d'or, accompagnée d'une autre étoile de même en chef. Au-dessus de ces armes est figurée une

[1] Lodi en Lombardie.

[2] *Description raisonnée d'une collection choisie d'anciens manuscrits*, p. 109.

[3] Au commencement du XVIIe siècle, le ms. 1159 a appartenu à Marguerite de Grenaysie, femme de Jacques de Foissy.

crosse. Je suis porté à croire que ce beau volume a été exécuté pour Robert Briçonnet après 1488, année où il fut pourvu de l'abbaye de Saint-Vast, et avant 1493, date de sa nomination à l'archevêché de Reims. — Sur le frontispice du ms. latin 723, Guillaume Briçonnet, archevêque de Reims, a fait peindre ses armes et la devise : DITAT SERVATA FIDES. — Les armes de Briçonnet et la même devise se trouvent en tête du ms. latin 12034, qui paraît avoir été fait pour Guillaume Briçonnet, abbé de Saint-Germain-des-Prés (1504-1507), ou pour Guillaume Briçonnet, son fils et successeur (1507-1533).

Brisson (Barnabé). — Ms. latin 4568 A.

Bruges (Monastère des Ermites de Saint-Guillaume à). — Ms. latin 13142, sur lequel on lit cette note : «Pertinet monasterio fratrum heremitarum Sancti «Willelmi in Brugis, ex donatione magistri Nicholai Fineti, quondam elemosi-«narii duxisse Burgundie.»

Bruxelles (Chartreuse de). — Ms. latin 16522.

Bruxelles (Pierre de). — Une partie du ms. latin 15965 a été achetée à Rome, le 6 septembre 1406, par «Petrus de Bruxella.»

«Buchshaim» (Chartreuse de), près de Memmingue en Souabe. — Mss. latins 1007 et 6645.

Bueil (Anne de), qui épousa, en 1428, Pierre d'Amboise, a mis sa signature au commencement du ms. français 10132.

Bulteau, curé de Saint-Laurent [de Rouen]. — Ms. latin 17461.

Busacarini (Famille), de Padoue. — Ms. latin 7992.

Caen (Couvent des Capucins de). — Ms. latin 234.

Caen (Université de). — Les mss. latins 1878 et 6777 viennent de la librairie de l'université de Caen, comme l'attestent les inscriptions qu'on lit à la fin de ces deux volumes : «Bone memorie defunctus magister Ursinus Tyboult [1], dum «viveret, sacre pagine professor et vicarius Baiocensis, necnon insignis cathedralis «ecclesie Baiocensis scolasticus et canonicus, ecclesieque parrochialis Sancti Petri

[1] Sur Ursin Tibout, voy. plus haut, p. 177 et 178. — Le manuscrit qui figure au n° 568 de la collection de Ludewig, a appartenu à Ursin Tibout.

«Cadomensis rector seu curatus, in sue ultime voluntatis eulogio, ut precibus et «suffragiis famose universitatis Cadomensis particeps fieret, hunc librum eidem «universitati dedit et legavit. LEBRUN.» Le ms. 1878 nous est arrivé par l'intermédiaire de Foucault et de l'abbé de Rothelin. — Sur la librairie de l'université de Caen, voy. les *Recherches* de Ch. de Bourgueville, éd. de 1588, p. 221.

A la fin d'une copie des Métamorphoses d'Ovide du XIIIe siècle (ms. latin 11314), on lit cette note : «Je Guillaume Louvet, libraire en l'université de Caen, confesse avoir vendu cest livre à maistre Guillaume des Devisez, escolier, et m'en «tien content, et ly promés garentir. Tesmoing mon signe cy mis l'an CCCCLIII.»

Cambray (Collége des Jésuites de). — Ms. latin 13399; le volume avait précédemment appartenu à «M. Joannes Probus.»

Cambray (Guillaume de), archevêque de Bourges, de 1492 à 1505, reçut de Jean Sala (*Salatus*) le volume qui porte le n° 5737 du fonds français. Les armes du prélat sont peintes, au premier feuillet : de gueules à trois cerots d'or.

Cambray (Jeanne de), femme de Henri de Marle, chevalier, morte en 1474[1]. — Ms. français 825.

Cambray (Maître Jacques de), surnommé Petit-Clerc, acquit, en 1437, de J. le Sourd, la partie de Bible qui forme le n° 15479 du fonds latin : «Istum librum «vendidi magistro Jacobo de Cameraco, nominato Parvi Clerici, et michi satis«fecit de precio, anno Domini M° CCCC° XXXVII°, XXVIII die mensis Augusti. J. «SURDI.»

«Campo Fregoso» (Famille de). — Le beau manuscrit de Tite-Live n° 5690 du fonds latin, qui a été copié vers le commencement du XIVe siècle, et au fol. 367 duquel un ancien propriétaire a tracé ces mots : «Emptus Avinione 1351, diu «tamen ante possessus,» se termine par une pièce ajoutée après coup, et que je transcris textuellement :

«Inventarium eorum librorum qui inventi sunt in pul[c]herrimo studiolo magnifici domini «domini Thome[2] de Campo Fregoso, Sarzane tunc domini, qui custodie recomissi sunt Bar«tholomei Guaschi, die XX Novembris M° CCCC° XXV.

1. [3] Titus Livius trium decarum, corio vestitus, magni voluminis.

[1] Voy. P. Paris, *Les Manuscrits françois*, VI, 356.

[2] Le mot *Thome* a été remplacé par le mot *Nicolai*, et les mots *Sarzane tunc domini* ont été effacés.

[3] J'ai distingué chaque article par un numéro d'ordre et mis entre crochets les additions qui ont été notées par une autre main. — Les articles 2, 4, 6, 8, 9, 11, 15, 16, 20, 22, 24-28 et 30, ont été biffés.

2. Liber de proprietatibus rerum, corio vestitus, magni voluminis.
3. Cathalicon vocabulista, corio, etc. magni voluminis.
4. Plinius de naturali hystoria, corio, etc. magni voluminis.
5. Joxephus de hystoria judaica, corio, etc. magni voluminis.
6. Tragedie Senece, coperte viluto nigro.
7. Virgilius Maro heneidos, corio, etc. [Hunc habet dominus Baptista.]
8. Affrica Petrarce in metro, coopertus viluto cremesino.
9. Franciscus Petrarcha de viris illustribus.
10. A. Gelius noctium atticarum.
11. Tullius de officiis, coopertus viluto nigro. [Hunc habet dominus Andreas canonicus. Restituit, et est in domo.]
12. Orationes Ciceronis sive Tulii, magni voluminis, corio operte.
13. Vita multorum Romanorum, per dominum Leonardum Aretinum de greco in latinum redacta, corio, etc.
14. Quintus Curcius, unus in bona littera in pergameno, alter in papirro, ambo corio, etc.
15. Justinus hystoriografus, corio, etc.
16. Paulus Oroxius, corio, etc.
17. Seutonius de duodecim Cesaribus, corio, etc.
18. Plautus comicus, corio, etc.
19. Terrentius comicus, corio, etc. [Hunc habet magister Joseph. Restituit, et est in domo.]
20. Titus Livius vulgaris, corio, etc. [Hunc habet domina Caterina.]
21. Comentarium Cæsaris, corio, etc.
22. Valerius Maximus, corio, etc.
23. Epistole Ciceronis ad Atticum, corio, etc.
24. Epistole ad Lentulum Crassum Brutu, etc. corio, etc. Ciceronis.
25. Epistole communes familiares, corio, etc. Ciceronis.
26. Petrus Crescentis de commodis ruralibus, etc. et simul de cosmografia et alia, corio, etc.
27. Ludus scacorum, corio, etc.
28. Omne bonum scolla de injuriam passo, corio, etc.
29. Cronica Januensis, corio, etc.
30. Recollecte Johannis Stelle, corio, etc.

Plures meo tempore in dicto studiolo inventi non sunt [1].

31. Opus Ciceronis de senectute. [Nunc est.]
32. Rhethorica Aristotelis translata per Filelfum. [Nunc est.]
33. Liber alcorani.
34. Liber cirugie equorum. [Nunc est.]

Camuzat (Nicolas). — Ms. français 1134.

« Cancerius » (Guillaume), de Toulouse. — Ms. latin 644.

« Cantarellis (Lucas de), de Regio, decretorum doctor. » — Ms. latin 16680.

Cantet (Pierre). — Ms. français 2021 : « Cest livre est à Pierre Cantet, pro-

[1] Les quatre articles suivants ont été écrits par une autre main.

«cureur en parlement, lequel l'acheta en la sale du palais royal à Paris, en l'an «mil IIII^c et cinquante.»

Carcassonne (Cathédrale de). — Colbert recueillit un assez grand nombre de manuscrits de la cathédrale de Carcassonne. J'attribue cette origine aux n°s 450, 469, 522, 619, 632, 1534, 2271, 2850, 3056, 3301 A, 3301 B, 3544, 3560, 3829, 3993 A, 4137, 4257, 4419 et 5077 du fonds latin, sur la plupart desquels on lit cette note : «Iste liber est ecclesie Sancti Nazarii Carcassonensis[1].» — Sur les manuscrits de la cathédrale de Carcassonne, voy. Martène, *Voyage litt.* I, II, 51, et Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1352. — Le ms. latin 8926 et le ms. franç. 6261 ont appartenu à Jean du Châtel, évêque de Carcassonne[2].

Carles (A.), conseiller du roi à Rouen, en 1517. — Ms. latin 4251.

Carrara (François), seigneur de Padoue. — Le ms. latin 6069 F contient : 1° «Francisci Petrarce, poete laureati, quorumdam clarissimorum heroum, ad «generosissimum Patavi dominum inclite prestantie Franciscum de Cararia, epi«thoma;» 2° (fol. 143) «Ejusdem epithomatis, post celeberrimi vatis Francisci «Petrarce obitum, Lombardi a Serico supplementum, ad inclitum Franciscum de «Cararia, Patavi dominum.» On lit à la fin (fol. 195 v°) : «Hoc opus expletum, «quod invidia carere queror, suscipe, clementissime Patavi ductor, et vive diu «felix et vale, gentibus decus insigne. Transcriptus propria manu et expletus «millesimo trecentesimo septuagesimo nono, die vigesimo quinto Januarii. Lom«bardi a Serico quorumdam clarissimorum heroum ad inclitum Franciscum de «Cararia, Patavi dominum, post Francisci Petrarce poete laureati obitum, expli«cit supplementum.»

Je suis porté à croire que ce volume, en tête duquel on remarque un portrait de Pétrarque et un bon dessin, est l'exemplaire de François Carrara, exemplaire qui a depuis appartenu aux seigneurs de Milan. La dédicace, qui est au fol. 142 v°, mérite d'être signalée : elle consiste en un tableau dans lequel sont répétés un grand nombre de fois les mots : INCLITO FRANCISCO DE CARARIA.

Dans un Tite-Live du XIVe siècle (ms. latin 14360), les initiales de chaque livre sont ornées des portraits des empereurs romains, auxquels on a joint les portraits de «Franciscus de Carraria» (fol. 207) et de «Johannes Paleologus, «modernus Romeorum imperator» (fol. 268 v°). Ce manuscrit doit avoir été exécuté pour François Carrara.

Catherinot (Nicolas), de Bourges, mort en 1688. — Ms. latin 13783.

[1] Le n° 3301 A porte cette note : «Fuit domini Gualterii episcopi condam.» — Le n° 3301 B : «Fuit domini Radulphi, elemosinarii Carcassonensis.» — Le n° 3993 A : «Fuit domini condam «Rogerii de Rusticanis.»

[2] Depuis 1456 jusqu'en 1475.

Caumartin (Famille de). — Plusieurs membres de cette famille ont contribué à former une bibliothèque que Le Gallois citait en 1680[1], et qui fut dispersée en 1735, après la mort de Jean-François-Paul Le Febvre de Caumartin, évêque de Blois. Le Catalogue qui a été imprimé pour la vente renferme un assez grand nombre de manuscrits, dont plusieurs se retrouvent aujourd'hui dans nos collections.

Cava (Abbaye de la), au royaume de Naples. — Ms. latin 13599.

«Cavanyas (Guilliermus), u. j. d. Gerundæ.» — Ms. latin 30.

Cecill (Guillaume), baron de Burleigh. — Mss. latins 4126, 6048 B, 6235 et 7805.

Celtes (Conrad Meissel ou). — Le ms. latin 4807 fut remis à Jean Fuchsmag par les exécuteurs testamentaires de Conrad Celtes.

«Cerretum.» — On lit sur les mss. latins 2252 et 2323 : «Liber Sancti Petri «de Cerreto;» et sur les mss. latins 627, 2494 et 7644 : «Liber Sancte Marie «de Cerreto.»

Chalis, diocèse de Senlis (Abbaye de). — Fonds latin, nos 5023, 7906 (1re partie), 8872, 8875, 8876, 8934 (?), 9381, 9399, 9400, 9407, 9409, 9413, 9415, 9416, 9577, 9710, 10202, 10727[2], 16732-16737, 16838, 16865, 16866, 16870-16872, 17291, 17387, 17440, 17442, 17454, 17569, 17642 et partie du no 18201. — G. Le Tonnellier nous a conservé un catalogue des manuscrits de Chaalis[3]; c'était une collection importante, que D. Martène vit en 1713[4], et qu'il fut question d'acquérir, en 1727, pour la Bibliothèque du roi. — Le ms. latin 8876 paraît avoir été copié par un moine nommé Robert. Les nos 9400 et 9415 avaient été donnés à Chaalis par Herbert, archidiacre de Meaux. — J'ai relevé cette note au fol. 1 du manuscrit 16866 : «Liber Sancte «Marie Karoli Loci. Anno ab incarnatione Domini mccxi abscisum erat hic unum «folium integrum, et aliud ex parte.» — L'avis suivant, inséré en tête du ms. latin 16870, atteste les soins que le bibliothécaire de Chaalis prenait pour faciliter l'usage des volumes qu'il avait à conserver : «Liber Beate Marie Karoli Loci. Hic «est prima pars Moralium beati Gregorii. In hoc volumine continentur x libri et

[1] *Traité des biblioth.* p. 131.

[2] La plupart des manuscrits qui précèdent nous sont arrivés avec les collections de Fontanieu; la plupart de ceux qui suivent étaient, au xviiie siècle, dans la bibliothèque du prieuré de Saint-Martin-des-Champs.

[3] *Catalogus catalogorum*, fol. 24-31.

[4] *Voyage litt.* I, ii, 258.

« capitula xii, et ad quodlibet filum nigrum poteris invenire quodlibet capitulum. » On lit dans le ms. 17642 : « Hanc expositionem regule sancti Benedicti scribi fecit « frater Petrus, abbas Clarevallis, pro reverendo in Christo patre domino Johanne « Lefel, abbate Karoli Loci, sacre theologie professore, singulari fratre et amico, « ad suorum carissimorum filiorum religiosorum Karoli Loci edificationem et « instructionem. Liber Sancte Marie Sancti Guillermi de Karoli Loco. »

Chabannes (Jean de), comte de Dammartin, à la fin du xve siècle. — Mss. français 113, 114, 115, 116, 955, 1473, 4962, 12783, et n° 863 de Clairambault[1]. Jean de Chabannes donna, en 1496, les n°s 113-116 à son gendre, Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon-sur-Loing.

Chabot (Philippe), amiral de France, mort le 1er juin 1543. Ses armes (écartelé au 1 et 4 de Chabot, au 2 de Luxembourg, au 3 de Baux) sont peintes en tête du ms. français 229, renfermant un Boccace, que sire Jehan Paumier, receveur à Lyon pour le roi, avait fait copier, à Bourges, par Boniface de Remenant.

Chaduc (Louis), de Riom, mort en 1638. (Voy. I, 301, note 1.)

Chaise-Dieu, diocèse de Clermont (Abbaye de la). — Le ms. latin 5228 (Histoire ecclésiastique de Bède), qui a appartenu à Colbert, a été copié, en 1093, par un moine de la Chaise-Dieu, qui a mis en tête les vers suivants :

Tradimus historiæ deceat quod sæcula scire,
Quod scitum cunctis valeat subeuntibus annis,
Prosit et æcclesiæ per succedentia nostræ,
Quæ Casa dicta Dei sustentatur duce tali,
Per quem libertas donata suique potestas,
Ut declarabit subiens quæ pagina currit.
Anno milleno nonageno quoque terno
Ex incarnato sacra de Virgine Christo,
Quartus Rotberto subit abbas Pontius almo,
Vir clari generis, claræ vir nobilitatis,
Ex atavis ducibus summorum stirpe creatus,
Mores post cujus series hæc dicet et actus.
Is sic eligitur, sic et sic initiatur
Testibus et summis electio firmior istis.
Incoat ecce liber propensius amodo noster.

Ces vers nous autorisent à fixer à l'année 1093 l'élection de l'abbé Ponce, que les auteurs du *Gallia christiana* (II, 331) mettent à l'année 1094. — La garde qui

[1] Voy. Quicherat, *Biblioth. de l'École des chartes*, 4e série, I, 234.

est à la fin du ms. latin 15683 est formée d'un morceau d'une pancarte de la Chaise-Dieu. — Dans le ms. latin 16085, on lit : «Iste liber phisicorum et metaphisice est Bartholomei Gauliani, monachi Case Dei ac prioris de Moestrolio, quem tradidi in pignore domino Stephano de Mailhaco pro xxv sol. par. quos michi Bartholomeo accomodavit, infra quindenam Penthecostes redimendus.»

Chalon (Couvent des Carmes de). — Ms. latin 10621.

Châlons (Cathédrale de). — Le 5 avril 1437, Charles, duc d'Orléans, étant à Londres, donna à l'église de Châlons du bois pour construire une librairie [1]. — On lit à la fin du ms. latin 347 : «Iste liber est Jacobi Braulardi, quem legavit ecclesie Cathalaunensi pro libraria, de quo fiat sicut de aliis eidem ecclesie legatis si placet : BRAVLARDI.» — Le pontifical écossais, ms. latin 1218, avait été remarqué par D. Martène [2], en 1712, dans la Bibliothèque du séminaire de Châlons. — En tête du ms. latin 5605 : «Joan. Bapt. Lud. Gasto de Noailles, ab. B. M. de Alto Fonte, hoc ms. 700 aut 800 annorum ex bibliothecæ capituli Cathalaunensis ruinis pecunia eripui anno 1686.» — Le ms. latin 49 vient aussi de Châlons. — Il est à remarquer que les quatre manuscrits 49, 347, 1218 et 5605 ont fait partie de la collection du maréchal de Noailles. Il en est de même du ms. latin 802, à la fin duquel on lit en lettres rouges : «Scriptus est liber iste tempore quo venerabilis vir magister Lambertus ecclesiam Beati Nichasii Cathalaunensis regebat, a cujus crumena scriptor argentum fugabat, unde ego scriptor rogo vos omnes ut oretis pro eo.»

Chambellan (David), de Bourges. — Il se fit copier, du temps de Louis XI, un psautier et un évangile en grec. Voici la souscription qui se lit à la fin du psautier (ms. grec 45) : «Hoc psalterium grecum feci scribi Parisius, antequam duxissem uxorem, per quemdam Georgium Hermoninum, natione grecum, et magnam illis diebus dabam operam litteris grecis, anno videlicet Domini millesimo CCCCLXXVIII. DAVID CHAMBELLAN.» — David a mis la note suivante en tête de son livre d'évangiles (ms. grec 98) : «Hec sacrosancta evangelia greca scribi et aptari feci Parisius, per annum antequam ducerem uxorem, per quemdam Georgium Hermoninum, virum litteratum grecum, quo tempore mirabiliter optabam peritiam litterarum grecarum, quam interrupit solicitudo nuptiarum; tamen post matrimonium frequenter quasi furtim tam grecas quam ebreas litteras legi. Testis est michi Deus quod ebreas sine preceptore didisci (*sic*) litteras et competenter legi, non tamen sufficienter proprietatem ejusdem lingue novi, sed potens est Dominus ministrare doctorem; paratus sum enim a quocumque doceri.

[1] Ms. latin 5211 A, p. 69. — [2] *Voy. litt.* I, II, 91.

«D. CHAMBELLAN.» — Au fol. 95 v° de ce dernier volume, David Chambellan a tracé le nom de sa femme : «Magdalena, cujus est hec imago, tempore picture, «erat michi desponsata, videlicet circa kalendas Novembris, anno Domini 1479.» — Sur les deux volumes on remarque ces armes : parti d'or et d'azur, à la bande de gueules chargée d'un besan d'or. Ce sont les armes de la famille Chambellan de Bourges. La Thaumassière (*Histoire de Berry*, p. 1053) cite David Chambellan, lieutenant général à Bourges, puis conseiller au grand Conseil, que le roi chargea de recevoir le serment de ses sujets du Berri, le 27 juillet 1461. Il y a au Cabinet des titres (1re série des originaux, dossier *Chambellan*) un mandement du maire et des échevins de Bourges, en date du 6 avril 1497, pour faire payer «à maistre David Chambellan, advocat en parlement à Paris et advocat de la «dicte ville, la somme de cent solz tournois, pour le contenter de semblable «somme qu'il a acoustumé d'avoir chacun an de gaiges ou pension de la dicte «ville.» — Une ancienne généalogie, recueillie par d'Hozier, donne pour armes à «Monsieur maistre David de Chambellan, doyen de Nostre Dame de Paris, d'or «partye d'azur, à la bande de gueulle.»

Chambellan (Étienne), de Dijon. — A la fin du ms. français 24745, qui a été copié en 1454 et qui contient une exposition des évangiles de l'année, on lit les deux notes suivantes : «Ce livre est à Estienne Chambellan, bourgois de Di- «jon : qui le trouvera, si luy rende, et il para voulentiers le vin : E. CHAMBELLAN. « — L'an mil IIIIc LXIIII, le macredi XIIIIe jour de mars, trespassa noble homme «Guillemot Chambellan, conseiller de monseigneur le duc de Bourgongne, et son «mayeur de Dijon.»

Chambéry (Couvent des Cordeliers de). — Ms. latin 17484. — Venaient de ce couvent un certain nombre de manuscrits qui ont figuré dans une vente publique faite à Paris, par Tross, le 29 novembre 1861.

Champagne (Comte de). — Le Valère Maxime, ms. latin 9688, se termine par cette souscription : «Feliciter emendavi. Descriptum Pruvini, jussu illustris comitis «Henrici. Willelmus Anglicus. Anno incarnati Verbi M CLXVII, indictione XV.» Je ne puis mieux faire que de renvoyer aux détails donnés par M. d'Arbois de Jubainville [1] sur les goûts littéraires des anciens comtes de Champagne.

Chapelle-aux-Planches, diocèse de Troyes (Abbaye de la). — Ms. latin 5009.

Charlieu (Prieuré de). — Ms. latin 13329.

[1] *Hist. des ducs et des comtes de Champagne*, III, 190, et IV, 634.

Charroux, diocèse de Poitiers (Abbaye de). — Ms. latin 1905.

Chartier (Alain). — Sur le premier feuillet du ms. latin 5748 on remarque ces mots : «Salustius, in Catilinario et Jugurta, de libris Guillelmi Boisratier de «Bituris, [famosi olim, nunc autem de libris Alani Aurige de Baiocis.]» La dernière partie de cette inscription doit être de la main d'Alain Chartier; c'est encore lui qui a probablement écrit la phrase : «Habui hunc librum a domino episcopo «Valentinensi, dono,» qu'on lit un peu plus bas sur le même feuillet.

Châteaubriant (Françoise de Foix, comtesse de). — La Vie d'Antoine, contenue dans le ms. français 1398, lui est dédiée. — Au commencement du César n° 14632 du fonds latin, on lit cette note, de la fin du xve siècle : «Jehan de «Chateaubriant vous faict de moy present.»

Châteauneuf-Randon (Maison de). — Les armes de France et celles de Châteauneuf-Randon [1] sont peintes sur le ms. latin 913.

Châtel (Famille du), en Bretagne. — Mss. français 25, 569, 723, 738, 1276, 1608(?), 6354-6359, 9186, 12781 et 17270. — Presque tous ces volumes ont appartenu à Tanneguy du Châtel, conseiller et chambellan de Louis XI, qui mourut en 1477. C'est ce qu'attestent les armes de ce seigneur (fascé d'or et de gueules de 6 pièces, à la bordure fascée de l'un en l'autre), et celles de sa femme, Jeanne Raguenel de Malestroit (de gueules à 9 besants d'or, posés 3, 3 et 3), qu'on voit sur les n°s 25, 569, 738, 6354 à 6359 et 9186 du fonds français. — La devise I. LI. EST. DEU se voit sur les mss. 723 et 1276. — Le chiffre R. C. a été peint dans les encadrements de plusieurs pages d'un volume qui m'a semblé avoir été fait pour Tanneguy du Châtel et Jeanne Raguenel. — Au fol. 114 du ms. 1276, qui a été copié à Paris, en 1460, par J. Morant, on lit : «Ce livre est à «misir Tanguy du Chastel, grant maistre d'oustel de Breteygne et s^r de Renac.» — A la fin du ms. 17270 : «Ce livre est à messire Tanguy du Chastel, visconte «de la Bellière et seigneur de Chastillon sur Yndre.» — Dans le ms. 12781 : «Ce livre est à madame la viscontesse de la Bellière, dame de Regnac.» — Sur un manuscrit d'Alain Chartier, n° 552 de la bibliothèque de Cigongne : «Ce livre «est à messire Tanguy du Chastel, viconte de la Bellière et gouverneur de Roussil«lon.» — Le ms. 2555 de Vienne est un Boccace qui a appartenu à «Tanguy du «Chastel, seigneur de Regnac et grant maistre d'ostel de Bretaigne.» — Le ms. 146 de la même bibliothèque contient une traduction du traité des Devoirs de Cicéron, qui fut faite par Enguerrand Bourré «à la prière et requeste de Tan-

[1] P. Anselme, III, 809.

«neguy du Chastel, seigneur de Regnac, lors grant escuier de France et de present «grant maistre d'ostel de Bretaigne.»

CHÂTELUS (Seigneur DE). — Souscription du ms. français 448 : «Ce livre des «douze perilz d'enfer, ensamble la Passion Jarson, a esté faicte et escripte par «moy Jehan Leger, par le commandement de monseigneur de Chastellus et de «Croz, gouverneur de Carladés, et fut achevé le xxiii[e] jour de novembre l'an mil «cccc iiii[xx] et cinq.»

CHAUMONT, en Bassigny (Église de). — Le fonds de Notre-Dame renfermait plusieurs manuscrits de cette église, qui avaient été acquis par Joly; voy. les mss. latins 18216 et 18424; le premier de ces deux volumes avait été légué à l'église de Chaumont par Jean Chastelvillain, bourgeois de Chaumont, mort en 1467.

CHENETEAU (Jean), greffier du Parlement. — Ms. latin 6630.

CHERCAMP, diocèse d'Amiens (Abbaye de). — Ms. latin 1722.

CHEVRIER (Jean LE), religieux de l'ordre de Saint-Augustin, du diocèse de Genève, acheta, en 1463, à Dôle, où il étudiait, un Boèce du XI[e] siècle, n° 6401 A du fonds latin.

CHEVRIER (Pierre). — A la fin du ms. latin 8558, renfermant les lettres de Pline le Jeune : «Je André Rousseau, libraire juré de l'université de Bourges, «confesse avoir vendu à Pierre Chevrier, seigneur de Pody, ce present livre, la «somme de deux ducatz, laquelle somme j'ay receue, et luy prometz garentir ledit «livre envers et contre tous. Tesmoing mon seing manuel cy mis, le xxvi jour de «mars mil iiii[c] iiii[xx] et troys. ROUSSEAU.»

CHEZAL-BENOÎT, diocèse de Bourges (Abbaye de). — Mss. latins 13658 et 13787. — Sur les manuscrits de cette abbaye, dont une partie se trouve à la bibliothèque de Bourges, voy. le ms. latin 13068, fol. 187, et le ms. latin 13071, fol. 20.

CHORIER (Nicolas), de Vienne. — Mss. latins 11376, 13879 et 14173. Ms. français 13987. Le n° 13879 est un des Cartulaires de saint Hugues, évêque de Grenoble. Le ms. 11376 vient également du Dauphiné, puisqu'on lit au fol. 152 v° : «Iste liber est mei Johannis Baiuli, juris utriusque doctoris, consil«liarii dalphinalis, quem michi dedit dominus archiepiscopus Ebredunensis.»

CHOTART (Étienne). — Ms. français 445, au fol. 215 v° duquel on lit : «Cy

«fine l'orreloge de Sapience, escripte de la main Thomas Valery, prestre, à «Bourges en Berry, que fist escrire messire Estiene Cholart, procureur de mes-«dames de Saint Laurent. Priez Dieu pour eulx. Anluminé de la main Jehan «Pion.»

Choul (Guillaume), antiquaire du XVIe siècle. — Il a fait peindre, au commencement du ms. français 1570, ses armes, et sa devise : SOUVENIR ET TAIRE, avec les mots : «Ce romans est à messire Guillaume Choul, bailly des montaignes «du Daulphiné.»

Chourses (Antoine de), mort vers 1487, et Catherine de Coëtivy, sa femme. — Ms. latin 3239 A. — Mss. français 244 et 245. — Le duc d'Aumale possède une quarantaine de manuscrits qui ont appartenu à Antoine de Chourses et à sa femme [1].

Cîteaux, diocèse de Châlon (Abbaye de). — Mss. latins 2488, 2727, 3277 9583, 10321 et 10892.

Clairlieu, diocèse de Nancy (Abbaye de). — Ms. latin 2561.

Clairmarais, diocèse de Saint-Omer (Abbaye de). — Mss. latins 12, 1214, 2571, 3482, 5121 et 6754. — Ces six mss. viennent de Colbert. Le no 6754 est une copie des Éthiques d'Aristote, que l'abbé Sagalon confia, en 1317, au moine Jean le Grand. Pour l'histoire des manuscrits de Clairmarais, qui sont pour la plupart à Saint-Omer, il faut consulter le tome III du *Catalogue des manuscrits des départements*, les notes complémentaires ajoutées par M. Duchet à un tirage à part du Catalogue des manuscrits de Saint-Omer, et surtout un travail de M. Laplane, publié dans le tome XI des *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, et analysé dans la *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, III, 41.

Clairvaux, diocèse de Langres (Abbaye de). — Mss. latins 983 A, 16879, 18094, 18223 et 18522. — Dans le premier de ces manuscrits, on lit, au fol. 215 vo : «Hunc librum ad requestam et procurationem domni Petri, quondam «abbatis Clare Vallis, scripsit frater Johannes le Becgue, de civitate Trecensi oriun-«dus, religiosus professus de dicta Clara Valle, anno Domini millesimo quingen-«tesimo secundo.» — Sur les manuscrits de Clairvaux, voy. d'Arbois de Jubainville, *Études sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes*, le tome II du *Catalogue*

[1] *Description sommaire*, p. 53 et 54, no 495 et no 500. — *Notes sur deux petites bibliothèques françaises du XVe siècle*, par S. A. R. le duc d'Aumale (*Philobiblon miscellanies*, 1856). — Edwards, *Memoirs of libraries*, I, 410. — Voy. Hennin, *Monuments*, VI, 395.

général des manuscrits des départements, et une notice de M. Harmand, intitulée : *La Bibliothèque de Clairvaux en 1503* (Troyes, 1838, in-8° de 16 pages).

Clemengis (Nicolas de). — Mss. latins 7977 et 8674.

Clermont (Antoine de), chambellan de Louis XI, ou Louis de Clermont, fils du dit Antoine. — Mss. français 708-711. (Voy. P. Paris, *Les Manuscrits françois*, V. 410.)

Clermont, en Auvergne (Église de). — Ms. latin 9085. — A la fin du ms. latin 398 est une note relative à un marché que Gui de la Tour, évêque de Clermont de 1250 à 1286, fit avec un libraire de Paris. En voici le texte : « Dominus Guido, « Claromontensis episcopus, emit a domino Nicolao Lombardo, venditore librorum « Parisius, totam bibliam glosatam de una manu. Sed restabant perficienda tria « volumina, videlicet : secunda pars ystorialium; — libri Salomonis; — Job, Actus, « Canonice, Apocalypsis. — Secundam partem ystorialium debet reddere in festo « sancti Remigii, et tunc reddetur ei istud volumen. Reliqua duo volumina pre- « dicta debet reddere in Pascha vel in Penthecosten, et tunc debent ei reddi duo « volumina que loco illorum tradidit, et xl libre parisiensium que sibi debentur « de precio. »

Clermont (Couvent des Cordeliers de). — Ms. latin 16675.

Clèves (Famille de). — Le ms. français 1690 renferme un ouvrage dédié à Louis de Clèves. — La signature de Philippe de Clèves est dans les mss. français 725 et 816, et dans plusieurs manuscrits français de la bibliothèque de Copenhague. — Un manuscrit de l'Histoire d'Alexandre, ayant appartenu à Philippe de Clèves, est conservé à la bibliothèque de Gotha [1]. — Dans une Histoire universelle qui faisait partie de la bibliothèque de MM. Enschedé [2], on remarque les signatures de Louis de Luxembourg et de Philippe de Clèves.

Cluni, diocèse de Mâcon (Abbaye de). — Mss. latins 2916, 3779 (?), 5071, 9665, 10938 (fait par ordre de l'abbé Yves, mort en 1275), 12008 (?), 12601 (?), 12603 (?), 12638 (donné par l'abbé Hugues V, vers 1200) et 17338 (bréviaire fait par l'ordre de l'abbé Raimond de Cadoëne, mort en 1416). On trouvera plus loin l'ancien Catalogue des manuscrits de Cluni, d'après la copie que nous en ont conservée les Bénédictins (ms. latin 13108, fol. 236).

Coblentz (Couvent des Cordeliers de). — Mss. latins 9412 et 9418.

(1) Jacobs, *Beiträge zur ältern Literatur*, I, 380.

(2) *Catalogue de la bibliothèque de MM. Enschedé* (Amst. et la Haye, 1867), p. 110 et 111, n° 965.

COBLENTZ (Couvent des Récollets de). — Mss. latins 9402-9406.

COËTIVY (Le cardinal Alain DE), mort en 1474. — Mss. latins 848, 4192 B et 5565 A. — Sur un livre donné par ce prélat à Louis XI, voyez plus haut, t. I, p. 74. — Le ms. 107 de Poitiers a appartenu au cardinal de Coëtivy. — M. Marchegay a publié, dans la *Revue des Sociétés savantes* (4e série, V, 346), des documents relatifs aux heures de Pregent de Coëtivy, qui furent remises à sa veuve, Marie de Rais, le 19 janvier 1451 (n. st.). — Voyez plus loin, au mot TAILLEBOURG.

« COETQUITZ (Johannes DE), dominus de Kerneques. » — Ms. latin 16173.

COIRE, en Suisse. — Le ms. latin 2443 a appartenu à Dietmarus ou Thiotmar, qui fut évêque de Coire depuis 1039 jusqu'en 1070.

« COLLE (Johannes et Bartholomeus DE). » — Dans le ms. latin 10312 : « Iste « tragedie sunt ad usum mei fratris. . . . . Johannis de Colle, provincie Thuscie, « ordinis Minorum, quas emi dum essem lector Capudistrie, a scilicet Johanne, « magistro scolarium in illa civitate, pro tunc, pretio trium ducatuum de auro Veneti, « anno Domini 1433, die 14 Augusti. — Iste liber tragediarum Senece est ad « usum mei fratris Bartholomei de Colle, Vallis Else, provincie Tuscie, quem emi, « de elemosinis ibi repertis, ab hebreo ibi moram trahente, apud quem usuris de- « perditus erat, et quia fuerat ordinis, recuperavi, anno Domini 1465, de mense « Decembris, et hoc manu propria subscripsi ad fidem. »

COLOGNE. — Chartreuse de Sainte-Barbe. Mss. latins 10323, 10636, 10718. — Couvent des Dominicains. Ms. latin 9608. — Maison des Jésuites. Mss. latins 9581, 10156, 10161, 10677 et 11101.

« COLONGES » (Jeanne DE). — La signature de cette dame, en caractères du xve siècle, est à la fin du ms. français 1501.

COMMYNES (Philippe DE). — Je crois qu'il faut voir les armes de ce célèbre historien dans l'écusson qui est plusieurs fois répété au frontispice du ms. français 727 : de gueules à la bordure d'or, au chevron de même, accompagné de trois coquilles d'argent. Ces mêmes armes se retrouvent dans un exemplaire de la Cité de Dieu, dont le premier volume est à la Haye, et le second à la bibliothèque de Nantes; celui-ci a conservé sa reliure primitive, en velours rouge, avec cinq grosses coquilles de cuivre sur chaque plat.

CONCHES, diocèse d'Évreux (Abbaye de). — Mss. latins 452, 629, 698, 898.

1724, 2218, 3487 A et 13746. — Sur les manuscrits de Conches, dont plusieurs sont encore conservés à Conches, voy. le ms. latin 13071, fol. 91, et le ms. latin 13073, fol. 74.

Conrad, comte. — Je ne sais quel est le Conrad dont il est question dans une note de l'époque carlovingienne inscrite sur le premier feuillet du ms. latin 5716 : « Haimus monachus hoc volumen historiarum Alexandri Magni in libris VIII domno « Chuinrado, illustrissimo comiti, dedit, ut ipse accomodare ei dignetur expositio- « nem Hrabani in librum Ecclesiasticum, cujus exordium est : « Omnis sapientia a « Domino Deo est. » S'agirait-il d'un des deux Conrad qui ont possédé le comté d'Auxerre au IXe siècle ?

Cordes (Marselot de). — A la fin du ms. latin 17956 : « Ceste bible appartient « à Marselot de Cordes, marchant demourant à Paris en la rue Sainct Denis à « l'enseigne du Mulet, laquelle bible est venue de la maison de feu mons. me Jehan « Avis, docteur regent en medecine, son beau père. — Et depuis retournée es « mains de Anthoine Loisel, filz de Jehan Loisel, nepveu du dict maistre Jehan « Loisel dict Avis, le VIe jour d'aoust M DLX. »

Cormery, diocèse de Tours (Abbaye de). — Ms. latin 1711.

Corrozet (Gilles). — Ms. français 1186.

Couture (Abbaye de la), au Mans. — Mss. latins 2325 et 5338 en partie.

Craon (Famille de). — Les armes de cette famille, losangé d'or et de gueules, sont dans le ms. français 1111.

Créquy (Famille de). — Le ms. français 12554 contient cette note en caractères du XVe siècle : « Ce livre est à mons. de Crequy, et traitte de Guy, sr de Hautonne. » — Le ms. français 20042 a appartenu à Louise de la Tour, dame de Créquy.

Croixmare (Famille de), en Normandie. — A la fin d'un Roman de la Rose, ms. français 1560, on lit : « Ce livre nommé le roumant de la Rose apartenoit à « Jaques de Croismare, en son vivant conseiller du roy nostre seigneur en son grant « conseil et lieutenant général de monsr le grant seneschal en Normandie, lequel « trespassa le jour de janvier l'an de grace mil IIIIc IIIIxx et douze. . . . Et en « l'an mil cinq cens quarente, estant au dit Rouen, ce dit livre m'a esté donné « liberallement par Nicolas de Croismare, filz du dessus dit maistre Jacques. « PREUDOMME. »

CROY (Famille DE). — Les mss. français 12458, 12547, 12548, 12553, 12582 et 12603 ont appartenu à Charles de Croy, comte de Chimay. — Au fol. 80 du ms. latin 13904 : « Ce livre est au conte de Porsian nommé Philippe de Croy. » — Guillaume de Croy, mort en 1521, a possédé une Vie de Jésus-Christ, portant les armes d'Œtingen, dont la Bibliothèque nationale a recueilli deux volumes, fonds français, nos 20096 et 20097[1] ; on y remarque la devise : « Où que je soie. » — Les armes de Croy, avec la devise : « Je soustindrey Croy et j'ayme qui m'aime, » ont été ajoutées au commencement du ms. français 6258. — Armes de Croy dans le ms. français 772 et dans le ms. espagnol 36. — Plusieurs manuscrits de la Sorbonne, qui ont appartenu à Richelieu[2], viennent de la famille de Croy. — J'ignore la raison qui a fait attribuer la même origine au beau psautier n° 8846 du fonds latin. — Une partie des manuscrits de la famille de Croy fut dispersée en 1612, lors de la vente du cabinet de Charles de Croy, qui comprenait « une bibliothèque de six mille volumes, beaucoup d'iceulx manuscrits[3]. »

CROYLAND (Abbaye de), en Angleterre. — Ms. latin 5557.

CULDOUE (Jean). — A la fin du ms. français 762, en caractères du XVe siècle : « Ce livre est Jehan Culdoue l'ainné. »

D'AGUESSEAU (Le chancelier). — Ms. latin 10120. — Mss. français 9186 et 10144. — Le Catalogue des livres de D'Aguesseau a été publié en 1785.

DAMAS (Jean DE). — Son exemplaire de la Toison d'or forme le n° 5741 du fonds français.

DANTON (Nicolas), avocat à Rouen, au XVIe siècle. — Ms. français 587.

DEMOCHARÈS (Ant.). — Ms. latin 2067.

DERVAL (Famille DE), en Bretagne. — Les armes de Jean de Derval, mort en 1482, et de sa femme, Hélène de Laval, morte en 1500, sont peintes sur les mss. français 163, 317-327, 1187, 2663-2664, et 10134. Le n° 163 a été copié à Châteaubriant, en 1417. — La devise SANS PLUS est jointe à l'écusson de Derval sur le frontispice du ms. français 317-327, et sur plusieurs pages du

[1] *Catal. de la bibl. du duc de La Vallière*, 1re partie, I, 43, et Additions, p. 10.

[2] Voyez plus haut, p. 206.

[3] L'annonce de la vente du cabinet de Charles de Croy, qui dut commencer à Bruxelles le 15 juillet 1612, a été publiée en 1873 dans le *Cabinet historique*, XIX, 1, 373, d'après une pièce imprimée de la Collection Dupuy.

ms. français 25211. — Le ms. 2663-2664 est un Froissart que Tannegui du Chastel donna à Jean de Derval. — L'écu de Derval se voit, avec la date de 1473, dans le ms. français 1005. — De tous les manuscrits de la famille de Derval, le plus curieux est le n° 1187 du fonds français, qui renferme le livre d'Othea et la traduction du Livre de la Vieillesse de Cicéron. Sur le dernier feuillet de ce volume, Jean de Derval a tracé le billet suivant : «Mons. du Porer, Je vous pry, me «prestez vostre livre du debat de chiens et d'ouaisiaulx. Je vous envoye cestui «livre de Tulle, ainxi que vostre gentil homme m'a demandé. Escryt de la main «JEHAN DE DERVAL.»

Desportes (Philippe), abbé de Tiron. — Mss. latins 12545, 13207, etc. — Mss. français 2086, 5949, 20045, etc. — La plupart des manuscrits de Desportes que nous possédons nous sont arrivés par l'intermédiaire de Séguier. Il y en avait un certain nombre dans la bibliothèque du collége de Clermont.

Deux-Jumeaux, diocèse de Bayeux (Monastère des). — Souscription du ms. latin 4413, qui est palimpseste : «Ego Ragenardus clericus, Esau rogante, hunc li«brum scripsi, sub tempore Chludouvico imperatore, anno xviiii imperii sui, et «sub tempore Erimberto urbis Baiocas episcopo. . . . . Duos Gemellis abbate, et «hujus provintie . . . . comite . . . . fuit tunc tempore pubertatis predicto «Esau.» Cette souscription a été lue un peu différemment par Hænel [1], qui ne la considère pas comme originale et suppose que le ms. 4413 a été copié au xe siècle d'après le manuscrit exécuté au ixe, dans le monastère des Deux-Jumeaux.

Digby (Kenelm). — Ms. anglais 55 et mss. latins 1158 et 8802. Ce dernier volume a appartenu à l'Université d'Oxford, puis à Gaignières. — Sir Kenelm Digby mourut en France. On suppose que sa bibliothèque, acquise à la Couronne en vertu du droit d'aubaine, fut rachetée par Georges Digby, qui la fit vendre à Londres, en 1680 [2].

Dijon (Couvent des Carmes de). — Ms. latin 10615. — Ms. français 13317.

Dilo, diocèse de Sens (Abbaye de). — Ms. français 2032.

Dioneau (Jacques), chirurgien de Charles IX et de Henri III. — Ms. latin 16642.

Dolet (Claude) acheta à Troyes, en 1570, les Éthiques d'Aristote, n° 541 du fonds français.

[1] *Lex Romana Wisig.* lxv. — [2] Edwards, *Memoirs of libraries*, II, 116.

Dominici (Marc-Antoine), de Cahors. — Partie du ms. latin 13090, fol. 45-61.

Dormans (Famille de). — Un membre de cette famille a possédé, au xve siècle, la troisième partie du ms. latin 12184.

Du Bosc. — Sur la garde du ms. français 872 : «Ce livre m'a esté donné par «M. Fera, père de mon hoste, à la Fère, au mois de juillet 1658. DU BOSC.»

Du Cange. — Ms. français 23139.

Duranton (Jean). — On lit à la fin du ms. français 1145 : «Explicit le livre de «Bonnes meurs, fait et parachevé le dernier jour du moys de juillet l'an mil iiii^c lxxi. «— Je Jehan Martineau, clerc, congnois et confesse avoir vendu ce present livre «de Bonnes meurs à Jehan Duranton, marchant, habitant de Lion, pour le pris «et somme de cinquante solz tournois; de laquelle somme je m'en tiens contant «et bien payé, et en quitte le dit Jehan Duranton. Tesmoing mon seing manuel cy «mys l'an et jour que dessus. MARTINEAU.»

Du Saussay (André). — Ms. latin 4122.

Eaunes, diocèse de Toulouse (Abbaye d'). — Ms. latin 22. C'est une Bible latine, qu'on peut citer comme un modèle de l'écriture boulonnaise du xiiie siècle. Au fol. 432 v° est la souscription des copistes : «Nos Cardinalis et Rugerinus fra«tres, de Forlivio (et nunc Bononie moramur), presentem bibliam scripsimus de «invicem domino Fredolo de Sancto Bonetto, canonico Magalonensi, in civitate «Bononie.» Fredol de Saint-Bonnet, chanoine de Maguelone, devint évêque du Puy en 1284, d'où il faut conclure que cette Bible a été écrite un peu avant l'année 1284.

Echarlis, diocèse de Sens (Abbaye d'). — Mss. latins 2565 et 17472.

Epternach, diocèse de Trèves (Abbaye d'). — Le Cabinet des manuscrits a recueilli, à diverses reprises, quelques débris de la célèbre bibliothèque d'Epternach, au sujet de laquelle on peut consulter Martène, *Voy. litt.* II, 297, et Camus, *Voyage dans les départements nouvellement réunis*, I, 146. — Plusieurs de ces manuscrits renferment des notes qui font connaître le nom des copistes et celui des abbés sous l'administration desquels les copies ont été exécutées. J'ai relevé les suivantes :

Dans le célèbre exemplaire du martyrologe de saint Jérôme, ms. latin 10837 : «O lector, vive, lege, et pro me ora. Tuorum, Domine, quorum nomina scribsi

«sanctorum, eorum queso suffragis miserum leva Laurentium, tuque idem, «lector, ora.»

A la fin du ms. latin 9530 : «Liber Adonis abbati.» Adon est mort vers 817.

Dans le ms. latin 9528 : «Abbati Ravengero, qui jussit, et Theoderico, qui «scripsit, vita donetur eterna. Amen.» Ravenger fut abbé de 971 à 1007.

Dans le ms. latin 8912 : «Domnus abbas Regimbertus, auctor libri hujus, et «Volkerus et Theodericus, scriptores, in memoria eterna habeantur. Amen.» Regimbert gouverna l'abbaye depuis 1051 jusqu'en 1081. — Dans le ms. latin 8922 : «Dominus abbas Regimbertus, divinarum scripturarum auctor precipuus, «hunc canonum librum fieri instituit.» — Dans le ms. latin 8960 : «Domnus «abbas Regimbertus, auctor libri hujus, et Volkerus, scriptor, vivant in eternum. «Amen.» — Dans le ms. 9568 : «Abbati Regimberto, qui jussit, et Ruotperto, qui «scripsit hunc librum, requies eterna donetur. Amen[1].» — Dans le ms. 9666 : «Regimberto abbati, Ravengero quoque et Ereboni, scriptoribus, requies eterna «donetur. Amen.»

Dans le ms. latin 8915 : «Dedit Teofredus, abba indignus (1081-1110) et «peccator, hunc librum pro remedio animæ suæ sancto Willibrordo illique ser«vientibus.»

Dans le ms. latin 9536 : «Domnus abbas Godefridus (1122-1155) obtulit «hunc librum sancto Willibrordo suisque ibi Deo servientibus.»

Escoubleau (Jacques d'). — Mss. latins 964 et 988. (Voyez plus loin, au mot Sourdis.)

«Esrom (Sancta Maria de).» — Ms. latin 2143.

Essarts (Philippe des), chevalier. — Pour lui fut achevée, le 10 mai 1396, une traduction de la vie et des miracles de saint Bernard, ms. français 917.

Essomes, diocèse de Soissons (Abbaye d'). — A la fin du ms. latin 15161 : «Iste liber est de Essomis.»

Estampes (Léonor d'), évêque de Chartres, puis archevêque de Reims, mort en 1651. — Ms. français 460. — Ce prélat, comme l'atteste Philibert de la Mare[2], fut obligé de vendre la belle et grande bibliothèque qu'il avait amassée.

[1] Dans une bible de la bibliothèque de Gotha, on lit : «Domnus abbas Regimbertus, auctor libri «hujus, et frater Ruotpertus, scriptor, in libro vitæ «scribantur et in memoria eterna habeantur, etc.» (Jacobs, *Beiträge zur ältern Literatur*, II, 12.) — Dans le même recueil (II, 345), note sur un autre ms. de Gotha, qui a été fait par les soins de Thifrid, abbé d'Epternach, mentionné un peu plus bas.

[2] Ms. français 23251, p. 441, art. 1365. — Voyez plus haut, p. 136.

Estienne (Henri). — Ms. latin 5767. Il y a deux autres manuscrits de Henri Estienne à Londres (Casley, p. 252) et à Stockholm (Stephens, p. 129).

Estouteville (Jean d'). — Le ms. français 4995 se termine par les vers suivants :

En un temps qui a yver nom,
Du chastel roial de Vernon,
Qui yst aux champs et à la ville,
Fist Jehannet d'Estouteville,
Du dit chastel lors cappitaine,
Aussi de Vernonniel sur Sayne,
Et du roy escuier de corps,
Mectre en prose, bien m'en recors,
Ce livre cy extrait de ryme,
Complet en mars dix neufyme,
Qui de l'an la dacte ne scet
Mil ccc iiii^{xx} et sept.

Le ms. 4995 n'est qu'une copie du ms. exécuté en 1387.

Étampes (Couvent des Cordeliers d'). — Ms. latin 10684.

Étoile (Église de l'). — Au commencement du ms. latin 17382, on lit : « Hunc « librum dedit ecclesie de Stella magister Gilebertus Suessionensis episcopus. » Je ne saurais dire quel est ce Gilbert, ni quelle est cette église de l'Étoile.

Évreux (Cathédrale d'). — Mss. latins 401 et 10743. La note suivante est incrite dans le ms. 401 : « De dono Johannis Henrici, archidiaconi de Olta « et prebendati in presenti ecclesia [Ebroicensi], qui obiit anno Domini 1483. » — On lit dans le ms. latin 14424 : « Iste liber est de exeutione Stephani, quondam « archidiaconi Otthe. » — Sur les manuscrits de la cathédrale d'Évreux, voy. le ms. latin 13340, fol. 73, et Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1364. De cette église vient un Virgile du xiie siècle, qui est à la Bibliothèque de Leyde, n° 345 du supplément dont le catalogue a été publié en 1852 par M. Geel.

Évreux (Couvent des Dominicains d'). — Ms. latin 13778 : « Istum libellum « emit anno Domini m° cccc° lxiii° frater Johannes Brehalli, in sacra theologia ma- « gister, pro conventu Sancti Ludovici Ebroycensis, ordinis Fratrum Predica- « torum. »

Faronville, diocèse d'Orléans (Église de). — Ms. latin 14281.

Fauchet (Claude), président en la Cour des monnaies, mort en 1601. — Mss.

latins 270, 3854, 4728, 8070. — Mss. français 674, 699, 700, 789, 1442, 1560, 1593, 1621, 1645, 5003, 24726, 25405, 25408, 25462 et 25545. — Sur Fauchet et sa bibliothèque, voy. une notice de M. Simonnet, dans la *Revue histor. du droit français*, 1863, IX, 425-470.

Fécamp, diocèse de Rouen (Abbaye de). — Aux manuscrits de cette abbaye qui nous sont arrivés avec le fonds de Bigot, et qui sont indiqués plus haut (I, 322), il faut ajouter les mss. latins 281, 298 et 564. — Pour l'histoire des manuscrits de Fécamp, dont beaucoup sont maintenant à la bibliothèque de Rouen, consultez deux anciens catalogues publiés l'un par M. Ch. de Beaurepaire, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 4e série, V, 158, d'après le ms. U 36. 23 de Rouen; l'autre dans ma *Notice sur Orderic Vital*, p. XII, d'après le ms. latin 1928; — une lettre de Vincent Cossard, dans le ms. français 928; une lettre de D. Maur Benetot, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 4e série, III, 254; le ms. latin 13069, fol. 25, et Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1241.

Ferrecoq (Guillaume). — Le ms. latin 1211 est un manuel ou rituel parisien, qui fut donné, le 18 mars 1441 (n. st.), par les exécuteurs testamentaires de messire Guillaume Ferrecoq, à une église de Paris dédiée à saint Germain.

Feuquereulles (Simon de). — Ms. latin 6601 : «Iste liber pertinet magistro Simoni de Feuquereullez, quem emit Lugduni dum ibidem regebat.»

Flagy. — A la fin du ms. français 19039 : «Cy fine le mortiffiement de vaine plaisance, escript et finé par la main de Jehan Coppre, prebtre de Varrongnes, au commandement de monsieur de Flagy en miliaire l'an XVe et XIII.»

Flavigny, diocèse d'Autun (Abbaye de). — Ms. latin 10522.

Fleury, diocèse d'Orléans (Abbaye de). — La bibliothèque de cette maison pourrait fournir la matière d'une curieuse monographie, dont les éléments sont malheureusement épars à Orléans, à Paris, à Rome, à Berne et dans plusieurs autres villes de l'Europe. La dispersion des manuscrits de Fleury tient surtout aux troubles religieux du XVIe siècle. Beaucoup passèrent alors dans le cabinet de Pierre Daniel, avocat d'Orléans et bailli de Fleury; de là ils se répandirent dans différentes bibliothèques, notamment dans celles de Petau et de Bongars. Il s'en est trouvé un assez bon nombre dans plusieurs des collections qui ont formé le département des manuscrits. Je citerai les nos suivants du fonds latin : 1695, 1720, 2278, 2312 [1], 2788 (1re partie), 5543, 5724, 6085, 6365(?), 6400 B, 6401,

[1] Le ms. 2312 et le ms. 7696 sont reliés au chiffre de Charles IX.

7193 (fragment), 7299 (?), 7696, 7900, 7971, 8040[1], 8663, 11326(?), 11674, 12139, 12289, 12290, 12606. Il faut encore, selon toute apparence, y ajouter une bonne partie des manuscrits sur lesquels se lit le nom de Pierre Daniel[2], c'est-à-dire les nos 152, 1750 (fragment), 2389 (fragment), 2876, 5803, 6614, 7665, 7902, 7905, 7920, 7973, 8008, 8542, 8547, 13686 et 16243.

Les débris de la bibliothèque de Fleury qui sont à Orléans, à Rome et à Berne, sont probablement plus considérables; mais le lot qui nous est échu est peut-être le plus important par la quantité et par l'âge des manuscrits d'auteurs classiques qu'il renferme. L'un d'eux, le n° 7971, est un Horace carlovingien, dont le donateur est nommé dans ce distique :

> Hic liber est, Benedicte, tuus, venerande, per [evum] :
> Obtulit Herbertus servus et ipse tuus.

Un autre, le n° 7696, est un recueil d'ouvrages de rhétorique, à la fin duquel est ajoutée une ordonnance de l'abbé Macaire pour la dotation de la bibliothèque de Fleury. J'en reproduis le texte[3] :

Ego M. abbas videns bibliotece nostre codices vetustate nimia cariosos et teredine ac tinea rodente corruptos, ad eorum refectionem et novorum comparacionem seu membranarum coemcionem, rogacione etiam Attonis carissimi fratris nostri, hoc in capitulo nostro, conventu toto asenciente et rogante, constitui. Constitui, inquam, ut tam ego quam priores nostri et qui intra monasterium obedientias habent, ad hoc opus tam necessarium, tam utile, tam honestum, annuatim in brumali festivitate sancti Benedicti aliquid conferamus. Quam pecuniariam collacionem sive collectam armarius noster ab his quibus imposita est exigens et observans, in pretaxatos usus accurate et diligenter expendet. Quod si ego vel abbas qui mihi successerit aliquam obedienciam vel internarum vel exterarum in manu sua tenere voluerit, illius obediencie debitum persolvet. Ego igitur et qui mihi succedet abbas decem solidos annis singulis dabo. Prior de Regula v solidos. Prior de Patriciaco v solidos. Prior de Salo v solidos. Tesaurarius II sol. Camerarius II sol. Cellararius II sol. Infirmarius XII den. Pristinarius (*sic*) XII den. Elemosinarius XII den. Prepositus de hac villa II sol. Magister de opere XII den. Prior de Sancto Aniano II sol. Prior Giomensis II sol. Prior de Sancto Briecio XII den. Prior de Sacro Cesaris II sol. Prior de Castello Novo super Cheram II sol. Prior de Castello Novo super Ligerim XII den. Prior de Sancto Gervasio XII den. Prior de Sancto Jacobo II sol. Prior de Sancto Hilario XII den. Prior de Valliaco XII den. Prior de Loirriaco II sol. Prepositus de Curti Matriniacensi II sol. Prepositus de Villare II sol. Prepositus de Diaco II sol. Prepositus Almericurtis II sol. Prepositus de Evera

[1] Sur les marges des fol. 7 v°, 8, 113 v° et 114 du ms. 8040, on lit : « Hunc librum contulit Girardus monachus patri Benedicto ; quem si quis tulerit, anathema sit. »

[2] Voyez les notes historiques de M. Dupré, sur les Daniel d'Orléans et de Blois, dans le *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, n° 52, année 1866, p. 333. — Le ms. latin 13421 a appartenu à Jacques Daniel, docteur à Orléans.

[3] Cette pièce a déjà été publiée, d'après un autre texte, dans *Biblioth. Floriac.* 409, et dans Edwards, *Memoirs of libraries*, I, 283.

villa II sol. Prior de [E]vera castro XII den. Prior Stampensis II sol. Prior de Vitriaco XII den. Prior de Monasteriolo XII den. Prior de Catalecta XII den.

Sur les manuscrits de Fleury, voir une lettre de D. Claude David, du 24 août 1688 (français 25537, fol. 239); une lettre de Claude Estiennot (*Œuvres posthumes de Mabillon*, I, 461); Martène, *Voy. litt.* I, I, 65; la pièce 20 du ms. latin 11826; le ms. latin 17185, fol. 221 et 264; le ms. latin 13071, fol. 123 et 130, le ms. latin 17185, fol. 221 et 264, et surtout dans le ms. latin 137 des Nouvelles acquisitions, au fol. 9, la pièce intitulée : «Catalogus librorum «qui in bibliotheca cœnobii Benedictini Floriacensis ad Ligerim reperti sunt pos«tridie nonas Novembris anno Domini 1552.»

Fleury (L'abbé). — Ms. latin 4238.

Foigny, diocèse de Laon (Abbaye de). — Mss. latins 2413, 15177-15180 et 17582.

Foix (Famille de). — Les armes de Gaston Phœbus, comte de Foix (écartelé au 1 et 4 de Foix, au 2 et 3 de Béarn), sont figurées au commencement du ms. français 619, qui renferme le livre de la chasse composé par ce seigneur. — Dans le ms. français 9738, j'ai relevé les armes suivantes : écartelé au 1 et 4 d'argent à la fasce bandée de gueules et d'or; au 2 de Foix; au 3 de Béarn. — Souscription du missel n° 16827 du fonds latin (jadis 4 de La Vallière) : «Fuit finitum hoc «missale 9 Aprilis 1492, et fecit ipsum scribi reverendus in Christo pater et do«minus dominus Johannes de Fuxo, miseratione divina episcopus Convenarum, «in Alano, per me Petrum de la Noube, habitatorem loci de Herbertis, Lucio«nensis dyocesis, ad laudem Dei, etc.»

Fontaines-les-Blanches, diocèse de Tours (Abbaye de). — Dans le ms. latin 8542 est un fragment de Sénèque, sur lequel est cette inscription : «Liber Beate Marie «de Fontanis.»

Fontenay, diocèse d'Autun (Abbaye de). — Mss. latins 85, 124, 154, 284, 314, 477, 572, 620, 687, 696, 1787 A, 1835 A, 2255, 2364, 2425, 2427, 2434, 2436, 2516, 3119 [1], 3162, 3424, 3570, 5112, 5118 A, 5681, 7619 et 11339. La plupart de ces manuscrits nous sont arrivés avec la collection de Colbert, dans laquelle ils étaient entrés en 1679 [2]. Il resta encore à l'abbaye de Fontenay un certain nombre de manuscrits que Martène y vit en 1709 [3]. Le ms.

[1] «Iste liber est Beate Marie Fonteneti, quem «frater N. de Monte Salione emit Parisius pro x li«bris turon.»

[2] Voy. plus haut, t. I, p. 465.

[3] *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, I, I, 150.

1034 de Troyes vient de ce monastère. Un catalogue des manuscrits de Fontenay est à la Faculté de médecine de Montpellier, ms. n° 179.

Fontenay, près de Beaune (Chartreuse de). — Ms. latin 2834.

Fontenoy (Pierre de). — A la fin du manuscrit français 1134 : « Ce livre cy est « à messire Pierre de Fontenoy, chevalier, seigneur de Rance, conseiller et maistre « d'ostel du roy. » Au frontispice, la devise : « Nulle autre. » Dans plusieurs initiales, un lion d'argent sur un fond de sable.

Forest (Église de la), en Hainaut, diocèse de Cambrai. — Ms. latin 15675.

Fou (Famille du). — Le ms. latin 963 est un pontifical fait pour Raoul du Fou, évêque d'Évreux. — Les mss. français 111, 12330, 20313, 20314, 22500 et 23084 sont ornés d'un écusson qui appartient probablement à un membre de la famille du Fou : écartelé, au 1 et 4, d'azur à la fleur de lis d'argent, et deux tiercelets affrontés d'argent, becqués et membrés d'or; au 2 et 3, d'or au griffon de gueules[1]. Ces volumes auraient-ils été dans la librairie d'Ivon du Fou, grand veneur de France et gouverneur d'Angoumois, à qui le cordelier Pierre des Gros dédia son Jardin des nobles[2] ?

Fourcy (B. H. de). — Mss. latins 16343, etc.

Fréjus (Cathédrale de). — Ms. latin 9630.

« Fressiacum. » — Au commencement de chaque volume du ms. latin 58, on lit : « Iste liber est ecclesie de Fressiaco, et Lem. (?) diocesis. »

Froimont, diocèse de Beauvais (Abbaye de). — Mss. latins 36 et 17383. — A la fin du ms. français 25417 : « Ce livre de Boece de Consolacion appartient à « moy D'ARGILLIERE. Achetté en l'an mil IIII^c LXXVIII à damp Denis Ravallé, relli- « gieux de Fromont en Beauvoisis. »

Fulde, en Allemagne (Abbaye de). — Mss. latins 10420 et 10517. Peut-être aussi les n°s 11511-11513[3].

[1] Cet écu se trouve dans le ms. 20314, parti avec un autre écartelé, qui devait être : au 1 et 4, d'argent à la champagne de gueules et au pal de sable; au 2 et 3, d'argent. — C'est, je crois, par erreur que le P. Anselme (VIII, 582 et 703) attribue à la famille du Fou une fleur de lis d'or.

[2] Ms. français 193. L'exemplaire original est probablement celui qui était autrefois coté 172 à Saint-Germain-des-Prés et qui est aujourd'hui au musée de l'Ermitage. — Pierre des Gros était un pensionnaire de Louis XI : voy. un compte de l'année 1469-1470, dans le ms. français 20685, p. 499.

[3] Voy. *Catalogus mss. codicum bibliothecæ do-*

Fumée (Adam), conseiller et maître des requêtes de l'hôtel du roi Louis XI[1]. — Ms. français 205, lequel avait précédemment appartenu à Étienne Pelourde, écuyer et échanson du roi.

Gardette (Jean de la), bailli du Velay et prévôt de l'hôtel du roi en 1456 et 1458[2]. — A la fin du ms. français 70 : «Cy fine le livre du chrestien et du «sarrasain, apartenent à messire Jehan de la Gardecte, seigneur de Fonteniglez et «de Nobiez.»

Gastines, diocèse de Tours (Abbaye de). — Partie du ms. latin 2389.

Gaucourt (Raoul de), chambellan de Charles VII. — Son écu (d'hermine à deux bars adossés de gueules), avec la devise «A la première,» est peint sur la tranche du ms. français 184.

Gaultier (François). — Au commencement du ms. français 6272 : «Ex libris «Francisci Galteri.»

Gilles (Nicolas). — A la fin du ms. français 789 : «Pertinet Nicolao Gilles, «domini nostri regis notario et secretario, ejusque in camera compotorum clerico, «et emit Turonis a Johanne Dusseau, Belli Joci prope Lochias, in mense Januari «m° cccc octuagesimo tercio.» Ce manuscrit, qui renferme un poëme composé en 1280, peut dater de la fin du xiiie siècle ou du commencement du xive. Une ancienne note qu'on lit au fol. 218 porte : «Si a en chest livre xixx fuellés et iii, et «si y a xiiicc et iiixx et iii lettres d'or.»

Glandèves (Église de). — Ms. latin 325.

Glastonbury, en Angleterre (Abbaye de). — Ms. latin 4167 A. — Sur la bibliothèque de cette abbaye, voyez la nouv. édit. du *Monast. Angl.* I, 9.

Godefroy (Denis-Joseph). — Ms. latin 10914. — Ms. français 6476. Ce dernier volume est un Froissart, qui, au xvie siècle, appartenait à la famille de Gheendt.

Gonzagues (Famille des). — Titre du ms. latin 8203 : «In hoc codice conti-

mus professæ Parisiensis, p. 91, n° 46. Les auteurs de ce Catalogue ont interprété par l'abbaye de Fulde les mots : «Ex Buchoniæ solitudine,» qui sont à la fin des mss. 11511-11513.

[1] Voy. un compte de l'année 1472-1473 dans le ms. français 20685, p. 569.

[2] Voy. l'*Armorial* de Gilles le Bouvier, publié par Vallet de Viriville, p. 189.

«netur P. Virgilii Maronis poetæ Mantuani opus divinum Æneidos pro ill^mo atque «inclyto domino Joanne de Gonzaga, etc. marchione.» — A la fin du ms. latin 10311, qui renferme un Ovide élégamment copié au xve siècle, on lit la souscription du copiste : «Julianus pro d. F. protonotario et mar[chione],» et la note du propriétaire : «Iste liber est mei F. de Gonzaga, mar[chionis] et protonotarii apostolici, etc.» La Bible historiale n° 164 du fonds français a appartenu en 1604 à Alexandre Galeazzy, puis à Charles de Gonzagne et de Clèves, duc de Nevers.

Gordon (Jean). — Sur le ms. latin 1751 : «Jo. Gordonius scotus, 1568.»

Grammont, diocèse de Malines (Abbaye de Saint-Adrien de). — Ms. latin 13596.

Grandselve (Abbaye de). — Ms. latin 10894.

Granvelle (Le cardinal de). — La Bible n° 198 du fonds latin lui fut offerte en 1577.

Grimaldi. — Le ms. latin 180 a appartenu à «Matheus de Grimaldis.»

Grimani (Le cardinal Dominique), mort en 1523. — Ms. latin 3615.

Grolier (Jean). — Mss. latins 1229, 6154, 7822, 8203, 16554 et 16705. — Il paraît qu'il y a eu dans le ms. italien 550 une note constatant que le volume avait été donné à Grolier par Jean-François Azolano[1]. — Le ms. latin 13439 a appartenu à un cousin de Jean Grolier; on lit à la fin : «Je suis à «George Grolier[2], trésorier de Cremonne et greffier de Guyenne et Viennois. «Fait à Remedel près Azolle, terre venicienne, ce viiime jour d'octobre, l'an mil «cinq cens vingt sept. GROLIER.»

Guichenon. — Le ms. latin 7317 et le ms. français 2869 ont appartenu à Guichenon, puis à Philibert de la Mare.

Guise (Couvent des Minimes de). — Ms. français 13503.

Hangest (Famille de). — Au fol. 238 v° du ms. français 1543 : «Expliciunt «les livres du renclus de Moylains et de nature, lesquels furent escrips en le «ville de Maigny ès Armentières, au commandement de noble et redoubté sei-

[1] Voy. Le Roux de Lincy, *Recherches sur Jean Grolier*, p. 249.

[2] Sur Georges Grolier, voy. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 6e série, II, 616.

«gneur mons. Mahieu de Hangest, chevalier, seigneur de Genly et de Maigny, de «la main Alixandre Dannes, lendemain du jour du saint sacrement nostre sei«gneur Jhesu Crist, xxviie jour de may, l'an de grace mil iii^cc et deux. Tesmoing «son sing manuel : DANNES.» — Ms. français 615 : «Explicit le livre du roy Mo«dus et de la royne Racio, qui parle des deduis et de pestilence, lequel fu contres«crips à Maigny ès Armentières, le xviie jour du mois de fevrier, l'an mil iiii^c et «six, par le commandement de noble et puissant seigneur mons. Jehan de Hangest, «chevalier, seigneur de Genly et dudit Maigny, et escrips de la main Alixandre «Dannes, demourant au dit Maigny.» — Ms. français 2118 : «Cest abregie de «Valère fut extraict et mys par escript comme il est par messire Jehan de Han«giers, chevalier, seigneur de Genly, le temps qu'il fut à Paris en arrest par le roy «Loys, l'an mil iiii^c lxiii.»

Harcourt (Famille de). — Les armes de cette maison (de gueules à deux fasces d'or) sont peintes dans la lettre initiale du ms. français 674, à la fin duquel se lit la signature du copiste : J. de Plumetot.

Hasnon, diocèse d'Arras (Abbaye de). — Première partie du ms. latin 7978 : «Codex de monasterio Sanctorum Marcellini et Petri quod dicitur Saligunsim.» — Au fol. 123 du ms. latin 10402, fragment d'un livre «oblatus ad altare sanc«torum Petri et Marcellini a Godone monacho.»

Hautmont, diocèse de Cambrai (Abbaye de). — A la fin du ms. latin 16729, on lit la pièce suivante :

Saphico versu libet intimare
Cujus hic factus liber est labore,
Quisque sollempni teneatur usu
    Compotus anni.
Mille sunt anni deciesque deni
Bis quater denos, quibus et bis unum
Addicis, lector, fuit ortus ex quo
    Christus in orbe :
Hac in annorum serie propinqua,
Fovit Altus Mons juvenem cluentem
Flore malarum, Jacobum vocatum,
    Scribere doctum.
Inde servivit studio frequenti,
Cui Petrus, cœli reserando portas,
Letis occurrens proprio probatum
    Jungat ovili. Amen.

Hautvilliers, diocèse de Reims (Abbaye de). — Ms. latin 2445 : «Sichelmus se«nior dedit sancto Petro apostolo ad Altum Villare.»

Haveron. — Le ms. latin 12508 est un Appien, qui, au xve siècle, appartenait à «Nicolaus du Haveron, de Tornaco.»

Heinsius (Nicolas). — Ms. latin 6362.

Helmstat (Udalric de). — Ms. latin 1892.

Hermières, diocèse de Paris (Abbaye de). — Mss. latins 185 et 588.

«Hermium.» — A la fin d'un sermon de saint Augustin, copié au xive siècle dans le ms. latin 16709, fol. 81, on lit : «Scriptus est sermo iste in abacia de Hermio «prope castrum Plebis, de libro antiquissimo diptongato, existente in coquina mo-«nachorum, per omnia secula seculorum. Amen.»

Hesdin, diocèse de Saint-Omer (Prieuré de Saint-Georges de). — A la fin du ms. latin 15471 : «Ista bibliotecha est de librario (*sic*) conventus Sancti Georgii Hys-«diniensis, quam frater Johannes de Frohens, monachus Aquicinctensis, habuit «et custodivit ab annis Domini m ccc iii usque ad finem vite sue, et fecit eam ligare «et interpretationes suis sumptibus fecit scribere, tabulam ad inveniendum omnes «epistolas et ewangelia totius anni propria manu scripsit, pergamenumque va-«cuum quod est in principio et in fine emit, et totum fecit simul apponere, pro «quibus omnibus dictus frater Johannes pro Deo petit partem et societatem in «bonis dicti conventus et in orationibus, maxime illius vel illorum qui se de dicta «bibliotecha, studendo vel legendo, adjuvabunt.»

Hesse (Famille de). — Herman le Docte, landgrave de Hesse, mort en 1413, a dû posséder un exemplaire des Décrétales (ms. latin 3950 A), au fol. 214 duquel on lit en caractères du xve siècle : «Liiber Hermanni lantgravii Hassie.»

Le ms. latin 10677 fut présenté vers 1480 à Herman de Hesse, archevêque de Cologne, par l'abbé et le couvent de Saint-Martin de Cologne. Voici la dédicace qui se lit au fol. 3 du volume :

Magnifico domino, cunctis patrie venerando,
Hermanno, quondam consorti lantgraviatus,
Nunc autem faustus antistes Coloniensis,
Abbas cenobii Martini presulis almi
Obtulit exiguum munus cum corde benigno ;
Affuit et fratrum consensus valde paratus.
Partitus presens en cis tractatulus iste :
Dirigit hunc gladium primus, quem sumpsit ab arce
Cesaris egregius princeps, sontes feriendos.
Innocuos acie sua porro rite tutandos;

Ensem flammigerum, quem confert summa potestas,
Discernens animas, manuducens arte, secundus.
Hos semper vibret melior, bonus, optimus auctor,
Ut sic respiciat, protegat, conservet a noxa
Quos sub cura gerit, nec cesset pascere gregem
Sanctis doctrinis, exemplis, oramine mentis.
Nonnunquam sursum conscendat mente fideli.
Fusurus laudes toto modulamine cordis,
Et capiat facem quo detulit auctoritatem
Cornutus Moyses, fuit et vultu radiatus.
Non tibi de vola labatur parvulus iste
Libellus ferax; speculum tibi sinceritatis,
Accipito placito, princeps, et mente benigna
Non quantum sed ex quanto preponderet ipse
Archivis fratrum Martini, presulis alti.
Pastor eterne Deus, vivens per secula cuncta,
Hermannum nostrum tutorem serva per evum,
Ut cum prole sua valeat celestica regna
Scandere felicius, quo tu sis trinus et unus.

Le manuscrit se termine par la souscription suivante :

Gotdefride, Dei te salvet dextera summi,
Sub pedibus hostes et semper conterat omnes.
Finitus est liber anno Domini M° CCCC° LXXX°, in die
ante profestum Cosme et Damiani martirum.

Husson ou de Tonnerre (Claude de), évêque de Séez, puis de Poitiers, mort en 1521. — Ne sont-ce point les armes de ce prélat qu'on voit sur la belle reliure du ms. hébreu 1227 ?

Igny, diocèse de Reims (Abbaye d'). — Ms. latin 6160 : « Hunc librum dedit « domnus Sanson, Remensis archiepiscopus (1140-1161), Sancte Marie Igniaci. »

Île-Barbe, diocèse de Lyon (Abbaye de l'). — Ms. latin 2859 : « Liber Sancti « Martini Insule Barbarensis. » Ce volume est un débris d'une célèbre bibliothèque, remontant à l'époque carlovingienne [1].

Île-Dieu, diocèse de Rouen (Abbaye de l'). — Ms. latin 14147.

Isselstein, en Hollande. — Ms. latin 10841 : « Conventus Domine Nostre in « Yselsteyn. »

[1] Delandine, *Manuscrits de Lyon*, I, 2. — Dans une interpolation faite à une lettre de l'archevêque Leidrade, il est rapporté que Charlemagne mit un certain Benoît à la tête du monastère de l'Île-Barbe, « cum quo simul direxit ibi suos codices. » (Jaffé, *Bibliotheca rerum German.* IV, 422.)

Jaligny (Seigneurs de). — Au fol. 171 du Livre du roi Modus, qui forme le n° 1297 du fonds français, on lit : « Ce lyvre est Loys de Sancerre, conestable « de Frence; — Ce lyvre est Guichart Dauphin, seigneur de Jaligny et de « Bomes. » Guichard Dauphin, petit-fils par sa mère du connétable Louis de Sancerre, fut tué, en 1415, à la journée d'Azincourt. Le catalogue de ses livres, rédigé en 1413, a été publié par M. Le Roux de Lincy [1].

Jean de Zurich, qui était chancelier du roi des Romains en 1303, et qui mourut évêque de Strasbourg en 1328, a sans doute possédé la Bible n° 17 du fonds latin. Nous y lisons au haut du fol. 2 : « Ista biblia est domini Johannis, cancellarii « domini regis Romanorum. » (Voy. plus loin, au mot Strasbourg.)

Josaphat-lès-Chartres (Abbaye de). — Ms. latin 13656.

Joubert (Guillaume), marchand de Paris, au xve siècle. — Ms. français 2173.

Joubert, trésorier des États de Languedoc. — Mss. latins 8904-8906, et peut-être le ms. français 11795. (Voy. notre t. I, p. 548.)

Joyenval, diocèse de Chartres (Abbaye de). — Note du xive siècle, à la fin du ms. français 25343 : « Universis presentes litteras inspecturis, Robertus, ecclesie « de Boullevilla, in dyocesi Lexoviensi constitute, rector et curatus humilis, salu- « tem in eo qui per caritatem pro peccatoribus obtulit semetipsum. Noverint uni- « versi, presentes pariter et futuri, quod, ob amorem et devotionem quas erga « monasterium Vallis Gaudii habeo, librum istum dedi et contuli dicte ecclesie « seu monasterio, in dicti loci recreationem et solacium sociorum, volens et sub « anathematis vinculo precipiens quod a dicto collegio sustrai vel alienari non va- « leat quoquo modo, procurare cupiens dicti monasterii collegia, divino mediante « subsidio, meliora. »

Joyeuse (Famille de). — Les armes de cette famille, telles que les donne l'Armorial de Gilles le Bouvier [2], sont peintes sur le premier feuillet du ms. français 1567.

Jumiéges, diocèse de Rouen (Abbaye de). — Ms. latins 12457, 12467, 12971 (en partie) et 13429.

Kaer. — « Ce livre est à Madame de Kaer; » note du xvie siècle, dans le ms. français 1481.

[1] *Inventaire des livres composant la bibliothèque des seigneurs de Jaligny*, Paris, 1844, in-8°. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*.) — [2] Éd. Vallet de Viriville, p. 82, n° 258.

Labbé (Charles). — Ms. latin 13686.

Lalaing (Philippe de). — Ms. français 982. — J'ai indiqué plus haut (p. 206) quatre manuscrits de Richelieu qui ont appartenu à la famille de Lalaing.

Lamare (Antoine de), seigneur de Chenevarin. — Mss. latins 13014, 13705 et 14149.

Lamoignon (Famille de). — Mss. latins 9661, etc. — Collection sur le parlement [1]. — Les 357 manuscrits qui faisaient partie de la bibliothèque de Lamoignon sont indiqués sommairement à la fin du second volume du *Catal. des livres de la bibl. de feu M. de Lamoignon*, Paris, 1791, in-8°.

Landais, diocèse de Bourges (Abbaye de). — Mss. latins 2216 et 9863.

Landevenec, diocèse de Quimper (Abbaye de). — Je ne suis pas certain qu'il faille attribuer à ce monastère un manuscrit du xie siècle (n° 5610 A du fonds latin), renfermant la vie de saint Guignolé, avec cette souscription :

Lambertus laicus equidem me scibere fecit,
Winvaloei patris eximii titulo;
Cujus frater erat Medardus dives in omni
Cornubiæ gaza, nec minus ille fuit.

Landouy (Jean). — On lit dans le ms. français 1644 : « Je Michel Prestreau, « libraire de l'université d'Angers, apprecie cest present livre nommé Othea, « contenant sept cayers d'escripture, appartenant à Jehan Landouy, valloir la « somme de quatre escuz. Tesmoin mon sing manuel cy mis, le premier jour de « may l'an mil cccc lxv. M. PRESTREAU. »

Landulfe. — Je ne saurais dire quel est le Landulfe qui, au ixe ou au xe siècle, fit copier par Annon un abrégé des Commentaires de saint Augustin sur les psaumes, n° 1979 du fonds latin. Au fol. 11 v° de ce manuscrit, on voit une grande image de David, autour de laquelle sont écrits ces mots : « Landulfus ovans hunc « libellum fieri jussit; pro quo funde preces, carmina qui legis, et dic : Ipsius « post obitum tu miserere, Christe. » Au bas de la page : « Orate pro Annone, hoc « supplico. » Dans le montant de la lettre B qui commence l'ouvrage, fol. 12, sont inscrits les mots : « Landulfo sit vera lux. »

Langres (Cathédrale de). — Un ms. carlovingien de saint Hilaire, n° 12132

[1] Voy. plus haut, p. 39.

du fonds latin, porte ces inscriptions : «Almi Mammetis sum. — Hunc librum «dedit Amicus, indignus sacerdos, almo Mammeti, pro redemptione animæ suæ «VIII idus Augusti. Propterea omnes qui legerint dicant : Largitori venia, utenti «gratia, fraudatori anathema.» — Le lectionnaire n° 789 du fonds latin a appartenu à l'église de Saint-Mammès de Langres; il fut emprunté, le 20 avril 1430, par «P. de Brena, cantor Lingonensis.» — Dans le ms. français 15463 est un fragment d'un manuscrit du XVe siècle, que maître Michel Miniclard, professeur de théologie, avait donné à l'église de Langres.

Lantes (Le cardinal Marcel), évêque de Todi de 1606 à 1625. — Ms. latin 13033.

Laon (Cathédrale de). — Ms. latin 5670 : «Istum libellum dederunt Bernardus «et Adelelmus Deo et Sanctæ Mariæ Laudunensis ecclesiæ. Si quis abstulerit, «offensionem Dei et sancte Marie incurrat[1].» Suivant une très-heureuse conjecture de M. Ravaisson[2], Bernard et Adelelme, bienfaiteurs de la bibliothèque de l'église de Laon, sont deux des comtes que Charles le Chauve choisit pour ses exécuteurs testamentaires. — On lit dans le ms. latin 5095 : «Hunc librum dedit «domnus Dido episcopus Deo et sancte Marie.» Une note semblable a été relevée dans plusieurs manuscrits de la cathédrale de Laon[3], ce qui prouve que le ms. 5095 vient de Didon, évêque de Laon de 883 à 893.

Laon (Couvent des Cordeliers de). — Ms. latin 7675.

La Reynie. — Ms. français 23021.

Larivour, diocèse de Troyes (Abbaye de). — Ms. latin 3011.

Lassere (Louis), proviseur du collége de Navarre à Paris. — Ms. latin 3128.

«Laud. Veteri (Monasterium Sancti Petri de).» — Ms. latin 3236 A.

Laval (Seigneurs de). — Plusieurs membres de la branche des Montmorency qui posséda la seigneurie de Laval au XIVe et au XVe siècle nous ont laissé d'assez beaux manuscrits, sur lesquels sont peintes leurs armoiries. Cette branche des

[1] La même mention existait dans un glossaire grec-latin dont Montfaucon s'est occupé dans la *Pal. græca*, 247. Elle se lit encore dans huit manuscrits de la bibliothèque de Laon.

[2] *Catalogue général des mss. des bibliothèques des départements*, I, 44. — M. Fleury pense qu'Adelelme était un évêque de Laon, et Bernard un dignitaire du chapitre. (*Les mss. à peinture de Laon*, p. 21 et suiv.)

[3] *Catal. gén. des mss. des bibl. des dép.* I, 43.

Montmorency portait primitivement d'or à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'argent et cantonnée de seize alérions d'azur.

La devise DIEU LE VUEILLE, LAVAL À GUION, se lit au haut du fol. 3 du ms. français 353.

Au fol. 1 du ms. français 1094 on voit les armes de Montmorency-Laval, brisées d'un franc-quartier semé de France au lion d'or, blason que Paillot (p. 111) attribue à André de Laval, seigneur de Châtillon.

Le ms. français 232 nous offre les armes de Gui de Laval, mort en 1500, et celles de Catherine d'Alençon, sa femme : Parti : I, écartelé, au 1 de France, au 2 et 3 de Montmorency-Laval, au 4 de Bourbon-Vendôme, sur le tout un écusson de gueules au lion d'argent; — II, de Bourbon-Alençon.

Les armes d'André de Laval, seigneur de Lohéac, amiral et maréchal de France, mort en 1486 (de Montmorency-Laval, et sur le tout un lambel de gueules à trois léopards d'or sur chaque pendant), sont peintes dans le ms. français 611.

Le frère d'André de Laval, Louis, seigneur de Châtillon en Vendelois et de Gael, se fit rédiger ou traduire par Sébastien Mamerot, de Soissons, les Chroniques martiniennes en 1458 [1], le Romuléon en 1466 [2], et les Passages d'outremer en 1472. L'exemplaire de ce dernier ouvrage, que nous possédons sous le n° 5594 du fonds français, et qui est orné de superbes miniatures, est peut-être la copie qui fut offerte à Louis de Laval. — L'un des plus riches manuscrits de la Bibliothèque nationale est le n° 920 du fonds latin, à la fin duquel Robertet a ajouté la note suivante : «Ces heures fist faire Loys de Laval, seigneur de Chastillon et de Comper, chevalier de l'ordre du roy et grand maistre des eaues et forestz de France, qui trespassa à Laval le XXIe jour d'aoust mil CCCC IIII^{XX} et IX, en l'aage de soixante dix huit ans. — Et par son testament les donna à madame Anne de France, fille du roy Loys XIe de ce nom, que Dieu absoille, et seur du roy Charles VIIIe de ce nom, à présent regnant, duchesse de Bourbonnoys et d'Auvergne, contesse de Clermont, de Fourestz, de la Marche et de Giem, vicontesse de Carlat et de Murat, dame de Beaujeulois, etc. Et les luy a envoiées le conte de Laval, grant maistre d'ostel de France, nepveu et heritier dudit bon chevalier, seigneur de Chastillon. ROBERTET.» Le portrait de Louis de Laval se voit au fol. 51. Beaucoup de feuillets nous offrent ses armes : d'or à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'argent, cantonnée de 16 alérions d'azur, à une bordure de sable chargée de besans d'argent. On retrouve les mêmes armes dans les mss. français 316, 409, 2652, 2653 et 2654.

Pierre de Laval, neveu d'André et de Louis, archevêque de Reims depuis 1473 jusqu'en 1493, reçut l'hommage d'un Panégyrique de la maison de Laval

[1] Ms. français 9684. — [2] P. Paris. *Les manuscrits françois*, III, 68.

par Jacques Publitius, contenu dans le ms. latin 7809, au frontispice duquel sont peintes les armes du prélat.

Le ms. latin 1167 est un livre d'heures revêtu d'une remarquable reliure du XVIe siècle, avec ornements argentés, aux armes de Laval et au chiffre G. A. V. A.

Le Breton (Hector), sieur de la Doinneterie et roi d'armes de France. — Mss. français 291, 2693, 2744 et 24922.

Le Conte (Antoine), jurisconsulte, mort à Bourges en 1586. — Ms. latin 16689.

Le Feron (Jean). — Mss. latins 4868, 5873 (en partie), 6630, 13428 et 13710. — Mss. français 4956 et 24271.

Lenoncourt (Le cardinal de). — Mss. latins 151 et 17691.

Léon. — Le ms. latin 869 a été relié pour A. de Longueil, évêque de Léon, de 1484 à 1500.

« Leonicenus (Dominus Nicolaus). » — Ms. latin 8677.

Le Rousse (Maître Nicole), avocat en parlement et procureur du roi au magasin de Paris. — Ms. latin 9686; c'est un Suétone, à la fin duquel le copiste a mis cette souscription : « Gaguin. 1467, die mensis Februarii XIX. » Au même copiste nous devons le ms. latin 7822, qui se termine par ces mots : « Finis. 1470, « nono die Martii. Gaguinus. »

Le Vannier (Nicolas), seigneur d'Aucreteville. — Ms. français 832.

Levis (Famille de). — Le Songe du vieux pèlerin, ms. français 22452, a dû appartenir à un membre de la famille de Levis; on y voit à plusieurs endroits, entre autres armes, celles que le P. Anselme attribue à quelques branches de la famille de Levis : d'or à trois chevrons de sable et un lambel de gueules.

Liége. — Le ms. latin 14239 doit avoir été copié vers le commencement du XIe siècle pour l'église de Liége. — Le ms. latin 16022 appartenait en 1430 à « magister Theodericus de Bossuto, canonicus Sancti Bartholomei Leodiensis. »

Liget, diocèse de Tours (Chartreuse du). — Mss. latins 1963, 2004, 2005, 3240 et 4397. — On lit à la fin du ms. 1963 :

Quisquis Ligetum libro spoliaverit isto,
Eternum letum patiatur vindice (*vel* judice) Christo.

Contra, perpetui regni consors sit, eidem
Salvatus domui per quem fuerit liber idem.
Sane fundatur domus hec patria Turonensi,
Esseque letatur ex ordine Chartusiensi.
Quod si quis versus istos delebit in evum,
Hic tam perversus se sentiat hinc fore levum.

Et à la fin des mss. 2004 et 2005 :

In patria domus est Turonensi dicta Ligetus,
Ordinis existens ac norme Cartusiensis.
Istius esse domus hunc librum noverit omnis
Qui leget aut librum quicumque videbit eundem.
Hunc igitur librum qui furto fraudeve vive
Injusta tollet aut subtrahet aut retinebit,
Sit donec digna venia gerat hic anathema,
Necnon et notulam si quis deleverit istam,
Astu sacrilego, pariter sit et hic anathema.
Porro sue quisquis domui salvabit eundem
Librum, vera salus simul et benedictio perpes
Assit ei, Domino Jhesu Christo tribuente.

«Limenachus (Georgius).» — Ms. latin 15453 : «m° ccc lxi, die sexto meussis «Julii, ego Georgius Limenachus emi comenta ista Averoys a domino Augustino «de Catiis pro florenis xxi boni ponderis, coram domino presbitero Augustino «Bictigella, capellano ecclesie Sancte Trinitatis, qui dictus Augustinus de Catiis «habebat in pignore ab heredibus condam magistri Johannis de Piceto, qui dictus «liber jam fuerat patris mei, cujus affectione libencius emi.»

Limoges (Couvent des Dominicains de). — Ms. latin 16229.

Lire, diocèse d'Évreux (Abbaye de). — Mss. latins 4221, 9559, 10061, 10596 (?), 10879. — Sur cette bibliothèque, voyez un ancien catalogue publié dans ma *Notice sur Orderic Vital*, p. xvi; un catalogue rédigé ou revisé par Ém. Bigot, dans le ms. grec 3091, fol. 47; le ms. latin 13069, fol. 53 v° et 137; Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1256.

Lisieux (Cathédrale de). — Mss. latins 3658, 5970 A et 12264. Ces trois manuscrits avaient été donnés au chapitre par l'évêque Thomas Basin; le troisième est de l'année 1459. — Le ms. latin 6763 a appartenu à N. de Fayel, chanoine de Lisieux.

Livry, diocèse de Paris (Abbaye de). — Le ms. latin 3233 fut donné à cette maison par maître Jean Allegrin.

Loan (Philippe de). — Au fol. 511 du ms. français 2 : «Le xv jour de novembre l'an mil cccc soixante et ung, fu aceté ce present livre à Londres, en Engleterre, par Philipes de Loan, escuier d'escuirie de très hault et puissant prince mons. le bon ducq Philipes, par la grasse Dieu ducq de Bourgongne, de Brabant, etc.»

Londres. — Au fol. 60 v° du ms. latin 14348 : «Dominus Ricardus de Graveshende, episcopus Lundoniarum, audiebat instituta contenta in isto volumine, et ipse fecit primo volumen istud componere.»

Longchamp, diocèse de Paris (Abbaye de). — Mss. français 1135 et 1888.

Longpont, diocèse de Soissons (Abbaye de). — Mss. latins 9574 et 10605. — Le ms. latin 16466 a appartenu à «frater Johannes de Cruce, monachus Longi Pontis.»

Lorraine (Charles, cardinal de). — Ms. latin 4781.

Lorsh, diocèse de Worms (Abbaye de). — Au commencement du ms. latin 16668, qui est en caractères saxons, on lit : «Codex de monasterio Sancti Nazarii quod nominatur Lauresham.» — Sur les anciens catalogues de la bibliothèque de Lorsh et sur les manuscrits de cette abbaye qui font partie du fonds palatin au Vatican, voy. un article d'Aug. Wilmanns, dans *Rheinisches Museum*, 1868, p. 385-410.

Louis-le-Grand, à Paris (Collége). — Mss. latins 17157 et 17864.

Louvain (Maison des Jésuites de). — Ms. latin 10721.

Luçon (Église de). — Ms. latin 5577.

«Lustierina (Ex bibliotheca).» — Mss. latins 14073 et 14077.

Luxembourg (Famille de). — Les armes de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, et de Marie de Savoie, sa femme, sont sur le ms. français 816. Viennent du même seigneur les mss. français 1317 et 12556. — Pierre de Luxembourg, son fils, a possédé le ms. français 1296. — La fille de Pierre, Marie de Luxembourg, femme de François de Bourbon, comte de Vendôme, morte en 1546 ou 1547, a mis sa signature sur les mss. français 613, 1109, 1296, 1299, 1317, 1353, 2151, 5028, 5723, 5867, 5913, 12556, et sur un manuscrit de la bibliothèque de Tours renfermant l'histoire des parties d'Orient de Hayton.

Le Phédon renfermé dans le ms. français 1081 est dédié à Jean de Luxembourg, duc d'Orléans.

Luxeuil, diocèse de Besançon (Abbaye de). — La bibliothèque de cette abbaye, si riche pendant les premiers siècles du moyen âge, était en pleine décadence au XVIIIe siècle, comme nous l'apprenons par les témoignages de Martène[1] et de Droz[2]. Parmi les débris qui en subsistent, ou qui du moins ont été signalés par des savants modernes, il faut citer un saint Augustin, que Mabillon[3] rapportait à l'année 625 et qui lui avait été communiqué par Godefroi Herman, chanoine de Beauvais; — une géométrie de Boèce, copiée en 1004 par le moine Constant et déposée à la bibliothèque de Berne[4]; — un évangéliaire acquis par M. Didot et qui avait fixé l'attention de M. de Bastard[5]; — un certain nombre de volumes qui ont été vendus à Paris en février 1857 avec les livres du baron de Marguery, et dont le plus précieux était le Lectionnaire gallican, si connu par les travaux de Mabillon, aujourd'hui no 9427 du fonds latin; — et enfin six volumes de la collection vendue à Londres par M. Libri en 1859[6].

Lyon (Collége de). — Mss. latins 8909, 10430 (légué en 1693 par l'archevêque Camille de Neufville), 10474, 10543 et 10740. — Mss. français 12321 et 12424 (donné par le P. de la Chaize). — Sur cette bibliothèque, voy. Delandine, *Manuscrits de Lyon*, I, 8-21.

Lyon (Couvent des Augustins de). — Ms. français 12466.

Lyon (Couvent des Cordeliers de). — Ms. latin 10421.

Lyon (Couvent des Dominicains de). — Ms. latin 3173 : «Hoc volumen est «conventus Fratrum Predicatorum Lugduni, quod fuit domini Hugonis, tituli «Sancte Sabine presbiteri cardinalis, cui missum fuerat de Picardia ab auctore «ejus, mediantibus aliquibus.» — Le ms. 113 du nouveau fonds royal de la bibliothèque de Copenhague est sorti en 1744 du couvent des dominicains de Lyon[7].

Lyon (Église de). — Les fol. 21-25 du ms. latin 152 ont fait partie d'un volume que Leidrade, archevêque de Lyon depuis 798 jusqu'en 814, offrit à la cathédrale de Lyon, comme on le voit par une note tracée sur le fol. 25 vo : «Lei-

[1] *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, I, I, 168.

[2] Collection Moreau, 330, fol. 70.

[3] *De re diplom.* 359.

[4] No 87. Sinner, I, 297.

[5] *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, année 1857, IV, 496 et 619.

[6] Nos 139, 356, 495, 683, 769 et 891.

[7] Voy. Abrahams, p. 101-103.

«drat, licet indignus, tamen episcopus, istum librum tradidi ad altare sancti «Stephani.» — Dans une lettre adressée à Charlemagne[1], ce prélat rappelle le soin qu'il avait pris de faire copier des livres : «In libris quoque conscribendis in «eadem ecclesia (Lugdunensi) in quantum potui elaboravi.» — Il est possible que le ms. latin 1546, qui porte la note : «Liber oblatus ad altare sancti Stephani «voto Fulcherii canonici,» vienne de l'église de Lyon. — Le ms. latin 2257 devait, au XIIe siècle, appartenir à cette même église.

LYON (Maison de la congrégation de la mission à). — Mss. latins 9587 et 16326.

MÂCON (Église de). — Ms. latin 8669.

MAGIANO, près de Sienne (Chartreuse de). — Ms. latin 6397.

MAIGNÉ (M. DE). — Ms. français 23927.

MAILLEZAIS (Église de). — Mss. latins 4892 et 5019.

MAILLY (Le seigneur DE), au XVe siècle. — Ms. français 1831.

MALET, seigneurs de Graville (Famille des). — Mss. français 18, 19, 53, 203, 254, 364, 20350, 20853, 22541, 22548-22550, 24315 et 25535. — La plupart de ces volumes viennent, soit de Louis Malet, amiral de France, mort en 1516, soit de sa fille, Anne Malet, femme de Pierre de Balzac, laquelle eut pour gendre Claude d'Urfé, ce qui explique comment une partie des manuscrits de la famille Malet passa dans la bibliothèque des d'Urfé. — Le ms. français 254 renferme plusieurs notes qu'il importe de relever. A la fin : «Finy «d'escripre le derrenier jour de juillet IIIIc LXXII par moy Richart le Grant.» — — Sur la dernière garde : «Doibt mon compère Nycolas à cause de ung o. d'or «fin XXX s., et de II o. d'azur XV s., monte XLV s., et a baillé ce dit livre.» — Sur les gardes du commencement : «A damme Anne de Graville, de la succession «de feu mons. l'admiral, VcXVIII. — Voutre bon et louyal coussin, Ja. de Roche«chouart. — Toutes loyallez paussécz, Jeh. de Rochechouart.»

MANGON, vicomte de Valognes, sous le règne de Louis XIV. — Ms. latin 4650.

MANS (Église du). — Au fol. 19 du ms. latin 261 : «Hunc codicem ornavit

[1] Jaffé, *Bibliotheca rerum Germanicarum*, IV, 421.

«Gervasius auro, gemmis et emblematis, tunc Cinomannensis postea Remensis «episcopus.» Gervais de Château-du-Loir fut évêque du Mans de 1036 à 1055, puis archevêque de Reims de 1055 à 1067.

MANTOUE (Église Saint-Pierre de). — Ms. latin 2511.

MANTOUE (Le marquis DE). — Ms. latin 16021.

MARE (Nicolas DE LA). — Ms. latin 13411 : «Ego Nicolaus de Mara, magister «in artibus et bachalarius in theologia formatus, natus et curatus de Criquetot «l'Esneval in Caleto prope Monasterium Villare, Rothomagensis dyocesis, emi «hunc librum Parisius supra pontem Sancti Micaelis a Paschasio Boni Hominis, «librario, tribus scutis, 1453, 17 die Decembris.»

MARGUERITE DE VALOIS (La reine). — C'est pour elle qu'a été exécuté, en 1597, le ms. français 2504.

MARMOUTIER, diocèse de Tours (Abbaye de). — Mss. latins 3270[1], 8883, 9397 (fragment au fol. 61), 9431, 11867, 12411, 12412, 12594 (?), 13197 et 15067. — Mss. français 13315 et 13316.

MARQUARD (Jean). — Le ms. latin 16325 semble être un exemplaire du livre de saint Ambroise «de Officiis,» que Jean Marquard avait préparé pour servir à une édition en 1550.

MARSEILLE (Cathédrale de). — Ms. latin 2385.

MARTEL (Jean). — Ms. français 881.

MAS (Jean DU), seigneur de l'Isle, conseiller et chambellan du roi, mort en 1495. — Ses armes[2] et sa signature se voient dans les mss. français 2608 et 6448. — Plusieurs manuscrits de ce seigneur appartiennent à M. le duc d'Aumale[3].

MASSAY, diocèse de Bourges (Abbaye de). — Ms. latin 528. — C'est de la

[1] «Fratris Guillelmi de Pisis, Aurelianensis «dyocesis, monachi Majoris Monasterii.»

[2] D'or à la fasce de gueules accompagnée de 3 besants d'azur, et non pas d'azur à une fasce d'or accompagnée de 3 besants de même, comme il est dit dans l'*Hist. généal.* du P. Anselme, VIII, 899.

[3] Voy. *Notes sur deux petites bibliothèques françaises du XVe siècle*, par S. A. R. le duc d'Aumale (*Philobiblon miscellanies*, 1856); Edwards, *Memoirs of libraries*, I, 410, et *Description sommaire des objets d'art faisant partie des collections du duc d'Aumale*, p. 53, n° 493*.

même abbaye que viennent le ms. 50 de Genève et le ms. 3324 du Vatican, qui contient un ancien catalogue de la bibliothèque de Massay.

Masselin (Jean), chanoine de Rouen dans la première moitié du XVIe siècle, neveu du Jean Masselin auquel nous devons le Journal des États de Tours. — Ms. latin 5659.

Masson (Papire) et Jean-Baptiste Masson, son frère. — Ms. latin 1853.

Matignon (Joachim de), baron de Torigni. — Ms. latin 11935. — Le sieur de Bras[1] cite «un vieil livre escript à la main sur parchemin, donné par Pierre Ma-«bré à monseigneur Joachim de Matignon, baron de Thorigny, grand amateur «d'antiquitez, viron l'an 1522, lequel est en sa librairie de Thorigny.»

Maubuisson, diocèse de Paris (Abbaye de). — Ms. latin 18308.

«Maulbrunn (Beata Virgo Maria in).» — Ms. latin 10344.

«Maurbeicum,» près de Vienne, en Autriche (Chartreuse de). — Ms. latin 3619.

Mayence (Église Saint-Étienne de). — Ms. latin 4860, qui a dû être copié peu après l'année 939[2].

Meaux (Église de). — Mss. latins 274 et 2975. — Note du XIIIe siècle, à la fin du ms. latin 16006 : «Liber episcopi Meldensis. XXX sol. XV pecie.»

Médicis (Famille de). — A la fin du ms. latin 6376 : «Lucii Annei Senece liber «declamationum decimus et ultimus explicit. Scriptus autem fuit hic liber manu «mei Gherardi Johannis del Ciriagio, civis et notarii Florentini, sub anno Domini «M° CCCC° LXII, in civitate Florentie, pro Johanne Cosme de Medicis, cive optimo «Florentino.»

Melleray, diocèse de Nantes (Abbaye de Notre-Dame de). — Ms. latin 17251.

Melun (Église Saint-Jacques de). — Mss. latins 1206 et 1209.

Melun (Famille de). — Les armes de Melun (d'azur à 6 besants d'argent et au chef d'or) sont peintes au frontispice du ms. français 616.

[1] *Les recherches et antiquitez de la ville de Caen*, éd. de 1588, p. 4. — [2] Jaffé, *Bibliotheca*, III, 701.

Metz (Couvent des Dominicains de). — Le ms. latin 12962 a été copié, en 1381, par un dominicain de Metz.

Metz (Maison des Jésuites de). — Ms. latin 10844.

Migaillot (Famille). — Dans le ms. français 792, au fol. 151 v° : «Ce present volume, ouquel sont contenuez deux histoires, me fut donné et envoyé par «mon cousin, Me Robert Migaillot, chanoine de Laon, et receu par moy le xxviie «jour de juing, l'an de grace mil cinq cens et quinze.»

Mirepoix. — Ms. latin 6549 B : «Fratris P. episcopi Mirapiscensis.»

Molinet (Pierre du). — Ms. latin 1148.

Mondin (Claude). — Ms. français 798.

Monnorel (Pierre de). — Ms. français 24247 : «Ce livre est à Pierre de Monnorel, cirurgien du roy nostre sire et barbier juré du chastellet de Paris.»

«Mons Sancti Johannis Baptistæ in Zelem prope Diest» (Chartreuse de). — Ms. latin 8098.

Monstier-la-Celle, diocèse de Troyes (Abbaye de). — Ms. latin 4887 : «Liber «Sancti Petri de Cella.»

Montdieu, diocèse de Reims (Chartreuse du). — Mss. latins 2568, 2883, 15673 et 16051.

Montebourg, diocèse de Coutances (Abbaye de). — Mss. latins 4650 et 12885. — Venait aussi de Montebourg le ms. 529 de Ludewig, contenant la chronique de Bernard Gui.

«Monte-Feretro (Federicus de).» — Ms. latin 1770.

Montejean (Famille de). — Ms. français 112.

Monteux (Jérôme de). — Mss. français 756 et 757.

Montier-en-Der, diocèse de Châlons (Abbaye de). — Mss. latins 2076, 5227 et 5547.

Montmajour, diocèse d'Arles (Abbaye de). — Mss. latins 267 et 889.

Montmorency (Anne de), connétable de France, mort en 1567. — Mss. français 19246 et 25271. Ajoutez-y un registre du temps de Henri II (Collection Clairambault, n° 813), dont la reliure est remarquable. Ces débris de la librairie du connétable de Montmorency et ceux qu'on trouve à Montpellier[1], à Copenhague[2], à Saint-Pétersbourg[3] et chez M. le duc d'Aumale[4], suffiraient pour faire justice des étranges assertions d'un orateur qui s'imaginait que le connétable de Montmorency, ne sachant pas écrire, plongeait ses cinq doigts dans l'encre et les appliquait sur le papier pour tenir lieu de signature[5].

Montmort (M. de). — Ms. français 868.

Montrieux, diocèse de Marseille (Chartreuse de). — Mss. latins 1073 et 7642.

Mont-Saint-Éloi, diocèse d'Arras (Abbaye du). — Ms. latin 13372 : «Liber «Sancti Vinditiani de Monte Sancti Eligii.»

Mont-Saint-Michel, diocèse d'Avranches (Abbaye du). — Fragment du ms. latin 11831 et ms. français 73. Ce dernier volume est une Chronique de Saint-Denis, que l'abbé Robert acheta en 1438. — Le ms. latin 6042 a été sans doute fait par les soins de Robert de Torigni, pendant qu'il était abbé du Mont-Saint-Michel; voyez mon édition de la Chronique de Robert de Torigni, I, LX.

Mont-Saint-Quentin, diocèse de Noyon (Abbaye du). — Mss. latins 18219 et 18248. Ce dernier est composé des feuillets palimpsestes renfermant un fragment de l'Itinéraire d'Antonin, en lettres onciales, au sujet desquels j'ai publié une note dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, année 1867, p. 308-313.

Morigny, diocèse de Sens (Abbaye de). — A la fin du ms. français 2163 : «Scriptus per manus Guillelmi, monachi Maurigniacensis, anno Domini M° CC° LX° «sexto.» — Sur Téulfe, moine de Morigny, qui, au XIIe siècle, corrigea le texte de plusieurs manuscrits, voyez la Chronique de Morigny[6], et peut-être le poëme copié sur le dernier feuillet du ms. latin 12277.

[1] Ms. 423 de la Faculté de médecine.

[2] Fonds de Thott, n° 568; Abrahams, p. 87.

[3] Les Oraisons de Cicéron traduites par Étienne Le Blanc, ms. qui faisait autrefois partie de la Bibl. de Saint-Germain; voy. le Livret du Musée de l'Ermitage publié en 1860, p. 90.

[4] *Description sommaire des objets d'art*, p. 66, n°s 579 et 580.

[5] Discours prononcé à Paris, le 31 janvier 1864, par le directeur de l'Association philotechnique. Voy. la *Revue de Bretagne*, XV, 304.

[6] Duchesne, *Script.* IV, 361.

Morimont, diocèse de Langres (Abbaye de). — Mss. latins 3352 B, 15282, 15286, 15609, 15692 et probablement 15381. On lit au commencement du n° 15282, qui est un saint Cyprien du XIIe siècle : «Hic liber est sanctæ Dei genitricis semperque beatæ et benedictæ inter et super omnes mulieres, sanctæ «supra omne quod dicitur aut quod colitur sanctum, post Deum reginæ cœli et «terræ. Mariæ in Morimundo. Wittelo peccator veniæ pro munere scriptor.»

Morisot (Claude). — Ms. latin 2495 B.

Mouson, diocèse de Reims (Abbaye de). — Ms. latin 5371.

Moutier-Saint-Jean, diocèse de Langres (Abbaye de). — C'est de cette abbaye que venait le ms. latin 718 de Saint-Germain-des-Prés, qui était du VIe ou du VIIe siècle [1], et qui a été volé au commencement de la Révolution.

Nantes (Chartreuse de). — Peut-être les mss. latins 11515-11518, et les mss. latins 11520 et 11521.

Narbonne (Cathédrale de). — Mss. latins 20, 515, 621, 626, 2563, 3097, 3107, 4059, 4070, 4102, 4259, 11641. — Les n°s 515, 626 et 2563 sont des volumes légués par Hugues Barrot, professeur de lois, préchantre de l'église de Narbonne, mort en 1362. — Les n°s 3097 et 3107 ont été donnés par un autre préchantre, maître Raoul Bouvier, abbé de Saint-Paul de Narbonne, mort en 1458. — Les n°s 4059, 4070, 4102 et 4259 ont appartenu à Pierre de Mezergues, du diocèse de Saint-Flour, chanoine de Narbonne et de Saint-Paul de Narbonne, qui avait acheté le premier, en 1373, du bedeau du chapitre de Narbonne.

Narbonne (Couvent des Dominicains de). — Le ms. latin 3094 fut acheté, en 1371, par «frater Hugo Morrerii,» du couvent des dominicains de Béziers, et revendu en 1408 à «frater Petrus Baliste,» du couvent des dominicains de Narbonne. Ce dernier religieux le céda la même année à «Petrus Pomayrolis, in utro«que jure baccallarius, civis Bitterrensis.»

Néaufle-le-Vieux, diocèse de Chartres (Abbaye de). — Ms. latin 17455.

Neelle (Jean de). — Le ms. latin 5005 A se termine par cette souscription : «De mandato magistri Johannis de Nigella, physiciani sanctissimi et invi[c]tissimi

[1] *Nouv. traité de dipl.* III. 149.

«domini regis Karoli et cappellani domini pape, ego Angelus Alberti, notarius, «hunc librum scripsi et exemplavi.» Le prince mentionné dans cette note est sans doute Charles Ier d'Anjou, roi de Sicile.

Nevers (Comtes de). — Le Boccace n° 597 du fonds français a été fait pour Charles, comte de Nevers, mort en 1464. — Jean, frère dudit Charles, n'étant encore que comte d'Étampes (1434-1464), avait fait rédiger par Jean Vauquelin une histoire d'Alexandre, dont la Bibliothèque nationale possède plusieurs exemplaires, nos 707, 1419 et 9342 du fonds français. — Les mots : «Ce livre est à «madame de Nevers, M.,» qu'on lit à la fin du ms. français 434, ont peut-être été tracés par Marie d'Albret, femme de Charles de Clèves, morte en 1549. — Voy. plus haut, au mot Gonzague.

Nevers (Église de). — Le ms. latin 9449 est un graduel de l'église de Nevers, qui a été écrit en 1049 ou 1050[1]. — Sous le n° 17333 du fonds latin est placé un pontifical que l'évêque Hugues le Grand offrit à l'église de Nevers, comme on le voit par les vers inscrits à la page 18 :

Prosopopeia.
Dupla materia formam mea sumit usia,
Bannitis binis elementis onoma quinis,
Contra naturam variam sortita figuram :
Nam dum vivebam, dicendi sorte carebam,
Et modo post mortem, dicendi prefero sortem.
Presul Hugo magnus, quem pontificaverat Agnus,
Post duplex esse, me simplex duxit ad esse.
Et sancto Cyrico voto concessit amico,
Ut sanctus Cyricus, merito sibi factus amicus,
Esse quod est esse, sine quo nil dicitur esse,
Post præsens esse, placatum prebeat esse.

Hugues le Grand occupa le siége de Nevers dans la première moitié du xie siècle. — Le beau livre qu'il a fait exécuter, et qui est à la fois un sacramentaire et un pontifical, a été somptueusement reproduit en un volume in-4° de xlvii et 405 pages, que la Société nivernaise a publié en 1874 sous le titre de *Sacramentarium ad usum æcclesiæ Nivernensis.*

Dans le ms. latin 13420, on lit cette note, en caractères de la fin du xiiie siècle : «Liber iste est Alberti de Dammvilla, canonici Nivernensis, obligatus pro libro «Ysaie prophete.»

Nevill (Famille anglaise de). — Les heures d'un membre de cette famille,

[1] Voy. *Revue des Sociétés savantes*, 2e série, III, 561.

vivant dans la première moitié du XVe siècle, forment le no 1158 du fonds latin; voy. les écussons peints sur les fol. 28 et 35, et la devise FAIRE NE PUIS, qu'on lit aux fol. 28 et 35.

Nicot (Jean), mort en 1600. — Ms. français 20039. — Ms. portugais 40.

Noaillé, diocèse de Poitiers (Abbaye de). — Ms. latin 7230 A : « Waldiaudus « clericus hunc librum scripsit. »

Nogaret. — La signature : « Nogaret, » et la devise : « Sans ly falhir, » se voient sur le ms. français 1576.

Nogent, diocèse de Laon (Abbaye de). — Mss. latins 2500 et 2502. Ces deux volumes peuvent être considérés comme les manuscrits originaux de divers ouvrages théologiques du célèbre Guibert de Nogent.

Nogent (Église de). — Le ms. latin 11969 a été donné à la cure de Nog[ent] par Nicaise, curé du lieu et doyen de la chrétienté « de Casiaco, » en 1354.

Noirmoutier, diocèse de Luçon (Abbaye de). — Ms. latin 13398 : « Liber Sancti « Filiberti. »

Nonantola, en Italie (Abbaye de). — Dans le ms. latin 2292, que Colbert reçut en cadeau d'Achille de Harlay[1], on lit au fol. 6 vo l'inscription suivante : « Johannes, Aretinæ civitatis episcopus et Beati Donati custus, optulit Deo et beato « Silvestro Nonantulanis monasterii hoc librum sacramentorum. Si quis ei abstu- « lerit, anathema sit maranatha in die juditii, et cum Juda traditor partem habeat « semper. » Jean était évêque d'Arezzo en 876 et 877[2], mais l'inscription que je viens de rapporter ne semble pas avoir été tracée avant le XIIe siècle dans le ms. 2292. — Le cardinal Maï[3] a publié un catalogue de la bibliothèque de Nonantola, rédigé en 1166.

« Novo Castro (Andreas de). » — Ms. latin 16584, suivant une note du XIVe siècle.

Obasine, diocèse de Limoges (Abbaye d'). — Ms. latin 12201.

Olivet (Abbé d'). — Ms. latin 7848.

[1] Mabillon, *De re diplomatica*, 364. — Voyez plus haut, p. 100, note 3.

[2] Ughelli, *Italia sacra*, I, 413.

[3] *Spicil. Rom.* V, 218.

Oraille (Yonnet d'). — Ms. français 1611 : «Explicit le livre de Baudoyn, «conte de Flandres, le viiie jour de mars, l'an mil iiiic lxxiii, fait par Gilet le «Clerc, prisonnier, sans cuidie avoir mal pensé, ès prisons du roy nostre sire à «Troyes. — Ce livre appartient à honnoré escuyer Yonnet d'Oraille, maistre «d'ostel de monseigneur le gouverneur, lequel, à l'ayde de Dieu, me puisse deli«vrer de mes douleurs et moy faire changier air.

Detur pro pena scriptori pulcra puella.

«Vostre humble prisonnier, natif de Vendeuvre : G. LE CLERC. — Memoire du «dit pouvre prisonnier.»

Orléans (Université d'). — Une note d'un libraire de l'Université d'Orléans, datée de 1475, se lit à la fin du ms. latin 451.

Orval, diocèse de Trèves (Abbaye d'). — Mss. latins 9422 et 10322. — Ms. français 12457. — Sur la bibliothèque d'Orval, voy. le recueil de Le Tonnellier, fol. 268-274, et Martène, *Voy. litt.* I, ii, 149.

Otterburg, diocèse de Mayence (Abbaye d'). — Ms. latin 5922.

«Otto, episcopus.» — Dans la seconde moitié du xie siècle, un évêque allemand, du nom d'Othon, fit faire un pontifical (ms. latin 1231), en tête duquel il est représenté offrant le livre à saint Pierre. Au haut du tableau, le distique suivant est écrit en lettres d'or :

Impetret hoc donum mihi te, Petre, queso, patronum,
Ut quod culpa negat gratia spesque ferat.

Tout porte à croire que le prélat représenté dans ce tableau est Othon de Rietenburg, évêque de Ratisbonne depuis 1060 jusqu'en 1089.

Ourscamp, diocèse de Noyon (Abbaye d'). — Ms. latin 1879. — Sur les manuscrits de cette abbaye, dont plusieurs se retrouvent à Arras, à Cambrai et à Troyes, voyez le ms. latin 13071, fol. 205; Martène, *Voy. litt.* I, ii, 258, et le ms. français 23474, fol. 111 et 113 vo.

Pacy (Pierre de), doyen de l'église de Paris, mort le 9 décembre 1402. — On peut citer, comme type d'un beau manuscrit parisien de la seconde moitié du xive siècle, le bréviaire de Pierre de Pacy, dont le second volume forme le no 1026 du fonds latin. La note suivante se lit au fol. 152 vo :

«Anno Domini millesimo quadringentesimo secundo, die Lune nona mensis De-

«cembris, obiit venerande circumspectionis et sciencie vir magister Petrus de Paciaco, in utroque jure licenciatus, decanus ecclesie Parisiensis, cujus anima requiescat in pace, qui legavit ecclesie Parisiensi, ad usum decanorum ejusdem ecclesie, presens breviarium ad usum Parisiensem, existens in duobus voluminibus, quorum primum volumen in prima columba secundi folii sic incipit : *ficimini justicie*, et secundum volumen in prima columba secundi folii *et in cubilibus*. Et voluit quod quilibet decanus, cum ei traderetur, juraret et promitteret celebrare vel facere celebrari singulis mensibus anni unam missam de Requiem, pro anima dicti defuncti et animabus omnium fidelium defunctorum, et eciam custodire et sustinere dictum breviarium in bono et decenti statu, et reddere seu reddi facere post ejus cessum vel decessum decano futuro. Et si decanus qui foret pro tempore nollet dictum breviarium sic recipere, voluit et ordinavit dictus defunctus quod traderetur magistro Roberto de Lorriaco, canonico Parisiensi, vel alicui alteri canonico, qui voluerit sic dictum breviarium recipere et habere.»

Au bas de la page sont les armes de Pierre de Pacy : d'or à la croix de vair cantonnée de quatre lions rampants de gueules.

Pagi (Antoine). — Mss. latins 3047 et 3683.

Papillon (Antoine). — Ms. latin 13421.

Paray, diocèse d'Autun (Abbaye de). — Ms. latin 2772.

Parc, près Louvain, diocèse de Malines (Abbaye du). — Mss. latins 8931, 8932 et 9634.

Paris (La grande confrérie des bourgeois de). — Mss. latins 748, 749, 860, 861 et 862. Le n° 860 est un missel qui avait été donné à ladite confrérie par «Jehan Chanteprime, escuier, seigneur de Suroles, de Saint-Mard et de Chanvres, conseiller et maistre de la chambre des comptes du roy.» Les cinq manuscrits que je viens d'indiquer avaient été recueillis au XVIIe siècle dans la bibliothèque de Colbert.

Paris (Hôtel-Dieu de). — On lit à la fin d'un exemplaire du Pèlerinage de vie humaine, ms. français 1138, la note suivante :

«Pierres de Lanternier, l'ainsné, de Gisors, natif d'Estrepengny, a baillé ce livre à Guillaume Tuleu, bourgoiz de Gisors, procureur de l'Ostel Dieu de Paris, pour porter ou envoier au dit hostel et lieu, pour y demourer et appartenir perpetuellement, sanz estre transporté ailleurs, par acort et composicion faite avec

« le dit procureur, affin d'avoir le pardon à l'aide et grace de Dieu octroyé de « nostre saint père le pape au dit Hostel Dieu, pour la somme neccessaire à lui con« tenue ès bulles, et en esperance et intencion soubz la misericorde de Dieu que « lui, sa femme et enffans, son père, mère, amis et bienfaiteurs, presens, deffunes « et à venir, et en especial son parrain feu maistre Nicolle Ducar, jadiz cirurgien du « roy Charles, que Dieu absoille, qui lui delaissa icestui livre, soient acompagnez et « participans ès biens, pardons, prières, omosnes, indulgences et oroisons faiz et « à faire en dit hostel et à ce appartenans. Escript au dit Gisors, l'an mil CCCCXLVII, « le jour dez trespassez en novembre. — G. TULET. — LANTERNIER. »

Paris (Les confrères de la Passion de). — Ms. français 24331?

Paris (Université de). — Volume relié aux armes de l'Université, ms. français 22394.

Parny (Jean de). — Au fol. 506 du ms. latin 13143, note du XIIIe siècle : « Liber fratris Johannis de Parneio. »

Parthenay. — Les armes de Parthenay-Maillé (d'argent au sautoir de sable) remplissent le premier et le quatrième quartier de l'écu qui orne la lettre initiale du ms. français 18929.

Parthenay (Couvent des Cordeliers de). — Dans le ms. latin 15907, au haut du fol. 3, une main du XVe siècle a tracé les mots : « de conventu Partiniaci. » D'après une note qui est au fol. 2, le volume appartenait, en 1474, à « frater « Guillelmus d'Aylle, bachalaureus legens in venerabili conventu Parisiensi. »

Patin (Gui). — Ms. latin 6566.

Pellourde (Étienne), écuyer et échanson du roi, XVe siècle. — Ms. français 205.

Penthièvre (Famille de). — Le ms. français 914 a été copié, en 1472, pour la comtesse de Penthièvre, Louise de Laval, femme de Jean de Brosse. — En tête du ms. français 1147, Lancelot a consigné la description d'un beau manuscrit de Mandevie, qui avait été copié en 1469, et qui était orné des armes de Penthièvre : parti, au 1 d'azur à 3 gerbes d'or liées de gueules; au 2 de Bretagne. — Plusieurs notes relatives à la famille de Penthièvre ont été ajoutées sur les deux derniers feuillets du ms. français 410.

Perier (Louis du). — On lit à la fin du ms. français 374 : « Ce livre est à Loys du

«Perier.» — La signature de Louis du Perier se voit à la fin du ms. français 1457, avec la note : «Et ly a costé au grosse some 20 s. t. l'an 1467, et le mecredi «21 may.» — Louis du Perier, receveur pour le roi au pays d'Albigeois, fit faire une copie de la traduction de Valère-Maxime, qui doit appartenir aujourd'hui au duc d'Aumale[1].

Périgueux (Couvent des Cordeliers de). — En 1497, on y conservait une copie du Timée de Platon, du XIIe siècle, qui est aujourd'hui reliée dans le ms. latin 2389.

Perrine, diocèse de Coutances (Maison des Mathurins de la). — Ms. latin 9753.

Petit (Étienne). — Ms. français 5746 : «Ce livre appartient à Estienne Petit, «chevalier, conseiller et maistre des comptes du roy à Paris, son notaire et secre-«taire, tresorier de son ordre Saint Michel, seigneur de Croissy et de Collegien «en Brie, de Valorges en Hurpois, de Perdignier, de Clerac et de Saint-Nazaire «en Languedoc.» — En tête du ms. francais 25188 se trouve, avec la date de 1502, le nom de «messire Estienne Petit, chevalier, conseiller du roy, tresorier «de son ordre Saint Michel, son notaire et secretaire et maistre ordinaire en sa «chambre des comptes à Paris.

Petit (Samuel). — Ms. latin 9543.

Petitjean (P.). — Au fol. 1 v° du ms. latin 2686, on lit la note suivante, qui est du XVe siècle : «Emi has interpretationes Parisius a Juliano librario in palatio «regio, die XIIII mensis Januarii, anno incarnationis Dominice M CCCC LV, pretio «unius scuti auri et duorum solidorum parisiensium. Ego P. Parvi Johannis, ca-«nonicus Eduensis, camere apostolice notarius : P. PARVI JOHANNIS.»

Petremol (Louis), conseiller au parlement de Rouen, en 1531. — Ms. latin 4251.

Picolomini (Famille). — A la fin du ms. latin 5819 : «Finis postremi libri ab Am-«miano Marcellino cum reliquis aediti ad rerum gestarum enucleationem, quos «ego Petrus Honestus, magnifici viri gratia domini Graegorii Piccolominei, stilo «membranis impraessi in quattuor trigintaque dierum interkalatione ac pœnitus «absolvi, die XIII kalendarum Augustarum, anno Dominico millesimo CCCC^{mo} LXII.

[1] *Mém. de l'Acad. des inscriptions*, XVII, 750.

«sedente Pio summo pontifice.» — Le ms. latin 7844 a été présenté au célèbre pape Pie II (Eneas Sylvius Picolomini). Sur le revers de la couverture : «Tomas «de Brente, episcopus Zagobriensis, presentavit domino Pio II pontifici maximo «hanc orationem seu fabulam Senis, prout apparet in subjecta figura:» en regard de cette note, on voit représenté l'auteur qui offre son livre au pape, et au-dessous les armes des Picolomini, d'argent à la croix d'azur, chargée de cinq croissants d'or.

Pinon (Laurent), évêque d'Auxerre. — Pour lui fut écrit, en 1436, le pontifical n° 1222 du fonds latin; sur le frontispice est peint un écu d'azur à trois pommes de pin d'or.

Plaisance. — Au commencement du ms. latin 1733 : «Liber monasterii Sancti «Benedicti sive Sancti Marci de Placencia, ordinis canonicorum regularium. — «Iste liber est Sancti Augustini, alias Sancti Benedicti de Placentia.»

Podocator (Louis), cardinal de Nicosie, mort en 1504. — Ses armes sont peintes sur le frontispice du ms. latin 5144.

Poissy, diocèse de Chartres (Couvent de). — Ms. latin 11281 et ms. français 12483. — Sur des manuscrits du couvent de Poissy, voy. plus haut, t. I, p. 11, 43 et 64. — On attribue au même couvent un magnifique exemplaire du Livre des vices et des vertus et de l'Abbaye chrétienne, qui a été récemment acquis par le Musée britannique, et sur lequel on peut consulter un rapport de M. de Bastard, dans le *Bulletin du Comité*, année 1857, IV, 563-585.

Poncher (Étienne), évêque de Paris, puis archevêque de Sens. — Mss. latins 956, 957 et 8611. — Ms. français 5068.

Pontigny, diocèse d'Auxerre (Abbaye de). — Pour étudier la composition de la bibliothèque de cette abbaye au moyen âge et dans les temps modernes, il faut recourir à un catalogue du XII[e] siècle[1], au recueil de C. Le Tonnellier (fol. 206-211), à des notes des Bénédictins[2] et au livre de Montfaucon[3]. Un assez grand nombre des manuscrits de Pontigny sont conservés à Auxerre et à Montpellier; une dizaine ont été vendus à Londres, le 1[er] juin 1864[4].

Un volume de l'ancienne bibliothèque de Pontigny est échu à la Bibliothèque

[1] Ce catalogue existe à la fois dans le ms. latin 15301 et dans le ms. 12 de l'École de médecine de Montpellier. Il a été publié dans le *Catalogue des manuscrits des départements*, I, 697.

[2] Ms. latin 13069, fol. 53 v° et 294.

[3] *Bibl. bibl.* II, 1334.

[4] N[os] 154-156, 159, 164, 165, 167, 171, 174 et 180 d'un catalogue publié par Sotheby.

nationale. C'est le n° 3230 du fonds latin. Une note écrite sur une feuille de garde montre avec quel soin le bibliothécaire de Pontigny mettait les titres des livres confiés à sa garde. Elle porte : «Questiones magistri Odonis Suessionensis, postea «abbatis Ursi Campi, tandem episcopi Tusculanensis.» Cet auteur est cité comme abbé d'Ourscamp, de 1167 à 1170[1]; il figure en 1170 et 1171, avec le titre d'évêque de Tusculum, dans plusieurs bulles d'Alexandre III[2]. La plupart des historiens et des bibliographes, faute d'avoir assez fait attention à la note du bibliothécaire de Pontigny, n'ont pas connu Eudes de Soissons, ou bien l'ont confondu avec Eudes de Châteauroux[3], qui fut évêque de Tusculum depuis 1243 ou 1244 jusqu'en 1273, mais sans jamais avoir gouverné l'abbaye d'Ourscamp.

Pontlevoi, diocèse de Chartres, puis de Blois (Abbaye de). — Sous l'administration de l'abbé Foucher (1141-1149, ou environ), un certain Hugues fit copier les Homélies d'Origène, n° 1627 du fonds latin; le manuscrit se termine par une pièce de vers que je crois devoir publier ici :

Inter doctores, divinos expositores,
Clarior interpres et maximus est Origenes,
Primus et in primis effloruit ille magistris,
Quos dissertores audivimus anteriores.
Scripturas veteres effecit lucidiores,
Qui clausas reserans, retulit sensus meliores.
Dicitur ille tamen heresim scripsisse nefandam,
Unde suam penitus doctrinam non memorandam
Dixerunt aliqui, totamque simul reprobandam.
Plures dixerunt nec inaniter asseruerunt
Quod docuit recte nullius inania sectæ.
Panfilus egregium martir scripsisse volumen
Dicitur, excusans specialiter hunc Origenem.
Transtulit hanc nobis Eusebius apologiam;
Grecus enim fuerat sacer ille tuens Origenem.
Panphilus ergo, bonum defendens expositorem,
Illius abjectum jam non sinit esse laborem;
Dicit enim vere quod perfidiam coluere
Qui scriptis ejus errores inseruere;
Dispersere suam per scripta celebria sordem,
Ipsius in vita, post ejus denique mortem,
Sic sua sperantes mendacia posse valere,
Si credi posset doctissimus illa docere.
Nullus doctorum melius dixisse putatur,
In quantum sanæ doctrinæ commemoratur;

[1] *Gallia christ.* IX, 1130.

[2] Jaffé, *Regesta*, p. 677. — Ughelli n'a pas porté Eudes de Soissons sur son Catalogue des évêques de Tusculum. — La même lacune existe dans le *Series episcoporum* de Gams, p. xix.

[3] Voy. *Hist. litt.* XIX, 228.

In quantum vero sua depravata fuere,
Pejus eo nulli pravorum desipuere [1].
Hunc Hugo donavit, quem de proprio fabricavit,
Istum thesaurum quem diligimus super aurum.
Scilicet ille dedit qui pauperibus benefecit,
Dictus Eleymonis ex officio pietatis.
Hunc ideo fecit magnoque labore paravit,
Ut merces Deus esset ei quem semper amavit.
Nil aliud quesivit in hoc, nisi quod frueretur
Post mortem requie, que poscimus ut sibi detur.
Fac, Deus, Hugonem recipi per relligionem
Ad superas sedes et ad altas etheris edes!
Floreat in celis a morte vir iste fidelis!
Morte coronetur moriens qui non morietur!
Impetret ista dari, quæ promeruit vocitari
Virgo fecunda, cui femina nulla secunda,
De cujus donis manus hunc effecit Hugonis.
Ipsius patri da, Christe, suæ quoque matri,
Quicquid ei petimus, quecunque salubria scimus.
Dic, liber : Illorum possessio sum monachorum,
Ad quos Pons Levius pertinet ut proprius;
Quo genitrix virgo specialius est memorata,
In sibi condigna scilicet æcclesia;
Qua conversantur monachi qui non reprobantur.
A quibus opto legi, dans mea scripta gregi.
Quos scripturarum dulcis juvat esca sacrarum,
Quos mea, dum penitrat (*sic*), lectio sanctificat.
Ipsos elegi, quibus omne quod exto subegi,
Qui bona quæ sapiunt hæc pariter faciunt.
Nunquam dissolvar, sed ab his legar atque revolvar,
Tempore perpetuo Pontlevioque suo,
Cui superesse bonus cognoscitur ille patronus,
Quem sua Fulcherium plebs habet eximium;
Qui mea scripta legens, sicut legit, est ita degens,
Et bona queque docens abdicat esse nocens.
Invide mandat Hugo finalia que tibi scribo :
Cur tibi fit pena, laus et probitas aliena?
Comprime nequiciam, mentem moderando malignam,
Ne tibi tormentum facias nostrum monimentum :
Radere formides que michi scripta vides.
Absit ab hoc libro furtum, fraus atque rapina.
Quæ super hunc caveat quisquis timet hec maledicta
Subtracto careat, subita moriendo ruina!
Absque sepultura sit sua morticina!

[1] En regard des quatre vers qui précèdent le copiste a ajouté ces mots : « Ubi bene, nemo melius; ubi « male, nemo pejus. »

Spiritus illius tenebrosus, ut est anathema,
Nullo sit dignus lumine vel venia.
Ast Hugo fulgebit nichilominus atque videbit
Quod sua mens querit, quoque beatus erit.

Pontoise (Couvent des Cordeliers de). — Ms. latin 10507.

Portugal (Roi de). — Le ms. portugais 41 est un exemplaire de la Chronique de la conquête de la Guinée, qui a été fait, en 1453, pour Alphonse V, roi de Portugal.

Prat (Antoine du), archevêque de Sens. — Ses armes (d'or à la fasce de sable à 3 trèfles de sinople) sont sur le ms. latin 12216 et sur le ms. français 5109. — Les mêmes armes remplissent le deuxième et le troisième quartier des écus peints dans le ms. latin 757, le premier et le quatrième quartier étant d'azur à la grenade couronnée d'or. Mais ce ms. 757, exécuté en Italie, à la fin du xive siècle, ne doit avoir aucun rapport avec la famille Du Prat.

Préaux, diocèse de Lisieux (Abbaye de). — Mss. latins 5997, 11636 (première partie), 11994, 12002, 12229 (?), 12249 et 13201. — Sont venus de Préaux le ms. 248 d'Arras (Catalogue de 1860) et le ms. 535 du Collége de Clermont. — Sur les manuscrits de Préaux, voy. le recueil de Le Tonnellier, fol. 236; le ms. latin 13069, fol. 53 v° et 297; le ms. latin 14186, fol. 137, et Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1265 et 1334.

Prières, diocèse de Vannes (Abbaye de). — Note du xive siècle, à la fin du ms. latin 15358 : «Istum librum retraxit frater Judicellus, abbas de Precibus, de «Sancto Bernardo Parysins, ratione Novi Eveni de Pontou.»

Preuilly, diocèse de Sens (Abbaye de). — Ms. latin 2946.

Puy (Jean, évêque du), en 1357. — Ms. latin 828; voy. *Gallia christ.* II, 726.

Quincy, comtes de Winchester (Familles des). — Leurs armes, de gueules à sept macles d'or, posées 3, 3 et 1, sont peintes au fol. 26 v° du beau livre d'heures n° 9471 du fonds latin.

Rabelais (François). — Ms. grec 2777.

Ramée (Pierre de la). — La signature «P. Ramus» se trouve deux fois dans le ms. latin 18246.

Rapine (La veuve de Jean). — Ms. français 1777 : « Ce livre est à noble damoiselle Anne de Guyse, vefve de feu noble homme Jehan Rapine, en son vivant conseiller et maistre d'ostel ordinaire du roy nostre sire et gouverneur des ville et conté d'Aucerre. »

« Rastede (Sancta Maria de). » — Ms. latin 4889 A.

Rebais, diocèse de Meaux (Abbaye de). — Ms. latin 6086. — Un ancien catalogue des livres de Rebais a été publié par le cardinal Mai[1], d'après un manuscrit du Vatican.

Rebdorf, en Bavière (Abbaye de Saint-Jean de). — Mss. latins 9401, 9419, 9614, 10436, 10603, 10608, 10610, 10622, 10632, 10639, 10701, 10706, 10713, 10719, 10720, 10733, 10735, 10880, 10882, 10883, 11103 et 11347. — Beaucoup des manuscrits de Rebdorf ont figuré sur les catalogues du libraire Chardin; sir Thomas Phillipps en a recueilli un assez grand nombre.

Reims (Étienne de). — Note du XIVe siècle, dans un Roman de la Rose, ms. français 24388 : « Iste liber emptus fuit a Petro dicto Chevalier, in vico novo Beate Marie Parisiensis, a me subscripto : ST. REMENSIS. »

« Relaium. » — Au commencement du ms. latin 2327 : « De monasterio Beate Marie de Relayo, ex dono magistri Wedasti Brioys, ecclesie beatissimi Martini Turonensis decani. » Vaast Brioys fut doyen de Saint-Martin, de 1491 à 1518.

Remiremont, diocèse de Saint-Dié (Abbaye de). — Ms. latin 823. — Dans la seconde moitié du XVe siècle, un certain Jean Maclou (Johannes Macuti) fit écrire un missel à l'usage de cette abbaye, ms. latin 14283, et, pour en mieux assurer la conservation, il le fit diviser en deux tomes, dont chacun devait être placé sur un pupitre spécial. A la fin du premier tome, on lit ces vers :

Je rens loenge à Dieu, quant par sa doulce grace
On a peu acomplir et qu'on a eu espace
Huy en ceste journée de ce missal parfaire,
A la devotion d'homme de bon affaire.
Noblement l'a voulu en deux temps departir,
Nettement pour garder et pour mieulx maintenir.
En donnant deux pulpitres de bois moult gracieux :
Si est pour chanter sus, ilz sont moult precieux :
Mais il veult que ce soit par tel condition,

[1] *Spicil. Romanum*, V, 201.

A dire anniversaire, en grant devotion,
Chascun an pour les ames qui sont en purgatore:
Veult que soit lendemain qu'on fait de tous memore.
Tiere jour est de novembre. Se son nom demandés,
Ici sur chascun vers ses lettres trouverés.

« Repausatorium. » — Au fol. 5 du ms. latin 13154 : « Iste liber est domus Repausatorii, ordinis Cartusiensis. »

Reuil, diocèse de Meaux (Monastère de). — Ms. latin 17458.

Rieux (Claude de) et de Rochefort, baron d'Ancenys, etc. — Ms. français 1659.

Robertet (Jean et Florimond). — Ms. latin 15071.

Rochechouart (Famille de). — Le beau Tite-Live nos 20071 et 20072 du fonds français a appartenu à François de Rochechouart, qui a fait ajouter sur le frontispice ses armes et celles de sa femme, Blanche d'Aumont, avec le chiffre F. B. — C'est pour ce même seigneur que Ant.-François Bardin copia à Gènes, en 1510, le Monstrelet qui est classé sous les nos 20360-20362 du fonds français. — Les armes de Rochechouart (de gueules à trois fasces entées d'argent) se voient sur le ms. français 9610. — La signature « de Rochechouart. » est à la fin du Missel de Poitiers, no 873 du fonds latin; en tête du volume est un écu d'or au chef de gueules chargé de deux pals de vair. — Je suis porté à attribuer à un membre de la famille de Rochechouart les armes qui sont peintes dans le ms. français 1614 : fascé ondé d'argent et de gueules, brisé d'une bordure de sable chargée de 8 besants d'argent. — Des deux beaux manuscrits de la librairie de François de Rochechouart qui nous sont parvenus, il convient de rapprocher : 1° une Histoire universelle qui fut dédiée à ce seigneur par Alexandre Sauvaige et qui a appartenu à Mac-Carthy (no 3944 du Catalogue de vente), et qui est maintenant la propriété de lord Ashburnham (no 15 du fonds Barrois); — 2° des Chroniques de Charles VI et VII, que possède lord Ashburnham (Append. no 150), et qui furent copiées, en 1498, par Yvon Adenet, serviteur de François de Rochechouart.

Roche-Corbon, en Touraine (Seigneurs de). — Ms. français 15395 et 15396 : « Ceste bible est à madame de Roche-Corbon. » Au xve siècle, date de cette note, la seigneurie de Roche-Corbon appartenait à la famille de Maillé[1].

Rocheposay (La dame de la). — Au commencement du ms. latin 8807, en ca-

ractères de la fin du xve siècle : « Ce lyvere est à madame de la Roche de Ponzay. » Louise de Preuilly était dame de la Rocheposay du temps de Louis XI; mais il est difficile de faire remonter aussi haut la date de la note précédente. Au-dessous de cette note, mais d'une écriture qui ne paraît pas antérieure au xvie siècle : « Madame, Je vous anvoie ce livre pour vous montrer des jeus parti d'échés, « et vous baise très humblemant les mains. Je pars assurémant demain 26 d'ap« vril pour aller au camp. » Le ms. 8807 est un traité du jeu d'échecs en latin.

Rohan (Famille de). — La famille de Rohan possédait dans son château du Verger une collection de manuscrits, sur plusieurs desquels (mss. français 6466, 6467 et 6475) Léonor de Rohan, princesse de Guemené, a mis sa signature. Ces manuscrits paraissent avoir été enlevés du château du Verger, en 1774 et 1779, pour être offerts au prince de Soubise de la part du prince de Rohan. — La signature de Léonor se retrouve dans deux manuscrits de lord Ashburnham (App. n°s 152 et 174).

Roland de Parme. — Dans un Lucain du xive siècle, ms. latin 16243, on lit ces vers :

Hunc tibi Lucanum mittit, venerande magister,
Rolandus, Jacobe, scripsit et ipsa manus.
Qui genitus Parme totus tuus estat amicus,
Teque suum fratrem diligit ipse nimis.

« Rolandis (Antonius de). » — A la fin du ms. latin 8502 : « Iste liber Apolonii « est domini Antonii de Rolandis, gen[eralis] colat[eralis] magnifici et preclari do« mini domini comitis Blandrate, etc., in Alexandria, et filiorum suorum, videlicet « fratris Jacobi, fratris predicatoris, Johannis, Petri et Ambrosoti, fratrum, de « Rolandis. » Cette note a été mal lue et mal interprétée par M. C. Gidel, dans son Étude sur Apollonius de Tyr (*Medieval greek texts*, by Wilhelm Wagner; London, 1870, p. 91-101).

Rolin (Le cardinal Jean), évêque d'Autun, de 1436 à 1483. — Ses armes, avec la devise « Time Deum, » sont peintes au frontispice du Cartulaire de Saint-Martin d'Autun, ms. latin 5422. — C'est peut-être l'écusson d'un membre de cette famille qu'on voit, avec le chiffre A. M., dans le ms. français 9197. — M. Jubinal[1] a reconnu les armes de Nicolas Rolin (d'azur à 3 clefs d'or), chancelier de Bourgogne, sur plusieurs feuillets du ms. 65 de la Haye.

Rose, près Rouen (Chartreuse de la). — Ms. latin 17461.

[1] *Lettres sur quelques-uns des manuscrits de la Bibliothèque de la Haye*, p. 11.

« Rosseau (Petrus), doctor medicus, cantor et canonicus capelle regie Divionis, « anno 1500. » — Ms. latin 17382.

Rouen (Archevêques de). — Les pièces qui ont été ajoutées à la fin du ms. latin 18240 me portent à croire que ce volume a appartenu à l'archevêque Eudes Rigaud, qui nous a laissé deux précieux monuments de son administration, le registre de ses visites (ms. latin 1245) et le pouillé de son diocèse (ms. latin 11052). — Les mots : « Iste liber est domini Petri, cardinalis Rothomagensis, » qu'on lit dans le ms. latin 142, se rapportent peut-être à Pierre Roger, qui depuis fut pape sous le nom de Clément VI. — M. l'abbé Langlois a publié, en 1853 et 1854, deux curieux mémoires sur les bibliothèques des archevêques et du chapitre de Rouen. (Extrait du *Précis des travaux de l'Académie de Rouen*, années 1851-1852 et 1852-1853.)

Rousseau (Claude-Bernard), auditeur des comptes. — Ms. latin 9984. — Ms. français 7144.

Rovère (Famille de la). — Nous avons, sous les nos 8910 et 8911 du fonds latin, un bel exemplaire des lettres de saint Jérôme, qui a été copié pour François de la Rovère, depuis pape, sous le nom de Sixte IV. On lit, à la fin du second volume : « Anno Christi 1469, die vero 18 mensis Maii. Rome, in domo reveren« dissimi domini cardinalis Theanensis, et pro eodem, Franciscus de Tianis Pisto« riensis scripsit. » — Le même scribe a copié pour Julien de la Rovère, depuis pape sous le nom de Jules II, le ms. latin 4192 A : « Pro reverendissimo domino « cardinali Sancti Petri ad vincula Franciscus Tianus Pistoriensis scripsit anno Do« mini 1474, Rome. » — Pasini, dans son Catalogue des manuscrits de Turin, indique beaucoup de volumes faits pour le cardinal de la Rovère.

Royaumont, diocèse de Beauvais (Abbaye de). — Mss. latins 663, 7009, 11757 et 11758. — Ms. français 1650. — Sur les manuscrits de Royaumont, voy. Martène, *Voy. litt.* I, II, 153, et un rapport de D. Poirier, du mois de juillet 1791, dans le ms. français 20813, fol. 162.

Saint-Aignan d'Orléans (Abbaye de). — Au fol. 110 v° du ms. latin 4415, on lit cette souscription :

« Explicit liber legum Theudosianus, propiciante Domino. Feliciter. Deo gratias. « Amen.

« Facta hec autem lex sub die Sabbato, in mense Decembri, anno xx regnante « Karlo rege. Vos autem, lectores, qui istum libellum legeritis, manus vestras bene « diligite et digitos vestros longe ponite ad scriptura, quia qui nescit scribere nul-

«lum labore estima, quia quinque berni arabant, tres operabant sulcisque facie-«bant. O quam grave pondus scriptura! Dorsum incurvat, oculos caliginem facit, «ventrem et costas frangit. Et tu frater qui legis istum librum, ora pro Radulfo «clerico, famulo Dei, qui hoc scripsit in atrio Sancto Aniani. Si Deum habeatis «adjutorem vel protectore in omnibus operibus vestris.»

La date exprimée en tête de cette souscription semble se rapporter à la quinzième année du règne de Charlemagne, soit au mois de décembre 782; mais, comme les caractères paléographiques du ms. 4415 appartiennent au IXe siècle, je suis porté à croire que la souscription de ce volume a été servilement reproduite par un copiste d'après un exemplaire plus ancien[1].

Saint-André-des-Arts, à Paris (Église de). — Ms. latin 1212.

Saint-André-lez-Avignon (Abbaye de). — Ms. latin 3513. — Le catalogue des manuscrits de cette maison est dans le manuscrit latin 13070, fol. 108.

Saint-André-au-Bois, diocèse d'Amiens (Abbaye de). — Je crois devoir attribuer à cette église le ms. latin 15680, dans lequel on lit : «Liber canonicorum ecclesie «Sancti Andree.»

Saint-Antoine de Paris (Abbaye de). — Ms. français 13233 : «Ce livre apar-«tient à seur Martine Baillette, religieuse de Saint-Anthoine des Champs lès Paris.»

Saint-Antoine-en-Viennois (Abbaye de). — Ms. latin 3374.

Saint-Arnoul de Metz (Abbaye de). — Ms. latin 5921. — Sont venus de cette maison le ms. 265 de Berne[2] et les mss. 520 et 660 du Collége de Clermont.

Saint-Aubin d'Angers (Abbaye de). — Ms. latin 6004 et fragment du ms. latin 13092, fol. 88-105.

Saint-Avold de Metz (Abbaye de). — L'exemplaire de Prudence qui forme le n° 8088 du fonds latin, peu de temps après avoir été copié, fut porté dans l'abbaye de Saint-Avold; ce fut là qu'un certain Conrad le fit relier et l'enrichit de gloses, comme nous l'apprenons d'une épigramme ajoutée sur le dernier feuillet[3] :

Verba libri.
Cum juvenis splendens fueram, mutuatus adibam
Cœnobium sanctum celso Nabore sacratum,
In quo praeclari multa et virtute probati

[1] Conf. Hænel, *Lex Rom. Wisig.* p. LXVII.
[2] Sinner, III, 444.
[3] Cette pièce a déjà été publiée par Pertz, *Script.* IV, 673.

Insignesque viri desudant laude perhenni;
In quo pax radiat magna et sapientia regnat,
Moribus et sanctis concordia fulget in illis.
Illuc cum veni, felicem me reputavi;
Namque[1] capite et cauda portavi tergora nuda,
Undique nudus eram; sed mox vestitus abibam.
Non te sicut me decoratum credo, Lucane,
Nec te Constantinus habens vestivit honore,
Ut me Cuonradus[2], qui sit semper benedictus;
Cujus sic studiis signis fulgesco novellis,
Margine deque meo nunc plura problemata pango.
Quæ quicumque legis, dic : «Vivant semper in altis
«Sancto Nabori famulantes sorte perhenni.»
O quicumque libens versus aspexeris istos
Undique et adpositos, utiles et jure legendos,
Dic : «Cuonrado[3] sit vita salusque misello.»

Conrad, l'auteur de ces vers, vivait au commencement du XIe siècle, puisqu'il a composé l'épitaphe d'Adalbéron, évêque de Metz, mort en 1005, et une pièce de vers dans laquelle il prie Ratramnus de se servir de cette épitaphe comme il l'entendra[4]. Ce Conrad ne serait-il pas le même que Conrad, archidiacre de Metz, dont nous possédons une lettre adressée aux religieuses de Zurich? En passant par Zurich pour se rendre à Rome, vers l'an mil, Conrad avait admiré le zèle avec lequel les sœurs se livraient à l'étude. De retour à Metz, il se rappela que les bonnes religieuses s'étaient plaintes de ne point posséder la première partie des Morales de saint Grégoire sur Job, et, comme cet ouvrage se trouvait dans la bibliothèque de «son monastère,» il s'empressa d'en faire tirer une copie qu'il envoya à Zurich pour témoigner aux religieuses quel agréable souvenir il avait conservé de son passage dans leur maison[5].

Saint-Bénigne de Dijon (Abbaye de). — Mss. latins 102, 9518, 10292, 11218, 11241, 11624, 12637 et 13370. L'un de ces manuscrits porte la souscription suivante :

Athletæ claro meritis actuque Benigno

[1] Il faut sans doute lire *Nam.*

[2] Le manuscrit porte *Cxpnrbdxs.*

[3] ΚΟΥΩΝΡΑΔΩ, dans le manuscrit.

[4] L'épitaphe et la pièce de vers ont été publiées par Pertz (*Script.* IV, 672), d'après le ms. 8088. Baluze (*Miscell.* IV, 554) avait déjà fait connaître l'épitaphe, que les auteurs de l'*Hist. litt.* (VII, 248) ont proposé d'attribuer à Constantin, abbé de Saint-Symphorien de Metz.

[5] «Dum inter ipsa sacra eloquia vestra... primam partem Moralium beati Gregorii in librum «Job vos non habere doleretis, et gravibus suspiriis «egre toleraretis, ego quoque super hoc non minori cura sollicitus mecum tacitus cogitavi quomodo in hac re vestro desiderio satisfacerem.... «Cum reversus venissem ad patriam,... quasi ex «optato in nostro monasterio citius repperi quod «prius non habere vehementer extimui. Hanc partem, continuo promptissima diligentia descriptam, «karitati vestre dirigere destinabam.» (Georg von Wyss, *Geschichte der Abtei Zürich, Beilagen*, p. 37, n° 37.)

> Devotus famulus librum dedit hunc Halinardus[1].
> Ipsius ut nomen capiat cœleste volumen,
> Fraudis et auctori pœnæ tribuantur Averni[2].

Je puis citer deux autres souscriptions de manuscrits de Saint-Bénigne. L'une appartient à l'administration du même Halinard :

«Anno Dominicæ incarnationis millesimo tricesimo sexto datus est hic sacra«mentorum liber sancto martyri Benigno, Divionensis æcclesiæ patrono, ab hono«rabili Himberto, Parisiacæ sedis episcopo[3], petente ejusdem loci provisore atque «rectore domno abbate Halinardo. [Si qu]is illi abstulerit quocumque modo, [sit «per]petuo anathema a judice Deo[4].»

L'autre se trouvait dans un exemplaire des Confessions de saint Augustin, auquel Mabillon donnait huit cents ans d'antiquité[5] :

> Hunc tibi quem minimus librum conscripsit alumnus
> Magno cum studio famulans Teudradus in alto
> Constrictus jussu, pressus rigidoque labore,
> Tu nimium, reverende sacer, constringe libenter.
> Usibus ac propriis jungens, memor esto laboris,
> Considerans, Berfrede[6] pater, tua jussa ferentem.
> Talia cum fuerint, stimulo pulsante salubri;
> Mœnibus in celsis relevet te Christus ab imis.
> Recte quo videas partim quod prospicit ipse.

Sur la contribution qui fut imposée aux différents prieurés de Saint-Bénigne pour l'achat du parchemin nécessaire au bibliothéaire, voy. le ms. latin 9869, p. 29, et le volume 108 de la Collection de Bourgogne, fol. 220.

Au XVIIe siècle, les manuscrits de Saint-Bénigne, qui étaient au nombre d'environ trois cents, furent soigneusement étudiés par Pierre Dumai, qui en rédigea le catalogue en 1621, à la demande de l'abbé Nicolas Janin[7], par Bosquet[8], et par D. Maur Benetot[9]. Montfaucon[10] en a publié un catalogue très-abrégé.

[1] Halinard, abbé de Saint-Bénigne de 1031 à 1052.

[2] Ms. latin 9518, fol. 252 v°.

[3] Imbert de Vergy. (*Gallia christ.* VII, 47.)

[4] Un *fac-simile* de cette souscription est dans le ms. latin 9089.

[5] Ms. latin 11866, fol. 364.

[6] Peut-être Bertfroi, abbé de Molosme, sous Louis le Débonnaire. (*Gallia christ.* IV, 720.)

[7] Le Catalogue rédigé par Pierre Dumai a dû être imprimé en 1621 ; il y en a une copie dans le ms. latin 17917, p. 161 à 169. En tête, on lit les vers suivants :

BIBLIOTHECA JANINIANA SANCTI BENIGNI DIVIONENSIS.

> Ne mirere manuscripti si codicis ultor
> Janinus propria vindicet arte situm.
> Nam dum consilio germani Gallia surgit
> Labantem Domini dirigit ille domum.
> Fortunata nimis tanto Burgundia partu,
> Quæ Juvis et regis pignora sola foves.

[8] «In bibliotheca S. Benigni Divion. quam nu«perrime ordinavimus.» (Note de Bosquet, sur la lettre 123 du liv. XIII des lettres d'Innocent III.)

[9] Ms. latin 10395, fol. 55. Ms. latin 12089, fol. 448. Ms. latin 13069, fol. 2.

[10] *Bibl. bibl.* II, 1284.

Il y a des manuscrits de Saint-Bénigne à Montpellier[1], à Londres[2] et chez sir Thomas Phillipps[3]. La ville de Dijon a dû garder une partie considérable de l'ancien fonds.

Saint-Bertin, à Saint-Omer (Abbaye de). — Première partie du ms. latin 6113. — Je ne ferai pas ici, même en abrégé, l'histoire de la bibliothèque de Saint-Bertin, pour laquelle nous avons des matériaux très-abondants dans les Cartulaires imprimés par M. Guérard, dans un ancien Catalogue publié par D. Berthod[4], et surtout dans les souscriptions d'un grand nombre de manuscrits conservés les uns à Saint-Omer[5], les autres à Boulogne[6].

Saint-Chéron, diocèse de Chartres (Abbaye de). — Ms. latin 2481.

Saint-Cyprien de Poitiers (Abbaye de). — Ms. latin 1649.

Saint-Denis de Reims (Abbaye de). — Mss. latins 1712, 2489, 10473, 11116, 11133, 11267, 11317, 11337, 18108 et 18201 (en partie). — Voy. le *Voyage litt.* de D. Martène, I, II, 86. — Sont venus de l'abbaye de Saint-Denis de Reims le ms. 1 de Berne[7] et le n° 1732 de sir Thomas Phillipps.

Saint-Éloi de Noyon (Abbaye de). — Mss. latins 4387, 5128, 10499, 12262, 13777 et 17352.

Saint-Émilion, diocèse de Bordeaux? — A la fin du ms. latin 1618 : «Aquest «libro es del capitre Sent Melion. E fo recobrat per moss. Johan de Sidulh de «l'ostau de mess. G. Francon, quant avet d'aquestz seigle.»

Saint-Étienne de Caen (Abbaye de). — Mss. latins 1930 et 13808.

(1) Mss. 30, 48 et 449 de la Faculté de médecine.

(2) Fonds de Burney, n° 59. Voy. le Catalogue imprimé des manuscrits de ce fonds, p. 21.

(3) N° 1763. C'était le n° 570 des manuscrits du collége de Clermont et le n° 609 des manuscrits de Meerman. — En 1874, j'ai vu dans une collection particulière un exemplaire des Questions de Jean Buridan sur la physique, qui a fait partie de la bibliothèque de Saint-Bénigne, et qui se termine par cette souscription : «Iste Questiones sunt fratris «Johannis Theobaldi, conventus Vianensis, quas «emit a magistro Johanne Perandi, oriundo de ci«vitate Vienensi, precio quatuor scutorum, que «sibi fideliter solvit, anno Domini M° CCC° nonage«simo III°, XVO.»

(4) *Mém. de l'Acad. de Brux.* V, 227 (partie du volume intitulé : *Nouv. mém. de l'Acad. de Brux.* Hist. t. I, Brux. 1788).

(5) Voy. le Catal. des manuscrits de Saint-Omer, par M. Michelant, dans le tome III du *Catal. des manuscrits des départements*, et le supplément de M. Duchet, imprimé à Saint-Omer, en un volume in-quarto dépourvu de titre.

(6) Voy. le *Catal. des manuscrits de Boulogne*, par M. Gérard, et le tome IV du *Catal. général des manuscrits des départements.*

(7) Sinner, I, 548.

Saint-Eustache de Paris (Église de). — Ms. latin 1216.

Saint-Euverte d'Orléans (Abbaye de). — Ms. latin 18113.

Saint-Évroul, diocèse de Lisieux (Abbaye de). — Mss. latins 5506, 10062, 10508, 10913, 12134, 12713, 13092 (fol. 110-113), 14193 et 18176. — Mss. français 13505, 13513 et 19867. — N° 875 de la Collection de Dupuy. — Ajoutez-y le feuillet 197 du ms. français 17071 et le feuillet 177 du ms. latin 16985. — Sur l'histoire des manuscrits de Saint-Évroul, dont la plupart sont à la Bibliothèque d'Alençon, voy. un Catalogue dressé par D. Bellaise en 1682[1], différentes notes des Bénédictins[2], et surtout la notice jointe à l'édition d'Orderic Vital publiée par la Société de l'histoire de France[3]. Les manuscrits de Saint-Évroul coururent de grands dangers pendant la Révolution. Voici en quels termes la Commission des arts écrivait, le 23 messidor an II, au district de Laigle : « Ce « n'est point à vos commissaires à examiner les livres et à prononcer sur leur rejet « ou leur conservation. Les manuscrits d'Evroul, par exemple, dont vous paroissez « faire si peu de cas, sont peut-être ce qu'il y a de plus précieux dans votre « depôt[4]. »

Saint-Faron de Meaux (Abbaye de). — Ms. latin 13160.

Saint-Florent le Vieil, diocèse d'Angers (Abbaye de). — Ms. latin 5230 A.

Saint-Foillan, diocèse de Cambrai (Abbaye de). — Ms. latin 12710. — Une partie du ms. latin 6755 a été copiée, en 1267, par Daniel de Chaumont, chanoine de Saint-Foillan[5].

Saint-Gall, diocèse de Constance (Abbaye de). — Ms. latin 7655.

Saint-Germain d'Auxerre (Abbaye de). — Mss. latins 1745, 10940 et peut-être 7584. Autour de la première et de la dernière page de ce ms. 7584, on lit, en caractères carlovingiens : « Hunc librum dedit Heliseus peccator archidiaconus mo- « nasterio Sancti (*le nom effacé*), pro vita æterna. » L'archidiacre Élysée figure dans

[1] Ms. latin 13073. Il y en a un extrait dans Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1267.

[2] Mss. latins 13070, fol. 130; 13071, fol. 93; 14186, fol. 1.

[3] P. III à XXXII. — Voyez aussi, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1873, t. XXXIV, p. 262, ma *Lettre à M. Jules Lair sur un exemplaire de Guillaume de Jumièges copié par Orderic Vital.* Cet exemplaire est à la bibliothèque de Rouen.

[4] *Correspondance de la bibliographie* (ms. H. fr. 872 *ter* de l'Arsenal), p. 35.

[5] Ce manuscrit est maintenant chez lord Ashburnham; voy. mes *Observations sur les manuscrits de M. Barrois*, p. 4.

l'ancien obituaire de la cathédrale d'Auxerre[1]. — Sur l'histoire de la bibliothèque de Saint-Germain d'Auxerre, voy. le *Voyage litt.* de D. Martène (I, I, 56), le *Gallia christ.* (XII, 364) et le ms. latin 13071, fol. 148. — Les manuscrits de cette bibliothèque sont dispersés à Auxerre, à Montpellier et dans divers dépôts étrangers[2].

Saint-Germain-en-Laye (Couvent des Récollets de). — Ms. français 7032.

Saint-Germer, diocèse de Beauvais (Abbaye de). — Ms. latin 2611. — Sur les manuscrits de Saint-Germer, voy. les mss. latins 13068, fol. 67 v°, et 13070, fol. 162.

Saint-Guillem-du-Désert, diocèse de Lodève (Abbaye de). — Ms. latin 12048. — Ms. français 774. — Voy. Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1240, et le ms. français 25537, fol. 296.

Saint-Hilaire de Poitiers (Abbaye de). — Mss. latins 1693, 4405, 6882 A, 7028 et 16569. — Ms. 8 du Supplément grec.

Saint-Hubert, diocèse de Liége (Abbaye de). — Ms. latin 9573.

Saint-Irénée, à Lyon (Monastère de). — Paraît en venir le manuscrit des épîtres de saint Paul en grec et en latin, n° 107 du fonds grec. — Voy. *Nouveau traité de diplomatique*, III, 143.

Saint-Jacques de Liége. — Ms. latin 157 des Nouv. acquisitions.

Saint-Jean de Laon (Abbaye de). — Ms. latin 3359 A (?).

Saint-Julien de Tours (Abbaye de). — Ms. latin 10612.

Saint-Laurent de Liége (Abbaye de). — On a réuni dans le ms. latin 10400, fol. 136 et suiv., les gardes de plusieurs manuscrits de cette maison. — Voy. Martène, *Voy. litt.* II, 187; Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1351; ms. latin 13070, fol. 179.

Saint-Lomer, à Blois (Abbaye de). — Mss. latins 6810, 7297, 8312 et 10753. — Il y a un manuscrit de Saint-Lomer, à Wolfenbüttel[3].

[1] Lebeuf, *Hist. d'Auxerre*, II, preuves, 258.

[2] Voy. dans la *Biblioth. de l'École des chartes*, 5e série, III, 28, une lettre de M. Sickel, sur un manuscrit de Melk, en Autriche, venu de Saint-Germain d'Auxerre.

[3] Voy. le Solin de Mommsen, p. LXXXII.

Saint-Magloire de Paris (Abbaye de). — Mss. latins 9768 et 13701. — Voyez plus haut, p. 258, note 1.

Saint-Mansuet (Couvent des Capucins de). — Ms. latin 14492.

Saint-Marcel de Paris (Église). — Mss. latins 766, 15436 et 15437.

Saint-Martin-aux-Jumeaux, diocèse d'Amiens (Abbaye de). — Ms. latin 5039.

Saint-Martin de Laon (Abbaye de). — Ms. latin 2528.

Saint-Martin de Pontoise (Abbaye de). — Ms. latin 13776.

Saint-Martin de Séez (Abbaye de). — Ms. latin 13413. — On lit à la fin du ms. latin 14323, jadis n° 140 de Saint-Victor : « Anno Domini 1443, die 20 mensis Maii, Gauffridus, permissione divina humilis abbas monasterii Sancti Martini Sagiensis, emit et comparavit a discretis et providis viris Richardo des Loges ac Johanne Boessel, armigeris, hunc librum Decretalium, cum sex aliis libris, videlicet Decreto, Clementinis, Codice, de Legibus, Innocencio super quinque libros Decretalium, ac Henrico super tercium de mercatoribus, altero vero de arte medicinali tractante, quos quidem libros prefatus reverendus pater ad usus monacorum in eodem monasterio degencium et non alias adquisivit applicaturos (*pour* applicandos) ac ibidem inviolabiliter permansuros. » Les mss. 4, 5, 15, 29, 71, 79 et 136 de la bibliothèque d'Alençon viennent de Saint-Martin de Séez. — Voy. Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum*, II, 1248 et 1303, et les notes des Bénédictins dans les mss. latins 13070, fol. 257, et 13071, fol. 104.

Saint-Martin de Tours (Église de). — Mss. latins 3685, 5516, 6115, 9553, 9603, 9729. — Voy. notre tome I, 459.

Saint-Martin-au-Val, à Chartres (Prieuré de). — Ms. latin 3972.

Saint-Maximin, diocèse d'Aix (Couvent des Dominicains de). — Mss. latins 348 et 2520.

Saint-Maximin de Trèves (Abbaye de). — Mss. latins 9633, 9741 et 9742. — Il paraît que les manuscrits de ce monastère ont été vendus au poids et dispersés[1]. C'est de là que sont venus vingt-six manuscrits de la bibliothèque de Gand,

[1] Jules de Saint-Genois, *Catal. des manuscrits de Gand*, p. 328.

un Éginhard de Vienne[1], et les mss. 1840, 1869 et 1873 de sir Th. Phillipps[2]. — Voyez le *Voyage* de Martène (II, 285), le *Bulletin de l'Acad. de Belgique*, 1re série, VIII, 417, et le *Compte rendu des séances de la Commission d'histoire*, 1re série, V, 40.

Saint-Médard de Soissons (Abbaye de). — Outre les trois volumes mentionnés plus haut[3], la Bibliothèque nationale possède un manuscrit qui a été fait à Saint-Médard, le n° 4998 du fonds latin. C'est peut-être aussi de la même abbaye qu'est sorti le ms. latin 18311, renfermant la passion et les miracles de saint Sébastien : on y lit, à la fin de la première partie : « Ego Hildebrandus[4] scripsi, ora pro me; » et à la fin de la seconde :

Gondacri monachi, martir memorande, memento;
Codice qui parvo virtutum stemmata scripsi,
Laude tua possim quo regnum scandere celi,
Adjutus sanctis precibus, quarum juvamine multi
Corporis ac animæ captarunt munera læta.

Sur la bibliothèque de Saint-Médard, voy. Martène, *Voyage litt.* II, 17.

Saint-Melaine de Rennes (Abbaye de). — Ms. latin 9889.

Saint-Mesmin, diocèse d'Orléans (Abbaye de). — Cette maison paraît avoir possédé une riche bibliothèque à l'époque carlovingienne. Un des signes auxquels on peut reconnaître les volumes qui en ont fait partie, ce sont des lettres majuscules tracées tout autour de certaines pages et dont la réunion forme les mots : « Hic est « liber Sancti Maximini Miciacensis monasterii[5]. » Le Cabinet des manuscrits renferme au moins cinq volumes de l'abbaye de Saint-Mesmin, les nos 1790, 1820, 1862, 1866 et 15679 du fonds latin. Le ms. 1862 a été fait par l'ordre de l'abbé Pierre, qui figure dans deux actes des années 840 et 859 :

Hic est liber Sancti Maximini monasterii, quem Petrus abba scribere jussit, et die sancto cenæ Domini cum salutari hostia super sanctum altare sancti Stephani primi in Christo martyris Deo et sancto Maximino habendum obtulit, sub hujus modi voto ut quisquis eum de isto loco non redditurus abstulerit, cum Juda proditore, Anna et Caipha atque Pilato dampnationem accipiat.

Le même abbé Pierre a travaillé au manuscrit 1820, au commencement duquel

[1] Pertz, *Script.* II, 431.

[2] Il serait possible que les bibliographes qui ont cité ces trois manuscrits eussent confondu l'abbaye de Saint-Maximin avec celle de Saint-Mesmin dont il sera question plus bas.

[3] II, 11.

[4] La lecture de ce mot n'est pas certaine.

[5] Une disposition analogue se remarque dans quelques volumes de l'abbaye de Fleury; voy. le ms. latin 7193. Nous venons aussi (p. 405) de la signaler dans un manuscrit qui paraît venir de Saint-Germain d'Auxerre.

on lit : «Liber Sancti Maximini relectus a Petro abbate;» je crois que Pierre a corrigé le texte du manuscrit et qu'il a refait plusieurs feuillets perdus, notamment les fol. 9 à 13. — Le ms. 1866 est peut-être aussi un monument de l'administration de Pierre; il renferme une formule d'anathème qui est tout à fait semblable à celle du manuscrit 1862 : «Hic est liber Sancti Maximini Miciacensis monasterii, «quem si quis de isto loco aliquo ingenio non redditurus abstraxerit, cum Juda «proditore, Anna et Caipha atque Pilato dampnacionem accipiat. Amen.» Sur le dernier feuillet du volume est une note de l'année 887. — En tête du ms. latin 14167, qui contient les lettres de Fulbert, copiées au XIe siècle, on lit ces deux vers :

Ultimus in clero Fulberti, nomine Sigo,
Andreæ manibus hæc pinxit Miciacensis.

Cela semble indiquer que Sigon, chanoine de Chartres, employait André de Saint-Mesmin comme copiste. — Il y a des manuscrits de Saint-Mesmin à Avranches[1], à Berne[2] et à Leyde[3]. — Notre ms. latin 5366 est la copie d'un manuscrit exécuté à Saint-Mesmin du temps de Charles le Chauve; la préface en est publiée dans le *Recueil des historiens*, VII, 310.

Saint-Michel d'Anvers (Abbaye de). — Ms. latin 10886.

Saint-Mihiel, diocèse de Verdun (Abbaye de). — Mss. latins 9715 et 10604. — Voy. le ms. latin 13069, fol. 231 v°; Martène, *Voy. litt.* I, II, 129; Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1178; *Catal. des manuscr. des dép.* III, 509.

Saint-Nicolas-des-Prés, à Tournai (Abbaye de). — Mss. latins 795, 803, 805, 806 et 809.

Saint-Ouen de Rouen (Abbaye de). — Ms. français 4646.

Saint-Oyan ou de Saint-Claude (Abbaye de). — Mss. latins 2832, 9550 et 17159. Le premier de ces manuscrits porte l'inscription suivante :

VOTO BONAE MEMORIAE MANNONIS
LI BER
AD SEPULCHRUM SANCTI AUGENDI OBLATUS.

La même inscription se voit sur les mss. 96 et 2405 de Troyes[4], et sur les mss.

[1] Dernière partie du ms. 32.
[2] Nos 120 et 432; Sinner, I, 2 et 457; II, 21.
[3] Pertz, *Script.* III, 567.
[4] Un *fac-simile* d'une page du ms. 96 de

157 et 404 de l'École de médecine de Montpellier. Ce Mannon, qui avait le titre de prévôt, paraît être mort le 16 août 880[1]. — Sur l'état de la bibliothèque de Saint-Claude, en 1786, voy. une lettre de Droz, du 20 mars 1786, dans la Collection Moreau, 330, fol. 50.

Saint-Paul de Besançon (Abbaye de). — Ms. latin 18544, jadis 129 de Bouhier. — Vient aussi de l'abbaye de Saint-Paul le ms. 1361 de Troyes.

Saint-Pierre-sur-Dive, diocèse de Séez (Abbaye de). — Le fol. 35 du ms. latin 152 est le dernier feuillet d'un manuscrit d'Éginhard, du xiie siècle, qui a sans doute appartenu à l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive.

Saint-Pierre de Gand (Abbaye de). — Ms. latin 12285. — Voy. plus bas, p. 412, à l'article de Saint-Thierri.

Saint-Pierre de Melun (Abbaye de). — Ms. latin 1691.

Saint-Pierre de Vienne (Abbaye de). — Ms. latin 4908; on y voit, au fol. 158 v°, une note sur la naissance de l'abbé Denis.

Saint-Pierre-le-Vif, à Sens (Abbaye de). — Ms. latin 5002. La Chronique de Clarius, telle qu'elle a été publiée par M. Duru[2], contient d'intéressants détails sur la bibliothèque de Saint-Pierre-le-Vif au xie siècle.

Saint-Polycarpe (Abbaye de). — Dans le ms. latin 15414, note du commencement du xive siècle : « Liber domini abbatis de Sancto Policarpo, pro lxx s. par. »

Saint-Prix, diocèse de Noyon (Abbaye de). — On lit dans le ms. latin 18415. « Librum istum Sancti Prejecti penes nos habemus pro Gestis Francorum. » — Le ms. 1119 de Troyes vient de Saint-Prix.[3] — Une Chronique de cette abbaye fut communiquée, en 1259, aux commissaires chargés d'examiner la question des reliques de saint Éloi[4].

Saint-Quentin en l'Île, diocèse de Noyon (Abbaye de). — Ms. latin 17386 : « Ce present livre, qui avoit esté perdu à la prinse et desastre de la ville de « Sainct Quentin, faicte le xxviie jour d'aoust mil cinq cens cinquante sept, a esté

Troyes a été publié, en 1868, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 6e série, IV, 218.

[1] *Gallia christ.* IV, 246; conf. de Terrebasse, *Trois inscriptions viennoises* (1863, 8°), p. 33.

[2] Dans le tome II de la *Biblioth. hist. de l'Yonne*.

[3] *Catal. général*, II, 460.

[4] Ms. latin 13777, fol. 194.

«racheté par domp Jehan Gallet, relligieux profex de l'abbaie de Sainct-Quentin en Ysle, le vingt neufiesme jour de janvier l'an mil cinq cens soixante «six.»

Saint-Rémi de Reims (Abbaye de). — Mss. latins 1597 A, 2738, 3973, 4280 A, 4668, 4789[1], 5569, 5609, 8728[2], 8780, 9347, 10758, 11832, 11884, 13089, 13090 (fol. 70-77 b), 13763 (fol. 1-102), 13764 (fol. 141-180), 14069, 14193 (fol. 87-96) et 14194. — Beaucoup des manuscrits de Saint-Rémi datent de l'époque carlovingienne; vers le commencement du XIIIe siècle, ils reçurent à l'encre rouge des cotes ainsi conçues : «Liber Sancti Remigii Re«mensis, volumen. . . . .[3]» Le ms. latin 13763 porte l'inscription : «Liber fratris «Emmonis dono Teutboldi ad obsequium sancti Remigii,» qui a déjà été signalée dans deux autres manuscrits de Saint-Rémi[4], et que Mabillon[5] a proposé d'appliquer au moine «Emmo,» qui vivait sous l'abbé Hincmar, de 945 à 966. — On trouve des manuscrits de Saint-Rémi à Reims, à Berne[6], à Wolfenbüttel[7], à Leyde[8], à Rome[9], et dans la collection de sir Thomas Phillipps[10]. — Pour l'histoire de la bibliothèque de Saint-Rémi, on peut consulter Mabillon, *De re dipl.* 362 et 366; Martène, *Voy. litt.* I, II, 84; Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1288 et 1335; les mss. latins 12694, fol. 142; 12699, fol. 96; 13070, fol. 4; 13071, fol. 67 et 222.

Saint-Ruf, diocèse de Valence (Église de). — Première partie du ms. latin 1233.

Saint-Sever, en Gascogne (Abbaye de). — Ms. latin 8878; ce volume a figuré, en 1769, à la vente de Gaignat, sous le n° 93.

Saint-Sulpice de Bourges (Abbaye de). — Ms. latin 2440. — Sur les manuscrits de Saint-Sulpice, voy. Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1229, et les mss. latins 13068, fol. 70, et 13071, fol. 132.

[1] Aujourd'hui n° 201 du fonds Barrois, chez lord Ashburnham; voy. mes *Observations sur l'origine de quelques manuscrits de Barrois*, p. 30.

[2] Aujourd'hui n° 226 du fonds Barrois, chez lord Ashburnham; voy. mes *Observations*, p. 15.

[3] Je remplace par des points les chiffres romains qui indiquaient l'ordre des volumes; voy. nos mss. latins 9347, 14194, 13764 (1re, 2e et 3e partie), 4668, 5609, 8728, 13763 et 1597 A, qui répondent aux n°s 4, 7, 10, 19, 24, 54, 92, 127, 143 et 217 du classement du XIIIe siècle.

[4] Mabillon, *De re diplomatica*, 366. — Sinner, *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ Bernensis*, I, 491 et 530.

[5] *De re diplom.* 366.

[6] N°s 83 et 522; Sinner, I, 442, 491 et 530.

[7] Pertz, *Script.* III, 567.

[8] Hænel, *Lex Romana Wisig.* LXXVII.

[9] Le ms. 1283 du fonds de la reine de Suède contient deux feuillets qui appartiennent au ms. 1741 de sir Thomas Phillipps.

[10] N°s 1741, 1762 et 1886.

SAINT-SYMPHORIEN DE METZ (Abbaye de). — A l'avant-dernier feuillet du ms. latin 5294, on lit ces vers :

Pontificale decus qui gestit noscere cautus,
Perlegat hunc librum, Bettonis harundine scriptum,
Quem Constantini statuerunt jussa patrari,
Ad decus augendum vel honorem multiplicandum
Martyris eximii victoris Symphoriani.

Constantin fut abbé de Saint-Symphorien depuis l'année 1004 jusqu'en 1046 ou environ. — Sur les manuscrits de cette maison, voy. le ms. latin 13070, fol. 238[1]. — Je ne suis pas certain que la souscription du ms. latin 5091 doive se rapporter à Constantin, abbé de Saint-Symphorien. Elle est ainsi conçue[2] :

Corpore non magnus, verborum flore sed altus,
    Priscorum varia eloquor excidia.
Hic tamen ut fierem, multis licet agnitus essem,
    Me, Rainere, tuo edideras calamo.
Sed Constantinus, abbatum nobile sydus,
    Hoc fieri voluit sedulus et monuit.
Hinc veniam sceleris lector, sibi, posce fidelis,
    Et servare velis me, rogo, dum relegis.

SAINT-TAURIN D'ÉVREUX (Abbaye de). — Ms. latin 4861. — Pour l'histoire des manuscrits de Saint-Taurin, voy. la préface de l'édition des œuvres de Hildebert, donnée par Beaugendre, p. III; une lettre de Bigot à Luc d'Achery, ms. français 17683, fol. 224; une lettre de Julien Bellaise à Ruinart, ms. français 19665, fol. 123; le ms. latin 13069, fol. 9, et surtout le catalogue rédigé par Bellaise, en 1689, ms. latin 13073, fol. 76. — Des manuscrits importants se trouvaient dans la bibliothèque du cardinal Du Perron, que les moines de Saint-Taurin acquirent après la mort de ce prélat.

SAINT-THIÉBAUT DE METZ (Église de). — A la fin de la Somme de l'art épistolaire contenue dans le ms. latin 8652, fol. 79, se lit cette note du XIVe siècle : «Ista summa est Hugonis de Homborch, canonici Sancti Theobaldi Metensis.»

SAINT-THIERRI, diocèse de Reims (Abbaye de). — Mss. latins 1913 A, 2172, 5612, 11885 (fragments), 13090 (fragments) et 13091 (fragments). On lit cette note dans le ms. 1913 A : «Monachi Gandensis ecclesie quemdam librum

[1] Le ms. 221 de Metz contient un catalogue de livres de Saint-Symphorien, du XIe siècle; voy. *Catal. général*, V, 97.

[2] Les vers suivants ont été publiés par Th. Wright, *Anecdota literaria*, p. 104, comme se rattachant à une pièce contenue dans le ms. 5091.

«super euvangelium *Missus est Gabrihel*, quem composuit abbas Clarevallis, a nobis «prestitum, acceperunt et perdiderunt, pro quo reddiderunt nobis istum Augusti«num.» — L'un des fragments contenus dans le ms. 13090 présente cette note : «Liber sancti Bartholomei apostoli et sanctorum Theoderici atque Theodulfi; qui «eis abstulerit, anathema sit. Amen.» — Sur les manuscrits de Saint-Thierri, voy. les mss. latins 13070, fol. 238, et 13071, fol. 65; Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1230.

Saint-Urbain, diocèse de Châlons (Abbaye de). — Ms. latin 15307.

Saint-Vast d'Arras (Abbaye de). — La table qui remplit la plus grande partie du ms. latin 12440 a été copiée, en 1460, par frère Jean «de Cle^{co},» religieux de Saint-Vast d'Arras, qui étudiait le droit canon à Paris, et demeurait dans le collége de Saint-Vast. — Le n° 1618 du Supplément arabe, ancien exemplaire des Séances de Hariri, orné de peintures, était, au XVIIIe siècle, dans la bibliothèque de Saint-Vast. — Il y aurait à faire sur l'histoire de cette bibliothèque un travail curieux, pour lequel des renseignements très-abondants ont déjà été publiés dans la *Bibliotheca belgica* de Sanderus (I, 61 à 90), dans le *Voyage* de Martène (II, 63), et dans les Catalogues des manuscrits d'Arras et de Boulogne.

Saint-Victor de Marseille (Abbaye de). — Mss. latins 2126, 2721, 7631, 14293 et 14301. Le ms. 2126 fut porté à Avignon pour être montré à Benoît XII ou Benoît XIII. — Le ms. 7631 fut copié, en 1324, à Paris, pour Ratier, prieur de Lautrec, qui devint bientôt abbé de Saint-Victor. — Dans le ms. 14301, on lit au haut des fol. 10 v° et 11 : «Sancti Victoris martiris monasterii Massiliensis. Datori vita. Ablatori poena,» et au bas du fol. 93 v° : «Hic est liber Sancti Victoris mar«tiris monasterii Massiliensis. Quicunque eum inde furatus fuerit, vel qualicun«que modo alienaverit vel tulerit, vel folium quaternumve succiderit propter ma«lum, vel hanc maledictionem erraserit, sit anathema maranatha, miserieque et «maledictioni subjaceat. Amen. Amen. Fiat. Fiat.» — Voy. la dissertation de M. Mortreuil, intitulée *l'Ancienne bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor* (Marseille, 1854, in-8°), et une lettre de D. Le Fournier, du 21 août 1739 (Correspondance de Montfaucon, IX, 159 v°), qui constate le triste état de la bibliothèque de Saint-Victor dans les temps modernes.

Saint-Vincent de Laon (Abbaye de). — Mss. latins 4788 et 10277. — Voy. le *Voyage* de Martène, II, 48.

Saint-Vincent du Mans (Abbaye de). — Mss. latins 13328 et 13771. — Voy. le ms. latin 13071, fol. 125, et Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1217.

Saint-Vincent de Metz (Abbaye de). — Ms. latin 9654. — Il y avait beaucoup de manuscrits de Saint-Vincent de Metz dans la bibliothèque du collége de Clermont. — Voy. Martène, *Voy. litt.* I, II, 112; Pitra, *Spicil. Solesm.* II, xxxv, et surtout le tome V du *Catalogue général des manuscrits des départements.*

Saint-Wandrille, diocèse de Rouen (Abbaye de). — Mss. latins 2136, 10509, 11885 (fragment) et 14377. — L'ancienne bibliothèque de Saint-Wandrille, dont les origines sont rappelées avec tant de détails dans la Chronique de Fontenelle, a disparu presque tout entière; la bibliothèque du Havre en a recueilli un des plus précieux volumes: voy. Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1195, et Ravaisson, *Rapports*, p. 292.

Sainte-Claire d'Amiens (Couvent de). — Ms. français 2095.

Sainte-Croix, à Rome (Chartreuse de). — Ms. latin 826.

Sainte-Dorothée, à Vienne. — Ms. latin 5848.

Sainte-Geneviève de Paris (Abbaye de). — Mss. latins 3247, 5333 et 16463. — On trouvera dans l'Appendice le texte d'un ancien catalogue des livres de Sainte-Geneviève.

Sainte-Justine de Padoue (Abbaye de), et monastères dépendant de cette maison, tels que celui de Saint-Benoît «de Padolirone,» au diocèse de Mantoue, et celui de Saint-Jean de Parme. — Mss. latins 8908, 8936, 8946, 8949 à 8951, 8953, 8954, 9330, 9331, 9342, 9552, 9717, 10206, 10303, 10475, 10488, 10742. — Ms. latin 112 des Nouv. acquisitions. — Ms. italien 538. — Un assez grand nombre de manuscrits de Sainte-Justine ont été vendus en Angleterre: en 1829, vente John Cochran, n° 45; en 1836, *Bibliotheca Heberiana*, XI, 14, n° 135; vente faite à Londres, le 30 avril et le 1er mai 1857, n° 93; vente faite par Sotheby, le 1er juin 1864, n° 188.

Sainte-Sophie, près Bois-le-Duc (Chartreuse de). — Ms. latin 10707.

Saluces (Jean-Galéas, marquis de). — En 1435, J. B. de Pelavicini copia pour son oncle, le marquis de Saluces, un Josèphe, à la fin duquel il ajouta vingt-quatre vers et un épilogue pour annoncer dans quelles circonstances le volume fut exécuté. Les enluminures furent terminées le 15 novembre 1437, par un bénédictin, frère Louis «de Prioribus,» de Nice en Provence[1].

[1] Voici ce qu'on lit à la fin du ms. latin 5060: «Per me Johannem Baptistam ex marchionibus «Palavicinis genere, patriaque Cremonensem, hec «in lucem carmina prodita sunt, ad laudem hu-

SANCERRE (Louis DE). — A la fin d'un exemplaire du Livre du roi Modus, ms. français 1297, on lit : « Ce lyvre est Loys de Sancerre, conestable de France. » Louis de Sancerre fut connétable de 1397 à 1402.

« SANGUINEIS, de Roma (Angelus DE). » — Mss. latins 5691 et 8549.

SANZAY (René, comte DE). — Ms. latin 12947.

SAVARON (Jean). — Ms. latin 4129.

SAXI (Pierre). — Mss. latins 2812 et 5537.

SAZILLY (Tristan DE). — Ms. français 24435 : « Nomen scriptoris Nicholaus Plenus « amoris. Ce livre est à Tristan de Sazilly, escuier, seigneur de la court de Avon, « et l'a fait extraire et coppier d'aultres livres, et fut parachevé le VIIIe jour de janvier mil quatre cens soyxante et seize. SAZILLY. »

« SCEVA DE CURTE, miles, comes legum doctor, i. d. d. ducis Mediolani consilia- « rius secretus, et alme Rome scenator illustris. » — Ms. latin 16926.

SCHLESTADT, diocèse de Strasbourg (Prieuré de Sainte-Foi de). — Ms. latin 259[1].

SEDAN (Académie de). — Mss. 30, 107 et 131 du Supplément grec. — Mss. latins 9516, 9535, 10185, 10197, 10247 à 10250, 10254 et 10341. — Mss. français 9195, 12580 et 15215. — La bibliothèque de l'Académie de Sedan avait été fondée au commencement du XVIIe siècle. En vertu du traité du 20 mars 1651, le duc de Bouillon fut mis en possession de cette bibliothèque, qu'un arrêt du Conseil fit passer, en 1663, entre les mains des catholiques. En 1671, elle

« jus elegantissimi ac prestantissimi, ne dicam Ju- « deorum, sed Romanorum potius oratoris vatisque « amplissimi, simulque ut prodessent ad recolen- « dam mei memoriam, cui, dum Farigliano mo- « ram traherem, apud illustrem avunculum meum « residens dominum Johannem Galeaz, marchio- « nem Saluciarum dignissimum, non fuit consilium « bonum ocium terere, sed communi potius consu- « lens utilitati, atque ut ipse anima fruerer, pre- « clari facinoris negocio intentus, libuit prefati « illustris et incliti patrui mei, cui post Deum om- « nia debeo, cum id sibi placere intelligerem, pre- « sentem librum, sicut apparet, litteris exarare, « cum nativitas Domini nostri Yhesu Christi quin- « que XXXta quater centum et mille, sub Apreles « mensis septima luce, duceret annos. »

« Presens opus miniavit frater Ludovicus de « Prioribus de Nicia, provincie Provincie, ordinis « Sancti Benedicti, Mo CCCCo XXX VIIo, die XV Novem- « bris. »

Le ms. latin 558 de Turin, décrit par Pasini (II, 126), doit avoir beaucoup d'analogie avec notre ms. latin 5060.

[1] Le ms. 95 de la ville de Schlestadt contient la liste des livres qui appartenaient en 1296 au prieuré de Sainte-Foi. (Voyez *Catal. gén.* III, 588.)

fut adjugée au cardinal de Bouillon, qui la réclamait comme un bien meuble de sa famille [1].

Seillon, près de Bourg en Bresse (Chartreuse de). — Ms. latin 16093.

Senones, diocèse de Saint-Dié (Abbaye de). — Mss. latins 9392 et 10016 [2]. Au fol. 10 du premier de ces manuscrits, on lit cette note qui date du XIe siècle : «Deo suoque domino sancto Petro pro remedio animæ suæ Suthardus, Senonensis «abbas, hunc librum contulit.» — Sur les manuscrits de Senones, voy. le ms. latin 13069, fol. 234 v°; Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1179 et 1384, et les catalogues des manuscrits de Saint-Dié et d'Épinal, dans le tome III du *Catalogue des manuscrits des départements.*

Senonges, diocèse de Toul (Église de). — Ms. latin 15521 : «Liber Sancti Vin«centii Sonegiensis. Robertus de Thenis me scripsit.»

Sens (Cathédrale de). — Ms. latin 4634 : «Liber Sanctæ Mariæ Sanctique Ste«phani Senonum [3].»

Sens (Couvent des Cordeliers de). — Ms. latin 2270 : «Ad usum fratrum Mi«norum de Sen.» A la rigueur, il pourrait s'agir ici de Sienne, et non pas de Sens.

Signy, diocèse de Reims (Abbaye de). — Mss. latins 2512, 4342, 5507 et 14759. — Sur les manuscrits de Signy, voy. le *Voyage* de Martène (I, II, 150), et les notes de D. Guitton, dans le ms. français 23474, fol. 135 v°.

Silly (Jacques de), évêque de Séez, et Pierre de Silly, abbé de Saint-André, ont possédé le ms. latin 11935.

«Silva Lacus.» — Ms. latin 9410 : «Iste liber est conventus Sancti Salvatoris «Silve Lacus, ordinis herimitarum Sancti Augustini.»

«Sirpius (Scipio).» — Ms. latin 16215.

[1] *Annales de Sedan*, par le P. Norbert, ms. français 11581, p. 193, 216, 315, 371, 376 et 382. — Un extrait de cet ouvrage a été publié sous ce titre : *Ancienne académie protestante de Sedan. Documents pour servir à son histoire, extraits de la Chronique du père Norbert* (Paris et Mézières, 1867, in-8° de 53 pages).

[2] Ce manuscrit est l'exemplaire original de la Chronique de Richer. Grégoire l'a signalé comme enlevé à l'abbaye de Senones, dans son *Rapport sur les destructions opérées par le vandalisme* (*Bulletin du bibliophile*, 6e série, p. 401).

[3] Voy. *Catal. des mss. de l'ancienne biblioth. du chap. de Sens*, par Ph. Salmon, Paris, 1859, in-8°.

Sourdis (Le cardinal de). — Ms. latin 8878. — Voy. plus haut, au mot Escoubleau.

Sozomène de Pistoie, mort vers 1458. — Ms. latin 18528. — Sur deux autres volumes ayant appartenu à cet amateur de livres, voy. *Catal. de la bibl. du duc de La Vallière*, 1re partie, II, 45 et 46, nos 2296 et 2297.

Spanheim, diocèse de Mayence (Abbaye de). — Ms. latin 3840.

Stavelo, diocèse de Liége (Abbaye de). — La Bible no 15176 du fonds latin contient une pièce de vers d'où il résulte que le manuscrit a été copié par Francon, d'après les ordres de l'abbé Odilon. Je crois qu'il s'agit ici d'Odilon, abbé de Stavelo, mort en 954. — Conf. de Wailly, *Éléments de paléogr.* II, 300.

Strasbourg (Évêques de). — Au commencement du ms. latin 3285 A, on lit cette note du xive siècle : « Liber iste est domini Johannis, episcopi Argentinensis. » — Voyez plus haut, au mot Jean de Zurich. — Le ms. français 803 est un Roman de la Rose, qui fut donné, en 1520, à Guillaume de Honstein, évêque de Strasbourg.

Suarez (Henri). — Ms. latin 6724. — Voyez plus haut, p. 292; Labbe, *Nova bibl.* p. 376; Le Tonnellier, *Catal. catal.* fol. 202; le ms. latin 13070, fol. 258.

Sultzbach, en Bavière (Abbaye de). — Douze volumes in-folio, écrits sur papier, au xve siècle, nos 1159-1170 du fonds latin des Nouvelles acquisitions. Dix de ces volumes portent, peint sur un des plats extérieurs, un écu de gueules à 6 fleurs de lis d'or. Les mêmes armes sont estampées sur la peau qui recouvre les ais du no 1168. — On lit au commencement du ms. 1168 : « Iste liber spectat « ad liberariam in Sulzpach. » — En tête de trois de ces volumes (nos 1162, 1167 et 1168) : « Pertinet ad venditionem librorum predicature. »

« Sydonensis (Ecclesia). » — Mss. latins 1794 et 2902.

Tabourot (Estienne), seigneur des Accords. — Ms. latin 16024 et ms. français 60.

Taillebourg (Seigneurs de). — A la fin des mss. français 52 et 340 : « Ce livre « est à Prigent, seigneur de Rais, de Coectivy et de Taillebourg, conseiller et chambellan du corps du roy et admiral de France. » Dans le ms. 52[1], cette note est

[1] Ce ms. 52 est un volume de Tite-Live appartenant au même exemplaire que le ms. 1179 du fonds de Lansdowne. (Voy. le Rapport de M. Meyer, dans les *Archives des missions*, 2e série, III, 278.)

accompagnée de la devise : «Dame sans per à Prigent.» L'amiral Prigent de Coëtivy mourut en 1450. — Au commencement du ms. français 228 : «Ce livre me «vient de M. Marchant, pasteur de l'église réformée de Saint-Jean d'Angely, qui «l'avoit eu, avec quelques autres, du débris de la bibliothèque du chasteau de «Taillebourg, lorsque ce chasteau fut rasé par ordre du roy, et tout ce qui es-«toit dedans exposé à la licence et au pillage des soldats.» — Un peu plus tard, le P. Lelong[1] cite la bibliothèque du duc de la Tremoille, à Taillebourg et à l'Île-Bouchard.

Tarascon (Couvent des Dominicains de). — Ms. latin 3054.

Taveau (Jacques). — Ms. latin 1455.

Thiboust (Jacques), de Bourges. — Ms. français 924. — Dans le ms. latin 15427 : «Des livres de Me Ja. Thiboust, seigneur de Quantilly, qui l'a donné à «monseigneur de Sacy, conseiller du roy et secretaire de ses finances, en janvier «1543. Jehan Lauverjat, libraire du collége de Sainte-Marie, a donné se presant «livre le 26e jour de mars 1577.»

Thoulomon (Claude, sr de), de la Bastie, d'Aultrey et de Champlite, baron de Bourbon Lensis et de Senecey. — Ms. français 1281.

Tongres. — Le ms. latin 11965 a appartenu, au xiiie siècle, à un écolâtre de Tongres : «Liber magistri . . . . . . scolast. Tungrensis.» Un des possesseurs de ce même manuscrit, au xiiie siècle, y a tracé cette note : «Magister Ricardus Cornu-«biensis habet librum meum de ponderibus, de visu, de speculis, et quemdam «librum Almagestì. Habet tres alios libros, scilicet quemdam librum de numeris «quibusdam, et librum de umbris, in quo continentur 9 quaterni, tum de umbris, «tum de judiciis astronomie et motu planetarum, tum de aliis rebus. Habet illum «libellum de compoto quem emi in Parviso pro 18 denariis. — Nota quod tracta-«tus de spera deficit michi, et algorismus.»

Tory (Geofroy). — Le célèbre imprimeur, dont M. Aug. Bernard[2] a si bien fait connaître les travaux, a tracé son nom sur le ms. latin 7822 : «God. Torini «Biturici.»

[1] *Bibl. sacra*, t. 322.

[2] *Geofroy Tory, peintre et graveur, premier imprimeur royal, etc.* Paris, 1857, in-8°. Une seconde édition de ce livre a paru en 1861. — Geofroy Tory était copiste de manuscrits en même temps qu'imprimeur. C'est lui qui a transcrit, à Paris, en 1511, pour Philibert Babou, l'exemplaire de l'Itinéraire d'Antonin, qui forme le ms. 265 d'Orléans. (Voy. Parthey et Pinder, *Itinerarium Antonini*, p. xv).

Toul (Cathédrale de). — Mss. latins 7420 B, 12591, 13208 et 13380. Les mss. 12591 et 13380 avaient été donnés à l'église de Toul par le doyen Thierri de Bioncourt : c'est sans doute le doyen que les auteurs du *Gallia christiana*[1] appellent «Theodorus seu Theodericus de Lieneuria,» et qu'ils font vivre en 1357 et 1367.

Toulouse (Archevêques de). — Le ms. latin 2802 a appartenu à Denys du Moulin, archevêque de 1423 à 1439.

Toulouse (Cathédrale de). — Partie du ms. latin 2927.

Toulouse (Couvent des Dominicains de). — Ms. latin 7612. — Il y a un catalogue des manuscrits de cette maison dans le ms. latin 10395, fol. 232.

Tournai. — Dans le ms. latin 16514 : «Liber Galteri, thesaurarii Tornacensis.»

Tournon (Collége des Jésuites de). — Ms. latin 188 des Nouvelles acquisitions.

Tournon (Famille de). — Mss. français 1271, 1567, 1623 et 2154.

Tournus, diocèse de Châlon (Abbaye de). — Ms. latin 13398 : «Hic est liber «Sancti Filiberti; si quis eum austulerit, anatema fiat. Amen.»

Tours (Cathédrale de). — Mss. latins 2623, 9430, 9434 et 10313. Le premier de ces volumes fut légué à l'église de Tours par Gui de Versailles, mort en 1472. — Dans le ms. latin 15504, note du xiiie siècle : «Iste liber est magistri «Egidii, cantoris Turonensis.» — Sur les manuscrits de Saint-Gatien de Tours, voy. le ms. latin 13070, fol. 266; Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1273, et plus haut, I, 461.

Toussaint d'Angers (Abbaye de). — Ms. latin 17400.

«Trais (Sancta Maria de).» — Ms. latin 3551.

Traisignies (Jean de). — Ms. français 1260 : «Explicit l'Abre des batailles aper«tenant à mes. Jehan de Trazegnies, signeur de Yrchouwelz, de Semperies, d'In«chies, etc. et l'acheta à Bruges, à Saint-Donas, l'an mil iiii cens lxxi.» — Le nom de Trazegnies est à la fin du ms. français 23927.

[1] XIII, 1062.

Tréguier. — Au xve siècle, le ms. latin 13060 appartenait à «Prigencius Barbatus, thesaurarius Trecorensis.» — Ms. latin 16136 : «Ista logica pertinet Judicello Rouyant, scolari Britoni, commoranti in collegio de Triguier Parisius, quam tradidit magistro Reginaldo du Brule juniori in pignus pro somma pecunie debita dicto du Brule per prefatum Judicellum pro instructione et doctrina suscepta Parisius per prefatum Judicellum in pedagogio dicti du Brule, pro temporibus dimidii anni incipientis in festo nativitatis Johannis Baptiste anno Domini millesimo quadringentesimo LVI^to.»

Tristan l'Ermite. — Ms. français 6261 : «Est au prevost des mareschaulx de France : TRISTAN.» — Ms. français 9688 : «Ce livre est à messire Tristan l'Ermite, chevalier, seigneur de Moulins et du Bouchet, conseiller du roy nostre sire, prevost des mareschaulx de France et de l'ostel du dit seigneur, et luy donna à Bayeux maistre Anthoine de Talentes, chanoine du dit lieu de Baieux, la veille de Noël, l'an mil cccc soixante et trois : TRISTAN.» — Antoine des Talents, Milanais, mourut le 15 janvier 1479, n. st. et fut enterré dans la cathédrale de Bayeux[1].

Trois-Fontaines, diocèse de Châlons (Abbaye de). — Ms. latin 5271.

Troyes (Collége des Oratoriens à). — Mss. latins 388 A, 3854 B, 4043, 8508, 18336, 18353 et 18408.

Troyes (Église de). — Ms. latin 818.

Tulle (Église de). — Le ms. latin 733 fut donné à l'église de Tulle, par l'évêque Jean de Cluys, mort en 1444.

Turgot (Dominique-Barnabé), évêque de Séez, mort en 1727. — Ms. français 492.

«Tussani» (Nicolas), primicier de l'église de Metz, mort à Rome, en 1520, a probablement possédé le ms. latin 7839.

Udine, en Italie (Cathédrale d'). — Ms. latin 11929.

Urfé (Famille d'). — Ms. latin 8838. — Mss. français 1118, 7369, 20067-20069, 20121, 20315, 20853, 22543, 23412, 24396 et 25464. — Nouv.

[1] Voyez, dans le *Bulletin de la Société..... de Bayeux*, années 1852 et 1853, p. 13-60, une notice de M. l'abbé Laffetay sur la vie et les écrits de Roland des Talents, frère d'Antoine.

acq. franç. 1880. — Claude d'Urfé avait fondé, dans son château de l'Abbatie en Forez, une bibliothèque renfermant plus de deux cents manuscrits, reliés en velours vert[1] avec de massifs ornements de cuivre, dont nous possédons plusieurs exemples[2]. Les derniers restes de cette collection furent achetés, en 1777, par le duc de La Vallière[3].

URSINS (Famille des). — Le ms. français 5624 a appartenu à Guillaume Jouvenel des Ursins, chancelier de Charles VII, comme l'atteste ce certificat : « Je « Jehan le Baud, licencié en loix, conseiller du roy nostre sire, ay donné et donne « cest livre à monseigneur de Trainhel, chancellier de France; tesmoing mon « seing manuel cy mis, ou moys de juillet l'an mil quatre cens quarante et neuf : « J. LE BAUD. » — Un des frères du chancelier, Jean Jouvenel des Ursins, celui qui mourut archevêque de Reims et qui écrivit l'histoire de Charles VII, a possédé le ms. latin 6756, qui porte cette note : « Iste liber est Hugonis de Matiscone, « licenciati in legibus ac canonici ecclesie Aurelianensis, quem dedit Pictavis do- « mino Johanni Jouven. de Urssinis, decano Abrincensi et regio advocato in curia « parlamenti. » Cette note nous apprend que Jean Jouvenel des Ursins avait commencé sa carrière ecclésiastique par la dignité de doyen d'Avranches, circonstance qui avait échappé aux auteurs du *Gallia christiana*[4]. — Un autre frère du chancelier, Jacques Jouvenel des Ursins, fut le second possesseur du splendide missel que la Ville de Paris a acheté en 1861[5] et qui a si tristement péri dans l'incendie de 1871. — La Bibliothèque nationale possède un manuscrit d'un membre de la famille des Ursins (peut-être le chancelier), qui n'est pas indigne d'être cité à côté du fameux missel : c'est l'exemplaire de la Mer des histoires, n° 4915 du fonds latin; les armes de la famille des Ursins y sont fréquemment figurées[6] : on les voit dans la marge du fol. 29, accompagnées du chiffre Z, de deux ours et de la devise *Ourse à ourse*. — Il est permis d'attribuer au chanoine Raoul Jouvenel, neveu du chancelier, la signature « R. Juvenalis de Ursinis, » qui a été tracée à la fin du ms. latin 14090.

UZÈS (Église d'). — Ms. latin 1234.

[1] P. Jacob, *Traicté des biblioth.* p. 671.

[2] Voy. les mss. français 20121, 20315 et 20853.

[3] *Catal. de la biblioth. du duc de La Vallière*, 1re partie, I, 8.

[4] XI, 507.

[5] Jules Labarte, *Descr. de la Collection Debruge Dumenil*, p. 550 à 557, n° 646. — Didot, *Missel de Jacques Juvénal des Ursins*, Paris, 1861, in-8°. — Vallet de Viriville, *Notice de quelques manuscrits précieux sous le rapport de l'art, écrits et peints en France durant l'époque de la domination anglaise* (Paris, 1866, in-8°; extr. de la *Gazette des beaux-arts*). — Le Roux de Lincy et Tisserand, *Paris et ses historiens aux XIVe et XVe siècles*, p. 197, 199, 218, 526, 585 et suiv. Ce dernier livre contient le *fac-simile* de plusieurs pages du missel.

[6] Bandé d'argent et de gueules de six pièces, au chef du premier chargé d'une rose de gueules pointée d'or, soutenu de même.

Valasse, diocèse de Rouen (Abbaye du). — Mss. latins 2904 et 4331.

Val-des-Choux, diocèse de Langres (Prieuré du). — Mss. latins 2010, 2068 et 3543. — Les mss. 189, 389 et 555 de Troyes et le ms. 1726 de sir Thomas Phillipps viennent aussi du Val-des-Choux.

Valla (Laurent), célèbre littérateur, mort en 1457. — On lit dans le Quintilien n° 7723 du fonds latin : «Laurentius Vall. hunc codicem sibi emendavit ipse, «1444. m. Decembris die 9.»

Valloires, diocèse d'Amiens (Abbaye de). — Ms. latin 1996 : ms. en cinq volumes, d'une très-remarquable exécution.

Valmont, diocèse de Rouen (Abbaye de). — Ms. latin 3249.

Val-Saint-Martin, à Louvain (Chanoines du). — Ms. latin 10681.

Val-Secret, diocèse de Soissons (Abbaye de). — Mss. latins 1731, 1848 et 3799.

Vaucelles, diocèse de Cambrai (Abbaye de). — Ms. latin 13416 : «Liber «Sancte Marie de Valcellis.»

Vaugirard, diocèse de Paris (Église de). — Ms. latin 835 : c'est un missel qui fut vendu, le 26 octobre 1478, à la confrérie de Saint-Lambert en l'église de Vaugirard, par «Jehan Coullart, libraire, relieur de livres, demourant sus le pont «Nostre-Dame.»

Vauluisant, diocèse de Sens (Abbaye de). — Ms. latin 9562. — Sur les manuscrits de cette abbaye, voy. les mss. latins 10395, fol. 236, et 13070, fol. 268 : Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1345. — Le ms. 99 de l'Append. de lord Ashburnham et le ms. 115 du fonds Barrois viennent de l'abbaye de Vauluisant.

Vaux-de-Sernay, diocèse de Paris (Abbaye des). — Ms. latin 17402.

Vendôme (Abbaye de). — Mss. latins 346, 3835, 5872, 6830 E, 12959, 13758 et 16715. La souscription suivante, qu'on lit à la fin du ms. latin 2405, a peut-être été tracée par un moine de la Trinité de Vendôme :

Hunc Esaia librum nobis commendat opimum,
Christi sancta stilo complectens acta polito;

Clarius ut pateat super hunc satis Haymo laborat.
Hunc ego Gozbertus, monachili vellere tectus,
Ductus amore Dei fratrum monitisque, peregi,
Trino unique Deo decernens corde sereno;
Cui si quis tulerit perimens anathema subibit.
Qui custodierit vita sine morte vigebit.
Fundite, queso, preces pro me, quicumque legentes.
Hinc valeat palmis folium qui volverit albis.

M. Bouchet a publié [1] un catalogue des manuscrits de l'abbaye de Vendôme, rédigé en 1119. — Voy. le ms. latin 13070, fol. 301; le ms. latin 13071, fol. 150; Montfaucon, *Bibl. bibl.* II, 1202.

Vendôme (Jacques, bâtard de), mort en 1524. — Le ms. latin 906 est un graduel qui fut fait vers 1515 pour ce seigneur et pour Jeanne de Rubempré, sa femme; tous deux y sont figurés à plusieurs endroits, avec leurs enfants.

Verdun (Église de). — Le recueil de canons, ms. latin 15392 (jadis 752 du fonds de Sorbonne), se termine par cette souscription :

Jussu domni Heimonis, venerandi præsulis æcclesiæ Virdunensis, accepi ego Rodulfus obœdienter ac gratanter hunc librum ad scribendum, finivique anno incarnationis Dominicæ millesimo viiii, indictione vii, x kalendas Aprilis, regnante Heinrico rege in regno Hlotharii. Obsecro autem, quicumque hic legeris, ut mei jam dicti Rodulfi peccatoris indigni monachi memineris, pro commissis debitas ne recipiam pœnas, sed oramine tuo vel omnium hic legum jura pertractantium aliquantisper æterni capiam refrigerii.

Vale, domine Heimo, presul beate,
Tuique servuli memento benigne.

Sur l'ancienne bibliothèque de l'église de Verdun, voy. le *Voyage* de Martène, I, ii, 93, et l'*Hist. de Verdun*, de Roussel, Notes, p. clxi et clxii.

Verdun (Jacques de). — Note du xive siècle, dans le ms. latin 15385 : « Iste « liber est magistri Jacobi de Virduno qui cognomine vocatur Abbas. »

Vergy (Famille de). — Ms. français 2655 : « Ce romant apartient à dame « Guillemete de Vergey, dame de Talemey....... de Champlite, et contient « 324 fueletz escriptz, nombrez et comptez par moy. FENIL. » — Conf. Duchesne, *Hist. de la maison de Vergy*, p. 275.

Vérone (Église de). — Le ms. latin 1924, qui est du ixe siècle, commence par

[1] *Bulletin du Comité histor. des monuments écrits de l'hist. de France*, IV, 67.

cette note : «Hunc librum Pacificus, humilis levita Christi, in ecclesia beatæ Dei «genetricis Mariæ, quæ est matricularis Veronensis civitatis, devota optulit «mente.»

Vienne (Église de). — Ms. latin 5398 (?).

Vienne (Girard de), «baron d'Antigny et de Saint Aulbyn, seigneur de Ruffey et «de Commarein, cappitaine de la noble ville de Beaulne.» — François Maugeard offrit à ce seigneur, vers la fin du règne de François Ier, un exemplaire des Antiquitez de Bourgogne, ms. français 25208.

Vienne de Geraudot (Louis de), conseiller au Parlement de Paris. — Ms. latin 864.

Vieuville (Le marquis de la). — Ms. français 6448.

Vignier (Nicolas), docteur en médecine à Troyes, possédait, en 1587, les Éthiques d'Aristote, n° 541 du fonds français.

Villars (Pierre de), archevêque de Vienne, mort en 1613. — Ms. latin 202.

Villequier, en Normandie (Famille de). — Les armes de cette famille sont sur les manuscrits français 260, 261 et 262 : de gueules à la croix fleurdelisée d'or, cantonnée de douze billettes de même.

Villeroy. — Le ms. français 10433 est l'exemplaire d'un recueil de traités qui fut présenté à «monseigneur de Villeroy, conseiller du roy, secretaire d'estat et des «finances de Sa Magesté.» Il est orné d'une belle reliure à compartiments, aux armes de Villeroy (d'azur au chevron d'or accompagné de trois croix ancrées de même), avec la devise : EXPECTANS CONSOLOR.

Villers-l'Île-Adam (Charles de), évêque de Beauvais, de 1530 à 1535. — Ms. latin 13314.

Vincennes (Convent des Bons-Hommes de), près Paris. — Ms. latin 17656.

Virey (Claude-Énoch), de Châlon, mort en 1636. — Ms. latin 16713.

Visconti (Famille des). — Voy. plus haut, t. I, p. 125, l'histoire de la bibliothèque des seigneurs de Milan. — Le ms. latin 977 a appartenu à «Matheus Vi-

«cecomitis,» et le ms. latin 414 à «Jacobus de Vicecomitibus, beneficiatus in «ecclesia Sancte Marie Beltradis.»

Wapaulx (Godefroi de). — Au commencement de la Chronique de Liége, ms. français 22486 (n° 687 de Gaignières) : «Se livre est à Godefroy de Wapaulx, «et depuis acheté par le conseiller Jehan d'Oultrem[euse], en l'an 1560, in auc«tione.»

Warwick (Comte de). — Au commencement du ms. français 831, qui est un recueil des poésies de Froissart, copié en 1394, on remarque, entre autres annotations, les mots suivants : «Se livre est à Richart le gentil fauls conte de Wa«rewyck.»

Waten, diocèse de Saint-Omer (Abbaye de). — Fragment du ms. latin 2389, fol. 50-57.

Wavrin (Philippe de). — Ms. français 12563. — Dans le ms. français 1973 : «Au s. du Forestel, J. B. (?) de Wavrin.»

Weissenow, diocèse de Constance (Abbaye de). — Ms. latin 18085. — Beaucoup de manuscrits de cette abbaye sont à Saint-Pétersbourg. — J'en ai vu passer plusieurs dans une vente faite à Paris, en 1862.

Wells, en Angleterre. — Dans le ms. latin 14170 : «Liber Wilelmi Cosyn, «decani Wellensis. — Liber magistri Johannis Gunthorpe, decani Wellensis, «emptus Wellis xii^a Decembris anno Domini 1490, de Ricardo Burnel, cive Wel«lensi, pro 10 sol. solutis sibi s. v.»

Yville-sur-Seine (Curé d'). — A la fin du ms. latin 16609 : «Iste liber est «magistri Mathei Helioti de Serifonte, magistri in artibus, rectoris ecclesie parro«chialis de Yvilla supra Secanam, Rothomagensis diocesis.»

APPENDICE

COMPRENANT UN CHOIX D'ANCIENS CATALOGUES DE LIVRES

DU XIIe AU XVe SIÈCLE.

I.

BIBLIOTHÈQUE DE CORBIE. — XIe ET XIIe SIÈCLE.

J'ai parlé plus haut[1] des anciens catalogues de la bibliothèque de Corbie. Je n'ai plus qu'à indiquer ici l'origine des trois catalogues que je vais publier.

Le premier, tiré du ms. 520 de la reine de Suède, a été mis au jour par le cardinal Mai[2]. J'en ai collationné le texte sur une copie faite par feu Eugène de Certain.

Le deuxième, qui forme le n° 1865 de la collection de sir Thomas Phillipps, a été publié par les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*[3], par Haenel[4] et par Edwards[5]. Outre ces éditions, j'ai pu consulter une copie des Bénédictins, insérée dans le ms. latin 13071, fol. 22.

Le troisième, qui se trouve, comme le premier, dans le ms. 520 de la reine de Suède, a été compris dans la publication du cardinal Mai.

I.

HI CODICES REPERTI SUNT IN ARMARIO SANCTI PETRI.

1. Expositio Cassiodori super psalterium in tribus libris.

2. Hieronymus in Isaiam prophetam.

3. Item Hieronymus super Ezechielem libri X.

4. Herenei, episcopi Ludunensis, contra omnes hereses.

5. Augustinus de natura et origine animæ ad Renatum.

6. Epitalamium Origenis in Cantica canticorum.

7. Lex Romana ab Alarico rege abbreviata.

8. Libri veterum sedecim.

9. Libri novellarum sex. Theodosi I. Valentiniani I, Martiani I.

10. Lex Burgundionum.

11. Lex Gothorum.

12. Julius Frontinus de geometria. In eodem Siculus Flaccus de agris.

13. Chigenus Augustus de limitibus statuendis.

14. Euclides de figuris geometricis.

[1] Pages 105-109. — [2] *Spicilegium Romanum*, V, 202. — [3] VI, 230. — [4] *Serapeum*, année 1841, p. 107. — [5] *Memoirs of libraries*, I, 239.

15. Item Augustinus de solutionibus diversarum quæstionum.

16. Concordiæ evangelistarum libri iiii sancti Augustini.

17. Ecclesiastica historia Eusebii.

18. Excerptiones Eugepii.

19. Retractatio in libris Confessionum Augustini.

20. Tractatus sancti Ambrosii de officiis.

21. Expositio Hesychii presbyteri super Leviticum.

22. Rufinus in librum Numeri.

23. Historia Hegesippi.

24. Codex pracmaticum Tiberii Augusti.

25. Tripertita historia.

26. Augustinus de opere monachorum.

27. Liber sancti Ambrosii de Trinitate ad Gratianum imperatorem.

28. Homiliæ Origenis de Balaam et Balac, et in eodem Johannis de reparatione lapsi.

29. Tertullianus de resurrectione carnis, de Trinitate, de spectaculis, de munere, de præscriptionibus ereticorum, de jejuniis adversus fisicos, de monogamia, de pudicitia.

30. Augustinus de utilitate credendi.

31. Salvianus episcopus de gubernatione Dei.

32. Libri sancti Clementis numero decem.

33. Hieronymi libri tres in Zachariam prophetam.

34. Item Hieronymus in Hieremiam prophetam.

35. Collationes abbatis Piamon de tribus generibus monachorum.

36. Ambrosius episcopus de fide ad Gratianum imperatorem.

37. Augustinus de Trinitate.

38. Homilie Origenis in Genesim.

39. Hieronymus de nominibus urbium vel locorum.

40. Ratbertus Paschasius de corpore et sanguine Domini.

41. Fulgentius episcopus de remissione peccatorum.

42. Altercatio Atici orthodoxi et Critobuli heretici.

43. Hieronymus in Danihelem prophetam.

44. Optati, Milibitani episcopi, libri septem ad Parmenianum schismaticum.

45. Eusebius de fide adversus Sabellium.

46. Augustinus de singularitate clericorum.

47. Libri duo Hieronymi contra Rufinum presbyterum.

48. Item Hieronymus contra Jovinianum.

49. Firmiani Lactantii liber de falsa religione.

2.

CATALOGUS LIBRORUM IN BIBLIOTECA CORBEIENSI INSITUS HIC HABETUR TITULATUS. IMPRIMIS CODICES BEATI AUGUSTINI, DEINDE ALIORUM DOCTORUM.

1. Augustini xii volumina super psalterium.

2. Augustini de civitate Dei iii volumina.

3. Augustini liber Confessionum.

4. Augustini liber epistolarum.

5. Augustinus contra Crescentium grammaticum.

6. Augustinus de pastoribus.

7. Augustinus de singularitate clericorum.

8. Augustini codex ad Valerium Ipponiensem.

9. Augustinus adversus quinque hereses.

10. Augustinus de modis locutionum et Valentini ad Augustinum

11. Augustini epistole ad Valentinum.

12. Augustinus de natura boni.

13. Augustinus de baptismo parvulorum.

14. Item liber de baptismo contra Donatistas.

15. Augustini liber disciplinarum.

16. Augustini liber utrum anima a semet ipsa sit.

17. Augustini liber ad interrogata Simplitiani.

18. Augustini liber de utilitate credendi.

19. Augustinus ad Renatum de natura et origine anime.

20. Augustini de doctrina christiana.

21. Augustinus, utrum anima a se ipsa sit.

22. Augustini de opere monachorum.

23. Augustini liber de catecizandis rudibus.

24. Augustini epistola ad Valerium.

25. Augustini liber Academicorum.

26. Augustini liber interrogacionum ac locucionum.

27. Augustinus de concordia evangelistarum.

28. Augustini questiones et Orosii.

29. Augustini sermones in epistolis sancti Johannis.

30. Augustini enchiridion.

31. Augustinus, liber interrogationum et solutionum.

32. Augustini sententie de libro enchiridion.

33. Augustini sermones super evangelium Johannis.

34. Augustini solutiones contra diversas res.

35. Augustinus de octo partibus orationis.

36. Augustini solutiones contra hereticos.

37. Augustini musica.

38. Augustini epistolæ.

39. Augustinus in kategoriis Aristotelis, et in eodem Boetius de consolatione philosophiæ et de sancta Trinitate.

40. Ambrosius, liber de Noe.

41. Ambrosius contra Novatianum.

42. Ambrosius super Lucam evangelistam.

43. Ambrosii expositio in epistola ad Galathas.

44. Ambrosii de Trinitate et de sacramentis.

45. Ambrosii exameron.

46. Ambrosii epistole ad Romanos.

47. Ambrosii explanatio sex dierum.

48. Autperti Ambrosii duo codices super Apocalipsin.

49. Actus apostolorum.

50. Attanasius de sancta Trinitate.

51. Attanasius de fide catholica.

52. Attanasius, Attici et Cretoboli altercatio.

53. Aratoris liber.

54. Aviti liber epistolarum.

55. Annei Florii epitoma de Tito Livio.

56. Alexandri regis historia.

57. Alexandri regis liber.

58. Marici regis auctoritas.

59. Aristotelis kategorie.

60. Alexandri regis et Dindimi liber de philosophia.

61. Beda contra Julianum hereticum.

62. Beda super Actus apostolorum.

63. Beda de templo Salomonis.

64. Beda, expositio in parabolis Salomonis.

65. Beda super Regum.

66. Beda super Apocalipsin.

67. Beda in Lucam.

68. Beda de titulis psalmorum.

69. Beda in Genesi.

70. Beda de naturis rerum.

71. Beda, exameron in Genesi.

72. Beda de metrica arte.

73. Beda de temporibus, et in eodem ars Donati, et Beda de metrica arte, et epigrammata Prosperi.

74. Boetius de consolatione philosophiæ.

75. Boetius in isagogis, et in eodem expositio in Eneidis.

76. Boetii aritmetica et musica et de consolatione philosophiæ, in uno libro.

77. Boetii musica et geometrica.

78. Boetii musica et breviarium sancti Adalardi.

79. Boetii aritmetica, et Beda de ratione temporum.

80. Boetii commentum in isagogis et musica et geometrica.

81. Boetii musica, et in eodem glosæ de Martiano.

82. Boetius in permeniis Aristotelis.

83. Boetii commentum super chategorias Aristotelis.

84. Boetius de Trinitate.

85. Boetii commentum de Trinitate.

86. Boetius de thopicis differentiis.

87. Boetii musica et pars geometriæ.

88. Basilii dialogus.

89. Basilii exameron.

90. Canonum corpus.

91. Calcedonensis sinodus.

92. Canones apostolorum.
93. Canonum capitula.
94. Canones de Niceno concilio.
95. Collatio sanctorum patrum.
96. Casiodori tria volumina super psalterium.
97. Cipriani epistole.
98. Cirillus super Leviticum.
99. Cassianus de institutione et habitu monachorum et de vera libertate.
100. Cicero in rethorica.
101. Cicero Tullius de officiis.
102. Ciceronis liber.
103. Cicero ad Herennium.
104. Cicero Tusculanorum.
105. Cheremonis collatio.
106. Cornutus in Persio.
107. Catonis libellus, et in eodem ars Focæ grammatici.
108. Comentariorum liber, et in eodem annotationes in Martianum.
109. Danihelis prophetæ.
110. Donati secunda editio, et in eodem vitæ abbatum.
111. Donatus minor.
112. De quantitate anime liber unus.
113. De eo quod imagines non sunt adorande nec penitus abolendæ.
114. De situ Hierusalem liber unus.
115. De natura rerum liber unus.
116. De arte grammatica cujusdam liber.
117. De virginitate sanctarum virginum.
118. De vera libertate liber cujusdam.
119. Diomedes grammaticus.
120. De cæco inluminato liber.
121. Diversorum auctorum liber unus.
122. Egesippi istoria.
123. Esdras propheta.
124. Eucherii Lucdunensis episcopi liber.
125. Eusebii cronica.
126. Eusebii ecclesiastice historie libri duo.
127. Eusebius Pamphili adversus Sabellium.
128. Ennodii liber.
129. Euvangeliorum quattuor libri.
130. Expositio cujusdam in evangeliis.
131. Expositio super librum Eneidorum.
132. Expositio in Canticis canticorum.
133. Eographii liber in commentum Andriæ.
134. Expositio cujusdam in Virgilium.
135. Expositio in Marcum evangelistam.
136. Eutichis liber de verbo.
137. Expositio cujusdam in epistolis Pauli, et item ad Thessalonicenses expositio.
138. Effrem admonitio ad monachos.
139. Fortunatus de diversis rebus.
140. Fulgentius de fide catholica.
141. Fulgentius de remissione peccatorum.
142. Fausti liber.
143. Fileaster de heresibus.
144. Francorum gesta.
145. Firminiani Lactantii liber de falsa religione.
146. Fulgentii fabularum libellus.
147. Flavii Viceti liber.
148. Foce grammatici ars.
149. Gregorii prima pars in Job.
150. Gregorii secunda.
151. Gregorii tercia pars.
152. Gregorii quarta pars.
153. Gregorii quinta pars et sexta.
154. Gregorii omeliarum libri quatuor.
155. Gregorii liber pastoralis.
156. Gregorii in expositione Jhezechielis libri quattuor.
157. Gregorii dialogorum liber.
158. Gregorii Turonensis historia.
159. Gregorii epistole.
160. Gregorii Nazanzeni liber.
161. Glosemata contra Simmacum.
162. Glosarii septem.
163. Gai Cesaris historia.
164. Glose super Martianum.
165. Glose super Priscianum.
166. Hieronimi questiones in Genesi.
167. Hieronimus in Isaia propheta.
168. Hieronimus contra Jovinianum.
169. Hieronimus super psalterium libri duo.
170. Hieronimus in epistola Pauli ad Ephesios.
170 *bis*. Hieronimus in epistola ad Galatas.

171. Hieronimus super Hieremiam.
172. Hieronimus contra Rufinum.
173. Hieronimus contra Ecclesiasten.
174. Hieronimus in psalmis.
175. Hieronimus de nominibus urbium vel locorum.
176. Hieronimus super Danihelem.
177. Hieronimus in Hiezechielem.
178. Hieronimus liber ecclesiasticorum dogmatum.
179. Hieronimus de vitis sanctorum patrum.
180. Hieronimus, questiones in Genesi.
181. Hilarii, Pictavensis episcopi, liber.
182. Hilarii liber de fide catholica.
183. Haimo in Apocalipsin.
184. Liber Hiezechihelis.
185. Haimonis omelie de evangeliis dominicis diebus.
186. Johannis Romani expositio in Genesi.
187. Johannis Os aurei libri duo.
188. Isidorus de novo et veteri Testamento.
189. Isidorus ad Florentinam, sororem suam.
190. Isidorus de diversis legibus.
191. Isidorus ethimologiarum.
192. Isidorus de David et Goliad.
193. Isidorus de voluntate Dei.
194. Isidori sinonima, et ejusdem de diversis rebus.
195. Isidori liber.
196. Juliani Tholetanensis liber.
197. Juliani prognostica.
198. Josep explanatio in Isaiam.
199. Junii Columellæ liber.
200. Iginus de astronomia.
201. Isaie prophetæ libellus.
202. Juvenci liber, et in eodem Sedulius.
203. Juvenci liber, et similiter in eodem Sedulius.
204. Ignatii martyris liber.
205. Isitius super Leviticum.
206. Job liber.
207. Josuæ liber.
208. Luciferi liber ad Constantium imperatorem.
209. Lucani quedam pars, et in eodem quedam pars Virgilii.
210. Lucani poetæ liber.
211. Lucani poetæ annotationum codex.
212. Lucanus, et in eodem auctores plurimi.
213. Liber in collocutione de rethorica.
214. Martini episcopi vita et transitus.
215. Milo de sobrietate.
216. Martiani Felicis Capellæ libri tres.
217. Macrobii Theodosii Saturnaliorum liber.
218. Martialis poetæ.
219. Martiani expositio a Johanne Scoto excerpta.
220. Martiani et Pulcrerii [1] liber.
221. Matfredi liber.
222. Machabeorum liber.
223. Medicinales quattuor.
224. Moysi liber Genesis.
225. Nicholai episcopi ad episcopos ecclesiæ.
226. Nasonis poete liber.
227. Notarii duo.
228. Orosius de situ orbis terrarum ad Augustinum.
229. Origenis in Genesi.
230. Origenis omelie de Balac et Balaham.
231. Origenis explanatio in epistola ad Romanos.
232. Origenis liber, et apollogeticum Pamphili martiris.
233. Odonis [2] abbatis occupatio.
234. Oratii expositio.
235. Pauli apostoli epistole.
236. Pauli epistole grece et latine.
237. Psalterium glosatum.
238. Psalterium tripliciter in uno volumine.
239. Psalterium depictum.

[1] *Pulcretii*, dans l'édition des Bénédictins.
[2] *Octonis*, dans le Serapeum.

240. Paulini epistole ad multos.
241. Paulini versus de vita sancti Felicis.
242. Paulini liber de transitu ejusdem.
243. Paralipomenon liber.
244. Pollio in duodecim libris Eneidorum.
245. Paterii liber.
246. Philippus in Job.
247. Porphilii isagoge.
248. Philippicarum historia.
249. Primasii liber in Apocalipsin.
250. Plinius.
251. Prosper de promissionibus Dei.
252. Prosperi opusculum de diversis rebus.
253. Prudentius himnorum.
254. Prudentius de psicomachia, et in eodem Bedæ de temporibus.
255. Pompeius grammaticus.
256. Prisciani tres integri.
257. Prisciani tres imperfecti.
258. Priscianus de constructione.
259. Priscianus de duodecim versibus Eneidorum.
260. Persius, in quo et Juvenalis.
261. Questiones in Genesi.
262. Rabbanus in laude sanctæ Crucis.
263. Rabbanus super Actus apostolorum.
264. Ramtramni monachi contra opposita Grecorum.
265. Ratbertus Pascasius de corpore et sanguine Domini.
266. Ratbertus in Matheum.
267. Ratbertus in lamentacione Hieremie, et in eodem quedam pars Juvenalis.
268. Ruphinus in prophetis.
269. Rufini liber.
270. Rethorice artis liber.
271. Regum liber.
272. Romanorum pontificum gesta.
273. Remigius super Donatum.
274. Regule quattuor.
275. Smaragdi liber de gramatica.
276. Smaragdus in partibus Donati.
277. Sacsonis et Franconis altercatio.
278. Statii liber.
279. Solinus de situ orbis terrarum.
280. Senece liber.
281. Salvii liber de gubernatione Dei.
282. Sedulius, et in eodem versus de sancto Benedicto, et Marcellini et Petri passio ritmice.
283. Sedulius et Prosper, et Beda de metrica arte, et Franco et Saxo, et ortographia Bede.
284. Sedulius, et in eodem Arator.
285. Titus Lucretius poeta.
286. Titus Livius.
287. Terentii liber, et in eodem disputatio Karoli et Albini.
288. Terentius, in quo et Statius.
289. Themistii philosophi liber.
290. Tertulliani apollogeticum de ignorantia.
291. Tertullianus de resurrectione carnis.
292. Tripartita historia.
293. Tiberii Cesaris pragmaticum.
294. Virgilii egloge, et in eodem libri octo Prisciani.
295. Virgilii pars quedam in Eneidis.
296. Virgilii egloge.
297. Virgilii versus, et in eodem egloge et duo libri Georgicorum.
298. Virgilii quinque integri.
299. Virgilii Maronis epytoma.
300. Vigilius contra Nestorium.
301. Virorum illustrium liber.
302. Vita beati Adalardi abbatis.
303. Victoris chronica.
304. Victorinus in rethorica.
305. Victorini gramatica. (Probablement le ms. latin 7539.)
306. Valerii Maximi codex.
307. Valerianus de arta et angusta via.
308. Vitæ vel passiones sanctorum apostolorum, martirum et confessorum seu virginum, per viginti volumina.
309. Viginti et quattuor libri sine titulis.

3.

1. Augustinus de pastoribus liber unus. De mendacio liber unus. Ad Celestinum epistola una. Ad Antoninum epistola una. Ad Gaium epistola una. Ad Hermogenianum

epistola una. Ad Romanianum epistola una. Ad Zenobium epistola una. Ad Nebridium epistole novem. De avaritia et luxuria sermo unus. Prosperi Galli epistola una. Hylarii, Arelatensis episcopi, epistola una. Augustinus de predestinatione sanctorum liber unus. De dono perseverantie libri duo. De perfectione justitie liber unus. Ad Timasium et Jacobum liber unus. Ad Valentinum epistola una. (Ms. latin 12210.)

2. De doctrina christiana libri IIII. (Jadis ms. latin 254 de Saint-Germain.)

3. De agone christiano. De disciplina christiana. De vita christiana. Retractatio de gratia Novi Testamenti. (Ms. latin 13365.)

4. De natura boni liber unus.

5. Questiones contra Manicheum. Questiones in epistolam ad Romanos, liber unus. Ad Galatas liber unus. De responsionibus quinque contra adversarios catholice fidei. De predestinatione adversus Pelagianos. Epistola ad Hilarium episcopum. Concilium episcoporum ad Innocentium, episcopum Romanum. Innocentii ad episcopos. (Ms. latin 12220.)

6. Augustini adversus quinque hereses liber unus. Expositio fidei catholice adversus Manicheum, liber unus. Contra Maximinum Arrianum libri tres. Contra Pascentium liber unus. (Ms. latin 12218.)

7. De verbis Domini et Apostoli. (Ms. latin 12199.)

8. De Trinitate.

9. Contra Faustum hereticum. (Ms. latin 12222.)

10. Augustini de Civitate Dei pars prima, libri XI.

11. De Civitate Dei pars secunda, libri XI.

12. De Civitate Dei pars secunda, libri VII. (Ms. latin 12215.)

13. De baptismo parvulorum contra Donatistas libri septem. (Ms. latin 13363.)

14. Ad Valerium comitem de nuptiis et concupiscentia liber unus. Contra Julianum hereticum epistole XXXIIII. (Ms. latin 12212.)

15. Liber confessionum, libri XIII. (Ms. latin 12224.)

16. De modis locutionum super Genesim, Exodum, Leviticum, Numeros, libri VIII. (Ms. latin 12168.)

17. Vigilii episcopi pro defensione fidei catholice. Epistola Petri Ravennatis ad Eutichiten presbiterum, libri V. Augustini ad Paulinum episcopum de cura gerenda pro mortuis liber unus. De octo questionibus. (Jadis ms. 847 de Saint-Germain.)

18. De Civitate Dei pars prima, libri XV.

19. Super psalterium plura volumina.

20. De utilitate credendi. De gratia Novi Testamenti. De natura boni. De octo questionibus Veteris Testamenti. (Ms. latin 13360.)

21. De gloria et festivitatibus. Augustinus de doctrina christiana. (Ms. latin 13359.)

22. De singularitate clericorum. Gaudentii episcopi in Exodum, de Pasche observatione, de ratione sacramentorum, de lectione evangelii. (Ms. latin 13331.)

23. Contra Cresconium donatistam. (Ms. latin 12221.)

24. Achademicorum. De ordine. De natura et de origine anime. Responsio contra Arrianum. De quantitate anime. (Ms. latin 13369.)

25. Utrum anima a seipsa sit, ex libro retractationum.

26. De mundicia cordis libri duo. De decem chordis. De conflictu vitiorum et virtutum liber unus. (Deuxième partie du ms. latin 11636.)

27. Quedam lectiones de evangeliis.

28. De concordia evangelistarum. (Ms. latin 12190.)

29. Egisippus. Soliloquia Augustini.

30. De vera religione. De libero arbitrio. Contra Felicianum. De predestinatione. Super epistolam ad Romanos. (Ms. latin 12209.)

31. Epistola Jeronymi ad Demetriadem virginem. Epistola Juliani Pelagiani ad eamdem. Augustinus super symbolum. Super epistolam Johannis. Alcuinus de Trinitate ad Carolum regem [1].

[1] Cet article se rapporte à un manuscrit dont la destinée m'est inconnue, et qui figure en ces termes

32. De chatezizandis rudibus. (Ms. latin 13362.)

33. De natura et origine anime liber unus. Ad Petrum liber unus. De adulterinis conjugiis libri duo. De observatione jejunii liber unus. Contra adversarium legis et prophetarum libri duo. (Ms. latin 12208.)

34. Questiones Orosii et responsiones Augustini. (Ms. latin 13373.)

35. Sermones Augustini de Pascha. Liber Paschasii de Spiritu sancto.

36. Super Genesim ad litteram.

37. Solutiones questionum ab hereticis objectarum. Contra Adamantium. Contra Arrianos. (Ms. latin 12217.)

38. Jeronymus super psalterium. (Ms. latin 12150.)

39. Super Jheremiam libri sex.

40. Super Ysaiam. (Ms. latin 11627.)

41. Super Iezechielem. (Ms. latin 12155.)

42. Super psalterium. (Ms. latin 12151.)

43. Super epistolam ad Galathas.

44. Super psalterium.

45. Super Danielem. (Ms. latin 12156.)

46. Defensio Jeronymi contra accusatorem. Epistola ejusdem ad Rufinum. Prefatio Rufini super peri arcon. Invectio Jeronymi in scripta Rufini. Dialogus Jeronymi. De nominibus hebreis. (Ms. latin 12162[1].)

47. Super Ecclesiastem. Origenis super Cantica canticorum, a Jeronymo translatus. Ejusdem de Balaam et Balac. (Ms. latin 13350.)

48. Contra Jovinianum. Expositio symboli. (Ms. latin 13354[2].)

49. Dialogus.

50. Super epistolam ad Ephesios. (Ms. latin 13351.)

51. Liber Juvenci, cum quibusdam epistolis Jeronymi. (Ms. latin 13047.)

52. Super epistolas ad Titum et Philemonem.

53. Super duodecim prophetas et super Danielem. (Ms. latin 12158.)

54. Super Ecclesiastem. (Ms. latin 13349.)

55. Jeronymus super Genesim. (Ms. latin 12149.)

56. Epistole.

57. Jeronymus super Ysaiam. (Jadis ms. 211 de Saint-Germain.)

58. Epistole.

59. Epistole.

60. In Hesdram.

61. Ambrosius super epistolas ad Romanos et ad Corinthios. (Ms. 87 d'Amiens.)

62. Super epistolam ad Galatas et sequentes. (Ms. 88 d'Amiens.)

63. Super evangelium Luce. (Jadis ms. 205 de Saint-Germain.)

64. Exameron. (Ms. latin 12135.)

65. De Trinitate.

66. De incarnatione Domini. Pastoralis. De mysteriis. De sacramentis. De officiis.

67. De Noe liber unus. De Abraham libri duo. De David liber unus. De Joseph liber unus. De benedictionibus patriarcharum liber unus. De excessu fratris sancti Ambrosii libri duo. Epistole ejusdem quatuor. De incarnatione Domini liber unus. (Ms. latin 12137.)

68. Contra Novatianum. Johannis de similitudine carnis. Augustinus de quantitate temporis. Ejusdem de predestinationibus. Ejusdem de decem cordis. (Ms. latin 13344.)

69. Ambrosius et Tullius de officiis. (Ms. latin 13340.)

70. Explanatio sex dierum ex dictis Ambrosii.

71. Gregorius. Moralia Gregorii in sex partitionibus. (Mss. latins 11671, 11672, 12247 et 12248.)

sur le catalogue des manuscrits de Corbie dressé en 1621 : «Juliani Pelagiani episcopi epistola ad Demetriadem de instructione virginis. Ejusdem Augustini expositio symboli contra Judæos, Paganos et Arrianos. Expositio in epistolam sancti Johannis. Alcuini de Trinitate. Ejusdem epistola ad sororem.» — Ms. latin 13071, fol. 43 v°.

[1] Conf. la table du ms. 12162, écrite au XIIe siècle par un moine de Corbie, à la fin du ms. latin 13331.

[2] Du ms. 13354, on a arraché, au XVIIIe siècle, les feuillets qui contenaient l'Exposition du symbole.

72. Omelie Gregorii. (Ms. latin 12254.)
73. Exceptiones de libris Gregorii.
74. Super Iezechielem pars prima. (Ms. latin 13391.)
75. Super Iezechielem pars secunda. (Ms. latin 12252.)
76. Super Iezechielem pars prima. (Jadis ms. 789 de Saint-Germain.)
77. Gregorialis.
78. Dialogus. (Ms. latin 12257.)
79. Registrum. (Ms. latin 11675.)
80. Gregorialis.
81. Pastorales cure. (Ms. latin 12260).
82. Epistole de registro cum exceptione. (Jadis ms. 858 de Saint-Germain.)
83. Liber dogmatum ex epistolis Jeronymi [1].
84. Omelie Gregorii. (Ms. latin 13392.)
85. Exceptiones Moralium.
86. Omelie Origenis super Pentateucum, Josue et Judicum. (Ms. latin 11616.)
87. Super Cantica. (Ms. latin 12123.)
88. Apologeticus Panfilii. Peri arcon Origenis. (Ms. latin 12125.)
89. Origenis de Balaam. Johannes de reparatione lapsi. (Ms. 340 du fonds Burney.)
90. Omelie super Cantica et Prophetas. (Ms. latin 11617.)
91. Origenes super Numeros. Beda de tabernaculo. (Ms. latin 12122.)
92. Beda de natura rerum. De temporibus. Chronica. (Ms. latin 13403.)
93. Super Genesim [2].
94. Super Lucam libri sex. (Ms. latin 12281.)
95. De gratia Dei super Julianum hereticum. Super Cantica.
96. Super Parabolas. (Ms. latin 12275.)
97. Super Marcum.
98. Super Genesim.
99. De templo Salomonis. Questiones super libros Regum xxx. Super canticum Abacuc. (Ms. latin 12274.)
100. Super Actus apostolorum. Super Apocalipsim. (Ms. latin 12284.)
101. Super Actus apostolorum. (Ms. latin 12283.)
102. De temporibus.
103. Super Samuhelem, id est duos primos libros Regum. Nomina locorum ex libris Jeronymi. (Ms. latin 12272.)
104. De titulis psalmorum. (Ms. latin 12273.)
105. De compoto.
106. Beda super Lucam. (Ms. 75 d'Amiens.)
107. De temporibus.
108. Rabertus super lamentationes Jheremie. Seneca de copia verborum. Collationes Alexandri et Didymi regum. (Ms. latin 12295.)
109. Super lamentationes Jheremie. (Ms. latin 12294.)
110. De corpore et sanguine Domini [3].
111. Super Matheum libri iiii, pars prima. (Ms. latin 12296.)
112. Super Matheum pars prima. (Ms. latin 12297.)
113. De fide, spe et caritate.
114. Liber xii prophetarum glosatus.
115. Glose super psalterium.
116. Psalterium Gileberti. ✓
117. Glose super psalterium.
118. Epistole Pauli glosate.
119. Johannis evangelium glosatum.
120. Tituli psalmorum.
121. Evangelium Mathei cum glosis.
122. Glose super evangelia.
123. Glose hymnorum.
124. Glose psalterii.
125. Glose psalterii.
126. Gregorii Nazianzeni apologeticus [4].
127. Exceptiones ecclesiasticarum regula-

[1] C'est sans doute le volume que le catalogue des manuscrits de Corbie rédigé en 1621 indique en ces termes : «Ejusdem aliquot epistole, et ad Marcum et Sabinum, liber dogmatum ecclesiasticorum.»
[2] Les volumes désignés sous les nos 93, 97 et 98 de ce catalogue étaient encore à Corbie en 1621.
[3] Cet ouvrage figure sur le catalogue rédigé en 1621.
[4] Ce volume est porté sur le catalogue rédigé en 1621.

rum. Expositio super Boetium. Anastasius[1] contra hereticos.

128. Sententie Lombardi.

129. Sermones de ecclesiasticis officiis, et alia.

130. Expositiones evangeliorum.

131. Prudentius hymnorum.

132. Expositiones evangeliorum.

133. Jonas de diversis rebus. (Ms. latin 12291.)

134. Bernardi Clarevallensis.

135. Faustus de gratia.

136. Epistole Paulini.

137. Rabanus super Actus apostolorum.

138. Liber ethimologiarum.

139. Seduli et Fortunati versus.

140. Tertullianus de ignorantia.

141. Collationes.

142. Ethimologie Ysidori.

143. Codex Karoli Magni.

144. Pronosticon Juliani.

145. Ysidorus ethimologiarum.

146. Rabanus, Beda, de sanctis locis.

147. Amalarius, Robertus, de divinis officiis. (Ms. latin 11580.)

148. Ysidorus de divinis officiis, et alia opuscula de eodem. Hugo de sacramentis. Notule ejusdem. (Ms. latin 11579.)

149. Didascalicon. Expositio super lamentationes Jheremie.

150. Mariale. (Ms. latin 12593.)

151. Anselmus de predestinatione et gratia et libero arbitrio.

152. Cur Deus homo. Primus liber de claustro anime.

153. Meditationes.

154. Omelie ejusdem cum quibusdam libellis ejus.

155. Libri Prosperi.

156. Exceptiones Paterii. (Ms. 220 d'Amiens.)

157. Pronosticon Juliani. Interrogationes et responsiones. (Ms. latin 12269.)

158. Omelie Johannis Crisostomi in Matheum.

159. Sermones ejusdem.

160. Fortunati de diversis rebus libri xi. De vita sancti Martini libri iiii. De laude sancte Marie liber unus.

161. Fortunati de diversis rebus versus. Aldelmus de virginitate versus.

162. Paterius.

163. Epistole Valentini monachi ad Augustinum. Augustinus ad eundem. Sermo de Adam et ligno vetito. Instituta Nili monachi de viii vitiis. Enchiridion Rufini. Regula sanctorum patrum Serapionis, Macharii, Paunuchiri et alterius Macharii. (Ms. latin 12205.)

164. Cirillus de benedictionibus levitarum et sacerdotum. (Jadis ms. 719 de Saint-Germain?)

165. Eusebii Pamphilii de fide contra Sabellium libri duo.

166. De resurrectione liber unus.

167. Item de resurrectione et ascensione liber unus.

168. De incorporali et invisibili Deo liber unus.

169. Ejusdem libri viii. De incorporali liber unus. De anima liber unus. De spiritali cogitatu hominis liber unus. Quod Deus pater incorporalis est, liber unus. De eodem liber unus. Non veni pacem mittere, liber unus. Quod dico vobis in aure, predicate super tecta, liber unus. De operibus bonis et malis liber unus. De operibus bonis ex epistola Pauli ad Chorintios secunda libri duo.

170. Fortunati de diversis rebus. In laudem sancte Marie liber unus bis scriptus. De vita sancti Martini libri iiii. Multa alia de diversis. De virginitate laudanda in sanctis Veteris et Novi Testamenti. Enigmata Althelmi episcopi et Symphosii scolastici. Versus Probe. (Jadis ms. 783 de Saint-Germain.)

171. Fulgentii de predestinatione liber unus. De questione Arriani liber unus. De alia liber unus. Dicta regis Trasamundi cum responsionibus liber unus. De mysterio Christi liber unus. De divinitate Christi liber unus. De consultatis Optati liber unus. Epistole ad

[1] Lisez : *Athanasius.*

Gallam. Ad Probam de passione ejus liber unus. Ad Ereptum. Ad Theodorum. Ad Venantiam. (Ms. latin 12234.)

172. De remissione peccatorum. Regula Ticonii. De promissis et lege. De specie et genere. De temporibus. De recapitulatione. De diabolo. (Ms. latin 12235).

173. De fide catholica.

174. Historia Clementis, libri decem. (Ms. latin 12118.)

175. Historia Orosii. (Jadis ms. 509 de Saint-Germain.)

176. Historia Gregorii Turonensis. (Ms. latin 17655.)

177. Historia tripertita. (Jadis ms. 460 de Saint-Germain.)

178. Item tripertita.

179. Historia Egisippi. (Ms. latin 12512.)

180. Historia Francorum

181. Historia Gothorum.

182. Historia Anglorum.

183. Historia Friculfi episcopi.

184. Historia de bello Trojano.

185. Historie Eusebii ecclesiastice pars prima. (Ms. latin 12526.)

186. Historia, pars secunda. (Ms. latin 12527.)

187. Gesta Francorum Iherosolimis.

188. Historia Treberensium[1]. Pauli diaconi Romanorum historia.

189. Josephus antiquitatum et belli Judaici. (Ms. latin 16730.)

190. Historia Manducatoris. (Ms. latin 16943.)

191. Historia Gaii Cesaris belli Gallici.

192. Cronica ejusdem cum quibusdam epistolis.

193. Philippicarum.

194. Alexandri.

195. Tiberius[2].

196. Florus, prima pars, secunda pars. (Mss. latins 11575 et 11576.)

197. Corpus canonum.

198. Canones apostolorum et sanctorum patrum.

199. Synodus Calcedonensis. (Ms. latin 11611.)

200. Synodus Calcedonensis. (Ms. latin 12098.)

201. Lex Romana. (Probablement le ms. 1735 de sir Thomas Phillipps.)

202. Nichenum concilium.

203. Exceptiones decretorum et legum.

204. Summa Sicardi.

205. Decreta Gratiani.

206. Expositio super quedam evangelia.

207. Exceptiones decretorum.

208. Exceptiones legum.

209. Primasius episcopus super Apocalipsim, libri v. (Ms. latin 13390.)

210. Philippi in Job. (Ms. latin 12016.)

211. Angelomi super Regum. (Ms. latin 11998.)

212. Joseph super Ysaiam. (Ms. latin 12154.)

213. Expositio cujusdam super epistolam ad Romanos. Prosperi de promissis et redditis.

[1] Le cardinal Maï a lu : « 14. Historia Treberensium Pauli diaconi. 15. Romanorum historia. » La leçon que j'ai adoptée est incontestable. Dans plusieurs manuscrits, les Gestes des évêques de Trèves sont accompagnés de l'Histoire romaine de Paul diacre. Comme exemple je citerai : — le ms. latin 11793, qui vient de Saint-Corneille de Compiègne; — un manuscrit dont la partie la plus considérable est à la Bibliothèque nationale (fonds latin 5873, fol. 62-83), et dont M. Bethmann a retrouvé deux feuillets dans le ms. 1283 de la reine de Suède (voy. Pertz, *Scriptores*, VIII, 125); — le ms. 9178-9187 de Bruxelles; — le ms. 127 de Lyon.

[2] Le catalogue du XIe siècle porte : « Codex pramaticum Tiberii Augusti; » et celui de Phillipps : « Tiberii Cesaris pragmaticum. » Il s'agit de l'abrégé des Novelles de Justinien par Julien, qui, dans le ms. latin 4568 de la Bibliothèque nationale, commence par la pièce intitulée : « Sacrum pragmaticum Tiberii Augusti de confirmatione constitutionum Justini imperatoris de filiis colonorum et liberarum. » Je suis porté à croire que le ms. 4568, copié au VIIIe siècle, et qui a appartenu à Aimar de Rançonet, vient de Corbie.

214. Paschasii diaconi de Trinitate.

215. Albini, qui et Alcuinus, de Trinitate, et quedam opuscula ejusdem.

216. Cassiodorus de anima. Opuscula Odonis, episcopi Cameracensis[1].

217. Meditationes. Versus Hildeberti de officio altaris.

218. Isichius super Leviticum. (Ms. latin 11995.)

219. Cronica. Tractatus Haimonis. (Ms. latin 13409.)

220. Elucidarium. De penitentia libri sex. (Ms. latin 12315.)

221. Questiones et responsiones de libris sanctorum Augustini, Gregorii, Bede et aliorum.

222. Lactantii de falsa religione.

223. Expositio super Canticum.

224. Epistole Ivonis. Sententie abbreviate.

225. Athanasii[2] de Trinitate libri VIII. De fide liber unus. Contra Arrium, Sabellium, Fotinum altercatio a Vigilio nomini Athanasii edita. Epistola Potamii una. Athanasii una. Solutiones ad objectiones hereticorum.

226. Athanasius de fide catholica.

227. Hylarii de fide seu de Trinitate libri XII. (Ms. latin 12133.)

228. Omelie Valeriani.

229. Effrem. Sancte Paule vita.

230. Ordo scrutinii. (Jadis ms. 686 de Saint-Germain.)

231. Regula Basilii. Juvenalis.

232. Cronica Victoris.

233. Florus contra Johannem quemdam. Cassiani de institutione monachorum. (Ms. latin 12292.)

234. Isidorus ethimologiarum.

235. Sententie ad sororem suam.

236. Eucherius.

237. Item Eucherius episcopus. Liber differentiarum Ysidori. (Ms. latin 12236.)

238. Eugyppius. Belus de laude crucis.

239. Salvianus de gubernatione Dei. (Ms. latin 13385.)

240. Filaster de heresibus. Tertullianus de cibis Judaicis. Epistola Barnabe. Epistola Jacobi. (Jadis ms. 717 de Saint-Germain.)

241. Algeri de corpore et sanguine Domini cum quibusdam opusculis. (Ms. latin 12316.)

242. Sententie quedam.

243. Ennodius. Exameron Basilii.

244. Dialogorum libri sex. Cypriani libri III, cum quibusdam epistolis.

245. Johannes diaconus super Pentateuchum. Luciferi episcopi pro Athanasio libri duo. De regibus apostaticis liber unus. De non conveniendo cum hereticis liber unus. De non parcendo in Deum delinquentibus liber unus. Quod moriendum sit pro Dei filio, liber unus. Epistola Florentii liber unus. Athanasii libri duo. Liber ad Constantium. Athanasius ad monachos. (Ms. latin 12309.)

246. De locis versus Prosperi. Versus Fortunati.

247. Epistole Pauli grece. Epistole Pauli latine. (N° 3 des mss. grecs de Saint-Pétersbourg.)

248. Genesis hebraice.

249. Rufinus in prophetis. (Ms. latin 12148.)

250. Glossarium grecum et latinum. (Jadis à Saint-Germain-des-Prés.)

251. Robertus de officiis. Omelie.

252. Valerius Maximus. Gesta Britonum.

253. Historia. Enchiridion.

254. Cantica canticorum. Jeronymus de nominibus urbium vel locorum.

255. Julianus Pomerius. Omelie.

256. Consuetudines sancti Adalardi, et ars musica. (Ms. latin 13908.)

257. Regula sancti Benedicti.

258. Gesta abbatum Corbeiensium. Donati editio.

258 *bis*. Vita Brictii, Romani. Filaster de

[1] J'ai cru pouvoir ainsi restituer cet article. Le texte publié par le cardinal Maï porte : «Opuscula Odonis, epistola, carmen;» et la copie de M. de Certain : «Opuscula Odonis. Epistola Cam'.»

[2] *Anastasii* dans le manuscrit.

heresibus. Ambrosius de Joseph. Vita sancti Eligii et Maximini [1].

259. Translatio sancti Nicolai cum expositionibus evangeliorum. Vita sancti Fulgentii, Marcellini, episcopi et confessoris. Passio sancti Apollinaris et Dionysii. Sancti Germani, Parisiensis episcopi. Audomarii.

260. Passio sancti Ignatii, Policarpi, Marcellini et Petri, Christine, Cipriani, Theodosie, sancte Bathildis, Adalardi, Eusebii Vercellensis.

261. Passio sancti Mauricii et sociorum. Memoria sancti Michaelis. Passio sancti Georgii, Stephani pape, Theodote cum tribus filiis. Inventio sancti Stephani prothomartyris. Sancte Alfre. Vita sancti Gaugerici episcopi. Passio sancti Ysaac et Maximiani. Mammes, Thimothei et Apollinaris, trium fratrum, Justi et Pastoris. Vita Victoris, Justi episcopi. Passio Marcellini [2]. Vita Lamberti, Tecle, Cosme et Damiani. Vita Fronti. Passio Reparate, Domini. Vita Pelagie. Vita Philippi episcopi. Inventio capitis sancti Johannis Baptiste. Benedicti [3] presbyteri. Passio Romani. Mauri. Benedicti. Vita Maximiani. Passio sancte Marie, Rufini et Valerii. Vita Germani Autissiodorensis, sancti Gregorii, Egidii, Anscharii. Vita Jeronymi, Adalardi et aliorum. Augustini. Passio sancti Vincentii, Laurentii, Agapiti, Sixti, Ypoliti, Andree, Tebeorum, Albani. Vita sancti Martini et passio plurimorum. Karlerfi, Gaugerici. Passio Processi et Martiniani. Vita Goaris. Passio Procopii. Cyrilli, Felicitatis cum filiis. Translatio sancti Benedicti et Scholastice. Vita Arnulfi. Passio Victoris, Apollinaris, Christine, Jacobi apostoli, Kristofori, Cucufatis, Pantaleonis, Nazarii. Vita Lupi episcopi, Abdon et Sennes. Vita Germani episcopi.

262. Karoli magni, Nicolai et Mauri.

263. Petri, Pauli, Jacobi, Philippi. Virtutes Johannis evangeliste. Bartholomei miracula et passio apostolorum Andree, Thome, Jacobi, Simonis et Jude.

264. Sancti Cuberti et alia passio Sebastiani. Vita Alexis. Passio Blasii. Vita Thebaldi. Passio Viti, Modesti, Crescentie, Cirici et Julite.

265. Translatio sancti Gentiani [et] Precordii.

266. Vita Karoli, Anscharii.

267. Wandregisili. (Ms. latin 18315.)

268. Miracula sancti Dionisii et passio ejusdem. Fusciani, Victorici, Gentiani. Translatio sancti Precordii. Passio Justini. Vita beate Marie Egyptiace. Passio sanctarum virginum Sophie, Fidei, Spei, Caritatis. Vita Hunegundis. Translatio ejusdem. Miracula ejusdem. Vita Eufrosine, Justine. Vita Margarete. Vita Marie virginis, Anastasie, Genovefe. Passio Agathe, Cecilie, Agnetis.

269. Demetrii. Grammatica Bede.

270. Balaam. Radulfus super Leviticum. (Ms. latin 11564.)

271. Liber confessorum. Commentum Boetii super ysagogas Porfilii.

272. Musica et geometria ejusdem.

273. Boetius de consolacione philosophie.

274. Musica et geometria.

275. Musica et geometria.

276. Super peri armenias liber.

277. Notule super Bo[e]tium de Trinitate, cum aliis opusculis.

278. Commentum in isagogas Porfirii.

279. Grammatica Euticii. Prima rethorica Tullii.

280. Arismetica. Musica. De consolatione.

281. Musica et geometria.

282. Arismetica. Tullii de senectute. Macrobius.

283. Arismetica. Topica. Liber divisionum.

284. Cathegorici, Ypothetici sillogismi.

[1] Je crains de n'avoir pas exactement coupé les paragraphes relatifs aux vies de saints. N'ayant pas retrouvé les recueils décrits dans ces paragraphes, j'ai dû me borner à reproduire le texte du manuscrit tel qu'il a été copié par M. de Certain.

[2] Je crois qu'il faut lire *Marcelli*. Voy. le ms. latin 12612.

[3] Il faut probablement lire *Benigni*. Voy. le ms. latin 12612.

285. De Consolatione.
286. De Consolatione.
287. Tullius liber. Secunda rethorica.
288. Utraque rethorica.
289. Prima.
290. Utraque rethorica.
291. Rhetorica Fortunati.
292. Rhetorica secunda.
293. Musica Augustini. (Ms. latin 13375.)
294. Martiani Capelle de nuptiis Mercurii et philologie.
295. Ars Prisciani. (Ms. 425 d'Amiens.)
296. Ars Prisciani.
297. Ars Prisciani.
298. Priscianus constructionum.
299. Priscianus constructionum.
300. Ars Prisciani.
301. Diomedes, Probus, grammatici.
302. Annei Flori de Tito Livio.
303. Orthographia. Ethimologie.
304. Smaragdus in partibus Donati.
305. Grammatica Victoris. Editio Donati prima.
306. De grammatica. Smaragdi grammatica. (Ms. latin 13029.)
307. Liber de temporibus.
308. Grammatica Pompei, cum commento in Donatum. (Ms. latin 13024.)
309. Dirivationes.
310. Utraque editio Donati.
311. Macrobius. Priscianus constructionum.
312. Thimeus Platonis.
313. Philosophia magistri Willelmi de Concis.
314. Terentius cum Statio Thebaidos.
315. Terentius.
316. Plinius. (Ms. latin 6796.)
317. Bucolica cum georgicis.
318. Epistole Sidonii. Remigii super Donatum.
319. Lucanus. Eneis. Fulgentius super Eneidos.
320. Glose super Odas.
321. Virgilius. Flavius de re militari. Lucanus. Solinus de situ orbis terrarum.
322. Persius. Juvenalis. Bucolica.
323. Lucanus. Martialis. Statius.
324. Eneidos. Ovidius fastorum.
325. Salustius.
326. Servius in Eneide.
327. Idem.
328. Pollion in Eneide. Cornutus in Persium.
329. Glose Odarum. Commentum in Statium.
330. Vaca in Lucanum.
331. Titi Livii decada tertia. (Ms. latin 5730.)
332. Idem.
333. Epistole Senece ad Lucilium.
334. Seneca de controversiis.
335. Junii Moderati rei rustice.
336. Titi Lucretii de rerum natura.
337. Seneca de beneficiis.
338. Lucanus. Macrobius Saturnaliorum.
339. De naturis avium.
340. Liber Cornelii de bello Trojano.
341. Martirologium. Vite patrum.
342. Martyrologium.

II.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE MOISSAC. — XIe ET XIIe SIÈCLE.

Je n'ai point trouvé de catalogue général de la bibliothèque de Moissac[1], mais seulement deux listes partielles, l'une du XIe siècle, dans le ms. latin 17002 de la Bibliothèque nationale, fol. 221 v°, l'autre du XIIe siècle, dans le ms. latin 4871, fol. 160 v°.

[1] Voyez notre tome I, 518.

I.

LIBRI DIVINI OMNES QUOS SANCTI PETRI MUSCIASCENSIS ARMARIUM CONTINET SUNT NUMERO LX, EXCEPTIS HIS QUI FORIS SUNT, ID EST :

Omiliarius II, [una]que bibroteca (*sic*), cum uno passionario, et IIII^or psalteriis, cum tribus ymniariis, necnon duobus antiphonariis, cum tribus tropiariis, hac missalibus III, cum lecionariis duobus, et duobus testibus, atque marti[ro]logio I, cum uno collectario, breviari[o] I.

Libri de arte sunt undecim.

2.

HI SUNT LIBRI CONDITI IN TECA LIBRORUM CENOBII MOYSIACENSIS :

1. In primis idem ipse Aurosius[1].
2. Quatuor euvangelia.
3. Rabanus.
4. Beda.
5. Geronimus.
6. Istoria tripertita.
7. Istoria Rufini.
8. Josephi.
9. Augustinus super quinque hereses.
10. Augustinus super Johannem.
11. Gregorii dialogus.
12. Jeronimus super Iezechielem.
13. Gregorius super Iezechielem.
14. Pastoralis Gregorii.
15. Jeronimus super Isayam.
16. Gregorius super Job.
17. Actus Petri secundum Liniam.
18. Libellus de Trinitate Johannis Os aureum.
19. Enchiridion Augustini.
20. Collaciones Cassiani.
21. Collaciones patrum.
22. Expositio quatuor euvangeliorum.
23. Jeronimus super Danielem.
24. Bede super Ezre.
25. Liber senternciarum.
26. Exposicio nominum sancti euvangelii.

III.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE MASSAY. — XIe SIÈCLE.

Le ms. 3324 du Vatican renferme, aux fol. 111 et 112, à la suite des Commentaires de César, un catalogue des livres de l'abbaye de Massay, dont les premières lignes ont été grattées pour faire place à la fin du récit de la guerre d'Espagne. M. le docteur A. Frigell m'a communiqué, au mois de mars 1857, une copie de qui subsiste de ce catalogue.

1. .... [con]fessionibus.

2. Augustini contra Felicianum, de jejunio sabbati, contra mendatium, de verbis Domini secundum Matheum, et..... de verbis apostoli Pauli et Johannis apostoli et beati Petri, et contra hereticos, super Johannem in p[rinci]pio....., et de baptismo parvulorum contra Pelagianos.

3. Augustini de doctrina christiana IV..... super evangelium Johannis, de magisterio, liber I soliloquiorum, super epistolas Johannis..... Athanasii, Cirilli et aliorum patrum contra hereticos.

[1] Le manuscrit même dans lequel a été transcrit ce catalogue.

4. Augustini de incarn[atione], de fide catholica contra Felicianum, contra Pascentium Arrianum communitorium ad . . . . , et de Spiritu sancto, et de unctione, et de baptismate; et alia [ope]ra ejusdem.

5. . . . . ali liber super epistolas Johannis.

6. Julianus Pomerius de activa et contemplativa vita.

7. Cip[rianus].

8. Beda super Lucam.

9. Beda super Marcum.

10. Homelie LXXIII Bede super evangelia, in uno [codice].

11. Claudius (?) super Matheum.

12. Albinus super Johannem.

13. Smaragdus super epistolas.

14. Orosios duos.

15. Isidorum soliloquiorum.

16. Augustinus [de] decem cordis, et de disciplina christiana, in uno codice.

17. Isidorus de sententiis.

18. Ambrosius de offitiis.

19. Alcuinus de Trinitate.

20. Hilarius de Trinitate.

21. Jheronimus super Esaiam.

22. Jheronimus super XII prophetas.

23. Epistole Hieronimi.

24. Gregorius Nazanzenus.

25. Epistole Pauli II.

26. Istoria tripartita.

27. Istoria Eusebii Cesariensis.

28. Altercatio Zachei et Apollonii.

29. Ambrosius Aupertus super Apocalipsim, V libri.

30. Cassiodorus super psalterium, in tribus codicibus.

31. Breviarium unum.

32. Augustini enchiridion.

33. Ciprianus de epistolis.

34. Expositio septem epistolarum canonicarum.

35. Isidorus de officiis ecclesiasticis.

36. Item ipse de offitiis.

37. Expositum Servii super Bucolicon, Georgicon.

38. Librum Jone abbatis.

39. Librum concordie regularum.

40. Verecundus super Cantica.

41. Regula Basilii et Benedicti, et expositio Hieronimi de primo psalmo.

42. Zmaragdus super regulam sancti Benedicti.

43. Alcuinus de sententiis.

44. Liber de octo principalibus vitiis.

45. Martirologia duo cum regula.

46. Antiphonarios quatuor.

47. Amalarium.

48. Isidorum ethimologiarum.

49. Glosarios duos.

50. Vita sancti Martini in duobus codicibus, et secundum Fortunatum versifice in uno codice.

51. Compotos IIII.

52. Medicinale I.

53. Psalteria VII.

54. Texta argentina IIII; sine argento I.

55. Tropharios VI.

56. Donatus minor.

57. Priscianus minor.

58. Donatus major.

59. Priscianus de constructione.

60. Orthograph[i]a.

61. Cato.

62. Boetius de consolatione philosophie.

63. Sedulius, Arator, in uno codice.

64. Item duo Aratores in singulis codicibus.

65. Conlatio abbatis Ceremenis, et liber Prosperi de libero arbitrio.

66. Tres libri de legibus Theodosii.

67. Prudentius de sicomachia.

68. Prudentius imnorum.

69. Missalli (*sic*) quatuor et unus argenteus.

70. Lectionarii duo.

71. Collectarium unum.

72. Passionales quatuor.

73. Epistole Pauli II.

74. Apocalipsis cum parabolis Salomonis.

75. Boetius de Trinitate.

76. Homerus.

77. Donatus unus cum glosulis, cum aliis nonnullis libris.

78. Organarium unum.

79. Breviarii ad matutinas duo.

80. Historia Clementis et Africanorum.

81. Historia Gregorii Turonensis.

82. Historia Anastasii.

83. Historia Julii Cesaris.

84. Istoria.

85. Istoria Francorum.

86. Istoria Alexandri magni.

87. Istoria Josephi antiquitatis et eversionis, in uno codice.

88. Historia Anglorum, Trojanorum, Romanorum, Longobardorum, Gottorum, in uno codice.

89. Priscianus major, et duo antiphonarii.

90. Periacon [1], de auctoritate canonum I.

91. Augustinus de libero arbitrio.

92. Prosper, et Prudentius de sichomachia.

IV.

BIBLIOTHÈQUE DE LA CATHÉDRALE DU PUY [2]. — XIe SIÈCLE.

Les deux derniers feuillets du ms. latin 7581 renferment un catalogue de livres rédigé au XIe siècle par un certain Nivilelmus [3]. Comme ce catalogue mentionne plusieurs manuscrits qui ont notoirement appartenu à l'église du Puy, et comme le n° 7581 vient lui-même de cette église, j'ai suivi sans hésitation l'opinion des auteurs du catalogue imprimé des manuscrits du roi (IV, 376), qui ont ainsi désigné la dernière pièce du n° 7581 : « Catalogus librorum in monasterio « Sanctæ Mariæ Aniciensis quondam asservatorum. »

Ce catalogue n'est certainement pas complet. Par un motif que je ne puis indiquer, l'auteur a laissé de côté la plupart des livres de théologie et tous les livres de droit. Les ouvrages décrits, au nombre de quarante-huit, sont divisés en sept classes : Grammaire, Dialectique, Rhétorique, Musique, Astronomie, Tableaux (*scedulæ*), Théologie. En marge du catalogue, on a noté le nombre des livres ou divisions que contenait chaque volume.

Hec retinet scedula Nivilelmi nomina certa
Librorum qui sint, et quot simul ordine pandit.

[GRAMMATICE LIBRI.]

1. Primus liber est Donati, in quo continetur liber Catonis, Aviani atque Prisciani liber minor. IIII.

2. Secundus continet librum Donati et Servii. II.

3. Tercius continet librum Donati et Servii atque glossarum. III.

4. Quartus liber Donati continet majorem Donati librum cum barbarismo. III.

5. Est sibi alius liber majoris Donati cum barbarismo et Remigii [4] libro. III.

6. Est et tercius cum barbarismo et minorum parcium commento, cum Persii et Omeri libro. IIII.

7. Juxta hos sequitur com[m]entum vocis, literæ, syllabæ, pedum, accentuum, majorum partium et barbarismi, enigmatum, cum quo est mietologiarum [5] Fulgencius. VIII.

[1] Peut-être pour *periarchon*.

[2] Voy. notre tome I, 509.

[3] *Scedula Nivilelmi.* Je n'ai pas cru que ce dernier mot dût être interprété par [*domi*]*ni Vilelmi.*

[4] *Cremigii* dans le manuscrit.

[5] Peut-être pour *mythologiarum.* — Les mots *cum q. e. m. F.* ont été ajoutés en interligne.

8. Est et liber Catonis cum Prisciani de formatione et grammatici Focce et Persii Prudentiique de sichomachia atque Aviani libro. VI.

9. Est et alter Focce liber, cum categoriarum Augustini expositione. II.

10. Est et tertius liber Catonis cum declinationibus partium et stultarum repulsione questionum. III.

11. Hos sequuntur duo libri Bede de metrica arte. II.

12. Tunc Prisciani de duodecim versibus et Euticii, qui fuit ejus coevus. II.

13. Tunc Ponpeii liber cum Ysidoro juniore. II.

14. Post sequitur liber glossarum cum ortografia Bede. II.

15. Et hunc[1] Prosperi liber. I.

16. Inde Sedulii liber. I.

17. Inde sichemachie (*sic*) Prudentii, cum tractatu corporis et sanguinis Domini. I.

18. Deinde alter Sedulii, cum sichemachiæ Prudentii, et libro Omeri atque Servii. IIII.

19. Tunc Juvencus de euvangeliis. I.

20. Deinde commentum Sedulii, Bede atque Catonis. III.

21. Tunc sequitur phisialogus (*sic*). I.

22. Et hunc Remus Faunus[2] de ponderibus et mensuris, cum quo est cento Maronis. II.

23. Inde Boetius de consolatione, in quo sunt libri quinque. V.

24. Inde Terrentius, cum libris de Consolatione duobus. I. II.

25. Inde Virgilius, in quo sunt decem egloge, cum libris quatuor Georgicorum et duodecim Æneidorum. XXVI.

26. Tunc major liber Prisciani, in quo sunt XVIII libri.

Summa : C . . . . .

DIALECTICE LIBRI.

27. In primis Porphirii liber, cum cathegoriis Augustini atque Aristotelis. III.

28. Post, duo commenta super Porphirium, in quibus sunt decem libri, cum quibus est commentum super categorias Aristotelis, divisum in tribus libris. XIII.

29. Quos juxta sequitur geometria. I.

30. Inde liber divisionum, cum quo periermenias liber, cum commento primo, duobus libris diviso. II.

31. Tunc secundum commentum eundem. I.

32. Post sequitur liber cui topica titulus est. I.

33. His adheret somnium Scipionis M. Tullii Ciceronis. I.

34. Post, liber Augustini de magistro, cum quo Alcuinus de dialectica, rethorica, musica, arimetica, geometria, astronomia[3]. I.

35. Tunc liber de notis Julii, cum expositione versuum Boecii O qui per, et geometria Adalbaldi ad Gerbertum.

RETHORICÆ.

36. Cicero de rethoricis, divisus duobus libris.

MUSICÆ.

37. Musica Henchiriadis[4], et quaterniones de octo tonis.

ASTRONOMIÆ.

38. Primum Aratus, cum quo est liber de quadrifario opere Dei. In ipso est Calcidius de antiquis sermonibus, et quidam de dialectica, atque Isydorus junior de verborum differencia, et commentum de Prisciani formatione, necnon proverbia Senecæ[5].

39. Tunc Yginus, cum Cicerone de invectivis, et cum somnio Scipionis.

[1] Sans doute pour *hinc*.

[2] Pour *Fannius* ou *Farinus*.

[3] Ms. latin 2974.

[4] Sur la liste que D. Estiennot nous a laissée des manuscrits de l'église du Puy au XVIIe siècle, on lit : « Encheriades de musica. »

[5] L'article 38 répond aux mss. 7581 et 7887 du fonds latin.

40. Et tercius de astronomia summo tenus tangens omnia.

41. Post Ptolomeus de orologio, et sydereæ positionis descripcio, necnon astrolapsi ostensio.

SCEDULE.

42. Quatuor abaci, et liber de eorum ratione [1].

43. Una tabula computi, scilicet maxima Dionisii.

DIVINA VOLUMINA VEL EORUM EXPOSITIONES.

44. Primum, liber de appetendis virtutibus et fugiendis viciis, in quo continentur questiones Orosii ad Augustinum et responsiones Augustini ad Orosium.

45. Sequiturque sinonima, cum orationum elegancia.

46. Tunc glossæ de omni divina istoria, atque expositio de prologorum supercilio.

47. Inde cena Cypriani.

48. Post, duo libri orationum et breviarium, id est de computo, et quaternio de eodem.

V.

BIBLIOTHÈQUE INDÉTERMINÉE. — XIe SIÈCLE.

Dans le ms. latin 9531 de la Bibliothèque nationale, au bas du fol. 116, une main barbare a copié les titres de quelques volumes, en caractères qui peuvent remonter au commencement du XIe siècle.

1. Istoria bipertita.
2. Istoria Romanorum.
3. Ethimologiarum.
4. Summum bonum.
5. Liber Isidori rotarum.
6. Liber Smaragdo.
7. Liber texu [2] euvangeliorum.
8. Liber vitæ sancti Benedicti.
9. Vitas patrum.
10. Unum Prissianum.
11. Apocalipsin Jhohannis.
12. Expositio [e]pistole Pauli [3].

VI.

BIBLIOTHÈQUE INDÉTERMINÉE [4]. — XIe SIÈCLE.

1. Priscianus major.
2. Virgilius cum Servio.
3. Oratius.
4. Beda de temporibus.
5. Persius.
6. Boetius de Trinitate.
7. Martianus.
8. Adbreviatio compoti.
9. Ysagogas.
10. Categorias.
11. Peri hermenias.
12. Topica.
13. Calchidius.
14. Cicero de rethorica.
15. Cicero de partibus oratoriæ.
16. Victorinus [5].

(1) Dans la marge du manuscrit, en regard de cet article, on lit : *I. sort'.*

(2) Pour *textus.*

(3) Ce dernier article paraît se rapporter au ms. 9531.

(4) A la fin du ms. latin 7749.

(5) Le manuscrit dans lequel est copié ce petit catalogue contient : «Victorini explanatio super Tullii «rhetoricam.»

VII.

BIBLIOTHÈQUE INDÉTERMINÉE. — XIe SIÈCLE.

Le ms. latin 943 de la Bibliothèque nationale est un pontifical anglo-saxon, qui fut écrit pour l'église de Sherbourne à la fin du xe siècle. Au fol. 154 v° de ce manuscrit, une main de la fin du xie siècle a copié un catalogue de livres, que M. Kemble a cru devoir attribuer à l'église de Sherbourne; mais cette attribution me semble inadmissible. La présence sur ce catalogue de plusieurs vies de saints essentiellement français, d'un recueil de capitulaires et surtout de deux exemplaires de la Loi salique, dénote une origine française, et rien n'empêche de supposer qu'un pontifical exécuté à la fin du xe siècle pour une église anglaise ait été porté en France dans le cours du xie. On sait positivement que telle fut la destinée de deux manuscrits qui sont aujourd'hui à la bibliothèque de Rouen. Je n'hésite donc pas à rapporter à une église française la bibliothèque dont le catalogue se lit dans notre ms. latin 943.

HIC CONTINETUR NUMERUS DIVINORUM LIBRORUM SANCTÆ MARIÆ QUOS CUSTODIT DODO, NOMINA QUORUM SUNT HÆC :

1. Historiæ III.
2. Passionales IIII.
3. Tractatus VIII.
4. Moralia Job III.
5. Historia sancti Eusebii de deitate Christi.
6. Epistole Pauli et Apocalipsin Actusque apostolorum, in uno volumine.
7. Gesta regum.
8. Liber Augustini de vera religione.
9. Historia Clementis.
10. Liber expositionum Cassiodori in psalterio.
11. Liber Laurentii de duobus temporibus.
12. Liber Bede presbiteri in Canticis canticorum.
13. Liber expositionis Jeronimi presbiteri.
14. Liber Regum in (*sic*) Paralipomenon.
15. Libri Dialogorum III.
16. Psalterium moniale.
17. Liber sancti Clementis ad Jacobum apostolum.
18. Liber Orosii.
19. Liber sententiarum Isidori.
20. Capitula regum.
21. Epistola sancti Jeronimi.
22. Libri canonum XI.
23. Decreta apostolorum.
24. Liber interrogationum et responsionum.
25. Liber Johannis Crisostomi.
26. Liber sancti Agustini de natura et gratia.
27. Item liber Augustini de diffinitionibus ecclesiasticorum dogmatum.
28. Item Augustini de verbis Domini in evangeliis.
29. Liber Exameron sancti Ambrosii.
30. Liber Amalarii.
31. Decreta apostoli Petri ad Gregorium.
32. Liber gestorum Salvatoris.
33. Liber Abonis.
34. Liber vitas patrum.
35. Benedictionales III.
36. Antiphonarium I.
37. Vita sancti Martini.
38. Passio sancti Mametis et vitæ sanctorum Viventii atque Amatoris.

39. Liber sinonimorum.
40. Liber qui vocatur Via regia.
41. Medicinalis I.
42. Omeliæ Gregorii in Ezechiele.
43. Beda de temporibus.
44. Liber revelationis Augustini de heresibus.
45. Liber persecutionis Africe.
46. Liber inkiridion.
47. Gesta miraculorum.
48. Item liber Isidori.
49. Vita sancti Maglorii.
50. Vita sancti Eligii.
51. Liber legis salice.
52. Liber Martini episcopi.
53. Item liber salice legis.
54. Liber orationum.
55. Liber Martinulus.
56. Regula sanctimonialium.
57. Psalteria V.
58. Libri sancti Dionisii de pastoforiis (*sic*).
59. Missalis I.
60. Textus I.
61. Lectionarius I.
62. Missales VI.
63. Liber cotidianus ad missam communis.
64. Expositio Origenis.
65. Lectionarii III.
66. Canones somniorum.

Libri Romane scripture [1] sunt XX numero.

HIC CONTINENTUR LIBRI GRAMATICE ARTIS QUORUM NOMINA SUNT HEC :

67. Prisciani III.
68. Virgilii II.
69. Terentii II.
70. Salustii II.
71. Oratii II.
72. Boecii III.
73. Stacii II.
74. Juvenales II.
75. Porfirius I.
76. Virgilii caterniones IIII.
77. Categorie III.
78. Timeus Plato I.
79. Liber Marci Tullii Ciceronis ad Herennium.
80. Liber de differentiis topicarum Boecii.
81. Liber Ciceronis comentariorum.
82. Divina Philippica Ciceronis.
83. Quaterniones primi comenti topicarum IIII.
84. Libri periarmeniarum III.
85. Marciani Capelle comenti liber.
86. Ovidius Naso in metamorphoseon.
87. Item liber Tullii Ciceronis de officiis.
88. Liber catalepton Pisoni.
89. Oratii quaterniones II.
90. Libri [2] Juventii III.
91. Ysagogarum quaterniones II.
92. Liber Bernelini in abaco.
93. Liber Isidori ethimologiarum.
94. Liber Helprici artis calculatoriæ.
95. Quaternio I comenti in musica.
96. Liber Sedulii prosaice.
97. Arithmeticæ due.
98. Comentariorum M. V. [3] in rethorica quaterniones III.

VIII.

BIBLIOTHÈQUE INDÉTERMINÉE. — XIe OU XIIe SIÈCLE.

La liste suivante se lit en tête du manuscrit latin 8069 de la Bibliothèque

[1] Les mots *Romane scripture* désignent sans doute l'écriture lombardique.

[2] *Liberi* dans le manuscrit.

[3] Sans doute pour *Marii Victorini*.

nationale. Ce volume, qui a successivement appartenu à Jac. Aug. de Thou et à Colbert, contient divers poëmes latins et notamment les œuvres de Virgile. Il a été écrit au XIe siècle. Je n'ai pu découvrir dans quelle église il a été conservé au moyen âge.

INCIPIUNT NOMINA LIBRORUM GRAMATICE ARTIS DOMNI F.

1. Tres Donati minores.
2. Unus Donatus major.
3. Due conjugaciones.
4. Precianellus minor.
5. Catho.
6. Sedulius.
7. Arator.
8. Avienus.
9. Prudencius.
10. Boecius.
11. Aritmetica.
12. Oracius.
13. Juvenalis.
14. Persius.
15. Beda.
16. Omerus.
17. Maxencius.
18. Ætimologia.
19. Virgilius.
20. Dialectica.
21. Comentum Donati.
22. Foca.

IX.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE SAINT-AMAND. — XIIe SIÈCLE.

A la fin du ms. latin 1850 de la Bibliothèque nationale, on a ajouté, au XIIe siècle, le catalogue des livres de la bibliothèque de Saint-Amand [1]. C'est un document du plus haut intérêt, parce qu'il indique l'origine de beaucoup de manuscrits qui se retrouvent aujourd'hui, les uns à la Bibliothèque nationale, les autres à la bibliothèque de Valenciennes. J'imprime en caractères italiques les noms des religieux ou des bienfaiteurs qui avaient copié ou donné les livres. Ces noms occupent dans le ms. 1850 une colonne, en tête de laquelle le scribe a mis ce titre : «Nomina fratrum quorum cura et providentia scripti sunt libri, quæ «scire potuimus, desuper annotavimus.» J'ajoute entre parenthèses, à la fin de beaucoup d'articles, l'indication des numéros sous lesquels les manuscrits correspondants sont maintenant conservés, soit à Paris, soit à Valenciennes. Les articles marqués d'un * se retrouvent, souvent dans les mêmes termes, sur un autre catalogue que M. Mangeart a tiré du ms. 33 de Valenciennes [2]. Ce texte paraît antérieur à celui que je publie [3]; mais il ne fournit point d'indications sur l'origine des manuscrits, et d'ailleurs il ne s'applique qu'à une très-petite portion de la bibliothèque de Saint-Amand. Toutefois il fait connaître quelques ouvrages dont il n'est point question dans le ms. 1850 de la Bibliothèque nationale,

[1] Voy. notre tome I, 307.
[2] *Catalogue des manuscrits de Valenciennes*, p. 32 et 33.
[3] Voyez plus bas les notes jointes aux articles 97, 117 et 164.

savoir : «Victorinus de rethorica; — Vegetius Renatus de re militari; — Statii «Thebaidos duo.»

ANNOTATIO LIBBORUM BIBLIOTECHÆ SANCTI AMANDI.

1. Volumen maximum in quo totum vetus et novum Testamentum continetur. Hunc librum fertur dedisse Susanna regina æcclesiæ nostræ, quæ, inter cætera quæ nobis contulit, oratorium in medio æcclesiæ Sancti Amandi, ubi domnus Hucbaldus reliquias sancti Cyrici martyris reposuerat, pario marmore, auro et argento sumptuoso ac venustissimo opere decoravit. Quod postea incendium cum ipsa æcclesia devastavit.

2. Duo magna volumina, in quibus separatim vetus et novum Testamentum continetur, preter evangelium et psalterium. — *Alardus.*

3. Volumen vetustissimum, in quo continentur Eptaticum, Actus apostolorum, epistolæ canonicæ, Apocalipsis, libri Regum, Paralipomenon, libri Salomonis, liber Sapientiæ.

4. Duodecim prophetæ, in parvo volumine. — *Amulricus prior.*

5. Job in parvo volumine. — *Amulricus prior.*

6. Psalteria tria vetera, duo secundum Jenonimum ·χ· et ÷ emendata, tercium notis conscriptum.

7. Libelli quinque veteres qui ipsas notas indicant.

8. Post ista, psalteria Alardi, Guntardi glosatum, Florici, Ercembaldi cum imnario et passione Domini secundum quatuor evangelistas, Oberti cum imnario, Gualteri cum imnario, Hugonis cum imnario, Gaufridi cum imnario.

9. Psalterium Gunteri Bovis cum ymnis [1].

10. Psalterium Jordanis, fratris ejus, cum ymnis.

11. [Psalterium] Gilleberti glosatum.

12. Glosæ magistri Gilleberti super psalmos. — *Magister Gillebertus, noster monachus, prius Sancti Andreæ canonicus.* (Valenciennes, n° 38.)

13. Glosæ magistri Offridi super aliquos versus de psalterio. — *Idem.*

14. Cantica canticorum glosata. — *Idem.*

15. Matheus glosatus. — *Idem.* (Valenciennes, n° 63?)

16. Johannes glosatus. — *Idem.* (Valenciennes, n° 72?)

17. Apocalipsis glosata. — *Idem.* (Valenciennes, n° 84.)

18. Epistolæ Pauli. (Valenciennes, n° 82.)

19. Cantica canticorum glosata. — *Hellinus, noster prior, postea abbas Sancti Theoderici.*

20. Cantica canticorum glosata, cum Apocalipi.

21. Apocalipsis picta, cum libro sermonum sancti Augustini. (Valenciennes, n° 92.)

22. Tres textus evangeliorum.

23. Matheus glosatus. — *Gualterus, noster prior, postea abbas Sancti Martini.*

24. Epistolæ Pauli glosatæ. — *Idem.*

25. Omeliarii duo. — *Gunterus prior.*

26. Josephus. — *Hugo primus abbas.* (Valenciennes, n° 500.)

27. Historia Clementis.

28. Historia Egesippi. — *Guntardus.* (Valenciennes, n° 502.)

29. Historia Orosii contra paganos. (Valenciennes, n° 499.)

30. Historia tripertita. — *Gualterus primus olim noster abbas.* (Valenciennes, n° 458.)

31. Historia æcclesiastica. (Valenciennes, n° 455.)

32. Historia Jordanis de origine et actibus Romanorum atque Jetharum, præmissis libris Junilii et Eucherii de institutione divinarum scripturarum. (Valenciennes, n° 88.)

33. Historia Eutropii de gestis Romanorum et negotiis bellicis ac civilibus, præmissa epi-

[1] Cet article et le suivant ont été ajoutés après coup.

stola Hincmari archiepiscopi de æcclesiasticis historiis. — *Hucbaldus, monachus insignis et musicus laudabilis, qui de multis sanctis cantus composuit, qui etiam reliquias sancti Cyrici martyris ad ecclesiam nostram detulit.*

34. Historia Alexandri magni, cum gestis Apollonii. — *Gualterus.*

35. Cosmographia Ethici philosophi.

36. Canonum tria volumina. (Mss. latins 1603 et 3846.)

37. Liber de sacris ordinibus.

38. Flores legum. — *Robertus sacerdos.*

39. Dionisii ariopagitæ ierarchia. (Valenciennes, n° 163.)

40. Tertulliani oratoris liber apologeticus.

41. Lactantius de vera et falsa religione. (Valenciennes, n° 140.)

42. Lactantius de opificio corporis humani, cum musica Bernardi. (Valenciennes, n° 141.)

43. Cassiodorus de anima. (Valenciennes, n° 284.)

44. Cassiodorus de artibus et disciplinis secularium studiorum. (Valenciennes, n° 164.)

45. Origenes de singularitate clericorum et de sacrificio propitiationis, cum Plinio de medicina et cum decretis quorumdam episcoporum.

46. Fulgentii libri ad Monimum de misterio mediatoris, de immensitate divinitatis filii Dei, de sacramento dominicæ passionis, cum epistolis ipsius sex. In uno volumine. (Valenciennes, n° 162.)

47. Gregorii Nazanzeni liber apologeticus, de epiphaniis sive de natale Domini, de luminibus vel secundis epiphaniis, de Pentechoste, in semetipso de agro regressus, de Jeremia propheta, de reconciliatione monachi, de grandinis vastatione. In uno volumine. (Valenciennes, n° 143.)

48. Jeronimus super Jeremiam. (Valenciennes, n° 52.)

49. Jeronimus super Jezechielem. — *Gualterus.* (Valenciennes, n° 53.)

50. Jeronimus super Isaiam, in duobus voluminibus. In secundo habetur Ambrosius de sacramentis. (Mss. latins 1815 et 1817.)

51. Jeronimus super Danielem, et liber ejusdem de viris illustribus, cum expositione Bedæ super septem epistolas canonicas. (Valenciennes, n° 54.)

52. Jeronimus super duodecim prophetas, in duobus voluminibus. — *Gualterus.* (Valenciennes, n°s 58 et 59.)

53. Jeronimus super Matheum, cum libris ejusdem contra Jovinianum. *Gualterus.* (Ms. latin 1847.)

54. Jeronimus super epistolas Pauli ad Galathas, ad Thitum, ad Philemonem. (Valenciennes, n° 79.)

55. Jeronimus super epistolam ad Ephesios, cui præmissæ sunt passiones et vitæ quorumdam sanctorum. — *Hucbaldus.*

56. Jeronimus super Cantica canticorum, cum exceptionibus ex libris Augustini de Trinitate. (Valenciennes, n° 44.)

57. Jeronimus contra Helvidium de virginitate sanctæ Mariæ, cum quibusdam opusculis de eadem.

58. Jeronimi chronica. — *Hucbaldus.*

59. Jeronimi quedam epistolæ, minus breviarium ipsius de psalterio; dialogus ejusdem sub nominibus Athici et Critoboli compositus. Augustinus de origine animæ. Item de sententia Jacobi apostoli. Cronica Isidori episcopi. Liber apologeticus Orosii. In uno volumine. — *Hucbaldus.* (Ms. latin 1863.)

60. Epistola Ambrosii ad Siagrium, cum libro Johannis Crisostomi de compunctione.

61. Excepta ex libris Ambrosii super Cantica canticorum. Item excepta ex libris Gregorii super eadem. — *Hellinus, abbas Sancti Theoderici.* (Valenciennes, n° 43.)

62. Augustinus de Trinitate. — *Hucbaldus.* (Valenciennes, n° 158.)

63. Augustinus super Genesim ad litteram. — *Fulquinus prior.* (Valenciennes, n° 14.)

64. Augustinus super epistolam Johannis.

65. Augustini liber enchiridion. (Valenciennes, n° 159.)

66. Augustini liber ad comitem. — *Gillebertus.*

67. Augustinus de natura et origine animæ. — *Hucbaldus.* (Valenciennes, n° 154.)

68. Augustinus de quantitate animæ, ad Renatum. De natura et origine animæ, ad eumdem. Epistola ipsius ad Petrum. Ad Vincentium Victorem, libri duo ipsius de natura et origine animæ. (Valenciennes, n° 155.)

69. Augustinus contra Cresconium, cum epistola Nicholai papæ ad Michaelem imperatorem, et cum vita sancti Launomari abbatis. (Valenciennes, n° 152.)

70. Augustinus de doctrina christiana et de cura pro mortuis agenda. — *Gualterus.* (Valenciennes, n° 148.)

71. Augustini confessiones, cum libris ipsius de bono conjugali, de vera fide, de heresibus, de opere monachorum, et sermones ipsius de penitentia. — *Boco secundus abbas.* (Ms. latin 1918.)

72. Augustinus super psalterium, in tribus voluminibus.—*Floricus.* (Valenciennes, n° 33, 34 et 35.)

73. Augustinus super Johannem, in duobus voluminibus. In secundo habetur liber ipsius de sermone Domini in monte. — *Gunterus prior* [*et*] *Gualterus.* (Ms. latin 2012.)

74. Augustini et Arrii disputatio, cum libro Ambrosii contra Arrianos, et cum soliloquiis Augustini. (Valenciennes, n° 237.)

75. Augustinus de libero arbitrio et gratia Dei ad Valentinum, et altercatio ejus contra Felicianum, præmissis quibusdam consuetudinibus Romanæ æcclesiæ. (Ms. latin 974.)

76. Augustinus contra Parmenianum, cum tribus epistolis ipsius. — *Gualterus, abbas Sancti Martini.* (Ms. latin 2092.)

77. Augustini sermones de Pascha, cum quibusdam opusculis, præmissis omeliis Eusebii Cesariensis de Pascha.

78. Augustini questiones super Eptaticum, cum sermonibus de Assumptione sanctæ Mariæ. (Valenciennes, n° 153.)

79. Augustini musicæ duæ. (Valenciennes, n° 368.)

80. Augustini cathegoriæ.

81. Eugippii liber defloratus ex libris Augustini. — *Lotharius, qui sanctum Amandum de terra elevavit.* (Ms. latin 2109.)

82. Augustinus de pœnitentia et de moribus æcclesiæ catholicæ [1].

83. Gregorii pastorales duo [2].

84. Gregorius super Jezechielem, cum epistolis Augustini ad Jeronimum et Jeronimi ad Augustinum. (Valenciennes, n° 168.)

85. Gregorii moralium duo volumina, videlicet pars quinta et sexta. — *Hucbaldus.*

86. Gregorii dialogus.

87. Paterius ex libris Gregorii defloratus. — *Amulricus prior.* (Valenciennes, n° 175.)

88. Excepta ex libris Gregorii super aliquos versus de psalterio et super omnes prophetas preter. . . . . — *Hellinus, abbas Sancti Theoderici.*

89. Isidori soliloquia, cum passione sancti Sebastiani, et cum sententiis Prosperi ex libris Augustini defloratis. (Valenciennes, n° 165.)

90. Isidori ethimologiarum duo.

91. Isidori super aliquas questiones Eptatici. Duo. — *Gillebertus unum.*

92. Isidorus de temporibus, præmissa epistola Nicholai papæ.

93. Isidorus de rethorica et dialectica, cum disputatione Albini et Karoli etiam de dialectica et rethorica, et cum aliis opusculis. — *Hucbaldus.* (Valenciennes, n° 386.)

94. Albini et Karoli eadem disputatio. (Valenciennes, n° 387.)

95. Albinus super evangelium Johannis. (Valenciennes, n° 74.)

96. Albinus de fide sanctæ Trinitatis ad Karolum.—*Hucbaldus.* (Valenciennes, n° 187.)

97. Albini exceptiones super Priscianum majorem tres [3]. — *Gillebertus unum.* (Valenciennes, n° 374, 375 et 376.)

98. Beda super Parabolas Salomonis. (Valenciennes, n° 40.)

[1] Article ajouté après coup.

[2] L'un de ces deux exemplaires figure sous le n° 97 dans le *Catalogue des manuscrits de Saint-Amand*, publié par Sanderus.

[3] Le catalogue contenu dans le ms. 33 de Valenciennes n'indique que deux exemplaires de cet ouvrage.

99. Beda super Marcum, cum vita sancti Egidii. (Valenciennes, n° 69?)

100. Bede tres de naturis rerum et de temporibus. (Valenciennes, n° 166 et 330 *bis*.)

101. Bedæ orthographia.

102. Beda de metrica arte, cum vita sancti Amandi a Milone versifice edita, et cum libro ejusdem Milonis de sobrietate. (Valenciennes, n° 395.)

103. Item Milo de sobrietate.

104. Pascasius de corpore et sanguine Domini.

105. Amalarius de divinis officiis.

106. Liber de sententiis plurimorum doctorum super Genesim.

107. Rabanus super Genesim, cum questionibus super Genesim ex plurimorum doctorum libris collectis. — *Hucbaldus.*

108. Rabanus de compoto.

109. Angelomus super libros Regum. (Valenciennes, n° 24.)

110. Haimo super Apocalipsim. (Valenciennes, n° 85.)

111. Prosper de activa et contemplativa vita, et epigrammata ipsius ex libris Augustini deflorata.

112. Item Prosperi epigrammata.

113. Prosper, versifice de diversis opusculis.

114. Prudentius imnorum, cum libro ipsius peri stephanon.

115. Prudentius contra Simmacum, et opuscula ipsius de veteri et novo Testamento contra patripassianos, contra unionitas, contra judeos, contra omousionitas, de natura animæ contra fantasmaticos, liber amartigenia. In uno volumine.

116. Glosæ super eadem opuscula, cum editione Donati de partibus orationis, et cum institutione Prisciani de eisdem. (Valenciennes, n° 394.)

117. Prudentii tres de psicomachia; cum uno habetur Arator de Actibus Apostolorum[1]. (Valenciennes, n° 393 *bis*.)

118. Item Arator.

119. Glosæ super Aratorem, cum cathegoriis Augustini, præmisso barbarismo, et secunda editione Donati de partibus orationis.

120. Sedulii paschale carmen, cum glosis super idem.

121. Juvencus, versifice de evangelio Lucæ.

122. Fortunatus, versifice de diversis opusculis, cum tractatu ipsius de oratione dominica.

123. Martirologium Jeronimi et Bedæ, cum regula sancti Benedicti.

124. Smaragdus super regulam sancti Benedicti. (Valenciennes, n° 275.)

125. Liber alius super eandem regulam, ex libris patrum defloratus. — *Hucbaldus.*

126. Diadema monachorum, cum vita sancte Mariæ Ægyptiacæ.

127. Regula sanctimonialium, ex libris patrum collecta. — *Hucbaldus.*

128. Liber de octo vitiis principalibus et de activa et contemplativa vita, necnon de penitentia.

129. Penitentiales duo. (Ms. latin 2999.)

130. Liber pronosticorum Juliani episcopi.

131. Sermones Effrem, cum testamento beati Remigii, et cum disputatione Hincmari archiepiscopi contra Godescalcum monachum.

132. Sermones Jonæ Aurelianensis.

133. Libri duo super evangelium.

134. Anselmi, Cantuariensis episcopi, libri monologion, proslogion, de incarnatione Verbi, cur Deus homo, de peccato originali et conceptu virginali, de processu Spiritus sancti, de veritate, de libero arbitrio, de casu diaboli. In uno volumine. — *Gualterus.*

135. Collationes patrum, in duobus voluminibus; in primo habetur Johannes Crisostomus, de reparatione lapsi. (Valenciennes, n° 161.)

136. Paradisus de conversione sanctorum patrum, cum doctrina sancti Basilii et cum aliis opusculis. (Valenciennes, n° 475.)

[1] Le catalogue contenu dans le ms. 33 de Valenciennes paraît n'indiquer que l'exemplaire formant aujourd'hui le n° 393 *bis* de la même bibliothèque : «Prudentius psichomachiæ cum Aratore.»

137. Vitæ patrum, cum libro Isidori de officiis.

138. Passiones apostolorum, et vitæ sanctorum : Martialis, Remigii, Mauri abbatis, Basilii, cum passione sancti Blasii.

139. Passio sanctæ Caterinæ.

140. Duæ vitæ sancti Martini. (Valenciennes, n° 472.)

141. Duæ vitæ sancti Amandi; cum una habetur passio sancti Salvii et vita sancti Bavonis. (Valenciennes, n° 460.)

142. Vita sancti Gregorii, præmissa passione sanctæ Martinæ.

143. Vita sancti Eligii, cum vita sancti Germani Autisioderensis.

144. Vita sancti Fursei, cum translatione sanctæ Mariæ Magdalenæ.

145. Vita sancti Johannis elemosinarii.

146. Passionnes et vitæ multorum sanctorum, in octo voluminibus, in quibus primæ istæ sunt : passio sancti Vincentii; passio sancti Nichasii; passio sancti Ignatii; passio sanctorum Cyrici et Julittæ; passio sanctæ Julianæ virginis; pars aliqua de vita sancti Martini; translatio sancti Benedicti; sermo de natale sancti Remigii[1].

147. Odo, Cameracensis episcopus, de canone, et disputatio ejusdem cum Judeo, et libri ipsius de originali peccato et de blasphemia Spiritus sancti, cum versibus Hildeberti de misterio missæ, et cum versibus Petri Pictoris de sacramento dominici corporis.

148. Hildebertus, Cinomannensis episcopus, de vita sanctæ Mariæ Egyptiacæ, cum libro qui vocatur Cleri delitiæ, et cum aliis multis opusculis, præmisso Marbodo Andegavensi de passionibus quorumdam sanctorum. — *Gillebertus.*

149. Elucidarium, sequentibus multis sententiis ex doctorum libris collectis, interposito Cypriano de oratione dominica. — *Gillebertus.*

150. Proverbia multa ex secularium auctorum libris collecta, et sententiæ ex catholicorum doctorum libris collectæ, cum libro Senecæ de copia verborum. — *Gillebertus.*

151. Liber privilegiorum æcclesiæ Sancti Amandi[2].

152. Liber orationum.

*153. Glosarius.

154. Helperici duo de cursu solis et lunæ.

155. Tabula Gerlandi de eodem, cum expositione ejusdem tabulæ.

156. Regulæ Gerlandi in abacum.

157. Item regulæ abaci.

158. Tabulæ tres, cum caracteribus ejusdem artis.

159. Item regulæ abaci et riminachiæ.

160. Tabula riminachiæ, cum figuris numerorum ejusdem artis.

161. Spera de quinque zonis.

162. Mappæ tres.

*163. Boetius de Trinitate, cum glosis super eundem.

*164. Boetii quatuor de consolatione philosophiæ[3]. — *Hellinus abbas unum. Fulquinus prior unum.*

*165. Boetii musicæ duæ.

*166. Boetii aritmethicæ duæ.

*167. Topica Ciceronis, cum commento Boetii super eodem.

*168. Duo volumina, in quibus singulis idem commentum continetur; in quorum altero continentur periermeniæ Apuleii, cum libris Boetii de topicis differentiis, de divisione, de communi speculatione rethoricæ cognationis, de locorum rethoricorum distinctione, de multipharia prædicatione, quomodo vel unde argumentorum colligantur loci, de

[1] Le premier de ces huit volumes est le ms. 471 de Valenciennes, t. I; le troisième est le tome II du même manuscrit, ou peut-être le ms. latin 5568; le cinquième est le ms. 469 de Valenciennes; le sixième est le ms. latin 5327.

[2] Vraisemblablement le cartulaire dont la rédaction fut commencée en 1117 par le bibliothécaire Gautier.

[3] L'un de ces quatre exemplaires forme le n° 288 de Valenciennes. L'autre catalogue ne mentionne que trois exemplaires du Livre de la consolation de la philosophie.

introductione in cathegoricos sillogismos, de hipotheticis sillogismis.

169. Isagogæ Porphirii, cum principio commentorum Boetii ad Fabium in easdem.

* 170. Item ysagogæ Porphirii, et cathegoriæ Aristotelis [1], cum periermeniis Apulei et commento Boetii in periermenias Aristotelis.

* 171. Periermeniæ Aristotelis et commentum Boetii in ipsas, cum commentis in ysagogas Porphirii, sequentibus eisdem ysagogis, cum periermeniis Apuleii.

172. Glosæ super ysagogas Porphirii, cum glosis super cathegorias Aristotelis et super periermenias ejusdem, et cum libro qui vocatur Cleri delitiæ.

173. Tullius de amicitia, de senectute, de paradoxis [2]. — *Robertus.*

* 174. Rethorica Ciceronis de inventione. — *Fulco.*

175. Glosulæ super eandem. — *Fulco.*

* 176. Rethorica Ciceronis ad Herennium. — *Fulco.*

177. Rethorica Consulti.

* 178. Timeus, Plato, cum expositione Calcidii in eundem. — *Hucbaldus.* (Valenciennes, n° 283.)

* 179. Martiani Capellæ duo. — *Hucbaldus unum.* — *Fulquinus prior alterum.*

180. Virgilii duo. (Valenciennes, n° 389.)

* 181. Servius super Virgilium.

* 182. Lucanus.

* 183. Salustius.

184. Oratius. (Valenciennes, n° 390.)

* 185. Oratii poetriæ duæ. (Valenciennes, n° 391.)

186. Glosæ super poetriam.

* 187. Terentius, cum Omero de excidio Troiæ. (Valenciennes, n° 420.)

* 188. Eographius super Terentium, cum cathegoriis Augustini et cum aliis opusculis [3].

* 189. Marius Victorinus de grammatica et de varietate metrorum, cum versibus de Virgilio sumptis concordantibus veteri et novo Testamento. — *Hucbaldus.* (Valenciennes, n° 378.)

* 190. Marius Plotius de metris, cum proverbiis Senecæ, et cum ludo ipsius de morte Claudii Neronis. — *Hucbaldus.* (Valenciennes, n° 393.)

* 191. Macrobius de somnio Scipionis, præmisso eodem somnio.

192. Persius. — *Fulco.*

193. Juvenalis. (Valenciennes, n° 392.)

194. Glosæ super eumdem.

195. Donati editio secunda de partibus orationis, et institutio Prisciani de eisdem, cum expositione Remigii super barbarismum.

* 196. Nonius Marcellus de compendiosa doctrina et de proprietate sermonum [4]. Claudianus de anima. Dialogus Saxonis et Franconis super Donatum. Flodegarius super barbarismum. In uno volumine.

* 197. Prisciani duo majores, in quorum altero ars Euthicis. — *Hucbaldus.*

* 198. Prisciani solutiones super hiis de quibus dubitavit Chosdroe, rex Persarum.

* 199. Priscianus de duodecim primis versibus Eneidorum, cum glosis Lactantii super Statium Thebaidos. (Valenciennes, n° 377.)

200. Item Priscianus de eisdem versibus, præmisso Pauper apes Quintiliani, cum epistolis Alexandri ad Dindimum et Dindimi ad Alexandrum.

* 201. Priscianus de figuris numerorum, de metris Terentii, de exercitamentis, et liber de arte architectonica et geometria, cum dialogo Albini et Karoli de dialectica et rethorica, et cum musica Olgeri et Enchiriadis. (Valenciennes, n° 325.)

202. Priscianus glosatus de nomine et pronomine et verbo et participio, præmissis quibusdam notulis super Terentium.

[1] L'autre catalogue ajoute : «ab Augustino translatæ.»

[2] Article ajouté après coup.

[3] On lit dans l'autre catalogue : «Eographius super Terentium, cum cathegoriis Aristotelis ab Augustino translatis, et cum miraculis sancti Stephani.»

[4] L'autre catalogue porte : «Glosæ Nonii Marcelli peripatetici secundum ordinem alfabeti.»

*203. Priscianus de medicina. — *Hucbaldus.*

204. Regulæ exceptæ de Prisciano.

205. Glosæ super Priscianum de constructionibus.

*206. Aforismi Ypocratis, cum commento super ipsos.

207. Liber Oxipate, id est intelligentia ex qua omnes egritudines generantur, liber vetustissimus.

208. Antidotarium. Commentum super aforismos Ypocratis. Galienus ad Paternum, de qualitate herbarum, aromatum, lapidum seu animalium. Liber de pulsibus et urinis. Cirurgia cum imaginibus depictis. In uno volumine[1].

209. Dioscorides de virtutibus herbarum. Liber urinarum translatus a Constantino, Cassinensi monacho, de arabico in latinum. In uno volumine.

210. Passionarius Galieni. Speculum medicinæ. Antidotarium. Galienus ad Paternum, de qualitate herbarum, aromatum, lapidum seu animalium. In uno volumine.

211. Liber febrium Constantini. Commentum super Ysagogas Johannitii. Liber pronosticorum Ypocratis. Liber genetiæ Aureliani Sicensis. Liber Cleopatræ de genetiis. Liber Muscionis de pessariis. Microtegni. In uno volumine.

212. Pantegni Constantini, id est tota ars de medicina.

213. Microtegni, id est minor ars.

214. Viaticum Constantini de medicina, de arabico in latinum ab eodem translatum.

215. Alexander de medicina.

216. Ysagogæ Johannitii super tegni Galieni. Aforismi Ypocratis. Liber pronosticorum. Liber pulsuum. Liber urinarum. In uno volumine.

217. Glosæ super eosdem quinque libros.

218. Dietæ particulares de medicina.

219. Dietæ universales de medicina.

220. Liber graduum, cum libro aureo de medicina.

221. Antidotarium de medicina.

SEQUITUR ANNOTATIO LIBRORUM QUI LIBRIS SUPERIUS ANNOTATIS ADDITI SUNT AD BIBLIOTHECAM SANCTI AMANDI, PROCURANTIBUS NOBIS, QUI PRESENTEM ANNOTATIONEM AD HOC FIERI VOLUIMUS, UT FRATRUM LEGENTIUM PIIS ORATIONIBUS DEUM PROPITIUM HABEAMUS.

222. Genesis glosatus. (Valenciennes, n° 13.)

223. Liber de sententiis super Genesim, ex plurimorum doctorum libris collectus. (Valenciennes, n° 15?)

224. Exodus glosatus. (Valenciennes, n° 17.)

225. Excerpta ex libris Gregorii super Genesim et super Exodum.

226. Leviticus glosatus. (Valenciennes, n° 18.)

227. Numerus glosatus. (Valenciennes, n° 22.)

228. Deuteronomium glosatum. (Valenciennes, n° 23.)

229. Radulphus super Leviticum. (Valenciennes, n° 20.)

230. Isaias glosatus. (Valenciennes, n° 49.)

231. Duodecim prophetæ glosati. (Valenciennes, n° 55.)

232. Item duodecim prophetæ glosati. (Valenciennes, n° 56.)

233. Lamentationes Jeremiæ glosatæ, et Cantica canticorum glosata, cum sententiis quorumdam doctorum.

234. Psalterium glosatum. (Valenciennes n° 30.)

235. Glosæ super titulos psalmorum, cum glosis magistri Olfridi super versus aliquos de singulis psalmis.

[1] Ce manuscrit était encore au XVIIe siècle dans la bibliothèque de Saint-Amand. Sanderus l'indique sous le n° 242.

236. Glosæ magistri Albrici super psalterium.

237. Glosæ magistri Gilleberti super psalterium.

238. Glosæ magistri cujusdam super psalterium.

239. Glosæ super psalterium, a quodam ex fratribus nostris defloratæ, in tribus voluminibus.

240. Quadripertitum psalterium, videlicet gallicum, romanum, ebraicum, grecum, et minus breviarium Jeronimi, cum epistolis ipsius de psalterio, et sententiæ quorumdam doctorum, cum notulis super Matheum; in uno volumine. (Valenciennes, n° 7.)

241. Matheus glosatus. (Valenciennes, n° 63?)

242. Glosæ continuæ super Matheum, secundum lectionem magistri Anselmi.

243. Johannes glosatus. (Valenciennes, n° 72?)

244. Zacharias Crisopolitanus de concordia evangelistarum. (Valenciennes, n° 87.)

245. Epistolæ Pauli glosatæ, in duobus voluminibus. (Valenciennes, n°s 77 et 78.)

246. Glosæ magistri Gilleberti super epistolas Pauli, in duobus voluminibus.

247. Epistolæ Senecæ ad Paulum apostolum et ad Lucilium, cum libris ipsius de beneficiis sive de liberalitate ad Eburtium, de clementia ad Neronem, de copia verborum ad Paulum apostolum. Proverbia ejusdem, secundum ordinem alfabeti distincta. Liber ejusdem de remediis fortuitorum. In uno volumine.

248. Origenis omeliæ de eptatico, de Samuele, de Isaia, de Canticis canticorum; in duobus voluminibus. (Ms. latin 1628.)

249. Ciprianus de oratione Dominica et de simbolo. (Valenciennes, n° 139.)

250. Jeronimus super Isaiam; in duobus voluminibus.

251. Jeronimus super Marcum et super epistolas Pauli ad Galathas, ad Ephesios, ad Titum, ad Philemonem, et contra Rufinum. (Ms. latin 1850.)

252. Jeronimi epistolæ, in duobus voluminibus. In secundo habentur libri ipsius super Danielem, ebraicarum questionum, ebraicorum nominum, locorum, de viris illustribus. (Mss. latins 1883 et 1884.)

253. Jeronimi cronica, sequentibus cronicis Prosperi et Sigeberti.

254. Vetus et novum Testamentum, in quinque voluminibus, que leguntur ad mensam. (Valenciennes, n° 1.)

255. Item vetus et novum Testamentum, in duobus libris, litteratura breviori. Hos secum deferebat venerabilis Hugo II^{us} abbas, quos et breviter annotari præcepit, ut habeant, inquit, posteri mei, dum secularibus implicantur et equitant, ubi figant intentionem si tamen velint.

256. Gratianus.

257. Corpus canonum. (Ms. latin 3853.)

258. Liber episcopalis, qui et ordinarius dicitur. (Ms. latin 953.)

259. Liber evangeliorum collectus in unum ex quatuor.

260. Plinius. (Ms. latin 6797.)

261. Augustini retractationes. Libri ejusdem de achademicis, de beata vita, de ordine rerum, soliloquia, de immortalitate animæ, de moribus æcclesiæ catholicæ et moribus Manicheorum, contra epistolam Manicheorum quam vocant fundamenti. In uno volumine. (Ms. latin 1907.)

262. Augustinus de quantitate animæ, de natura et gratia, de prædesti[nati]one sanctorum, de bono perseverantiæ, de nuptiis et concupiscentia, de perfectione justitiæ hominis, de cathecizandis rudibus, questiones evangeliorum. In uno volumine. (Valenciennes, n° 156.)

263. Augustinus de Genesi, contra Manicheos, contra quinque hereses, de agone christiano, enchiridion, de pastoribus, de mendacio, questiones super evangelium secundum Matheum. In uno volumine.

264. Augustinus de Trinitate. (Valenciennes, n° 157.)

265. Augustinus contra Faustum, contra Adimantum, Manichei discipulum, post collationem contra donatistas, locutiones. In uno volumine. (Valenciennes, n° 150.)

266. Augustini questiones LXXXa IIIes. (Valenciennes, n° 151.)

267. Augustinus de sancta virginitate, de sancta viduitate, de fide vel simbolo. Fides sancti Leonis papæ. Premisso Alcuino super Ecclesiasten. (Valenciennes, n° 42.)

268. Augustinus de natura boni, de utilitate credendi, de gratia novi Testamenti, enchiridion, de vera religione, de consensu evangelistarum, super epistolam Johannis primam, de decem cordis, de oratione dominica, de fide vel simbolo. In uno volumine.

269. Augustini questiones super Eptaticum, cum questionibus ejusdem LXXXta IIIbus.

270. Augustinus de verbis Domini et de verbis Apostoli. (Valenciennes, n° 149.)

271. Augustini epistolæ, in duobus voluminibus; in secundo habentur libri ipsius de baptismo parvulorum, de unico baptismo, de spiritu et littera, contra adversarium legis et prophetarum. (Mss. latins 1931 et 1932.)

272. Augustinus de Civitate Dei, in duobus voluminibus. In primo, carmina Ildeberti de naturis lapidum; in secundo, libri septem Augustini de baptismo, item de gratia et libero arbitrio ad Valentinum et cum illo monachos, item de correptione et gratia ad eosdem, item contra quinque genera hostium. (Valenciennes, nos 145 et 146.)

273. Augustinus contra Julianum de fide et operibus, ad Pollentium de adulterinis conjugiis, annotationes in Job, sermo de concordia decem plagarum cum decalogo. (Ms. latin 2102.)

274. Augustinus contra Cresconium de duabus animabus, contra Fortunatum Manicheum, contra Felicem Manicheum, contra Pelagium et Celestium. Responsio ad Orosium de Priscillianistis. De mendacio, contra mendacium. De opere monachorum. Versus Gilleberti de miraculis sancti Amandi. (Ms. latin 2093.)

275. Augustinus de Genesi ad litteram, de Genesi contra Manicheos, de agone christiano, de divinatione demonum, de pastoribus. Sermones quatuor ejusdem.

276. Augustinus contra Maximinum. De musica.

277. Augustinus super evangelium Johannis.

278. Epistolæ Cypriani, præmisso tractatu de quinque verbis Domini in cruce.

279. Registrum. (Ms. latin 2287.)

280. Gregorii Moralia, in tribus voluminibus.

281. Gregorii dialogus, cum libro pronosticorum. (Valenciennes, n° 167.)

282. Vita sancti Gregorii, cum Pastorali. Vita sancti Nicholai, cum translatione corporis ipsius, et passio sanctæ Fidis virginis, versifice. (Valenciennes, n° 470 *bis*.)

283. Isidorus ethimologiarum.

284. Beda super Lucam et super Marcum. (Valenciennes, n° 70.)

285. Beda super Parabolas Salomonis, cum sermone Augustini de muliere forti. (Valenciennes, n° 41.)

286. Beda de tabernaculo Moysi et de templo Salomonis, et questiones ipsius de libris Regum, cum expositione ejusdem super Tobiam.

287. Floralia Bedæ, in duobus voluminibus; in secundo, pars aliqua epistolarum Augustini.

288. Miracula sancti Stephani, cum passione et miraculis sanctorum Cyrici et Julittæ. (Valenciennes, n° 459 *bis*.)

289. Vita sancti Amandi. (Valenciennes, n° 461.)

290. Vita sancti Johannis elemosinarii, et sanctarum Paulæ, Mariæ Egiptiacæ, Gertrudis virginis.

291. Vitæ patrum.

292. Vitæ sanctorum Anselmi Cantuariensis episcopi et Agili abbatis.

293. Meditationes Anselmi.

294. Vita sancti Amandi nova, et passio sancti Cyrici similiter innovata, cum miraculis antiquis ejusdem patris et elevatione corporis ipsius.

295. Hec eadem continentur in alio volumine. Hujus libri capitula aureis litteris prænotata sunt, addita passione et inventione sancti Stephani prothomartyris.

296. Ivo. Carnotensise piscopus, de sacramentis, et versus Hildeberti, Cinomannensis episcopi, de misterio missæ, et institutio disciplinæ regularis, præmissa disputatione Christiani et Judei.

297. Ivonis decreta. (Ms. latin 3865.)

298. Ivonis epistolæ.

299. Primus liber magistri Hugonis de sacramentis veteris Testamenti. (Valenciennes, n° 198.)

300. Secundus liber ejusdem de sacramentis novi Testamenti. (Valenciennes, n° 199.)

301. Volumen in quo continentur ipsi duo libri, cum sententiis ejusdem super aliquos versus de psalterio, et cum tractatu ipsius de anima Christi. (Valenciennes, n° 197.)

302. Dialogus magistri Hugonis, cum tractatu ipsius super Ecclesiasten.

303. Didascalicon magistri Hugonis, et tractatus ipsius super lamentationes Jeremiæ, præmissis sententiis cujusdam discipuli ipsius de sacramentis.

304. Notulæ magistri Hugonis super prologum Desiderii mei et super libros Genesim, Exodum, Leviticum, Judicum, Regum.

305. Cronica magistri Hugonis.

306. Robertus de divinis officiis, cum libello ejusdem de sacramentis; in fine libri, metrum Hildeberti de Maria Magdalena, Agnete et Susanna. (Valenciennes, n° 125.)

307. Sermones venerabilis abbatis Bernardi super Cantica canticorum. (Valenciennes, n° 46.)

308. Bernardi liber de libero arbitrio.

309. Bernardi liber apologeticus.

310. Bernardi tractatus de diligendo Deo, cum tractatu magistri Gualteri de conjugio.

311. Sermones domni Gerrici abbatis. (Valenciennes, n° 216.)

312. Passio sancti Georgii.

313. Angelomus super quatuor libros Regum, et quedam sententiæ Rabani.

314. Sermones de sententiis divinorum librorum, quorum primus : «Noli timere filia «Syon,» cum exceptionibus ex libris beati Gregorii super Cantica canticorum.

315. Historia quomodo expugnata est Jerusalem a Christianis anno Domini M° XC° VIII°, et descriptio locorum circa eandem adjacentium, cum descriptione dignitatis Romanæ æcclesiæ, et cum aliis opusculis. (Ms. latin 5129.)

X.

BIBLIOTHÈQUE DE CLUNI. — XIIe ET XIIIe SIÈCLE.

Trois documents du XIIe et du XIIIe siècle nous font connaître l'état de la bibliothèque de Cluni au moyen âge.

Le premier est un catalogue qui me semble avoir été rédigé sous l'administration de l'abbé Hugues III, de 1158 à 1161. D. Anselme Le Michel, qui nous en a conservé quelques extraits dans le ms. latin 13071, fol. 137-139, le désigne ainsi : «Vetus catalogus bibliothecæ Cluniacensis, tempore Hugonis abbatis factus, «ut ex ejus imagine in ultima pagina repræsentata liquet; ibi videre est tam «ipsum Hugonem abbatem quam monachum offerentem illi librum, cum cuculla «strictarum manicarum et acuminati et angusti colobii seu caputii repræsentatos «manifestissime.» D. Martène et D. Durand, lors de leur visite à l'abbaye de Cluni, en 1710, virent ce catalogue, «écrit, disent-ils, il y a cinq ou six cens «ans, sur de grandes tablettes qu'on ferme comme un livre[1].» Je publie ce do-

[1] *Voyage littéraire*, t. I, 228.

cument d'après une mauvaise copie contenue dans le ms. latin 13108, fol. 236-249. J'en ai corrigé quelques passages à l'aide des extraits de D. Le Michel.

On doit considérer comme le complément du catalogue du XIIe siècle le rôle des livres prêtés en 1252 par le bibliothécaire de Cluni, et la liste des livres que fit faire l'abbé Yves Ier, de 1256 à 1275. La première de ces pièces est conservée en original à la bibliothèque de Cluni; la seconde est copiée deux fois dans le ms. latin 18938, fol. 84 et fol. 93 v°.

I.

Inditur his tabulis et queis nitet aula libellis
Prisce necne nove legis honorifice.

1. Volumen bibliothece antique et plenarie.

2. Item due alie.

3. Volumen secunde bibliothece, que fuit beati Mayoli.

4. Volumen de utroque Testamento duodecim lectionum, cum nonnullis sermonibus de diversis festivitatibus ad Adventu Domini usque in Pentecosten.

5. Volumen secundum ordine quo superior, a Pentecoste usque ad Adventum Domini.

6. Volumen in quo continentur eptaticus et quatuor libri Regum.

7. Volumen in quo continentur prophete majores et minores, textus evangeliorum cum canonibus ad plenum, Actus apostolorum, septem epistole canonice et epistole Pauli.

8. Volumen in quo continentur Job, psalterium, parabole Salomonis, Ecclesiastes, Cantica canticorum, libri Sapientiæ, Jesu filii Sidrach, Paralippomenon, Esdre, Tobie, Judith, Esther, Machabeorum.

9. Volumen in quo continetur eptaticus, habens initio passionem sancti Valeriani.

10. Volumen in quo continentur prophete majores et minores.

11. Volumen in quo continentur prophete majores et minores, et Gregorius in extremam partem Hiezechielis, et XXXIII sermones Johannis Chrisostomi in epistolam ad Hebreos, et epistole Leonis ad Flavianum et ad Pulcheriam Augustam et ad nonnullos contra Eutichetis et plurimorum errorem.

12. Volumen in quo continentur epistole Pauli, Actus apostolorum, epistole canonice, Apocalipsis, Augustinus super cantica graduum, lectiones de octavis, et lectiones de martyribus, confessoribus ac virginibus, et in primis sermones de Adventu Domini.

13. Volumen in quo continentur sermones diversorum patrum a Nativitate Domini usque in Pascha.

14. Volumen in quo continentur sermones, passiones et vite sanctorum plurimorum.

15. Volumen in quo continentur Actus apostolorum, epistole canonice, Apocalipsis, quatuor Regum libri et epistole Pauli.

16. Volumen in quo continentur epistole Pauli, Actus apostolorum, epistole canonice, Apocalipsis.

17. Volumen in quo continentur historia Francorum et chronica Adonis, Viennensis archiepiscopi.

18. Volumen in quo continetur historia quam transtulit Anastasius bibliothecarius.

19. Volumen in quo continentur miracula sanctorum multorum stilo Gregorii Turonensis, qui supra nominatam historiam contexuit.

20. Volumen in quo continetur historia Pauli Orosii.

21. Volumen in quo continentur historia ecclesiastica Wandalica et Longobardorum.

22. Volumen in quo sola historia ecclesiastica continetur.

23. Volumen in quo continetur historia tripartita.

24. Volumen in quo continentur gesta Clementis, cum epistolis ejusdem ad Jacobum, fratrem Domini, et opus Gregorii Nisseni de his que relicta sunt in exameron

Basilio fratre, premissis in initio musica Boetii, vita Karoli, revelatione capitis precursoris Domini et passione ipsius Clementis.

25. Volumen in quo continentur historia Egesippi et expositio hierarch[i]arum sancti Dionysii.

26. Volumen in quo continentur Josephus Antiquitatum et historia Egesippi.

27. Volumen in quo continetur historia Philonis judei.

28. Volumen in quo continetur historia Suetonii.

29. Volumen in quo continetur historia Solini, et libellus de vita et moribus imperatorum a Cesare Augusto usque ad Theodosium.

30. Volumen in quo continentur Pompegii Trogi epitoma historiarum, et Vitruvius de architectura.

31. Volumen in quo continetur prima decada Titi Livii.

32. Volumen in quo continetur tertia decada.

33. Volumen in quo continetur similiter tertia decada.

Gregorius papa depromit dulcia dicta.

34. Volumen in quo continentur primi libri Moralium XVI.

35. Volumen in quo continentur postremi libri Moralium XVIII.

36. Volumen in quo continentur primi libri Moralium X.

37. Volumen in quo continentur medii libri Moralium XII.

38. Volumen in quo continentur postremi libri Moralium XIII.

39. Volumen in quo continentur XL homilie et IV libri dialogorum.

40. Volumen in quo continetur registrum, cum plurimis epistolis ad diversos.

41. Volumen in quo continentur XL homilie.

42. Volumen in quo continentur omnes libri Moralium.

43. Volumen in quo continentur XII homilie in primam partem Hiezechielis.

44. Volumen in quo continentur X homilie in extremam partem.

45. Volumen in quo continentur omnes simul homilie in primam et extremam partem.

46. Volumen in quo continetur Pastoralis.

47. Volumen in quo continetur alius Pastoralis.

48. Volumen in quo continentur epistole ad diversos Augustini et Hieronymi.

49. Volumen in quo continentur veterum epistole et alie adjectiones.

50. Volumen quod Paterius excerpsit de diversis libris et sententiis beati Gregorii in veteri Testamento, in quo et expositio ipsius Gregorii in Cantica canticorum continetur.

51. Volumen aliud quod isdem de eodem similiter excerpsit in novo Testamento, in quo continetur quiddam beati Augustini de proverbiis Salomonis, et quedam sententie ex ipsius libris, sed et authoritates episcoporum apostolice sedis de gratia Dei, et quiddam de gratia et libero arbitrio, et alique epistole sanctorum Augustini et Hieronymi.

52. Volumen in quo continetur isdem Paterius de veteri Testamento et Canticis canticorum.

53. Volumen in quo continentur decreta et gesta pontificum Romanorum, habens in capite nomina provinciarum vel civitatum.

54. Volumen in quo continetur abbreviatio quatuor priorum librorum beati Gregorii in Job.

55. Volumen in quo continentur epistole Pauli omnes et septem epistole canonice.

56. Volumen aliud epistolarum Pauli omnium, cum septem epistolis canonicis et glossis de epistolis Pauli.

57. Volumen in quo continentur sermones multorum sanctorum, epistole, diffinitiones, variationes, disputationes Petri Damiani.

58. Volumen in quo continentur libri quatuor dialogorum, vita beati Johannis archiepiscopi, liber qui attitulatur Vite patrum, viteque Antonii, Pachomii, Marie Egyptiace, Eufrasie, Marie neptis Abrahe, Symeonisque monachi.

59. Volumen in quo continentur quatuor libri dialogorum.

60. Volumen in quo continentur XL homilie beati Gregorii pape.

61. Volumen in quo continentur exceptiones Moralium.

62. Volumen in quo continetur Hieronymus in Matheum, Johannes Chrysostomus de cordis compunctione ad Demetrium, Ambrosius de mysteriis et sacramentis, Augustinus de vita christiana, et multarum questionum solutiones.

63. Volumen in quo continetur chronica Frieulfi episcopi ab Adam usque ad Nativitatem Domini et a Nativitate usque ad obitum beati Gregorii.

64. Volumen in quo continentur origo et gesta Francorum, usque ad Willelmum fundatorem Cluniaci.

Rethor Gregorius serit ac doctor Ciprianus.

65. Volumen in quo continentur VIII libri Gregorii Nazanzeni de diversis causis et aliquibus festivitatibus, et dialogus Basilii et Johannis, et liber contra Adimantum Manicheum.

66. Volumen in quo solum stilus ipsius Gregorii continetur.

67. Volumen in quo continentur passio metrice, libri et epistole beati Cipriani et apologeticum Tertulliani.

68. Volumen in quo continentur passio et libri ejusdem, et apologeticum Tertulliani, cum aliis adjectionibus, et Pastoralis liber Gregorii.

69. Volumen in quo continentur libri Basilii IX de principio celi et terre, et liber Gregorii episcopi Niseni de hominis conditione ad fratrem suum Petrum, et opus ejusdem de his que relicta sunt a Basilio, fratre suo, in exameron.

70. Volumen in quo continentur regula sancti Basilii, et vita ejusdem, et regule Augustini, Pachomii, Isidori, Fructuosi, Fausti, et mutue epistole Eutropii abbatis et Licinii episcopi Carthaginensis.

71. Volumen in quo continentur diverse regule Basilii, Benedicti et multorum patrum.

72. Volumen in quo continetur concordia diversarum regularum.

73. Volumen in quo continentur libri Tertulliani X ad diversos, et apologeticum ejus.

74. Volumen in quo continentur ejusdem libri XVII.

75. Volumen in quo continentur CLXXX sermones Petri Ravennatis de diversis evangeliorum parabolis.

76. Volumen in quo continentur homilie Eusebii Emiseni de Pascha, latrone, symbolo et Trinitate.

77. Volumen in quo continentur libri Effrem diaconi X de compunctione cordis, et epistole sive sententie Macharii, Paulini, Eucherii, Anastasii, Hieronymi, Augustini ad monachos, et dicta de jejunio et Jona, et alie nonnulle res.

78. Volumen in quo continentur homilie sancti Cesarii, ac plurima dicta multorum patrum ad profectum monachorum.

79. Volumen in quo continentur XLII ammonitiones sive homelie ejusdem Cesarii.

80. Volumen in quo continentur homilie beati Ambrosii, et libri ipsius de virginibus, viduis, virginitate, fuga seculi, paradiso, et septem libri beati Augustini de unico baptismo, et libri Hilarii ad Constantium et adversus Arrianos.

Indicat Hilarius quantus sit quamque peritus.

81. Volumen in quo continentur XII libri Hilarii de Trinitate, et ad Constantinum et ad alios opus ejus.

82. Volumen in quo continetur tractatus ejusdem in Matheum, et quiddam Hieronymi in Aggeum et alios, et quedam pars libri Paterii.

83. Volumen in quo continetur tractatus ejusdem in psalmos.

84. Volumen in quo continetur Albinus de Trinitate, et Claudianus de statu anime, continens quiddam in fine.

85. Volumen in quo continentur epistole Albini et Alcuini ad diversos.

86. Volumen in quo continetur Alcuinus

de Trinitate, et Sinonima Isidori, et libri ejusdem de genere officiorum.

87. Volumen in quo continetur Athanasius de Trinitate, et ejusdem altercationes atque Augustini et ecclesie ac synagoge adversus hereses.

88. Volumen in quo continetur opus Fulgentii de fide catholica, altercatio Athanasii adversus hereticos, epistola Hieronymi ad Luciferianum, Boetius de Trinitate.

89. Volumen in quo continentur epistole Senece ad Paulum et ad Lucillium, et Pauli ad Senecam, habens in primis passionem sancti Christophori, et in fine Marcelli.

Ambrosius fatur multum perplexus et altus.

90. Volumen in quo continentur libri de Trinitate, de pastoribus, de mysteriis, de sacramentis, de officiis, de Ysaac et anima, de bono mortis, de fuga seculi, de Jacob et vita beata, de paradiso, de consolatione Valentiniani, epistola ad Vercellenses, psalmus de obitu Gratiani, psalmus de obitu Theodorici.

91. Volumen in quo continetur tractatus in evangelium secundum Lucam.

92. Volumen in quo continetur tractatus in psalmum CXVIII.

93. Volumen in quo continentur epistole ipsius Ambrosii ad diversos, et duo libri de excessu fratris.

94. Volumen in quo continentur libri de penitentia, de officiis, de paschali mysterio et vita ipsius.

95. Volumen aliud in quo continetur tractatus in evangelium secundum Lucam.

96. Volumen in quo continetur tractatus in epistolas Pauli.

97. Volumen in quo continentur III libri de officiis.

98. Volumen in quo continentur libri I de mysteriis et VI de sacramentis.

99. Volumen aliud in quo continetur tractatus in psalmum CXVIII.

100. Volumen in quo continentur libri examerou VI, de paradiso VII, de Cain et Abel VIII, de eisdem IX, de hortatione virginitatis X, de perpetua virginitate sancte Marie XI, et passio sanctorum Vitalis et Agricole, et liber de conflictu vitiorum.

101. Volumen in quo continentur solum libri exameron VI.

102. Volumen in quo continentur libri de Noe I, de Abraham II, de Joseph II, de bono jejunii et Helia I, sermo de sancto Luca, dicta sancti Athanasii de ichonia nostri redemptoris, et expositio consecrationis ecclesie.

103. Volumen in quo continetur apologia Ambrosii, libri de propheta David I, de patriarchis II, de penitentia II, de excessu Satiri fratris sui II. Epistole ejusdem Ambrosii IV.

104. Volumen in quo continetur de conflictu vitiorum et expositione symboli et nonnullis causis, cum libro Martini ad Mironem regem de quatuor virtutibus, et sermone Autperti presbiteri de cupiditate, libroque Ferrandi diaconi ad Reginum comitem de VII regulis innocentie.

105. Volumen in quo continetur de Salomone, de divinis mysteriis, de Gedeon, de Nabuthe, de apologia David et de mysterio Pasche.

Lucentes apices notat aurea bucca Johannes.

106. Volumen in quo continentur homilie in Mattheum XXV.

107. Volumen in quo continetur expositio super eumdem evangelistam.

108. Volumen in quo continentur diverse homilie XXXVIII, et libri Non posse ledi hominem nisi a seipso I, de cordis compunctione II, de reparatione lapsi I.

109. Volumen in quo continentur diverse homilie XLV, et vita sancti Juniani confessoris.

110. Volumen in quo continentur XXXIV sermones in epistolam ab Hebreos.

111. Volumen in quo continentur libri de compunctione cordis II et homilie XIII.

112. Volumen in quo continentur excerptiones Tagii episcopi de sententiis sanctorum doctorum.

113. Volumen in quo continetur regula sancti Basilii solum.

114. Volumen in quo continetur historia Wandalorum solum.

115. Volumen in quo continentur libri Senece decem declamatorii.

116. Volumen in quo continentur homilie sancti Cesarii et regula sancti Basilii.

117. Volumen in quo continetur Ambrosius de penitentia et excessu fratris sui, vitaque ipsius Ambrosii.

118. Volumen in quo continetur Ambrosius de psalmo LXI, obitu Theodosii, baculo nuceo, imperatoribus Theodosio, Gratiano, Valentiniano, et libris ad Symmachum, et nonnullis epistolis.

119. Volumen in quo continentur epistole sancti Ambrosii numero LXXVIII.

120. Volumen in quo continetur Hilarius super Mattheum, et idem ad episcopos diversos.

121. Volumen in quo continentur epistole quedam cujusdam abbatis.

122. Volumen in quo continetur de Salomone, Abraham, Isaac et anima, bono morum, de diversis sermonibus, Tobia, interpellationibus, etc.

Multiplices sensus Augustini reserantur.

123. Volumen in quo continentur libri XV de Trinitate.

124. Volumen aliud in quo continentur libri XV de Trinitate.

125. Volumen aliud in quo iidem libri continentur, et Boetius de Trinitate.

126. Volumen in quo continentur libri XXII de Civitate Dei.

127. Volumen in quo continentur XII ultimi libri ejusdem Civitatis.

128. Volumen in quo continetur tractatus super Johannem.

129. Volumen in quo continetur tractatus L psalmorum prime partis.

130. Volumen in quo continentur L psalmi secunde partis.

131. Volumen in quo continentur tertie partis XXIII psalmi.

132. Volumen in quo continentur XXX psalmi canticorum graduum.

133. Volumen in quo continentur LXXIX psalmi prime partis, habens in capite homelias de virginibus, et librum Ambrosii de Abraham.

134. Volumen in quo continentur XXXIX psalmi ab XVIII usque ad CXIX, et brevis temporum per generationes et regna.

135. Volumen in quo continentur XXXI psalmi prime partis, cum sermone de Johanne Baptista.

136. Volumen in quo continentur LX psalmi secunde partis.

137. Volumen in quo continentur XVII psalmi ultimi graduum.

138. Volumen in quo continetur de Genesi ad litteram, et exameron Ambrosii, cum libris I de paradiso, et de Abel et Cain II.

139. Volumen in quo continetur enchiridion, et Pastoralis Gregorii.

140. Volumen in quo continentur libri II de sermone Domini in monte.

141. Volumen in quo continentur CXIX epistole ad diversos.

142. Volumen in quo continentur LXIII epistole, et libri de divinatione demonum unus, et agone christiano unus.

143. Volumen in quo continentur libri qq.[1] VII in vetus Testamentum.

144. Volumen in quo continentur contra Manicheos II, et libri qq. VII, et adnotationes in Job.

145. Volumen in quo continentur libri de virginitate I, speculi I, dialectice I, vitaque beati Augustini.

146. Volumen in quo continentur de nuptiis et concupiscentia liber I, et contra Julianum libri VI.

147. Volumen novum in quo continentur sermones de verbis Domini et Apostoli.

148. Volumen in quo continetur liber contra Faustum.

149. Volumen in quo continentur X sermones in epistolam Johannis, et quatuor libri de doctrina christiana, et diverse epistole diversique libri et sermones de sanctis Johanne Baptista, Petro et Paulo atque aliis.

[1] Ainsi porte la copie, ici et à l'art. 144, sans doute pour *questionum*.

150. Volumen in quo continentur de gratia novi Testamenti et triginta homilie Chrysostomi.

151. Volumen in quo continentur sermones de verbis Domini atque Apostoli.

152. Volumen in quo continentur vi libri contra Julianum hereticum.

153. Volumen in quo continentur libri de blasphemia Spiritus I, de predestinatione Fulgentii episcopi I, sermonesque diversi beati Augustini.

154. Volumen in quo continentur epistola de natura et gratia, et III libri de libero arbitrio, et opus Rabani de predestinatione.

155. Volumen in quo continentur IV libri de natura et origine anime, et unus contra Arrianos de adulterinis conjugiis, II contra adversarium legis et prophetarum, I contra mendacium, cum epistola de jejunio sabbathi.

156. Volumen in quo continentur libri de magistro, de divinatione demonum, de concupiscentia carnis, de opere monachorum, cum oratione et sermone de martyribus.

157. Volumen in quo continetur de symbolo, et libri de mendacio et academia et ordine et beata vita, cum epistolis aliquibus.

158. Volumen in quo continentur de consensu evangelistarum libri IIII.

159. Volumen in quo continentur sermones et epistole librique XIV, cum propositionum expositionibus in Apostolum LXXXII, et opus de diversis questionibus similiter LXXXII, et de mendacio.

160. Volumen in quo continentur libri de perfectione justitie, de natura et gratia, de libero arbitrio et gratia, de predestinatione, de bono perseverantie, cum mutuis epistolis Augustini, Hilarii et Prosperi.

161. Volumen in quo continentur excerptiones Eugepii de diversis libris sancti Augustini.

162. Volumen in quo continentur de videndo Deo et ad Memorium episcopum epistola, et libri VI de musica ad Liceritium.

163. Volumen in quo continentur libri de bono conjugali, de sancta virginitate, de modo orandi, cum aliis pluribus tam libris quam epistolis ad diversos et de diversis.

164. Volumen in quo continentur libri retractationum II, soliloquiorum II, de quantitate anime, et libri Africani de tripartita generatione.

165. Volumen in quo continentur libri de moribus sancte ecclesie, de agone christiano, de immortalitate anime, et Juvencus cum libro de sacramentis ecclesiasticis.

166. Volumen in quo continentur de moribus sancte ecclesie et de moribus Manicheorum et contra epistolam fundamenti Manicheorum.

167. Volumen in quo continetur de utilitate credendi et natura boni.

168. Volumen in quo continentur VII libri de unico baptismo.

169. Volumen in quo continetur de disciplina, cum sermone Johannis Os aurei de compunctione cordis, et de quantitate[1] Burgivanorum, et mutue epistole Pauli et Senece, et concordia testimoniorum Gregorii pape.

170. Volumen in quo continetur de magistro, et precepta vivendi per singulos religiosos que monastica dicuntur, et vita sancti Vedasti.

171. Volumen in quo continentur libri de dialectica et bono mortis, et epistola ad Probum, et de nutritione anime, et Boetius et commentum ejus.

172. Volumen in quo continentur Augustinus de prescientia et libero arbitrio, et Sedulius, et vita Simonis monachi, et Adonis episcopi, et passio Annemundi, et sermo Johannis Os aurei de sancto Paulo.

173. Volumen in quo continentur excerptiones de diversis libris et sententiis beati Augustini in epistolis Pauli, juxta earumdem epistolarum ordinem decerpte.

174. Volumen in quo continentur XIII libri Confessionum.

[1] La lecture de ce mot et du suivant est douteuse.

175. Volumen aliud in quo continentur similiter iidem libri et totidem.

176. Volumen in quo continetur oratio beati Augustini, et multorum compilationes.

177. Volumen in quo continentur excerptiones Eugepii de diversis sententiis sancti Augustini ut supra.

178. Volumen in quo continetur brevis expositio super psalmum VII, adjunctis nonnullis orationibus.

179. Volumen in quo continentur XXXVII sermones, et tractatus Nicetii, et Cyprianus de XII abusivis, sermoque beati Eligii.

180. Volumen in quo continetur de antichristo, de decem cordis, catholica expositio in Pater noster et Credo in Deum, definitio ecclesiasticorum dogmatum, ordo Romanus, opusculum Agobardi, sermones de sancto Vincentio et inventio ejus.

181. Volumen in quo continentur diversa opuscula sancti Augustini atque Orosii, habens in initio Hieronymi quid de Melchisedech, et circa finem vitam ejus, atque aliud ipsius.

182. Volumen in quo continentur propositiones Augustini defensorie catolice fidei, et enchiridion ejus, liber compoti, enigmata Symphosii, habens in principio quid Hieronymi de prophetis et hebreis nominibus.

183. Volumen in quo continetur de septies percussa, et quidquam Gregorii Nazianzeni, et Augustinus de catechizandis rudibus, et rationes abaci, chronicaque Eutropii.

184. Volumen in quo continentur diversi sermones beati Augustini, et VII libri ipsius de unico baptismo.

185. Volumen in quo continetur Augustinus de X cordis, cum expositione orationis dominice, et symbolo, et sermonibus de penitentia, et disciplina christiana.

186. Volumen in quo continentur epistole Marcellini, Volusiani, Augustini, dicta sive sermones Ephrem, Hieronymi, Cypriani, Johannisque Chrysostomi.

187. Volumen in quo continetur Augustinus de adulterinis conjugiis, servanda continentia, bono conjugali, servanda virginitate et viduitate servanda.

Ingenium vivax Hieronimus[1] perarat.

188. Volumen in quo continentur super totum Isaiam explanationum libri XVIII.

189. Volumen in quo continentur super eundem libri XI primi.

190. Volumen in quo continentur super eundem libri IX ultimi.

191. Volumen in quo continentur primi XI libri in eundem.

192. Volumen in quo continentur VII libri primi in eundem.

193. Volumen in quo continentur super totum Ezechielem XIIII libri.

194. Volumen in quo continentur in eumdem VIII ultimi libri.

195. Volumen in quo continentur in Hieremiam VI libri primi.

196. Volumen in quo continentur in eumdem iidem et totidem libri.

197. Volumen in quo continentur tractatus in Daniel, Ozee, Joel, Amos, Abdias, Jonas, Micheas, Naum.

198. Volumen in quo continetur commentum in Danielem, Sophoniam, Aggeum, Zachariam et Malachiam.

199. Volumen in quo continentur in Danielem, et Johannes Scotus de predestinatione.

200. Volumen in quo continentur in Ozee, Joel, Jonam, Micheam.

201. Volumen in quo continetur in VI prophetas, Joel, Jonam, Micheam, Abacuc, Zachariam et Malachiam.

202. Volumen aliud in quo continentur supra totum Ezechielem XIIII libri.

203. Volumen in quo continetur in Matheum.

204. Volumen in quo continetur in eumdem evangelistam.

205. Volumen in quo continetur tractatus in epistolas ad Galathas, ad Ephesios, ad Titum, ad Philemonem.

[1] Le copiste a sans doute passé un mot.

206. Volumen in quo continetur de viris illustribus, liberque Dydimi de Spiritu sancto, ac II libri retractationum sancti Augustini de consensu evangelistarum, et opusculis Hieronymi, et excerptiones de epistolis beati Pauli juxta earumdem epistolarum ordinem decerpte.

207. Volumen in quo continetur tractatus in psalmis, habens in fine passiones sanctorum Cosme et Damiani.

208. Volumen in quo continetur multitudo epistolarum, librorum, expositionum ad diversos, sed et vite plurimorum sanctorum et sanctarum ab eodem Hieronymo exposite.

209. Volumen in quo continentur epistole, libri viteque ut supra, et secundum Origenem II homilie in Cantica canticorum.

210. Volumen in quo continentur similiter epistole et plurime res, sed male exarate.

211. Volumen in quo continetur abbreviatio super Marcum, premissis in principio passionibus sancti Irenei cum sociis, vita Symonis monachi, et passio cum inventione sancti Quintini.

212. Volumen in quo continentur libri questionum hebraicarum et hebraicorum nominum, habens in primis vitam ipsius Hieronymi.

213. Volumen in quo continetur liber adversus Jovinianum, et commentum in epistolam ad Titum.

214. Volumen in quo continentur questiones hebraice, et interpretationes locorum et nominum hebraicorum.

215. Volumen in quo continentur VIII libri ut supra.

216. Volumen in quo continentur adversus Jovinianum libri II.

217. Volumen in quo continetur liber Gennadi episcopi, et epistole beati Hieronymi et aliorum, sententieque beati Gregorii.

218. Volumen in quo continetur chronica Eusebii Cesariensis a Hieronimo translata de greco in latinum, et chronica Isidori episcopi.

219. Volumen in quo continetur liber Ethici translatus a beato Hieronimo, et epistola Hieronymi ad Thisiphontem, et dialogus Attici cognomento Hieronymi atque Cretoboli, et epistole Theophili et patrum Hilarii et Victorii de diversis ciclis.

Origenes varios præclaros confert actus.

220. Volumen in quo continentur XV homilie sive oratiuncule in Leviticum.

221. Volumen in quo continentur XXVI homilie in [Jhesu] Nave.

222. Volumen in quo continetur expositio ejus in psalterium, translata a beato Hieronymo de greco in latinum.

223. Volumen in quo continetur eadem ipsius expositio in idem.

224. Volumen in quo continentur X libri explanationum in epistolam ad Romanos.

225. Volumen in quo continetur Cassiodorus in euphateucum, habens XXXIII diversa capitula.

226. Volumen in quo continetur Cassiodorus de anima, et apologeticum Tertuliani, et Hilarii versus de Machabeis, Tertulianique de Sodoma, et gesta angelorum metrice, et abbreviatio in Cantica canticorum.

227. Volumen in quo continetur Cassiodorus de anima, et sermo de benedictionibus patriarcharum, et glosse alique.

228. Volumen in quo idem Cassiodorus continetur in primos L psalmos.

229. Volumen in quo idem continetur in L secundos.

230. Volumen in quo idem continetur in L ultimos.

231. Volumen in quo continetur Cassiodorus senator de VII liberalibus artibus, et in fine quedam sententie pertinentes ad ipsas artes excerpte de libris sancti Augustini.

232. Volumen in quo continetur Origenes in Canticis canticorum.

233. Volumen in quo continentur LXXX inter passiones et vitas plurium sanctorum atque sanctarum, quarum prima est passio apostolorum Petri et Pauli, et ultima passio sancti Cleti.

234. Volumen in quo continetur Pascasius de corpore et sanguine Domini, sed et passiones ac vite plurimorum sanctorum numero

xxxiii, quod primum habet vitam sancti Alexii, et in fine sancti Nicolai.

235. Volumen in quo continentur diverse vite ac passiones sanctorum et sanctarum numero LXX, in quibus est in capite passio Primi et Feliciani, et in calce vita sancti Fursei.

236. Volumen in quo continentur passiones et vite quorumdam sanctorum.

237. Volumen in quo continetur qui fuerit hujus loci fundator, quive abbas primus extitit, et qui post eum, quandiuque vixerit, et carte earum rerum que singulorum temporibus eidem loco date sunt, et hymnarius cum canticis et psalterio, quedam consuetudines et quedam orationes martyrologii.

238. Volumen in quo continentur glosse de psalmis.

239. Volumen in quo continentur vite Audomarii episcopi et Domiciani abbatis, et passiones Ragneberti et Lamberti.

240. Volumen in quo continentur vite sancte Walburgis, sancti Aquilini, Leonardi, Aredii, extasis.........., sermo de beato Marcello, duo miracula, epistola sancti Leodegarii, passiones sanctorum Cucufatis martyris, Sabine, Felicis et Adaucti, miraculum Petri Gignei.

241. Volumen in quo continentur in primis lectiones de nativitate Domini, et sermones et actus et vite et passiones aliquorum sanctorum.

242. Volumen in quo continetur penitentia Theophili, sermo de assumptione sancte Marie beati Hieronymi, Alcuinus de Trinitate.

243. Volumen in quo continetur Origenes super Cantica canticorum, et chronica Richardi.

244. Volumen in quo continentur epistole canonice glossate, et sermones Petri Ravennatis.

245. Volumen majus in quo continentur decreta Yvonis Carnotensis.

246. Volumen aliud minus ejusdem.

247. Volumen in quo continetur tractatus magistri Petri super psalterium.

248. Item psalterium ejusdem glossatum.

249. Volumen in quo continetur tractatus magistri [Petri] super epistolas Pauli.

250. Volumen aliud ejusdem de eodem.

251. Volumen in quo continentur Sententie ejusdem.

252. Item volumen aliud Sententiarum ejusdem.

Probat[a] Anglus opuscula Beda scribit acutus.

253. Volumen in quo continetur de tabernaculo Moysis, epistola ad Fabiolum de ritu sacerdotali, et aliqui sermones.

254. Volumen in quo continetur de templo Salomonis.

255. Volumen in quo continetur de libro Esdre.

256. Volumen in quo continetur in parabolas Salomonis et Tobiam, et Hieronymus in Cantica canticorum et in librum Ecclesiastes.

257. Volumen in quo iterum continetur in parabolas prefatas, et Hieronymus in librum Ecclesiastes, et idem Beda de gratia Dei contra Julianum et in Cantica canticorum, et de opusculis beati Gregorii in eadem Cantica.

258. Volumen in quo continetur super Marcum.

259. Volumen in quo continetur super Lucam, habens in capite sermonem de kalendis Augusti, et quiddam Gregorii Nysseni de conditione primi hominis.

260. Volumen in quo continetur in vii epistolas canonicas et in Actus apostolorum.

261. Volumen in quo continetur historia gentis Anglorum ab eodem Beda composita.

262. Volumen in quo continentur utiles ratiocinationes de varietatibus cyclorum, epactarum, lunarum et temporum, et liber martyrologii et tabularum, et sententie Augusti, Isidori et Bede de laude compoti, et de philosophia ac divisionibus et inventionibus ejus, et Beda idem de natura rerum.

263. Volumen in quo continetur Chilpericus de compoto, et martyrologium, et tabule lunarum, et Beda, et diverse sententie de compoto, et chronica ejus et cycli annorum, et idem ipse de natura rerum et multe alie res.

264. Volumen in quo idem continetur de

temporibus et diversis ratiocinationibus compoti absque martyrologio[1].

265. Volumen in quo continetur idem super Genesim.

266. Volumen in quo continetur idem Beda in Apocalypsim, et Raticius[2] in Cantica canticorum, habens in principio passionem sancti Pontii et vitam Egidii.

267. Volumen in quo continentur homelie Bede quinquaginta.

268. Volumen in quo continetur Claudius in librum Genesis.

269. Volumen in quo continetur chronica Claudii, et Cyrillus de compoto, quidquam Prisciani.

270. Volumen in quo continetur Claudianus de statu anime.

271. Volumen in quo continetur Paschasius in threnis Hieremie.

272. Volumen in quo continetur Paschasius de corpore et sanguine Domini, habens passiones sanctorum Alexandri et Marcelli paparum et vitam sancti Taurini.

273. Volumen in quo continentur libri [et] sermones Agobardi episcopi de diversis et utilibus causis ad diversos, et quid in divinis laudibus exsolvendis fugiendum et tenendum sit suggerit cantoribus ecclesie Lugdunensis.

274. Volumen in quo continentur VII libri Ticonii de multiplici varietate, et passiones sanctorum Nazarii, et Celsi, et sermones et hymni et misse de ipsis et de sancto Laurentio, viteque Perpetue matris sancti Nazarii, atque Odonis abbatis, et revelatio sancti Stephani.

275. Volumen in quo continentur expositiones symboli ac dominice orationis, et sermones de Pentecoste, libellus de transitu sancti Cesarii, miracula de sancto Mauro, vita sancti Eligii, commentum in Sedulium.

276. Volumen in quo continetur regula sancti Columbani, instructio ejusdem de fide, habens in primis passiones sanctorum Savini et Cypriani fratrum vitamque Karoli.

277. Volumen in quo continentur diverse sententie, exempla atque collectiones adunate de libris veteris et novi Testamenti, quodque liber scintillarum vocatur.

278. Volumen in quo continentur libri Dyonisii areopagite de celesti hierarchia, quos Johannes Erigena transtulit de greco in latinum, jubente ac postulante Carolo rege, Ludovici imperatoris filio, habens in principio prefationem Anastasii, apostolice sedis bibliothecarii, ad eundem regem, et in fine de sermone beati Augustini quod Dominus finxit se longius ire, et quandam expositionem psalmi in. . . . . martyrum.

279. Volumen in quo continetur Beda de temporibus, cum martyrologio, et Boetius de arithmetica.

280. Volumen in quo continetur sermo exhortationis sancti Paulini episcopi ad amicum Romanum sibi, et Fulgentius de veritate predestinationis et gratie Dei, et idem ad Petrum de sacramento vere fidei.

281. Volumen in quo continentur diverse excerptiones de libris, dictis, vitis, sermonibus et annotationibus antiquorum patrum veteris ac novi Testamenti.

282. Volumen aliud in quo similiter continentur excerptiones diverse, non tamen eedem que superiores, et alie.

283. Volumen in quo ut in superioribus continentur diverse excerptiones passim collecte.

284. Volumen in quo continentur epistole et responsiones quarumdam objectionum Adriani pape.

285. Volumen in quo continentur edictum imperatoris Justini de recta fide et refutationes heresium, et libri Asculphi episcopi de situ Hierusalem et locis sanctis, et ordo Romane misse.

286. Volumen in quo itidem continetur de Justiniano (*sic*), Arculpho, et ordine misse Romane, ut superius.

287. Volumen in quo continetur epistola Petri Damiani ad Cluniacenses, versus de sancto Hieronymo, sermo in festivitatem sancti

[1] *Martyre* dans la copie. — [2] *Reticius*. Le Michel.

Etigris[1], vita et translatio sancti Caprasii, compotus facilis, et quiddam de Platone.

288. Volumen in quo continetur orthographia Bede cum glossulis, liber fabularum Aviani, quiddam de musica, epistole plurime pulchre Warmacensis, quedam descriptiones metrice, et itidem ex grecis et latinis canonibus ac synodis Romanis.

289. Volumen in quo continentur epistole plurime ad diversos Girberti......, et metrum Athelmi episcopi de laude virginitatis.

290. Volumen in quo continentur epistole domni Fulberti, et aliud ipsius de versibus, rhytmis, hymnis, prosa et cantu.

291. Volumen in quo continetur epistola Augusti Ludovici ad Hilduinum abbatem, et rescriptum Elduini ad Ludovicum de notitia martyris Dionysii et passione ejusdem martyris, cum revelatione pape Stephano facta ad altare quod est ante sepulchrum ejusdem martyris.

292. Volumen in quo continentur glosse de libris veteris ac novi Testamenti, et expositio sermonum antiquorum ad grammaticum Calcidium, et Albinus de dialectica ad Karolum imperatorem.

293. Volumen in quo continetur quiddam de compoto, et differentia nonnullorum verborum, de evangelio alique solutiones sive interpretationes, et passiones Septem dormientium.

294. Volumen in quo continentur homelie sive sententie diversorum doctorum, expositiones canonis misse et Quicunque vult, et quid ...... Matheum interpretatum, expositio baptismi, et martyrologium, cum aliquibus orationibus.

295. Volumen in quo continetur de constitutionibus et edictis principum Romanorum, et note cum solutionibus suis.

296. Volumen in quo continetur pronosticum regule geometrice, opus Fortunati de vita sancti Martini, et liber hermionomatum cum resolutionibus.

297. Volumen in quo continetur vita Johannis Remensis[2] abbatis, passiones sancti Jacobi et fere omnium apostolorum, passiones sanctorum Laurentii et Vincentii, cum duobus sermonibus sancti Augustini de [eodem] sancto, vite Launomari abbatis, Ambrosii, Audoeni, Germani, episcoporum, passio sanctorum Georgii monachi ac Natalie, et in finem una homelia de evangelio Simile est regnum celorum in festo sancte Scholastice.

298. Volumen in quo continetur explanatio Maximi monachi de ambiguis sententiis Gregorii theologi.

299. Volumen in quo continentur vita sancti Nicolai, passio sancti Blasii, liber Baruch, viteque Brandani abbatis et Thesis meretricis.

Oddo stylo pulchro nitet, Odilo nec minus apto.

300. Volumen in quo continentur libri occupationum domni Odonis.

301. Volumen in quo continentur eedem occupationes, et liber multorum miraculorum quique Paradisus appellatur, habens in initio vitam sancti Juniani confessoris.

302. Volumen in quo continentur supradicte occupationes metrice.

303. Volumen in quo continetur exceptum abbreviationis ejusdem beati Odonis de libris Moralium sancti Gregorii.

304. Volumen in quo continetur vita sancti Mayoli abbatis.

305. Volumen in quo continentur vite sanctorum Mayoli et Remigii Remensis.

306. Volumen in quo continentur alique epistole beati Odilonis, et quidam sermones ipsius de certis festivitatibus.

307. Volumen in quo continentur iidem sermones, et vite beatorum supradictorum Odilonis atque Odonis.

308. Volumen in quo continetur eadem vita beati Odilonis.

309. Volumen in quo continetur alia vita ejusdem beati Odilonis.

310. Volumen in quo continentur vite sanctorum Columbani, Attale ac Eusthasii.

[1] Ce mot est sans doute altéré. — [2] Sans doute pour *Reomensis*.

311. Volumen in quo continentur vite sanctorum Amandi, Augustini et Aquilini, et obitus beati Gregorii.

312. Volumen in quo continentur vite sanctorum Radegundis, Hilarii Pictaviensis et Philiberti, et passiones sanctorum Marcellini et Petri necnon Nicephori, et Hieronymus de assumptione beate Marie, et quedam homelia in libro Regum.

313. Volumen in quo continentur vite sanctorum Romani, Lupicini et Eugendi.

314. Volumen in quo continentur vite sanctorum episcoporum et abbatum Honorati et Hilarii Arelatensis, ejus discipuli.

Constat Martinus cum vita nomine magnus.

315. Volumen in quo continentur IIII libri miraculorum sancti Martini, stilo Gregorii Turonensis.

316. Volumen in quo continetur vita beati Martini ad plenum composita a Sulpicio Severo, cum versibus et lectionibus de ipsius transitu et translatione, stilo Gregorii Turonensis, et liber beati Martini de Trinitate, viteque beatorum Britii atque Germani Autisiodorensis.

317. Volumen in quo continetur adbreviatio Albini magistri vite beati Martini, liberque beati Martini de Trinitate, et vita ipsius a Sulpitio Severo composita, sicut superior per omnia, necnon vita beati Brictii.

318. Volumen in quo continentur hec : passio sancte Columbe, vite sanctorum Lupi, Hieronymi, Hilarionis, et quatuor libri Paulini Nolani de vita beati Martini metrice, et passiones quedam de opusculis sancti Augustini, et liber Isidori de ordine creaturarum.

319. Volumen in quo continetur stilus Paulini Nolani [1] de beato Martino, et Isidorus de plenitudine librorum veteris ac novi Testamenti, et ortu, vita et obitu antiquorum patrum, epigrammata Mortuini [2], orthographia Bede, et quoddam Cassiodori expositivum, et nonnulle alie res.

320. Volumen in quo continentur vite sancti Sabe, Marcelli Parisiensis, Sori, Leobini, Lupitre, Cassini, Crodoberti, Morilii, Judocii et Pacinne virginis, et passio sancti Gengulphi, et glosse libri Arratoris.

321. Volumen in quo continentur passiones sancti Eustachii cum sociis et Antonini, et vite sanctorum Gregorii, Augustini, Nicolai et Hieronymi, et ratio beati Benedicti festi quod celebratur in Adventu, et liber fabularum Esopi, et abbreviatio lectionum et cantus de pluribus sanctis, et lectiones plures de sancta Maria, et alie nonnulle res sparsim inserte.

322. Volumen in quo continentur sanctorum apostolorum Petri et Pauli passiones a Lino edite, sanctorumque et adventus exceptioque, ac sermo de beato Benedicto, viteque sanctorum Aniani et Gregorii Turonensis, Mauri et Gregorii pape, Hieronymi, Gerardi atque Albini, viri eloquentissimi.

323. Volumen in quo continentur vite sancti Teuderii, Genovefe, Pauli Trigastini, Florentii et Gregorii, ac passio sancti Vincentii et sermo de eo ac translatio ipsius, et passiones Valentini, Hilarii, Dionysii, Andeoli, Floriani atque Theodorici.

324. Volumen in quo continentur vita sancti Nicolai, sermo de sancto Cypriano martyre, passio sancti Victoris Massiliensis, opusculum Eugenii episcopi metrice, expositio misse, glosse [3] veteris ac novi Testamenti Prosperi.

325. Volumen in quo continentur vita beati Egidii, sermo de sancto Mauricio, epigrammata Prosperi, quidam sermones utiles et epistole beati Gregorii pape, et quedam homilie beati Johannis Chrysostomi in Matheum.

326. Volumen in quo continentur vita sancti Augendi, ... de amicitia sententie quedam sancti Hyeronimi, quiddam metrice, orationes de psalmis, exhortationes sancti Gregorii

[1] *Tolosani*, dans les extraits de Le Michel et dans le ms. 13108.

[2] *Motuini*, Le Michel.

[3] *Glossate* dans la copie.

pape, et expositio benedictionis Moysis hominis Dei.

327. Volumen in quo continentur vite sanctorum antiquorum patrum, et epistola ad regem Karolum de monasterio sancti Benedicti, et exhortationes, sermones ac sententie diversorum patrum, et passiones sanctorum Desiderii Viennensis et apostolorum Petri et Pauli, et sermo Johannis Os aurei de penitentia.

328. Volumen in quo continentur vite sanctorum Sylvestri, Antonii, Maxentii, Syri Ticinensis, Dyonisii Mediolanensis, Eucherii atque Consortie, Justi Lugdunensis, Maximi episcopi, Euvertii, Lanteni et Jacobi Darendariensis, atque passio Leodegarii, Cantici, Canticiani et Canticianille, et liber Festi Pompeii ad Arcorium Rufum, habens in capite Augustinus de [decem] cordis, et quandam collectionem versuum de psalmis, abbreviationem in Cantica canticorum.

329. Volumen in quo continetur sola vita Marie Egyptiace.

330. Volumen in quo continentur quedam sententie diversorum synodorum, vita sancti Patricii Britanni, liber de plenitudine veteris ac novi Testamenti, et liber de ortu, vita vel obitu sanctorum patrum.

331. Volumen in quo continentur ortus, vita vel obitus sanctorum et interpretationes quorumdam nominum legis et evangeliorum que sub allegoria imaginarie obsequuntur, et origines causeque officiorum que in canone ab ecclesia celebrantur.

332. Volumen in quo continetur quedam pars Isidori etimologiarum super aliquibus glossulis, et latina interpretatio quorumdam hebreorum nominum.

333. Volumen in quo continentur quedam collectiones perutiles de libris, dictis sententiisque sanctorum Augustini, Hieronymi, Gregorii, Athanasii, Cesarii, Fulgentii, Bede, et de vitis et narrationibus patrum, cum penitentia Theophili alieque plurime res.

334. Volumen in quo continetur Albinus in librum Ecclesiastes et in Cantica canticorum, et liber Walfridi Strabonis de exordiis et incrementis quarumdam in observationibus ecclesiasticis rerum, et quidam sermones sancti Augustini, et ordo de Parasceve, Sabbato sancto aliisque necessariis causis, cum sermone de omnibus sanctis.

335. Volumen in quo continentur compilate sententie diversorum doctorum.

336. Volumen in quo continentur epistole beati Ignatii ad diversos, et passio ejusdem, necnon epistole et dicta sancti Polycarpi, et passio ipsius, sed et Irenei Lugdunensis, ac concilia Antiochena adversus Paulum Samosatenum, et epistole sancti Luciani martyris, atque duodecim abusiva seculi.

337. Volumen in quo continentur vite sanctorum Wandregisili abbatis, Ansberti, episcopi Carnotensis, et Wulfranni, Senonensis archiepiscopi.

Ribanus ea sequuntur multorum dicta librorum [1].

338. Volumen in quo continetur Ribani stilus in eptateucum.

339. Volumen in quo continetur in librum Jhesu Nave.

340. Volumen in quo continetur in libros Regum et super primam partem Machabeorum.

341. Volumen in quo continetur in librum Paralipomenon.

342. Volumen in quo continetur in librum Sapientie.

343. Volumen in quo continetur in librum Jhesu filii Sirach.

344. Volumen in quo continetur supra totum Hieremiam [2].

345. Volumen in quo continetur mirabile opus ejus de laude crucis.

346. Volumen in quo continetur epitoma ipsius in libros Regum, et glossule in Genesim, et in libros veteris Testamenti, et in epistolas Hieronymi ac multorum, et passio-

[1] Je reproduis ce vers tel qu'il est dans le manuscrit. Je conserve la forme *Ribanus* qui est sans doute une faute pour *Rabanus*.

[2] *Hyeronimum* dans la copie.

nes sanctorum, et martyrologium cum compoto, et alie res nonnulle.

347. Volumen in quo continetur Remigius super XII prophetas minores, et Rabanus in libros Machabeorum.

348. Volumen in quo continetur Philippus presbyter in Job.

349. Volumen in quo continetur Assitius presbyter in Leviticum.

350. Volumen in quo continetur Hildemarus super regulam sancti Benedicti.

351. Volumen in quo continetur Smaragdus in prefatam regulam sancti Benedicti.

352. Volumen in quo continetur Victorinus in Apocalipsim, et in aliquid de physica, et epistolas tres ad Galathas, ad Philippenses, ad Ephesios, habens in fine quiddam expositionis de celesti hierarchia sancti Dionysii.

353. Volumen in quo continetur idem [1] Ambrosius Autbertus super primam partem Apocalypsis.

354. Volumen in quo continetur idem Ambrosius Autbertus super secundam partem Apocalypsis.

355. Volumen in quo continetur Walfredus qui Strabo vocatur in Matheum et Johannem.

356. Volumen in quo continentur quinque libri Hyrenei Lugdunensis contra diversas hereses.

357. Volumen in quo continentur diverse questiones veteris ac novi Testamenti.

358. Volumen in quo continentur libri Celii Firmiani institutionum divinarum de religione et rebus divinis ad Constantinum imperatorem.

359. Volumen in quo continetur Julius Beatus (?) de partibus legis divine ad sanctum Primasium, et utiles sententie ex opusculis sanctorum Augustini et Hieronymi collecte, et absolutiones questionum Albini magistri in libros Geneseos.

360. Volumen in quo continentur IIII epistole Pauli ad Colossenses, ad Timoteum due et ad Titum, et definitio ecclesiasticorum dogmatum, et expositiones fidei atque canonis misse.

361. Volumen in quo continetur de diversis scripturarum voluminibus, et opusculum de actione missarum, et Rabanus de naturis rerum.

362. Volumen in quo continentur diverse homelie de aliquibus festivitatibus, et dogma ecclesiasticum, et abbreviationes in evangelia, et alie plurime cause.

363. Volumen in quo continentur epistole Ferrandi diaconi, Victoris, Fastidiosique Avitiani [2], et libri Fulgentii episcopi ad eosdem de quinque questionibus, et de unitate Trinitatis et propriis personis et unico nomine divinitatis, de assumptione Johannis, et de singulis nominibus adversus nonnullam heresim Paterani, et libellus fidei Patris et Filii et Spiritus sancti Athanasii episcopi et alterius episcopi contra Arium Sabellium Forsinum et judicem Probum, et solutiones objectionum ipsorum.

364. Volumen in quo continentur diverse sententie, quod Smaragdus [3] composuit, quodque Diadema monachorum nuncupatur.

365. Volumen in quo continentur libri pronosticon et ratiocinatio Dindimi ad Alexandrum de gente brachmanorum, et libri questionum Eucherii.

366. Volumen in quo continetur pronosticon, id est cognitio futuri seculi.

367. Volumen in quo continetur definitio ecclesiasticorum dogmatum, et expositio misse et Canonitus [4], et Alcuinus ad Carolum de Trinitate, et quiddam Albini de Trinitate eadem, et aliquid expositionis secundum Matheum.

[1] Le mot *idem* doit être retranché, à moins que le copiste n'ait omis la description d'un volume renfermant un ouvrage d'Ambroise.

[2] *Arriani*, Le Michel.

[3] *Sezamaragdus* dans la copie.

[4] Ce mot doit être altéré.

368. Volumen in quo continentur hymni ejusdem[1] abbatis nomine Rotberti in Cantica canticorum, et quiddam ipsius de sancta Trinitate, vitaque Viventii.

369. Volumen in quo continentur libri mythologiarum[2], et expositiones sermonum antiquorum ad Calcidium grammaticum, atque Virgiliane continentie secundum philosophos morales, Euticiusque de verbo.

370. Volumen in quo continentur libri VII historie Longobardorum, et quiddam de libris Virgilii.

371. Volumen in quo continentur libri epistolarum Sidonii, episcopi Arvernensis, ad diversos, et opus ejusdem metrice compositum.

372. Volumen in quo continentur quedam adunationes de diversis sententiis et dictis doctorum.

373. Volumen in quo continentur congregationes orationum de gradibus contemplationis, de invocanda gratia Spiritus sancti, et alie quam plures, ac dicta Jodreldi[3] catholici contra Berengarium hereticum, expositio sancti Augustini supra septem psalmos, descriptiones cum orationibus miraculorum Domini, et cum letania alique orationes.

374. Volumen in quo continetur ordo Romane ecclesie videlicet de patrificio[4], sacerdotio ac ceteris ordinibus, scrutinio clericorum, officiis divinis in noctibus, habens in fine regulam canonicorum.

375. Volumen in quo continetur Alcuinus de sancta Trinitate, necnon et passiones Phidis virginis, Marci evangeliste et translatio ejus, passioque Pantaleonis, cum sermone Johannis Chrysostomi de quinquagesimo psalmo.

376. Volumen in quo continentur plurimorum tractatus de sancta Maria, Ildefonsi, Cypriani, Ambrosii, Augustini, Hieronymi, et Remigius in Cantica canticorum, homilie Johannis Chrysostomi in laudem Pauli, et sermones non multorum.

377. Volumen in quo continentur omnium apostolorum passiones, necnon Juliani, Eusebii, domni Theofredi, et vite sanctorum Gregorii Turonensis, Benedicti, Gregorii pape, Consortie, Galli.

378. Volumen in quo continetur vita beati Martialis.

379. Volumen in quo continetur ordo ecclesiasticus ab Adventu Domini, qui celebratur in diurnis officiis ac nocturnis per totum annum.

380. Volumen in quo continentur libri de miraculis sancti Benedicti apud Floriacum patratis.

381. Volumen in quo continentur compositiones cujusdam super parabolas Salomonis.

382. Volumen in quo continentur epistole Bernardi, abbatis Clarevallensis.

383. Volumen in quo continentur epistole Sidonii.

384. Volumen in quo continetur liber domni Petri, abbatis Cluniacensis, de Mahomet[5].

385. Volumen in quo continetur liber sententiarum magistri Hugonis Sancti Victoris de sacramentis.

386. Volumen in quo continetur Herveus super Isaiam. Item receptum.

387. Volumen de iisdem sententiis.

388. Volumen in quo continentur epistole Petri, abbatis Cluniacensis.

389. Item volumen aliud ejusdem de archa Noe.

390. Volumen in quo continentur evangelia glossata Johannis et Matthei.

391. Volumen in quo continentur evangelia glossata Luce et Marci.

Disputat Isidorus nonnullo famine clarus.

392. Volumen in quo continetur Isidorus etimologiarum ad plenum.

393. Volumen in quo idem continetur, sed non adeo ut superior ad plenum.

[1] Peut-être pour *cujusdam*. — [2] *Mitiologiarum* dans la copie. — [3] *Jodzaldi*, Le Michel. — [4] Peut-être pour *sacrificio*. — [5] *De Mahometo libri V*, Le Michel.

394. Volumen in quo idem continetur ex maxima parte.

395. Volumen in quo idem continetur super Genesim, ubi sunt duo libri institutionum Cassiodori divinarum seculariumque litterarum.

396. Volumen in quo idem continetur in Genesim et in Regum libros usque ad III, quod finitur in Esdra.

397. Volumen in quo continentur libri de corporatione (?), passione, morte, resurrectione, regno et judicio Domini, unus de vocatione gentium et judeorum, unus de ortu, vita et obitu sanctorum patrum, unus de plenitudine novi et veteris Testamenti, unus de numero et figuris ejus, unus de differentia librorum sacramentorum ecclesiastici ordinis et de hereticis.

398. Volumen in quo continentur synonima Isidori, sententiis et significationibus premissis in capite, vitis Pacomii abbatis et Thesie meretricis, inventione capitis Precursoris, et in fine habens vitas sanctorum confessorum Veneri episcopi et Emiliani presbiteri, et sermonem exhortationis in festivitate beate Tigris.

399. Volumen in quo continetur de varia significatione rerum per alphabeticum, et liber Aratoris, et Beda in Actus apostolorum, et brevis explanatio in Matheum, et vita Manuelis monachi prosaice et metrice.

400. Volumen in quo continentur Cassianus de habitu monachi et de canonico orationum et psalmorum modo nocturnali ac diurnali, de origine, qualitate, remediis VIII principalium vitiorum, collationes Moysis, Panuftii, Danielis, Seraphionis, Theodori, Sereni, Isaac, et explanatio fidei Hieronimi, cum aliquibus ejus epistolis.

401. Volumen in quo continentur collationes Ceremonis, Nestorolis et Joseph.

402. Volumen in quo continentur collationes Piamoni, Johannis, Pinuphii, Theonis, Abrahami.

403. Volumen in quo continentur VII libri ejusdem Cassiani de dominica incarnatione.

404. Volumen in quo continentur vite sanctorum Johannis, archiepiscopi Alexandrie, Necterii, Amatoris, et visio cujusdam femine nomine Zaud, et passiones sanctorum Quintini et Peregrini, et collationes Piamon, Johannis, Pinufii, Theonis, Abraham.

405. Volumen in quo continetur de habitu monachali et de canonico orationum et psalmorum modo nocturnali et diurnali, de origine, qualitate et remediis VIII principalium vitiorum, habens in primis ammonitionem sancti Basilii et in fine vitam ejus cum sermone ad monachos.

406. Volumen in quo continetur Isidorus de originibus et causis officiorum ecclesiasticorum, et de libris veteris ac novi Testamenti, et decretale edictum de recipiendis auctoribus qui scripti sunt a Gelasio papa, LXX eruditissimis viris.

407. Volumen in quo continetur Isidorus super glossas de diversis libris ex actoribus insimul conglobate (*sic*).

408. Volumen aliud in quo continentur itidem perutiles glosse passim ut superiores adunate.

409. Volumen in cujus initio continentur quedam orationes, deinde martyrologium, questiones de rebus diversis, hymnarius cum canticis, breviarium totius anni.

410. Volumen in quo continentur synonima Isidori, expositiones orationis dominice, simboli et fidei catholice, liber Alcuini, credulitas patrum, sermones pulchri cum benedictione cerei Pasce.

411. Volumen in quo continentur de titulis psalmorum et glossis epistole ad Romanos, et expositio in Cantica canticorum.

412. Volumen in quo continentur Cantica canticorum glossata, defensio Marci Tullii pro Milone, Catonis liber, et versus de XII lapidibus.

413. Volumen in quo continetur laus Tesaldi[1] monachi de sanctis patribus, et quedam sermocinatio pulchra.

[1] *Jodzaldi*, Le Michel.

414. Volumen in quo continentur Cantica canticorum glossata, rationes et definitiones VIII tonorum, et duo libri de musica.

415. Volumen in quo continetur de duabus rationibus compoti.

416. Volumen in quo continetur passim quiddam cantus, compoti, rithmi, florum psalmorum, collectarum, orationum, sententiarum a diversis doctoribus et authoribus excerptarum, atque metrorum multiplicium.

417. Volumen in quo continetur Rabanus contra Judeos, liber Bacchuini [1], cronica Isidori, flores contra Amalarium, opusculum de causa fidei diverseque musice.

418. Volumen in quo continentur passio sancti Juliani, commentum Remigii in Matheum, sermo de primo psalmo, passio sancti Eusebii, vitaque sancti Cesarii.

419. Volumen in quo continentur passiones beate Fidis et miracula ipsius, vitaque cum miraculis beati Menelai abbatis.

420. Volumen in quo continentur octo epistole canonice, glose de Canticis canticorum, sinonima Isidori, libellus Martini episcopi de IIII virtutibus, liberque Agulli episcopi.

421. Volumen in quo continentur musica Vuidonis, expositio de prima editione Donati, Servius de finalibus syllabarum, partes majores, et psychomachia Prudentii.

422. Volumen in quo continentur vite sanctorum Eufrasie, Marie neptis Abrahe, Thesie meretricis, Marie Egyptiace, Eufrosine Cineorisque, et sermones Johannis Os aurei de penitentia, et Augustini de diversis festivitatibus.

423. Volumen in quo continetur opus Anselmi Becensis de meditanda divinitatis essentia, et quedam orationes stylo ipsius digeste.

424. Volumen in quo continentur passiones sanctorum Policarpi, Ignatii, Agricole et Vitalis, Processi et Martiniani, Severiani [2], Christophori, Cossme, Damiani, vita sancti Hieronymi, publica Theophili satisfactio, cum sermone domini Fulberti in ortu alme virginis Marie.

425. Volumen in quo continentur Erricus in evangelia totius anni, sed et Augustinus in epistolas quorumdam evangeliorum, et quidam versus de substantia.

426. Volumen in quo itidem ipse continetur in vita beati Germani Autisiodorensis metrice et prosaice.

427. Volumen in quo continetur Aymonis brevis scriptio in Genesim.

428. Volumen in quo idem Aymo continetur super totum Isayam.

429. Volumen in quo idem continetur in Esechiel, habens in principio quiddam in Hieremiam succincte, et quiddam brevis expositionis de Danielis libro in fine.

430. Volumen in quo itidem ipse continetur in omnes epistolas Pauli apostoli.

431. Volumen in quo iterum continetur super librum Apocalipsis.

432. Volumen quod Senobia nuncupatur, in quo continetur brevis expositio in parabolas Salomonis, librum Ecclesiastes, Cantica canticorum sexque prophetias, sed et textus librorum Sapientie, Jesu filii [Nave] et Cantica canticorum.

433. Volumen in quo continentur sententie Lanfranci contra Berengarium hereticum de corpore et sanguine Domini, sed et patrum aliorum, diversusque [3] situsque diversarum provinciarum ac quatuor principales synodi Nicena, Constantinopolitana, Ephesina, Calcedonensis, simulque saluberrima decreta Romanorum pontificum ex diversis epistolis in unum congesta.

434. Volumen in quo continetur excerptio Burchardi, Warmaciensis episcopi, de diversis canonibus.

435. Volumen in quo continentur capitula de Ancirano concilio, Braccharensi, Cartaginensi et aliis multis.

436. Volumen in quo continentur canones apostolorum, situs diversarum provinciarum, deinde regule Niceni sinodi et aliorum plu-

[1] Peut-être pour *Alcuini*. — [2] *Reveriani* dans la copie. — [3] Peut-être faut il corriger *divisioque*.

rium conciliorum, et decreta Calcidonensis concilii, que omnino translata sunt de greco in latinum a Dionysio episcopo.

437. Volumen in quo continentur sententie de Niceno, Calcedonensi, Antiocheno, Sardiensi aliisque conciliis, tractatusque de utilitate penitentie, et acta Tolosani concilii.

438. Volumen in quo continetur in principio definitio.... qui libri legendi sunt in ecclesia et quando, et plures sententie de diversis canonibus, et in fine glosse de ignotis verbis eorumdem canonum, et commentarium Boetii in periermenias Aristotelis.

439. Volumen in quo continentur decreta xxvii canonum, habens in fine epistolas Clementis, Gelasii, Leonis episcopi et Isidori, cum Ephesina synodo.

440. Volumen in quo continetur concordia canonum ac decretorum in diversis synodis constitutorum, et in fine quedam epistola Leonis et Nicolai.

441. Volumen in quo continentur canones de utilitate penitentie et ceterarum vilium rerum, et quedam decreta episcoporum missa ad amicos, et sermo de evangelio Confitere tibi, gestaque Genesii, Lugdunensis episcopi, cum sermone de Ascensione.

442. Volumen in quo canones continentur de fide catholica, et epistole pape Leonis de penitentia accepta in egritudine et non servata, sinodus Patricia, expositio diversarum rerum pape Gregorii, constitutio canonum graduum religionis sancti Sylvestri.

443. Volumen in quo continentur quedam sententie legum, ratio compoti, glosse Ciceronis, indiculi Karoli regis, lex Salica, de causis admonendis[1], judicia de homicidiis clericorum aliarumque rerum.

444. Volumen in quo continentur canones quod nulli sit ultima penitentia deneganda, de conspiratione, de ordinatione presbiterorum [et] diaconorum, habens in principio expositio[nem] orationis dominice, et in fine glossas de veteri et novo Testamento.

445. Volumen in quo continetur Calcedonense concilium, Sardicense, Affricanum, Cartaginense, et decreta Romanorum pontificum.

446. Volumen in quo continetur ordo ad celebrandum concilium in primis, et gesta generalium conciliorum, et regula et subscriptiones de eisdem, ac decreta Damasi pape, Siritii, Gregorii et aliorum Romanorum opusculum[2].

447. Volumen in quo continentur leges Romane a Theodosio ex diversis libris excerpte.

448. Volumen in quo continentur leges Karoli, et in fine capitula a quibusdam fidelibus inscripta.

449. Volumen in quo continentur innovationes legum nonnullarum Justiniani Augusti.

450. Volumen in quo continentur judicia Dei et leges Theodosiane, liber institutionum Gaii cujusdam, Pauli sententie ad finem.

451. Volumen in quo continetur Fulgentius diaconus de morali expositione gentilium fabularum, et expositio sermonum antiquorum, et Virgiliane continentie de diversitate nature humane, liber qui vocatur phisiognomon, vita Alexandri Macedonis, et quedam narratio de turpi concupiscentia Antiochi exilioque Appolonii.

452. Volumen in quo continetur Gallienus de medicine arte.

453. Volumen in quo continetur Ypocras ad Mecenatum de medicina, in quo etiam multe herbe sunt depicte.

454. Volumen in quo continetur Agellius noctium atticarum.

455. Volumen in quo continetur dialogus Johannis Scoti de hiis que sunt et que non sunt, de distinctionibus[3], divisionibus et differentiis et ceteris rationationibus.

456. Volumen in quo continentur canones et quiddam Gregorii pape.

457. Volumen in quo glosse de canonibus, et Boetius in periermenias Aristotelis.

[1] *Amovendis*, Le Michel. — [2] Sans doute pour *pontificum*. — [3] *De diffinitionibus* dans les extraits de Le Michel.

458. Volumen in quo continentur excerptiones diversorum conciliorum et patrum.

459. Volumen in quo Eyricus[1] continetur in vita beati Germani metrice.

460. Volumen in quo continentur canones diversorum.

461. Volumen in quo continentur leges diversorum imperatorum.

462. Volumen in quo continentur leges Theodosiane.

463. Volumen in quo continetur Boetius de consolatione philosophie, ac de Trinitate, tract[at]usque super Boetii versus O qui perpetua.

464. Volumen in quo continetur Boetius de consolatione philosophie, et regule[2] musice discipline Aureliani, monachi Sancti Johannis Reomensis.

465. Volumen in quo continetur de consolatione philosophie, librique ejusdem Boetii de topicis differentiis.

466. Volumen in quo continetur isdem Boetius de consolatione philosophie et de Trinitate.

467. Volumen in quo continetur idem Boetius de consolatione philosophie, et tres visiones, una secundum Gregorium, due secundum Bedam.

468. Volumen in quo continetur Sedulius, Arator[3], Boetius de consolatione philosophie, psychomachia Prudentii, habens in primis partes Donati cum accidentiis, et quiddam dialecticum, et in fine aliquid necessarium.

469. Volumen in quo continetur Boetius de sancta Trinitate, et commentum ejusdem Boetii [in] eodem libro, ipsius glosse deflorate in arithmetica.

470. Volumen in quo continetur idem Boetius de arithmetica.

471. Volumen in quo continentur ejusdem Boetii libri de arithmetica et sancta Trinitate et de consolatione philosophie.

472. Volumen in quo continetur musica Boetii, alique epistole.

473. Volumen in quo continetur Boetius in categorias Aristotelis, et glosse super Marcianum Cappellam.

474. Volumen in quo continentur commenta Boetii in Ysagogas, et dialectica Albini, et periermenie Apuleii, et dialectica Marciani Capelle, et Ysagoge Porphirii, et diverse res quorumdam dispersice posite.

475. Volumen in quo continentur libri ejusdem Boetii in Ysagogam Porphirii translatam, id est introductionem, a Mario Victorino.

476. Volumen in quo continentur Ysagoge Porphyrii, et x categorie Aristotelis, et quedam musica perpulchra, et Martianus Capella de nuptiis philosophie.

477. Volumen in quo continetur Tullius de senectute, et quiddam de sex etatibus, Beda de temporibus, somnium Scipionis[4], commentariumque Macrobii in ipsum somnium, et quedam regule abaci.

478. Volumen in quo continetur Martianus de nuptiis philosophie et de omnibus artibus ut supra, et glosse in eumdem de nuptiis philosophie, et Servius de centum generibus metrorum.

479. Volumen in quo continentur glosse super Martianum de nuptiis philosophie, et super opus quod fecit de omnibus artibus, habens in fine primam partem Boetiani commentarii in topica Ciceronis.

480. Volumen in quo continetur translatio Calcidii et commentum in Timeum Platonis[5].

(1) *Cyrianus*, dans la copie.

(2) J'emprunte ce mot aux extraits de D. Le Michel. La copie porte *et laus sive musice.*

(3) *Autor*, dans la copie.

(4) *Simeonis*, dans la copie.

(5) Dans les extraits de D. Le Michel, cet article est suivi d'une note dont je ne trouve pas l'équivalent dans le ms. 13108 et qui est ainsi conçue : «Ibidem notantur privilegia a pontificibus Romanis concessa «pro diversis abbatiis.»

481. Volumen in quo continetur liber Boetii de arithmetica.

482. Volumen in quo continetur predicamentum, ypogetici[1] sillogismi, liber divisionum et tractatus Boetii in categorias, et cyclus magnus Pasche annorum DXXXII et quiddam utile de compoto.

483. Volumen in quo continetur Augustinus de musica, rithmo et metro, et major Priscianus ab adverbio usque ad finem.

484. Volumen in quo continetur Porphyrius, et commentum Boetii in eumdem, et explanatio super Martianum de nuptiis philosophie, liber sancti Augustini de definitione usque deseachis[2].

485. Volumen in quo continetur explanatio divisionum et conclusionum.

486. Volumen in quo continetur Boetius de arithmetica et de divisionibus.

487. Volumen in quo continentur Boetius, Arator et Ovidius metamorphoseos.

488. Volumen in quo continetur Prudentius in libris hymnorum et peristephanon, et apotheosis et amartigenia et psychomachia, et contra Simmacum et Dittocheum ejusdem de toto veteri et novo Testamento, personis exceptis et liberatoris, et quedam interrogationes et responsiones Albini magistri de Genesi.

489. Volumen in quo continentur paradoxa stoicorum Ciceronis, doctrina ejusdem de oratore, libri Tusculanorum ejusdem.

490. Volumen in quo continentur epistole Ciceronis ad Publicum Lentulum proconsulem et ad Curionem et ad Appium aliosque multos.

491. Volumen in quo continentur utreque rhetorice Ciceronis majores, et illas (*sic*) ad Herennium.

492. Volumen in quo continentur libri epistolarum Ciceronis ad Atticum XVI.

493. Volumen in quo continentur epistole Ciceronis ad Publicum Lentulum et ad alios multos ut supra.

494. Volumen in quo continetur rhetorica Ciceronis de eloquentia, et topice differentie Boetii.

495. Volumen in quo continetur Cicero de civilium questionum (*sic*), et topica ejusdem, et rhetorica ipsius ad Herennium.

496. Volumen in quo continetur Cicero pro Milone et pro Avito et pro Murena et pro quibusdam aliis.

497. Volumen in quo continetur rhetorica Ciceronis ad Herennium, et illa de eloquentia, topica ipsius, et precepta artis rhetorice a Juliano Severiano composita.

498. Volumen in quo continetur Cicero in Catillina[m], et idem pro Quinto Ligario et pro rege Dejotaro, et de publicis litteris et de actione, idemque in Verrem[3].

499. Volumen in quo continentur Cicero de officiis, et regule abaci et musice, et quedam glosse in Marcianum Capellam de nuptiis philosophie.

500. Volumen in quo continentur excerptiuncule quarumdam sententiarum de Virgilio confecte ex commento Donati, et explanatio Fabii Laurentii in rhetorica ad Herennium.

501. Volumen in quo continetur Cicero de amicitia, et controversia cujusdam (*sic*) in Salustium, et Salustii in eum, et invective Ciceronis in Catilinam, et Marius Platius sacerdos de veritate metrorum.

502. Volumen in quo continentur Bucolica, Georgica, Eneidaque Virgilii.

503. Volumen in quo continetur idem Virgilius cum commento Servii, habens in principio Quintum Serenum.

504. Volumen ipsius Virgilii sine Servio.

505. Volumen commenti Servii in Virgilium.

506. Volumen in quo continetur Donatus in VII ultimos libros Eneidos.

507. Volumen in quo continetur Priscianus major, et liber ejusdem de confirmatione verborum ad Julianum consulem.

508. Volumen in quo continetur idem major Priscianus solus.

509. Volumen in quo continetur major pars ejusdem majoris Prisciani.

[1] Pour *hypothetici?* — [2] Mot altéré. — [3] *Verinis*, dans le manuscrit.

510. Volumen in quo continetur Priscianus de constructione.

511. Volumen in quo continetur major Priscianus de constructione ut supra.

512. Volumen in quo continetur major Priscianus, breviter exceptus, habens in fine quasdam pueriles declinationes.

513. Volumen in quo continetur major Priscianus de nomine et verbo, partes minores et majores.

514. Volumen in quo continetur Plinius de physica; idem de naturis rerum.

515. Volumen in quo est Priscianus de versibus XII Virgilii, et ars Foce de nomine et verbo.

516. Volumen in quo continetur Salustius de bello Catiline et Jugurthe.

517. Volumen in quo continentur utreque rethorices, et libri Augustini de diffinitione, et Boetii liber in ypoteticos syllogismos.

518. Volumen in quo continetur Tullius de senectute ad Catonem, et commentum Macrobii in sompnium Scipionis.

519. Volumen in quo continetur de diversitate et multiplicitate grammatice et dialectice artis.

520. Volumen in quo continetur quiddam de compoto, et quedam visio, et rationes per alphabeticum composite cum glossis, categorie ab Augustino translate, et Euticius de verbo.

521. Volumen in quo continentur disputationes Karoli et Alcuini de grammatica.

522. Volumen in quo continentur Prosper, psychomachia Prudentii, multiplex narratio compoti cum martyrologio.

523. Volumen in quo continentur liber Theoduli, categorie Augustini, et quedam discretio variorum verborum, responsoria sancti Juliani, et quiddam compoti.

524. Volumen in quo continentur Arator, idem Fortunatus ut supra, Porphyrius, Juvencus, Sedulius, Fortunatus, Aviti[1] episcopus.

525. Volumen in quo continetur idem episcopus Fortunatus ut supra, sed et vita beati Martini metrice, Paulinus etiam Nolanus similiter in eadem vita.

526. Volumen in quo continentur Juvencus, Sedulius, Arator, Prosper, quoddam metrum Tertuliani, Cato, Avianus, quedam diverse collectiones versuum diversorum actorum, libri Archini[2] episcopi, ars Isidori de grammatica et de disciplinis aliarum artium.

527. Volumen in quo continentur Sedulius et quedam instructiones metrice et prosaice, sed et expositio brevis evangeliorum.

528. Volumen in quo continetur Sedulius, historia Daretis Phrygii, liber Alexandri Macedonis, epigrammata Symposii alieque res.

529. Volumen in quo continetur Persius, Arator, Donatus minor ac major cum accidentiis.

530. Volumen in quo continetur Sedulius metrice ac prosaice, quoddam elegiarum, opus Victoris de concordia discrepantium sententiarum in compoto, expositio sancti Augustini de tabernaculo.

531. Volumen in quo continetur Eugenius episcopus metrice de commonitione mortalitatis humane, et idem ipse in libros Dracontii, et quedam epistola, opuscula diversorum autorum versifice scilicet de evangelistis, de compoto, de epitaphiis ac de hujus modi.

532. Volumen in quo continetur Horatius totus.

533. Volumen in quo continetur Sedulius paschalis carminis.

534. Volumen in quo continentur Juvencus, Avianus, Ovidius de exilio, Albinus et de grammatica.

535. Volumen in quo continetur liber Flaviani diaconi ad Lotharium imperatorem versifice de laude ejusdem et aliorum de quorum progenie descendit, et de veteri et novo Testamento.

536. Volumen in quo continetur Arator.

537. Volumen in quo continetur Alchimus episcopus in eptateucum versifice, et in libros Regum, Paralipomenon, Hester, Judith, Machabeorum, et opusculum de veteri Testa-

[1] Pour *Avitus.* — [2] Pour *Alchimi* ou *Alcuini?*

mento, nativitate ac passione Domini, excerptum de Virgiliano, de sententia Dei, de diluvio mundi, de originali peccato, de transitu maris rubri et de enigmatibus variarum rerum.

538. Volumen in quo continetur Isidorus de disciplina et arte grammatica cum ejus accidentiis, et libri ejus[dem] Sedulii.

539. Volumen in quo continentur Sedulius et Juvencus.

540. Volumen in quo continetur Remigius in minores partes et majores, et expositio ejus in Sedulium et Catonem, habens in medio cenam Cypriani.

541. Volumen in quo continetur Arator, Theodolius et Priscianus de XII versibus Virgilii.

542. Volumen in quo continetur Juvenalis, habens in primis commentum ejusdem.

543. Volumen in quo continetur idem Juvenalis, habens in principio tractatus Boetii de arithmetica.

544. Volumen in quo continetur idem Juvenalis, habens in fine commentum super eundem, et in principio Porphyrium, et secundam expositionem Boetii in eundem, cum topicis Ciceronis et libro divisionum Boetii.

545. Volumen in quo continetur Ovidius de arte amatoria et remedio amoris, et ille de exilio, habens in fine Avianum.

546. Volumen in quo continetur Horatius totus.

547. Volumen in quo continetur Stacius Thebaidos.

548. Volumen in quo continetur bellorum civilium narrator Lucanus.

549. Volumen in quo continetur Terentius tantum.

550. Volumen in quo continetur idem Terentius, habens in capite et Porphyrium cum commento Cornuti.

551. Volumen in quo continetur Juvenalis, habens in principio categorias Augustini, et partem Agellii noctium atticarum.

552. Volumen in quo continetur Claudianus de consulatibus versifice.

553. Volumen in quo continetur Eutichius de verbo, et Beda de orthographia et de metrica arte atque grammatica, artes majores, minores, aliaque opuscula de grammatica.

554. Volumen in quo continentur majores partes et minores, et glosse super easdem partes, et Priscianus de nomine, pronomine et verbo.

555. Volumen in quo continentur glosse super Donatum minorem et majorem, Beda de metrica arte et orthographia, Priscianus de nomine, pronomine et verbo.

556. Volumen in quo continentur glosse super secundam editionem Donati de partibus, habens in capite sententias sancti Augustini de opere monachorum et quasdam glossas, et in fine partes latino modo et greco scriptas.

557. Volumen in quo continetur tractatus de grammatica, habens in principio expositionem somniorum Nabuchodonosor.

558. Volumen in quo continentur partes minores et ermionomata de decem speciebus medicamentorum.

559. Volumen in quo continentur Sedulius, et Salustius de Catilinario bello et Jugurthino.

560. Volumen in quo continentur libri Sedulii et Alchimi Aviti.

561. Volumen in quo continentur Servius Honoratus, Donatus de voce, littera, syllaba, pedibus, accentibus, et Euticius de verbo, orthographia, et ars Foce.

562. Volumen in quo continentur Avianus, Cato, et libri fabularum Esopi greci, et quiddam de Johanne evangelista.

563. Volumen in quo continentur declinationes partium et diffinitiones varietatum verborum plurimorum.

564. Volumen in quo continetur de minoribus partibus et accidentiis cum majoribus, et ars Servii de octo partibus.

565. Volumen in quo continentur libri Prosperi de activa et contemplativa vita, et dialogus Guuitmundi monachi de corpore et sanguine Domini.

566. Volumen in quo continetur Arator et quid miraculorum sancti Benedicti metrice.

567. Volumen in quo continetur Arator.

568. Volumen in quo continetur bellorum civilium narrator Lucanus.

569. Volumen in quo continetur Terentius tantum.

570. Volumen in quo continetur Sedulius paschalis carminis.

2.

ANNO DOMINI M° CC° QUINQUAGESIMO II°.

1. Droguo de ordine, miracula beate Marie.

2. Petrus de Lions, vitam sancte Eufrasie.

3. Bartholomeus Cubbas vini, librum de materia herbarum.

4. Guillelmus de Romano Monasterio, librum beati Bernardi.

5. Rogerius Anglicus, proverbia diversorum.

6. Johannes de Portu, Cantica canticorum et plura alia.

7. Guiguo de Caro Loco, Bedam super Lucam.

8. Thebaldus de Crepeio, librum Odilonis abbatis.

9. Ansoldus decanus, librum de ordine judiciorum.

10. Durannus de Pomeriis, quinquaginta omelias Bede.

11. Benedictus Anglicus, exposicionem parcium.

12. Guillelmus Vestiarius, artem predicandi.

13. Albinus Anglicus, omeliam Gregorii pape.

14. Johannes de Calliloco, librum soliloquiorum.

15. Amaricus de Sancto Lupo, soliloquia Isidori.

16. Simon de Sales, epistolas Ivonis.

17. Rodulphus de Hanget, librum de morte filiorum Aaron.

18. Petrus de Provencia, librum epistolarum domni Bernardi.

19. Albinus de Meru, dicta et sermones diversorum.

20. Jacobus de Monte Desiderii, vitam sancti Audomari episcopi.

21. Hugo de Rosiers, Bedam presbiterum de tabernaculo.

22. Guillelmus de Guacuria, librum Anselmi, archiepiscopi Cantuariensis.

23. Johannes de Sancto Martino, interpretaciones hebreorum.

24. Gerardus de Paene, librum generacionis Jesu Christi.

25. Guillelmus de Romano Monasterio, librum Augustini de diversis sentenciis.

26. Stephanus de Sancto Lupo, salterium.

27. Johannes de Lonbardia, vitam sancti Colunbani.

28. Henricus de Meru, librum Metodii.

29. Adam de Campaniis, sermones magistri Hugonis de tribus diebus.

30. Johannes de Caritate, librum Anselmi, Cantuariensis episcopi.

31. Stephanus tresorarius, librum scintillarum.

32. Robertus infirmarius, librum pronosticorum futuri seculi.

33. Johannes magister noviciorum, sermones diversorum.

34. Johannes filius Petri, historiam regum Britannorum et Jerosolimitanorum.

35. Guido de Verreriis, librum de pictura rote.

36. Petrus de Nigella, historiam scolasticam.

37. Johannes de Balpamis, acciones in jure.

38. Guicardus de Joco Loco, dicta et sermones diversorum.

39. Reignadus de Monte Desiderii, paralipomenon glosatum.

40. Raignaldus Silviniaci, tra[c]tatum cujusdam super Apocalipsim.

41. Hugo Masticonensis juvenis, Marcum glosatum.

42. Guillelmus Silvanitensis, librum dialogorum beati Gregorii.

43. Haimo de Geneve, passiones sanctorum.

44. Balduinus de Caroli castro, vitam sancti Amandi.

45. Petrus de Jalonniaco, librum conpoti.

46. Galterius de Bertrees, distincciones et sermones diversorum.

47. Johannes de Tarnac, bibliam versificatam.

48. Stephanus de Lagniaco, librum de fusica et partem libri Boetii.

49. Johannes Longobardus, exposicionem super Cantica canticorum.

50. Guillelmus de Arneriis, Origenam (*sic*) super Cantica canticorum.

51. Johannes Suessionis, epistolas Marcellini Aurelii Augustini.

52. Symon de Prato, Boecium super alfabetum.

53. Petrus de Meru, Paulum et Orosium.

54. Vincencius de Ginguiaco, Egipcium.

55. Hugo de Anberta, salterium.

56. Stephanus de Quinchiaco, questiones.

57. Johannes de Vota, vitas patrum.

58. Guido de Bria, virguam pastoralem.

59. Johannes de Sancta Genovefa, sermones diversorum doctorum et vitam sancti Benedicti.

60. Petrus de Sancto Justo, sermones diversorum.

61. Johannes de Sancta Marguareta, proverbia Salomonis.

62. Radulphus Parisiensis, epistolam Darii.

63. Richardus de Romano Monasterio, epistolam Romani monachi.

64. Gaufredus de Monte Mirabili, epistolam sancti Augustini.

65. Adam de Cruce, Effrem de conpunccione cordis.

66. Gaufredus de Sancto Ipolito, Anselmum et plura alia.

67. Ogerius Senonensis, Augustinum de ecclesiasticis regulis.

68. Reignaldus de Sancto Eligio, Cassiodorum.

69. Arnulphus de Plescio, verbum aureliacum[1].

70. Audo de Provencia, musicam.

71. Raignaldus de Vianne, sermones diversorum.

72. Johannes de Ladit, librum Leviticum.

73. Hugo de Ista villa, librum canonum.

74. Arnulphus de Hennouvile, Atanasium de Trinitate.

75. Albericus de Coinsiaco, vitam sancti Nicholai.

76. Vivianus de Brana, proverbia diversorum.

77. Robertus Metensis, passiones et vitas sanctorum.

78. Clemens de Monte Desiderii, librum diversorum vocabulorum.

79. Robertus de Coinssiaco, librum sancti Patricii de veteri Testamento.

80. Hugo de Abbatis villa, librum ebraicum.

81. Haimo de Paterniaco, vitam sancti Maioli.

82. Raimondus de Vilas, Origenam super Jhesu Nave.

83. Guicardus Juvenis, librum versificatum.

84. Ricardus de Quingiaco, librum Bernardi Clarevalis de XII gradibus humilitatis.

85. Aubertus de Bonel, librum conpoti.

86. Petrus de Coinsiaco, vitas sanctorum.

87. Robertus de Gisortio, summam dictaminis.

88. Oliverius, interpretationes secundum Jeronimum.

89. Robertus de Conpendio, moralia Job.

90. Radulphus de Vilariis, amonicionem Paulini episcopi.

91. Petrus de Caritate, librum de corpore et sanguine Jesu Christi.

92. Geraldus de Sancto Salverino, distincciones super alfabetum.

[1] Ainsi porte le rôle original, pour *abbreviatum*.

93. Artaudus de Auberta, librum de naturis animalium.

94. Martinus de Hispensa, tractatus sancti Augustini super salmos.

95. Johannes de Ivriaco, exposiciones Alani super Cantica canticorum.

96. Oddo de Meru, vitam sancte Marie egipciace.

97. Heri, librum Boecii (?) ad Sunniatum (?).

98. Aubertus de Caritate, librum medicinalem.

99. Gaufredus de Calvo Monte, prefacionem sancti Augustini.

100. Petrus de Lions, librum Petri, abbatis Cluniacensis, de miraculis.

101. Robertus de Monte Desiderii, sentencias Lanfranci Cantuariensis.

102. Guillelmus de Meru, Jeronimum super Isaiam.

103. Petrus du Haast, librum domni Maioli abbatis.

104. Artaudus de Risi, sermones et dicta et sentencias diversorum.

105. Matheus d'Alli, vitam beati Marcialis.

106. Alessis, librum maritalem [1], sive salutiferum vocatum.

107. Guillelmus de Bello Monte, sentencias et sermones de evangelio.

108. Bernardus de Relengeliis, epistolas Pauli glosatas.

109. Johannes de Meru, antidarum [2] Nicholai.

110. Item Johannes de Meru, sermones de Adventu Domini.

111. Petrus Paredi, Augustinum super Genesim.

112. Arnulphus de Coinsiaco, canones.

113. Ogerius, librum super epistolam.

114. Raduphus de Vilariis, amoniciones Pauli episcopi.

115. Hugo Nivernensis, Ambrosium de sancto Noe.

116. Jacobus de Sancta Marguareta, librum pastoralem.

117. Guigo juvenis de Provencia......

ISTI SUNT LIBRI QUI DEFICIUNT. LIBRI QUI DEFUERUNT IN ALIO ANNO.

118. Hugo de Thasi, librum Johannis Crisostomi.

119. Erchenbaudus, librum oracionum.

120. Decanus, tractatum beati Hilarii in psalmis.

121. Johannes de Tarnaio, versus Alcuini ad Karolum regem.

122. Petrus de Coinsiaco, librum Pauli Orozii.

123. Hugo de Ginniaco, decretales Innocencii pape tercii.

124. Guicardus de Quingiaco, librum Ambrosii de penitencia.

125. Ogerius Senonensis, librum compoti.

126. Matheus de Alliaco, Augustinum contra manicheos.

127. Johannes de Lumbardia, musicam Boetii.

128. Johannes de Mernaco, omelias super Johannem.

3.

ISTI SUNT LIBRI QUOS DOMNUS YVO ABBAS PRIMUS FECIT FIERI CONVENTUI CLUNIACENSI, VIDELICET :

1. Missale ad magnam missam.

2. Textum evangeliorum.

[1] Faute évidente pour *Marialem;* il s'agit ici du Recueil de saluts à la Vierge, dont la Bibliothèque nationale a récemment acquis un exemplaire du XIIIe siècle (Nouv. acq. lat. 186), intitulé : «Liber salutatorius beate virginis Marie.»

[2] Pour *antidotarium.*

3. Epistolarium. Isti tres cooperti sunt argento deaurato et aurifabri artificio pulcherrime operato.

4. Item collectarium et librum novum capituli[1].

ISTI SUNT LIBRI QUOS IDEM VENERABILIS PATER YVO FECIT PONI IN CLAUSTRO CLUNIACENSI CUM CATHENIS FERREIS, SCILICET :

5. Sentencie glosate.

6. Summa de vitiis.

7. Expositio diversorum vocabulorum.

8. Postille super quinque libros Salomonis.

9. Item alie postille super Ysaiam.

10. Sermones festivales per totum annum.

11. Summa de vitiis et virtutibus, in uno volumine.

12. Quatuor evangeliste glosati, in uno volumine.

13. Item Lucas et Matheus glosati, in uno volumine.

14. Liber de claustro anime.

15. Sermones dominicales.

16. Tractatus de viciis et virtutibus, et alii plures tractatus.

17. Concordantie.

18. Tractatus magistri G. de divinis officiis et proteumata, in uno volumine.

19. Martyrologium et regula sancti Benedicti, in uno volumine.

20. Epistola de morte amici consolatoria.

21. Papias.

ISTI SUNT LIBRI QUOS IDEM VENERABILIS YVO DEDIT ET TRADIDIT CONVENTUI CLUNIACENSI, VIDELICET :

22. Decretales glosate.

23. Decreta glosata, in duobus voluminibus.

24. Summa Gaufredi, in grosso volumine.

25. Unum epistolarium.

26. Unum evangelistarium.

27. Officium mortuorum.

28. Item unum collectarium.

29. Libri sancti Augustini octoginta trium questionum et plures alii ejus libri, in uno magno volumine.

30. Item libri logicales.

31. Damascenus.

32. Boetius de Trinitate.

33. Liber de spiritu et anima, in uno magno volumine.

34. Item libri Priscianorum, Donati, dictionarii et regule versificandi, in uno volumine.

35. Item libri Ovidianorum et actorum, in uno volumine.

36. Item hystoria scolastica. — Ista quatuor volumina sunt penes scolares apud Sanctum Nicholaum.

37. Item summa de viciis et virtutibus, in duobus voluminibus, cum ymaginibus in quolibet folio.

38. Liber Encheridion, de lapsu mundi, et alii libri Augustini, cum iherarchia, in uno volumine.

39. Teumata et flecto genua, in uno volumine.

40. Expositiones vocabulorum, in uno volumine.

41. Item martyrologium in Pharetra, et distinctiones magistri Nicholai, in uno volumine.

42. Item liber jocunditatis, in uno volumine.

43. Diascorides.

44. Liber Rasin.

45. Liber Aristotelis de animalibus.

46. Item libri naturales de anima et de unitate et uno, in uno volumine.

[1] La leçon du fol. 84 v° porte : « Et istum librum capituli. » — Le ms. latin 10938 est donc un des volumes dus à l'abbé Ives.

47. Expositiones evangeliorum dominicalium.

48. Distinctiones fratris Mauricii [1], in duobus voluminibus.

49. Item epistola domini Castri dicti Goet de accidentibus senectutis missa ad Fridericum imperatorem.

50. Liber Platearii de virtutibus herbarum, et circa instans antidotarium glosatum.

51. Secreta Galieni a magistro Gerardo Cremonensi translata de arabico in latinum, et multa alia, in uno volumine.

52. Item liber de legibus et constitutionibus.

XI.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AUBIN D'ANGERS [2]. — XIIe SIÈCLE.

Nomina nostrorum sunt hic signata librorum,
Ut memor illorum semper sit grex monachorum.

1. Due partes spalterii Cassiodori
2. Spalterium Augustini, in tribus partibus.
3. Augustinus de Civitate Dei, II vol.
4. Augustinus super Johannem, I vol.
5. Questiones Augustini, I vol.
6. Sermones Augustini, I vol.
7. Augustinus de doctrina christiana, II vol.
8. Augustinus unde malum, I vol.
9. Augustinus de Trinitate, II vol.
10. Epistole Augustini, I vol.
11. Retractationes Augustini, I vol.
12. Augustinus de ordine rerum, I vol.
13. Augustinus de baptismo parvulorum, I vol.
14. Augustinus contra quinque hereses, I vol.
15. Augustinus de bono conjugali, I vol.
16. Musica Augustini, I vol.
17. Confessiones Augustini, I vol.
18. Augustinus de alcamedicis (*sic*), I vol.
19. Epistola Augustini ad beatum Jheronimum, I vol.
20. Augustinus de consensu evangelistarum, I vol.
21. Augustinus ad Paulum et Eutropium, I vol.
22. Augustinus de unico baptismo, I vol.
23. Augustinus [3] super Genesym, I vol.
24. Augustinus contra Faustum, I vol.
25. Encheridion, I vol.

26. Ambrosius de virginitate, I vol.
27. Ambrosius super Lucam, I vol.
28. Ambrosius de patriarchis, I vol.
29. Ambrosius super epistolam Pauli, I vol.
30. Exameron Ambrosii, I vol.
31. Ambrosius de officiis, I vol.

32. Jeronimus super Ysaiam, I vol.
33. Jeronimus super Jheremyam, I vol.
34. Jeronimus super Jhezechielem, I vol.
35. Epistole Jheronimi, I vol.
36. Jeronimus super VI prophetas, I vol.
37. Jeronimus super secundam partem Moralium Job, I vol.
38. Conflictus Jheronimi contra Jovinianum, I vol.
39. Epistola Jheronimi ad Nepotianum, I vol.

40. Gregorius super Cantica canticorum, I vol.
41. Gregorius super Jhezechielem, I vol.
42. Pastoralis Gregorii.
43. Registrum Gregorii, I vol.
44. Dialogus Gregorii, I vol.

[1] Le manuscrit porte *Mau* avec un signe d'abréviation.

[2] Au mois de septembre 1873, M. Célestin Port a bien voulu me communiquer un feuillet de parchemin sur lequel est écrit, en caractères du XIIe siècle, ce catalogue des livres de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers.

[3] Avant cet article il y en a un autre, qui avait été soigneusement gratté.

45. Sententie generales Gregorii de opusculis sancti Jeronimi, I vol.

46. Rabanus super Matheum, I vol.
47. Rabanus super Exodum, I vol.
48. Aimo super Ysaiam, I vol.
49. Aimo super epistolas Pauli, I vol.

50. Beda super parabolas Salomonis, et in eodem volumine Gesta Andegavorum.
51. Beda super Marchum, I vol.
52. Beda super Lucam, I vol.
53. Penitentialis Bede, I vol.
54. Quadrivium Bede, I vol.

55. Quinque partes Job.
56. Apocalipsis, I vol.
57. Ysidorus super Genesym, I vol.
58. Ysidorus ethimologiarum, I vol.
59. Origenes, I vol.
60. Angelomus super Regum, I vol.
61. Sermo Domini in monte, I vol.
62. Burcardus, I vol.
63. Josephus antiquitatum, I vol.
64. Josephus historiarum, I vol.
65. Orosius historiarum, I vol.
66. Epistole Yvonis, I vol.
67. Historia ecclesiarum, I vol.
68. Institutiones eclesie, I vol.
69. Enchilidrion, I vol.
70. Effren, I vol.
71. Speculum, I vol.
72. Omelie Johannis Crisotomi, I vol.
73. Epistole Plinii, I vol.
74. Epistole Fulberti, I vol.
75. Prudentius, I vol.
76. Grossini, II vol.
77. Due partes epistolarum Pauli.
78. Epistole Pauli ad litteram, III vol. [1]
79. Epistole Pauli glosate quinque vol.
80. Gesta Normannorum, II vol.
81. Panigericus, I vol.
82. Epistole Simachi, I vol.
83. Vitas patrum, I vol.
84. Decreta patrum, II vol.
85. Vita Pauli heremite, I vol.
86. Canones, II vol.
87. Musica Guidonis, I vol.
88. Amalarius de sacramentis, I vol.
89. Alcuinus, I vol.
90. Eusebius Cesariensis, I vol.
91. Vigecius Renatus, I vol.
92. Eusebius Emisenus, I vol.
93. Ambrosius Macrobius de mensura et longitudine terre, I vol.
94. Benedictiones, I vol.
95. Hylarius super Beati immaculati, I vol.
96. Liber defuncti Bernardi, I vol.
97. Ciprianus ad Donatum, I vol.
98. Boecius de consolacione philosophye, I vol.
99. Institutiones Cassiani, I vol.
100. Liber de computatione annorum, I vol.
101. Quintilianus, I vol.
102. Sententie Longuobardi, I vol.
103. Psalterium magistri Richardi, I vol.
104. Duo libri ejusdem minute littere.
105. Genesys glosatus, I vol.
106. Histo. . . . . I vol.
107. Cassianus de collationibus patrum, I vol.
108. . . . . I vol.
109. Glose super psalterium, I vol.
110. Esopus id est bestiarium, I vol.
111. Cantica canticorum, I vol.
112. Gesta Francorum, I vol.
113. Sidonius, I vol.
114. Macrobius, I vol.
115. Epistolaris novus, I vol.
116. Epistolaris vetus, I vol.
117. Smaragdus, I vol.
118. Liber evangeliorum, I vol.
119. Mathei glosati, II vol.
120. Johannis glosati, II vol.
121. Marchus glosatus, I vol.
122. Lucas et Johannes glosati, I vol.
123. Liber Numeri glosatus, I vol.
124. Deuteronomium glosatum.
125. Os aureum.

[1] Cet article a été biffé.

126. Parabole Salomonis ad litteram, II vol.
127. Vita sancti Silvestri, I vol.
128. Vita sancti Martini, II vol.
129. Vita sancti Gregorii, I vol.
130. Vita sancti Maioli, I vol.
131. Vita sancti Girardi, I vol.
132. Vite sanctorum in uno, I vol.
133. Collectanii duo.
134. Regule tres.
135. Hymnerii quatuor.
136. Antiphonarii VI.
137. Gradalia VII.
138. Passionarii quatuor.
139. Lectionarii tres.
140. Expositores quatuor.
141. Bibliothece quatuor.
142. Troparii VIII.

XII.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE SAINT-MARTIN DE TOURNAI[1]. — XIIe SIÈCLE.

Le ms. 116 de la bibliothèque de Boulogne est un recueil des canons d'Isidore, en deux grands volumes, dont le second se termine par un catalogue de livres écrit à la fin du XIIe siècle. Ce catalogue appartient à la maison dans laquelle vivait Alulfe, l'auteur d'une volumineuse compilation d'extraits de saint Grégoire[2], c'est-à-dire à l'abbaye de Saint-Martin de Tournai. Il a été inséré par M. Gérard dans le Catalogue des manuscrits de Boulogne[3], dont l'impression, commencée vers 1844, est restée inachevée. M. Morand, à l'entremise duquel je dois un exemplaire des feuilles tirées du travail de M. Gérard, a collationné sur le manuscrit original le texte qu'on va lire et dont je puis ainsi garantir la rigoureuse exactitude.

BREVIS ANNOTATIO LIBRORUM HUJUS ECCLESIE.

1. Quinque libri Moysi, et liber Josue, et liber Judicum, et Ruth, et quatuor libri Regum, et duo Paralipomenon, et Job, et Thobias, et Hester, et Judith, et Hesdras, in uno grandi volumine.

2. Tres libri Salomonis, et liber Sapientie, et duo libri Machabeorum, et liber Ysaye ceterorumque prophetarum, et epistole Pauli, et Actus apostolorum, et epistole canonice numero septem, et Apocalipsis, in uno grandi volumine.

3. Lectiones dominicarum totius anni ceterarumque sollempnitatum, in duobus voluminibus.

4. Omelie evangeliorum a dominica quinta ante Natale Domini usque ad Pascha, et sermones plurimi ejusdem temporis, in uno volumine.

5. Omelie super ewangelia dominicarum sed et sollempnitatum que interveniunt a Pascha usque ad Adventum Domini, in uno volumine.

6. Omelie sanctorum, in uno mediocri volumine.

7. Prima pars Flori, in uno grandi volumine.

8. Radulphus super Leviticum, in uno volumine.

9. Corpus canonum, in duobus voluminibus.

[1] Voyez notre tome I, 305.
[2] Voy. *Hist. litt. de la France*, XII, 244.
[3] P. 100-108.

10. Josephus, in duobus voluminibus.

11. Registrum Gregorii, in uno volumine.

12. Sermones de Pascha et reliquo tempore, et de sollempnitatibus sanctorum, in uno volumine.

13. Translatio sancti Benedicti, et vite plurimorum confessorum, in uno volumine.

14. Passionale plurimorum martyrum, in uno volumine.

15. Quadripartitum psalterium, in uno volumine.

OPUSCULA AUGUSTINI, YPONENSIS EPISCOPI.

16. Augustinus super Beatus vir, in uno volumine.

17. Augustinus super Quid gloriaris, in uno volumine.

18. Augustinus super Deus juditium tuum, in uno volumine.

19. Augustinus super Domine exaudi, in uno volumine.

20. Augustinus super Ad Dominum cum tribularer, in uno volumine.

21. Augustinus de Trinitate, in uno volumine.

22. Augustinus de Civitate Dei, in duobus voluminibus.

23. Textus ewangeliorum, et Augustinus de concordia eorum, in uno volumine.

24. Augustinus de verbis Domini in ewangelio secundum Matheum, in uno volumine.

25. Augustinus de sermone Domini in monte, in uno volumine.

26. Augustinus super epistolam Pauli ad Romanos, et super epistolam ad Galathas, et sermones ejusdem de epistolis Pauli, et de Actibus apostolorum, et epistolis canonicis, et de baptismo parvulorum contra Pelagianos, et sermo super mulierem fortem, in uno volumine.

27. Libri retractationum, et liber de heresibus, et dialogus magistri Hugonis, et tractatus super Ecclesiasten, aliaque Augustini opuscula, in uno volumine.

28. Omelie Augustini decem super primam epistolam Johannis, in uno volumine.

29. Confessiones Augustini, idemque de octoginta questionibus, in uno volumine.

30. Enchiridion Augustini, in uno volumine.

31. Questiones Augustini, et responsiones ejusdem ad Orosium et Dulcisium, in uno volumine.

32. Augustinus de Genesi ad litteram, idemque contra quinque genera hostium, et de predestinatione, et de duodecim abusionibus, et de cura pro mortuis, et alia ejus opuscula, in uno volumine.

33. Augustini libri quatuor de doctrina christiana, in uno volumine.

34. Augustinus de vera religione, in uno volumine.

35. Augustinus de vera fide, et utilitate penitentie, et de disciplina ecclesie, et opere monachorum, in uno volumine.

36. Augustinus de libero arbitrio, idemque de vera religione, et decem cordis, in uno volumine.

37. Augustinus de gratia et libero arbitrio, et de predestinatione sanctorum, et liber soliloquiorum, et alia multa ejus opuscula, in uno volumine.

38. Augustinus contra Manicheos, in uno volumine.

39. Epistole Augustini, in uno volumine.

40. Augustinus super Johannem, in duobus voluminibus.

41. Augustinus contra adversarium legis et prophetarum, et multa ejus alia opuscula, in uno volumine.

42. Questiones Augustini in eptatico, in uno volumine.

OPUSCULA IHERONIMI PRESBITERI.

43. Jheronimus super Ysaiam, in duobus voluminibus

44. Jheronimus super Iheremiam, in uno volumine.

45. Jheronimus super Jhezechielem, in duobus voluminibus.

46. Jheronimus super Danielem et Osee, in uno volumine.

47. Jheronimus super Johel et Amos, in uno volumine.

48. Jheronimus super Abacul et alios prophetas, in uno volumine.

49. Item Jheronimus super Amos, in uno volumine.

50. Jheronimus de decem visionibus Ysaie, in uno volumine.

51. Jheronimus super Abdiam, Jonam, Micheam, Naum, prophetas, in uno volumine.

52. Epistole Jheronimi, in duobus voluminibus.

53. Jheronimus super epistolam ad Galathas, et ad Ephesios, et ad Titum et Philemonem, in uno volumine.

54. Jheronimus super psalterium, in uno volumine.

55. Jheronimus de hebraicis questionibus, in uno volumine.

56. Jheronimus contra Helvidium, et adversus Vigilantium, et alios hereticos, in uno volumine.

57. Jheronimus super Matheum, in uno volumine.

58. Jheronimus de viris illustribus, et cronica ejusdem et Sigeberti, et epistola : «Audi «filia,» in uno volumine.

59. Jheronimus contra Jovinianum, itemque ad Pammachium et Oceanum contra Rufinum, et Rufinus contra Jheronimum, et Jheronimus contra Rufinum, Jheronimus super Cantica canticorum, et epistola ejusdem ad Sonniam et Fretellam, in uno volumine.

60. Jheronimus in Didimum de Spiritu sancto, in uno volumine.

61. Jheronimus super Ecclesiastem, in uno volumine.

62. Ewangelium Mathei glosatum, et expositio super Cantica, et Atanasius contra Arrium, in uno volumine.

63. Ewangelium Johannis glosatum, et Drogo Hostiensis de sacramentis, in uno volumine.

64. Hugo de claustro anime, in uno volumine.

65. Prima pars Sententiarum magistri Petri, et elucidarium domni Anselmi, in uno volumine.

66. Epistole Johannis et Jude, et ewangelium Mathei glosatum, et libri artis fisice, in uno volumine.

OPUSCULA GREGORII PAPE.

67. Moralia Gregorii, in sex voluminibus.

68. Omelie Gregorii super Ihezechielem, in uno volumine.

69. Dialogus Gregorii, in uno volumine.

70. Gregorius super Cantica canticorum, et exceptiones Paterii ex opusculis ipsius, in uno volumine.

71. Pastoralis Gregorii, in uno volumine.

72. Sermones magistri Petri Comestoris, in uno volumine.

73. Registrum Gregorii.

74. Exceptiones domni Alulphi, monachi nostri, ex opusculis beati Gregorii pape, quas ab eo appellamus Gregoriales, in quatuor voluminibus. Prima pars Gregorialis, de Veteri Testamento, excepta a domno Alulpho, monacho et precentore hujus loci, in uno volumine. Secunda pars Gregorialis, de psalmis et prophetis, in uno volumine. Tertia pars Gregorialis, de Novo Testamento, in uno volu-

mine. Quarta pars Gregorialis, de diversis sententiis, in uno volumine.

75. Gregorius Nazanzenus, in uno volumine.

VITA ET OPUSCULA ANSELMI, CANTUARIENSIS EPISCOPI.

76. Orationes seu meditationes Anselmi, in uno volumine.

77. Vita Anselmi, Cantuariensis episcopi, in uno volumine.

78. Anselmus de veritate, et ejusdem liber de originali peccato, et alius de concordia prescientie et predestinationis, in uno volumine.

79. Anselmus super Cantica, et Cur Deus homo, et nonnulle ejus sententie, in uno volumine.

OPUSCULA AMBROSII EPISCOPI.

80. Ambrosius de Trinitate, in uno volumine.

81. Ambrosius de paradiso, et de patriarchis, et quedam ejus alia opuscula, in uno volumine.

82. Ambrosius super Lucam, in uno volumine.

83. Epistole Ambrosii, et libellus ejusdem ad Valentinianum imperatorem, et tractatus de morte ejusdem imperatoris, in uno volumine.

84. Exameron Ambrosii, in uno volumine.

85. Ambrosius ad sororem de virginitate et viduis, in uno volumine.

86. Ambrosius de officiis ministrorum, in uno volumine.

87. Ambrosius de sacramentis, et exceptiones ex opusculis ipsius in Canticis canticorum, in uno volumine.

88. Ambrosius super Beati Immaculati, in uno volumine.

89. Ecclesiastica historia, in uno volumine.

90. Historia Clementis, in uno volumine.

91. Ordinarium episcopale, in uno volumine.

OPUSCULA VENERABILIS BEDE PRESBITERI.

92. Beda super Samuhelem, in uno volumine.

93. Beda super Lucam, in uno volumine.

94. Beda de templo Salomonis, idemque ad Notelinum de questionibus, et expositio ejusdem in librum Thobie, in uno volumine.

95. Beda de tabernaculo Moysi, in uno volumine.

96. Beda super canonicas epistolas, in uno volumine.

97. Beda super parabolas Salomonis, in uno volumine.

98. Beda super Actus apostolorum, idemque de locis sanctis, et Ysidorus de mundo, in uno volumine.

99. Beda super Cantica canticorum, in uno volumine.

100. Beda de locis sanctis, et glose super Genesim et prophetas, in uno volumine.

101. Beda de natura rerum, idemque de temporibus, et compotus Helprici, in uno volumine.

102. Beda super Apocalipsim, in uno volumine.

OPUSCULA ORIGENIS.

103. Prima pars Origenis super eptathicum, in uno volumine.

104. Secunda pars Origenis super eptathicum, et omelie ejusdem in Jesu Nave, et in libro Judicum, et expositio ipsius in primo libro Regum, in uno volumine.

105. Origenes super epistolam ad Romanos, in uno volumine.

106. Origenes super Cantica canticorum et due omelie ejusdem, in uno volumine.

EXPOSITIONES ET GLOSE A NOMINATISSIMIS ET ORTHODOXIS DOCTORIBUS EDITE.

107. Magister Hugo de sacramentis, in uno volumine.

108. Didascalicon ejusdem, in uno volumine.

109. Psalterium glosatum, in uno volumine.

110. Guimondus de sacramentis, in uno volumine.

111. Glose magistri Anselmi Laudunensis super Matheum, in uno volumine.

112. Item ewangelium Mathei glosatum, in uno volumine.

113. Ewangelium Johannis glosatum, in uno volumine.

114. Glose super epistolas Pauli, in duobus voluminibus.

115. Flores psalterii, in duobus voluminibus.

OPUSCULA YSIDORI, SPALENSIS EPISCOPI.

116. Ysidorus ethimologiarum, in uno volumine.

117. Isidorus super Genesim, et interpretatio Jesu Nave et libri Judicum, et expositio ipsius de libris Regum, in uno volumine.

118. Ysidorus quod Deus summus et incommutabilis sit, in uno volumine.

119. Julianus Pomerius, et liber soliloquiorum, et Alcuinus, in uno volumine.

120. Egesippus, in uno volumine.

CIPRIANI ET ALIORUM DOCTORUM.

121. Epistole Cypriani, in uno volumine.

122. Cyprianus super orationem dominicam, et alia ejus opuscula, in uno volumine.

123. Fulgentii libri septem, et totidem epistole, in uno volumine.

124. Claudianus de anima, in uno volumine.

125. Angelomus super quatuor libros Regum, in uno volumine.

126. Rabanus super Genesim, in uno volumine.

127. Johannes Crysostomus super epistolam ad Hebreos, in uno volumine.

128. Haymo super Apocalipsim, in uno volumine.

129. Haymo super Ysaiam, in uno volumine.

VITA ET OPUSCULA DOMNI BERNARDI ABBATIS.

130. Vita sancti Bernardi, in uno volumine.

131. Bernardus super Missus est, et prima pars sermonum ipsius super Cantica, in uno volumine.

132. Secunda pars sermonum Bernardi su-

per Cantica, et quedam sententie atque sermones ejusdem, in uno volumine.

133. Prima pars epistolarum Bernardi, et sermo exortatorius ad milites Templi, in uno volumine.

134. Secunda pars epistolarum Bernardi, libri de consideratione, et vita sancti Malachie, in uno volumine.

135. Prima pars sermonum Bernardi, in uno volumine.

136. Secunda pars sermonum Bernardi, et Ernaldus de quinque verbis Domini in cruce, in uno volumine.

137. Sermones magistri Gerrichi, in uno volumine.

VITE SANCTORUM, INSTITUTA PATRUM ET PASSIONES PLURIMORUM MARTYRUM.

138. Vita sancti Martini, Turonensis episcopi, descripta a Sulpicio, itemque metrice descripta a Richero, et miracula ejusdem, et vita Odonis, Cluniacensis abbatis, in uno volumine.

139. Item miracula ejus, in uno volumine.

140. Vita sancti Livini, et visiones Elisabeth, et vita sancti Eligii, in uno volumine.

141. Effrem et Alcuinus, in uno volumine.

142. Vite patrum et eorum dicta, in uno volumine.

143. Instituta patrum, in uno volumine.

144. Collationes Johannis Cassiani, in duobus voluminibus.

145. Item ejusdem collationes decem, in uno volumine.

146. Summa decretorum, et Bellum Troje, in uno volumine.

147. Mariale, in uno volumine.

148. Via Jherosolimitana, et vita Eleutherii, in uno volumine.

149. Restauratio ecclesie nostre, et compilationes Christiani, in uno volumine.

150. Diadema monachorum, in uno volumine.

151. Petrus Damianus, in uno volumine.

152. Robertus de divinis officiis, in uno volumine.

153. Miracula de corpore Domini, et opuscula domni Odonis, et vita Hugonis, Cluniacensis abbatis, in uno volumine.

154. Karolus Magnus, et interfectio Karoli comitis, in uno volumine.

155. Passiones apostolorum, in uno volumine.

156. Vita sancti Basilii, et alie plures, in uno volumine.

157. Vita sancti Germani, et multe alie, in uno volumine.

158. Passio Adriani martyris, et alie quam plures, in uno volumine.

159. Passio Jude Quiriaci, et alie plures, in uno volumine.

160. Passiones virginum, et Luce, in uno volumine.

LIBRI GENTILIUM POETARUM.

161. Presianus major, et Priscianus de constructionibus, in duobus voluminibus.

162. Senecha, in duobus voluminibus.

163. Prosper, de vita activa et contemplativa, in uno volumine.

164. Sedulius et Prosper, in uno volumine.

165. Boetius de arimeticha, in uno volumine.

166. Boetius de consolatione philosophie, in duobus voluminibus.

167. Iginus et Macrobius, in uno volumine.

168. Assumptio sancte Marie, passiones et vite plurimorum sanctorum, in uno volumine.

XIII.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE SAINT-MARTIAL DE LIMOGES. — XIIe ET XIIIe SIÈCLE.

On peut voir plus haut [1] ce que j'ai dit des anciens catalogues de Saint-Martial, rédigés au XIIe et au XIIIe siècle, dont le premier m'a été fourni par le ms. latin 5243, le deuxième par le ms. latin 5245, le troisième, œuvre de Bernard Itier, par le ms. latin 1085, et le dernier par le ms. latin 1139. Le deuxième de ces catalogues n'est guère qu'un fragment correspondant aux articles 158-217 du troisième.

I.

IN HOC LOCO CONTINENTUR OMNES LIBRI MONASTERII SANCTI MARCIALIS APOSTOLI.

1. Augustinus de Trinitate.
2. Augustinus de confessione.
3. Augustinus de questionibus.
4. Augustinus contra quinque hereses.
5. Augustinus super epistolas Pauli.
6. Augustinus de quantitate anime, et Ambrosius de bono mortis.
7. Augustinus super L^a psalmos priores.
8. Augustinus super psalterium.
9. Augustinus super Johannem.
10. Augustinus super epistolas Pauli major.
11. Augustinus super epistolam Johannis.
12. Augustinus, retractationum libri duo.
13. Augustinus de penitentia, et canones et decreta sanctorum in uno.
14. Augustinus super epistolas Johannis.
15. Augustinus super Genesim ad litteram.
16. Augustinus de verbis Domini.
17. Augustinus de sermonibus et de unico baptismo, in uno.
18. Augustinus de psalmo CIII^to usque ad finem.
19. Augustinus de Civitate Dei.
20. Augustinus de Cena Domini.
21. Augustinus de mendatio.
22. Speculum Augustini.
23. Augustinus super canticum graduum.
24. Augustinus contra quinque hereses.
25. Augustinus de doctrina christiana.
26. Augustinus de verbis Domini in monte habito (*sic*).
27. Gregorius super Moralia Job, duos.
28. Gregorius super Ihezechielem vetus.
29. Gregorius super XL^a omelias evangeliorum.
30. Registrum Gregorii.
31. Letanie sancti Gregorii.
32. Pastorale vetus.
33. Gregorius super Ihezechielem novum.
34. Gregorius Nazanzenus.
35. Hieronimus super duodecim prophetas.
36. Hieronimus super Matheum.
37. Hieronimus super epistolas Pauli.
38. Hieronimus super Ysaiam.
39. Hieronimus super Matheum.
40. Hieronimus super Ihezechielem.
41. Hieronimus super Oseæ et Amos.
42. Cronica Hieronimi.

[1] I, 395. — Depuis la publication de mon premier volume, une édition des anciens catalogues de la bibliothèque de Saint-Martial a été donnée par M. Duplès-Agier, dans les *Chroniques de Saint-Martial de Limoges publiées d'après les manuscrits originaux pour la Société de l'histoire de France* (Paris, 1874, in-8°), p. 323.

43. Epistole Hieronimi et vita sancti Brandani, in unum.

44. Epistole Hieronimi contra Augustinum, et e converso, et quatuordecim epistole Pauli, in uno.

45. Hieronimus de titulis psalmorum.

46. Hieronimus contra Jovinianum.

47. Hieronimus de ligno scientie boni et mali.

48. Expositio brevis Hieronimi super psalmos.

49. Ambrosius de sacramentis.

50. Ambrosius super Apocalipsin.

51. Exameron sancti Ambrosii.

52. Beda super proverbia Salomonis.

53. Beda de temporibus.

54. Beda super Lucam.

55. Beda super septem epistolas canonicas.

56. Beda de temporibus.

57. Beda super Marcum.

58. Beda de corpore Domini.

59. Beda super Actus apostolorum.

60. Isidorus ad Florentinum.

61. Sententie sancti Isidori.

62. Isidorus super Genesim et dialogorum in unum.

63. Sinonima Isidori ad Florentinum.

64. Etimologiarum.

65. Origenes super Leviticum.

66. Origenes super Genesim novum.

67. Ildefonsos duos.

68. Rabanus de laude crucis.

69. Rabanus super Regum.

70. Ratbertus de corpore Domini.

71. Ratbertus de corpore Domini et liber pronosticorum et sententie Deuteronomii, in uno.

72. Omelie sancti Johannis Costantinopolitani.

73. Johannes Costantinopolitanus super epistolam ad Ebreos.

74. Oddo ad Turpionem.

75. Liber Baruc, et vita sancti Nicholai, et canones de sacramentis, in uno.

76. Moralia Job sancti Oddonis.

77. Egisippus vetus.

78. Egisippus novus.

79. Bruno super Pentatheucum.

80. Brocardus.

81. Itinerarium Egerie abbatisse.

82. Istoria tripartita.

83. Istoria vetus.

84. Istoria Josephi in duos libros.

85. Actus apostolorum.

86. Liber evangeliorum.

87. Exposicio [S]maracdi super regulam sancti Benedicti.

88. Gesta pontificum.

89. Istoria Clementis.

90. Vita sancti Martini.

91. Orosius.

92. Passionarius novus.

93. Passionarius vetus.

94. Passionarius alius.

95. Istoria Anglorum.

96. Cronica Anastasii.

97. Vitas patrum.

98. Diadema monacorum.

99. Liber collationum.

100. Omelie evangeliorum.

101. Liber de tabernaculo.

102. Liber evangeliorum.

103. Cassiodorus super L psalmos.

104. Adbreviationes psalmorum.

105. Vita Genulfi, etc.

106. Gesta Francorum.

107. Proverbia Salomonis.

108. Ecclesiastes.

109. Cantica canticorum.

110. Parabole.

111. Liber Sapientie.

112. Jesus filius Sirac.

113. Vita Pardulfi, liber pronosticorum, sententie Deuteronomii. In uno continentur hec tria.

114. Amalerius.

115. Vita sancti Johannis Alexandrini.

116. Numerus apostolicorum, Ieronimi ad Damasum, in uno.

117. Glosarius.

118. Duas novas istorias.

119. Orationes et synonima Isidori, in uno.

120. Claudius super epistolas Pauli.

121. Prosper de vita contemplativa.

122. Expositio diversorum evangeliorum.

123. Moralium libri Job duo.

124. Pentateucum et liber Judicum, in uno.

125. Proverbia Salomonis.

126. Epistole Leonis pape.

127. Istoria ecclesiastica.

128. Quedam pars Omeliarii.

129. Vita sancte Radegundis, Ilarii, Vincentii, Germani et plures alie, in uno.

130. Vite et passiones sanctorum Ursini, Genulfi, Lutie et Geminiani, Sixti, Laurentii, Augustini. Audbertus de virtutibus. In uno.

131. Canones.

132. Glose partium per alphabetum.

133. Hymni, prose, orationes.

134. Vita sancti Odonis.

135. Sermo de nativitate sancte Marie sancti Benedicti.

136. Gesta Alexandri.

137. Aimo super Isaiam.

138. Vitas patrum, Paschasii, XL omeliarum.

2.

1. Vita sancte Radegundis et sancti Germani [Autisiodorensis, et passio sancti Blasii et sancti Vin]centii, et vita sancti Hilarii, et actus Marie Magdalene, et passio [sancte Margarite, et quedam alia], in uno.

2. Liber sententiarum de diversis voluminibus.

3. Historia [Anglorum].

4. [Palladius] de agricultura, et Alcuinus de Trinitate, in uno.

5. Alter Alcuinus.

6. [Liber magnus de vitis] patrum, et Johannes de reparatione lapsi et de compunctione, [et liber sententiarum Isidori], in uno.

7. Vita sancti Johannis Alexandrini, cum aliis vitis patrum, et lex [Salica, in uno, et Gesta pontificum].

8. Astrologia.

9. Vitas patrum.

10. Vitas patrum.

11. Dialetica.

12. Decretales.

13. Due ystorie magne nove.

14. Alie due ystorie veteres.

15. In uno volumine [omne Vetus Testamentum], quod est in camera abbatis.

16. Vetus istoria alia.

17. Ierarchia Dyonisii.

18. Bestiarius.

19. [Cartolarium] novum.

20. Cartolarium vetus.

21. Bernardus Clarevallensis, et Boecius de Trinitate, in uno.

22. Trogus Pompeius, Suetonius, Gesta Cesarum, facta antiquorum, in uno.

23. Cantica canticorum H[elie].

24. Psalterium magistri Gisleberti.

25. Sentencie Lombardi.

26. Sentencie magistri Hugonis.

27. Brocardus.

28. Tullius Cicero de officiis, et institute legum, in uno.

29. Josephus de antiquitate, in duobus voluminibus.

30. Magnus Seneca, et controversie Tullii, et Apuleius, et Plinius, et alia, in uno.

31. Manegaudus super omnes psalmos.

32. Exodus glosatus marginaliter optimus.

33. Epistole Pauli glosate optime.

34. Epistole magistri Yvonis, et epistole Senomannensis, in uno.

35. Megategnus de phisica.

36. Liber magistri Hugonis de sacramentis, sive de summa divine pagine.

37. Titus Livius, et ystoria Julii Cesaris, in uno.

38. Claudianus major et minor, et hystoria Romana, et Sidonius, et Palladius, et situs terrarum, et Solinus, in uno.

39. Job glosatum, et septem epistole canonice glosate, et Cantica canticorum glosata, et quedam pars epistolarum Pauli glosatarum, et alie plurime glose de eisdem epistolis, in uno.

40. De Niceno concilio et aliis multis conciliis, in uno.

41. Epistole Pauli glosate, in uno parvo volumine.

42. Quatuor unum.

43. Paterius.

44. Cronica Gaufridi de Broil.

45. Istorie magistri Petri Comestoris.

46. Anselmus Cur Deus homo, de sacramentis, sermones Bernardi Clarevallensis, Merlinus, Macer, in uno.

47. Liber Bernardi prioris, ubi est Job expositum, et multi sermones, et alia bona.

LIBRI GERALDI DE RIALAC.

48. Decreta Gratiani.

49. Codex.

50. Instituta, Summe legum, Digesta pandectarum, Novella.

51. Digesta vetus.

52. Digesta nova.

53. Summa decretorum, Compendium magistri Salerni de Salerno.

3.

HEC EST NOSTRORUM DESCRIPTIO FACTA LIBRORUM.

Bernardus Iterii, hujus loci armarius, in hoc volumine ideo intitulavit, quia liber iste inutilis est ad legendum, et sic non erit inutilis.

1. Genesis in IIII voluminibus. Habetur a nobis.

2. Exodus in V locis. Habemus, sed unus est glosatus.

3. Leviticus in IIII locis.

4. Numeri in IIII locis.

5. Deuteronomius in IIII locis.

6. Josue in IIII locis, sed unus non est integer.

7. Vitam sancti Marcialis in sex libris habemus.

8. Liber Barlaam.

9. Liber Bernardi prioris.

10. Liber Bartolomei prioris.

11. Liber de claustro anime.

12. Liber Judicum in tribus voluminibus.

13. Liber Ruth in tribus voluminibus.

14. Quatuor libri Regum in tribus libris.

15. Breviaria tria in conventu. Duo in sepulcro. Unum in camera abbatis. Unum ad Sanctum Benedictum. Armarius unum. Omnes, octo volumina.

16. Duo libri paralipomenon in III libris.

17. Job III.

18. Tobias III.

19. Judith III.

20. Hester III.

21. Ezras III.

22. Isaias III.

23. Jeremias III.

24. Iezechiel III.

25. Daniel III.

26. Parabole IIII.

27. Ecclesiastes IIII.

28. Cantica canticorum VI.

29. Liber Sapientie VI.

30. Ecclesiasticus VI.

31. Lamentationes Jeremie VIII [1].

32. Liber Baruch I.

33. Psalterium XV.

34. Duodecim prophete minores III, id est Osee, Johel, Micheas, Naum, Jonas, Zacharias, Amos, Malachias, Abdias, Abacuc, Sophonias.

35. Duo libri Machabeorum III.

[1] Le manuscrit porte au-dessus du mot *Lamentationes* le chiffre *v*, et au-dessus du mot *Jeremie* le chiffre *III*.

36. Quatuor evangelia Mathei, Marci, Luce, Johannis v.

37. Apocalipsis Johannis v.

38. Actus apostolorum Luce v.

39. Septem epistole canonice vi : Jacobus unam, Petrus duas, Johannes tres, Judas unam.

40. Epistole Pauli vi.

41. Passionarii quinque, ubi sunt passiones et vita sanctorum, tres magni, alter minor, quintus ubi est vita sancti Hilarii.

42. Josephus in duo volumina.

43. Orosius ii libri.

44. Oracius.

45. Origenes super Leviticum et super Vetus Testamentum duo libri.

46. Cronica Anastasii.

47. Cronica Gaufredi de Bruil, ubi est epistola presbiteri Johannis, et cronica Ricardi usque ad Julium Cesarem, et historia qualiter Karolus imperator expugnavit Hispaniam, et secreta theologie, et gesta pontificum Romanorum, et vita sancti Pardulfi versibus composita, et versus misse Hildeberti Cenomannensis episcopi, versus de sancto Aredio. Hec omnia sunt in uno volumine, necnon ex dictis magistri Franconis de ligno trium foliorum ex quo facta est crux Domini, et versus de imagine Salvatoris.

48. Trogus Pompeius, Suetonius de gestis duodecim Cesarum, Gneus Florus, Valerius Maximus, Pomponius Mela. Hec omnia in uno volumine.

49. Astrologia.

50. Constantinus super megagtenum.

51. Beda super Lucam.

52. Augustinus de Trinitate.

53. [Augustinus] de Civitate Dei.

54. [Augustinus] de quantitate anime.

55. Encheridion sancti Augustini.

56. Speculum Augustini.

57. [Augustinus] super Johannem.

58. [Augustinus] super epistolas Pauli, duo volumina.

59. [Augustinus] super l psalmos priores.

60. [Augustinus] super c psalmos extremos.

61. Retractationes Augustini.

62. Augustinus de verbis Domini.

63. Confessiones Augustini.

64. Glosarius magnus.

65. Cartularii duo.

66. Paterius.

67. Brocardus, cum passione sancti Georgii.

68. Itinerarium Egerie abbatisse.

69. Historia Clementis pape.

70. Ierarchia Dionisii.

71. Moralia Job, in duos codices, et consuetudines Cluniacensium, et compotus, et abacus.

72. Aimo super Isaiam.

73. Diadema monacorum.

74. Cronica Jeronimi.

75. Jeronimus de illustribus viris.

76. Jeronimus contra Jovinianum.

77. Moralia Job sancti Odonis, in duobus locis.

78. Odo ad Turpionem.

79. Ambrosius de bono mortis.

80. Historia Anglorum.

81. Augustinus super Genesim ad litteram.

82. Exameron sancti Ambrosii.

83. Exameron sancti Basilii.

84. Egisippus.

85. Collationes patrum.

86. Terencius.

87. Lucanus ii.

88. Sermones Ademari monachi de sancto Marciale et sociis ejusdem.

89. Vita sancti Marcialis major et sermones Ademari.

90. Historia tripartita et Jherosolimitana.

91. Dialetica.

92. Consuetudines nove.

93. Consuetudines de Cluniaco.

94. Historia ecclesiastica et sermo de cena.

95. Ordo episcopalis.

96. Pastoralis major.

97. Pastoralis minor.

98. Pastoralis de Arnaco, ubi sunt versus misse.

99. Ildefonsus major.

100. Ildefonsus minor.

101. Ildefonsus, ubi sunt orationes domni Anselmi.

102. Bruno super Pentateucum.

103. Liber sancti Hilarii de sinodis, in uno [1].

104. Rabanus de laude crucis.

105. Rabanus super IIII libros Regum.

106. Jeronimus super Isaiam et super Iezechiel et super Jeremiam et Danielem (II) et super duodecim prophetas et super Marcum et super Osee et Amos.

107. Magister Hugo de sacramentis, tria volumina.

108. Palladius de agricultura II et de quatuor virtutibus.

109. Decretales Aimerici de Barrio, et alie Gaufredi de Niolio.

110. Elucidarium, in tribus voluminibus.

111. Summa legum.

112. Summa decretorum.

113. Summa Johannis Belet II.

114. Summa Amalarii de divinis officiis.

115. Summa magistri Hugonis de sacramentis.

116. Summa magistri Johannis Mareschale, monachi Sancti Gildasii, de sacramentis.

117. Summa magistri Petri Hispaniensis super librum Prisciani de constructione.

118. Sentencie Isidori.

119. Sentencie magistri Petri Lumbardi, Parisiensis episcopi, quatuor libri.

120. Sine simili, in duobus locis.

121. Johannicius.

122. Alexander.

123. Costantinus.

124. Solinus de mirabilibus mundi.

125. Valerius Maximus.

126. Pomponius Mela.

127. Decreta Graciani.

128. Decretales.

129. Virginale.

130. Mariale.

131. Marcianus.

132. Vita sancti Martini.

133. Decreta.

134. Codex.

135. Efforciatum.

136. Instituta.

137. Digestum vetus.

138. Digestum novum.

139. Novella legum.

140. Summa legum.

141. Alexander Yastros.

LIBRI BERNARDI ITERII ARMARII SUNT ISTI.

142. Istorie Comestoris.

143. Officia.

144. Collectaneum.

145. Barlaam.

146. Verbum adbreviatum.

147. Himni cum cronica.

148. Missale.

149. Librum tenebrarum.

150. Flavium de re militari.

151. Boecius de consolacione philosophie, cum consuetudinibus.

4.

1. Augustinus super L psalmos priores.

2. Augustinus a L^mo primo psalmo usque ad finem.

3. Augustinus super epistolas Pauli a prima usque ad Ephesios.

4. Augustinus ab epistola ad Ephesios usque ad finem.

5. Augustinus super Johannem.

6. Augustinus de Cena Domini.

7. Augustinus de hoc quod scriptum est : Quis est homo qui vult vitam?

[1] Cet article doit peut-être se réunir au précédent.

8. Augustinus de confessione.

9. Augustinus contra quinque hereses.

10. Augustinus super Canticum graduum vetus.

11. Augustinus super Canticum graduum novus.

12. Augustinus super Genesim ad litteram.

13. Augustinus de Trinitate.

14. Augustinus de sermone Domini in monte habito.

15. Augustinus super epistolas Johannis.

16. Speculum sancti Augustini.

17. Commentum Augustini a psalmo cxxx.

18. Augustinus de mendacio.

19. Augustinus ad Jeronimum et Jeronimus ad Augustinum, ubi sunt epistole Pauli.

20. Augustinus parvus super epistolam Johannis.

21. Augustinus de verbis Domini.

22. Augustinus de questionibus.

23. Augustinus de penitencia, in quo sunt canones.

24. Augustinus de Civitate Dei.

25. Augustinus de doctrina christiana.

26. Augustinus de quantitate anime.

27. Enchiridion sancti Augustini.

28. Retractationes sancti Augustini.

29. Jeronimus contra Jovinianum.

30. Jeronimus super Iezechielem.

31. Jeronimus super Matheum, ubi sunt Cantica canticorum et Apocalipsis.

32. Jeronimus super Jeremiam.

33. Jeronimus super Ozee et Amos.

34. Jeronimus super Matheum.

35. Jeronimus de litteris et proverbiis et ligno scientie boni et mali.

36. Jeronimus de titulo psalmorum.

37. Jeronimus vetus super psalmos.

38. Jeronimus super Matheum.

39. Jeronimus vetus de expositione psalmorum.

40. Cronica Jeronimi.

41. Jeronimus super epistolas Pauli.

42. Jeronimus super duodecim prophetas.

43. Jeronimus super Ysaiam.

44. Gregorius Nazanzenus.

45. Item liber Gregorii.

46. Apologia Ambrosii super Ecclesiasten. Albinus, Augustinus de moribus ecclesie, in eodem[1].

47. Gregorius in Moralibus quindecim libri, in volumine uno.

48. Gregorius de eodem, a sexto decimo usque ad tricesimum quintum, et ibi sunt consuetudines, et de luna.

49. Pastoralis Gregorii.

50. Gregorius super Ezechielem novus.

51. Gregorius super Ezechielem vetus.

52. Registrum Gregorii.

53. Dialogorum Gregorii.

54. Quadraginta omeliarium vetus sancti Gregorii.

55. Orationes psalmorum composite a beato Gregorio.

56. Quadraginta omeliarium novum sancti Gregorii.

57. Vetus liber omnium Moralium Job libri xxx^{ta} v^{que}.

58. Moralia Job liber novus.

59. Moralia Job sancti Odonis.

60. Pastoralis vetus.

61. Liber sancti Gregorii, ubi sunt letanie et orationes ipsius et sinonima Ysidori.

62. Beda de temporibus.

63. Item alter Beda de temporibus.

64. Beda super septem epistolas canonicas.

65. Beda de metrica arte.

66. Beda super Lucam.

67. Beda super Actus apostolorum.

68. Beda super proverbia Salomonis.

69. Beda super Marchum.

70. Beda de tabernaculo.

71. Ambrosius de sacramentis.

72. Exameron sancti Ambrosii.

73. Exameron sancti Basilii.

74. Ambrosius super Apo[ca]lipsim.

75. Rotbertus [Ratbertus] de corpore Domini.

76. Bruno super Pentateucum.

[1] Article ajouté après coup.

77. Rotbertus de corpore Domini, et liber pronosticorum, et sentencie Deuteronomii, in uno volumine.

78. Bruno super omnes psalmos.

79. Rabanus de laude crucis.

80. Rabanus super Regum.

81. Johannes Constantinopolitanus super epistolas ad Ebrehos, unus novus et alter vetus.

82. Omelie Johannis Crisostomi, Juvenalis, Lucanus, et alia bona, in uno.

83. Liber domni Isemberti abbatis, ubi sunt duodecime lectiones de festis et evangelia et collecte.

84. Isidorus super Genesim et dialogorum in uno.

85. Isidorus ethimologiarum.

86. Isidorus sentenciarum.

87. Isidorus ad Florentinum.

88. Isidorus de continencia virginum et de differenciis per alfabetum.

89. Origenes super Genesim, novum.

90. Omelie Origenis xcv super Vetus Testamentum.

91. Origenes super Leviticum.

92. Orosius novus.

93. Orosius vetus.

94. Egisippus.

95. Gesta Britannorum et Gesta Francorum.

96. Tres Ildefonsi.

97. Odo ad Turpionem.

98. Decem omelie Eusebii ad monacos, et omelie duodecim de Pascha, et tres omelie de fide, et omelie Gregorii Nazanzeni, in uno.

99. Liber Baruch, et vita sancti Nicolai, et canones, in uno.

100. Omeliarium, quod incipit in vigilia Natalis Domini usque ad Pascha.

100 *bis*. Omeliarium quod a Pascha incipit usque ad Natale.

101. Omeliarium quadragesimale novum.

102. Quatuor regule sancti Benedicti.

103. Smaracdus super regulam sancti Benedicti.

104. Smaracdus de arte gramatica.

105. Smaracdus qui vocatur Diadema monacorum.

106. Claudius super epistolas Pauli.

107. Aimo super Ysaiam.

108. Ilarius super Matheum, et Albuinus super Cantica, et duodecim abusiva, in uno.

109. Epistole Leonis pape.

110. Liber sancti Fulgencii.

111. Alcuinus ad Karolum.

112. Prosper de vita contemplativa.

113. Vita sancti Brandani, et alii sermones, et gesta Salvatoris, in uno.

114. Gesta pontificum.

115. Liber de sacramentis et canones, in uno.

116. Note Senece, Sinonima Ciceronis, Leges Romanorum, Grecorum, Alemannorum, Francorum, Syranorum, in uno.

117. Liber legum.

118. Istoria Langobardorum et arimetica Boecii.

119. Anchirotus Epiphani et alia diversa.

120. Liber medicinalis magnus.

121. Istoria ecclesiastica.

122. Istoria tripartita.

123. Sermones de sancto Marciale, liber vetus.

124. Glosarius magnus.

125. Liber quatuor evangeliorum vetus.

126. Alius textus evangeliorum.

127. Alius liber evangeliorum.

128. Vita sancti Leodegarii et sancti Willermi et sancte Fidis, et quedam alia, in uno volumine.

129. Collationes patrum in uno.

130. Leges romane.

131. Decreta pontificum.

132. Liber canonum.

133. Item alius liber canonum.

134. Benedictiones et ordo episcopalis.

135. Item textus quatuor evangeliorum.

136. Canones, sentencie, docma de fide et doctrina, in uno.

137. Itinerarium Egerie abbatisse.

138. Actus apostolorum, apocalipsis, septem epistole canonice, epistole Pauli, quatuor evangelia, in uno.

139. Duo passionarii magni.

140. Alter passionarius a natale Domini usque ad kalendas Maii.

141. Alter passionarius vetus.

142. Omeliarium vetus.

143. Breviarium magnum de conventu.

144. Breviarium aliud vetus.

145. Breviarium trium lectionum.

146. Cassiodorus super L psalmos.

147. Gesta Francorum, et Amalerius in regula canonicorum.

148. Item Amalerius de divinis officiis.

149. Vita sancti Bassoli, et Etticus philosophus, in uno.

150. Vita sancti Maioli abbatis.

151. Libri quatuor Flavii de re militari, et Solinus de mirabilibus mundi, in uno.

152. Gesta Alexandri et quedam alia in uno.

153. Parabole Salomonis et alii libri ejusdem in uno.

154. Istoria Clementis.

155. Cronica Anastasii.

156. Glose et cronice Isidori in uno.

157. Vita sancti Gauterii, et cronica Ricardi Cluniacensis, in uno.

158. Vita sancte Radegundis, et sancti Germani Autisiodorensis, et passio sancti Blasii et sancti Vincencii, et vita sancti Hilarii, et actus Marie Macdalene, et passio sancte Margarite, et quedam alia, in uno.

159. Liber sentenciarum de diversis voluminibus.

160. Istoria Anglorum.

161. Palladius de agricultura, et Alcuinus de Trinitate, in uno.

162. Alter Alcuinus.

163. Liber magnus de vitis patrum, et Johannes de reparatione lapsi et de compunctione, et liber sentenciarum Isidori, in uno.

164. Vita sancti Johannis Alexandrini, cum aliis vitis patrum, et lex salica, in uno, et Gesta pontificum.

165. Astrologia.

166. Vitas patrum.

167. Vitas patrum.

168. Dialetica.

169. Decretales Aimerici de Barrio.

170. Due istorie magne nove.

171. Alie due istorie veteres.

172. In uno volumine omne Vetus Testamentum.

173. Alia vetus istoria.

174. Gerarchia Dionisii.

175. Bestiarius.

176. Cartolarium vetus.

177. Cartolarium novum.

178. Bernardus Clarevallensis, et Boecius de Trinitate, in uno.

179. Trogus Pompeius, Suetonius, Gesta Cesarum, Facta antiquorum, in uno.

180. Cantica canticorum Helie armarii.

181. Psalterium magistri Gisleberti.

182. Sentencie Lumbardi.

183. Sentencie magistri Hugonis.

184. Brocardus.

185. Tullius Cicero de officiis, et institute legum, in uno.

186. Josephus de antiquitate, in duobus voluminibus.

187. Magnus Seneca, et controversie Tullii, et Apuleius, et Plinius, et alia multa.

188. Manegaudus super omnes psalmos.

189. Exodus glosatus in margine.

190. Epistole Pauli glosate.

191. Epistole magistri Yvonis, et epistole Senonamensis, in uno.

192. Megategnus de phisica.

193. Liber magistri Hugonis de sacramentis, sive de summa divine pagine.

194. Titus Livius, cum istoria Julii Cesaris, in uno.

195. Claudianus.

196. Anticlaudianus.

197. Claudianus major et minor, et istoria Romana, et Sidonius, et Palladius, et situs terrarum, et Solinus, in uno.

198. Job glosatum, et septem epistole canonice, et Cantica canticorum glosata, et quedam pars epistolarum Pauli, et alie plurime glose de eisdem epistolis, in uno.

199. De Niceno concilio et aliis multis conciliis, in uno.

200. Item epistole Pauli glosate in uno parvo volumine.

201. Quatuor unum.

202. Paterius.

203. Cronica Gaufridi de Broil.

204. Istorie magistri Petri Comestoris.

205. Anselmus Cur Deus homo, de sacramentis, sermones Bernardi Clarevallensis, Merlinus et Macer, in uno.

206. Liber Bernardi prioris, ubi est Job expositum, et multi sermones, et alia bona.

207. Libri Geraldi xx.

208. Decreta Graciani.

209. Codex.

210. Instituta.

211. Summe legum.

212. Digesta pandectarum, Novella.

213. Digesta vetus.

214. Digesta nova.

215. Summa decretorum.

216. Olim.

217. Compendium magistri Salarni de Salerno.

218. Barlaam.

219. Summa Johannis Belet.

220. Amalerius.

221. Duo cantica graduum.

222. Liber sine simili.

223. Omnes Tullii.

224. Liber benedictionum et orationum.

225. Contencio fabe cum monaco.

226. Liber Guidonis de Serram.

227. Duo libri ymnorum Prudencii, ephitaphia Romanorum.

228. Stobias versificatus.

229. Item alter Trogus Pompeius.

230. Due vite sancti Martini.

231. Bestiarius [1].

232. Quinque libri cum cantu.

233. Oratius.

234. Sermones sancti Marcialis et sociorum ejus.

235. Decreta imperfecta.

236. Duo libri Helie Guitbert.

237. Prudencius de martyribus.

238. Duo Prisciani de constructione.

239. Quinque vite sancti Marcialis.

240. Decretales Willelmi Fulcaudi.

241. Liber castellorum Lemovicensium.

242. Passio sancti Thome apostoli.

243. Passio sancte Columbe.

244. Vos qui voluptatibus.

245. Duo libri cum aurea gemma.

246. Vita sancti Odonis.

247. Tredecim libri catenati.

248. Tres passionarii.

249. Quinque libri Moralium.

250. Quatuor officia magna.

251. Omelie Origenis.

252. Quatuor collectaria.

253. Quatuor epistolarii.

254. Virgilius.

255. Terencius.

256. Sedulius.

257. Seneca major.

258. Alter liber medicinalis.

259. Boetius de consolacionibus. Duo sunt.

260. Vita Johannis helemosinarii.

261. Liber cum quo fit aqua benedicta.

262. Triginta sermones theologie.

263. Cronica B[ernardi] armarii.

264. Helias super Cantica canticorum.

265. Duo paria tonorum.

266. Gesta Salvatoris.

267. Gesta Alexandri.

268. Juvenalis alter.

269. Lucanus alter.

270. Flavius de re militari.

271. Glose Prisciani.

272. Musica.

273. Ortografia.

274. Musica Guidonis.

275. Cassiodorus super quinquaginta psalmos [2].

276. Sermones Crisostomi.

277. Sermones Comestoris.

278. Decreta Ebonis episcopi.

279. Liber vetus Fulgencii.

280. Expositio Comestoris super Actus apostolorum.

(1) Article cancellé. — (2) Article cancellé dans le manuscrit.

281. Duo Crisostomi super epistolam ad Ebreos.
282. Duodecim abusiones, brevis regula.
283. Exceptiones Valerii Maximi.
284. Sentencie Isidori, tres libri.
285. Fortunatus de laude sanctorum.
286. Ordo pontificalis.
287. Quatuor responsorias.
288. Istoria Longobardorum.
289. De paciencia monachorum.
290. Expositio Donati.
291. Breviarium Oliverii monachi.
292. Sompnium Scipionis, Macrobius.
293. Adbreviationes psalmorum (?).
294. Focas super Aratorem.
295. Quatuor libri decretorum et canonum.
296. Origenes super Leviticum.
297. Liber Octoviani imperatoris.
298. Marcianus et Cantica.
299. Priscianus et Arator.
300. Versus misse : O qui perpetua.
301. Toni et versus cantorum.
302. Expositio misse.
303. Sermones Clarevallensis de regula.
304. Duo libri pistanciarii.
305. Duo libri in camera abbatis.
306. Prosarium Willermi de Laia.
307. Proserium Helie Guitberti.
308. Verbum adbreviatum.
308 *bis*. Liber de arte numerandi.
309. Glose parcium per alfabetum.
310. Passio Ursini, Savini.
311. Passio Sixti.
312. Vita sancti Columbani.
313. Sermones et moralium dogma.
314. Sermones divine scripture.
315. Encheridion vetus.
316. Commentum in Virgilio.
317. Psalterium de notis.
318. Inquisitio sacerdotum.
319. Liber Regum vetus.
320. Dogma de fide et doctrina.
321. Ale Cherubim, compotus.
322. Letania, ordo defunctorum.
323. Priscianus in XII versus Virgilii.
324. Hymni Cisterciensium.
325. Miracula Petri, abbatis Cluniacensis.
326. Bernardus Clarevallensis de diligendo Deo.
327. Lamentaciones glosate.
328. De archa Noe, pro archa sapientie.
329. Missale Isaac.
330. Consuetudines Willermi de Barrio.
331. Liber de nativitate sancte Marie.
332. Sex graduales.
333. Liber minimus [de] sermonibus de Canticis canticorum. Duo sunt in rogationibus.
334. .... missalia.
335. Decem proserii.
336. Hymni Cisterciensium.
337. Magnitudo celorum (?).
338. Sermones Ademari Ardalo.

IN SEPULCRO SUNT QUINDECIM VOLUMINA :

339. Officia nova.
340. Officia vetera.
341. Responsorias novas.
342. Responsorias veteres.
343. Epistolarium.
344. Tres prosarii.
345. Collecteus.
346. Liber in quo sunt lectiones et responsoria sancti Marcialis.
347. Liber magnus lectionum omnium.
348. Quoddam vetus breviarium, in quo est psalterium.
349. Duo missalia.

.... [1].
350. Benedictio.......
351. Breviarium et ....
352. Breviarium vetus.......

[1] Ce qui suit, du n° 350 au n° 360, est tout ce que j'ai pu tirer du fol. 235, lequel est aux trois quarts déchiré.

353. Centum et xxx sermones.....

354. ..... Glose super evangelicam...

355. ..... Note plures teol.......

356. Epistole Oratii, Expositio super viii... Officium misse, Glose super......, Versus misse, Expositio decalogi, [de compo]sitione astralabii, liber de industri..... signis et planetis. Sunt in volumine uno.

....

357. ..... Note super.......... sermones et flores............. ones evangeliorum. Sunt in uno [volumine].

358. .... Glose Prudentii, Glose .... Quedam summa de antichristo..............e, et alia plura. Sunt in volumine [uno].

359. ....de greco in latinum transtuli............... theologie, Speculum ecclesie.......... [Sunt in v]olumine uno.

360. ....num, Introductiones ad gramaticam, [de] significatione vestimentorum sacerdotalium, Materia Luc[ani], Proverbia Salomonis, et plura alia. Sunt in uno.

361. Tractus, versus, responsoriorum et offerendarum totius anni. Sunt in uno.

362. Parabole Salomonis, Summa de sacramentis, Glose [in Cant]ica canticorum, de sancta Veronica, et alia plura. Sunt in uno.

363. Liber qui dicitur B..... [1], Materia Tullii, Versus de contemptu mundi, Summa de sacramentis ecclesie et de generibus sepulture, De septem donis Spiritus sancti que sunt [contra (?)] septem vicia, Quid significant vestimenta sacerdotis, et alia plura. In uno.

364. Cantica canticorum glosata, plures sermones theologie, Versus misse, auctoritates Augustini, Gregorii, Jeronimi et aliorum doctorum ecclesiasticorum, et flores auctoritatum et expositiones auctoritatum, et auctoritates libri Regum et de omnibus libris veteris Testamenti et de omnibus prophetis, introitus et auctoritates exposite et glosate, et multa alia bona. Sunt in uno volumine parvo.

365. Liber Ysopus, Speculum medicorum, Theodorus, Ovidius de pulice, Ovidius de somno, Versus optimi de contemptu mundi, qui sic incipiunt : Vox divina sonat, et alia bona. Sunt in uno.

366. Quidam prosarius, in quo sunt octoginta prose, responsoria et antiphone beate Marie, omnes redditus conventus, omnes libri, omnia ornamenta monasterii, et plura alia.

367. Alius prosarius parvus, in quo sunt ymni tocius anni, prose festales, antiphone, processionales, Sanctus, exorcismus aque, et baptismus puerorum et alia multa.

Summa istorum librorum sive voluminum est cccc et L^{ta} libri, ad minus.

368 [2]. [Summa] confessorum de casibus.

369. Summa super Lucam et......... Hugonis.

370. Summa de locis (?)....... biblie.

371. Notule et postille [super libros] Salomonis.

372. Super........... [epistolas] canonicas.

373. Super Ysaiam, Danielem, duodecim prophetas.

374. Super epistolas Pauli.

....

XIV.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-APHRODISE DE BÉZIERS. — 1162.

L'inventaire du trésor de l'église de Saint-Aphrodise de Béziers, fait en 1162.

[1] Je remplace par des points un mot d'environ huit lettres, qui est à peu près illisible : les premières lettres sont *Bo* ou peut-être *Be*, et les dernières *rius*, selon toute apparence : *Bestiarius?*

[2] Ce qui suit a été ajouté après coup sur le fol. 236 v°.

et dont une copie nous a été conservée par D. Estiennot [1], comprend une collection de livres dont suit l'indication.

HEC SUNT ORNAMENTA QUE ANNO M CLXII, SECUNDO KALENDAS MAII, IN ECCLESIA SANCTI APHRODISII ET IN POTESTATE GUILIELMI DURANTII, SACRISTE EJUSDEM ECCLESIE, INVENTA SUNT :

1. Missale novum unum et aliud vetus.
2. Testamentum [2] evangeliorum novum unum, et epistole cum evangeliis, et epistolare unum.
3. Psalteria duo.
4. Libri super Johannem et super Marcum et Quarentenum.
5. Passionales quatuor.
6. Expositores anni duos.
7. Penthateucum unum.
8. Quatuor libri Regum unum, et alii Regum, et libri prophetarum.
9. Moralia Job, et Actus apostolorum, et epistole Pauli cum canonicis.
10. Libri apostolorum duo.
11. Liber officiorum unus.
12. Liber dialogorum unus.
13. Textus evangeliorum vetus.
14. Liber sermonum unus et historia nova.
15. Ordinales duo et officiales tres.
16. Antiphonaria duo et tropiarii.
17. Pars Prisciani una a principio integra.
18. Una pars epistolarum Pauli vetus.
19. Alius liber sermonum.
20. Pars dispositionis quinque librorum Moisis secundum Isidorum.
21. Ordo Romanorum unus.
22. Breviarius unus.
23. Enchiridion unum.
24. Abescetarius unus.
25. Libri duo veterum legum.
26. Abescetarius unus.
27. Tropiarius alius.
28. Bachiarii liber unus.
29. Ovidii epistolarum amator[iar]um liber unus.
30. Prosperi liber unus.
31. Tertia pars Sallustii.
32. Libri Macrobii.
33. Liber agens de stremonia [3] unus.
34. Liber unus de arte physice.
35. Et antidotarius unus.
36. Juvenalis et Ovidius sine titulo.
37. Liber Catonis.
38. Liber Viatici.
39. Glossule physice artis et alia scripta multa Isorini.

XV.

BIBLIOTHÈQUE DU PRIEURÉ DE SAINT-MARTIN DE LA CANOURGUE, EN GÉVAUDAN. XII SIÈCLE.

Le catalogue suivant se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de Tours, à la suite du martyrologe d'Adon, et avant l'obituaire du monastère de Saint-Martin de la Canourgue (n° 1003 du Catalogue rédigé par M. Dorange).

BREVE DE LIBROS SANCTI MARTINI.

1. Missales III.
2. Leccionarios II.
3. Librum de vita sancti Martini obtimum.
4. Istoria obtima.

[1] Ms. latin 12773, p. 344. — [2] Sans doute faute de lecture pour *Textum* ou *Testum*. — [3] Probablement pour *astronomia*.

5. Librum Johannem.
6. Passionarium.
7. Librum gros.
8. Librum ispanisco.
9. Paralipomenon.
10. Librum Salomonis.
11. Librum Jheremie prophete.
12. Librum de Machabeorum.
13. Collectari.
14. Pistolas Pauli.
15. Humiliarium.
16. Duodecim prophetarum.
17. Expositum evangeliorum minorem.
18. Librum de Apocalipsin.
19. Vitas patrum.
20. Martirologios II.
21. Dialogorum.
22. Vita Karoli.
23. Librum de Effrem.
24. Librum Guilaberti.
25. Nocturnales II.
26. Antiphonarios II.
27. Responsarium I.
28. Textus II.
29. Collectaneum.
30. Psalterios V.
31. Hymnarium I.
32. Computarium lune.
33. Tractarium I.
34. Alleluiarium I.
35. Caterniones de antiphonas processionales.
36. Libros officiales II.
37. Ad ecclesiam Sancti Stephani, missalem et leccionarium.

XVI.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE MAILLEZAIS[1]. — FIN DU XII[e] SIÈCLE.

ISTI SUNT LIBRI SANCTI PETRI MALLEACENSIS.

1. Hystoria nova liber I.
2. Genesis liber I.
3. Regum liber I.
4. Josephus de antiquitate liber I.
5. Josippus liber I.
6. Egisippus liber I.
7. Omelie Origenis super vetus Testamentum liber I.
8. Epistole Pauli glosate liber I.
9. Aliarum epistolarum libri duo.

LIBRI SANCTI HYLARII.

10. Hylarius de Trinitate liber I.
11. De sinodis liber I.

LIBRI SANCTI JERONIMI.

12. Hystoria ecclesiastica liber I.
13. Super psalterium liber I.
14. Super Isaiam liber I.
15. Explanatio Jeremie liber I.
16. Super Matheum liber I.
17. De profectu anime liber I.
18. Super epistolas Pauli liber I.
19. Epistole Jeronimi et Augustini I.
20. Super Danielem liber I.
21. Explanatio Aimonis super Isaiam liber I.

[1] En tête du ms. latin 4892.

LIBRI SANCTI AMBROSII.

22. De officiis liber I.
23. Super Lucam liber I.
24. Epistole sancti Ambrosii liber I.

LIBRI SANCTI AUGUSTINI.

25. Super Johannem liber I.
26. De verbis Domini liber I.
27. Super psalterium libri tres.
28. De Civitate Dei libri duo.
29. De videndo Deo liber I.
30. De doctrina christiana liber I.
31. De nuptiis liber I.
32. De Trinitate liber I.
33. De confessione liber I.
34. Canticum graduum liber I.
35. Commonitorius liber I.
36. Speculum liber I.
37. Encheridion liber I.
38. Genesis ad litteram liber I.
39. Contra mendacium liber I.
40. De diversis liber I.

LIBRI SANCTI GREGORII.

41. Moralia Job in tres libros.
42. Super Iezechielem liber I.
43. Quadraginta omeliarum liber I.
44. Register liber I.
45. Dialogus cum vitis patrum liber I.
46. Pastoralis liber I.

47. Psalterium Cassiodori libri duo.
48. Hystoria tripartita liber I.
49. Gregorius Nazanzenus liber I.
50. Johannes Os aureum super multipharìam liber I.
51. Isidorus ethimologiarum et super vetus Testamentum libri duo.
52. De edificatione Templi liber I.
53. Beda super epistolas canonicas liber I.
54. Gesta Anglorum liber I.
55. Triginta omeliarum liber I.
56. Exposiciones evangeliorum liber I.
57. Liber miraculorum liber I.
58. Vitas patrum libri duo.
59. Paradisus liber I.
60. Diadema liber I.
61. Effrem libri duo.
62. Vita contemplativa liber I.
63. Johannes Eleimona libri duo.
64. Castrimargia liber I.
65. Decreta pontificum liber I.
66. Collaciones patrum liber I.
67. Gesta pontificum liber I.
68. Institucionum liber I.
69. Bruchardus liber I.
70. Athanasius de Trinitate liber I.
71. Expositio Apocalipsis libri duo.
72. Expositio regule liber I.
73. Epistole Cipriani liber I.
74. Hildefonsus liber I.
75. Super psalterium liber I.
76. Taius liber I.
77. Paterius liber I.
78. Amalarius liber I.
79. Benedictiones episcopales liber I.
80. Epistole Sidonii liber I.
81. De summa pace liber I.
82. Glosarius liber I.
83. Ordo Romanus liber I.
84. Fortunatus liber I.
85. Juvencus cum Prudentio hymnorum liber I.
86. Medicinalis liber I.
87. Consuetudines libri quatuor.
88. Passionalis virginum liber I.
89. Vita sancti Egidii liber I.
90. Vita sancti Marcialis liber I.

91. Vita sancti Martini liber I.
92. Vita sancti Nicolai liber I.
93. Vita sancti Elegii liber I.
94. Vita sancti Tillonis liber I.

XVII.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-SULPICE DE BOURGES. — FIN DU XIIe SIÈCLE.

Sur un des feuillets à moitié brûlés du cartulaire de Saint-Sulpice de Bourges, celui qui était autrefois coté 56, on trouve un catalogue de livres, écrit vers la fin du XIIe siècle. On peut encore en déchiffrer la plupart des articles, et j'ai collationné, en 1870, la copie que j'en avais prise avant l'incendie.

1. Intentio Justiniani in hoc quicquid prius inperfectum et perfectum ex inperfecto.

2. Alius de justicia et jure responsionum Justiniani.

3. Alius Justiniani de novo codice conponendo.

4. Alius legum qui intitulatur ita : Soluto matrimonio.

5. Alius ubi dicitur in capite : Tres partes ferant.

6. Alius sententiarum ita incipiens : Vocasti ne frater G.

7. Item liber Ugonis de opera conditionis.

8. Decretorum unus ita incipiens : Humanum genus.

9. Alius qui vocatur de clericis communem vitam ducere volentibus.

10. Alius Hivonis Carnotensis ad Urbanum papam.

11. Alius Lucius Ennius Seneca Cordubensis.

12. Alius de fide et spe.

XVIII.

BIBLIOTHÈQUE INDÉTERMINÉE[1]. — XIIe SIÈCLE.

1. Ovidii sine titulo.
2. Ovidii epistolarum.
3. Cantica canticorum.
4. Glosulas Apocalipsis.
5. Glosule Boecii.
6. Partes.
7. Ysidorus.
8. Pamphili.
9. Priscianus major.
10. Priscianus de constructiones (*sic*).
11. Eneidos.
12. Oracius.
13. Estatius minor.
14. Prosper.
15. Dirivationes.
16. Persius.
17. Lucanus.
18. Glosule ambo Prisciani.
19. Liber de sacramentis.

[1] A la fin du ms. latin 8041.

XIX.

BIBLIOTHÈQUE INDÉTERMINÉE. — XII[e] SIÈCLE.

Au commencement du ms. latin 7748, qui contient «Commenta Marii Fabii Victorini in rethoricam Tulli Ciceronis,» et qui a appartenu à François Pétrarque, j'ai remarqué un petit catalogue, écrit au XII[e] siècle, dont voici le texte :

HI SUNT LIBRI :

1. Boetii duo.
2. Aratores duo.
3. Prosper I.
4. Sedulii II.
5. Agroetii II.
6. Liber de dialectica I.
7. Virgilius I.
8. Statius I.
9. Persii II.
10. Avieni II.
11. Priscianulus I.
12. Beda I.
13. Donatus major I.
14. Donatus minor I.
15. Cato I.
16. Conjugationes I.
17. Liber de rethorica I.

XX.

BIBLIOTHÈQUE INDÉTERMINÉE [1]. — FIN DU XII[e] SIÈCLE.

1. Psalterium magistri Petri.
2. Radulfus super Leeviticum.
3. Sermones catholicorum patrum, in duobus voluminibus.
4. Augustinus super psalterium, in duobus voluminibus.
5. Idem de mendatio.
6. Idem de vera religione.
7. Gregorialis.
8. Gregorius super Jhezechiel.
9. Idem Moralia, in sex voluminibus.
10. Ecclesiastica historia.
11. Passionarii prima pars.
12. Vita sancti Martini [at]que aliorum confessorum.
13. Epistole Jheronimi, in duobus voluminibus.
14. Origenes super vetus Testamentum, in duobus voluminibus.
15. Ammoniciones Cesarii.
16. Bernardus super Cantica.
17. Hugo de sacramentis.
18. Johannes Crisostomus super Mateum.
19. Ysidorus super vetus Testamentum.
20. Haimo super epistolas Pauli.
21. Jheronimus de ebraicis nominibus [at]que locorum.
22. Meditaciones Wigonis.
23. Omelie Gregorii.
24. Item omelie Bede.
25. Epistole Pauli.
26. Augustinus de beata vita.
27. Enchiridion ejusdem.
28. Idem confessionum.
29. Vita sancti Pachomii.
30. Johannes Crisostomus de compunctione.
31. Salte[rium] glosatum.

[1] A la fin du ms. latin 1657.

32. Vitas patrum.
33. Johannes glosatus.
34. Deuteronomium glosatum.
35. Passiones appostolorum.
36. Dialogus Gregorii.
37. Ysidorus de conflictu viciorum.
38. Idem sentenciarum.
39. Excerpta de Origenis libro.
40. Idem super Cantica.
41. Sermones patrum.
42. Liber de cons[c]ientia.
43. Bernardus super Missus est.
44. Hugo de claustro.
45. Pastoralis Gregorii.
46. Orationes Anselmi.
47. Historia Jherosolimi[taua].
48. Bernardi epistole.
49. Mateus glosatus.
50. Dicite pussillanimes.
51. Liber usuum.

XXI.

BIBLIOTHÈQUE INDÉTERMINÉE [1]. — XIIe SIÈCLE.

EX LIBRIS JERONIMI.

1. Epistolas ipsius, in duobus voluminibus.
2. Contra Jovinianum et dialogum ipsius, in uno volumine.
3. Super Iezechiel.

EX LIBRIS AUGUSTINI.

4. Quatuor volumina super psalterium.
5. Enchiridion et de vera religione, in uno volumine.
6. De verbis Domini.
7. De sermone Domini in monte.
8. Super Johannem.
9. De confessionibus.
10. De caritate super epistolam Johannis, et librum Prosperi de contemplativa vita, in uno volumine.
11. Tria volumina Flori.
12. Epistolas.

13. Collationes VII, et iterum alias collationes.
14. Ysidorum ethymologiarum.
15. Sententias ejusdem.
16. Sententias magistri Hugonis majores et minores.
17. Senecam.

EX LIBRIS GREGORII PAPE.

18. Omelias super Iezechielem.
19. Quadraginta omelias in evangeliis.
20. Dialogum.
21. Pastoralem.
22. Super Cantica canticorum et de conflictu viciorum, in uno volumine.
23. Tria volumina Moralium.

EX LIBRIS AMBROSII.

24. Expositionem super Beati immaculati, et Origenem super Matheum, in uno volumine.
25. Super Lucam.

[1] Ms latin 11548, fol. 213 v°.

26. Ecclesiasticam hystoriam.

EX LIBRIS ORIGENIS.

27. Omelias super vetus Testamentum, in duobus voluminibus.

28. Super epistolam ad Romanos.

29. Sermones Leonis pape, cum epistolis ipsius, in uno volumine.

30. Vitas patrum.

31. Sermones catholicorum patrum.

DE LIBRIS BEDE.

32. Omelias quinquaginta.

XXII.

BIBLIOTHÈQUE INDÉTERMINÉE. — FIN DU XIIe SIÈCLE.

A la fin du ms. latin 14614, à la suite de la logique de Pierre Abélard, se trouve une liste de livres qui se rapporte peut-être à une partie de la bibliothèque de Saint-Victor de Paris, puisque le volume a été conservé dans cette maison, depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVIIIe; j'ai cru cependant prudent de la publier sans proposer une attribution qui ne s'appuie pas sur des preuves positives.

1. Priscianum utrumque.
2. Tullium Tusculanarum.
3. Platonem.
4. Agellium.
5. Summam decretorum.
6. Macrum.
7. Topica Aristotelis.
8. Sidonium.
9. Dialecticam veterem.
10. Versarium cum commento Boetii.
11. Closulas super dialecticam.
12. Commentum Grillii[1] in rethoricam.
13. Rethoricam utramque.
14. Stacium.
15. Commentum Boetii in Porfirium.
16. Chron. metrop.
17. Lucanum.
18. Virgilium.
19. Anfulsum.
20. Phisicam.
21. Tullium de officiis.
22. Ovidium de fastis.
23. Musica[m] Boetii.
24. Ovidium magnum.

XXIII.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE MARCHIENNES[2]. — COMMENCEMENT DU XIIIe SIÈCLE.

1. Genesis.

2. Job.

[1] Le manuscrit porte *Gll* avec deux signes d'abréviation.
[2] J'ai tiré ce catalogue du ms. 217 (jadis 717) de la bibliothèque de Douai.

3. Josephus.
4. Origenes super Genesim in duobus voluminibus.
5. Florus, primus.
6. Florus, secundus.
7. Zacharias.
8. Corpus canonum, prima pars.
9. Secunda pars in alio volumine.
10. Omeliaria tria.
11. Lectionarii duo.
12. Register.
13. Epistole Augustini.
14. Augustinus super Beatus vir.
15. Augustinus super Quid gloriaris.
16. Augustinus super Domine exaudi.
17. Augustinus super Johannem.
18. Augustinus super epistolam Johannis.
19. Augustinus de verbis Domini.
20. Augustinus de verbis Apostoli.
21. Augustinus de Trinitate.
22. Augustinus de doctrina christiana.
23. Augustinus de Cena.
24. Augustinus de bono conjugali.
25. Augustinus de voluntate Dei.
26. Augustinus de Civitate Dei, primus.
27. Augustinus de Civitate Dei, secundus.
28. Confessiones Augustini.
29. Enchiridion Augustini.
30. Augustinus de libero arbitrio.
31. Augustinus de Genesi ad litteram.
32. Augustinus de origine anime.
33. Ambrosius super Lucam.
34. Ambrosius super Beati immaculati.
35. Exameron Ambrosii.
36. Epistole Ambrosii.
37. Ambrosius de virginitate.
38. Omelie Johannis Crisostomi.
39. Johannes Crisostomus super epistolam ad Hebreos.
40. Psalterium Jheronimi.
41. Epistole Jheronimi majores.
42. Epistole minores.
43. Gregorius super Hezechielem.
44. Moralia Job in quatuor voluminibus.
45. Dialogus Gregorii in duobus voluminibus.
46. Quadraginta omelie Gregorii.
47. Vita ejusdem.
48. Exameron Basilii.
49. Cassiodorus super Beatus vir.
50. Cassiodorus super Quid gloriaris.
51. Cassiodorus super Domine exaudi.
52. Historia tripartita.
53. Historia ecclesiastica.
54. Historia Clementis.
55. Historia Jherusalem.
56. Historia Britannorum.
57. Beda de temporibus.
58. Beda de tabernaculo Dei.
59. Haymo super Ysayam.
60. Haymo super epistolam ad Hebreos.
61. Haymo super epistolam ad Corinthios.
62. Haymo super Appochalipsim.
63. Item ad Corinthios.
64. Ysydorus ethimologiarum.
65. Ysydorus super Genesim.
66. Hugo, primus.
67. Hugo, secundus.
68. Hugo de archa Noe.
69. Dydascalicon.
70. Hugo, minor.
71. Barlaam.
72. Seneca.
73. Johannes Cassianus.
74. Septem medie collationes.
75. Septem postreme collationes.
76. Sententie Petri.
77. Pastoralis.
78. Epistole Pauli.
79. Veteres philosophi.
80. Actus apostolorum.
81. Patherius.
82. Paschasius, de corpore et sanguine Domini Nostri Jhesu Christi.
83. Anselmus, [Cur Deus] homo.
84. Cronica.
85. Passionales duo.
86. Vitas patrum in duobus voluminibus.
87. Miracula sancte Marie.
88. Miracula sancti Jacobi apostoli.
89. Miracula sancte Rictrudis.
90. Miracula sancti Mauronti.
91. Miracula sancti Benedicti.
92. Vita sancti Nicholai.

93. Vita sancti Ambrosii.
94. Vita sancti Remigii.
95. Gesta septem dormientium.
96. Passio sancti Dyonisii.
97. Vita sancte Rictrudis.
98. Vita sancti Amandi episcopi.
99. Vita sancti Aychatri abbatis.
100. Liber Sapientie glosatus.
101. Celestinus de caritate.
102. Vita Malachie.
103. Vita domini Hugonis abbatis.
104. Textus evangeliorum duo.
105. Sermones sancti Bernardi.
106. Cantica sancti Bernardi.
107. Cantica Gilleberti.
108. Cantica Honorii.
109. Radulphus super Leviticum.
110. Exceptiones sancti Gregorii.
111. Moralia archiepiscopi Cantuariensis super Regum.
112. Bibliotheca abbatis.
113. Liber Comitis.
114. Psalterium glosatum.
115. Epistole Pauli glosate.
116. Duo novi passionales.
117. Papias.
118. Robertus de divinis officiis.

XXIV.

BIBLIOTHÈQUES DES ABBAYES DE SAINTE-GENEVIÈVE DE PARIS ET DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. — XIII SIÈCLE.

On a vu plus haut (p. 196) la manière dont nous sont parvenus des fragments considérables du catalogue des manuscrits de Sainte-Geneviève de Paris au XIIIe siècle et du catalogue des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés à la même époque. En voici le texte d'après le ms. latin 16203.

I.

. . . . GENO[VEFA].

. . . . [1]

1. Gregorius super Ezechielem I par.
2. Liber de claustro anime et vitas patrum simul I par.
3. Passionarii IIII paria.
4. Passiones apostolorum I par.
5. Omeliarii III paria.
6. Collationes Cassiani I par.
7. Omelie sancti Bernardi super Cantica canticorum II paria.
8. Sermones sancti Bernardi per se I par.
9. Item sermones ejusdem et quedam alia simul I par.
10. Epistole sancti Jeronimi I par.
11. Rabanus super Matheum I par.
12. Ysidorus etimologiarum I par.
13. Matrologia II paria.
14. Liber ordinis I par.
15. Breviarium conventus in duabus partibus I par.
16. Vita sancti Martini et quedam alia simul I par.
17. Unum ex quatuor I par.
18. Augustinus de baptismo parvulorum I par.
19. Augustinus de tempore barbarico I par.
20. Dialogus Gregorii et Effrem simul I par.
21. Pastoralis Gregorii et Cur Deus homo simul I par.

[1] La première colonne a été coupée.

22. Item pastoralis Gregorii per se III paria.

23. Jeronimus super psalterium I par.

24. Johannes Crisothomus super Matheum I par.

25. Beda super Marcum I par.

26. Epistole sancti Bernardi I par.

27. Omelie Eusebii de Pascha ad monachos I par.

28. Cronica et Mahoumet simul I par.

29. Liber de divinis officiis et Ancheridion simul I par.

30. Vita beate Genovefe in parvo volumine II paria.

31. Glose super Jeremiam I par.

32. Expositiones evangeliorum I par.

33. Glose super Ezechielem I par.

34. Ordinarius de servitio ecclesie II paria.

35. Epistole Cassiodori I par.

36. Collectarii conventus II paria.

37. Abel cum aliis scriptis simul II paria.

38. Summa magistri Johannis Abbatisville de tempore III paria.

39. Liber ignorum[1] glosatus I par.

40. Summa de casibus I par.

41. Liber sancti Bernardi de consideratione et Augustinus de vita christiana I par.

42. Liber de situ et mirabilibus terre occidentalis et orientalis simul I par.

43. Liber qui sic incipit : Missus est Gabriel, et de contemptu mundi, I par.

44. Et epistole sancti Bernardi ad Cartusienses simul I par.

45. Beda super Parabolas I par.

46. Interpretationes hebraicorum nominum I par.

47. Liber episcopalis I par.

48. Expositio super canonem misse II paria.

49. Verbum abreviatum I par.

50. Augustinus de Civitate Dei I par.

51. Ysidorus de summo bono I par.

52. Arnobius I par.

53. Sacramenta magistri Hugonis I par.

54. Quare I par.

55. Decreta abreviata I par.

56. Summa Stephani abbatis I par.

57. Summa Placentini I par.

58. Petrus Aufulsi I par.

59. Orosius I par.

60. Gesta angelorum[2] I par.

61. Prisciani magni IIII paria.

62. Breviarium Gerrici I par.

63. Tractatus magistri Ricardi I par.

64. Rethorica Tulii II paria.

65. Sermones episcopi Tornacensis I par.

66. Littere ejusdem II paria.

67. Excepta fratris Gaufridi de Pertico I par.

68. Juvencus et Sedulius simul I par.

69. Sidonius I par.

70. Gregorianus I par.

71. Liber phisice vetus I par.

72. Phisica prioris Guillelmi I par.

73. Macer I par.

74. Excepta prioris Guillelmi II paria.

75. Gesta Philippi regis Francorum I par.

76. Vetus penitentialis I par.

77. Allegorie fratris Mathei super Vetus Testamentum I par.

78. Littere Luxoviensis episcopi I par.

79. Distinctiones II paria.

80. Epistole Jeronimi abreviate I par.

81. Omnium in magnis quaternis I par.

82. Duo libri phisice et psalterium simul, I par.

83. Ambrosius de officiis I par.

84. Summa magistri Petri Carnotensis, Frumentum (?) et ordinarius ecclesie simul, I par.

85. Ammoniciones sancti Cesarii episcopi I par.

86. Liber sic incipit « . . . ice discipline, » I par.

87. Epistole Senece II paria.

88. Summa magistri Bernardi de dictaminibus I par.

89. Liber qui sic incipit : « Dux Normannie, » I par.

90. Summa magistri Petri Peverel I par.

[1] Pour *hymnorum*. — [2] Sans doute pour *Anglorum*.

91. Decreta magistri Auberti Lombardi i par.

92. Liber super Sententias qui sic incipit : «In sacra scriptura,» i par.

93. Sermones magistri Stephani archiepiscopi Carturiensis, i par.

94. Orthografium Capri, Bede, Scauri et Angroecii, i par.

95. Capitula canonum i par.

96. Decreta i par.

97. Devotionis et Juste i par.

98. Instituta Justiniani i par.

99. Juste et judicate ii paria.

100. Sermones episcopi Parisiensis i par.

101. Donatus magnus i par.

102. Liber philosophie i par.

103. Summa magistri Stephani de Laguetone, i par.

104. Macrobius et Austrosius super Sompnium Scipionis i par.

105. Boecius de consonancia i par.

106. Summa magistri Prepositini Cremonensis super Sentencias i par.

107. Socrates i par.

108. Ars phisice i par.

109. Sompnium Scipionis i par.

110. Liber qui sic incipit : Moralium dogma, i par.

111. Summa super Decreta et liber devotionis simul i par.

112. Donatus parvus i par.

113. Boecius de consolacione i par.

114. Sermones magistri Petri Manducatoris i par.

115. Littere fratris Guillelmi de Dacia i par.

116. Glose super Ysaiam cum aliis simul i par.

117. Summa magistri Alani de arte predicandi i par.

2.

.... TO GERMANO DE PRATIS.

.... [1]

1. In uno volumine Augustinus contra Faustum, Jeronimi epistole due ad Ruffinum.

2. In uno volumine Augustinus de mendacio. Augustini epistole ad Nebredium et ad alios.

3. In uno Augustinus de doctrina christiana.

4. In uno Augustini epistole.

5. In uno Augustini omelie super canonicas Johannis, Ambrosii sermo qui pastoralis dicitur, cum pluribus aliis.

6. In uno Augustinus de pedibus.

....

7. In uno volumine Ambrosius de officiis, de vita beata, de fide resurrectionis, de patriarchis, de penitencia, cum quibusdam aliis.

8. In uno volumine Ambrosius de paradyso, fonte ac fluminibus vite.

....

9. In uno Rabanus super Matheum.

10. In uno Rabanus de institutione clericorum.

11. In uno Johannes Os aureum de reparatione lapsi. Item plures sermones aliorum sanctorum.

12. In uno Bernardus ad Eugenium de consideratione, Hugo de instructione novitiorum.

....

[1] La première colonne manque, ainsi que la fin des deuxième, troisième et quatrième colonnes, dont j'ai marqué la place par des lignes de points.

XXV.

BIBLIOTHÈQUE INDÉTERMINÉE. — XIIIe SIÈCLE.

Je crois qu'il faut attribuer à une abbaye cistercienne le catalogue dont un fragment sert de feuillet de garde au ms. latin 3922 A. Ce catalogue, qui doit remonter à la première moitié du XIIIe siècle, était écrit sur un très-large rouleau, divisé en trois colonnes au moins. Le morceau qui nous en est parvenu est fort incomplet. Il y manque le commencement de trois colonnes, la fin de la première et de la seconde, le commencement des lignes de la première et la fin des lignes de la troisième.

1. .... ad Thesalonicenses primam et secundam, ad Thimotheum primam et . . . . Titum, ad Philemonem, ad Hebreos.

2. Post hunc Radulfus......... continens xx libros.

3. Post hunc prima pars omeliarum Origenis super......... omelie xvii, et super Exodum xiii omelie, et super Leviticum.....

4. [Post] hunc, pars secunda super Numerum, continens in se xx et viii omelias, [et in eodem v]olumine Rufinus super Jhesum Nave, de omeliis Origenis quas [transtulit i]sdem Rufinus de greco in latinum.

5. Post hunc tercia pars, in qua conti[nentur.....] omelie Origenis super Judices, et in eodem volumine expositio......... super Cantica canticorum, quam ipse transtulit de Canticis Origenis de [greco in lati]num. Item omelie Origenis nove super Ysaiam, et super Jeremiam xiii........... elem due. Item tractus tres super Cantica.

6. Post hunc Josephus cum histor.......

7. Post hunc historie magistri Petri Manducatoris.

8. Post hunc liber...........ec, liber psalmorum, Proverbia Salomonis, Eclesiastes, Cantica....... [Ec]clesiasticus, libri duo Paralipomenon, Job, Thobias, Judith... Machabeorum libri duo.

9. Post hunc liber in quo continentur Ysaias, Jere[mias, Bar]uch, Iezechiel, Daniel et duodecim prophete.

IN TERCIA STATIONE......... LIBRI ISTI.

10. Primus Papyas.

11. Post hunc Ysidorus de ethimologiis...

12. Post hunc isdem Isidorus de foro, multis aliis que continentur in eodem.....

13. Post hunc isdem Ysidorus de figuris veteris Testamenti.

14. Post hunc Jero......., continens in se libros quatuor, et librum unum sancti Augustini de .....ustino, et plurimas questiones expositas ab eodem Augustino, ...e, de igne purgatorio, et quedam verba beati Jeronimi de signis xv.

15. ....pars epistolarum beati Jeronimi, continens in se epistolas sive trac[tatus, tam ipsius] ad ceteros quam ceterorum ad ipsum, octoginta, et in eodem volumine..... Origenis, translatum a beato Jeronimo de greco in latinum.

16. ....pars epistolarum ejusdem, continens epistolas sexaginta.

17. Post hunc isdem Jero[nimus super...] libros sex, et super Iezechielem quatuordecim.

18. Post hunc isdem Jero[nimus super...] viii libros, et super Danielem unum.

19. Post hunc pars prima sancti Jeronimi

. . . . in qua continentur Osee libri tres, Joel unus, Jone unus, Sophonie . . . . . tres.

20. Post hunc pars ejusdem secunda, in qua continentur Abdye liber unus, . . . unus, Naum liber unus, Abbacuch duo, Zacharie tres, Aggee . . . .

21. [Post hun]c Jeronimus de hebraicis questionibus.

22. Post hunc Anbrosius super Ysaac . . .

23. [Post] hunc isdem Anbrosius de bono mortis, de fuga seculi, tractatus de . . . [Mac]-habeorum, de Jacob et beata vita, de paradyso, de consola . . . . . tiniani, de Nabuthe israelite tractatus, epistola ad Vercellenses.

24. [Post hunc isdem Anbr]osius de sancto Joseph liber unus, de benedictionibus patriarcharum liber unus, ... odem expositio psalmi quinquagesimi, de penitentia libri duo, de . . . . unus.

25. Post hunc Anbrosius de sancto Abraham liber unus, de duodecim abusivis . . . . . , de verbis Salomonis liber unus, de excessu fratris sui libri duo, de . . . . [e]piscoporum liber unus, epistole quatuor.

26. Post hunc Anbrosius super Beati immaculati . . . . modus accentandi secundum usum Cisterciensem, et epistola presbiteri Johannis . . . . .

27. Post hunc Anbrosius super undecim psalmos : Beatus vir, Dixit injustus, Noli emul. . . . . . re secundus, Dixi custo. Expectans, Beatus qui intelligit, Deus auribus, Dixi m . . . . nus Dominus, Audite hec omnes gentes; epistola de lapsu virginis consecrate.

28. . . . . ad Hugonem canonicum de corpore Domini. Item isdem Hugo de sa[cramentis] . . . . Yvonis due.

29. Post hunc Anbrosius super epistolas Pauli.

30. Post hunc . . . .

. . . .

31. Post [1] hunc Petrus Damianus. In eodem volumine Hildefonsus, Toletane sedis episcopus, de virginitate beate Marie. Item de laude ejusdem virginis. Item sermones quam plurimi de nativitate, purificatione, annunciatione, assumtione beate Marie. Item sermo contra eos qui disputant de virginitate beate Marie. Item narratio Mileti, Sardensis episcopi, de transitu beate Virginis. Item narratio quomodo corpus beati Medardi a civitate Suessionensi Divioni sit translatum.

32. Post hunc Solinus qui loquitur de mirabilibus mundi. In principio hujus libri est liber domni E. abbatis Bonevallis de operibus sex dierum. Item versus de inventione sancte Crucis. Item historia Tyri Appolonii.

33. Post hunc epistole Senece.

34. Post hunc Effrem. Hic sanctus Effrem composuit octo libros de judicio Dei, de resurrectione, de regno Dei, de beatitudine anime, de penitentia, de luctaminibus, de die judicii, de ammonitione (?), de institutione ad monachos. Item doctrina sancti Basilii episcopi ad monachos. Item sententie xx libris sancti Jeronimi. Item sermones plurimi de apostolis, de martyribus, de confessoribus, de virginibus; item in die Parasceve et in die Pasche.

35. Post hunc ierachia sancti Dyonisii. Item notule abbreviate super psalterium.

36. Post hunc liber de divinis officiis, quem composuit domnus Robertus, abbas Tusciensis, continens undecim libros. In fine hujus libri sententia Hugonis de sacramentis.

37. Post hunc tripartita historia. In fine hujus, liber Annei Senece de clementia.

38. Post hunc historia ecclesiastica, continens undecim libros. Item disputatio sancti Athanasii episcopi contra Arrium hereticum.

39. Post hunc Rabanus super libros Regum. Item in eodem volumine isdem Rabanus super libros Machabeorum.

40. Post hunc Bruno super Genesim et super quatuor libros sequentes.

41. Post hunc Bernardus de libero arbitrio. Item sermo ejusdem de precepto et dispenssatione. Item silloquium ejus de consideratione quadripartita proprie conditionis. Item

[1] Ici commence la deuxième colonne.

sermones ejusdem plurimi de adventu Dei, de ascenssione et de purificatione beate Marie... alio[rum] multorum. Item ejusdem ad papam Eugenium.

42. Post hunc Bernardus de consideratione, de amore Dei. Item epistola ad papam Eugenium. Item epistola ad papam Innocencium contra Petrum Abailardum.

43. Post hunc sermones sancti Bernardi numero centum viginti tres, in uno volumine.

44. Post hunc sermones domni Guerrici abbatis numero quinquaginta quinque. Item sermones tres beati Augustini de assumtione et annunciatione. Item sermo beati Leonis pape de nativitate beate Marie. Item tractatus magistri Ricardi Sancti Victoris super capud languidum.

45. Post hunc epistole beati Bernadi abbatis numero CCL.

46. Post hunc magister Thomas de Vacellis super Cantica.

47. Post hunc parvum psalterium glosatum.

48. Post hunc biblia versificata.

49. Post hunc duodecim prophete. Item liber unus sine titulo. Item Cantica glosata.

50. Post hunc policraticon. Hic loquitur de nugis curialium et vestigiis philosophorum.

HII SUNT LIBRI QUI RECONDITI SUNT IN DEXTERA PARTE MAGNI ARMARII. ITEM IN EODEM ARMARIO SUNT TRIA ARMARIOLA IN QUIBUS LIBRI ISTI.

51. In primo armariolo est volumen in quo sunt lectiones dominicales.

52. Post hoc volumen in quo sunt lec...
....

53 [1]. .... episcopi.

54. Post hunc remediarium.

55. [Post hunc]....... liber Josue, Judicum, Ezre, Paralipomenon, glosati.....

56. [Post hunc Ste]phanus de Languetona super Josue. Judicum, Ruth, Regum..... [Paralipo]menon, Thobiam, Judith, Hester, Ezram, librum [Macha]beorum, Ysaiam, Jeremiam, Ezechielem, duodecim prophetas... tationes. Item historie magistri Petri Manducatoris......... [ma]gistrum P. Carnotensem cancellarium. Item hebraice interpre[tationes secundum] ordinem alfabeti.

57. Post hunc Cantica canticorum glosata. Item duodecim [prophete glo]sati.

58. Post hunc Jeremias glosatus.

59. Post hunc Ysaias glosatus.

60. Post [hunc]....... magistri Petri de Capua. Hic loquitur de concordantia omnis ar[tis theo]logice secundum ordinem alfabeti.

61. Post hunc liber Auctuum ap[ostolorum glo]satus. Item epistole canonice glosate. Item liber Apocalixis g[losatus].

62. Post hunc Decreta.

63. Post hunc Job glosatus.

64. Post hunc liber Hester, Tho[bias]..... Judith glosatus.

65. Post hunc excepta Decretum magistri Gilleb..... mine de Marlleizt.

66. Post hunc liber qui dicitur Flores diversorum....... Barlaam. In principio hujus libri sunt sermones duo et tr..... domni Ade, abbatis Persenie. Item in fine interpretationes heb[raice].

XXVI.

LA BIBLIONOMIE DE RICHARD DE FOURNIVAL. — MILIEU DU XIIIe SIÈCLE.

Sous le titre de *Biblionomie*, Richard de Fournival, chancelier de l'église d'Amiens, a dressé, vers le milieu du XIIIe siècle, un catalogue qui est l'un des

[1] Commencement de la troisième colonne.

plus curieux monuments de l'art bibliographique du moyen âge. Le seul manuscrit qui nous ait conservé cet opuscule est très-incorrect, et ne doit pas être antérieur au commencement du xve siècle; après avoir appartenu au collége des Cholets, il fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de l'Université de France, à la Sorbonne [1]. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* [2], qui l'ont analysé en quelques mots, annonçaient, en 1859, le projet que M. Le Bas avait formé d'en donner une édition. La mort ayant enlevé le savant académicien avant l'exécution de ce projet, j'ai cru répondre au désir de plusieurs savants en plaçant ici le texte de la *Biblionomie*, dont une copie, faite par M. Sainte-Marie Mévil, a été mise à ma disposition par mon confrère, M. Léon Renier, successeur de M. Le Bas à la bibliothèque de la Sorbonne. Je dois maintenant exposer brièvement le plan de l'ouvrage de Richard de Fournival.

Après avoir indiqué la position astronomique d'Amiens, l'auteur de la *Biblionomie* nous apprend qu'un enfant d'Amiens, versé dans les sciences mathématiques, avait voulu planter un jardin où ses compatriotes trouveraient des fruits dont la saveur devait leur inspirer un vif désir de pénétrer jusque dans le sanctuaire de la philosophie. La *Biblionomie* de Richard de Fournival donnait aux habitants d'Amiens le moyen d'entrer dans ce jardin et de se diriger vers les parties qui avaient pour chaque promeneur un attrait particulier.

Le jardin renfermait trois parterres, composés chacun de plusieurs planches. Mais, pour plus de clarté, ne suivons pas plus longtemps cette métaphore, et essayons de nous faire une idée de la bibliothèque que Richard de Fournival a voulu décrire. Les livres y sont posés à plat sur des tablettes en forme de pupitres; les grands volumes occupent toute la largeur de la tablette; mais d'ordinaire on y peut mettre deux rangs de volumes, les plus petits au-dessus des grands. Chaque livre est distingué par une lettre qui est inscrite non-seulement sur la couverture du livre, mais encore sur la tablette qui lui est réservée. Pour n'avoir pas besoin de doubles lettres, on emploie successivement les différentes formes de la même lettre (capitale, onciale, minuscule, carrée, arrondie, etc.), et on varie les couleurs (bleu, violet, rouge, vert, argent, or, noir et arsenic).

La première division de la bibliothèque est consacrée à la philosophie, qui comprend :

La grammaire (1re tablette);
La dialectique (2e tablette);
La rhétorique (3e tablette);
La géométrie et l'arithmétique (4e tablette);
La musique et l'astronomie (5e tablette);
La physique et la métaphysique (6e tablette);

[1] Sous la cote ms. I. II, 1. — [2] XXIII, 710 et suiv.

La métaphysique et la morale (7e tablette);

Les mélanges de philosophie (8e et 9e tablette);

La poésie (10e et 11e tablette).

Outre ces onze tablettes, la première division comprend une réserve pour les livres de très-grand format et pour les livres secrets qui doivent être soustraits aux regards du commun des lecteurs. Les volumes rangés dans la classe de la philosophie sont tous marqués par des lettres bleues, violettes, rouges et vertes.

La deuxième division de la bibliothèque est affectée aux sciences lucratives, c'est-à-dire à la médecine (huit tablettes), au droit civil (trois tablettes) et au droit canon. Les livres qui la composent sont marqués par des lettres d'argent.

La troisième division renferme les livres de théologie, c'est-à-dire les textes et les commentaires de l'Écriture sainte. Ils sont distingués par des lettres d'or.

Dans une dernière division, appendice de la théologie, sont classés les livres originaux, c'est-à-dire les volumes renfermant le texte des ouvrages des pères de l'Église, par opposition aux recueils dans lesquels ces mêmes ouvrages sont découpés par lambeaux. Les cotes des livres originaux sont tracées à l'encre noire et à l'arsenic.

Richard de Fournival ne donne que des indications très-vagues sur les livres de droit et de théologie. Il ne dit rien des livres originaux, et laisse à peine entrevoir la nature des livres secrets. Mais il décrit en détail les livres placés sur les onze premières tablettes de la philosophie et sur les sept premières tablettes de la médecine. Il donne, de cette façon, l'indication exacte des ouvrages contenus dans cent soixante-deux volumes. Il serait difficile de dire si tous ces volumes ont jamais été réunis ailleurs que dans l'imagination de Richard de Fournival. Mais qu'il s'agisse d'une bibliothèque réelle ou d'une bibliothèque idéale, la *Biblionomie* n'en abonde pas moins en renseignements précieux pour l'histoire littéraire, et je m'estime heureux d'avoir pu la faire entrer dans l'appendice de mon livre.

In nomine Creatoris increati, inmensi, eterni, Patris et Filii et Spiritus sancti, unius Dei omnipotentis, apud quem solum justicie et misericordie idemptitas invenitur.

Amenarum civitas, que quondam Somonobria, modo dicitur Ambianis, secundum longitudinem quidem distat ab Occidente gradibus quadraginta et minutis triginta, ita videlicet quod ejus media dies est spacio trium horarum equalium et decem et octo minutorum unius hore post mediam diem civitatis Aryn, que est in medio mundi sita, id est sub equatore diei posita, distans equaliter ab Oriente et Occidente habitabilis hujus nostre versus polum septemtrionalem protense. Secundum latitudinem vero distat prefata civitas Ambianensis ab eodem equatore diei gradibus quadraginta novem et minutis triginta sex, ita videlicet quod est longior ejus dies sexdecim horarum equalium et octo minutorum unius. Ex cujus filiis vir unus, exercitatus in mathematicis, ex dono Dei nec sine labore, potuit adipisci quod signum ascendens sue nativitatis simile fuerat ascendenti fundacionis primarie civitatis ejusdem. Quare tanto viscerosius statum ejus desiderabat pro suo modulo sublimari, quanto similior in figura. Fuit ergo sua intentio in ea plantare ortulum in quo sue ci-

vitatis alumpni fructus multimodos invenirent, quibus degustatis, summo desiderio hanelarent in secretum phylosophie cubiculum introduci.

Byblionomia magistri Richardi de Furnivalle, cancellarii Ambianensis, clavis est istius ortuli. secundum quod byblio theca sua distincta est per areolas multipliciter tabulatas. Et super singulas tabularum modo plura modo pauciora volumina disponuntur, secundum quod, exigentibus eorum quantitatibus, se sibi lateraliter patiuntur adjungi. Quarum etiam proportione pensata, eadem modo singulariter occupant locum unum, modo bina, videlicet minus plerumque majori superpositum. Collocantur et tam volumina quam ipse tabule in directo eorum; insignita sunt litteris alphabeti, singulis quidem sub diversis colorum distinctionibus pluries repetitis, et quibusdam ex eis etiam, multiplicationis gratia, diversimodo figuratis secundum consuetudinem figurandi modernam. Areole tamen sacram continenti scripturam color litterarum aureus specialiter reservatur, et argenteus areole volumina continenti de scientiis lucrativis.

Cum itaque areola prima libros phylosophie contineat ordinatos secundum seriem naturalem, in tabulis superioribus libri grammatices, dyalectices atque rethorices collocantur; at in sequentibus libri mathematici, videlicet geometrici, arythmetici, musici et astrologici, continentur; sequentes itidem libros habent phisicos, quos vulgariter naturales vocamus; et post illos tam methaphysicos quam ethicos seu morales.

Non tamen in hiis ordinibus universa phylosophye utilia volumina capiuntur; quedam sunt etenim que se passim de tot phylosophye partibus intromittunt, quod nec ulli earum meram professionem faciunt, nec ulli earum merito supponuntur, unde nec in ordinibus antedictis possent eligi certa loca que sibi deberentur ex serie naturali. Sunt quedam iterum que, licet ex ipso discendi genere potuissent videri pre ceteris ordinanda, ob humilitatem tamen materie, ceteris postponuntur, qualia sunt opera poetarum. Et ideo ex talibus inferioribus quedam phylosophycis vagis cedunt, quedam vacant humilioribus, continentes auctores hystoriographos, epygrammaticos, amatorios, elegos, invectivos, satiricos, ethycos, apologicos, tragedos, comedos, centonicos et quosdam alios, qui, licet habeant materiam excellentem, utpote theologicam, tamen propter stili similitudinem ordinantur cum eis.

Ceterum, preter illa quorum fecimus mentionem, est et aliud genus tractatuum secretorum, quorum profunditas publicis oculis dedignatur exponi. Ac proinde non est intentionis nostre ut inter prehabitos ordinentur; sed eis deputandus est certus locus, neminem preter dominum proprium admissurus. Quare nec eorum descriptio pertinet ad hunc librum.

Sequens areola libros continet de quibusdam scientiis lucrativis, cujus quidem priores tabule medicinalibus libris cedunt, qui scilicet humano corpori deputantur regendo. Sequentes autem libros juris continent utriusque, videlicet tam canonici quam civilis.

Areola vero que thesauro sacre pagine gloriatur libros habet theologicos utriusque Testamenti glosatos, et demum textum ipsius bybliothece, cum quibusdam libris magistralibus, quasi introductoriis ad altioris mysterii nectareum libamentum. Post quam areolam quicquid relinquitur, libris originalibus reservatur.

Et hec est dispositio dictarum areolarum pro varietate karacterum litterarum, quibus debent tam tabule quam volumina, sicut predictum est, insigniri.

DISPOSITIO AREOLE PRIME, LIBROS PHYLOSOPHYCOS CONTINENTIS, CUM SUARUM KARACTERIBUS LITTERARUM :

A[1] A A A A A
A A A A A A
A A A

Tabula prima, de libris grammatices.

B B B B C C
B B B B C C
B B C

Tabula secunda, de libris dyalectices.

C C D D D D
C C D D D D
C D D

Tabula tercia, de libris rhetorices.

D D D D E E
D D D D E E
D D E

Tabula quarta, de libris geometrie et arythmetice.

E E F F F F
E E F F F F
E F F

Tabula quinta, de libris musice et astrologie.

G G H H H H
G G H H H H
G H H

Tabula sexta, de libris physicis et mataphysicis.

I I J J K K
I I J J K K
I J K

Tabula septima, de libris methaphysicis et ethicis.

K K K K L L
K K K K L L
K K L

L L M M M M
L L M M M M
L M M

Tabula octava [*et tabula nona*], de philosophis vagis, quorum signa in hiis duobus ordinibus continentur.

N N N N N N
N N N N N N
N N N

O O P P Q Q
O O P P Q Q
O P Q

Tabula [*decima et tabula*] *undecima*, de operibus poetarum.

La typographie ne peut reproduire ni les différentes formes ni les différentes couleurs sous lesquelles la même lettre se présente successivement dans ce tableau synoptique.

Alphabeti vero residuum[1] expenditur, tum in quibusdam majoribus voluminibus super materiis antedictis, tum in libris secretis, hoc modo :

Q Q	R R	R R				Sunt autem hii karacteres majorum voluminum predictorum.
Q Q	R R	R R				
S S	S S	T T				
S S	S S	T T				
T T	U U	V V				Hii vero sunt secretorum librorum, quorum descriptionem ad hunc librum nolumus pertinere.
T T	U U	V V				
V V	X X	Y Y				
V V	X X	Y Y				
Z Z	& &	& &				
Z Z	& &	& &				

ET HEC DISPOSITIO AREOLARUM DUARUM :

HEC EST LUCRATIVA :			HEC THEOLOGICA :		
A	A	*Tabula prima.*	A	A	*Tabula prima.*
A	B		A	B	
B C	D	*Tabula secunda.*	B	D	*Tabula secunda.*
C D	D		C	D	
D	F	*Tabula tercia.*	D	D	*Tabula tercia.*
E	E		D	E	
F	H	*Tabula quarta.*	E	F	*Tabula quarta.*
G	H		F	G	
I	K	*Tabula quinta.*	H	I	*Tabula quinta.*
J	K		H	J	
K	L	*Tabula sexta.*	K	K	*Tabula sexta.*
L	M		K	L	
M	N	*Tabula septima.*	L	M	*Tabula septima.*
N	N		M	N	
O Q	R	*Tabula octava.*	N	O	*Tabula octava.*
P Q	R		N	P	

[1] Le copiste du manuscrit n'a pas compris la disposition des titres qui, dans la première division, se rapportent aux tablettes VIII, IX, X et XI. Au-dessous de la huitième, il a mis : «*Tabula octava*, de philosophicis vagis. AREOLA PHILOSOPHICA.» — Au-dessous de la neuvième : «Predicta quorum signa in hiis duobus ordinibus continentur.» — Au-dessous de la dixième : «*Tabula undecima* (sic), de philosophis vagis.» — Au-dessous de la onzième : «*Tabula undecima*, de operibus poetarum.»

Cum itaque areola lucrativa in octo tabulis antecedentibus libros medicinales contineat, dicto modo sequentes ipsius tabule libros juris continent utriusque, residuarum litterarum argentei alphabeti karacteribus insignitos. Sed non est neccessaria earum dispositio, tum pro eo quod, exigentibus eorum quantitatibus, se sibi non patiuntur in eadem tabula superponi, tum pro eo quod eorum ordo sui cognoscitur paucitate.

Itaque et in areola theologica, post octo tabulas precedentes, que scilicet continent libros glosatos qui sunt in canone, cum quibusdam aliis neccessariis ad eosdem, relique tabule glosas glosarum quorumdam ex eis quas postillas vocant continent, insignitas residuarum karacteribus litterarum aurei alphabeti.

Et quod reliquum est libris originalibus reservatur, quibus possunt duo alphabeta, videlicet de atramento et de arsenico, deservire.

Hiis habitis, descendentibus nobis ad particularia, enumeranda sunt nomina librorum contentorum in voluminibus ordinum singulorum, cum suarum karacteribus litterarum, ut, cum ad armarium accesserit venator oculus animi studiosi, statim inveniat quid apponat jejuno, ne[1] mora modici temporis vel evagatio tedium inferat quod quantulumcumque possit afficere prestolantem.

TABULA PRIMA AREOLE PHYSOLOPHYCE LIBROS GRAMMATICOS CONTINENS IN HUNC MODUM :

1. Donati grammatici urbis Rome editio[2] major de partibus orationis et declinabilium inflectionibus, dramatice vel myctice, personis videlicet introductis nullo interloquente. Item ejusdem edictio major de eisdem exegmatice vel appangeltice, auctore scilicet loquente sine personarum introductione, tam de dictis partibus orationis quam de orthographya, pedibus, accentibus, posituris et demum de vitiis et figuris. Item Prisciani liber de formis declinabilium latinorum et de (*sic*) ejusdem de accentibus. In uno volumine cujus signum est littera A.

2. Ejusdem Prisciani liber major de orthographya et partibus orationis, in uno volumine cujus signum est littera A.

3. Item ejusdem Dyasynchăstices, in uno volumine cujus signum est littera A.

4. Marci Tullii Ciceronis liber de judiciis et figuris. Item commentaria Remigii super librum Donati de eisdem. In uno volumine cujus signum est littera A.

5. Jhosberti Ytalici epythoma majoris operis Prisciani, in uno volumine cujus signum est littera A.

6. Andree abbreviatio utriusque operis Prisciani, in uno volumine cujus signum est littera A.

7. Alexandri de Villa Dei Doctrinale, in uno volumine cujus signum est littera A.

8. Ebrardi de Bethunia Grecismus, in uno volumine cujus signum est littera A.

9. Johannis de Gallandia liber aggregationis de equivocis et analogicis dictionibus, in uno volumine cujus signum est littera A.

10. Ejusdem compendium artis grammatice. Item ejusdem liber dictionarius, et item ejusdem dictigium de grecarum decivationibus dictionum. In uno volumine cujus signum est littera A.

11. Bede presbiteri liber de arte metrica. Item Quinti Flacci Horacii Venusini poetica, cum commentario Servii grammatici. Item Willermi de Witam poetica nova ad Innocentium papam tercium. Item regule de temporibus dictionum. Item Alexandri Nequam libellus qui a sui initio inscribitur Phalethol um, et ejusdem alius de nominibus domesticorum utensilium. In uno volumine cujus signum est littera A.

12. Mathei Vindecinensis (*sic*) Summa de arte versificandi, in uno volumine cujus signum est littera A.

[1] Le mot *ne* est répété dans le manuscrit.

[2] *Editior* dans le manuscrit.

TABULA SECUNDA AREOLE PHYLOSOPHICE [1], LIBROS DYALECTICOS CONTINENS IN HUNC MODUM :

13. Aristotelis medici peripathetici libri dyalectices, videlicet predicamentorum, periarmenias, analecticorum tam priorum quam posteriorum, topicorum et sophisticorum elenchorum, ex translatione Boetii, in uno volumine cujus signum est littera B.

14. Ejusdem analecticorum posteriorum translationes secundum Porphyrium et Gerardum Cremonensem. Item expositio Alllah Hispanensis in eosdem analecticos. In uno volumine cujus signum est littera B.

15. Abuhanudin Algazelin avunculi et nutritoris principis Albohali Aviscenni liber logicorum. Item Alpharabii Abunazer liber de divisione scienciarum. Item dicti Aviscenni epystola de causa et causato et epystola de demonstratione logica. Item dicti Algazelin liber de ortu scienciarum. Item Gundissalini (*sic*) liber de divisione scienciarum. In uno volumine cujus signum est littera B.

16. Themistii liber commentariorum in analecticos posteriores Aristotelis. Item liber analecticorum Anitii Manlii Severini Boetii. In uno volumine cujus signum est littera B.

17. Ejusdem Boetii liber diffinitionum, topicorum, divisionum, kathegoricorum, syllogismorum et ypotheticorum, in uno volumine cujus signum est littera B.

18. Victorini commentarium in ysagogas Porphirii. Item dicti Boetii commentaria in easdem, tam minor quam major editio. In uno volumine cujus signum est littera B.

19. Ejusdem Boetii commentaria in libros Aristotelis predicamentorum et peryermenias, minor editio, in uno volumine cujus signum est littera B.

20. Ejusdem Boetii commentarium in librum peryermenias, major editio, in uno volumine cujus signum est littera B.

21. Porphirii liber ysagogarum in kathegorias Aristotelis, et [e]jusdem liber sex principiorum. Item Marci Tullii Ciceronis [2] liber topicorum ad G. Trebathium. Item dyaletica Johannis Damascheni. Item dyaletica Aurelii Augustini et ejus liber predicamentorum et libelly (*sic*) de loco de similitudine et ymagine et de ceromate. Item liber periermenias Apuley Madaurensis. In uno volumine cujus signum est littera C.

22. Alexandri Affrodisii liber commentariorum in sophysticos elenchos Aristotelis, in uno volumine cujus signum est littera C.

23. Ejusdem liber commentariorum in posteriores analecticos ejusdem Aristotelis, in uno volumine cujus signum est littera C.

24. Magistri Adam de Parvo Ponte liber de arte disserendi, in uno volumine cujus signum est littera C.

TABULA TERCIA AREOLE PHYLOSOPHYCE, LIBROS RHETORICOS CONTINENS IN HUNC MODUM :

25. Marci Fabii Quintiliani liber institutionum oratoriarum, in un[o v]olumine cujus signum est littera C.

26. Marci Tullii Ciceronis liber de legibus et jure civili, in uno volumine cujus signum est littera C.

27. Ejusdem liber priorum rhetoricorum, et item posteriorum ad Herennium, in uno volumine cujus signum est littera C.

28. Ejusdem de oratore libri tres, et quartus Brutus, et quintus Orator, in uno volumine cujus signum est littera C.

29. Ejusdem liber epystolarum, in uno volumine cujus signum est littera D.

30. Ejusdem accusatio in Cecilium Verrem, que sunt Invective Verrine vel Ceciliane, in uno volumine cujus signum est littera D.

31. Ejusdem accusatio in Antonium Phi-

[1] Le manuscrit porte *areola phylosophica*.

[2] *Siseronis* dans le manuscrit, ici et dans plusieurs autres passages.

lippensem, que sunt Invective Philippice vel Antoniane. Item ejusdem accusatio in Catylinam, que sunt Invective Catylinarie Tulliane. In uno volumine cujus signum est littera D.

32. Ejusdem oratio pro Marco Marcello, et oratio pro Q. Ligario, et oratio pro rege Dejotaro. Item invectio Salustii in eumdem Tullium et respontio Tullii ad Salustium. Item ejusdem Tullii liber declamationum. Item commentarium Grillii super rhetoricos Tullii secundos. In uno volumine cujus signum est littera D.

33. Lucii Annei Senece Cordubensis liber rhetoricorum vel de causis, ad Nonatum Melam et Senecam filios, et ejusdem de sententiis diversorum oratorum, in uno volumine cujus signum est littera D.

34. Salustii accusatio in dictum Catylinam, que sunt Invective Catylinarie Salustiane, in uno volumine cujus signum est littera D.

35. Anitii Manlii Severini Boetii liber commentariorum in topica Ciceronis, in uno volumine cujus signum est littera D.

36. Victorini liber commentariorum in rhetoricos Tullii secundos ad Herennium, in uno volumine cujus signum est littera D.

TABULA QUARTA AREOLE PHYLOSOPHICE, LIBROS GEOMETRIE ET ARYTHMETICE CONTINENS IN HUNC MODUM :

37. Euclidis geometria, arithmetica et stereometria, ex commentario Hermanni secundi, in uno volumine cujus signum est littera D.

38. Ejusdem eedem ex commentario Adelardi Bathoniensis, in uno volumine cujus signum est littera D.

39. Ejusdem geometria et arithmetica, ex commentario Boetii, in uno volumine cujus signum est littera D.

40. Ejusdem stereometria ex ejusdem Boetii commentario. Item ipsius Euclydis liber datorum. In uno volumine cujus signum est littera D.

41. Abinhaphar Ameti filii Josephi liber de arcubus similibus. Item ejusdem de proportione et proportionalitate. Item Theodotii liber de speris, ex commentario Boetii. Item dicti Euclydis libellus de speris, et alius ejusdem de speculis. Item Jacobi Alkindii liber de causis diversitatum aspectus et dandis demonstrationibus super eas. In uno volumine cujus signum est littera D.

42. Dicti Theodosii liber de speris, ex commentario Adelardi. Item Archimenidis Arsamithis liber de quadratura circuli. Liber de piramidibus. Liber de ysoperimetris. Item libri de speculis, de visu et de ymagine speculi. In uno volumine cujus signum est littera D.

43. Jordani de Nemore liber philotheguy cccclxvii propositiones continens. Item ejusdem liber de ratione ponderum, et alius de ponderum proportione. Item cujusdam ad papam de quadratura circuli. Item Gerardi de Bruxella subtilitas de motu. In uno volumine cujus signum est littera D.

44. Anitii Manlii Severini Boetii liber de agrimensura. Item Junii Moderati liber de eadem. Item practica geometrie et stereometrie sub demonstratione. In uno volumine cujus signum est littera D.

45. Alkoharythim magistri Indorum liber de numerorum ratione. Item Apodixis Jordani de Nemore super practica que dicitur Algorismus. Item ejusdem super practica de minutiis et quemdam (*sic*) experimenta super algebra et abrakabala. Item epythoma libri augmenti et diminutionis nidorum quam Abraham compilavit, et vocatur liber diviuationis. Item liber de invenienda radice, et alius Hermanni Secundi de opere numeri et operis materia. In uno volumine cujus signum est littera E.

46. Prefati Boetii liber de arithmetica ad Symmachum. Item Petri Abadalardi liber de pugna numerorum qui dicitur Rychmimachya. In uno volumine cujus signum est littera E.

47. Jordani de Nemore liber de elementis arychmetice, in uno volumine cujus signum est littera E.

48. Ejusdem liber de datis numeris, et quedam experimenta super progressione nume-

rorum. Item liber de proportionibus qui est introductorius in librum Almagesti Ptolomei, et ipse continet XVIII modos alkata in numeris. In uno volumine cujus signum est littera E.

TABULA QUINTA AREOLE PHYLOSOPHICE, LIBROS MUSICE ET ASTRO[LO]GIE CONTINENS IN HUNC MODUM :

49. Sepe dicti Boetii liber musice nondum ab eo perfectus Ytalorum invidia, in uno volumine cujus signum est littera E.

50. Aurelii Augustini episcopi liber de arte musica et metris et demum numeris spiritualibus cum Licentio habitus. Item Bernardi Clarevalensis abbatis liber artis psallendi secundum antiphonarium ordinis Cisterciensis. Item tonale. In uno volumine cujus signum est littera E.

51. Guidonis Augensis liber de musica ad Willermum Rievallis abbatem. Item ejusdem micrologus ad Theobaldum, Arethiane civitatis episcopum. Item idem ejusdem metrice compositus. Item dyalogus ecclesiastice cum octo modorum formulis, et demum eorum regule generales. In uno volumine cujus signum est littera E.

52. Milonis liber consonantiarum, et item mycrologus et tonale, in uno volumine cujus signum est littera E.

53. Mercurii Trismegisti liber de motu spere celi inclinati, qui intitulatur Nemroth ad Joanton, in uno volumine cujus signum est littera F.

54. Liber extractionis elementorum astrologie ex libro Almagesti Ptolomei per Galterum de Insulia usque ad finem sexti libri ex eo. Item tabule stellarum fixarum ex eodem assumpte. Item descriptio quadraginta octo ymaginum Ptolomei cum numero et dispositione stellarum in eis. In uno volumine cujus signum est littera F.

55. Machometi Albateigny ben Lebyreinem..... Acharcam liber in numeris stellarum et locis motuum earum experimenti ratione conceptarum, in uno volumine cujus signum est littera F.

56. Geber Hyspalensis liber in scientia forme motuum superiorum corporum et cognitionibus orbium eorum et in evasione a quibusdam erroribus inventis in libro Claudii Ptolomei Phludensis, qui dicitur Elmegisti vel Megasinthasis, quem quidem corrupte nominant Almagesti, in uno volumine cujus signum est littera F.

57. Ameti filii Ameti, qui dictus est Alphraganus, liber de aggregationibus scientie stellarum et principiis celestium motuum per viam narrationis super conclusionibus Ptholomei. Item Avenal Petraugy liber de astrologia possibili et radicibus probabilibus loco earum Ptolomei. In uno volumine cujus signum est littera F.

58. Thesbich filii Chore liber de diffinitionibus, qui est introductorius in librum Almagesti, et ejusdem liber super figura alkara, et ejusdem etiam liber de motu accessionis capitum arietis et libre circa sectiones equatoris diei cum equinoctiali coluro. Item liber de ascentionibus nubium, et liber Esclilegii de ascentionibus signorum. Item Abrahismus. Item liber correptionis errorum qui in ecclesiastico kalendario circa neomenias ex diuturnitate temporis acciderunt. In uno volumine cujus signum est littera F.

59. Claudii Ptolomei Phludensis liber Walzagore, id est plane spere ad Jhesurium, cujus extensio est super superficiem paralelli brumalis. Item abbreviatio Walzagore super superficiem coluri solsticialis. Item Johannis Hyspalensis atque Linensis liber de opere astrolabii secundum Mascelamach. Item opus et compositio astrolabii secundum Alzerkel Toletanum; et cum ceteri extenderint ipsum super superficiem paralelli, sequentes vestigia Ptolomei, iste solus extendit super superficiem coluri, quod, licet contentum sit unica tabula, est tamen universale. Item Hermanni Secundi de compositione astrolabii. Item Gilleberti de opere astrolabii. Item libellus de compositione horologii viatorum. Item de compositione as-

trolabii secundum Radulphum Brugensem. Item de eadem ejusdem secundum Arialdum, et de opere tam astrolabii quam quadrantis. Item Jordani de Nemore suppletiones plane spere, cum quibusdam demonstrationibus compositionis ejusdem. In uno volumine cujus signum est littera F.

60. Alzerkel Hyspani liber tabularum tam ad annos Domini ad mediam diem Tholose quam ad annos Arabum ad mediam diem Toleti et omnium equationum, in uno volumine cujus signum est littera F.

TABULA SEXTA AREOLE PHILOSOPHICE, LIBROS PHYSICOS ET METAPHISICOS CONTINENS IN HUNC MODUM :

61. Aristotelis medici perypathetici domini phylosophorum libri naturales, videlicet liber de physico auditu sive de physico negotio, qui est de causis et principiis naturalium. Liber de celo et mundo. Liber de proprietatibus celi et mundi. Liber de generatione, corruptione et mixtione. Liber de metheoris. Liber de vegetabilibus et plantis. Liber de anima. Libelli de sensibus et sensibilibus, de memoria et reminiscentia, de sompno et vigilia, et de morte et vita viteque longitudine, ex translatione Boetii. In uno volumine cujus signum est littera G.

62. Ejusdem liber in cognitione naturarum animalium agrestium et marmorum et in illo est conjunctionis animalium modus generationis, et modus generationis eorum sine coitu cum particione membrorum interiorum et apparentium et cum methodicatione comparationum eorum et actionum eorum et juvamentorum vel nocumentorum eorum, et qualiter venantur, et in quibus locis sunt, et quomodo moventur de loco ad locum propter dispositiones presentialitatis estatis et hyemis, et unde est vita cujuslibet eorum, scilicet modorum avium et luporum et piscium maris et que ambulant in eo; in uno volumine cujus signum est littera G.

63. Principis Albohali Aviscenni liber de causis et principiis naturalium, et ejusdem liber celi et mundi, in uno volumine cujus signum est littera G.

64. Ejusdem liber de anima, in quo simul habetur quod dicendum erat de sensu et sensato et de intellectu et intellecto, in uno volumine cujus signum est littera G.

65. Ejusdem liber in cognitione naturarum animalium, in uno volumine cujus signum est littera H.

66. Gondissalvii liber de anima. Jacobi Alkindii liber de sompno et visione. Constabile liber de differentia spiritus et anime. Almedi liber de motu cordis, et Alpharabii liber de intellectu et intellecto. In uno volumine cujus signum est littera H.

67. Mamerti Claudiani liber de statu anime. Item Magni Aurelii Cassiodori senatoris liber de anima. Item Albini de ratione anime ad Eulaliam. Item Jheronimi presbiteri de motivis anime. In uno volumine cujus signum est littera H.

68. Algazelis liber de divina scientia quam preponit sciencie naturali, et post eum liber ejusdem de naturalibus. Item ejusdem libellus de quinque essentiis, et alius Boetii de unitate et uno. In uno volumine cujus signum est littera H.

69. Alpharabii liber de avencebron, id est fontis vite, in uno volumine cujus signum est littera H.

70. Dicti principis Albohaly Aviscenni liber de prima phylosophya scilicet metaphysica, et ejusdem liber de primis et secundis substantiis et de fluxu earum. Item epistola Alpharabii de intellectu. Item epistola Alexandri Affrodisii de eodem. Item epystola Aviscenni de eodem, et ejusdem epistola super questione de creatione et generatione. Item dicti Alexandri tractatus de tempore, et ejusdem tractatus de sensu secundum intensionem Aristotelis, et ejusdem tractatus in hoc quod augmentum et incrementum fiunt in forma et non in yle, et ejusdem de intellectu et intellecto secundum

sententias Platonis et Arystotelis. In uno volumine cujus signum est littera H.

71. Arystotelis liber metaphisice secundum translationem veterem et novam. Item ejusdem canonum de pomo citrino sive de essentia bonitatis pure sive de intelligentiis sive de causis expositus ab Alpharabio. Item cujusdam liber quem vocat Memoriale rerum difficilium. In uno volumine cujus signum est littera H.

72. Ejusdem Aristotelis liber metaphisice secundum translationem Gerardi Cremonensis, in uno volumine cujus signum est littera H.

TABULA SEPTIMA AREOLE PHILOSOPHICE, LIBROS METAPHISICOS ET ETHYCOS CONTINENS IN HUNC MODUM :

73. Marci Tullii Ciceronis liber de natura Deorum, in uno volumine cujus signum est littera I.

74. Ejusdem liber [de] divinatione et liber de fato casus, in uno volumine cujus signum est littera I.

75. Ejusdem liber Achademicarum disputationum, in quo ostendit quod genus phylozophizandi arbitrandum sit minime et arrogans maximeque et constans et elegans. Item ejusdem liber de universalitate, qui vocatur Thimeus Tullii. In uno volumine cujus signum est littera I.

76. Ejusdem liber ad Hortensium de cohortatione ad phylosophie studium, qui inscribitur Luculus et interdum Hortensius, in uno volumine cujus signum est littera I.

77. Prefati Aristotelis liber Ethycorum ad Nichomachum, in uno volumine cujus signum est littera J.

78. Quorumdam Alexandrinorum abbreviata compilatio Ethicorum. Item moralium dogma philosophorum. In uno volumine cujus signum est littera J.

79. Pauli filii Affricani liber de officiis ad filium Marcum Tullium Ciceronem. Item ejusdem Tullii liber de senectute, quem ipse vocat Catonem suum, et ejusdem libri de amicitia et de paradoxis. In uno volumine cujus signum est littera J.

80. Ejusdem Tullii liber Tusculanarum questionum, in cujus fine ostenditur virtutem unam non posse haberi ab aliquo, si non habuerit universas, in uno volumine cujus signum est littera J.

81. Lucii Annei Senece Cordubensis liber epystolarum primarum ad Lucilium Balbum, et sunt numero octoginta quatuor, in uno volumine cujus signum est littera K.

82. Ejusdem ad eumdem liber epystolarum secundarum, et sunt numero tresdecim, in uno volumine cujus signum est littera K.

83. Ejusdem epystole ad Paulum et Pauli ad ipsum. Item ejusdem Senece ad eumdem Paulum liber de verborum copia sive de quatuor virtutibus. Item ejusdem liber proverbiorum sub dupplici alphabeto. Item ejusdem liber de beneficiis ad Ebuthium Liberalem. Liber de clementia ad Neronem. Liber de moribus. Liber de paupertate et liber de remediis fortuitorum. In uno volumine cujus signum est littera K.

84. Censorini exceptiones[1] florum ex operibus quorumdam sanctorum et phylosophorum moralium : primo quidem de libro Machrobii Saturnariorum vel Saturnarium. Secundo proverbia quorumdam philosophorum. Tercio de epystolis beati Jheronimi. Quarto de libro Epuleii Madaurensis de Deo Socratis. Quinto de epystolis Plinii secundi. Sexto de harenga Tullii pridie quam in exilium iret. Septimo cum senatui gratias egit. Octavo de epystolis Sidonii. Nono de libro Senece de beneficiis. Decimo de epystolis ejusdem ad Lucilium. Undecimo sententie quorumdam philosophorum. Duodecimo de libro Tullii Tusculanarum. Tercio decimo de libro Agellii noctium Atticarum. Quarto decimo de comedia Plauti que dicitur Aullularia. In uno volumine cujus signum est littera [K].

[1] *Excerptiones*, suivant une correction marquée après coup au-dessus de la ligne.

TABULA OCTAVA AREOLE PHYLOSOPHICE, LIBROS VAGOS PHYLOSOPHORUM CONTINENS IN HUNC MODUM :

85. Hermetis Mercurii Trismegistri liber de divinitate ad Asclepium, qui dicitur Hermutrismegiston. Item Platonis Achademi liber de ordinatione universi, qui Thymeus Platonis inscribitur. Item Apuleii Madaurensis Platonici liber de Deo Socratis. Item ejusdem liber de Platone et ejus dogmate et habitudine. In uno volumine cujus signum est littera K.

86. Dicti Platonis liber de morte Socratis, qui Phoedron inscribitur, in uno volumine cujus signum est littera K.

87. Macrobii Ambrosii Theodosii liber commentariorum in sompnium Scipionis excerptum ex libro Ciceronis sexto de republica, in uno volumine cujus signum est littera K.

88. Ejusdem liber Saturnaliorum sive de Saturnalibus, in uno volumine cujus signum est littera K.

89. Agellii liber noctium Atticarum, in uno volumine cujus signum est littera K.

90. Valerii Maximi liber de dictis et factis memorabilibus Romanorum et gentium exterarum, in uno volumine cujus signum est littera K.

91. Solini liber de mirabilibus mundi et de situ terrarum, in uno volumine cujus signum est littera K.

92. Gaii Plinii [1] secundi liber historiarum mundi naturalium ad Vespasianum Cesarem, in uno volumine cujus signum est littera K.

93. Lucii Annei Senece Cordubensis liber de naturalibus questionibus, in uno volumine cujus signum est littera L.

94. Excerpta de libro Vitruvii [2] de architectura. Item Flavii Vegetii Renati epythoma institutorum rei militaris de commentariis Catonis Augusti Trajani Adriani et Erumptoni. In uno volumine cujus signum est littera L.

95. Palladii Rutili Tauri Emiliani liber de agricultura. Item excerpta de libro Heronis de specialibus ingeniis. In uno volumine cujus signum est littera L.

96. Ygini astrologi liber de mythologya ad Marcum Fabium, in uno volumine cujus signum est littera L.

TABULA NONA AREOLE PHYLOSOPHYCE, LIBROS VAGOS PHYLOSOPHORUM CONTINENS IN HUNC MODUM :

97. Martiani Imnei Felicis Capelle libri duo de nuptiis Mercurii et phylologye. Item ejusdem octavus de astrologia. In uno volumine cujus signum est littera L.

98. Ejusdem sex libri de sex reliquis artibus, in uno volumine cujus signum est littera L.

99. Gaii Sollii Apollinaris Sydonii liber epystolarum, epygrammatum et epythalamiorum, qui panagericus (*sic*) inscribitur, in uno volumine cujus signum est littera L.

100. Anitii Manlii Severini Boetii liber de consolatione phylosophie, in uno volumine cujus signum est littera L.

101. Ejusdem liber de disciplina scolarum. Liber de ebdomadibus, id est animi conceptionibus; libellus qui dicitur fides Boetii. Item ejusdem liber de trinitate et libellus ipsius ad Johannem dyaconum, in quo queritur utrum Pater et Filius et Spiritus sanctus de divinitate substantialiter predicentur. Item liber phylosophye Hyldeberti, Cenomannorum episcopi, de disceptatione inter animam et corpus. Item Bede presbiteri de naturis rerum. In uno volumine cujus signum est littera M.

102. Ghileberti dicti Porretani liber commentariorum im prelatum librum Boetii de

(1) *Pluvii* dans le manuscrit. — (2) Le manuscrit porte *Vitrinii.*

consolatione, in uno volumine cujus signum est littera M.

103. Nicholay Ambianensis, dicti de Badiardo, liber de articulis fidei ad Clementem papam. Item cujusdam liber quem vocat Elucidarium, et cujusdam alterius liber de monade (ascribit Mercurio Trismegistro). In uno volumine cujus signum est littera M.

104. Ejusdem Nicholay liber annalium sive chronicorum, describens memorabilia ab initio mundi usque ad tempus suum, in uno volumine cujus signum est littera M.

105. Alani Insulensis liber preconiorum beati viri, qui dicitur Anticlaudianus in Anticruphinum, in uno volumine cujus signum est littera M.

106. Ejusdem liber de conquestione nature, qui dicitur Flores Alani, in uno volumine cujus signum est littera M.

107. Bernardi Silvestris liber qui dicitur Chosmographus, megachosmum videlicet et mychrochosmum describens, in uno volumine cujus signum est littera M.

108. Johannis de Hauvilla liber de itineratione et questu architrenii, in uno volumine cujus signum est littera M.

TABULA DECIMA AREOLE PHYLOSOPHYCE, OPERA POETARUM CONTINENS IN HUNC MODUM :

109. Virgilii Maronis libri Bucolicon, Eneidos, et Virgilioli numero quinque, videlicet Copa, Est et non, Rosa et Similus, in uno volumine cujus signum est littera N.

110. Phrigii Daretis Yliados historia prosaice deinde metrice. Item Meonii Homeri libellus Yliados, et versus Primatis Aurelianensis de eodem. In uno volumine cujus signum est littera N.

111. Surculi Papinii Statii libri Thebaidos [1] et Achilleidos, in uno volumine cujus signum est littera N.

112. Marcii Annei Lucani Cordubensis liber de bello intestino nobilium civium Romanorum, in uno volumine cujus signum est littera N.

113. Galteri de Insula, dicti de Castellione, liber Alexandreidos, in uno volumine cujus signum est littera N.

114. Richardi de Gerborredo, post episcopi Ambianensis, liber de abbreviata hystoria Romanorum que dicitur tripartita, liber de quatuor virtutibus et Ave Maria, in uno volumine cujus signum est littera N.

115. Albii Tybullii liber epygrammaton, in uno volumiue cujus signum est littera N.

116. Propertii Aurelii Naute liber monobiblos, in uno volumine cujus signum est littera N.

117. Ovidii Nasonis Pelignensis liber Heroidum qui est de epystolis, liber Amorum qui est sine titulo, liber de arte amandi, liber de remedio amoris, liber de supplenti rescriptionum ad dictas epistolas Ovidii, ad quas scilicet ipse non rescripserat. Item ejusdem Ovidii libellus de cuculo, de pulice, de sompno, de medicamine surdi, de medicamine faciei, et de nuce. In uno volumine cujus signum est littera N.

118. Ejusdem liber Fastorum vel liticorum, cum semikalendario, quem de cerimoniis secundum ritus gentilium composuit in honore Germanici Cesarii, qui erat futurus pontifex eo anno, ut scilicet interventu ipsius Augusto sibi irato reconciliari valeret, in uno volumine cujus signum est littera N.

119. Ejusdem liber Metamorphoseos, in quo laudans Augustum ex successione ab antecessoribus per Eneam, sperabat saltem sic ipsius sibi graciam comparare, in uno volumine cujus signum est littera N.

120. Ejusdem libri Elegyographi in exilio suo facti, videlicet liber Tristium, liber de Ponto, et invectiva sua in Ybin invidum, [in uno volumine] cujus signum est littera N.

[1] *Thebaldos* dans le manuscrit.

TABULA UNDECIMA AREOLE PHILOSOPHICE, OPERA POETARUM ETIAM CONTINENS IN HUNC MODUM :

121. Valerii Marcialis, coci Julii Cesaris, liber epygramaton, in uno volumine cujus signum est littera O.

122. Claudiani liber invectivarum in Ruphinum et Eutropium atque preconiorum ipsius[1] pro Honorio, Theodoro et Stilicone consulibus. Item liber ejusdem de raptu Proserpine. In uno volumine cujus signum est littera O.

123. Aurelii Persii Flacci liber satirarum cum commento Servii, in uno volumine cujus signum est littera O.

124. Decii Junii Juvenalis Aquinatis liber satirarum, in uno volumine cujus signum est littera O.

125. Quinti Flacci Horatii Venusini liber odarum et epodon, liber sermonum, poetica et liber epystolarum, in uno volumine cujus signum est littera P.

126. Censorini Catonis et Theodori libri ethici. Aviani et Esopi libri apologici. Maximiani, Pamphili et Gete libri amatorii. In uno volumine cujus signum est littera P.

127. Baldoini Ceci apologya de actibus Ysengrini, in uno volumine cujus signum est littera P.

128. Probe uxoris Adelphi liber centonum ex virgilianis[2], cum ubitatione domni Stephani, canonici Sancti Sepulchri. Item Aurelii Prudentii liber de pugna virtutum et viciorum, et sunt septem, videlicet Fidei contra Ydolatriam, Pudicitie contra Libidinem, Patientie contra Iram, Humilitatis contra Superbiam, Sobrietatis contra Luxuriam, Benignitatis contra Avariciam et Concordie contra Discordiam. Item ejusdem liber de hympnis et canticis ad laudem divinam certis temporibus deputatis. Item cujusdam scribe liber troporum ad laudem eamdem certis similiter temporibus canendorum. In uno volumine cujus signum est littera P.

129. Lucii Annei Senece Cordubensis liber tragediarum, et sunt numero decem, scilicet Hercules furens, Thyestes, Thebays, Ypolitus, Edippus, Troas, Medea, Agamennon, Octavia et Hercules etheus. Item ludus ejusdem Senece de morte Claudii Neronis. In uno volumine cujus signum est littera Q.

130. Publii Terentii Affri liber comediarum, et sunt numero sex, scilicet Andria, Eunuchus, Eautontumorumenos, Adelpha, Hechyra, Phormio, in uno volumine cujus signum est littera Q.

131. Aratoris subdiaconi ad Florianum abbatem liber de actibus apostolorum. Item Mathei Vindocinensis liber de Thobie hystoria. In uno volumine cujus signum est littera Q.

132. Petri Trecensis bybliotheca versificata, in uno volumine cujus signum est littera Q.

SEQUENS AREOLA LIBROS, UT DICTUM EST, CONTINET[3] DE QUIBUSDAM SCIENTIIS LUCRATIVIS, CUJUS PRIORES[4] TABULE MEDICINALIBUS LIBRIS CEDUNT, QUI IN EA DISPONUNTUR HOC MODO :

133. Escolapii liber de proprietate, qui quidem post Apolinem et ante Ypocratem Choum medicinam ampliavit. Item ejusdem Ypocratis liber ysagogarum in artem medicinam, libri epystolarum ejusdem; in quibus est epystola de corporibus hominum, epystola de quaternitate absolute, epystola de quaternitate corporis humani proprie, epystola de morbis quatuor membrorum principalium ad Antigonum, epystola de expositione membrorum ad Vindicianum, epystola de conservatione sanitatis ad Prensionium, epystola de observantia qua-

[1] Le mot *ipsius* est répété dans le manuscrit. — [2] Le manuscrit porte *exvirgilialis*. — [3] *Continent*, dans le manuscrit. — [4] *Et jus priores*, dans le manuscrit.

tuor temporum, epystola [de] observantia singulorum mensium, epystola dynamidiarum, epystola de ponderibus, epystola de mensuris. Item epystola de visitando infirmo. Epystola de tangendo pulsu. Item epystola de pulsu. Item epystola de differentiis pulsuum. Item epystola de urinis. Item epystola de flebothomia. Item liber Patonoginite Ypocratis de morbis et medicaminibus. Item liber solutionum Ypocratis ad questiones Aristotelis. Liber pronosticorum ejusdem. Liber regiminis acutorum cum ejus quarta particula que raro habetur. Liber epydimiarum Ypocratis. Liber ejusdem de morte subitanea. Liber pronosticorum Democriti. Liber ejusdem passionarius. Liber dietarum Alexandri. Liber Aristotelis ad Alexandrum de conservatione sanitatis. In uno volumine cujus signum est littera A.

134. Dyascoridis liber de virtutibus herbarum, compositionibus olerum necnon et ex hystoria de rerum [1] confectione et pygmentorum virtute. Item afforismi Ursonis Laudensis, cum multis aliis. In uno volumine cujus signum est littera A.

135. Galieni gloriosissimi medicorum libri commentariorum in libros Ypocratis Choy, videlicet afforismorum, prognosticorum, regiminis acutorum, in uno volumine cujus signum est littera B [2].

136. Ejusdem liber de elementis. Liber de complexionibus. Liber de malitia complexionis diverse. Liber de virtutibus naturalibus. In uno volumine cujus signum est littera A.

137. Ejusdem liber de anathomia. Liber de juvamento membrorum. Liber de compendiositate pulsuum. Liber de pulsibus hiis qui introducuntur. Liber de causis pulsuum et eorum differentiis. Item ejusdem liber commentariorum in dictum librum de pulsibus hiis qui introducuntur. Item ejusdem liber de pulsibus et urinis ad Glauconem, qui dicitur Athynagoga. In uno volumine cujus signum est littera B.

138. Ejusdem liber de morbo et causa et accidente. Liber de crysi. Liber de creticis diebus. In uno volumine cujus signum est littera C.

139. Ejusdem liber parvus dinamidos. Liber de virtutibus medicinarum simplicium. Liber de secretorum ad Monteum. In uno volumine cujus signum est littera C.

140. Ejusdem liber epystolarum de febribus et apostematibus ad Glauconem, et liber de interioribus, in uno volumine cujus signum est littera D.

141. Ejusdem liber de ingenio sanitatis, quem vocat litteras therapoetici facultatis, ad quam scilicet tam sepe remittit in Teigni, in uno volumine cujus signum est littera D.

142. Ejusdem liber de perfectis medicinis quas vocat Bedzar, id est a morte liberantes. Item epystola Ameti filii Abraham filii Macellani de proprietate, et est extracta de libro Galieni qui dicitur Anguemiz, et est ex dictis Humayni. Item ejusdem Galieni liber de experimentis. Liber Megateigny, qui quidem excerptus est de predicto libro ipsius Galieni de ingenio sanitatis. Item ejusdem liber Teigni, et ipse est qui dicitur ars medicine. Et ejusdem libellus de propriis conscriptionibus. In uno volumine cujus signum est littera D.

143. Ejusdem liber magnus dynamidiarum. Item Albyngeph de simplici medicina. In uno volumine cujus signum est littera D.

144. Abubecry Arrazis fili[i] Zacharie libellus introductorius in artem medicinam. Item Johannitii liber introductorius in Teigny Galieny. Phylareti liber de pulsibus. Item Theophyli liber de urinis. Item Mauri liber de eisdem. Item versus Egidii de eisdem. Item dicti Abubecri. Liber de calculo. Item Jacobi Alkindii liber de gradibus. Item Nicholay liber antidotarius, et ejusdem liber hermeneumatum, id est synonimorum, et libellus antiballomenon, id est quid pro quo. Item liber tabularum Salerni de simplici medicina, et ejusdem liber

[1] Le manuscrit portait d'abord *derum*. Une main a ajouté après coup et en interligne la syllabe *re*.

[2] Il paraît s'être glissé quelques erreurs dans les cotes des livres de médecine. Ainsi, il est probable que le volume décrit dans l'article 135 devait porter la lettre A, et le volume décrit dans l'article 136 la lettre B. Je reproduis ces cotes telles que le manuscrit de la Sorbonne les représente.

compendii. Item Cophonis liber de simplici medicina. In uno volumine cujus signum est littera E.

145. Johannis Damasceni medici filii Seraphyonis liber breviarius in practica medicine, in uno volumine cujus signum est littera E.

146. Prefati Abubecri Arrazis liber Almansorius, sic vocatus eo quod editus fuerit precepto regis Mansoris filii Ysaac, et sunt in eo summe et aggregationes necessarie in doctrina medicinali facte compendiose. Item ejusdem liber de divisione egritudinum et earum curatione. Item ejusdem liber de doloribus juncturarum. Item ejusdem liber de infirmitatibus puerorum. Item de aptatione medicinarum qui tamen imponitur Galieno. Item dicti Rasi liber de decoratione. Liber secretorum. Liber de decoctionibus specierum. Liber de lapide renum et vesice. Liber de cibis et potibus preparandis infirmis. Liber de cirurgia equorum. Item ejusdem liber dinamidiarum, quem vocant antidotarium. Item ejusdem libellus de curatione lapidis et aliis medicinis expertis. Item ejusdem liber hermeneumatum cum tabulis complexionum electuariorum. Item summa antidotarii, in qua que medicine, que unguenta, que olea [1], cujus complexionis sint et in quibus casibus conveniant, edocetur. In uno volumine cujus signum est littera F.

147. Alexandri Yhatros sophiste liber passionarius, in uno volumine cujus signum est littera F.

148. Haly Habenrodoan sermo exponens illud quod clausum est de sermone Galieni in libro suo qui dicitur Ars parva, quem videlicet vocant Teigny. Item Giraudi liber commentariorum in librum Ysaac filii Salomonis de urinis. In uno volumine cujus signum est littera H.

149. Haly Tabernarii, filii Abbas, discipuli Abymahel, pars theorica libri quem scripsit ad regem magnum Sarracenorum de dispositione medicine, et vocavit eum dispositionem regalem. Sed Constantinus Affricanus, Montis Cassinensis monacus, eum interpretans, sibi ipsum temere presumpsit ascribere, im plerisque corrumpens, utpote male mutans et minuens sed non addens de suo. Et ne quid deesset usurpationi perfecte alieni laboris, nescio qua confidentia seu impudentia, non solum nomen auctoris tacuit, sed et mutavit titulum, vocans eum Panteigny, quod sonat tota ars. Item ejusdem Constantini liber de oblivione. Liber de melancolia. Liber de lepra. Liber de stomaco. Liber de oculis. Liber de cerebro. Liber de spermate. Liber de coitu. Quorum et si aliquos forte fecit, potest tamen haberi [non] inmerito suspitio contra ipsum, alias deprehensum in furto. Et hec quidem continentur in uno volumine, cujus signum est littera G.

150. Ejusdem libri pars practica secundum eamdem translationem, in uno volumine cujus signum est littera H.

151. Dicti Haly Tabernarii pars theorica libri predicti qui dicitur Dispositio regalis, secundum translationem Stephani, et cujus etiam nomine Stephanonia nuncupatur, in uno volumine cujus signum est littera I.

152. Ejusdem libri secundum eandem translationem pars practica, in uno volumine cujus signum est littera K.

153. Ysaac filii Salomonis liber de elementis. Liber ejusdem de dietis universalibus et eisdem particularibus. In uno volumine cujus signum est littera I.

154. Ejusdem liber de febribus et liber de urinis, in uno volumine cujus signum est littera K.

155. Ejusdem liber passionarius quem Viaticum vocat, et ipse est quem furto simili dictus Constantinus, eum translaturus, sui pretitulatione nominis sibi non erubuit usurpare, in uno volumine cujus signum est littera K.

156. Principis Albohaly Aviscenni libri Canonis in medicina pars prima, continens libros duos ipsius, primum scilicet de rebus universalibus scientie medicinalis, et secundum de simplicibus medicinis, in uno volumine cujus signum est littera L.

[1] *Oleo* dans le manuscrit.

157. Ejusdem pars secunda, continens librum tertium de egritudinibus particularibus qui fiunt in membris hominis a capite usque ad pedes, manifestis et occultis, in uno volumine cujus signum est littera M.

158. Ejusdem pars tercia continens libros duos, quartum videlicet de particularibus egritudinibus, que cum accidunt non sunt uni membro proprie, et de decoratione, et quintum de componendis medicinis, et ipse est antidotarium. In uno volumine cujus signum est littera N.

159. Platearii liber de simplicibus medicinis qui a sui initio dicitur Circa instans, et ejusdem liber passionarius qui Amicum induit a sui similiter initio nuncupatur, in uno volumine cujus signum est littera L.

160. Aoribasii liber commentariorum afforismorum Ypocratis Choi, in uno volumine cujus signum est littera M.

161. Escolapii supradicti liber de cauteriis, et ejusdem liber de cyrurgia in plagis et morbis. Item Albelbasym liber de cyrurgia cum formis instrumentorum, secundum omnes diversitates et proprietates operationi manuali convenientes, et ipse est pars tercia libri Zarangui quem composuit dictus Albelbasym. Item Rogeri de Congeniis liber de cyrurgya, et liber de mulomedicina, que est cyrurgya equorum et aliorum animalium mansuetorum laboriosorum. Item Celii Auteliani methodici Scytensis liber geneciarum de causis mulierum. Item domne Trotule sanatricis Salernitane liber geneciarum de eisdem. Item genecia Muscionis, quem vocat librum de matrice. Item genecia Cleopatre. Item libellus de venereiis usibus et eorum nocumento et juvamento, et liber de spermate. Item dicti Muscionis dyalogus super officio obstetricis, cum figuris partus naturalis et non naturalis et gemellorum atque complurium. In uno volumine cujus signum est littera L.

162. Macri libellus de simplicibus medicinis, cum quibusdam aliis ad hoc pertinentibus, in uno volumine cujus signum est littera N.

Dictis itaque voluminibus medicinalibus in septem tabulis hujus areole sic contentis, in octava quedam magistralia, sicut glose seu practice, continentur. Sequentes vero tres juri cedunt civili, contento in quinque voluminibus, quorum particio nota est et famosa, cum summa Assonis loco unius voluminis ordinata. Et quod hujus areole reliquum est jure canonico, videlicet corpore decretorum patrum sanctissimorum et epystolis extravagantibus honoratur.

Theologice demum areole dispositio, saltem glosatorum librorum, tum quia notus est eorum numerus qui sunt in canone, tum quia diversimode combinantur a multis, non ob aliud pertinet ad hunc librum, nisi ut sciatur qui litterarum karacteres quibus voluminibus debeantur, et quoniam unicolores sunt, utpote aurei, sicut predictum est, describantur summatim : Genesis habet litteram A; Exodus litteram A; Leviticus litteram A; Numeri litteram B; Deuteronomius, simul positi, litteram B; Josue, Judicum et Ruth, simul positi, litteram C; Samuel litteram C; Regum litteram D; Paralipomenon litteram D; Thobias, Judith, Hesdras et Neemyas, simul positi, litteram D; Psalterii pars prima de tribus ipsius partibus litteram D; ejusdem pars secunda litteram E; ejusdem pars tercia litteram E; Job litteram F; tres Salomonis litteram F; Jhesus filius Syrach et Phylon Judeus litteram G; Ysayas litteram H; Jheremias litteram H; Jhezechyel litteram I; duodecim prophete litteram I; Machabeorum litteram K; Matheus litteram K; Lucas litteram K; Marcus et Johannes, simul positi, litteram L; Epystole canonice et ea que est Pauli ad Romanos, simul positi, litteram L; tres epystole Pauli que secuntur eam litteram M; decem residue litteram M; Actus Apostolorum et Apocalipsis litteram N; Unum ex quatuor litteram N; textus bibliothece litteram N; Scolastica hystoria litteram O; Sentencie Patrum litteram P.

XXVII.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE SAINT-PONS DE TOMIÈRES. — 1276.

Le catalogue des livres du monastère de Saint-Pons de Tomières, qui porte la date de 1276, est un travail bibliographique remarquable. Il devait se trouver au XVIIe siècle dans les archives de l'église d'Alby. La Bibliothèque nationale en possède deux copies assez incorrectes, l'une dans la collection Doat, volume 72, fol. 234; l'autre dans la collection Baluze, vol. 87, fol. 11.

INCIPIT RECOGNITIO OMNIUM VOLUMINUM MONASTERII SANCTI PONTII DE THOMERIIS FACTA ANNO DOMINI M° CC° LXX° VI°.

Disce vacans studio quasi nunquam sis moriturus,
Sive carens vicio quasi vita cras cariturus.

Sicut scribitur in Sinonima sancti Isidori : «Nihil sapientia melius, nihil prudentia dul«cius, nihil scientia suavius, nihil insipientia «deterius, et nihil ignavia turpius;» ignorantia enim mater errorum est et vitiorum nutrix; disce ergo quod nescis, ne doctor inutilis inveniaris, antea esto auditor, postea doctor : per disciplinam nomen magistri accipe; bonum quod audieris dic, bonum quod discis doce; discendi et docendi non contempseris studium; quod aure concipis ore effunde; quod ore promis opere adimple; quod verbis doces exemplis ostende; esto non solum magister, sed imitator virtutis. In omni tempore paccatus esto ad instructionem, nullum tempus sit vacuum quod non edifices, nulla hora pretereat quod doctrine studium non conferas; quod deesse tibi sentis scientie quere ab aliis.

Hinc est ergo, fratres dilectissimi et in Christo carissimi, quod, si quis vestrum in scripturis sanctis studere voluerit, in librariis Sancti Pontii reperire poterit omnia ista volumina que sequuntur, et si mens nostra diligenter in hiis attenderit, cunctis sordibus et vitiis pravisque erroribus carebit, et sanctis doctrinis ac moribus bonis poterit informari necnon divina cognitione illuminari, Domino adjuvante.

DE TEXTU BIBLIE.

1. In primis sunt duo magna volumina, in quibus totus textus Biblie continetur.

2. Est vero et aliud volumen quod dicitur Eptaticus sive Genesis, sub quo volumine septem libri continentur, videlicet Genesis, Exodus, Leviticus, Numeri, Deuteronomius, liber Judicum et Ruth.

3. Est aliud et volumen quod dicitur liber prophetarum, in quo continentur XVII libri, videlicet Isaias, Jeremias, Lamentationes Jeremie, Ezechiel, Daniel, Ozee, Johel, Amos, Abdias, Jonas, Micheas, Naum, Abacuc, Sophonias, Acheus, Zacharias, Malachias.

4. Item est et aliud volumen quod dicitur liber Regum, in quo continentur XII libri, videlicet quatuor libri Regum et duo Paralipomenon, Job, Tobias, Hester, Judith et duo libri Machabeorum.

5. Item sunt tria volumina librorum Salomonis, et in uno eorum sunt quinque libri, videlicet Proverbiorum, Ecclesiastes, Cantica

canticorum, Sapientie et Ecclesiastici. In aliis vero duobus voluminibus non sunt nisi tres tantum.

6. Item sunt et alia duo volumina, et in quolibet eorum Testamentum novum totaliter continetur.

7. Item sunt sex volumina evangeliorum, et in quolibet eorum cuncta quatuor evangelia continentur.

8. Item quatuor evangelia glosata inter duo volumina.

9. Item est et aliud volumen quod tantum continet Matheum et Apocalipsim.

10. Item aliud volumen quod dicitur epistolas Pauli, sub quo quindecim epistole Pauli et Actus apostolorum et septem canonice et Apocalipsis integre continentur.

Expliciunt libri de textu Biblie.

DE GREGORIO.

Incipiunt libri de expositionibus ejusdem textus et de diversis libris catholicorum Patrum, et primo de beato Gregorio.

11. De quo sunt duo magna volumina que dicuntur Moralia Job, et in uno eorum triginta quinque libri a Gregorio historice explanati continentur, de alio vero desunt quasi x libri.

12. Item est aliud volumen ejusdem Gregorii, sub quo xxii homelie super Ezechiele exposite continentur.

13. Item sunt duo volumina que dicuntur Quadragenarii, ex eo quod beatus Gregorius in eisdem non plusquam xl evangelia exposuit.

14. Item sunt duo volumina que dicuntur libri Dialogorum, et in quolibet eorum quatuor libri, quos composuit beatus Gregorius, continentur; in fine vero unius istorum est vita Gerani, episcopi Ybernie oriundi.

15. Item est et aliud volumen quod dicitur Pastoralis liber.

16. Item est aliud volumen, in quo continentur quatuor libri de vita ipsius a Johanne levita editi. In primo disseruit qualiter vixerit; in secundo bene vivens qualiter docuerit; in tertio designavit et recte docens infirmitatem suam quotidie quanta consideratione cognoverit; in quarto conclusit. Continentur etiam in eodem volumine quidam tractatus de rescriptis Gregorii pape ad Augustinum episcopum, quem pro se in Saxoniam miserat ad predicandum. Continetur similiter ibidem alius tractatus ipsius Gregorii, quem tractatum divisit in octo libros, de quibus primus dicitur Apollogeticus, secundus de Epiphaniis, tertius de luminibus, quod est secundis Epiphaniis, quartus de Pentecosten et de Spiritu Sancto, dicta in ecclesia Constantinopoli, quintus de semetipso de agro regressus, sextus de Jeremie dictis presente imperatore, septimus de reconciliatione monachorum, octavus de grandinis vastatione, nonus de homousion deficit. Continetur etiam in principio ejusdem voluminis tractatus Johannis Os aureum in evangelio quod dicitur de Cananea. In medio vero vita et miracula beati Nicolai continentur. In fine autem translatio sancti Benedicti, et passio sancte Eulalie Emeritensis.

17. Item est et aliud volumen quod dicitur expositio Ysaie, in quo fere totus Ysaias explanatur, sed per quem nomen authoris ignoratur; tamen Gregoriana expositio videtur.

Huc usque dictum est de libris Gregorii beati, nunc autem dicendum est de libris sancti Augustini.

DE LIBRIS AUGUSTINI.

18. De quo est quoddam volumen quod dicitur Genesis ad litteram, in quo continentur duodecim libri, in quibus tractat Augustinus ab exordio mundi donec dimissus est Adam de Paradiso et flammea rumphea posita est custodiri viam ligni vite. Continetur etiam in eodem volumine liber Jeronimi Eusebii questionum de libro Genesis ad Ygerium. Con

tinetur adhuc ibidem tractatus sancti Augustini de muliere forti quis inveniet?

19. Item sunt duo magna volumina que dicuntur expositio Augustini super psalterium, et in uno eorum totum psalterium a beato Augustino explanatur usque ad illud psalmum quod dicitur: «Retribue servo tuo.» Aliud vero volumen totum et completum tenet Augustini psalterium, et in eodem volumine totum psalterium sancti Jeronimi continetur, sed non exposuit nisi LV psalmos; in principio vero ejusdem voluminis continetur explanatio totius libri Job, non illa Gregoriana, qui historice totum volumen exposuit, sed alterius, ut videtur Jeronimi, qui mistice tam historice quam allegorice sub compendio explanavit.

20. Item est aliud volumen quod dicitur Augustinus super Johannem, in quo totum evangelium Johannis a beato Augustino explanatur, de quo evangelio composuit CXXXII homilias.

21. Item est aliud volumen quod dicitur super epistolas Pauli, in quo per beatum Augustinum omnes XV epistole Pauli explanantur.

22. Item sunt duo volumina que dicuntur libri de Civitate Dei a beato Augustino editi, et in uno eorum decem libri continentur, in alio vero duodecim.

23. Item est aliud volumen quod dicitur liber confessionum Augustini, in quo XIII libri continentur.

24. Item est aliud volumen, in quo continentur duo libri, videlicet liber Augustini de vera religione, et liber Augustini de visione Dei.

25. Item est aliud volumen quod dicitur Augustinus contra Faustum Manicheum, adversarium ecclesie catholice, de vita patriarcharum et aliis questionibus, in quo continentur XXXIII libri seu questiones. Continetur similiter in eodem volumine quidam libellus fidei a Maxencii Johannis dialogo editus et a papa Osmisda susceptus. Continentur etiam ibidem duo libri ejusdem Maxencii Johannis contra Nestorianos. Continetur adhuc ibidem quedam epistola cum ejusdem responsione quam papa Osmisda ad Possessorem, episcopum Afrum, misit.

26. Item est et aliud volumen quod dicitur liber Augustini de gratia novi Testamenti, et in eodem volumine continentur libri Augustini de prescientia Dei et etiam de penitencia. Continentur similiter ibidem XXX epistole et XLII sermones ipsius Augustini super epistolis et psalmis, et in fine sunt duo sermones ejusdem Augustini de vita et moribus clericorum.

27. Item est et aliud volumen quod dicitur liber enchiridion Augustini ad Laurentium, primicerium ecclesie Urbice, sub quo continentur CXXV capitula, et loquitur de catholice fidei fundamento.

28. Item est et aliud volumen quod dicitur liber Augustini de Trinitate, sub quo continentur duodecim libri, exceptis novem capitulis que deficiunt de duodecimo libro.

29. Continentur similiter in eodem volumine VII libri beati Ambrosii in libro Exameron, id est opus sex dierum de mundi creatione.

30. Item est aliud volumen, sub quo continentur Augustinus de viduali bono, Augustinus de sancta virginitate, Augustinus ad Pellentium de adulterinis conjugibus, Augustinus de duabus animabus, et ejusdem libri retractatio, Augustinus contra quinque hereses, et liber de sacramentis beati Ambrosii.

31. Item est aliud volumen, sub quo continentur Augustinus de quinque heresibus, et Augustinus de origine anime ad Hieronimum, et rescriptio Hieronimi ad Augustinum, et epistola Augustini ad Paulinum episcopum de eo : si prosit illis qui sepeliuntur in basilichis.

32. Item est aliud volumen quod dicitur liber Augustini de correctione Donatistarum, in quo volumine continentur adhuc tituli decretorum de multis summis pontificibus et eorum conciliis. In fine vero hujus voluminis sunt nomina omnium provinciarum.

33. Item est aliud volumen quod dicitur liber de diversis dictis Augustini, de quo volumine primus liber remotus est; secundus loquitur de charitate et ceteris virtutibus; ponens sanctorum Patrum testimonia, ex eorum

opusculis excerpta; tertius loquitur de igne purgatorio et de adventu Christi ad judicium; quartus loquitur de corpore et sanguine Domini et de aliis sacramentis; quintus loquitur de conjugio seu matrimonio et de quibusdam aliis capitulis; sexto loco et ultimo ponit quoddam opus contra hereticos et eorum errores.

34. Item est aliud volumen quod dicitur liber retractationum Augustini, sub quo continentur liber xc heresum compositus ab eodem, et ejusdem vita a beato Posidio. Chalanensi episcopo, edita, et epistola ipsius Augustini de credibilibus contra paganos, et regula ejusdem ad virgines, cum quodam sermone ad monachos. Continentur similiter ibidem plures passiones sanctorum.

35. Item est aliud volumen quod dicitur liber excerptorum sancti Augustini ab Evipio presbitero editus, et sancto Jeronimo missus, sub quo concluduntur cccLXII capitula. In fine vero hujus voluminis continetur liber Paschasii de corpore et sanguine Domini.

DE LIBRIS HIERONIMI.

36. Item aliud volumen quod dicitur liber Hieronimi in explanatione Apocalipsis, quod volumen in XII libris divisit, et ea que a sanctis Patribus, id est Augustino, Ambrosio, Fulgentio, Gregorio, Ambrigio, Isidoro, explanata reperit, in hoc volumine collocavit.

37. Item sunt alia duo volumina que dicuntur Vitas Patrum, loquentes de vita et actibus sanctorum Patrum, a beato Hieronimo composita. Et in uno eorum continentur libri sancti Augustini de conflictu vitiorum atque virtutum, et expositio passionis Jesu Christi, cum quodam sermone sancti Hieronimi in assumptione Virginis gloriose. In alio vero volumine continetur translatio cum multis miraculis sancti Vincentii, levite et martiris.

38. Item est aliud volumen, in quo continentur sermones sancti Augustini, pape Leonis, Gregorii, Jeronimi, Ambrosii et ceterorum orthodoxorum Patrum in festivitatibus totius anni.

39. Item est aliud volumen, in quo continentur XII libri de historiis ecclesiasticis a Socrate Zosomeno et Theodorito in unum collecti. Et in eodem volumine sunt similiter IX libri super historiis ecclesiasticis ab Eusebio, Cesariensi episcopo, editi. Et in fine est sermo Hieronimi in assumptione sancte Marie.

40. Item est aliud volumen quod dicitur liber Pauli Horosii presbiteri ad Augustinum episcopum contra paganos accusantes tempora christiana, sub quo continentur septem libri: primus loquitur de descriptione orbis usque ad conditionem urbis Rome; alii vero tractant de factis imperatorum, regum seu principum, incipiens a conditione Rome usque ad annum MCLXVIII ejusdem conditionis. Summa annorum de quibus tractat auctor sunt V^{m} DCXVIII.

41. Item est aliud volumen quod dicitur liber epistolarum sancti Hieronimi, sub quo c epistole ab eodem Jeronimo pluribus misse continentur. Et in fine hujus voluminis sunt duo libri sancti Prosperi de vita contemplativa.

42. Item est aliud volumen quod dicitur liber Josephi historiographi de bello Judeorum contra Romanos et de excidio urbis Hierusalem. Et hec sunt in septem libris comprehensa.

43. Item est aliud volumen quod dicitur liber epistolarum sancti Cipriani, in quo continentur XIII libri, et loquuntur de patientia, de lapsis, de ecclesie unitate, de dominica oratione, de mortalitate, de opere, de elemosina, de zelo et livore. Contine[n]tur similiter in eodem volumine de laude virginitatis Virginis gloriose a beato Ambrosio edita.

44. Item est aliud volumen quod dicitur libellus de festivitatibus sanctorum, et de reliquiis sanctorum apostolorum et reliquorum qui discipuli aut vicini ipsorum apostolorum fuerunt, extractus de libris beati Augustini, quo honore vel cultu sancti martyres venerandi sunt.

45. Item est aliud volumen quod dicitur liber homeliarum sancti Augustini, in quo

sunt XXXVI sermones ipsius Augustini. Continetur similiter ibidem liber Scintillarum Bede presbiteri de vitiis et virtutibus, in quo sunt L capitula.

DE LIBRIS ISIDORI [1].

46. Item est aliud volumen quod dicitur liber soliloquiorum Isidori, Hispalensis episcopi, qui alio nomine sinonima nuncupatur, et est altercatio hominis et rationis. Continetur etiam in hoc volumine quidam libellus Valafridi Strabonis de exordiis et incrementis quarumdam in observationibus ecclesiasticis rerum. Continetur similiter ibidem liber de ordine Romano, et de statione in ecclesia, et de toto misterio missarum. Adhuc continetur in eodem volumine liber officiorum totius misterii ecclesie, ab Amalario episcopo editus et ad Carolum regem missus, sub quo continentur quatuor libri : primus loquitur de Septuagesima et ceteris temporibus; secundus de VII actionibus et de jejuniis; tertius de signis quibus congregamus in ecclesia et de aliis ceremoniis; quartus continet monita ad investigandum de cursibus diurnalibus et nocturnalibus. In fine continetur ordo Romanus in ecclesia sancta.

47. Item est aliud volumen, in quo sunt duo libri soliloquiorum Isidori, Hispalensis episcopi. Et in eodem volumine continetur liber lamentationis Origenis, et liber Phisiologi de natura animalium. Et in fine est vita sancti Aniani, et passio sancte Catharine.

48. Item est aliud volumen quod dicitur Summum bonum, seu liber sententiarum beati Isidori, Hispalensis episcopi, quod volumen divisus est in tres libros. Continetur similiter in eodem volumine liber enchiridion sancti Augustini ad Laurentium, de fide, spe et charitate. Et in fine est quidam sermo sancti Augustini de decalogo legis.

49. Item est aliud volumen quod dicitur chroonica Ysidori junioris, et loquitur de factis hujus seculi ab initio mundi usque ad incarnationem Christi DCCC et LII°.

50. Item est aliud volumen quod dicitur liber euthimologiarum Ysidori, sub quo XX libri continentur, et loquitur quasi de omnibus scientiis. Continentur etiam in eodem decem sermones sancti Augustini in epistola Johannis apostoli, et quedam epistola ejusdem sancti Augustini de fide ad Petrum diaconem.

51. Item est aliud volumen quod dicitur liber Isidori de divinis officiis, in quo tractat specialiter de ordinibus ecclesiasticis. Et circa medium ponuntur canones sanctorum Patrum.

52. Item sunt duo volumina que dicuntur libri sancti Dionisii areopagite, et in quolibet eorum continentur quatuor libri quos Johannes Herigene transtulit de greco in latinum domino gloriosissimo regi Carolo. Primus istorum loquitur de celesti hierarchia, quod nos, non verbum sed sensum exprimentes, possumus latine dicere de celesti pontificatu seu de celesti summo sacerdocio. Secundus dicitur de ecclesiastica hierarchia, que humane nature, Salvatoris nostri sanguine redempte, unitatem denuntiat. Tertius continet divinarum nominationum virtutes, ideoque de divinis nominibus vocitatur. Quartus de mistica theologia, quantum coarcior sit ceteris in sermonibus, tantum largior in sensibus. Continetur similiter in uno dictorum voluminum compotus Bede et liber commentariorum Boecii in periermenias Aristotelis. Continentur etiam ibidem quidam tractatus de octo partibus orationis, et alius de ethimologia septem liberalium artium. In fine sunt questiones ex libris beati Augustini et sancti Gregorii breviter excerpte.

[1] Souvent, dans le catalogue de Saint-Pons, comme dans beaucoup d'anciens catalogues, la rubrique placée en tête d'une division se rapporte uniquement aux premiers volumes que comprend cette division.

DE LIBRIS BEATI BERNARDI.

53. Item est aliud volumen quod dicitur liber epistolarum beati Bernardi, sub quo continentur CCXL epistole. Et in fine hujus voluminis est quidam tractatus quatuor virtutum cardinalium.

54. Item est aliud volumen quod dicitur libellus sancti Bernardi abbatis in laudem Virginis matris, in quo continentur quatuor homelie in evangelio Missus est. Continetur etiam ibidem epistola beati Bernardi ad episcopum Senonensem.

55. Item sunt duo volumina que dicuntur liber Brocardi, Wormaciensis episcopi. Et in quolibet eorum continentur viginti libri loquentes de synodalibus preceptis, tam ex sententiis sanctorum Patrum quam ex sanctis canonibus collectis.

56. Item est aliud volumen quod dicitur Beda super Lucam, quod divisum est in sex libros; tamen in hoc volumine vix unus illorum est completus. In fine vero hujus voluminis est quidam tractatus de septem horis regularibus et de sacramento misse usque evangelium.

57. Item est aliud volumen quod dicitur Beda super Marcum, in quo totum evangelium beati Marci explanatur.

58. Item est aliud volumen super Matheum, in quo Claudius, Taurinensis episcopus, totum evangelium beati Mathei explanat breviter et succincte.

59. Item sunt duo volumina, et quodlibet eorum dicitur Aimo, in quibus prefatus auctor exponit cuncta evangelia et epistolas dominicales totius anni et de quibusdam aliis solemnitatibus. Continentur similiter in uno ipsorum decem homelie sancti Gregorii de parte ultima visionis Ezechielis prophete.

60. Item est aliud volumen, in quo continentur XXVIII homelie edite ab Origene super libro Numerorum.

61. Item aliud volumen, in quo continentur XVI homelie edite ab Origene super Leviticum.

62. Item aliud volumen, in quo continentur quatuor librorum Regum explanatio, edita a Claudio, Thaurinensi episcopo, ad Theumirum, abbatem Psalmodinensem, destinata. Et in principio ejusdem voluminis est vita beati Honorati, et quidam tractatus de sex etatibus mundi, ab eodem Claudio editus, Hodoni presbitero missus. In fine vero sunt duo alii tractatus, unus de libro Collationum sumptus, alter de Romanorum pontificum cronicis tractus.

63. Item aliud est volumen quod est in expositione Apocalipsis.

64. Item est aliud volumen quod dicitur expositio Ambrosii super psalmos, et non continentur ibi nisi L psalmi.

65. Item est quoddam volumen, in quo continentur expositiones Hieremie et ejus lamentationum expositio, et doctrina ecclesiastica a Baruch, ejus discipulo, edita, et octo visionum expositiones Danielis, et expositio Machabeorum, et expositio Johelis prophete, et libellus de ordine scrutinii, et liber de miraculis sancti Andree, et liber Trinitatis.

66. Item est aliud volumen, in quo continetur expositio Actuum apostolorum a Beda presbitero edita.

67. Item est aliud volumen, in quo continetur historia Judeorum a Machabeis usque post destructionem Jerusalem, a Egisipo historiographo edita.

68. Item est aliud volumen quod dicitur liber illustrium virorum, in quo continentur quatuor libri, videlicet beati Hieronimi, Gennadii, Matheliensis presbiteri, Isidori, Hispalensis episcopi, et Aldefonsi, Toletane sedis episcopi.

69. Item est aliud volumen quod dicitur liber beati Effren de penitentia, qui in quatuor libros dividitur. Et post istos sunt alii quatuor : in primo loquitur de beatitudine, in secundo de resurrectione et juditio et munditia anime, in tertio et quarto de statutis ejusdem. Continetur adhuc in eodem volumine liber

Cantici canticorum, cum ejusdem explanatione, a sancto Aponio explanata, de qua explanatione sunt duodecim libri.

70. Item est aliud volumen quod dicitur liber Clementis pape ad Jacobum, fratrem Domini, Hierosolimorum episcopum, de sacris canonibus sanctorum Patrum.

71. Item est aliud volumen quod dicitur liber Graciani monachi, qui de eisdem sacris canonibus loquitur.

72. Item est aliud volumen quod dicitur libellus de Deo et de hiis que sunt credenda de ipso.

73. Item est aliud volumen quod dicitur libellus sancti Ilarii adversus hereticorum dogma, et contra omnes qui in dominum Jesum Christum male senserunt vel in Spiritum Sanctum. Hic fides confirmatur, et repudiat contemptos, et membra ecclesie capiti conglomerat, de quo dogmate sunt XII libri completi. Et in fine hujus voluminis est passio beati Pontii.

74. Item est aliud volumen quod dicitur liber beati Prosperi ad Julianum episcopum, in quo ponit tres libros de contemplativa et activa vita. Continetur etiam in eodem volumine liber beati Johannis Os aurei de penitentia.

75. Item est aliud volumen quod dicitur regula Egiptiorum sancti Johannis heremite, in quo continentur XII libri, scilicet de habitu monachorum et quomodo celebrent divina vel orent, de doctrina conversorum et virtutibus, de octo principalibus vitiis, quorum naturas occultas investigat, causas exponit, curationes et remedia eorum apponit. Continentur etiam ibidem XXX homelie et amplius, sed nomen authoris ignoratur.

DE COLLATIONIBUS ABBATUM.

76. Item est aliud volumen quod dicitur liber collationum Moysi abbatis, de quo abbate sunt due collationes : prima loquitur de exhortatione, secunda de discretione. Est et alia de beato Pannucio, que loquitur de tribus abrenunciationibus; quarta est de beato Daniele abbate, que loquitur de concupiscentia carnis ac spiritus; quinta est de Serapione abbate, que loquitur de octo vitiis principalibus; sexta de abbate Theodoro, que loquitur de nece sanctorum; septima et octava sunt de abbate Sereno, prima loquitur de anime nobilitate, secunda de principalibus; nona et decima sunt de abbate Isaac, et loquuntur de oratione.

77. Item aliud volumen quod dicitur liber collationum, a venerabili Cassiano scriptum : prima est abbatis Pamonis, et loquitur de tribus generibus monachorum; secunda est abbatis Johannis, et loquitur de fine cenobite et heremite; tertia est de abbate Panuphio, de fine penitentie et satisfactione; quarta est abbatis Theone, de remissione Quinquagesime; quinta est ejusdem Theone, de nocturnis illusionibus; sexta est ejusdem, de anamatheton; septima et ultima est abbatis Abraham, et loquitur de mortificatione. Continetur similiter in eodem volumine tractatus sancti Augustini in evangelio sancti Johannis, de quo tractatu sunt XV sermones tantum.

78. Item est aliud volumen quod dicitur liber disputationum contra hereticos. In eodem volumine opusculum Aymerici super sacramentis contra hereticos continetur.

79. Item sunt duo volumina que dicuntur libri magistri Hugonis de duodecim abusionibus claustri.

80. Item est quidam quaternus qui loquitur de miseria hominis.

81. Item sunt duo volumina que dicuntur sermones domini Innocentii tertii.

82. Item est aliud volumen quod dicitur liber Maracdi, in quo tota series regule explanatur.

83. Item est aliud volumen quod dicitur liber sancti Johannis Os aureum, in quo continentur quatuor libri : primus loquitur neminem posse ledi ab alio nisi a semetipso; secundus, de compunctione cordis; tertius, de reparatione lapsi; quartus, de lapsis otheodo-

rum. Continetur etiam in fine ejusdem voluminis altercatio fidei inter Arrium et Athanasium episcopum, Probo judice presidente.

84. Item sunt octo volumina que dicuntur decreta antiqua, in quibus continentur plures et diverse institutiones a sanctis Patribus et diversis conciliis institute.

85. Item est aliud volumen, in quo continetur vita seu actus magni Caroli imperatoris.

86. Item est aliud volumen quod dicitur cronica Bede, in quo tractat de temporum serie sive gestis imperatorum, incipiens ab Adam usque ad annum incarnationis Christi octingentesimum octavum decimum.

87. Item est aliud volumen, in quo tractatur de duodecim lapidibus preciosis in principio. In medio vero continetur expositio libri Levitici. In fine continentur vite sancte Marie Magdalene et Mauri abbatis.

88. Item est aliud volumen quasi inutile, in quo sunt duo libri Alcuini de Trinitate, et Cantica canticorum, et Apocalipsis, et regula sancti Benedicti.

89. Item est quidam libellus qui dicitur de ministeriis ecclesie.

90. Item est aliud volumen quod dicitur de floribus beate Marie virginis.

91. Item est aliud volumen quod dicitur liber de philosophia; continetur etiam ibidem liber de arca Noe magistri Hugonis, et liber de fide et charitate et sacramento.

92. Item est quidam libellus qui dicitur Pascasius de corpore Christi.

93. Item est aliud volumen in sex quaternis, quod continet aparatum Decreti.

94. Item est aliud volumen quod dicitur liber de divinis officiis, qui liber dividitur in duodecim partibus : prima loquitur de horis diei et noctis, secunda de ministerio altaris, ceteri omnes loquuntur de dominicis et diebus aliis totius anni.

95. Item est aliud volumen quod dicitur liber Ferrandi ecclesie Carthaginensis, et in principio loquitur de duodecim mensibus : in medio ponit regulas dicti Ferrandi; in fine autem ponuntur questiones ab Orosio proposite et ab Augustino exposite.

96. Item sunt duo caterni : unus continet partem evangelii Mathei; alter loquitur de festivitatibus miraculorum Christi.

97. Item est aliud volumen quod dicitur altercatio fidei catholice inter Athanasium, episcopum catholicum, Arrium Sebellium Fortinum, Probo judice presidente.

98. Item est aliud volumen quod dicitur disputatio Cluniacensium et Cisterciensium.

99. Item quatuor volumina que dicuntur scintillarii Bede presbiteri diversarum sententiarum, distincti per octuaginta capitula. Et in uno eorum continetur Augustinus de conflictu viciorum et virtutum, et Augustinus de lapsu mundi, et de incertitudine hujus vite, et vita antechristi ab Alcuino edita.

100. Item sunt duo volumina que dicuntur libri penitentiales magistri Alani.

101. Item est aliud volumen, in quo septem psalmi penitentiales a domino Innocentio tertio exponuntur.

102. Item est aliud volumen quod dicitur liber historiarum in Testamento novo.

103. Item est aliud volumen, in quo continentur distinctiones diversorum psalmorum.

104. Item est aliud volumen quod dicitur de sacramentis ecclesie, et de quibusdam aliis sententiis ibidem contentis.

105. Item sunt alia volumina que continent vitas sanctorum diversorum, videlicet sancti Pontii, sancti Sansonis, sancti Firmini, sancti Johannis in decollatione, sancti Stephani et aliorum sanctorum.

106. Item est aliud volumen quod dicitur liber de miraculis martirum, opus Hieronimi.

107. Item est aliud volumen quod dicitur liber catamathei.

108. Item est aliud volumen quod dicitur de mansionibus Israelitarum in deserto.

109. Item est aliud volumen quod dicitur liber de origine vel de gestis Francorum.

110. Item est aliud volumen quod dicitur liber de vita sanctorum Patrum inter Theophilum et Desiderium.

111. Item sunt duo volumina registrorum, in quibus sunt privilegia et instrumenta.

112. Item sunt duo volumina constitutionum, videlicet Dunrasensium et Vestrarum.

113. Item sunt decem volumina deleta et quasi inutilia : primum dicitur Eptaticus, secundum liber prophetarum, tertium Actus apostolorum, quartum Apocalipsis, quintum liber pastoralis, sextum expositio psalmorum, septimum super Lucam, octavum de vitis sanctorum; in aliis duobus est regula sancti Benedicti, et ynos in unum eorum.

114. Item sunt duo volumina que dicuntur passionarii de vitis sanctorum, inutilia et mendosa.

115. Item sunt tria volumina que sunt de vita sancti Martini. Et in uno continetur vita sancti Silvestri et sancti Romani monachi, et gesta Alexandri Macedonis in prosa.

ITEM SUNT XXXVIII VOLUMINA IN CATERNIS MINIMIS QUI NON SUNT MAGNI VALORIS.

116. Primus tractat de Theophilo converso, qui negaverat Dominum.

117. Secundus de ministerio Christi in cena Cipriani, et epistola sancti Marcialis ad Burdegalenses.

118. Tertius continet epistolam Jeronimi ad Paulinum presbiterum de libris historie divine.

119. Quartus continet questiones Neronis ad Petrum, et miracula sancti Andree, et in fine tractatus Augustini super psalmis.

120. Quintus incipit *Cum omnes prophetas*, et loquitur super psalmis.

121. Sextus continet quasdam questiones novi et veteris Testamenti, et similiter Lelius de amicitia.

122. Septimus continet regulas sancti Benedicti et quosdam alios tractatus.

123. Octavus tractat de fide catholica, et in fine est liber interpretationum non completus.

124. Nonus continet dicta diversorum doctorum, et in fine Isidorus de tonsura.

125. Decimus continet quasdam objectiones legum.

126. Undecimus est liber diversorum canticorum.

127. Duodecimus continet regulam canonicorum et vitam sancti Stephani Grandimontensis.

128. Decimus tertius dicitur liber penitentialis magistri Alani.

129. Decimus quartus dicitur libellus Sibille, cum quibusdam interrogationibus.

130. Decimus quintus continet statuta lectionum nostrarum in synodo Clarimontensi.

131. Decimus sextus continet sermonem Anselmi de eterna beatitudine.

132. Decimus septimus dicitur de fide et sententia magistri Ade.

133. Decimus octavus continet Isidorum super Exameron.

134. Decimus nonus loquitur de pravitate hereticorum et nephandis eorum.

135. Vicesimus continet quamdam expositionem super Canticis canticorum.

136. Vicesimus primus continet Isidorum de Trinitate ad Florentianam, sororem suam.

137. Vicesimus secundus continet epistolam Clementis ad Jacobum super Leviticum.

138. Vicesimus tertius continet penitentiales constitutiones sancti Gregorii.

139, 140. Vicesimus quartus et vicesimus quintus dicuntur libri Pascasii de corpore et sanguine Christi.

141, 142. Vicesimus sextus et septimus dicuntur libri pronosticorum, quos composuit Julianus.

143, 144. Vicesimus octavus et nonus loquuntur de computo lune.

145. Tricesimus continet vitam beati Pontii.

146-153. Alia vero volumina continent diversarum festivitatum sermones.

DE LIBRIS ACCOMODATIS.

Adhuc autem, preter ista volumina superius memorata, sunt et alia optima volumina, que quibusdam fratribus fuerunt et sunt accomodata, de quibus Ermengaudus tenet hec que sequuntur :

154. Imprimis quatuor evangelia glosata, inter duo volumina.

155. Item Testamentum novum totum completum.

156. Item psalterium glosatum pulchrum et optimum.

157. Item historias scholasticas.

158. Item summa de casibus magistri Raimundi de Penafort.

159. Item Apocalipsis glosata.

160. Item sermones magistri Odonis.

161. Item quasdam dirivationes.

162. Item septem canonicas glosatas.

163. Item Quot modis magistri Alani.

164. Item duodecim prophetas minores glosatos.

165. Item quosdam sermones de festivitatibus totius anni.

166. Item librum magistri Hugonis.

167. Item glosas super epistolas ad Romanos.

168. Item librum magistri Johannis Belleti.

169. Item Petrus Ermengaudi tenet historias scholasticas.

170. Item librum qui dicitur Abeli, et tractat de diversis distinctionibus.

171. Item librum sententiarum.

172. Item librum abstractionum viciorum et virtutum.

173. Item quasdam bonas Decretales.

174. Item prior claustralis tenet bibliam novam.

175. Item quoddam volumen quod continet totum Testamentum novum.

176. Item duo volumina magistri Hugonis, que dicuntur libri de sacramentis christiane fidei. Et primus istorum a principio usque ad incarnationem Verbi rationis seriem deducit. Secundus de incarnatione Verbi usque ad finem et consummationem omnium ordine procedit.

177. Item est aliud volumen quod dicitur Breviarium Bernardi, prepositi Papiensis, super quibusdam particulis decretalium.

178. Item summam de vitiis completam et perfectam, summam de casibus, summam Gaufredi.

179. Item summam magistri G. Autisiodorensis super quatuor libris sententiarum.

180. Item duos libros decretorum, unus cum apparatu, alter sine apparatu.

181. Item adhuc tenet de propriis libris quasdam abstractiones de summa vitiorum.

182. Item duas extractiones de summa virtutum.

183. Item quoddam volumen quod continet quatuor summas, videlicet de articulis fidei, de meditationibus [sancti] Bernardi, synodalem Nemausensem, et quasdam Boneaventure distinctiones super evangeliis dominicalibus.

184. Item aliud volumen quod continet artem predicandi magistri Alani.

185. Item quoddam volumen quod continet distinctiones evangeliorum et epistolarum dominicalium.

186. Item quoddam volumen quod continet distinctiones omnium festivitatum totius anni.

187. Item aliud volumen quod continet sacramentum altaris domini Innocentii tertii.

188. Item quoddam volumen quod dicitur Brito, sive dictionarius in quo omnes dictiones Biblie exponuntur per alphabetum divise.

189. Item S. de Breciaco tenet quoddam decretum magnum sine apparatu et Turpinum.

190. Item Fredolus tenet decretales Raimundi Fabri.

191. Item P. de Sancto Genesio tenet libellum Ramfredi et quoddam breviarium.

192. Item Hugno de Duabus Virginibus tenet libros quatuor evangeliorum et sermones magistri Odonis.

193. Item dominus abbas Sancti Guillelmi habet Decretales et Decretum, qui libri post mortem suam debent redire ad monasterium.

DE LIBRIS ARTIS GRAMMATICE.

Facta recognitione librorum divine legis, sequitur de libris septem liberalium artium, et primo de grammatica.

194. De qua est quoddam volumen quod dicitur Priscianus, in quo totus Priscianus major et minor continetur.

195. Item est aliud volumen, in quo septem libri Prisciani majoris continentur.

196. Item est aliud volumen quod dicitur Priscianus de duodecim versibus, et in eodem volumine continetur similiter liber Aratoris subdiaconi super Actibus apostolorum, quem misit ad Vigilium papam. Continentur etiam ibimet epigrammata Prosperi ab Augustino deflorata.

197. Item est aliud volumen quod dicitur ars Donati grammatici ad erudiendos scholares rudes. Et in eodem volumine continentur libri Maracdi abbatis de grammatica, et quoddam commentum Donati grammatici. Continentur similiter ibidem liber de finalibus literis, et major compotus Bede, et glose de opusculis Marciani.

198. Item est aliud volumen, in quo continetur primo Priscianus de accentu; secundo opusculum Prisciani in versibus Virgilii, quod opus dividitur in duodecim libros; tertio ponitur ibidem orthographia Alcuini per alphabetum diffinita; quarto ponitur ibidem liber Bede de metrica arte; quinto liber Bede de schematibus; sexto ponitur liber Catonis; septimo ponitur ibidem liber Sedulii poete, qui super totum vetus et novum Testamentum tractat; octavo ponitur liber Boecii de Trinitate; nono ponitur liber Romuli diversarum fabularum.

199. Item est aliud volumen, in quo tres libri Georgicorum et duodecim Eneidorum Virgilii, et commentum Servii in libris Eneidorum continentur.

200. Item est aliud volumen quod dicitur Bucolica Virgilii tantum.

201. Item est aliud volumen quod dicitur Horatii Flacci.

202. Item est aliud volumen quod dicitur flores Actorum.

203. Item est aliud volumen quod dicitur Prudencius de ymnis atque martiribus.

204. Item est aliud volumen quod dicitur Terentius cum sex fabulis, in quo de Isidoro etimologiarum quedam pars continetur.

205. Item est aliud volumen quod dicitur liber Isidori, Hispalensis episcopi, de astronomia. Primus liber loquitur de diebus et noctibus, de quantitate solis et stellarum cursibus, et de multis aliis capitulis. Secundus loquitur de naturis rerum, videlicet de quadrifario opere Dei et de mundi formatione et ceteris capitulis. Continetur etiam ibidem quedam explanatio super Canticis canticorum. Continentur similiter in eodem volumine tres libri pronosticorum Juliani : primus loquitur de origine mortis humane; secundus loquitur de animabus defunctorum, quomodo se habebunt ante ultimam corporum resurrectionem, et tertius loquitur de ultima corporum resurrectione.

206. Item est aliud volumen, in quo continentur duo libri Marciani de nuptiis Philologie. Continentur similiter ibidem septem liberales artes, et in fine tractatus sancti Augustini de dialectica.

207. Item est aliud volumen quod dicitur liber Maradi abbatis de grammatica, in quo tractat de octo partibus orationis.

208. Item sunt duo volumina, in quibus continentur partes majores et minores Donati, et in uno eorum est liber Catonis.

209. Item est aliud volumen quod dicitur liber Bede de temporibus et naturis rerum : primus loquitur de ratione temporum, secundus de sex hujus seculi etatibus, tertius de temporibus et naturis rerum, quartus de mensurali materia orbis terre.

210. Item est aliud volumen quod dicitur liber Tullii de officiis, et in eodem volumine tractatus de primordiali materia continetur.

211. Item est aliud volumen quod dicitur ars Donati grammatici.

212. Item est aliud volumen quod dicitur liber Salusti Crispi, qui tractat de bello facto inter Catilinam et Romanos.

213. Item est aliud volumen quod dicitur liber Boecii cum expositione sua. Et in eodem volumine continentur liber de satiris Persii, et liber Prudencii de trocheo novi et veteris Testamenti.

214. Item est aliud volumen quod dicitur Maradi de grammatica, in quo continentur libri Pauli abbatis de orthographia.

215. Item sunt duo volumina que dicuntur libri Juvenalis.

216. Item sunt quinque volumina, in quibus quinque libri Boecii continentur de consolatione.

217. Item est aliud volumen quod dicitur Anticlaudianus Alani de Antirufino : nam, sicut Claudianus in principio sui libri introduxit vitia ad deformandum Ruphinum, sic in hoc libro introducuntur virtutes ad informandum hominem beatum.

218. Item est aliud volumen, in quo continentur duodecim libri Statii de pugna duorum germanorum.

219. Item est aliud volumen quod dicitur Prudencius psicomagia, in quo continentur similiter quinque libri Boecii de consolatione, et Isagoge Porfirii, et cathegorie Aristotelis ab Augustino translate.

220. Item est aliud volumen, in quo continentur glose Prisciani et [a]martigenia Prudencii.

221. Item est aliud volumen quod dicitur liber Elucidarii.

222. Item aliud volumen quod dicitur liber Lucani.

223. Item aliud volumen quod dicitur liber de conjugationibus. Continentur similiter ibidem liber Homeri grammatici, et liber Prosperi Flacci.

224. Item est aliud volumen quod dicitur libellus Bede de orthographia, et in principio sunt quedam interpretationes nominum grecorum et per alphabetum distincte.

225. Item est aliud volumen quod dicitur vetus summa de grammatica.

226. Item est aliud volumen, in quo continentur liber Prudencii sicomagia, et liber Tullii de vera amicitia.

227. Item est aliud volumen quod dicitur liber bucolicorum Virgilii.

228. Item est aliud volumen, in quo sunt liber Seduli et liber Bede de metrica ratione.

229. Item est aliud volumen quod dicitur liber apotheosis et de divinitate.

230. Item aliud volumen quod dicitur liber Ovidii Nasonis metamorphoseos.

231. Item est aliud volumen quod dicitur epigrammata Prosperi, in quo quidem tractatus de arte musica continetur.

232. Item est aliud volumen quod dicitur liber ex diversis versibus compositus, in quo continetur similiter tractatus de metrificatura, et liber Homeri in quo describuntur Europa, Asia et Frigia.

233. Item est aliud volumen quod dicitur summa dictaminum, ab Odore bono composita.

234. Item est aliud volumen quod dicitur compotus Bede; in medio vero hujus voluminis est quedam grammaticalis summa; in fine autem est liber Seduli poete.

235. Item est aliud volumen quod dicitur Tulius de amicitia, et in principio est quidam caternus dictaminis.

236. Item est aliud volumen quod dicitur liber Omeri Mirnensis.

237. Item est aliud volumen quod dicitur liber Donati de octo partibus orationis.

238. Item est aliud volumen quod dicitur summa de preteritis formis verborum.

239. Item est aliud volumen quod dicitur Lelius de amicitia.

240. Item est aliud volumen, in quo primo continentur partes Donati, secundo liber Catonis, tertio liber Aurellii Prudencii qui dicitur sicomagia grece, latine vero virtutum cum viciis pugna.

241. Item est aliud volumen quod dicitur summa juxta Priscianum, vel epithomia Prisciani, et in fine est tractatus de ornatu verborum.

242. Item est aliud volumen quod dicitur liber differentiarum, et in fine excepta Prudencii continentur.

243. Item est aliud volumen quod dicitur expositio Remigii in prima editione Donati.

244. Item est aliud volumen quod dicitur Ovidius de remediis.

245. Item est aliud volumen quod dicitur liber sancti Prosperi.

246. Item est aliud volumen quod dicitur expositorium sive abecedarium diversarum partium. Et in fine est quidam tractatus de computo lune.

247. Item est aliud volumen quod loquitur de cursu solis et lune et de distinctionibus temporum.

248. Item est aliud volumen quod dicitur liber Fortunati diversorum versuum.

249. Item sunt tria volumina que dicuntur libri Aratoris, subdiaconi sancte Romane ecclesie, in historiis apostolicis.

250. Item sunt quedam volumina que dicuntur libri Terencii cum sex fabulis.

251. Item est aliud volumen quod dicitur liber Tullii de paradoxa, et liber Tullii de senectute.

252. Item est aliud volumen, in quo continetur institutio Prisciani de nomine, pronomine et verbo.

253. Item sunt duo volumina que tractant de arte musica.

254. Item est aliud volumen quod dicitur didascalion Hugonis de studio legendi.

255. Item est aliud volumen quod dicitur summa de obliquis casibus.

256. Item est aliud volumen quod dicitur ars Donati.

Item sunt viginti volumina caternorum quasi inutilia.

257, 258. Primum et secundum dicuntur epigrammata Prosperi.

259. Tertium liber sacramentarii.

260. Quartum Maria Egipciaca.

261. Quintum Sedulius cum Catone.

262. Sextum Prosper.

263. Septimum Ovidius de remedio amoris.

264. Octavum introductiones perscicarum edite ab Alberto Samaritano.

265. Nonum dicitur contra Simachum.

266, 267. Decimum et undecimum dirivationes.

268. Duodecimum summa de interinationibus nominum, et in fine similiter duodecim abusiones seculi.

269. Decimum tertium de productis et correptis.

270. Decimum quartum de dictatione.

271. Decimum quintum liber Tullii.

272. Decimum sextum solecismus et barbarismus.

273. Decimum septimum liber de verbis evangelii.

274. Decimum octavum glose super Genesi.

DE LIBRIS LOGICE ARTIS.

275. De logica est quoddam volumen, in quo tota logica vetus continetur.

276. Item aliud volumen, in quo intitulantur glosule super periermenias.

277. Item est aliud volumen quod dicitur Ysagoge Porfirii, et decem predicamenta.

277 *bis*. Item aliud volumen quod dicitur glosule in libro divisionum.

278. Item est aliud volumen quod dicitur summa magistri Hugonis super sillogismis.

279. Item est aliud volumen quod dicitur glose super Porfirio.

280. Item est aliud volumen quod dicitur priores analitice.

281. Item est aliud volumen quod dicitur liber fallaciarum.

282. Item est aliud volumen quod dicitur liber Alcuini super categorias.

283. Item est aliud volumen quod dicitur liber artis dialectice, et in fine loquitur de difficultate quorumdam vocabulorum in sacra pagina.

284. Item aliud volumen quod dicitur liber Platonis, et in fine ponitur liber sancti Augustini de timore Domini.

285. Item est aliud volumen quod dicitur liber elenchorum.

286. Item est aliud volumen Isagoge Porfirii, et decem predicamenta.

287. Item est aliud volumen quod dicitur quartus topicorum Boecii.

288. Item est aliud volumen quod dicitur glosule Boecii.

289. Item est aliud volumen quod dicitur introductiones dialectice.

DE LIBRIS RHETORICE ARTIS.

290. De rhetorica sunt quinque volumina, et dicuntur libri rhetoricarum, et quodlibet eorum incipit : Sepe et in multum.

291. Item est aliud volumen quod dicitur glose rhetorice artis, et in fine tractatus dialectice.

292. Item est aliud volumen quod dicitur liber Marci Tullii ad Herennium de rhetorica.

293. Item est aliud volumen quod dicitur glose Marciani.

294. Item est aliud volumen quod dicitur liber Tullii, et glose de rhetorica.

[DE LIBRIS ASTRONOMIE.]

295. Item est aliud volumen quod dicitur liber de astronomia, et in fine est liber Viatici de medicina.

296. Item est quidam quaternus ad sciendam latitudinem civitatis vel regionis, et de altitudine medii diei.

DE LIBRIS MEDICJNE ARTIS.

297. De medecina est liber Galieni sive Pantegni in uno volumine.

298. Item est aliud volumen quod dicitur liber urinarum Constantini.

299. Item est aliud volumen quod dicitur liber sequentis operis.

300. Item est aliud volumen quod dicitur liber graduum.

301. Item est aliud volumen quod dicitur Antidotarius.

302. Item est aliud volumen quod dicitur liber sto[machi], a Constantino translatus.

303. Item est aliud volumen quod dicitur liber Ypocratis ad Anthiochum regem.

304. Item est aliud volumen quod dicitur liber practice.

305. Item est aliud volumen quod dicitur liber febrium.

306. Item est aliud volumen quod dicitur de naturis ciborum.

307. Item Petrus Rossignol de Vauro debet habere quosdam libros hujus monasterii medicinales [1], et librum qui dicitur Anchora, et Ovidium majorem, et quoddam breviarium conventus.

SEQUITUR DE LIBRIS ECCLESIE IN QUA INVENIES :

308. Duodecim missales.

309. Item quatuor libros evangeliorum, quatuor epistolarum.

[1] La lecture de ce mot est douteuse dans la copie de Baluze; c'est peut-être *naturales*. La copie de Doat porte *meliores*.

310. Item duodecim libros officiorum, cum minimo.

311. Item collectoriorum sive ordinariorum libros undecim.

312. Item septem libros responsoriorum.

313. Item quinque prosarios et sexdecim psalteria.

314. Item quoddam breviarium in choro catenatum.

315. Item R. de Porta Regia debet habere librum de arte predicandi, et glosas super evangeliis, et duo breviaria, videlicet fratris Guillelmi et G. de Villis Passantibus.

316. Item B. de Aqua Viva debet habere grecismum, Horatium, et Lotarium, et Ovidium de Ponto, et quasdam glosas logicales, et quasdam decretales de veteri serie, et quoddam breviarium.

317. Item B. de Grusio debet habere quoddam breviarium.

318. Et B. de Fosilione aliud.

319. Et R. de Gabeole aliud.

320. Et G. de Penna aliud, cum quodam grecismo.

321. Et Bernardus de la Greffo aliud.

322. Et B. de Ferrico aliud.

323. Et Hugo de Virsec aliud.

FIN DU TOME DEUXIÈME

TABLE.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE PARIS.

Introduction à l'Histoire générale de Paris. (Plan de la Collection, Précédents historiques, par L.-M. Tisserand, appendices et pièces justificatives.) 1 vol. .... 15 fr.

GÉOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE.

La Seine. — I. Le Bassin parisien aux âges antéhistoriques, par E. Belgrand, inspecteur général des Ponts et Chaussées, directeur des Eaux et des Égouts de la Ville de Paris; trois volumes avec de nombreuses planches sur bois, en chromolithographie et en photolithographie.......... 100 fr.

TOPOGRAPHIE.

Topographie historique du Vieux Paris (Région du Louvre et des Tuileries, t. I et II, par feu A. Berty et H. Legrand, architecte-topographe; deux volumes avec soixante et une planches sur acier, vingt et un bois gravés, deux héliographies et deux feuilles d'un plan général de restitution.......... 100 fr. T. III (Bourg et Faubourg Saint-Germain) *sous presse*.

Plans de restitution. PARIS EN 1380, plan cavalier restitué par H. Legrand, continuateur de la *Topographie*; une feuille grand-aigle, accompagnée d'un *Plan de renvoi*, d'une *Notice historique* et d'une *Légende explicative*; le tout dans une reliure-boîte... 30 fr.
N. B. *Pour les acquéreurs de l'ouvrage intitulé :* Paris et ses Historiens aux XIVe et XVe siècles.... 10 fr.

NUMISMATIQUE ET HÉRALDIQUE.

Les Armoiries de la Ville de Paris : I. Sceaux et emblèmes; II. Devises; III. Couleurs et livrées: ouvrage posthume du Comte A. de Coëtlogon, refondu et complété par le Service historique de la Ville de Paris, sous la direction de L.-M. Tisserand; deux volumes, avec quarante planches hors texte, en noir et en couleur, et plus de quatre cents bois gravés dans le texte (*sous presse*).......... 100 fr.

Les Jetons de l'Échevinage parisien. Histoire numismatique de la Prévôté des Marchands, par feu d'Affry de la Monnoye; 1 vol. avec sept cent cinquante bois gravés (*sous presse*).......... 50 fr.

MÉTIERS ET CORPORATIONS.

Le Livre des Mestiers d'Estienne Boileau, édition *variorum*, publiée par le Service historique de la Ville de Paris, avec la collaboration de MM. de Lespinasse et Bonnardot, archivistes-paléographes; 1 vol. avec six planches en *fac-simile* (*sous presse*).......... 40 fr.

SCRIPTORES RERUM PARISIENSIUM.

Paris et ses Historiens aux XIVe et XVe siècles. Documents et Écrits originaux, recueillis et commentés par feu Le Roux de Lincy, conservateur ... de la bibliothèque de l'Arsenal, et L.-M. Tisserand, secrétaire-archiviste de la Commission des Travaux historiques de la Ville de Paris; un très-fort volume avec trente-huit planches hors texte, dont treize tirées en or et en couleur, et cinq ... de gravures sur bois ou en héliographie dans le texte. 100 fr.

BIBLIOTHÈQUES.

Les anciennes Bibliothèques de Paris. Églises, Monastères, Collèges, etc., par Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; trois volumes avec vingt-quatre planches hors texte et plus de trois cents gravures dans le texte. Chaque volume pris séparément.......... 40 fr.
Les trois volumes pris ensemble.......... 100

Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure et du commerce des livres à Paris avant la découverte de l'imprimerie, par Léopold Delisle, membre de l'Institut, t. I et II. 80 fr. T. III (*sous presse*).

La première Bibliothèque de l'Hôtel de Ville de Paris, par L.-M. Tisserand, chef du bureau des Beaux-Arts et des Travaux historiques à la Préfecture de la Seine. 1 vol. tiré à très-petit nombre, avec quatre planches hors texte et dix-huit bois gravés.......... 20 fr.

N. B. *Tous les volumes de la Collection sont tirés sur papier vélin très-fort. Il y a un petit nombre d'exemplaires sur vergé. Leur prix est d'un tiers plus élevé que celui des exemplaires sur papier ordinaire.*

LIBRAIRES DÉPOSITAIRES :

Aubry, rue Séguier, 18.
Dumoulin, quai des Augustins, 13.
Durand, quai des Augustins, 49.
Durand, rue Cujas, 9.
F. S. Ellis, à Londres, King's Street, 33.
Fontaine, passage des Panoramas, 35-36.
Marpon, galeries de l'Odéon.
Morel, rue Bonaparte, 13.
Porquet, quai Voltaire, 1.
Rapilly, quai Malaquais, 5.
Sandoz et Fischbacher, rue de Seine, 33.
Rothschild, rue des Saints-Pères, 13.